

LE MAGASIN PITTORESQUE

PUBLIÉ, DEPUIS SA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON

CINQUIÈME ANNÉE



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 7 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 8 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 8 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. . . 10 fr. »

PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XXXVII



MAGASIN PITTORESQUE

A CINQUANTE CENTIMES PAR LIVRAISON MENSUELLE.

V^e ANNÉE. — 1837.

COSTUMES DU CANTON DE BERNE.



Bernois et Bernoise.

Le canton de Berne, qui est le plus grand de toute la confédération suisse, est aussi le seul qui s'étende du Jura jusqu'aux Alpes; non-seulement il occupe les campagnes qui séparent ces deux grandes chaînes, mais il s'élance, au nord-ouest et au sud-est, sur les montagnes, et pose ses frontières sur leurs cimes les plus élevées.

Le Jura et les Alpes se rencontrent à quelques lieues de Genève, et se considèrent face à face à travers le Rhône, dont le lit sépare leurs pieds. Mais en se dirigeant vers l'orient, la distance devient de plus en plus grande; le Jura prend la route du nord et les Alpes suivent celle de l'est, de façon à former un angle aigu à leur point de rencontre. La courbe du lac de Genève, qui est si gracieuse, même pour les yeux qui ne l'ont vue que sur les cartes de géographie, est en grande partie déterminée par la direction

de ces montagnes. On peut ainsi considérer le canton de Berne comme la base d'un triangle dont la petite république de Genève couronne le sommet. Mais le canton de Berne a aussi la forme triangulaire. Il appuie son sommet sur le Chasseral, une des plus hautes cimes jurassiques, au pied de laquelle est creusé le bassin du lac de Bienne, célèbre par le séjour de Rousseau; il prolonge sa base sur toute la ligne des grandes Alpes, qui s'étend depuis le Titlis jusqu'à la Dent de Jaman, en passant par le Schrekhorn, la Jungfrau et la Gemmi, et qui écoule toutes ses neiges et toutes ses eaux dans les deux lacs de Brienz et de Thoune.

Il y a entre les mœurs du Jura et celles des Alpes toute la différence qui existe entre les paysages de ces deux chaînes. Sur le Jura, tout est calme, mélancolique et verdoyant; sur les Alpes, tout est neigeux, sauvage, audacieux. Le

Jura semble fait pour être la demeure des bergers et des bûcherons; les Alpes sont la patrie des hardis chasseurs. La plaine, toute sillonnée de collines, qui s'étend du Jura aux Alpes, et qui est divisée en deux grandes parties par les rivières de l'Aar et de l'Emmen, se relève insensiblement du côté du midi, et présente partout les principaux caractères du paysage alpestre. La ville de Berne est bâtie au centre de cette plaine; l'Aar se replie autour d'elle et semble lui avoir voulu creuser d'immenses fossés. Ainsi isolée sur sa colline, la capitale du canton voit luire au midi les pics glacés de l'Oberland, et les immenses rideaux verts des forêts du Jura se déployer au nord. Des bois épais entourent la ville. Les écureuils y abondent; ils grimpent aux arbres et se suspendent aux branches comme dans un asile sûr. Autrefois aussi on y a fait sans doute la chasse aux ours; car cet animal des climats neigeux est le seigneur de cette ville républicaine. Tout ce qu'on a dit sur les ours de Berne n'est point exagéré. Ils sont peints sur les armoiries du canton; ils sont sculptés sur les portes et sur les fontaines de la ville; on en nourrit dans les fossés qui deviennent le plus bel ornement des fêtes publiques. Les maisons de la ville sont en général basses et d'une construction massive; les arcades qui règnent de chaque côté des rues sont tellement surbaissées qu'elles n'ont point l'air d'être destinées à laisser passer des hommes; les trappes qui s'ouvrent sous les piliers et qui conduisent à des boutiques souterraines, complètent le caractère étrange de cette architecture, et il semble, en vérité, que le modèle en ait été pris sur les tanières des ours. (1)

Les modes françaises ont envahi tous les pays civilisés; et si Berne a un peu l'apparence d'une ville d'ours, elle ne manque pas de tous les goûts, de toutes les frivolités, de tous les plaisirs de la civilisation. Il faut rendre cette justice aux dames de Berne, qu'elles portent très-bien les toilettes de Paris; elles n'ignorent pas leur mérite sur ce point, et prennent plaisir à se faire admirer des passants en se tenant tout le long de la journée penchées sur les coussins rouges qui couvrent leurs fenêtres. Le costume indigène n'est plus porté que par les servantes qui descendent des Alpes pour gagner leur dot à la ville, ou par les paysannes qui apportent au marché les denrées de la campagne.

C'est un fait à peu près général en Europe, et dont les exceptions s'effacent chaque jour : le costume des hommes a cessé d'être une parure. Aussi voyons-nous leur vêtement se simplifier et devenir presque partout uniforme. La commodité est l'unique règle qu'il suive, et l'élégance n'est plus comptée pour grand chose. Si le chasseur des Alpes serre ses jambes dans des guêtres, et tout le reste de son corps dans un habit juste et court, ce n'est point qu'il ait envie de dessiner sa taille et de faire voir la souplesse ou la vigueur de ses proportions; mais, sur les glaciers qu'il affronte, dans les fentes où il se glisse, sur les hauteurs qu'il escalade, il a besoin d'un vêtement qui ne l'embarrasse point, et qui ne laisse aucune prise aux buissons et au vent. Ici l'utilité et la grâce se rencontrent; mais c'est la première qui a sauvé l'autre des réformes du temps.

Le costume des femmes n'a point subi la même révolution, et probablement en sera toujours préservé. En effet, ce n'est point l'utilité, mais la grâce qui lui sert de règle. Toutes les femmes de la haute société, quels que soient leur pays et leur rang, ont aujourd'hui adopté la même mise; c'est le plaisir de la toilette qui les a décidées à rivaliser ainsi entre elles d'un bout de l'Europe à l'autre; et ce n'est pas pour sim-

plifier leur costume qu'elles le changent si souvent au gré du caprice d'une marchande de Londres ou de Paris. La beauté des formes ne sera jamais indifférente aux femmes; et elles seront toujours avides des innovations qui promettent de leur prêter quelque agrément, ou de mieux faire briller quelqu'un de leurs charmes.

Mais tandis que les femmes des hautes classes se procurent ainsi, au prix de leur fortune, le plaisir d'étudier les contours de leur corps, et d'en mettre l'élégance en saillie par des ornements accessoires, les femmes des classes inférieures ont une autre manière de satisfaire au besoin de la parure : elles gardent le costume des anciens jours, et parent ainsi leurs corps de la poésie traditionnelle des ancêtres. Dans les lieux où la nature n'a rien à dire à l'esprit du peuple, elles perdent peu à peu le souvenir de ces riches modes du temps passé; mais celles qui vivent dans de beaux lieux, au milieu des magnifiques ruines des siècles écoulés, ou bien au bord des lacs, au pied des montagnes dont Dieu a dessiné les admirables sculptures, au milieu des vastes horizons que la lumière inonde; celles-là, pleines du sentiment du beau, conservent jusqu'au dernier jour les antiques parures qui semblent avoir été faites à dessein par quelque artiste pour ces classes laborieuses, et réunir le plus grand éclat à la plus grande économie possible.

Dès qu'on entre à Thoun, qui est la porte de l'Oberland, et qui semble veiller sur le seuil de la région des lacs et des glaciers, on voit le vieux costume bernois dans toute sa grâce. La jupe est ample, d'une couleur foncée, et bordée intérieurement d'une lisière rouge. Le corsage est en soie noire, plus souvent en velours; il est carré et ne monte pas au-dessus du sein. La poitrine est entièrement couverte d'une sorte de petite chemise plissée, très-blanche; le cou est pris dans une cravate de velours, assez semblable à celles que les dames portaient l'année dernière à Paris. Des chaînes en argent descendent des coins de cette cravate sur la poitrine et sur le corset, et vont s'attacher à la ceinture. Les manches sont à gigot, et ordinairement d'une blancheur qui rivalise avec celle des glaciers. La coiffure se compose d'une coiffe de satin noir très-étroite, très-courte, posée sur le haut de la tête, et à laquelle s'ajustent de magnifiques dentelles noires, qui retombent sur les cheveux, et encadrent les plus fraîches et les plus jolies figures qu'on puisse voir.

Dans l'Emmenthal, qui est moins fréquenté que les grandes vallées de l'Aar, le costume indigène est porté plus fréquemment. Les femmes les plus distinguées des bourgades qu'arrose l'Emmen se font gloire d'ajouter encore à sa magnificence. Quant aux femmes du peuple, quelle que soit leur misère, elles tiennent religieusement aux modes de leurs aïeules; n'étant pas assez riches pour se charger la tête de dentelles noires, elles mettent à leur place une sorte d'étoffe transparente, tissée avec les crins noirs des chevaux, et qui se tient en l'air comme une crête. Sur une tête jeune, cette coiffure ressemble aux ailes d'une abeille; mais elle va horriblement mal aux têtes vieilles, et a l'air de leur prêter des ailes de chauve-souris.

Le costume bernois est celui de tous les costumes suisses qui s'est conservé le plus complètement. Dans les autres États de la confédération, il ne reste guère plus de l'ancienne toilette que la coiffure; c'est par la manière de tresser leurs cheveux, de les parer de rubans, d'aiguilles et de linge, que les femmes des divers cantons se distinguent les unes des autres; et ce n'est déjà plus qu'autour de leurs yeux, dernier et invincible retranchement de la coquetterie, qu'elles conservent la tradition des ornements antiques et le soin de la parure.

(1) L'auteur de cet article, M. F..., fort jeune en 1837, écrivit cette description de Berne au retour d'un rapide voyage en Suisse, et nous edmes le tort de ne pas effacer de son texte quelques lignes ironiques et très-injustes sur les habitants de Berne. Nous les supprimons aujourd'hui. (Ed. Ch.) — Voy. la note à la fin de la préface.

TRANSPORT EN FRANCE ET ÉRECTION

DE L'OBÉLISQUE DE LUXOR.

Tout en poursuivant son but d'instruction générale, indépendante des temps et des lieux, le *Magasin pittoresque* n'a jamais négligé aucune occasion de consigner dans ses colonnes les faits les plus saillants qui se passent en France et sous nos yeux. Si donc il vise, dans le choix et la rédaction de ses articles, à former un *livre* de durée, susceptible pendant longtemps d'être consulté avec fruit, il tient aussi à pouvoir être considéré chaque année comme une sorte de *revue contemporaine* destinée à conserver la mémoire de ces grands événements de l'art, de la science ou de l'industrie, dont chacun doit se servir pour jalonner sa vie et classer ses souvenirs. A ces différents titres, nous devons demander au crayon de nos artistes les dessins nécessaires pour fixer la trace des opérations successives et représenter l'appareil mobile à l'aide duquel l'aiguille de Luxor a été dressée sur son piédestal.

Déjà dans notre tome I^{er} (1833), page 393, nous avons reproduit le dessin du grand ouvrage de l'Institut d'Égypte, où l'on voit l'entrée du palais de Luxor décorée de ses deux obélisques, et nous avons donné quelques détails généraux sur ces monuments remarquables.

C'est à Napoléon que remonte l'idée de transporter à Paris quelques-uns des monolithes de l'Égypte, tant pour éterniser que pour rendre plus populaire le souvenir de son audacieuse campagne; héritant de cette idée, le gouvernement de la restauration avait obtenu de Méhémet-Ali celle des deux aiguilles de Cléopâtre qui était restée debout à Alexandrie; l'autre appartenait déjà aux Anglais; mais MM. Delaborde et Champollion jeune insistèrent vivement pour que l'on demandât au pacha les obélisques de Luxor parfaitement conservés, au lieu de l'aiguille dégradée de Cléopâtre, et ils obtinrent cette modification au projet primitif.

Il fallait construire un navire qui pût à la fois tenir la mer et naviguer dans le Nil où il ne reste que fort peu d'eau sur les bancs, qui fût assez étroit pour passer entre les arches de tous les ponts qui traversent la Seine, qui pût porter l'obélisque et tous les agrès nécessaires à l'abattage, qui logeât enfin 136 hommes d'équipage et leurs vivres. C'étaient autant de conditions inconciliables; mais heureusement ce qui est théoriquement impossible devient souvent exécutable, tant à l'aide de ce mystérieux défaut de précision que l'on remarque dans les phénomènes naturels dont nous croyons connaître le plus exactement les lois, qu'à l'aide de la volonté et de la puissance de l'homme dont le dévouement incalculable vient combler les lacunes des calculs.

Ce fut le 15 avril 1830 que le navire quitta Toulon; il ne put sauter la barre du Nil, le 17 juin, qu'en se déchargeant presque totalement pour ne plus tirer que six pieds d'eau, encore manqua-t-il d'y rester échoué. Il remonta le fleuve à l'aide des populations arabes du littoral, que les Turcs du pacha chassaient devant eux à coups de bâton, et mouilla le 14 août vis-à-vis le village de Luxor, après avoir parcouru 120 lieues de rivière. L'ingénieur Lebas y était déjà depuis un mois à faire les préparatifs d'abattage et de transport; il fallait construire un chemin du temple au fleuve, déblayer les bases des obélisques, acheter et démolir une trentaine de maisons qui gênaient.

Le navire fut échoué et à demi enterré dans le sable pour éviter les dangereux effets du soleil. L'équipage, mis à terre, installé dans une des salles du palais des Pharaons, accrocha ses hamacs le long de ces vénérables murs tout couverts de sculpture. Il y avait plus d'honneur que de plaisir à habiter ces logements; car souvent on voyait les scorpions sortir des crevasses, les serpents se glisser entre les planches, et les lézards, *geckos*, courir à l'aise par une tem-

pérature de 30 à 35 degrés Réaumur. Un jardin fut disposé auprès de l'habitation, et reçut les graines de tout genre apportées d'Europe; on arrosait avec l'eau du Nil, et l'on obtenait des résultats merveilleux; car, semant le 1^{er} du mois, on pouvait servir, le 30, des haricots verts sur la table de l'état-major. Dans les moments de loisir, les officiers allaient à la chasse pour récolter des objets d'histoire naturelle.

Le courage et la persévérance de l'équipage furent remarquablement récompensés par le succès; le choléra même, qui vint fondre en Égypte et atteignit le village de Luxor, respecta les marins français: pas un d'eux n'y succomba, tandis qu'aux environs un huitième de la population disparaissait.

Enfin arriva le fameux jour où l'on ébranla l'obélisque sur sa base, par une opération semblable à celle de l'érection, que nous décrirons plus loin. Ce fut le 1^{er} novembre 1831; toute la population des environs accourut; trois voyageurs anglais assistèrent à ce spectacle; l'appareil fonctionna admirablement, et en vingt-cinq minutes l'obélisque fut couché dans la poussière.

L'obélisque abattu, on le fit avancer sur un chemin en bois composé de quatre pièces qui pouvaient se mettre bout à bout; trois de ces pièces formaient la longueur du monolithe, de sorte que lorsqu'il était arrivé à l'extrémité du glissoir on retirait la pièce de derrière, devenue inutile, et on venait la porter en avant.

Pour loger l'obélisque, on coupa en travers l'avant du navire, que l'on mit de côté: le fond de cale se trouvait alors former le prolongement de chemin du bois. L'entrée à bord s'opéra le 17 novembre. L'obélisque étant parfaitement assujéti contre les mouvements du roulis, on rajusta au navire la partie de l'avant précédemment sciée.

Le 25 août suivant, la crue des eaux permit à l'expédition de redescendre le cours du fleuve. Le navire courut encore plus de dangers que la première fois pour franchir la barre de l'embouchure; il y réussit cependant le 1^{er} janvier 1833, et se rendit à Alexandrie, d'où il fit voile pour la France trois mois après, remorqué par le bateau à vapeur *le Sphinx*, qui toucha à Zante, à Toulon, à Gibraltar, à la Corogne, à Cherbourg, et arriva au Havre le 13 septembre. A Rouen, il fallut démâter le navire, raser les bastingages pour le faire passer sous les ponts de la Seine; on le remorqua avec seize et même trente chevaux; enfin, le 23 décembre, jour de l'ouverture des Chambres, on le mouilla auprès du pont Louis XV, et le 8 juillet suivant on déposa sur le sol de France l'obélisque emmaillotté dans ses planches et poutrelles.

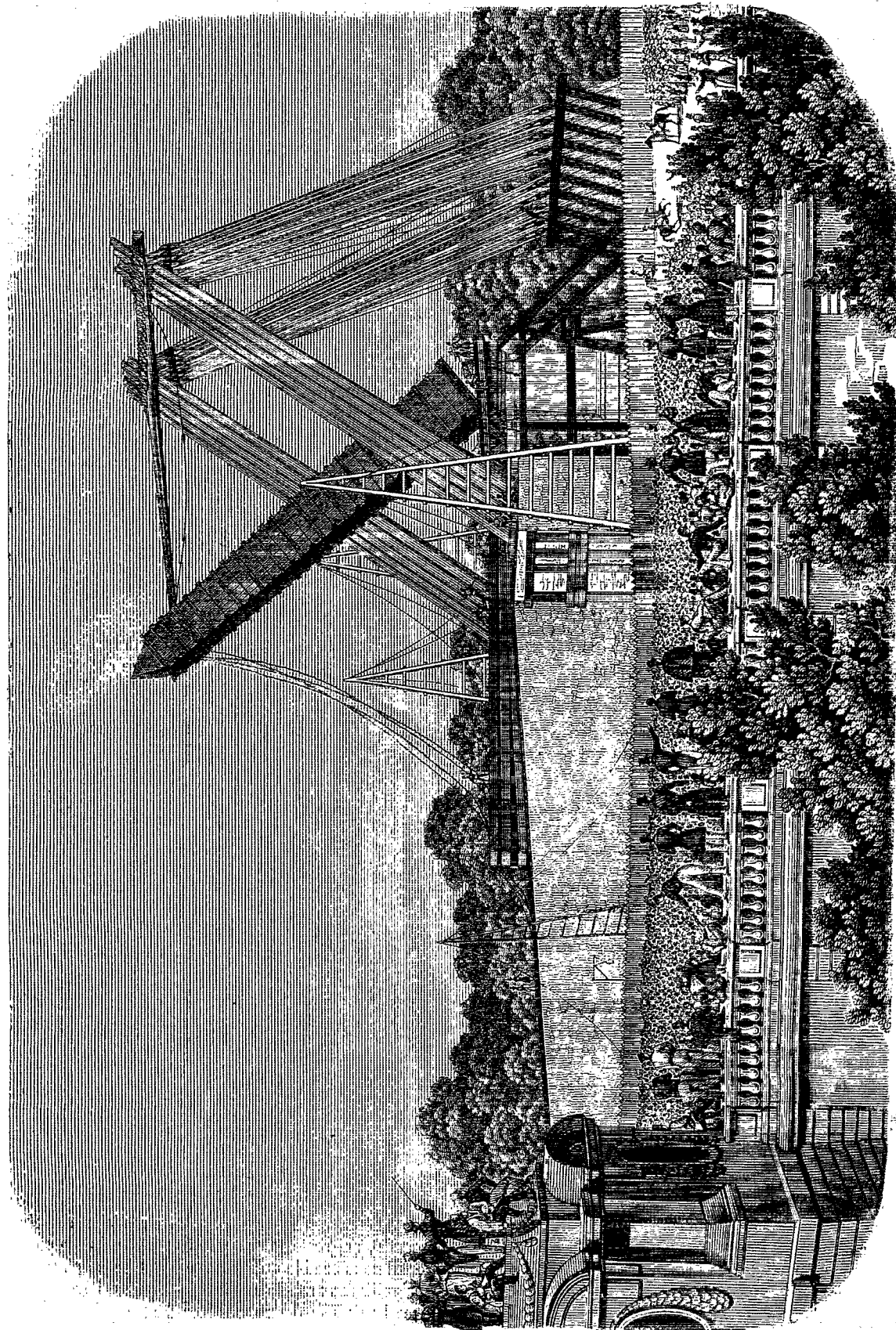
Nous voilà donc en possession du monument légué par le grand Sésostris à la postérité. Où le mettrons-nous? Le capitaine de l'expédition, M. Verninac de Saint-Maur, et son lieutenant Joannis, qui ont chacun publié une relation du voyage, demandaient qu'on assignât à l'obélisque le centre de la cour carrée du Louvre: cet avis n'a point prévalu; malgré de graves objections soulevées par les artistes, on s'est décidé à l'établir au centre de la place de la Concorde, où il coupe en deux la vue de l'arc de triomphe, de la Madeleine, de la Chambre des députés, du grand pavillon des Tuileries. Nous le croyons cependant encore mieux placé là qu'au Louvre, car il faut de l'air et de l'espace à cette pierre vénérable; mais si la dépense n'eût point dû empêcher d'aller chercher la seconde, qui reste toute seule à la porte du temple de Luxor, il nous semble qu'il eût été fort bien de placer les deux aiguilles aux coins des Champs-Élysées, à l'entrée de la place Louis XV; deux pyramides dans cette position ne masqueraient aucun monument; et, vues des Tuileries, elles paraîtraient dépendre de l'arc de l'Étoile, dont elles formeraient en quelque sorte un complément de décoration.

C'est le 25 octobre 1836 qu'on a dressé l'obélisque sur son piédestal. A l'aide de trois gravures que nous donnons,

on comprendra facilement tout le mécanisme de l'opération, et il ne sera pas besoin de longues explications.

Le piédestal était adossé au centre de la place de la Con-

corde; une maçonnerie partant à fleur de terre, non loin du quai, et s'élevant graduellement jusqu'à la hauteur du piédestal, avait servi de chemin pour faire monter l'obélisque,



couché sur le train de bois ou *ber* que l'on aperçoit au-dessous de lui, et le placer ainsi qu'on le voit dans la figure 1 (page 5).

Dans la figure 2, on distingue : 1° les cordages qui ceignent comme d'une cravate le sommet de la pyramide, et qui s'élèvent jusqu'à la double traverse horizontale disposée

FIG. 1.

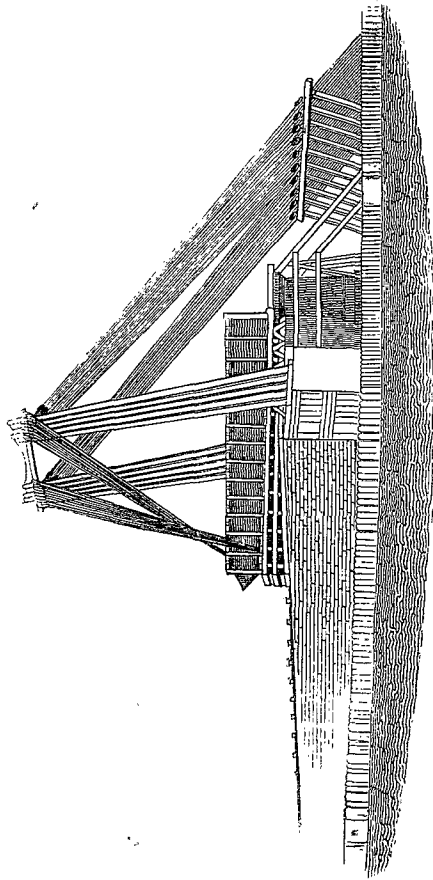
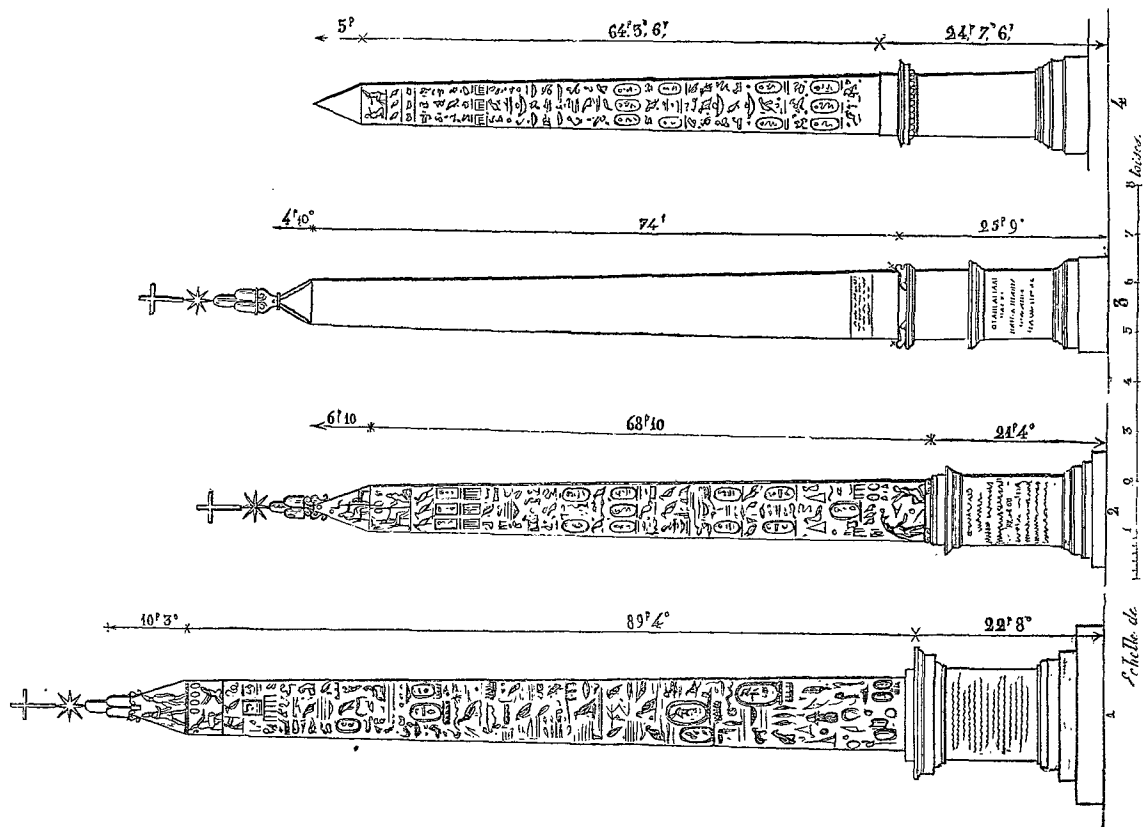
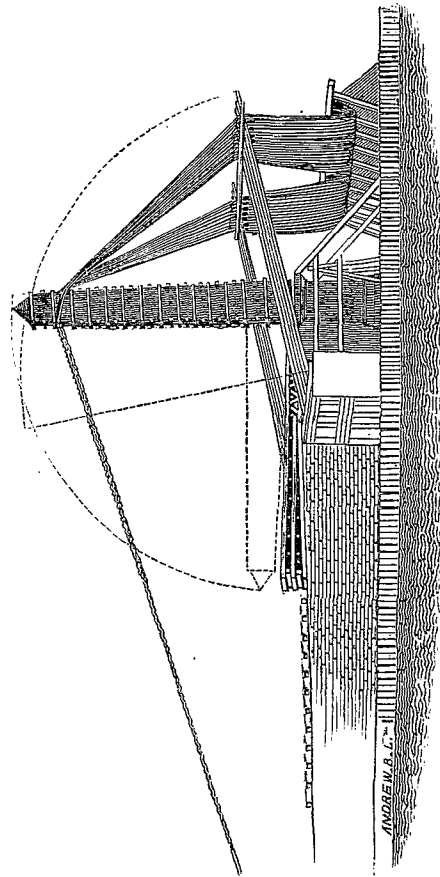


FIG. 2.



au haut de l'appareil où ils sont fixés; cette traverse réunit les têtes de dix gros mâts de sapin, ou *bigues*, longs de 65 pieds : cinq à droite et cinq à gauche de l'obélisque; les pieds de ces bigues sont assemblés dans une pièce de bois faisant fonction de charnière, et couchée horizontalement sur un mur perpendiculaire au plan incliné.

Ainsi, les dix bigues peuvent tourner autour de leurs pieds, et passer graduellement de la position presque verticale qu'elles ont dans la figure 1 à la position presque horizontale où on les voit dans la figure 2.

Le lecteur devine sans doute maintenant tout le mécanisme de l'appareil.

Du sommet des dix bigues partent à droite des câbles qui descendent sur la place de la Concorde, où ils sont enroulés autour des cabestans. En faisant tourner les cabestans, on obligea le chevalet formé par les dix bigues à tourner autour de la charnière, à se rabattre graduellement vers la droite, et à entraîner dans ce mouvement l'obélisque, auquel il était invariablement fixé par les cordages de gauche. Nous épargnerons au lecteur le détail des moulles, des poulies de renvoi, et autres machines, accessoires obligés de la manœuvre; les cabestans sont cachés derrière la barrière de planches qui règne tout autour du siège des opérations.

Ce que nous venons d'exposer montre bien la première phase de l'érection, celle où l'obélisque s'enlève en tournant autour d'une des arêtes de sa base, et atteint la position presque verticale de la figure 2; mais, arrivé là, on aurait vu l'obélisque se mettre tout seul d'aplomb sur sa base sans le secours des cabestans; malheureusement il se serait redressé trop vite, et, dépassant la position d'équilibre, il aurait abandonné son piédestal pour tomber à droite sur la place. C'est afin de parer à cet accident que l'on voit tendues (fig. 2) des chaînes de retenue en fer qui, fixées au sommet de l'obélisque, vont passer dans des poulies disposées au bas du plan incliné; au moment où l'obélisque a roidi les chaînes, il n'y a plus qu'à les filer peu à peu pour faire descendre graduellement le monument sur sa base.

Comme l'arête sur laquelle la pierre devait tourner se serait écrasée sous le poids, on avait, dès l'opération d'abatage en Égypte, pris la précaution de l'encastrier dans un énorme madrier arrondi à l'extérieur, qui se logeait et tournait dans une autre pièce creusée en gouttière. La même nécessité s'est fait sentir lors de l'érection; mais pour l'ajustement de l'obélisque sur le piédestal, on a dû subir l'inconvénient de pratiquer une brèche dans la partie supérieure du piédestal, afin d'y loger les madriers de rotation; on doit rapporter ensuite une pièce de granit semblable à la portion enlevée. Cette mutilation a dû paraître fâcheuse aux artistes, qui malheureusement n'ont pas proposé de remède conciliable avec la simplicité du système d'érection. Ce mécompte eût été plus grave si le piédestal se recommandait par le côté artistique, mais il nous semble mal approprié au monument qu'il porte; nous eussions préféré à un piédestal imité de l'Italie ou de la Grèce, un piédestal imité de l'Égypte, semblable à celui qui, à Luxor, soutenait l'obélisque.

La simplicité est le grand mérite de cette opération, comme la précision des manœuvres en fait la grande difficulté. C'est sous ces deux points de vue qu'il faut comparer la mécanique d'aujourd'hui à la mécanique des temps passés. Faire avec des machines et avec peu de monde ce qui ne s'exécutait que par des milliers de bras, tel est le problème à résoudre. Ajoutons que cette dernière condition était surtout importante en Égypte.

L'idée du mode d'abatage appartient à M. Mimerel, ingénieur de la marine, que des raisons d'avancement empêchèrent de partir avec l'expédition; M. Lebas, aussi ingénieur de la marine, a fort habilement modifié et mis à exé-

cution les plans de son prédécesseur, tant dans l'abatage en Égypte que dans l'érection à Paris.

LES TROIS PRINCIPAUX OBÉLISQUES DE ROME COMPARÉS À L'OBÉLISQUE DE LUXOR.

1. *Obélisque de la place Saint-Jean-de-Latran.* — Cet obélisque est le plus grand qui existe à Rome; ce fut Constantin le Grand qui, des ruines de Thèbes dans la Haute-Égypte, le fit transporter à Alexandrie. Constance, son fils, le fit conduire d'Alexandrie à Rome sur un vaisseau, et l'éleva au milieu du grand cirque. Après la ruine et la destruction de ce monument, cet obélisque resta enfoui à 16 pieds du sol. Sixte-Quint, l'ayant fait déterrer, le trouva cassé en trois morceaux; il les fit réunir, ordonna sa restauration, et chargea le chevalier Fontana de le dresser sur la place de Saint-Jean-de-Latran.

Cet obélisque est de granit rouge; les hiéroglyphes dont il est orné indiquent que ce monument avait été élevé par le roi Theutmosis en l'honneur du Soleil. Il est maintenant consacré à la Sainte-Croix, dont l'image décore son sommet comme ceux de presque tous les autres obélisques de Rome.

2. *Obélisque de la place du Peuple.* — C'est le premier monument qui frappe le voyageur en entrant dans la ville de Rome. Auguste, après la bataille d'Actium et la conquête de l'Égypte, le fit transporter et placer dans le grand cirque, et le dédia au Soleil. Il fit à cet effet placer un globe d'or à son sommet. Ce fut aussi Sixte-Quint qui, en 1589, le fit extraire des décombres du grand cirque où il restait enseveli et cassé en trois blocs, et qui chargea Fontana de l'élever sur la place où on le voit aujourd'hui. Il est, comme le premier, en granit rouge et orné d'hiéroglyphes.

3. *Obélisque de la place de Saint-Pierre.* — Cet obélisque n'est pas le plus grand de Rome et il n'a pas d'hiéroglyphes; mais il a le mérite, n'ayant pas été renversé, de s'être parfaitement conservé, et d'être, ainsi que le nôtre, d'un seul morceau. Ce fut Caligula qui le fit transporter à Rome sur un vaisseau qui fut ensuite coulé à fond pour la construction du port d'Ostie. Cet empereur le fit placer dans son cirque du Vatican, qui plus tard fut orné par Néron, dont il prit ensuite le nom. Malgré les dévastations dont ce cirque fut l'objet dans les siècles barbares, l'obélisque resta debout dans l'emplacement où il avait été primitivement élevé, et sur lequel se trouve aujourd'hui la sacristie de Saint-Pierre.

En 1586, Sixte-Quint, voyant qu'il était digne d'être placé en face de la basilique, le fit transporter sur cette place sous la direction de Fontana, qui réussit parfaitement dans cette importante opération. Le système qu'il adopta pour poser l'obélisque sur son piédestal consistait dans un vaste château de charpente, au sommet duquel l'obélisque fut suspendu, à l'aide de brides de fer passées sous sa base. Il eut recours, pour soulever cet énorme poids, à 50 cabestans, 140 chevaux et 900 hommes. La dépense peut être évaluée à 214 000 livres environ. Sur deux faces de l'obélisque on lit la dédicace qui en fut faite par Caligula à Auguste et à Tibère.

Le mode d'enlèvement employé par Fontana l'obligea de poser la base de cet obélisque sur quatre lions de bronze placés aux angles, et qui, laissant le dessous à jour, ont permis de retirer les embrasses de fer qui avaient servi de supports. Ce monolithe, ainsi posé sur quatre points d'appui d'un petit volume, et isolé dans le milieu de sa base, produit un très-bel effet.

Il existe à Rome huit autres obélisques moins importants que ceux que nous venons de décrire; ils ont tous été trouvés dans les ruines des anciens cirques, sur la *spina* desquels les Romains avaient l'usage de les placer; aujourd'hui ils décorent d'une manière très-monumentale et pittoresque les principales places de la ville.

4. *Obélisque de Luxor.* — L'obélisque de Luxor pèse 460 milliers.

Le piédestal, qui est composé de cinq blocs, pèse le même poids, 460 milliers. Le dé seul, qui a 5 mètres de haut sur 3 de large, pèse 200 milliers.

Les dépenses totales du transport et de l'érection du monument s'élèvent à 1 350 000 francs.

La couronne royale de Bohême. — La couronne dont on ceint le front des rois de Bohême a appartenu à Charles IV. Elle est entièrement d'or, et on y a enchassé 19 rubis, 29 rubis balais, 25 émeraudes, 21 saphirs et 20 perles : tous ces bijoux sont d'une grosseur remarquable. Une croix de saphir surmonte la couronne. Charles IV, empereur et roi de Bohême, a ordonné par des lettres patentes que tous ses successeurs seraient, lors de leur avènement au trône, couronnés à Prague ; qu'on y conserverait la couronne impériale ; qu'aussitôt après le couronnement, le roi remettrait lui-même la couronne à trois dignitaires de la cathédrale, qui sont le doyen, le conservateur et le sacristain ; que ceux-ci prêteraient un serment solennel de la conserver ; qu'il ne pourrait être nommé à aucune de ces trois places que des prêtres nés dans les États de Bohême. L'empereur actuel, Ferdinand, a été couronné le 9 septembre, jour anniversaire du couronnement de l'empereur Charles IV.

Serment de confédération des grands de Castille entre eux, pendant le moyen âge. — L'histoire de tous les pays, pendant le moyen âge, est celle des guerres de la noblesse, soit entre ses membres, soit contre ses souverains. Souvent des confédérations avaient lieu, et ceux qui entraient dans ces confédérations prêtaient un serment moitié militaire, moitié religieux, qui les engageait les uns envers les autres. A la violation de ce serment était attachée une note d'infamie, et de plus on croyait que Dieu vengeait souvent par des peines temporelles l'outrage fait à lui ou aux saints dont les confédérés avaient pris le nom et souvent les reliques pour garants de leur sincérité. Les usages variaient selon le pays ; pour en donner une idée à nos lecteurs, nous reproduisons le mode de confédération des grands de Castille.

A un jour convenu ils s'assemblaient, et on lisait publiquement les articles de la confédération. Alors l'un des seigneurs prononçait, au nom de tous, ce serment : « Je jure, par le Seigneur Dieu tout-puissant et par la très-sainte Vierge sa mère, que tous en général et chacun en particulier nous observerons ponctuellement et fidèlement tous les articles dont nous sommes convenus ensemble, tels qu'ils sont exprimés dans le mémoire dont on vient de faire publiquement la lecture ; que nous agirons tous en cela sincèrement et de très-bonne foi ; que nous ne nous séparerons jamais les uns des autres pour passer chez les ennemis, et que jamais en aucune manière nous ne contreviendrons à aucun des articles réglés. Le premier de nous qui osera violer avec connaissance de cause le moindre de ces articles, que le Seigneur tout-puissant lui ôte la vie, et qu'après sa mort, il lui fasse subir dans l'enfer les plus affreux supplices ; qu'à l'heure même les forces et la parole lui manquent ; qu'au jour d'une bataille les armes lui deviennent inutiles ; qu'il ne puisse se servir de ses éperons, que son cheval tombe mort ; que tous ses vassaux le trahissent ; que tout l'abandonne lorsqu'il aura le plus besoin de secours !... »

A ces affreuses malédictions tous les confédérés répondaient *Amen*, et quelquefois, pour rendre le serment encore plus redoutable, ils partageaient entre eux l'hostie, symbole du corps de la sublime victime qui mourut sur la croix

en pardonnant à ses bourreaux, et dont toute la doctrine enseigne l'amour des ennemis et l'oubli des injures.

Regarde bien au dedans de toi ; il y a une source qui jaillira toujours si tu creuses toujours. MARC-AURÈLE.

Le duc de la Vauguyon, gouverneur des quatre petits-fils de Louis XV, appelait ses élèves ses quatre F : le Fin (le duc de Bourgogne), le Faible (Louis XVI), le Faux (Louis XVIII), le Franc (Charles X).

LES ÉCOLES PRIMAIRES EN ÉGYPTE.

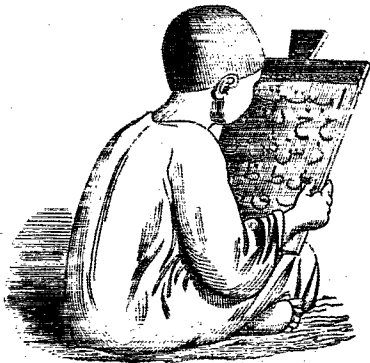
Les écoles primaires ne doivent, en Égypte, leur existence qu'à la charité ; ce sont des fondations que les riches entretiennent en leur affectant une partie de leur héritage. Quand un musulman pieux fait construire une mosquée, il a toujours soin d'établir à côté une école publique, où les enfants pauvres reçoivent gratuitement l'instruction ; il va quelquefois jusqu'à assurer aux plus indigents la nourriture et le vêtement. On rencontre au Caire plus de quatre cents écoles primaires : aussi les habitants savent-ils tous généralement lire. C'est dans les campagnes, où les travaux de l'agriculture réclament de bonne heure les enfants, qu'on trouve le plus d'ignorance.

Le nombre d'élèves réunis dans chaque école varie de trente à cinquante ; un maître, auquel on alloue une modique rétribution, est chargé de l'enseignement. On choisit ordinairement, pour ces fonctions, les cheiks malheureux attachés aux mosquées, et qui n'ont d'autre moyen d'existence que de copier des manuscrits, et d'aller, à l'époque des solennités religieuses, chanter le Coran chez les personnes riches. Quand ces cheiks deviennent aveugles, ce qui arrive très-fréquemment, on les emploie comme muezzins, et ils montent sur les minarets pour appeler les fidèles à la prière. Il faut qu'un muezzin soit aveugle, pour qu'il ne puisse pas voir ce qui se passe sur les terrasses des maisons, où les femmes se tiennent souvent sans voiles. Les cheiks aveugles apprennent aussi aux jeunes filles, dans le harem, à réciter le Coran. Il n'y a pas, à proprement parler, de corps enseignant en Égypte. C'est le clergé qui fournit les prêtres pour les mosquées, les jurisconsultes qui interprètent et appliquent les lois, et les instituteurs de la jeunesse.

« Fais jouer l'enfant pendant sept ans, dit le Coran, instruis-le et corrige-le les sept années suivantes ; conduis-le sept autres années dans le monde pour qu'il en adopte les usages : il est alors homme parfait. » D'après ce précepte, les parents envoient leurs enfants dans les écoles à l'âge de sept ans. On leur apprend alors à lire et à écrire en même temps. Chaque écolier apporte une petite planche enduite d'un vernis blanc, ou bien une feuille de fer-blanc sur laquelle le maître trace les lettres de l'alphabet ; à mesure que l'enfant sait sa leçon, le maître l'efface avec un linge mouillé, et lui en écrit une nouvelle. On sait qu'en Orient on se sert, pour écrire, de plumes de roseau, et d'une encre épaisse et très-noire qu'il est facile de décomposer avec de l'eau. L'enseignement n'est jamais collectif ; le maître appelle successivement auprès de lui chaque écolier et lui montre sa leçon ; il le renvoie ensuite à sa place pour qu'il étudie.

Rien de plus bruyant qu'une école publique, où les enfants apprennent à écrire les caractères de l'alphabet, les syllabes et les mots, en même temps qu'ils s'exercent à les prononcer. Tous les écoliers, réunis dans la même salle, et assis pêle-mêle sur une natte, récitent et étudient à haute

voix les leçons qui leur ont été données. Les enfants, outre l'usage, qui leur est commun dans tous les pays, de chanter en lisant, ont encore en Égypte l'habitude de balancer continuellement la tête et la partie supérieure du corps. Ce mouvement perpétuel, joint aux sons discordants de toutes les voix, fait des écoles arabes un spectacle assez curieux, mais bientôt étourdissant, pour les étrangers. C'est au milieu de ce tumulte que le maître donne ses leçons. Il semble que le bruit et le mouvement soient nécessaires aux enfants égyptiens pour apprendre; car dans toutes les écoles organisées par des Européens, où les écoliers sont assis sur des bancs et devant des tables, et où ils sont obligés d'écouter en silence l'enseignement que le professeur fait pour tous, la moitié des élèves s'endort, et l'autre moitié, croisant ses jambes sur le banc, s'ennuie, rit et cause.



Un Écolier égyptien.

Les professeurs de grammaire, de même que les instituteurs primaires, n'ont aucune méthode régulière pour enseigner. On met un livre entre les mains de l'élève, il l'apprend par cœur; et quand il le sait, on lui donne à apprendre un autre livre qui contient l'explication détaillée du premier, puis un troisième qui est le commentaire du second; celui qui a lu le plus de livres est le plus savant. Avec ce mode d'études, il est très-rare de trouver un homme qui connaisse parfaitement sa langue; une vaste et facile mémoire peut seule aider à retenir ces innombrables commentaires de la grammaire, qu'on n'a pas songé encore à classer en syntaxe régulière. Les Arabes sont aussi tout étonnés de voir des étrangers qui ne sont jamais venus au milieu d'eux, et qui cependant, comme M. Sylvestre de Sacy, par exemple, savent mieux qu'aucun de leurs savants la grammaire arabe; mais il leur est impossible d'apprécier la valeur d'une méthode dans les études.

Il arrive souvent que les personnes riches envoient leurs enfants dans les écoles publiques; on leur apporte ordinairement leur repas, et ils le partagent avec leurs camarades indigents. C'est ainsi que de bonne heure on leur apprend la bienfaisance envers leurs semblables, ce qui est une des vertus les plus en honneur chez les musulmans. On corrige les écoliers turbulents avec un bâton de dattier, appelé dans le pays *djérid*. On les frappe sur la plante des pieds; mais comme la plupart d'entre eux marchent pieds nus, cette punition est loin de leur être aussi sensible que la férule de nos écoles, surtout quand celle-ci est appliquée sur le bout des doigts.

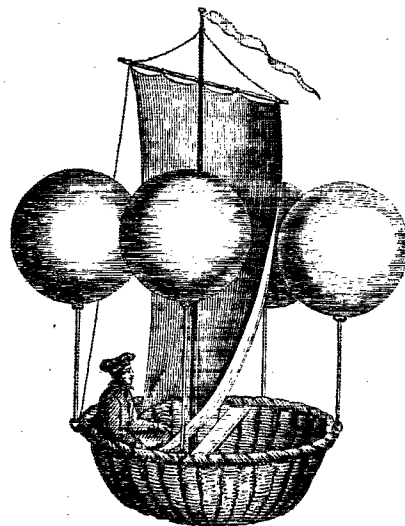
Comme on le voit par notre gravure, le vêtement des enfants pauvres est très-simple; il ne se compose que d'une chemise longue qui descend jusque sur les talons. Cette espèce de robe est de coton et teinte en bleu; leur petit bonnet est en laine rouge et se nomme *tarbouch*. L'enfant que nous avons sous les yeux est bien assis: ses coudes appuyés sur ses jambes doivent faciliter son balancement; bientôt peut-être, quand il saura sa leçon, il l'appellera avec

son doigt et en criant de toute sa force pour se faire remarquer. Il est probable que sa planche appartient à l'école; elle serait plus petite si elle était à lui, et il la pendrait à son cou par une ficelle à la fin de la classe pour l'emporter chez lui.

Les enfants arabes sont loin d'avoir la turbulence de nos écoliers; ils deviennent de bonne heure graves et peu joueurs. Quand ils sortent de l'école, ils se réunissent plusieurs, et, entrelaçant leurs bras, ils se rendent tranquillement chez leurs parents. Ce n'est pas, comme chez nous, une irruption tumultueuse qui crie, court et fait mille espiègleries. Cette gravité précoce justifie le précepte du Coran, et il est rare de trouver un jeune homme de vingt et un ans qui ne soit déjà établi, et dont la vie ne soit faite.

LE BALLON DE LANA.

L'espoir d'inventer une machine pour s'élever et naviguer dans les airs paraît presque aussi ancien que le monde civilisé. Nous avons déjà rappelé un passage de Bergerac qui montre que les esprits de son temps étaient occupés de la recherche des aérostats (*Histoire comique des États et Empire de la Lune*, t. II, 1834, p. 238). En 1670, plus d'un siècle avant l'admirable découverte des frères Montgolfier, François Lana, jésuite très-savant, construisit l'appareil que notre gravure représente. La légèreté spécifique de l'air échauffé et du gaz hydrogène n'étant pas encore découverte, il n'eut d'autre idée pour faire élever ses ballons que de les vider complètement d'air. Mais en supposant même que ces quatre ballons qui surmontent sa nacelle eussent été assez légers pour l'enlever, il est de toute évidence que la pression atmosphérique extérieure eût suffi pour les détruire. (*Voy. Aérostation*, t. I^{er}, 1833, p. 163.)

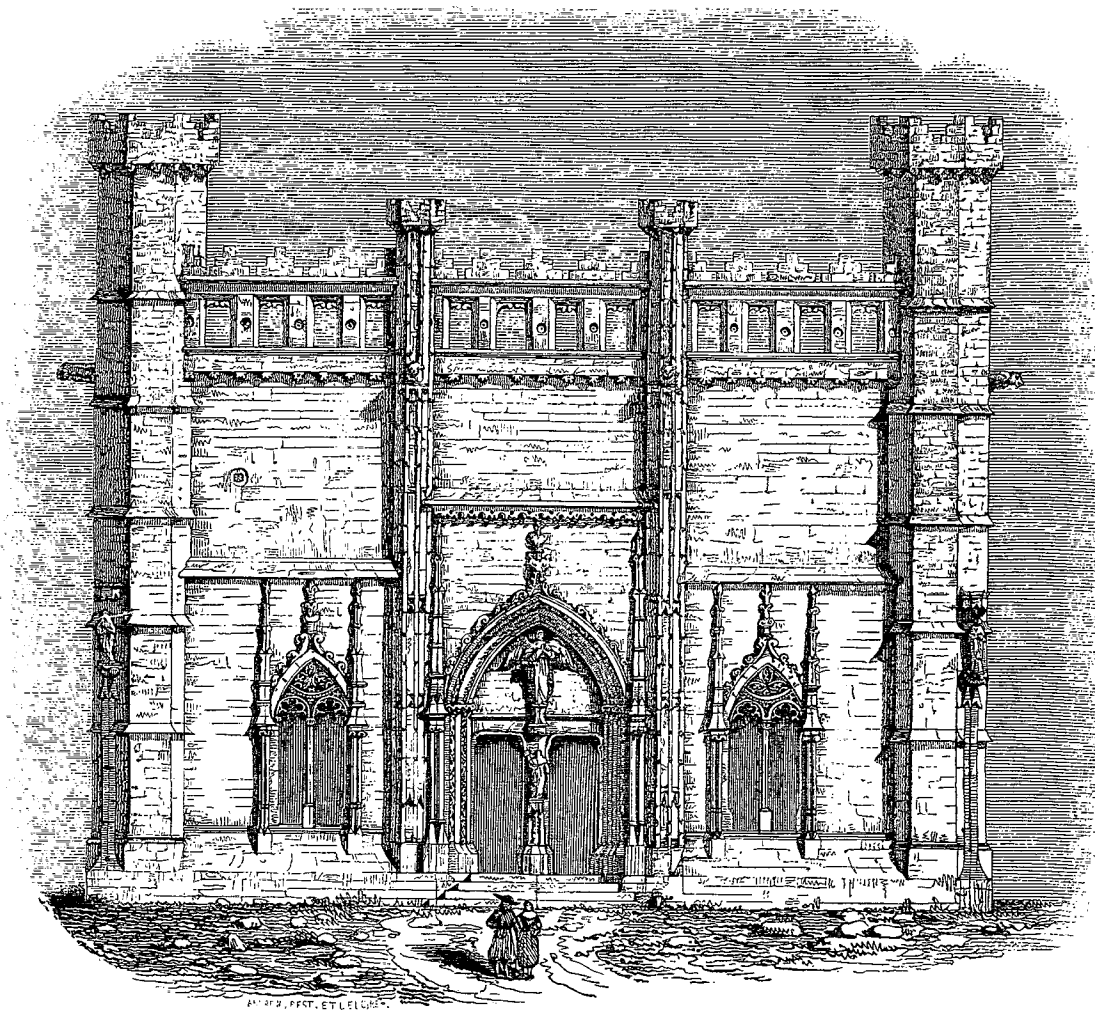


Aérostat de 1670.

Quant à l'idée de se servir d'une voile pour diriger le ballon comme on dirige un navire, c'était aussi une illusion; car la nacelle aérostatique et les quatre globes de la voile, étant tous plongés entièrement dans l'air, auraient toujours dû suivre la direction du courant atmosphérique quel qu'il fût. Lorsqu'un navire est plongé dans la mer et que ses voiles reçoivent l'impulsion du vent, il faut considérer qu'il y a réellement deux forces: la force active du vent et la force passive de la résistance de l'eau; en corrigeant ces deux forces l'une par l'autre, on peut être jusqu'à un certain point maître de suivre la direction qu'on veut; on finit même, en louvoyant, par remonter dans le lit du vent; mais lorsqu'on n'est soumis qu'à une seule force, il faut lui obéir entièrement.

LA BOURSE DE PALMA

(ILE DE MAYORQUE).



La Lonja, ou Bourse de Palma, dans l'île de Majorque.

Le monument dont nous offrons ici le dessin peut donner à nos lecteurs une idée de l'importance de Palma, qui sera l'objet d'une notice plus étendue dans une prochaine livraison. Palma est la capitale de l'île de Majorque, la plus grande des Baléares. Ses maisons sont, pour la plupart, ornées, dans leurs cours intérieures, de colonnes de marbre, et portent généralement le cachet de l'élégance moresque. Ses églises, dont plusieurs appartiennent à ces treizième et quatorzième siècles, si féconds en chefs-d'œuvre de l'art chrétien, laissent percer quelquefois, dans l'épanouissement profane de leurs ogives, dans la coupe des trèfles de leurs galeries intérieures, l'influence de l'Orient; mais elles gagnent en élégance ce qu'elles perdent en pureté. L'hôtel de ville, le palais royal, la salle de spectacle, les hôpitaux, sont aussi des édifices remarquables, et, ce qui est rare en Europe, l'art moderne, à Palma, ne dépare pas trop l'art ancien. Parmi tous ces monuments publics, un de ceux qui attirent le plus l'attention des rares voyageurs que le commerce n'attire pas seul à Palma, c'est *la Lonja*, ou la Bourse, dont la façade est représentée en tête de cet article. Ce monument, dont la construction remonte au quatorzième siècle, époque où l'île de Majorque était déjà rentrée, depuis cent ans au moins, sous la domination chrétienne, n'offre que peu de réminiscences de l'art moresque, et, à part ses crénæaux qui sont arabes, il offre un des modèles les plus purs du style appelé gothique appliqué à l'architecture civile. Sa disposition intérieure est remarquable par un de ces tours de force qui sont une des prédilections de

l'art au moyen âge; elle consiste en une salle unique d'une grande étendue, dont la voûte surbaissée est supportée par six colonnes seulement. Là se rassemblaient autrefois les marchands et surtout les juifs, à qui l'aménité des mœurs des Majorcains rend supportable le préjugé qui pèse encore sur eux dans toute l'Espagne. Maintenant on y donne les fêtes publiques et les bals masqués, dont les habitants de l'île préfèrent le divertissement à tout autre.

La Lonja est réellement, avec la cathédrale, le monument le plus intéressant de Palma: aussi est-elle indiquée aux voyageurs, par les indigènes, comme la gloire de la ville. Cependant l'administration actuelle l'a laissée déchoir quelque peu de son ancienne splendeur. Le jardin botanique, qui faisait partie de ses dépendances, est aujourd'hui en friche; quelques statues qui le décoraient ont disparu ou étalent des membres mutilés, comme les nombreux mendiants de toute ville espagnole, et la fontaine jaillissante qu'on admirait dans une cour intérieure verse goutte à goutte, dans son bassin fêlé, juste autant d'eau qu'il en faut à la femme du concierge pour un savonnage hebdomadaire.

DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.

La nationalité française est la plus belle nationalité du continent. Elle est ferme, vigoureuse, parfaitement définie, et présente toutes les conditions désirables de grandeur et de durée. La configuration géographique, la fraternité politique, l'unité de mœurs et de langage, qui sont les trois

principes fondamentaux de la nationalité, se trouvent ici tous trois admirablement réunis.

Qu'est-ce que l'Allemagne? Jusqu'où va-t-elle vers le nord, vers l'est, vers le midi? Qu'est-ce que la Russie? Où commence-t-elle, où se termine-t-elle? Qu'est-ce que la Prusse, l'Autriche, la Hollande? La plupart des puissances établies comme nous sur le sol de l'Europe auraient besoin de s'entourer de murailles, comme la Chine, pour dessiner clairement leurs frontières : la nature ne leur en a pas donné. La France est, au contraire, parfaitement marquée sur le globe; une île n'est pas plus nette dans sa forme. Son territoire est un grand pentagone : trois côtés sont bordés par la mer; un autre, par les Pyrénées, droite muraille de montagnes à peine percée de quelques étroites ouvertures; le cinquième, par les Alpes et le Jura, puis par un large et puissant fleuve qui le côtoie jusqu'à la mer et termine l'enceinte. A un point de vue purement militaire, on pourrait dire que la France est une forteresse naturelle : le local qu'elle occupe est aussi bien tranché et aussi bien défendu qu'une forte citadelle. Quelques révolutions politiques, quelques conquêtes, quelques invasions ou divisions que l'on veuille imaginer, il n'y a donc pas de danger que la France s'efface. Il faudrait pour cela que la nature elle-même s'ébranlât, que la mer perdît son équilibre, les fleuves leurs eaux, les montagnes la sublimité de leurs sommets; autrement, la fumée des combats dissipée, la paix revenue, l'ordre intérieur rétabli, la France se retrouve ce qu'elle était, et le soleil, en se levant sur le monde, la reconnaît et nous la montre.

Où y a-t-il des citoyens plus habitués à vivre ensemble que les Français? Quel peuple se fait, et avec autant de droit, un pareil honneur de son nom? Quel drapeau est plus universellement et plus pieusement salué d'un bout du territoire à l'autre? Quelle nation des temps modernes a fait de plus grandes choses en commun, soit en guerre, soit en science et en beaux-arts, soit en constructions monumentales? La révolution de 1789 a mis le dernier sceau à l'unité politique de cet illustre peuple. Malheur à ceux qui osent encore se révolter contre la volonté de tous, et rappeler, par leurs téméraires tentatives, un ordre condamné et laissé en arrière! Sauf des nuances, nous sommes tous d'accord et tous frères! La France n'est désormais qu'un seul corps de nation compacte, unitaire, régulièrement rangé autour de sa capitale comme autour d'une tête. Et quel pays d'Europe voudrait-on comparer à la France sous ce rapport? Est-ce l'Espagne, dont les provinces, posées l'une à côté de l'autre comme des compartiments sans liaison, gardent encore, pour ainsi dire, leur individualité de royaumes, privées jusqu'ici du Portugal, leur dépendance naturelle isolée sous une couronne étrangère? Est-ce l'Autriche, partagée en tant de races différentes et qui ne sait comment se tenir à l'égard de la Bohême, de la Hongrie, de ses possessions d'Italie? La Prusse, composée de pièces mal soudées, sans unité nationale, sinon dans un duché, et qui n'existe que par ses armes et par la sagesse de son administration intérieure? L'Italie, déchirée dans toute son étendue par des jalousies malheureuses, et pareille à un faisceau délié? Serait-ce même la Grande-Bretagne avec toute la force de son orgueil insulaire? La Grande-Bretagne avec ses privilèges héréditaires et ses pauvres taxés? la Grande-Bretagne qui opprime l'Irlande et que l'Irlande menace d'embraser? Serait-ce la Russie, qu'on ose à peine nommer là où l'on cherche des nationalités, et dont les diverses parties ne font corps que par l'étreinte et la communauté de la barbarie? Non, nul pays au monde n'offre une union plus solide et plus belle que le peuple français.

Je viens à la langue, qui est chose capitale, et je constate l'excellence de la nôtre, en ce que toutes les nations s'accordent à reconnaître sa souveraineté. Ses origines sont si

nombreuses, les sources dont elle dérive sont si variées, que chacun, en Europe, peut pour ainsi dire s'y rattacher par droit de parenté. Primitivement celtique, puis mariée au latin issu lui-même du celtique et du pélasge, elle a été plus tard enrichie de nouveau par le mélange des langues germaniques. Les Visigoths prennent pied dans le midi, les Bourguignons dans l'est, les Francs dans le centre, les Scandinaves dans le nord. De tous ces dialectes unis, combinés, harmonisés en un seul, sort notre langue, reine actuelle du monde civilisé. Il existe encore, à la vérité, quelques patois : mais, proscrits de l'intérieur des villes, refoulés dans les campagnes les plus arriérées, ils disparaissent chaque jour. La langue dans sa pureté règne depuis l'Espagne jusqu'à la mer du Nord, même dans ces Pays-Bas que la politique nous refuse, mais que la langue, aussi bien que le droit de géographie, nous assure en nous les attachant par la plus indestructible communauté. Deux grands avantages distinguent la langue française de toutes les autres langues de l'Europe, et lui confèrent cette supériorité qui l'a fait adopter presque partout : ces avantages sont sa régularité et sa clarté.

— « La marche simple, naturelle et régulière de sa construction, dit un savant historien, est tellement conforme aux principes de la logique qu'elle n'admet le plus souvent qu'une seule manière d'exprimer une idée, et que quelquefois il suffit de traduire en français une proposition qui paraissait exacte en telle autre langue pour en sentir sur-le-champ la fausseté. Cette marche uniforme lui donne une grande clarté; et si les langues ne sont autre chose que des instruments inventés pour nous servir à exprimer nos idées, sans doute le plus parfait est celui à l'aide duquel les idées sont présentées de la manière la plus lumineuse. La langue française est la seule de toutes les langues vivantes qui soit fixée; seconde propriété qui la distingue. Elle doit cet avantage, que les étrangers essayeront vainement de nous faire regarder comme un inconvénient, à deux circonstances : d'abord à l'établissement de l'Académie française, qui, dès sa fondation, s'est arrogé une espèce de législation sur la langue, empire bien légitime, puisque la nation s'y est réunie si spontanément; ensuite au hasard heureux qui a fait naître, presque à la même époque, les plus beaux génies dont les productions ont illustré cette langue. Indépendantes de toute autorité, la plupart des autres langues varient continuellement au gré des écrivains, tandis que des règles sûres et invariables ont prescrit des bornes insurmontables à l'audace de ceux qui ont essayé de changer la langue française. Elle paraît avoir atteint sa perfection, et toutes les tentatives que l'on a faites pour la porter à un plus haut degré ont été infructueuses. »

Perfectionnée à la cour de Louis XIV et dans les salons les plus brillants qu'il y ait jamais eu, elle est demeurée la plus propre à la conversation familière; aucune autre langue n'approche d'elle pour ce genre de discours, aucune ne lui donne plus de souplesse, de grâce, de légèreté : aussi le peuple français est-il le peuple conversant par excellence. Rien n'égale non plus le charme de la langue française dans les correspondances; elle semble, par sa vivacité, remplacer la parole et tenir compte de toutes ces inflexions riches et variées qu'on croirait la plume incapable d'atteindre. Enfin sa clarté est si grande, que les idées exprimées avec soin dans cet idiome ne sauraient se prêter à aucun autre sens que celui qui leur appartient réellement, et ne peuvent par conséquent, en aucun cas, devenir la source des malentendus. Cette propriété est d'une haute importance, et c'est elle qui est cause que la langue française a été universellement adoptée pour les transactions diplomatiques. La loyauté du caractère français s'est empreinte sur la langue, et il n'y a plus de chicane possible quand on s'est une fois entendu en français. Combien de

traités de paix pourraient, s'ils étaient écrits en russe ou en allemand, fournir des motifs de contestation, exciter les querelles et allumer la guerre, qui, écrits en français, demeurent fixes et ne tolèrent nulle contradiction !

Si nous avons loué notre pays, ce n'est pas pour une folle satisfaction de vanité, mais afin qu'il en résultât le sentiment de ce que nous devons faire pour être dignes de lui, et de la noble et courageuse loyauté avec laquelle nous devons constamment nous efforcer d'agir pour maintenir en Europe la nationalité française au point où elle a le droit de se placer. Avec un moindre empire que les Romains, nous pouvons, par la seule force de la considération que nous inspirons, prétendre à la même puissance. Appliquons-nous au perfectionnement de notre territoire, à l'agriculture, à l'industrie, à l'établissement des voies de communication de toute espèce, au progrès des sciences, à l'amélioration de nos institutions et de nos lois, à la propagation de l'instruction dans tous les rangs, au perfectionnement de notre littérature et de notre langue : c'est ainsi, mieux que par les armes, que nous ferons grandir notre nationalité, et que nous acquitterons notre part de responsabilité dans les affaires du monde.

MÉTOPES DE SÉLINONTE.

Sélinonte, ville de l'ancienne Sicile, était située au midi de la Sicile, sur le territoire nommé aujourd'hui *Terra degli Pulci*, près de l'embouchure du fleuve de *Sélinos* ; il n'en reste aujourd'hui que des ruines. Des Mégariens, selon Thucydide, cent ans après la fondation de leur ville natale, abordèrent en Sicile et fondèrent cette autre ville, qu'ils appelèrent *Selinontinôn* (ville des Sélinontins), nom qu'ils empruntèrent à l'ache (*Selînon*), dont la feuille leur servit de symbole, et, pour ainsi dire, d'armes parlantes ; car ils la placèrent souvent sur leurs monnaies sans y mettre aucune légende. Cette herbe était un symbole d'honneur ; c'est elle que Pindare surnomma herbe du lion : on en formait les couronnes des vainqueurs des jeux Néméens.

Le voisinage de Carthage avait fait de Sélinonte une des plus commerçantes villes du monde : aussi, peu après sa fondation, prit-elle rang parmi les premières cités de la Sicile. Mais elle n'était pas destinée à une longue existence ; sa situation près des marais, dont les vapeurs méphitiques décimaient la population, était une cause de destruction inévitable, et la guerre, plus funeste encore, hâta la ruine de cette florissante cité. Annibal, oubliant l'hospitalité que son père y avait reçue, en abandonna les maisons au pillage, en fit raser les murailles et réduisit les habitants à la servitude ; il n'échappa à ce sort cruel que deux mille hommes, qui se réfugièrent à Agrigente. Hermocrate, banni de Syracuse, essaya de relever cette malheureuse ville, mais ce fut en vain ; Sélinonte ne devait plus vivre que dans les écrits des poètes et des historiens, et sur les cartes de géographie.

Sélinonte s'élevait sur les bords de la Méditerranée ; ses vestiges occupent, à l'ouest, le sommet d'une colline peu élevée, et à l'est, une partie d'une grande plaine située un peu au-dessous du niveau de la mer. Entre ces groupes de ruines, se trouve une vallée profonde dans laquelle séjourneraient les eaux pluviales. À l'ouest de la ville, on voit serpenter le fleuve *Madiuni*, que les anciens appelaient le *Sélinos*. La partie de Sélinonte habitée primitivement était la colline qui regarde la mer ; les restes de construction qui couvrent cette colline, ou *Acropole* (ville haute), sont ceux de trois grands temples, d'un temple de moindre importance, d'une citerne circulaire, d'une maison située hors des murs, et enfin ceux d'un vaste édifice placé au nord-est de la ville, et qui en était distant de 40 palmes. Dans la plaine, on voit les ruines de trois temples et quelques

vestiges de fabriques ; on les désigne généralement sous le nom de ruines en dehors de l'Acropole.

La métope dont nous donnons la gravure (on appelle métope l'intervalle carré entre les triglyphes ou ornements d'une frise d'ordre dorique) faisait partie du plus grand des temples de l'Acropole. Ce temple est soutenu, dans sa longueur, par dix-sept colonnes, disposition dont on n'a pas d'autre exemple ; du reste, il est du genre d'édifices que les anciens appelaient périptères et hexastiles. La hauteur des colonnes, y compris le chapiteau, est d'un peu plus de 5 mètres. La longueur du temple est de 246 palmes siciliennes ; le diamètre des colonnes de 7 palmes, 2, et la largeur de chacune des métopes de 4 palmes, 2.

La longueur de ce temple, qui dépasse les proportions classiques de l'architecture grecque, la différence qui existe entre les diamètres des colonnes de la façade et de celles des ailes, et surtout les sculptures des métopes, dont le travail est évidemment d'une époque très-reculée, font regarder ce temple comme le plus ancien de ceux de Sélinonte, et même comme un des plus anciens temples connus. On ne sait pas à quel dieu il a été consacré ; quelques auteurs ont supposé qu'il avait été dédié à Jupiter Agorien ; mais ils ne se fondent que sur l'autorité d'Hérodote, et ils n'ont pas remarqué qu'il a parlé non pas d'un temple, mais seulement d'un autel.

Le sujet de la métope est la fable de Persée et Méduse, fable antérieure à Homère, suivant Pausanias, qui, dans sa *Péripèse*, dit avoir vu à Argos une tête de Méduse sculptée dans la pierre, et que les anciens disaient être l'ouvrage des Cyclopes. Les murs de Tyrinthe à Argos et ceux de Mycènes, au sommet desquels on remarque encore deux lions sculptés, sont, en effet, de ceux que les auteurs attribuaient aux Cyclopes, c'est-à-dire qu'ils sont le produit des arts des temps les plus reculés de la Grèce, des temps héroïques, et, en un mot, qu'ils sont du style qu'on appelle *style archaïque*. Homère, lorsque dans l'*Iliade* il parle de Persée, ne dit pas un mot de son combat avec Méduse ; mais il compare le regard d'Hector poursuivant les Grecs à celui de cette Gorgone. Hésiode est le premier poète qui se soit étendu sur l'entreprise de Persée contre Méduse. Depuis, les poètes qui l'ont racontée ont ajouté que Minerve posa sur son égide la tête de Méduse, que Persée lui avait remise.

Ce groupe est traité dans le style le plus ancien ; l'incorrection de la composition est telle que les figures des trois personnages, Minerve, Persée et Méduse, en dépit des exigences de l'action, sont toutes trois de face ; leurs pieds sont de profil, parce que l'artiste n'aurait pas su se tirer du raccourci. On ne peut pourtant refuser à l'auteur de ces anciens bas-reliefs le mouvement et l'énergie. Il a choisi la moment où Persée, encouragé par la présence de Minerve, sa protectrice, plonge dans le cou de Méduse l'épée que lui avait donnée Mercure, tandis que de la main gauche il saisit la tête de la Gorgone. Il est à remarquer qu'ici, contrairement aux récits des poètes, Persée n'est pas protégé, contre la propriété funeste du regard de Méduse, par l'égide de Minerve ; seulement il détourne la tête, pour éviter d'être changé en pierre. Du sang qui s'échappe de la bouche de Méduse se forme instantanément le cheval ailé Pégase, que la malheureuse Gorgone, dans un transport d'amour maternel, semble vouloir presser contre son sein.

Persée est représenté nu, sauf un voile léger lié par une ceinture autour de ses flancs. Il a les cheveux courts et frisés, et porte un casque dont la forme se rapproche beaucoup de celle d'un bassin renversé ou de celle du pétase de Mercure. C'est le même que l'on voit ordinairement couvrir la tête de Pluton. Ouvrage des Cyclopes, ce casque, disait-on, avait été fabriqué pendant la guerre qu'ils eurent contre les Titans. Ils l'avaient donné à Pluton, et c'était un don précieux ; il avait la propriété de rendre invisible celui

qui le portait. Il serait trop long de suivre la trace des différents possesseurs de ce pétase ; il nous suffira de rappeler que, lorsque Persée entreprit de combattre Méduse, il lui fut donné par les Nymphes. La propriété magique de ce casque fut très-utile à son nouveau maître, car lorsqu'il eut tué Méduse, il ne réussit à se soustraire à la vengeance des deux Gorgones sœurs de Méduse, Stenyo et Euryale, qu'en se rendant invisible à leurs yeux. Ses pieds sont chaussés de *talonnières ailées*, autre don que les Nymphes avaient obtenu pour lui de Mercure. Ces souliers sont liés par des courroies qui font plusieurs tours sur ses jambes.

A droite du héros, on voit une figure debout qui ne peut être que Minerve, quoiqu'elle soit représentée sans aucun des attributs qui la caractérisent.

La déesse est vêtue de la tunique dorienne, qui descend

un cercle placé sur la tête de Persée, qui doit être le bouclier de fer poli que, suivant Apollodore, Minerve prêta au guerrier pour qu'il pût y voir reflétée la tête de la Gorgone qu'il devait immoler sans être exposé au danger d'être changé en pierre. Ce fait a été l'occasion de deux fables différentes. Quelques poètes ont dit que dès le moment où l'image de la Gorgone se refléta dans le bouclier de Minerve, il acquit le même pouvoir que cette tête elle-même ; d'autres ont prétendu qu'après la mort de la Gorgone, Persée offrit sa tête à Minerve, en reconnaissance de sa céleste protection : cette déesse la plaça sur son égide, et alors seulement elle acquit ce redoutable don. Sur cette métope, qui a été peinte entièrement et qui a gardé jusqu'à nos jours quelques traces de coloris, Méduse, comme sur tous les monuments de style archaïque pur, est représentée sous

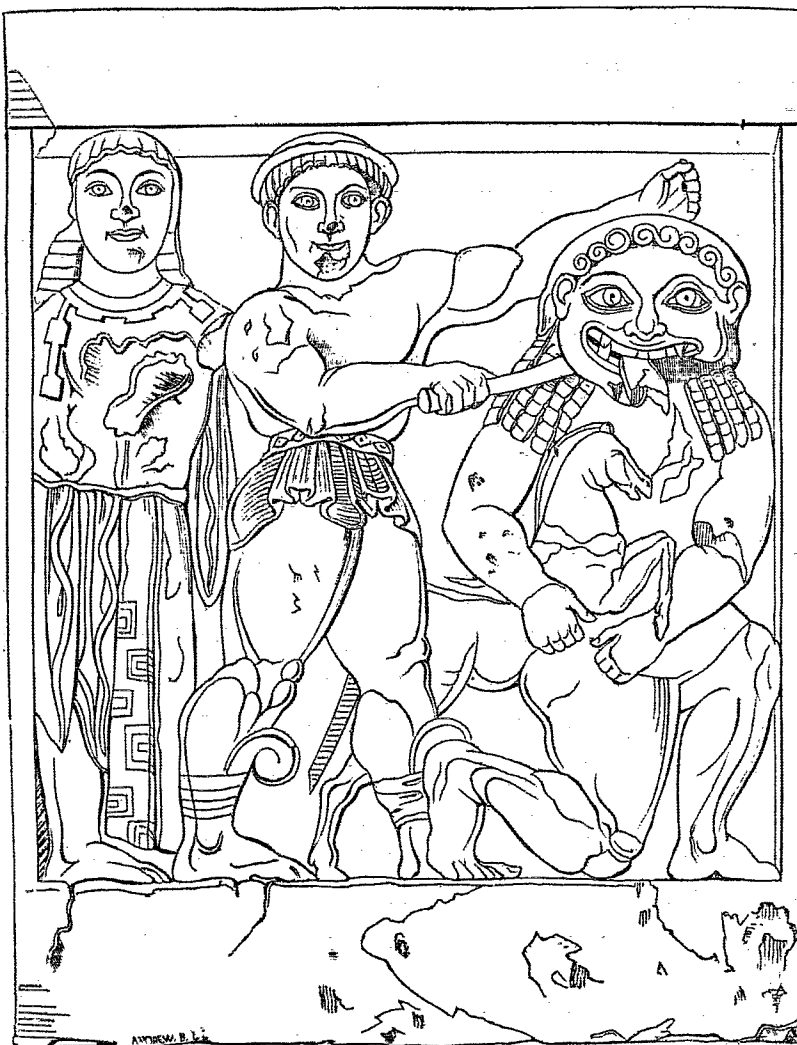
une forme monstrueuse et avec des proportions gigantesques. Sa tête ronde et écrasée s'élève au-dessus des épaules, sans en être séparée par un cou ; ses traits sont hideux et difformes. Les yeux, peints en rouge, sortent des orbites et s'étendent jusqu'aux oreilles ; la bouche, qui se prolonge dans toute la largeur de la figure, est armée de deux rangées de dents d'une longueur démesurée, du milieu desquelles sort la langue. La chevelure tombe sur son front et sur ses épaules en boucles épaisses et pressées. Les formes de Pégase naissant sont élégantes et sveltes ; une de ses ailes, sur lesquelles on voit encore des traces de coloris, se déploie sous le bras de la Gorgone sa mère.

Jusqu'à l'époque d'Eschyle et de Pindare, on représenta la tête de Méduse sans serpents mêlés aux cheveux. On n'était pas d'accord sur son pouvoir : les uns lui attribuaient celui de donner la mort, d'autres celui de changer en pierre ceux qui la fixaient. Hésiode, qui le premier parla de ses amours avec Neptune, a sans doute causé le changement survenu dans le type consacré de la tête de Méduse, qu'on représenta depuis avec de beaux traits ; toutefois ce passage ne fut pas subit : on commença par la rendre seulement moins hideuse, et ce n'est qu'après un assez long intervalle qu'on arriva à la retracer avec l'*os pulcherrimum* (le beau visage) que lui donne Ovide. Ce poète est le premier

qui ait dit que ce fut par vengeance que Minerve changea en serpents les beaux cheveux de la Gorgone. Cicéron dit que la tête de Méduse qu'on voyait de son temps au-dessus du temple de Minerve, à Syracuse, était de la plus parfaite beauté.

PÈLERINAGE DE MARIAZELL.

La Styrie est l'une des contrées les plus pittoresques et les moins connues de l'Allemagne. D'un côté, de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neige, la traversent ; de l'autre, on aperçoit, le long du fleuve qui les sillonne, de vastes prairies, des champs de blé et des coteaux de



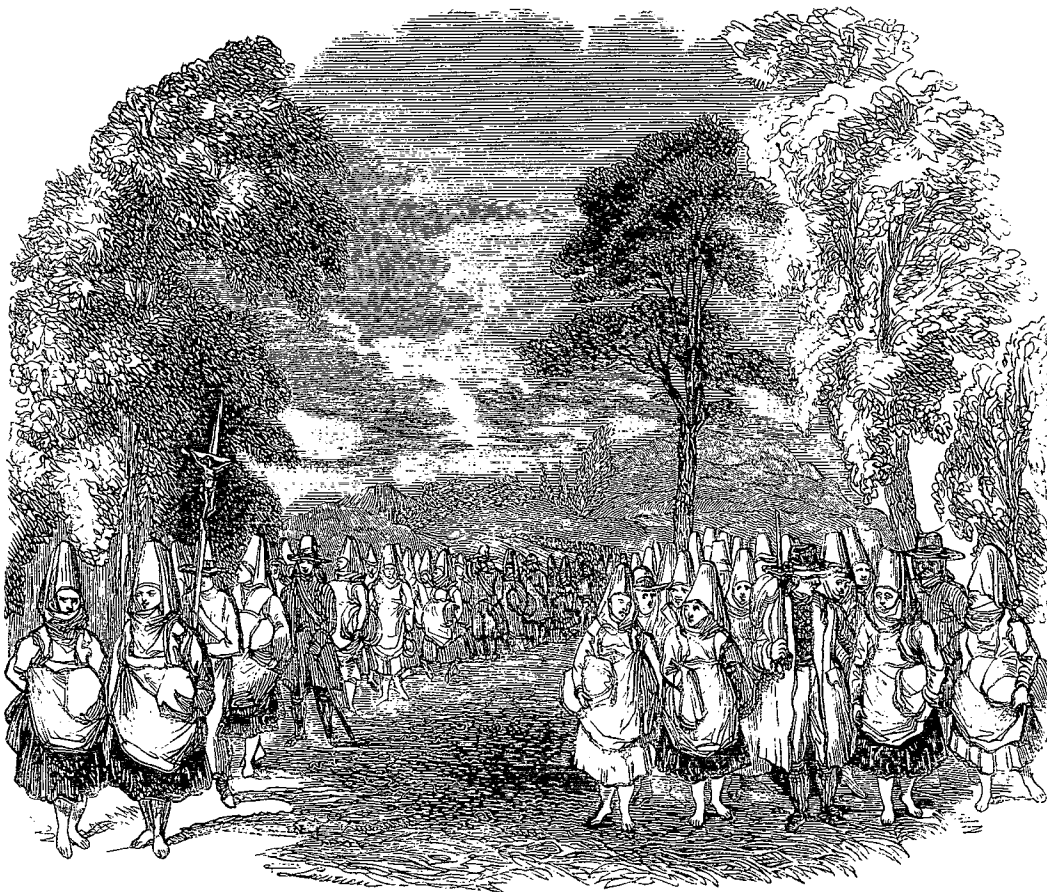
Art archaïque ; Métope de Sélinonte. — Persée égorgeant Méduse ; Naissance de Pégase.

jusqu'aux pieds en formant de longs plis verticaux ; sur cette tunique pendent, des deux côtés, les bordures du *peplum*, qui sont ornées d'un *méandre* peint en rouge (bordure connue sous le nom de *grecque*). Sur le méandre on voit une espèce de collier dentelé, aussi peint en rouge, et dont les extrémités flottent sur l'avant-bras. Sa tête est couverte de cheveux qui descendent sur les épaules, en formant de larges anneaux horizontaux qui rappellent les grandes perruques à marteaux. Minerve ne porte pas de casque ; peut-être l'espace a-t-il forcé l'artiste à le supprimer. Ses yeux et ses sourcils sont peints en noir ; les vêtements conservent quelques traces de couleur, surtout dans la partie inférieure. De la main droite elle présente au héros

vignes. Cette province est divisée en haute et basse Styrie : l'une est sombre et froide comme les pays du Nord ; l'autre, riante et animée comme nos belles plaines du Midi. Toutes deux furent réunies à l'Autriche au douzième siècle, et Gratz en est la capitale. Parmi les villes nombreuses de la Styrie, il en est une forte petite, mal bâtie, et qui jouit cependant d'une grande célébrité dans toute l'Autriche ; c'est Mariazell. La piété des fidèles a fait de ce bourg un lieu de bénédictions. Au huitième ou neuvième siècle, on trouva dans les champs de Mariazell une image de la Vierge, et cette image fit des miracles. Le peuple lui bâtit une chapelle au-dessus de la montagne, comme celle de Notre-Dame de la Garde à Marseille, comme celle de Fourvières à Lyon. La chapelle est étroite et sombre, mais elle est enrichie de tous les dons qui y ont été déposés par tant de générations, et au fond de la nef est la châsse devant laquelle la foule

s'en va pieusement se prosterner. Tous les empereurs d'Autriche ont aimé le culte de la Vierge de Mariazell. Marie-Thérèse, cette reine que les Hongrois appelaient leur roi, avait suspendu sur les murailles de la chapelle les médailles en argent de son époux, de ses enfants, et le peuple autrichien a conservé religieusement les croyances et les adorations de ses ancêtres.

Chaque année, au mois de juin ou de juillet, les pèlerins de la haute et de la basse Styrie s'en vont de toutes les villes et de tous les villages à Mariazell. Il en vient aussi de la Carinthie, de la Bohême, du Tyrol, et des autres provinces. Ceux de l'Autriche se rassemblent à Vienne. Un édit émané de la chancellerie prescrit le jour de réunion. Sur la place où s'élève la vieille cathédrale de Saint-Étienne, on les voit arriver à la file l'un de l'autre, hommes et femmes, enfants et vieillards. Ils se divisent par cohortes et marchent



Pèlerinage de Mariazell, en Styrie.

précédés d'une bannière. Leur pèlerinage dure quatre jours. Ils partent avec un chapelet à la main, et s'en reviennent avec des images, des livres de prières et des rosaires bénits. Les hommes portent sur la tête de larges chapeaux de paille, et à la main des bâtons ornés de fleurs. Les femmes portent, comme en un jour de fête, leur plus belle robe et leur bonnet de dentelle. Mais plusieurs accomplissent leur pèlerinage pieds nus. La procession s'en va ainsi par les vallées et par les coteaux, chantant et priant, avec ses chefs de cohortes, et ses grandes croix, qui de loin invitent les passants à se joindre à elle. Mais, près de la ville consacrée, le tableau s'agrandit et se revêt d'une nouvelle couleur. Là sont les voyageurs de la Bohême et ceux du Tyrol, et toute cette foule réunie, confondue, présente un singulier mélange de physionomies, de costumes, de langages. Les pèlerins montent deux à deux la montagne de Mariazell, et c'est chose curieuse que de voir flotter tous ces vêtements,

onduler tous ces voiles. Tout le jour la foule se presse dans l'étroite chapelle ; tout le jour le malade qui implore sa guérison, la pauvre mère qui a fait un vœu, s'agenouille et prie. Le soir, les auberges de Mariazell s'ouvrent en vain pour tant d'étrangers. L'air est calme, le ciel est pur. Les pèlerins dressent leurs tentes dans la plaine ou s'asseyent sur la colline. Aux tintements de l'*Angelus*, on fait un grand silence : chacun se découvre la tête et prie. Puis tout à coup, au milieu de ce silence, des voix harmonieuses, ces voix des paysans d'Allemagne, si pures et si belles, entonnent leur cantique : elles se forment en chœur et se répondent d'un bout de la vallée à l'autre, puis s'arrêtent après quelques strophes, et reprennent leur oraison musicale avec une nouvelle ferveur et de nouvelles mélodies. Nous avons entendu une fois, sur les bords du Danube, ces chants religieux de la famille allemande, et jamais rien n'a pu nous en faire oublier la suavité et le charme.

LAZARETS.

(Premier article.)

ÉTABLISSEMENT DES LAZARETS.

On a longtemps recherché de quelle contrée du Levant la peste était originaire. Deux peuples ont principalement entretenu des relations avec le Levant au moyen âge : ce sont les Vénitiens et les Génois. Les premiers, s'il faut en croire leurs historiens, et surtout Gallicciosi, auraient eu la peste soixante-neuf fois en huit siècles, et la mortalité se serait élevée dans ces différentes irruptions à 317 236 décès; tandis que Venise, qui perdit seule 305 000 âmes, était ainsi décimée, et que le grand conseil était obligé, pour repeupler la ville, d'accorder le droit de cité aux étrangers qui venaient y fixer leur résidence, Gênes n'avait que rarement la peste, puisqu'on n'en cite que sept irruptions, qui toutes, sauf une, lui vinrent par terre. Il est prouvé qu'à Venise les importations de la maladie ont toujours suivi les plus grands mouvements commerciaux. Le dixième siècle, qui a vu naître l'importance commerciale de cette ville, est celui où la peste commença à s'y montrer. Deux irruptions, l'une en 938, l'autre en 991, signalent cette époque; au onzième siècle, les relations maritimes se développent : cinq invasions en sont la conséquence. Jérusalem ayant été conquise par les croisés, en 1099, l'industrie de Venise prit une extension plus grande : ses vaisseaux allaient en Asie, et revenaient chargés de marchandises et des richesses de l'Orient; mais en même temps ils rapportaient la peste. Une fois, en 1172, elle fut apportée par l'armée navale qui avait passé l'hiver à Scio, où elle avait contracté la maladie. Le peuple irrité s'en prit au doge, qui fut frappé dans une sédition et mourut de ses blessures. Après la reprise de Constantinople par les Grecs, une guerre maritime éclata entre Venise et Gênes. Tant que dura la guerre, Venise n'eut pas la peste; mais pendant la paix qui suivit cette lutte, elle l'eut quatre fois. Sur la fin de 1293, la guerre éclata de nouveau entre les deux républiques; les Vénitiens ne purent encore alors faire beaucoup de commerce avec le Levant : la peste ne se montra pas sur leur territoire. Au commencement du quatorzième siècle, la guerre était terminée depuis un an, et Venise put reprendre la route de l'Orient, que ne lui fermaient plus les armements génois : elle eut la peste en 1301 et 1307.

Pourquoi Gênes était-elle épargnée pendant que Venise avait tant à souffrir? Ce que nous appelons le Levant était alors divisé en deux parties bien distinctes : l'une se trouvait sous la domination des Sarrasins; l'autre constituait l'empire grec. Or les relations de Constantinople avec l'Égypte et la Syrie étaient bien loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui : aussi la peste venait-elle rarement dans ces temps-là à Constantinople, du moins relative ment à ce que nous avons vu depuis. Gênes dirigeait presque toutes ses opérations vers le Bosphore et la mer Noire, où elle avait ses brillantes colonies. Si Constantinople était alors exempte, Gênes ne pouvait donc pas recevoir la peste. Venise, au contraire, portait principalement ses spéculations en Syrie et en Égypte, où, selon Formaleoni, elle faisait des bénéfices qui s'élevaient jusqu'à 60 pour 100; Venise avait fréquemment la peste, et, chose bien concluante, cette maladie n'a paru qu'une fois à Venise pendant tout le temps que les Français et les Vénitiens ont possédé Constantinople. Tous ces faits viennent donc à l'appui de cette assertion bien fondée, que la peste est originaire d'Égypte.

Ce fut en 1403 que les Vénitiens, qui déjà, depuis 1348, avaient des *provéditeurs de la santé*, concurrent les premiers l'idée d'isoler leurs malades, et créèrent un hôpital dans une île appartenant aux Pères augustins et appelée Sainte-Marie de Nazareth, d'où l'on croit qu'est venu le nom de lazaret.

L'installation de cet établissement parut tellement utile

que, pour faire face aux dépenses qu'elle nécessitait, le grand conseil prescrivit aux notaires de Venise, présents et futurs, de ne pas manquer, en recevant les testaments, de demander aux testateurs s'ils étaient dans l'intention de laisser quelque legs à l'hôpital de Sainte-Marie de Nazareth; les notaires devaient enregistrer les réponses. Bientôt on s'aperçut de l'avantage de cet isolement; mais il fallut du temps pour en venir aux mesures préventives. Ce ne fut qu'en 1485 que le magistrat de santé fut créé, et tout annonce que c'est de cette époque que doit dater la purification des marchandises. Le seul moyen de concilier les deux intérêts du commerce et de la santé publique était, en effet, de s'assurer par avance que les personnes ou les marchandises arrivant des lieux suspects ne renfermaient aucun germe de maladie, et c'était à Venise, pays de lagunes, pays d'îles et de mer, que devait se présenter d'abord l'idée de la séquestration. Les essais du système d'isolement ayant réussi, Gênes imita Venise; à Marseille, les premières mesures de sûreté datent de la peste de 1476; on les doit au roi René.

Pour convaincre de leur importance et de leur utilité, il suffit de citer deux faits récents qui prouveront qu'on ne peut exercer une surveillance trop minutieuse et sur les hommes et sur les objets provenant des endroits infectés. Les hardes surtout paraissent plus dangereuses que les marchandises et même que les hommes, et pourtant les hardes des équipages et des passagers font moins de quarantaine que les marchandises.

Le 2 mai 1814, la peste fut introduite à Gozzo de la manière suivante. Lorsqu'on posa pour la première fois le cordon de troupes qui cernait Curmi (île de Malte), il embrassait un espace de plus d'un quart de mille au delà du village, et cet espace était tout couvert de jardins et de petites maisons où la maladie s'était également montrée. La première opération fut donc de purifier ces maisons, et d'envoyer au lazaret tous les gens qui pouvaient inspirer quelque crainte, afin de pouvoir resserrer le cordon et le placer sur la limite même de Curmi. Il arriva qu'une des personnes envoyées au lazaret en sortit après quarante jours, et qu'elle se rendit aussitôt dans sa maison, qui dès le commencement s'était trouvée en dedans du cordon, mais qui alors se trouvait en dehors par suite du mouvement qu'on avait fait faire aux troupes pour les rapprocher du village. Cette personne, avant de quitter son domicile, avait caché une petite caisse dans son jardin. Elle la déterra, la porta à la Valette, et partit ensuite pour l'île de Gozzo, où elle avait des parents, dans le bourg même qui fut envahi le premier. Là, elle ouvrit sa caisse, en retira une *faldetta* (sorte de vêtement de soie que portent les femmes du pays), la donna à une de ses parentes, et la peste se déclara.

Voici un autre fait dont la véracité est aussi incontestable. Une barque, partie des côtes septentrionales de l'Adriatique, se rendit à Parga, et vint ensuite dans le district de Leftimo (île de Corfou), pour une opération de contrebande. Les marchandises à débarquer consistaient en deux caisses, dont l'une contenait des *berrettes* (coiffures que portent les Grecs). Cette caisse ne fut pas ouverte. L'homme auquel appartenaient ces marchandises séjourna quelque temps dans un village du district dont il s'agit, et bientôt sa femme mourut. Cependant, quelle que fût la nature du mal auquel elle succomba, sa mort n'eut aucune conséquence fâcheuse pour l'état sanitaire du pays. Mais le mari se rendit, immédiatement après le décès, dans une maison appelée la maison *Polita*, où il déposa sa caisse et la mit en gage pour une somme remboursable dans six mois. Il fut stipulé qu'elle deviendrait la propriété du prêteur si l'argent n'était pas remis à l'époque fixée. A l'expiration du délai, le dépositaire de la caisse l'ouvrit en présence d'un habitant d'un village voisin et de cinq ou six autres per-

sonnes. Il s'éleva tout à coup une alarme générale; car d'un côté, huit ou neuf personnes tombèrent malades dans la maison *Polita*; de l'autre, toute la famille chez laquelle demeurait l'étranger périt, aussi bien que lui. On crut qu'il s'agissait d'un sort jeté, et qu'il convenait d'exorciser la maison. On appela donc les *papas* des environs, lesquels, ayant procédé à la cérémonie, s'en retournèrent, et portèrent tous la peste dans leurs villages respectifs

LA GUIRLANDE DE JULIE.

On désigne sous ce nom un album composé, en 1644, par les soins du duc de Montausier, en l'honneur de M^{lle} Julie d'Angennes de Rambouillet, dont il était vivement épris, et qu'il épousa quelques années après. Les meilleurs écrivains de l'époque et les artistes les plus célèbres concoururent à cette offrande poétique devenue si célèbre. Sur la première feuille de vélin, *in-folio*, se trouve, en guise de frontispice, une guirlande de fleurs peinte par Robertet, avec cette inscription au milieu, écrite de la main de Jarry, célèbre calligraphe et noteur de la chapelle du roi : *Guirlande de Julie pour mademoiselle Julie-Lucine d'Angennes*. A la feuille suivante, il y a un zéphyr qui épand des fleurs. Toutes les fleurs qui composent la guirlande sont peintes à la suite, chacune sur une feuille particulière, au bas de laquelle se trouve un madrigal qui se rapporte à la fleur : le tout enluminé par Robertet et écrit par Jarry. La reliure, en maroquin du Levant, est couverte des chiffres de M^{lle} de Rambouillet. Dix-huit poètes travaillèrent à cette œuvre galante; ce sont : le duc de Montausier, Arnauld d'Andilly père et fils, Conrard; M^{me} de Scudéry, qu'il ne faut pas confondre avec Madeleine de Scudéry, sa belle-sœur, l'auteur de *Clélie*; Malleville, Colletet, Hubert, Arnaut de Corberville, Tallemant des Réaux, Martin, Gombeau, Godeau, le marquis de Briote, Montmor, Desmarets de Saint-Sorlin, et deux anonymes. Tout le monde admira cette galanterie, et l'on ne parla que de cette guirlande : les peintures néanmoins sont assez médiocres, et les madrigaux le sont encore plus; les deux meilleurs sont celui de Desmarets et celui de Tallemant. Dans le premier, la violette s'exprime ainsi :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Tallemant fait dire au lis :

Devant vous je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétends plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Le ciel, par un honneur insigne,
Fit choix de moi seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne,
Pour faire présent à nos rois.

Mais si j'obtenais ma requête,
Mon sort serait plus glorieux,
D'être monté sur votre tête
Que d'être descendu des cieux.

La duchesse de Montausier garda précieusement jusqu'à sa mort ce gage de la tendresse de son mari; quand elle mourut, en 1671, sa Guirlande resta au duc : il aimait à montrer à ses amis le monument littéraire qu'il avait élevé avant son mariage à celle qu'il venait de perdre. Elle passa, après lui, à la duchesse de Crussol d'Uzès, et ensuite aux héritiers de cette dame. Ce précieux manuscrit fut acheté, il y a quarante ans, à la vente de la bibliothèque de M. de la Vallière, 14 510 francs, et porté en Angleterre, d'où la fille du duc de la Vallière l'a fait revenir. Il appartenait

en dernier lieu à M^{me} de Châtillon, qui l'a légué à sa fille, entre les mains de laquelle il se trouve aujourd'hui.

GASPARD HAUSER.

Il s'est passé, il y a quelques années, en Allemagne, un fait qui, par le mystère dont il est encore enveloppé, rappelle l'étrange roman du Masque de fer, et par ses détails intéresse les médecins et les physiologistes. Nous voulons parler de l'histoire de Gaspard Hauser. Elle a été racontée plusieurs fois, mais par fragments. On nous saura peut-être gré de la reproduire ici en entier.

Le 26 mai 1828, dans une rue de Nuremberg, un bourgeois fut accosté par un jeune homme qui tenait une lettre à la main, et qui lui demanda l'adresse d'un capitaine de cavalerie. Ce jeune homme était d'une taille moyenne et bien proportionnée; il avait les cheveux blonds, la figure ovale. Mais il y avait dans l'expression de son regard, dans sa démarche, dans ses vêtements, quelque chose d'inaccoutumé : c'était Gaspard Hauser. Le bourgeois lui adressa différentes questions, et Gaspard ne le comprit pas et lui répondit d'une façon peu intelligible. Il parlait un dialecte allemand en usage seulement dans une province reculée de la Bavière, et il le parlait mal. Pour expliquer sa position, il montra sa lettre. Cette lettre ne portait aucune date, aucune indication de lieu, et elle était ainsi conçue :

« Monsieur le capitaine, je vous adresse un enfant qui pourrait servir fidèlement son roi et sa patrie. Il m'a été remis le 7 octobre 1812. Sa mère m'a prié de l'élever, mais sans me donner aucun renseignement sur lui, et je n'ai pas déclaré à la justice qu'il me fût confié. Je suis un pauvre ouvrier, père de dix enfants; je ne puis conserver celui-ci plus longtemps. Je l'ai pourtant regardé comme mon fils, et je l'ai élevé chrétiennement; mais dès le jour où je l'ai reçu, il n'a pas fait un seul pas hors de ma demeure. Personne ne l'a vu, et lui-même ignore complètement le nom du lieu où il a vécu. Interrogez-le à ce sujet, il ne pourra vous répondre. Je lui ai appris à lire et à écrire. Je l'ai conduit jusqu'à la place même, et il doit de là se rendre auprès de vous. Je lui ai dit que quand il serait devenu soldat comme son père, j'irais le rechercher. Je l'ai fait voyager de nuit, et je n'ai pu lui donner un seul kreuzer (un liard). Je vous salue très-humblement. Je ne me nomme pas, car j'ai peur d'être puni. »

Un petit billet d'une écriture plus ancienne était joint à la lettre, et contenait ce qui suit : « L'enfant a été baptisé, il s'appelle Gaspard; conservez-lui son nom; il est né le 30 avril 1812. Élevez-le jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et envoyez-le à Nuremberg pour qu'il entre dans le 6^e régiment de cavalerie, où son père a servi. Pour moi, je ne puis le garder. Je suis une pauvre femme, et mon père est mort. »

Cette lettre, ces réponses embarrassées de Gaspard, avaient un tel caractère de singularité, que le bon bourgeois de Nuremberg, ne sachant comment résoudre cette énigme, conduisit Gaspard à la police. Là, on le prit d'abord pour un imposteur. On lui adressa une longue suite de questions, on le soumit à diverses épreuves, on le fit surveiller par plusieurs personnes, et il ne se démentit pas un seul instant. L'aspect d'une montagne l'étonna, la vue d'une tour lui fit peur; l'odeur de la viande et de la bière lui causa un profond dégoût, l'odeur du tabac le fit pleurer. Enfin, après toutes les expériences, on resta bien convaincu que c'était un pauvre enfant d'une nature exceptionnelle et d'une ignorance plus que sauvage. On le plaça dans la maison d'un professeur qui fut chargé de l'instruire, et il passa successivement et péniblement par tous les degrés d'une vie de civilisation. Il lui fut très-difficile de s'habituer aux mets qu'on lui présentait. Tout, excepté le pain et l'eau,

excitait en lui une forte répugnance ; mais quand il se coucha dans un de ces bons lits allemands, si doux et si chauds, il dit n'avoir jamais éprouvé une telle jouissance. Peu à peu il s'habitua à sa nouvelle existence, il recueillit ses souvenirs, et raconta ce qui lui était arrivé. Il était, dit-il, renfermé dans une hutte de cinq à six pieds de largeur, hermétiquement fermée ; deux fenêtres étroites laissaient seulement arriver un rayon de lumière jusqu'à lui. Là il avait pour lit un peu de paille répandue sur le sol, pour vêtement un pantalon et une chemise, pour nourriture de l'eau et du



Gaspard Hauser.

pain, pour distraction deux chevaux et un chien en bois. Il passait son temps à enlacer de différentes manières des cordons de soie autour de ses jouets, puis il dormait. Pendant son sommeil, ses provisions étaient régulièrement renouvelées. Il avait toujours assez de pain, mais il épuisait très-vite sa cruche d'eau. L'eau exerçait sur lui une très-grande influence, l'eau lui donnait une nouvelle énergie. Son premier besoin, sa première pensée en s'éveillant, c'était de boire ; sa plus grande douleur, c'était de trouver sa cruche à sec ; et quand il entra, à Nuremberg, dans la maison du

professeur Daumas, il vida en un instant, avec les démonstrations d'une grande joie, cinq à six verres d'eau. Pendant plusieurs années, il ne vit rien et n'entendit rien. Sa prison était son monde ; ses deux chevaux et son chien étaient ses seuls amis. Toutes ses idées alors ne reposaient que sur des émotions physiques, et il vivait sans s'en rendre compte, tantôt jouant avec ses animaux, tantôt dormant. Un jour, un homme lui apparut, et ce fut pour lui une surprise singulière, car jamais il n'avait rien imaginé de semblable. Cet homme lui apprit à lire, à écrire, et à marcher de long en large dans son étroite prison : ce dernier exercice fut pour lui le plus difficile. Jusque-là, il était constamment resté couché ou assis ; ses jambes étaient roides et engourdis ; et quand il essaya pour la première fois de les mettre en mouvement, il éprouva une telle douleur qu'il tomba par terre et fondit en larmes ; le lendemain, même tentative et même douleur : les menaces seules de celui qui lui servait de maître purent le décider à se tenir debout et à se mettre en mouvement. Enfin il suivit docilement les leçons qui lui étaient données, et quand son mystérieux instituteur le crut assez savant, il lui apporta un habit, un chapeau, et lui fit prendre le chemin de Nuremberg.

Gaspard était depuis un an chez le professeur Daumas. Le bruit de ses aventures s'était répandu à travers l'Allemagne. On annonça qu'il allait écrire son histoire, et cette nouvelle causa sans doute à ceux qui l'avaient traité avec tant de barbarie assez de terreur pour les décider à commettre un nouveau crime. Un jour, on le trouve baigné dans son sang ; il avait une large plaie à la tête, et raconta qu'un homme couvert d'un manteau noir s'était jeté sur lui au moment où il était seul, et l'avait terrassé. Pendant trois semaines il fut en proie aux crises les plus violentes ; l'art des médecins le sauva, mais les perquisitions de la police ne purent découvrir son meurtrier.

En 1831, le comte Stanhope, touché de tant d'infortune, adopta Gaspard pour son fils, et résolut de l'emmener en Angleterre afin de le dérober à la haine de ses ennemis. En attendant, il le plaça à Anspach, chez un maître d'école ; mais le sort le plus cruel et le plus inexplicable avait marqué d'un sceau fatal le malheureux Hauser. Deux ans après son arrivée à Anspach, il fut assassiné, et toutes les recherches faites pour découvrir son assassin furent aussi infructueuses que la première fois.

Gaspard fut enterré à Anspach. Sur sa tombe on a gravé cette épitaphe :

HIC JACET GASPARD HAUSER, ENIGMA SUI TEMPORIS.
IGNOTA NATIVITAS, OCCULTA MORS.

Ici repose Gaspard Hauser, l'énigme de son temps.
Sa naissance est ignorée, et la cause de sa mort inconnue.

On a fait en Allemagne une foule de conjectures sur cette douloureuse histoire ; mais ce ne sont que des conjectures. Quelques personnes persistent encore à regarder Gaspard Hauser comme un imposteur. Pauvre, douce et innocente victime ! pauvre malheureux Hauser ! on l'accuse d'avoir vécu inconnu ou sauvage pour inspirer quelque pitié, et de s'être tué pour ne pas se démentir !...

Cloches en Espagne. — L'Espagne a 60 églises cathédrales, 89 collégiales, 19 000 paroissiales, 3 000 églises de couvents, 3 ermitages et 2 000 chapelles. Le nombre des cloches de toute grandeur s'élève à 84 108. Leur poids total est de 3 651 430 arrobas (91 285 750 livres de France). La valeur de ces cloches fondues serait au moins de sept millions de francs.

LOUIS XIV ET COLBERT.



Louis XIV et Colbert à Versailles. — D'après une gravure de Sébastien Leclerc. (Voy. p. 19.)

Si l'on voulait, à tout prix, borner l'histoire des nations à celle des hommes qui les ont gouvernées, il serait mieux de s'attacher à l'administration des ministres qu'au règne des rois. En effet, les ministres sont, bien plus que les souverains, les représentants immédiats des idées et des sentiments de chaque époque; car c'est ordinairement leur mérite et l'utilité dont ils peuvent être qui les font appeler à la direction des affaires. En adoptant ce point de vue, il serait facile de se faire promptement, sur l'histoire du dix-septième siècle, une idée plus nette et plus vraie que celle qu'on en conçoit communément.

En 1610, Louis XIII arrive au trône âgé de neuf ans. Les favoris de la régente forcent Sully à la retraite, et accroissent par là les bruits de leur participation à la mort de Henri IV. Dès lors la cour se trouve livrée à des cabales et à des incertitudes sans fin. On voit se succéder l'autorité de Concini et celle de Luynes; et si les quatorze années passées dans ces hésitations comptent pour le règne de Louis XIII, elles sont perdues pour la prospérité du royaume. Mais, en 1624, Richelieu entre au ministère; aussitôt tout change, tout se fixe, et prend une physionomie grande et durable. Au dehors, la guerre entreprise contre la maison d'Autriche; au dedans, la guerre soutenue contre les grands seigneurs. Voilà quelque chose d'éclatant et de significatif! Le nom seul de Richelieu rappelle aussitôt et résume tous ces souvenirs.

Richelieu meurt en 1642, après un ministère de dix-huit ans; Louis XIII le suit de près dans la tombe. Aussitôt commence une nouvelle époque d'agitation et de développement. La minorité de Louis XIV est à la fois plus longue et plus orageuse que celle de son père. Cependant sa fortune est diverse, et éprouve alternativement des améliorations et des revers. Pendant les cinq premières années, il semble que les victoires remportées en Allemagne par nos armées puissent consolider le crédit et faciliter le rétablissement des finances; mais la paix étant faite au dehors, en 1648, la guerre éclate au dedans, et la Fronde remue la cour, le parlement et le peuple. Au bout de cinq ans, tout ce tu-

multe est assoupi, et l'on voit commencer une nouvelle époque de tyrannie et de déprédations, qui dure jusqu'au mariage de Louis XIV, en 1661. Quel est le nom qui résume ces traverses différentes et difficiles où la finesse, la persévérance et la cupidité jouèrent les premiers rôles? Est-ce le nom d'un prince et d'un roi? C'est le nom de Mazarin, illustre parvenu, qui, à l'exemple de Richelieu, son maître, gouverna la France pendant dix-huit ans.

Colbert peut représenter à lui seul l'éclat et la prospérité de l'époque qui suivit immédiatement la mort de Mazarin et la disgrâce de Fouquet. Le traité de Westphalie avait pacifié l'Europe, et le mariage du roi avec une infante d'Espagne venait d'ajouter le dernier sceau à la suprématie que la France avait conquise dans la guerre de Trente ans; ainsi, après avoir employé en Allemagne la force des armes pour ébranler la puissance de la race de Charles-Quint, la diplomatie avait réussi à attacher, par une alliance, au trône de Louis XIV, ce qui restait encore en Espagne de cette race redoutable, bien que dégénérée. Cependant le jeune roi était né avec des instincts de grandeur et de gloire militaire qui supportaient difficilement la paix; il cherchait toutes les issues qui pouvaient le conduire à une guerre, et il préparait des prétextes à son désir de conquêtes. Mais un homme fut placé auprès de lui par la Providence pour contenir cette ardeur pendant quelques années encore, et pour tourner au bien pacifique et intérieur de la nation toute cette impatience des grandes choses. Cet homme, c'est Colbert. Depuis 1661 jusqu'en 1671, il fut tout-puissant sur l'esprit du roi, et répandit largement ses bienfaits sur le pays. Mais à partir de cette époque, Louis XIV ayant enfin trouvé l'occasion de recommencer la guerre, et voulant donner carrière à sa passion dominante, accorda toute sa confiance à Louvois, dont le nom représente ainsi la dernière et sans doute la plus malheureuse époque du dix-septième siècle. Colbert resta au ministère jusqu'à sa mort, qui arriva en 1683; mais, dès les campagnes de l'année 1672, sa politique et ses plans cessèrent de prévaloir.

Jean-Baptiste Colbert était né à Reims, en 1619. Lors-

qu'il fut ministre, Ménage dressa pour lui une généalogie qui le faisait descendre des rois d'Écosse. Cependant son père, après avoir été, à ce que l'on croit, marchand de draps, devint maître d'hôtel ordinaire du roi. Par sa mère, qui était fille de Henri Pussort, Colbert tenait à une famille du parlement. Il commença à travailler, en qualité de commis, dans la maison des banquiers italiens que Mazarin avait appelés auprès de lui. Son éducation ne fut pas très-soignée; il était peu lettré, ce qui ne l'empêcha point de protéger dignement les lettres, et même d'être de l'Académie française, qui le dispensa toutefois de prononcer le discours dont elle fait une obligation à tous les récipiendaires depuis 1640. A l'âge de vingt-neuf ans, il fut employé par Mazarin, et il gagna si bien sa confiance que, lorsque le ministre, pour désarmer la Fronde, passa la frontière et se retira à Brühl, chez l'archevêque de Cologne, il laissa Colbert à Paris à la tête de sa maison, et le fit son intermédiaire pour tous les ordres qu'il ne cessait d'envoyer à la cour du lieu de son exil. Aussi, dès que le pouvoir de Mazarin eut été complètement rétabli, la fortune de Colbert ne tarda point de s'élever. Il fut, en 1654, nommé secrétaire des commandements de la reine; et on saisissait toutes les occasions de mettre ses talents politiques à l'épreuve.

Mazarin s'acheminait vers la tombe; Fouquet, qui était son collègue depuis quelques années, convoitait ouvertement sa succession; il trouva deux obstacles contre lesquels il se brisa: l'orgueil de Louis XIV, qui ne voulait plus avoir de premier ministre, et l'ambition de Colbert, qui fournit au roi les moyens de se débarrasser de ce rival que tous deux redoutaient. Colbert était ambitieux; aucune autre passion violente ne le détournait de celle-là, qui finit par le posséder tout entier. Il déploya une habileté diabolique dans toutes ces intrigues, qui se terminèrent par la chute et par la condamnation de Fouquet. Il obtint le pouvoir qu'il avait souhaité, mais il n'en put jouir qu'à la condition d'en laisser à Louis XIV tous les signes extérieurs et tout l'éclat. On ne se borna point à supprimer la charge de premier ministre, on supprima encore celle de surintendant des finances que Fouquet avait eue, et qui consistait à avoir une autorité directe sur le Trésor. Désormais la signature du roi fut nécessaire pour ouvrir les coffres de l'État. Colbert ne fut chargé que de la surveillance, et prit le titre de contrôleur général; il y joignit la commission de la marine et l'emploi de surintendant des bâtiments du roi.

Le désordre introduit dans les finances par les entreprises de Richelieu, par les dilapidations de Mazarin et par les prodigalités de Fouquet, devait être le premier objet des soins de Colbert. Le contrôleur général trouva moyen d'accroître les ressources; au lieu d'augmenter l'impôt, il l'étendit; il vérifia et supprima une foule de titres nobiliaires et de privilèges indûment acquis, et qui dispensaient de la contribution; et pendant qu'il frappait ainsi la classe riche, il diminuait l'impôt du sel, qui pèse sur les pauvres. Les bienfaits de son administration sont appréciables dans la langue exacte des mathématiques: du commencement jusqu'à la fin de son administration, tout en réduisant la taille de 53 millions à 35, il éleva les revenus de 80 millions à 145; et comme il abaissa à 32 millions la dette, qui était de 52, il porta à 83 millions le revenu disponible, qui n'était que de 32 millions avant lui.

Ce n'est pas seulement sur l'ordre des finances, mais sur la richesse et la facilité de la production que Colbert voulut fonder la prospérité nationale. Les manufactures furent surtout l'objet de ses encouragements; et on peut dire qu'il est le fondateur de l'industrie française. Les fabriques de draps d'Elbeuf, de Louviers, d'Abbeville, de Sedan, lui doivent leur richesse et leur renommée; si Lyon est la capitale de notre industrie, c'est à lui qu'elle en est rede-

vable. En dehors de ce grand foyer de la fabrication des soies, admirablement choisi aux frontières italiennes et à la tête de tout le midi du royaume, il établit tout près de Paris, à Saint-Maur, une fabrique du plus grand luxe, où l'on tissait des étoffes d'or et d'argent. Il créa au faubourg Saint-Antoine une manufacture de glaces qui nous affranchit du tribut que nous payions jusqu'alors à Venise; il institua aux Gobelins cette industrie qui rivalise avec les arts les plus élégants et les plus corrects. Il facilita les communications entre tous les centres de prospérité qu'il avait créés; il ouvrit des routes intérieures; il commença et vit achever le canal du Languedoc, par lequel Riquet unit la Méditerranée et l'Océan.

Il régla l'établissement des douanes; mais il n'épargna rien pour former des relations avec les nations et les contrées les plus éloignées. Il mit notre marine sur le pied de ne point redouter celle de l'Angleterre et celle de la Hollande. Grâce à ses soins, en 1672, nous comptions 60 vaisseaux de ligne et 40 frégates; en 1681, nous avions déjà 198 vaisseaux de guerre et 160 000 hommes sur mer. Il garnit et fortifia les ports que nous avions; il gagna la rade de Cherbourg sur l'Océan, et racheta celle de Dunkerque des mains des Anglais. Il fonda les compagnies des deux Indes pour occuper les mers lointaines, et envoya Duquesne pour purger de la piraterie celles qui mouillent nos côtes.

Il voulut que Paris fût digne d'être la capitale d'un tel royaume. Sur les plans de Perrault, il fit achever le Louvre en 1664, et bâtit l'Observatoire en 1667. Il fit construire les arcs de triomphe de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin pour perpétuer le souvenir de nos victoires, et le magnifique hôtel des Invalides pour abriter les glorieux débris de nos armées. Il fit la plupart des quais et des boulevards; il réunit au palais des Tuileries le jardin, qui en était séparé par une rue, et dont il confia le dessin à Lenôtre. Il mit au rang des dépenses publiques le pavage et l'éclairage de Paris, qui, auparavant, était au compte des bourgeois. Il établit dans la ville vingt-quatre corps de garde pour la sûreté des habitants, que les meurtres continus effrayaient. Il mit le plus d'économie qu'il put aux constructions de Versailles, qu'il ne pouvait voir sans quelque chagrin.

Enfin, il voulut qu'au milieu de ce luxe matériel qui se déployait partout, l'intelligence fit briller ses lumières les plus vives; il fonda, en 1663, l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en 1664, l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture; en 1666, l'Académie des sciences, qui a conservé le premier rang parmi les corps savants du monde entier; il créa l'Académie de France à Rome; il fit transporter la Bibliothèque du roi dans deux bâtiments qui étaient près de son hôtel, rue Vivienne; il l'augmenta considérablement et lui fit don d'un fonds de manuscrits infiniment précieux; il gratifia de pensions soixante écrivains, les meilleurs de l'Europe, et qu'il choisit aussi bien hors de France qu'au dedans. Il introduisit ainsi l'ordre partout, comme il avait fait pour les finances. Il essaya de discipliner les sciences, les lettres et les arts, et il déposa encore dans les grandes ordonnances, dans le Code noir, etc., et dans la plupart des monuments législatifs du règne de Louis XIV, cet esprit de réglementation qui forme, à vrai dire, son caractère distinctif.

A voir ce qui reste encore debout des établissements que Colbert a fondés, et combien peu les pouvoirs subséquents en ont ajouté à ceux-là, on peut juger de la puissance du génie de cet homme et mesurer la reconnaissance que nous lui devons. Mais notre estime pour lui s'accroîtra encore si nous songeons qu'il dut renoncer à tirer de toutes ces grandes entreprises aucun autre plaisir que celui de leur utilité, et qu'il en dut reporter toute la gloire à Louis XIV, qui

n'avait que la peine de les ordonner. Notre gravure représente bien le roi et le ministre dans la position qu'ils eurent toujours l'un vis-à-vis de l'autre. Louis XIV fait un geste de commandement qui semble s'attribuer la direction et toute la magnificence de son règne; mais Colbert poursuit avec calme la déduction de sa pensée; il tient les yeux levés pour épier les dispositions du roi et pour lui mieux faire subir l'influence de sa conviction profonde.

Sébastien Leclerc. — La gravure qui précède cet article est réduite d'après celle de Sébastien Leclerc, né à Metz en 1637, mort à Paris en 1714. Leclerc fut d'abord aide de cuisine à l'abbaye de Saint-Arnoul; dans ses moments de loisir, il s'étudiait à dessiner. Le prieur de la maison, ayant vu ses essais, présagea ses grands talents et le fit instruire. Dans la suite, il devint ingénieur géographe du maréchal de la Ferté, graveur ordinaire de Louis XIV, et le pape Clément XI le fit chevalier romain. Il a été directeur des Gobelins.

LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN ÂGE.

Vov. — Vers de Guillaume de Machault; Vers d'Eustache Deschamps; Cris des petits métiers de Paris, t. II (1834), p. 31, 34. — Le Roi Artus, l'Enchanteur Merlin et le Chat sauvage; le Jeu du Pèlerin; la Fille du roi d'Aragon; Poésies d'Olivier Basselin; le Graal; les Trois Morts et les trois Vivants; Robert Courte-Boite, t. III (1835), p. 101, 126, 174, 234, 219, 259, 287. — Roman de Roucival; Lambert Licors, l'Alexandriade; Satire politique du treizième siècle; Poésies de Charles d'Orléans; Contenances de table au quinzisième siècle; Poèmes du moyen âge, t. IV (1836), p. 10, 98, 231, 238, 290, 334.)

LA MORT DE TRISTAN.

Un des plus célèbres épisodes des romans de la Table ronde, le récit de la mort de Tristan du Léonais (dans le roman du même nom, composé vers la fin du douzième siècle par Luce de Gast, d'après les anciennes chroniques bretonnes), a été dénaturé par les *arrangeurs* du seizième siècle. Leur version a été elle-même *arrangée* par les auteurs modernes, notamment par M. Marchangy, dans sa *Gaule poétique*. M. Paulin Paris a publié le texte original de cet épisode dans son ouvrage sur les manuscrits français in-folio de la Bibliothèque du roi. Afin de faciliter la lecture de l'extrait que nous en faisons, nous croyons devoir rajeunir l'orthographe de quelques mots et en traduire quelques autres, mais en ayant soin de faire imprimer en caractères italiques les mots changés.

... « Voyez mes bras, chière dame! Ce ne sont pas les bras de Tristans, ce sont les bras d'un homme mort. Dès-ores-mais *sache* li mondes que Tristans est à déclin; lui, qui tant valut et qui tant fut *redouté*, gist mort. »

L'en demain, quant il ajourna (fit jour), Tristans dit : « Jamés autre jour ne verrai!... » Puis dit à Sagremor : « Biaux amis, s'il vous plaît, apportés-moy mon espée et mon escu; je les veux veoir *avant* que l'âme me parte du corps. » Puis dit : « Hélas! » Et plus ne dit.

Sagremor apporte l'escu et l'espée, et quant Tristans le vit, il dit à Sagremor : « Biaux amis, *tirez* l'espée hors du *fourreau*, la-verrai plus clèrement. »

Quant Tristans vit l'espée que il tenoit à si bonne, il soupire fort, puis dit : « Ha! espée, que ferés-vous dès-ores-mais? A cestui point départés-vous de vostre seigneur; certes, si bon n'aurés *jamais*, ni tant ne serés *redouté* comme vous avés esté. Vous perdés vostre honneur. — Sagremor, dous amis, dès-ores-mais je *recommande* à Dieu toute chevalerie; *aujourd'hui* je pren congé à èle; moult (beaucoup) l'ai amée et honorée, mais ne sera plus honorée par moy. » Lors se tait. — Enfin il recommence à parler. « Biaux amis, fait-il, je ne puis plus ce fait céler; *routés-vous ouvrir la plus grande* merveille du monde?... Hélas! comment le dirai-je? *Voulés-vous ouvrir* toute la plus honteuse parole que Tristans dit?... Hélas! comment *sortira-t-elle* de ma bouche? » Lors se tait. — « Sagremor, ne le puis céler, JE SUIS VAINCUS! »

Lors commence à plourer trop durement plus qu'il ne fist autrefois, et, quant il a assés efforcement plouré, il regarde Sagremor et puis li dit : « Sagremor, je puis bien rendre mes armes, je les vous rent; je vous rent ma chevalerie, je la laisse outre mon gré. »

Quant il a dite ceste parole, il recommence son pleur (*), puis dit à Sagremor : « *Mettez* près de moy ceste espée, que je la puisse toucher. » Et il commence à baisier *la lame et la poignée*; après, baise son escu, et dit : « Hélas! comme il me griève que je me desparte de mes armes! Pourquoi sui-je si tost mort? Adieu, bonne espée, je vous *recommande* à Dieu; je ne vous puis plus regarder. Li cuer me criève de douleur. Sagremor, je vous baille mon cuer et mes armes; *au lieu* de moy les honorés, se vous onques Tristans amastes (si jamais vous aimâtes Tristan). »

Tristans se tourne vers la roïne et li dit : « Dame, je me muir! Certes, tant me suis combatus contre la mort comme j'ai pu. Ma chière dame! et quant je muere que ferés-vous? Comment durerés-vous après moy? Comment pourra-ce estre que Iseult vive sans Tristans? Ce sera aussi grant merveille comme du poisson qui vit sans aigue (eau), et comme du corps qui vit sans âme. Chière dame, que ferés-vous quant je *meurs*? Ne mourrés-vous avec moy? Ha! bele douce amie que je ai plus amée *que* moy, faites ce que vous requiers : que nous meurions ensemble! » La roïne qui tant avoit deuil que *peu s'en fulloit* que li cuer ne li crevoit, ne sait ce qu'èle doit répondre. — Enfin li respont : « Amis, il n'est nule chose en cest monde que je amasse tant comme vous faire compaignie à ceste mort; mais je ne sais comment ce puisse estre : si vous le savés, dites-le, j'el ferai eramment (tout de suite). Si pour douleur et angoisse *pouvoit* nule femme morir, je fusse morte plusieurs fois depuis que vins céans. — Hé! douce amie, voudriés-vous doncques morir avec moy? — Amis, *jamais* rien tant ne désirai. — Ce seroit honte, fait Tristans, si Tristans moroit sans Iseult... *Approchés-vous de moi*, se il vous plaist, car ma fin approche. »

La roïne pleure mout fort quant èle entent ceste parole. Dinas, qui est près de Tristans, et Sagremor, pleurent, et *tous les autres*. Tristans regarde entour soy, et dist : « Je muire, à Dieu soyés *tous recommandés*. Amie, *approchés-vous de moi*. » Iseult *s'abaisse sur sa poitrine*; Tristans la prent entre ses bras, et l'estraint de tant de force que il li fist le cuer partir. *Tous deux moururent au même instant*.

L'ÉGLISE D'AVON.

LA TOMBE DE MONALDESCHI.

La ville de Fontainebleau, comme celle de Versailles, doit son origine à la résidence royale qui fut établie au milieu de ses bois. Mais il y a cette différence entre elles deux, que Versailles doit aussi toute sa prospérité au séjour que la cour a fait chez elle au siècle passé, tandis que Fontainebleau n'a pris un véritable accroissement que depuis la révolution. Il n'y a pas trace des premières maisons qui durent s'élever, au seizième siècle, autour du château de François I^{er} et de Henri II; et il faut en tirer cette conclusion, qu'elles n'étaient pas nombreuses. L'église paroissiale, l'hôpital et les autres constructions publiques, datent de la dernière moitié du dix-huitième siècle, et sont assez rapprochés du palais pour laisser voir combien la ville s'est étendue depuis le commencement de ce siècle-ci.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'au milieu du dix-septième siècle, Fontainebleau ne formait pas une paroisse indépendante; les habitants qui pouvaient être établis autour de la résidence royale n'avaient d'autre église que celle du village d'Avon, qui était alors plus considérable, sans aucun doute, que Fontainebleau, et à qui la ville, grandement accrue depuis ce temps-là, n'épargne guère l'insulte de sa supériorité et de son faste.

Le château de Fontainebleau est perdu au milieu d'une immense forêt, comme un vaisseau au milieu de l'océan; en ouvrant les fenêtres de son palais, François I^{er} n'apercevait partout que le bois et le ciel, comme le matelot ne voit de son bord que le ciel et l'eau. La forêt est aussi pleine de profondeurs et de cimes, comme une grosse mer lorsqu'elle entr'ouvre son sein et soulève ses vagues. Et cela

(*) Bossuet, en parlant de l'Enfer, a dit : « C'est là que règne un pleur éternel. » Les grammairiens, en considération de la beauté du trait, lui ont pardonné le mot *pleur* au singulier; mais on voit qu'à défaut de l'autorité de son génie Bossuet aurait eu celle de nos vieux auteurs. — La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie a admis *pleur* au singulier.

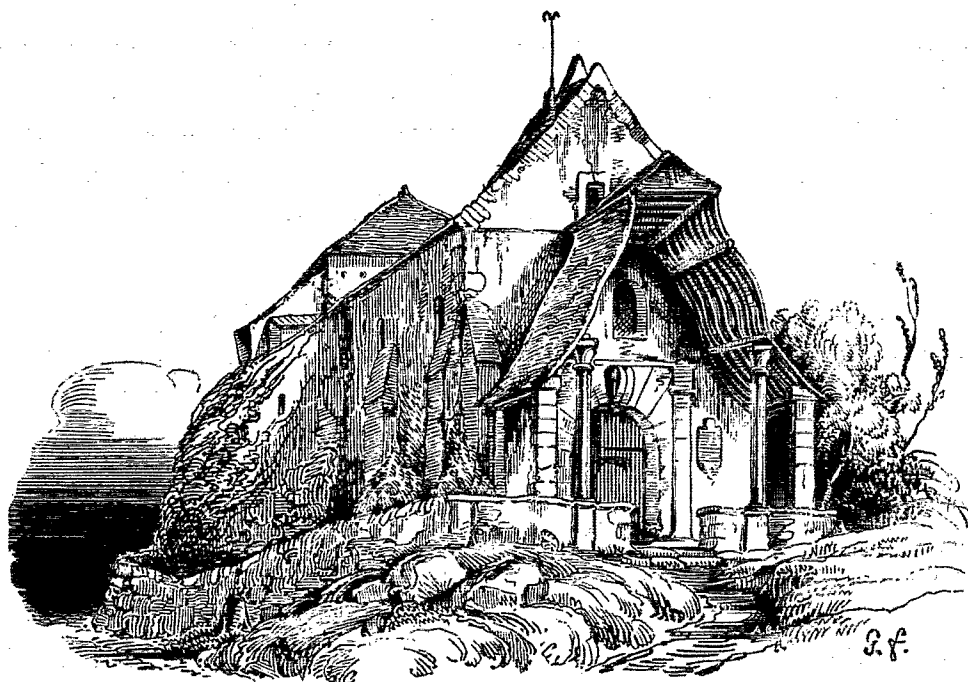
fait une variété de sites, de végétation et d'aspect qu'on ne se lasse pas d'admirer, et dont on n'a jamais fini de sonder tous les mystères.

Un immense parc a été ménagé derrière le palais ; il est clos, planté d'arbres robustes et gigantesques, qu'on s'étonne de voir soumis à l'alignement. De grands bassins ont été creusés devant les cours intérieures ; l'eau s'en échappe par un canal large et profond, qui traverse en ligne droite toute la longueur du parc, et qui était sans doute destiné à porter les barques dorées, aujourd'hui immobiles sous les saules pleureurs de la rive. Les grandes allées accompagnent le canal jusqu'à sa fin ; et, par delà les murs d'enceinte, les maisons de la ville semblent se détacher les unes des autres et se hâter pour tâcher de suivre aussi, jusqu'au bout, les allées, qui marchent plus vite qu'elles et qui font de plus longues enjambées.

C'est à l'extrémité du canal et des allées, et pas bien loin

des dernières maisonnettes de la ville, que le village d'Avon est enfoui, au pied des terrassements du parc. L'art, qui a élevé tous les jardins royaux du voisinage, s'est arrêté aux portes de ces modestes habitations. Là-haut, la puissance des princes et leur or ont tout remué, tout aplani, tout agrandi, tout orné ; là-bas, tout est resté chétif, humble et immobile. Là-haut, vous voyez l'empreinte magnifique que le seizième siècle a laissée sur la terre et sur les constructions qui la couvrent ; là-bas, on est en face de cet éternel élément populaire qui est la racine du genre humain, et qui semble condamné à des privations éternelles.

Si l'on descend à Avon au milieu du jour, on trouve toutes les portes ouvertes. Les hommes sont absents ; le travail les a dispersés dans la campagne. Il ne reste que les femmes, assises devant leurs portes comme aux temps antiques, et leurs enfants, qui crient et se traînent au milieu du fumier. Mais sitôt qu'ils aperçoivent un étranger, ces marmots de-



L'Église d'Avon, près de Fontainebleau.

viennent silencieux, se redressent, et le considèrent avec un étonnement grave et profond qui semble lui dire : Homme heureux, tu es d'une autre race que nous ! Les cheveux des enfants et des femmes sont extraordinairement blonds ; et ce n'est pas le seul témoignage que les habitants de ce pays, peu visité, ont conservé de leur origine gauloise. Ils ont presque tous les yeux bleus, les lèvres épaisses, le teint roux ; toute leur physionomie est sauvage et primitive. Ce sont bien là les hommes couleur de lait, comme les Grecs les avaient nommés. Souvent on trouve ainsi cachée au détour d'un bois, ou nichée sur un rocher comme dans une aire, quelque pauvre colonie fondée par les premières générations des hommes, qui s'est conservée sans mélange, et qui porte dans sa misère l'assurance de sa durée. D'autres ont fait plus de bruit au monde et ont été plus heureux ; mais ils ont passé, et, n'étant jamais rassasiés, ils se sont dévorés entre eux ; la petite colonie a toujours souffert, mais elle vit toujours !

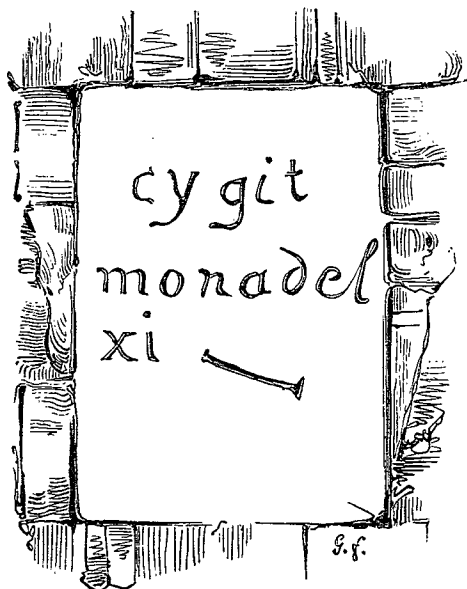
L'église d'Avon est petite ; elle est relevée au-dessus des rues humides par un vieux terrassement qui, autrefois, soutenait probablement le cimetière extérieur. Si basse que soit sa voûte, on a été obligé de l'étayer au dehors par des contre-

forts et des appuis. Le lierre grimpe le long de la maçonnerie et s'insinue à travers les pierres disjointes par la pluie ; et, comme pour achever d'envelopper cette pauvre église, la mousse couvre son toit. Un auvent abrite la porte d'entrée, et couvrirait au besoin les jardiniers qui ne trouveraient pas au dedans une place où poser leurs genoux. Mais des esprits plus élevés sont venus quelquefois prier parmi ce peuple, et l'on voit à côté de la porte d'entrée une épitaphe qui porte le nom du naturaliste Daubenton.

Le pavé de l'église est semé d'autres tombes. Autrefois on enterrait les morts dans les temples, et c'était sur les cendres de leurs ancêtres que les générations nouvelles adoraient Dieu. En courbant le front, on avait sous ses yeux le nom d'un homme qui avait, lui aussi, été plein de vie et d'espérance, et qui était mort. Cela était, certes, grand et touchant ! Et je ne sais que penser du culte qui a renoncé à toute cette poésie pour obéir à une mesure de salubrité.

Lorsque Béranger demeurait à Fontainebleau, il me conduisit un jour à l'église d'Avon. Nous cherchions la tombe de Monaldeschi, qui était né en Italie, et avait été chercher la reine Christine jusqu'en Suède, pour venir expirer, par son ordre, dans ce coin. Des maçons étaient occupés auprès

de la porte, et il nous sembla qu'ils réparaient le bénitier. Nous avançâmes dans l'église, lisant toutes les inscriptions funéraires, qui prêtent une voix si éloquente à la pierre où les fidèles ont l'habitude de s'agenouiller. Sous le chemin ouvert entre les deux rangées de bancs qui s'étendent à



Tombeau de Monaldeschi, dans l'église d'Avon.

droite et à gauche, nous vîmes des noms de tous les âges, de tous les sexes et de tous les siècles; plus haut, à l'endroit où le prêtre officie, le nom et les vertus de l'un de ses prédécesseurs; plus loin à l'écart, au pied d'une niche où les jeunes filles adorent la Vierge, le souvenir d'une jeune fille qui l'avait aussi adorée; partout les tombes silencieuses de cette foule pieuse et obscure qui avait fait retentir l'église de ses chants! Mais nous ne trouvions pas la tombe de Monaldeschi.

Nous allions sortir, lorsqu'un des maçons qui travaillaient là et qui nous avait suivis des yeux nous arrêta à la porte, et, écartant avec la main un tas de plâtras, nous laissa voir une pierre de deux pieds carrés, et sur laquelle est écrit : *Monadelxi*. Comme nous nous étonnions de cette singulière façon d'écrire le nom du favori de Christine, cet honnête ouvrier nous montra une plaque de marbre qu'il venait de sceller dans le pavé, et où se trouve cette inscription : « Ici » fut inhumé, le 15 octobre 1657, à six heures du soir, le » corps de Monaldeschi, mis à mort, dans la galerie des » Cerfs, à quatre heures et demie, le même jour. »

Qu'était-il besoin de rectifier l'orthographe du nom que le P. Lebel avait fait écrire sur cette tombe? Fallait-il réveiller le souvenir de ce crime, qu'effaçaient chaque jour sous leurs pieds les braves gens qui venaient prendre de l'eau bénite dans ce bénitier? Que ne laissait-on peser sur la tombe de cet homme l'incertitude qui plane encore sur sa mort? Pourquoi donner tant d'éclat aux crimes des princes de la terre? Pense-t-on que notre curiosité les justifie?

MŒURS ESPAGNOLES.

LES MARAGATOS.

Les Maragatos occupent les montagnes d'Astorga, au nord de la Vieille-Castille. C'est une peuplade séparée de ses voisins par le caractère, le costume et les mœurs. Ils ne vivent qu'entre eux, et professent un mépris profond pour tout ce qui leur est étranger. Presque tous les Maragatos sont *arrieros*, c'est-à-dire muletiers. Ils sont francs

de cœur, d'une probité reconnue, mais sérieux et taciturnes; on remarque qu'ils ne chantent jamais sur les chemins en conduisant leurs mules; ils sont d'un tempérament sec, maigres de visage, quoique forts et vigoureux; leurs femmes sont robustes et d'un courage à toute épreuve.

On a beaucoup discuté, en Espagne, sur cette petite tribu. La ténacité de ses mœurs et de ses occupations héréditaires atteste une haute antiquité; mais on ne sait rien de précis sur son origine. On lit dans Mariana que don Alonzo, roi de Léon, qui régnait vers le milieu du huitième siècle, eut d'une obscure maîtresse un bâtard nommé Maragato. Alonzo mort, sa couronne passa à Alonzo II, son petit-fils. C'était en 783. Malgré sa naissance illégitime, Maragato fit valoir ses droits au trône, et prétendit à la succession de son père. Il se fit un parti; mais, ne se croyant pas assez fort pour soutenir ses prétentions par les armes, il eut recours aux Mores, et s'engagea, s'ils l'assistaient dans son entreprise, à leur payer un tribut annuel de cinquante filles nobles et cinquante filles du peuple. A ces conditions, le roi de Cordoue, Abdérame, lui envoya des secours considérables. Alonzo n'était pas de force à lutter: il quitta sa capitale et se réfugia dans les montagnes de Biscaye. Maragato monta sur le trône de Léon, et l'occupa près de six ans.

Durant son règne, il céda des terres et plusieurs places aux Mores qui le maintenaient dans sa domination, et l'on



Costume d'une Maragata.

veut que les Maragatos actuels soient les descendants des auxiliaires mahométans de l'usurpateur; mais cette opinion n'est guère fondée que sur un rapport de nom; aucun monument historique ne vient à l'appui. Seulement les femmes

ont conservé dans leur costume quelque chose de moresque.

Ce costume est tout à fait original, et ne ressemble à rien en Espagne. Elles portent sur la tête une espèce de chapeau blanc qui ressemble assez, par la couleur et par la forme, à celui des femmes mores; leurs cheveux, qu'elles ont la mauvaise habitude de peindre, sont séparés en deux sur le front et pendent des deux côtés du visage. Elles portent des anneaux d'oreilles énormes et de grands chapelets de corail qui retombent sur la poitrine en forme de collier, et auxquels sont suspendus par centaines des médailles d'argent et des portraits de saints. Leurs robes brunes sont boutonnées de haut en bas, et les manches en sont larges et ouvertes par derrière.

Quant aux hommes, ils portent un chapeau pyramidal, une jaquette serrée au corps par une ceinture, et de larges culottes attachées sur le genou, mais qui pendent par-dessus la jarrettière jusqu'à mi-jambe. Ils ont une fraise au cou, et des bottines de drap fixées avec des boutons. On retrouve un costume à peu près semblable sur plusieurs médailles inconnues de la péninsule Ibérique. Il en existe une entre autres qu'on dit celtibérienne, et qui porte en effigie un homme à cheval exactement vêtu comme un Maragato moderne. Les antiquaires font remonter ce monument à l'époque de la domination carthaginoise.

Les Maragatos sont dispersés dans des villages liés entre eux par une espèce de pacte tacite, et soumis à des règles fixes dont personne ne s'écarte. Si quelqu'un faisait infraction aux usages et au costume de la société, il en serait chassé. Ils ne se maiient qu'entre eux. Quand une jeune fille est fiancée, elle ne peut plus parler à d'autre garçon que son prétendu, sous peine d'une amende qui ordinairement se paye en vin. Tous les jeunes gens la poursuivent pour la faire tomber en faute, en l'obligeant, par leurs importunités, à leur adresser la parole. Après le mariage, les femmes cessent de peindre leurs cheveux; et tandis que leurs maris sont occupés à faire le commerce et à parcourir avec leurs mules les montagnes de Galice, elles s'adonnent aux travaux de l'agriculture et aux soins domestiques.

Cette tribu pourrait vivre dans l'abondance, car elle est composée d'hommes actifs, industriels; mais ils ont des besoins bornés, et croient qu'il est plus chrétien de vivre dans la pauvreté. Il semble que les Maragatos soient le type de ces muletiers yangois dont il est parlé dans *Don Quichotte*.

Les mœurs maragatos se modifient de jour en jour. Le cours des siècles et le frottement des hommes leur ont déjà beaucoup enlevé de leur originalité primitive. C'est une médaille ancienne déjà fort altérée, et qui finira par perdre tout à fait son relief. Le costume des femmes a subi surtout des changements notables, et l'on peut prévoir le jour où, le grand niveau passant sur cette caste oubliée, elle se fondera dans ses voisins.

Une opinion sur l'origine des noms de famille le Roi et le Prince. — Les poètes couronnés dans les cours d'amour, aux jeux sous l'ormeau, etc., portaient le titre de rois; les ouvrages du roi Adenez, du roi de Cambrai, du roi de Lille, nous sont parvenus. — On créait aussi des royautes, non-seulement dans les repas de la fête de l'Épiphanie, mais encore pour les métiers et professions: Paris avait son roi des merciers, puissante notabilité marchande; Lyon, son roi des bouchers; Lille, son roi de l'épinette, etc. — Dans certaines localités, le jeudi gras, les écoliers faisaient combattre des coqs bien abreuvés de vin; le coq victorieux, et, par suite, son heureux possesseur, étaient proclamés rois des poules. On a trouvé, à la date du 10 février 1575, ce

titre accolé au nom d'un parrain dans le registre baptistaire d'une paroisse de la Bourgogne.

Presque toutes les villes de France ont eu leur compagnie de fous ou de sots (sot dans le sens de fou). Ces fous, montés sur un âne, tenant la queue en guise de bride, ne pouvaient, sous peine d'amende, faire de folies sans la permission de leur chef, que l'on nommait *prince des sots*.

La ville de Soissons avait un prince de la jeunesse.

« On peut être persuadé, dit M. Crapelet, que ce sont des principautés et des royautes de ce genre qui ont rendu les noms de le Prince et de le Roi si communs en France. »

(Voy., sur l'origine des noms propres en France, t. II, 1834, p. 3.)

MŒURS RUSSES.

Voyez tome II, 1834, p. 293.

COMMENT UN BANQUIER FAILLIT ÊTRE EMPAILLÉ.

J.-J. Rousseau a dit: « Les Russes ne seront jamais civilisés pour l'avoir été trop tôt. » Quelle que soit la puissance actuelle de la Russie, et malgré les progrès récents de sa civilisation, à voir les choses de près et à bien des égards, ce jugement sévère de Rousseau peut paraître vrai encore aujourd'hui.

La cour de Saint-Petersbourg est l'une des plus brillantes cours que l'on puisse voir. Une jeunesse présomptueuse, que les armes, l'ardeur des passions et la vanité, ont poussée et répandue dans toutes les capitales de l'Europe, s'est habituée à copier les étrangers, à se vêtir, à se loger, à se nourrir, à saluer, à faire les honneurs d'un bal et d'un dîner comme les Français, les Anglais et les Allemands. Tout ce qu'exigent la politesse et la décence est déjà passablement imité, et depuis longtemps. Les femmes ont devancé les hommes, et il n'est pas rare de voir, en Russie, un grand nombre de dames élégantes, de jeunes filles remarquables par leurs grâces, parlant bien cinq ou six langues, jouant de plusieurs instruments, et familières avec les ouvrages des poètes et des romanciers les plus célèbres en France, en Italie et en Angleterre. Mais, malgré tous les prestiges du luxe le plus éblouissant, là où on ne voit aucune borne à l'autorité, il ne peut exister, de quelque beau nom qu'on les décore, qu'un maître plus ou moins redoutable et des esclaves plus ou moins abrutis. Si l'on ne s'arrête pas à la superficie des choses, on découvre bientôt, en frémissant, sous cette légère écorce de politesse, une révoltante brutalité et une précoce corruption. Tous les raffinements de la civilisation sont là; mais ils y sont bien souvent prostitués à des vices de sauvages.

L'aspect de Pétersbourg frappe l'esprit d'un double étonnement: on y voit réunis deux âges, deux mondes, le dixième et le dix-neuvième siècle, les mœurs de l'Asie et celles de notre Occident, la grossièreté des Scythes et l'urbanité française, une noblesse brillante, fière, et un peuple plongé dans la servitude. D'un côté, des habits magnifiques, des modes parisiennes, des théâtres qui n'ont rien à envier à ceux du Midi, de superbes équipages aussi élégants et plus riches que ceux de nos *dandys*; de l'autre, de misérables costumes rustiques qui rappellent ceux des anciens Daces, des Roxolans et des Goths, des cochers vêtus de peaux de mouton, des paysans assez semblables à des ours, de longues barbes, des bonnets fourrés, et, pour chaussures, d'épaisses bandes de laine qui forment autour des pieds et des jambes une sorte de grossier cothurne.

Le peuple russe, végétant dans l'esclavage, ne connaît pas les jouissances morales; mais il ne manque pas d'une sorte de grossier bonheur matériel. Les serfs n'éprouvent jamais le tourment de la misère et l'effroi de voir leurs en-

fants manquer de pain; funeste plaie des peuples civilisés, mille fois plus dignes d'envie toutefois parce qu'ils n'ont pas à courber la tête sous le bâton d'un homme, leur seigneur et maître, maître de leurs femmes et de leurs enfants.

Les marchands des villes, quand ils sont enrichis, étalent à leur table un luxe sans mesure et sans goût; ils vous servent d'effroyables piles de viandes, de volailles, de poissons, d'œufs, de pâtisseries entassées sans ordre, offertes aux convives avec importunité, et capables d'effrayer, par leur masse, l'estomac le plus intrépide. Ils y ajoutent de grands gobelets d'eau-de-vie de grain dont un palais européen ne pourrait soutenir l'apreté.

Cependant ces marchands ne sont guère moins à plaindre que les paysans, puisque leur destinée dépend aussi des chances capricieuses du sort, qui leur donne à son gré un bon ou un mauvais maître. Cette vérité n'a pas besoin de preuve, et cependant nous ne pouvons nous empêcher de citer à ce propos une anecdote qui pourra paraître un peu folle, mais qui montre bien que, dans un pays où l'obéissance est passive et la remontrance interdite, le prince ou le maître le plus juste et le plus sage doit trembler des suites d'une volonté irréfléchie ou d'un ordre donné avec trop de précipitation.

Un étranger très-riche, nommé Suderland, était banquier de la cour et naturalisé en Russie. Il jouissait, auprès de l'impératrice Catherine, d'une assez grande faveur. Un matin, on lui annonce que sa maison est entourée de gardes, et que le maître de police demande à lui parler. Cet officier, nommé Reliew, entre avec l'air consterné : « Monsieur Suderland, dit-il, je me vois, avec un vrai chagrin, chargé par ma gracieuse souveraine d'exécuter un ordre sévère contre vous. — Contre moi! répond le banquier étonné; et quel peut être cet ordre? — Monsieur, Monsieur, j'hésite à vous le faire connaître : armez-vous de courage. — Eh quoi! s'agit-il de me renvoyer dans mon pays? — Non, Monsieur, il s'agit de pis que cela. — Ah! mon Dieu! s'écrie Suderland tremblant, est-il question de m'envoyer en Sibérie? — De bien pis, Monsieur. — Bonté divine! voudrait-on me *knouter*? — Pis que cela. — Eh quoi! dit le banquier en sanglotant, ma vie est-elle en péril? L'impératrice si bonne, si clément, qui me parlait si doucement encore il y a deux jours, elle voudrait... mais je ne puis le croire. Ah! de grâce, achevez; la mort serait moins cruelle que cette attente insupportable. — Eh bien, mon cher, dit enfin l'officier de police sans s'émouvoir, ma gracieuse souveraine m'a donné l'ordre de vous faire empailler. — Empailler! s'écrie Suderland en regardant fixement son interlocuteur; mais vous avez perdu la raison, ou l'impératrice n'aurait pas conservé la sienne. — Mon pauvre ami, j'ai fait ce qu'ordinairement nous n'osons jamais tenter, j'ai marqué ma surprise; mais mon auguste souveraine, d'un ton irrité, m'a commandé de sortir et d'exécuter sur-le-champ l'ordre qu'elle m'avait donné, en ajoutant ces paroles qui retentissent encore à mon oreille : « Allez, et n'oubliez pas que » votre devoir est de vous acquitter, sans murmure, des » commissions dont je daigne vous charger. »

Il serait impossible de peindre l'étonnement, la colère, le tremblement, le désespoir du pauvre banquier. Après avoir laissé quelque temps un libre cours à l'explosion de sa douleur, le maître de police lui accorde un quart d'heure pour mettre ordre à ses affaires. Alors Suderland le prie, le conjure, le presse, longtemps en vain, de lui laisser écrire un billet à l'impératrice pour implorer sa pitié. Le magistrat, vaincu par ses supplications, cède en tremblant à l'importunité de ses prières, se charge de son billet, sort, et, n'osant aller au palais, se rend précipitamment chez le comte de Bruce, et lui raconte tout.

Celui-ci croit que le maître de police est devenu fou; il lui dit de le suivre, de l'attendre dans le palais, et court

chez l'impératrice. Introduit auprès de cette princesse, il lui expose le fait avec une gravité respectueuse.

Catherine, en entendant cet étrange récit, s'écrie : « Juste ciel! quelle horreur! en vérité, Reliew a perdu la tête! Comte, partez, courez, et ordonnez à cet insensé d'aller tout de suite délivrer mon pauvre banquier de ses folles terreurs, et de le mettre en liberté. »

Le comte sort, exécute l'ordre, revient, et trouve avec surprise Catherine riant aux éclats. « Je devine à présent, dit-elle, la cause d'une scène aussi burlesque qu'inconcevable; j'avais depuis quelques années un joli chien que j'aimais beaucoup, et je lui avais donné le nom de *Suderland* parce que c'était celui d'un Anglais qui m'en avait fait présent. Ce chien vient de mourir; j'ai ordonné à Reliew de le faire empailler; et comme il hésitait, je me suis mise en colère contre lui, pensant que par une vanité sottie il croyait une telle commission au-dessous de sa dignité; voilà le mot de cette ridicule énigme. »

Le dénouement fut heureux; mais le danger que courait le pauvre banquier Suderland n'en donne pas moins lieu à réfléchir tristement au sort des hommes qui peuvent se croire obligés d'obéir à une volonté absolue, quelque absurde que puisse être son objet. Or notez que ce fait, s'il est vrai, s'est passé sous le règne de Catherine II, qui certes a été et est encore citée comme un modèle de raison, de prudence et de bonté en Russie.

DES PÉREMPTIONS.

Voy., sur la Prescription, t. II, 1834, p. 11.

Il y a trois ans, à l'approche du trentième anniversaire du Code civil, nous avons publié des notions sommaires sur la prescription; le but d'utilité spéciale que nous nous sommes alors proposé particulièrement risquerait d'être manqué, si nous n'avertissions pas aujourd'hui nos lecteurs des dangers que leurs intérêts peuvent courir de nouveau.

En effet, toute demande formée pour interrompre une des prescriptions de la nature de celles mentionnées vers la fin de notre article de 1834, est exposée à être frappée de nullité si la procédure n'a pas été suivie; il est urgent d'agir pour prévenir cette nullité, nommée en droit *péremption*, car la prescription en serait la conséquence.

C'est ici l'occasion de dire un mot des péremptions en général, et de propager la connaissance de quelques-unes de ces dispositions légales si dangereuses à ignorer, qui viennent à l'improviste, et pour ainsi dire brutalement, paralyser des droits laissés inactifs, bien souvent parce qu'on s'est fié à son débiteur, ou par défaut de prudence procédurière.

Toute instance judiciaire interrompue pendant trois ans (trois ans et demi dans certains cas) est périmée, c'est-à-dire éteinte; — on ne peut plus se prévaloir d'aucun des actes signifiés de part et d'autre; — s'il s'agit d'une créance qui, par elle-même, ne produisait pas d'intérêts, ceux que la demande avait fait courir cessent d'être dus; — les frais de la procédure sont payés par le demandeur principal; — la péremption de l'instance en appel donne au premier jugement le caractère de sentence définitive.

La péremption des instances ne s'opère pas de plein droit : elle doit être requise; tant qu'elle ne l'a pas été, un seul acte de procédure suffit pour l'interrompre. — Si le droit qui faisait l'objet de la demande n'est pas prescrit, la demande peut être formée de nouveau.

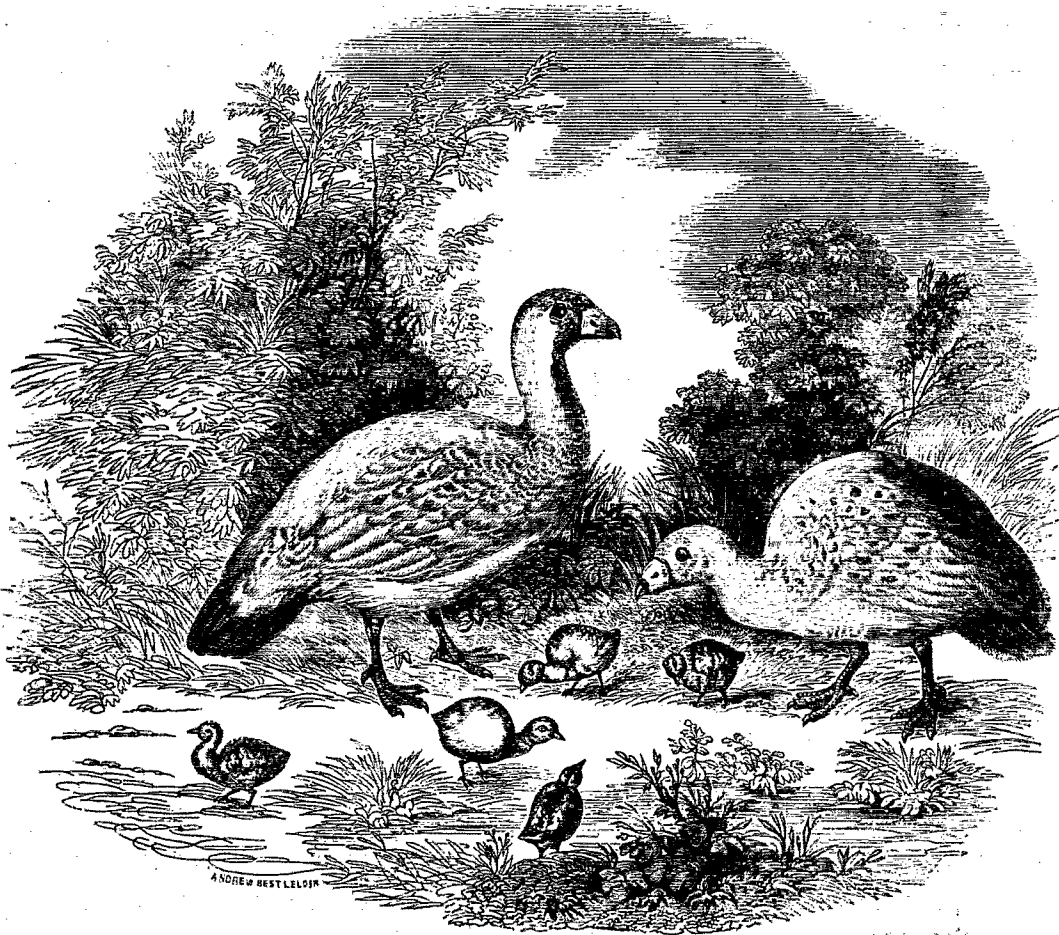
Plusieurs autres espèces de péremptions sont établies par la loi : les plus essentielles à connaître sont la péremption des jugements par défaut, et celle des inscriptions hypothé-

caires. — Les jugements par défaut sont comme non avenus s'ils ne sont pas exécutés dans les six mois de leur obtention (la signification d'un jugement n'est pas un acte d'exécution). — Les inscriptions hypothécaires qui n'ont pas été renouvelées dans les dix années de leur date sont sans effet.

LE CÉRÉOPSIS D'AUSTRALIE.

La place de cet oiseau n'est pas encore fixée définitivement dans la nomenclature ornithologique. Est-ce un cygne, une oie, un canard? Il a été décrit sous ces trois dénominations par des naturalistes dont le nom est une autorité (Labillardière, Vieillot, Riche). On ne peut douter que ce soit

un oiseau nageur, car ses pieds sont palmés; mais en l'admettant dans cette nombreuse famille, on reconnaît qu'il est moins bien organisé pour la natation que les canards, les oies et les cygnes; que les membranes entre ses doigts sont trop étroites; que son bec n'est pas tel qu'il le faudrait pour que l'oiseau cherchât ses aliments dans l'eau. En effet, le *céréopsis* ne cherche sa subsistance que sur la terre, où il se nourrit principalement d'herbes et sans doute aussi d'insectes. Ce bec, comme on le voit dans la gravure, se rapproche de celui des *gallinacés*; mais le caractère qui le distingue est la membrane épaisse et bombée qui en couvre la base, comme la *cire* des oiseaux de proie. Le nom de *céréopsis*, tiré de cette structure particulière, doit donc être conservé jusqu'à ce que l'oiseau qui le porte, introduit dans



Le Céréopsis d'Australie.

nos basses-cours, ait reçu dans chaque langue un autre nom vulgaire et qui n'ait pas besoin d'interprétation. L'origine grecque de celui-ci lui interdit presque l'entrée des fermes et des marchés publics.

Cet oiseau serait, pour les basses-cours, une acquisition précieuse et très-facile. Dans les îles où il n'avait pas encore senti le funeste pouvoir de l'homme il se laissait non-seulement approcher, mais prendre à la main, et ce n'était qu'après en avoir vu disparaître plusieurs que la troupe se déterminait à fuir. On les apprivoise avec une extrême facilité; et quoiqu'ils viennent de pays assez chauds, ils supportent très-bien le climat de l'Angleterre, où les individus représentés ici sont actuellement vivants dans les jardins de la Société zoologique. On voit qu'ils y ont multiplié, ce qui a fait connaître quelques-unes de leurs habitudes durant

l'incubation et l'éducation des poussins; ils laissent alors approcher les hommes, mais ils repoussent avec force et courage toute espèce de volaille, et ne craignent point de livrer des combats pour l'écarter. Le cygne noir d'Australie a donné lieu à la même observation; on l'a vu, dans le même local, aux prises avec un cygne domestique plus grand et plus fort en apparence, mais qui fut terrassé et tué.

Ajoutons, pour l'instruction des gourmands, que le *céréopsis* serait pour eux un excellent mets de plus. Il n'exige pas plus de soins que les autres habitants d'une basse-cour, et sa nourriture n'est pas dispendieuse: les prés et les gazons suffisent à lui en fournir la plus grande partie.

LES TOURS DE SAINT-VINCENT DE MACON.



Vue des Tours de Saint-Vincent de Mâcon, département de Saône-et-Loire.

Dès le seizième siècle, l'ancienne cathédrale de Mâcon était riche et puissante. Consacrée d'abord sous le vocable de Saint-Barthélemy, elle le fut ensuite sous celui de Saint-

Protas et Saint-Gervais. En 541, le roi Childebart, passant par Mâcon à son retour d'Espagne, s'arrêta pour faire sa prière dans cette église. Il rapportait un butin immense :

or, argent, pierreries, armes de prix, et un os du bras de saint Vincent, que la ville de Saragosse avait cédé au vainqueur pour se racheter du pillage. Cette relique, que le prince donna aux Mâconnais, les engagea à changer encore une fois le nom de leur cathédrale, qui, depuis, porta le nom de Saint-Vincent. Gontran, Pépin, Charlemagne, Louis le Bègue, Louis le Jeune, Philippe-Auguste, Philippe III, l'enrichirent plus tard de leurs dons.

Les Sarrasins en 742, les Hongrois en 937, les Brabançons en 1140, les protestants dans le seizième siècle, la révolution en 1794, ont successivement brûlé, démoli, mutilé ce bel édifice. Quand les protestants s'emparèrent de la ville, ils pillèrent l'église Saint-Vincent, brûlèrent ses archives, fondirent son argenterie pour en faire des écus, ses cloches pour en faire des canons; les statues de saints dont elle était ornée furent brisées et jetées du haut du pont dans la Saône. Les catholiques reprirent Mâcon, et à leur tour brisèrent, démolirent, et, sous la conduite de Guillaume de Saint-Point, firent sauter dans la rivière, par-dessus le pont, à défaut de statues calvinistes, bon nombre des protestants eux-mêmes. Au nom de ce dernier parti, le duc de Nevers, à la tête de 14 000 hommes, revint mettre le siège devant la place, et s'en empara après des combats sanglants, qui faillirent être suivis du massacre général des assiégés. Sur la prière du duc de Nevers, on se contenta de les bannir du royaume après leur avoir fait payer une contribution de 30 000 écus.

La cathédrale, dévastée, servait encore au culte en 1789. Sa ruine fut consommée quelques années après, et, vendue comme propriété nationale, il ne s'en est conservé que deux tours élégantes, qui dominent gracieusement la ville, et que l'on découvre de loin, en descendant la Saône.

En 1810, une nouvelle église fut construite sous le même nom de Saint-Vincent; elle a été ouverte au culte en 1816. Elle n'a de commun que le nom avec l'antique cathédrale, dont elle ne rappelle point l'imposante grandeur.

Mâcon, chef-lieu du département de Saône-et-Loire, située sur la rive droite de la Saône, au penchant d'un coteau fertile en bons vins, a la forme d'un triangle dont le quai est la base et le faubourg de Barre le sommet. Cette ville avait déjà quelque importance avant l'invasion des Romains, qui lui en donnèrent une bien plus grande. Jules César la nomma *Matisco*, la fortifia, y cantonna ses légions, et y établit des approvisionnements militaires, et des manufactures de flèches et de javelots. Agrippa, gendre d'Auguste, fit ouvrir un chemin qui la mettait en communication directe avec Autun, l'une des principales villes des Gaules. Peu à peu, sous la domination romaine, Mâcon s'embellit de temples et d'édifices somptueux que les ravages du temps ont fait disparaître. Elle eut beaucoup à souffrir du passage des Huns, en 451. Quand l'empire croula sous les coups des Barbares, elle tomba au pouvoir des Bourguignons, à qui Clovis l'enleva quelque temps après. Elle fit ensuite partie du nouveau royaume de Bourgogne, que possédèrent Lothaire, Gontran et leurs successeurs. Plusieurs conciles se tinrent à Mâcon, deux entre autres, sous Gontran, pour légaliser et ordonner l'observance du dimanche.

Dans le temps où Galas se rendit formidable à la Bourgogne, on commença autour de la ville des fortifications qui ne furent jamais achevées, et qui, dans le dernier siècle, ont été démolies.

En 420, la ville fut prise par les Mores, qui la détruisirent. Les rares habitants que le fer avait épargnés, au lieu de relever leurs maisons qui se trouvaient sur la hauteur, en construisirent d'autres un peu plus bas et plus près de la Saône. Au onzième siècle on éleva le pont de treize arches qui traverse la rivière et joint la ville à son faubourg: ce pont était défendu par des redoutes. L'hôtel de ville, au-

trefois le palais épiscopal, qui contient une salle de spectacle et la bibliothèque, a été bâti en 1618. L'hôpital, construit sur la place d'Armes, d'après les plans du célèbre Soufflot, a été achevé en 1770. On peut citer comme un des embellissements de la ville son quai, près duquel se prolongent des allées de verdure qui servent de promenades.

La beauté n'est vraiment irrésistible que lorsqu'elle nous explique quelque chose de moins passager qu'elle, qu'en nous faisant rêver à ce qui fait le charme de la vie au delà du moment fugitif où nous sommes séduits par elle; il faut que l'âme la retrouve quand les sens l'ont assez aperçue. L'âme ne se lasse jamais: plus elle admire, et plus elle s'exalte.

M^{me} DE KRUDNER.

MÉHÉMÉD-ALI, VICE-ROI D'ÉGYPTE.

Méhéméd-Ali est né à la Cavale, dans la Roumélie (la Macédoine), l'an de l'hégire 1182 (1769 de l'ère chrétienne). Il perdit jeune encore son père, Ibrahim-Aga, chef de la garde préposée à la sûreté des routes. Le collecteur des impôts de Praousta, vieil ami de ses parents, recueillit cet orphelin et le fit élever avec son fils Ali-Aga. M. Lion, négociant français établi à la Cavale, donna aussi fréquemment des preuves d'une bienveillance particulière au jeune Méhéméd-Ali; et peut-être est-ce dans ces souvenirs de son enfance que l'on pourrait trouver le germe de cette sympathie qu'il a toujours conservée pour la nation française.

En plusieurs occasions, le jeune Méhéméd-Ali rendit d'importants services à son bienfaiteur pour la perception des impôts; celui-ci, pour lui en témoigner sa reconnaissance, lui fit épouser une de ses parentes, assez riche, qui venait de divorcer.

L'invasion des Français en Égypte obligea la Porte de faire dans tout l'empire de nombreux armements; le collecteur de Praousta reçut ordre de fournir un contingent, et forma un corps de 300 hommes, dont il confia le commandement à son fils Ali-Aga. Méhéméd-Ali, comme plus expérimenté et plus âgé, fut chargé de servir de mentor à son ami d'enfance; il accepta avec empressement une mission qui lui offrait des chances de fortune.

Les commencements de l'expédition furent difficiles, et ce n'est qu'après d'énormes fatigues que la petite troupe d'Ali-Aga, réunie à tous les volontaires de la Roumélie, parvint à rallier l'escadre du capitaine pacha dans la rade de Marmarizza, en Caramanie. Débarquée ensuite sur la presqu'île d'Aboukir, l'armée turque fut bientôt attaquée par les Français, qui la mirent dans une déroute complète. Ali-Aga, dégoûté, par cet échec, de son nouveau métier, quitta l'armée pour retourner à la Cavale auprès de son père, et laissa le commandement de ses Macédoniens à Méhéméd-Ali. Celui-ci, s'étant fait remarquer, pendant la campagne, par son courage entreprenant et la sagacité de son jugement, demeura en Égypte quand les Français eurent évacué le pays. Parvenu successivement au grade de *bin-bachi* (chef de mille hommes) et de *capi boulouk-bachi* (chef de la police du palais), son activité lui mérita la confiance des gouverneurs, qui l'enrichirent par leurs largesses et commencèrent à le faire connaître du divan de Constantinople.

Si les beys des mameluks et les pachas délégués du sultan avaient un instant uni leurs efforts pour expulser de l'Égypte les Français, leurs ennemis communs, la question de possession vint rompre cette alliance formée en présence du danger. Méhéméd-Ali sut habilement profiter de cette position. Avec sa réputation de bravoure et d'habileté, il lui fut facile de rassembler un corps assez nombreux d'Albanais, aventu-

riers turbulents et pillards, toujours prêts à se vendre au premier audacieux qui leur promet de l'argent. Méhémed-Ali entretint alors la rivalité des partis, sema la division entre les principaux chefs, et sut gagner par ses caresses et imposer par l'influence qu'il avait acquise à ceux que ses promesses n'avaient pas séduits. Il chercha surtout à s'attacher les cheiks et les ulémas, en se montrant observateur scrupuleux des préceptes de la religion. Après avoir persuadé aux cheiks du Caire, fatigués aussi bien que le peuple des commotions sans cesse renaissantes et des incertitudes de l'autorité, qu'il pouvait seul ramener la tranquillité, il suscita en secret une sédition. Quelques jours lui suffirent, aidé par le peuple, pour se rendre maître de la ville. La Porte fut obligée de sanctionner cette usurpation, après avoir vainement nommé à sa place des pachas qui ne purent faire reconnaître leur autorité. Méhémed-Ali reçut le firman d'investiture le 14 mai 1805. Cependant il ne commanda pendant sept années consécutives que la basse Égypte, la haute Égypte étant occupée par les beys des mameluks.

C'est après son avènement au pouvoir que Méhémed-Ali, déjà âgé de plus de quarante-cinq ans, eut le courage d'apprendre à lire et à écrire; il reçut les premières leçons d'une esclave de son harem.

Déjà sa puissance commençait à s'affermir, lorsque, le 17 mars 1807, les Anglais débarquèrent en Égypte, appelés par les beys. Mais ils n'y firent pas un long séjour, et leur expulsion est une des entreprises dans lesquelles Méhémed-Ali a déployé le plus d'adresse et de génie. Cependant la présence des Anglais avait relevé le courage des beys et ramené leurs espérances; par leurs intrigues, ils firent éclater, dans l'armée même du pacha, une insurrection assez sérieuse pour lui faire craindre de voir s'évanouir en un instant le fruit de ses longues combinaisons. Parvenu, à force de sacrifices, à conjurer l'orage, il comprit qu'il ne pouvait plus exister de trêve entre les mameluks et lui. Il n'avait pas pu les détruire par la guerre, il résolut de les combattre par la ruse. En effet, il traita avec eux, et sut si bien dissimuler ses intentions perfides qu'il attira au Caire presque tous les beys, à qui, pour dissiper leurs soupçons, il avait rendu leurs biens et fait de riches présents. Le 11 mars 1811, il les convoqua tous à la citadelle du Caire pour assister au départ d'un de ses fils qui allait en Arabie pour réduire les Wahabites. A peine eurent-ils franchi la porte de la citadelle qu'on la ferma derrière eux, et ils furent tous impitoyablement fusillés du haut des murailles. C'est par cette trahison que Méhémed-Ali se défit presque d'un seul coup de ses adversaires, et qu'il demeura enfin maître sans concurrents et sans obstacles du gouvernement de l'Égypte.

UN BANQUET A LA COUR DE DOMITIEN.

On sait que Dion Cassius avait écrit en huit décades, c'est-à-dire en quatre-vingts livres, toute l'histoire romaine, depuis l'arrivée d'Énée en Italie jusqu'à l'empereur Alexandre Sévère; mais il ne reste qu'une très-petite partie de ce grand ouvrage. Ce qui peut dédommager de cette perte, c'est un abrégé de Dion depuis le trente-cinquième livre et le temps de Pompée jusqu'à la fin de l'ouvrage, composé par Jean Xiphilin, patriarche de Constantinople, dans le onzième siècle. On lit dans cet abrégé, livre LXVII :

« Voici comment Domitien traita les principaux d'entre les sénateurs et les chevaliers qu'il avait invités à souper. Il fit préparer une salle dont le plafond, les murs et le plancher étaient tout noirs. Les chaises étaient de la même couleur. Les convives furent introduits seuls pendant la nuit, sans être accompagnés de leurs gens.

» D'abord on mit devant chacun d'eux une petite colonne pareille à celles qu'on place sur les tombeaux, et sur laquelle était gravé son nom, avec une lampe telle qu'on en suspend dans les sépulcres. De jeunes esclaves nus et le corps noirci, semblables à des fantômes, entrèrent dans la salle; ils exécutèrent autour des convives des danses lugubres, et se placèrent ensuite à leurs pieds; alors on apporta ce qu'on a coutume de servir dans les repas funèbres; chaque chose était noire, ainsi que la vaisselle. Saisis de crainte et tremblants, ils s'attendaient à être bientôt égorgés. Ce qui ajoutait encore à leur effroi, c'était le silence qui régnait parmi eux comme s'ils fussent déjà morts, et les discours de Domitien, qui, pour s'égayer, ne parlait que de morts et de meurtres.

» Enfin, il les congédia. Ayant d'abord renvoyé leurs gens qui les attendaient dans le vestibule, il les fit reconduire par des inconnus, les uns dans des litières, les autres dans des voitures, ce qui les glaça de crainte.

» Arrivés chez eux, à peine commençaient-ils à respirer qu'on les avertit que quelqu'un les demandait de la part de l'empereur. Ils se crurent alors perdus; mais c'étaient des envoyés de Domitien, qui apportaient successivement, l'un la petite colonne dont j'ai parlé, et qui était d'argent; un autre, l'un des vases qui avaient servi dans le repas; un troisième, quelque autre objet précieux artistement travaillé; enfin ils reçurent, mais lavé et paré, l'esclave qui avait joué le rôle de spectre et les avait servis. Ils passèrent ainsi toute la nuit dans la crainte, recevant successivement divers présents. »

ÉPREUVES D'UN MAÎTRE COUPEUR DE BOURSES.

Dans son cinquième livre, Sauval expose la manière de recevoir, parmi les voleurs, sous Louis XIII, un maître coupeur de bourses (*Antiquités de Paris*).

Pour devenir maître coupeur de bourses, il faut, entre autres choses, faire deux chefs-d'œuvre, en présence des frères. Le jour pris pour la première épreuve, on attache aux solives d'une chambre une corde à laquelle pend un mannequin chargé de grelots et portant une bourse. Celui qui veut être passé maître, doit mettre le pied droit sur une assiette, tenir le pied gauche en l'air, et couper la bourse sans balancer le corps, sans que le mannequin fasse le moindre mouvement, et sans faire sonner les grelots. S'il manque à la moindre de ces choses, s'il ne déploie pas toute l'adresse qu'on exige, on ne le reçoit point et on l'assomme de coups. On continue de le bien étriller les jours suivants, afin de l'endurcir et de le rendre en quelque sorte insensible aux mauvais traitements. C'est ce qui faisait dire au comédien Hauteroche qu'il fallait montrer de la vertu et du courage pour être reçu fripon.

Quand l'aspirant au noble métier de coupeur de bourses réussit dans sa première épreuve, on exige qu'il fasse un second tour d'adresse plus périlleux que le premier. Ses compagnons le conduisent dans un lieu public, comme la place Royale, ou quelque église. S'ils y voient une dévote à genoux devant la Vierge, avec sa bourse au côté, ou un promeneur facile à voler, ils lui ordonnent de faire ce vol en leur présence, et à la vue de tout le monde. A peine est-il parti, qu'ils disent aux passants, en le montrant du doigt : « Voilà un coupeur de bourses qui va voler cette personne. » A cet avis, chacun s'arrête pour l'examiner; et aussitôt qu'il a fait le vol, ses compagnons se joignent aux passants, le prennent, l'injurient, le frappent, l'assommant, sans qu'il ose, ni déclarer ses compagnons, ni laisser voir qu'il les connaît.

Cependant le bruit qui se fait amasse beaucoup de monde, les fripons pressent, fouillent, vident les poches.

coupent les bourses, finissent par tirer subtilement leur nouveau camarade des mains de la foule, et se sauvent avec lui et leurs vols, pendant que chacun se plaint qu'il est volé, sans savoir à qui s'en prendre. Après cette expérience, on enrôle le candidat dans une compagnie, et on lui donne la patente de maître coupeur de bourses.

TOMBEAU DE MONTAIGNE.

Voy. t. II, 1834, p. 373.

Il y avait sept ans que Montaigne avait cessé les fonctions de maire de Bordeaux, et que, débarrassé de tout souci des fonctions publiques, il vivait délicieusement en gentilhomme dans son château du Périgord, lorsqu'une paralysie sur la langue, suite d'une violente esquinancie, lui ôta l'usage de la parole, et lui donna à connaître que l'heure était venue d'abandonner ses amis.

On pense bien qu'il se garda d'appeler des médecins, lui chez qui l'antipathie pour la médecine était héréditaire, et qui se glorifiait de ce que son père avait vécu soixante-quatorze ans, son aïeul soixante-neuf, et son bisaïeul quatre-vingts, sans avoir jamais goûté de médecine; mais



Tombeau de Montaigne, dans la chapelle du collège royal, à Bordeaux.

il songea à mettre en précepte cet autre passage de ses écrits : « Faites ordonner une purgation à votre cervelle, » elle y sera mieux ordonnée qu'à votre estomac. » Il demanda par écrit à sa femme qu'elle fit venir ceux de ses voisins qu'il aimait le plus; et lorsqu'il vit ses amis réunis autour de son lit de mort, il exprima le désir de faire dire une messe dans sa chambre. Au moment de l'élévation, il voulut se faire soulever, et en ce moment une faiblesse l'emporta. Ce jour était le 15 septembre 1592; Montaigne était alors âgé de cinquante-neuf ans.

Cette mort si caractéristique est bien la continuation de la vie du philosophe : audace dans les idées, timidité dans les actes. Les écrits de Montaigne respirent la passion de l'indépendance, l'horreur de la contrainte, l'impatience des devoirs sociaux de toute espèce, le doute sur divers principes de vertu les moins contestés de son temps; et cependant sa vie entière a été celle d'un homme soumis, obéissant aux lois, pratiquant exactement ses devoirs sociaux et de famille, agissant dans une ligne de conduite aussi directe que l'homme le plus fermement assis sur ces principes.

En 1614, Françoise de la Chassaigne, épouse de Montaigne, fit transporter à Bordeaux le corps de son mari dans l'église des Feuillants, maintenant chapelle du collège royal, où s'éleva bientôt par ses soins le mausolée en marbre blanc que nous reproduisons tel qu'il se trouve actuellement depuis la restauration qui en fut faite en 1803. Deux

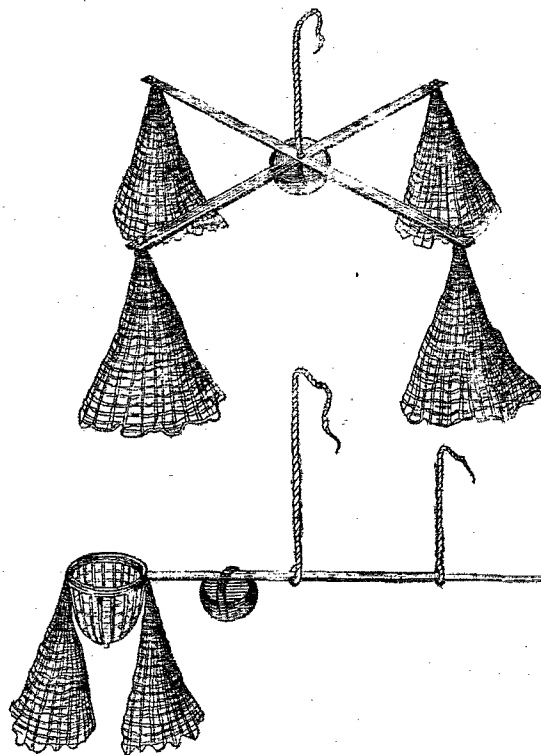
inscriptions assez confuses, l'une en grec, l'autre en latin, furent gravées par ordre de Françoise de la Chassaigne sur les deux grandes plaques de marbre noir qui décorent les deux faces du tombeau. Au-dessous de la plaque, on distingue les armes de Montaigne, « qui étaient d'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lion de même, armé de gueules mises en fasce. »

LE CORAIL.



Branche de Corail.

Le corail est une des productions marines qui ont toujours le plus fixé l'attention. De tout temps on l'a employé comme parure; les anciens le regardaient comme une pierre très-



Filets pour la pêche du Corail.

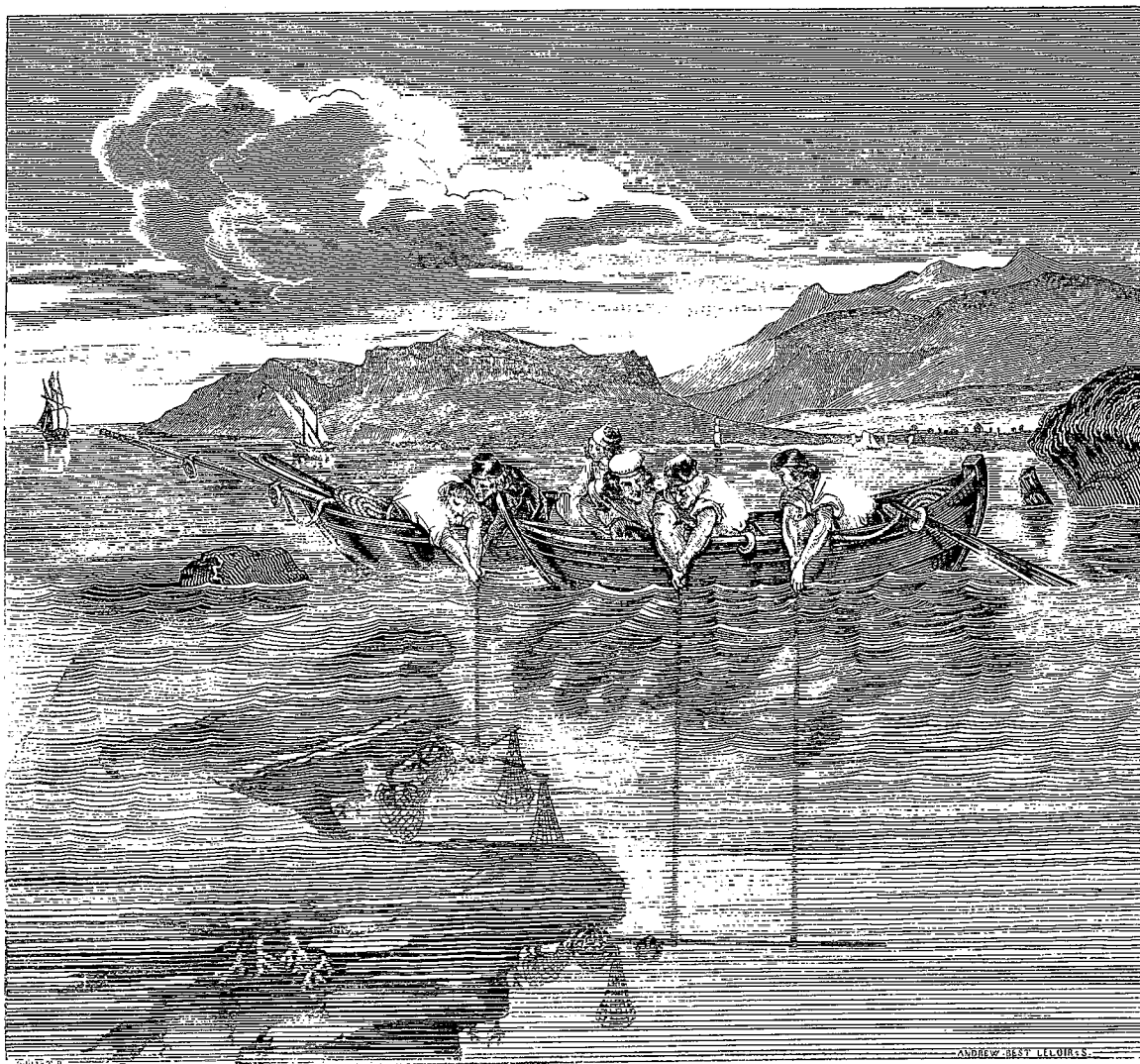
précieuse et lui attribuaient de merveilleuses vertus. Les Romains aussi le portaient comme amulettes, et comme or-

nement agréable aux dieux. Ils en attachaient des colliers à leurs nouveau-nés pour les préserver de maladies contagieuses.

On employait diverses préparations de corail dans un grand nombre de circonstances, pour conjurer le malheur. Les Gaulois décoraient leurs instruments de guerre de grains de corail : leurs casques et leurs boucliers en étaient presque toujours garnis. Enfin les Indiens avaient et ont encore pour le corail la même passion que les Européens pour les perles.

Pline, Dioscoride et les naturalistes de la renaissance le regardaient comme un arbrisseau pourvu de racines, de branches, mais non de feuilles. Marsigli, en 1703, ayant

eu occasion d'observer le corail au sortir de la mer, et ayant remarqué à sa surface de petits corps blancs rayonnés, les prit pour la fleur. Il publia cette découverte, et alors il ne manqua plus rien pour que le corail fût une plante marine. Tous les naturalistes de ce temps avaient adopté cette opinion, et nul ne croyait qu'il pût en être autrement, lorsqu'un médecin de Marseille, Peyssonnet, démontra que le corail n'était pas une plante, mais bien le produit d'animaux. Tous les savants n'adoptèrent pas cette opinion, et Réaumur lui-même, alors chef des naturalistes, la combattit. L'Institut, ayant à prononcer sur cette question, envoya plusieurs de ses membres, et, entre autres, le célèbre botaniste Bernard de Jussieu, pour vérifier sur les lieux



Pêche du Corail.

mêmes les observations de Peyssonnet. Mais tous revinrent persuadés que le corail devait passer du règne végétal au règne animal.

Le corail, dont on voit à la page précédente une branche couverte d'animaux, a la forme d'un arbre n'ayant que le tronc et les branches. Il est toujours fixé aux rochers par un large empâtement, et ne s'élève pas à plus de 0^m,48. Sa surface est couverte de tubercules, au centre desquels est une loge qui renferme l'animal, connu vulgairement sous le nom de lait du corail. Cet animal est d'un blanc de lait. Il est pourvu de huit tentacules qui entourent sa bouche. Il peut se loger entièrement dans la niche qu'il habite. Toute la surface qui renferme ces animaux, et qui est beaucoup plus tendre que le centre, est nommée écorce à polypiers.

Elle est moins rouge que l'intérieur, et peut être enlevée facilement. L'axe intérieur, au contraire, est d'une très-grande dureté, et c'est de cette partie seulement que l'on fait usage dans les arts.

La mer Méditerranée est la seule où l'on trouve le corail, qui est l'objet d'un commerce très-étendu. Chaque année un grand nombre de barques se rendent sur les côtes de Sicile pour en faire la pêche. Le gouvernement napolitain est obligé de marquer les limites de cette pêche, pour qu'elle ne soit pas trop destructive. Maintenant on pêche aussi sur les côtes d'Afrique, près de Bone, le corail en abondance.

Le corail se trouve dans la mer, depuis 5 mètres de profondeur jusqu'à 97. Mais, à cette distance, il est très-petit et de peu de valeur. Pour l'arracher du fond, où il est tou-

jours fortement fixé aux rochers, les pêcheurs se servent de deux instruments : le premier est formé de deux poutres en croix dont les extrémités sont garnies de rets. Lorsque l'instrument est introduit dans un banc de corail, ces rets enlacent les rameaux, et les pêcheurs, en l'amenant à eux, retirent les parties fixées aux filets. Le second instrument, qui est beaucoup moins employé, est une espèce de cuiller de fer de 0^m,48 de diamètre, ayant au fond et de chaque côté des sacs de rets pour recevoir les branches qu'on brise, et qui seraient perdues sans cette précaution. On attache cet instrument à une poutre quelquefois plus longue que la barque ; descendu au moyen d'une corde au fond de l'eau, on l'introduit dans les cavités où le premier instrument n'a pu pénétrer.

Le corail, lorsqu'il a été travaillé, subit souvent des altérations dans sa couleur. La transpiration de certaines personnes le fait pâlir. On donne, dans le commerce, différents noms à ses nombreuses variétés : *écume de sang*, *fleur de sang*, *premier*, *deuxième* et *troisième sang*, etc.

Quoiqu'en France il soit peu d'usage aujourd'hui de se parer de corail, on n'en travaille pas moins une grande quantité qu'on expédie dans presque toutes les parties du monde. En Asie et en Afrique, on l'estime de même qu'au temps des anciens, et l'Amérique le recherche avec autant d'empressement. Comme on ne le trouve que dans la mer Méditerranée, il sera toujours pour nous un sujet de commerce très-étendu.

TRADITIONS DU PAYS DE BADE.

LE FOSSÉ DU COQ.

Au haut d'une colline, près du château de Windeck, on aperçoit les restes d'un fossé qui semble avoir appartenu jadis à quelque fortification. Quand on demande aux gens du pays l'origine de ce fossé, ils racontent cette tradition :

« Il y avait une fois, dans la forêt de Windeck, une vieille femme qui vivait toute seule dans une cabane en bois qu'elle s'était elle-même construite. On ne lui connaissait ni parents, ni amis, mais elle possédait de merveilleux secrets. Elle avait étudié la vertu des plantes, et plus d'une fois ses mains habiles avaient guéri les plaies envenimées. Les paysans venaient la consulter de bien loin, les chevaliers eux-mêmes ne dédaignaient pas d'avoir recours à sa science. Tous ceux à qui elle donnait des remèdes ou des conseils lui offraient quelque présent ; mais elle les repoussait avec fierté. Ainsi, elle était toujours restée pauvre, et elle ne possédait rien au monde que sa chétive cabane et un grand coq blanc d'une grosseur et d'une force extraordinaires. Un matin, elle était assise devant sa demeure, et elle vit venir à elle deux beaux enfants. La vieille femme, qui avait l'âme bonne et généreuse, les invita à se reposer, et leur donna des fruits et un morceau de pain. Le plus jeune de ces enfants avait le regard vif, et l'expression de son visage indiquait déjà un caractère hardi et résolu. Mais l'autre avait une contenance embarrassée et baissait timidement les yeux. Sous sa jaquette bleue, sous son chapeau de feutre, la vieille femme reconnut une jeune fille. Elle lui demanda son nom, le but de son voyage, et la jeune fille répondit : — Je m'appelle Imma d'Erxtein. Vous savez qu'il y a eu une grande guerre entre les gens de Strasbourg et ceux de ce pays. Dans une des dernières batailles, mon oncle, le doyen du chapitre de Strasbourg, a été fait prisonnier et conduit au château de Windeck. C'est lui qui est notre tuteur, c'est lui qui nous a servi de père, et je me suis mise en route avec mon frère pour tâcher de le délivrer. — Apportez-vous de quoi payer sa rançon ? demanda la vieille femme. — J'apporte cette croix en diamants, dit la jeune fille, et si cela ne suffit pas, mon frère

et moi nous prions le seigneur Reinhard de lui rendre la liberté et de nous mettre en prison à sa place.

» La vieille femme écouta ce récit avec émotion, puis, après avoir réfléchi un instant : — Tenez, dit-elle, j'ai un moyen de délivrer votre oncle. Je sais qu'on doit attaquer cette nuit le château de Windeck. Deux espions sont venus l'observer et en connaissent maintenant le côté faible. Dites au seigneur Reinhard de se tenir sur ses gardes ; qu'il arme tous ses hommes, et qu'il fasse creuser un grand fossé devant son château. Mais comme il n'aurait pas le temps d'exécuter un tel travail avant l'arrivée de ses ennemis, portez-lui mon coq blanc, et dites-lui de le placer à l'endroit où est mort autrefois son aïeul, et où l'on a élevé une croix de pierre.

» La jeune fille regarda avec une sorte de frayeur ce coq monstrueux qui se promenait le long du sentier en poussant des cris aigus, et en agitant comme un panache sa crête rouge. Mais son frère le prit bravement par les deux ailes, et l'un et l'autre, remerciant la bonne vieille femme et promettant de venir la revoir, se dirigèrent vers le château de Windeck.

» Au moment où ils commençaient à gravir la montagne, ils rencontrèrent un jeune chevalier à la figure noble, à la démarche majestueuse, qui s'approcha d'eux et leur demanda d'une voix pleine de douceur où ils allaient. C'était Reinhard. La jeune fille lui raconta son départ et son entretien avec la vieille femme. Mais le regard du chevalier l'intimidait, et son frère fut obligé de continuer le récit. Quand le chevalier les eut écoutés tous deux, il les pria d'entrer dans son château ; puis il réfléchit à l'avis qui venait de lui être donné, et il n'hésita pas à suivre les conseils de la vieille femme, car il la connaissait pour une femme expérimentée ; quelques-uns disaient même qu'elle était sorcière. Au coucher du soleil, il prit le coq blanc sous son bras et le mit à l'endroit indiqué. Il y retourna à minuit ; alors le coq avait disparu. Mais sur toute la partie la plus faible du château le chevalier aperçut un large et profond fossé, creusé avec soin et revêtu d'une palissade. Une grande épée brillait au pied de la croix ; c'était celle qui avait été enterrée avec son aïeul. Le chevalier la saisit, et, au même instant, une nouvelle ardeur l'enflamma. La trompette a sonné. Le cri de guerre a retenti. Les gens de Strasbourg s'avancent en bon ordre. De loin, aux rayons du soleil, on voit reluire leurs armures et leurs casques d'acier. Trois chefs renommés les commandent, et les soldats les suivent avec intrépidité. Mais Reinhard marche au-devant d'eux avec sa troupe. Le fossé magique le défend, et nulle cuirasse, nulle armure, ne résistent à la puissante épée de son aïeul. La bataille dura longtemps, et le sang ruissela le long de la colline. Après avoir fait d'héroïques efforts, les Strasbourgeois furent obligés de se retirer, et Reinhard rentra triomphant dans son château. Le soir même il rendit la liberté à son prisonnier. Quelque temps après, une grande fête se préparait à la cathédrale de Strasbourg. Toutes les cloches sonnaient ; tous les diacres avaient revêtu l'étole et le surplis. Puis des chevaliers, couverts de leurs plus belles armures, s'avancèrent le long de la grande nef. Puis on vit venir Reinhard, conduisant par la main la blonde Imma ; leurs mains échangèrent l'anneau de mariage, et le vieux doyen bénit à la fois l'ennemi qui lui avait fait grâce, et la jeune fille qui était allée la demander. »

Noirs et blancs. — Les peuples noirs, dit Burekhardt, sont persuadés que la blancheur de la peau est l'effet d'une maladie et un symptôme de faiblesse ; et il n'y a pas le moindre doute qu'un homme blanc ne soit un être très-inférieur à leurs yeux. Les jours de marché, continue ce voyageur, j'entendais crier autour de moi : *Dieu nous préserve du*

diable ! Une fille de campagne, à laquelle j'avais acheté des oignons, me dit un jour qu'elle m'en donnerait davantage si je voulais me décoiffer et lui montrer ma tête. J'en exigeai huit qu'elle me livra sur-le-champ. Quand elle vit mon turban ôté, ma tête blanche et tout à fait rasée, elle recula d'horreur, et, sur ce que je lui demandai, par plaisanterie, si elle voudrait d'un mari qui eût une tête semblable, elle exprima le plus grand dégoût, et jura qu'elle préférerait le plus laid des esclaves amenés du Darfour.

Triomphe singulier à Rome. — On sait combien la cérémonie du triomphe fut ridiculement prodiguée vers les derniers temps de l'empire romain. Tous les empereurs se faisaient décerner successivement cet honneur, les uns pour des exploits imaginaires, les autres sans alléguer d'autre droit que leur volonté. En voyant profaner ainsi une auguste cérémonie, le peuple s'accoutuma à s'en jouer, et dans plusieurs occasions il accorda le triomphe, de sa propre autorité, à des baladins ou à des chanteurs.

Cet honneur ainsi avili fut dédaigné de tous, et l'usage s'en perdit. Il y avait déjà longtemps que le triomphe était tombé en désuétude, lorsque, sous le règne de Théodose, on le rétablit en faveur d'un homme du peuple dont l'histoire n'a point conservé le nom. La raison qui lui fit accorder un tel honneur mérite d'autant plus d'être rapportée qu'elle montre à quel degré d'avilissement et de frivolité le peuple romain était alors descendu.

Un ouvrier qui avait déjà épousé vingt femmes et les avait toutes vu porter sur le bûcher, en épousa une qui, de son côté, avait vu mourir vingt-deux maris. Le public, averti de cette union, en attendait l'issue avec la même impatience que la fin d'un combat de gladiateurs; enfin, la femme mourut ! Aussitôt le peuple se précipita vers la demeure du mari, on lui plaça une couronne sur la tête, on lui mit une palme dans la main, comme à un vainqueur, et, porté sur un char de triomphe, il conduisit lui-même la pompe funèbre au milieu des acclamations de la foule et des applaudissements des sénateurs !

ANNE DE BRETAGNE.

Anne, duchesse de Bretagne, et qui monta deux fois sur le trône de France, s'est acquis par ses hautes capacités une réputation et une gloire qui lui appartiennent en propre. La force d'âme avec laquelle elle supporta, à la mort de son père, les plus grands revers, son habileté dans la direction de son duché, sa sage et prudente régence pendant les guerres d'Italie, la protection qu'elle accorda aux arts, aux sciences et à toutes les entreprises utiles, l'ont placée au rang des femmes les plus illustres. Si quelquefois son esprit d'indépendance bretonne revêtit un caractère dominateur et orgueilleux, on doit pardonner cette faiblesse humaine à une intelligence qui, presque toujours, comprit si dignement la mission de la reine et celle de la femme.

Fille unique de François II, duc de Bretagne, Anne, toute jeune encore, succéda à son père dans un moment où les prétentions de la France sur le duché de Bretagne (prétentions qui s'appuyaient déjà sur plusieurs victoires) rendaient la conservation de cette province à peu près impossible. A la mort de François II, des dissensions, fondées sur des intérêts individuels, éclatèrent dans le conseil de la jeune duchesse, et lui rendirent l'administration souveraine encore plus difficile. Ceux mêmes à qui leur position faisait une inviolable obligation de la protéger se soulevèrent contre elle. Son tuteur, le maréchal de Rieux, mécontent de ce qu'elle refusait la main d'Alain d'Albret, protégé par

lui, lui fit fermer les portes de Nantes, au moment où elle se réfugiait dans cette ville pour échapper à un parti de l'armée française qui avait voulu l'enlever à Redon. Avertie à temps de cette lâche trahison, et indignée d'une semblable déloyauté, Anne monte à cheval l'épée à la main, et, suivie de Dunois et de ses principaux officiers, elle se présente aux portes de la ville, ordonne qu'on les lui ouvre, et impose tellement aux rebelles que les ponts-levis s'abaissent devant elle. Mais cette généreuse fermeté, qui suffisait à arrêter des révoltes intestines, était impuissante contre le roi de France et ses armées; la duchesse comprit qu'il fallait chercher un protecteur qui pût la défendre, elle et son peuple. Dans un âge où les intérêts de cœur dominant tous les autres, elle n'écoula que la raison, et, sacrifiant son affection pour le duc d'Orléans (depuis Louis XII), elle se décida à accepter la main de Maximilien d'Autriche.

Mais ce dévouement à la cause publique n'eut point l'effet que la duchesse en espérait. Maximilien n'envoya pas les secours sur lesquels elle avait compté. L'armée française s'était déjà emparée des principales places de la Bretagne, et Anne se vit forcée, après quelques triomphes sans importance et de rudes défaites, à demander la paix. On la lui accorda, mais à des conditions qui rendaient la France maîtresse d'une grande partie du duché.

Charles VIII, pour consolider les droits que la guerre venait de lui donner sur cette belle province, demanda la main de la duchesse, qui l'accorda.

Devenue reine d'une des premières nations de l'Europe, Anne se montra en tout digne d'occuper le trône sur lequel elle était montée. Pendant les guerres d'Italie, Charles VIII, qui ne quittait point le commandement de ses armées, la nomma régente du royaume, et elle l'administra avec un talent et une prudence remarquables.

A la mort de Charles VIII, Anne se rendit à Nantes pour reprendre possession, aux termes de son contrat de mariage, du duché de Bretagne. Ce fut la première reine de France qui porta le deuil de son époux en noir; jusque-là, elles l'avaient porté en blanc; de là, sans doute, le surnom de *Blanche* donné à plusieurs veuves de nos rois.

Les mêmes causes politiques qui l'avaient décidée à accepter la main de Charles VIII se réunirent à ses sentiments personnels pour lui faire accepter celle du duc d'Orléans, devenu roi de France sous le nom de Louis XII. Mais en contractant cette nouvelle union, elle n'oublia point les intérêts de son peuple, et elle obtint, par un traité particulier, que la Bretagne serait gouvernée comme elle l'avait été sous les ducs, et que ses droits et privilèges lui seraient maintenus.

La reine contribua immensément aux progrès de la marine française. Douze vaisseaux de ligne furent construits et équipés par ses ordres lors de l'expédition des princes chrétiens contre l'empire turc. Du reste, elle ne fut pas seulement remarquable par ses talents politiques et par son énergie, ce fut encore une des femmes les plus lettrées de son époque. Élevée par Françoise de Dinan, Anne fut de bonne heure initiée à des connaissances étrangères à la plupart des femmes. Elle composa sur les principaux événements de sa vie et sur la bataille de Saint-Aubin, qui valut à l'armée française un si mémorable triomphe sur le duc François II, des mémoires fort curieux. Elle se montra toujours protectrice éclairée des arts et des sciences; on peut même dire qu'elle prépara grandement cette époque de la renaissance, qui valut à François I^{er} le glorieux surnom de *Restaurateur des lettres*. On conserve encore un grand nombre de lettres en vers latins qu'Anne de Bretagne et Louis XII s'écrivaient pendant cette malheureuse guerre du Milanais entreprise contre la volonté de la première. On voit par cette correspondance, qui témoigne de la vive affection des deux époux, que, malgré l'opposition qu'Anne avait mise

à cette expédition, elle fit tous ses efforts pour en assurer le succès. Ces lettres sont ornées de miniatures relatives au sujet traité dans chacune d'elles.

Anne profita du retour de Louis XII en France pour venir visiter ses États de Bretagne. Elle fut reçue avec de grands honneurs dans toutes les villes de cette province, et particulièrement à Brest, Saint-Pol-de-Léon et Morlaix. Le dessin qui accompagne cet article représente son entrée dans cette dernière ville, avec toutes les circonstances qui s'y rattachent. Sur la droite du tableau, on voit la reine

accompagnée d'un de ses pages qui caresse une levrette. Elle reçoit les félicitations des notables de Morlaix, qui lui présentent à genoux une hermine apprivoisée et un petit bâtiment d'or enrichi de pierres. « Anne ayant reçu l'hermine, rapporte un historien du temps, le gentil animal la caressa fort, puis se cacha précipitamment dans sa collette, ce qui mit la reine en émoi ; mais le vicomte de Rohan, qui était près d'elle, lui dit : « Que craignez-vous, Madame ? » ce sont vos armes. » On sait, en effet, que les hermines avaient été prises pour armes par les ducs de Bretagne, à



Entrée d'Anne de Bretagne à Morlaix.

cause de leur blancheur, et qu'ils y avaient joint la fameuse devise : *Potius mori quam fœdari*. Le dessin qui accompagne cet article reproduit l'ancien Morlaix ; le groupe de paysans qui se trouve à gauche est adossé aux écluses du moulin du Duc. Dans le fond, des cavaliers sortent de l'ancienne porte Notre-Dame, qui donnait entrée au Pavé, vieux quartier encore existant. Au loin, également dans le fond, apparaissent la porte Bourette et la vieille église de Notre-Dame du Mur.

La reine Anne mourut dans sa trente-sixième année. Elle avait demandé par son testament que son cœur fût

envoyé à ses premiers sujets. Renfermé dans une boîte d'or, il fut placé dans le monument funèbre élevé par ses soins à François II et à Marguerite de Foix, à Nantes. Les vers suivants étaient gravés sur le couvercle de la boîte :

En ce petit vaisseau de fin or pur et munde
Repose un plus grand cœur que oncque dame eut au monde ;
Anne fust le nom d'elle, en France deux fois reyne,
Duchesse des Bretons royale et souveraine.
Ce cœur fut si très hault, que de la terre aux cieus
Sa vertu libérale accroissoit mieulx et mieulx.
Mais Dieux en a repris sa portion meilleure,
Et cette part terrestre en grand deuil nous demeure.

MINA.



Mina, d'après le médaillon de David d'Angers.

Don Francisco Espoz y Mina naquit en Navarre, dans le petit village d'Idozin, le 17 juin 1781. Juan-Estevan Espoz y Mina, et Maria-Teresa Ylundain y Ardaiz, ses père et mère, étaient de simples laboureurs. Il nous apprend lui-même, dans l'Histoire de sa vie, publiée à Londres en 1824, qu'il ne reçut d'autre éducation que celle qu'ils lui donnèrent. Quand il sut lire et écrire (car c'est à cela que se borna cette éducation domestique), il s'adonna aux travaux des champs. Son père mort, il le remplaça et se mit à la tête de son petit patrimoine. Il vécut ainsi jusqu'à vingt-six ans.

L'invasion de 1808 le tira de cette vie champêtre, et le jeta de sa chaumière dans les camps. Il entra en qualité de volontaire dans le bataillon de Doyle, le 8 février 1809. Peu de temps après, il passa dans la *guerrilla* de son neveu, Xavier Mina. Cette bande ayant été dissoute en 1810, et Xavier fait prisonnier par l'armée française⁽¹⁾, sept hommes reconnurent l'oncle pour leur chef. Tels furent les débuts de cet homme dont la renommée devait être si grande.

(1) Xavier Mina était aussi né en Navarre, en 1789. L'invasion française le trouva au collège de Logroño, où il se destinait à la carrière ecclésiastique. Il sortit du collège pour se mettre à la tête d'une bande de contrebandiers qui, sous prétexte de faire la guerre aux Français, commirent toutes sortes de cruautés et répandirent la terreur dans le pays. Fait prisonnier dans une embuscade, Xavier fut conduit en France et enfermé dans le château de Vincennes. Il y demeura prisonnier jusqu'en 1814, époque à laquelle il retourna en Espagne; mais, ayant pris

à peine à la tête de sa petite troupe, il fut nommé, par la junte aragonnaise, commandant en chef des guerrillas de Navarre. La régence qui gouvernait le royaume en l'absence de Ferdinand le confirma dans ce poste honorable, et l'éleva successivement aux grades de colonel, de brigadier, de maréchal de camp, de commandant général du haut Aragon. Sa première mesure comme dictateur des guerrillas navarraises fut de désarmer tous les chefs de bande qui répandaient le ravage et l'effroi dans la contrée; de ce nombre était un nommé Echevarria, qui, à la tête de six à sept cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux, rançonnait la Navarre et la dévastait sous le masque du bien public. Il arrêta en personne cet audacieux bandit; il le fit fusiller avec trois de ses complices, et réunit sa troupe à la sienne.

A partir de cette époque, Mina prend une attitude plus régulière. A force de fatigue et d'activité, il réussit à organiser un corps de partisans qui fit essuyer à l'armée française des pertes incalculables. Plusieurs fois trahi et battu

part avec son oncle à l'expédition de Pampelune, il fut obligé de s'expatrier et revint en France une seconde fois. En 1816, il s'embarqua pour le Mexique avec l'intention d'y proclamer l'indépendance et d'arracher cette importante colonie au joug de Ferdinand VII. L'expédition, mal combinée, échoua. Après quelques succès sans importance, Mina fut obligé de se rendre, avec vingt-cinq de ses compagnons, dans le défilé de Venaditto. Traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté le 13 novembre 1817, devant le fort Saint-Grégoire.

partiellement, il se rallia toujours, et devint formidable au point de mériter, de la part de l'ennemi lui-même, le titre de *roi de Navarre*. Il dit dans ses Mémoires que, durant cette campagne, il eut à soutenir cent quarante-trois combats, sans compter les escarmouches et les petites rencontres. Les actions les plus importantes furent : celle de Rocafort y Sanguesa, où, avec trois mille hommes, il en défit cinq mille, et s'empara de toute l'artillerie ennemie; celle d'Arlaban, où il prit tout un convoi qui retournait en France et délivra plus de sept cents prisonniers espagnols. Masséna, auquel ce convoi servait d'escorte, n'échappa que par un heureux hasard qui l'avait retenu quelques heures en arrière. On cite encore le combat de Maneria, où il détruisit de fond en comble la division du général Ablé, forte de sept mille hommes, et les engagements d'Egea, d'Ayerbe, de Plascencia; la seconde affaire d'Arlaban, où périt un secrétaire de Joseph; la prise du château d'Aljaferia et l'entrée à Saragosse en 1813; enfin la prise de Jaca au mois de février 1814.

Indépendamment de ces affaires locales, Mina avait contribué puissamment à la victoire de Salamanque, remportée sur les Français par les troupes anglo-portugaises, en arrêtant en Navarre, pendant cinquante-trois jours, la marche de vingt-six mille hommes et quatre-vingts pièces de canon destinés à joindre l'armée du maréchal Marmont; et plus tard il assura le gain de la bataille de Vittoria en empêchant les divisions de Clausel et de Foy, fortes de vingt-huit mille hommes, de rejoindre l'armée principale. Il avait intercepté leur correspondance, de manière que l'ordre qui appelait ces deux généraux ne leur parvint pas.

Exaspérés par les désastres essayés en Navarre, les Français sortirent de leur caractère et commencèrent une guerre de barbares, pendant et fusillant autant d'officiers et de soldats qu'ils en pouvaient prendre, et enlevant en France un grand nombre de familles espagnoles; la tête de Mina lui-même avait été mise à prix. Dans cette circonstance, Mina usa de représailles, et, le 14 décembre 1814, il publia une proclamation dont le premier article est ainsi conçu : « En Navarre, on déclare guerre à mort et sans quartier, sans distinction de soldats ni d'officiers, y compris même l'empereur des Français. » Cette guerre atroce se soutint quelque temps. Pour un officier espagnol exécuté par l'ennemi, Mina en faisait fusiller quatre, et vingt soldats pour un. Il tenait toujours en réserve, dans la vallée de Roncal, un nombre considérable de prisonniers dévoués à ces horribles exécutions. Comme l'avantage n'était pas du côté des Français, il fallut bien faire cesser cet affreux carnage. Aux premières ouvertures des généraux français, Mina s'empressa d'adhérer à leur demande.

Telle était la vigilance de ce partisan agile et intrépide, que, dans le cours d'une si longue campagne, ayant à combattre un ennemi presque toujours supérieur en nombre, il ne fut surpris qu'une seule fois, le 23 avril 1812. Trahi par Malcarado, un de ses officiers, qui avait des intelligences avec le général Panetier, il se vit entouré, au village de Robres, par douze cents hommes; attaqué par cinq husards au seuil même de la maison où il était logé, il se défendit avec la barre de la porte, la seule arme qu'il eût sous la main, tandis qu'on lui préparait son cheval, et, ayant réussi à rallier quelques-uns des siens, il soutint le combat pendant trois quarts d'heure, et donna le temps à tout son corps de se mettre en sûreté; le lendemain, il fit fusiller Malcarado, et pendre trois alcades et un curé qui avaient trempé dans le complot.

Au milieu de tant de travaux, de fatigues, de combats toujours renaissants, Mina parvint à organiser une division de neuf régiments d'infanterie et deux de cavalerie, qui, à la fin de la campagne, formaient un ensemble de 13500 hommes. Il résulte des rôles officiels qu'il ne perdit pas en tout

5000 hommes, tandis que la perte des Français, entre les morts et les prisonniers, a été portée au chiffre énorme de 40000.

Aussi brave que prudent, Mina paya toujours de sa personne. Il eut quatre chevaux tués sous lui, et reçut plusieurs blessures, dont une balle au genou qu'il garda toute sa vie. Il avait établi pour son armée des fabriques ambulantes d'armes et de munitions, qu'il transportait avec lui ou cachait dans le sein des montagnes. Pour couvrir tant de dépenses, il n'avait que le produit d'une douane que lui-même avait établie sur la frontière de France, et une contribution mensuelle de 100 onces, que la douane d'Irun avait consenti à lui payer, afin qu'il n'entravât pas ses opérations. Il joignait à ses revenus les prises faites sur l'ennemi, les amendes dont il frappait les Espagnols suspects, et quelques dons volontaires; mais il ne reçut jamais de subsides du gouvernement, ni en argent ni en hommes, et jamais il ne frappa la population de contributions d'aucune espèce. Il doit en grande partie à cette circonstance la popularité qui de ses montagnes se répandit dans l'Espagne entière.

Cet homme infatigable, et l'on peut dire extraordinaire, porta ses vues plus loin qu'on n'eût dû l'attendre d'un chef de partisans. Non content de défendre le territoire par les armes, il songea à ne pas laisser périr, dans cette grande tourmente, les institutions civiles. Dans ce but, il forma un tribunal de justice qui siégeait dans son camp, et auquel les peuples d'Alava et Guipuzcoa, et même ceux du haut-Aragon, venaient soumettre leurs différends; il y joignit même le tribunal ecclésiastique de Pampelune alors occupé par les Français. Nommé chef politique de la Navarre en 1813, il profita de sa double autorité civile et militaire pour favoriser tout ce qui pouvait consolider les libertés publiques, et pour bander les plaies qu'une guerre si longue et si acharnée avait faites à son pays. Ainsi armé en même temps de l'épée du soldat et du glaive du magistrat, il réunit longtemps dans sa personne toute la force de l'État, et on lui rendit cette justice, qu'il n'avait abusé d'aucune de ces deux dictatures. Citoyen vertueux, il n'usa jamais de son immense pouvoir pour opprimer ses compatriotes; il s'en servit toujours, au contraire, pour les protéger. Il voulait l'indépendance de sa patrie, il voulait aussi sa liberté, et sa vie tout entière fut consacrée à ce double but. Comme militaire, sa réputation est non moins solidement établie. Homme des montagnes, il en connaissait toutes les ressources, tous les secrets. Il échappait par miracle aux situations les plus désespérées, et lorsqu'on le croyait perdu sur un point, il reparait sur un autre plus puissant que jamais. Sa présence d'esprit et son sang-froid égalaient son audace et sa résolution, et il savait se tirer des plus mauvais pas, non seulement avec honneur, mais avec éclat. Il joignait à ses qualités naturelles et acquises la pratique des hommes, et, ce qui est plus rare encore, le don du commandement. C'est ainsi que la nature et l'observation suppléèrent, chez lui, au vice de sa première éducation; il dut même peut-être à l'inculture primitive de son esprit ce qu'il ne saurait d'inattendu, d'inspiré, qui frappe les masses et les entraîne. L'étude et la culture enlèvent tant de fois à l'esprit son énergie native et sa spontanéité qu'on ne saurait, en vérité, décider si elles ne nuisent pas plutôt aux hommes d'action qu'elles ne les servent.

En 1814, Mina, ayant passé la frontière, était occupé à bloquer Saint-Jean-Pied-de-Port, lorsque la paix termina la campagne d'invasion. Le partisan victorieux pouvait alors aspirer à tout; Ferdinand, restauré sur son trône, désira le connaître; mais pendant le mois que Mina passa à Madrid, il put se convaincre qu'il y a deux fortunes : celle des combats et celle des cours; il était trop franc et trop simple

pour obtenir jamais les faveurs de la dernière. Il parla à Ferdinand d'institutions et de libertés politiques : les courtisans s'alarmèrent de ce langage trop sincère, et, pour l'éloigner de la capitale, ils firent courir le bruit en Navarre que sa division allait cesser d'être considérée comme troupe de ligne, mais qu'elle serait traitée comme corps franc. De là force désertions : Mina fut renvoyé dans sa province pour sévir contre les transfuges. Il n'eut pas besoin de recourir aux mesures rigoureuses pour les réduire au devoir ; sa présence suffit pour calmer les esprits, une simple proclamation ramena sous les drapeaux 2 500 déserteurs. Sûr de l'attachement de ses compagnons d'armes, et indigné du joug que le parjure Ferdinand faisait peser sur l'Espagne, Mina conçut le projet hardi de s'emparer de Pampelune, afin d'y rétablir la constitution des Cortès si perfidement abolie. La tentative eut lieu dans la nuit du 25 au 26 septembre : elle échoua, et, le 4 octobre, Mina, réduit au rôle de fugitif et de proscrit, se réfugia en France, où il fut reçu avec une distinction marquée par tous les officiers qui l'avaient combattu.

Il était à peine arrivé à Paris qu'il fut arrêté sur la demande du comte de Casa-Florès, ambassadeur d'Espagne ; mais il fut élargi presque aussitôt, et, cinq jours plus tard, il eut la satisfaction de voir renvoyer par Louis XVIII l'ambassadeur qui l'avait dénoncé. Le noble exilé fixa sa résidence à Bar-sur-Aube, où il vécut, avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune, d'une modique pension que lui faisait le gouvernement français. Pendant les cent-jours, Napoléon voulut l'attacher à son service, et lui refusa le passe-port qu'il avait demandé pour quitter la France ; mais, inflexible dans sa résolution et dans son inimitié, Mina ne consentit jamais à transiger avec l'homme qui avait été l'ennemi de son pays ; il s'échappa clandestinement de Bar-sur-Aube, et, quoique serré de près par les gendarmes, il réussit à gagner la frontière et se retira à Bâle. Il passa de là à Gand, et, sans avoir toutefois combattu à Waterloo, il revint à Paris avec l'émigration de la seconde restauration. Arrêté en 1816, par M. de Cazes, avec le comte de Toreno et quelques autres proscrits espagnols qu'on accusait de conspirer contre les Bourbons, il ne fut relâché qu'après deux longs mois de captivité ; mais depuis cette épreuve les persécutions cessèrent, et il vécut paisiblement à Paris jusqu'en 1820.

La fin à une prochaine livraison.

LE PREMIER VAISSEAU DE LIGNE

CONSTRUIT EN FRANCE.

La France n'eut guère de marine militaire avant Louis XIV ; Richelieu tourna bien ses vues de ce côté, à propos du siège de la Rochelle, que les protestants défendirent contre lui ; mais d'autres préoccupations l'empêchèrent de donner une grande attention à notre puissance maritime. Sous Louis XIII, en effet, les vaisseaux de guerre ressemblaient encore plus aux galères du moyen âge qu'aux grands navires que nous admirons maintenant dans nos ports militaires.

Le premier vaisseau de ligne vraiment digne de ce nom qui ait été construit en France le fut, selon le contre-amiral Thévenard, près de la Roche-Bernard, en Bretagne. Ce fut sur la rive gauche de la Vilaine, dans un endroit où l'on trouvait encore, il y a quelques années, des vestiges de chantiers, qu'un constructeur de Dieppe, nommé Morin, entreprit ce gigantesque travail. Il l'exécuta *au marché*, et s'en tira à la satisfaction du roi.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1537 un simple ouvrier exécutait un vaisseau de ligne, cette œuvre merveilleuse à la construction de laquelle tant de professions, de

sciences et de talents concourent aujourd'hui. Les dimensions qu'il donna à son navire sont, à peu de chose près, celles d'un vaisseau de 74 construit de nos jours. Sa quille avait 39 mètres, son grand mât 37^m,66. Il portait 76 canons de bronze, et fut nommé *la Couronne*. On employa pour ses voiles 11 694 mètres de toile ; son gros câble pesait 7 000 kilogrammes, et sa grande ancre 2 428 kilogrammes. Tout cela était énorme pour l'époque. L'état-major nommé par le roi ne se composait que de trois officiers : un capitaine qui recevait 300 francs par mois, un lieutenant payé 100 francs, et un enseigne au prix de 50 francs. Le capitaine engageait lui-même ses marins, et choisissait parmi eux les officiers inférieurs. Il avait aussi à sa charge le payement et la nourriture de l'équipage, moyennant une somme convenue que lui payait le gouvernement. L'équipage de *la Couronne* montait à 650 hommes ; tous les matelots qui en firent partie durent justifier d'un certificat de long cours.

Ce premier vaisseau de ligne coûta 50 000 francs, monnaie d'alors. Il n'est pas sans intérêt de vérifier le prix des différents objets qui servirent à son armement ; on voit par cet examen combien ces prix ont changé depuis. La poudre à canon se payait 14 sous la livre, le biscuit 5 liards, le lard 2 sous 6 deniers, le beurre 5 sous, les pois 1 sou seulement.

Il est bon de remarquer que le plus grand vaisseau que l'on eût vu en France avant *la Couronne* avait été également construit en Bretagne, au bas de la rivière de Morlaix. Ce navire, qui fut nommé *la Cordelière*, sortit du chantier en 1503, et se rendit redoutable dans l'Océan.

Le célèbre Primauguet montait *la Cordelière*, dix ans plus tard, dans un combat contre les Anglais, lorsqu'elle prit feu subitement. Voulant au moins que sa perte entraînat celle de son ennemi, le capitaine breton accrocha le vaisseau *la Régente* ; l'incendie se communiqua, et les deux navires s'abîmèrent ensemble dans les flots.

— Du méchant, comme du mauvais chien, le silence est plus redoutable que la voix.

— Veillez, car la paresse de l'âme touche à la mort.

— Sachez bien que toute feinte se découvre.

— Soyez persuadé que vos seuls trésors sont ceux que vous portez dans votre cœur.

— Nés de Dieu, attachons-nous à lui, comme la plante à sa racine, pour ne point nous dessécher.

DÉMOPHILE, philosophe pythagoricien.

HOTEL DE VILLE DE LA FERTÉ-BERNARD.

La Ferté-Bernard est une jolie ville située dans un vallon fertile et pittoresque, arrosé par l'Huisne ou Huigne, qui serpente tout autour, et qui en fait à la fois une île charmante et une place fortifiée. On la trouve désignée, dans les anciennes chartes, sous le nom de *Firmitas-Bernardi* ; ce nom de la Ferté, qui a été donné à un grand nombre de lieux en France, signifiait en latin du moyen âge *forteresse*, ou littéralement *fermeté*.

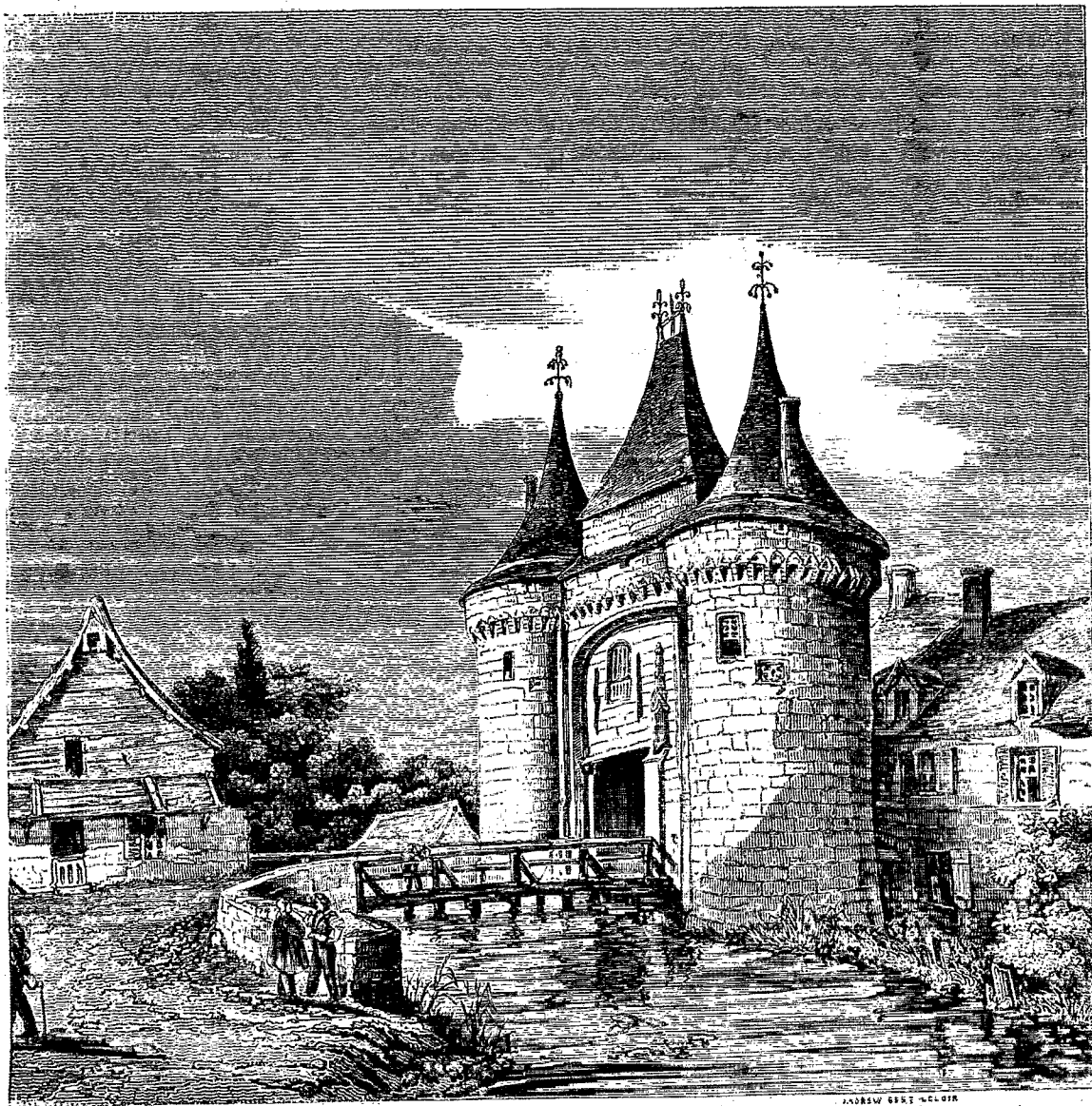
Cette ville fut de bonne heure fortifiée ; car un petit traité, imprimé au Mans en 1643, nous apprend que, vers le onzième siècle, Herbert, comte du Maine, « lequel, dit l'opuscule, fut nommé Éveille-Chien, d'autant qu'il faisoit plusieurs exploits de guerre d'un grand matin, et réveillait les Angevins et leurs chiens », se trouvant en guerre avec un évêque du Mans, nommé dans les chroniques Duesgaudus, ce dernier, après avoir excommunié le comte, se retira dans la ville de la Ferté-Bernard, où il se fortifia. « Mais, dit le même ouvrage, le comte Herbert l'assiégea avec une forte armée de Manceaux ses sujets, et des Bretons que le

comte Allain lui envoya, en sorte que l'évêque fut contraint de se rendre au comte Herbert, et s'accorder avec lui par l'entremise de Fuldebert, évêque de Chartres, qui vint au Mans pour faire cette réconciliation.

Lors des querelles entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre, au sujet du Vexin, une entrevue eut lieu à la Ferté-Bernard entre les deux compétiteurs. Le cardinal légat Jean d'Agnane, député par le pape Clément III, Richard comte de Poitiers, plusieurs évêques et beaucoup d'autres seigneurs, assistèrent à cette entrevue, de laquelle on attendait une pacification définitive. Mais, bien loin d'un

pareil résultat, la guerre recommença plus vive qu'auparavant : Philippe-Auguste prit et ravagea Nogent-le-Roi, la Ferté-Bernard où il se tint trois jours, Montfort-le-Rotrou, le Mans, Vendôme, Tours, et toutes les places circonvoisines. Ce fut, dit-on, à la suite de ces échecs terribles que Henri II, voyant pâlir son étoile jusque-là si brillante, mourut à Chinon presque en démence, en 1189.

Aussi longtemps que la Normandie, la Bretagne et le Perche furent en la possession des Anglais, la Ferté-Bernard fut une place frontière, l'une des clefs de la France, et par conséquent une ville d'une haute importance. En 1424,



Hôtel de ville de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe.

le comte de Salisbury, général anglais, que nos chroniques appellent Salbry ou Salaberry, prit par composition, après quatre mois de siège, la ville de la Ferté, alors gouvernée par Louis, seigneur d'Avangous, qui fut fait prisonnier ; mais, en 1426, une trêve fut conclue dans la même ville entre Charles VII et le jeune roi d'Angleterre Henri VI ; et par l'entremise de Châtelain, 59^e évêque du Mans, Louis d'Avangous, délivré, fut réintégré dans ses fonctions.

Les fortifications et les murs de clôture qui entouraient la ville subsistent encore aujourd'hui ; l'une des deux portes de la Ferté-Bernard, située sur un plateau à son extrémité occidentale, est un monument très-pittoresque. C'est une espèce de pavillon carré flanqué de deux grosses tours

rondes où l'on remarque encore des meurtrières, la coulisse d'une herse, et les chaînes auxquelles était attaché le pont-levis. Avant la révolution, les portes de la ville étaient fermées tous les soirs, comme cela se pratique dans les places de guerre. Ce monument, où jadis s'exerçait la juridiction, est aujourd'hui l'hôtel de ville, et les tours servent de prison.

Un autre édifice remarquable que possède la Ferté-Bernard est l'église de Notre-Dame des Marais, que l'on voit sur la place de la Lice. S'il faut en croire l'abbé d'Espilly, cette église fut construite vers la fin du seizième siècle ; la richesse, la grandeur, la dignité de ses proportions lui donnent tous les caractères d'une cathédrale. Il y a dans le

royaume, ajoute l'auteur que nous venons de citer, plus de soixante églises cathédrales qui ne sont pas si belles.

La Ferté-Bernard a donné le jour à Robert Garnier, poète renommé de la dernière moitié du seizième siècle.

PAYSANS NORVÉGIENS.

La Norvège formait autrefois l'un des trois royaumes scandinaves. Elle avait été peuplée par les mêmes hommes qui peuplèrent la Suède et le Danemark; elle parlait la même langue, elle adorait les mêmes dieux. Les Norvégiens étaient alors d'intrépides navigateurs. Ce sont eux qui ont découvert les îles Shetland, les îles Féroé, l'Islande. Ils menaient une vie aventureuse, une vie de pirates, et les côtes de la mer Baltique, comme les côtes de France, ont été souvent ravagées par eux. Leurs exploits furent chantés par les scaldes; leur histoire a été écrite par Snorri Stur-

leson, sous le titre de *Heimskringla*. Au quatrième siècle, la Norvège se convertit au christianisme. En 1380, elle fut réunie au Danemark. Le congrès de Vienne l'enleva à ses anciens rois pour la joindre à la Suède. Les Norvégiens se révoltèrent d'abord contre cette mesure. Un grand nombre d'entre eux prirent les armes et déclarèrent qu'ils défendraient à tout jamais la légitimité du roi de Danemark. Mais leur ardeur belliqueuse ne dura pas longtemps. Le prince royal de Suède les soumit après quelques légères escarmouches, et, au mois d'octobre 1814, la souveraineté de la Suède fut solennellement reconnue.

Peu de pays sont aussi pittoresques, aussi curieux à parcourir que la Norvège. Elle est coupée par de hautes chaînes de montagnes, traversée par d'épaisses forêts, et les longues plaines de verdure, les lacs sillonnés par les barques du pêcheur, les baies où la mer se jette en gémissant, la plage déserte et les champs cultivés, surprennent à tout instant les regards du voyageur et varient sans cesse le



Costumes des paysans norvégiens.

paysage. Les habitations norvégiennes augmentent encore l'effet de cette nature étrange. Ce sont des cabanes en bois très-basses, revêtues de mousse sur les côtés, et couvertes d'un toit de gazon. L'été, c'est une charmante chose que de voir ces murailles toutes vertes, et ces toits chargés de fleurs comme des terrasses italiennes. Le pays est peu productif; quelques provinces sont même si stériles que les habitants n'ont pour toute nourriture que du poisson sec et une espèce de galette faite avec de l'écorce de pin. Cependant la Norvège n'est guère moins peuplée que les autres États du Nord. On y compte 1 100 000 habitants. Elle est gouvernée par un vice-roi, et trois députés la représentent en Suède.

Elle a au dehors un commerce fort étendu. Sa principale richesse consiste dans ces bois de construction qu'elle envoie au loin, et dans la pêche du hareng. Les paysans exploitent encore des mines de fer et de cuivre, et vendent chaque année, pour des sommes assez considérables, du beurre, du sel, de la résine et des fourrures.

Le paysan norvégien est actif et industrieux. Toutes les habitations étant éloignées l'une de l'autre, il est obligé de pourvoir lui-même à tous ses besoins. Il construit ses bateaux, il bâtit sa cabane. Il est tout à la fois serrurier, charpentier, maçon, et l'on en voit beaucoup qui joignent à ces métiers celui de tisserand, de cordonnier, de tailleur. Les femmes les secondent avec zèle dans cette vie laborieuse: ce sont elles qui filent la laine, prennent soin de l'intérieur de la ferme, des bestiaux, et préparent le poisson.

Toutes les fatigues auxquelles le paysan norvégien est condamné, toutes les privations qu'il doit subir, ne l'empêchent pas d'être hospitalier et généreux. Les étrangers qui ont visité la Norvège parlent tous de l'accueil désintéressé qu'on leur a fait, de la franche et honnête cordialité avec laquelle on les a reçus dans la plus pauvre cabane de pêcheur comme dans la maison du riche marchand.

Ces hommes qui vivent ainsi dans des habitations isolées, dans un cercle de travaux pénibles, sont cependant éclairés

et instruits. Après avoir fabriqué leurs instruments, recueilli leur poisson, ils trouvent encore le temps de se livrer aux occupations de l'esprit. Les soirées d'hiver sont longues dans ces contrées du Nord, et les habitants les emploient à s'instruire. Tous les Norvégiens savent au moins lire et écrire. Ils n'ont point d'écoles publiques, mais il y a dans chaque district des instituteurs qui s'en vont de village en village, de ferme en ferme, s'arrêtant au milieu de chaque famille, auprès de chaque enfant, autant de jours qu'il faut pour former des élèves, et continuant leur route quand ils ont répandu autour d'eux assez de germes d'instruction. Ces maîtres d'école ambulants sont nourris et payés par le paysan chez lequel ils s'arrêtent. Ils ne reçoivent qu'un modique salaire, mais ils appartiennent, on peut le dire, à toutes les familles où ils ont porté leurs leçons, et lorsqu'ils sont vieux, ils viennent demander un asile à leurs anciens élèves, et achèvent paisiblement leur vie sous le toit où ils ont enseigné.

La vie des prêtres est aussi errante, aussi dévouée. Quelques-uns d'entre eux ont souvent cinq ou six paroisses à desservir. Ils s'en vont de l'une à l'autre prêcher dans les églises, consoler les malades. Il en est qui doivent célébrer l'office religieux dans plusieurs petites îles, et ils passent la plus grande partie de leur temps sur l'eau, et couchent souvent dans leur barque, toujours prêts à mettre à la voile quand le devoir les appelle à voguer comme des missionnaires, tantôt vers le nord, tantôt vers le sud.

Les Norvégiens aiment passionnément la musique et la danse. Leur principal instrument de musique ressemble beaucoup à celui des Suisses. C'est une grande corne en bois dont eux seuls savent se servir, et dont ils tirent des sons éclatants et harmonieux. Souvent, au milieu de ces vallées sauvages de la Norvège, le voyageur s'arrête tout à coup, surpris par les accords de deux instruments invisibles qui retentissent l'un après l'autre et changent à tout instant leurs notes suaves et mélancoliques. Ce sont les bergers des montagnes qui font retentir au haut des rochers leur cornemuse champêtre, et reprennent successivement, comme des gondoliers de Venise, toutes les strophes de leur chant national.

L'hiver est la saison où les paysans norvégiens se réunissent le plus souvent, et se livrent au plaisir de danser, de boire, de chanter ensemble. Alors la neige aplanit toutes les routes, couvre tous les ravins. Avec leurs traîneaux, ils s'en vont rapidement d'un village à l'autre ; avec leurs patins, ils traversent les lacs et les rivières, et franchissent en un instant les distances les plus éloignées. Ces patins sont faits avec du bois très-dur et recouverts en peau de phoque. Ils ont jusqu'à six ou sept pieds de longueur. Les paysans s'en servent avec une habileté merveilleuse. Une fois qu'ils ont noué à leurs talons cette étonnante chaussure, ils ne craignent plus ni d'enfoncer dans la neige, ni de s'aventurer sur les glaces. Ils entreprennent ainsi des voyages de plusieurs jours en remontant les fleuves, en sillonnant les prairies en droite ligne. Dans les guerres que la Norvège a eu quelquefois à soutenir, cette adresse à patiner a bien souvent déconcerté l'ennemi. On voyait des bataillons entiers apparaître tout à coup, comme une troupe d'oiseaux, au bord d'une rivière ; puis, quand on croyait les surprendre, ils faisaient volte-face et disparaissaient. (Voy. Régiment des patineurs en Norvège, t. III, 1835, p. 59.)

Les Norvégiens ont conservé dans leurs mœurs, dans leurs habitudes, un caractère traditionnel. Ils sont crédules et superstitieux comme l'étaient leurs pères. Ils croient aux mauvais génies qui habitent dans l'air, aux nains qui peuplent les grottes des montagnes, et à l'esprit infernal qui apparaît quelquefois sous la forme d'un cheval noir.

Leur costume est encore celui de leurs pères. Depuis plusieurs siècles il n'a subi aucune modification. Mais ce cos-

tume est très-varié, et chaque province a le sien. Ici, les hommes portent de grands bonnets rouges comme les bonnets phrygiens, et des camisoles courtes ; là, ce sont des chapeaux à larges bords, et des habits qui descendent jusqu'aux genoux. Tous portent de longs cheveux. Le costume des femmes n'est pas moins varié : les unes ont un corset en drap échancré sur la poitrine comme celui des Bernoises, et laissent leurs cheveux tomber sur l'épaule ; d'autres ont un large bonnet évasé et une grande veste descendant sur les hanches, une cravate en soie autour du cou, et un jupon en drap. Elles ont généralement la taille élégante, les cheveux blonds, la figure fort douce.

LES LAZARETS.

Second article. — Voy. p. 14.

INTÉRIEUR DES LAZARETS. — MODES DE PURIFICATION.

Un lazaret est un vaste établissement isolé, entouré de murs, et au centre duquel existent des bâtiments pour loger les passagers et des hangars pour abriter les marchandises. Les bâtiments d'habitation ne se composent que de chambres entièrement nues, souvent blanchies à la chaux pour la salubrité. Il s'y trouve bien quelques crochets en fer pour appendre les hardes, mais pas le moindre petit meuble. Les passagers se procurent chez le concierge, en payant, le mobilier indispensable. Le lazaret renferme le logement du directeur qui est chargé de la police de l'établissement, celui du concierge qui surveille les portes et qui loue des meubles aux quarantenaires, et d'un restaurateur qui leur fournit les vivres. Il y a un hôpital où peuvent se faire traiter les malades ; une chapelle où, tous les dimanches, un prêtre dit la messe ; et un parloir, longue galerie avec une double grille au milieu, où les quarantenaires peuvent voir les parents et amis qui attendent leur arrivée. On ne paye rien pour le séjour au lazaret ; mais, aussitôt introduit dans ce lieu, un garde est donné à chaque passager ou à chaque société de passagers, sur le pied de 4 francs par jour. Ce garde est chargé de surveiller tous les mouvements des personnes auxquelles il est attaché, et, moyennant une gratification, il leur sert de domestique. Dès que l'on est entré au lazaret, il n'y a pas moyen d'en sortir avant d'avoir terminé sa quarantaine. Des factionnaires, l'arme chargée, entourent l'établissement, et ont la consigne de tirer sur tout individu qui tenterait de s'évader ou de faire passer hors des murs quelque chose frauduleusement. Du reste, les quarantenaires ont la liberté de se promener dans certaines parties de l'enclos, pourvu qu'ils ne touchent à aucune personne d'une autre quarantaine. A cet effet, il y a aux portes extérieures et dans les avenues du lazaret quantité de gardiens armés d'un long bâton terminé par un crochet comme ceux des chiffonniers, au moyen duquel ils retiennent les personnes qui voudraient sortir, ou qui, par mégarde, seraient sur le point de toucher d'autres personnes d'une autre quarantaine ou des objets quelconques exposés à l'air pour se purifier. Le crochet sert aussi aux gardiens pour ramasser les choses que le vent aurait fait voler dans les chemins, et qui obligeraient à faire une quarantaine de rigueur le reclus qui marcherait dessus. Si par inadvertance on touche une personne ou des marchandises soumises à une autre quarantaine que celle que l'on fait soi-même, on est obligé de subir une prolongation de temps égale à ce qui resterait à faire à la personne ou à l'objet touché.

Toutes ces mesures de précaution ne s'appliquent qu'aux passagers venant des contrées où la santé n'offre aucun soupçon de peste ni de maladie contagieuse ; mais dans les temps où l'état sanitaire aux grandes Indes et dans le Le-

vant est plus que suspect, les règlements aux lazarets sont bien plus rigoureux.

Les personnes qui viennent de l'Inde font une quarantaine de 50 jours; elles passent les 25 premiers jours enfermées dans un petit enclos où est leur logement, sans avoir de communication avec qui que ce soit, excepté leur garde; et les 25 autres jours dans un enclos plus grand, où elles peuvent alors se promener. Les personnes venant du Levant ou de l'Amérique font moitié de leur quarantaine dans leur logement, dont elles ne peuvent s'éloigner; et pendant l'autre moitié, il leur est permis de se promener dans les avenues. Néanmoins, si durant ce terme fixé il se déclarait un cas de peste, les passagers ne pourraient quitter le lazaret que 50 jours après la mort ou le rétablissement du malade.

Dans chaque lazaret, il y a une boîte aux lettres confiée au concierge. Lors de la levée, ce dernier ouvre la boîte, prend les lettres avec une pincette faite exprès, les met dans un vase en cuivre percé de trous, et place ensuite ce vase sur la tablette d'une petite armoire doublée en plomb; sous cette tablette, qui est en fer et aussi percée, il y a un bassin rempli de sel marin et d'acide sulfurique; puis on ferme hermétiquement l'armoire, où les lettres se parfument ainsi en une ou deux heures. Cette formalité n'est que pour les lettres des passagers dont la quarantaine n'excède pas un mois; mais celles qui proviennent de quarantaines venant des Indes ou d'un pays dont l'état sanitaire est suspect, et celles arrivant par mer de l'étranger, sont l'objet de bien d'autres préparatifs.

D'abord le porteur des lettres (c'est un officier du navire qui en est ordinairement chargé) est annoncé par un garde au concierge, qui est retranché derrière une grille. Celui-ci place en dehors de sa grille un vase plein de vinaigre, dans lequel le porteur des dépêches les jette, et se recule; au bout de quelques instants, le concierge les en retire avec une pincette, puis les perce avec un instrument tranchant; on les met dans un bassin de fer-blanc percé de trous; on verse de nouveau du vinaigre dessus, ensuite on les jette dans l'armoire dont nous avons parlé pour subir la fumigation.

A Marseille, depuis quelques années, on emploie le chlore avec le plus grand succès pour la purification des lettres. A Gênes, on passe les lettres dans une flamme légère. A Livourne, on conserve l'usage du vinaigre. A Trieste et à Venise, on n'avait employé, jusqu'à ces derniers temps, que la fumée d'une composition d'encens et de gomme; on y ajoute maintenant du sel de nitre et du soufre.

Comme l'argent est contaminable, durant la quarantaine, lorsqu'on paye quelque chose, on le jette toujours dans un vase contenant du vinaigre, et placé à la porte de chaque employé du lazaret.

Le dernier jour de la quarantaine arrivé, il faut subir une opération, celle de la purification. A la pointe du jour, le garde entre dans la chambre de ses passagers portant une espèce de poêle, dans laquelle est du sel marin, de l'acide nitrique et une bouteille d'acide sulfurique. Après avoir fermé les portes et les fenêtres, il verse un peu d'acide dans la poêle, et aussitôt une fumée épaisse se répand partout, s'imprégnant dans le linge et dans les effets d'habillement. Cette cérémonie de la fumigation, qui dure environ cinq minutes, étant terminée, on est admis à la libre pratique.

Quant à la purification des marchandises, elle a lieu par l'exposition à l'air; ensuite, pour s'assurer qu'elles ne contiennent aucun miasme de maladies, une ou deux fois par jour, des hommes ayant la poitrine et les bras nus se mettent en contact avec elles, les brassent et les remuent dans tous les sens. Dans nos lazarets du Midi, dans ceux de Livourne et de Trieste, les portefaix couchent dans des chambres particulières tenant à l'enclos où se trouve déposé le chargement auquel ils doivent donner des soins. A Gênes,

ils couchent dans le magasin même où la purification a lieu; car à Gênes les cotons et les laines sont quelquefois mis en purge dans des magasins fermés.

La quarantaine est plus ou moins longue, selon la distance et l'état sanitaire des lieux d'où viennent les navires. Ainsi, pour les bâtiments venant des grandes Indes, elle est ordinairement, quant aux colis ou marchandises, de 55 jours; quant aux personnes, de 40 jours. Pour les bâtiments venant des échelles du Levant, marchandises, 45 jours; personnes, 30 jours. Pour les provenances de l'Algérie, marchandises et personnes, 7 jours. Les animaux de toute espèce ne sont assujettis qu'à la même quarantaine que les personnes.

De tous les lazarets qui existent, le plus grand, le plus beau, le plus sûr, est celui de Marseille. Après lui viennent les trois lazarets de Livourne, de Varignano au golfe de la Spezia, et de Trieste.

LES POSTES EN RUSSIE.

En Russie, les relais de postes ne sont point, ainsi que dans le reste de l'Europe, confiés à des entreprises particulières. Les distances étaient si immenses que le gouvernement a dû aviser lui-même aux moyens de les faire parcourir. Toutes les maisons de relais appartiennent à la couronne, et chacune d'elles n'est desservie que par un commis. Les revenus de l'administration, quelque faibles qu'ils soient, suffisent au gouvernement pour payer les employés, qui sont en très-petit nombre, et entretenir les maisons de poste en bon état; car là se bornent ses charges. Ce sont les seigneurs voisins de chaque relais qui sont obligés de fournir les chevaux, les postillons et les voitures. Cet impôt est proportionné pour eux au nombre de leurs *paysans*; c'est d'après cette évaluation seule que les subsides seigneuriaux sont établis. Celui qui ne possède que cinq cents *âmes* ne fournit à la maison de poste que deux chevaux, une voiture et un conducteur, tandis que celui qui possède cinq cents *paysans* est tenu à fournir six chevaux, deux hommes et deux voitures. On entend par cinq cents *paysans*, cinq cents familles, qui donnent un terme moyen de quinze cents *âmes*. La différence de cet impôt, toujours proportionné au nombre des *paysans*, porte non-seulement sur la quantité d'hommes, de chevaux et de voitures à fournir, mais encore sur le temps qu'ils doivent être employés ainsi au service de l'État. Les uns y restent pendant six mois de l'année, d'autres en sont quittes pour un trimestre.

Les estafettes du gouvernement, les militaires, et les personnes expédiées en courrier, ne payent ni chevaux, ni guides, ni voitures; pour tous les autres voyageurs qui obtiennent la faveur d'une *padroche* (permission de se servir des postes de l'État), la taxe est si basse qu'ils peuvent faire d'immenses trajets à très-peu de frais; ils sont même autorisés à s'arrêter dans les maisons de poste, et à y séjourner un ou plusieurs jours sans qu'on puisse exiger d'eux aucune rétribution. Ils y ont à peu près les mêmes privilèges que nos soldats dans les étapes. On doit leur cuire leurs provisions; seulement, s'ils veulent coucher, ce n'est que sur leur propre lit qu'ils peuvent le faire, car ces maisons ne sont point meublées. Du reste, la nécessité où se trouve le voyageur de porter son lit avec lui n'est point particulière à la Russie; il en est de même dans plusieurs parties de l'Allemagne.

Moyennant deux sous par relais de quatre lieues, les postillons russes sont très-contents. Quelque froid qu'il fasse, ils sont toujours assis en dehors des traîneaux, chantant continuellement pendant les relais, ou bien caressant leurs chevaux et leur parlant longuement. A l'approche de chaque

montée, ils leur font une petite harangue, puis leur crient *hourra*, et vous êtes conduits au grand galop jusqu'au sommet. Ces chevaux sont petits, mais bien faits, vigoureux, et l'on peut, grâce au système de poste établi en Russie, y voyager promptement, et surtout beaucoup plus économiquement que partout ailleurs.

LA LOUTRE DU ROI JEAN SOBIESKI.

Traduit et extrait des Mémoires du chevalier Pasck, Polonais.

L'un de mes plaisirs favoris était d'apprivoiser les animaux les plus opposés d'habitudes et de caractère, et de les rendre familiers entre eux. On voyait dans ma cour un renard jouer avec des lévriers; on voyait dans ma chambre un lièvre dormir en toute quiétude près d'un barbet.

Mes parties de chasse faisaient l'admiration de tout le monde. Lorsque je sortais de mon château pour courir les plaines et les bois, on aurait pu me prendre pour le père Noé suivi de tous les animaux de l'arche. Dans mes meutes de chiens se trouvaient une martre, un blaireau, une loutre, un renard, et un lièvre portant à son cou un collier à sonnettes. Un faucon était perché sur mon épaule, et un corbeau, qui chassait les perdrix et les lièvres aussi bien que le faucon, planait dans les airs où chevauchait sur le dos d'un lévrier qui faisait mille gambades pour se délivrer de ce cavalier incommode. Les bonnes gens du pays me soupçonnaient d'être nécromancien; Dieu leur pardonne! Aussitôt qu'un lièvre était lancé, toute la compagnie courait sus; son camarade apprivoisé suivait lui-même le mouvement général: cependant, dès que le pauvre sauvage attaqué par les chiens commençait à jeter les hauts cris, *monseigneur l'apprivoisé* tournait les talons et filait doux jusqu'à la maison, où il se cachait si bien qu'on ne pouvait le revoir de la journée.

Mes animaux devinrent bientôt célèbres dans toute la Pologne. La pièce la plus curieuse de ma ménagerie était

bouillir pour elle un poulet ou un pigeon, encore ne voulait-elle pas y toucher s'ils n'étaient accommodés au persil, car elle aimait extraordinairement cette herbe.

De tous les chiens, le barbet était le seul qui eût conquis son amitié; elle jouait volontiers avec lui, mais elle chassait à coups de patte et à coups de dents les autres, et aucun d'eux n'était assez hardi pour lui faire de mal. Mais la plus précieuse de ses qualités était de me fournir autant de poisson qu'il en était besoin pour la consommation de la maison. Dès que je lui disais: « Ma petite bête, j'ai du monde, il me faut du poisson pour dîner, » elle plongeait dans l'étang; et en sortait pièce à pièce une ample pêche. Pendant le carême, elle était infatigable. A cette époque de l'année, le nombre des convives de ma maison, toujours assez considérable, grossissait encore par l'arrivée d'étrangers. Elle suffisait à tout sans paraître contrariée par le service le plus pénible. En voyage, j'avais toujours ma loutre près de moi, et si je passais au bord d'un étang ou d'une rivière, j'étais sûr d'avoir un plat de poisson pour mon dîner et pour mon souper. Mais il arriva que notre roi Jean, entendant parler de tous les côtés de ma bête merveilleuse, envoya plusieurs fois un de ses gentilshommes pour me la demander; il me fit offrir en échange deux beaux chevaux tures et autant d'argent que je voudrais: c'était comme si l'on m'eût fait entrer du charbon ardent dans le cœur. Je résistai longtemps; mais à la fin, voyant qu'il revenait toujours à la charge, je me décidai à lui en faire présent.

Lorsque je mis ma chère loutre dans une cage pour l'envoyer à son nouveau maître, la pauvrete se prit à crier et à piauler si douloureusement que je me sauvai au plus vite en me bouchant les oreilles; jamais je n'ai tant souffert. Le roi la reçut maigre et triste comme une chouette. Aussitôt que quelqu'un voulait la caresser, elle montrait les dents. Le roi dit un jour à la reine: « Mariette, qu'en penses-tu? si je la caressais un peu? » La reine jeta un cri perçant en le priant de n'en rien faire; néanmoins le roi approcha sa main en disant: « Si elle ne me mord pas, ce sera

un bon signe, et dans le cas contraire, qu'importe! on ne mettra pas cela dans les journaux. » Il la caressa donc, et, au lieu de le mordre, elle fit la mignonne; ce qui réjouit si fort le roi, que depuis ce moment il jouait sans cesse avec elle, et il renvoya son oiseau favori le casoar, et le lynx apprivoisé qu'il avait dans son parc. En envoyant la loutre, j'avais écrit une feuille entière d'instructions relatives à ses habitudes et à la manière de la nourrir: on suivit à la lettre mes conseils, et elle s'accoutuma peu à peu à sa nouvelle habitation. Mais un jour qu'elle flânait dans les bosquets et les prairies qui avoisinent la résidence royale de Villanova, un soldat du train l'aperçut, la tua roide d'un coup de bâton et vendit sa peau à un juif pour douze sous.

La disparition de la loutre fut suivie d'un terrible brouhaha au château. On fit des perquisitions de tous les côtés, et on n'apprit que trop tôt la vérité. Quand on montra la peau

au roi, il se cacha les yeux avec les mains, et dans un premier mouvement de colère il ordonna de fusiller le malencontreux soldat, ce qui serait certainement arrivé sans l'intervention de M^{re} l'évêque confesseur du roi. Le roi ne mangea point de toute cette journée et ne voulut parler à personne. Voilà quel fut le résultat de ce beau caprice royal; Jean n'en retira presque aucun plaisir, et il me priva du mien.



La Loutre du roi Jean Sobieski.

une loutre. Je l'affectionnais singulièrement. Elle dormait toujours dans mon lit; c'était, du reste, un véritable cerbère. Si quelqu'un approchait de ma chambre, elle m'éveillait aussitôt par le grognement sourd qui était sa voix ordinaire; et s'il arrivait que, m'étant couché un peu entre deux vins, mon sommeil fût plus profond qu'à l'ordinaire, elle s'agitait tellement sur ma poitrine et faisait tant de bruit qu'elle finissait toujours par m'éveiller.

Jamais elle ne mangeait de viande ou de poisson cru; le vendredi et le samedi, jours de jeûne, il fallait faire

PADOUE.



Saint-Antoine de Padoue.

Padoue, capitale du Padouan, l'une des plus anciennes et des plus importantes cités de la haute Italie, est située à sept lieues de Venise, sur le Bacchiglione et la Brenta. Son enceinte, d'environ sept milles, est défendue par quelques fortifications. En 568, Attila incendia Padoue et força les habitants à se réfugier dans les lagunes, où ils fondèrent Venise. Deux autres fois, cette ville fut ruinée par des tremblements de terre, et principalement par celui du 17 août 1756. A la suite de ces malheurs, sa population fut réduite à 30 000 âmes, nombre peu proportionné à son étendue, à la beauté du climat et à la fertilité de son territoire. Après la mort du tyran Ezzelino, en 1406, Venise subjuguait Padoue, et depuis l'a toujours asservie à ses destinées.

La partie ancienne de la ville est mal bâtie; le peu de largeur des rues et le manque d'élévation des portiques qui les bordent lui donnent un air triste et sombre. Padoue renferme cependant deux théâtres et plusieurs belles places, parmi lesquelles on distingue surtout celle *dei Signori*. L'architecture des maisons est assez uniforme et manque généralement de style; mais les édifices publics méritent d'être remarqués.

La cathédrale, fondée en 1123, fut achevée, en 1400, par l'évêque Étienne de Carrare, et restaurée, en 1524, par le célèbre architecte vénitien Jacques Sansovino. Sur la liste des chanoines de la cathédrale de Padoue est inscrit le nom glorieux de Pétrarque, qui, à sa mort, légua au chapitre sa bibliothèque et une précieuse Vierge du Giotto.

Aujourd'hui les fidèles ont presque entièrement abandonné la cathédrale : leur piété les conduit de préférence dans l'église consacrée à saint Antoine de Padoue.

Né à Lisbonne, en 1195, saint Antoine fut jeté en Italie par une tempête, pendant un voyage qu'il avait entrepris pour aller convertir les infidèles. Ce fut en Italie qu'il étudia la théologie; il y prêcha avec beaucoup de succès; il enseigna ensuite à Montpellier, puis à Toulouse, et enfin à

Padoue, où il mourut, en 1231, âgé seulement de trente-six ans.

L'église de Saint-Antoine est un des plus beaux monuments que l'art gothique ait élevés en Italie. Commencée en 1255 par Nicolas Pisano, elle fut achevée en 1307. Elle est surmontée de six coupes et de plusieurs clochers. L'autel de la chapelle de Sainte-Agathe est décoré d'un magnifique tableau de Tiepolo, représentant le Martyre de la sainte. Dans une vaste chapelle derrière le chœur, nommée le Trésor de Saint-Antoine, on conserve, dit-on, 780 reliques, et, entre autres, le menton et la langue de saint Antoine. Les armoires qui contiennent ces reliques sont surmontées d'une statue de saint Antoine dans une gloire, groupe énorme taillé dans un seul morceau de marbre. Dans le chœur, on voit un crucifix de bronze, et un candélabre de même métal, haut de 3^m,90, ouvrage d'André Riccio. C'est le plus beau qui soit en Italie; l'admirable candélabre d'André Bresciano, dans l'église de Santa-Maria della Salute, à Venise, ne peut pas lui être comparé. Le chœur est entouré de douze bas-reliefs de bronze d'un travail précieux, représentant des faits de l'Ancien Testament. On montre un portrait de saint Antoine qu'on dit être authentique. L'ancienne chapelle Saint-Antoine est ornée de peintures fort curieuses, qui datent du treizième siècle. La nouvelle chapelle est magnifique : elle est entièrement revêtue de bas-reliefs de marbre blanc, fouillés très-profondément, et représentant la Vie du saint; ils sont dus aux ciseaux de Minello di Bardi, Jérôme Campagna, Sansovino, Cataneo Danese, des Lombardo, et de Titien Aspetti. L'autel renferme le corps du saint, pour lequel on a la plus grande vénération. Il est à remarquer que, dans toute l'Italie, les chapelles consacrées à saint Antoine de Padoue sont, après les autels dédiés à la Vierge, celles qui renferment la plus grande quantité d'ex-voto. A Rome, à l'église d'*Ara Coeli*, non-seulement les murailles de la chapelle, mais

encore tous les piliers environnants, en sont entièrement tapissés.

L'église Saint-Antoine de Padoue possède quatre orgues célèbres, vingt-six chapelles, et une foule de mausolées. Les plus beaux sont ceux des généraux padouans Caterino Cornelio, Pietro Sala, et Alexandre Contarini. Sur la place est la statue équestre de ce même général Contarini, coulée en bronze par Donatello.

L'église Sainte-Justine, construite sur les dessins d'André Riccio, mérite d'être citée même après Saint-Antoine. Devant la façade sont deux griffons tenant, l'un un soldat armé, et l'autre un lion. Ces deux morceaux, d'une sculpture grossière, paraissent de la plus haute antiquité. Le tableau du maître-autel, représentant le Martyre de la sainte, est un des chefs-d'œuvre de Paul Véronèse. Dans une chapelle, on conserve précieusement un cercueil de bois qu'on prétend avoir renfermé les restes de saint Luc.

Près le gymnase ou collège est un tombeau antique qu'on dit être celui d'Antenor, un des Troiens qui se réfugièrent en Italie après la prise de Troie. Il fut, selon Virgile, le fondateur de Padoue. Cette petite invention archéologique ne s'appuie que sur quatre vers latins assez médiocres, gravés après coup sur le monument, qui fut découvert, au treizième siècle, dans une fouille faite sur l'emplacement où l'on a élevé l'hôpital des enfants trouvés. Ce mausolée est composé d'un sarcophage placé sur quatre petites colonnes, et surmonté d'une sorte de baldaquin à quatre faces, soutenu par quatre piliers.

Le palais de Justice fut commencé par Pierre Cozzo, en 1172, et achevé en 1306. On y remarque une immense salle d'audience, dite le *Salone*. Sa longueur est de 97^m, 50, sur une largeur et une hauteur de 32^m, 50, sans autre soutien que les murailles. On voit encore sur les murs quelques restes de peintures du Giotto, retouchées par Zannoni. C'est dans cette salle qu'est placé le prétendu monument de Tite-Live, né à Padoue, monument qu'on a reconnu depuis avoir appartenu à un affranchi de Livie.

Une des curiosités de Padoue est un groupe que possède le palais Papafava, et qui représente la Chute des anges rebelles. Ce groupe, d'un seul morceau de marbre de 2^m, 60 de hauteur, est composé de soixante-six personnages de 0^m, 48 de proportion. Tout est sculpté à jour; ce travail est un véritable tour de force, exécuté, il y a environ cent ans, avec autant de talent que de patience, par Agostino Favolotto.

SUR LES VRAIES JOUISSANCES.

DIALOGUE.

LA MARQUISE. Pourquoi ne voulez-vous compter pour un bonheur que les sentiments vifs? Cela est bien mal entendu; ils coûtent toujours trop, et ne rendent que du chagrin.

SAINT-ALBAN. Je l'ai souvent éprouvé.

LA MARQUISE. Ou, ce qui est pis encore, ils dégouttent des impressions douces, qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille choses agréables qui sont de tous les instants; on en jouit bien, mais on a l'ingratitude de l'oublier.

SAINT-ALBAN. Qui sait si ce n'est pas précisément parce qu'elles n'ont aucune suite fâcheuse?

LA MARQUISE. Cela se peut; mais un repas, une promenade par un beau temps, faite avec des gens que l'on aime, et dont l'âme est riante et pure comme un beau jour... une lecture agréable, intéressante... une conversation douce...

SAINT-ALBAN. Comme celle-ci, par exemple.

LA MARQUISE. Une confidence faite ou reçue... que sais-

je? Si l'on veut être juste, à chaque moment on trouvera une source continue de satisfaction... mieux que tout cela, une action vertueuse dont on a été témoin.

SAINT-ALBAN. Ah! j'avoue qu'il n'y a rien qui réconcilie tant avec la vie qu'un mot honnête ou une belle action; mais il nous arrive une fois dans la vie d'en être témoin, et tous les jours on a le spectacle des méchants sous les yeux.

LA MARQUISE. Donnez-vous la peine de rechercher la vertu, et vous la trouverez peut-être aussi commune dans le monde que le vice; mais elle reste ignorée parce qu'elle veut l'être, et rarement ses témoins ont-ils intérêt de la mettre au jour.

SAINT-ALBAN. Eh bien, lorsqu'on l'aura trouvée, on aura la consolation de savoir qu'elle existe. Cela est-il comparable à la douleur de la voir presque toujours persécutée?

LA MARQUISE. Ne mérite-t-elle pas bien qu'on vive pour la défendre? Mais il y a plus que cela: c'est que ce dégoût de la vie est faux, et n'existe que dans une tête dérangée ou mal organisée; encore n'est-il que momentané.

SAINT-ALBAN. Je ne sais pas cela; il est dans la nature de naître, de s'accroître, de se détruire par degrés: pourquoi n'éprouverait-on pas le désir et le besoin de sa fin comme tous les autres?

LA MARQUISE. Cette opération de la nature est la plus pénible de toutes. Elle est accompagnée d'angoisses et d'efforts violents qui la font redouter. Tout ce qu'on peut faire est de s'y soumettre, et non d'en hâter le moment; et, en cela, on ne saurait trop admirer l'adresse de la nature.

SAINT-ALBAN. Il est certain qu'elle n'avait pas d'autre moyen de conserver son ouvrage qu'en lui imprimant le désir de la conservation.

LA MARQUISE. Aussi a-t-elle rendu ce désir invincible. Tenez, voyez un malheureux condamné à une prison perpétuelle: du matin au soir, il n'a devant les yeux que les quatre murs et ses remords. Au bout d'un mois, sa vie doit lui paraître écrite autour des murailles qui l'enferment. Quelle situation! Cependant ces murs sont autour de lui, il a la faculté de mouvoir sa tête, et il ne tente pas de terminer son sort. Voilà le seul cas où il serait permis, ce semble, d'appeler la mort à son secours; et si l'on craint moins les tourments des remords que d'en voir la fin, nous en pouvons conclure que l'amour de la vie est profondément gravé dans le cœur de l'homme, et que M. de Saint-Alban ne se noiera pas aujourd'hui.

SAINT-ALBAN. Votre opinion peut être vraie en général; je conviens même qu'à beaucoup d'égards mon sort peut paraître doux, et moi-même je l'ai souvent trouvé tel. Je n'ai jamais cru avoir à m'en plaindre auprès de Sérigni, auprès de vous, Madame, auprès de ma sœur, de ma mère. Mais lorsque je suis seul, et que je réfléchis sur la quantité de petites épinces qui me blessent...

LA MARQUISE. Eh! pour Dieu, restez donc auprès de votre mère, de votre sœur, de vos amis; occupez-vous de leur bonheur, et ne les calomniez pas, comme vous le faites, par des murmures injustes et déplacés; comparez leurs peines aux vôtres: croyez-vous qu'ils en soient exempts? Travaillez de concert à vous les adoucir réciproquement.

SAINT-ALBAN. C'est l'espèce des miennes qui est insupportable; qu'on m'en délivre, et je serai heureux.

LA MARQUISE. Eh! si vous n'aviez pas celles-là, n'en auriez-vous pas d'autres? DIDEROT.

Autodafé des livres défendus par le pape. — Voici comment Pierre Manuel, dans son ouvrage sur la police de Paris, décrit les cérémonies qui, de son temps, c'est-à-dire au commencement de la révolution française, s'ob-

servaient pour la destruction des livres condamnés par le saint-siège.

« On dresse dans une place publique un vaste échafaud, et à trente pas un bûcher. Les cardinaux montent sur l'échafaud : le livre proscrié est présenté, lié, garrotté de petites chaînes de fer, au cardinal-doyen ; celui-ci le donne au grand inquisiteur, qui le rend au greffier ; le greffier le donne au prévôt, le prévôt à l'huissier, l'huissier à un archer, et l'archer au bourreau. Ce dernier l'élève en l'air, en se tournant gravement vers les points cardinaux ; ensuite il délie le prisonnier, il le déchire feuille à feuille, et il trempe chaque lambeau dans la poix bouillante ; enfin, il verse le tout dans un bûcher, et le peuple, à ce signal, crie anathème aux philosophes. »

DE LA CRYPTOGRAPHIE.

Le mot cryptographie (comme l'indiquent les deux racines grecques de ce mot : *kryptos*, caché, et *graphé*, écriture), est l'art d'écrire d'une manière secrète.

Pythagore, dit Cornelius Agrippa, était persuadé que des lettres de sang tracées sur un miroir et exposées aux rayons de la pleine lune, se reflétaient sur son disque et y devenaient visibles pour un ami absent. Il est certain que cette idée, poétiquement absurde, eut ses croyants, aussi bien que celle que l'on pouvait s'entendre à de grandes distances en faisant un échange de sang.

Un procédé stéganographique fort en usage chez les Lacédémoniens était celui de la scytale, dont Plutarque a parlé dans la Vie de Lysandre.

La scytale était un bâton rond ou carré, dont le diamètre était environ de 8 centimètres et la longueur de 50. On roulait en spirale autour de ce bâton une bande de parchemin large de 5 centimètres, en ayant soin d'en faire toucher partout les bords. La bande ainsi roulée, on l'arrêtait à ses deux extrémités avec de la cire, et l'on marquait d'un signe le commencement ; on écrivait ensuite en spirale précisément à tous les endroits où les bandes se touchaient. Il en résultait que lorsque le parchemin était déroulé, la plupart des lettres se trouvaient coupées, sans qu'il fût possible de les rassembler, à moins d'avoir un bâton entièrement semblable.

Archimède se servait, pour ses correspondances, de cette scytale, dont Aulu-Gelle lui attribue l'invention.

Le procédé de cryptographie employé par Jules César était extrêmement simple, et consistait uniquement dans une transposition des lettres de l'alphabet. Il prenait, par exemple, B pour C, C pour B, D pour C, etc.

Une invention qui date de cette époque et qui marque un progrès est celle que Dion attribue à Mécène, d'autres à Cicéron. Elle consistait à faire signifier à de simples mots des phrases tout entières. Le martyr Cyprien, pour aider dans leurs rapports ses frères persécutés, augmenta le nombre de ces signes.

À l'exemple d'Auguste et de César, Charlemagne inventa plusieurs alphabets pour pouvoir transmettre secrets et inconnus ses ordres à ses leudes : Trithème en a conservé plusieurs dans son Traité de cryptographie. De leur côté, les Normands, à peine fixés sur le sol de France, adoptèrent pour leur usage un genre d'écriture incompréhensible aux indigènes, en représentant les lettres latines par les signes numériques des Grecs. Le moine Bêda en a donné les tables.

Mathias, roi de Hongrie, inventa aussi des caractères secrets pour sa correspondance, et cette mesure prudente lui garantit, dit-on, souvent la victoire.

Parmi tous les moyens que l'on inventa au moyen âge,

dans les époques de troubles et d'oppression, nous citerons quelques-uns des plus faciles et des plus ingénieux.

ÉCRITURE TÉTRAGRAMMIQUE.

On distinguait une espèce d'écriture stéganographique, qui était appelée tétragrammique, du mot grec *tessarès*, qui veut dire quatre, parce qu'on n'y employait que quatre caractères.

Ces quatre caractères sont les quatre angles droits formés par une croix :

┌	┐	└	┘
a	b	c	d
e	f	g	h
i	k	l	m
n	o	p	q
r	s	t	u
v	x	y	z

Les vingt-quatre lettres de l'alphabet sont divisées entre les quatre angles de cette croix, de manière que l'angle supérieur à gauche a les six premières lettres, l'angle supérieur à droite les six qui suivent, l'angle inférieur à gauche les six autres, et l'angle restant les six dernières. Chacun de ces angles désigne la première, la deuxième, la troisième, la quatrième, la cinquième ou la sixième lettre, suivant qu'il est marqué d'un point, de deux points, de trois points, etc. Ainsi ce caractère ┌ exprime un a, celui-ci ┐ un g, celui-là └ un n, et cet autre ┘ un t. Ajoutez un second point à chacun de ces points, et le premier signifiera b, le second h, le troisième o, et le quatrième v. Ainsi de suite.

┌... ┐... └... ┘... signifiera lundi.

PREMIER DAMIER.

	AA	BB	CC	AB	AC	BC	CB
A	a	d	g	l	o	r	u
B	b	e	h	m	p	s	x
C	c	f	i	n	q	t	z

On remplace le j par i, le k par e, et l'y par deux i.

Si l'on est convenu de la disposition de ce damier avec une personne à qui l'on veut écrire d'une manière secrète, on cherche d'abord dans les minuscules la lettre à déguiser. Quand on l'a trouvée, on met à sa place les deux majuscules qui se trouvent en haut du tableau, en tête de la même bande verticale, et ensuite la majuscule qui se trouve à gauche du tableau dans la même bande horizontale. Exemple : veut-on écrire ces trois mots : *on vous vole* ; on cherche d'abord o dans les minuscules ; quand on l'a trouvé, on regarde quelles sont les majuscules placées en haut dans la même bande verticale, et l'on voit AC que l'on écrit ; ensuite on cherche quelle est la majuscule qui se trouve à gauche dans la même bande horizontale ; c'est la lettre A. On l'écrit à la suite des deux autres, et l'on a a, pour exprimer la lettre o, le mot ACA. On continue ainsi jusqu'à la fin, en séparant les mots et plaçant les signes de ponctuation ; ou, pour embrouiller, en unissant tous les mots ensemble et n'employant ni points, ni virgules.

SECOND DAMIER, OU CARRÉ INDÉCHIFFRABLE.

z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z
a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a
b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b
c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c
d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d
e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e
f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f
g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g
h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h
i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i
k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k
l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l
m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n
o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o
p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p
q	r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q
r	s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r
s	t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s
t	u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t
u	v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u
v	w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v
w	x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w
x	y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x
y	z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y
z	a	b	c	d	e	f	g	h	i	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z

Voici le moyen de se servir de cette table. Chacun des correspondants doit en avoir un exemplaire. On est convenu primitivement d'un mot invariable qui doit servir de clef, par exemple *Paris*. Celui qui veut écrire répète ce mot au-dessus de la phrase à faire parvenir autant de fois qu'il est nécessaire. Par exemple, s'il se propose de transformer la phrase : *envoyez des vivres*, il écrira d'abord pour son propre usage deux lignes ainsi disposées :

ParisParisParisP.
envoyez des vivres.

Ensuite il cherchera, pour traduire la première lettre *e*, la lettre de l'intérieur de la table qui se trouvera à la fois opposée à la lettre *e* de la dernière bande verticale à sa droite, et à la lettre *p* de la dernière bande inférieure horizontale : il trouvera *u*, qui se rencontre en effet au sommet de l'angle *ep*, dans la dix-septième bande verticale en comptant de gauche à droite et dans la sixième bande horizontale en comptant de haut en bas. Pour traduire la lettre *n*, il cherchera de même la lettre de l'intérieur de la table qui se trouvera à la fois opposée à la lettre *n* de la dernière bande verticale à droite, et à la lettre *a* de la dernière bande inférieure horizontale : il trouvera *o*. Il fera le même travail pour *v*, et il trouvera au sommet de l'angle *vr* la lettre *n*, et ainsi de suite pour chaque lettre de la phrase; en sorte qu'il aura pour traduction

uonxruavollknaxh.

Celui qui reçoit la lettre traduite écrit le mot dont on est convenu pour servir de clef au-dessus de l'écriture secrète, de cette manière :

ParisParisParisP.
uonxruavollknaxh.

et il remonte de chacune des lettres du mot *Paris* prise dans la dernière bande horizontale jusqu'à ce qu'il rencontre dans

l'intérieur de la table la lettre correspondante qu'il veut traduire. De cette lettre trouvée, il glisse jusqu'à la lettre de la dernière bande verticale. Ainsi de *p* il monte jusqu'à *u*, et de cette dernière lettre il va jusqu'à *e*; de *a* il monte jusqu'à *o*, et de cette dernière lettre il va jusqu'à *n*; et ainsi de suite.

Si l'on veut, à la place des lettres, employer des chiffres, on construit un tableau semblable, et l'on remplace les vingt-quatre lettres de l'alphabet par les vingt-quatre premiers chiffres, de manière que 1 correspond à *a*, 2 à *b*, etc.

On voit que la dernière bande horizontale de la table est, dans cet exemple, toujours consacrée à la recherche des lettres du mot qui sert de clef, tandis que la dernière bande verticale à droite est toujours consacrée à la recherche des lettres à traduire.

La télégraphie est un système cryptographique.

ARMES DES ANCIENS.

BALISTES, CATAPULTES, BÉLIERS, TOURS MOUVANTES (1).

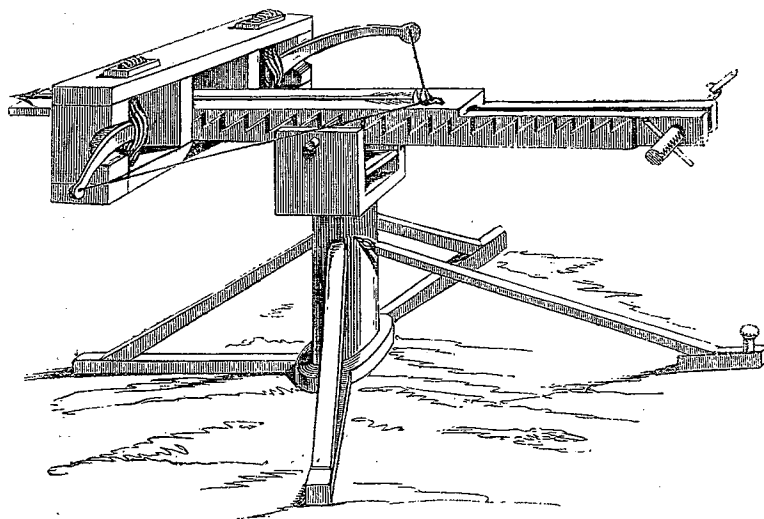
Les balistes étaient les canons de l'artillerie antique. Les auteurs anciens, et notamment Vitruve, nous ont laissé les éléments de leur description.

Une baliste n'était qu'une grosse arbalète. Un châssis de charpente lui donnait la solidité qui lui était nécessaire. Son ressort consistait en deux écheveaux formés de cordes de boyaux ou de crins, et que deux bras engagés dans leur centre, et tirés à l'aide d'un câble et d'un treuil, forçaient à se tordre. C'était par cette torsion progressive que l'on accumulait une force d'impulsion : cette force se dégageait tout

(1) Cet article est en partie extrait de l'*Encyclopédie nouvelle*.

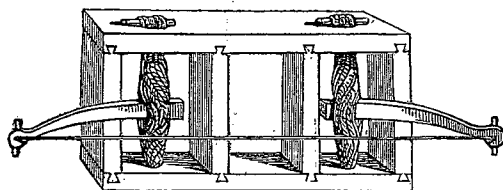
entière à l'instant où le câble qui unissait les deux bras, étant parvenu à l'endroit de la détente, se redressait subitement en chassant le projectile devant lui. Ces machines

lançaient à une distance prodigieuse des pierres, des carreaux ferrés pesant jusqu'à 60 livres, des flèches, et quelquefois même des torches allumées.



Baliste avec treuil.

« Les balistes et les onagres, dit Vitruve, manœuvrés avec activité et par des gens habiles, sont au-dessus de tout. Il n'y a contre leurs coups aucun moyen de défense. Semblables à la foudre, ils brisent et mettent en poussière tout ce qu'ils frappent. »



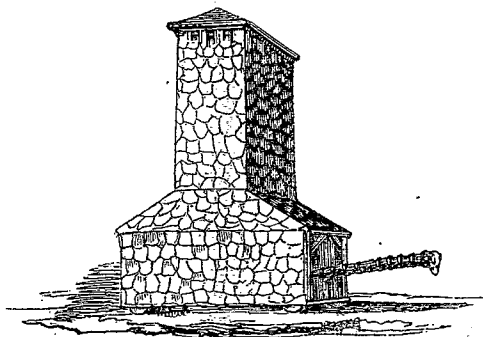
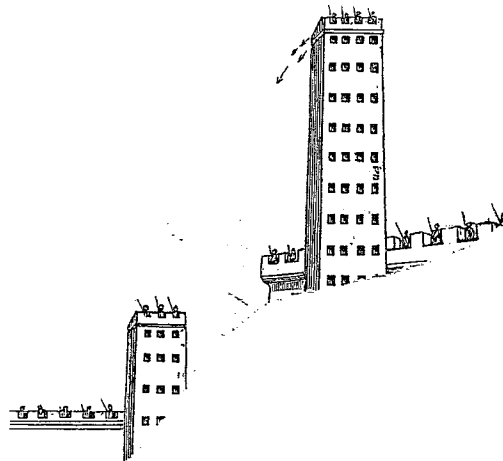
Baliste.

Dans les armées romaines, chaque légion traînait avec elle cinquante-cinq balistes roulantes.

Les catapultes, souvent confondues avec les balistes, n'étaient pas moins redoutables aux assiégés.

« Les traits, dit l'historien Josèphe, et la force des catapultes donnaient la mort à bien des gens. Les pierres poussées par les machines faisaient sauter les créneaux et rompaient les angles des tours. Il n'y avait pas de phalange si profonde dont une de ces pierres n'emportât toute la file d'un bout à l'autre. Il se passa cette nuit des choses qui faisaient voir la force prodigieuse de ces machines. » Un homme qui

avec laquelle, en frappant à force de bras les murailles, on finissait par les rompre et les ouvrir. On distinguait trois sortes de béliers : les uns étaient portés à bras ; les autres, suspendus et oscillants ; les derniers enfin étaient posés sur un système de rouleaux : ceux-ci étaient les plus redoutables. Au siège de Jérusalem, on en vit un dont la tête égalait la grosseur de dix soldats, et qu'une force de quinze cents hommes mettait en mouvement. Tantôt la tête était ar-



Bélier.

était à côté de Josèphe reçut un coup de pierre emporta la tête à trois stades (c'est-à-dire à 37

Le bélier consistait en une poutre armée d'une

jouer, on le plaçait sous le couvert d'une galerie ou d'une tour : on avait soin de recouvrir la charpente avec de l'argile ou avec des peaux, pour la garantir des projectiles incendiaires. Les tours étaient souvent d'énormes constructions, et formaient un des moyens principaux de l'attaque. Le bélier occupait l'étage inférieur ; l'étage supérieur, dominant le rempart, était garni d'archers ; un pont-levis, placé soit à cet étage, soit dans le milieu, permettait à l'assaillant de se précipiter, au moment venu, dans les rangs de l'ennemi. Diades, l'ingénieur de l'expédition d'Alexandre, avait fait construire des tours de cette espèce qui avaient jusqu'à cinquante mètres de hauteur ; elles avançaient sans moteurs extérieurs, et par l'impulsion des hommes placés à l'étage inférieur.

Il y avait aussi des tours roulantes sans béliers et sans pont-levis, divisées en nombreux étages et percées de fenêtres ; elles s'élevaient quelquefois si haut qu'elles dominaient les remparts. On donnait alors l'assaut du haut de ces tours. Ces prodigieux édifices étaient appelés par les Grecs *hélepoleis* (preneurs de villes).

MINA.

Second et dernier article. — Voy. p. 33.

La pierre de la constitution ayant été relevée à l'île de Léon, Mina vint la proclamer une seconde fois en Navarre, à travers mille périls, mille obstacles. C'était en plein hiver ; il franchit seul, et après avoir échappé à grand'peine aux limiers de la police française, les montagnes couvertes de neige ; quelques hommes se joignirent à lui, et, redevenu comme autrefois chef de partisans, il marcha intrépidement sur Pampelune, qui lui ouvrit ses portes au cri de Vive la liberté ! Quand la constitution eut triomphé à Madrid, il fut nommé par Ferdinand capitaine général de Navarre ; mais il demanda sa translation en Galice et l'obtint. Il déploya dans ce gouvernement tant de zèle et d'activité qu'il y prévint la formation des bandes insurgées qui désolaient les provinces voisines. De Galice il passa à Léon, où il donna l'exemple de la subordination en faisant le service comme le soldat parmi les volontaires nationaux. Il eut le même dans cette province que dans l'autre ; pas un fac-

ministre San-Miguel le com-
me. L'insurrection absolu-
armante que la province
Mina se rendit à Ma-
rnerment ses plans
recevoir combien
rays, et insuf-
pour com-
ion diffi-
tra en
che-
se,
e

AQUI EXISTIO CASTEL-FULLIT.

PUEBLOS,

TOMAD EGEEMPLO :

NO ABRIGUEIS A LOS ENEMIGOS DE LA PATRIA (1).

Cette mesure de rigueur avait été jugée nécessaire pour frapper l'esprit des populations dès l'entrée de la campagne. Après ces débuts, Mina marcha de succès en succès ; il prit Balaguer, battit les absolutistes dans toutes les rencontres, mit en fuite la régence d'Urgel, s'empara de tout ses papiers, passa au fil de l'épée la féroce bande de Romogosa, rejeta sur le territoire français les débris épars de la rébellion, et put, après six mois de marches obstinées et de victoires continues, écrire au gouvernement que la faction était détruite et les opérations terminées. De si grands services avaient été récompensés par le grade de lieutenant général et par la grand'croix de Saint-Ferdinand : il avait reçu en même temps le commandement général et presque absolu de toute la Catalogne, où il n'avait jusqu'alors commandé que l'armée.

Cependant des troupes françaises, concentrées sur la frontière sous le nom de cordon sanitaire, menaçaient d'une invasion imminente la province si intrépidement et si heureusement pacifiée par Mina. Trop faible pour livrer des batailles rangées, il se flattait de pouvoir combattre l'ennemi en détail, comme dans la campagne de 1812 ; mais l'argent et les hommes manquaient également, et l'armée française ayant passé brusquement la frontière le 13 et le 14 avril 1823, Mina fut pris au dépourvu ; il lui fut impossible de lever des subsides qui lui avaient été promis, ni de rassembler une armée suffisante ; toutefois il ne se découragea pas ; les places furent approvisionnées, et avec 6 000 hommes seulement l'infatigable partisan tint en échec, pendant plus de deux mois, le maréchal Moncey, dont l'armée, forte de 20 000 fantassins et 2 500 chevaux, était appuyée par plus de 7 000 insurgés organisés militairement. Dans cette lutte inégale, Mina fit tout ce que le courage et le patriotisme pouvaient contre un ennemi si supérieur en nombre ; mais ne recevant du gouvernement ni argent, ni renforts, presque abandonné par lui, il devait succomber. Il succomba en effet, mais avec gloire ; il se soumit le dernier de tous ses collègues, et lorsque le gouvernement constitutionnel était déjà tombé à Madrid pour faire place au roi absolu. Le 1^{er} novembre 1823, il entra en pourparlers avec le maréchal Moncey, qui venait encore d'être renforcé par la division du général Lauriston. Une capitulation aussi honorable pour l'armée constitutionnelle que pour son chef fut signée : Barcelone et les autres places furent remises aux Français, et Mina, malade d'une chute de cheval qu'il avait faite à la désastreuse retraite de Nuria, s'embarqua pour l'Angleterre sur un bâtiment français. Il débarqua à Plymouth le 30 novembre, et de là il se rendit à Londres, où il passa dans une retraite honorée et studieuse les sept années de sa seconde émigration.

La révolution de juillet vint tout à coup rejeter l'illustre émigré dans la vie aventureuse et dans les périlleux hasards de sa jeunesse. Il arrive en France ; il perd deux mois dans une inaction forcée ; mais enfin il ouvre les yeux et se jette dans une entreprise désespérée et d'une réussite impossible. Il fit preuve, en cette occasion, de la même résolution qu'il avait présidée à ses précédentes campagnes ; mais cette lutte était par trop inégale : mis en fuite à Vera et suivi par le général Llauder, il passa, dit-on, trente jours dans une fente de rocher pour échapper aux battues ; contre lui avec des hommes et des chiens. Il put gagner heureusement la frontière de France.

Il dura quatre ans encore, et pourtant la popularité qu'il désignait comme le chef naturel de la révolution de Castel-Fullit. Peuples, prenez exemple : ne soutenez pas la patrie.

lution qui se développait alors dans sa patrie. Ferdinand VII était mort, le ministère Zea et son despotisme éclairé avait été renversé pour faire place à Martinez de la Rosa et au statut royal. Plusieurs amnisties avaient été publiées, mais le nom de Mina avait été exclu de toutes les listes; il eut l'honneur d'être rappelé le dernier. L'importance tous les jours croissante de l'insurrection navarraise, les victoires de Zumalacareguy, les défaites successives de tous les généraux envoyés contre lui, firent songer enfin au vainqueur d'Arlaban et de Castel-Fullit. Un décret spécial fit cesser son exil, et le mit à la tête de l'armée navarraise. Sa santé était dès lors fort altérée, et il souffrait déjà du mal qui l'a tué. Il était atteint d'un cancer à l'estomac. L'ordre de rappel le trouva aux eaux; c'était au mois de septembre 1834. Sans alléguer aucune des excuses que son état de maladie aurait suffisamment justifiées, il monta à cheval aussitôt qu'il le put, et, de proscrit devenu général, il vint prendre le commandement qui lui avait été confié.

Le choix de Mina était commandé par l'opinion et par ses glorieux antécédents : il était Navarrais; longtemps il avait fait la guerre dans ses montagnes; il connaissait le pays, ses ressources et ses ruses, mieux que personne, mieux que Zumalacareguy lui-même; son nom avait un antique prestige sur les populations; tout faisait espérer qu'il concilierait les esprits et ferait justice de la rébellion. Mais il fut entravé dans toutes ses mesures; suspect au gouvernement de Madrid à cause de ses opinions trop franchement libérales, il n'obtint pas la confiance qu'il méritait, et ne reçut pas l'assistance qui devait assurer le succès de ses armes. Au lieu de concentrer, comme autrefois, le pouvoir dans ses mains et de l'armer d'une unité forte et efficace, on morcela l'armée en deux corps, et l'on fit des provinces insurgées deux commandements. Longtemps Mina n'en eut qu'un seul, celui de Navarre; celui des provinces basques fut remis dans une autre main; et comme si ce n'eût pas été assez de défiance, on divisa encore la part qui lui avait été laissée; il y eut un vice-roi de Navarre, et Mina fut réduit au strict commandement des troupes. Ce ne fut pas tout : on lui donna pour supérieur son ennemi le plus acharné; ce même Llauder qui, en 1830, l'avait traqué comme une bête fauve, fut appelé au ministère de la guerre, afin, sans doute, de le surveiller.

Toutefois, malgré tant d'injustice et de méfiance, Mina ne se laissa prendre ni par le dépit, ni par le découragement. Quoique malade, il commença les opérations; mais les rôles étaient changés; il avait à lutter contre d'anciens amis, d'anciens compagnons d'armes, auxquels lui-même avait autrefois enseigné la guerre; ses propres leçons tournaient contre lui, il se combattait pour ainsi dire lui-même dans ses disciples. Victime d'une position fautive et retenu à chaque pas par une main invisible, le vieux guerrier vit pâlir son étoile et chanceler sa fortune. Il ne put rencontrer son jeune rival, fils comme lui de la Navarre, et quelques succès partiels n'ajoutèrent rien à sa gloire. D'un autre côté, sa maladie faisant des progrès, il dut quitter le commandement de l'armée pour s'aller faire soigner à Montpellier par son ami le docteur Lallemand.

Il était encore dans cette ville, lorsqu'en août 1835 éclata le soulèvement des junte. Les Catalans, qui n'avaient pas oublié les nobles et malheureux jours de 1823, rappelèrent Mina au milieu d'eux, et ils le nommèrent de leur propre autorité capitaine général. Il accepta cette honorable distinction, et se rendit aussitôt à Barcelone. A son arrivée, la province changea de face; les bandes carlistes qui l'infestaient furent rejetées dans les montagnes, et Mina, recommençant contre eux sa tactique de 1823, purgea pour longtemps le sol catalan de ces dévastateurs acharnés. L'assaut du fort de Notre-Dame del Hartz, qui est l'évé-

nement capital de cette campagne, rappelle, par la bravoure des assiégeants et l'opiniâtreté des assiégés, la prise de Castel-Fullit, qui avait marqué si glorieusement les débuts de la campagne précédente. Le premier entre tous les capitaines généraux, il créa dans sa province une *junte de défense et d'armement*, aliénant ainsi, dans l'intérêt du bien commun, une partie de son autorité, et repoussant le maniement des deniers publics avec autant d'empressement que d'autres le recherchent.

Il est mort à Barcelone, au mois de décembre 1836, du mal qui le minait depuis si longtemps, et il eut la satisfaction de laisser, en mourant, la province tranquille et un nom sans tache. Il était âgé de cinquante-cinq ans environ. Sa femme, Juana Vega, qu'il avait épousée en Galice, lui ferma les yeux.

Telle fut la vie de cet homme probe et courageux. On l'a baptisé le Lafayette espagnol, et il mérita ce titre par la fermeté, la constance de ses principes, et par l'unité de sa vie politique. Il eut aussi en commun avec le vétéran de la liberté française un désintéressement à toute épreuve et un bon sens modeste et sûr. L'esprit, chez lui, se traduisait non par des mots, mais par des actes. On en cite deux exemples assez piquants. Quand il vint prendre le commandement des troupes de Navarre, en 1834, il fit assembler le chapitre de Pampelune, et dit aux chanoines : « Vous avez, il y a quatre ans, offert 3 000 piastres à celui qui vous apporterait la tête du traître Mina; je vous l'apporte, payez-m'en le prix pour les frais de la guerre. » Une autre fois, à Barcelone, il entendit des maçons qui parlaient politique en bâtissant un mur, et qui le blâmaient amèrement de ne pas agir contre les factieux. Il fit enlever, le soir, tous leurs outils. Quand les maçons, appelés par ses ordres, vinrent le lendemain auprès de lui, il leur dit d'aller achever le mur commencé. « Nous ne pouvons travailler, lui dirent-ils, sans truelle et sans équerre. — Achetez-en, leur répondit-il. — Mais nous sommes sans argent. — Eh bien, je suis comme vous : je n'ai ni truelle, ni équerre, ni argent; je ne puis pas non plus travailler. »

On a fait à Mina le double reproche de défiance et de cruauté : le premier est assez fondé. Sa longue vie de partisan, le mystère et le silence dont il était obligé de se couvrir, lui avaient donné des habitudes de circonspection qu'il porta ensuite dans les rapports sociaux, et qui le mettaient quelquefois en garde contre ses meilleurs amis. Quant à sa cruauté, on l'a beaucoup exagérée. Il faut songer d'abord qu'il appartenait à un pays dont les mœurs sont loin d'être douces, qu'il a constamment vécu dans le sein des guerres civiles, et qu'il s'est trouvé dans des positions exceptionnelles et extrêmes. Si l'on peut trouver dans sa vie quelques actes d'une rigueur excessive, on peut citer aussi de lui bien des traits de clémence et de générosité. Dans sa première rencontre avec les carlistes de Navarre, il avait fait vingt-six prisonniers : au lieu de les fusiller sur place, comme c'était l'usage de cette guerre atroce, il les renvoya tous pour donner aux rebelles une leçon d'humanité. A la même époque, il avait trouvé à Pampelune une fille de Zumalacareguy, qu'on avait enlevée dans un village voisin et qu'on retenait en otage; il la fit rendre à son père. Ce ne sont certainement pas là des instincts cruels, ni des mœurs barbares.

La destinée de Mina a cela de particulièrement intéressant, qu'il dut sa gloire à lui-même et qu'il fut le fils de ses œuvres. Sans naissance, sans fortune, sans éducation, il s'éleva du sein du peuple, où il était né, aux premiers rangs de la hiérarchie sociale; il ne dut cette élévation extraordinaire ni à l'intrigue, ni à la faveur; il la dut à la vigueur ou à la suite de son caractère. Ce qu'il avait voulu dans sa jeunesse, il le voulut encore dans ses derniers jours;

et cette inébranlable constance, dans un siècle si versatile et si fécond en défections, a concouru plus que tout le reste à fonder sa renommée et sa popularité. De tels hommes sont chers aux nations et méritent de l'être ; ils représentent pour elles, au milieu des vicissitudes politiques, le principe éternel, immuable, de la justice et de la vertu ; ils sont comme les ancres qui servent à amarrer le vaisseau de l'État, et qui l'empêchent de dériver et de se perdre au milieu des tempêtes.

F. Lopez y Mina

Fac-simile de la signature de Mina.

LE FORT DE TILBURY.

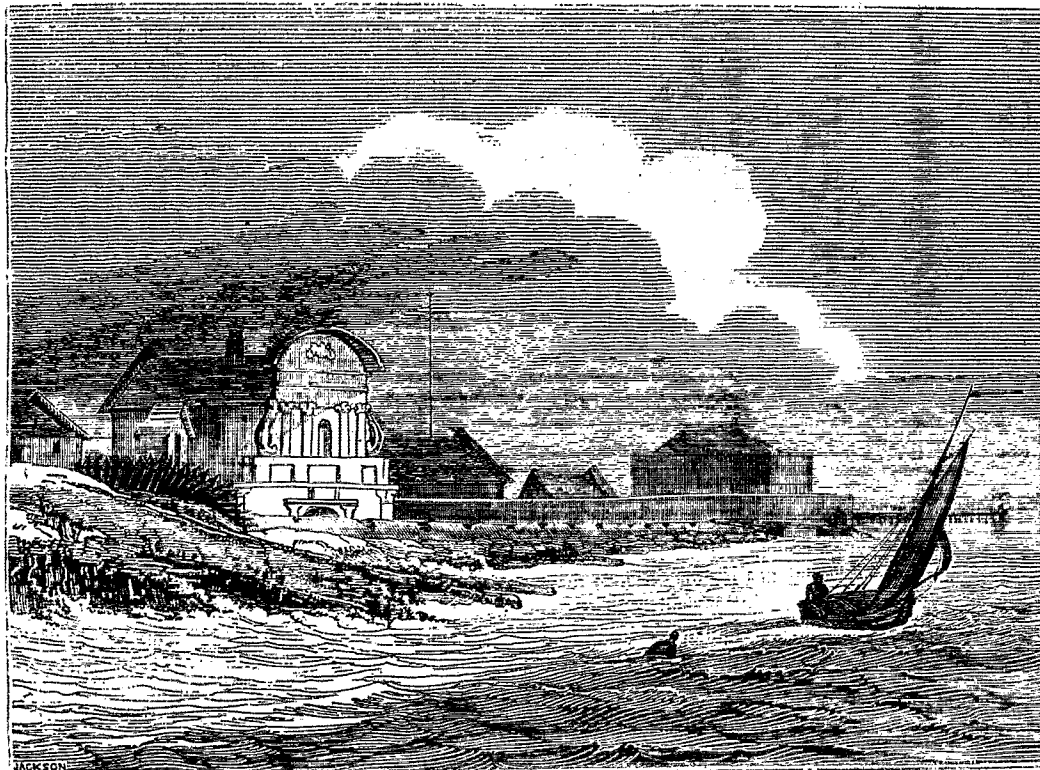
Le voyageur qui aura une fois vu le fort de Tilbury ne l'oubliera pas facilement, encore qu'il n'y puisse rattacher que peu de souvenirs historiques.

Ce fort est pittoresquement situé sur les bords de la Ta-

mise, vis-à-vis Gravesend, à vingt-sept milles de Londres. Il fut élevé d'abord par Henri VIII, et régulièrement construit sous Charles II, après que la flotte hollandaise eut pénétré dans le fleuve et brûlé vifs trois soldats anglais à Chatham. Un petit village se groupe derrière ses remparts, comme pour trouver une protection contre les orages de la guerre. Autrefois ce village était presque aussi considérable qu'une ville : il s'appelait Tillaburgh, et, au dix-septième siècle, l'évêque saxon Cedda y avait établi sa résidence. Aujourd'hui, le nombre des habitants est au-dessous de 250.

On a découvert, en 1727, à Tilbury, une source d'eau que les médecins recommandent pour la cure des hémorragies, du scorbut et d'autres maladies de ce genre. Près de là, dans une colline où la craie domine, on remarque plusieurs cavernes curieuses, que l'on appelle *Danes'holes*, c'est-à-dire les Trous des Danois, parce que, suivant la tradition, elles servaient autrefois de refuge aux pirates de cette nation. Ces cavernes, taillées dans la pierre, sont très-étroites à l'ouverture, et deviennent très-spacieuses à la profondeur de huit mètres.

C'est devant le fort de Tilbury que, dans sa comédie intitulée *le Critique ou la Représentation d'une tragédie*, Sheridan fait commencer la ridicule tragédie du journaliste Puff, *l'Armada espagnole*. On voit encore, en effet, dans le



Le Fort de Tilbury, sur la Tamise.

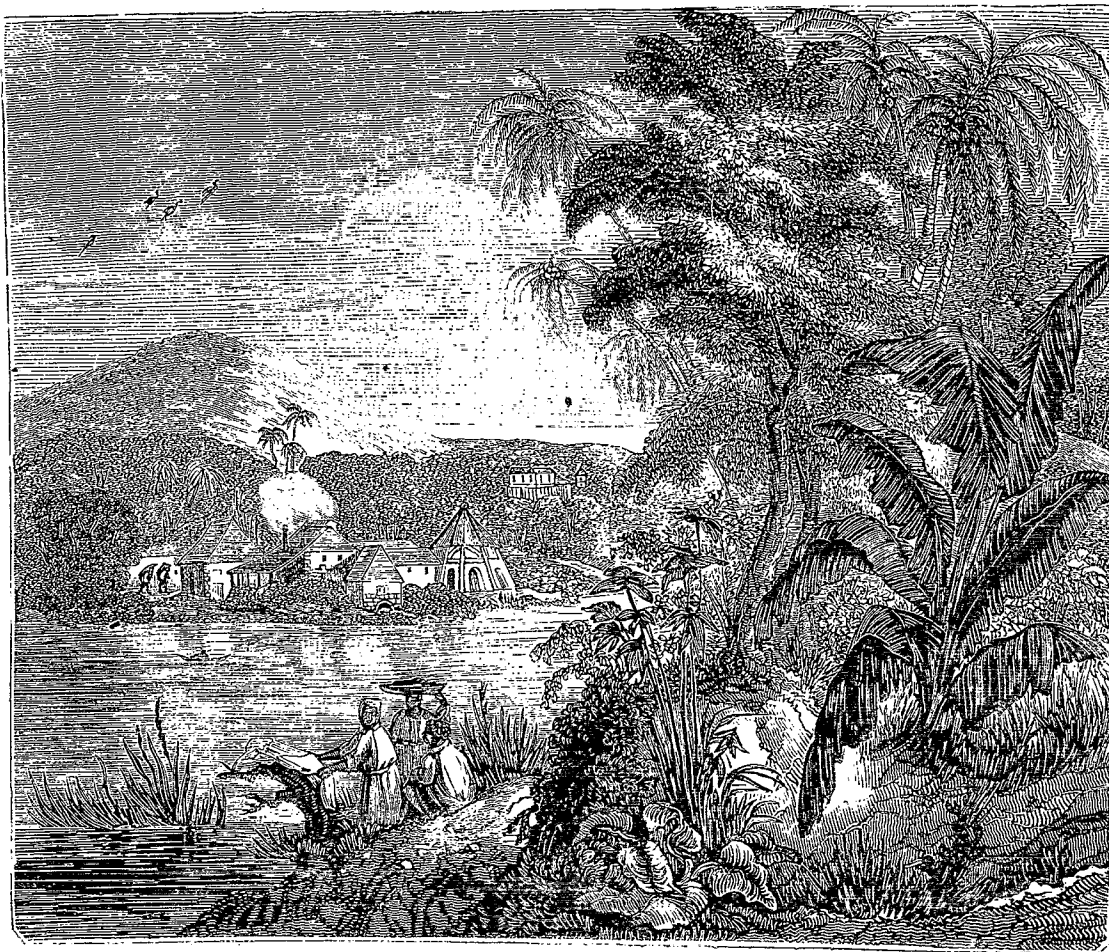
voisinage de Tilbury, les traces d'un camp formé par la reine Elisabeth, en 1588, pour défendre l'Angleterre contre les entreprises de l'Armada.

Huit sangliers pour douze convives. — On lit dans Plutarque : « ... Le médecin Philotas, d'Amphisse, racontait à mon aïeul Lamprias que, dans le temps où il suivait dans Alexandrie les écoles de médecine, il fit connaissance avec un officier de bouche de la maison d'Antoine, qui lui proposa un jour de venir voir les préparatifs d'un de ces soupers si somptueux. Comme il était fort jeune, il accepta la proposition, et, après avoir été introduit dans la cuisine, entre plusieurs choses qui le frappèrent, il vit à la broche

huit sangliers. Il se récria sur le grand nombre de convives qu'il devait y avoir à souper ; l'officier lui dit en riant qu'il n'y aurait que douze personnes. « Mais, ajouta-t-il, chaque mets doit être servi à un degré de bonté qui ne dure qu'un instant ; peut-être Antoine va-t-il demander tout à l'heure à souper, et un moment après il fera dire qu'on diffère, parce qu'il voudra boire ou qu'il sera retenu par une conversation intéressante ; on prépare donc plusieurs soupers, parce qu'on ne peut deviner à quelle heure il voudra se mettre à table. »

La même chose avait lieu, dit-on, pour l'empereur Napoléon ; mais c'étaient de simples poulets qu'on faisait sans cesse rôtir pour lui. Le gibier diminue. Heureusement, l'appétit des conquérants semble diminuer aussi.

FABRICATION DU SUCRE. — ÉMANCIPATION DES NÈGRES.



Vue d'une habitation sucrière à la Jamaïque.

Nous avons déjà donné plusieurs articles sur la consommation du sucre et sur sa fabrication en divers lieux, soit aux colonies avec la canne, soit en France avec la betterave ou au Canada avec l'érable (t. I^{er}, 1833, p. 79 ; t. III, 1835, p. 67, 230, 273). Nous revenons encore aujourd'hui sur ce sujet, qui est à l'ordre du jour par suite de la rivalité survenue entre les planteurs de nos colonies et les fabricants de sucre indigène, rivalité dont il est difficile de calculer les résultats.

A la Jamaïque, une habitation à sucre de 360 à 400 hectares demande environ 200 nègres, 80 bœufs et 60 mules. La valeur totale, y compris la terre, les bâtiments et les ustensiles, est de 700 à 800 000 francs. Pour en estimer le bénéfice, on calcule que chaque nègre employé à la culture de la canne rend environ 10 livres sterling ou 250 francs par an, ce qui forme, pour un établissement travaillant avec 250 nègres, un revenu de 62 000 francs par an. Une habitation est divisée en trois parties, dont une est cultivée en cannes, l'autre destinée à la nourriture des bestiaux, et la troisième plantée en bois pour les constructions et l'alimentation des feux. Les principaux bâtiments sont : les moulins à eau ou à mules ; un atelier pour les chaudières ; des magasins capables de renfermer la moitié d'une récolte et contenant une citerne pour les mélasses, de la capacité de 6 000 gallons (27 000 litres) ; une distillerie ; un hôpital pour les nègres ; des magasins pour les provisions ; des ateliers pour les charpentiers, tonneliers, charrons et forgerons ; une étable capable de loger soixante mules ; enfin la maison des surveillants et celle des blancs-employés dans l'administration.

Les maisons des planteurs sont presque toutes bâties sur

un même modèle ; elles sont en bois, généralement à un seul étage, et élevées sur des piliers. Tout le long du bâtiment court une grande galerie, terminée à chaque extrémité par une pièce carrée, et de chaque côté de laquelle sont des chambres à coucher ; il y a même quelques cabinets pour les provisions, et une sorte de salle d'attente. Les domestiques noirs ne couchent pas dans la maison, et vont passer la nuit dans leurs cases.

Les cases à nègres sont entourées chacune d'un jardin ; elles consistent en deux chambres, l'une pour faire la cuisine, l'autre pour coucher ; elles sont ordinairement bien garnies de chaises, de tables, et le lit est abondamment pourvu de couvertures ; car, malgré la chaleur du climat, le nègre a toujours froid lorsque le soleil est couché. Les nègres d'une habitation sont partagés en trois bandes pour le travail. La première est composée des hommes et des femmes les plus robustes et de la meilleure santé ; durant la récolte, c'est elle qui coupe les cannes, alimente les moulins et fait le travail de la sucrerie ; elle est appelée le matin au travail par une cloche ou au son d'une conque. On estime que le propriétaire retire annuellement un profit de 25 livres sterling (625 fr.) par chacun de ces travailleurs d'élite. Dans une habitation bien gérée, il faut que cette première classe forme le tiers de tout le personnel, indépendamment des domestiques, charpentiers et autres artisans. La seconde classe, composée de jeunes garçons et de jeunes filles, de convalescents et des individus chétifs, est employée à des ouvrages moins pénibles, tels, par exemple, que le sarclage des cannes ; enfin la troisième, formée de négrillons des deux sexes, est occupée, sous la conduite d'un nègre,

à sarcler les plantes potagères, au travail des jardins, ou à quelque autre exercice qui les tienne en haleine.

Aujourd'hui, tout ce système est en voie de transformation dans les colonies anglaises, par suite de la mesure d'émancipation récemment prononcée. Le marquis de Sligo, sous la direction duquel cette espèce de révolution a été accomplie à la Jamaïque, pense que si, d'un côté, les propriétaires ne pourront plus désormais retenir à leur profit une aussi grande portion du travail de leurs nègres, d'un autre côté ils se rédimeront de ce déficit en introduisant dans leurs domaines une culture plus perfectionnée et en empruntant le secours de la mécanique. « Jusqu'à présent, dit-il, la fabrication et la culture ont été conduites d'après les méthodes et les procédés les plus anciens, et les améliorations modernes dues aux machines n'ont pénétré nulle part; à peine se servait-on ici de la charrue, qui, partout où les circonstances nouvelles en ont impérieusement exigé l'emploi, a cependant satisfait aux besoins des cultivateurs. Il faudra aussi abandonner les moulins à bestiaux, qui sont d'un usage si général et qui expédient trop peu de besogne. »

D'après les plans d'émancipation, plus d'un demi-million de créatures humaines seront dans peu d'années arrachées à l'esclavage; l'accomplissement de cet acte d'humanité a coûté à l'Angleterre la somme énorme de 20 000 000 sterling (500 000 000 de francs), répartis entre les colons à titre d'indemnité. C'est une grande expérience dont on n'a jusqu'ici à déplorer aucun mauvais résultat, et qui réussira sans doute, pourvu qu'elle soit aussi bien conduite et menée à fin qu'elle a été sagement conçue, préparée et mise à exécution. A la Jamaïque, il existe une population de 310 000 esclaves, qui, d'après les dépêches du marquis de Sligo, travaillent gaiement et se conduisent de mieux en mieux. Il paraît aussi que l'appât du salaire les encourage : on voit sur certains points le nègre, devenu apprenti, creuser en un jour 113 fosses dans une terre fort difficile à travailler, où il n'en creusait que 70 lors de l'esclavage. La loi oblige le nègre apprenti à travailler pour son ancien maître 7 heures et demie par jour ou 45 heures par semaine. Pendant le reste du temps, il peut travailler à la tâche à son profit, d'après des conditions établies de gré à gré, et qui sont enregistrées par un magistrat spécialement préposé à cet effet.

Lorsqu'il s'exécute une expérience aussi importante que celle dont les colonies anglaises sont actuellement le théâtre, il faut bien prendre garde de ne pas se laisser entraîner dans des mesures qui, en apparence favorables à ceux qu'on émancipe, tourneraient cependant à leur plus grand détriment et au détriment de la société. Ainsi, quelques person-nages philanthropes avaient demandé qu'à l'expiration du temps d'apprentissage on fit entre les nègres une distribution de terre. Rien ne serait plus impolitique; car, sans parler de la ruine des propriétaires actuels, qui ne trouveraient plus de bras pour cultiver, on jetterait le nègre dans une position à laquelle il ne peut être préparé, et on l'exposerait à la tentation de la paresse, tentation à laquelle il ne résisterait certainement pas : le climat fournirait à trop peu de frais de quoi apaiser sa faim, et le nègre a encore trop peu de besoins au delà de celui de la faim pour qu'il se soumit au travail en vue de jouissances qu'il ne sait point apprécier.

Que d'Européens, grand Dieu ! qui ont reçu tous les bienfaits de l'éducation et ont les meilleurs exemples sous les yeux, qui reçoivent chaque jour les plus belles leçons de morale à la tribune, au théâtre, dans les journaux et dans les livres, et qui ne travaillent point parce qu'ils n'ont pas besoin de travailler et que leurs parents leur ont fait des rentes ! Pourquoi en exigerait-on davantage du nègre, à qui le climat payerait le travail à raison de 100 pour 10, et ferait ainsi une sorte de rente perpétuelle ? Certainement, des hommes sortis de l'esclavage, et conservant en-

core pour longtemps les vices et les imperfections de leur funeste origine, tomberaient bientôt, par l'oïveté, dans un état de dégradation pire que celui dont la justice et l'humanité ont exigé qu'on les fit sortir.

Une des mesures les plus sages que le gouvernement anglais ait prises pour préparer l'émancipation, a été celle qui, depuis plusieurs années, a successivement obligé le planteur à améliorer la nourriture et les vêtements, en un mot, les conditions matérielles de l'esclave. En Europe, le développement sensuel chez les individus est probablement trop prédominant relativement au développement intellectuel, c'est-à-dire qu'on apprécie beaucoup plus par la souffrance la privation de certains besoins matériels que la privation de certains besoins de l'esprit et du cœur; et, sans doute, il y a lieu pour le philosophe de chercher à rétablir l'équilibre. Eh bien ! je crois qu'à l'égard du nègre il faut faire presque le contraire, et tout en lui donnant une éducation intellectuelle et morale, la diriger sur des faits inévitables de l'ordre physique et sur les profits immédiats qu'on pourrait retirer de ses appétits matériels. Par exemple (pour qu'on ne se méprenne point sur ma pensée), je préférerais que dans leurs écoles, aux leçons d'histoire et de géographie, on substituât, au commencement, des leçons sur les métiers, sur le tissage des vêtements, sur la fabrication d'ornements et d'affiquets, sur la préparation des aliments, sur le confortable de leurs demeures, etc.

Les jouissances du confortable une fois acquises par l'émancipé, il faudrait bien qu'il finit par les demander au travail, et les planteurs n'auraient plus aucun souci; car, en général, la question de l'esclave et de l'apprentissage ne les touche autant (indemnité payée toutefois) que parce qu'ils craignent de manquer de bras dans la nouvelle condition des nègres. Et l'humanité ainsi que la société seraient satisfaites : on aurait augmenté la masse des travailleurs; de l'homme qui aime le travail à l'homme moral, il n'y a qu'un pas; car l'habitude du travail est une éducation morale instinctive et latente.

RÈGLES DE L'ART DE PATINER.

Voy. t. IV, 1836, p. 8.

Choisissez une glace assise sur une eau peu profonde, s'il est possible; évitez de passer sur les courants qui minent incessamment la glace et la réduisent à une faible épaisseur. Ne vous aventurez qu'avec précaution dans de certaines prairies inondées, et dont l'eau, se retirant à la mer basse, laisse des voûtes de glace qui recouvrent des excavations, et qui, n'étant plus soutenues, se brisent sous les pieds. En passant sur une glace faible, ne craignez pas de précipiter votre course, car c'est le seul moyen de diminuer la pression de votre poids, et si vous vous sentez enfoncer, écarter de suite les bras pour obtenir un support plus étendu. Après l'immersion, continuez à patiner en redoublant d'activité pour vous réchauffer et vous sécher en courant.

Craignez aussi sur la glace d'augmenter par votre poids celui d'un rassemblement de personnes que vous verriez accourir imprudemment vers un même point.

On distingue deux sortes de patins : les patins *cannelés* et les patins *non cannelés*. Ceux-ci, appelés *patins hollandais*, sont plats en dessous de la lame, et ont ordinairement, par élégance, un grand *bec* recourbé en avant du pied. Les autres patins sont taillés sur des dimensions plus modestes, et le dessous est creusé d'une rigole, quelquefois de deux, ce qui est fort inutile. Cette rigole ou *cannelure* permet de poser le pied à plat sur la glace; avec les autres patins, il faut, pour s'y tenir, couper la glace avec la *carre* ou tranchant de la lame.

Muni de patins hollandais, on fait ce qu'on appelle de grands pas, et avec les patins cannelés, qui, nécessairement,

coupent davantage la glace, on est plus solide; mais aussi faut-il se borner à aller moins vite et à faire de petits pas.

Le choix du patin est important, car une fois habitué à un genre de patin, on est fort maladroit quand on veut en changer.

La première fois, on peut chausser d'abord des patins cannelés. On essaye de marcher sans soutien, mais les pieds un peu en dehors, puis on glisse alternativement sur un pied, en poussant de l'autre avec la carre du patin. On fait ainsi des pas aussi allongés que possible, et l'on profite quelquefois d'un élan pour glisser les pieds joints. On s'arrête en levant un peu la pointe des pieds, ce qui permet au patin de creuser davantage la glace avec le talon qu'on appelle l'*arrêt*, et qui, pour l'ordinaire, est coupé à angle droit. Quelques patins n'ont pas d'arrêt, ils sont arrondis par derrière comme par devant: c'est un raffinement plus dangereux qu'utile. Cependant il sert à patiner en arrière avec plus de sécurité, surtout sur une glace un peu sale.

On va en arrière en faisant l'inverse de ce qu'on fait pour aller en avant: on tient la pointe des pieds en dedans, le bas du corps en arrière et la tête haute; on fait de petits pas en glissant, et l'on finit par se hasarder de plus en plus sur un pied. Pour s'arrêter, on pose brusquement en arrière, et sur la carre du patin, le pied qui est en l'air.

Quand on patine en avant et qu'on veut faire la *révérence*, on porte le corps sur le pied du côté où l'on va, les genoux ployés, le pied qui est en arrière tourné en dehors et suivant un peu, sur la pointe, les traces du premier patin.

En faisant la *révérence*, on passe facilement en arrière en appuyant un peu sur le pied qui suit, au moment où l'on fait un petit saut pour changer de direction du pied qui était en avant. Ce pas est un excellent moyen pour se donner une forte impulsion qu'on voudrait faire servir à parcourir un grand espace en arrière.

Dans tous les cas que nous venons d'indiquer, le centre de gravité se trouve en dedans, c'est-à-dire du côté où le pied est en l'air, tout prêt à poser sur la glace si le manque d'équilibre l'exigeait. On fait ainsi ce qu'on appelle des *dedans* en avant ou en arrière, et c'est toujours la carre du dedans du patin qui porte sur la glace.

Si l'on en restait là, on ne serait pas réputé bon patineur. Il faut, pour acquérir ce titre, faire les *dehors*, c'est-à-dire patiner dans toutes les directions et prendre toutes les attitudes possibles, le corps penché sur la hanche et portant sur la carre du dehors. Cette position, que l'œil du spectateur suit toujours avec plaisir, est aussi la plus agréable au patineur.

Pour s'habituer à faire les *dehors*, il faut s'exercer à un pas transitoire qu'on appelle le *manège*, et qui consiste à tourner autour d'un même centre, en passant continuellement la jambe du dehors du cercle par-dessus l'autre pour la poser en dedans.

Dans cette suite de *dedans* et de *dehors*, comme le pied qui doit faire le *dedans* est toujours prêt à poser si l'on manquait l'équilibre, on prend de la hardiesse, et l'on s'abandonne de plus en plus facilement sur la carre du dehors.

Quand on a acquis un peu de confiance, on fait le cercle sans passer la jambe par-dessus l'autre, mais en se poussant avec cette même jambe pour se livrer sur la carre.

Une fois parvenu à faire le *dehors* avec facilité et confiance, il ne reste plus qu'à savoir prendre les poses gracieuses qui suivent invariablement les règles de l'équilibre, et à savoir entrelacer les pas.

On peut s'abandonner avec grâce et conserver toujours les bras dans une même position, qui dénote l'absence de toute crainte.

On les croise sur la poitrine, ou bien on tient les mains derrière le dos, ou on en laisse une derrière et l'autre en

avant, passée dans le gilet. On peut encore mettre ses mains dans ses poches ou les poings sur les hanches. Toutes ces positions procurent au patineur l'avantage de ne plus s'occuper de ses bras; car aussitôt qu'on varie les positions des bras, on ne peut le faire avec convenance et sans perdre l'équilibre qu'en les subordonnant aux attitudes du corps.

Voici ces attitudes et la pose correspondante des bras.

Le *dehors en avant* se fait les bras et les jarrets tendus sans les roidir. Le bras opposé au pied qui est en avant se porte aussi en avant à la hauteur de la tête, et l'autre en arrière près de la cuisse. On tient les mains ouvertes; le pied qui a donné l'élan reste en arrière, la pointe basse. Le pied qui pose sur la glace doit être tourné *en dedans* pour résister à la tendance continuelle du corps à se porter vers le centre de la courbe, que l'on doit chercher à décrire aussi grande que possible, et qu'on termine par une pirouette ou par plusieurs tours sur soi-même.

Le *dedans en avant* ne diffère du *dehors* que par le changement des jambes. La pose des bras et du corps reste la même, mais le pied qui pose sur la glace doit être tourné en dehors.

Cette attitude, plus naturelle que celle du *dehors*, en ce que la pose des bras ne se croise pas avec celle des jambes, offre cependant quelque chose de moins agréable, et présente plus de difficulté dans l'exécution.

Le *dehors en arrière* est l'attitude la plus belle, la plus gracieuse et la plus hardie que puisse prendre le patineur. Rien ne choque l'œil dans le développement de ses membres. Cette attitude est la même que celle du *dedans* en avant; mais le corps a plus d'abandon, et la tête, qui, au moment de l'élan, est tournée en dedans du cercle que l'on va décrire, pour permettre à l'œil d'en mesurer l'étendue, se porte tout à coup du côté opposé, c'est-à-dire en dehors du cercle que l'on décrit.

Le *dedans en arrière* est encore moins gracieux que le *dedans* en avant. Cela tient à la difficulté de conserver l'équilibre. Les *dedans*, en général, doivent être réservés pour les petits pas et pour la course qui précède l'élan.

Ces quatre pas forment la base de tous les autres pas que le patineur peut exécuter, ils en sont les éléments. On ne peut rien faire sans un élan qui donne l'impulsion, et, dans cette impulsion, on se trouve nécessairement, soit en avant, soit en arrière, sur la carre du *dedans* ou du *dehors*, et l'on décrit ainsi des cercles ou parties de cercles qu'on agrandit ou qu'on diminue par les mouvements du corps et des bras; on peut s'arrêter brusquement si l'impulsion n'est pas trop forte. On finit un pas par la pirouette, et l'on a recours au *crochet* pour tourner sur soi-même et changer de direction.

ART ÉGYPTIEN.

LE JEUNE MEMNON.

Strabon a fait mention d'un vaste temple situé à Thèbes, sur la rive occidentale du Nil, et qu'on appelait *Memnonium*, ou temple de Memnon.

En 1737, Norden, voyageur danois, crut avoir découvert les ruines de ce temple; et ayant remarqué, parmi les restes de sculpture qui jonchaient le sol, une statue colossale assise sur une chaise, il s'imagina que cette statue était, « ne plus ne moins, comme dit un personnage de Molière, que la statue de Memnon qui rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons du soleil. »

Mais la science a positivement établi depuis qu'il fallait attribuer cette merveilleuse tradition aux colosses *Châma* et *Tâma*, qu'on voit encore à une lieue du Nil, vis-à-vis de Louqsor, et à quelques centaines de pas des ruines de Medinet-Abou. (Voy. ces deux colosses, t. II, 1834, p. 84.)

On a cependant conservé à la statue découverte par Norden le nom de statue du Jeune Memnon.

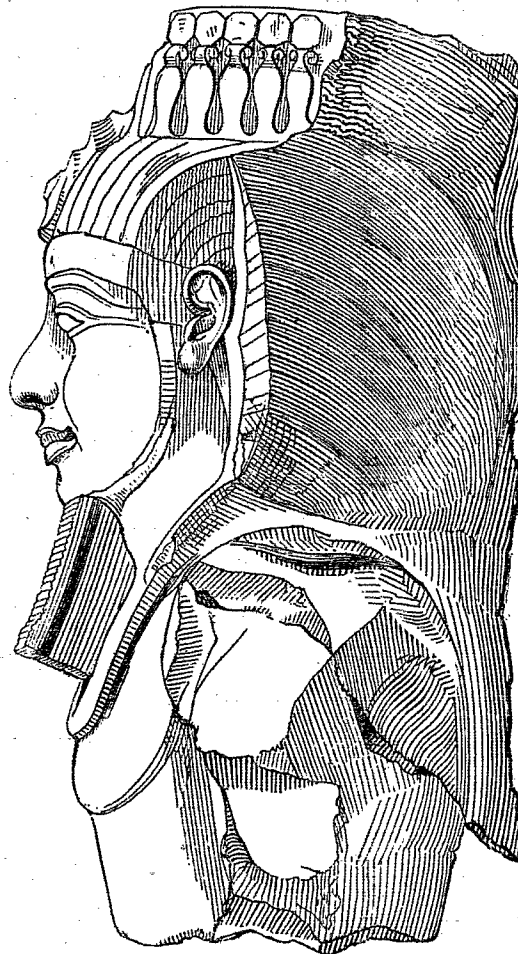
Belzoni, en 1815, fut invité par le consul anglais Salt, et par Louis Burckhardt, à visiter le Jeune Memnon et à le transporter de Thèbes à Alexandrie.

La statue n'était plus telle que l'avait trouvée Norden. Elle avait été mutilée, on ignore dans quelle circonstance. Le morceau qui était le mieux conservé est celui que notre gravure représente. Comme le colosse, pendant le cours des siècles, était resté enfoui le visage contre terre, les

traits n'avaient pas été altérés. Par les soins de Belzoni, ce fragment, qui a environ 2^m,60 de hauteur, arriva sans accident à Alexandrie, et de là fut embarqué pour Londres. On l'a déposé depuis dans le *British Museum*.

Le colosse entier assis devait avoir plus de 6^m,50 de hauteur, c'est-à-dire à peu près le tiers de celle des véritables colosses de Memnon.

Le caractère de la figure a du charme. Ce n'est pas la beauté telle que notre civilisation la comprend. Le front n'a pas ce développement large et fier où nous aimons à lire



Tête de la statue dite le Jeune Memnon, vue de face et de profil.

la pensée; les lèvres sont trop épaisses, le nez est d'une rondeur trop éminente, l'oreille, comme dans toutes les sculptures égyptiennes, est attachée trop haut; mais un sentiment assez rare d'aménité et de calme respire sur tout le visage. Nous donnons à la fois la figure vue de profil et de face pour donner une idée plus complète du type égyptien: il serait difficile d'en trouver un exemple moins fruste et d'un travail plus large. Les ornements qui décorent la tête sont les attributs ordinaires des divinités et des rois.

HEIDELBERG.

Voy. t. III, 1835, p. 92, la Grosse tonne de Heidelberg; et p. 180, la Statue du bouffon Perkeo.

Le château de Heidelberg est situé sur la pente des montagnes qui dominent la ville du côté du midi et qui se lient à la chaîne de la Forêt-Noire. Tout est merveilleux en cet endroit; si, du milieu des ruines qui se disputent votre admiration, vous jetez les yeux sur le panorama qui se déroule devant vous, votre enthousiasme ne peut plus garder

de borne, et vous demandez au génie de l'homme pourquoi il a fait tant de frais dans un lieu où la nature avait déjà épuisé tous ses charmes et toute sa magnificence.

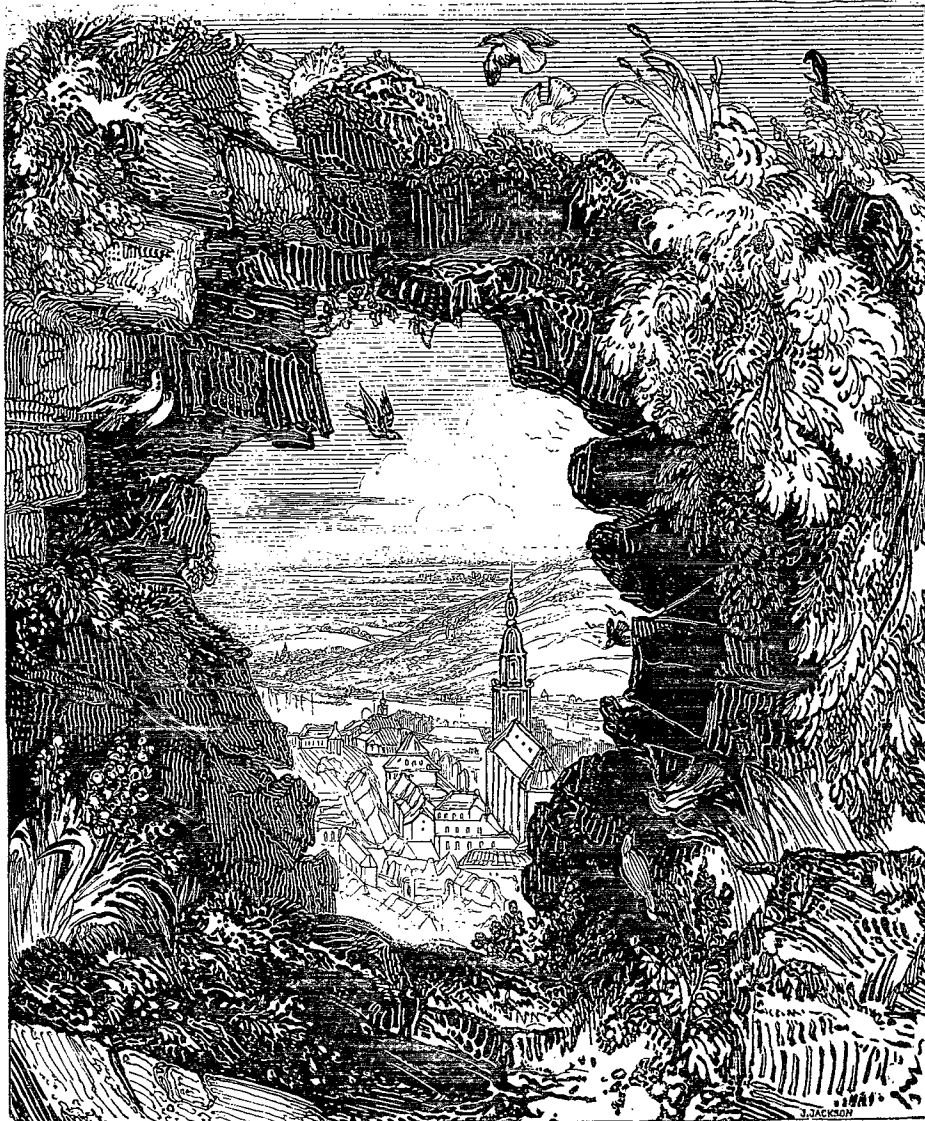
Ce qui frappe d'abord, c'est l'immense plaine qui s'étend à l'ouest, de l'autre côté du Neckar; la lumière l'inonde et envahit ses retraites les plus cachées; la terre rend au soleil tous les rayons qu'il lui envoie, et, dans le lointain, elle se confond avec le ciel. On croit voir l'océan lui-même rouler ses vagues lumineuses et infinies. Les clochers, dont les aiguilles brillent çà et là comme de grands mâts, vous avertissent que des villes puissantes sont semées dans cette immense mer; des vapeurs s'élèvent de leur sein pour vous dire que des hommes y respirent et remuent la poussière autour d'eux; et le Rhin, qui se réplie aux bords de l'horizon pour faire une ceinture à ces cités, reluit comme un serpent aux écailles d'argent.

Souffrez que vos yeux soient éblouis par ce spectacle; et lorsque votre âme se sera pénétrée du sentiment de ses splendeurs, tournez votre regard vers le levant. Une vallée étroite, toute pleine d'ombre et de fraîcheur, s'ouvre sous vos pieds comme une verte corbeille. Le Neckar, dont on

ne devine la pente qu'à l'écume qu'il pousse contre les rochers qui se rencontrent au milieu de son lit, reproduit dans ses flots le paysage de ses bords; la verdure des collines qu'il arrose prend dans son eau transparente une couleur plus tendre et plus douce; ses anses cachent de petites maisons silencieuses, où l'on voudrait abriter ses ennuis; et les batelets qui glissent sur sa surface sans presque en altérer

l'éclat vous font souvenir des émotions les plus heureuses et les plus pures de la vie.

Heidelberg est au pied du château, entre ces deux admirables vues, entre l'immense plaine étincelante et les romantiques abris de la vallée, comme un homme placé entre les grandes perspectives de l'ambition et les désirs modestes de la solitude.



Vue de la ville de Heidelberg, prise des ruines du château.

Mais ce n'est pas le seul contraste que la ville ait sous les yeux, et l'histoire s'est chargée de lui en fournir un autre qui nous semble plus saisissant encore.

En 1521, Luther, s'échappant de la diète de Worms, arriva à Neuenheim, qui est un faubourg de Heidelberg, situé de l'autre côté du Neckar; il passa la nuit dans une pauvre maison, à l'extrémité de ce village; le lendemain, il se leva de grand matin, remercia le paysan qui lui avait donné l'hospitalité, et continua sa fuite. Si l'ombre de Luther a depuis lors visité cette vallée, elle a eu lieu sans doute d'être satisfaite. La petite maison où il a posé sa tête prosaïque est encore debout; les étrangers vont la visiter comme une sainte relique; les propriétaires qui la possèdent l'ont reçue avec la charge de conserver sa vieille façade, qui n'a pour ornement que le souvenir du réformateur. Et cependant le château, qui en 1521 élevait au ciel ses orgueilleuses tourelles, ses balcons sculptés, ses hautes terrasses, ses statues innombrables, ses vastes salles blasonnées, et ses

pierres dorées plus belles que le marbre, cet immense et merveilleux château n'est plus qu'un monceau de ruines; sa plus grosse tour est restée renversée dans le fossé comme un énorme guerrier tué dans le combat, qui s'est affaissé sur sa blessure et qu'on n'a pu emporter de dessus le champ de bataille! Et c'est le canon de la guerre de Trente ans, allumée par le souffle de Luther, qui a troué ces grands murs et entassé ces riches décombres! Et c'est la petite maison de Neuenheim qui a détruit le superbe château de Heidelberg! Et c'est la fronde de David, le jeune berger, qui a tué le géant Goliath!

DE LA COMPTABILITÉ.

La richesse du négociant vient toujours de l'ordre qu'il apporte dans sa maison de commerce. Quatre choses constituent cet ordre : — l'économie intérieure et extérieure, qu'on ne peut enseigner; — le rangement des marchandises, qui,

en évitant l'avarie, conserve net le bénéfice : on y apporte toujours un grand soin lorsqu'on a le désir de faire une bonne maison ; — la ponctualité dans un engagement pris, écrit ou verbal, condition *sine qua non* dans les affaires, et qu'un homme d'honneur remplit toujours exactement ; — enfin, les écritures, dont la tenue régulière élève d'abord et conserve ensuite le crédit de la maison qu'elles représentent, en inspirant de la confiance aux autres négociants, qui l'accordent toujours en échange de cette espèce de garantie morale.

Les écritures du commerce, lorsqu'elles sont tenues avec soin, empêchent souvent la perte, et préservent toujours de la fraude dont on voudrait nous rendre victime ; elles offrent aussi au négociant un sûr rempart contre la médisance et la calomnie ; car s'il se trouvait, dans un temps difficile, forcé de retarder ses paiements, il pourrait montrer par des chiffres quelle a été sa position à toutes les époques de sa gestion, donner la véritable cause de sa ruine, et prouver, ses livres à la main, qu'il n'y a pas eu de sa part dilapidation.

En conséquence, et sans vouloir offrir un cours où banquiers et commerçants pourront résoudre des questions particulières, nous allons donner quelques notions générales sur la comptabilité.

La tenue des livres est l'art d'inscrire méthodiquement, selon les usages et les règles établis par la loi, toutes les opérations du commerce, de la finance, ou d'une administration quelconque, de manière à constater clairement l'entrée et la sortie des objets, et à pouvoir ainsi établir la position d'un commerçant, d'un financier, ou d'un administrateur, soit pour lui-même, soit pour ses débiteurs, soit pour ses créanciers.

On distingue deux manières de tenir les livres : l'une à *partie simple*, l'autre à *partie double*. Chaque article inscrit sur le journal est, en terme de commerce, appelé *partie*. Nous expliquerons plus loin les mots *partie simple* et *partie double*.

Les écritures, soit à *partie simple*, soit à *partie double*, doivent toujours s'ouvrir par un inventaire dans lequel on fait figurer en première ligne ce que l'on possède : immeubles ; rentes ou pensions ; meubles, linge et bijoux ; marchandises ; espèces ; effets à recevoir ; ustensiles propres à l'exploitation du commerce ou de l'industrie ; avances faites aux ouvriers sur des ouvrages à terminer ; enfin tout ce qui peut avoir une valeur réelle, effective. Ces articles réunis et portés au prix courant forment l'ACTIF.

En second lieu, on dresse un état de ce que l'on doit à quel titre que ce soit : la dot de sa femme ou son douaire ; ce qui reste dû sur l'achat des immeubles ; sur le prix des marchandises, soit au cédant, soit aux ouvriers qui les ont confectionnées. Le total de tous ces articles forme le PASSIF.

La différence qui existe du *passif* à l'*actif* est le CAPITAL ou l'*actif net*, liquide, du commerçant. Cet inventaire doit être inscrit littéralement sur un livre à ce destiné, ou sur le journal, au jour qui l'a vu dressé, ainsi que l'exige l'article 9 du Code de commerce.

Quelle que soit la manière dont les écritures sont tenues, il faut au moins trois livres principaux et quatre livres auxiliaires.

Les registres principaux sont : le *mémorial* ou brouillard (brouillon) ; le *journal* ; le *grand-livre*, pour la *partie double*, ou le *livre des comptes courants*, pour la *partie simple*.

Les registres auxiliaires sont : le *livre de caisse* ; celui du *magasin* ; celui des *effets à recevoir* ; celui des *effets à payer*. On peut en ajouter deux autres : l'un pour indiquer les *échéances*, l'autre pour *copier les lettres*.

Sur le *mémorial*, on inscrit au fur et à mesure, au moment où elles ont lieu, toutes les opérations, toutes les transactions, dans un style simple ; par exemple : Acheté de un tel telle chose ; Vendu à un tel telle chose ; Reçu, payé, expédié,

remis, escompté ou fait escompter, fait traite, etc. Ce livre devant servir à former les autres, on doit le tenir avec un grand soin, et donner à sa rédaction tout le détail nécessaire, afin d'y puiser plus tard des renseignements certains sur les négociations qui ont été faites. Pour éviter les erreurs qu'on pourrait faire à son préjudice, il faut commencer par passer écriture sur le brouillard toutes les fois que l'on paye, même avant d'avoir compté les espèces, et, lorsqu'on reçoit, compter et encaisser l'argent ou les billets avant d'écrire sur ce livre.

On tient les écritures à *partie simple* quand, sur le journal, on énonce seulement dans un article le sujet *débiteur* ou le sujet *créditeur*. Le débiteur étant celui qui reçoit, on dirait, par exemple, si le mémorial portait qu'on a livré en compte six grosses de plumes métalliques à Garnier, de Paris (1) :

DOIT GARNIER, de Paris, pour vente et livraison à lui faite de six grosses plumes métalliques à 9 fr. la grosse, payables à trois mois de ce jour f. 54

Le créancier étant celui qui donne, on dirait, si ce même Garnier avait remis son billet pour solder son article :

AVOIR GARNIER, de Paris, pour sa remise de ce jour en son billet à notre ordre au . . . , n° 1 (2), pour solde de notre fourniture du . . . f. 54

Dans chacun de ces deux exemples, la *partie* est simple, puisqu'il n'y a qu'un seul sujet énoncé : le premier est le débiteur, le second est le créancier.

Le *journal à partie simple* n'est que le résumé des écritures du brouillard en ce qui concerne les ventes ou achats au comptant dont on peut se dispenser de donner le détail ; il est la mise au net pour les autres articles, avec cette différence que, lorsqu'on vend à quelqu'un ou que l'on achète de quelqu'un, et qu'il est débiteur ou créancier, on passe l'article par DOIT un tel, ou AVOIR un tel.

Le *livre des comptes courants* est le résumé succinct du journal, par *doit* et *avoir* à livre ouvert, le premier sur le recto, le second sur le verso qui lui fait face, afin de voir d'un seul coup d'œil sa position vis-à-vis de la personne au nom de laquelle est ouvert le compte.

Les écritures sont à *partie double* lorsque, dans chaque *partie* ou article, le sujet débiteur et le sujet créancier sont indiqués ; ainsi, en prenant toujours le même fond pour exemple, on dirait :

GARNIER, de Paris, DOIT à MARCHANDISES GÉNÉRALES, Pour vente faite audit Garnier de 6 grosses plumes métalliques à 9 fr. f. 54

Dans cet article, la *partie* est *double*, puisque l'on énonce en même temps le *débiteur* (Garnier, qui a reçu les 6 grosses de plumes) et le *créditeur* (le compte de Marchandises générales, qui a fourni ces 6 grosses de plumes).

Ou bien encore :

EFFETS À RECEVOIR DOIVENT à GARNIER, de Paris, La remise faite par ledit Garnier, pour solde de notre fourniture du

N° 1. — Son billet à notre ordre au f. 54

Dans ce dernier article, le *débiteur* est le compte d'*Effets à recevoir*, qui a reçu le billet de 54 fr. ; et le *créditeur*, Garnier, de Paris, qui a donné cet effet.

Le *journal à partie double* étant, après le mémorial, le livre principal dans ce genre de comptabilité, on doit y apporter d'autant plus de soin qu'il *personnalise* pour ainsi dire tous les objets en ouvrant un compte : au Capital ; aux Immeubles ; aux Marchandises générales et quelquefois particulières ; aux Effets à recevoir ; aux Effets à payer ; aux Meubles ; au Matériel ; aux Frais généraux ; aux Pertes et Profits ; et enfin aux différents négociants avec lesquels on fait des affaires à terme, lorsque, toutefois, le nombre n'en est pas assez considérable pour tenir un livre destiné spécialement au débit et au crédit des commettants, et pour

(1) La grosse comprend douze douzaines.

(2) Ce numéro est celui de l'inscription au livre des effets à recevoir.

avoir sur le grand-livre à partie double un compte général aux débiteurs et créditeurs divers.

Il existe encore deux comptes qu'il est essentiel d'ouvrir : les factures à recevoir et les factures à payer, pour les achats ou les ventes qui ne sont réglés que le lendemain ou dans la huitaine ; ces deux comptes généraux ne sont que pour les débiteurs ou créditeurs avec lesquels on a peu de relations, et dont le nombre d'affaires ne nécessite pas un compte spécial.

Quelques négociants renferment ces deux comptes dans un seul, intitulé : « Comptes de divers », en portant au débit les factures à recevoir et au crédit les factures à payer, et, par contre, en passant au débit les factures payées et au crédit celles reçues. Nous pensons qu'il est plus régulier et plus clair de suivre la première méthode, qui peut montrer par une

addition ce qu'il reste encore, soit à recevoir, soit à payer.

Sur le *grand-livre* (partie double) sont ouverts les comptes que nous venons de désigner. Comme sur le livre des comptes courants, ces comptes sont à livre ouvert, chacun a le recto et le verso, et présente à gauche le débit et à droite le crédit.

Les livres auxiliaires sont tenus de la même manière pour la partie simple et pour la partie double.

Le *livre de caisse* porte au débit les sommes reçues et au crédit les sommes données ou dépensées, en indiquant la date, de qui l'on a reçu ou à qui l'on a payé, et la somme encaissée ou déboursée. Dans la tenue des livres à partie simple, on peut remplacer le mot *DOIT* (gauche) par celui de *RECETTES*, et le mot *AVOIR* (droite) par celui de *DÉPENSES*.

Le *livre de magasin* peut être disposé de la manière suivante :

Gauche du registre.				Droite du registre.			
No d'entrée.	DATE de l'entrée.	DÉSIGNATION DES OBJETS.	Poids ou quantité.	No de sortie.	DATE de la sortie.	DÉSIGNATION DES OBJETS.	Poids ou quantité.

Chaque page de ce registre est généralement divisée en cases contenant environ dix lignes au crayon, afin de faciliter l'inscription à la droite des différentes parties qui peuvent sortir d'une marchandise entrée en une seule fois. Les commissionnaires, qui placent les objets tels qu'ils sont expédiés

ou livrés, peuvent se dispenser de cet arrangement, et laisser seulement en regard de l'entrée une ligne pour la sortie.

Le *livre des effets à recevoir* doit, dans tous les commerces, indiquer ce qui fait le fond de ces deux tableaux ; on peut le disposer ainsi :

Gauche du registre.							Droite du registre.						
NUMÉRO.	NATURE de l'effet.	PAR QUI souscrit ou tiré.	DATE de souscription.	LIEU de souscription.	ORDRE.	CÉDANT.	DATE de l'entrée.	NOM du tiré ou de l'accepteur.	DOMICILE du payeur.	ÉCHÉANCE.	S'IL A ÉTÉ encaissé, ou à qui négocié.	DATE de l'encaissement ou de la négociation.	SOMMES.
													f. c.

Les *effets à payer* peuvent être tenus en ordre sur le livre qui leur est destiné en le dressant de cette manière :

Gauche du registre.						Droite du registre.		
DATE du mémorial.	NUMÉRO.	NATURE DES EFFETS, NOMS des souscripteurs, tireurs ou porteurs d'ordre.	Acceptations.	ÉCHÉANCES.	SOMMES.	DATE des paiements.	NOMS DES DERNIERS PORTEURS.	SOMMES.
					f. c.			f. c.

Le *registre des échéances* peut être tenu à livre ouvert comme les autres livres, en indiquant à gauche l'échéance

des effets à recevoir, et à droite celle des effets à payer et des traites acceptées. Le mode suivant est le plus usité.

Gauche du registre.					Droite du registre.		
DATE de l'encaissement ou de la négociation.	INDICATION par la lettre E ou N de l'encaissement ou de la négociation.	NATURE DES EFFETS, NOMS DES SOUSCRIPTEURS et des porteurs d'ordre, et lieu de paiement.	Nos d'inscription au livre des effets à recevoir.	SOMMES.	DATE du paiement.	NATURE DES EFFETS, NOMS DES PORTEURS D'ORDRE.	SOMMES.
				f. c.			f. c.

Tous ces livres auxiliaires sont, comme on le voit, bien faciles à tenir, et, des livres principaux, le journal à partie double est le seul présentant des difficultés ; on peut les vaincre par l'habitude, surtout en ayant toujours dans l'esprit la *personnification* des objets et cette double règle générale :

Tout compte ou tout sujet qui reçoit est DÉBITEUR.

Tout compte ou tout sujet qui fournit est CRÉDITEUR.

Voulant parler aux yeux, nous nous occuperons dans un prochain article de la passation des écritures au journal à partie double, et du rapport des articles au grand-livre.

DE LA BRETAGNE.

Voy. t. Ier, 1833, Dol-men et Men-hir, p. 71; Combat des Trente, p. 242; — t. II, 1834, Feux de la Saint-Jean, p. 71; Port de Saint-Malo, p. 76 et 132; Louages et Fiançailles, p. 135; Récolte du varech, p. 210; Luites, p. 247; le Corsaire Surcouff, p. 247; — t. III, 1835, les Kimris, p. 208; le Port de Brest, p. 369; — t. IV, 1836, le Léonais, p. 83; le Temple de Lanleff, p. 163; un Marché à Quimper, commerce des chevelures, p. 361.

LUITES EN BRETAGNE.



Premier dessin. — La Luitte.

Nous avons déjà donné, à la page 247 du 2^e volume du *Magasin pittoresque* (1834), un article relatif aux luites encore en usage en Bretagne; nous avons indiqué les règles principales de ces combats et les solennités qui les accompagnaient.

De deux dessins que nous publions dans ce mois, le premier représente la luitte même.

Les deux combattants se sont saisis, et les spectateurs, réunis en rond, regardent avec un intérêt qu'il est facile de reconnaître à leurs attitudes et à leurs gestes variés.

LUTTES EN BRETAGNE.



Deuxième dessin. — La Promenade après la Lutte.

Ce second dessin représente la promenade qui suit la lutte. Le vainqueur, portant à bout de bras l'agneau qui était offert pour prix et qu'il vient de mériter, fait le tour du cercle accompagné du *sonneur* ou joueur de *binion* qui joue la marche triomphale, tandis que le vaincu, encore couvert de poussière, meurtri et humilié, le suit en baissant la tête.

On aperçoit dans le fond l'un des deux hérauts de la lice chargés de maintenir le rond au milieu duquel combattent les lutteurs; il est armé du fouet au moyen duquel il fait reculer les spectateurs trop curieux. Sur le devant, un paysan rejette en arrière sa chevelure, pour indiquer qu'il accepte le combat contre le vainqueur et qu'il vient lui disputer son prix.

LES SABÉENS,

OU CHRÉTIENS DE SAINT-JEAN.

On a donné en Europe le nom de chrétiens de Saint-Jean à une secte religieuse assez remarquable, qui existe aujourd'hui en divers endroits de l'Asie, notamment autour de Bassora, dans quelques parties de l'Arabie, de la Perse et de la Syrie, et aussi dans l'Inde. C'est tout à fait à tort qu'on leur a donné le nom de chrétiens, car ils ne le sont nullement, et ne reconnaissent aucun des dogmes fondamentaux de la religion du Christ. Ils se soumettent cependant au baptême, et comme cet acte semble caractéristique du christianisme pour tous ceux qui n'en sont pas et qui n'en comprennent pas le sens, il en résulte qu'on a considéré les Sabéens comme une secte chrétienne particulière, tandis qu'il n'en était rien : ils n'ont de chrétien que l'apparence, car ils n'ont du baptême que la forme.

Cette secte porte le même nom que les anciens Sabéens ou Chaldéens, adorateurs du firmament; mais elle n'a avec

cette religion antique que des rapports fort éloignés; elle provient directement du judaïsme, mêlé de certaines opinions chaldéennes touchant les anges et les démons, opinions qui, on le sait, s'étaient dans les temps infiltrées dans le judaïsme primitif lui-même : à ce mélange, qui ne constitue rien d'essentiellement différent du judaïsme, se joignent encore quelques pratiques et quelques préceptes de morale dont les analogues se retrouvent dans le christianisme.

Ce qu'il y a de très-intéressant chez les Sabéens, c'est qu'ils proviennent directement de saint Jean-Baptiste, et que leur tradition peut servir, dans l'absence de renseignements plus étendus, à nous donner idée de ce qu'étaient les disciples de ce célèbre prophète qui baptisa de ses mains Jésus-Christ dans les eaux du Jourdain. Les Sabéens se donnent eux-mêmes le nom de *Mendaiye de Jahiya*, c'est-à-dire *disciples de Jean*; leur secte a été fondée par les partisans de ce prophète, qui, après la mort de leur maître, demeurèrent à part, et refusèrent de se joindre aux partisans de Jésus. Ils essayèrent de leur côté de fonder une religion, et conservèrent le baptême tel que leur maître avait coutume de l'administrer. Il est fait mention de ces disciples de Jean dans les Actes des apôtres, et il en résulte très-clairement que, dès cette époque, ils s'étaient répandus comme les disciples du Christ hors de la Palestine : le dix-huitième chapitre de cet ouvrage renferme l'histoire d'un Juif fort instruit et fort éloquent qui vient à Ephèse un peu après saint Paul, et de là à Corinthe, et qui fait dans ces villes et avec beaucoup de zèle pour sa doctrine un grand nombre de prosélytes. Les Sabéens, issus de cette propagande, ont conservé l'usage de ce baptême de saint Jean jusqu'à nos jours, et la formule dont ils se servent dans cette cérémonie capitale révèle leur origine avec une clarté qui ne souffre aucun doute. Ils se contentent de prononcer ces mots : « Je te baptise du même baptême dont Jean a baptisé ses disciples. » Cette parole ne paraît avoir aucun sens théologique,

mais sa signification historique est parfaitement claire. Les Sabéens reconnaissent que Jean a annoncé le Messie, ainsi que l'ont fait les autres prophètes israélites; mais ils nient que Jésus-Christ soit ce Messie, et ils attendent sa venue, ainsi que le font encore les Juifs. Ils affirment par conséquent que les disciples de Jésus ont dénaturé le baptême en l'administrant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et que Jésus n'avait pas qualité de leur conférer un tel droit. L'imitation et la commémoration de saint Jean forment les fondements principaux de leur culte. Dans leurs cérémonies religieuses, ils distribuent aux assistants du miel et des sauterelles en souvenir de la manière dont leur patron a vécu au désert, et cela leur tient lieu de communion; c'est une communion commémorative, comme celle des calvinistes. Ils renouvellent tous les ans leur baptême: pour cela, ils se rendent dans la rivière la plus voisine, s'y dépouillent et s'y baignent entièrement, et quand ils en sortent, le prêtre, placé sur le rivage, comme on a coutume de représenter saint Jean, leur verse de l'eau sur la tête avec un vase, en disant: « Je renouvelle votre baptême au nom du Père et de notre sauveur Jean; ainsi qu'il a baptisé les Juifs dans le Jourdain et les a sauvés, ainsi il vous sauvera vous-même. » Une autre fête fort importante pour eux est celle du *Miracle*: elle a pour objet la commémoration d'un miracle attribué par eux à saint Jean, qui aurait jadis délivré la Galilée d'un monstre sorti du lac Tibériade. A cette époque, tous ceux à qui leurs affaires le permettent, ou dont la dévotion est assez vive pour l'emporter sur toute autre considération, quittent leur pays et vont en pèlerinage en Galilée sur les bords du lac, à l'endroit où, dit-on, saint Jean tua le monstre; les plus affairés ou les plus tièdes se contentent de célébrer la fête chez eux. Leurs deux autres fêtes principales sont celle de la Mort et celle de la Nativité de saint Jean.

Leurs livres sacrés sont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Divan*, traite de la chute des anges et de la création de l'homme; le second, nommé *Sedra-Ladam*, est le livre d'Adam; le troisième, *Sedra-Jahiya*, est la révélation de saint Jean, donnée, selon eux, par ce prophète à leurs ancêtres; le dernier, intitulé *Cholasteh*, contient l'ensemble de leurs cérémonies religieuses. Ces livres sont conservés par eux avec grand soin et sont très-rares; les tentatives que les Maronites, au milieu desquels ils vivent, ont faites pour détruire ces saintes écritures, sont cause que ceux qui les possèdent se montrent très-scrupuleux à cet égard. La Bibliothèque royale possède cependant plusieurs manuscrits sabéens, apportés la plupart en France sous le règne de Louis XIV et par les ordres de Colbert. M. Sylvestre de Sacy a publié une notice bibliographique sur ces manuscrits, demeurés longtemps dans la poussière sans que l'on connût toute leur importance.

L'oraison que les Sabéens tiennent de saint Jean atteste des sentiments religieux fort élevés et d'une nature très-supérieure à ceux de la religion juive ordinaire. Cette élévation d'idées explique la haute sympathie de Jésus-Christ pour saint Jean, sympathie dont il est fait une mention si expresse dans l'Évangile. Voici quelques passages de cette oraison:

« Que le Seigneur de la gloire soit adoré! Nous avons mal agi, pardonne-nous nos péchés! Toi qui es bon et miséricordieux, aie pitié de nous; souverain roi de la lumière, écoute notre voix suppliante! O toi qui soutiens tous les bons, créateur de tout ce qui est bien, dispensateur de tous les dons, donne-nous la force! Libérateur des fidèles, délivre-nous de tout mal; sauveur des âmes, sauve-nous de tout péché; exterminateur de toute malice, déracine en nous la méchanceté et la colère! Seigneur de toute gloire, que ta gloire repose sur nous! Toi qui donnes la main aux paci-

fiques, donne-nous ta main, afin que nous ne tombions pas! Toi qui es la vérité même, rends-nous véridiques! Toi qui conserves les âmes, conserve-nous! Toi dont les apôtres de vérité ont reçu leur mission, source de toute sagesse, que ta colère ne s'appesantisse pas sur nous! Nous sommes de misérables pécheurs, que nos fautes ne t'irritent pas; pardonne-nous nos fautes, nous sommes les esclaves du péché. Aie pitié de nous, Seigneur de toute création et de toutes les âmes. Que ton nom soit béni! »

Le passage de ces livres de saint Jean le Précurseur dans lequel sont contenus les commandements de Dieu est aussi fort remarquable; il contribue à montrer la solidité des fondements sur lesquels tous les chrétiens, d'après l'autorité de l'Évangile, se sont accordés à faire reposer la gloire de saint Jean. Il est évident que ces commandements, tirés en partie de ceux de Moïse, présentent cependant un caractère beaucoup plus tendre, plus élevé et plus évangélique.

« Vous vous absteniez de péché et de vol; vous n'aimerez pas le mensonge; vous ne vous rendrez pas coupables d'homicide; vous ne convoiterez pas l'or et l'argent; vous n'adorerez pas Satan et ses idoles. — Le roi de la lumière, le souverain arbitre du monde, jugera les âmes de tous les hommes selon leurs œuvres. — Vous ne vous ferez pas instruire dans les prestiges de Satan; vous ne ferez pas de faux témoignages; vous n'intervertirez pas la justice, car quiconque intervertira la justice sera jeté dans un brasier ardent. — Donnez l'aumône aux pauvres: quand vous aurez donné, ne le publiez pas; si vous avez donné de la droite, vous le cacherez à la gauche, et si vous avez donné de la gauche, vous le cacherez à la droite. Quand vous verrez un homme nu, habillez-le; quand vous verrez un fidèle dans le mal, délivrez-le. Honorez vos pères et mères et les vieillards: malheur à celui qui aura méprisé son père et sa mère! Dans votre boire et dans votre manger, dans votre sortie et dans votre rentrée, dans tout ce que vous ferez, honorez et exaltez le nom du Seigneur! »

Les Sabéens sont très-unis entre eux; le mariage y est très-respecté, et les hommes et les femmes, au lieu de vivre séparés, comme le sont la plupart des Orientaux, vivent dans une intimité conjugale beaucoup plus parfaite et plus voisine de nos mœurs. Les hommes sont généralement adonnés à l'agriculture, et les femmes s'occupent de la fabrication des étoffes de soie. Pour leur habillement, leur nourriture, leur hospitalité, et en général toutes leurs façons extérieures, les Sabéens ressemblent aux Arabes qui les entourent. La religion suffit pour établir entre eux une ligne de démarcation profonde.

L'attention a été éveillée pour la première fois en Europe sur l'existence de cette secte si curieuse de tous points, et si intéressante sous le rapport de l'histoire des premiers temps du christianisme, dans le milieu du dix-septième siècle. Un carmélite, le père Ignace *ab Jesu*, que la cour de Rome avait envoyé en Orient pour y remplir une mission près des nestoriens, eut occasion, dans le cours de son voyage, de rencontrer et d'étudier les Sabéens; à son retour à Rome, en 1652, il publia en latin un livre intitulé: *Récit de l'origine, des rites et des erreurs des chrétiens de Saint-Jean*. Les voyageurs du dix-septième siècle, et particulièrement Kämpfer, qui accompagna l'ambassade envoyée en Perse par le roi de Suède, en 1683, continuèrent à répandre dans l'Occident quelques notions sur les Sabéens. Le travail le plus savant, le plus exact et le plus complet sur ce sujet, est celui qui a été composé par Matthieu Norberg, dans le quatrième volume du *Recueil de la Société de Göttingen*. Norberg avait puisé des renseignements dans les manuscrits de la Bibliothèque de Paris, et dans ses conversations à Constantinople avec plusieurs Maronites instruits, qui avaient vu de près les Sabéens. Les manu-

scrits de Paris, qui sont les plus précieux monuments que l'on ait sur cette matière en Europe, se composent de sept volumes, plus un certain nombre de feuilles détachées ; ils sont écrits en langue sabéenne, dialecte particulier des Syriens, et n'ont été ni publiés ni traduits en entier. L'illustre orientaliste M. de Sacy s'est contenté, ainsi que nous l'avons dit, de les faire connaître d'une manière générale.

LE TROCHILUS ET LE CROCODILE.

Lorsque le crocodile a besoin de repos et qu'il vient s'étendre sur le rivage pour dormir au soleil, il est obligé d'ouvrir sa gueule. Aussitôt après son arrivée, il est assailli par un nombre considérable de petits insectes communs en France, et plus encore en Égypte, et qu'on nomme *cousins*. Ces animaux, attirés par les restes de chair qui sont entre les dents du crocodile, et que cet animal ne peut extraire, puisqu'il n'a pas de langue mobile, viennent en si grande abondance que bientôt l'intérieur de la gueule a changé de couleur, et, de rose qu'elle était, est souvent tout à fait brune, tant le nombre des insectes est considérable. Comme tout le monde le sait, les cousins sont pourvus à leur extrémité antérieure d'une trompe au bout de laquelle est un suçoir. Dès qu'un de ces insectes s'est placé sur une partie sensible, il occasionne une démangeaison, et bientôt il lève une cloque qui fait beaucoup souffrir. Qu'on juge quels tourments pour le crocodile, qui a un nombre incalculable de ces animaux fixés soit à son palais, soit à sa langue. Il lui serait tout à fait impossible de résister à de pareils tourments, si un petit oiseau, extrêmement commun sur les bords du Nil, ne venait à son secours. Cet animal, connu sous le nom de pluvier, en latin *trochilus*, se nourrit de ces petits insectes. Attiré par l'appât d'une abondante nourriture, il ne craint pas de pénétrer dans la gueule du crocodile, de s'y installer et de détruire un grand nombre de ceux qui s'y sont fixés. Le reptile, reconnaissant du service que l'oiseau lui rend, ne lui fait aucun mal ; et il ne borne pas là sa reconnaissance, car lorsqu'il veut s'enfoncer dans les eaux, il a soin de faire un mouvement qui avertit l'oiseau de s'en aller. Celui-ci, prévenu, prend aussitôt son vol, et le crocodile disparaît.

Ce singulier fait, qui est hors de doute, était connu des anciens, et quoique Hérodote, Aristote et plusieurs autres auteurs en aient parlé, les naturalistes de la renaissance ont douté de cette vérité, et quelques-uns ont même prétendu que c'était un conte fait à plaisir. On doit à M. Geoffroy Saint-Hilaire, l'un des plus illustres savants de notre époque, d'avoir rendu justice aux auteurs anciens. Ayant fait partie de l'expédition scientifique d'Égypte, lors de la conquête de ce pays par les Français, il fut témoin lui-même, sur les bords du Nil, de ces rapports curieux de bonne amitié entre le pluvier et le reptile. Du reste, on a observé le même fait à Saint-Domingue ; seulement, comme le pluvier n'existe pas dans ce pays, c'est un oiseau nommé todier qui, de même que lui, soulage le crocodile. Leurs habitudes étant les mêmes que pour l'oiseau qui vit en Égypte, rien n'est changé.

LE BERGER LORD CLIFFORD.

ÉPIQUE DE LA GUERRE DES DEUX ROSES.

Les Clifford, race puissante et belliqueuse des frontières du nord, avaient embrassé le parti de Lancastre dans les longues guerres où cette maison et la maison d'York se disputèrent la couronne d'Angleterre. Plusieurs générations périrent dans ces guerres, qui bientôt donnèrent lieu à des haines personnelles et héréditaires.

John lord Clifford avait été tué à la bataille de Saint-

Alban par Richard duc d'York, et son fils, qui se nommait également John, vengea cruellement son père à la bataille de Wakefield, en massacrant de sa propre main le jeune comte de Rutland, fils du duc d'York. Une longue suite de représailles barbares se termina à la bataille de Townton par la mort de lord Clifford et la disparition de ses enfants. Henri, l'aîné de ces enfants, n'avait alors que sept ans. Sa mère parvint à le soustraire, ainsi que ses frères, à la recherche rigoureuse de leurs ennemis. Elle résidait alors à Lonesborough, dans le comté d'York, et confia le jeune Henri aux soins d'un berger qui avait épousé sa nourrice. L'enfant fut élevé sous le costume et dans les habitudes de berger. Cependant, le bruit s'étant répandu qu'il vivait encore, la cour ombrageuse fit faire de nouvelles recherches, et lady Clifford fit passer le berger fidèle et sa famille dans le Cumberland, où il demeurerait tantôt sur le territoire contesté (ainsi nommé parce que l'Angleterre et l'Écosse prétendaient y avoir également droit), et tantôt à Threlkield, près du château de son second mari. En ce dernier lieu, la tendre mère allait voir souvent en secret son fils, et sans doute elle lui révéla sa naissance et ses hautes destinées comme chef de la maison de Clifford, dans le cas où l'odieuse famille d'York cesserait d'occuper le trône.

Cette lutte soutenue par une mère, une femme sans défense dont toute la force était dans son amour, ne dura pas moins de vingt-quatre ans ; et l'enfant, ainsi soustrait à la vengeance de monarques aussi cruels que puissants, avait atteint sa trente et unième année lorsque l'avènement de Henri VII ramena au pouvoir le parti de Lancastre. Alors le lord berger fut rétabli dans les honneurs et les domaines de sa famille ; mais son éducation avait été si bien adaptée à sa condition extérieure qu'on ne lui avait même pas appris à lire, et qu'il ne savait écrire que son nom.

La cour de Henri VII était une cour polie. L'ancien berger ne tarda pas à s'y trouver déplacé. Il se retira donc, et vécut solitairement dans ses domaines, livré tout entier à l'astronomie, pour laquelle sa vie de berger lui avait donné un goût et une aptitude singulière.

Rien de remarquable ne signala une vie à laquelle avait prélué cette jeunesse romanesque, et le lord Clifford mourut tranquillement à l'âge de soixante-douze ans, sans laisser d'autre souvenir que celui de la persévérance d'une mère qui déploya toutes les ressources de la tendresse pour le sauver.

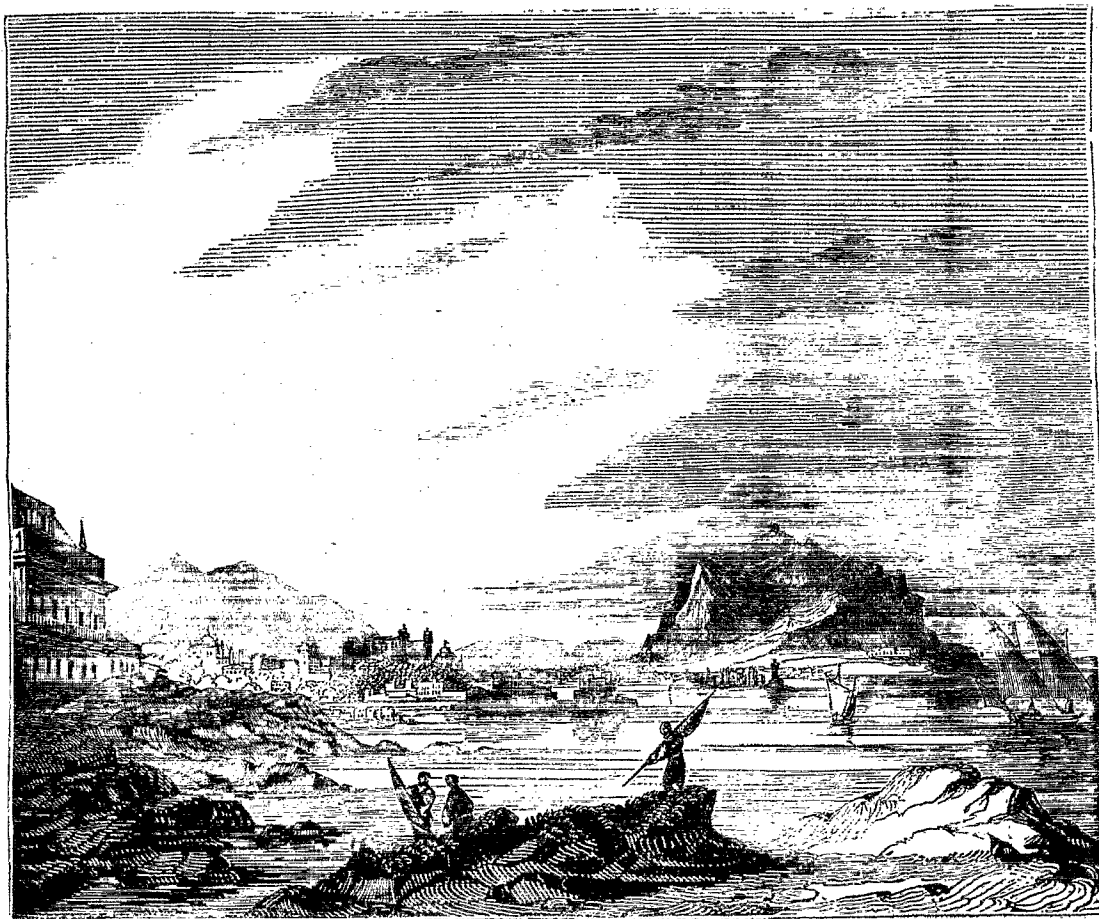
Des prénoms. — On ne saurait s'imaginer combien de petites difficultés la transposition des prénoms occasionne en affaires à ceux qui ont plusieurs saints pour patrons, et mauvaise mémoire ; on prévient ces difficultés, et l'on donne à la mémoire un guide infailible, en classant les prénoms par ordre alphabétique sur les actes de naissance.

PALERME ET LA SICILE.

Le titre de capitale de la Sicile fut disputé longtemps à Palerme par l'infortunée Messine, dont les feux de l'Etna, les tremblements de terre et d'autres fléaux non moins redoutables semblent avoir conspiré la destruction. Dans la même île, des cités encore plus illustres que Messine ne conservent presque rien de leur ancienne grandeur : Syracuse, Agrigente, Drépane, etc., ne sont plus que de misérables bourgades. De vastes ruines, une population rare, indolente, sans industrie, voilà ce qu'aperçoivent partout les voyageurs attirés dans cette contrée, où tant de souvenirs excitent leur curiosité. Les causes de la décadence de Messine sont des agents naturels ; celles dont les autres villes et toute la Sicile ont éprouvé l'influence ne tiennent qu'aux événements politiques ; cette œuvre de destruction

est uniquement l'ouvrage des hommes. Le sol n'a rien perdu de son antique fécondité, et le volcan, très-affaibli, ne peut plus porter ses laves jusqu'à sa cime pour les répandre sur ses flancs : de nouveaux cratères s'ouvrent encore de temps en temps, mais seulement vers la base de cette montagne gigantesque, en comparaison de laquelle l'impétueux Vésuve ne serait qu'un *volcan de cabinet*, suivant l'expression d'un savant naturaliste, Spallanzani. Cependant le volcan napolitain est encore dans son enfance ; il ne compte encore qu'une trentaine de siècles d'éruptions, au lieu que l'Etna, dont la hauteur est plus que quadruple de celle du Vésuve, déployait toute sa puissance avant les temps historiques de la Sicile et de toute l'Europe. Ce redoutable colosse éprouve aujourd'hui les premières atteintes de la vieillesse ; mais le temps qui s'écoulera jusqu'à son extinction totale peut être aussi long que son existence passée. On peut juger par là de

la prodigieuse *ancienneté* de ces volcans qui brûlèrent autrefois en France, dont les feux avaient cessé longtemps avant la première éruption du Vésuve, et dont les laves décomposées et converties en terre végétale étaient couvertes de forêts à l'époque de l'entrée des Romains dans les Gaules. La Sicile est donc encore menacée par l'Etna, et ne pourra se croire en sûreté qu'après un nombre de siècles qui s'étend beaucoup au delà des limites de la prévoyance humaine. Mais enfin le péril s'éloigne, et une moindre partie du territoire demeure encore exposée aux ravages du volcan ; toutefois ces légères améliorations physiques ont peu d'importance en comparaison d'autres sources de bien qui peuvent s'ouvrir pour ce pays, telles que l'instruction, l'agriculture, l'industrie et les arts. La régénération de l'agriculture sicilienne intéresse l'Europe entière ; car elle ne serait point sans influence sur les contrées voisines ; et même en Afrique,



Vue du port et de la ville de Palerme.

des relations de bienveillance et de services mutuels s'établiraient entre les Français de l'Atlas et les Siciliens ; les progrès faits dans l'une des deux contrées profiteraient à l'autre, et les ports de la Sicile, surtout celui de Palerme, seraient visités fréquemment par les vaisseaux français.

Ce port n'est pas, à beaucoup près, aussi spacieux que celui de Messine ; quoiqu'il reçoive des vaisseaux, et de toutes les grandeurs, il paraît mieux disposé pour la marine marchande. Rien de plus pittoresque, de plus beau que ses environs, comme on peut en juger par l'inscription gravée sur la terrasse du palais de Ziza, près de la ville : « L'Europe est l'ornement (*gloria*) de la terre, l'Italie celui de l'Europe, la Sicile celui de l'Italie, et la contrée que l'on voit d'ici est l'ornement de la Sicile. » Les voyageurs approuvent surtout la dernière de ces comparaisons, et c'est assez louer les environs de Palerme. La ville elle-même ne dépare point un si beau pays ; deux rues larges, longues, bien pavées et

bordées de trottoirs, se coupent à angle droit et aboutissent à quatre portes d'une belle architecture. Une grande place octogone est à leur intersection, et laisse apercevoir à la fois les quatre portes principales. La ville est ainsi partagée en quatre quartiers à peu près égaux quant à l'étendue. Des places plus petites que celle du centre sont décorées par des obélisques, des fontaines, des édifices publics. Aucune ville n'est mieux pourvue d'eau que Palerme ; plusieurs maisons particulières ont des fontaines dont les sources abondantes, placées dans les coteaux autour de la ville, portent l'eau jusqu'aux étages supérieurs.

La *Marina*, promenade publique, magnifique chaussée qui s'étend le long de la côte, aboutit au *jardin des Plantes*, lieu consacré à l'instruction aussi bien qu'à la promenade, et à un autre jardin attenant, celui de *Flore*, où la nombreuse famille des orangers et une multitude d'autres arbres et arbustes odorants exhalent leurs parfums. On dit

La population de Palerme est d'environ 200 000 habitants; cette population est très active, et son mouvement perpétuel, excepté durant les heures de la *sieste* en été, contraste singulièrement avec la nonchalance des habitants de l'intérieur plongés dans la misère, au milieu de

trésors qu'ils ne savent ou ne veulent pas exploiter. Cette inactivité des Siciliens modernes se fait remarquer même sur les côtes où les pêcheries ne produisent pas, à beaucoup près, ce que l'on pourrait en tirer sans trop de fatigues et de frais.

NOTRE-DAME DE PARIS.



(Vue intérieure de Notre-Dame de Paris.)

Cette gravure, exécutée par Quartley, complète la série des vues de Notre-Dame que nous nous étions proposés de publier. Tous les développements nécessaires du texte

ont été imprimés avec les gravures représentant : 1° les bas-reliefs du portail (année 1853, p. 84); 2° la façade (année 1853, p. 536); 3° l'abside (année 1856, p. 5.)

DE LA CONSTRUCTION DES GLACIÈRES.

Chacun sait combien la glace est une chose utile et agréable; elle tempère les chaleurs de l'été, rend les boissons plus fraîches, et devient indispensable dans une foule de cir-

constances; grâce à elle, la chaleur devient pour ainsi dire un jeu, parce qu'on a le plaisir de la vaincre, et de jouir du contraste qu'on lui oppose : la glace est pour l'été ce que

peut faire, sans autre dépense que celle des charrois, autant d'approvisionnements que l'on veut, devient pendant l'été, par une inconcevable incurie, une matière de luxe; et même y a-t-il encore bien des endroits où dans cette saison il n'y a pas d'argent qui pût en procurer un atome. Les classes riches sont les seules qui aient l'habitude d'en demander, et les seules aussi pour qui l'on en fasse provision. De là la rareté de la glace. Mais que tout le monde vienne à en demander, on en conservera pour tout le monde, et son prix deviendra à peu près le même que celui de l'eau. Tant de familles qui boivent chaud durant les plus grandes chaleurs boiront frais comme les gens de haute maison et n'en dépenseront pas davantage.

Il semblerait, en effet, à voir combien on consomme peu de glace durant l'été, surtout hors de Paris et des grandes villes, que la glace dût être un objet coûteux. La nature, dans la plupart des hivers, nous en donnant, sans aucuns frais de notre part, des masses si énormes, il faudrait croire, puisqu'elle est si coûteuse, que sa conservation demande des soins tout spéciaux et entraîne à de grandes dépenses. Et cependant il n'en est rien; il n'est ni plus difficile ni plus coûteux de mettre et de garder de la glace en magasin que d'y mettre et d'y garder toute autre marchandise; il suffit de prendre quelques précautions qui ne sont pas d'un autre ordre que celles que l'on prend partout à l'égard des marchandises susceptibles de s'avarier par négligence. En un mot, la glace est une substance qui tire tout son prix de ce qu'on veut bien se donner la peine de la ramasser et de lui donner un abri.

Si tout le monde savait combien une glacière est facile à construire et combien cette construction coûte peu, il est probable que le nombre des glacières augmenterait, que l'on arriverait à trouver de la glace partout et à la payer fort peu. Que de maisons auraient leur glacière comme elles ont leur bûcher! Tandis qu'on ne remplit l'un qu'en payant le bois que l'on va prendre à la forêt, on remplirait l'autre bien plus économiquement en prenant la glace à la rivière ou dans un réservoir encore plus voisin. Et quel charme ajouté ainsi à l'été, qui en a déjà tant! Les plus médiocres habitations de la campagne pourraient avoir leurs puits à glace, et si les villageois, après leurs rudes travaux de la journée, ne trouvent que de l'eau à boire, du moins ils ne la boiraient pas tiède et gâtée, comme cela leur arrive trop souvent. Nous croyons donc être utiles au public, et à nos lecteurs en particulier, en donnant ici quelques détails techniques sur la construction des glacières.

S'il était possible d'entourer un morceau de glace d'une enveloppe assez peu conductrice de la chaleur pour que la chaleur du dehors ne pût pas pénétrer jusqu'à la glace, il est évident que ce morceau de glace se conserverait indéfiniment et sans altération. Malheureusement la chaleur est douée à un très-haut degré de la faculté de pénétrer les corps, et tandis qu'il y a un très-grand nombre de substances qui refusent absolument passage à la lumière, il n'y en a aucune qui ne se laisse traverser au moins par quelques rayons de chaleur. La glace, quelque enveloppe qu'on lui fasse, commencera donc nécessairement par s'échauffer, et, par suite, à se fondre dès qu'elle se trouvera mise dans un milieu d'une température supérieure à zéro. Mais sa fusion sera d'autant moins rapide et d'autant moins considérable qu'elle sera elle-même plus froide, que les matières dont on l'aura entourée seront moins perméables à la chaleur, que le milieu dans lequel elle aura été placée, ainsi que son enveloppe, sera lui-même d'une température plus modérée. Appliquons donc ces principes bien simples à la construction et au remplissage d'une glacière, car une glacière n'est autre chose qu'un magasin destiné à renfermer de la glace, tout en retardant le plus possible sa fusion.

Il faudra profiter, pour rentrer la glace, du moment où le froid sera le plus intense; car il est bien aisé de comprendre qu'elle sera plus disposée à se fondre si on la dépose dans la glacière au moment du dégel, alors qu'elle n'a pour ainsi dire que peu à faire pour se mettre en eau, que si on l'y dépose lorsqu'elle est à une température de cinq ou six degrés au-dessous de zéro, ce qui arrive fréquemment dans nos hivers. Il faut tasser la glace à mesure qu'on la jette dans le magasin, de manière à laisser le moins d'intervalle possible entre les morceaux; cela est très-facile, puisque les faces des fragments sont en général unies et que l'on peut en faire une sorte de bâtisse; on utilise ainsi tout son espace, on empêche l'air de pouvoir circuler dans l'intérieur, et tous les morceaux de glace finissent par se souder en un seul bloc qui fait bien mieux résistance à l'action de la chaleur qu'une multitude de fragments qui seraient disjoints et exposés, chacun pour sa part, à son action. Voilà pour la glace; voici maintenant pour la glacière.

On peut la creuser dans le sein de la terre, on peut la mettre hors de terre et la couvrir par un remblai, ou enfin la laisser tout à fait hors de terre en la couvrant seulement avec de la paille. Les deux premières manières paraissent préférables.

Notre premier dessin (fig. 1, p. 64) représente ce qu'on peut imaginer de plus simple: c'est un puits dont les parois sont simplement revêtues de maçonnerie. Sa partie inférieure est protégée par une petite voûte recouverte de terre; on y a ménagé une petite trappe par où l'on jette la glace quand on veut charger la glacière. Sa partie inférieure se termine par un conduit souterrain communiquant avec l'intérieur de la glacière par une grille. C'est par là que les eaux s'écoulent à mesure que la glace se fond. Ce point est de la plus haute importance; il faut absolument se débarrasser des eaux, car si on leur permettait de séjourner dans la glacière, elles auraient bientôt fait de la mettre en eau tout entière. Mais c'est là que gît la difficulté; car si la glacière est creusée dans le sol, il arrivera très-souvent que ce puisard inférieur, au lieu d'entraîner les eaux et de les perdre, tendra à en amener dans l'intérieur de la glacière et à la changer en un puits ordinaire; alors il se pourrait bien faire qu'en mars la glace fût déjà à sa fin, et la glacière très-propre à servir de vivier pour les poissons. Il faudra donc consulter avec soin le niveau auquel se tiennent habituellement les eaux dans les puits ordinaires, et faire en sorte que le puisard d'écoulement de la glacière soit placé au-dessus de ce niveau. En creusant la glacière dans le fond d'une cave, lorsque les localités, principalement en ce qui touche le niveau des eaux de puits, le permettent, on obtiendra les meilleures chances pour perdre le moins de glace possible par la fusion. Un petit couloir au fond de la cave, communiquant avec l'intérieur de la glacière par une double porte, sert au service: l'intervalle entre les deux portes, toujours très-frais, est utile pour la conservation d'une multitude d'aliments pendant les fortes chaleurs.

Voici (fig. 2, p. 64) une glacière de la seconde espèce plus économique que la précédente, plus capable de se prêter à toutes les circonstances de localité, et que nous recommandons plus volontiers. Cette glacière peut contenir 2000 kilogrammes de glace, ce qui est bien supérieur, même en faisant la part de la fusion, à la consommation d'une bonne maison. Sa construction, d'après son auteur, M. Hawkins, ne s'élève qu'à 137 fr. 20 c.; c'est une bien faible somme pour un bien grand avantage. Elle est à moitié creusée dans le sol, et carrée en tous sens: sa largeur est de 2 mètres, sa profondeur de 2 mètres; le fond se termine en entonnoir. A cette faible profondeur, les eaux se perdent ordinairement d'elles-mêmes; si le terrain n'était pas propre à les absorber, on s'en débarrasserait par un petit conduit, comme le re-

présente notre dessin. Sur le fond, on place un cadre formé de quatre pièces de bois d'un décimètre d'équarrissage, bordant bien exactement les parois verticales et appuyé sur le sol, et par-dessus ce cadre, un certain nombre de traverses horizontales, recouvertes à leur tour par des lattes; les parois verticales sont garnies de la même manière; on y dépose simplement des montants de 0^m,10, revêtus de lattes sur toute leur hauteur. Enfin on recouvre la glacière avec un couvercle formé de quatre grandes pièces croisées, séparées par un intervalle d'un mètre, et débordant un peu l'excavation de manière à former soutien par la terre. On peut ménager, au centre de ce couvercle, un petit conduit en planches s'élevant presque à la hauteur du sol, et par lequel on jette la glace pendant l'hiver. Cette espèce de cage bien simple une fois posée dans l'intérieur de l'excavation, on n'a plus qu'à revêtir intérieurement toutes les faces avec des paillassons; on a eu soin de ménager une porte avec quelques gradins sur la face tournée au nord; on recouvre cette porte de bottes de paille, ainsi que la porte inclinée placée tout à fait en dehors; enfin, après avoir mis de la paille au-dessus du lattis du couvercle, on fait un remblai d'environ un mètre d'épaisseur, autour duquel on plante des arbustes ou des arbres capables d'entretenir toujours à la surface un ombrage suffisant, et de faire ainsi un nouveau rempart contre les rayons du soleil.

Certes il n'y a pas à craindre, pour une pareille construction, de se voir entraîner à de bien grandes dépenses, ni d'échouer. Si le terrain est solide, on peut même diminuer les frais, et se contenter de traverses tapissées de paillassons. Comme dans la glacière précédente, l'intervalle entre les deux portes peut être utilisé pour la conservation des aliments; mais il faut observer que l'on ne doit entrer dans la glacière que le plus rarement possible, et de grand matin; chaque fois que l'on ouvre la porte, il se fond une certaine quantité de glace.

On comprend aisément que l'on peut construire sur ce même plan une glacière beaucoup plus vaste. Il se fond d'autant moins de glace à proportion que la glacière est plus grande et en contient davantage: aussi, dans une très-petite glacière, fond-il énormément de glace. Pour en conserver une livre pour l'été, il faudrait peut-être en mettre mille pendant l'hiver. Il n'y a donc pas un avantage notable à construire une glacière sur des proportions plus restreintes que celles que nous venons d'indiquer. Si l'on a trop de glace pour soi, il en reste pour obliger ses voisins et des amis, et c'est une obligeance qui ne coûte pas cher.

On a construit des glacières tout à fait hors de terre; mais c'est un système qui ne paraît pas économique: donnons-en seulement une idée. Sur un sol perméable et élevé de quelques pouces, pour que l'eau s'en écoule facilement, on bâtit une cabane avec des poteaux revêtus de planches bien jointes en dedans et en dehors: le vide qui reste entre les planches est rempli avec du charbon pilé bien tassé, matière qui ne se laisse presque pas traverser par la chaleur; outre cela, on revêt les planches de paillassons, on recouvre le tout en laissant une porte au sommet: voilà la glacière, ou, pour mieux dire, la caisse à glace. Autour de cette caisse, on construit avec des solives et un double revêtement de planches une nouvelle enceinte séparée de la première par un couloir d'un mètre ou d'un demi-mètre de diamètre; entre les planches, on tasse encore du poussier de charbon, on le revêt encore de paillassons par dedans et par dehors, puis on recouvre tout le système d'un toit de chaume dans lequel, du côté du nord, est ménagée une mansarde par laquelle on arrive jusqu'à l'ouverture placée au-dessus de la glace. On a soin de planter des arbres autour de cette chaumière et de la tenir constamment dans l'ombre. Il s'y perd fort peu de glace; et, en effet, la cha-

leur, en essayant d'y pénétrer, est pour ainsi dire arrêtée à chaque pas. D'abord de la paille, puis une muraille de charbon, encore de la paille; alors toute une épaisseur d'air: l'air, lorsqu'il est bien en repos, est un des plus mauvais conducteurs de la chaleur; puis de nouveau un mur de planches, de paille et de charbon. Tout cela vaut bien l'empêchement que produit la terre dans les glacières ordinaires.

Si l'on voulait construire une glacière pour avoir un réfrigérant frais pendant l'été, et que l'on ne craignît pas, pour se procurer cet avantage, d'augmenter la fusion de la glace, il est évident que le petit couloir composé entre les deux enceintes dans le système précédent serait, en l'élargissant un peu, d'un admirable usage. On aurait, au milieu de ses jardins, un lieu où l'on pourrait à son aise, dans les plus grandes chaleurs, goûter la fraîcheur d'une température pareille à celle des matinées du printemps. On pourrait s'y procurer un demi-jour, mais toujours aux dépens de la glace. Il faut bien payer ses jouissances par quelque chose.

Le remplissage des glacières, surtout dans les maisons de campagne, n'est pas fort coûteux. On a si peu de travaux de labour et de jardinage dans les temps de grande gelée, que c'est plutôt un avantage qu'un inconvénient d'avoir quelque occupation à donner aux bras condamnés à l'oisiveté par la saison. S'il est nécessaire de faire quelques charrois, il n'y a pas de mal non plus à trouver de l'emploi pour les chevaux. Néanmoins il faut bien se rappeler que, comme la principale dépense de la glacière provient du transport de la glace, il faudra faire en sorte de placer cette glacière le plus près possible de quelque grand réservoir où l'on soit sûr de trouver la quantité de glace qui sera nécessaire pour la remplir.

Il y a des pays où, même pendant l'hiver, le froid n'est jamais assez rigoureux pour que l'on puisse être sûr de trouver à recueillir dans les étangs ou dans les ruisseaux la quantité de glace qui est nécessaire. Alors on est obligé de la faire descendre des montagnes les plus voisines. Quelquefois, si la montagne n'est pas trop éloignée, cette montagne forme une glacière naturelle ouverte à tout le pays, et l'on n'en a pas besoin d'autre. On y envoie chercher la glace à dos de mulet, et on l'apporte à la ville de grand matin, enveloppée dans de la paille. Il s'établit alors une industrie de porteurs de glace, comme dans nos villes il y a celle de porteurs d'eau.

Au Bengale, où l'on n'a pas la ressource que fournit ailleurs la proximité des montagnes, et où l'ardeur du climat rend cependant la glace extrêmement désirable et presque nécessaire, on a recours à un procédé des plus ingénieux, et qui peut réussir dans tous les pays de plaine où la pureté du ciel, durant les nuits d'été, n'est pas troublée par le moindre nuage. On prépare de grandes jarres plates en terre cuite, disons de grandes assiettes; on y met une petite couche d'eau, puis on les isole à une certaine hauteur au-dessus du sol, sur une base de paille sèche, au milieu de la plaine. L'eau placée dans ces jarres ne reçoit aucune chaleur de la plaine, puisqu'elle en est séparée par des corps très-peu conducteurs, tandis qu'au contraire celle qu'elle possède rayonne en toute liberté vers les espaces célestes, qui, étant très-froids, ne lui renvoient pour ainsi dire pas le moindre rayon en échange: l'eau se refroidit donc continuellement, et au matin elle se trouve glacée. C'est une grande merveille de l'industrie humaine que de forcer avec si peu de peine la nature à produire de la glace durant l'été et dans des pays chauds.

A Paris, l'hiver est généralement assez froid pour qu'il soit facile de ramasser, dans les canaux ou dans la Seine, toute la glace qu'il faut pour la consommation de cette grande ville. Néanmoins il arrive fort souvent qu'il ne se produit, dans tout le cours de cette saison, que de petites

et passagères gelées, qui ne donnent nulle part des couches de glace assez épaisses pour qu'on en puisse faire de fortes provisions, comme il en est besoin. Alors on n'a d'autre ressource que de vivre sur les restes des années précédentes, ou d'en envoyer chercher aux montagnes les plus voisines, c'est-à-dire à plus de cent lieues de distance. On a même été en chercher avec des bâtiments du Havre jusqu'en Norvège. On sait que la glace, quand elle est aussi rare et qu'il faut la faire venir de si loin, devient fort chère. On a construit, il y a quelques années, auprès de Paris, une immense glacière destinée à parer à ces inconvénients. Le projet de M. Lenoir, auteur de cette entreprise, a été d'appliquer en grand, et pendant la saison froide, le procédé du Bengale. L'eau, amenée par des pompes au sommet de gradins en charpente, en descendait par cascades et en nappes

excessivement minces, se refroidissait par l'évaporation et le contact de l'air dans ce trajet, et arrivait alors dans d'immenses bassins de bois élevés à un mètre au-dessus du sol, et de plusieurs centaines de mètres de longueur; elle y coulait avec lenteur, en les remplissant sur une hauteur de quelques millimètres seulement, et finissait par s'y congeler. Des ouvriers la ramassaient lorsqu'elle avait acquis une épaisseur suffisante par la superposition de plusieurs couches successivement ajoutées l'une à l'autre, et la transportaient dans une vaste glacière construite tout auprès. Cette glacière est probablement la plus vaste qu'il y ait au monde. Elle se compose d'un énorme puits circulaire, séparé de la masse du sol par une double enceinte de murailles, et, par conséquent, par une couche d'air assez épaisse et dont rien ne trouble jamais le repos. La couverture, formée par une

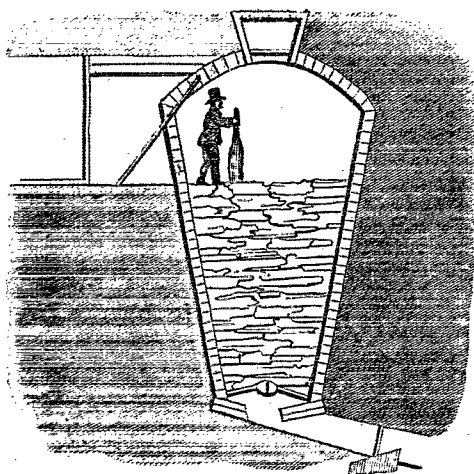


FIG. 1.

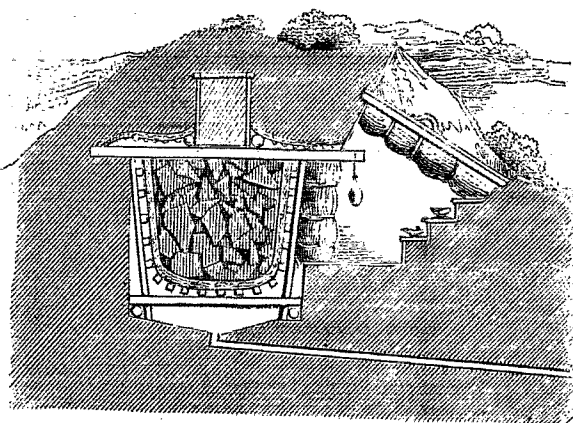


FIG. 2.

belle charpente et surmontée par un pavillon où se trouvent les pompes pour l'épuisement des eaux de fusion, est assez épaisse pour s'opposer efficacement à l'introduction de la chaleur. Le diamètre de ce puits est de 33 mètres, sa profondeur de 10. Il peut contenir 88 millions de kilogrammes de glace. C'est une glacière digne de la grande capitale qu'elle doit alimenter. Les voitures destinées au transport de la glace pendant l'été sont des glacières ambulantes revêtues d'un toit de chaume. Le procédé de M. Lenoir a parfaitement réussi, et l'on est arrivé à produire des masses de glace considérables dans des matinées où la température était de plusieurs degrés au-dessus de zéro. Mais cette glace revenait toujours plus cher que celle qu'on aurait ramassée dans la Seine. Il est peut-être fâcheux pour la prospérité de ce bel établissement que l'emplacement choisi pour sa construction ne réunisse pas toutes les conditions que l'on pourrait désirer. Il est situé dans le milieu de la plaine qui sépare Saint-Denis de Saint-Ouen; cette position dans le milieu d'une plaine, excellente pour la fabrication artificielle de la glace, n'est pas aussi avantageuse pour l'approvisionnement naturel. Or, dans le climat de Paris, la fabrication artificielle n'est que l'exception, et presque tous les ans il est beaucoup plus économique, même à la glacière de Saint-Ouen, d'aller prendre la glace dans les bassins où elle se fait d'elle-même que de la faire soi-même avec dépense. La meilleure situation pour une glacière serait donc le voisinage immédiat de Paris, peut-être même l'intérieur de la ville, dans quelque faubourg, sur les bords de la rivière ou du canal Saint-Martin. De cette manière, les transports, tant pour amener la glace dans la glacière

que pour la conduire de la glacière vers les consommateurs, seraient les moindres possible, et ces transports sont l'élément principal de la valeur de la glace. La glacière la plus convenable pour une grande ville est une glacière assez grande pour renfermer toujours une réserve d'un an, car dans nos climats, sur deux hivers consécutifs, il y en a toujours un où le froid est assez fort pour permettre de faire provision d'autant de glace que l'on veut. (Voy. Glacières naturelles, t. III, 1835, p. 351.)

Quelqu'un a dit d'une belle et honorable vieillesse que c'était l'enfance de l'immortalité.

Je n'aspire point à lancer mon javelot au delà du but.
PINDARE.

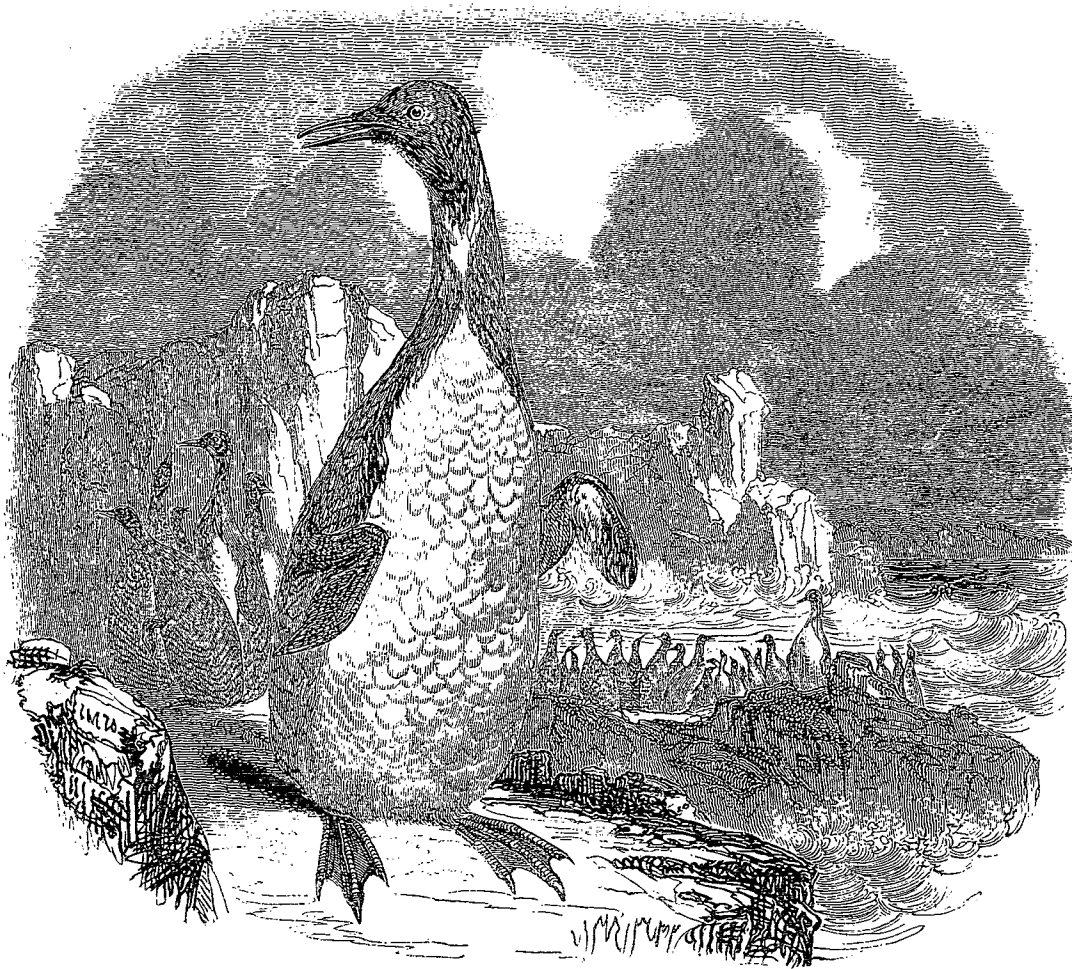
Les Scythes avaient coutume de dire à celui qui avait fait quelque belle action : *Tu es un homme*.

Boire comme un templier. — Dans les manuscrits antérieurs à la suppression de l'ordre des Templiers, ce proverbe n'a pas le même sens qu'aujourd'hui. « Boire comme un templier, Boire comme un pape » (*Bibere templariter, Bibere papaliter*), étaient des locutions équivalentes à *Bien vivre, Vivre dans une grande aisance*. (*)

(*) Baluze; Roquefort; Crapelet.

LE GRAND GORFOU DES ILES MALOUINES.

PINGOUIN DE PATAGONIE.



Le grand Gorfou des îles Malouines, ou Pingouin de Patagonie.

Les côtes désertes de quelques îles dans les régions froides des deux hémisphères sont le refuge d'espèces emplumées ovipares, qui, munies d'un bec et de simulacres d'ailes inhabiles au vol, ont les pieds conformés comme ceux des oiseaux nageurs, et nagent en effet très-bien et avec une grande vitesse. La mer fournit seule à leur subsistance, et il paraît qu'elles n'éprouvent point les atteintes de la disette, car presque tous les individus de ces espèces sont chargés d'une graisse qui les a fait nommer *pingouins*, mot dérivé du latin *pinguis*. On ne peut les exclure de la grande famille des oiseaux, quoique la faculté de voler leur ait été refusée. Entre les tribus de ces oiseaux imparfaits, on remarque des différences essentielles : celles du Nord appartiennent plus décidément à l'ornithologie, et peu s'en faut que celles du Sud ne perdent le droit d'être admises dans la même classification, leurs plumes n'étant plus organisées comme celles des oiseaux, et sur quelques espèces ressemblant à des écailles de poisson, si l'on se borne à observer l'apparence. Les navigateurs français furent les premiers qui tinrent compte de ces différences, et ils imposèrent le nom de *manchots* à toutes ces espèces australes à ailes tronquées et déformées, dont les plumes ne sont plus qu'un duvet très-serré. Les naturalistes, admettant cette distinction, ont conservé la dénomination de manchots, et ont affecté celle d'*ulque* pour les tribus analogues dans l'hémisphère boréal. Ainsi les *gorfous* trouvent leur place dans la première division. Ce genre d'oiseaux, très-bien conformés pour chercher leur

subsistance dans les eaux, où ils passent au moins la moitié de leur vie, est caractérisé par l'épaisseur de la partie inférieure du corps, des jambes courtes, des pieds longs et palmés, trois doigts en avant, et un quatrième très-court en arrière. La forme des ailerons justifie le nom de *manchot*, comme on peut en juger par notre gravure : on assure que les gorfous s'en servent quelquefois en guise de pattes pour hâter leur marche sur la terre, ce qui les convertit momentanément en quadrupèdes. Le haut du corps est assez grêle, le cou n'est pas sans élégance, et le bec est tel qu'il le faut pour saisir une proie en nageant, la retenir en dépit de ses efforts, arracher des coquillages, etc. Lorsque de loin on voit ces animaux à terre et en repos, on croirait qu'ils sont assis sur leur croupion ; quand ils sont en mouvement, leur allure est d'une gaucherie dont aucun animal de notre Europe ne peut nous donner une idée : à chaque pas, un balancement du corps, et presque un quart de conversion. Sans cette double oscillation, l'animal ne pourrait garder l'équilibre ni suivre une ligne droite.

Le grand gorfou doit à sa haute taille l'épithète qui caractérise son espèce : quelques-uns n'ont pas moins d'un mètre de haut lorsqu'ils sont assis en repos, et pour peu qu'ils soient chargés de graisse, leur poids excède souvent 15 kilogrammes. Cette grande espèce n'est pas confinée dans les îles Malouines ; on la trouve aussi dans les parages du détroit de Magellan, mais en moindre nombre, et les régions australes, encore plus rapprochées du pôle, ne sont

pas un séjour qui lui convienne; elles ne sont fréquentées que par les petites espèces, encore plus robustes, et qui résistent mieux aux hivers de ces tristes contrées. Toutes ces espèces se laissaient autrefois approcher et prendre sans défiance, ce qui les a fait taxer de stupidité, quoique l'on n'eût peut-être dû attribuer cette sécurité qu'à l'ignorance absolue du péril auquel sont exposés les animaux visités par l'homme. Ce n'est pas pour renouveler des provisions que le marin se livre à la poursuite des gorfous; la chair de ces espèces est fortement imprégnée de rancidité, et plus elle est grasse, plus cette mauvaise qualité devient insupportable. On a tenté vainement d'amener jusqu'en Europe quelques-uns de ces oiseaux vivants; ils maigrissaient à vue d'œil faute d'une nourriture convenable, et périssaient tous dans la traversée. Il faudra donc se borner à les voir dans les collections des musées, et non dans les ménageries. Le grand gorfou est un assez bel oiseau; ses couleurs ne manquent pas d'éclat, et font entre elles un agréable contraste sur les différentes parties du corps. Un noir velouté couvre la tête, et se termine en une sorte de cravate d'un jaune doré, qui, diminuant de largeur jusqu'au milieu du cou, va se terminer au blanc argenté de la poitrine et du ventre. Le dos et les ailerons, que l'on devrait nommer *nageoires*, sont d'un gris bleuâtre, et un vernis brillant rehausse tout ce plumage. En détachant une plume, on voit qu'elle est noire depuis son insertion dans la peau jusqu'à une bordure de gris bleuâtre qui la termine, et c'est par l'exacte réunion de toutes ces bordures que la couleur du dos devient uniforme. La queue est très-courte; elle ne consiste qu'en une touffe de plumes déliées, roides, très-élastiques et propres à servir de siège à l'oiseau lorsqu'il est assis. La mandibule supérieure est noire; l'inférieure est, à sa base, d'un rouge qui s'imprègne par teintes graduées de violet de plus en plus obscur, jusqu'à ce qu'il se confonde avec le noir de l'extrémité. L'œil est petit, saillant, muni d'une ample membrane clignotante; en somme, les gorfous sont mieux organisés pour nager et plonger que pour le séjour qu'ils font sur la terre.

Suivons-les pourtant dans le cours de leurs occupations hors de l'eau; nous observerons des faits nouveaux, un instinct dont aucune autre espèce d'oiseaux ne nous offre l'analogie. Les fondateurs de républiques auront certainement poussé leur œuvre aussi loin qu'elle peut aller, s'ils parviennent à faire suivre par une société humaine le régime que la nature prescrit aux gorfous. Dès qu'un emplacement a paru convenable pour un nid, les femelles se mettent toutes ensemble à le couvrir de bûchettes, et chacune y transporte son œuf (chacune n'en pond annuellement qu'un seul); les couveuses sont très-assidues, très-alertes, et ne souffrent pas que des importuns viennent les déranger; les mâles se chargent alors de pourvoir à la subsistance de leurs compagnes. Lorsque les petits sont éclos, chaque couple se charge de son nourrisson, lui prodigue les aliments, en sorte que le jeune oiseau prend un embonpoint excessif, tandis que le père et la mère supportent la faim et sont exténués. Dans les temps ordinaires, les populations, réunies et condensées sur un plus petit espace, observent un ordre et une police admirables: jour et nuit, le séjour à terre et les occupations dans l'eau sont également partagés. On n'a pu observer comment s'exécute le travail au milieu des flots; mais la régularité du campement sur la terre donne lieu de penser que le même instinct d'ordre préside à toutes les opérations de ces républicains dans toute la force du terme. Une place distincte est assignée aux jeunes oiseaux; ceux auxquels les inconvénients de la mue imposent un régime particulier ont leur quartier séparé, ainsi que les femelles disposées à pondre, et le reste de l'espace est abandonné à ceux qui n'ont pas besoin de soins particuliers. Au moyen de ces lois simples, et sous l'empire de la nature, il semble qu'une bonne

harmonie perpétuelle devrait régner parmi ces peuplades; il n'en est pas ainsi, car les combats ne sont pas moins fréquents ni moins acharnés parmi les gorfous que dans nos sociétés, où tant de passions s'agitent en sens contraires et condamnent la paix générale à un bannissement perpétuel.

Les gorfous, pingouins, manchots, etc., visités fréquemment par les navigateurs, n'ont plus cette confiance, cet abandon qu'ils montrèrent lors de la découverte de leur asile; ils ont appris à leurs dépens à craindre l'homme; ils fuient maintenant à son approche, disent les voyageurs modernes, et lorsqu'ils sont atteints, ils se défendent à grands coups de leur bec et de leurs nageoires. Le bec est l'arme dont ils savent faire le meilleur usage, comme l'ont éprouvé d'imprudents marins grièvement blessés par ces coups auxquels ils s'étaient exposés sans précaution. L'heureuse sécurité ayant disparu, l'instinct a fait connaître les moyens de défense, et en même temps ceux d'attaque.

Les terres occupées actuellement par les gorfous et autres manchots, ainsi que les habitations des alques dans l'hémisphère boréal, ne refusent pas absolument à l'homme les moyens d'y fixer sa demeure. L'Islandais se plaît dans sa froide patrie; le Lapon ne peut se décider à sortir de la sienne. Il viendra donc un temps où tout pays habitable contiendra la population qui pourra s'y procurer une subsistance suffisante: alors les tribus d'oiseaux nageurs, qui occupent encore actuellement quelques régions ignorées ou négligées, seront effacées de la liste des animaux vivants, et peut-être que leur existence ne sera pas révélée par l'intérieur de la terre, comme celle des grandes espèces antédiluviennes. Les *ornitholites* sont extrêmement rares, et ceux que l'on a trouvés appartiennent à des espèces de l'intérieur des terres plutôt qu'à des oiseaux de rivage ou nageurs. Le dronte, cette ébauche d'oiseau qui vivait paisiblement dans plusieurs îles des deux continents, est actuellement introuvable, et ne sera connu que par les narrations des voyageurs et les écrits des naturalistes (t. II, 1834, p. 25); la même destinée attend un peu plus tard les gorfous, etc., espèces trop mal pourvues de moyens de conservation, et même d'autres espèces dont l'organisation est parfaite, dont les travaux industriels ont frappé d'étonnement tous ceux qui ont pu les voir. L'imagination regrettera les castors lorsqu'il n'y en aura plus sur la terre et qu'il ne sera plus temps de les y rétablir; elle regrettera peut-être aussi les inoffensifs gorfous, la singularité de leur forme et de leurs habitudes, ce qu'ils ajoutaient à la prodigieuse variété de la nature vivante; mais leur arrêt est prononcé: leur graisse huileuse peut être employée dans nos arts; des navires seront expédiés d'Europe pour aller remplir des futailles de cette marchandise, et bientôt on n'en trouvera plus ni aux Malouines, ni ailleurs.

Le bonheur faux rend les hommes durs et superbes, et ce bonheur ne se communique point. Le vrai bonheur les rend doux et sensibles, et ce bonheur se partage toujours.
MONTESQUIEU.

CARICATURE ET LIBELLES CONTRE LOUIS XIV.

JOURNAL DE BRUNEAU.

Antoine Bruneau, avocat au Parlement de Paris, mort vers 1720, a écrit sur des feuillets blancs, intercalés dans un certain nombre de volumes de l'*Almanach historique*, in-8 (imprimé à Paris et à Troyes), une espèce de journal de ce qui s'est passé de son temps au palais. Il s'y trouve plus d'une anecdote curieuse que l'on chercherait vainement ailleurs. En voici une, par exemple, qui se rapporte à l'année 1694; elle est relative à quelques pauvres diables

qu'il faut classer dans le martyrologe de la presse. (V. t. III, 1835, p. 94, Supplique d'Estienne Dolet; t. IV, 1836, p. 180, Supplique de Martin l'Hommet et d'un marchand de Rouen.)

Novembre. — Le vendredi 19, sur les six heures du soir, par sentence de M. de la Reynie, lieutenant de police au souverain, furent pendus à la Grève un compagnon imprimeur de chez la veuve Charmot, rue de la Vieille-Bouclerie, nommé Rambault, de Lyon, et un garçon relieur de chez Bourdon, bedeau de la communauté des libraires, nommé Larcher... Les deux pendus ayant eu la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation des auteurs, pour avoir imprimé, relié, vendu et débité des libelles infâmes contre le roi, qui est, dit-on, son mariage avec madame de Maintenon, et l'*Ombre de M. Scarron*, qui était son mari, avec une planche gravée de la statue de la place des Victoires; mais au lieu des quatre figures qui sont aux angles du piédestal, c'étaient quatre femmes qui tenaient le Roi enchainé, et les noms gravés : madame de la Vallière, madame de Fontanges, madame de Montespan et madame de Maintenon; le graveur est en fuite...

Décembre. — Le lundi 20, le nommé Chavance, garçon libraire, natif de Lyon, fut condamné, par sentence de M. de la Reynie, à être pendu et à la question, pour l'affaire des livres mentionnés en novembre; il eut la question, et jura, accusant les moines. La potence fut plantée à la Grève, et la charrette menée au Châtelet; survint un ordre de surseoir à l'exécution et au jugement de la Roque, autre accusé, fils d'un ministre de Vitry et de Rouen, qui a fait la préface de ces impudents livres. On dit que Chavance est parent ou allié du père Lachaise, confesseur du roi, qui a obtenu la surséance. La veuve Cailloué, imprimeur de Rouen, est morte à la Bastille, où elle était pour cette affaire. La veuve Charmot et son fils ont été criés à ban, à leur porte, rue de la Vieille-Bouclerie, pour raison de ces impressions.

« Le journal historique de l'avocat Bruneau existe-t-il encore? C'est ce que nous ne pouvons affirmer, dit M. Jacq.-Ch. Brunet dans la livraison de décembre 1836 du Bulletin bibliographique de Techener; seulement, ajoute-t-il, nous en possédons un extrait écrit de la main du savant abbé de Saint-Léger, qui avait eu en communication treize volumes de l'Almanach annoté par Bruneau, savoir : les années 1661, 1663 à 1666 inclusivement, 1670, 1675, 1676, 1682, 1694, 1695, 1699 et 1703. Il est à croire que les Almanachs des autres années comprises entre 1661 et 1703 et ceux de plusieurs années postérieures à 1703 ont été également annotés, ce qui formerait une série de nouvelles pendant plus d'un demi-siècle. La partie que nous en connaissons est écrite avec un ton de vérité, nous pouvons même dire avec une naïveté qui en garantit l'exactitude. »

Le précieux journal de Bruneau est enfoui peut-être dans quelque bibliothèque de famille, ou dans une bibliothèque publique mal explorée. Nous désirons que la publicité donnée aujourd'hui par le *Magasin pittoresque* à ces remarques bibliographiques contribue à l'en faire exhumer.

PAYSANS ISLANDAIS.

En l'an 861, un pirate norvégien, nommé Nadodd, qui faisait voile vers les îles Féroé, fut surpris par un tempête et jeté sur une côte inconnue : c'était l'Islande. Dix ans après, un grand nombre de familles nobles, froissées par le despotisme de Harald aux beaux cheveux, quittèrent la Norvège et vinrent chercher un refuge sur cette plage nouvellement découverte, à laquelle on avait d'abord donné le nom de Terre de Neige, et qui fut ensuite appelée Terre de Glace (*Is*, glace; *land*, terre). Tous ces émigrés se distribuèrent

comme des conquérants la terre où ils abordaient, et formèrent une sorte de gouvernement aristocratique qui avait pour chef suprême un président élu à vie par le peuple. Des rivalités d'ambition entravèrent ce gouvernement. Des guerres civiles ravagèrent l'Islande : la malheureuse contrée ainsi tourmentée par les discordes intérieures, ruinée par ses chefs et dévastée par les volcans, renonça d'elle-même à sa liberté de république, et se soumit à la domination de la Norvège. Puis, au quatorzième siècle, elle fut réunie au Danemark, et elle lui appartient encore aujourd'hui. Telle est, en quelques mots, l'histoire politique de cette île d'Islande, jusqu'à présent si peu connue, et qui pourtant présente aux observations du voyageur, à la science du naturaliste, tant de points de vue étranges, tant de faits curieux à étudier.

Cette île est très-grande, plus grande que le Danemark et le Holstein, et cependant on n'y compte pas plus de 50 000 habitants; autrefois il y en avait, dit-on, le double : l'intempérie des saisons, les volcans, la peste, la famine, ont décimé sans cesse cette faible population. Puis, ce sol si vaste ne vaut pas dans toute son étendue une des belles plaines de la Beauce, une vallée de la Loire. De tous côtés on n'aperçoit que des montagnes nues et arides, des champs couverts d'une épaisse croûte de lave, ou des marécages. Pas un arbre, pas une plante, pas un épi de seigle ou d'avoine. De distance en distance, on rencontre un carré de verdure entouré d'un mur épais; au milieu s'élève une hutte en terre recouverte de gazon. Il n'y a là qu'une porte étroite par laquelle on n'entre qu'en courbant le dos, une fenêtre obscure des deux côtés, un trou au milieu du toit pour laisser passer la fumée. Cette demeure est divisée en cinq ou six compartiments : ici est la cuisine, là sont les provisions, plus loin la forge, et puis l'étable. Le sol sur lequel ces chambres sont construites est nu, les murailles nues; le froid n'y pénètre pas, mais une humidité puante ne les quitte jamais. C'est là que vit le paysan islandais. Il est pauvre et patient, laborieux et résigné. Dans le champ qu'il cultive, il ne récolte qu'un peu d'herbe pour nourrir pendant l'hiver quelques vaches, un ou deux chevaux; le reste de ses bestiaux, il l'envoie paître dans la neige, brouter la mousse des montagnes. L'hiver, par ces longues nuits d'Islande si sombres et si froides, il va à la pêche, et le produit de cette pêche doit pourvoir à tous ses besoins; il fait sécher le poisson pour le vendre, et ne garde pour lui que les têtes de morue et de saumon. Au printemps, les marchands danois débarquent sur la côte, et le pauvre pêcheur va leur porter le poisson qu'il a si péniblement amassé, les pains de suif préparés par sa femme, la laine de ses troupeaux. Il prend en échange le seigle, le sucre, l'eau-de-vie et tous les vêtements qui lui sont nécessaires. Dans l'été, il fait encore une seconde pêche, il moissonne son champ, et il emploie le reste de son temps à forger ses instruments, à fabriquer les ustensiles dont il a besoin. Sa femme, de son côté, le seconde avec zèle dans ses travaux : elle file la laine, elle fait les toiles à voile, elle prend soin de l'habitation, et ses enfants, quand ils commencent à grandir, suivent leur père à la pêche, et apprennent son métier de charpentier, de forgeron. Après avoir passé tout le jour dans de rudes travaux, ces pauvres gens n'ont pour toute nourriture que des têtes de poissons séchées au soleil et pilées, un peu de beurre rance, et une espèce de soupe faite avec de la farine de seigle; ils ne boivent que de l'eau mêlée avec du lait, et, dans les grandes occasions, un verre d'eau-de-vie ou de mauvaise bière. Cependant ils sont forts, robustes, et les femmes sont généralement remarquables par l'élégance de leur taille et la fraîcheur de leur visage.

Tous ces paysans islandais vivent isolés l'un de l'autre; une maison forme un village à part. Quelquefois on fait sept

lieues sans en rencontrer une seule, et quand il s'en trouve trois ou quatre rapprochées l'une de l'autre, cela s'appelle une ville. C'est peut-être à cet état d'isolement qu'il faut attribuer le peu de goût des Islandais pour la musique : ils ne la cultivent pas, parce que, pour la cultiver avec joie, il leur faudrait des concerts, des réunions, des fêtes publiques. Ils ne peignent pas non plus ; mais ils cisellent avec beaucoup d'art quelques-uns des meubles dont ils se servent, et ils ont un goût prononcé pour l'étude. Quoiqu'ils n'aient point d'écoles élémentaires, ils savent tous lire et écrire ; c'est le devoir des mères de famille d'instruire leurs enfants, et elles remplissent cette tâche avec zèle et intelligence. Chaque soir, l'hiver, elles donnent leurs leçons, et chaque soir les habitants de la cabane islandaise se réunissent autour d'un pâle flambeau, et se reposent de leurs fatigues



Femme islandaise en habits de fête.

en lisant leurs vieilles chroniques populaires, leurs *sagas*. L'Islande a produit plusieurs savants du plus haut mérite, et, dès le onzième siècle, elle a toujours eu des écoles latines. Les prêtres islandais sont instruits, et il n'est pas rare de trouver, même parmi les paysans, des hommes qui parlent assez bien le latin et le danois.

Les Islandais, qui ont conservé les coutumes, les traditions de leurs pères, ont aussi conservé leur ancien costume. Celui des hommes est fort simple, et se rapproche beaucoup du costume que portent les paysans dans plusieurs de nos provinces : il se compose d'une veste ronde en drap foulé et sans collet, d'un gilet orné de boutons de métal, d'une culotte en drap foncé à laquelle vient se joindre une grande paire de bas de laine. Ils laissent croître leurs cheveux, et portent un chapeau de feutre à larges bords.

Le costume des femmes est plus riche et plus élégant. Les jours ordinaires, elles ont un corset en drap noir étroitement serré, une robe de même étoffe, large et plissée ; leurs souliers, comme ceux des hommes, sont faits avec un morceau de peau de mouton ployé en deux, attaché sur le pied avec des courroies. Elles laissent tomber leurs longs cheveux sur leurs épaules, et portent sur la tête un petit bonnet en drap noir avec une longue frange en soie. Les jours de fête, leur robe est enrichie de broderies d'argent et de bandes de velours ; leurs souliers en peau de mouton sont ornés de rosettes ; elles portent une ceinture en argent, un corset chargé de galons en argent, et au bout de leurs manches pendent des boutons en argent ; elles ont autour du cou une cravate en soie, un collet en velours brodé. Ces jours-là, elles cachent leurs cheveux, et s'enveloppent la tête d'un mouchoir en soie, au haut duquel s'élève une bande de toile empesée qui se recourbe en avant. Toutes ces broderies, tous ces ornements d'argent ont été achetés avec le produit de la pêche ; mais s'il en coûte aux pauvres Islandais pour habiller ainsi leurs femmes, au moins, quand elles ont ce costume de cérémonie, elles le gardent. Il passe d'un siècle à l'autre sans modification ; il n'y a point de journal des modes pour le consacrer.

UNE RUE DU CAIRE.

La ville du Caire est presque entièrement composée de rues tortueuses et très-courtes, et d'obscurs embranchements en zigzag aboutissant à des impasses innombrables. Chacune de ces ramifications forme un quartier séparé, et est fermée par une porte que l'on n'ouvre, pendant la nuit, qu'aux habitants du quartier. On ne compte pas moins de trois cents rues au Caire ; elles sont divisées en cinquante-trois quartiers, qui sont placés sous la surveillance d'une autorité appelée *cheykh el harât* (cheik du quartier). On a fait les rues très-étroites, à cause de la chaleur ; il en est qui n'ont que deux pieds de large ; souvent même les balcons des deux maisons opposées se touchent. Plusieurs rues sont couvertes par le haut avec des nattes de jonc, afin que les rayons du soleil n'y pénètrent point. On prend surtout cette précaution pour les rues où il y a des boutiques, et qui sont, par conséquent, plus larges que les autres.

Il y a cependant au Caire plusieurs grandes rues spacieuses et commodes ; ce sont celles-là qu'on a choisies de préférence pour y établir les bazars et les marchés, qui sont au nombre de cinquante-six. Notre gravure représente une de ces rues qui conduit au bazar du *Khankhalili*, où l'on trouve toutes les marchandises de luxe qui viennent de Constantinople et de l'Asie Mineure. Nous voyons un épiciers assis dans sa boutique, entouré de nombreuses boîtes étiquetées où sont renfermées ses drogues médicinales, aussi bien que les épicerie nécessaires aux assortiments de la cuisine. Sur un petit coffre, ordinairement en ébène, il a posé sa balance ; dans les tiroirs sont l'encrier, les poids et les substances les plus précieuses. Son établissement est placé sous la protection du ciel par une prière ou par une sentence extraite du Coran, qu'il a fait soigneusement écrire et qu'il a collée au-dessus de la boutique. Nous apercevons, appendues auprès de la pieuse enseigne, des lanternes en papier et en toile gommée, de l'autre côté de petites bougies jaunes.

Comme les rues ne sont pas éclairées la nuit, la police ordonne aux habitants de se munir de lanternes, deux heures après le coucher du soleil, sous peine d'aller dormir au corps de garde. Pour rendre cette mesure moins gênante, on fabrique de petites lanternes en papier qui ont à peine 0^m,08 de diamètre et qui se plient sur elles-mêmes, de sorte qu'on peut les porter dans la poche sans qu'elles incommode le moins du monde. Celles qui sont faites avec

de la toile sont plus grandes, et servent aux personnes riches, qui les font porter devant elles par leurs domestiques. Les seigneurs marchent toujours précédés de torches appelées *machalla*. Ce sont de petits réchauds en fer, fixés à l'extrémité de bâtons longs de plus d'un mètre, et dans lesquels on fait brûler du bois résineux qui donne une vive clarté.

Le paisible habitant que nous voyons monté sur son âne n'aura pas un *machalla* à son service s'il veut, le soir, aller rendre visite à un ami. Son ânier le précédera avec la lanterne de toile, retournant souvent la tête pour adresser des conseils à la bête, lorsqu'il faut traverser un passage difficile. C'est une chose curieuse à étudier que les mœurs des âniers du Caire, et la sympathie qui règne entre eux et leurs bourriques. Un ânier est toujours vêtu légèrement : son caleçon ne dépasse pas le genou, sa chemise s'arrête



Une rue du Caire. — Boutique d'épicier.

même au-dessus ; c'est le seul vêtement qu'il porte. Comme les manches de la chemise sont très-larges, il les noue ensemble par les extrémités et les rejette derrière ses épaules ; une corde, qui se croise sur la poitrine et sur le dos en passant sous les bras, maintient les manches et les empêche de flotter ; il a de plus une ceinture fortement serrée autour des reins pour faciliter sa course. Sa tête n'est couverte que d'un simple bonnet rouge ; rarement il se coiffe du turban, surtout quand il n'est pas encore marié ; ainsi vêtu, armé d'un petit bâton qu'il enfonce souvent dans sa chemise, derrière le dos, les pieds nus, il court pendant de longues heures après son âne, l'animant tantôt avec son bâton, tantôt par mille cris extraordinaires et intraduisibles ; plus souvent il lui parle, l'encourage, l'injurie, et presque toujours l'animal le comprend avec une rare intelligence. Quelques-uns portent de larges souliers qui font, quand ils courent,

un grand bruit sur le sol ; dès que l'âne n'entend plus le retentissement des pas de son maître, rien au monde ne saurait le déterminer à prendre le galop ou le trot. Les voix des âniers qui crient pour avertir les passants de garder leur tête, ou leur dos, ou leurs jambes, donnent aux rues fréquentées une animation et une vie singulières.

A côté de cet âne qui ne nous montre que son dos, nous distinguons le long cou et la tête grave d'un dromadaire. Le Bédouin qui le conduit le tient par la bride, et semble attendre que le passage soit libre pour s'avancer. Il y aurait à faire des rapprochements pleins d'intérêt entre l'habitant des villes avec son âne et le Bédouin du désert avec son dromadaire. De part et d'autre, les hommes semblent porter une affection véritable aux animaux que la Providence leur a accordés pour les aider à travailler et à se faire une vie heureuse. Le dromadaire ne montre pas moins d'intelligence que l'âne à la voix de son maître ; lui aussi aime voir pendre à sa selle des franges de laine ; il est fier d'une bride de soie, et on le voit secouer sa tête avec ivresse lorsque son maître vient fumer auprès de lui et lui souffler amicalement quelques bouffées de tabac dans les naseaux. Docile au moindre commandement, il s'agenouille ou se relève, modère ou précipite sa course. Il a de plus que l'âne l'avantage de pouvoir voyager plusieurs jours sans boire, et en ne mangeant que quelques poignées de fèves. Cependant il est une époque de l'année où les dromadaires deviennent capricieux, fantasques, difficiles à conduire ; il est alors très-dangereux de les monter. Mais pour remédier au défaut de mars, on leur perce une narine, dans laquelle on passe une petite bride. Et comme ils ont la narine très-sensible, dès qu'ils commencent à sauter pour tâcher de renverser celui qui les monte, on peut les dompter promptement.

Au-dessus du dromadaire, nous remarquons des bouteilles faites avec de la peau, nommées *zinzamieh*, et qui servent pour porter de l'eau aux personnes qui traversent le désert. On suspend la *zinzamieh* à la selle du dromadaire, de façon à pouvoir se désaltérer quand la soif se fait sentir. Le bouchon est en bois, et l'on perce au milieu un trou très-petit, par lequel l'eau ne peut sortir que goutte à goutte. Les Arabes prétendent qu'il faut, de cette manière, moins d'eau pour apaiser la soif.

Sur le premier plan de notre gravure est une femme qui cache à peine la nudité de son corps sous de misérables haillons, et qui a grand soin cependant de couvrir son visage avec son voile. Pour les femmes égyptiennes, le visage est la partie la plus noble de leur corps. Cette femme est sans doute une de ces malheureuses folles que les musulmans regardent comme des êtres privilégiés et favorisés du ciel. Elles parcourent impunément les rues, sans crainte de voir les enfants ou les chiens s'ameuter derrière elles ; partout où elles tendent la main pour demander, elles sont sûres de recevoir une aumône ; ici du pain, là des vêtements, partout des exclamations de compassion. Il est peu de nations chez lesquelles la charité soit aussi généralement honorée et pratiquée que chez les Orientaux. Il faut déclarer cependant que la charité chrétienne, qui console les souffrances de l'âme en même temps qu'elle soulage les douleurs physiques, est bien supérieure à la charité des musulmans, qui ne comprend et n'allège chez les malheureux que les besoins matériels. Regrettons seulement que la sainte loi de l'Évangile ne soit pas plus pratiquée parmi les hommes.

Disons un mot sur les boutiques. Elles sont toutes peu profondes, et n'ont pas de communications avec l'intérieur des maisons ; ce ne sont, à proprement parler, que des niches pratiquées dans la muraille, et qui ont à peine trois ou quatre pieds de profondeur. Elles se prolongent sur la rue par un avancement en maçonnerie, sur lequel le mar-

chand étend un tapis et s'assied. La petite balustrade en bois indique cette espèce de banc sur notre gravure. Comme on le voit par la boutique qui touche celle de l'épicier, on ne se sert que de serrures en bois pour fermer les boutiques. Les portes ne s'ouvrent pas, comme chez nous, à droite et à gauche, mais bien par le milieu; la partie supérieure est hissée au moyen d'une corde; c'est sur elle que les marchands placardent leurs enseignes; la partie inférieure est abaissée sur le banc appelé *mestabé*. Les marchands ferment leurs boutiques quelque temps avant le coucher du soleil, et se retirent dans leurs maisons, qui sont souvent assez éloignées du bazar. La nuit, des gardiens payés en commun veillent à la sûreté des boutiques.

Il nous reste à parler des maisons. Le balcon est construit en bois et entièrement grillé; quelques étroites fenêtres, qui s'ouvrent très-rarement, permettent de voir dans la rue. L'espèce de petite cage que l'on voit au milieu du balcon est le lieu où l'on met les vases, en argile très-poreuse, qui servent de carafes pour faire rafraîchir l'eau. Les maisons n'ont pour la plupart qu'un rez-de-chaussée et un premier étage. Chaque appartement a un balcon où l'on établit un divan. C'est le soir seulement que les femmes viennent s'y installer pour respirer la fraîcheur embaumée de la nuit.

CHASSE DE L'ÉLAN.

Les Polonais ont différentes manières de chasser les élans, selon que les chasseurs se trouvent en plus ou moins grand nombre. Dans le cas où ils sont peu nombreux et dépourvus de meutes, ils font, plusieurs heures à l'avance, cerner par des paysans le point qu'ils présumant être occupé par l'animal. Ces paysans, munis de petites trompettes qu'ils font eux-mêmes avec de l'écorce de bouleau, et sur lesquelles ils doivent imiter à peu près ces sons : *yhyff, yhyff, frou, frou*, cherchent à attirer l'élan dans un très-petit cercle entouré par les chasseurs immobiles et cachés. Ceux-ci, armés de fusils de fort calibre, à un seul coup, tirent sur l'animal; cette manière est la moins communément employée, car elle réussit rarement, l'élan trouvant presque toujours une issue pour la fuite.

Lorsque les chasseurs sont en grand nombre, et qu'ils ont à leur disposition assez de chiens dressés, la chasse offre plus de chances de réussite, et en même temps un plus grand intérêt. Comme on sait que les élans se tiennent de préférence dans les parties les plus humides et les plus sombres de la forêt, c'est autour de ces lieux que sont postés les paysans avec leurs petites trompettes de bouleau. Des chiens sont lancés à la poursuite de la bête aussitôt qu'elle a été attirée par les trompettes ou que ses traces ont été reconnues. Des chasseurs, armés de gros fusils dont ils ne font usage qu'à trente ou quarante pas au plus, barrent tous les chemins de traverse, tandis que d'autres, bien montés et armés de fortes carabines ou de pistolets, se placent à la lisière du bois, afin de poursuivre l'animal si, après avoir échappé à ceux qui occupent la forêt, il voulait se jeter en plaine. L'élan a l'ouïe et la vue parfaites; il montre une intelligence presque humaine dans l'instinct de sa conservation. Au moyen de sa vigueur, de sa haute taille et de la rapidité de sa course, dont nos animaux indigènes ne peuvent nous donner l'idée, il franchit presque tous les obstacles, dérouté les chiens et leur fait souvent perdre sa piste. Il se réfugie habituellement dans les immenses ravins dont les forêts et les plaines de la Pologne sont semées : aussi y place-t-on des valets et des chiens; mais s'il en trouve un seul de libre, il devient très-difficile de l'en débusquer.

Il arrive souvent, et surtout quand on chasse plus d'un élan à la fois, qu'on emploie plusieurs jours, soit avant de

les atteindre, soit avant d'avoir complètement perdu leurs traces. Ces chasses ne peuvent être faites que par des grands seigneurs, car, outre les chasseurs qui en font partie, on y emploie souvent toute une armée de paysans et de valets.

Il y a soixante ou quatre-vingts ans, la chasse à l'élan était permise à toutes les époques de l'année; mais comme l'espèce diminuait visiblement, la chasse n'est maintenant ouverte que depuis le 15 octobre jusqu'au 15 décembre. Il arrive cependant encore assez fréquemment que l'on contrevienne à cet ordre.

Les forêts et les marais de Pinsk sont les points de la Pologne où l'on trouve le plus d'élans.

CONDAMNATION D'UN COUTEAU.

Les Athéniens, dans une certaine fête, immolaient un bœuf. C'était la coutume que tous ceux qui étaient censés avoir eu part à la mort de l'animal fussent appelés en justice l'un après l'autre, et successivement déclarés absous de l'accusation, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au couteau, qui était seul condamné comme ayant réellement tué le bœuf. Le jour où se faisait cette cérémonie était appelé la fête des *Diipolies* ou des *Buphonies* : *Diipolies*, parce qu'on les célébrait en l'honneur de Jupiter, *gardien de la ville*; *Buphonies*, parce qu'on y sacrifiait un bœuf.

Porphyre nous apprend comment se faisait cette singulière procédure :

« On intentait d'abord l'accusation contre les filles qui avaient apporté l'eau pour arroser la pierre sur laquelle on aiguisait le couteau; les filles rejetaient le crime sur celui qui avait aiguisé le couteau; celui-ci, sur l'homme qui avait frappé le bœuf; cet autre, sur le couteau, qui, ne pouvant accuser personne, se trouvait ainsi le seul coupable, et était jeté à la mer. »

RECHERCHES

SUR NOTRE HISTOIRE LÉGISLATIVE ET SOCIALE

AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Voyez — Condition des campagnards et des mercenaires; Privilège établi en leur faveur, t. II, 1831, p. 342; — Usuriers; Défense d'aller au cabaret; Punition des ivrognes, t. III, 1835, p. 191, 228 et 312; — Élection des magistrats; Vénalité des charges, t. III, 1835, p. 395, et t. IV, 1836, p. 62; — Privilège des plaideurs nobles; Discipline des troupes sous Henri III; Régime des prisons, t. IV, 1836, p. 111, 258 et 278.

EXPLOITATION DU PEUPLE PAR LES GENS DU ROI ET DES GRANDS.

Les chevaucheurs du roi étaient des officiers qui avaient le droit de s'emparer des chevaux pour les transports d'un lieu à l'autre, et des vivres nécessaires à Sa Majesté et à sa suite. Louis XII, par un édit de février 1509, réduisit leur nombre à cent vingt, ainsi qu'il avait été réglé par Charles VIII; il défendit en même temps aux marchands, courriers, banquiers, et autres manières de gens, de feindre d'être du nombre des chevaucheurs, en portant et faisant porter à leurs gens les armes et enseignes du roi, et d'épuiser, à l'aide de ces déguisements, les ressources de la couronne.

Un article de l'ordonnance de 1579 ordonna à tous les officiers de la maison du roi et autres de payer comptant les blés, vins et autres vivres dont ils s'empareraient — « Les plus petits officiers des monarques sont trop grands et puissants pour faire le mal, dit ironiquement Jean Duret, commentateur de cette ordonnance; non-seulement ceux de la maison du roi, mais les serviteurs des princes et grands seigneurs, mettent ces injustices au catalogue de leurs droits (l'enlèvement des denrées sans payer). »

PEINES CONTRE LES BRACONNIERS.

La célèbre ordonnance rendue, en mars 1515, par François I^{er}, sur les eaux et forêts, contient contre les braconniers les dispositions suivantes : « Ceux qui chasseront aux grosses bêtes et icelles prendront, pour la première fois seront condamnés à l'amende de 250 livres tournois; ceux qui n'auront pas de quoy payer seront battus de verges jusques à effusion de sang; — la seconde fois, seront battus de verges autour des forests et garennes où ils auront délinqué, et bannis, sur peine de la hart, de quinze lieues alentour desdites forests et garennes; — la tierce fois, seront mis aux galères, ou battus de verges, et bannis perpétuellement de nostre royaume, et leurs biens confisquez. »

Ces dispositions sont du nombre de celles qui justifient ces amères paroles de Duret : « Les ordonnances de nos roys ont quelques fois fait plus d'estat de tuer une beste qu'un homme : l'homicide a facilement grâce, et c'est un cas irrémissible de chasser aux bestes rousses. »

FAVEUR ACCORDÉE AU MENU PEUPLE.

« Les blez et autres grains qui s'exposeront en vente seront portez aux marchez publiques et non ailleurs, et à la vente et distribution d'iceux, le menu populaire, vivant au jour la journée, sera, à quelque heure qu'il arrive es dits marchez, le premier préféré, et, après ledit populaire, ceux qui en voudront avoir pour la provision de leurs hostels. » (Édit de François I^{er}, 7 novembre 1544.)

LES CLERCS DES GREFFIERS.

« Si on ne baille rien au clerc du greffier, si on ne luy graisse les mains, il fera traîner et naqueter après luy la povre partie cinq ou six jours, laquelle despandra (dépendra) plus trois fois, attendant et séjournant, que l'argent qu'elle pourroit bailler ne monte. » (Du Chalard.) L'article 77 de l'ordonnance d'Orléans porta la peine de l'emprisonnement contre les clercs qui se feraient payer par les parties. Dans quelques greffes, cet abus existe encore sous le nom de *Droit de prompt expédition*.

LETTRES DE CACHET.

À l'aide des lettres de cachet, des hommes en crédit faisaient séquestrer les jeunes filles pour forcer leur consentement, et les épousaient contre le gré de leurs familles. L'ordonnance de 1560 statua qu'il serait procédé, comme en crime de rapt, contre *tels brasseurs de mariages* (expressions du commentateur). — L'auteur du Précis des Assemblées nationales, M. Henrion de Pansey, attribue à tort l'honneur de ce règlement à l'ordonnance de 1579, qui ne fit que le confirmer; l'abus avait prévalu sur la loi ancienne.

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE NOBLE.

« Noz pages (les pages de Charles IX) avec leurs escuyers, qui ont le soing et garde de les adresser au manient des armes, auront un ou deux précepteurs qui les instruiront es bonnes et saintes lettres, sans permettre qu'ilz employent le temps à autres actes que vertueux et honnestes exercices; exhortant les princes de nostre sang, et seigneurs qui ont pages à leur suite, de faire le semblable à nostre exemple. » (Ordonn. d'Orléans, art. 113.)

« Chose ne sçauoit estre de plus grand profit à la république, dit le commentateur, que si les enfants nobles sont conduits par précepteurs vertueux qui les acheminent à la religion, à l'amour de leurs prochains, à exploits et actes louables, qui leur enseignent les bonnes lettres, la discipline militaire, les façonnent à manier les armes, à apprendre de combattre en combat singulier, en bataille rangée, à pied, à cheval, à l'espée, à parer, à rabattre, à

jeter un coup feinct, à desmarcher, à entrer sur son ennemi de pied, de teste et de furie, à rouler la hache et la masse, à jouter à la lance à fer émoulu ou rabattu, et à jouer de tous autres harnois belliques proprement et sans faute, pour secourir la république et la défendre. »

SUPERCHERIE DES NOBLES À L'ÉGARD DE LEURS VASSAUX.

L'ordonnance de Blois défendit aux nobles, sous peine d'être déclarés ignobles et roturiers, « de travailler leurs subjects sous la crainte des logis des gens de guerre. » Duret explique le sens de ces dernières expressions : « Les portespées, dit-il, enverront un de leurs serviteurs s'ils sçavent des gens de guerre à trois lieues à la ronde, lequel fera croire à ceux de la paroisse que, sans le crédit de son maistre, le rendez-vous estoit au village. Pour récompense de ces ableuses paroles, n'irez-vous pas poulets, oisons, agneaux et veaux, voir la cuisine; vous, vigneron, à la courvée, et les labourreurs au charroy; le foin, l'avoine à l'écurie? Et vous, femmes, serez-vous paresseuses à présenter beurre, fourrages et fruits nouveaux? Vous montrerez-vous manchettes à filer le chanvre de la maison aux veillées d'hyver? — Si les païsans s'endorment, les nobles tourneront la chance, monteront à cheval pour appeller les compagnies au village, et monstrent quelle est leur puissance, faisans ravager leur subjects et voisins. »

« Quelque matin, dit le grand législateur du seizième siècle, quelque matin (que Dieu ne veuille!) l'on sera tout esbahy que le paysan, après en avoir bien enduré, jouera à quitte ou double, ne voudra plus estre gourmandé par le gentilhomme de son village, encore moins par ses valets, et ne voudra plus faire de corvées extraordinaires; ne voudra plus veoir l'espargne de son labeur et petit mesnaige ravaigé par son seigneur, par le picoureur soldat (le soldat maraudeur), par le concussionnaire et outrageux sergent; le bourgeois et le peuple des villes ne voudra plus estre le jouet et le passe-temps des gros milords et de messieurs de la noblesse, qui nourrissent encores ung nombre excessif de laquais barbus, insolens et outrageux au possible, pour le voler, rapiner, mastiner et violenter; et tournera sa trop longue patience en fureur et désespoir; et le pis sera que l'on ne se prendra pas seulement aux valets et aux grands laquais, qui sont façonnés aux mœurs et au goust de ceulx qui leur commandent, mais on s'adressera directement aux maistres, et on leur fera sentir à leurs despens qu'une prospérité et grande ou médiocre fortune conduite par audace, par orgueil ou pétulance, n'est jamais guères loin d'une triste repentance, misère et désolation. » (*Traité de la réformation de la justice*, par le chancelier l'Hospital, imprimé pour la première fois en 1825.)

SAINTÉ VÉRONIQUE.

Cultivées avec succès au fond des monastères par quelques hommes d'élite, les langues anciennes n'en restèrent pas moins, pendant le moyen âge, inconnues à la plupart des prêtres et des moines; l'ignorance de ces derniers était même devenue proverbiale à l'époque de la réforme, et Érasme les a cruellement plaisantés à ce sujet.

Il résulta de cette ignorance que, ne comprenant plus certaines inscriptions, ils inventèrent des explications qui devinrent populaires et passèrent ensuite dans le domaine public. Parmi les erreurs de ce genre, on peut placer au premier rang la légende de sainte Véronique.

Tout le monde sait la tradition relative à celle-ci. Pendant que Jésus-Christ portait sa croix vers le Calvaire, il s'arrêta tout couvert d'une sueur de sang, afin de reprendre

haleine un instant, et cette sainte femme lui présenta son mouchoir pour essuyer son visage, dont l'empreinte demeura sur le linge sanglant.

L'omission d'un fait de cette importance dans les Évangiles suffirait déjà pour le faire rejeter, si Thiers, dans son *Traité des superstitions*, et Baillet, dans son *Histoire des fêtes mobiles*, ne nous avaient révélé l'origine curieuse de cette tradition.

Dès les premiers siècles du christianisme, les peintres représentaient la tête du Sauveur sur un linge qu'ils faisaient tenir quelquefois par un ange, plus souvent par une femme, symbole de la religion. Au-dessous de ces peintures, on écrivait généralement : *Vera iconica*, c'est-à-dire, en basse latinité, « Véritable image », car *iconà* ou *iconica*, dérivant du grec *eikôn*, signifie image. Mais les moines, ne comprenant point ces deux mots latins, crurent, en les réunissant, y trouver un nom de femme, et inventèrent l'histoire de *Veronica* (sainte Véronique).

Cette erreur, dont les catholiques instruits ont fait justice depuis longtemps, n'est point pourtant généralement détruite, et l'on voit encore, dans un grand nombre d'églises et dans des gravures pieuses, sainte Véronique présentant au Christ son mouchoir miraculeux.

MILAN.

THÉÂTRE DE LA SCALA.

Le théâtre de la Scala, la plus grande salle de l'Italie et probablement du monde, a été élevé sur l'emplacement de

l'antique église *Santa-Maria della Scala*, dont il a conservé le nom. Le célèbre architecte Piermarini traça les dessins de cette salle, qui fut ouverte au public en 1778.

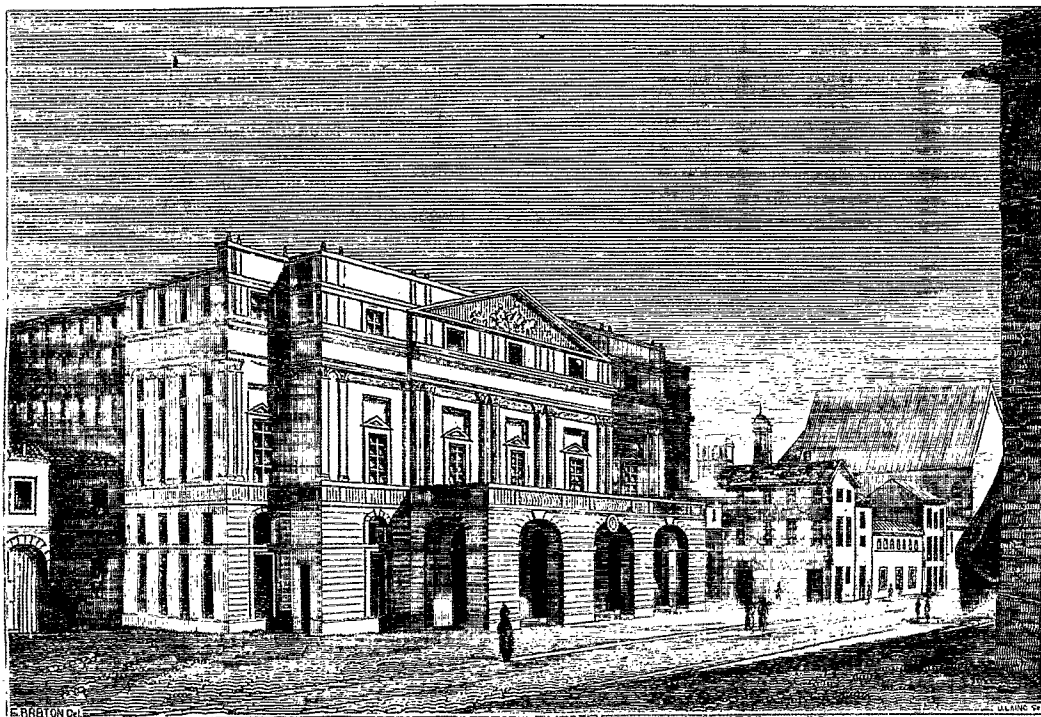
La façade est composée d'un avant-corps de cinq arcades, surmontées d'une terrasse au-dessus de laquelle s'élève un ordre de colonnes composites, soutenant un attique et un fronton dont le bas-relief représente la Nuit cherchant à retarder le départ d'Apollon.

On entre par deux grandes portes dans le vestibule intérieur, au milieu duquel sont les trois entrées du parterre; aux deux côtés, de vastes escaliers conduisent aux loges. Dans le vestibule, plusieurs salles servent de cafés et de corps de garde, et deux issues facilitent la sortie en cas d'accident.

Le parterre est vaste et de forme elliptique; suivant la mode italienne, une partie seulement en est garnie de banquettes; alentour s'élèvent six rangs de loges; les trois étages supérieurs sont composés de trente-neuf loges, tandis que les trois inférieurs en ont seulement trente-six, l'entrée du parterre et la loge impériale occupant l'espace des trois loges de face.

Derrière chaque loge est un petit salon où les spectateurs peuvent se retirer pour causer ou se rafraîchir, disposition qu'on ne trouve guère dans les autres salles de l'Europe.

L'avant-scène est ornée d'un bel ordre corinthien. Cette partie de l'édifice est presque la seule, dans l'intérieur des théâtres d'Italie, qui admette la décoration architecturale; car il ne s'y trouve ni galeries, ni amphithéâtres, dont la saillie ou la rentrée puissent varier la monotonie, ou la régularité des rangs de loges superposés. Toutefois, malgré



Théâtre de la Scala, à Milan.

l'absence de balcons et de galeries, malgré le petit nombre des banquettes du parterre, la vaste salle de la Scala peut contenir 3 200 spectateurs; ses dimensions sont vraiment gigantesques; la longueur de l'édifice n'est pas moindre de 169 brasses milanaïses (100 mètres), sur une largeur de 64 brasses (38 mètres). Cette salle, autrefois si magnifique, avait été peinte, en 1807, par le célèbre décorateur Perego; depuis cette époque, non-seulement elle n'avait pas été entretenue, mais il y avait neuf ans qu'on hésitait à la faire

nettoyer, lorsqu'en 1832 le plafond, s'étant écroulé, nécessita une entière restauration.

Le foyer, galerie immense, est habituellement éclairé par une seule chandelle à chaque extrémité; il est vrai qu'il n'est pas d'usage de s'y promener, comme en France.

Il y a des gens qui donnent d'un air de refus.

LA REINE CHRISTINE.

RUITER.



Musée du Louvre; Ecole flamande. — Portrait de l'amiral Ruiter, par Jacques Jordaens.

Michiel-Andriaenz Ruiter (Michel-Adrien) naquit à Flessingue, le 24 mars 1607, de parents pauvres. Une aventure insignifiante valut à son grand-père le surnom de *Ruiter*, qui signifie en hollandais *cavalier*; ce surnom se perpétua dans sa famille.

Un jour que l'on réparait le clocher le plus élevé de Flessingue, Ruiter, encore enfant, monta sur l'échafaud, grimpa jusqu'au dernier sommet de la flèche et s'assit sur la pointe. Cependant les ouvriers, qui ne l'avaient point vu faire cette ascension périlleuse, retirèrent les planches et les échelles. Un cri d'effroi s'éleva au milieu des personnes témoins de l'événement : chacun crut l'enfant perdu. Mais Ruiter, avec adresse et sang-froid, brisa de ses talons quelques ardoises, se fraya un passage, et bientôt reparut sain et sauf au pied de l'édifice.

Son père le plaça d'abord dans une corderie, afin qu'il y apprît cette profession. Avant l'âge de dix ans, il gagnait six sous par jour, salaire modique, il est vrai, mais néanmoins assez élevé pour son âge et pour le temps. Son caractère vif et pétulant le força bientôt de quitter cette profession tranquille ; résolu à courir la carrière de la mer, il s'engagea, en 1618, comme mousse, au service d'un contre-maître. En 1622, il reçut la paye de canonnière et fit preuve d'adresse et de courage à la défense de Berg-op-Zoom, assiégé par Spinola, général des troupes espagnoles. Bientôt il fut nommé bosseman d'un navire, c'est-à-dire préposé au soin des ancres et des cordages. Dans un combat livré par le vaisseau où il se trouvait contre un bâtiment espagnol, il sauta l'un

des premiers à l'abordage et fut blessé d'un coup d'esponton à la tête : il ne tarda pas à être pris avec le vaisseau même par les Espagnols. Arrivé à terre, il trouva moyen de s'échapper. En traversant la France pour regagner son pays, il fut obligé, pour subsister, de mendier son pain, et revint enfin Flessingue, épuisé de fatigue et de misère.

De 1631 à 1641, Ruiter se maria deux fois, et nous le retrouvons d'abord pilote à bord d'un navire de commerce, ensuite chargé d'escorter avec un vaisseau de guerre une flotte marchande de sa nation. C'était alors l'époque la plus brillante de la puissance maritime et commerciale de la Hollande. Ruiter fit dans cette période de sa vie plusieurs voyages au Groënland, à la terre Magellanique, au Brésil, aux Antilles, etc., et se forma, dans ses excursions lointaines, aux sciences de la guerre et de la navigation.

En 1641, les Portugais s'étant affranchis de la domination espagnole, les Pays-Bas, récemment insurgés contre la même couronne, envoyèrent une flotte à leur secours : Ruiter fut nommé contre-amiral et capitaine de vaisseau.

De retour à Flessingue, il reprit de l'emploi à bord d'un vaisseau marchand, armé d'autant de canons qu'il en pouvait porter, et qui fit voile pour l'Amérique. Dans la traversée, il fut attaqué par un vaisseau espagnol. Ruiter se défendit avec courage, et coula bas l'Espagnol.

En 1652, il remporta près des Dunes un avantage sur l'amiral Georges Ayscue, qui commandait la flotte anglaise. En 1664, il fut chargé par les Hollandais de conduire une expédition ayant pour but de reprendre aux Anglais les pos-

sessions que ces derniers leur avaient enlevées sur le littoral de l'Afrique. Il aborda près des côtes de Guinée, s'empara au nom de la Hollande de l'île de Gorée, et chassa le gouverneur anglais. C'est dans ce voyage qu'il rencontra le nègre Compani, devenu vice-roi dans ces parages, et avec lequel il avait servi jadis comme simple garçon d'équipage. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cette entrevue singulière. (Voy. t. IV, 1836, p. 262.)

Après cette campagne importante, les États généraux des Pays-Bas le nommèrent lieutenant-amiral général de Hollande, grade le plus élevé auquel un marin pût alors parvenir, le titre d'amiral en chef étant inséparable de celui de gouverneur ou stathouder des Provinces-Unies. Ruiter, parvenu à ce poste éclatant, prouva, dans les guerres qu'il eut à soutenir contre l'Angleterre et la France, qu'il n'était pas au-dessous de son nouveau titre.

Mais ce grand homme était destiné à traverser d'autres périls que ceux des éléments et de la guerre étrangère. Deux républicains austères et dévoués, Corneille et Jean de Witt, étaient morts victimes de la calomnie et de la fureur populaire, pour avoir tenté de s'opposer à l'établissement du pouvoir absolu dans leur patrie. A la nouvelle de cette odieuse exécution, Ruiter ne put retenir ses larmes, et regretta douloureusement la perte de ces deux hommes qui avaient consacré au bien de leur patrie de si grands talents et une âme si haute. Les ennemis de Jean de Witt, insensibles à tant de gloire, osèrent persécuter encore leur victime dans la personne de Ruiter. Il fut accusé de complicité avec les deux frères : pendant qu'il défendait son pays à la tête de ses vaisseaux, la populace ameutée s'attroupa autour de sa maison ; et, plus tard, il ne dut lui-même qu'à une circonstance fortuite le bonheur d'échapper à un attentat dirigé contre lui. La protection habile et courageuse d'un ami de sa maison sauva sa femme et ses enfants du danger qui les menaçait, et Ruiter se vit forcé d'invoquer pour sa famille la sauvegarde spéciale de l'État. Quant à lui, il méprisa le poignard de l'assassin comme il avait jusque-là méprisé le feu des batailles, et, bravant l'un et l'autre, il continua d'exposer sa vie pour le service de son pays.

En 1673, les Pays-Bas, attaqués à la fois par terre et par mer, et par les nations les plus puissantes de l'Europe, se déterminèrent à soutenir contre elles une guerre désespérée, comme pour combler par un dernier sacrifice la mesure d'efforts et de douleurs au prix desquels ils devaient acheter leur indépendance. Ruiter fut revêtu du commandement de la flotte, et chargé de défendre la Hollande contre les forces combinées de France et d'Angleterre. Il combattit avec une valeur et une habileté prodigieuses, et mérita que le comte d'Estrées, amiral de la flotte française, écrivit à Louis XIV : « Je voudrais payer de ma vie la gloire que Ruiter s'est acquise dans cette journée. »

Revenu de cette expédition, Ruiter, déjà avancé en âge, fatigué de tant de travaux, de tant de victoires, avait résolu de quitter la mer et de couler le reste de ses jours au sein du repos et des douceurs de la famille ; mais, en 1675, les Messinois révoltés contre Charles II avaient imploré l'assistance de Louis XIV ; de son côté, l'Espagne, qui avait depuis longtemps renoncé à toute prétention sur les Provinces-Unies, implora leur secours, et Ruiter fut encore désigné pour commander la flotte auxiliaire que les États jugèrent à propos d'envoyer. Malgré ses projets de retraite, malgré sa répugnance à se charger d'une entreprise qu'il reconnaissait téméraire, Ruiter, qu'avaient déjà gagné de sombres et secrets pressentiments, crut devoir obéir encore à cet appel de la patrie, accepta le commandement, et partit. La France lui opposa, pour le combattre, un héros digne de lui, et comme lui fils de ses propres œuvres : c'était Duquesne. Un premier engagement eut lieu entre les deux armées, qui

les contraignit mutuellement à l'admiration ; mais il n'en résulta qu'un faible avantage, qui resta du côté des Français. Enfin, le 22 avril 1676, les deux flottes se livrèrent, en vue de Montgibel, près de Syracuse, un combat terrible. « Le bruit du canon, que l'on entendait de plusieurs lieues, dit un historien, avertissait que le fameux Ruiter et le grand Duquesne étaient aux prises. » Ruiter fut atteint d'un boulet qui lui emporta la partie antérieure du pied gauche et lui fracassa les deux os de la jambe droite ; il tomba sur le coup, et, dans sa chute, il se fit à la tête une nouvelle blessure. Emporté sur son lit, il ne cessa de donner ses ordres, de ranimer le courage des siens, et de veiller au salut de la flotte, qui opéra sa retraite ; il succomba quelques jours après. Son corps, transporté en Hollande, y reçut de magnifiques funérailles.

Ainsi, pour résumer l'histoire de sa vie, d'abord apprenti cordier, puis mousse, matelot, contre-maître, pilote, capitaine, commandeur, contre-amiral, vice-amiral, et enfin lieutenant-amiral général, Ruiter offre un exemple frappant du bienfait et de l'équité d'un ordre social qui ouvre à tous les hommes, quelle que soit leur naissance, le chemin de la fortune et de la gloire. Les historiens s'accordent à le représenter comme réunissant toutes les qualités et toutes les vertus qui forment non-seulement l'illustre capitaine, le grand marin, mais encore le grand homme. Les souverains de l'Europe s'empressèrent à l'envi de lui offrir leur amitié, et lui donnèrent maintes fois les témoignages éclatants de la haute estime qu'il leur avait inspirée. Le roi d'Espagne, après la campagne de Sicile, lui envoya pour lui et sa postérité le titre de duc avec une rente considérable. Ces magnifiques présents n'arrivèrent à leur destination qu'après la mort de celui à qui ils étaient adressés ; et ses fils, peu jaloux d'échanger contre le nom d'une terre le nom glorieux que leur père leur avait légué, refusèrent ce vain titre contre lequel la vie de Ruiter était une illustre protestation. Le roi de Danemark lui avait écrit pour lui demander son portrait, afin, disait-il, d'avoir plus souvent sous les yeux le modèle des capitaines de mer. Louis XIV lui fit la même demande, et plaça son portrait au milieu de ceux de ses propres généraux. Il lui envoya en échange le sien avec le collier de l'ordre de Saint-Michel ; et lorsqu'on lui apprit sa mort, il dit : « C'était un ennemi redoutable ; mais nous devons déplorer sa perte : cet homme-là faisait honneur à l'humanité. »

On a composé pour mettre au-dessous du portrait de Ruiter ce distique latin, d'un goût assez barbare, et où les syllabes de son nom se trouvent répétées cinq fois :

*Terruit Hispanos Ruiter, ter terruit Anglos,
Ter ruit in Gallos ; territus ipse ruit.*

« Ruiter terrifia les Espagnols ; trois fois il terrifia les Anglais ; trois fois il se rua sur les Français ; terrifié lui-même, il mourut. »

UNE VISITE CHEZ LES HUNS.

Attila est une des plus singulières figures qui aient passé en Europe. Rien ne saurait se comparer à cette horrible invasion de sauvages, et le peu de détails précis que l'histoire nous en a conservés est du plus haut prix. Nous avons déjà fait connaître (voy. t. IV, 1836, p. 140) un curieux monument du passage de ces hordes conquérantes : c'est une corne à boire couverte d'ornements et de figures caractéristiques. Nous ajouterons aujourd'hui à ces notions en faisant connaître la physionomie d'Attila telle qu'elle résulte du récit d'un auteur-contemporain de ces barbares.

Ce chef avait sa résidence principale dans la Germanie, au centre d'une espèce de camp fait de maisons de bois. Sa maison, construite comme les autres, mais plus grande, était de planches polies et ciselées en partie : elle avait vraisemblablement de l'analogie avec ces grands chalets de sapin

que l'on voit dans quelques cantons de la Suisse. Elle était séparée du reste du camp par une palissade, et entourée des habitations de ses principaux lieutenants. Là vivait sa famille avec une grande simplicité. On eût dit qu'il prenait à cœur de se distinguer du commun de sa nation par une rudesse plus grande. Il voulait demeurer Hun, et ne point se laisser corrompre, comme les autres barbares, par l'imitation du luxe des vaincus : l'énergie de sa nationalité sauvage était sa seule force. Chez lui, nul respect ni des peuples ni des empereurs : assis dans sa hutte guerrière, entouré de ses féroces compagnons, il méprisait l'univers, et il semblait que rien ne fût digne de s'égaliser à lui.

La relation écrite par l'une des personnes attachées à l'ambassade qui lui fut envoyée par l'empereur de Constantinople est ce qui donne l'idée la plus complète et la plus claire de son caractère et de ses habitudes. Tirant de sa superbe grossièreté une certaine majesté que toute la splendeur des dépouilles qu'il avait conquises eût été incapable de produire, Attila, après avoir d'abord renvoyé l'ambassade sans daigner l'entendre, se décida cependant à l'admettre devant lui. Il était assis sur une chaise de bois, vêtu du costume sauvage de sa nation. L'ambassadeur, s'approchant de lui avec les cérémonies de respect dues aux personnes souveraines, lui remit les lettres de l'empereur, en lui disant que les empereurs souhaitaient à lui et à tous les siens santé et prospérité. « Qu'il arrive aux Romains ce qu'ils me souhaitent ! » répondit le Hun, bien averti de la sincérité du souhait que l'on faisait en sa faveur. Puis, se tournant brusquement vers un des ambassadeurs qu'il connaissait déjà, il l'appela animal impudent, lui demandant comment il osait se présenter devant lui, et ajoutant qu'aucun ambassadeur n'aurait dû se présenter devant lui avant que tous ses transfuges ne lui eussent été remis. Celui-ci essayant de se justifier, le barbare, irrité qu'on osât chercher à prendre raison contre lui, et entrant en fureur à son discours, l'accabla d'injures et de reproches, l'insultant avec des cris de rage, et jurant que, sans un reste de respect pour le caractère d'ambassadeur, il le ferait mettre en croix et le livrerait aux vautours ; et revenant encore sur son prétendu grief : « Quelle est, dit-il, dans toute l'étendue de l'empire romain, la ville ou la maison qui pourrait rester debout si j'avais décidé qu'elle serait détruite ? » Là-dessus, il renvoya l'ambassade, gardant seulement près de lui, jusqu'au retour des autres, quelques-uns de ceux qui avaient suivi le cortège. C'est à eux qu'il fit l'honneur d'une invitation à un festin dans l'intérieur de sa maison.

Attila était assis au milieu de la salle, sur un lit bariolé ; et sur le même lit, mais au-dessous de lui, était son fils aîné ; des sièges de bois, destinés aux autres convives, étaient disposés le long des parois, tout autour de la salle. Tout le monde s'étant assis, l'échanson d'Attila lui présenta une coupe de vin : en la recevant, Attila salua celui qui était assis à la première place ; celui-ci se leva aussitôt, et resta debout jusqu'à ce qu'Attila, après avoir goûté le vin, eût rendu la coupe à l'échanson. La même cérémonie se renouvela pour tout le monde ; chacun se levait à son tour, Attila seul ne se dérangeait pas.

Les cérémonies préliminaires achevées, le repas commença. L'intérieur de la salle était rempli de petites tables occupées par trois ou quatre convives, et chargées de vaisselle d'or et d'argent. Chacun prit place, et les serveurs commencèrent à apporter les mets : il y en avait à profusion ; les Huns ne manquaient pas de captifs habiles dans l'art de la cuisine. Mais au milieu de ces convives servis avec le luxe le plus éblouissant et le plus sauvage, la plupart couverts de pierreries et de plaques d'or, Attila, dans le plus simple costume, assis, à la manière de ses pères, sur sa couche, mangeait quelques morceaux de viande sans assai-

sonnement dans une écuelle de bois. C'était la barbarie sentant sa force, et savourant les délices de sa puissance au-dessus des dépouilles et des humiliations de la civilisation momentanément vaincue. Quand tout le monde fut bien repu, on enleva les tables, et tous les convives reprirent place sur les sièges disposés au tour de la salle. Alors entrèrent deux espèces de bardes qui se mirent à chanter devant Attila des vers dans lesquels ils célébraient ses vertus et ses exploits. Tous les regards, dit l'auteur de la narration, se fixaient sur eux : les uns étaient charmés par les vers, d'autres s'enflammaient à cette peinture des batailles ; des larmes coulaient des yeux de ceux dont l'âge avait éteint les forces, et qui ne pouvaient plus satisfaire leur soif de gloire et de combats.

Voilà quels étaient les barbares que le Nord vomit sur le Midi, et s'ils vainquirent, ce n'est pas qu'il y eût en eux une force surnaturelle, c'est que le Midi s'était laissé énerver par la corruption et l'immoralité.

INDIVIDUS NÉS EN FRANCE

DE PARENTS ÉTRANGERS.

En 1814 et 1815, un certain nombre d'habitants des départements détachés de notre territoire vinrent s'établir de ce côté-ci des nouvelles frontières ; ceux d'entre eux qui ont omis de se conformer, dans les délais fixés, aux formalités requises par la loi de l'époque, sont étrangers, à moins, bien entendu, qu'ils n'aient été naturalisés ; mais les enfants qu'ils ont pu avoir en France peuvent, de vingt et un ans à vingt-deux ans, réclamer la qualité de Français. Or, le double retour de Louis XVIII datant précisément de vingt et un et de vingt-deux ans, il en est nécessairement parmi eux qui sont dans l'année fatale ; nous appelons leur attention sur ce qu'ils auraient à faire pour être Français devant la loi, comme ils le sont déjà par le lieu de leur naissance, par l'éducation sans doute, et par les circonstances diverses qui engendrent les sentiments de patrie.

L'article 9 du Code civil est ainsi conçu :

« Tout individu né en France d'un étranger, pourra, dans l'année qui suivra l'époque de sa majorité, réclamer la qualité de Français, pourvu que (dans le cas où il résiderait en France) il déclare que son intention est d'y fixer son domicile, et que (dans le cas où il résiderait en pays étranger) il fasse sa soumission de fixer en France son domicile, et qu'il l'y établisse dans l'année à compter de l'acte de soumission. »

Une des conséquences de l'oubli de ces formalités est d'exposer ceux qu'elles concernent à se voir attardés dans leur carrière, s'ils se destinent à l'une de celles où la qualité de Français est nécessaire. En effet, faute d'avoir en temps utile accompli la condition qui suspendait leur qualité de Français, ils sont définitivement étrangers, et ne peuvent cesser de l'être que par la naturalisation, affaire d'au moins dix ans, sauf les cas exceptionnels dont nous n'avons point à parler ici.

Dans un livre qui jouit à bon droit d'une grande popularité, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, nous lisons : « On doit au premier consul cet article du Code : *Tout individu né en France est Français.* » On vient de voir que telle n'est pas la disposition du Code civil.

Singulière découverte d'un trésor. — Le fait suivant est consigné dans les *Mélanges de Castellani* (*Cl. Castellani collect.*). Sur une grande route de la Pouille, au royaume de Naples, se trouvait une statue de marbre portant cette inscription en dialecte napolitain : « Le premier jour de mai,

au soleil levant, j'aurai une tête d'or. » Il y avait déjà deux cents ans que la statue était érigée, et personne n'avait encore trouvé le sens de cette mystérieuse inscription. Un étranger (un Sarrasin, dit Castellani), passant dans cette contrée, lut l'inscription, crut en deviner le sens, mais ne communiqua à personne ses soupçons. Le 1^{er} mai de cette année étant passé, il partit; mais l'année suivante il arriva dans le pays le dernier jour d'avril. Le lendemain, qui était le 1^{er} mai, il se rendit sur le lieu avant le lever du soleil, et, ayant remarqué l'endroit où aboutissait l'ombre de la tête de la statue, dans le moment précis où le soleil parut sur l'horizon, il fit creuser la terre, et trouva d'immenses trésors.

FRAGMENTS SUR LA CHINE.

Voyez : — T. I^{er}, 1833, Portraits de Chinois célèbres. Fo-hi, fondateur de la monarchie chinoise, p. 306; Laot-seu, philosophe, p. 307; Koun-tseu ou Confucius, philosophe, p. 333. — T. II, 1834, Meng-tseu, philosophe, p. 53; Controverse chinoise, p. 102; Jongue chinoise, p. 241. — T. III, 1835, Noblesse des Chinois, p. 183; Piété filiale à la Chine, p. 121; Morale pratique de Confucius, p. 207; le Shaddock, p. 345; Porte de Péking, p. 368. — T. IV, 1836, Jardins chinois, p. 169; Habitations chinoises, p. 383.

Ces fragments sont extraits d'un ouvrage récemment écrit par J.-F. Davis, ancien président de la Compagnie des Indes en Chine, et depuis surintendant de Sa Majesté Britannique dans le même pays. Le long séjour de l'auteur parmi les Chinois, sa connaissance assez approfondie de leur langue, la confiance dont ses concitoyens et son gouvernement lui ont donné de si hauts témoignages, assurent à son livre une autorité que l'on ne peut pas accorder à toutes les relations des voyageurs. Ce livre vient d'être traduit en français par M. Pichard, et édité par M. Paulin. Nous nous sommes proposé d'en détacher quelques passages pour continuer la série de nos renseignements sur cette nation, la plus civilisée de l'Orient et assurément la plus curieuse à étudier de toutes celles qui couvrent notre globe.

PHYSIONOMIE DES CHINOIS. — UNE BELLE FEMME. — UN BEL HOMME. — LES ONGLES. — LES PETITS PIEDS.

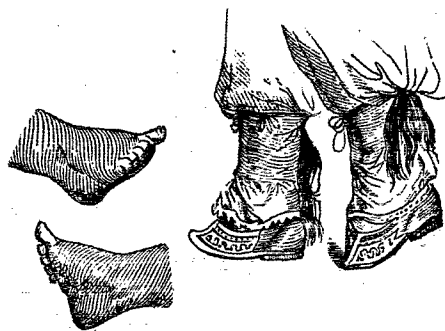
Les Européens se sont fait une étrange idée de la physionomie chinoise, d'après les figures représentées sur les échantillons de manufactures sortis de Canton, et dont la plupart sont tracées dans un style grotesque; c'est comme si un Chinois de Péking qui aurait vu quelques-unes de nos caricatures croyait se former de nous une image fort exacte. Il est résulté de ces fausses notions qu'on a attaché, dans l'esprit de beaucoup de personnes, une idée ridicule au nom d'un peuple grave, penseur, raisonnable, et même digne quelquefois de servir de modèle aux Européens.

Les Chinois du midi ont les traits moins angulaires que les habitants de Péking. Ceux qui ne sont point exposés à l'influence de l'atmosphère ont le teint aussi beau que les Espagnols et les Portugais; mais tel est l'effet du soleil sur leur peau, que beaucoup d'entre eux, qui vont nus jusqu'à la ceinture, paraissent, lorsqu'ils sont déshabillés, avoir le haut du corps d'un Asiatique et les membres inférieurs d'un Européen; ils ont, en général, bonne mine jusqu'à trente ans; mais, passé cet âge, la prééminence des os de leurs joues donne à leur physionomie une expression dure qu'effaçait la jeunesse.

Une femme doit être mince et frêle; un homme, au contraire, doit être puissant, non pas dans l'acception qui dénote une grande force musculaire, mais dans celle qui exprime la corpulence, l'obésité. Il est fort à la mode chez les hommes et les femmes de laisser croître les ongles de la main gauche jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'aspect de griffes de bradype (voy. t. IV, 1836, p. 324). Un Anglais de Canton avait défendu à un de ses domestiques de donner dans ce

travers, en se fondant sur ce que les doigts pourvus d'un pareil ornement ne pouvaient rien exécuter. Comme les ongles, en raison de leur fragilité, sont sujets à se casser lorsqu'ils sont très-longs, ils les garantissent quelquefois au moyen de petits morceaux de bambou très-amincés.

Mais celui de leurs goûts dont on peut le moins se rendre compte est la mutilation des pieds des femmes, mutilation par laquelle les Chinois se distinguent de tous les autres



Petits pieds d'une Chinoise.

peuples. On ne connaît rien de positif sur l'origine de cette coutume : on sait seulement qu'elle prit naissance vers la fin de la dynastie des Tang, ou à la fin du neuvième siècle de notre ère.

Les Tartares ont eu le bon esprit de ne point l'adopter; leurs femmes portent des souliers en tout semblables aux leurs, à l'exception de la semelle, qui est beaucoup plus épaisse. Le principe qui a dicté la mode des ongles démesurément longs a sûrement dicté aussi celle de la mutilation des pieds; dès l'âge le plus tendre, cette mode entraîne l'idée d'exemption du travail, puisque toutes les personnes du beau sexe sont percluses par suite de la petitesse de leurs pieds. Les Chinois sont passionnés pour l'air de faiblesse et de souffrance que la mutilation prête aux femmes; et ils comparent leur marche, lorsqu'elles s'en vont clopinant sur leurs talons, au balancement d'un saule agité par la brise. Il nous reste à ajouter que cette odieuse coutume est beaucoup plus répandue dans la basse classe que l'on ne pourrait s'y attendre de gens qui ont besoin de travailler pour gagner leur vie.

COSTUMES MILITAIRES. — ARMES. — ARTILLERIE.



Un Bouclier chinois.

L'uniforme ordinaire du soldat chinois est une jaquette bleue à revers rouges, ou rouge bordé de blanc, passée sur un long jupon bleu. Le bonnet est fait de rattan ou lattes de

bambou peintes; il a une forme conique, et est à l'épreuve d'un coup de sabre. Les soldats portent quelquefois un autre bonnet de drap de soie, semblable à celui des mandarins, mais sans boule au sommet. D'autres sont défendus par une grossière armure de drap, à boutons de métal, qui descend comme une tunique. Le casque est de fer; il ressemble à un entonnoir renversé, et porte au sommet une pointe à laquelle est attachée une touffe de soie ou de crins de cheval.

Les armes principales de la cavalerie sont l'arc et la flèche. L'arc est en bois flexible et en corne; la corde est en soie fortement tordue. La force de ces arcs s'estime d'après le poids nécessaire pour les bander (il varie depuis quarante jusqu'à cinquante kilogrammes). Lorsqu'on tire, la corde est tenue derrière un anneau de pierre ou d'agate placé au pouce de la main droite, dont la première phalange est inclinée, et maintenue dans cette position par la phalange médiane du doigt indicateur qui est appuyée sur elle. Leurs épées sont, en général, très-mal faites; ils les préfèrent cependant à leurs rouets à mèche: c'est, sans doute, parce que ces derniers ne sont pas meilleurs. Ils ont aussi des boucliers fabriqués avec du rattan tourné en spirale autour du centre.

Pour ce qui concerne l'artillerie, Duhalde remarque, avec quelque apparence de raison, que, « bien que l'usage de la poudre soit fort ancien en Chine, celui de l'artillerie y est tout moderne. » Il est positif qu'en 1621 la ville de Macao fut invitée à envoyer trois pièces de canon à Péking avec des hommes pour les servir, afin de les opposer aux Tartares; il est également certain que sous le dernier empereur de la dynastie chinoise, vers l'an 1636, à l'époque où les Mandchous menaçaient la Chine, l'empereur pria les jésuites de Péking d'apprendre à son peuple l'art de fondre les canons. Le plus habile dans cet art fut le fameux Ferdinand Verbiest, sous l'inspection duquel plusieurs centaines de pièces d'artillerie furent coulées pour l'empereur tartare Kang-hi, vers la fin du dix-septième siècle. On en fit un sujet d'accusation contre les jésuites à Rome; mais ils se défendirent en disant que, par là, ils avaient avancé la cause du christianisme. Il est certain que, durant trois siècles, aucune mission n'a réussi aussi bien que la leur, tandis qu'à présent il n'y a pas, dans l'intérieur, une douzaine de missionnaires pour une population évaluée à plus de 300 millions d'âmes.

BESICLES. — PIERRE A THÉ. — KALÉIDOSCOPE.



Besicles chinoises.

On pourrait dresser une liste curieuse de toutes les découvertes utiles qu'ont faites les Chinois, sans qu'ils semblent avoir été guidés par la moindre connaissance scientifique; il y en a quelques-unes qui leur ont probablement été transmises par les missionnaires. Sans connaître un seul point de la théorie de l'optique, qui traite de la convergence et de la divergence des rayons de la lumière au moyen de lentilles

de différentes formes, ils se servent de verres ou plutôt de cristaux convexes et concaves pour aider la vue.

Leur verre est ordinairement d'une qualité très-inférieure, et, à Canton, ils sont contents d'avoir du verre cassé d'Europe pour le fondre et en tirer parti. Ils ne l'emploient point pour lunettes, mais le remplacent par du cristal de roche. Si quelque chose pouvait prouver qu'ils n'ont emprunté leurs besicles à aucun peuple, et qu'ils les ont réellement inventées, ce serait assurément leur grandeur, leur forme singulière, et la manière bizarre dont ils les ajustent. La gravure précédente en représente une paire; on voit qu'elle tient aux oreilles au moyen de cordons de soie.

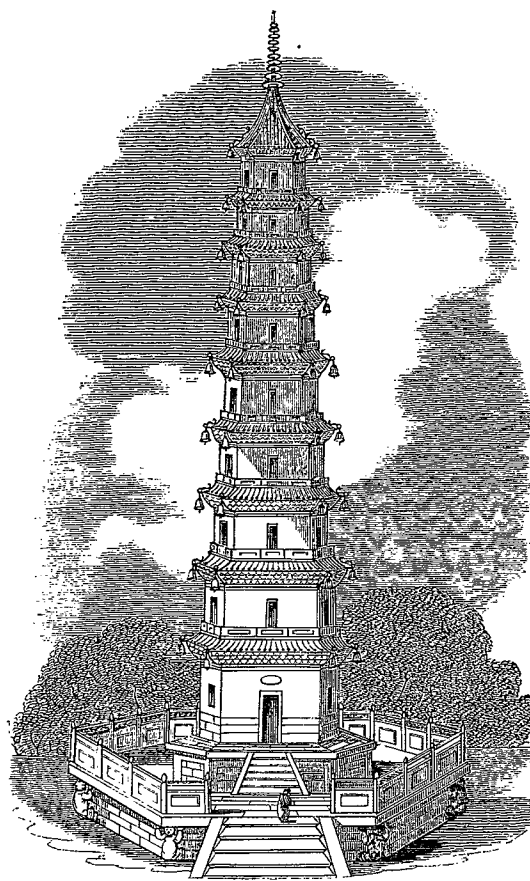
Pour affronter l'éclat du soleil, ils font usage d'un minéral qu'ils appellent *tcha-chi*, ou « pierre à thé », à cause de la ressemblance qui existe entre sa couleur transparente et celle d'une faible infusion de thé noir. C'est probablement du quartz fumeux ou bien du silex allié au cairngoran d'Ecosse.

Les Chinois ont voulu plusieurs fois imiter les télescopes européens; mais comme la fabrication de ces sortes d'instruments exige certaines connaissances scientifiques, ils y ont complètement échoué.

La première fois qu'ils virent un kaléidoscope, ils en furent enchantés, et réussirent à l'imiter; cet objet se vendit très-bien dans tout l'empire, et ils le nommèrent *wan-hoatang*, ou « tube de dix mille fleurs ».

MONUMENTS CHINOIS.

Il y a peu de monuments antiques en Chine. Les édifices sont loin d'être construits solidement; les colonnes, pour la plupart du temps en bois, se moisissent facilement par suite des extrêmes fréquents de l'humidité et de la sécheresse, du



Pagode à neuf étages.

froid et du chaud. Les bâtiments à neuf étages, appelés pagodes, étant construits en bonnes briques, sont ceux qui durent le plus longtemps. La tour de Nankin est à la tête de ces monuments, qui ont été consacrés à la religion, comme

les clochers le sont chez nous. C'est un édifice isolé, octogone, de 12^m,99 de diamètre à sa base, et de 64^m,96 de hauteur totale; l'escalier en spirale, bâti dans la partie solide du mur, qui entoure un espace vide, s'élève jusqu'au sommet de l'édifice; à chacun des angles extérieurs pend une clochette de cuivre; des images de Bouddha ou de la déesse Kuan-yin sont placées dans des niches, aux côtés de l'escalier.

PROVERBES DU MOYEN AGE.

Outre les proverbes du comte de Bretagne, petite pièce rimée due, ainsi que celle de *Marcolphe et Salomon*, à un même poète, on possède une longue liste de dictons des douzième et treizième siècles (manuscrit 7218, Bibliothèque royale). En voici quelques-uns; la plupart d'entre eux ont été fréquemment cités, comme preuves historiques, par les écrivains qui se sont occupés de recherches sur les mœurs et les usages du moyen âge, et ont fourni au siècle dernier le sujet de plusieurs dissertations insérées au *Mercur de France* : — La cervoise (bière) de Cambrai; — les beurriers de Tournay; — les garsillers (débauchés) de Rouen; — les piaffeux d'Évreux; — les polissons de Beaumont-le-Roger; — les mangeurs de soupe de Louviers; — les jureurs de Briey; — les sorcuidiés (présomptueux) de Coutances; — les pauvres orgueilleux de Tours; — les damoisels (jeunes gentilshommes) d'Amiens; — la bachelerie de Beauvez; — les sots de Ham; — les singes de Chauny; — les larrons de Vermand; — les beyeurs (curieux) de Saint-Quentin; — la nience (la bêtise) de Chaalons; — les chanteurs de Sens; — les chanoines de Paris; — les buveurs d'Auxerre; — les poissonniers de Nantes; — les plus sages marchands sont en Toscane; — les plus belles femmes sont en Flandre; — les plus beaux hommes en Allemagne; les plus grands truands en Écosse; — les meilleurs lanciers en Navarre; — les meilleurs archers en Anjou; — les meilleurs jongleurs en Gascogne; — les meilleurs danseurs en Lorraine; — les meilleurs médecins à Salerne; etc.

Voici encore quelques autres proverbes assez curieux, qui se trouvent en tête du manuscrit 2566, Bibliothèque royale :

Pitié de Lombard, — Labour de Picart,
Humilité de Normant, — Patience d'Alemant,
Larghece de François, — Loiauté d'Anglois,
Dévotion de Bourguignon, — Sens de Berrichon,
Ces huit choses ne valent pas un bouchon.

Une petite pièce intitulée : *le Dit des pays joyeux*, et imprimée en gothique au seizième siècle, fournit également ceux-ci : « Nape de béguines, metz d'advocat, lit de bourgeois, vin de confesseur, repas de chanoine. » Rabelais a dit : « Il n'est desjeuner que d'escoliers, disner que d'advocat, ressiner (collation) que de vigneron, et souper que de marchands. »

Aujourd'hui, la plupart de ces proverbes sont purement historiques.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LE CHAUFFAGE.

Premier article.

Nous ne parlerons ici que du chauffage domestique. Le chauffage, considéré en général et dans ses nombreuses applications aux besoins de l'industrie, nous entraînerait beaucoup trop loin : nous pourrions d'ailleurs revenir plus tard sur cette matière. Mais, en ce moment, nous ne voulons traiter que du chauffage de l'intérieur des maisons.

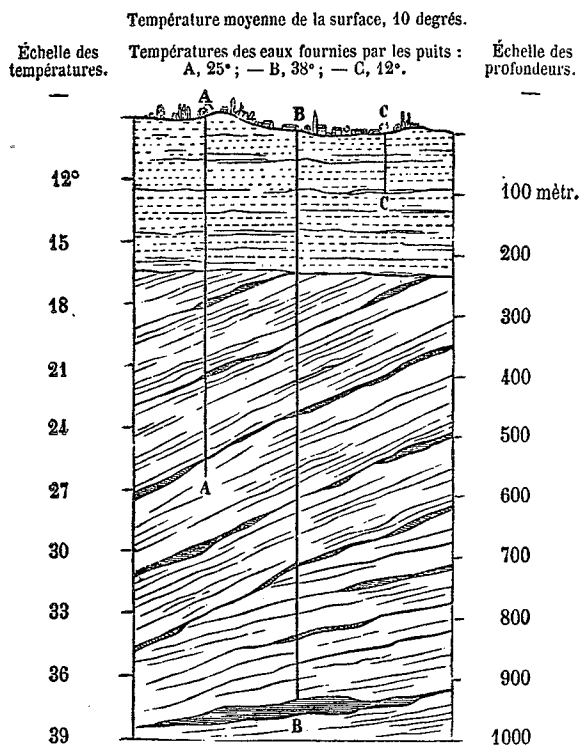
De même que par l'éclairage les hommes ont vaincu l'inconfort de la nuit, de même par le chauffage ils ont

triomphé de l'inconfort de l'hiver. Grâce au chauffage, des contrées vraiment inhabitables dans leur état naturel, pendant la saison froide, se sont couvertes d'une innombrable population, et sont devenues aussi propères que celles que la nature avait douées du plus agréable climat. L'hiver, si rude pour les plantes et pour les animaux qui vivent dans leur indépendance primitive, a cessé en quelque sorte à l'égard des hommes; ils ont installé à demeure fixe, dans le sein de leurs habitations, la température du printemps, et la saison qui est celle du deuil pour la nature est devenue celle des fêtes et des plaisirs pour leurs sociétés. C'est le chauffage qui a produit ces merveilles. Otez le chauffage à la Russie et à toutes les régions septentrionales de l'Europe, à l'Amérique du Nord, à l'Asie centrale, à la plus grande partie des États de la Chine, et le froid, pareil à une peste périodique, va tomber tous les ans sur la population de ces pays pour la décimer, l'anéantir bientôt, et replacer ainsi sous l'empire de la sauvagerie les meilleures parties de la terre. Nous-mêmes, qui nous glorifions avec tant de raison de l'admirable douceur du climat de la France, à quelle extrémité ne serions-nous pas réduits s'il nous fallait passer tous nos hivers sans feu, aussi impuissants contre le froid que ces malheureux dont le sort nous fait pitié, et à l'indigence desquels notre charité accorde chaque hiver un peu de bois à côté d'un peu de pain ! Combien cette saison, qui nous paraît souvent si rapide, ne nous paraîtrait-elle pas, au contraire, lente et insupportable, et quelle désolante rupture ne s'établirait-il pas entre l'hiver et le printemps ! Les anciens, voulant diviniser les saisons, avaient représenté le Printemps avec ses fleurs, l'Été avec ses épis, l'Automne avec ses fruits, trouvant ainsi dans la nature toutes les richesses nécessaires; mais ils peignirent l'Hiver avec son brasier, enseignant ainsi, par une éloquente figure, que cette saison dénuée de tous biens par les dieux avait été élevée, par la puissance industrielle de l'homme, au niveau de ses sœurs : et le brasier, en effet, ce foyer de bien-être et de gaieté, qui attire autour de lui la famille, la concentre en une seule compagnie, et nous rend à tous la vie domestique si aimable et si pleine, n'était pas indigne d'un tel honneur, et avait bien mérité d'être placé par la mythologie à côté des fleurs, des fruits et des épis.

Mais quittons le domaine de la fable, et entrons directement dans le domaine de la réalité scientifique.

On peut produire artificiellement de la chaleur de plusieurs manières. D'abord on peut avoir recours à la température de l'intérieur de la terre, qui, dans l'hiver, est toujours supérieure à la température de l'extérieur. Que l'on prenne, par exemple, l'air qui a pénétré dans des caves ou dans des cavités plus profondes encore, et qu'on le fasse remonter par des canaux convenables dans l'intérieur des maisons, on y adoucira assurément, bien que d'une quantité fort limitée, la rigueur du froid. Dans quelques usines, et notamment dans des moulins, où l'eau, en se congelant sur les roues, les empêche de marcher, on évite cet inconvénient en faisant passer un filet d'eau dans la terre avant qu'il n'arrive sur la vanne; cette eau s'échauffe dans son trajet souterrain, et empêche l'eau froide avec laquelle elle se mêle de se solidifier dans les canaux qui servent à l'usine. — C'est là le mode de chauffage le plus économique que l'on puisse imaginer; malheureusement ses effets ne sont que d'une étendue bien restreinte. Il renferme cependant en germe le principe d'une immense révolution dans nos moyens de chauffage. On sait que plus on s'enfonce dans l'intérieur de la terre, et plus la température s'élève. Les eaux thermales ne sont vraisemblablement que des eaux remontant d'une très-grande profondeur; et plus les puits artésiens (voy. t. I^{er}, 1833, p. 303) sont creusés profondément, plus les eaux qui en jaillissent sont d'une température élevée. Cette

température demeure la même l'hiver comme l'été. Imaginons donc que l'on creuse un puits de cette espèce à une très-grande profondeur, il en sortira de l'eau chaude, et l'on aura donné naissance à une source thermique artificielle. Comme la température de l'intérieur de la terre augmente d'un degré environ de trente en trente mètres de profondeur, on pourra même calculer à l'avance à quelle profondeur il faudra descendre pour obtenir des eaux douées de tel ou tel degré de chaleur ; et ces eaux une fois amenées à la surface, rien ne sera plus facile que de les appliquer au chauffage des appartements, comme à une multitude d'autres usages, en les faisant circuler dans des tuyaux de conduite. Parmi le grand nombre de puits artésiens qui existent déjà, il y en a quelques-uns dont la profondeur est assez grande pour permettre d'utiliser les eaux de cette manière. Mais la plupart ont une température trop peu supérieure à la température moyenne de l'atmosphère pour pouvoir rendre de bien grands services sous ce rapport : comme jusqu'ici on n'a demandé à ces puits que de l'eau, et non point de la chaleur, on n'a point eu avantage à les creuser plus profondément qu'il ne le fallait pour le but qu'on s'était proposé. Mais maintenant que l'attention est éveillée sur ce nouveau genre d'utilité, on est en droit d'en espérer beaucoup. On perce en ce moment à Paris, sur la rive gauche de la Seine, un puits destiné à aller chercher de l'eau dans des couches profondes, et il est certain que ces eaux, si elles sont abondantes, pourront être appliquées avec bénéfice au chauffage des ateliers, des salles d'hôpitaux, et des grands établissements où l'on ne se propose que d'éviter le



Coupe faite dans la terre à 1000 mètres de profondeur, et montrant la structure intérieure, ainsi que trois puits artésiens aboutissant à des profondeurs différentes et amenant, à la surface, des eaux de températures différentes. — La température moyenne de la surface étant supposée de 10 degrés, l'échelle indique la température souterraine aux diverses profondeurs.

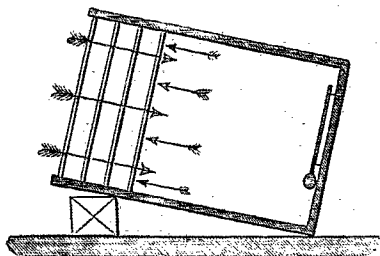
froid sans demander la chaleur. Que cet essai réussisse, comme on doit s'y attendre, et les imitations, partout où elles sont possibles, on peut s'y attendre plus sûrement encore, ne se feront pas désirer. Quelle différence entre les points du territoire où l'on pourra ainsi puiser à volonté la chaleur, et ceux auxquels la nature du sol ne permettra pas la jouissance d'un pareil avantage ! De même que jus-

qu'ici les populations se sont partout groupées là où elles trouvaient de l'eau en suffisante abondance, peut-être, dans l'avenir, chercheront-elles avec le même soin les lieux où elles trouveront avec la même facilité toute la chaleur qu'il leur faut. Les puits artésiens ne feront peut-être pas moins de changement dans le monde que n'en ont déjà fait, dans certains pays, les mines de houille, si longtemps négligées. Contentons-nous de cet aperçu, et gardons l'espérance que l'homme pourra un jour triompher des variations de la chaleur solaire, et faire venir tous les hivers, du sein de la terre à la surface, une chaleur suffisante pour compenser celle que les révolutions de l'année lui enlèvent. Ainsi l'homme, par le seul accroissement de son génie, deviendrait maître de faire régner autour de lui un éternel printemps.

Si l'on avait toujours le soleil à sa disposition, quelque faibles que devinssent à certaines époques ses rayons, on pourrait toujours, à l'aide d'artifices très-simples, tirer de ce foyer une chaleur suffisante. Les corps en lames minces et transparentes, les carreaux de vitre particulièrement, jouissent, à l'égard des rayons solaires, d'une propriété vraiment merveilleuse, et qui n'est peut-être pas assez généralement connue. De quelle comparaison me servir pour ne pas expliquer ce curieux et intéressant phénomène en termes trop savants ? Trouverait-on mon expression trop familière si je m'avisais de dire qu'avec des carreaux de vitre on peut faire un véritable piège dans lequel les rayons solaires entrent d'abord sans trop d'obstacles, mais d'où, une fois qu'ils sont entrés, ils ne peuvent plus sortir ? On en prend réellement ainsi tant que l'on veut ; ils s'accumulent, se concentrent, et exhaussent d'eux-mêmes la température au degré que l'on veut. La machine est bien simple. Prenons une caisse de bois ouverte par-devant, fermons cette ouverture par une vitre, et exposons-la au soleil : les rayons viennent aussitôt y frapper ; quelques-uns sont repoussés, mais le grand nombre pénètre à cause de la transparence et arrive jusque dans l'intérieur. Si l'ouverture n'était pas fermée par un carreau, les rayons une fois arrivés sortiraient librement comme ils seraient entrés, et la température de l'intérieur de la caisse serait la même que celle du dehors. Mais dans notre machine voici ce qui a lieu. Quand les rayons entrés se présentent devant le carreau pour sortir, celui-ci leur refuse passage : c'est comme une soupape qui ne s'ouvrirait que de dehors en dedans ; s'il n'y a qu'un carreau, bon nombre néanmoins parviennent à s'échapper ; mais plus il y a de carreaux, plus la sortie est bien défendue, et plus il reste dans l'intérieur de rayons prisonniers. Il en arrive sans cesse de nouveaux, et plus on laisse la machine au soleil, plus il s'en rassemble, et plus la chaleur y augmente. Il faut remarquer cependant que plus la chaleur est forte, et plus il faut aussi de carreaux pour la garder ; et cela paraît bien naturel si l'on continue la comparaison des rayons avec des prisonniers, et des carreaux avec les portes de leur prison. Il est assez facile de construire ainsi avec quelques carreaux une petite étuve dans laquelle on peut aisément, et à bien bon marché, faire cuire des œufs ou préparer du bouillon à la chaleur du soleil. Il est, au surplus, bien aisé de constater exactement, à l'aide d'un thermomètre, l'exhaussement de la température.

S'il était nécessaire de donner ici, et d'une manière précise, la théorie de ce curieux résultat des travaux de la physique moderne, nous nous trouverions, il faut en convenir, dans un certain embarras ; mais nos lecteurs, nous l'espérons, se tiendront contents si nous parvenons à leur donner une idée de la chose ; c'est ce qui nous semble facile. Assimilons tout corps échauffé à une sorte d'arc qui lancerait des flèches, et que les rayons de chaleur soient ces flèches. A mesure qu'un corps devient plus chaud, sa force d'élasticité devient plus grande, de sorte que les flèches qu'il lance de-

viennent non-seulement plus nombreuses, mais plus roides. Il résulte évidemment de là que les rayons partis d'un foyer très-ardent sont en état de traverser des obstacles devant lesquels ils demeureraient impuissants s'ils appartenait à un foyer plus tempéré. Dès lors il est aisé de comprendre comment, dans notre machine, les rayons provenus directement du soleil traversent en grand nombre la triple ou quadruple cuirasse qui leur est opposée, tandis que dans l'autre



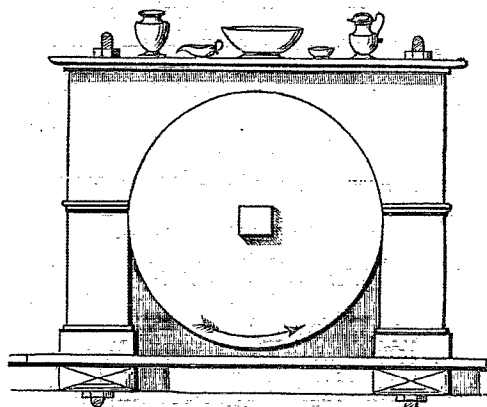
Étuve chauffée par les rayons du soleil.

sens, lancés par un foyer d'une température égale seulement à celle de l'eau bouillante, par exemple, ils n'ont pas assez de force pour percer les parois transparentes et se faire passage au dehors. Dans les autres directions, ne rencontrant que du bois, substance que la chaleur ne traverse que très-lentement et avec beaucoup de peine, ils sont obligés de demeurer en grande partie dans l'enceinte que nous comparons avec quelque raison à un piège, et d'y servir, en compagnie des nouveaux venus qui ne cessent d'affluer, à l'exhaussement continu de la température.

Si la nature, non contente de diminuer pendant l'hiver l'ardeur des rayons que nous recevons du soleil, n'ajoutait pas encore à cette rigueur en nous voilant presque constamment cet astre bienfaiteur derrière des nuages, il est certain que l'on pourrait construire d'après ce principe des habitations d'hiver très-chaudes et très-commodes. On y ferait régner à volonté, en fermant ou en ouvrant quelques fenêtres, la température de l'été ou celle du printemps. Il ne faudrait aviser à d'autres moyens de chauffage que pour les heures où le soleil demeurerait caché derrière l'horizon ; et l'on pourrait même parer directement à cet inconvénient en employant des réservoirs faciles à imaginer, dans lesquels s'accumulerait et se conserverait pour la nuit la douce chaleur de la journée. Nous n'insisterons pas sur ce sujet. On sait d'ailleurs que ce moyen de chauffage, peu susceptible, à cause des variations de l'atmosphère, d'être appliqué aux besoins de l'homme, rend néanmoins d'excellents services aux végétaux délicats que nous avons pris sous notre protection, et que nous voulons tenir à peu de frais à l'abri des atteintes du froid : il forme le principe des serres tempérées. Les plantes rassemblées dans une telle enceinte et exposées aux rayons du soleil, durant une belle journée d'hiver, derrière la muraille diaphane, s'ouvrent à la douceur de la température qui les entoure, et se croient au printemps, tandis que les arbres situés en dehors se couvrent encore de givre et sommeillent, malgré les impuissants efforts du soleil, sous l'empire glacial de l'hiver.

Il ne manque donc pas de moyens d'avoir de la chaleur en dépit de l'hiver. Nous pourrions encore parler du frottement. C'est un procédé assez ingénieux qui a été proposé, et même, à ce qu'il paraît, employé quelque part en Amérique. Tout le monde sait qu'en frottant fortement deux corps l'un contre l'autre, une meule, par exemple, contre un sabot solide qui l'emboîterait, on parvient à élever considérablement leur température. Il y a des exemples que des voitures mal graissées se sont embrasées par l'effet du frottement des essieux. On conçoit donc que l'on puisse faire, d'après

ce principe, un poêle de fonte susceptible d'échauffer tout un appartement par le seul fait d'un mouvement de rotation. Mais il faut ici considérer les dépenses, et faire attention que la force consommée par un pareil frottement coûterait, dans presque tous les cas, beaucoup plus cher que tout autre moyen propre à produire le même effet. Il pourrait bien arriver que la machine, quoique prenant sa haute température d'elle-même et sans le secours d'aucun feu, fût en définitive bien plus coûteuse que la plus mauvaise cheminée chargée avec le combustible le moins économique. Il y a cependant des lieux où la force étant en abondance et n'ayant presque aucune valeur, il pourrait devenir fort rationnel de l'utiliser de cette manière pour les besoins domestiques. Telles sont certaines localités des pays de montagnes, dans lesquelles des chutes d'eau très-considérables et soustraites à l'action de la gelée par leur vitesse et leur température, se retrouvent pour ainsi dire à chaque pas et ne servent à rien qu'à récréer la vue. Les habitants, par un artifice très-simple, pourraient les obliger à se changer en une source constante de chaleur, et résoudre bien simplement le problème en apparence bizarre de se chauffer sans feu et de faire marcher une cuisine sans autre bûcher que le ruisseau du voisinage.



Cheminée chauffée par le frottement d'une meule, et servant à la cuisson des aliments et au chauffage de la maison.

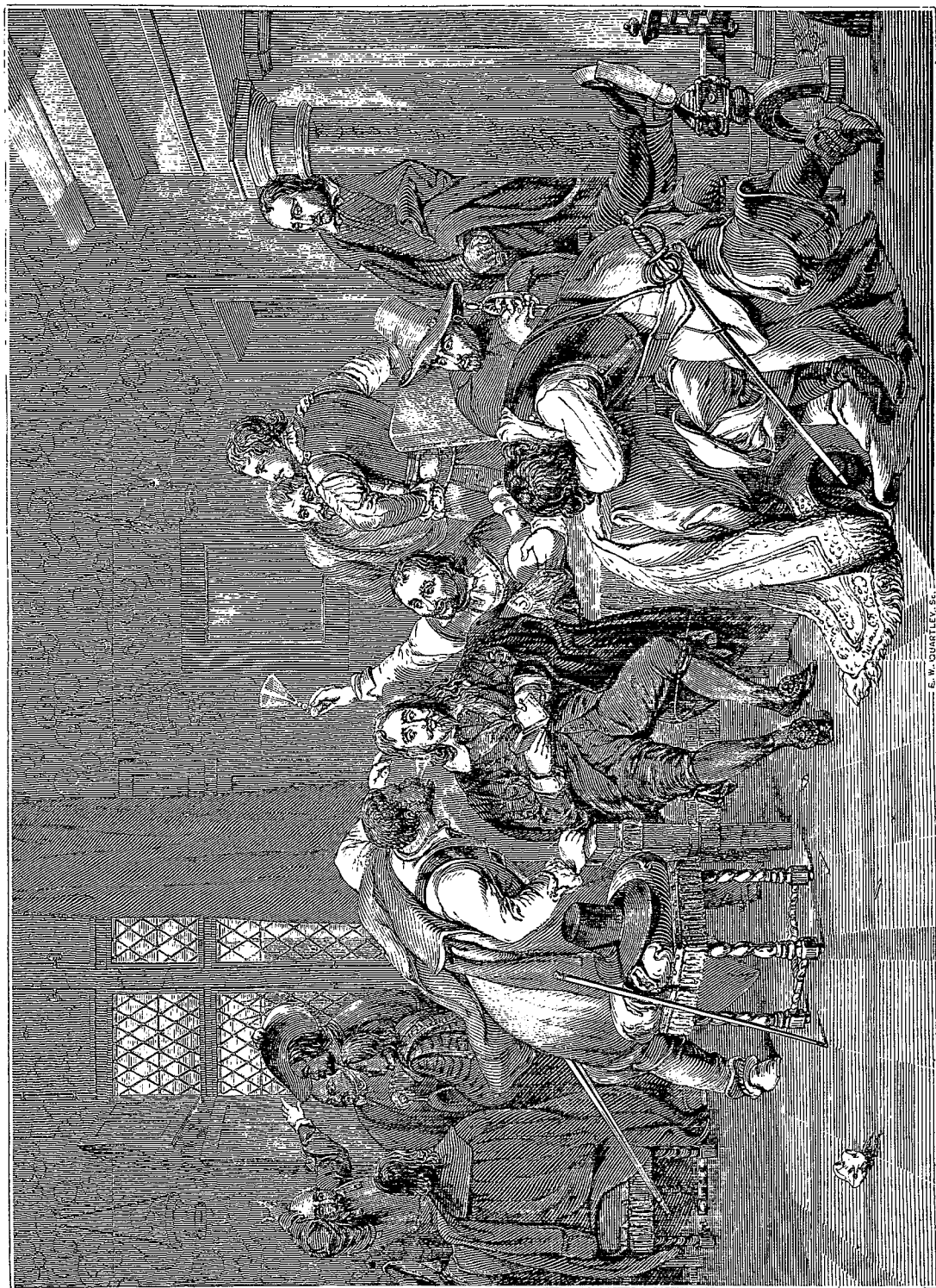
Nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront de les avoir entretenus si longtemps du chauffage sans leur avoir dit seulement un mot de la méthode de chauffage dont ils font usage chaque jour, et qui, dans l'état actuel de notre industrie, est la seule méthode praticable, malgré ses imperfections, parce qu'elle est encore la plus économique : c'est du chauffage par combustion que nous parlons. Cette méthode est tellement exclusive qu'il semble qu'on ne puisse parler de chauffage sans parler de feu en même temps, et que ces deux questions soient indissolublement unies. Nous avons voulu montrer le contraire. Il y a des voies ouvertes de tous côtés pour la satisfaction des besoins naturels de l'homme : la combustion est du domaine de la force chimique ; les moyens que nous venons de passer en revue sont du domaine de la physique. Ayant dû diviser en deux articles le sujet que nous avions à traiter, on nous excusera sans doute d'avoir tenu à en réserver un tout spécial pour la chimie, et d'avoir fait à la physique, généralement si négligée en cette matière, les honneurs du premier. Si nous avons peu discours de ce qui se fait, nous avons en revanche assez amplement traité de ce qui pourrait se faire, et un possible que l'on aura peut-être jugé de quelque intérêt, et qui du moins a servi à populariser quelques germes d'instruction, a pris la place que, dans notre prochain article, nous destinions à la pratique.

On ne peut satisfaire son mauvais caractère qu'aux dépens de son bonheur.
M^{me} NECKER.

SALON DE 1837. — PEINTURE.

CHARLES I^{er} INSULTE PAR LES SOLDATS DE CROMWELL,

PAR M. PAUL DELAROCHE (*),

Salon de 1837. — Charles I^{er} insulté par les soldats de Cromwell, peint par M. Paul Delaroche. — Dessin de Freeman, gravure de Quartley.

Charles I^{er} captif subit les insultes bruyantes de quelques-uns des soldats préposés à sa garde. L'un veut le forcer

(*) Le *Magasin pittoresque* est le seul recueil qui ait obtenu l'autorisation de donner une esquisse de ce tableau. Cette autorisation lui a été bienveillamment accordée par MM. Rittner et Goupil, auxquels l'auteur a concédé le droit exclusif de gravure : l'artiste chargé par eux du soin de reproduire, dans une grande dimension, la belle composition de M. Paul Delaroche, est le graveur Mercuri, auquel on doit déjà la célèbre planche des *Moissonneurs*.

à porter un toast à ses ennemis ; un autre lui souffle une bouffée de tabac au visage ; d'autres regardent avec une froide indifférence cette déplorable scène, qui excite toutefois chez plusieurs une indignation contenue avec peine. Près de la cheminée, Thomas Herbert, valet de chambre du roi, pleure et se tord les mains. Mais le roi est impassible : sa figure calme se détache noblement au milieu de la vulgarité de celles qui l'entourent ; il a été forcé d'inter-

rompre la lecture de la Bible, et semble méditer sur ce qu'il vient de lire en attendant qu'on se lasse de le tourmenter.

Ce sujet excite dans l'âme de douloureuses impressions.

Il est impossible de voir prodiguer l'outrage au malheur, de voir l'intelligence en proie à la brutalité, sans se sentir ému de pitié, moins encore pour la victime que pour ceux qui, emportés par d'aveugles passions, avilissent si

misérablement en eux la dignité de la nature humaine.

Ce serait à nous une vaine tâche d'analyser les qualités qui ont mérité à ce tableau l'un des premiers rangs dans l'exposition de cette année. Le choix que nous en avons fait, parmi tant de productions remarquables, est un témoignage de notre sincère admiration. Nous nous contenterons d'en tirer occasion de donner quelques détails historiques sur les derniers jours de la vie de Charles I^{er}.

PROCÈS DE CHARLES I^{er}. — SA CAPTIVITÉ DANS LA MAISON DE ROBERT COTTON. — SA CONDAMNATION. — SON EXÉCUTION. — OPINION DES HISTORIENS ANGLAIS.

Le 2 janvier 1649, la Chambre des communes déclara que, « suivant les lois fondamentales du royaume, c'était un acte de trahison de la part du roi d'Angleterre de prendre les armes contre le Parlement et le royaume d'Angleterre. »

On dressa aussitôt une ordonnance pour l'érection de la cour de justice destinée à juger le roi, et on l'envoya à la Chambre des lords, qui rejeta unanimement la résolution.

Le 3 janvier, la Chambre des communes vota que « les membres des communes pourraient, en tous cas, procéder à l'exercice des fonctions qui leur seraient confiées, malgré le refus des lords de se joindre à eux. »

Le 10, une haute cour de justice fut définitivement constituée, et ouvrit ses portes. On lut publiquement l'acte de son installation.

Le 17 janvier, sur le rapport fait par le colonel Hutchinson, la cour ordonna ce qui suit : « Le roi logera, durant le procès, dans la maison de sir Robert Cotton. La chambre de ladite maison située après le cabinet sera la chambre à coucher du roi. La grande chambre précédant cette chambre à coucher servira au roi de salle à manger. Une garde composée de trente officiers et autres hommes d'élite demeurera toujours auprès du roi et sera placée dans son logis. Il y en aura toujours deux dans la chambre à coucher. On construira dans le jardin de sir Robert Cotton, près du bord de l'eau, un corps de garde pour deux cents fantassins ; dix compagnies d'infanterie seront constamment sur pied pour garder la maison de sir Robert Cotton. Ces compagnies seront placées dans la cour des Requêtes, la chambre Peinte, et où il sera nécessaire dans les autres lieux environnants. »

En conséquence, le 20, on transporta le roi dans une chaise à porteurs fermée, de Whitehall à la maison de sir Robert Cotton, qui était située près de l'extrémité ouest de Westminster-Hall ; pendant le trajet, entre deux haies de soldats, Thomas Herbert fut le seul qui précédât son maître tête nue.

Le même jour, le prisonnier comparut accompagné de trente-deux officiers armés de pertuisanes : dès son arrivée, il fut entouré de ses domestiques. Il garda tout le temps son chapeau sur sa tête, se leva et tourna le dos à la cour pendant une partie de l'accusation, et se mit à rire quand il entendit prononcer ces mots : « Charles Stuart, tyran, traître. » Il refusa de reconnaître la compétence du tribunal, et déclara aux juges qu'aucune loi ne leur donnait le pouvoir de procéder ainsi contre leur souverain.

Il fut ramené dans la maison de sir Robert Cotton, qui lui avait fait arranger une chambre aussi bien que l'avait permis la brièveté du temps. Les officiers montaient la garde dans une pièce voisine. Herbert étendit une natte sur le plancher, et dormit à côté du lit de son maître.

Le lundi 22, le roi parut pour la seconde fois devant la cour. Quelques soldats, à son arrivée, crièrent contre lui : « Justice ! justice ! » Au retour, un soldat cria sur son passage : « Sire, que Dieu vous bénisse ! » Le roi le remercia, mais un officier frappa de sa canne ce malheureux sur la tête : « La punition excède la faute », dit le roi.

Le lendemain, le roi, conduit devant la cour, persista à la déclarer sans aucune juridiction légale et sans pouvoir pour procéder contre lui. Il y eut un moment où, voulant interrompre le procureur général, il lui toucha de sa canne le bras. La pomme en était d'argent, et tomba. Herbert se baissa, et ne put l'atteindre ; le roi la releva lui-même. « Cet incident fut regardé par quelques personnes comme d'un funeste présage, » disent les Mémoires de Herbert.

Le 27, le président de la cour était en robe rouge. La sentence du roi fut prononcée. En voici l'extrait, tel qu'il fut publié dans le compte rendu officiel :

« Attendu que les communes d'Angleterre, réunies en parlement, ont nommé la présente haute cour de justice pour faire le procès à Charles Stuart, roi d'Angleterre, qui a été amené trois fois devant elle ; que la première fois on lui a lu l'acte d'accusation qui le charge, au nom du peuple de l'Angleterre, de haute trahison, et autres crimes et mé-

faits ; lequel acte lui ayant été lu, Charles Stuart a été requis de répondre, mais a refusé de le faire. (Ici sont rapportés les différents faits de son procès et son refus de répondre.) Pour toutes ces trahisons et crimes, la cour prononce que ledit Charles Stuart, en qualité de tyran, de traître, de meurtrier et d'ennemi public, sera mis à mort en séparant sa tête de son corps. »

Charles voulut parler, mais la cour se leva : il fut enlevé de la barre, placé dans une chaise à porteurs, et reconduit chez Robert Cotton, ensuite à Whitehall, et deux heures après au palais de Saint-James.

Il avait été exposé, pendant le procès, et en présence des juges, à de mauvais traitements de la part des soldats. On rapporte qu'une fois quelques-uns d'entre eux brûlèrent du tabac dans leurs mains et en portèrent la fumée au nez du roi, au point de l'obliger à se lever de sa chaise pour tâcher de la détourner avec sa main. Une autre fois, Garland, un des juges, lui cracha au visage, au pied de l'escalier.

Thomas Herbert publia, en 1678, sous le titre de *Threnodia Carolina*, des Mémoires qui correspondent exactement, comme l'a remarqué M. Guizot, et par la nature des faits, et par la situation de l'auteur, au *Journal de ce qui s'est passé au Temple*, par Cléry, valet de chambre de Louis XVI. En racontant les insultes faites au roi, Herbert cite les paroles suivantes, prononcées par le docteur Andrews, évêque de Winchester, devant la reine Élisabeth, dans son sermon sur la Passion :

« Persécuter une âme dans la détresse, et vexer l'homme déjà frappé au cœur, est un haut degré de méchanceté. C'est la borne la plus reculée à laquelle puissent se porter la malice et atteindre l'affliction. »

Parmi les citoyens mêmes qui considéraient la condamnation comme juste et nécessaire, le plus grand nombre étaient vivement affligés de ces grossièretés que le prince eut à endurer plusieurs fois, et dont il regarda toujours comme au-dessous de lui de se plaindre.

L'exécution eut lieu le mardi 30 janvier 1649. La rue qui borde le palais de Whitehall avait été choisie pour l'exécution. Le motif de ce choix, remarque David Hume, était de faire éclater plus fortement, à la vue de son propre palais, le triomphe de la justice populaire sur la majesté royale. L'échafaud était dressé contre la muraille de la salle des Banquets. Le roi prononça un discours qui ne fut entendu que de peu de personnes. Le docteur Juxon, évêque de Londres, lui dit : « Il ne reste qu'un pas à faire : il est cruel et terrible, mais il est court. Il vous transportera de la terre au ciel, et vous y trouverez la consolation et le bonheur. » Le roi répondit : « Je vais d'une couronne corrompible à une couronne incorruptible. » Et l'évêque ajouta : « Vous changez une couronne terrestre pour une couronne éternelle. L'échange est bon ! » Ensuite Charles pencha la tête sur le billot, et reçut d'un homme masqué le coup fatal.

« Telle fut la fin de l'infortuné Charles Stuart, dit l'historien John Lingard ; leçon effrayante pour les hommes chargés de la royauté, qui doit leur apprendre à veiller aux progrès de l'opinion publique, à modérer leurs prétentions, à se conformer aux vœux raisonnables de leurs sujets. S'il eût vécu à une époque plus éloignée, lorsque le sentiment de l'injure était facilement dompté par l'habitude de la soumission, son règne eût été marqué par moins de violations des libertés nationales. La résistance en fit un tyran. Le caractère du peuple refusa de céder aux usurpations de l'autorité, et un acte d'oppression le plaça dans la nécessité d'en commettre d'autres, jusqu'à ce qu'enfin il eût renouvelé et remis en vigueur les odieuses prérogatives qui n'étaient exercées qu'avec un extrême ménagement par ses prédécesseurs. Pendant quelques années, ses efforts parurent avoir du succès ; mais l'insurrection d'Écosse révéla

l'illusion : il avait abjuré la véritable autorité d'un roi en se résolvant à perdre la confiance et l'affection de ses sujets. »

Nous croyons devoir rapprocher de ces réflexions de Lingard celles que le même sujet a inspirées à David Hume :

« L'histoire, cette grande source de sagesse, fournit des exemples de tous les genres ; et tous les préceptes de la prudence, comme ceux de la morale, peuvent être autorisés par cette variété d'événements que son vaste miroir est capable de nous présenter. De ces mémorables révolutions

qui se sont passées dans un siècle si voisin du nôtre, les Anglais peuvent tirer naturellement la même leçon que Charles, dans ses dernières années, en tira lui-même, savoir : qu'il est très-dangereux pour les princes de s'attribuer plus d'autorité qu'il ne leur en est accordé par les lois. Mais les mêmes scènes fournissent, en Angleterre, une autre instruction, qui n'est pas moins naturelle ni moins utile, sur les mouvements du peuple, les fureurs du fanatisme et le danger des armées mercenaires. »

LE CORPS DU DUC CHARLES LE TEMERAIRE

RETROUVÉ LE LENDEMAIN DE LA BATAILLE DE NANCY,

PAR M. EUGÈNE ROGER.



Salon de 1837. — Le Corps du duc Charles le Téméraire retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy, par M. E. Roger.

Après avoir admiré l'œuvre principale de l'un des premiers artistes de notre temps, notre regard se fixe avec intérêt et curiosité sur les jeunes talents qui se produisent pour la première fois avec éclat dans la nouvelle exposition, et qui, avec des convictions décidées, de l'intelligence et du travail, promettent de contribuer à diriger les arts dans une voie de plus en plus large et féconde.

Le tableau de *Charles le Téméraire* nous paraît se distinguer, au milieu de la plupart des autres toiles du Salon, par deux qualités essentielles, sans lesquelles les créations d'un artiste ne peuvent avoir qu'une vogue éphémère : l'élévation et la pureté du style. En présence de la scène représentée par M. Eugène Roger, on est saisi tout d'abord par la sagesse, l'habileté et l'harmonie de la disposition des personnages, par la vérité et la dignité de leur pose, de leur geste, de leur expression. Puis il est impossible de ne pas admirer la pureté, la finesse du dessin, la délicatesse

du modelé. Les artistes inhabiles cherchent à déguiser sous le luxe et le pittoresque des costumes leur ignorance du nu ; M. Eugène Roger a montré, par l'exécution des magnifiques étoffes qui couvrent ses personnages et par celle des cadavres placés sur le premier plan de son tableau, qu'il sait réunir, et les plus sévères études du corps humain, et l'art ingénieux et brillant d'imiter les plus riches ajustements. Les qualités que nous signalons dans le talent de M. Eugène Roger se retrouvent dans deux autres ouvrages qu'il a exposés : un charmant Intérieur du palais public de Sienne, et un Portrait d'homme.

C'est dans l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante, que M. Eugène Roger a pris le sujet de son Charles le Téméraire. Voici cet épisode ; ceux qui iront voir le tableau pourront s'assurer de la scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur a su reproduire cette scène :

« Le lundi soir, le comte de Campo-Basso, qui

peut-être en savait plus que nul autre sur le sort du duc, amena au duc René un jeune page nommé J.-B. Colonna, d'une illustre maison romaine, qui, disait-il, avait vu de loin tomber son maître, et saurait bien retrouver la place.

» Le lendemain, mardi 7 janvier, sous la conduite de ce page, on se mit à chercher de nouveau le corps. Il se dirigea vers l'étang Saint-Jean, à environ trois portées de coulèvrine de la ville; là, à demi enfoncés dans la vase du ruisseau qui remplit cet étang, près de la chapelle de Saint-Jean de l'Atre, étaient une douzaine de cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse de la maison du duc s'était, comme les autres, mise à cette triste recherche : elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face. Elle avança et retourna le corps : « Ah ! mon prince ! » s'écria-t-elle. On y courut. Dégageant cette tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva; les loups et les chiens avaient déjà commencé à dévorer l'autre joue; en outre, on voyait qu'une grande blessure avait profondément fendu la tête depuis l'oreille jusqu'à la bouche.

» En cet état, le corps était presque méconnaissable; cependant, en l'examinant avec soin, Matthieu Lupi son médecin portugais, Denis son chapelain, Olivier de la Marche son chambellan, et plusieurs valets de chambre, le reconnurent à n'en pouvoir douter. Des marques certaines ne pouvaient donner lieu à aucune méprise. On retrouva au cou la cicatrice de sa blessure de Montlhéri; deux dents qui lui manquaient depuis une chute qu'il avait faite, ses ongles qu'il avait coutume de porter plus longs qu'aucune personne de sa cour, la trace de deux abcès qu'il avait eus, l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre; un ongle retourné dans la chair à l'orteil gauche, l'anneau qu'on lui avait vu au doigt, étaient autant de signes assurés.

» Outre la plaie de la tête, il était percé de deux coups de pique; l'un traversait les épaules, l'autre s'enfonçait au bas des reins. »

(Voy. t. II, 1834, p. 82, le récit de la bataille où Charles le Téméraire fut tué; et t. III, 1836, p. 254, l'inscription gravée sur une croix de pierre élevée à l'endroit où fut trouvé le corps.)

VOLCANS DE BOUE.

Les éruptions souterraines n'envoient pas toujours à la surface du globe des matières fondues et incandescentes; quelquefois, et dans certains pays, elles ne produisent que de la boue et pas la moindre trace de lave. Il sort donc du sein de la terre des masses de boue assez considérables pour former des montagnes. Ce phénomène singulier est causé par des eaux qui, violemment comprimées dans les cavités intérieures de la croûte terrestre, s'en échappent en entraînant avec elles les débris des roches brisées et réduites en poussière. Ce sont ces débris, comparables aux cendres volcaniques, qui, mêlés avec l'eau, deviennent ces masses énormes de boue que la terre vomit tout à coup sur les campagnes.

Une des plus célèbres éruptions de ce genre est celle qui a eu lieu en 1797, près de Quito. L'explosion commença par un mouvement ondulatoire du sol sur une étendue de 680 kilomètres du sud au nord, de Piura à Popayan, et de 560 de l'ouest à l'est, de la mer à la rivière Napo. Dans le milieu du pays ébranlé, sur un diamètre de près de 120 kilomètres, pas une maison ne resta debout; quantité de villages bâtis dans les vallées demeurèrent ensevelis sous les boues détachées du sommet des montagnes. Enfin, à la base du volcan du Tunguragua, la terre se crevassa et s'ouvrit en plusieurs lieux, et des torrents de boue s'en échappèrent. Les courants d'eau boueuse (on refuserait de le croire si le phénomène n'avait malheureusement laissé des traces trop

évidentes) s'élevèrent dans les vallées jusqu'à 200 mètres de hauteur, et la boue déposée par eux, barrant le cours des rivières, donna naissance à des lacs.

C'est là le phénomène des éruptions boueuses dans toute sa force; mais il est souvent beaucoup plus modéré, et peut tout à fait se comparer à des sources thermales qui déposeraient de la boue près de leur orifice. Cette lave, en s'accumulant peu à peu comme la terre que rejette une taupe, finirait par produire des monticules plus ou moins élevés. Des dégagements boueux de cette espèce existent en très-grand nombre en Crimée, et donnent à certains districts de ce pays, voisins de la Circassie, une physionomie toute particulière. Un voyageur français, M. de Verneuil, les a récemment visités, et en a fait une savante description d'après laquelle nous en dirons ici quelques mots.

La presqu'île de Tamare et la partie orientale de la Crimée, près de l'emplacement de l'ancienne capitale du royaume du Bosphore, offrent un assez grand nombre de collines qui ne sont évidemment que d'anciens volcans boueux. Ces collines sont ordinairement accompagnées de sources d'eau boueuse et de sources de naphte, espèce de bitume. Leur hauteur varie de 34 à 100 mètres au-dessus du niveau de la plaine : c'est à peu près la hauteur de la butte Montmartre. Quelques-unes ont la forme conique du volcan de lave, d'autres sont allongées, d'autres enfin sont superposées sur des collines de même nature, mais bien plus anciennes. Au sommet, on trouve fréquemment des cratères, mais bien différents des redoutables cratères du Vésuve et de l'Etna; ces cratères sont simplement des trous en entonnoir, de quelques pouces de diamètre, par lesquels suinte continuellement une eau chargée de boue. Les sources de bitume sont ordinairement situées sur les flancs de la colline. Parmi les collines visitées en détail par M. de Verneuil, il y en avait une où le bitume était si abondant qu'on l'y puisait avec des seaux, comme de l'eau, dans plus de quarante puits. C'est une exploitation qui pourrait devenir très-profitable si elle rencontrait des débouchés convenables. Tels sont ces singuliers volcans dans leur état de repos. C'est le Vésuve dans ses beaux jours, dit notre voyageur, le Vésuve quand il permet aux dames de déjeuner dans son cratère.

Voici le spectacle décrit par un officier polonais stationné dans la forteresse de Fanagorie, qui en avait été le témoin. L'éruption commença à deux heures après midi, et dura jusqu'à huit heures. Elle avait été précédée pendant trois jours de bruits souterrains qui ressemblaient à des décharges d'artillerie, et qui, n'étant accompagnés d'aucun autre phénomène apparent, avaient fait croire à la garnison de Fanagorie que la forteresse d'Anapa était attaquée par les Circassiens. A deux heures, l'éruption s'étant déclarée au sommet de la montagne Brûlée, l'officier qui a observé ces détails s'en approcha pour la considérer de plus près : il put venir se placer sans inconvénient jusqu'à quelques pas de distance. La terre était légèrement ébranlée, et du centre du cratère s'élevaient, à une dizaine de mètres de hauteur, des matières de terre liquide, affectant toutes sortes de formes, et accompagnées de gaz à odeur de soufre et de bitume. Par intervalle, on apercevait des jets de flamme, mais ils étaient peu étendus et de peu de durée.

Ce sont là, comme on le voit, de véritables éruptions en miniature, et qui ont sans doute quelque rapport avec les geysers d'Islande. (Voy. t. I^{er}, 1833, p. 224.) Elles ne sont point à comparer aux puissantes éruptions dont Quito et quelques autres régions volcaniques ont été le théâtre, et font plutôt l'effet d'une curiosité naturelle que d'un prodige des forces souterraines.

Les éruptions volcaniques ordinaires sont fréquemment accompagnées de torrents de boue liquide; mais cette boue, plus funeste souvent dans ses effets que la lave elle-même,

est d'une autre origine que celle qui appartient aux vrais volcans boueux. Tantôt, comme cela a lieu sur l'Etna et surtout dans les Andes, le cratère, extrêmement élevé, est couvert d'amas énormes de glace et de neige qui se fondent au moment où l'éruption se déclare, et se répandent en torrents dévastateurs dans les vallées. Tantôt la vapeur d'eau qui se dégage en grande abondance par la bouche du volcan se condense dans l'atmosphère, et retombe en pluie mêlée à la cendre volcanique, qu'elle entraîne avec elle sous forme de boue. C'est là une circonstance qui se présente fréquemment dans les éruptions du Vésuve, et tandis que la lave coule lentement et se laisse en général aisément éviter, la boue, au contraire, descend sur les pentes de la montagne avec la vélocité d'un torrent. En 1822, une de ces alluvions, se présentant comme une avalanche, tomba sur les villages de Massa et de Saint-Sébastien, et y ensevelit plusieurs habitants dans l'intérieur de leurs maisons. Il paraît certain que c'est dans un torrent de cette espèce, et d'une température vraisemblablement fort peu élevée, que la malheureuse ville d'Herculanum a été engloutie. On a trouvé dans la masse du tuf des masques parfaitement conservés d'habitants surpris et enveloppés dans cette boue; ces moules sont aussi fidèles et aussi exacts que ceux qu'un mouleur en plâtre pourrait prendre, et l'on n'aperçoit dans les traits qu'ils représentent aucune déformation et aucune brûlure de la peau : on ne saurait avoir une meilleure mesure de la température de ce courant. Quant à Pompéïa, il paraît qu'elle a été ensevelie plus simplement encore sous une pluie de cendres lente et de plusieurs jours de durée, accompagnée par instant d'une pluie ordinaire qui a servi à cimenter la cendre. Les bois et les papyrus se sont donc bien plutôt charbonnés par l'effet du temps que par l'effet de la chaleur.

TRADITIONS ALLEMANDES.

Voy. p. 30.

LE CHARBONNIER DU BRISGAU.

A quatre kilomètres de Fribourg s'élève une montagne que l'on appelle *Roskopf*. On y arrive par un sentier mystérieux caché sous des rameaux d'arbres et parsemé de fleurs. Quand un étranger arrive dans la contrée, les habitants du hameau lui montrent leur belle montagne, et lui parlent des points de vue que l'on y découvre. De là-haut, on aperçoit d'un côté la Forêt-Noire avec ses massifs épais, ses vagues ondulations, et ses vallées où le paysan a bâti sa cabane, où le pâtre a cherché un refuge; de l'autre, la large plaine sillonnée par le Rhin, et à l'horizon, la flèche aiguë de la cathédrale de Strasbourg, qui s'élance dans les airs.

Dans cette forêt qui entoure le *Roskopf* habitait jadis un charbonnier honnête et laborieux. Il avait un fils, un luron et vigoureux jeune homme, qui travaillait aussi avec ardeur, et, tous deux retirés dans leur humble demeure, tous deux vivaient contents, ne sachant rien du monde et n'enviant rien. Mais un jour Rodolphe, le jeune charbonnier, s'en alla porter du charbon à la ville voisine. L'un des plus puissants princes du pays y était, et l'on célébrait une grande fête en son honneur. Rodolphe entra à l'église et contempla avec surprise cette foule si élégante, si riche, qui inondait la nef et les stalles. Il prit ensuite le chemin du château, et son étonnement redoubla quand il aperçut les chevaliers avec leur armure brillante, préparés pour le tournoi, et les dames de la cour assises sur leur balcon. Le soir, la ville était étincelante de lumières, les cloches sonnaient; le peuple s'en allait en chantant dans les rues, et le bruit de la danse, la musique des ménestrels, retentissaient dans les salles du château. Ce jour-là, le pauvre Rodolphe s'en revint tout

pensif. Pour la première fois, sa forêt lui parut triste, sa chaumière lui sembla chétive et malpropre, et quand il essaya de se mettre au travail, le travail n'avait plus pour lui aucun attrait. Toujours il voyait étinceler devant lui les lumières du château; toujours il entendait les chants de la foule, le cri de guerre des chevaliers. La nuit, dans ses rêves, il assistait aux tournois, il combattait sur un cheval fougueux; une belle dame lui jetait un sourire, il remportait la victoire, et les hérauts proclamaient son nom. Ainsi poursuivi par les souvenirs d'un monde où il n'avait fait que passer, le jeune charbonnier ne se trouvait plus heureux. Son père ne tarda pas à remarquer sa tristesse, et lui en demanda le motif. Rodolphe lui dit : « Je ne voudrais pas rester plus longtemps charbonnier. Je me sens fort, courageux, et depuis que j'ai assisté au tournoi du prince, je n'aspire plus qu'à porter les armes, dussé-je rester toute ma vie soldat. » Le vieux charbonnier lui fit de sérieuses remontrances; mais elles furent inutiles. Rodolphe continua ses rêves, et plus d'une fois son dégoût pour le travail et sa vague tristesse amenèrent entre son père et lui des altercations assez vives. Un jour que tous deux soutenaient avec chaleur leur opinion, un vieil ermite qui les écoutait descendit de sa cellule, et leur demanda le sujet de leur querelle. Rodolphe lui raconta naïvement ce qui s'était passé. L'ermite prit la main du jeune homme, le regarda attentivement, et lui dit : « Tout avec Dieu, mon fils, que ce soit là ta devise. Tu prospéreras, j'en ai l'assurance. Va-t'en demain avec ton père faire du charbon au pied de ces roches, ce sera le commencement de ta fortune. »

Le lendemain, les deux ouvriers suivirent les instructions de l'ermite, et à la place où ils avaient brûlé leur pile de bois, ils trouvèrent un lingot d'argent. Le jour suivant, ils recommencèrent et en trouvèrent encore un autre, et pendant plusieurs semaines, pendant plusieurs mois, la bénédiction de l'ermite les suivit. Toujours même travail, et toujours même résultat. Le vieux charbonnier, qui était prudent, ne parla point de ses trésors; il attendit l'heure où il pourrait s'en servir, et les enfouit dans une caverne.

Cependant une guerre violente éclata entre le duc Léopold, qui gouvernait le pays, et un prince voisin. Après avoir remporté plusieurs victoires, Léopold fut vaincu dans une bataille décisive, et, tout seul, abandonné de ses vaisseaux, manquant de soldats et d'argent, il prit la fuite, et se retira avec sa famille dans une forteresse. Quand le vieux charbonnier apprit cet événement, il appela son fils et lui dit : « Le jour est venu où tu dois montrer ta valeur. Notre prince est dans l'infortune; va le trouver, offre-toi pour le servir, et porte-lui les trésors que nous avons amassés. »

Rodolphe partit joyeux, et le duc reçut avec des larmes de bonheur le secours inattendu qui lui était envoyé par la Providence. Il donna une épée à Rodolphe, et promit de lui confier le commandement d'une partie de ses troupes. — « Tout avec Dieu ! » s'écria Rodolphe en brandissant son glaive; et le courage du guerrier étincelait dans son regard.

Chaque jour, le jeune charbonnier s'en allait par des chemins détournés à la caverne où étaient enfouis ses trésors, et chaque jour il en rapportait quelque lingot. Le duc rassembla une armée et se remit en campagne. Rodolphe commandait l'aile gauche de l'armée, et combattit avec une héroïque bravoure. Il gagna la première bataille, et, dans la seconde, il s'élança au-devant du prince ennemi et le fit prisonnier. Cette fois, la guerre était terminée. Le prisonnier accepta toutes les conditions qu'on lui imposait, et Léopold reprit possession de ses États. Mais dans la prospérité il se souvint des services que Rodolphe lui avait rendus. Il l'arma chevalier, et lui fit épouser une de ses filles. Le vieux charbonnier quitta sa chaumière pour habiter un palais, et l'er-

mite sortit de sa cellule pour bénir le mariage de son protégé.

PHRASES DANS LE GOUT DES PRÉCIEUSES, TIRÉES
DES LETTRES DE COSTAR.

... Si je pouvais refuser quelque chose à une si belle personne, je ferais plus que la nature, qui ne lui a rien refusé. — ... Les chaînes dont vous m'attachez à vous pour toute ma vie sont précieuses sans être pesantes, et me parent sans me charger. — ... Je ne vous demande pas de ces jolies lettres que vous savez faire quand il vous plaît; quoiqu'elles ne vous coûtent pas la moitié de ce qu'elles valent, elles vous coûteraient mille fois plus que je ne vaudrais. — ... Je suis ravi qu'il se divertisse, et je souffre que ce soit à mes dépens, étant certain que cette dépense ne me ruinera pas, et surtout qu'elle ne me ruinera pas auprès de vous.

Ces prétentieux non-sens de l'un des habitués de l'hôtel de Rambouillet sont donnés pour belles choses par Corbinelli, ancien secrétaire des commandements de Marie de Médicis, dans un recueil intitulé : *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps*. Il n'est pas sans intérêt pour l'histoire du goût de remarquer que Corbinelli était un des courtisans les plus spirituels de son époque, et qu'il publia les *plus beaux endroits des plus célèbres auteurs* en l'année 1681, huit ans après la mort de Molière. Ainsi les admirables moqueries de l'auteur des *Précieuses ridicules*, du *Misanthrope* et des *Femmes savantes*, n'avaient pas ruiné dans tous les esprits le crédit de ce langage de mauvais goût.

LA TARENTULE.

Il est un genre d'araignée désigné en histoire naturelle sous le nom de lycose, et parmi les nombreuses espèces qui composent ce genre, il en est une qui est très-commune aux environs de Tarente, et qui a une grande célébrité. La robe de la lycose tarentule est d'une couleur grisâtre; le dessous de son abdomen, entièrement noir, est traversé dans son milieu par une ligne d'une couleur rouge livide. Cette espèce a été figurée par une foule d'auteurs, et il semble que plusieurs d'entre eux se soient plu à exagérer ses formes hideuses, afin d'inspirer plus d'horreur pour elle, et d'accréditer par ce moyen les absurdités débitées sur les propriétés de son venin. Il serait trop long de mentionner ici les noms des auteurs qui ont parlé de la tarentule; selon les uns, son venin produit des symptômes qui approchent de la fièvre maligne; selon d'autres, il ne cause que quelques taches érysipélateuses, des crampes légères et des fourmillements. La maladie que, suivant le vulgaire, la tarentule produit par sa morsure, a reçu le nom de *tarentismo*, et l'on ne peut, dit-on, la guérir que par le secours de la musique. Quelques auteurs ont poussé l'absurdité jusqu'à indiquer les airs qu'ils croient convenir aux *tarentolati*, c'est ainsi qu'ils appellent les malades. Samuel Hafenreffer, professeur d'Ulm, les a notés dans un traité des maladies de la peau; Baglivi a aussi écrit sur les tarentules du midi de la France; mais on est bien revenu de la frayeur qu'elles inspiraient dans son temps, et il est reconnu que le venin de ces araignées n'est dangereux que pour les insectes dont elles font leur nourriture.

La lycose tarentule habite de préférence les lieux découverts, secs, arides, incultes, exposés au soleil. Elle se tient ordinairement, au moins quand elle est adulte, dans des conduits souterrains, dans de véritables clapiers qu'elle se creuse elle-même. Ces clapiers sont cylindriques, et souvent de 0^m,027 de diamètre; ils s'enfoncent jusqu'à plus

de 0^m,55 dans la profondeur du sol: leur direction est d'abord verticale; mais à 0^m,40 ou 0^m,42 du sol, le conduit se fléchit en angle obtus, il forme un coude horizontal, puis redevient perpendiculaire. C'est à l'origine de ce coude que la tarentule s'établit en sentinelle vigilante, et ne perd pas un instant de vue la porte de sa demeure; c'est là, lorsqu'on lui fait la chasse, qu'on aperçoit ses yeux étincelants comme des diamants lumineux, comme ceux du chat dans l'obscurité.

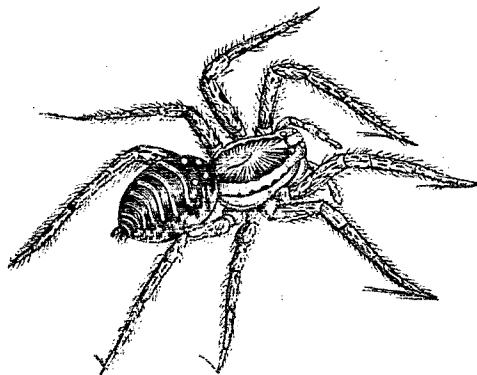
L'orifice extérieur du terrier de la tarentule est ordinairement surmonté d'un tuyau construit de toutes pièces par elle. Ce tuyau, véritable ouvrage d'architecture, s'élève jusqu'à 0^m,027 au-dessus du sol, et a parfois 0^m,055 de diamètre, en sorte qu'il est plus large que le terrier lui-même; il est principalement composé de fragments de bois sec unis par un peu de terre glaise, et si artistement disposés les uns au-dessus des autres, qu'ils forment un échafaudage en colonne droite dont l'intérieur est un cylindre creux; ce qui établit surtout la solidité de cet édifice tubuleux, de ce bastion avancé, c'est qu'il est revêtu, tapissé en dedans d'un tissu ourdi par les filières de la lycose, et qui continue dans tout l'intérieur du terrier. Il est facile de concevoir combien ce revêtement si habilement fabriqué doit être utile pour prévenir les éboulements, les déformations, pour l'entretien de la propreté, et pour faciliter aux griffes de la tarentule l'escalade de la forteresse. Nous avons laissé entrevoir que ce bastion du terrier n'existait pas toujours. En effet, nous avons souvent rencontré des trous de tarentule où il n'y en avait pas de trace, soit qu'il eût été détruit accidentellement par le mauvais temps, soit que la lycose ne rencontrât pas toujours des matériaux pour sa construction, soit enfin parce que le talent de l'architecte ne se déclare peut-être que dans les individus parvenus au dernier degré, à la période de perfection de leur développement physique et instinctif. La construction de ce tuyau a non-seulement pour but de mettre le réduit à l'abri des inondations et de le prémunir contre la chute des corps étrangers, qui, balayés par les vents, finiraient par l'obstruer, mais encore de tendre une embûche, en offrant aux mouches et aux autres insectes un point saillant de repos.

Les mois de mai et de juin sont le temps le plus favorable pour faire la chasse de la tarentule. La première fois que nous découvrîmes, en Espagne, les clapiers de cette araignée, et que nous constatâmes qu'ils étaient habités en l'apercevant en arrêt au premier étage de sa demeure, c'est-à-dire au coude dont nous avons parlé, nous crûmes, pour nous en rendre maître, devoir l'attaquer de vive force et la poursuivre à outrance; nous passâmes des heures entières à ouvrir la tranchée avec un couteau pour investir son domicile, et nous creusâmes à une profondeur de plus de 0^m,32 sur 0^m,65 de largeur, sans rencontrer la tarentule. Nous commençâmes cette opération dans d'autres clapiers, et toujours avec aussi peu de succès. Il nous eût fallu une pioche pour atteindre notre but, mais nous étions trop éloigné de toute habitation. Nous fûmes donc obligé de changer notre plan d'attaque, et nous recourûmes à la ruse: la nécessité est, dit-on, mère de l'industrie. Une fois nous eûmes l'idée, pour simuler un appât, de prendre un chaume de graminée surmonté d'un épillet, et de l'agiter doucement à l'orifice du clapier. Nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que l'attention et les desirs de la lycose étaient éveillés. Séduite par cette amorce, elle s'avancait à pas mesurés, en tâtonnant, vers l'épillet: le relevant alors un peu en dehors du trou pour ne pas laisser à l'animal le temps de la réflexion, nous le vîmes s'élancer d'un seul trait hors de sa demeure, dont nous nous empressâmes de lui fermer l'entrée. La tarentule, déconcertée d'avoir perdu sa liberté, était fort gauche à éluder nos poursuites, et bientôt nous l'obligeâmes

à entrer dans un cornet de papier, où elle fut aussitôt enfermée. D'autres fois, se doutant du piège, ou moins pressée peut-être par la faim, la pauvre bête se tenait sur la réserve, immobile, à une petite distance de sa porte, qu'elle ne jugeait pas à propos de franchir. Sa patience lassait la nôtre. Dans ce cas, voici la tactique que nous employions. Après avoir bien reconnu la direction du boyau et la position de la tarentule, nous enfoncions avec force et obliquement une lame de couteau, de manière à surprendre l'animal par derrière et à lui couper la retraite en lui barrant le clapier. Nous manquions rarement notre coup, surtout dans des terrains qui n'étaient pas pierreux. Dans cette situation critique, la tarentule effrayée quittait sa demeure pour gagner le large, ou bien elle s'obstinait à demeurer acculée contre la lame du couteau. Alors, en faisant exécuter à celle-ci un mouvement de bascule assez brusque, on lançait au loin et la terre et la lycose. En employant ce procédé de chasse, nous prenions parfois jusqu'à une quinzaine de tarentules dans l'espace d'une heure.

Dans quelques circonstances, où la tarentule était tout à fait désabusée du piège que nous lui tendions, nous n'étions pas surpris, lorsque nous enfoncions l'épillet jusqu'à la toucher dans son gîte, de la voir jouer avec une espèce de dédain avec cet épillet et le repousser à coups de pattes, sans se donner la peine de sortir de son réduit.

La tarentule, si hideuse au premier aspect, surtout lorsqu'on est frappé de l'idée du danger de sa piqure, et si sauvage en apparence, est cependant susceptible de s'apprivoiser, ainsi que nous en avons fait plusieurs fois l'expérience.



Lycose Tarentule de grandeur naturelle.

Le 7 mars, pendant notre séjour à Valence, en Espagne, nous primes une tarentule mâle d'une belle taille sans la blesser, et nous l'emprisonnâmes dans un bocal de verre clos par un couvercle de papier, au centre duquel nous avions pratiqué une ouverture à panneau. Au fond du vase, nous avions fixé le cornet de papier dans lequel nous l'avions transportée, et qui devait lui servir de demeure habituelle. Elle s'habitua promptement à sa réclusion, et finit par devenir si familière qu'elle venait saisir au bout de nos doigts la mouche que nous lui servions. Après avoir donné à sa victime le coup de la mort avec le crochet de ses mandibules, elle ne se contentait pas, comme la plupart des araignées, de lui sucer la tête, elle broyait tout son corps en l'enfonçant successivement dans sa bouche au moyen de ses palpes; elle rejetait ensuite les téguments triturés et les balayait loin de son gîte. Après son repas, elle manquait rarement de faire sa toilette, qui consistait à brosser, avec les tarses de ses pattes antérieures, ses palpes et ses mandibules, tant en dehors qu'en dedans; ensuite elle reprenait son attitude de gravité immobile. Le soir et la nuit étaient pour elle le temps de la promenade; nous entendions sou-

vent gratter le papier du cornet. Le 28 juin, notre tarentule changea de peau, et cette mue, qui fut la dernière, n'altéra d'une manière sensible ni la couleur de sa robe, ni la grandeur de son corps. Le 14 juillet, nous fûmes obligés de quitter Valence, et nous restâmes absents jusqu'au 25; durant ce temps, la tarentule jeûna. Nous la trouvâmes bien portante à notre retour. Le 20 août, nous fîmes encore une absence de neuf jours, que notre prisonnière supporta sans aliments et sans altération de santé. Le 1^{er} octobre, nous abandonnâmes encore la tarentule sans provisions. Le 22 de ce même mois, étant à vingt lieues de Valence, où nous devions rester, nous chargeâmes un domestique de nous l'apporter; mais nous eûmes le regret d'apprendre qu'on ne l'avait pas trouvé dans son bocal, et nous avons ignoré son sort.

Nous terminerons ces observations sur la tarentule par la description d'un combat singulier entre deux de ces animaux. Dans le mois de juin, un jour où nous avions fait une chasse heureuse aux lycoses, nous choisîmes deux mâles adultes bien vigoureux, que nous mîmes en présence dans un large bocal, afin de nous procurer le spectacle d'un duel. Après avoir fait plusieurs fois le tour du cirque pour chercher à s'évader, ils ne tardèrent pas, comme à un signal donné, à se poster dans une attitude guerrière. Nous les vîmes avec surprise prendre leur distance, se retourner gravement sur leurs pattes de derrière, de manière à se présenter naturellement le bouclier de leur poitrine. Après s'être observés ainsi face à face pendant deux minutes, après s'être sans doute provoqués par des regards qui échappaient aux nôtres, nous les vîmes se précipiter en même temps l'un sur l'autre, s'entrelacer de leurs pattes, et chercher, dans une lutte obstinée, à se piquer avec les crochets des mandibules. Soit fatigue, soit convention, le combat fut suspendu. Il y eut une trêve de quelques instants, et chaque athlète, s'éloignant un peu, vint se replacer dans sa position menaçante. Mais la lutte ne tarda pas à recommencer avec plus d'acharnement entre les deux tarentules: une d'elles, après avoir longtemps balancé la victoire, fut enfin terrassée et blessée d'un trait mortel à la tête: elle devint la proie du vainqueur, qui lui déchira le crâne et la dévora. Nous avons conservé vivante, pendant plusieurs semaines, la tarentule victorieuse.

NOTE SUR LE CODE CIVIL.

C'est une erreur assez commune de croire que ce code fut promulgué sous le titre de *Code Napoléon*, et qu'il date de l'empire. La loi pour la réunion des lois civiles en un seul corps, sous le titre de *Code civil des Français*, fut promulguée, le 21 mars 1804, par le premier consul, et l'empereur ne supprima officiellement ce titre, pour y substituer celui de *Code Napoléon*, que dans l'édition de 1807.

BIBLIOTHÈQUE MANUSCRITE DE COLBERT.

Colbert ne donna pas sa collection de manuscrits à la Bibliothèque royale, comme nous l'avons dit à la page 18 de ce volume. Les 8 446 volumes ou pièces qui composaient cette collection furent vendus à Louis XV par Charles-Léonor Colbert, comte de Seignelay, petit-fils du ministre de Louis XIV, moyennant 300 000 livres, dont la quittance fut passée, le 27 mai 1732, par-devant Bronod et Junot, notaires à Paris. La Bibliothèque royale reçut les manuscrits dans le mois de septembre de la même année.

FINMARK.



Combat d'un Finmarkois et d'un ours.

La Finmark, ou Laponie norvégienne, est située entre l'océan Arctique glacial et la Russie. C'est une des contrées les plus désolantes du Nord; le soleil n'y apparaît pas pendant trois mois de l'année; la terre ne produit que de la mousse et quelques chétifs bouleaux. Dans l'intérieur du pays, on ne trouve que de loin en loin quatre ou cinq cabanes réunies qui forment un village, une bourgade. Les Finmarkois habitent de préférence sur les côtes, car la pêche est leur principale occupation et leur seule ressource. Mais dans toute cette contrée, qui a près de 600 kilomètres de long sur 280 de large, on ne compte pas 30 000 habitants. Les hommes de la Finmark laissent croître leur barbe. Ils portent de larges culottes et des souliers faits avec de l'écorce des arbres. Les femmes s'habillent comme les hommes; seulement, elles portent des colliers de verre et de lourdes boucles d'oreilles. Les Finmarkois ont le goût de la danse et le sentiment de la musique. Ils attribuent l'invention du chant à un dieu qui pleura en jouant de la harpe pour la première fois. Les missions danoises ont répandu parmi ces hommes à demi sauvages quelques germes d'instruction. Ceux qui demeurent sur les côtes sont plus éclairés que ceux de l'intérieur du pays; mais ils sont tous, en général, adroits, robustes, intelligents, et très-braves. On en voit qui, sans autre arme qu'un couteau pendu à leur ceinture, s'en vont l'hiver à la chasse des animaux féroces; avec cette arme, ils ne craignent pas d'attaquer l'ours le plus puissant et le plus affamé. Quand l'animal se dresse

contre eux pour les terrasser, ils lui plongent leur couteau dans le ventre et le renversent mort à leurs pieds.

L'ingratitude de nos propres enfants, n'est-ce pas comme si la bouche mordait la main qui lui porte la nourriture?

SHAKSPEARE.

DE LA COMPTABILITÉ.

Deuxième article.

Selon la promesse de notre premier article (p. 53), nous devons nous occuper ici de la passation des écritures au journal à partie double; et comme en pareille matière aucun enseignement ne saurait être plus intelligible qu'un exemple détaillé, nous nous sommes déterminés à établir une comptabilité qui tiendra les trois livres principaux : le *mémorial*, le *journal* et le *grand-livre*.

Remarquons d'abord que l'on se sert dans le commerce de diverses abréviations dont voici la clef :

n/, v/, l/, — notre, votre, leur.

s/, — son, sa, ses.

p/, — pour, par.

m/, mon, ma.

fre, facture.

MÉMOIRAL ou BROUILLARD.

Du 1er janvier 18...

(a)	No 1. (b)		
1	Nous possédons ce jour les immeubles, valeurs, espèces, marchandises et ustensiles suivants, qui composent notre ACTIF :		
	1 ^o Une maison à cinq étages, située à Paris, rue..., et dont le revenu annuel, sauf les non-valeurs, est de 5,500 fr., achetée suivant acte passé le 1er octobre dernier en l'étude de M ^e Durand, notaire.	100,000	"
	2 ^o Notre part pour 1/8 dans le navire la France, armé et équipé au Havre, le 15 décembre dernier, pour la Pointe-à-Pitre, sous les ordres du capitaine Girard.	80,000	"
	3 ^o Nos espèces en caisse, comme suit : (c)		
	Un bon au porteur sur la Banque. f. 2,000		
	Deux billets de banque de 1,000 f. 2,000		
	300 pièces de 5 f. 1,500		
	10 dito de 2 f. 20		
	Sous et centimes. 3	5,523	"
	4 ^o Notre argenterie, notre linge et nos meubles particuliers suivant détail à l'inventaire de ce jour.	6,000	"
	5 ^o Les marchandises que nous mettons ce jour en magasin, savoir :		
	115 pièces gros de Naples, à 18 aunes par pièce et à 4 f. net l'aune. f. 8,280		
	120 pièces toile Senlis, à 40 aunes par pièce et à 4 f. 30 c. l'aune. 11,040		
	120 pièces calicot ordinaire, à 32 aunes par pièce et à 1 f. 10 c. l'aune. 4,224	23,544	"
	6 ^o Et enfin nos bureaux, casiers, chaises, tables, etc., estimés.	800	"
	Ensemble. f. 215,867		"

Du 2 janvier.

	No 2.		
1	Expédié à NOGAREL, d'Amiens, 40 pièces de gros de Naples à 75 f. la pièce, payables en son billet à trois mois.	3,000	"

Du 3 janvier.

	No 3.		
1	Acheté de ROGIER, de Bordeaux, 2 tonn. sucre d'Orléans, payables à 8 jours contre escompte de 2 p. % (d)		
	Tonn. no 30 pesant ort (e), 605 kil. ; tare (f), 44 k.		
	Do 31 do 523 do 39		
	Ort, 1,128 kil. ; tare, 83 k.		
	A déduire. 83 kil. de tare.		
	Reste net. 1,045 k. à 200 f. les 100 k.	2,090	"

Du 6 janvier.

	No 4.		
1	Reçu de NOGAREL, d'Amiens, par correspondance de ce jour, son billet à notre ordre au 2 avril prochain, pour solde de notre envoi du 2 courant. . . f.	3,000	"

	No 5		
1	Vendu au comptant, à divers, les articles suivants :		
	1 tonn. sucre d'Orléans, no 30, pesant 561 k., net, à 220 f. les 100 kil. f. 1,234 20		
	20 piéc. calicot à 37 f. 50 la pièce. 750 "		
	15 piéc. gros de Naples à 7 f. la pièce. 1,140 "	3,124 20	

Du 9 janvier.

	No 6.		
1	Expédié à WIDAW, de Nancy, moitié de port à sa charge et moitié à la nôtre, payable à 18 jours de date contre escompte de 3 p. 100 :		
	55 pièces gros de Naples à 76 f. 50 la pièce. f. 4,207 50		
	110 pièces toile Senlis à 110 f. la pièce. 12,100 "		
	25 pièces calicot à 38 f. la pièce. 950 "	17,257	"

(a-b) Voyez les chiffres et lettres de renvoi, p. 93.

JOURNAL.

Du 1er janvier 18...

(1)	No 1.		
"	Les suivants (*) DOIVENT (*) à CAPITAL, p/ le montant de notre actif comme suit :		
1	NOTRE MAISON rue...,		
	Ce que n/ avons compté à M ^e Durand en échange des titres de propriété et suivant acte passé le 1er octobre dernier.	100,000	"
3	LE NAVIRE LA FRANCE,		
	Notre part pour un huitième sur ce bâtiment, parti le 15 décembre dern. pour la Pointe-à-Pitre.	80,000	"
4	CAISSE,		
	Nos espèces en caisse ce jour, suivant bordereau à l'inventaire.	5,523	"
5	MOBILIER,		
	Ce que n/ possédons ce jour en argenterie, meubles, linge, etc., suivant détail à l'inventaire.	6,000	"
6	MARCHANDISES GÉNÉRALES, (*)		
	Pour les marchandises suivantes que n/ mettons en magasin :		
	100 pièces gros de Naples à 18 aunes p/ pièce et à 4 f. net l'aune, f. 8,280		
	120 piéc. toile Senlis à 40 aunes p/ pièce et à 2 f. 30 c. l'aune, 11,040		
	120 piéc. calicot ord. à 32 aunes p/ pièce et à 1 f. 10 c. l'aune, 4,124	23,544	"
7	MATÉRIEL,		
	Ce que nous estimons nos bureaux, casiers, chaises, tables, etc.	800	" 215,867 "

Du 2 janvier.

	No 2.		
8	NOGAREL, d'Amiens, DOIT à MARCHANDISES GÉNÉRALES,		
6	Pour expédition à lui faite de 40 pièces gros de Naples à 75 f. la pièce.	3,000	"

Du 3 janvier.

	No 3.		
6	MARCHANDISES GÉNÉRALES DOIVENT à ROGIER, de Bordeaux,		
9	Pour notre achat de 2 tonneaux sucre d'Orléans, suiv. facture d'achat no 1 (*), payables à 8 jours contre escompte de 2 p. % : 1045 kilos poids net, à 290 f. les 100 kil.	2,090	"

	No 4.		
10	EFFETS A RECEVOIR DOIVENT à NOGAREL, d'Amiens,		
8	La remise faite par le créancier pour solde de n/ envoi du 2 courant, comme suit :		
	No 1 (*). Son billet à notre ordre au 2 avril prochain.	3,000	"

	No 5.		
4	CAISSE DOIT à MARCHANDISES GÉNÉR.,		
6	Pour vente au compt. des art. suiv. :		
	1 tonneau sucre d'Orléans, no 30, du poids de 561 kil., net, à 220 f. les 100 kil. f. 1,234 20		
	20 piéc. calicot, à 37 f. 50 la pièce. 750 "		
	15 pièces gros de Naples à 76 f. la pièce. 1,140 "	3,124 20	

Du 9 janvier.

	No 6.		
11	WIDAW, de Nancy, DOIT à MARCHAND. GÉNÉRALES,		
6	Pour expédition faite audit des articles suivants, dont 1/2 port à n/ charge et payable à 18 jours de date, contre escompte de 3 p. 100.		
	55 piéc. gros de Naples à 75 f. 50 la p. f. 4,207 50		
	110 piéc. toile Senlis à 110 f. la pièce. 12,100 "		
	25 piéc. calicot à 38 f. la pièce. 950 "	17,257 50	

MÉMOIRAL ou BROUILLARD.

Du 11 janvier 18...			
No 7.			
2 Compté à M. BOVARD, pour le compte de ROGIER, de Bordeaux, et pour solde de compte avec ce dernier, Espèces f. 2,048 20			
Retenu pour escompte à 2 p. o/o, s/ 2,090. 41 90		2,090	»
Du 12 janvier.			
No 8.			
2 Acheté comptant de GRANDET, de c/ ville, les articles suivants, contre escompte de 1 1/2 p. o/o :			
100 ram. papier jésus mécan. à 26 f. 2,600 »			
30 ram. colombier bis à enveloppes, à 9 f. 50. 292 50			
Ensemble. f. 2,892 50			
Remis espèces f. 2,849 12			
Fait escompte à 1 1/2 p. o/o, s/ 2,892 50. 43 38		2,892 50	
Du 15 janvier.			
No 9.			
2 Vendu au comptant un tonneau sucre n° 31, avarié par la mouille; savoir :			
Pesant ort 523 kil.; tare, 39 k. mouille, 42 k.			
Ci 81 kil.			
81 kil. à déduire.			
Reste net 442 kil. à 210 f. les 100 kil.		928 20	
Du 15 janvier.			
No 10.			
2 Escompté à GAVANI le billet NOGAREL, d'Amiens, au 2 avril prochain, n° 1, comme suit :			
Intérêts à 6 p. o/o l'an, pendant 77 jours, sur le montant de cet effet f. 3,000 f. 368 33			
Change de place à 3/8 p. o/o sur f. 3,000. 18 75			
Ensemble. f. 387 08			
Reçu espèces pour solde.		3,000	»
Du 15 janvier.			
No 11.			
2 Reçu de MARÉCHAL, principal locataire de notre maison rue..., pour trois mois de loyer échus le 1er courant, conformément aux conditions de l'acte passé entre nous le 1er octobre dernier.		1,375	»
Du 15 janvier.			
No 12.			
2 Payé aux suivants, pour appointements, gages et dépenses, comme suit :			
A Auguste Girard, notre commis, pour quinze jours d'appointements, à 2,400 f. l'an. 100 »			
A Sophie, notre cuisinière, pour 15 jours de gages à 300 f. l'an. 12 50			
Compté à ladite, pour dépenses de maison pendant ces 15 jours, suivant détail au livre de caisse 663 10			
Au commissionnaire Nicolas, pour trois voyages avec crochets et deux courses ordinaires 4 20		779 80	

JOURNAL.

Du 1er janvier 18...			
No 7.			
9 ROGIER, de Bordeaux, doit aux suivants, pour solde de notre achat du 3 courant :			
A CAISSE,			
4 Espèces remises, pour compte dudit Rogier, à Bovard, de cette ville.	2,048 20		
A PROFITS ET PERTES,			
12 Escompte (ou bonification) à 2 p. o/o, s/ 2,090 f.	41 80	2,090	»
Du 12 janvier.			
No 8.			
» Les SUIVANTS DOIVENT aux suivants (7), Ce que nous avons acheté à Grandet suivant facture d'achat n° 2, payable compt. contre escompte de 1 1/2 p. o/o.			
6 MARCHANDISES GÉNÉRALES,			
Pour 100 rames jésus mécanique à 26 f. f. 2,600 »			
13 FRAIS GÉNÉRAUX,			
Pour 30 rames colombier bis à enveloppes, à 9 f. 75. 292 50			
f. 2,892 50			
A CAISSE,			
4 Notre remise espèces audit Grandet. f. 2,849 12			
A PROFITS ET PERTES,			
12 Pour escompte de bonification à 1 1/2 p. o/o, s/ 2,892 f. 50 c., montant de la facture dudit Grandet.	43 38	2,892 50	
Du 15 janvier.			
No 9.			
» Les suivants DOIVENT à MARCHANDISES GÉNÉRALES,			
Pour vente faite au comptant d'un tonneau sucre n° 31, avarié par la mouille;			
CAISSE.			
4 Autant reçu espèces pour ladite vente.	928 20		
12 PROFITS ET PERTES,			
Pour perte de 42 kilos avariés à 200 f. les 100 kil. prix d'achat.	84 »	1,012 20	
Du 15 janvier.			
No 10.			
» Les suivants DOIVENT à EFFETS A RECEVOIR,			
Pour notre négociation de l'effet n° 1. Billet Nogarel, d'Amiens, au 2 avril prochain.			
4 CAISSE,			
Pour les espèces reçues.	2,612 92		
12 PROFITS ET PERTES,			
Pour pertes à la négociation suivant bordereau.	387 08	3,000	»
Du 15 janvier.			
No 11.			
4 CAISSE à MAISON rue...,			
2 Autant reçu de Maréchal, notre principal locataire, pour trois mois de loyer échus le 1er courant.		1,375	»
Du 15 janvier.			
No 12.			
» Les suivants DOIVENT à CAISSE,			
Pour nos paiements de ce jour, comme suit :			
14 APPOINTEMENTS,			
Payé à Aug. Girard, n/ commis, pour 15 jours d'appointements, à raison de 2,400 fr. l'an.	100 »		
15 FRAIS DE MAISON,			
Compté à Sophie, notre cuisinière, pour 15 jours de gages, à 300 francs l'an. f. 12 50			
Do à ladite, pour nos dépenses de ce mois, comme au livre de caisse 663 10		675 60	
13 FRAIS GÉNÉRAUX,			
Ce que nous avons payé au commissionnaire Nicolas pour courses ordinaires et voyages avec crochets	4 20	779 80	

GRAND LIVRE.

F ^o 1 (a) DOIT		CAPITAL		AVOIR — F ^o 1	
18...		b	c	18...	
1 janv.				1 janv.	Par DIVERS, ce que nous possédons ce jour
					1 » 214,787 »
F ^o 2 — DOIT		N/ MAISON, RUE...		AVOIR — F ^o 2	
18...				18...	
1 janv.	A CAPITAL, ce que cette maison nous a coûté	1	100,000 »	15 janv.	Par CAISSE, pour 3 mois de loyer échus le 1 ^{er} courant
					2 4 1,375 »
F ^o 3 — DOIT		LE NAVIRE LA FRANCE		AVOIR — F ^o 3	
18...					
1 janv.	A CAPITAL, notre part pour 1/8 sur ledit navire	1	80,000 »		
F ^o 4 — DOIT		CAISSE		AVOIR — F ^o 4	
18...				18...	
1 janv.	A CAPITAL, ce que n/ mettons en caisse ce jour	1	5,523 »	11 janv.	Par ROGIER, notre remise espèces en acquit de sa facture
8 dito.	A MARCH. GÉN., p/ vente au compt.	1	3,124 20	12 dito.	Par DIVERS, pour divers achats
15 dito.	A dito p/ dito	2	928 20	15 dito.	Par DIVERS, nos paiements de ce jour
Dito.	A EFFETS A RECEVOIR, produit net de notre négociation	2	2,612 92		
Dito.	A MAISON rue..., pour 3 mois de loyer échus le 1 ^{er} courant	2	1,375 »		
F ^o 5 — DOIT		MOBILIER		AVOIR — F ^o 5	
18...					
1 janv.	A CAPITAL, pour n/ argenterie, n/ meubles, etc.	1	6,000 »		
F ^o 6 — DOIT		MARCHANDISES GÉNÉRALES		AVOIR — F ^o 6	
18...				18...	
1 janv.	A CAPITAL, ce que nous mettons en magasin ce jour	1	23,544 »	2 janv.	Par NOGAREL, pour vente de 40 pièces gros de Naples
3 dito.	A ROGIER, pour achat de 2 tonn. sucre	1	2,090 »	8 dito.	Par CAISSE, p/ vente au comptant de divers articles
12 dito.	A DIVERS, pour achat de 100 rames jésus mécanique	2	2,600 »	9 dito.	Par WIDAW, p/ vente audit de divers articles
				15 dito.	Par DIVERS, p/ vente du tonneau n ^o 31, et avarie
F ^o 7 — DOIT		MATÉRIEL		AVOIR — F ^o 7	
18...					
1 janv.	A CAPITAL, p/ les ustensiles propres à l'exploitation de n/ commerce	1	800 »		
F ^o 8 — DOIT		NOGAREL, D'AMIENS		AVOIR — F ^o 8	
18...				18...	
2 janv.	A MARCHAND. GÉNÉR., pour vente de 40 pièces gros de Naples	1	3,000 »	6 janv.	Par EFFETS A RECEVOIR, pour s/ billet au 2 avril prochain
F ^o 9 — DOIT		ROGIER, DE BORDEAUX		AVOIR — F ^o 9	
18...				18...	
11 janv.	A DIVERS, p/ n/ remise espèces et bonification	1	2,090 »	3 janv.	Par MARCHAND. GÉN., pour achat à lui fait de 2 tonn. sucre
F ^o 10 — DOIT		EFFETS A RECEVOIR		AVOIR — F ^o 10	
18...				18...	
6 janv.	A NOGAREL, p/ son billet à notre ordre au 2 avril prochain	1	3,000 »	15 janv.	Par DIVERS, pour négociation de l'effet n ^o 1
F ^o 11 — DOIT		WIDAW, DE NANCY		AVOIR — F ^o 11	
18...					
9 janv.	A MARCHAND. GÉN., pour vente de divers articles	2	17,257 50		
F ^o 12 — DOIT		PROFITS ET PERTES		AVOIR — F ^o 12	
18...				18...	
15 janv.	A MARCHAND. GÉN., p/ avarie sur 1 tonn. sucre	2	84 »	11 janv.	Par ROGIER, p/ bonificat. s/ sa facture
Dito.	A EFFETS A RECEVOIR, pour perte à la négociation d'un effet	2	387 08	12 dito.	Par DIVERS, pour dito sur la facture Grandet
F ^o 13 — DOIT		FRAIS GÉNÉRAUX		AVOIR — F ^o 13	
18...					
12 janv.	A DIVERS, p/ 30 ram. col. bis à envel.	2	292 50		
15 dito.	A CAISSE, pour frais de commission	2	4 20		
F ^o 14 — DOIT		APPOINTEMENTS		AVOIR — F ^o 14	
18...					
15 janv.	A CAISSE, ce que n/ avons payé à notre commis	2	400 »		
F ^o 15 — DOIT		FRAIS DE MAISON		AVOIR — F ^o 15	
18...					
15 janv.	A CAISSE, pour gages de la domestique et dépenses de maison	2	675 60		

A l'aide de notre premier article et de l'exemple qui précède, nous espérons que l'on aura facilement compris le mécanisme de la tenue des livres à partie double. Il nous reste à parler du *pointage* et de la *balance des comptes*.

NOTES DU MÉMORIAL.

(a) Cette colonne sert à indiquer le numéro de la feuille sur laquelle on a passé écriture au journal.

(b) Ce numéro, porté au mémorial et au journal, indique l'article passé du premier de ces livres au second. Les professeurs de tenue des livres recommandaient autrefois comme règle ce numéro d'ordre; tout le commerce s'en dispense aujourd'hui, et le remplace par l'indication de la feuille du journal où l'article est passé. Nous le conservons ici comme indicateur.

(c) On peut se dispenser de désigner le détail de *Caisse*, d'*Effets à recevoir*, d'*Effets à payer*, lorsqu'on joint à l'inventaire des bordereaux reconnus conformes et signés par le chef de la maison.

(d) Ce signe % est usité dans le commerce pour indiquer le nombre 100.

(e) Pesé *ort*, avec l'emballage.

(f) Diminution de l'emballage.

NOTES DU JOURNAL.

(1) Cette colonne sert à indiquer le folio du grand-livre sur lequel le compte est ouvert. Pour voir d'un seul coup d'œil si le compte est débiteur ou créateur, on met, dans le premier cas, le folio du grand-livre au-dessus d'une raie que l'on tire vis-à-vis l'article; dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'il est créateur, on met le chiffre sous cette raie.

(2) Les suivants comprenant tous les comptes débiteurs de cet article, c'est comme si l'on disait : *Maison doit à Capital*, — *Le*

navire la France doit à Capital, — *Caisse doit à Capital*, etc. — En retournant l'article, dans le cas enfin où *Capital* serait débiteur et les autres comptes créateurs, on le passerait ainsi : *Capital doit aux suivants*, ce qui signifierait : *Capital doit à Maison*, *Capital doit au navire la France*, etc.

(3) On supprime généralement le mot *doit* dans la tenue de ce livre; car les premiers comptes (sous-entendus par *Divers*) sont toujours débiteurs. — Cependant nous l'avons conservé ici pour être plus intelligibles.

(4) Généralement on ne donne le détail ni au mémorial ni au journal; un état séparé des marchandises en magasin est fait à l'appui de l'inventaire, qui ne porte que la somme totale.

(5) Numéro d'inscription au livre du magasin.

(6) Numéro d'inscription au livre des effets à recevoir.

(7) Quelques articles demandent à être passés de cette manière, afin d'éviter des répétitions qui sont non-seulement longues, mais encore peu claires; dans ce cas, c'est comme si l'on disait :

Marchandises générales { *A Caisse*, pour les espèces,
 { *A Profits et pertes*, pour la bonification,
sur les 100 rames jésus mécanique.

Frais généraux { *A Caisse*, pour espèces,
 { *A Profits et pertes*, pour bonification,
sur les 30 rames colombier bis.

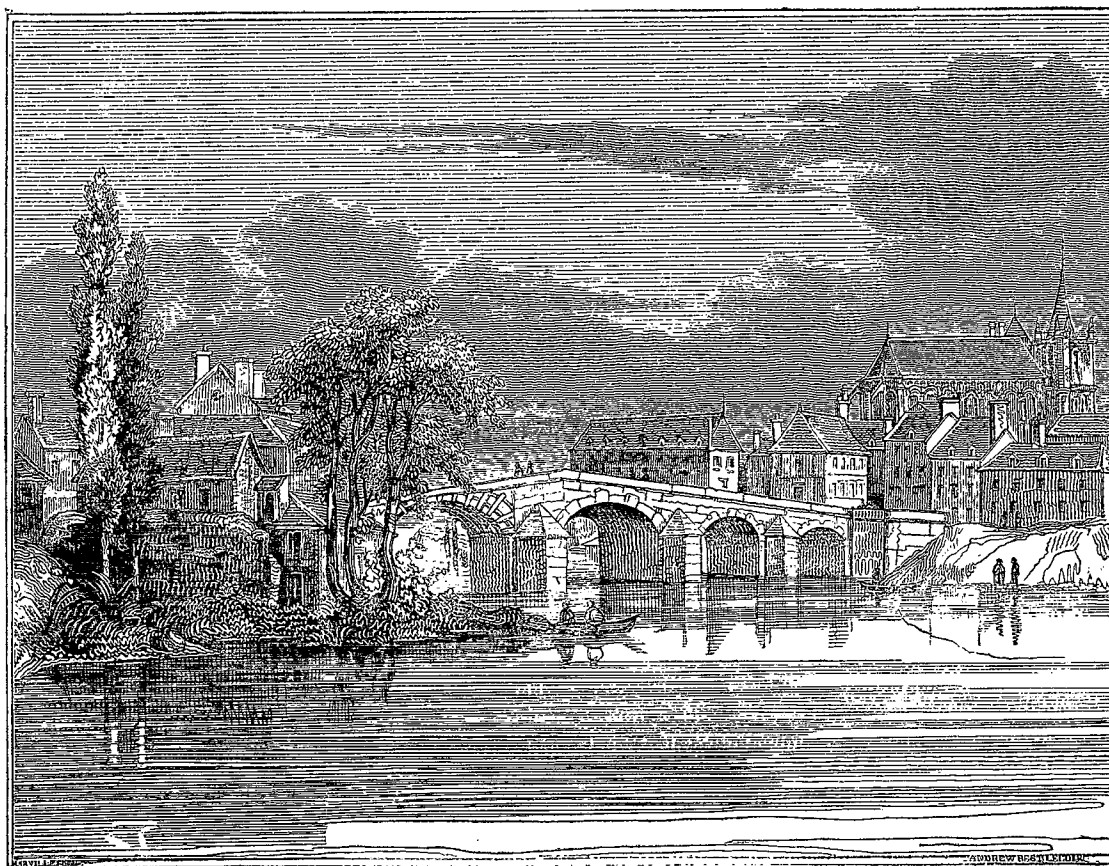
NOTES DU GRAND-LIVRE.

(a) Nous donnons à chaque compte un folio particulier, afin de pouvoir l'indiquer plus clairement au journal.

(b) *Débit et crédit*. Dans cette colonne, l'on indique le folio du journal d'où l'article est pris.

(c) *Débit et crédit*. On désigne dans cette colonne le folio du compte créateur quand l'article est inscrit au débit, ou le compte débiteur lorsque l'inscription en est faite au crédit.

MONTEREAU.



Vue de Montereau, département de Seine-et-Marne.

La ville de Montereau-Fault-Yonne est située à l'endroit où l'Yonne tombe (*fault*) et se perd dans la Seine. Cette ville doit son origine à un petit monastère dont la chapelle était dédiée à saint Martin. On la trouve quelquefois dési-

gnée sous le nom de Mont-Réau ou Montreau (Mont-Royal, *Mons Regalis*). — En 1026, Raynard, comte de Sens, construisit, sur la pointe formée par la Seine et l'Yonne, un château pour rançonner les marchands qui descendaient ces

deux rivières. Ainsi fut établie la seigneurie de Montereau.

Au treizième siècle, Thibaut, comte de Champagne, s'étant révolté contre saint Louis, le roi de France punit son vassal en le forçant à lui céder Bray-sur-Seine et Montereau, qu'il réunit à son domaine.

La mort tragique de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, attache à Montereau une sanglante célébrité. C'est là que les conseillers du Dauphin, qui fut depuis Charles VII, attirèrent le duc sous prétexte de parlementer, et l'assassinèrent lâchement. Cette odieuse exécution était une triste représaille du meurtre de Louis d'Orléans, assassiné quelque temps auparavant par les ordres du duc de Bourgogne. « Monseigneur le Daulphin, dit un chroniqueur, fist faire en dehors et près du chastel certaines lices et parloiers de boys, à l'entrée desquelles avoit un pont leveys avec portes bien fermans, et puis au dedens estoit figure de triangle en façon oblique et estrange... Au dedens des lices estoit Tenny du Chastel, François de Grignot, le vicomte de Narbonne, et Présiotier, seigneur de Prully, chevaliers, qui avoient promis au duc de le conduire seurement, et à l'entrée lui faisoient grande révérence et usoyent de langage très doux et amiable. Mais quant fut le pont levé et qu'il ne pouvoit reculer, lui parlèrent rigoureusement en disant : « Sire, venez à monseigneur, lequel vous avez trop long-temps tardé de visiter. » Adonc le duc fist révérence, ainsi qu'il appartenoit à monseigneur le Daulphin, lequel incontinent lui commença à parler rigoureusement, en l'arguant de sa longue demeure, et que, à son occasion, les Anglois estoient présentement entrés au royaume du quel il avoit mal gouverné la police. Adonc se cuida le duc excuser; mais ses excuses ne furent point admises, pour quoy il demanda congé à monseigneur le Daulphin de s'en aler, lequel il lui donna. Mais premièrement qu'il fust à la porte pour s'en yssir des lices, lesdits chevaliers eurent argu et débat avec le duc, tellement qu'ils frappèrent sur luy et le misdrent à mort, aussi ledit seigneur de Noailles, qui seul accompagnoit le duc, et se cuida mettre au devant de luy pour le défendre. »

Le corps du duc fut d'abord enseveli dans l'église de Notre-Dame, « avec ses bottes et son pourpoint, ayant sa barrette tirée sur le visage. » Il fut ensuite transporté au monastère des Chartreux de Dijon, où son fils, Philippe le Bon, lui fit ériger une magnifique sépulture. Ce tombeau se voit aujourd'hui dans le Musée de cette ville. (Voy. t. 1^{er}, 1833, p. 235.)

L'année suivante, Philippe le Bon, pour venger la mort de son père, appela les Anglois sur notre territoire, et, de concert avec eux, assiégea Montereau et s'en empara. En 1438, le Dauphin, devenu roi de France, mit à son tour le siège devant cette ville, qui était encore au pouvoir de l'ennemi. La victoire couronna ses efforts, et Montereau rentra sous son obéissance.

On voit, suspendue à la voûte de l'église de Montereau, une épée de bois imitée de celle que portait Jean Sans-Peur le jour où il fut assassiné. En 1521, François 1^{er}, passant par Dijon, voulut considérer les dépouilles de ce prince, et se fit ouvrir son tombeau. A la vue de l'entaille que présentait le crâne du squelette, il s'étonna que l'arme dont s'était servi le meurtrier eût pu faire une aussi large ouverture : « Sire, lui dit le chartreux qui le conduisait, c'est le trou par lequel les Anglois sont entrés en France. » On faisait encore remarquer au dix-huitième siècle, sur le pont de la ville, un pavé qui portait, disait-on, les traces du sang de Jean Sans-Peur. Vers 1750, ce pont, tombant en ruines, fut entièrement reconstruit.

Deux fois saccagé pendant les troubles de la Ligue, Montereau devint, en 1814, le théâtre d'une des belles victoires remportées par Napoléon dans son admirable campagne de

Champagne. Nous avons donné (t. IV, 1836, p. 109) le récit de cette importante bataille.

L'AVEUGLE D'ARMAGH.

Il y avait, en 1795, à Armagh, petite ville d'Irlande, un aveugle nommé William Kennedy, qui faisait l'admiration de tout le comté par son adresse prodigieuse. Il fabriquait toutes sortes d'instruments à cordes, des pendules, des meubles, des métiers pour manufactures, et surtout d'excellentes cornemuses, qui étaient fort recherchées dans le pays. On s'émerveillait qu'un homme privé de la lumière pût exécuter des ouvrages aussi compliqués, et lorsqu'il travaillait dans sa petite boutique, il y avait toujours près de lui quelque oisif qui le regardait faire. Parmi ceux-ci se trouvait souvent Georges Fitzel, le fils d'un voisin de William, qui avait déjà quinze ans et n'avait encore pris aucun état. Ce n'était pas que Georges fût un libertin; mais il aimait à regarder, en sifflant et les mains dans ses poches, les autres travailler sous ses yeux, et à dépenser ses jours selon son caprice, endormi dans les prairies ou debout contre la porte de son logis. Le père Fitzel était bien chagrin de cette humeur paresseuse de Georges, car il était pauvre et l'âge lui venait. Il avait souvent exprimé ses inquiétudes devant William Kennedy, et celui-ci lui avait promis de donner à Georges de bons conseils.

Un soir que les curieux rassemblés dans la boutique de Kennedy étaient en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, l'aveugle quitta son travail pour venir s'asseoir devant sa porte, toute dorée par les rayons du soleil couchant. Il se fit un grand cercle autour de lui, et Georges s'étant assis à ses côtés : — Par saint Patrice! William, lui dit-il, je voudrais bien savoir comment vous avez pu sans y voir apprendre tant de métiers. — Oh! c'est une longue histoire, dit Kennedy en secouant la tête et relevant son bonnet de laine bleue avec une gravité importante. — Conte-la-nous! s'écria Georges; conte-la-nous, père Kennedy. — Je le veux bien, dit l'aveugle après un moment de réflexion; aussi bien elle pourra être utile ici à quelqu'un. Le cercle se resserra autour de William. — Je vais vous raconter toute ma vie, reprit celui-ci; mais avant il faut vous asseoir à mes côtés, car en vous tenant ainsi tous devant moi, vous m'ombragez l'ouïe, et vous m'empêchez d'entendre le grand air. Tous les auditeurs se rangèrent, afin de laisser à William la libre possession de la brise et du soleil du soir. Alors l'aveugle commença de cette voix grave, mais douce, qui lui était habituelle. — Quand je suis né, en 1776, mes yeux étaient ouverts à la lumière comme les vôtres, et ce ne fut qu'à l'âge de cinq ans que je perdis la vue. J'étais encore bien jeune pour comprendre la grandeur de cette perte; cependant je la sentis par l'ennui qui s'empara subitement de moi. Jusqu'alors j'avais vécu avec d'autres êtres qui me ressemblaient et au milieu de mille objets auxquels je m'intéressais; je me trouvai subitement seul et comme dans le vide. Cependant, insensiblement le monde, qui était tout à coup devenu désert pour moi, se repeupla; jusqu'alors j'avais pris connaissance des choses par la vue, je m'accoutumai à en prendre connaissance par le toucher et par l'ouïe. A mesure que je grandissais, je sentais combien il était important pour moi de perfectionner ces moyens de voir; je m'accoutumai à juger la distance par le son et à deviner la nature des objets par le tact; mais ces exercices étaient pour moi plutôt une nécessité qu'un amusement. Vous avez quelquefois peut-être passé une nuit sans sommeil. Vous savez combien alors le temps paraît long, et quel ennui on éprouve au milieu des ténèbres qui vous environnent. Eh bien, figurez-vous une nuit pareille, mais sans fin... Telle était ma

vie. J'avais bien quelques jeux avec lesquels je pouvais me distraire un instant ; mais cette distraction était sans but, et je m'en lassais vite. D'ailleurs j'entendais toujours autour de moi tout le monde déplorer mon sort et plaindre mes parents de la charge que Dieu leur avait imposée ; cette pitié m'irritait : je ne pouvais m'habituer à l'idée d'être perpétuellement une cause d'affliction et de gêne pour ceux qui m'avaient donné la vie.

Faire du mal à ceux que l'on aime, même involontairement, est la plus grande douleur que l'on puisse éprouver. Mais était-il bien vrai que je ne pusse être utile à rien ? N'était-ce point de l'ingratitude et de la lâcheté que d'accepter cette position d'impuissance qui devait faire souffrir mes parents ? Toutes ces idées me préoccupaient, car on pense beaucoup quand on ne voit pas ; je résolus de faire tous mes efforts pour tirer des facultés qui me restaient tout le parti possible, et pour les utiliser autant que je le pourrais. En conséquence, je me mis à étudier les jouets que l'on m'avait donnés, je les démontai pièce à pièce, et bientôt je les connus assez parfaitement pour en fabriquer de semblables. Ce fut là une première industrie ; mais je ne voulus pas m'arrêter en si beau chemin. Je venais d'acquérir la certitude que la volonté réchauffée par le sentiment du devoir pouvait tout accomplir ; je voulus adopter une profession qui pût me rendre indépendant, et j'étudiai la musique. Mes parents, qui virent mes efforts et mes progrès, m'envoyèrent à Armagh, où j'appris le violon. Cependant je ne m'en tins pas à cette étude ; je savais que dans le monde on a souvent besoin de recourir à plusieurs moyens d'existence, et je devais prendre mes précautions plus qu'un autre. Je profitai donc du hasard qui m'avait fait loger chez un tapissier pour apprendre, pendant mes moments de loisir, à faire des meubles de diverses espèces. De retour dans mon village, j'ajoutai cette industrie à celle de ménétrier, et je gagnai en peu de temps plus d'argent qu'il ne m'en fallait pour vivre. Mais mon père et ma mère avaient fait des pertes et étaient devenus vieux ; bientôt ils ne purent se suffire, et ils eurent recours à moi : ce jour fut un des plus beaux de ma vie ; moi, pauvre enfant aveugle, qui devais être toujours un fardeau pour ma famille, j'étais parvenu à force de courage à lui donner un appui ! Je sus alors ce qu'un grand devoir accompli donne de force et de bonheur. Chaque soir, je prenais sous le bras mon vieux père et ma vieille mère, et nous allions nous promener ensemble le long des prairies ; ils me conduisaient, et je les soutenais ; les passants s'arrêtaient pour nous voir, on se rangeait devant nous, et l'on saluait mes deux compagnons un peu à cause de moi... Jugez quelle joie de faire honorer ainsi mes vieux parents ! Cependant je ne ralentissais ni mes efforts, ni mes essais ; j'avais continué à m'occuper de musique ; j'achetai quelques cornemuses irlandaises hors de service, dans la vue de les accorder et de les perfectionner. Après beaucoup de peines, je parvins à en découvrir le mécanisme, et, au bout de neuf mois, j'en avais confectionné une de mon invention qui réussit parfaitement.

Il y avait, dans le village que j'habitais, un horloger qui aimait beaucoup la musique et qui avait toujours désiré l'apprendre. Il me proposa de lui donner des leçons de cornemuse. J'y consentis, à condition que nous ferions échange de nos connaissances et qu'il m'apprendrait son état. Je me trouvai ainsi capable de soutenir ma famille par plusieurs industries que j'exerçais tour à tour et selon que j'y trouvais plus d'avantage. Ce fut vers cette époque que je perdis mon père, puis ma mère, qui le suivit de près. Ne voulant plus habiter mon village, qui me rappelait cette perte douloureuse, je vins à Armagh, où je me suis marié et où je vis depuis plusieurs années heureux et à l'abri du besoin. La seule chose que je demande à Dieu maintenant, c'est la santé ; car, pour la fortune, il m'en a donné une inépuisable

et m'accordant la persévérance et l'amour du travail. Souvent, quand je suis à mon atelier et que j'entends les chansons de mendiants qui pourraient gagner leur vie, ou d'ivrognes qui la perdent en débauche, je me dis tout bas à moi-même : « Les aveugles, dans ce monde, ne sont point ceux qui ne voient point le soleil, mais ceux qui ne voient point le devoir. »

Quand William eut fini son histoire, tous les auditeurs se levèrent, et chacun fit ses réflexions sur ce qu'il venait d'entendre. Il n'y en eut qu'un qui resta assis et qui ne dit rien : c'était Georges Fitzel. Il demeura longtemps les deux coudes appuyés sur ses genoux et la tête dans ses mains, paraissant réfléchir profondément, et il fallut l'appeler deux fois pour le souper. Mais le lendemain, dès le matin, il revint avec son père dans la boutique de William Kennedy : « Voisin, dit le vieux Fitzel, voici un enfant que votre histoire a rendu sage : Georges veut aussi être utile, et il vient vous prier de le prendre pour apprenti. »

HÉSIODE.

Quelques écrivains de l'antiquité pensent que ce célèbre poète naquit à Cumès, ville d'Éolie, et fut élevé dans la ville d'Ascræ, en Béotie : on ignore dans quel siècle il vivait. Quintilien et Philostrate assurent qu'il est antérieur à Homère ; Varron et Plutarque disent qu'il était son contemporain, et qu'il remporta sur lui le prix de la poésie dans une joute poétique ; Velleius Paterculus prétend qu'il était postérieur de cent ans à Homère. Mais Homère lui-même, quand vivait-il ? On n'en sait rien. On a contesté jusqu'à son existence.

Hésiode passe pour avoir composé le premier un poème sur l'agriculture ; ce poème, intitulé *les Travaux et les Jours*, est rempli d'instructions devenues aujourd'hui plus curieuses qu'utiles. On y trouve çà et là des réflexions morales dignes de Socrate et de Platon, et qui montrent bien que la sagesse de la Grèce n'est qu'un rameau détaché de l'antique sagesse de l'Orient. Hésiode commence par raconter la fable de *Pandore*, et s'il n'en est pas l'inventeur, c'est du moins le premier poète grec où elle se trouve.

PANDORE.

Jupiter avait caché le feu, mais l'adroit fils de Japet le découvrit, et, par un heureux larcin, l'apporta aux hommes dans le tube creux d'un roseau, après avoir trompé tous les soins du dieu qui se plaît à lancer la foudre. Jupiter indigné lui adressa ces paroles :

« Fils de Japet, le plus rusé d'entre tous les mortels, tu t'applaudis d'avoir dérobé le feu du ciel et trompé tous mes soins ; mais apprends que ton larcin sera la source des plus grands maux, et pour toi et pour tous les âges futurs. Les mortels payeront le présent que tu leur as fait par un présent plus funeste que je leur enverrai, mais dont ils auront l'âme ravie, chérissant eux-mêmes leur propre fléau. »

Telles furent les paroles du père des dieux et des hommes ; il les accompagna d'un sourire, et donna l'ordre à Vulcain, à cet artiste sublime, de former un corps avec de l'argile pétrie dans l'eau, de lui communiquer la force et la voix humaines, et d'en faire une vierge dont l'éclatante beauté fût égale à celle des immortelles déesses. Jupiter ordonne en même temps à Minerve de former cette vierge aux arts de son sexe, et de lui apprendre à ourdir un merveilleux tissu. Il commande à la belle Vénus de répandre sur sa tête tous les charmes de la beauté... Il veut que Mercure, le messager des dieux et le meurtrier d'Argus, souffle dans son âme l'impudence et la perfidie.

Tels furent les ordres de Jupiter, et les dieux s'empressent d'obéir aux volontés du fils de Saturne. L'industriel Vulcain eut bientôt formé avec de l'argile une nymphe semblable à une chaste vierge ; la déesse aux yeux bleus la revêtit de riches habits et ceignit ses flancs d'une étroite ceinture. Les Grâces et la divine Persuasion ornèrent d'un collier d'or son cou gracieux. Les Heures à la belle chevelure la couronnèrent des fleurs du printemps ; elle fut parée des plus beaux atours par les mains de Minerve. Le messager des dieux, le meurtrier d'Argus, mit dans son cou la perfidie, les discours séduisants et trompeurs. Enfin, elle reçut du héraut des dieux le don de la parole ; et, comme tous les habitants de l'Olympe lui avaient fait un présent, elle fut nommée *Pandore*.

Après avoir ainsi comblé de perfection cette fatale beauté, Jupiter ordonne à Mercure de conduire à Épiméthée ce présent des dieux. Épiméthée oublie que Prométhée lui a recommandé de ne rien recevoir du maître de l'Olympe, dans la crainte que les présents de la colère ne devinssent funestes aux mortels : il accepte le présent, et ne reconnaît sa faute que lorsqu'il n'est plus temps de remédier au mal. Auparavant, les hommes menaient une vie exempte de maux, de peines, de travaux, et de ces fâcheuses maladies qui amènent la vieillesse. Mais aujourd'hui, dès le premier instant qu'ils voient la lumière, ils commencent à vieillir dans le malheur.

Pandore, tenant en ses mains un grand vase, en soulève le large couvercle, disperse tous les maux renfermés dans le vase, et remplit la terre d'une infinie multitude de misères ; la seule Espérance reste dans l'urne sur les bords du vase : elle n'a pu s'envoler, Pandore ayant remis le couvercle par l'ordre du dieu qui est armé de l'égide et qui rassemble les nuages.

Cependant un déluge de maux fond sur les mortels. La terre en est remplie, la mer en est couverte ; les maladies ne cessent d'attaquer les hommes, et pendant le jour et durant la nuit. Elles leur apportent en silence les douleurs ; en silence, car le dieu dont les conseils sont pleins de sagesse les a privées de la voix qui les eût annoncées de loin.

Après l'allégorie de *Pandore* vient une description des différents âges du monde qu'Ovide a imitée dans ses *Métamorphoses*. Mais l'auteur grec en compte cinq au lieu de quatre, comme on les compte ordinairement : l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain, l'âge des demi-dieux et des héros, qui revient à ce que nous appelons les temps héroïques, et le siècle de fer, qui est, selon Hésiode, le siècle où il écrit. Les poètes de tous les temps ont été naturellement

amenés, par l'aspiration continuelle de leur âme vers un monde tout idéal et divin, à regarder le temps où ils ont vécu, où ils ont souffert, comme le pire de tous. Il n'y a que Voltaire qui ait dit du sien :

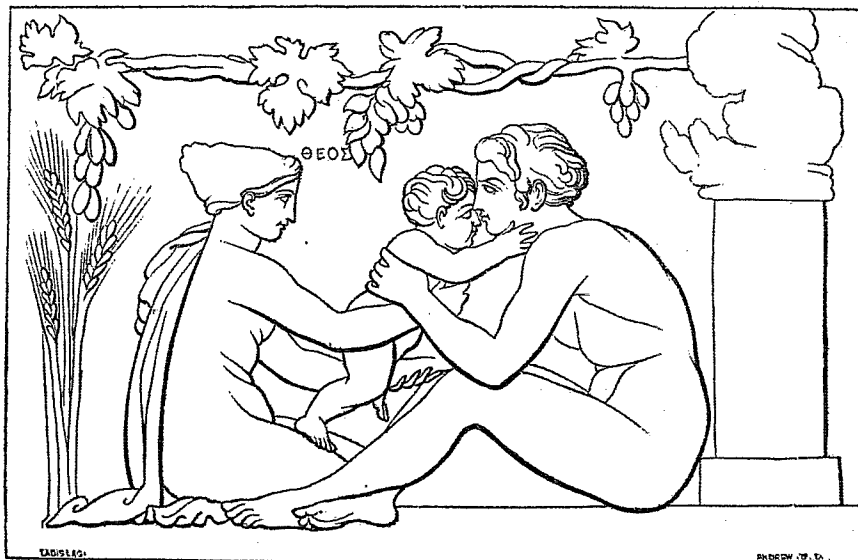
Ah ! le bon temps que ce siècle de fer !

encore était-ce dans un accès de gaieté, car ailleurs il appelle le dix-huitième siècle l'*égout des siècles*.

Voici la description de l'âge d'or :

Quand les hommes et les dieux furent nés, les célestes habitants de l'Olympe créèrent d'abord l'âge d'or pour les mortels. Ils obéissaient à Saturne, qui régnait alors dans le ciel ; ils menaient une vie semblable à celle des dieux, libres de toute inquiétude, exempts de travaux et de douleurs ; les infirmités de la vieillesse leur étaient inconnues, leurs pieds et leurs mains conservaient toujours la même vigueur, et ils coulaient au sein des plaisirs une vie dont aucun accident ne troublait la félicité. Leur mort n'était qu'un doux sommeil. Tous les biens naissaient en foule autour d'eux ; la terre, ouvrant d'elle-même son sein fertile, leur prodiguait toutes ses richesses. Au sein du repos et de la liberté, ils partageaient avec des amis vertueux les fruits d'un travail volontaire. Après que la terre eut enfoncé les dépouilles de ces premiers mortels, on les appela génies tutélaires. Pleins de bonté, ils éloignent des hommes tous les maux, veillent à leur conservation, observent leurs actions bonnes ou mauvaises, et, couverts d'un nuage, ils parcourent la terre en répandant mille bienfaits.

On s'étonne, en lisant ce poème, *les Travaux et les Jours*, d'y rencontrer çà et là des maximes et des allégories morales que l'on est ordinairement porté à regarder comme



L'Age d'or. — Dessin de Flaxman.

plus jeunes parmi les hommes. Telle est cette comparaison de la route du vice et de celle de la vertu :

Il est facile de se plonger dans le vice. Le chemin est court pour y arriver, et il est près de nous. Mais les dieux ont placé les travaux et les sueurs sur la voie qui conduit à la vertu ; elle est longue et escarpée, et, dans les commencements, hérissée d'épines. Mais quand on est arrivé au sommet, elle devient facile, quoique toujours étroite, etc.

La *Théogonie*, autre ouvrage d'Hésiode, n'est presque qu'une nomenclature continuelle de dieux et de déesses de tout rang et de toute espèce. Le poète, dont la voix n'est en général que douce et harmonieuse, prend tout à coup, vers la fin de son ouvrage, un ton plus élevé pour chanter la guerre des dieux contre les Titans, tradition fabuleuse dont il a parlé le premier parmi les poètes grecs qui sont venus jusqu'à nous. Cette description et celle de l'hiver, dans *les Travaux et les Jours*, sont des morceaux comparables, dans leur genre, aux plus beaux endroits d'Homère. La peinture du Tartare, où les Titans sont précipités par la

foudre de Jupiter, offre des traits de ressemblance avec l'Enfer de Milton, et des traits si frappants qu'on ne peut douter que le poète anglais ne se soit inspiré d'Hésiode.

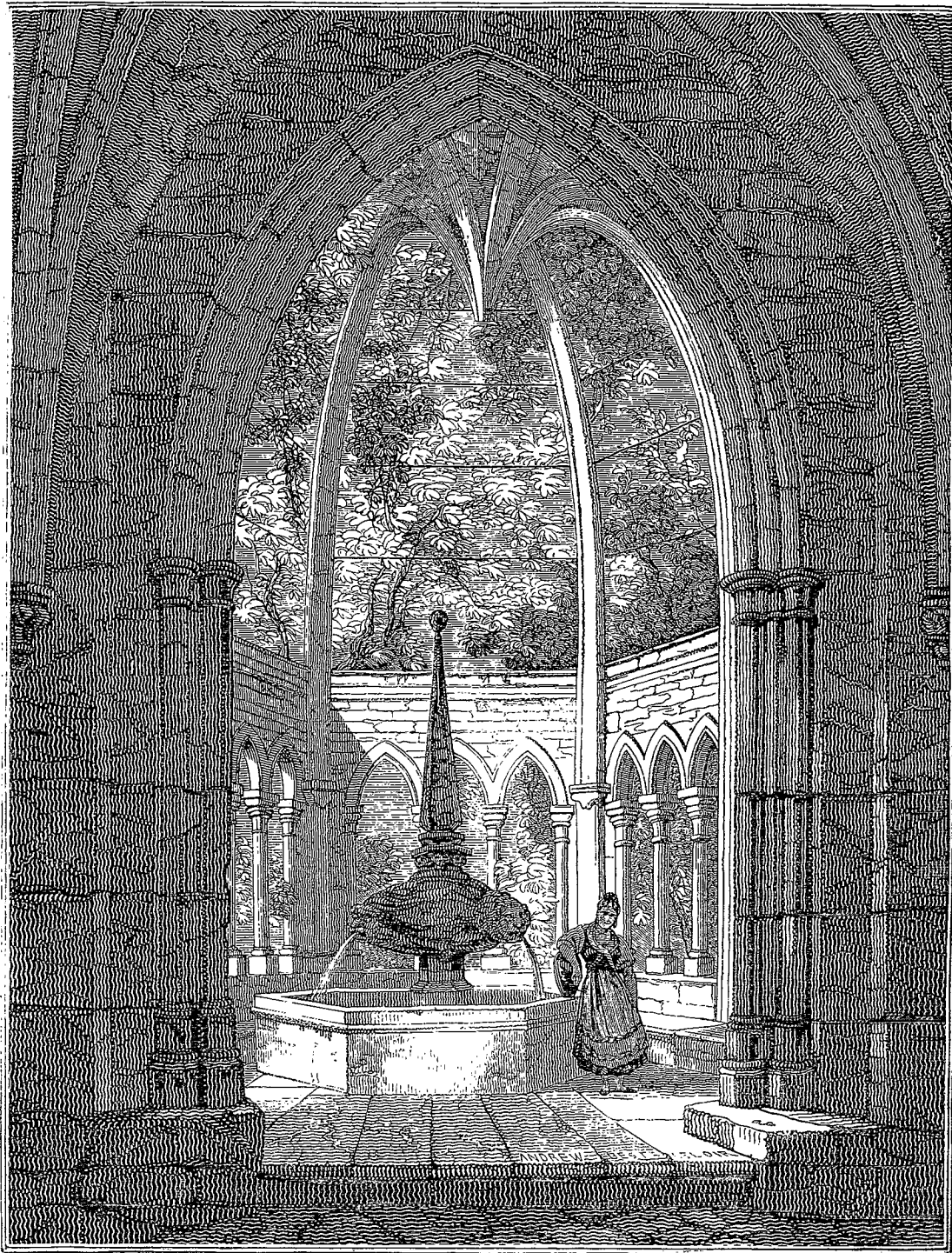
Il ne nous reste qu'un fragment d'un autre ouvrage que ce grand poète avait composé, et où il célébrait les héroïnes les plus illustres de l'antiquité. Ce fragment est admirable ; c'est une description du bouclier d'Hercule.

Les anciens faisaient un si grand cas des vers d'Hésiode qu'ils les faisaient apprendre par cœur à leurs enfants, et qu'on les grava dans un temple que les Muses avaient sur le mont Hélicon, et dont ce poète avait été le grand prêtre. Clément d'Alexandrie prétend qu'Hésiode avait beaucoup emprunté de Musée. Virgile, dans ses *Géorgiques*, se glorifie d'avoir pris pour modèle le vieillard d'Ascrea.

Hésiode passe pour avoir été assassiné et jeté à la mer. Une ancienne tradition poétique nous montre son corps poussé par des dauphins jusqu'au rivage, où il fut inhumé dans le temple de Némée.

ABBAYE DE SAINTE-MARIE DE VALMAGNE

(DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT).



Cloître de l'Abbaye de Valmagne.

A 28 kilomètres de Montpellier, entre l'étang de Thau et les villages de Loupian, Villeveyrac, Saint-Pons-de-Mauchiens et Montagnac, il est une petite vallée où l'œil rencontre, pour toute décoration pittoresque, des rochers soulevés perpendiculairement en lames très-minces, une source abondante qui jaillit de leurs flancs, et quelques oliviers ou amandiers au feuillage maigre et pâle : c'est là que s'élèvent les bâtiments délabrés de Sainte-Marie de Valmagne. Ce monastère n'a pas, dans le passé du Languedoc, une histoire bien éclatante ; mais il n'en fut pas moins, pour le pays

au milieu duquel il s'éleva, au douzième siècle, un moyen puissant de culture et de civilisation ; et pendant plusieurs siècles, comme tant d'autres institutions semblables, il fut le seul abri de malheureux paysans contre la dureté des temps et l'oppression des forts.

Les fondateurs du monastère de Valmagne furent : Raymond de Trencavel, vicomte de Béziers ; Guillem Frezol ; Guillem d'Omelas, frère de Guillem de Montpellier ; Guillem de Montbazin ; Adélaïde de Sainte-Eulalie, et quelques autres seigneurs. Les chartes de fondation, de l'an 1138,

sont rapportées en partie dans l'Histoire générale du Languedoc et dans la *Gallia christiana*. D'après ces chartes, les seigneurs que nous avons nommés donnèrent, pour le salut de leur âme et de celle de leurs parents, à Dieu, à la vierge Marie, à Foulques, abbé du monastère d'Ardorel au diocèse de Castres, et à ses frères présents et futurs, tout ce qu'ils possédaient dans le territoire de Tortoreira, pour y construire une église dans le lieu appelé *Vallis Magna* (Grande-Vallée) et y fonder un monastère.

En 1139, Raimond, évêque d'Agde, sanctionna les donations faites à l'abbaye de Valmagne, et l'attacha à son église. Pendant le douzième siècle, ces donations continuèrent, et l'abbaye prit un accroissement rapide. Elle reçut alors, entre autres bienfaits, des terres à Montpellier, à Vairac et à Mèze, pour y fonder des maisons de pauvres selon l'ordre de Cîteaux.

En 1172, Guillem de Montpellier légua dans son testament 500 sols melgoriens⁽¹⁾ pour achever le dortoir de ce monastère.

Au treizième siècle, l'abbaye continua à recevoir des seigneurs ses voisins de nombreuses donations. En 1227, Bernard de Coxiaco, évêque de Béziers, lui légua 5 000 sols melgoriens pour la construction de son église.

De tous les abbés qui gouvernèrent Valmagne pendant ce siècle, celui dont les actes nous sont le mieux connus est Bertrand d'Auriac. En 1249, il traita avec le roi d'Aragon, seigneur de Montpellier, au sujet des fiefs de Cabrials et d'Omélas. D'après cet acte, le monastère de Valmagne tenait en fief le château de Cabrials du roi d'Aragon, qui s'y réservait la haute justice, la peine de sang, et les quartiers des cerfs, pourceaux, chevreuils et sangliers. Le monastère avait l'entière juridiction dans les causes civiles et dans toutes les autres, excepté les causes criminelles qui requéraient la peine de sang.

En 1256, saint Louis, dans des lettres à son sénéchal de Carcassonne, reconnaît et confirme les droits du monastère de Valmagne sur la métairie de Vairac. Ces droits avaient été établis par les dépositions d'un grand nombre de témoins entendus devant le sénéchal de Carcassonne, et rédigés en forme de ban à la suite des lettres de saint Louis. Nous extrairons de cet acte quelques articles qui feront connaître comment le droit de justice civile et criminelle était alors exercé par l'abbaye; les faits dont il est ici question sont tous antérieurs à 1256.

« Hommes et femmes fustigés pour avoir volé du blé, des hardes, un cochon, etc. » Cette peine était ordinairement infligée pendant le trajet du lieu où le crime avait été commis à l'abbaye.

« Un homme qui avait volé un morceau de viande, fustigé avec cette viande pendue au cou, les mains liées derrière le dos. » Le garde criait, en le fustigeant, que c'était par l'ordre du seigneur abbé de Valmagne.

« Un homme fustigé à Valmagne, pour avoir mal travaillé dans le territoire de Vairac, en ne couvrant pas la semence comme on le doit. »

« Deux charretiers fustigés pour s'être battus à coups de bâton et s'être fait du sang. »

« Un homme qui en avait blessé un autre avec une faux et lui avait fait du sang, condamné à payer à l'abbaye soixante sous et un denier. »

Boca de Mujol, garde de Vairac pour la maison de Valmagne, coupa une oreille à un homme qui avait volé du blé dans les cabanes des moissonneurs.

Enfin, un nommé Jean Fabre, de Loupian, pour avoir tué avec un couteau Pierre Gros, de Poussan, fut condamné à servir l'abbaye pendant un an, ce dont il s'acquitta. L'un des témoins explique la légèreté de la peine en disant que

⁽¹⁾ Le marc d'argent valait alors environ 50 sols melgoriens.

Pierre Gros avait autrefois arraché les yeux de la tête au père du meurtrier.

En 1257, Pierre, évêque d'Agde, accorda au même abbé la faculté de construire une nouvelle église. C'est celle qui est encore debout, et qui, commencée sans doute alors, ne dut être complètement édiflée que dans le quatorzième siècle.

L'église de Valmagne a 82 mètres de longueur et 24^m,33 de hauteur. La largeur des trois nefs est de 22 mètres; la largeur du transept est de 30 mètres. A l'intérieur, elle se rapproche assez, par l'effet général et par le style, de toutes les églises ogivales de la même époque.

Les ouvertures y sont rares; les roses de la façade et des transepts ne paraissent pas avoir jamais été ouvertes dans tous leurs compartiments; mais on a percé dans leur diamètre, en les faisant s'accorder avec les autres découpures, de hautes lancettes géminées. Le chœur, les neuf chapelles qui l'entourent et les bras de la croix, sont d'une grande légèreté de construction; mais la nef, quoique formée d'arcades ogivales très-poinçonnées, manque de caractère et d'élégance. C'est là un défaut qui, dans les édifices du Nord, que nous devons toujours à cette époque prendre pour modèles, est un signe prononcé de décadence pour l'architecture ogivale, et ne se rencontre que dans les édifices de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle.

A l'extérieur, cette église ne présente pas la même ressemblance avec les édifices du Nord, et ne porte pas au même degré les qualités propres à l'architecture ogivale secondaire.

Le cloître a été construit à la même époque que l'église; mais il a subi, dans des temps de décadence, des réparations considérables qui ont altéré, dans beaucoup de parties, sa beauté primitive. Le travail des sculptures, dans les constructions des treizième et quatorzième siècles, y est très-soigné, et l'on ne saurait trop admirer la variété et la délicatesse des représentations fantastiques qui soutiennent les voussures. Mais ce qui distingue ce cloître entre tous ceux du Midi, c'est la fontaine entourée d'une galerie octogone qui en décore le préau; la voûte à jour qui la surmonte porte la date de 1768. Ce n'est là qu'une restauration dont il faut, du reste, louer l'habileté; les ogives de cette fontaine sont bien évidemment du quatorzième siècle.

Quand la révolution vint fondre sur cet établissement, il y avait longtemps qu'il s'écartait du but pour lequel il avait été créé.

En 1790, dom Desbiez, prieur, et trois moines, derniers débris d'une congrégation nombreuse, prirent la fuite, emportant leur or, leur argenterie et leurs meubles les plus précieux. Quelques jours après, on célébrait à Valmagne un auto-da-fé révolutionnaire: on brûla les papiers, titres et chartes de l'abbaye; ensuite on la vendit elle-même aux enchères à vil prix.

(Cet article et le dessin d'après lequel a été exécutée notre gravure ont été extraits d'un ouvrage peu répandu, intitulé: *Monuments de quelques anciens diocèses du bas Languedoc, expliqués dans leur histoire et leur architecture*. On doit cet ouvrage, où la science est éclairée par une saine philosophie, à M. Jules Renouvier, de Montpellier.)

MÉMOIRES DU CHEVALIER PASCK,

POLONAIS.

1630 — 1690.

Né de parents nobles, Pasck était soldat par droit de naissance. Fils dévoué de la république polonaise, amant passionné de la liberté qu'elle garantissait alors à ses citoyens, « de cette liberté qui, toute bruyante qu'elle fût, lui paraissait cependant préférable à un tranquille esclavage »,

il montait à cheval chaque fois que son pays était en danger. Or, en ce temps, la Pologne était rarement en paix; elle était souvent attaquée à la fois par les Russes, les Suédois, les Turcs, les Tartares et les Cosaques insurgés de l'Ukraine. C'est dire que notre chevalier passait presque toute sa vie sur les routes et dans les camps, emporté çà et là, par les hasards de la guerre, à travers les escarmouches et les batailles, disputant à chaque heure sa tête à la mort, comme le matelot sur la mer orageuse.

Pendant sa longue carrière militaire, Pasck vit de près trois rois de Pologne : Jean Casimir, qui abdiqua après un règne difficile, vint chercher quelques jours de repos dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, comme simple religieux, et fut enterré dans l'église de cette abbaye; — Michel Wisniowiecki, dont le règne court et insignifiant mérite à peine une mention; — et Jean Sobieski, le dernier croisé de l'Europe, le dernier héros de la vieille Pologne.

S'il survenait un armistice ou un lurre de paix, le brave chevalier rentrait dans son *dwor* (château), et faisait labourer ses terres, partageant ses loisirs entre les chasses joyeuses, les bruyantes *diétines*, et les festins où le tokai coulait à pleins bords.

C'était dans ces intervalles que Pasck écrivait ses Mémoires, sans aucune prétention assurément à la gloire littéraire, et « uniquement, dit-il, pour faire savoir à ses enfants que sa vie ne s'était pas toute passée au coin du feu. » Sa narration naïve et enjouée offre un tableau précieusement fidèle des événements et des mœurs de son époque; elle intéresse, elle instruit, elle fait souvent sourire et gémir presque au même instant. Il semble assez singulier qu'à notre époque, si avide de vieilles confidences historiques, aucun éditeur n'ait été sollicité du désir d'en gratifier le public, et n'ait songé à en demander une traduction à l'un des bons et fiers exilés jetés et divisés aujourd'hui sur le sol de la France. Pour nous, séduits par l'originalité de nombreux passages qu'un soir de cet hiver nous avons entendu traduire verbalement, nous avons aussitôt résolu de faire participer nos lecteurs à notre plaisir, autant du moins que le pouvaient permettre les limites de notre recueil. Déjà nous avons inséré un fragment sous le titre de *la Loutre du roi Jean Sobieski*, page 40; nous en publierons encore quelques autres sur divers sujets.

ATTAQUE ET PRISE D'UNE FORTERESSE DANOISE.

(Gustave-Adolphe, roi de Suède, ennemi acharné de la Pologne, était en guerre avec le roi de Danemark. Jean Casimir fit avec ce dernier un traité d'alliance, et lui envoya un corps polonais de 6 000 hommes, sous le commandement du voïewode (palatin) Étienne Czarnecki, « guerrier illustre, dit le chevalier Pasck, à qui la république doit son salut, qui avait toutes les allures et tout le bonheur des grands capitaines; pendant plus de vingt ans que je servis sous ses ordres, il ne nous arriva qu'une seule fois de fuir, et quant aux fuites de l'ennemi devant nous, je pourrais les compter par milliers. » Le chevalier Pasck faisait partie de cette expédition. Voici en quels termes il décrit la prise d'assaut de la forteresse danoise Kolding, occupée par les Suédois.)

Dès le soir, on alla chercher les haches pour faire les brèches aux portes, et on approcha plus de cinq cents pièces. Le matin, nous envoyâmes aux assiégés un trompette pour les sommer de se rendre; mais ils nous répondirent d'une réponse peu satisfaisante : « Agissez envers nous, dirent-ils, comme il plaira à votre fantaisie chevaleresque; nous n'avons pas peur de vous en Pologne; vous ne nous effrayez pas davantage ici. » Bientôt le signal de l'attaque générale fut donné. Je fis chanter à mon détachement le psaume : « Louons le Seigneur dans les hauteurs des cieux. » Wolski, dont le détachement se trouvait près du mien, fit la même

chose, et Dieu permit que pas un de nos soldats ne fût tué, tandis que l'ennemi et la mort leverent une bonne dame sur les autres détachements. Chacun de nos soldats portait devant lui une grande gerbe de paille qui nous protégea contre les balles, et qui, jetée ensuite dans les fossés, servit de pont. Une fois les fossés traversés, je commandai le pas accéléré, en faisant crier aux miens : « Jésus! Marie! » Les autres criaient : « Hourrah-ha! hourrah-ha! » Mais j'avais confiance que Jésus et Marie nous protégeraient mieux que le sieur *Hourrah-ha*. Les balles tombaient comme grêle; plus d'un soldat se prit à pousser des cris de douleur, plus d'un tomba à terre. Mais ce qui nous donnait bon espoir, c'est que les morts tombaient tous la tête vers l'ennemi, circonstance de bon augure et que plusieurs militaires regardent comme un signe certain de victoire. J'aperçus une fenêtre entourée d'un grillage en fer, et j'ordonnai aussitôt d'y pratiquer une entrée. Dès que l'ouverture fut assez grande pour laisser passer une personne, Wolski, grand diable qui voulait être partout le premier, y entra par la tête; mais à l'instant même, au dedans, un Suédois le saisit par la chevelure. Wolski se mit à crier comme un aigle; je le pris par les jambes; les Suédois le tiraient de leur côté, nous le tirions du nôtre, si bien que notre brave compagnon faillit d'être écartelé. « Approchez et faites feu dans la fenêtre », dis-je tout bas aux miens. On déchargea quelques mousquetons, et les Suédois surpris lâchèrent prise. Nous entrâmes ensuite l'un après l'autre, et quand nous fûmes plus de trois cents dans la forteresse, j'ordonnai de faire feu une seule fois, puis de fondre le sabre à la main sur les Suédois. C'était une belle mêlée, ma foi! Il fallait avoir la tête comme sur des ressorts et la tourner dans tous les sens; car au moment où vous abattiez un soldat, un autre était prêt à vous fendre le cou.

... Tout était fini. Nos soldats se dispersèrent pour visiter les appartements et les magasins de provisions; quelques-uns ouvrirent les caves aux munitions, et commencèrent à prendre la poudre, celui-ci dans un bonnet, celui-là dans un mouchoir, un autre dans sa poche. Un dragon vint aussi prendre sa part; mais le traître avait dans sa main une mèche allumée, et une étincelle tomba sur la poudre. O Dieu tout-puissant! quel affreux vacarme! quelle dévastation! La cave aux poudres se trouvait au-dessous d'une grande tour dans laquelle était un magnifique salon où les rois de Danemark avaient coutume de se divertir, de dîner, danser, etc.; car la tour était dans une position délicate, et on pouvait voir de ses fenêtres une partie du royaume de Danemark, et même les rivages de la Suède. C'est là que le commandant avec sa famille, et plusieurs personnages de distinction, s'étaient réfugiés, et c'est aussi de là qu'ils avaient envoyé demander quartier, mais un peu tard, car la poudre les fit voler jusqu'aux nues, et on ne put les apercevoir que lorsqu'ils commencèrent à retomber, comme une nuée d'insectes, dans la mer. Ils voulaient, les pauvres, se sauver, devant les Polonais, dans le ciel; mais ce n'est pas déjà si facile d'y entrer; saint Pierre leur a barré la porte en disant : « Halte-là, messieurs les luthériens! vous soutenez que la grâce des saints n'est bonne à rien, et que leur intervention est inutile, etc. »

UNE CONTRIBUTION MILITAIRE.

Notre drapeau (c'est-à-dire le régiment) devait être nourri par la province de Jutland; le commandant m'envoya percevoir les contributions. Dès que je fus arrivé, je présentai mes papiers en faisant semblant de ne comprendre aucune autre langue que celle de mon pays. *Sprechen si deutsch?* me demanda-t-on. Je répondis : *Nix*. On amena quelqu'un qui savait l'italien. *Parlate italiano?* me dit-il. *Nix* fut encore ma réponse. Ils faillirent perdre la tête, ne

sachant plus comment faire. A tout ce qu'ils me demandaient, je répondais toujours : *Geld* (argent). — Que voudriez-vous manger? — *Geld*. — Que désireriez-vous boire? — *Geld*. A la fin, ils me conjurèrent de ne pas les presser tant pour avoir de l'argent; mais ma réponse était toujours : *Geld*. Il y avait dans le voisinage un homme lettré qui avait beaucoup couru le monde et qui parlait plusieurs langues; on l'envoya chercher. — *Ego saluto dominationem vestram*, me dit-il en entrant. Je répondis toujours : *Geld*. — Parlez-vous français? — *Geld*. — *Parlate italiano?* — Encore une fois *Geld*. — Il ne comprend aucune langue humaine! dit le lettré dépité, et il sortit. Le soir, on m'apporta en cadeau un superbe saumon, un bœuf bien-gras, un daim, et cent écus dans une coupe d'argent. Alors, désignant les écus, je dis en bon latin : Voilà le seul et véritable interprète à l'aide duquel nous nous comprendrons toujours facilement. A ces mots, les Allemands sautèrent de joie; c'étaient des embrassements, des cris, une gaieté à n'en plus finir. Nous bûmes tous jusqu'à nous griser un peu pour établir une bonne harmonie, et les affaires s'arrangèrent parfaitement bien. Ils devaient payer dix écus par chaque charrue; mais bientôt on me donna l'ordre de doubler, puis de tripler la somme; à quoi je répondis qu'il

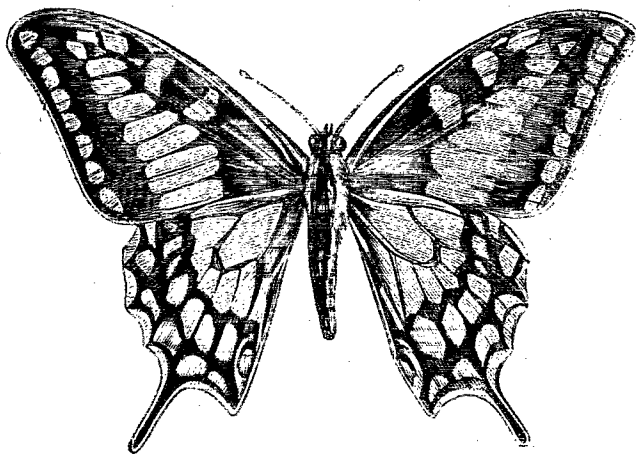
fallait se contenter de vingt écus ou bien me rappeler, parce que je ne consentirais jamais à martyriser ces pauvres gens, qui étaient nos alliés, et que la guerre avait déjà assez ruinés. — Ma conversation avec les Jutlandais fut racontée je ne sais par qui dans notre camp; elle fit beaucoup rire le woïewode et tout le monde, et, depuis ce moment, on appela souvent les écus des « interprètes ».

La suite à une autre livraison.

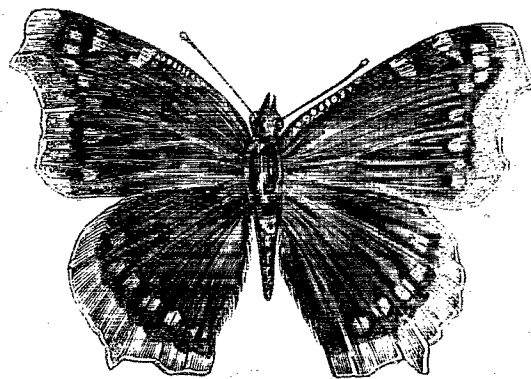
LÉPIDOPTÈRES.

Le mot *lépidoptères* désigne, en histoire naturelle, une classe d'insectes connus plus communément sous celui de papillons; il tire son étymologie de deux mots grecs qui signifient ailes à écailles.

Les lépidoptères se nourrissent uniquement du suc mielleux qu'ils savent extraire des fleurs à l'aide de leur trompe. Ce sont les animaux les plus pacifiques du monde; ils n'attaquent jamais les autres insectes, et ils n'ont même aucun organe pour se défendre. Leurs mœurs sont celles de l'âge d'or. Les femelles pondent des œufs sur les arbres ou sur les plantes, aux lieux où les petits doivent trouver



Le Papillon Machaon.



La Vanesse Morio.

la nourriture qui leur convient, et elles meurent aussitôt que la ponte est finie.

Les naturalistes ont divisé les lépidoptères en quatre grandes familles, ainsi désignées : les diurnes, les crépusculaires, les nocturnes et les phalénites.

Comme type de la première famille, nous avons représenté le papillon machaon, espèce remarquable par sa couleur, qui est d'un beau jaune entremêlé de taches noires sur les ailes supérieures, de bleu et d'une belle lunule rougeâtre sur les ailes inférieures.

Cette espèce se trouve assez communément aux environs de Paris. Elle paraît depuis le commencement de mai jusque vers la mi-juin, et ensuite depuis la fin de juillet jusqu'en septembre. Elle fréquente les bois, les jardins, et surtout les champs de luzerne. On la prend sans peine lorsqu'elle est reposée, et particulièrement au coucher du soleil.

Le morio à ailes anguleuses, d'un noir pourpre foncé, avec une bande jaunâtre ou blanchâtre au bord postérieur, et une suite de taches bleues au-dessus, appartient aussi à cette famille. Il se trouve dans toute l'Europe, dans l'Asie Mineure, dans l'Amérique septentrionale. Il est assez commun aux environs de Paris, dans les bois de Meudon et de Romainville.

La seconde famille est celle des crépusculaires.

Les ailes de ces jolis papillons sont nuancées de vert, de

blanc, de rose et de violet. C'est à cette famille qu'appartient le sphinx tête de mort (t. I^{er}, 1833, p. 243).

La troisième famille est celle des nocturnes; elle se compose d'un très-grand nombre d'espèces; parmi les plus remarquables est la coquette ou zeuzère du marronnier.

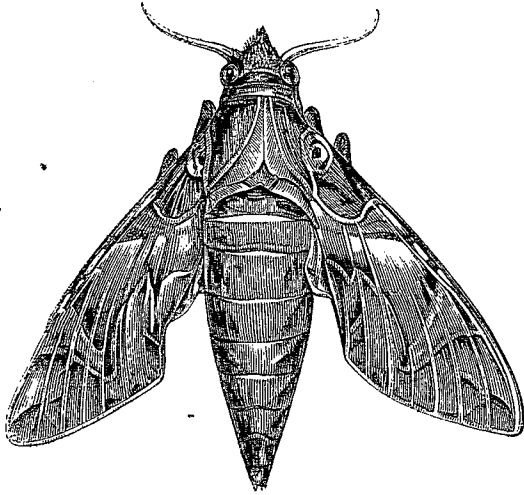
Dans cette espèce, toutes les ailes sont blanches, avec une multitude de points d'un noir bleu aux ailes supérieures, et de petits points noirâtres aux inférieures. On la trouve aux environs de Paris dans le mois de juillet.

Enfin la dernière famille est celle des phalénites. Nous figurons, pour exemple, la pyrale du hêtre.

Les œufs des papillons offrent une grande variété de formes; la plus commune est la forme ronde plus ou moins allongée. Parmi ces œufs, on en voit de blancs, de verts, de jaunes, de bleus, de dorés, etc.; ils sont quelquefois rayés ou tachetés.

Des œufs naissent les larves ou chenilles (voy. Métamorphoses des insectes, t. III, 1835, p. 406). Les chenilles des diurnes sont, soit allongées et plus ou moins cylindriques, soit raccourcies, ovales et en forme de cloportes. Leur corps, composé de douze anneaux, non compris la tête, est mou et diversement coloré; chez quelques espèces, il est chargé d'épines plus ou moins nombreuses, simples, ciliées ou branchues, ou bien de tubercules charnus d'où s'élèvent quelques poils; chez d'autres, il finit par une pointe en

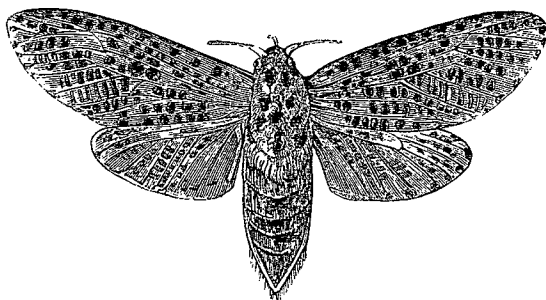
manière de fourche; enfin, il en est où l'on voit parfois sortir du cou une corne charnue, en Y, exhalant une odeur forte. La tête est revêtue d'une peau cornée ou écailleuse, et a de chaque côté six petits grains luisants qui paraissent



Le Sphinx du laurier-rose.

être des yeux lisses. Elle offre en outre deux antennes coniques très-courtes. A sa partie antérieure est la bouche, consistant en deux mandibules, deux mâchoires portant chacune une palpe, deux lèvres, l'une supérieure, l'autre inférieure, et qui a près de son extrémité deux autres palpes. On remarque sur chaque côté du corps neuf petites taches ordinairement ovales, et ressemblant à des boutonnières : ce sont des ouvertures qu'on appelle stigmates, et qui servent de passage à l'air pour la respiration. Si on les bouchait avec de l'huile ou une autre matière grasse, la chenille ne tarderait pas à périr. Les stigmates sont situés sur les anneaux; mais comme ceux-ci sont plus nombreux, il n'y en a point sur le second, sur le troisième et sur le dernier d'entre eux. Les pattes sont invariablement au nombre de seize.

La matière soyeuse que filent les chenilles s'élabore dans deux vaisseaux intérieurs, dont les extrémités supérieures viennent, en s'amincissant, aboutir à la lèvre. Les chenilles rongent les feuilles des végétaux, ou se nourrissent de ra-



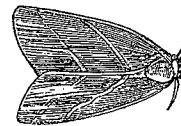
La Zeuzère du marronnier.

cines, de boutons de fleurs et de graines; les parties les plus dures des arbres ne résistent pas à quelques espèces, entre autres à celles qui produisent le genre des nocturnes que l'on nomme cossus. Plusieurs vivent exclusivement d'une seule matière, mais d'autres s'accommodent indifféremment de diverses sortes de nourriture. Quelques-unes se nourrissent en société, sous une tente de soie qu'elles filent en commun; d'autres se fabriquent des fourreaux fixes ou portatifs; plusieurs se logent et se creusent des galeries dans le parenchyme des feuilles. Les chenilles changent ordinairement quatre fois de peau avant de passer à l'état de chrysalide ou de nymphe.

Certaines nymphes de diurnes ont des taches d'or et d'argent, ce qui leur a fait donner le nom de chrysalides, nom que l'on a ensuite généralisé en l'employant pour désigner le second état de tous les lépidoptères. Au moment de leur formation, les chrysalides sont molles et gluantes; mais, en peu de temps, leur peau acquiert de la dureté, et devient un abri sous lequel l'insecte se perfectionne, sans avoir besoin de nourriture; elles éclosent, pour la plupart, en peu de jours; quelques-unes, toutefois, passent l'hiver, et l'insecte ne subit sa métamorphose qu'au printemps ou dans l'été de l'année suivante.

Quand l'insecte est parvenu à son point de perfection, il sort de sa chrysalide la tête la première, par une fente qui se fait sur le corselet. Il est d'abord mou et humide, ses ailes sont courtes et chiffonnées; mais bientôt il s'accroche, reste immobile; ses ailes se développent, se séchent, s'affermissent; puis il rend une liqueur ordinairement rousseâtre ou sanguinolente, ce qui diminue le volume de son corps. En ce troisième et dernier état, l'animal ressemble à celui qui lui a donné naissance. Comme lui, il prend son essor et recherche les fleurs.

Les ailes de l'insecte à l'état parfait sont au nombre de quatre, étendues, membraneuses, presque égales, variées ordinairement par les couleurs les plus brillantes et uniquement produites par de petites écailles ovales, allongées, coniques ou triangulaires, découpées à leurs bords, disposées en recouvrement les unes à la suite des autres, à peu près comme les tuiles qui forment le toit d'une maison. Ces



La Pyrale du hêtre.

écailles, implantées par une espèce de pédicule, se détachent facilement au moindre frottement, et alors l'aile ne présente plus qu'une membrane élastique, mince et transparente, qui n'est pas lisse, comme elle le paraît au premier aspect, mais parsemée de traits longitudinaux un peu enfoncés, marquant les endroits où les écailles étaient attachées. Les ailes inférieures, ordinairement plus petites que les supérieures, sont souvent plissées à leur bord interne, et semblent former un canal propre à recevoir et à garantir l'abdomen. Les quatre ailes sont quelquefois relevées perpendiculairement dans l'état de repos, et c'est ce qui a lieu pour les papillons diurnes; chez d'autres, elles sont horizontales et inclinées en manière de toit. Pour fixer les ailes supérieures dans cette dernière position, la nature a armé l'aile inférieure, près de son bord antérieur, d'un crin qui pénètre dans une boucle des ailes supérieures; cette disposition manque cependant dans quelques espèces, par exemple, chez les nocturnes.

Une trompe à laquelle on a donné le nom de langue, roulée en spirale, entre deux palpes hérissées d'écailles, forme la partie la plus importante de leur bouche; c'est l'instrument rétractile avec lequel ces insectes pompent le miel des fleurs, leur seule nourriture. Cette trompe est composée de deux filets tubulaires représentant les mâchoires: l'un et l'autre portent, près de leur base extérieure, une très-petite palpe ayant la forme d'un tubercule.

Les palpes apparentes ou inférieures, celles qui sont pour la trompe une sorte de gaine, tiennent lieu des palpes labiales des insectes broyeurs; elles sont cylindriques, composées de trois articles, et insérées sur une lèvre fixe qui forme les parois de la portion de la cavité buccale inférieure de la trompe. Deux petites pièces à peine distinctes, situées une de chaque

côté, aux bords inférieur et supérieur du devant de la tête, près des yeux, semblent être un vestige de mandibules. Les antennes ont leur base près du bord interne des yeux. Elles sont mobiles, plus courtes que le corps, composées d'un grand nombre d'articles peu distincts, filiformes jusque près de leur extrémité, et terminées par un bouton plus ou moins allongé, que l'on nomme massue.

La tête est transversale; les yeux sont immobiles, gros, demi-sphériques et à facettes. On découvre entre eux deux yeux lisses, mais cachés entre les écailles.

Les pattes, au nombre de six, sont attachées à la surface inférieure du corselet; les tarses sont composés de cinq articles et terminés par deux crochets: dans plusieurs lépidoptères diurnes, les deux pieds antérieurs sont beaucoup plus petits que les autres, inutiles au mouvement, et repliés de chaque côté sur la poitrine en manière de cordons ou de palatines; ils sont terminés par des tarses gros, dont les articles sont moins distincts et sans crochets apparents au bout. Quelquefois ce caractère n'est propre qu'à l'un des sexes. Les lépidoptères qui ont les pattes ainsi organisées sont nommés tétrapodes; ceux dont les pattes sont également propres à la marche sont appelés hexapodes. L'abdomen, composé de six ou sept anneaux, est attaché au thorax par une très-petite portion de son diamètre, et n'offre à son extrémité ni aiguillon, ni tarière. Dans plusieurs femelles, cependant, les derniers anneaux se rétrécissent et se prolongent pour former une queue pointue et rétractile qui sert d'oviducte.

L'intestin des lépidoptères est court et simple, comme il convient à des animaux qui ne prennent qu'une nourriture liquide: il se compose simplement d'un jabot, d'un estomac dilaté, d'un tube grêle assez long, et d'un cloaque.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

LE CHAUFFAGE.

Deuxième article. — Voy. p. 78.

Sachons d'abord ce qui cause le feu, et comment les hommes le produisent.

Dans diverses circonstances, deux corps différents, poussés par certaines forces chimiques, s'unissent intimement l'un à l'autre pour en former un troisième: ce nouveau corps, bien que jouissant de propriétés entièrement différentes de celles des deux autres, n'est cependant que le résultat de leur union intime, et son poids est exactement égal à celui des deux corps qui se sont joints pour le former. Quand ce phénomène est accompagné d'un dégagement de chaleur et de lumière, on lui donne le nom de combustion. Cette chaleur et cette lumière sont dues à un frémissement d'une nature particulière qu'éprouvent les molécules des deux corps composants à l'instant où elles se jettent l'une sur l'autre. Tous les corps qui, en se combinant, donnent lieu au phénomène de la combustion, c'est-à-dire à cette espèce de tressaillement moléculaire dont nous venons de parler, sont donc propres à nous fournir des foyers, soit de chaleur, soit de lumière. Ceux qui produisent plus de lumière que de chaleur conviennent à l'éclairage; ceux qui, au contraire, produisent proportionnellement plus de chaleur, conviennent au chauffage.

Que l'on ne s'effraye point de ce début un peu sévère; nous cherchons à être aussi courts et aussi intelligibles que possible; mais, ayant à cœur de donner à nos lecteurs l'intelligence des phénomènes, il faut bien que nous débutions par quelques considérations de science pure.

Un très-grand nombre de corps, chauffés au contact de l'air, prennent tout à coup une tendance très-vive à entrer en combinaison avec un gaz nommé oxygène, qui se trouve

dans l'air en grande abondance; les molécules du corps échauffé attirent donc à elles les molécules d'oxygène qui sont à leur portée et s'y attachent, et la chaleur qui se produit dans cet acte d'alliance suffisant pour tenir le corps à la température nécessaire, il en résulte que la combustion se poursuit d'elle-même, sans qu'on ait besoin de continuer à chauffer extérieurement le corps que l'on voulait brûler. Il suffit, la plupart du temps, de l'avoir chauffé en un point et un seul instant, de manière qu'il ait pris feu, c'est-à-dire de manière que la combustion commence: c'est ce que l'on appelle allumer; le feu se soutient ensuite de lui-même.

Cela n'a cependant pas lieu pour tous les corps. Il y en a qui, en se brûlant, ne produisent pas assez de chaleur pour se maintenir par là au degré de chaleur qui leur est nécessaire pour continuer à brûler; ils finissent donc par s'éteindre après avoir brûlé seulement un instant.

Tel est le fer, par exemple. Tous ceux qui ont vu des forgerons travailler ont pu remarquer que leurs barreaux de fer, à l'instant où ils sortent du feu, à la température du rouge blanc, brillent et lancent des étincelles: le barreau est, à cet instant, dans un véritable état de combustion; les molécules du fer, excitées par l'ardente chaleur qu'on leur a communiquée, attirent à elles avec vivacité les molécules de l'oxygène situées dans l'air, et entrent en combinaison avec elles en dégageant cette chaleur et cette lumière qu'on voit aux étincelles; le résultat de la combinaison est cette matière en écailles grises, connue sous le nom de crasse ou battiture, qui se détache du fer, et dans laquelle les chimistes savent retrouver le fer et l'oxygène. Mais la chaleur que produisent les molécules de fer en s'unissant aux molécules d'oxygène n'est point assez forte pour maintenir le barreau à la haute température qui est nécessaire pour la continuation du feu. Le barreau, abandonné à lui-même hors du foyer, perd donc bientôt sa vive chaleur blanche, devient rouge, rouge sombre, cesse d'avoir de l'affinité pour l'oxygène, se refroidit entièrement et ne s'altère plus.

Mais au lieu d'un barreau de fer prenons un barreau de soufre; appliquons-le un instant sur des charbons par son extrémité: le voilà en feu. Les molécules du soufre n'ont pas besoin, comme celles du fer, d'une très-forte chaleur pour se sentir portées vers les molécules d'oxygène; l'acte de la combinaison commence donc sans peine, et, avec cette combinaison, il se développe une chaleur assez grande pour maintenir constamment le barreau à la température qu'il lui faut pour que ses molécules puissent continuer à appeler à elles les molécules d'oxygène. Cette fois, le feu ne s'éteindra donc plus tant que ni le soufre ni l'oxygène ne manqueront; on ne pourra l'arrêter qu'en l'étouffant, c'est-à-dire en interposant quelque corps qui empêche les molécules d'oxygène d'approcher des molécules du soufre. Quant au corps produit par la combinaison des deux corps, il est encore ici bien sensible, quoiqu'il ne soit pas apparent: c'est une substance gazeuse et invisible qui se répand dans l'air, et qui exerce sur les yeux et les poumons cette vive action que tout le monde connaît pour avoir respiré trop près d'une allumette enflammée; on peut la recueillir et en retirer le soufre par certains procédés.

Voilà donc la différence entre le fer et le soufre: c'est que le fer est un combustible non inflammable, et que le soufre est, au contraire, un combustible inflammable. Le soufre, par sa combustion, pourrait servir au chauffage; le fer ne le pourrait pas, puisque, pour brûler, il a besoin d'être lui-même chauffé. Remarquons en passant qu'il faut laisser au mot inflammable une certaine latitude, car il y a des corps dont la combustion s'entretient d'elle-même, et qui ne donnent aucune espèce de flamme: la flamme est toujours le résultat de la combustion d'un corps volatil.

Il y a plusieurs corps qui, à la rigueur, pourraient, par

leur combustion, servir au chauffage : ainsi, parmi les solides, le soufre, comme nous venons de le voir ; parmi les liquides, l'huile et l'esprit-de-vin ; parmi les gaz, l'hydrogène. Mais, de tous les corps, il n'en est aucun qui se prête mieux à toutes les conditions de ce genre de service que le charbon ; et, chose admirable ! en même temps qu'il est le plus avantageux, il est aussi le plus commun et le plus économique : il y a entre les dispositions de la nature et les besoins de l'homme une harmonie préétablie, et dont l'existence se révèle à tout instant et jusque dans les moindres détails.

Ainsi le charbon est dans nos sociétés le principe universel du chauffage, comme l'hydrogène est celui de l'éclairage. Tout le monde connaît le charbon ; nous ne nous arrêterons pas à le décrire. C'est un corps fixe, c'est-à-dire que la plus grande chaleur ne peut ni le réduire en vapeur, ni le fondre. Quand il est chauffé un peu fortement au contact de l'air, ses molécules entrent en combinaison avec celles de l'oxygène, en développant une lumière plus ou moins vive et une chaleur très-intense. Le corps résultant de la combinaison de ces deux sortes de molécules est, de même que celui que produit le soufre, gazeux et incolore, et comme, de plus, il est tout à fait inodore, il n'y a, pour ainsi dire, aucun moyen de s'apercevoir de sa présence : le phénomène est analogue à celui qui se passerait s'il se versait secrètement de l'esprit-de-vin dans de l'eau sans que l'on eût la faculté d'essayer le mélange par le goût ; la pureté de l'eau ne paraîtrait nullement troublée, bien qu'elle le fût en réalité très-essentiellement. Ainsi, ce corps composé de charbon et d'oxygène se répand dans l'air à mesure que le charbon se brûle, sans qu'on puisse ni le voir ni le sentir ; mais comme il est tout à fait impropre à la respiration, sa présence, s'il s'accumule, ne tarde pas à se trahir, car il commence par incommoder, puis par gêner les poumons et engourdir, et finalement il asphyxie. On le connaît sous le nom d'acide carbonique ; c'est lui qui donne la mort à tant d'infortunés ; c'est lui qui, dissous dans les eaux gazeuses, devient un des agents de la médecine ; c'est lui, enfin, qui fait mousser la bière et pétiller le champagne. Mais ce n'est pas du gaz carbonique que nous devons nous occuper ici, mais seulement de la chaleur qui se produit lorsqu'il se forme, c'est-à-dire toutes les fois que le charbon se brûle.

Le problème du chauffage consiste donc à déterminer, le plus commodément possible, la combinaison du charbon avec l'oxygène, et à utiliser en même temps la plus grande partie possible de la chaleur qui se produit durant cette combinaison.

Le charbon prend feu plus ou moins facilement, suivant que ses molécules sont dans un état de division plus ou moins grand. Si elles sont très-serrées l'une contre l'autre, on conçoit sans peine que la combinaison devienne plus difficile, puisqu'il y a moins de points de contact avec l'air : ainsi du linge brûlé, par exemple, qui n'est autre chose que du charbon extrêmement divisé, prend feu et se consume aussi bien que de l'amadou, tandis que le diamant, qui est du charbon à son maximum de condensation, ne prend feu que dans un foyer extrêmement ardent, et ne se consume que très-lentement et très-difficilement, et à condition de demeurer jusqu'à la fin dans le foyer. De même la braise prend feu avec une allumette et se consume d'elle-même, tandis qu'un morceau de coke ou même de charbon de bois tiré hors du foyer ne tarde pas à se refroidir et à s'éteindre. La différence dans l'inflammabilité tient donc uniquement à l'état particulier où se trouvent les molécules dans la matière charbonneuse que l'on destine à la combustion. Si cette matière est peu inflammable, comme le coke et l'anhracite, elle ne peut brûler que dans de grands foyers et par grandes masses, avec le secours d'un autre combustible propre à la mettre en feu en commençant. Si elle est très-inflammable,

comme la braise, elle peut brûler même en morceaux isolés et dans le fond d'un chauffe-pieds.

Pour aviser aux meilleurs moyens d'utiliser la chaleur, il faut savoir que la chaleur produite par le corps qui brûle se répand au dehors de deux manières : premièrement, par les rayons de chaleur qui partent directement du corps en feu ; secondement, par la chaleur que les molécules, après s'être changées en gaz carbonique, emportent avec elles, c'est-à-dire par ce qu'on appelle le courant d'air. Il s'échappe par cette dernière voie une proportion énorme de chaleur. Il y a là-dessus une expérience bien facile à faire, et que chacun sans doute a faite plus d'une fois : il s'agit tout simplement de la flamme d'une chandelle ; les molécules, échauffées par la combustion, prennent leur chemin dans le sens de la flamme, et s'élèvent verticalement en raison de leur légèreté. Or, cherchons le point où elles sont assez refroidies pour que leur température soit supportable à la main, et nous verrons que ce point est à une assez grande

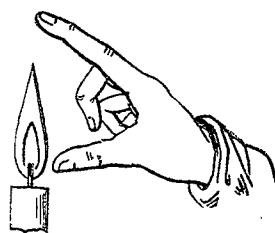


FIG. 1.

distance du foyer ; cherchons, au contraire, latéralement, hors du chemin des molécules, quel est le point où la chaleur émanant directement de la flamme peut être supportée, et nos doigts pourront approcher presque au contact du feu dans ce sens sans éprouver aucun mal. La plus grande partie de la chaleur est donc emportée par le courant, et il ne s'en dégage qu'une très-faible proportion par le rayonnement.

Qu'on veuille bien ne pas mépriser notre expérience à cause de sa simplicité : nous allons en déduire toute la théorie du chauffage par le feu. Prenons cette même flamme de chandelle, amplifions-la, entretenons-la par un moyen quelconque ; en un mot, plaçons-la dans une cheminée, changeons-la en un feu. L'air destiné à nourrir ce feu arrive par la partie inférieure, se glisse entre les fragments du combustible, se combine, s'échauffe, et s'échappe tout ardent par le tuyau qui le jette dehors : toute cette chaleur est perdue ; la seule chaleur dont l'appartement se ressent est cette chaleur latérale que nous avons démontré être si peu de chose en comparaison de la chaleur ascendante. Il ne faut donc pas s'étonner du résultat décourageant pour l'économie domestique que nous allons énoncer : c'est qu'une cheminée ne livre guère à l'appartement qu'elle est destinée à échauffer que deux ou trois centièmes du total de la chaleur produite par le feu que l'on y fait ; M. Clément a même observé des cheminées qui ne rendaient qu'un demi-centième. Comptons donc que dans nos cheminées nous brûlons au moins trente mesures de bois pour obtenir la quantité de chaleur qui résulte en réalité de la combustion d'une seule mesure. Tout le reste est jeté aussi inutilement dans l'atmosphère, par le conduit de la cheminée, que s'il nous fallait verser trente bouteilles de vin dans la rivière chaque fois que nous en voulons boire une seule.

Une perte notable de chaleur est causée par l'habitude où nous sommes d'avoir des cheminées avec de larges ouvertures. Il s'établit dans l'espace qui sépare le foyer du manteau un tirage très-actif, qui entraîne, sans aucune utilité pour l'entretien du feu, une grande quantité d'air dans

le tuyau : c'est comme un gouffre qui engloutit l'air de l'appartement à mesure qu'il s'échauffe, et le met dehors, en obligeant l'air froid à venir le remplacer en passant par les fentes des portes et des fenêtres. Dans ces vastes cheminées à manteau élevé, telles que les construisaient nos pères et telles qu'on en rencontre encore dans les campagnes, l'air de l'appartement était soutiré avec tant de force qu'il ne faisait qu'y passer, comme un vaste courant entrant d'un côté pour sortir à l'instant même de l'autre. On pouvait à force de feu échauffer les murailles du logis, on n'y échauffait jamais l'air. On remédie à cet inconvénient en garnissant la partie antérieure de la cheminée d'une plaque mobile qui s'abaisse presque sur le foyer et intercepte, quand on le veut, le chemin de ce dommageable courant d'air. On y remédie encore plus efficacement en ajoutant à cette plaque des ventouses qui amènent, pour l'entretien du feu, l'air du dehors, et permettent à celui de l'intérieur de ne pas se renouveler plus souvent qu'il ne le faut pour la respiration.

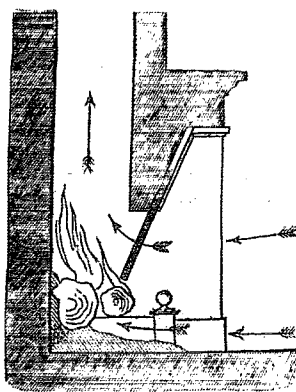


FIG. 2.

Quant à l'air chaud qui est entraîné par le courant ascendant de la cheminée, il y a un moyen bien simple de le forcer à servir au chauffage : c'est de le faire circuler par des tuyaux dans l'intérieur de l'appartement jusqu'à ce qu'il ait perdu presque toute sa chaleur. Tout le monde sait comment on parvient à ce résultat avec des poêles de métal ou de faïence garnis de tuyaux plus ou moins allongés. L'industrie moderne a inventé des cheminées de diverses formes qui ont, sous ce rapport, le même avantage des poêles, et qui, pouvant cependant s'ouvrir entièrement par-devant, laissent aux yeux le plaisir du feu tout aussi bien que les cheminées ordinaires. La construction des cheminées ayant été déjà le sujet d'un article inséré dans ce recueil (t. IV, 1836, p. 30), nous n'avons plus à en parler. Nous avons donné aussi simplement que nous l'avons pu la théorie du chauffage, et ces premiers principes nous semblent suffisants pour jeter sur la pratique toute la lumière que l'on peut désirer. Nous terminons seulement cet article en offrant à nos lecteurs la comparaison des divers appareils de chauffage sous le rapport de l'économie de leur emploi.

L'élévation de température produite par la combustion de 10 kilogrammes de bois dans une cheminée ordinaire et dans un appartement d'une capacité de 100 cubes est, d'après les expériences de M. Clément, d'un degré et demi seulement. Il est aisé de calculer, d'après cela, la quantité de bois à brûler pour produire une température déterminée dans un appartement d'une capacité déterminée. Il est bien entendu qu'il s'agit d'une cheminée de qualité moyenne, ainsi que d'une vitesse moyenne de combustion.

La même chaleur obtenue avec 10 kilogrammes de bois brûlés dans une cheminée ordinaire s'obtient, dans une cheminée perfectionnée, à ventouses et à plaque mobile, avec 5 kilogrammes; dans une cheminée à la Désarnod, dite che-

minée à la prussienne, avec 3 kilogrammes; dans un poêle de Curendam en tôle, avec 2 kilogrammes; dans un poêle de Désarnod en fonte ou en faïence, avec un kilogramme et demi. On voit qu'il est possible de payer le prix d'une cheminée perfectionnée avec l'économie de combustible que l'on se trouve à même de faire dans le courant d'un seul hiver.

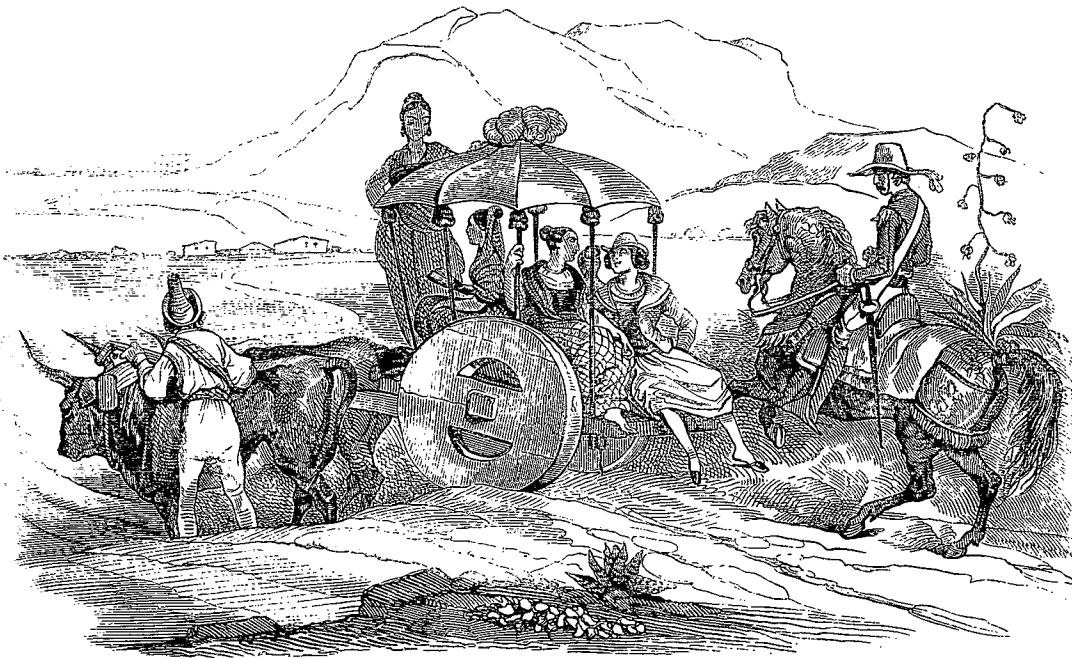
Les diverses qualités de combustible n'offrent pas moins de différence quant à l'économie qui résulte de leur emploi. Voici quelques indications qui pourront avoir leur utilité, et qui ne sont pas sans intérêt.

NATURE ET QUANTITÉ des combustibles.	VALEUR.		EAU PORTÉE de la température de la glace à celle de l'eau bouillante.	EAU PORTÉE de la température de la glace à celle de l'eau bouillante pour une dépense de 1 franc.
	fr.	c.	kilog.	kilog.
1 hectolitre de charbon de hêtre ou de chêne.	4	»	1 875	460
1 hectolitre de houille.	4	40	4 800	1 090
1 hectolitre de coke.	2	85	1 980	690
1 hectolitre de charbon de tourbe.	5	»	3 000	600
1 stère de bois de basse qualité.	15	»	6 000	400
1 stère de bois de hêtre ou de chêne.	18	»	12 000	675
1 corde de tourbe pesant 2 000 k.	15	»	50 000	3 300

Les bonnes cheminées donnent donc une économie des deux tiers, et les bois de bonne qualité une autre économie d'un tiers.

Ainsi nous voilà conduits, par le chauffage, à un résultat analogue à celui que fournit l'étude de l'éclairage. Il y a économie dans l'emploi des appareils et même des qualités de bois qui, dans l'état actuel de notre société, n'appartiennent qu'aux classes riches ou aisées. Le pauvre, faute d'avertissement, en demeurant en dehors des découvertes et des prescriptions de l'industrie moderne, demeure sous le poids d'énormes charges. L'homme riche, assis à l'aise près d'une cheminée perfectionnée, brûle pour un franc de bois tandis que le pauvre, près de son foyer grossier, en brûle, résultat étrange! pour quatre francs avant d'obtenir le bénéfice de la même température. En supposant qu'il pût dépenser la même somme pour son chauffage, il aurait quatre fois moins chaud, et encore à condition de demeurer dans un appartement tapissé et bien clos : aussi, malgré toute la dépense que le pauvre peut faire, le froid de l'hiver lui est-il bien dur. A la vérité, il lui reste la ressource de se servir d'un poêle. Mais de quelle jouissance ne se prive-t-il pas en enfermant ainsi son pauvre feu sous une épaisse muraille de fonte ou de terre cuite! C'est perdre la moitié du plaisir que procure le feu que de se réduire à sentir sa chaleur sans voir sa douce et égayante lueur. Autant la flamme qui petille et la braise riante inspirent de gaieté, autant le poêle sombre et immobile inspire de tristesse. Laissons donc le poêle : c'est la cheminée de la misère, ce ne doit point être celle de notre peuple. Si la cheminée est un peu plus coûteuse, payons : l'argent n'est pas mal dépensé, quand il l'est pour un plaisir honnête, et qui contribue à entretenir la joie et la bonne humeur dans le sein des familles. La cheminée est quelque chose d'aussi national que la gaieté; et il ne faut renoncer, par préoccupation d'économie, ni à l'une ni à l'autre : nos pères ont souvent chanté les joyeux tisons, qui, durant les veillées de l'hiver, les consolait si bien de la rigueur du ciel. Quand le ciel est sombre, tournons comme eux nos regards vers un coin de terre, si petit qu'il soit, qui nous rende le spectacle du vif et du brillant. Abandonnons aux Anglais leurs feux à coke et de charbon de terre; aux Allemands, leurs tristes poêles; aux Italiens, leurs insignifiants brasiers; gardons en France, mais en les perfectionnant, nos bonnes cheminées; gardons-les comme le symbole des mœurs de nos pères, cultivons-les comme l'autel de nos dieux domestiques.

MŒURS DU BRÉSIL.



Mœurs du Brésil. — Famille de planteurs allant à la messe.

Le genre de vie, les mœurs, la position sociale du colon brésilien, varient en proportion de l'aisance dont il jouit, et selon le plus ou moins d'éloignement qui sépare ses domaines de la côte, des grandes villes et des routes fréquentées.

La maison d'un colon aisé n'a qu'un étage; les murailles sont en terre glaise, et quelquefois blanchies. Les fondations, qui s'élèvent à peu près de 0^m,65 au-dessus du sol, sont en blocs de granit non taillés. Le toit, recouvert de larges tuiles creuses, dépasse de huit à douze pas les murailles de l'édifice, et est supporté par des colonnes de bois. Tout autour règne un balcon appelé *varanda*, qui rappelle les maisons des paysans de quelques cantons de la Suisse.

Le vêtement des hommes consiste ordinairement en une chemise de coton et en un pantalon de même étoffe. Le pied est nu, mais chaussé d'une sorte de grandes pantoufles (*tamaneas*) qui sont quelquefois garnies d'éperons; le colon est toujours prêt à monter à cheval; il est rare qu'il fasse à pied le plus court trajet. Dans l'intérieur de la maison, les dames ne sont guère vêtues que d'une tunique de coton blanc; s'il survient un étranger, elles s'enveloppent d'un grand châle.

La nourriture du colon est également simple. On commence le repas, qui a lieu vers le soir, par servir de la farine de manioc avec des oranges, puis viennent des fèves noires avec du lard ou de la viande salée; quelquefois on y ajoute une poule et du riz. Le dessert consiste en fromage et en fruits. La boisson la plus ordinaire est de l'eau. Cette frugalité est due à une tempérance naturelle; car, lorsqu'on reçoit des étrangers, ou dans les grandes occasions, il ne manque ni de plats fins, ni de vins d'Espagne, ni de friandises. Dans les plantations lointaines de l'intérieur du pays, les maîtres mangent patriarcalement à la même table que les esclaves.

La conversation est le seul délassement de la vie des colons, et comme leur esprit est fort peu cultivé, ce sont les événements que la journée a fait naître dans la famille, chez les voisins ou dans le district, qui font tous les frais de l'entretien.

Il est rare que, parmi les meubles d'une plantation, il ne se trouve pas une mandoline; la musique et la danse viennent à leur tour égayer la vie domestique.

La monotonie de cette existence n'est guère interrompue que par les fêtes de l'Eglise; elles ont d'autant plus d'importance qu'elles sont une occasion de réunion pour tous les colons de la contrée: ils y viennent terminer leurs affaires et en négocier de nouvelles. Rien de plus animé que le dimanche dans un *aldeia* ou dans une petite bourgade qui possède l'image vénérée d'un saint. Les familles de colons y arrivent de toutes parts. Les hommes viennent à cheval, les dames également à cheval ou dans des litières. Les grandes fêtes de l'Eglise sont célébrées avec beaucoup d'appareil: il y a des feux d'artifice, des danses et des spectacles qui rappellent les premiers essais mimiques, et dans lesquels les grossières plaisanteries des acteurs satisfont pleinement les spectateurs.

Ces détails sur les mœurs des planteurs brésiliens sont tirés du *Voyage pittoresque dans le Brésil*, par Maurice Rugendas. En voici quelques autres empruntés à un ouvrage que M. Ferdinand Denis publie actuellement dans l'*Univers pittoresque*:

« Le pays de Minas, situé au centre de l'empire brésilien, a conservé, en partie du moins, la naïveté des vieilles mœurs portugaises. Tandis que les gens riches de Rio et de San-Salvador suivent les modes de Paris ou de Londres, il n'est pas rare de voir à Villa-Rica, à Sabara, à Marianna, des vieillards qui rappellent, par quelques portions de leur costume du moins, les modes du dix-septième siècle. Le chapeau à larges bords, le grand manteau, les guêtres de cuir, et, s'il est à cheval, la selle et les éperons moresques, tout cela donne encore au Mineiro un aspect particulier qui le distingue des autres habitants du Brésil. Il en est de même des femmes: comme à Saint-Paul, elles portent le chapeau de feutre; écuyères habiles, elles ne redoutent ni l'allure d'un cheval ombrageux, qu'elles montent souvent à la manière des hommes, ni les ravins nombreux ou les *catingas* dont Minas est entrecoupé. La *seja* qui roule assez

rapidement dans les rues de Rio-de-Janeiro ; la *cadeira* qui transporte, à San-Salvador et à Pernambuco, les élégantes d'un quartier dans un autre ; le hamac suspendu qui forme la litière habituelle d'une habitante de Maranham : tout cela n'est pas complètement inconnu à Minas, sans doute ; mais ces divers moyens de transport seraient d'un usage prodigieusement difficile dans des vallées interrompues sans cesse par le travail des diverses exploitations, ou sur des routes prétendues royales, dont on a peine quelquefois à retrouver les traces : fût-ce donc sur l'*estrada real* qui conduit de Villa-Rica à Tijuco, on va généralement à cheval, ou bien à dos de mulet. Dans les habitations reculées, l'antique char aux roues massives et au bruit formidable, tel qu'on en rencontre encore à Rio, fait l'office de char à bords ; il n'est pas rare d'atteler des bœufs à cette voiture toute patriarcale, et, le dimanche, c'est de cette façon que des familles entières se rendent à la villa, voire même à l'*arrayal*, où le service divin est célébré.

L'APPRENTI.

§ 1.

Une de ces tristes scènes que la pauvreté traîne si souvent à sa suite avait lieu, vers le milieu de janvier 18.., dans l'une des plus misérables maisons du faubourg de Bâle, à Mulhouse. Au fond d'un grenier ouvert à tous les vents, où le givre entraînait par les carreaux brisés, une femme d'une quarantaine d'années était étendue sur un lit en lambeaux : sa figure livide annonçait que les sources de l'existence étaient taries en elle. La veuve Kosmann, c'était le nom de la mourante, avait lutté pendant plusieurs années contre les plus dures privations, et avait usé un corps naturellement robuste dans un travail qui eût demandé des forces surhumaines. A la mort de son mari, elle était restée chargée de deux enfants, dont l'aîné avait à peine quatre ans ; ce n'avait été qu'en accumulant fatigues sur fatigues, misères sur misères, qu'en attendant bien souvent le salaire du lendemain pour satisfaire la faim du jour, qu'elle était parvenue à élever ses deux orphelins. Depuis longtemps déjà elle sentait que sa vigueur l'abandonnait ; mais quand les forces lui manquèrent entièrement pour le travail, la plupart des personnes qui lui fournissaient de l'ouvrage, ignorant la cause de ce qu'elles appelaient sa négligence, cessèrent de l'employer. Encouragée et soutenue, la pauvre femme fût peut-être parvenue à surmonter son mal ; mais ainsi repoussée, la lutte lui devint impossible. Un soir, en rentrant plus accablée que de coutume dans sa mansarde, elle jeta un regard sur le bûcher et sur le buffet, vides tous deux, et dit à Frédéric, le plus jeune de ses fils :

— Garçon, Dieu peut-être aura pitié de nous ; mais, ces jours-ci, ne compte point sur moi, car je me sens bien malade. Tu es un bon travailleur, ton chef de fabrique t'aime ; quand il saura que toi et ton frère vous manquez de tout, il ne te refusera pas une avance. Je sais que c'est dur à faire, ces demandes ; mais tu as du courage, Frédéric, et Dieu a dit qu'il fallait s'aider soi-même.

Frédéric regarda sa mère avec anxiété : le pain leur avait souvent manqué, et jamais elle ne lui avait parlé ainsi. Il fut effrayé de sa pâleur et de son abattement. Cependant il retint les pleurs qui lui venaient aux yeux ; il s'approcha d'elle, l'engagea à se coucher, et lui dit qu'il allait se rendre chez M. Kartmann.

Mais l'avance qui fut faite par celui-ci suffit à peine pour satisfaire pendant quelques jours aux premiers besoins, et bientôt tout manqua de nouveau à la pauvre famille.

Le 20 janvier, la mansarde de la veuve Kosmann était encore plus froide que de coutume ; l'œil aurait en vain

cherché une étincelle dans le poêle entr'ouvert ; seulement, deux cierges brûlaient sur une mauvaise table vermoulue placée auprès du lit, et l'on entendait encore dans la rue le bruit argentin de la sonnette qu'un enfant de chœur agitaient devant le saint viatique. La mourante venait de recevoir les derniers secours de la religion. Ses deux fils étaient à genoux près d'elle. Frédéric paraissait absorbé par la douleur ; François, l'aîné, pleurait aussi, mais on sentait que ces pleurs n'étaient dus qu'à l'émotion du moment, et, à travers cette affliction passagère, il était facile d'entrevoir l'insouciance et l'insensibilité.

Peu après le départ du prêtre, l'agonisante essaya de se soulever, et fit signe à ses deux enfants de l'écouter avec attention ; puis, avançant vers eux ses bras défaillants, elle leur prit à chacun une main et les attira doucement sur sa couche.

— Dans quelques heures, leur dit-elle, vous serez entièrement orphelins, et vous n'aurez plus pour vous soutenir que vous-mêmes. Dieu est bon pour moi ; il m'enlève au moment où mes bras devenaient trop faibles pour vous nourrir. J'aurais voulu rester encore quelque temps près de vous pour vous guider... mais puisqu'il faut mourir, écoutez-moi : je n'ai à vous dicter que le testament du pauvre, celui des bons conseils. Avant que vous soyez en âge de gagner votre vie comme des hommes, vous aurez bien des mauvais jours à passer ; quels que soient vos besoins, pourtant, rappelez-vous que la probité est votre seule richesse. Souvent j'aurais pu m'approprier le bien des autres quand vous manquiez de pain ; mais, quelque horribles que soient pour une mère les cris de faim que jette son enfant, j'ai mieux aimé les entendre que de faire une chose défendue par Dieu. D'ailleurs l'avenir ne peut manquer de valoir mieux pour vous que le passé. Toi, Frédéric, tu es bien jeune encore, car c'est seulement à Noël dernier que tu as eu treize ans ; mais tu possèdes une véritable fortune, l'amour du travail. Quant à toi, enfant, ajouta-t-elle en tournant ses regards éteints vers son fils aîné, ne t'irrite point de ce que je vais te dire, et n'y vois point un reproche du passé, mais seulement une prière pour l'avenir. Veille sur toi, François ! tu n'aimes point le travail, et c'est cependant la seule garantie de probité qu'il y ait pour le pauvre. Quand on n'a pas le courage nécessaire pour gagner son pain de chaque jour, on est bien près de le voler. Reste auprès de Frédéric, enfant, c'est ton compagnon naturel ; écoute les avis qu'il te donnera, ne te blesse point de sa supériorité ; lui-même sait bien que c'est à Dieu qu'il la doit, et il ne t'en fera point souffrir. Puis, serrant la main de François qui restait immobile dans la sienne : — Jure-moi, lui dit-elle, que tu ne te sépareras point de ton frère, et que tu n'iras point chercher un toit loin de la seule affection qui te reste.

François ému promit en pleurant ; et bien qu'il n'y eût rien de profond et de senti dans cette promesse, elle parut contenter la mourante, car sa figure s'illumina d'un rapide rayon de joie.

— Je meurs tranquille, dit-elle. O mes enfants bien-aimés ! n'oubliez point que tout ce que j'ai souffert, c'est pour vous deux, et que quand vous vous plaindriez, vos deux voix m'arrivaient au cœur en même temps ; restez donc unis dans cette vie comme vous l'avez été dans mon amour.

Puis, étendant ses mains glacées sur ces deux jeunes fronts qui se courbaient devant elle, elle prononça d'une voix inintelligible quelques mots qui ne s'adressaient qu'à Dieu et ne furent entendus que de lui seul ; ensuite elle rendit le dernier soupir.

Le lendemain, les deux orphelins suivaient au cimetière cette femme aussi pauvre dans son convoi qu'elle l'avait été dans sa vie. Des porteurs, un seul prêtre et ses enfants, la conduisaient à sa dernière demeure. Sans les larmes et l'abattement de Frédéric et de son frère, rien n'eût averti

qu'il existait un lien de parenté entre le cadavre et les deux assistants, car l'argent leur avait manqué pour acheter un crêpe, de même qu'il leur avait manqué pour sauver leur mère de la mort.

§ 2.

Abandonnés à eux-mêmes, les deux frères ne tardèrent pas à suivre deux routes différentes, selon le caractère de chacun d'eux. François, que la mort de sa mère avait troublé, parce que la disparition de ceux qui nous soignent et nous aiment a quelque chose de saisissant même pour les cœurs les plus froids, ne trouva d'autre moyen d'échapper à sa tristesse que de chercher des distractions bruyantes. Le lendemain du jour où il avait descendu sa mère dans la fosse, il était au Tanevat avec des garçons de son âge, courant et se battant à coups de pelotes de neige, ou bien glissant sur les flaques d'eau glacée que l'on rencontrait dans les clairières. Frédéric comprit tout différemment ses devoirs : une fois sa première douleur apaisée, il songea à suivre les conseils de sa mère en travaillant avec courage. Il retourna à la fabrique les yeux rouges, le front pâle et le cœur bien triste, mais aussi bien résolu. En passant près de lui dans la journée, M. Kartmann s'arrêta :

— Vous avez été plusieurs jours sans venir, lui dit-il sévèrement; voudriez-vous, par hasard, renoncer à vos bonnes habitudes d'exactitude?

— Je soignais ma mère, Monsieur.

— Elle est donc mieux maintenant?

— Elle est morte! répondit Frédéric en pleurant.

M. Kartmann laissa échapper une exclamation de surprise :

— Pauvre enfant! dit-il; et depuis quand?

— Depuis deux jours.

— Allez, reprit le fabricant avec un mouvement de tendre compassion; allez, Frédéric, vous pouvez ne revenir qu'à la fin de la semaine, et vous recevrez votre paye comme si vous aviez travaillé.

— Merci, Monsieur, répondit l'enfant; en quelque lieu que soit ma mère maintenant, elle doit être heureuse de me voir à l'ouvrage; je lui obéis en faisant ce que je fais.

M. Kartmann passa la main sur la tête du jeune apprenti avec un doux intérêt, et lui dit :

— Vous passerez parmi les premiers apprentis, Frédéric, et j'augmente votre paye.

Mais le zèle de l'orphelin ne se borna point seulement aux travaux de la fabrique. M. Kartmann annonça qu'il allait instituer chez lui un cours primaire qui aurait lieu le soir, et qu'il devait, pour ses apprentis, remplacer les écoles publiques dont ils ne pouvaient profiter : cette nouvelle combla Frédéric de joie.

C'était la première voie d'instruction qui s'ouvrait devant lui. Plus d'une fois, il avait entendu sa mère déplorer cette ignorance dont ses enfants n'avaient aucun moyen de sortir, et il avait facilement compris par ses propres observations combien l'instruction était utile dans la vie. Ce fut donc un véritable bonheur pour lui quand il entendit M. Kartmann parler de son projet; et quand arriva le 15 février, jour où les cours devaient s'ouvrir, il partit pour son atelier plus disposé que jamais au travail et le cœur plein des plus courageuses résolutions. Pendant tout le jour, la pensée du soir ne le quitta pas une minute : il entrevoyait ce moment comme celui de la récompense promise à son activité, et jamais sa tâche ne lui parut plus légère.

Mais le pauvre enfant était loin de prévoir, dans sa généreuse impatience, tous les obstacles qui l'attendaient sur la route. Dieu seul pourrait dire quelle force d'âme il lui fallut pour surmonter les premiers dégoûts de l'étude, de quelle puissance de volonté il eut besoin pour dominer sa nature

et la soumettre à un travail si éloigné de ses habitudes. Car on ne sait point assez de gré à l'enfant du peuple de l'instruction qu'il acquiert; mille obstacles inconnus au fils du riche viennent doubler pour lui les difficultés de l'étude, déjà si grandes en elles-mêmes. Rien, dans sa première éducation, ne le prépare aux travaux raisonnés; la vie, pour lui, se résume tout entière dans les faits matériels; c'est dans cette sphère que sont la plupart de ses besoins et de ses douleurs. Frédéric surtout avait été à cet égard placé dans les conditions les moins favorables. Né dans une ville manufacturière, on le mit tout petit encore devant une machine qu'il s'habitua à voir fonctionner sans chercher les relations qui existaient entre ses différentes parties, et, dans le travail qui lui fut imposé, il ne sentit jamais d'autres nécessités que celles de la force et de l'adresse manuelle. Son intelligence dut nécessairement contracter, par suite, des habitudes d'inaction; elle alla regardant de côté et d'autre, ne s'arrêtant sur un objet qu'aussi longtemps qu'elle y trouvait un motif d'amusement, et ne s'en faisant jamais une cause de réflexion : aussi, quoiqu'il fût l'apprenti le plus laborieux de la fabrique, il était demeuré complètement étranger à tout travail de pensée; il lui fallut donc une volonté puissante pour fixer son esprit toujours vagabond. Pendant les premiers jours, et quoi qu'il fit pour la soumettre, il sentait constamment sa pensée lui échapper et courir à travers champs. Puis la mémoire, cette faculté qui ne s'acquiert et ne s'entretient que par un continuel exercice, lui manquait presque entièrement. Cependant, quelque grands que fussent les obstacles, il devait finir par les briser, car c'était un de ces cœurs pleins de loyauté et de courage qui ne cherchent point des prétextes pour éluder un devoir pénible et qui l'accomplissent à tout prix. Peu à peu il réussit à effacer les mauvaises influences de sa première éducation; à force de le vouloir et d'y employer toutes ses facultés, il parvint à maîtriser sa pensée et à lui imposer une direction. Une fois qu'il eut remporté cette première victoire, qui mettait ainsi ses capacités intellectuelles au pouvoir de sa volonté, l'étude ne lui parut plus hérissée des mêmes difficultés; ce qui d'abord lui avait semblé d'une désolante obscurité s'offrit à lui sous une forme claire et précise quand son esprit put, sans trop de fatigue, aller de la cause à l'effet et tirer des déductions; mais que d'efforts cachés, que de généreuses résistances pour arriver là!

Depuis quelque temps, Frédéric et François avaient quitté leur grenier pour se mettre en pension chez une vieille femme, nommée Odile Ridler, qui avait été l'amie de leur mère. Une fois installé dans sa nouvelle demeure, notre jeune apprenti se mit à étudier avec plus d'ardeur qu'il ne l'avait fait jusque-là; il put profiter du feu et de la lumière de son hôtesse pour travailler le soir et repasser les leçons qu'il avait reçues.

Mais ce qui lui profita le plus fut un travail dont il eut lui-même l'idée. Il pria Odile de lui prêter son livre d'heures, et de lui désigner à quel endroit se trouvait une prière qu'il savait par cœur. Il étudia la forme des mots un à un, et arriva au bout de quelques semaines à les distinguer parfaitement entre eux sans avoir égard à leur place; il chercha alors ces mêmes mots dans toutes les pages du livre, et les reconnut; puis il les décomposa en syllabes, et trouva qu'il avait un nombre immense de celles-ci à sa disposition, et que, pour lire la plupart des mots, il n'avait besoin que de les combiner différemment entre elles. Souvent, au milieu de cette étude, le pauvre enfant, déjà tout brisé par le travail du jour, sentait ses yeux se fermer; mais, imitant sans le savoir un philosophe ancien, il avait fait promettre à la vieille Ridler, qui veillait jusqu'à onze heures, de l'éveiller quand elle verrait ainsi le sommeil s'emparer de lui.

La journée presque entière du dimanche était aussi em-

ployée de cette manière. Après avoir rempli ses devoirs religieux et fait une promenade, il rentrait à la maison et ne quittait son livre que le soir, pour aller avec Odile passer quelques heures chez des voisines.

Une si courageuse persévérance ne pouvait manquer d'avoir d'heureux et prompts résultats : aussi, vers la fin du printemps, Frédéric lisait très-couramment. Il essaya alors de donner quelques leçons à François, qui ne travaillait point dans la même fabrique que lui ; mais tous ses efforts, toutes ses prières, furent inutiles.

— A quoi ça me servira-t-il, de savoir lire, pour filer du coton ? répétait celui-ci.

Frédéric dut renoncer à vaincre la paresse de son frère ; mais il continua pour son compte les études qu'il avait commencées. Il demanda instamment au chef de l'école à passer dans la première division, où il prit des notions d'écriture et de calcul, et, à l'aide de son propre travail beaucoup plus que des explications qu'il recevait, il fit dans ces nouvelles connaissances des progrès aussi rapides que ceux qu'il avait faits dans la lecture.

Deux ans environ se passèrent de cette sorte ; M. Kartmann avait de nouveau augmenté sa paye.

Cependant les cours qui se faisaient à la fabrique ne s'étendaient point au delà de la lecture, de l'écriture et du calcul, et Frédéric aurait voulu étudier la géométrie, indispensable, comme il le savait, pour les connaissances mécaniques ; malheureusement il manquait de livres et ne pouvait en acheter. Enfin, le jour de la Saint-Georges arriva, et avec lui une joie inattendue pour l'orphelin : c'était la fête de M. Kartmann. Quand tous ses ouvriers et apprentis vinrent la lui souhaiter, il fit avancer Frédéric, et, lui mettant une pièce d'or dans la main :

— Prenez, mon ami, lui dit-il, c'est la récompense que je destinai à l'élève le plus studieux ; je suis heureux qu'elle ait été méritée par vous.

Une pièce d'or !... c'était plus que Frédéric n'avait jamais osé désirer ; c'était la réalisation de ses plus beaux rêves ! Le pauvre enfant se trouva si saisi de bonheur que son trouble seul put témoigner de sa reconnaissance.

Deux heures après, il était dans le petit jardin attenant à la maison d'Odile Ridler, assis sur un banc, et feuilletant avec une sorte d'enivrement des livres posés sur ses genoux ; on voyait mille espérances, mille projets d'avenir, passer dans son regard !... Il était heureux pour la première fois !

La suite à la prochaine livraison.

DE LA CONVERSATION

A LA FIN DU DERNIER SIÈCLE.

En 1789, un magistrat qu'une grande fortune, un grand état dans le monde, tous les avantages extérieurs et de nombreux succès avaient fait accueillir dans les plus brillantes sociétés de cette époque, Hérault de Séchelles, résuma dans une note, trouvée parmi ses papiers après sa mort, les qualités de conversation qui distinguaient les hommes les plus célèbres de son temps ; à tout l'attrait d'une confiance, cette note joint l'avantage de peindre d'une manière intime plus d'un personnage que l'on connaîtrait moins par la lecture de longues notices.

« Il m'a semblé, dit Hérault de Séchelles, que l'on aurait eu un prodigieux avantage, soit comme homme du monde, soit comme orateur, si l'on était venu à bout de réunir :

» Le ton, tantôt éloquent et fort, tantôt fin et délié, toujours retenu, de M. Thomas.

» L'air inspiré, l'expression enthousiaste et poétique, de l'abbé Arnaud.

» La tournure piquante, élégante, académique, de M. De-lille.

» Je ne sais quoi, mais quelque chose dans la mémoire effrontée et le courage honteux de l'abbé Maury.

» Les pincées mordicantes de l'esprit de Chamfort.

» Le ton noble et poli, l'esprit de justice, de M. Ducis.

» L'accent bas, calme, profond, gascon et léger, le ton de découverte, l'œil roulant ou fixe, la manière de lever la tête, de plier le front, de M. Garat.

» L'air d'un homme à part, isolé, le ton bonhomme qui conte des histoires et sème les vérités, de M. de Buffon.

» Les manières sensibles, naturelles et simples, de M. Gerbier.

» Les harangues longues et soudaines, la présence d'esprit, la voix forte, d'Éprémèsnil.

» La manière de conter de d'Alembert.

» La parole vive et expansive de Lavater.

» L'entretien continu et bien français de Marmontel.

» Le feu d'artifice, les étincelles piquantes, de Barthe.

» L'esprit sérieux, étendu, calculateur, géomètre, instruit dans tous les genres, l'habitude constante et l'amour des détails, de M. Condorcet.

» Le génie d'analyse, le scepticisme et l'intelligence chercheuse, de M. de Lagrange.

» Le silence du célèbre Franklin.

Ces remarques d'Hérault de Séchelles sont remplies de finesse, et quelques-unes peuvent passer pour des portraits achevés : on y reconnaît l'influence des goûts littéraires de l'époque ; mais la politique, on le sent déjà à quelques traits courts, précis, mais heurtés, va bientôt tout absorber.

Voici d'autres jugements pleins de vivacité sur quelques artistes du même temps.

Hérault de Séchelles énumère :

« La voix forte et mâle, le port noble, colère, le geste majestueux, la beauté, la franchise fière et bonne, de Larive.

» La liberté, l'aisance, la grâce théâtrale et sociale, de Molé.

» L'attitude, et la voix politique soutenue, royale, de M^{lle} Clairon.

» La candeur jeune, intéressante, de la déclamation de Saint-Phal.

» Les beaux gestes, les mains, l'accent paternel, l'éclat vigoureux, entraînant dans le débit, de Brizard.

Hérault de Séchelles, jeune, élégant, avait débuté à vingt ans comme avocat au Châtelet, aux applaudissements du monde ; il n'avait pas tardé à être nommé, par la protection de la reine, avocat général au Parlement. Quand il écrivait cette note, il entrait dans la carrière politique. Bientôt, membre de l'Assemblée législative, et entraîné par les orages politiques, il prit part aux mesures violentes de cette époque, et il mourut avec Danton.

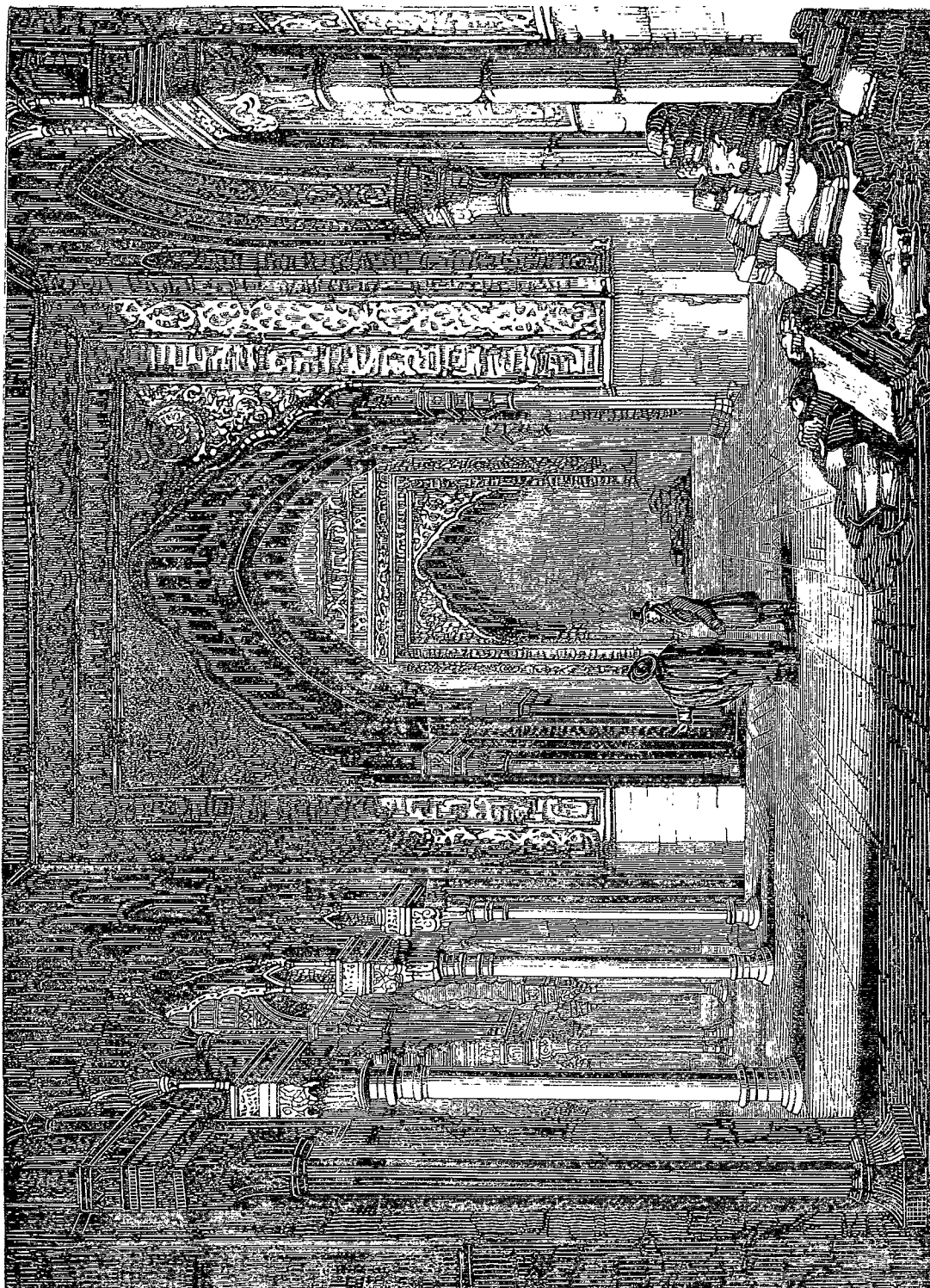
L'ALHAMBRA.

L'Alhambra est un des vestiges les moins incomplets du passage d'un peuple conquérant qui, par un rare privilège, a laissé dans le pays conquis de douces et poétiques traditions. C'est une tente dressée par lui sur la terre promise d'où ses fautes l'ont fait bannir ; une tente si délicate et si frêle que le vent l'aurait abattue si le vent pouvait briser seulement une fleur sous le ciel enchanté de Grenade ; une tente arabe que les peuples chrétiens ont laissée debout sur leur sol reconquis, parce qu'elle avait été hospitalière, et parce que le nom du Dieu qui est le Dieu de tous les peuples brille en lettres d'or sur toutes ses faces. L'Alhambra, cet édifice de briques et de plâtre, avec ses cloisons flexi-

bles et brodées comme une riche étoffe, avec ses plafonds enluminés et minces comme les pages d'un missel, avec ses colonnettes grêles comme de faibles arbrisseaux, était jadis entouré d'une formidable ceinture de murailles qui le faisaient passer pour imprenable. Aujourd'hui, les fortes murailles sont tombées, le frère palais est debout. Le vainqueur

n'a frappé que ce qui résistait, les charmes de la faiblesse ont trouvé grâce devant lui.

Cependant, il faut l'avouer, l'Alhambra a subi bien des dégradations dans son ensemble et dans ses détails ; les unes viennent du temps, et les autres des hommes : ces dernières sont les plus nombreuses et les plus graves, et l'empereur



Salle de la Justice, dans l'Alhambra, à Grenade.

Charles-Quint en est le principal auteur. Ce prince, qui ramassa le pinceau du Titien, ne put se défendre d'une manie de propriétaire : il abattit une partie de l'Alhambra pour faire place à un palais mesquin et triste qui n'offre même pas l'élégant caractère des édifices de la renaissance.

Tel qu'il est, cependant, il peut donner une juste idée de la magnificence et du goût des Arabes, et son ancienne dis-

tribution peut encore être facilement restaurée dans ses moindres détails. Nous nous bornerons à le décrire tel qu'on peut le voir aujourd'hui.

L'Alhambra est situé sur l'une des deux collines qui dominent Grenade. Sa porte principale, pratiquée dans une tour carrée bâtie en briques rouges, comme l'était toute l'enceinte des fortifications, s'ouvre du côté de la rue Go-

melez, qui est une des principales de la ville. En suivant cette rue, et avant de parvenir à l'entrée de l'Alhambra, on traverse une forêt dont les arbres sont, pour la plupart, contemporains des derniers rois mores de Grenade. Cette forêt, coupée de ruisseaux limpides, hérissée de rochers d'un aspect sauvage, dispose admirablement à la contemplation des beautés mélancoliques de l'Alhambra. A la tour dont nous avons parlé plus haut est adossée une belle fontaine qui porte le nom de Charles-Quint, et qu'on laisse à gauche en passant sous la voûte en fer à cheval où à cintre outre-passé de la porte principale. Cette tour, comme toutes les constructions extérieures des Mores, n'est décorée que d'un petit nombre d'ornements. Elle porte l'inscription de l'an 749 de l'hégire, qui est la 1338^e de notre ère. On voit par cette inscription que les fortifications de l'Alhambra ne furent terminées que cent ans environ après le palais, dont l'érection remonte au règne d'Abu-Abdallah ben Naser, ou Elgaleb-Billah, c'est-à-dire Vainqueur par la faveur de Dieu. Ce grand prince régnait de 1231 à 1273. Le premier objet qui s'offre à la vue, quand on sort de la voûte sombre et étroite de la porte d'enceinte, est une longue esplanade d'arbres antiques, au bout de laquelle se déploie l'immense et riant panorama de la grande vallée où Grenade est posée entre deux collines qui la font ressembler à une grenade ouverte; ce rapport, auquel la ville doit peut-être son nom, a inspiré aux poètes arabes et espagnols des jeux de mots que le caractère des langues méridionales admet plus volontiers que celui de la nôtre. Un poète moderne a essayé de transplanter dans notre poésie quelques-unes de ces fleurs exotiques qui pâlissent sous notre ciel :

Grenade a plus de merveilles
Que n'a de graines vermeilles
Le beau fruit de ses vallons.
Grenade la bien nommée,
Lorsque la guerre enflammée
Déroule ses pavillons,
Cent fois plus terrible éclate
Que la grenade écarlate
Sur le front des bataillons.

Cette belle et immense vallée dont Grenade et ses deux collines occupent le centre est bornée, à l'orient et au midi, par des montagnes couvertes de neige où s'alimentent une multitude de ruisseaux qui courent dans la plaine. Au couchant et au nord, elle s'étend à perte de vue. En face, sur la colline opposée, s'élève le Généralif, palais de campagne des rois mores, moins splendide et moins bien conservé que l'Alhambra. De cette esplanade, on passe dans la cour des Bains, dont le vaste bassin, qui a la forme d'un parallélogramme allongé, servait de baignoire en été. Il est entouré d'un portique de minces colonnes, dont les chapiteaux variés portent des arcades à cintre allongé surmontées d'une galerie supérieure du même style, mais dont les colonnettes sont moins élevées. Les ornements de ces deux galeries sont, comme ceux de chacune des cours ou des salles du palais, d'une grâce et d'une magnificence qui rappellent les plus précieux tissus de l'Orient; ils se composent généralement d'entrelacements où l'œil s'égare comme en un labyrinthe, et dont souvent la géométrie peut seule retrouver le secret; puis d'arabesques proprement dites où s'épanouissent mille fleurs idéales, et enfin d'inscriptions dont les caractères cufiques ressemblent eux-mêmes à une capricieuse décoration. Ces divers genres d'ornements, dont les couleurs, éclatantes comme celles de nos anciens vitraux, se relèvent souvent d'un fond d'or, et d'où la représentation des créatures vivantes est bannie, offrent l'accord piquant d'une variété infinie et d'une invariable régularité. C'est l'imagination orientale soumise aux lois de la symétrie, qui est à cette poésie des yeux ce que la rime et la mesure sont aux vers et à la musique.

SUR LES NOMS ADAM ET ÈVE.

Dans la dernière livraison de 1835, nous avons cité un auteur brabançon qui prétendait que le flamand ancien était la langue primitive, la langue d'Adam, et nous avons dit que d'autres linguistes avaient revendiqué le même honneur pour le bas-breton (le celté). Le Brigant, l'un de ces celto-manes, disait sérieusement que le premier homme, ayant failli s'étrangler avec le fruit défendu, s'était écrié : *A tam !* (mot bas-breton signifiant : Quel morceau !) et que la première femme lui avait dit : *Ev !* (Bois !) Le Brigant affirmait que telle était l'origine de leurs noms.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

Voy. : t. I^{er}, 1833, la Semaine, Calendrier historique; — t. III, 1835, Rois de France depuis Hugues Capet, p. 394; — t. IV, 1836, Découvertes, Inventions, Événements remarquables dans les arts et les sciences au quinzième siècle, p. 6; Chronologie séculaire, p. 22 et 38; Maison de Lorraine-Guise, p. 45 et 64; Ephémérides des événements militaires de 1814, p. 86, 109 et 150; les de Thon, p. 187; Autographes, p. 210; Maison de Bourbon-Condé, p. 267; Peintres français homonymes, p. 394 et 395.

CHRONOLOGIE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, DE 1789 A 1830.

La presse est la parole agrandie; c'est le moyen de communication entre le grand nombre, comme la parole est le moyen de communication entre quelques-uns.
BENJAMIN CONSTANT.

1789, 26 août. — L'Assemblée nationale décrète en principe la liberté de la presse.

Dans le dernier état de la législation, nul ouvrage ne pouvait paraître sans approbation et privilège du roi, et l'examen préalable des livres était confié à des censeurs permanents, appelés censeurs royaux. Ces fonctionnaires, au nombre de soixante-dix-neuf, étaient partagés en dix classes pour chaque série des connaissances humaines; l'architecture elle-même avait un censeur.

1791, 17 mars. — Les maîtrises et jurandes étant supprimées, chacun peut exercer la profession d'imprimeur.

— 14 septembre. — La constitution déclare que la libre communication des pensées et des opinions fait partie des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; elle garantit à tous les Français la liberté de parler, d'écrire, d'imprimer et de publier leurs pensées, sans que les écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant la publication.

1795, 22 août. — La constitution directoriale consacre de nouveau ces principes.

1797, 5 septembre, lendemain du coup d'État du 18 fructidor. — Les feuilles périodiques sont mises pour un an sous l'inspection de la police, qui les pourra prohiber. — La loi du 26 août suivant ajoute une nouvelle année à la première.

Depuis le commencement de la révolution, la liberté de la presse avait existé en droit, mais non point constamment en fait, tant la répression avait été terrible durant notre duel avec l'Europe, alors que l'Europe avait pour second une partie de la France elle-même.

— 30 septembre. — Les publications périodiques sont assujetties à l'impôt du timbre, à l'exception de celles relatives aux sciences et aux arts, ne paraissant qu'une fois par mois, et contenant deux feuilles d'impression au moins. En un sens, cet impôt est contraire au principe de la liberté de la presse; en effet, le prix des publications périodiques ayant augmenté, la vente a diminué par suite, et la propagation de la parole écrite a été proportionnellement restreinte.

1799, 1^{er} août. — La liberté est rendue aux journaux.

— 13 décembre. — La constitution consulaire, muette à

l'égard de la liberté de la presse, la maintient implicitement.

1800, 17 janvier. — Le dix-neuvième siècle commence par un coup d'État : les consuls, de leur propre autorité, suppriment tous les journaux imprimés à Paris, à l'exception de treize, parmi lesquels on remarque le *Journal des Débats*; ils défendent tout nouveau journal, et se réservent même de supprimer les feuilles conservées. — L'une de celles-ci, *l'Ami des lois*, fut supprimée peu de temps après, pour n'avoir pas parlé de l'Institut avec la décence convenable.

Depuis 1800 jusqu'en 1814, la liberté ne fut pas rendue aux journaux.

1804, 18 mai. — Aux termes de l'article 64 du sénatus-consulte qui constitue l'empire, une commission de sept membres, nommée par le Sénat et choisie dans son sein, est chargée de veiller à la liberté de la presse; mais les publications périodiques sont formellement exceptées de la protection, bien vaine d'ailleurs, de cette commission.

1810, 5 février. — Napoléon, un mois après ses fiançailles avec une archiduchesse d'Autriche, rétablit la censure pour toutes les productions de la presse. — Quelques semaines après la victoire d'Austerlitz, le 22 janvier 1806, il avait fait imprimer dans le *Moniteur* : « Il n'existe point de censure en France. Nous retomberions dans une étrange situation si un simple commis s'arrogeait le droit d'empêcher l'impression d'un livre, ou de forcer un auteur à en retrancher ou à y ajouter quelque chose. La liberté de la pensée est la première conquête du siècle; l'empereur veut qu'elle soit respectée. »

Le décret de 1810 statue en outre que les imprimeurs seront brevetés et assermentés, et qu'à dater du 1^{er} janvier suivant, le nombre des imprimeurs, dans chaque département, sera fixé, et celui des imprimeurs de Paris réduit à soixante. — Le nombre de ceux-ci fut porté à quatre-vingts le 11 février 1811; il est encore le même aujourd'hui. — Avant 1791, il n'y avait à Paris que trente-six imprimeries.

3 août. — Décret impérial : Il n'y aura qu'un seul journal politique dans chaque département, la Seine exceptée; ce journal sera sous l'autorité du préfet.

1811, 29 avril. — Les ouvrages connus en librairie sous le nom de *labeurs* sont soumis à un droit d'un centime par feuille d'impression. — Supposons un Voltaire en 70 volumes in-8; 30 feuilles, ou 480 pages, terme moyen, par volume, 5 000 exemplaires; droit, 105 000 francs.

Le directeur général de l'imprimerie fit savoir aux imprimeurs qu'ils devaient entendre par *ouvrage de labeur* tout ouvrage destiné à la vente. Le décret exceptait les ouvrages des auteurs vivants; mais cette disposition ne fut pas respectée. Toullier nous apprend que les premiers volumes de son *Traité de droit civil* payèrent l'impôt.

Cet impôt sur la presse non périodique cessa en 1814; mais l'impôt sur les publications périodiques (le timbre) a été perçu sans interruption depuis son établissement.

L'ancienne monarchie, si rigoureuse qu'elle se fût montrée à l'égard de la presse, n'avait cependant jamais rangé les productions de la pensée dans la classe des marchandises imposables; elle avait même agi d'après des principes entièrement contraires. — Ainsi, Louis XII exempta les libraires (expression qui comprenait alors les imprimeurs), relieurs, illuminateurs et écrivains, de contribuer à un impôt de 30 000 livres dû par la ville de Paris; — ainsi Henri III exempta le commerce des livres d'une contribution commune à toutes les marchandises.

1814, 4 juin. — Article 8 de la Charte octroyée par Louis XVIII : « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté. »

— 21 octobre. — Rétablissement de la censure pour les

écrits de vingt feuilles et au-dessous. — Interdiction des journaux et écrits périodiques non autorisés par le roi. — Faculté accordée au gouvernement (art. 12 de la loi) de retirer le brevet à l'imprimeur qui aurait subi une seule condamnation pour contravention aux règlements.

1815, 24 mars. — Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, supprime la censure.

— 22 avril. — L'acte additionnel aux constitutions de l'empire applique le jury aux jugements en matière de presse. Cette garantie, détruite par le second retour de Louis XVIII, a été reconquise en 1830.

— 29 juillet. — Louis XVIII remet en vigueur la plupart des dispositions de la loi d'octobre 1814, notamment celles relatives aux journaux.

Cette violation de la Charte avait ouvert la série des lois d'exception qui furent faites sur la matière qui nous occupe, depuis la rentrée des Bourbons jusqu'en juillet 1830. Énumérer ces lois diverses nous semble inutile, car chacun sait les alternatives de succès et de revers de la liberté d'écrire durant cette période de quinze ans, et l'histoire a enregistré le châtement de la dernière et de la plus violente attaque de la restauration contre cette liberté.

1828, 18 juillet. — Les journaux sont assujettis à un cautionnement.

1830, 9 août. — La Charte émanée des Chambres et jurée par Louis-Philippe porte que la censure ne pourra jamais être rétablie. Toutefois la liberté de la presse est-elle entièrement garantie par la loi? Nous répondrons à cette question en citant quelques lignes du discours prononcé, le 13 septembre 1830, par Benjamin Constant à la tribune des députés : « L'état légal de la presse est que nul ne peut exercer la profession d'imprimeur et de libraire sans des brevets révocables à volonté; je dis à *volonté*, car, par l'article 12 de la loi du 21 octobre 1814, le brevet peut être retiré à tout imprimeur ou libraire convaincu, par un jugement, de contravention aux règlements; et ce n'est pas le jugement qui doit prononcer le retrait du brevet, c'est l'autorité après un jugement quelconque pour la contravention la plus légère. — Vouloir la liberté de la presse avec ces dispositions, c'est vouloir naviguer sans vaisseau, labourer sans charrue. »

Et, en effet, en abusant de ces dispositions légales dont Benjamin Constant demanda en vain l'abrogation, le gouvernement pourrait mettre sous sa main, sinon la totalité, du moins une partie des presses du royaume, et intimider tellement les imprimeurs qu'ils ne voulussent plus travailler pour certains écrivains. Nous nous gardons bien de dire que rien de semblable soit à craindre aujourd'hui; mais, on ne peut le nier, elles sont mauvaises les lois qui pourraient fournir des armes contre la liberté de la parole écrite, contre un droit reconnu par la Charte de 1830 et respecté par les constitutions antérieures.

LES RUES DES VILLES ROMAINES.

Selon Isidore, les Carthaginois ont été les premiers qui aient pavé leur ville avec des pierres; ensuite, à leur imitation, Appius Claudius Cœcus fit paver les rues de Rome, 188 ans après l'expulsion des Tarquins.

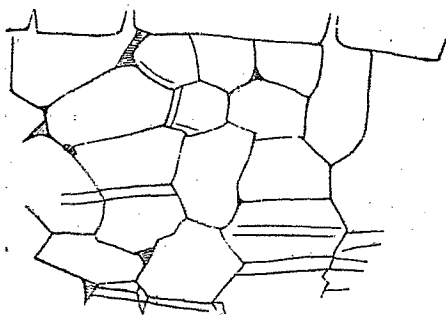
Sous les empereurs, le système de pavement était arrivé à un degré de perfection que ne paraissent avoir encore dépassé ni Londres ni Paris.

Comme les témoignages visibles sont préférables à toutes les indications tirées par interprétation des auteurs, c'est encore à Pompéi qu'il faut transporter le lecteur pour le mettre à même de comparer les analogies entre l'industrie antique et l'industrie moderne.

Les rues de Pompéi sont pavées de larges morceaux de

lave, irréguliers, mais parfaitement unis et assemblés avec art. Lorsqu'aux points de jonction la lave se brisait ou se séparait, on comblait les intervalles et l'on scellait les fragments avec des chevrons de fer. On trouve des vestiges de ce mode de réparation dans tous les quartiers de la ville.

Les sillons des roues sont encore marqués en sens divers dans les rues, et ont, en quelques endroits, jusqu'à 0^m.027 de profondeur. Dans les rues étroites où il y avait place seulement pour un char, les roues suivaient des ornières.

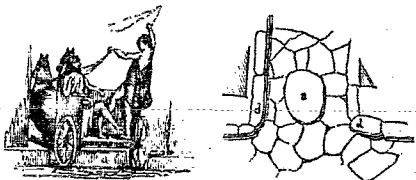


Pavement d'une rue de Pompéi; traces des roues; réparations en fer, etc.

Il y avait des trottoirs dans toutes les rues. Parmi ces trottoirs, les uns étaient en terre battue, d'autres étaient pavés de lave ou d'une mosaïque en brique. Ils s'élevaient à trente centimètres environ au-dessus de la chaussée, et étaient protégés par des bornes et par des bordures en saillie.

Dans les rues étroites, on enjambait d'un trottoir à l'autre, comme l'on saute un fossé.

Aux carrefours des rues plus larges, il y avait sur la chaussée des bornes plates de la même hauteur que les trottoirs. C'étaient des espèces de marchepieds à l'usage des piétons, pour passer d'un côté de la rue à l'autre sans marcher sur la chaussée. On évitait ainsi à la fois la poussière, la boue, et la fatigue de descendre et de monter les trottoirs.



Biga. — a, Marche-pied dans une rue étroite; d, d, Trottoirs.

Cette commodité accordée aux gens à pied nuisait fort peu aux gens à équipages. En effet, presque toutes les voitures étaient à deux chevaux (on les appelait *biga*), et le marche-pied n'occupait pas plus d'espace que l'intervalle qui séparait les pieds des chevaux et les roues.

UN CHEVAL MORT.

Voici, d'après M. Parent-Duchâtelet, le détail de la valeur d'un cheval abattu dans un atelier d'équarrissage des environs de Paris. L'industrie sait tout ennoblir et donner du prix aux choses qui semblaient le moins susceptibles d'en acquérir.

Les crins, tant courts que longs, pèsent 100 grammes sur un cheval moyen, et 220 sur un cheval en bon état. Le prix de ce crin est de 10 à 30 centimes.

La peau pèse de 24 à 34 kilogrammes, et vaut de 13 à 18 francs.

Le sang pèse de 18 à 24 kilogrammes, et peut être estimé, quand il est cuit et en poudre, à la somme de 2 fr. 70 cent. à 3 fr. 30 cent.

La viande pèse de 166 à 203 kilogrammes, et peut être estimée, quand elle est appropriée aux engrais ou à la nourriture des animaux, à la somme de 35 à 45 francs.

Les viscères, boyaux, etc., peuvent valoir de 1 fr. 60 cent. à 1 fr. 80 cent.

Les tendons, destinés à la confection de la colle-forte, pèsent ordinairement 2 kilogrammes, et se vendent, après leur dessiccation, 1 fr. 20 cent.

La graisse varie par sa quantité suivant l'état du cheval; cette quantité varie de 4 à 30 kilogrammes, qui, à 1 fr. 20 cent. le kilogramme, représentent une somme de 4 fr. 80 cent. à 26 francs.

Les fers et les clous ont une valeur de 22 à 90 centimes.

Les cornes et sabots, réduits en poudre par la râpe et vendus dans le commerce, donnent par chaque cheval une valeur de 1 fr. 50 cent. à 2 francs.

Enfin, les os décharnés, pesant de 46 à 48 kilogrammes, peuvent être vendus, pour la confection du noir animal, de 2 fr. 30 cent. à 2 fr. 40 cent.

Ainsi, un cheval qu'une maladie quelconque vient de faire périr, ou que son possesseur, pour une cause quelconque, se voit réduit à faire abattre, peut encore rapporter, comme on le voit en additionnant tous les chiffres que nous venons d'écrire, à celui qui s'occupe avec intelligence de cette industrie, de 62 à 110 francs. Or, à l'époque actuelle, les chevaux morts dans un bon état ne se vendent guère que 25 francs, et ceux qui sont en mauvais état ne sont pas payés plus de 10 francs. Lorsque l'on songe au nombre considérable des chevaux actuellement répandus sur notre territoire, et dont les dépouilles, dans la plupart de nos provinces, demeurent inutiles faute d'emploi ou d'industrie, on reconnaît qu'il se doit faire actuellement par ce défaut de soin une perte énorme.

Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de l'économie, c'est encore sous celui de l'hygiène et d'une bonne police que la question mérite d'être considérée. Quoi de plus hideux et de plus dégoûtant que ce spectacle si fréquent, dans nos campagnes, d'une charogne étendue dans un fossé et livrée sans aucune attention à la putréfaction, aux attaques des vers et des oiseaux voraces et à la dent des loups? Si les animaux n'ont pas droit à la sépulture, il est de notre dignité de ne pas faire de leurs cadavres un spectacle nuisible et repoussant pour tout le monde, et de notre intérêt de ne pas repousser le dernier service que leurs membres, après leur mort, peuvent encore nous rendre. Il n'est peut-être pas moins utile d'élever au voisinage de nos villes des ateliers d'équarrissage, bien entendus et disposés



Un Cheval mort.

suyant tous les principes de la science industrielle, que d'y élever des abattoirs destinés à nous cacher la vue des ignobles tueries que l'on rencontre encore dans tant de villes.

ARCHITECTURE GOTHIQUE ANGLAISE.



Intérieur de la chapelle du collège du Roi, à Cambridge (*).

La première pierre de la chapelle du collège du Roi, à Cambridge, fut posée en 1446 par Henri VI. Toute la partie de la construction qui est en pierre fut achevée sous le règne de Henri VII ; les vitraux ne furent placés qu'au commencement du règne suivant, et la plus grande partie des travaux de boiserie ne furent achevés qu'en 1532.

A la première vue, dans cet intérieur, ce qui frappe surtout c'est l'unité de dessin. Par un effet semblable à celui que produit Saint-Pierre de Rome la première fois que l'on y entre, on ne se fait pas d'abord une idée juste des magnifiques proportions de la chapelle. La grandeur et la simplicité de l'ensemble absorbent le regard, lui donnent

une pleine satisfaction, et il semble que l'on ait tout vu, tout compris, tout admiré d'un seul coup d'œil ; mais peu à peu les regards, attirés par les détails, s'égarent avec une nouvelle sorte de surprise dans la contemplation de leur richesse et de leur variété infinies.

Les fenêtres, hautes de 16 mètres, et où sont peints les principaux événements de la Bible, répandent sur toutes les sculptures une teinte diaprée qui multiplie encore, pour ainsi dire, les innombrables lignes des décorations.

(*) Dans notre tome II, p. 5, nous avons déjà représenté, comme modèle de l'architecture gothique anglaise, la chapelle de Saint-Georges, au château de Windsor.

On est confondu de la largeur des pierres travaillées qui composent les arches de la voûte, achevée plutôt que soutenue par les longs et sveltes piliers. Le célèbre architecte Christophe Wren ne parlait jamais de la construction de cette voûte sans une grande admiration. Il paraît que l'on élevait ces pierres, toutes taillées et sculptées, à l'aide d'un ancien instrument que nous trouvons décrit, sous le nom de *Lewis*, dans un ouvrage anglais d'archéologie.

Les armes que l'on voit représentées en profusion aux clefs de voûtes et contre les piliers sont celles de la maison de Lancastre.

Dallaway, dans ses *Observations sur l'architecture anglaise*, trace une histoire de la construction des voûtes gothiques. A l'origine, ces voûtes étaient en bois; on imagina ensuite de couvrir le bois de panneaux où la peinture figurait une espèce de mosaïque. On voit encore des exemples de cette seconde manière dans les cathédrales de Peterborough et d'Ely. Enfin, les progrès de l'art firent succéder à ces essais les voûtes en pierre sculptées: on en trouve des exemples qui remontent au règne de Henri III.

Le collège du Roi, l'un des plus renommés de l'Université de Cambridge, a été fondé par Henri VI. Les autres collèges de cette université sont: le collège de Saint-Pierre, le plus ancien de tous, le collège de Pembroke, le collège de la Reine, le collège de Caius, le collège de la Trinité, le collège de Corpus-Christi ou de Benet, ceux de la Madeleine, de Sidney, de Jésus, du Christ, et celui de Downing, le dernier qui ait été fondé.

L'APPRENTI.

Suite. — Voy. page 106.

§ 3.

Un soir d'été, après avoir quitté son atelier, Frédéric, selon son habitude, était allé s'asseoir dans le jardin de la bonne femme Ridler pour y étudier plus en repos, lorsque la nuit le força à fermer son livre. Ses pensées se portèrent alors naturellement sur l'objet qui l'intéressait le plus au monde: il se demanda pour la centième fois ce que son frère avait pu devenir depuis quinze jours qu'il ne l'avait point revu; il se rappelait avec douleur les dernières paroles de sa mère: — Restez unis dans cette vie comme vous l'avez été dans mon amour; — et il se disait que, dans le ciel même, son bonheur ne pourrait être parfait, puisque sa dernière espérance avait été trompée. Au milieu de ce chagrin, une consolation lui restait: il pouvait se rendre la justice qu'il n'avait rien négligé pour obéir aux recommandations de la mourante; non-seulement il avait aidé François de ses conseils, mais il n'avait cessé de s'imposer mille privations pour lui. Maintenant, hélas! il voyait que ses sacrifices étaient inutiles, et qu'il y a des âmes qui échappent à tous les liens. Ces réflexions l'attristaient profondément. Contre son ordinaire, il n'attendait point avec impatience qu'Odile Ridler eût allumé sa petite lampe afin de continuer sa lecture, et, dominé par ses inquiétudes, il se promenait dans les étroites allées du jardin.

Tout à coup, une voix bien connue qui l'appelait d'un ton précautionneux se fit entendre à quelques pas de lui. Frédéric se retourna vivement et se trouva vis-à-vis de François, dont les vêtements en lambeaux, la figure hâve et fatiguée, annonçaient assez quelle avait dû être sa vie depuis sa disparition.

Son frère le regarda quelque temps avec une expression de tristesse et de pitié; mais, découragé par cette vue et ressentant cette crainte délicate qui vous rend embarrassé devant la faute d'autrui, il ne se sentit pas la force de lui faire une question.

François, que son caractère insouciant mettait à l'abri de ces hontes pudiques, fut le premier à rompre le silence.

— Tu me trouves bien changé, n'est-ce pas? lui demanda-t-il d'un ton qui indiquait plutôt l'ennui de s'être mis dans une fausse position que le remords de sa conduite; mais, dame! je n'ai pas voyagé au pays de Cocagne, depuis que je t'ai quitté, et je me suis couché plus d'une fois sur ma faim.

— Quelles raisons ont pu te tenir si longtemps éloigné de la maison? demanda Frédéric avec hésitation.

— La meilleure de toutes, l'ennui de dévider des bobines. Le contre-maitre s'est aperçu que je n'avais pas grand penchant pour l'atelier; il a fait son rapport au chef, qui m'a poliment congédié, il y a quinze jours.

— C'était un malheur bien grand, pour nous qui n'avons d'autre ressource que nos bras; mais ce n'était pas une cause suffisante pour disparaître comme tu l'as fait.

— J'avais peur que la bonne femme Ridler, me sachant sans ouvrage, ne voulût pas me recevoir.

— Peut-être à ma prière eût-elle consenti à te garder. D'ailleurs, tu sais bien, François, que, malgré tes torts, je n'ai pas oublié les dernières paroles de notre mère, et qu'aussi longtemps que j'aurai un morceau de pain et un lit, tu en auras toujours ta part.

— Oui, mais je m'attendais aussi à avoir ma part de sermons, et je ne les aime guère. Puis j'étais bien aise de voir un peu de pays. J'ai voulu faire une promenade en Suisse; on dit que c'est si beau et qu'on y vit pour rien! c'était tentant, vu ma position. Mais ces montagnards sont des brutes; quand je leur demandais à manger, ils me répondaient que j'étais en âge de gagner ma vie moi-même... comme si c'était la peine de quitter son pays pour aller travailler ailleurs.

— Je crois bien, répliqua Frédéric d'un ton sérieux, qu'il n'y a pas de pays où l'on soit dispensé de travailler, et je ne trouve pas que cette nécessité soit un malheur; mais ce qui en est un véritable, c'est de ne pas vouloir s'y soumettre.

— Elle est amusante, ta nécessité! bon pour toi, qui remontrerais la sagesse au bon Dieu; quant à moi, j'étais né pour être riche, et l'on aurait dû me faire apprendre cet état-là.

— Ecoute, dit Frédéric, ces choses sont bonnes à dire en plaisantant; mais, tu le sais bien toi-même, tes plaintes sur ta position ne la changeront pas; il faut donc l'accepter telle qu'elle est. Ce n'est pas au repos que nous devons tendre, nous autres fils d'ouvriers; notre but doit être de vivre sans avoir besoin de l'aumône du riche; pour cela, nous n'avons de ressources que nos bras. Le faible seul a droit de se plaindre; car quand on a la force et la santé, le travail est facile.

— Ne t'ai-je pas dit, répliqua François d'un ton de mauvaise humeur, que j'avais été chassé de la fabrique? A quoi donc me servirait l'amour du travail, puisque je n'ai plus d'ouvrage?

— Il y a à Mulhouse d'autres fabriques que celle où tu travaillais, et avec de la bonne volonté tu trouverais à t'employer ailleurs.

— Oui, que j'aie de porte en porte demander si on a besoin de moi, n'est-ce pas? c'est glorieux, ce métier-là!

— Trouves-tu moins humiliant de tendre la main devant la charité du passant? Mais puisque ces démarches te coûtent, je t'en épargnerai l'ennui. Demain matin je parlerai à M. Kartmann, et peut-être consentira-t-il à t'admettre dans ses ateliers. Dis-moi, cela te convient-il?

— Il faut bien que cela me convienne.

Frédéric ne voulut pas prolonger un tête-à-tête pénible;

d'ailleurs François avait l'air fatigué, il l'engagea donc à rentrer dans la chambre d'Odile.

Celle-ci témoigna d'une manière fort peu gracieuse au vagabond l'étonnement qu'elle éprouvait de son retour, et l'engagea à chercher un asile ailleurs; mais Frédéric intercédait pour son frère, et obtint de la bonne femme Ridler la permission de lui faire partager son lit et son souper.

Ainsi François sentait déjà l'influence de Frédéric s'étendre sur lui comme une protection.

La nuit qui suivit le retour du déserteur fut bien différente pour les deux frères : l'aîné dormit tranquillement, s'inquiétant peu du lendemain, tandis que le sommeil de Frédéric fut troublé par mille inquiètes pensées. Il songeait avec effroi à la manière dont M. Kartmann accueillerait la demande qu'il allait lui faire de recevoir François dans ses ateliers; la confiance qu'il avait un moment témoignée à celui-ci disparaissait de plus en plus.

Le lendemain matin, il se rendit avec son frère chez son chef. Celui-ci, en voyant l'embarras de l'enfant, comprit qu'il avait quelque demande à lui faire; il eut pitié de son trouble, et le reçut avec une bienveillance qui le rassura un peu. Frédéric expliqua d'une voix tremblante la cause de sa visite. Il aurait bien voulu cacher la mauvaise conduite de son frère; mais quand M. Kartmann lui demanda pourquoi il avait quitté l'atelier où il travaillait, il avoua tout, car il ne savait pas mentir.

— Ce sont de tristes antécédents, dit le chef de fabrique en secouant la tête; cependant, ajouta-t-il en se tournant vers François, je veux bien vous admettre chez moi; mais rappelez-vous que je ne vous reçois que par considération pour votre jeune frère, que je vous engage à imiter.

Ce jour-là comme la veille, c'était donc encore sur la recommandation d'un enfant moins âgé que lui qu'on voulait bien l'accueillir. Mais, dans le cœur de François, aucun sentiment de fierté ne se trouvait froissé par ce renversement de rôles; et quand il se trouva seul dans l'escalier avec Frédéric, il lui dit d'un ton dégagé :

— Diable! il paraît que tu es un personnage ici! tu n'as qu'à demander pour obtenir. Dorénavant je saurai à qui m'adresser.

— Je fais mon devoir et l'on m'en sait gré, répondit Frédéric; voilà tout le secret de mon influence.

§ 4.

Plusieurs mois se passèrent sans apporter aucun changement à la situation des deux frères. L'aîné, comme nous venons de le dire, avait été admis dans la fabrique de M. Kartmann, et quoiqu'il montrât peu de zèle, il n'avait point encore mérité un renvoi. Quant à Frédéric, les qualités qui l'avaient fait remarquer de son chef prenaient chaque jour plus de développement; son intelligence, accrue par l'instruction qu'il avait acquise à force de persévérance, le plaçait au-dessus de tous les apprentis de son âge, et l'attention consciencieuse avec laquelle il s'acquittait de l'ouvrage qu'on lui confiait le rendait presque aussi utile qu'un homme. Employé comme *pinceauteur* dans les immenses ateliers de M. Kartmann, qui comprenaient la fabrication du coton depuis le filage jusqu'à l'impression, il avait souvent admiré les planches gravées au moyens desquelles des toiles blanches se trouvaient transformées en élégantes indiennes; cette observation attentive avait fini par devenir pour lui le motif d'un vif désir et d'une vague espérance : être admis dans l'atelier de gravure pour y apprendre à composer ces planches précieuses fut bientôt le rêve de toutes ses heures. Sans se rendre encore bien compte de ses projets, il aimait à songer qu'il pourrait peut-être un jour changer sa position contre celle de graveur, car il avait cette ambition louable qui fait souhaiter à l'enfant de s'élever par

son courage et son industrie. Il songea d'abord à obtenir de son chef la permission de détourner quelques heures de son travail pour apprendre l'état qu'il désirait; mais il s'effraya à l'idée de solliciter une telle faveur; son expérience l'avait convaincu, d'ailleurs, que tout est possible à une volonté ferme; il résolut donc de se rendre à l'atelier de gravure pendant l'heure des repas et de s'y exercer en secret. Un jeune apprenti de cet atelier, qu'il avait mis dans sa confiance, lui indiqua les moyens mécaniques de sa profession, et au bout de quelque temps Frédéric était capable de graver passablement un dessin peu compliqué.

Il continua ainsi pendant plusieurs mois à se rendre régulièrement à l'atelier sans que personne se doutât de quelle manière il employait ses récréations. Ses compagnons de travail étaient si peu accoutumés à l'avoir pour compagnon de leurs jeux, qu'aucun deux ne songeait à s'enquérir du motif de ses absences; il est même probable que Frédéric eût atteint son but sans éveiller l'attention de personne si un événement qui se passa vers le milieu de l'hiver de 18... n'eût changé ses projets et donné une nouvelle direction à sa vie.

Un jour que, selon son habitude, il était monté à l'atelier après son dîner et qu'il était déjà à l'ouvrage, il entendit un bruit de pas qui le fit tressaillir; comme il était là sans autorisation, la crainte d'être surpris l'occupait toujours. Il se jeta précipitamment derrière un meuble qui lui avait déjà servi plusieurs fois dans de semblables occasions. Ce meuble lui cachait entièrement ce qui se passait dans l'appartement; cependant, au mouvement qui se fit, il présuma que plusieurs personnes y étaient entrées. Il ne songea d'abord qu'à se blottir de façon à n'être pas remarqué; mais au bout de quelques minutes, les précautions qu'il entendait prendre et des paroles chuchotées à demi-voix lui causèrent quelque inquiétude.

— As-tu bien fermé la porte? disait quelqu'un.

— Regarde dans ce cabinet s'il n'y a personne, reprit une autre voix.

— Pourquoi cette crainte d'être surpris? se demandait Frédéric avec effroi; et il n'osait respirer. Quelque chose l'avertissait que ce n'était point un hasard, mais une volonté providentielle qui le rendait témoin de cette scène : jamais il n'avait éprouvé une pareille anxiété.

Quand les nouveaux venus se crurent à l'abri de toute surprise, l'un deux prit la parole, et, d'une voix basse mais bien articulée, et qui prouvait l'importance qu'il attachait à ses explications, il développa le projet qu'il avait conçu. Ce projet ne consistait en rien moins qu'à forcer, au milieu de la nuit, les fenêtres du comptoir de M. Kartmann et à enlever sa caisse. Frédéric reconnut, dans les explications qui furent données, que ceux qui tramaient ce complot étaient des ouvriers mêmes de la fabrique, et il ne put se défendre d'un léger mouvement d'horreur; mais, songeant combien il lui importait de connaître tous les détails de cette affaire, il se tint plus immobile que jamais.

Les rôles furent distribués. — Un de nous, dit celui qui avait expliqué l'affaire, s'introduira le premier dans le comptoir par le carreau cassé; voyons, quel est le plus mince? Je crois que c'est toi, François.

A ce nom, Frédéric sentit un horrible frisson parcourir tout son corps. Mais quand il entendit la voix de son frère répondre aux instructions qu'on lui donnait, il laissa échapper malgré lui un cri de saisissement et de douleur.

Il se fit un silence subit parmi les ouvriers. — D'où vient ce cri? demanda-t-on. — Il est parti de la chambre même; — il y a quelqu'un ici.

Les perquisitions ne furent pas longues, et Frédéric se trouva bientôt en présence des conspirateurs. On l'interrogea pour savoir ce qu'il avait porté à se cacher; il l'expliqua brièvement.

— Tu as entendu tout ce qu'on vient de dire, n'est-ce pas ?

— Il est vrai, répondit Frédéric.

Alors s'éleva entre les ouvriers un débat sur la question de savoir ce que l'on ferait de l'enfant. Il y eut contre lui des imprécations, des menaces, et l'on alla même jusqu'à dire que le plus sûr était de le tuer ; mais cette proposition, qui avait pour but d'effrayer Frédéric, le laissa sinon tranquille, du moins résolu. Enfin il fut convenu qu'on l'enfermerait pour s'assurer de son silence jusqu'au lendemain ; la difficulté était de trouver un lieu convenable. Un des ouvriers proposa une mansarde qu'il occupait dans l'établissement ; il fit observer qu'elle était reléguée dans une partie de la maison qui ne servait point à l'exploitation, et n'avait qu'une croisée donnant sur une petite cour où on n'allait jamais. Cette proposition fut acceptée. On monta un escalier désert, on traversa un long corridor étroit, et on poussa Frédéric dans la chambre, en fermant la porte à double tour.

Rien ne peut peindre sa douleur lorsque, abandonné à lui-même, et après avoir fait une inspection rigoureuse de sa prison, il se fut assuré qu'il n'y avait bien réellement aucun moyen de fuir, et que ses signes ni ses appels ne pourraient être remarqués.

Il se laissa tomber sur une chaise et resta quelque temps dans un accablement désespéré ; puis, se levant soudain, il se mit à parcourir la chambre tout égaré : les pensées se succédaient dans son esprit ; il eût donné la moitié de sa vie pour pouvoir prévenir M. Kartmann du péril qui le menaçait, et pour détourner François du crime qu'il était prêt à commettre : il voyait son bienfaiteur et son frère sur le point de se perdre l'un par l'autre, et sans pouvoir les avertir ni les sauver.

Plusieurs heures se passèrent, pour lui, dans des alternatives d'abattement et de désespoir. A la fin, il fut pris d'une espèce de fièvre d'angoisse ; malgré le froid rigoureux de l'hiver, il sentait une chaleur brûlante dans tout son corps, et principalement à la tête. Il ouvrit la fenêtre et vint s'y accouder, espérant que l'air du dehors le soulagerait. Il resta pendant longtemps dans la même position, regardant vaguement et suivant de l'œil, sans les voir, les nuages qui passaient dans le ciel ; après avoir erré sur tous les objets environnants, ses regards vinrent enfin s'attacher sur un tuyau de cheminée qui se trouvait à une des ailes de la maison ; pendant quelque temps, ils suivirent avec une distraction indifférente les tourbillons de fumée qui s'en échappaient. Mais tout à coup l'enfant tressaillit ; il se pencha en avant et regarda avec anxiété : il n'en pouvait douter, cette fumée sortait du cabinet de M. Kartmann.

Il rentra précipitamment dans la chambre qui lui servait de prison, et, bénissant l'heureuse habitude qu'il avait contractée, afin de ne pas perdre de temps, de porter toujours sur lui ce qui était nécessaire pour écrire, il se mit à tracer un billet dans lequel il avertissait sommairement M. Kartmann de ce qu'il avait découvert, en lui faisant connaître le lieu où il était renfermé.

Son billet achevé, il se rapprocha de nouveau de la fenêtre. La maison, comme toutes celles qui servent à des exploitations de ce genre, était très-élevée. Frédéric en mesura un instant la hauteur, mais sa résolution ne fut point ébranlée par cet examen.

Souvent, dans ses jeux d'enfant, il avait grimpé à des arbres et parcouru des toits ; il était agile, hardi, et d'ailleurs il y avait nécessité à tout hasarder. Il monta sur le relai de la croisée, descendit avec précaution dans le canal formé par les toits des deux corps de bâtiment qui se touchaient, et suivit sans grand danger ce chemin jusqu'à ce qu'il fût arrivé vis-à-vis la cheminée qu'il voulait atteindre :

le plus difficile était de parvenir à celle-ci en gravissant un toit glissant et très-incliné ; cependant l'apprenti y parvint. Voulant d'abord attirer l'attention des personnes qui travaillaient dans le cabinet de M. Kartmann, il jeta un à un, dans la cheminée, des débris de chaux durcie ; puis, quand il jugea qu'il en était temps, il laissa tomber son billet, qu'il avait lié entre deux tuiles afin de le préserver des flammes, et regagna ensuite promptement sa chambre.

Il s'attendait à ce que M. Kartmann viendrait bientôt le délivrer, mais les heures s'écoulèrent sans que personne parût. Déjà toutes les horloges de la ville avaient sonné cinq heures ; il était toujours auprès de la porte, l'oreille clouée à la serrure, et nul pas ne se faisait entendre dans le corridor. L'inquiétude commença à le saisir. D'où pouvait venir ce retard ? Son billet n'avait-il point été lu ? Toutes les angoisses dont il avait été débarrassé pendant quelque temps lui revinrent. Enfin, quand la nuit fut close, il crut distinguer le bruit d'une marche précautionneuse et légère ; une clef tourna doucement dans la serrure... Ce moment fut horrible pour l'enfant, car ce pouvaient être les ouvriers aussi bien qu'un envoyé de M. Kartmann ; cependant la clef fut retirée sans que la porte s'ouvrit, et un second essai aussi infructueux fut fait avec une nouvelle clef : probablement on essayait des passe-partout ; Frédéric se sentit un peu rassuré à cette pensée. Enfin, à force de tentatives, la porte tourna doucement sur ses gonds, et l'enfant reconnut la voix de M. Kartmann qui l'appelait.

— Venez, lui dit celui-ci en lui saisissant la main ; et du silence surtout... il ne faut point que l'on soupçonne votre délivrance... Toutes nos précautions sont prises.

Puis, le conduisant à travers les corridors obscurs, il le mena jusqu'à son cabinet.

La suite à la prochaine livraison.

LE KNOT EN RUSSIE.

La peine de mort n'existe point en Russie ; la législation de ce pays l'a remplacée par le knout, supplice horrible dont on punit les crimes capitaux et qui entraîne fréquemment la mort du condamné. Dans le cas où il résiste, celui qui a subi ce châtiment est presque toujours destiné à passer sa vie dans les mines, qui, en Russie, tiennent lieu de bagnes.

Voici les détails relatifs à cette peine infamante :

On commence par dépouiller le patient de ses vêtements jusqu'à la ceinture, puis on l'attache au haut d'une échelle par les deux mains, que l'on a précédemment liées l'une à l'autre. Placé ainsi, les pieds pendants, sans cependant toucher à terre, le condamné présente le dos tout entier aux coups du bourreau. L'arme dont celui-ci le frappe est un fouet dont le manche peut avoir 48 centimètres de long, et dont la corde, composée de fines lanières de cuir blanc fort souple, a environ 64 centimètres. La veille du supplice, on met cette corde à tremper dans du lait, afin de la rendre plus pesante et plus flexible. Chaque coup de fouet marque sa place et fait couler le sang. Un homme qui en a reçu quinze a la peau entièrement enlevée, et ses chairs sont aussi profondément incisées qu'elles pourraient l'être au moyen d'un instrument tranchant. On dit même qu'un exécuteur habile peut, au troisième coup, tuer le coupable, et que des familles riches le payent pour qu'il en soit ainsi, lorsqu'elles veulent sauver un de leurs membres de la honte d'une flétrissure ou du malheur d'être envoyé aux mines. Quand le bourreau a infligé le nombre de coups prescrit par l'arrêt (nombre qui varie suivant l'importance du crime), il détache le supplicié, qui est presque toujours évanoui ; puis, aidé de ses valets, il lui coupe le nez, lui ouvre les narines avec un couteau, et le marque au front et sur

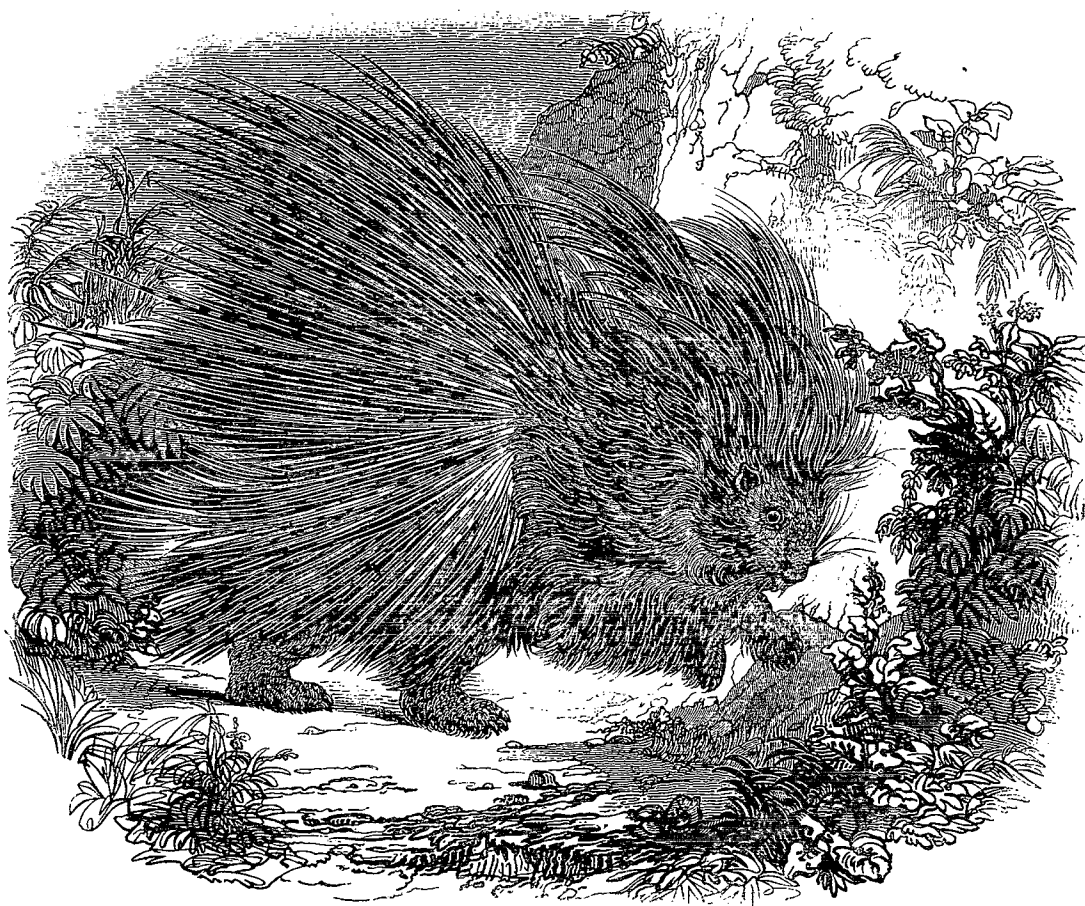
les joues avec un fer rouge. Ce supplice terminé, on conduit le patient à l'hôpital, où tous les soins nécessaires à sa guérison lui sont prodigués. S'il se rétablit, on le transporte en Sibérie ; on le descend dans les mines du gouvernement, et il ne voit plus la lumière du jour.

LE PORC-ÉPIC.

Le porc-épic est un animal de la classe des rongeurs, pourvu, comme le castor, de très-longues et très-fortes dents incisives, à l'aide desquelles il peut couper les bois les plus durs. Son corps est couvert de piquants qui atteignent quelquefois jusqu'à plus d'un pied de longueur : sur le cou, les épaules, la poitrine et le ventre, ces épines sont très-courtes, très-grêles, et colorées uniformément de

brun noirâtre, tandis que sur la partie supérieure elles sont mélangées de noir et de blanc. Sur la nuque se trouvent des soies et des piquants tous très-longs, formant une espèce de huppe qui, quelquefois, a plus d'un pied de long. Les pattes sont pourvues de griffes fortes et longues qui permettent à ces animaux de creuser la terre la plus dure avec facilité. Leur queue est très-difficile à apercevoir, parce qu'elle est entourée de longs tuyaux creux de couleur blanche.

On trouve le porc-épic principalement dans le sud de l'Italie ; il existe aussi en Espagne et en Grèce, mais il y est moins commun. Sa nourriture habituelle consiste en racines, en bourgeons et en fruits sauvages. Il lui serait facile, à l'exemple du castor, de détruire un grand nombre d'arbres pour se construire une demeure ; mais il n'en fait rien : à



Porc-Épic d'Italie (*Hystrix cristata*).

l'aide de ses longues griffes, il se creuse des terriers auxquels il donne plusieurs issues. C'est loin des lieux habités qu'il choisit sa retraite ; il ne sort que le soir, et reste tout le jour caché dans son gîte. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il redresse tous ses piquants ; mais il n'est pas vrai, comme on l'a cru longtemps, qu'il puisse lancer ses épines contre ses ennemis. S'il est menacé de trop près, il se précipite sur son adversaire à reculons, cherchant ainsi à préserver sa tête qui n'est pas pourvue de défenses, et il fait souvent des blessures très-graves, parce que l'extrémité des épines pénètre facilement dans la chair.

Un gardien de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris voulait faire passer un porc-épic dans une cage qui était voisine de la sienne : il s'arma d'une planche pour se préserver de ses piquants ; mais l'animal refusa de passer ; tourmenté, il s'irrita, frappa fortement la terre avec sa patte, comme font les lapins, et se précipita de côté sur le gardien, qui fut heureusement défendu par la pré-

caution qu'il avait prise ; les épines de l'animal étaient entrées à plus d'un pouce dans la planche, et y étaient restées fixées.

Lorsque l'hiver arrive, ces animaux s'endorment comme les marmottes ; toutefois ils se réveillent plus facilement que celles-ci, et dès les premiers beaux jours du printemps ils sortent de leur terrier.

Le jardin des Plantes a longtemps eu des porcs-épics vivants : dans le jour, ils étaient retirés au coin le plus obscur de leur cage ; mais vers le soir ils s'agitaient, et ils se promenaient toute la nuit. L'hiver, ils ne s'endormaient pas comme dans l'état de liberté, seulement ils mangeaient beaucoup moins.

HAÏTI.

Situation. — L'île d'Haïti est l'une des plus vastes îles connues. Elle s'étend du 17° au 20° degré de lat. N. et

du 68° au 75° degré de long. O., méridien de Greenwich. Située dans l'océan Atlantique, entre Porto-Rico à l'est, la Jamaïque et Cuba à l'ouest, elle est environnée de récifs qui en rendent l'accès difficile, et de petites îles dont les principales sont Gonave, Saona, la Tortue, et l'île à Vaches.

Dans la langue originaire, Haïti signifiait, dit-on, *pays de montagnes*. De hautes chaînes se prolongent, en effet, dans toutes les directions de l'île et y multiplient les sites pittoresques; mais leurs intervalles sont occupés par des plaines et des savanes qu'arrosent de nombreux cours d'eau, et où régnait autrefois la plus riche végétation.

Sol. — Le sol y est extrêmement fertile, surtout dans la partie sud-est qui avoisine Santo-Domingo. On y voit presque toujours un ciel pur. La température n'y est pas aussi élevée que pourrait le faire supposer sa situation géographique; on sait d'ailleurs que le continent américain, touchant presque au pôle, est moins soumis que les autres parties du globe à l'action de la chaleur, et que les vents d'est, rafraîchis par l'océan Atlantique, contribuent encore à modérer cette action.

Rivières. — Le territoire d'Haïti est baigné par quinze rivières, une infinité de ruisseaux et de torrents, et six grands fleuves, parmi lesquels on remarque l'Ozama, dont l'embouchure forme le port de Santo-Domingo; le Macoris, un des plus navigables; le Yaque, qui roule des parcelles d'or; l'Una, qui prend sa source dans une mine de cuivre; enfin l'Artibonite, le plus grand et le plus large de tous.

Mines. — Haïti possède des mines d'argent, de cuivre, de fer, de soufre, de talc, des carrières de marbre, des salines naturelles, des pierres précieuses, telles que la pyrite, assez dure pour couper le verre, mais principalement des mines d'or. Celles de Cibao surtout, en fixant les Espagnols dans l'île, causèrent l'anéantissement de sa population primitive. Dès l'année 1506 elles tarissaient faute de bras, et vers le milieu du seizième siècle il restait à peine, au dire des historiens de l'époque, cent cinquante individus d'un peuple naguère si nombreux et si florissant. Aujourd'hui ces mines sont à peu près inexploitées.

Population. — La population actuelle d'Haïti se compose de nègres et d'hommes de couleur; les blancs n'y entrent que pour un chiffre très-peu élevé, et encore est-ce seulement dans la partie de l'île qui appartenait jadis à l'Espagne et où la révolution a passé presque inaperçue. Comme au temps de l'esclavage les nègres n'avaient aucun état civil, et comme il existe encore d'anciens nègres marrons qui vivent presque à l'état sauvage, on s'accorde difficilement à évaluer le chiffre de la population. Cependant les derniers recensements prescrits par le gouvernement ont donné le total approximatif de 935 000 habitants, répartis entre 33 paroisses, qui forment 66 communes et se groupent elles-mêmes en 6 départements, 8 arrondissements financiers, et 36 arrondissements militaires.

Chefs-lieux. — Les chefs-lieux des arrondissements militaires sont : Aquin, Azua, le Borgne, le Cap-Haïtien, les Cayes, Santo-Domingo, le Fort-Liberté, Gonaïves, Jérémie, la Grande-Rivière, Jacmel, San-Juan, Leogane, Limbé, Saint-Marc, Marmelade, le Cap Nicolas-Mole; Monte-Christi, Nippes, Port-au-Prince, Port-de-Paix, Port-Plate, Tiburon, la Vega, Mirebalais, Sant-Iago.

Cette dernière division est la plus importante, car le gouvernement d'Haïti est avant tout militaire. Quant à la distribution par départements, qui est la plus ancienne, elle est purement nominale et n'a aucun but administratif.

Parmi les villes que nous venons d'énumérer, quelques-unes sont assez considérables et méritent une courte mention.

Santo-Domingo. — Des établissements fondés dans le nouveau monde, Santo-Domingo est aujourd'hui le plus

ancien. Bâti, en 1494, par Bartholomeo Colombo, frère de Christophe, sous le nom de la Nueva-Isabel, sur la rive gauche de l'Ozama, et bientôt après renversée par un ouragan, cette ville fut reconstruite sur la rive opposée à celle du même fleuve où on la voit aujourd'hui. Elle s'élève en forme de trapèze sur une petite plate-forme, d'où elle commande au port : elle est entourée de fortifications assez peu redoutables, que le gouvernement s'efforce de réparer. Ses rues sont larges et se coupent à angles droits. Ses maisons, du style moresque, sont, comme celles d'Espagne, percées d'une cour intérieure : l'aspect en est assez agréable. Malheureusement, et jusque dans les principales rues, se rencontrent çà et là de petites bicoques recouvertes en chaume. En somme, l'effet général est satisfaisant; mais il y a tout lieu de croire que les rapports pompeux faits dans le temps à Charles-Quint sur la splendeur de cette ville, et les luxuriantes descriptions que nous a laissées Oviedo, étaient au moins fort exagérées. Le principal monument de cette époque est une cathédrale en ruines : elle est d'architecture gothique et date de 1514. On y voyait autrefois les ossements de Christophe Colomb, transférés depuis à la Jamaïque, lors du traité de Bâle. Plusieurs couvents fondés par les Espagnols à Santo-Domingo ont reçu depuis leur départ une autre destination. Le port est excellent; les établissements publics sont dans un état prospère. Il n'en est pas de même des beaux-arts; le seul tableau qui soit exposé à Santo-Domingo, dû sans doute au pinceau d'un artiste indigène, représente le Crucifiement; au bas de la croix, on distingue, parmi les spectateurs éplorés, un soldat de la république d'Haïti en grand uniforme, avec armes et bagage. Au reste, on trouve à Santo-Domingo les habitudes et les costumes de l'Espagne : les femmes y portent la mantille, et le soir, en entendant les guitares dans les rues, le voyageur peut se croire transporté au sein de la Castille ou de l'Andalousie.

Sant-Iago de los Caballeros a été fondée, en 1504, sur la rive droite de la rivière Yaque. Elle n'est pas fortifiée; ses rues sont régulièrement alignées; elle compte un assez grand nombre de maisons en pierre; sa position passe pour très-salubre.

Gonaïves. — On montre aux environs de Gonaïves, ville chétive et d'un séjour ennuyeux, le quartier Louverture, maison de campagne où fut arrêté Toussaint par l'ordre du général Leclerc.

Saint-Marc. — Saint-Marc fut autrefois une des plus belles villes de la colonie; de nombreuses maisons en pierre de taille attestent son ancienne splendeur, mais elle est couverte de ruines.

Cap-Haïtien. — Le Cap-Haïtien a été longtemps la capitale de l'île. Avant la révolution, peu de cités européennes l'égalait en prospérité et en magnificence. Bien que, depuis cette époque, elle ait été désolée par deux incendies, c'est encore une belle ville : on y remarque surtout de larges places, de grands marchés, des quais spacieux, d'assez imposantes fortifications maritimes, un arsenal bâti par Louis XV et qui porte les initiales de ce monarque, un palais élevé par Christophe. Mais le mouvement et le commerce qui faisaient la gloire de cette ville ont presque entièrement disparu : on y voit de superbes maisons qui manquent de toiture, et les platanes croissent tristement au milieu des ruines. On montre aux environs du Cap la résidence toute royale de Millot ou Sans-Souci, où le roi Christophe, apprenant la révolte de ses soldats, mit un terme à ses jours.

A peu de distance du Cap, dans l'arrondissement de la Grande-Rivière, le voyageur visite les ruines de l'habitation Gallifet, célèbre autrefois par ses immenses produits, et qui la première vit éclater l'insurrection des noirs.

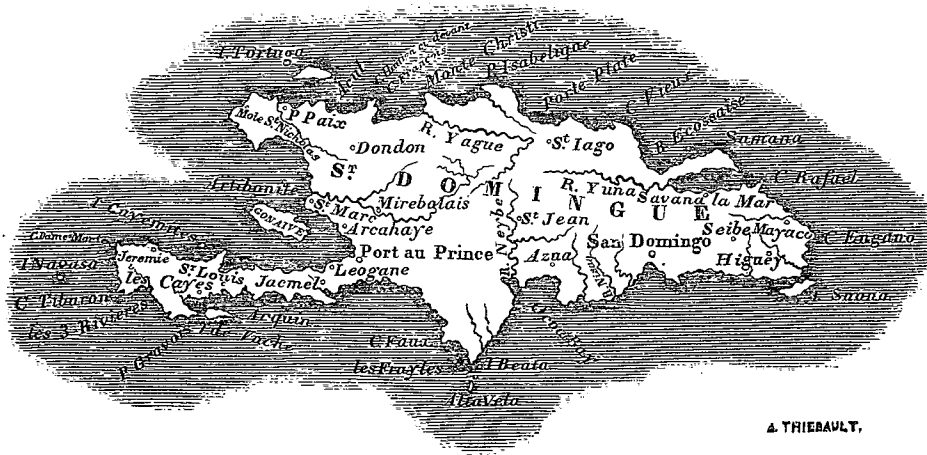
Léogane. — En descendant vers le sud, on rencontre Léogane, ville assez considérable, mais qui, bâtie presque toute entière en bois, ne se distingue en rien de la plupart des autres.

Les Cayes et Jacmel, villes de quelque importance, dont les habitants sont réputés plus sociables et plus civilisés que leurs compatriotes. Près de la première s'élève l'ancienne plantation Laborde, jadis comparable pour sa richesse à celle de Gallifet.

Port-au-Prince. — Le Port-au-Prince est la capitale actuelle. Bien que fondé seulement en 1749, il eût été difficile, trente ans après, de voir une cité plus florissante : le commerce y débordait ; les vaisseaux affluaient dans son port. Aujourd'hui, on y trouve rarement même un bateau pêcheur ; la population y est inactive, et ses environs n'offrent aucune trace de culture. Ses maisons, presque toutes en bois, n'ont pas ordinairement plus de deux étages, et bien que les rues soient tirées au cordeau, l'ensemble de la ville est irrégulier. Les édifices publics y sont mesquins, si

l'on en excepte le palais du président, derrière lequel se trouve un champ de Mars destiné aux exercices militaires. On n'y trouve ni théâtre, ni lieux d'amusement. On y donne, à la vérité, des concerts et des bals, où l'on exécute les danses d'Europe, et où chaque danseuse, au lieu de porter des fleurs dans ses cheveux, est invariablement coiffée d'un madras roulé en forme de turban. On sait que les nègres poussent l'amour de la danse jusqu'à la passion. Une des principales dispositions du code rural a pour but de restreindre leurs danses nocturnes à la soirée du samedi au dimanche ; mais elle n'est point exécutée.

Indolence du peuple. — Le défaut caractéristique du peuple haïtien est l'indolence. L'esclavage l'avait habitué à voir dans la liberté l'absence de tout travail ; passé subitement d'une situation extrême à l'autre, il a conservé ses goûts comme ses préjugés. Vivant sur un sol fertile qui pourvoit presque de lui-même à ses besoins les plus urgents, il ne cherche pas à étendre le cercle de ses jouissances. On cite des traits curieux de cette incroyable indolence : lors-



Carte d'Haïti.

qu'un nègre monte à cheval, exercice dont il est enthousiaste, et que, dans sa course vagabonde, il lui arrive de laisser tomber son chapeau ou son mouchoir, il ne mettra pas pied à terre pour ressaisir sa propriété ; l'idée ne lui en vient même pas : il fait gravement arrêter son cheval, puis, avec le bâton qui lui sert de cravache, il pique l'objet en question et s'efforce de l'attirer à lui. Ce manège ne réussit parfois qu'au bout d'une demi-heure ; mais peu lui importe, pourvu qu'il ne descende pas de cheval.

Stagnation de l'agriculture. — C'est en vain que le code rural, publié le 6 mai 1826, inflige des peines sévères à l'oisiveté et au vagabondage, la loi reste presque sans effet ; la force active chargée de veiller à son exécution ne peut triompher de la force d'inertie qui lui est opposée par le peuple. Il résulte de là une funeste stagnation, soit dans l'agriculture, soit dans le commerce. Les grandes plantations de cannes à sucre et de caféiers ont presque entièrement disparu ; à leur place on voit des jardins potagers qui pourvoient, tant bien que mal, à la consommation journalière. Haïti, qui pourrait fournir du sucre au monde entier, n'en produit plus aujourd'hui ; la fabrication de cette denrée coûte trop de soins et de préparatifs. La ville de Cayes et plusieurs autres tirent en contrebande une assez grande quantité de sucre de l'île de Cuba.

Commerce. — En somme, voici quelle est la situation commerciale d'Haïti : elle exporte de la mélasse et du tafia, trente ou quarante millions de livres de café, son principal produit ; beaucoup moins de coton qu'en 1789 ; un peu de cacao, quelques cigares, 6 millions de livres de bois de tein-

ture, et 2 500 000 pieds cubes d'acajou ; des écailles de tortue, de la cire, du poivre, des peaux et des cornes de bœuf.

En échange de ces produits, imperceptibles dans la consommation européenne, elle importe tous les objets manufacturés qui nécessitent quelque industrie, sans parler d'une foule de produits naturels nécessaires à son alimentation ; le tout pour la somme énorme de 5 millions de dollars (le dollar vaut environ 5 francs).

Lois. — Un pareil État ne saurait être compris parmi les nations civilisées : la présence des Européens pourrait lui rendre un peu de vie ; mais l'article 38 de la constitution refuse à tout blanc le droit de s'y établir comme maître ou propriétaire. Triste suite de la méfiance inspirée par d'anciens excès !

Les auteurs de cette constitution ont évidemment cherché à s'inspirer de celle des États-Unis ; elle date de 1806, et elle a été revue en 1816. On y a joint depuis un digesté composé d'un code civil, de trois codes de procédure civile, d'instruction criminelle, de commerce, d'un code pénal et d'un code rural : tous ces codes sont calqués sur ceux de France.

Président. — Son Excellence le général Jean-Pierre Boyer, président à vie, est investi du pouvoir exécutif, et touche une liste civile de 50 000 dollars.

Ministres. — L'administration se divise en trois départements : le premier est celui de la guerre, des relations étrangères et des domaines, confié à un secrétaire général, M. Inginac, qui passe pour un homme de beaucoup de talent ; les deux autres ministères sont celui des finances

et celui de la justice. Le grand juge est un militaire; c'est actuellement le général Voltaire. Il préside la haute cour de justice, tribunal suprême de la république, et qui a le pas même sur le tribunal de cassation et la chambre des comptes. Le jury avait d'abord été institué, mais un arrêté signé Voltaire l'a aboli en 1835.

Sénat. — Le pouvoir législatif est exercé par un sénat composé de vingt-quatre membres, âgés de trente ans au moins, nommés par les députés sur une liste de trois candidats qui leur est présentée par le président à chaque nouvelle vacance.

Les sénateurs sont inviolables, et reçoivent un traitement annuel de 1 600 dollars.

Chambre des députés. — Les députés sont élus par le suffrage universel. Tout homme âgé de vingt-cinq ans est éligible. La chambre dure cinq ans; chacun de ses membres reçoit, pendant les sessions, 200 dollars par mois.

L'initiative en matière de législation appartient au pouvoir exécutif.

Il serait intéressant d'assister aux débats parlementaires qui peuvent avoir lieu dans ces assemblées de législateurs nègres. Malheureusement, les étrangers sont difficilement admis aux séances du grand corps de l'État.

Religion. — Le catholicisme est la religion de l'île, mais il y règne plutôt de nom que de fait.

Absence d'éducation. — Le gouvernement, partant de ce faux principe que, chez les classes pauvres, l'instruction ne sert qu'à rendre les privations plus amères, néglige l'éducation du peuple, qui seule pourrait étendre ses idées et accroître son industrie. On trouve à peine dans Haïti quelques petites écoles, où l'enseignement a lieu d'après la méthode mutuelle.

Armée. — Le chiffre de l'armée est très-élevé en égard à celui de la population, car le pays est tout militaire. L'en-

cavalerie, artillerie; l'effectif est d'environ 30 000 hommes, sans compter un nombreux état-major, où figurent quinze généraux de division et dix-huit généraux de brigade.



Un Tambour haïtien.

Toutes ces troupes sont assez mal équipées : un habit bleu à revers et à collet rouge, voilà leur seul uniforme; le pantalon, *ad libitum*, est fort souvent en guenilles; la chaussure n'est pas non plus de stricte nécessité; les soldats portent ordinairement, sous leurs shakos ou leurs tricornes, des madras ou des foulards noués autour de la tête.

Il n'est pas rare de voir les sentinelles haïtiennes assises sur une chaise et fumant leur cigare, tandis que leur fusil est appuyé contre un arbre ou une muraille, à trois ou quatre pas.

Garde nationale. — Tout homme âgé de quinze à soixante ans, s'il n'est pas soldat, est garde national.

Marine. — La marine haïtienne est peu florissante : elle se compose de quelques schooners, dont le président est grand amiral en même temps que général en chef des armées de terre.

Finances. — La situation financière d'Haïti est peu satisfaisante : ses revenus ne s'élèvent guère qu'à deux ou trois millions de dollars, sur lesquels on devrait nous payer annuellement et pendant cinq années 30 millions de francs : non-seulement ce paiement ne s'effectue pas, mais le trésor est en déficit. D'un autre côté, le peuple est trop malheureux pour qu'il faille songer à une augmentation d'impôt.

L'indemnité due à la France contribue, sans doute, à entretenir dans l'île quelque animosité contre le nom français. Suivant quelques écrivains anglais, notre nom n'est jamais prononcé avec plaisir par une bouche haïtienne. Qui sait cependant si, par la suite, cette île si belle, si vaste, si fertile, ne doit pas voir renaître, sous les auspices de la France même, sa splendeur et sa prospérité?

Le goût des dépenses superflues produit dans la conduite le dérèglement qui engendre beaucoup de vices, de désordres et de troubles dans les familles; il conduit aisément les femmes à la dépravation, les hommes à l'avidité, les uns et les autres au manque de délicatesse et de probité, et à l'oubli de tous les sentiments généreux et tendres. En un mot, il énerve les âmes en rapetissant les esprits, et il produit ces tristes effets, non-seulement sur ceux qui en jouissent, mais encore sur tous ceux qui l'admirent ou qui servent à l'entretenir.

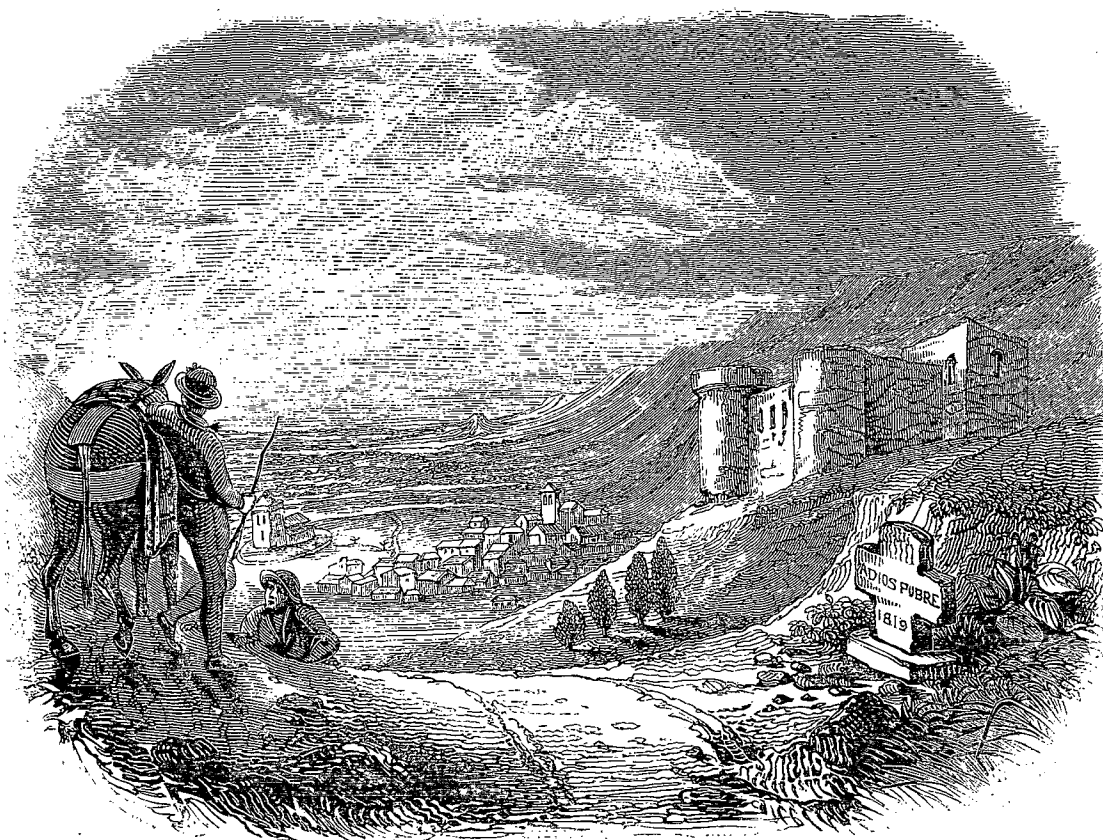
DESTUTT DE TRACY.



Une Sentinelle haïtienne.

tretien de cette armée absorbe presque tout le revenu public : elle se compose d'un corps de gendarmerie, d'un corps de police, et de trente-trois régiments de ligne, infanterie,

UN VILLAGE CASTILLAN.



Le Village de Villa-Vellid, dans la Vieille-Castille.

Cette gravure représente le village de Villa-Vellid, situé à moitié chemin entre Medina de Rio-Seco et la ville de Toro, dans la Vieille-Castille. Presque tous les villages de cette province et de la partie méridionale de celle de Léon ont à peu près la même forme, étant bâtis avec les mêmes matériaux et presque d'après un même plan. Ils se composent de cent, de trois cents maisons, ou même de quatre cents, et il faut compter, en moyenne, cinq habitants par maison. En général, ils sont à la distance d'une lieue les uns des autres. Dans l'espace qui les sépare, on ne trouve ni chaumières, ni fermes isolées; à peine découvre-t-on, de loin en loin, quelques chênes nains, ou *echina*, qui fournissent aux villageois un peu de charbon. L'aspect général du pays est triste, monotone et aride, surtout en automne et en hiver.

La plupart des maisons n'ont qu'un étage. Elles sont pavées de briques; les murs des chambres sont lavés à la craie et ornés de quelques images de saints grossièrement colorées et importées de France. La seule fenêtre qui laisse pénétrer la lumière est le plus souvent sans vitres: quand arrivent les vents froids, on leur oppose un papier huilé. A l'extérieur, les murailles ont la couleur naturelle du terrain argileux qui sert à les construire; des deux côtés de la porte, on voit presque toujours des dessins barbares de fleurs et d'hommes peints en rouge: c'est, dit-on, une coutume des Mores qui s'est conservée. Les rues, ou plutôt les ruelles, sont étroites et ressemblent à des ravins. Les églises sont très-élevées et solidement bâties en pierres de taille; les autels sont richement ornés.

On compte à Villa-Vellid quatre-vingt-dix maisons et environ 400 ou 500 habitants; cette pauvre population entretient deux grandes églises et plusieurs ecclésiastiques. Les prêtres sont ordinairement d'humeur joviale et familiers avec les villageois; le dimanche, après le service, ils jouent

aux cartes dans les familles de leurs paroissiens les plus aisés: pour la plupart, ils sont aimés. Il n'en est pas de même des moines, dont les fréquentes visites sont assez froidement reçues.

On ne voit, dans ces villages, d'autres boutiques que celles du tavernier et du marchand de tabac. Les fonctions de barbier et de chirurgien sont encore confondues, comme au temps de Figaro: on paye en blé les services de la lancette et du rasoir; l'apothicaire est moins considéré et moins largement rétribué. Les tailleurs sont nomades, et ne séjournent qu'une ou deux fois par an dans chaque village: on ne leur donne guère d'autre salaire que l'hospitalité et la nourriture. Un seul boucher suffit à une douzaine de villages; en hiver, on mange rarement d'autre viande que du chevreau séché et fumé.

Les récoltes de blé et de vin sont assez abondantes pour excéder les besoins de la population; mais les marchés sont très-éloignés les uns des autres et les transports difficiles; par suite, on fait peu d'échanges de produits, et c'est un spectacle assez commun que celui de villageois qui, très-riches en farine et en vin, sont pauvres en toute autre sorte de denrées, dépourvus d'instruments de travail pour améliorer la culture, mal logés, et à peine couverts de haillons.

Le château figuré dans notre vignette est une ancienne forteresse moresque, massive, peu élevée, et percée d'une seule porte: on en rencontre plusieurs semblables dans une seule journée de 30 ou 40 kilomètres.

La lourde croix de pierre que l'on voit sur le premier plan consacre le souvenir d'un meurtre commis à la place où elle a été élevée en 1819; on y lit ces mots: *Adios pobre!* c'est-à-dire, « Adieu, pauvre homme! » Ces tristes monuments ne sont que trop communs aux bords des routes d'Espagne: ils accusent ensemble l'impuissance de la jus-

tice et l'infériorité de la civilisation. Certains départements de France sont jalonnés de croix de bois d'aussi déplorable augure. Le voyageur, à leur rencontre, presse sa marche, craint la nuit, la lisière des bois, et songe qu'il traverse un pays où les cabarets doivent être moins rares que les écoles, et les huissiers plus occupés que les libraires.

L'APPRENTI.

Suite. — Voy. p. 106, 114.

§ 5.

M. Kartmann étant sorti pour s'assurer si toutes les mesures étaient bien prises, Frédéric demeura seul dans son cabinet. Il aurait bien voulu voir son frère; mais son chef l'avait prévenu qu'il ne le laisserait point partir, et il n'osait avouer le mauvais dessein de François. Peut-être avait-il changé de résolution et ne devait-il plus prendre part au crime! dans ce cas, l'aveu de Frédéric l'eût déshonoré sans utilité. Le pauvre enfant résolut d'attendre l'événement, se confiant dans la bonté de Dieu.

M. Kartmann rentra enfin. Tout était disposé pour prévenir le vol. Les commis et quelques contre-maitres de la fabrique étaient placés en embuscade sur les différents points de la cour où donnaient les croisées du comptoir, et ils étaient en nombre suffisant pour se rendre facilement maîtres des voleurs. M. Kartmann conduisit alors Frédéric au comptoir : l'enfant suivit sans observations, espérant que le hasard lui fournirait peut-être l'occasion d'être utile à François s'il devait venir.

Une heure à peu près s'écoula sans que rien annonçât l'arrivée des ouvriers, heure d'angoisses horribles pour le malheureux Frédéric, que le plus léger bruissement faisait tressaillir et qui croyait à chaque instant voir son frère paraître. L'obscurité et le silence qui régnaient dans l'appartement lui faisaient mieux comprendre la gravité de la circonstance et le glaçaient d'épouvante; c'était plus que ses forces n'en pouvaient supporter : il avait tout épuisé dans cette affreuse journée, et son pauvre cœur n'y suffisait plus; mais il lui sembla qu'il allait se briser quand l'horloge voisine sonna une heure, et qu'un léger grincement de fer l'avertit qu'on se préparait à forcer les volets. M. Kartmann entendit ce bruit en même temps que lui, et se rapprocha de la croisée : Frédéric se leva aussi par un mouvement spontané, puis il retomba sur sa chaise accablé et sans force.

Cette agonie se prolongea pendant longtemps. Les ouvriers, dans la crainte du bruit, n'ébranlaient les volets que faiblement, et ce ne fut qu'après de longs efforts qu'ils furent enlevés. Au même instant, les débris d'un carreau brisé tombèrent sur le parquet, et M. Kartmann fit entendre un coup de sifflet. Le tumulte qui eut lieu aussitôt au dehors vint avertir que l'ordre donné par ce signal avait été exécuté. Bientôt on distingua des cris, et un coup de feu partit!... A ce bruit, M. Kartmann sortit précipitamment du comptoir. Frédéric, jusque-là, ne s'était senti la force de faire aucun mouvement. Le frôlement d'un corps qui cherchait à s'introduire par l'ouverture faite à la croisée l'arracha tout à coup à sa stupeur, et François se trouva devant lui.

— Malheureux! s'écria-t-il, que viens-tu faire ici?

— Sauve-moi! dit François égaré; Frédéric, sauve-moi!

— Et comment le pourrais-je?...

Tout à coup, un souvenir traversa sa pensée : il se rappela qu'une porte donnait du comptoir sur le jardin; il la trouva à tâtons, entraîna François après lui, et le conduisit en courant vers une partie du mur de clôture qui était peu élevée.

— Pars, lui cria-t-il en lui montrant le passage, et surtout ne reste point à Mulhouse; tes complices sont arrêtés et ils te dénonceront.

— Adieu! cria François du haut du mur. Et il disparut.

— Adieu! répéta Frédéric.

Puis il ajouta en lui-même : — Que Dieu le garde, et puisse-t-il lui inspirer de meilleures pensées.

§ 6.

Le lendemain de cette scène, tous les coupables, à l'exception de François, furent remis entre les mains de la justice, et Frédéric, d'après l'ordre de M. Kartmann, se présenta le matin à son cabinet. Celui-ci le fit asseoir auprès de lui, et, après l'avoir vivement remercié pour le service qu'il en avait reçu, lui dit de demander sans crainte la récompense qu'il avait méritée. L'enfant hésita pendant quelques instants; mais M. Kartmann l'ayant encouragé :

— J'aurais une bien grande faveur à vous demander, Monsieur, dit Frédéric d'une voix tremblante... permettez-moi d'assister quelquefois aux leçons de vos enfants.

— Dès demain, dit M. Kartmann, vous les partagerez toutes. Il y a déjà longtemps que j'ai remarqué en vous ce louable désir de vous instruire, et je suis persuadé que, grâce à cette noble ambition, vous réussirez à vous faire une bonne position dans le monde. D'après ce que vous m'avez raconté hier, vous vouliez devenir graveur; j'espère qu'en travaillant vous pourrez arriver à mieux.

Mieux que graveur! pensa Frédéric. Oh! que de joies, que de délicieuses espérances ces paroles venaient donner au pauvre enfant! Jusque-là délaissé et n'ayant d'autres ressources que sa patience, il avait enfin trouvé une protection!... On lui parlait d'un but qu'il pouvait atteindre, on lui en facilitait les moyens. Comme l'étude allait lui devenir douce et facile! Il ne se sentait plus de bonheur; et ce fut à peine si son cœur, comprimé par un sentiment nouveau, lui permit d'articuler quelques phrases entrecoupées. Mais il joignit les mains avec tant de ferveur, attacha sur M. Kartmann des yeux si attendris, que celui-ci comprit tout ce que ce geste et ce regard contenaient de profonde reconnaissance.

— Vous êtes un brave garçon, Frédéric, lui dit-il en lui serrant la main; et je suis sûr de n'avoir jamais qu'à me louer de ce que je fais aujourd'hui pour vous.

Le lendemain même de cette entrevue, M. Kartmann présenta Frédéric à ses deux fils et à leurs maîtres. Le service qu'il venait de rendre à cette famille, la preuve d'élévation de cœur qu'il avait donnée par le choix même de la récompense, parlaient trop puissamment en sa faveur pour qu'il ne fût pas accueilli avec empressement et bienveillance tant par les professeurs que par les élèves. On le loua hautement de sa noble émulation, chacun se fit une joie et un point d'honneur d'aider l'apprenti et de contribuer pour sa part à son instruction. Les enfants de M. Kartmann furent tout glorieux de pouvoir lui donner quelques conseils utiles; et ces caressantes attentions, ces affectueuses louanges, furent un bien doux encouragement pour cette âme depuis si longtemps isolée, et qui, jusque-là, n'avait pu trouver d'appui qu'en elle-même.

L'habitude qu'avait contractée Frédéric de rattacher ses différentes observations à un centre commun et d'en faire un point de départ pour d'autres remarques lui fut aussi utile dans ses nouvelles études qu'elle l'avait été pour ses premières. Cette méthode de toujours procéder par le raisonnement l'avait accoutumé à trouver facilement les conséquences ou les causes logiques d'un fait, et le préparait surtout merveilleusement à l'étude des mathématiques et à celle des langues : aussi fit-il de rapides progrès dans ces deux branches d'instruction; mais ce ne fut cependant pas au détriment de ses autres travaux : l'histoire, la géographie, le dessin, ne furent point négligés; le dessin, surtout, était, dans son application, trop fréquemment lié aux mathématiques.

ques pour qu'il ne s'en occupât pas avec zèle ; et il fut bientôt assez habile pour copier les machines les plus compliquées.

Au bout de trois ans de leçons, Frédéric avait rattrapé les fils de M. Kartmann. Il savait déjà l'arithmétique, la géométrie, et étudiait la statistique. Quoique loin de connaître toutes les ressources de la langue française, il l'écrivait avec correction, ce qui était immense pour un enfant accoutumé au mauvais langage des classes populaires, et qui, au lieu de trouver du secours dans ses propres habitudes, y rencontrait mille causes d'embarras.

Les fils de M. Kartmann, plus jeunes que lui, l'un de deux et l'autre de quatre ans, étaient fiers de ses progrès, et le traitaient en camarade beaucoup plus qu'en protégé. Si ces relations affectueuses étaient dues en partie à la bonté du cœur de ces enfants, la conduite de Frédéric contribuait aussi beaucoup à les maintenir. Il se montrait si modeste dans ses succès, si complaisant sans bassesse, si dignement reconnaissant, et en même temps si soigneux d'éviter tout nouveau service, qu'on aurait rougi de lui faire sentir sa position d'infériorité.

Quand Frédéric eut atteint sa dix-septième année, M. Kartmann le fit passer parmi les ouvriers. Il était si sobre, si rangé, que, tout en s'habillant beaucoup plus proprement que ses camarades d'atelier, il ne tarda pas à réaliser quelques économies qu'il employa à acheter les livres, les instruments de mathématiques et les fournitures de classe dont il avait besoin. Ce fut une grande joie pour lui quand il put subvenir à ces dépenses, et diminuer ainsi la charge qu'avait bien voulu prendre son chef. Au milieu de tant de privations douloureuses que la pauvreté entraîne avec elle pour l'enfant de l'ouvrier, une des premières compensations qu'elle lui réserve est de lui révéler le sentiment de sa force et de sa valeur. Ainsi la confiance de ce qu'il pouvait se faire chaque jour sentir plus clairement à Frédéric, et lui donnait une sérénité, une noble confiance que sa position, jusque-là dépendante, l'avait empêché d'éprouver : l'avenir ne l'inquiétait plus, car, quel qu'il fût, il avait maintenant des ressources qui ne devaient jamais lui manquer. Pourvu que la main de Dieu ne se retirât pas de lui, et que la maladie ne vint point le frapper, il ne craignait rien, car tous les moyens humains de réussite étaient en son pouvoir.

§ 7.

C'était par une de ces chaudes et claires soirées si communes à Mulhouse, à cette heure où les ouvriers, quittant les fabriques, montent sur les coteaux qui bordent le canal, et y font entendre des chœurs qui, de là, vont se prolongeant dans toute la vallée.

Frédéric, un carton sur ses genoux, mettait au net une épure qu'il avait dessinée dans la journée. Lui aussi aurait aimé les chants, la promenade ; et quand l'air était ainsi parfumé, il sentait souvent, après une longue journée de travail, le désir d'aller respirer dans les vignes, d'y courir, et d'y cueillir des fleurettes ; mais quelque innocents, quelque permis qu'eussent été ces plaisirs, il avait le plus souvent le courage d'y renoncer, parce qu'ils s'opposaient à l'accomplissement de sa tâche. Les jours donc où la gaieté du temps l'invitait à sortir, il prenait ses livres ou son carton à dessin, et s'asseyait pour travailler sur un petit banc placé à la porte d'Odile Ridler. Il apercevait de là une petite échappée de campagne, il respirait un air plus frais, entendait le gazouillement de quelques oiseaux citadins, et pour lui, habitué à une réclusion continuelle, c'était du bien-être et de la joie.

Le soir dont nous parlons, Frédéric était donc assis à sa place ordinaire ; il travaillait avec ardeur, car le jour baissait, et il voulait, avant que la nuit vint, achever le dessin commencé : c'était l'épure d'une des machines les plus

compliquées de la maison Kartmann. La respiration de quelqu'un qui se penchait sur son épaule l'arracha tout à coup à son application : il releva la tête, et aperçut un étranger qui regardait très-attentivement son dessin.

— Dans quelle fabrique se trouve la machine que représente cette épure ? lui demanda celui-ci.

— Dans celle de M. Kartmann, répondit Frédéric.

— Et comment avez-vous pu vous la procurer ?

— M. Kartmann me permet de partager les leçons de ses fils.

— Vous devez alors avoir dans vos cartons une grande partie des machines de cette maison.

— À peu près toutes, Monsieur.

— Je serais curieux de les voir.

Frédéric ouvrit obligeamment son carton, et présenta ses dessins à l'étranger. Après que celui-ci les eut examinés avec la plus scrupuleuse attention :

— Je ne vois point dans tout cela, observa-t-il, l'épure de la grande machine que M. Kartmann reçut d'Angleterre il y a environ deux mois.

— Nous devons la copier après-demain, Monsieur.

— Dites-moi, mon ami, pouvez-vous me donner une copie de ces dessins ?

— J'ai bien peu de temps à moi ; cependant, s'ils peuvent vous être agréables, je tâcherai de les copier.

— Je tiendrais surtout à avoir la nouvelle machine dont je vous parlais ; mais comme le temps a de la valeur, j'entends vous payer ce travail. Tenez, continua-t-il en lui présentant trois pièces d'or, voilà d'abord un à-compte ; plus tard, nous nous entendrons pour un prix plus élevé.

La vue de cet or fit tressaillir Frédéric, et éveilla en lui un soupçon ; on ne pouvait lui payer aussi chèrement des dessins dont on n'aurait point voulu faire usage. Ces épreuves allaient sans doute servir à la confection de machines qui créeraient une fatale concurrence pour son chef, qui amèneraient sa ruine peut-être !... Le pauvre enfant frémit à la pensée du mal qu'il aurait pu commettre ainsi par imprudence ; et, ramassant à la hâte ses dessins épars, il les jeta dans son carton, qu'il ferma soigneusement.

Son interlocuteur le regarda avec étonnement, et lui présenta de nouveau les trois pièces d'or.

— Je vous remercie, Monsieur, dit Frédéric ; mais je ne puis accepter un tel marché. Je réfléchis que je dispose d'une propriété qui ne m'appartient pas, et je ne veux ni ne dois le faire. Adressez-vous directement à M. Kartmann ; il pourra, mieux que moi, juger si votre demande ne nuit en rien à ses intérêts.

L'étranger sentit que Frédéric avait deviné ses intentions.

— Je comprends, lui dit-il, le motif de votre refus. Vous savez que les fabricants cachent leurs machines aux regards des autres industriels, et vous craignez que votre chef, apprenant que vous m'avez livré ces dessins, ne vous renvoie de ses ateliers ; mais je puis vous faire de tels avantages que ce renvoi sera pour vous une fortune. Je vous offre dès maintenant, dans ma fabrique, des appointements doubles de ceux que vous recevez, et je vous payerai, en outre, le jour où vous me remettrez l'épure que je vous demande, la somme que vous voudrez fixer vous-même.

Frédéric n'en entendit pas davantage ; il saisit vivement son carton, et, jetant sur l'étranger un regard où la honte se mêlait à l'indignation :

— Je ne sais ni trahir, ni me vendre, Monsieur, dit-il d'une voix tremblante.

Et il rentra brusquement chez la veuve Ridler.

Quelques jours après cette scène, M. Kartmann fit appeler Frédéric dans son cabinet.

— Où sont toutes les épreuves que vous avez dessinées avec mes enfants ? demanda-t-il,

— Dans mon carton, Monsieur.

— Apportez-les-moi.

Frédéric alla chercher son carton, qu'il remit en tremblant à son chef, car il y avait dans le ton de celui-ci quelque chose de bref et d'inquiet qui l'alarmait.

M. Kartmann feuilleta tous les dessins; la vue de chacun d'eux lui arrachait une nouvelle exclamation.

— Quelle imprudence à moi! murmurait-il, il y avait là de quoi me perdre.

Quand il eut tout examiné, il se tourna vers Frédéric.

— Quelqu'un vous a proposé d'acheter ces dessins, je le sais.

— Oui, Monsieur.

— Et vous ne m'en avez point parlé?

— J'ai pensé que cela n'en valait pas la peine.

— Quelle récompense vous offrait-on?

— Celle que j'aurais demandée.

— Et vous avez refusé?

— Oui, Monsieur.

— Sans hésitation?

— Hésiter eût été une lâcheté.

— Ta main, Frédéric! s'écria M. Kartmann en tendant la sienne au jeune ouvrier. Tu es un noble cœur. Je connais jusqu'au moindre détail de cette affaire. J'avais agi imprudemment, mon ami, car quelqu'un de moins honnête que toi eût pu me perdre; mais je te remercie de ta probité. Aujourd'hui tu n'es plus un enfant; d'après tous les rapports que m'ont faits tes professeurs, et d'après ce que je vois moi-même, tu ne dois pas continuer à rester ouvrier; tu peux m'être beaucoup plus utile comme commis. A partir de demain, tu viendras donc habiter ma maison; ma table sera la tienne; tu continueras à partager les leçons de mes enfants, et tu recevras des appointements conformes à ta nouvelle place; quand tu auras quelques années de plus, je verrai à te créer une position meilleure.

Dès le lendemain, en effet, Frédéric fit ses adieux à la bonne femme Ridler; mais il ne la quitta point sans verser quelques larmes, car son bonheur ne lui faisait point oublier qu'elle avait été bonne pour lui; il continua à se montrer reconnaissant des soins qu'elle lui avait donnés, et il ne manqua jamais chaque semaine de venir visiter sa vieille hôtesse. Les cœurs forts savent ainsi traverser les périodes de bonheur sans céder ni à l'ivresse, ni au désespoir, écueils des êtres faibles, et qui tuent jusqu'aux souvenirs les plus sacrés.

La suite à une autre livraison.

PREMIERS LIVRES

EN LANGUES LATINE, FRANÇAISE, GRECQUE ET
HÉBRAÏQUE, IMPRIMÉS EN FRANCE.

La première presse que la France ait possédée fut établie dans les bâtiments de la Sorbonne par Ulric Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, typographes allemands, que Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, et Guillaume Fichet, recteur de l'Université, attirèrent à Paris en l'année 1469, trente ans environ après la date assignée généralement à l'invention de l'imprimerie (voy. t. IV, 1836, p. 6). Louis XI se montra favorable à cette nouveauté; il empêcha le Parlement et l'Université de poursuivre comme sorciers les premiers imprimeurs, pour lesquels ce despote aurait été moins bon prince et la Sorbonne moins hospitalière si, vraiment sorciers, ils avaient tiré l'horoscope de l'art qu'ils apportaient chez nous.

Gering et ses associés donnèrent, en 1470, le premier livre imprimé en France : *Gasparini Pergamensis Epistolarum liber*.

Quatre ans plus tard, en 1474, parut le premier livre

en langue française, *l'Aiguillon de l'amour divin*, volume in-4° sorti des presses de Caron, ou le Caron. Déjà l'Italie avait vu se multiplier sous ses presses les œuvres de son Pétrarque, de son Dante, de son Boccace. Quant à la presse anglaise, elle ne paraît avoir débuté en anglais que de 1475 à 1480, par une histoire du chevalier Jason.

Nos premiers livres furent en beaux caractères romains, d'une correction remarquable, et fort lisibles malgré de nombreuses abréviations. On ne remarque pas le même mérite dans les éditions en caractères gothiques, qui parurent quelque temps après.

En 1507, Gilles Gourmont imprima nos premiers livres grecs : un *Alphabetum græcum*, accompagné de divers traités d'auteurs grecs, et la Grammaire grecque de Chrysoloras. Depuis longtemps l'Italie, hôtesse des Grecs fugitifs, imprimait le grec. La première édition, l'édition *princeps* d'Homère, avait paru à Florence dès 1488.

Notre premier imprimeur pour la langue de Démosthènes et d'Homère le fut aussi pour la langue des prophètes; Gourmont publia, en 1508, notre premier livre en hébreu : ce fut la Grammaire hébraïque de François Tissard, natif d'Amboise, professeur de l'Université. L'auteur dédia ce livre au duc de Valois, depuis François 1^{er}, qui avait alors quatorze ans. « De tous les auteurs, Tissard est peut-être celui qui a le plus heureusement avisé une dédicace », dit M. Crapelet dans son travail publié en 1836 sur les progrès de l'imprimerie au seizième siècle; en effet, cette nouveauté d'une grammaire hébraïque, qui fit grand bruit alors, fut remarquée comme un premier signe d'alliance du jeune prince avec les lettres.

Expliquons, d'après M. Crapelet, la cause du retard des presses françaises à reproduire les auteurs grecs.

La Sorbonne avait été bien éloignée de faire servir les presses établies chez elle à la propagation des études grecques. Le dicton *Græcum est, non legitur* (C'est du grec, cela ne se lit pas) fut pendant longues années en usage dans l'Université, où l'on discourait beaucoup sur Aristote, mais sans le lire autrement que dans des versions défigurées et barbares.

Gourmont fut soutenu dans son entreprise hardie (ses éditions en grec et en hébreu) par le zèle, le désintéressement et le courage de François Tissard. Il fallait une certaine force de caractère pour braver aussi ouvertement que le fit cet honorable professeur le blâme et l'animadversion du clergé, quand on voit, plus de quarante ans encore après, les théologiens traiter d'hérétiques ceux qui savaient un peu de grec. Conrad d'Heresbach, homme droit, bon catholique et de mœurs paisibles, rapporte qu'il entendit un moine prononcer ces paroles en chaire : « On a trouvé une nouvelle langue que l'on appelle grecque; il faut s'en garantir avec soin, car cette langue enfante toutes les hérésies; quant à la langue hébraïque, tous ceux qui l'apprennent deviennent juifs aussitôt. » Tissard ne compromettait donc pas seulement sa fortune, dont il aidait son imprimeur, il s'exposait encore à de violentes persécutions.

Le *Quarterly Review*, et par suite la *Revue britannique* (t. XXII, 1^{re} série, p. 255), attribuent l'anathème contre le grec à Conrad d'Heresbach lui-même, lui qui, au contraire, publia une apologie des lettres grecques. La *Biographie universelle* contient deux articles contradictoires sur ce personnage, dont elle fait deux individus : tome IX, Conrad, né à Heresbach; tome XX, Heresbach (Conrad).

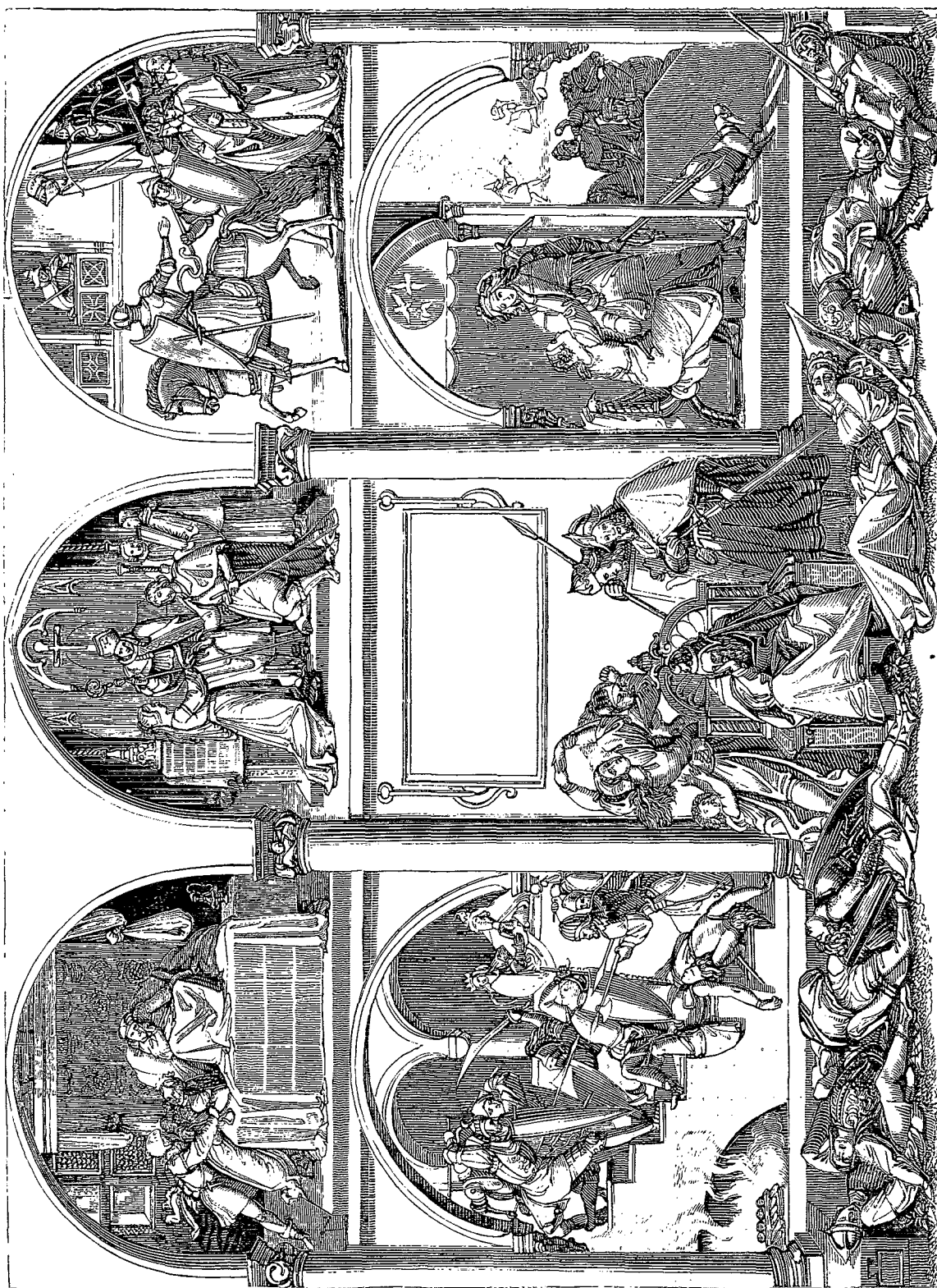
FRESQUES DES NIEBELUNGEN.

Ces fresques du peintre allemand Cornelius représentent les principales scènes du poème des *Niebelungen*. Une analyse de ce poème, qui nous avait été communiquée par

M. X. Marmier, a été insérée dans les 18^e et 19^e livraisons du tome IV (1836); en y remontant, nos lecteurs comprendront les détails de la gravure que l'occasion nous permet de leur offrir aujourd'hui. Voici toutefois une explication

sommaire des divers compartiments de l'œuvre de Cornelius qui viendra en aide à leurs souvenirs.

1^o Siegfried, vainqueur des Saxons et des Danois, fait passer les rois, ses prisonniers, sous le balcon du roi Gunter.



Fresques des *Nibelungen*, par Cornelius.

2^o Mariage de Siegfried et de Chrimhild, fille de Gunter.

3^o Siegfried lutte contre Brunhild, femme de Gunter, et se rend maître de la ceinture avec laquelle cette reine farouche, dans un accès de colère, avait lié et suspendu son mari à un clou de la muraille.

(Cette scène a été omise dans l'analyse du poème. Suivant une des versions, le reproche que Chrimhild fit à

Brunhild de s'être laissé enlever cette ceinture fut la cause de la grande querelle de ces deux reines et des cruelles vengeances qui en furent la suite.)

4^o Siegfried reçoit les adieux de Chrimhild, et part pour la chasse royale dans la forêt de Vagovie. Au fond, Hagen, oncle de Chrimhild, le perce d'une flèche au moment où il se baisse pour boire dans une citerne, à l'imitation de Gunter.

5^e Combat des Niebelungen dans le palais du roi des Huns, que la veuve de Siegfried a épousé.

Les Huns incendient la salle où leurs ennemis sont renfermés.

6^e Etzel (Attila), roi des Huns, et Dietrich de Berne, pleurent sur les cadavres de Chrimhild, de Gunter, de Hagen, et des autres héros morts dans le combat.

(Voy. la Notice sur Cornelius, t. IV, 1836, p. 147.)

MÉMOIRES DU CHEVALIER PASCK.

Voy. p. 98.

ESPRITS DOMESTIQUES DES DANOIS.

En parlant des mœurs et des coutumes des Danois, le chevalier Pasck se moque souvent d'eux, et les accuse d'être superstitieux et crédules.

« Dans tout le royaume de la Suède, dit-il, et dans plusieurs provinces danoises, on se sert des diables comme en Turquie on se sert des esclaves : on leur fait exécuter toute espèce de travaux, et on les appelle *esprits domestiques*. M. Rey, notre ambassadeur en Suède, allant à Stockholm, fut forcé de laisser dans une petite ville de Fionie son valet de chambre, qui était tombé dangereusement malade. Un jour que cet homme se sentait un peu mieux et qu'il était tout seul dans la chambre, il entendit une musique agréable qui semblait venir de l'intérieur de la terre. Bientôt après il vit sortir par un trou de souris un tout petit bonhomme habillé à l'allemande, qui fut suivi de plusieurs autres, et de femmelettes toutes petites, parées comme des chasses, et enfin d'un orchestre. Toute cette société se mit à danser joyeusement dans la chambre : le malade effrayé n'osait faire un seul mouvement, ni respirer. Un de ces mirmidons, s'approchant de son lit, lui dit : « N'ayez pas peur, on ne vous fera pas de mal ; nous sommes des esprits domestiques ; un des nôtres se marie ; nous ne ferons que passer par votre chambre, et, pour remerciement, vous aurez votre part de notre banquet. » Quelques minutes après, tous sortirent, bras dessus, bras dessous, par la porte : or le valet de chambre, ne se souciant pas de les revoir, poussa le verrou. Cependant les sons de la musique annoncèrent bientôt le re-

tour de la noce. Trouvant la porte fermée, un des plus petits se faufila par une fente, et, après avoir menacé le malade du doigt, il ouvrit la porte à la noce : toute la compagnie entra aussitôt, fit quelques tours dans la chambre, et disparut en se fourrant dans le trou de souris par lequel elle était entrée. Une heure s'était écoulée, lorsqu'un des petits personnages revint et présenta au malade un gâteau aux confitures qu'il crut prudent de recevoir en faisant mille remerciements. Quelques instants après, le médecin et quelques autres personnes de la maison entrèrent dans la chambre, et, voyant le gâteau, demandèrent qui l'avait donné. Le valet de chambre raconta toute l'aventure, et refusa de toucher le gâteau, quoiqu'on l'y engageât beaucoup, en l'assurant que cela ne lui ferait pas de mal ; comme il persistait dans son refus, le médecin lui-même mangea le gâteau. Ces hérétiques ont une confiance superstitieuse dans la protection des esprits ; cependant, si j'ai bonne mémoire, les sabres des Polonais s'ébréchaient rarement sur leur dos ; il est vrai qu'avant chaque bataille nous frottions nos sabres aussi bien que nos balles avec les saintes huiles. »

COMPTABILITÉ.

Dernier article. — Voy. p. 53, 89.

Après le report des écritures du journal au grand-livre, on vérifie par appel les articles passés, et, sur chacun de ces livres, on marque un point au crayon avant la somme appelée. Ce *pointage* est généralement fait après la passation des écritures du jour.

Lorsque le nombre d'affaires est considérable, on dresse chaque mois une balance d'ordre dont le total débiteur et le total créditeur doivent être égaux ; s'il en était autrement, c'est qu'il existerait des erreurs : on aurait oublié des chiffres en faisant les additions des comptes du grand-livre, ou même en reportant du journal aux comptes ouverts, et ces omissions n'auraient point été constatées par le pointage : il faudrait alors les rectifier en pointant de nouveau.

Prenant toujours pour base la comptabilité fictive que nous avons établie page 90, nous dresserons comme modèle la balance suivante :

Balance préparatoire pour arriver à solder les comptes du grand-livre au 15 janvier 18...

Folios du grand-livre.	TITRES DES COMPTES OUVERTS.	TOTAUX du débit.		TOTAUX du crédit.		SOLDES au débit.		SOLDES au crédit.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.	f.	c.
1	CAPITAL.....			215,867		215,867			
2	NOTRE MAISON, RUE.....	100,000		1,375				98,625	
3	LE NAVIRE LA FRANCE.....	80,000						80,000	
4	CAISSE.....	13,563	32	5,677	12			7,886	20
5	MOBILIER.....	6,000						6,000	
6	MARCHANDISES GÉNÉRALES.....	28,234		24,393	90			3,840	10
7	MATÉRIEL.....	800						800	
8	NOGAREL, d'Amiens.....	3,000		3,000					
9	ROGIER, de Bordeaux.....	2,090		2,090					
10	EFFETS À RECEVOIR.....	3,000		3,000					
11	WIDAW, de Nancy.....	17,257	50					17,257	50
12	PROFITS ET PERTES.....	471	08	85	18			385	90
13	FRAIS GÉNÉRAUX.....	296	70					296	70
14	APPOINTEMENTS.....	100						100	
15	FRAIS DE MAISON.....	675	60					675	60
		255,488	20	255,488	20	215,867		215,867	

Le total du débit, ainsi que celui du crédit, doivent être semblables à celui du journal. — Voy. p. 90 et 91.

La balance n'arrête point les comptes du grand-livre : aussi, pour arriver à l'inventaire qui doit présenter la position nouvelle, il faut réunir dans un même compte les dépenses, et dans un autre les recettes, en passant quelques écritures d'ordre.

Il y a différentes manières de solder les comptes ; quel-

ques-unes offrent l'avantage de donner la position nouvelle sans avoir besoin de dresser d'inventaire; mais elles ne peuvent s'appliquer facilement qu'au commerce en gros, dont le bénéfice, toujours fait sur une forte partie de marchandises, permet de passer de suite écriture du boni par profits et pertes. Chez un marchand de nouveautés, par exemple, où l'on vend deux aunes d'une étoffe à un prix, une aune, une demi-aune, un quart d'aune à des prix différents, il est difficile de créditer le compte des profits et pertes à chaque fois, et pour des sommes aussi minimes. Il y a cependant des moyens qui peuvent rendre ce travail possible; mais l'espace ne nous permet pas d'en traiter ici; c'est pourquoi nous choisirons le mode suivant, qui solde tous les comptes pour laisser à l'inventaire l'ouverture de ces comptes à nouveau; c'est le mode le plus usité dans le commerce; il nous paraît posséder tout à la fois la clarté et la régularité désirables. On passera donc au journal les écritures suivantes :

<i>Du 15 janvier 18.</i>			
— FRAIS GÉNÉRAUX à DIVERS, Pour réunir dans un seul compte tous les frais nécessités par notre établissement :			
— APPOINTEMENTS, Ce que nous avons payé du 1 ^{er} au 18 janvier.	100 »		
— FRAIS DE MAISON, Ce que nous avons dépensé pendant ledit espace de temps	675 60		
		775 60	
<i>Du 15 janvier.</i>			
— CAPITAL à PROFIT ET PERTES, Pour solder ledit compte de son importance à ce jour.			215,867 »
<i>Du 15 janvier.</i>			
— BALANCE à DIVERS, Pour solder les comptes suivants qui restent débiteurs à nouveau.			
— A NOTRE MAISON, rue... Nos dépenses non couvertes.	98,625 »		
— AU NAVIRE LA FRANCE, Ce que nous avons déboursé.	80,000 »		
— A CAISSE, Les espèces restant en caisse.	7,886 20		
— A MOBILIER, L'argenterie, les meubles et le linge dont nous restons possesseurs.	6,000 »		
— A MARCHANDISES GÉNÉRALES, Le solde de notre compte, sauf à l'augmenter sur notre prochain inventaire des bénéfices faits sur les marchandises vendues jusqu'à ce jour.	3,840 10		
— A MATÉRIEL, Les meubles et ustensiles restant pour l'exploitation de notre commerce, sauf à diminuer $\frac{1}{2}$ p. o/o sur cette somme pour 15 jours de service.	800 »		
— A WIDAW, de Nancy, Ce qu'il nous doit ce jour.	17,257 50		
		214,408 80	
<i>Du 15 janvier.</i>			
— PROFITS ET PERTES à DIVERS, Pour solder les comptes suivants :			
— A FRAIS GÉNÉRAUX, Le montant de nos frais divers du 1 ^{er} courant à ce jour.	1,072 30		
— A BALANCE (compte d'ordre), Le solde dudit compte de profits et pertes résultant de la balance de tous les autres.		214,458 80	215,481 10

— Maintenant, en faisant l'inventaire, on trouve, par exemple, pour. f. 7,800 » de marchandises en magasin, au lieu de. 3,840 10 solde du compte ancien de Marchandises générales.

La différence, qui est de. 3,959 90 constitue le bénéfice; mais en retirant de cette somme les pertes et les dépenses, savoir :

A reporter. 3,959 90

Report. 3,959 90

Compte de frais généraux.	296 70
d'appointements.	100 »
de frais de maison.	675 60
de profits et pertes, bénéfices déduits.	385 90
Diminution à faire de $\frac{1}{2}$ p. o/o sur le matériel.	4 »
Ensemble.	1,462 20 ci 1,462 20

Il restera net de bénéfices. f. 2,497 70

Pour avoir la preuve de ce calcul, il suffira d'en établir ainsi le compte :

L'inventaire, qui se compose de toutes les sommes de l'article intitulé *Balance à Divers*, est de f. 214,408 80
Plus l'augmentation sur les marchandises en magasin. 3,959 90

Ce qui présente l'actif à nouveau pour. 218,368 70

Il convient de diminuer 4 fr. sur cette somme pour réduire le matériel de $\frac{1}{2}$ p. o/o; ci. 4 »

L'actif reste donc net, ce jour, à. f. 218,364 70

Le montant de l'actif, au 1^{er} janvier, était de. 215,867 »

Différence formant les bénéfices pendant ces quinze jours d'exercice. f. 2,497 70

ÉPISE DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE.

Durant la guerre de l'indépendance américaine, le général Arnold avait été préposé par Washington à la garde du fort de West-Point, poste qui pouvait seul assurer les communications des colonies du nord avec celles du centre, et qui servait de base aux mouvements du général en chef. Dépensier et ami des plaisirs, Arnold avait sollicité du congrès une somme qui lui avait été refusée; il résolut de se la procurer par une trahison; et peut-être le désir de la vengeance le justifia-t-il à ses propres yeux. Quoi qu'il en soit, il négocia avec le général anglais Cliton, et l'importante place qu'il commandait allait être livrée à l'ennemi, lorsque le major André, que Cliton envoyait vers lui pour traiter, fut arrêté dans les lignes américaines. André était déguisé en bourgeois; on trouva dans ses bottes les preuves du complot, et il fut condamné au gibet, supplice des espions.

Arnold parvint à s'échapper, et reçut, dans l'armée anglaise, le rang de brigadier général, malgré la répugnance que les officiers témoignèrent pour servir sous lui. Bientôt les Américains attaquèrent le corps qu'il commandait, et peu s'en fallut qu'il ne tombât entre leurs mains. Il s'échappa pourtant et fit même quelques prisonniers aux insurgés. « Qu'eussiez-vous fait de moi si j'avais été pris? demanda-t-il à l'un d'eux. — Nous aurions séparé de ton corps la jambe qui a été blessée au service de la patrie, répondit celui-ci, et nous aurions pendu le reste. »

EXTRAITS SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Il est rare que la fortune se fasse compagne du génie : mille routes conduiront l'homme vulgaire à son palais; une seule, longue et douteuse, s'ouvre à l'homme de lettres. Pourquoi le pays ne préparerait-il pas au génie vétéran, comme à la bravoure malheureuse, un asile, un refuge? A défaut de la gloire, la charité du moins devrait défendre l'homme de génie de la faim : ce ne serait pas là aumône, mais tribut. Il en est, même en nos temps éclairés, qui végètent dans l'obscurité, tandis que leur réputation brille et grandit au loin; et tels ont péri dans la pauvreté pendant que la vente de leurs œuvres enrichissait le libraire.

D'ISRAELI.

Nous avons parmi nous des hommes qui ont payé leur dette à leur époque et à la postérité; ceux-là n'accusent pas l'injustice du siècle, mais celle de la loi. Ils se plaignent

que l'on prive les auteurs d'une part perpétuelle dans les produits de leurs travaux, quand ce droit, assuré à tout autre, est regardé, excepté pour eux, comme imprescriptible. Ils demandent d'après quels principes, sous quel prétexte de bien public, on a cru pouvoir, avec quelque apparence d'équité, les soumettre à cette injurieuse loi d'exception. Serait-ce que le labeur est trop léger, la science trop commune, les talents vulgaires et facilement acquis? Peut-être encore est-ce que le payement actuel, toujours certain, toujours ample et complet, paraît une récompense plus que suffisante! Cet acte est d'une si étrange singularité dans sa cruelle injustice qu'il frappe principalement sur les bons, sur les meilleurs ouvrages. Les livres dont la vogue est grande et soudaine font leur temps et tombent à plat; la loi n'atteint que ceux qui, se traçant péniblement et peu à peu leur route, arrivent plus tard à la popularité, mais la conservent. C'est alors, c'est juste au moment où l'œuvre prend une valeur que les enfants de l'homme de lettres sont privés de son héritage. Les derniers neveux de Milton sont morts dans la pauvreté; les descendants de Shakspeare végètent dans la misère, cachés dans les derniers rangs de la société; est-ce à notre justice envers eux? Est-ce là notre reconnaissance pour la mémoire de ceux qui furent l'orgueil et la gloire de leur patrie? Est-ce honorable, est-ce bien à nous, qui révérons les noms de Milton et de Shakspeare? La plus simple justice suffisait pour que le bien-être de leurs des-

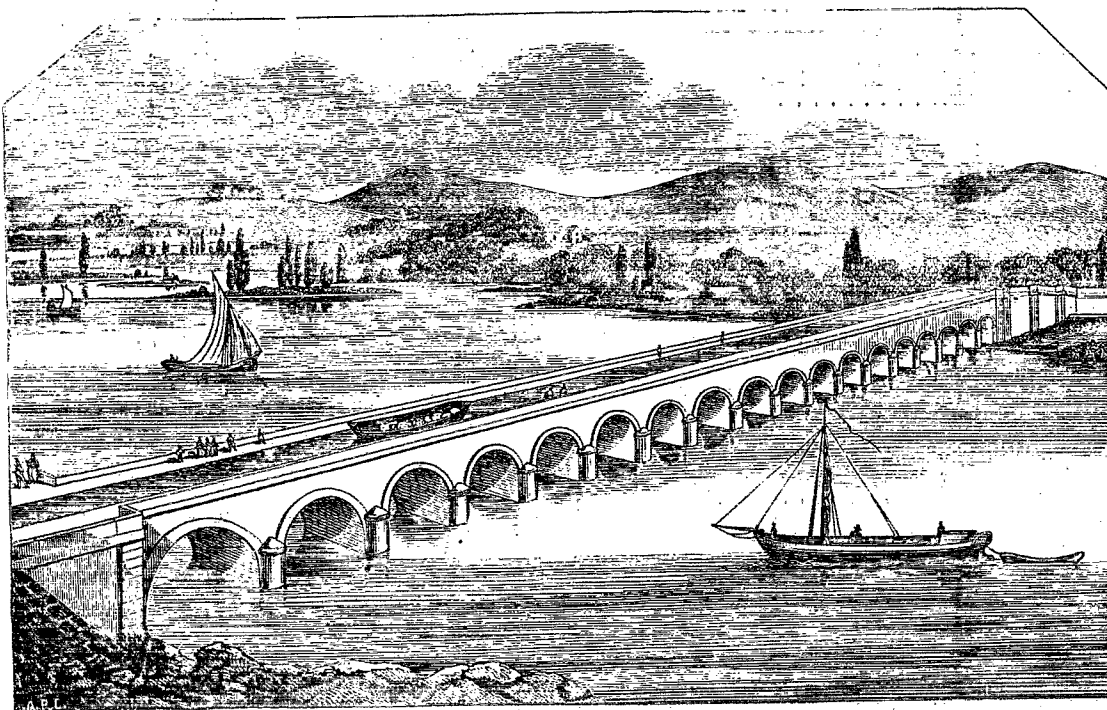
cendants fût à jamais assuré; il ne fallait que laisser aux enfants un droit sur la vente des ouvrages de leurs ancêtres; il ne fallait que les laisser jouir de leur héritage naturel.

Persuadé, comme je le suis, que si la société continue à marcher dans une voie progressive d'amélioration, nulle injustice mise en évidence ne pourra subsister, je ne mets pas en doute que les *droits littéraires* ne soient enfin reconnus, et que cette criante injustice ne soit redressée. A l'avenir, les auteurs qui auront bien mérité de la postérité n'auront plus à se reprocher d'avoir sacrifié à leur gloire et à celle de la nation, non-seulement l'intérêt de leur propre fortune, mais l'existence même de leurs enfants.

SOUTHEY.

PONTS-AQUEDUCS.

Quand un canal doit passer au-dessus d'une rivière, on est obligé d'établir des ponts pour le recevoir : ces ponts ont reçu le nom de *ponts-aqueducs* ou *ponts-canaux*; on en a élevé plusieurs en France dans ces dernières années. Le plus remarquable de tous, celui qui, par sa grandeur et les difficultés de sa construction, peut être le plus avantageusement comparé à ce que les Romains ont produit de plus grand en ce genre, a été élevé par M. Jullien, ingénieur, pour le passage du canal latéral à la Loire par-dessus l'Allier, près de Nevers. Il est composé de dix-huit arches en



Pont-Aqueduc de l'Allier, près de Nevers.

anses de panier de 16 mètres d'ouverture chacune, et il est suivi de trois écluses accolées, destinées à opérer le raccordement du bief de la rive droite de l'Allier, placé sur un coteau, avec le bief de la rive gauche, situé dans une plaine. Pour donner toute la solidité désirable à sa fondation, qui repose sur un banc de sable fin de 15 mètres d'épaisseur, et pour se mettre à l'abri des affouillements, on a construit dans le lit de l'Allier un sol artificiel en béton coulé sous l'eau, s'étendant d'une rive à l'autre, et ayant 450 mètres de longueur sur 21^m,50 de largeur. Ce sol artificiel est défendu à l'*amont* et à l'*aval* par des files de pieux et palanques jointifs et par deux murs de garde de 2 mètres d'é-

paisseur chacun, descendant à 5 mètres au-dessous du fond de l'Allier. Il est entré dans ces fondations 23 000 mètres cubes de maçonnerie. Ce grand monument a été exécuté en cinq années, et a coûté 3 000 000.

En Angleterre, on a fait plusieurs ponts-aqueducs en fonte; le plus beau est celui du canal d'Ellesmere, qui a 307 mètres de longueur, et qui est composé de dix-neuf arches de 14 mètres d'ouverture chacune.

(Cet article est extrait de l'*Encyclopédie nouvelle*.)

NIDS SUSPENDUS.

Loriot d'Amérique, dit *Oiseau de Baltimore*. — Son nid suspendu.

Si les diverses tribus d'animaux concouraient entre elles pour la palme de l'industrie, en prenant l'homme pour juge, la première couronne serait décernée aux insectes, et la seconde aux oiseaux. Quelques espèces emplumées déploient, en effet, dans la construction de leur nid, une adresse dont nos ouvriers se feraient honneur, une connaissance des matériaux qui, pour nous, serait le résultat de longues observations; de plus, le projet de l'édifice est si habilement conçu qu'il nous serait quelquefois impossible, avec toutes les ressources de notre intelligence, de rien imaginer de

mieux que ces œuvres de petits oiseaux architectes, maçons, couvreurs, tapissiers, etc. On a déjà parlé dans ce recueil du nid flottant de la fauvette des roseaux (voy. t. I^{er}, 1833, p. 156), de l'exquise prévoyance de la mésange polonaise, la rémiz, qui suspend le sien à l'extrémité d'une branche de saule, au-dessus d'une eau courante, et le soustrait ainsi aux atteintes de tous les ennemis qui pourraient menacer sa chère progéniture.

Notre continent pourrait mettre sous nos yeux plusieurs autres modèles d'architecture *aviculaire*, et nous y verrions

que, parmi les oiseaux aussi bien que dans notre espèce, la force dédaigne le travail, et ne se pique nullement d'exceller dans ces arts, qu'elle regarde comme une ressource de la faiblesse. Mais quittons pour un moment les aimables ouvriers ailés qui habitent dans nos bois, les embellissent par la variété de leur plumage, les animent par leurs mouvements et leurs chansons; traversons l'Océan, et voyons si, relativement à l'art de la construction des nids, les oiseaux du nouveau monde l'emportent ou non sur ceux de l'ancien.

Une espèce du genre *loriot* se présente d'abord pour soutenir les prétentions des faiseurs de nids dans l'Amérique du Nord, et même dans presque tout le continent américain, car il paraît que cette espèce s'est étendue jusqu'au Brésil. On le connaît assez généralement aux États-Unis sous le nom d'*oiseau de Baltimore*; mais beaucoup d'autres noms lui ont été donnés dans les différentes parties de l'Union, d'après ce que ses habitudes ont de plus remarquable, et surtout d'après la forme singulière de son nid suspendu; quant à la grosseur et à la distribution des couleurs sur le plumage, il ressemble assez au loriot d'Europe, qui suspend aussi son nid dans l'enfourchement de deux branches, et qui est bien connu par ses déprédations dans les vergers à l'époque de la maturité des cerises. L'oiseau de Baltimore est aussi un grand consommateur de baies succulentes: il fréquente les jardins, les cultures, ne craint pas d'approcher des habitations; on le voit même dans les villes, emportant ce qui se trouve à sa convenance, soit pour la construction du berceau de sa progéniture, soit pour sa nourriture et celle de ses petits. Fil, chanvre et matières analogues, soie, crin, tout filament d'une force suffisante est un butin qui le tente au point de lui faire quelquefois négliger le soin de sa propre sûreté, et qui excite souvent de très-vifs débats entre les pillards de cette espèce. En effet, des nids d'un volume assez considérable, attachés à l'extrémité d'une branche flexible, et qui doivent résister aux plus violentes secousses des vents, ont besoin de ligatures fortes, élastiques, ce qui indique la nature des matériaux propres à les faire. Il fut un temps où les constructeurs n'avaient à leur disposition que les végétaux indigènes et quelques dépouilles des animaux du pays: depuis l'arrivée des Européens et les importations qu'ils ont faites, l'industriel oiseau de Baltimore est devenu plus difficile sur le choix des matières qu'il fait entrer dans ses chefs-d'œuvre; les apprentis se contentent ordinairement de ce qui tombe sous leurs griffes ou leur bec, pourvu qu'ils puissent en tirer parti, et que le but de leur pénible travail soit atteint passablement; les maîtres de l'art sont plus exigeants, et n'épargnent ni recherches ni fatigues pour se procurer des matériaux dont l'excellence leur soit bien connue. Ces différences bien constatées entre les nids de divers individus de cette espèce d'oiseaux attestent que l'instinct des animaux est susceptible de quelque progrès, au moins entre des limites plus ou moins rapprochées, que l'expérience est réellement une institutrice universelle, et que l'homme n'est pas le seul qui sache profiter de ses leçons. Quelques-uns des nids suspendus dont il s'agit étonnent par leur extrême perfection, et d'autres laissent apercevoir des traces de négligence ou de maladresse; on attribue ces derniers à de jeunes oiseaux encore inhabiles, et les plus parfaits à la maturité de talents exercés par une pratique de plusieurs années. Au printemps, époque des travaux de ces architectes ailés, les ménagères veillent soigneusement à la conservation du fil et des matières filamenteuses dont la préparation exige qu'on les expose à l'air: les voleurs sont aux aguets et ne manquent point d'audace.

Le tissu du nid du loriot américain est plus solide qu'un simple feutrage, parce qu'il est entremêlé de fibres longi-

tudinales qui s'opposent à toutes déchirures. La capacité intérieure est mesurée pour une jeune famille de quatre ou cinq petits, outre le couple qui leur a donné la vie. Une ouverture latérale est prolongée au dehors par un tube d'environ 0^m,014 de longueur, et celui-ci est fortifié à son extrémité par une sorte de bourrelet. Le diamètre de cette ouverture n'excède point les besoins d'une communication libre et prompte, et une sorte de porte la ferme, s'ouvrant également en dedans et en dehors, comme dans le nid de la petite mésange d'Europe. Il faut avouer que les précautions ne pouvaient être poussées plus loin. Plusieurs sortés d'arbres reçoivent le dépôt de ces habitations en l'air; il paraît que, pour d'assez bonnes raisons, les arbres fruitiers sont préférés à ceux qui n'offrent point d'aliments autour de l'habitation. Mais, dans les villes, des considérations d'une autre nature et d'une grande importance fixent le choix de l'oiseau; c'est aux branches de peupliers très-élevés qu'il attache sa petite maison balancée par les vents. Du haut de cet observatoire, il découvre plus promptement ce qui peut lui être utile ou nuisible, toujours prêt à mettre ces avertissements à profit.

Une espèce de loriot, assez voisine de celle-ci, a été nommée *loriot des vergers*, parce qu'elle les fréquente beaucoup plus que les cultivateurs ne le voudraient. Les oiseaux de cette espèce n'attachent pourtant pas leurs nids à des arbres fruitiers, mais aux longs et flexibles rameaux du saule pleureur; et comme les vents ont beaucoup plus de prise sur ces arbres que sur les peupliers, les nids sont plus épais, toujours aussi élastiques en dehors, mais garnis en dedans d'un surplus de matières molles, et *matelassés* en quelque sorte pour amortir la violence des chocs. En vérité, les observations sur l'industrie des oiseaux portent à s'écrier avec le bon la Fontaine:

Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont pas d'esprit.

L'APPRENTI.

Fin. — Voy. p. 106, 114, 122.

§ 8.

Plusieurs années s'écoulèrent encore sans que la situation de Frédéric subit de graves modifications. Son intelligence, qu'il avait continué à appliquer, soit à des études d'art, soit à des travaux plus sérieux, avait pris un développement remarquable; et notre petit ouvrier, qui, sept ans auparavant, ne connaissait pas une lettre, était maintenant cité comme un des jeunes gens de son âge le plus profondément instruits.

Chaque jour M. Kartmann se félicitait davantage de l'avoir attaché à sa maison; jamais les fonctions qu'il remplissait ne l'avaient été avec autant de probité et de dévouement: aussi ne voyait-il pas seulement en lui un simple commis; c'était un ami de la famille, c'était le compagnon le plus cher de ses fils, leur digne émule. Les événements qui nous restent à raconter vinrent encore fortifier cette confiance et cette affection, en montrant jusqu'à quel point elles étaient méritées.

Depuis plusieurs mois M. Kartmann paraissait triste, préoccupé, et Frédéric, entre les mains duquel passaient tous les comptes de la maison, commençait à apercevoir un certain embarras financier dans les affaires de son chef. Bientôt les confidences de celui-ci, les expressions d'inquiétudes qui lui échappaient, les nombreuses réclamations de ses bailleurs de fonds, achevèrent d'éclairer Frédéric, et de le convaincre qu'il ne s'agissait point seulement d'une gêne momentanée, mais d'une de ces crises commerciales qui ébranlent les fortunes les plus solides. Le moment ne tarda

pas à venir où M. Kartmann lui-même leva ses derniers doutes.

Il rentra un jour, à l'heure du dîner, encore plus sombre et plus accablé que de coutume. Quand le repas fut achevé, il pria son fils aîné et Frédéric de passer avec lui dans son cabinet.

— Avant deux mois, leur dit-il, cet établissement ne m'appartiendra plus. Après sa vente, il me restera encore de quoi satisfaire à mes engagements; si j'attendais plus longtemps, mes créances ne tarderaient pas à dépasser mes valeurs. Les nouvelles machines de M. Zinberger m'ont complètement ruiné; ses produits, plus beaux et d'un prix moins élevé que les miens, sont les seuls qui se vendent maintenant. Pendant quelque temps j'ai soutenu la concurrence, quelque ruineuse qu'elle fût pour moi, car j'espérais toujours faire subir des modifications heureuses à mes machines; mais toutes mes tentatives à cet égard ont été vaines: une lutte plus longue devient impossible. Aussitôt donc que mes livres seront en règle, j'annoncerai la mise en vente de cette manufacture. Il m'est affreux, sans doute, après tant d'années de travail, de voir s'évanouir tous les rêves d'aisance que j'avais formés pour mes enfants; mais, au milieu de tant d'espérances détruites, je me sens le cœur moins brisé quand je me répète que toutes mes dettes seront acquittées, et que ma famille et moi aurons seuls à souffrir de ce désastre.

Quant à toi, Frédéric, ajouta-t-il en tendant la main au jeune homme, tu ne cesseras point, je l'espère, d'être notre ami; mais, tu le vois, il faut que nous nous séparions. Je ne suis point inquiet de ton avenir, car avec tes talents les emplois ne te manqueront pas; seulement cette séparation est un chagrin de plus pour moi qui m'étais habitué à te considérer comme un troisième fils.

— Je vous quitterai, Monsieur, dit Frédéric d'une voix triste mais ferme, quand je serai convaincu que je vous suis inutile; mais j'espère que ce jour n'arrivera pas sitôt. Songeons à vous, Monsieur: peut-être le danger qui vous menace n'est-il point aussi imminent que vous le supposez. Ma jeunesse me rend encore bien inexpérimenté dans les affaires; cependant si j'osais vous donner un conseil, je vous dirais de ne point trop vous hâter dans vos déterminations, car pour quiconque regarde longtemps et attentivement, le remède est bien souvent à côté du mal.

— Je crois qu'il n'y en a aucun pour moi, reprit M. Kartmann en secouant tristement la tête; tous deux, du reste, vous jugerez mieux cette question quand vous aurez vu mes livres particuliers; eux seuls peuvent constater ma position.

Et il les ouvrit devant eux.

Frédéric les parcourut avec distraction. La question ne pouvait plus être dans une erreur de chiffres; il connaissait la grande cause du mal, et songeait déjà aux moyens de le réparer.

Rentré dans sa chambre après avoir pris congé de M. Kartmann, il se jeta tout égaré sur un fauteuil. Dans quinze jours, répétait-il, tous les comptes de la maison seront en règle et cet établissement en vente. Quinze jours, mon Dieu! rien que quinze jours! Comment, dans un temps si court, résoudre un tel problème, perfectionner des machines de manière à rendre la fabrication moins coûteuse et les produits plus parfaits? O mon Dieu! ne m'abandonnez pas, car vous savez seul tout ce que je dois à cet homme que je veux sauver.

Autant par goût que par nécessité de position, la mécanique était de toutes les sciences positives celle dont Frédéric s'était le plus occupé; il avait même dans cette partie des connaissances approfondies: mais la tâche qu'il s'imposait ne demandait-elle que de la science? Il fallait trouver ce que le hasard seul peut-être avait fait rencontrer à un autre, s'épuiser dans des combinaisons qui pourraient bien

le ramener simplement au point de départ! Mais qu'importent au courageux jeune homme ces chances de défaite? il veut sauver un homme, et il marche avec ardeur vers son but; et il repousse tous les doutes, toutes les craintes, comme de mauvaises pensées; et il se sent fort, car il sait ce que peut la volonté contre les obstacles.

Dix nuits se passèrent dans un travail continu: nuits d'angoisse et de fièvre, pendant lesquelles Frédéric vit s'évanouir plus de vingt fois la solution du problème qu'il se croyait sur le point de saisir; cependant tant d'efforts infructueux, tant de cruelles déceptions n'amenèrent point le découragement. Il ne lui restait plus que quelques jours; mais, jusqu'à la dernière heure, il voulait espérer, car il puisait ses forces dans cette vertueuse confiance.

Enfin, que vous dirai-je? il n'y a que les mauvais sentiments qui soient stériles; les sentiments généreux portent toujours leurs fruits, et la reconnaissance donna du génie à Frédéric. Ce moyen dans la recherche duquel tant d'autres avaient échoué, il le trouva! à peine osait-il croire lui-même à sa découverte. Il parcourait avec une sorte d'égarément les lignes tracées devant lui; son calme, sa raison, qui ne l'avaient point abandonné au milieu de tant de recherches impuissantes, lui faisaient faute au moment de la joie. Il pressait avec une sorte de folie ses papiers contre sa poitrine; il croyait parfois que tout son bonheur n'était qu'une illusion que l'examen d'un autre tuerait; et il ne pouvait se lever de sa chaise, il n'osait quitter sa chambre, et aller demander s'il s'était trompé.

Une partie de la nuit se passa dans ce doute affreux de lui-même; enfin, quand le jour arriva, il voulut avoir le dernier mot sur ses espérances, et il s'élança vers la chambre de M. Kartmann.

— Tenez, dit-il, en s'avancant vers le lit de son chef et lui présentant son travail, voyez ce plan de machine, et dites-moi si c'est seulement un rêve que j'ai fait!

Puis il tomba épuisé sur un siège, dans une horrible angoisse d'attente et d'espoir.

A mesure que M. Kartmann examinait les papiers, sa figure devenait plus pâle, ses mains plus tremblantes: on sentait dans tous ses traits cette contraction qui indique le passage d'une grande souffrance à un bonheur inespéré. Quand il eut parcouru toutes les pièces, il tourna vers Frédéric des regards humides.

— Non, ce n'est point un rêve que tu as fait, lui dit-il; c'est une œuvre de génie, et mieux que cela, une œuvre qui sauve une famille de la misère! C'est une grande leçon que tu as donnée aux enfants du peuple, Frédéric; tu as montré ce que peut la volonté aidée du dévouement.

Et, découvrant sa tête blanche, dans un de ces sublimes mouvements d'enthousiasme que l'attendrissement donne parfois aux hommes les plus calmes:

— Je te salue, ajouta-t-il, enfant du pauvre; sois béni, et accepte-moi pour père, toi qui m'as sauvé comme aurait pu le faire un fils!

CONCLUSION.

La maison Kartmann est aujourd'hui une des maisons les plus florissantes de Mulhouse. Toute sa prospérité est due à la découverte de Frédéric et aux soins actifs qu'il continue de donner à l'établissement; ses spéculations, jusqu'à ce jour, n'ont cessé de prouver son habileté et la sûreté de son jugement. M. Kartmann, dont il est devenu le gendre, a pour lui une confiance sans bornes.

Un seul chagrin est venu traverser son bonheur. Depuis le départ de son frère, il avait inutilement cherché à connaître son sort, lorsqu'à l'époque de son mariage un article de journal vint lui donner le premier et le dernier mot sur cette existence qu'il avait vue avec tant de douleur séparée

de la sienne. On y disait que la diligence de Francfort à Paris avait été attaquée par une bande de voleurs ; les voyageurs s'étaient courageusement défendus, et plusieurs bandits avaient été blessés à mort : on donnait leurs noms, parmi lesquels figurait celui de François Kosmann. Frédéric ne put retenir une cuisante larme au souvenir de cet être qui était parti du même point que lui, que la même main mourante avait béni, et qui, par sa faute, s'était fait une destinée si différente de la sienne.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il s'opère en ce moment une espèce de restauration littéraire qui reporte le goût des esprits vers les monuments

de la littérature du dix-septième siècle. Molière, Racine et Corneille sont ressuscités sur la scène française ; l'industrie de la librairie n'essaye de se relever que par la réimpression et l'illustration des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. On ne pouvait oublier les Lettres de M^{me} de Sévigné, qui sont, avec les Mémoires du duc de Saint-Simon, les plus fidèles et les plus spirituels représentants de la langue, des mœurs, des principaux événements, des préoccupations intimes et journalières de ce grand siècle.

On a beaucoup agité la question de savoir si M^{me} de Sévigné avait écrit avec la pensée que ses lettres seraient publiées. Nous ne le croyons pas ; mais évidemment elle songeait, en les écrivant, à l'effet qu'elles devaient produire hors du cercle de l'intimité auquel elles s'adressaient. Elle dit quelque part : « Est-il possible que mes lettres vous



Madame de Sévigné.

soient agréables au point que vous me le dites ? Je ne les sens point telles en sortant de mes mains, je crois qu'elles le deviennent en passant par les vôtres ; enfin, c'est un grand bonheur que vous les aimiez ; vous en êtes accablée de manière que vous seriez fort à plaindre si cela était autrement. *M. de Coulanges est bien en peine de savoir laquelle de vos madames y prend goût ; nous trouvons que c'est un bon signe pour elle ; car mon style est si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour pouvoir s'en accommoder.* » Elle dit ailleurs : « Vous savez que je n'ai qu'un trait de plume, ainsi mes lettres sont fort négligées ; mais c'est mon style, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté... Mes lettres sont écrites d'un trait ; vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal... Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez-les, car le moyen de la relire ? »

Ces aveux et tout ce semblant de modestie suffisent pour montrer que M^{me} de Sévigné, en écrivant ses lettres, se préoccupait beaucoup de l'effet qu'elles produiraient, ce qui ne leur enlève pas leur charme exquis de grâce, de vivacité, de naturel ; l'art ne nuit jamais.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, est née le 5 février 1627, en Bourgogne. Ayant perdu sa mère dans l'âge le plus tendre, elle fut élevée par l'abbé de Coulanges, dont elle a immortalisé le nom sous le titre du *Bien Bon*. Ses premières années se passèrent à quatre lieues de Paris, dans le joli village de Sucey ; Ménage et Chapelain, qui venaient souvent chez son aïeul, Coulanges le financier, cultivèrent son esprit. Elle avait une taille élégante, des cheveux blonds, une fraîcheur éblouissante, une expression de figure vive et spirituelle. A peine âgée de dix-huit ans, elle épousa, le 1^{er} août 1644, Henri de Sévigné, maréchal de camp. Le

marquis vivait peu avec sa femme, se livrait à de folles dépenses et à la débauche; en 1651, il fut tué en duel. Veuve à un âge si peu avancé, M^{me} de Sévigné renonça à renouer de nouveaux liens, et se consacra tout entière à l'éducation de son fils et de sa fille. En 1654, après avoir réparé le désordre de ses affaires, elle parut dans le monde, et fit les délices de l'hôtel de Rambouillet, dont son esprit délicat lui fit éviter le mauvais goût et le ridicule. M^{me} de Sévigné eut de nombreux et illustres prétendants à son amour; mais elle ne voulait que des amis, elle en eut beaucoup. Elle fut liée avec le surintendant Fouquet, et eut la gloire de partager avec la Fontaine et Péllisson le courage de rester fidèle à un ami, en dépit de la disgrâce de Louis XIV. La grande passion de M^{me} de Sévigné fut pour sa fille, M^{me} de Grignan, dont l'éloignement de sa mère nous a valu la plus nombreuse partie de ces lettres si naïves et si spirituelles, si pleines d'abandon et d'originalité. Son fils était indigne d'une telle mère par la légèreté et le désordre de sa vie. On a souvent reproché à M^{me} de Sévigné de mettre de l'affectation dans l'expression de ses sentiments pour sa fille, on est même allé jusqu'à les mettre en doute. La mort de M^{me} de Sévigné est la meilleure réponse à cet injurieux soupçon. Vers la fin de mai 1694, elle fit son dernier voyage en Provence, à Grignan. Au mois d'octobre 1695, M^{me} de Grignan fut atteinte d'une grave maladie; sa mère, qui était encore auprès d'elle, en fut très-accablée: elle lui prodigua les soins les plus assidus et les plus touchants; elle se relevait les nuits pour aller voir si sa fille dormait, et s'oubliait ainsi elle-même pour ne songer qu'à l'état de M^{me} de Grignan. Excédée enfin de fatigues, elle tomba malade, le 6 avril 1696, d'une fièvre continue, qui l'emporta le quatorzième jour, à l'âge de soixante-dix ans et deux mois.

Elle expira calme et résignée. Dans la vie privée, elle était simple et bonne, naturelle et obligeante: elle a vécu avec les personnages les plus distingués du siècle de Louis XIV. On a beaucoup reproché à M^{me} de Sévigné de ne pas aimer Racine; on lui a même fait dire une phrase qui lui est généralement attribuée: « Racine passera comme le café. » M^{me} de Sévigné n'a jamais écrit ce jugement, il ne se trouve dans aucune de ses lettres. C'est en 1696 que ces lettres célèbres commencèrent à être connues par la publication des Mémoires de Bussy-Rabutin, son cousin, qui en avait inséré plusieurs. Successivement, tous ceux qui en possédaient les publièrent. L'édition la plus complète et la plus fidèle, qui reproduit le véritable texte de M^{me} de Sévigné, a paru en 1818; elle a été faite par M. de Monmerqué.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

DES MATIÈRES PROPRES A L'ÉCLAIRAGE.

L'éclairage est une des plus belles choses que fasse l'homme. Si le soleil nous semble un astre admirable à cause de la lumière qu'il nous donne, les matières à l'aide desquelles nous le remplaçons pour ce service méritent bien, malgré leur vulgarité, une partie de l'admiration que le genre humain a vouée de tout temps à ce grand luminaire. L'éclairage, avec l'alimentation et le chauffage, constituent les trois principales questions de l'économie domestique. Et comme tout ce qui se répète beaucoup, quel que soit son peu d'apparence dans le particulier, devient nécessairement, par cette multiplication, d'une valeur immense, l'éclairage, qui se renouvelle chaque soir et dans chaque maison, est un sujet dont l'importance n'est pas moindre peut-être que celle de maintes questions politiques. Une chandelle, si singulier que cela puisse paraître à ceux qui ne réfléchissent point, est une éminente chose. Et si nous disons cela de la lumière

d'une chandelle, que sera-ce de celle des lampes perfectionnées et de celle du gaz? Qu'il nous soit donc permis, sans offenser les délicats, de dire ici quelque chose de l'éclairage par l'huile et par le suif.

On pourrait, à la rigueur, s'éclairer avec du charbon; mais il est plus avantageux sous tous les rapports de s'éclairer avec une substance donnant de la flamme. Une flamme plus ou moins vive, plus ou moins étendue, voilà le principe fondamental de l'éclairage. Commençons donc par dire ce que c'est qu'une flamme; car il ne manque pas de gens qui, depuis leur enfance, voient de la flamme et n'ont jamais eu moyen d'apprendre de qui que ce soit ce que c'est.

Concevons une multitude de petites molécules de charbon qu'on chasserait dans l'air par une étroite ouverture, et qu'on enflammerait à mesure de leur sortie; il en résulterait près de l'ouverture une vive combustion, et par conséquent une lumière intense; mais à quelque distance de l'ouverture, toutes ces molécules de charbon ayant achevé de se brûler, c'est-à-dire de se combiner avec les molécules de l'air et de se dissoudre en quelque sorte comme du sucre que l'on jette dans l'eau; à quelque distance, dis-je, de l'ouverture, tout le charbon étant usé, on n'apercevrait plus rien, et la lumière serait complètement interrompue. On aurait donc ainsi devant cette petite ouverture une traînée de feu plus ou moins étendue, capable d'éclairer, et faisant l'effet d'une flamme. Aux molécules de charbon on peut substituer telles autres molécules que l'on voudra, et l'effet produit sera toujours le même, pourvu que ces molécules soient de nature à se combiner avec l'oxygène de l'air en y produisant de la lumière. Substituons donc à nos molécules de charbon des molécules d'hydrogène: elles jouissent de la même propriété, elles brûlent facilement et avec lumière; mais elles vont nous offrir un avantage, c'est qu'en les déterminant à sortir du réservoir, soit par une pression, soit, ce qui est plus simple encore, par l'échauffement de la masse, elles se dégageront par l'ouverture d'une manière continue et sans laisser aucun intervalle entre elles; de façon qu'une fois qu'on aura réussi à en allumer une seule, la flamme ne s'arrêtera plus, parce que cette molécule enflammée allumera celle qui la suit, celle-ci de même, et le feu ne cessera plus que lorsqu'on l'éteindra de force ou que l'hydrogène du réservoir aura été entièrement brûlé.

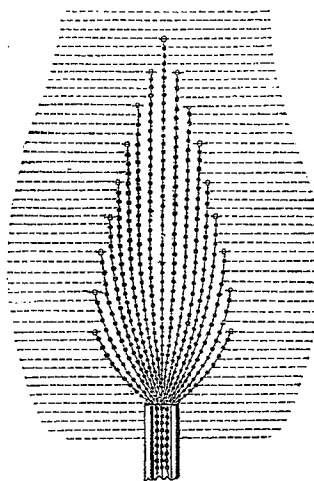


FIG. 1.

Sans prétendre assigner une forme réelle aux molécules, représentons les molécules, ou, si l'on veut, la place occupée par les molécules d'oxygène, par des flèches —, et la place occupée par les molécules d'hydrogène par de petits cercles o, et enfin contentons-nous de marquer quelques-unes de ces molécules, et le dessin fournira aux yeux une

représentation familière du phénomène de la flamme. Les molécules d'hydrogène sortent par un petit conduit, montent dans l'air en s'y éparpillant dans tous les sens, rencontrent les molécules d'oxygène, et deviennent lumineuses à mesure qu'elles se joignent ensemble : concevons, pour fixer les idées, que la lumière soit produite pendant tout le temps que les petites flèches — emploient à traverser les petits cercles o, et qu'elles redeviennent de nouveau obscures quand le transpercement est achevé, il en résultera que tout autour du faisceau d'hydrogène les molécules paraîtront lumineuses et persisteront à le demeurer pendant une partie de leur ascension; ce sera comme une frontière sur laquelle régnerait l'incendie. On comprend aisément pourquoi la flamme prend une figure allongée et pourquoi elle s'allonge d'autant plus que l'air est plus rare; car les molécules qui sont au centre du jet sont naturellement obligées de monter à une certaine hauteur avant de trouver des molécules d'oxygène disponibles et avec lesquelles elles puissent contracter leur lumineuse alliance, et moins il y a de molécules d'oxygène, plus elles sont obligées de monter pour les trouver. On comprend aussi facilement pourquoi la flamme s'évanouit sur leur pointe, située dans l'axe du mouvement.

Ce phénomène, tel que nous venons de le décrire, est celui qui se produit à l'extrémité de tous les becs à gaz dans l'éclairage à l'hydrogène. En sortant du bec, les molécules d'hydrogène se combinent avec les premières molécules d'air qui se rencontrent, s'échauffent, s'élèvent, en continuant à se combiner avec l'air tout le long de leur trajet, diminuent par conséquent à mesure qu'elles s'élèvent, et finissent par mourir en un fer de lance plus ou moins allongé, suivant le degré d'énergie de la combustion. On active cette combustion en emprisonnant la flamme dans un verre, qui la fixe et détermine un courant d'air très-rapide qui glisse continuellement autour d'elle. Le bec d'où sort le gaz communiqué par des conduits avec un immense réservoir que l'on nomme gazomètre, et dans lequel on emmagasine le gaz fabriqué dans une usine située à côté.

On conçoit aisément que cette grande fabrication, sur laquelle nous aurons occasion de revenir, demande de volumineux appareils, des dépenses considérables, des constructions étendues. Y aurait-il donc moyen d'avoir une petite fabrique de gaz chez soi, à peu de frais, sans embarras, sans danger? bien mieux, une petite fabrique qui fonctionnerait d'elle-même sous nos yeux, sans aucune dépense d'instruments et de main-d'œuvre, sans autres frais que ceux du gaz réellement utilisé par l'éclairage? Certes, si nous ne connaissions que les gazomètres et qu'on vint nous proposer une pareille invention, nous ne saurions trouver assez de termes pour exprimer notre admiration pour la machine, notre reconnaissance pour son auteur. Or cette invention existe depuis des siècles, nous en faisons usage tous les jours, nos yeux y sont habitués depuis notre enfance, et c'est à peine si nous avons trouvé une minute dans notre vie pour nous apercevoir que c'était là une des plus belles choses du monde. J'ai été si loin dans mon expression, sans dépasser cependant, j'en ai conscience, les limites du vrai, que je n'ose pas dire maintenant que ma merveilleuse machine est tout uniment une chandelle. Il faut bien pourtant que je me justifie. Je trace un petit dessin représentant une chandelle coupée en travers, et qui me suffira, je l'espère, pour en venir à bout.

Le suif est une graisse avec laquelle on peut fabriquer très-aisément l'hydrogène. Il suffit de le soumettre à une forte chaleur dans un tuyau; il se décompose, et se change en une espèce d'hydrogène que l'on nomme l'hydrogène carboné, et qui est précisément celui qui donne le plus de lumière. Mettons donc notre chandelle par bâtons, cela nous

donnera un objet d'une forme assez commode pour le porter et le placer partout où nous voudrions. Dans le milieu de mon bâton et dans toute sa longueur, j'ai eu la précaution, au moment du moulage, de faire courir une mèche de coton; c'est le tuyau, ou plutôt l'assemblage de tuyaux dont nous avons besoin pour notre fabrication d'hydrogène. Voilà donc les fondements de ma petite usine domestique tout trouvés; que dis-je? c'est ma petite usine tout entière, avec ses réservoirs et ses magasins, et je n'ai qu'à donner le signal pour que le jeu commence et se continue, à moins que l'on n'y souffle, sans encombre.

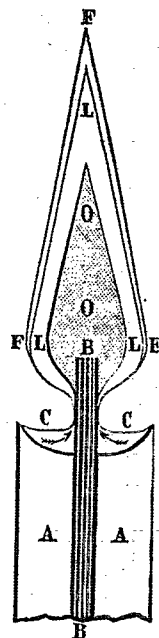


FIG. 2.

AA, le bâton de suif coupé transversalement.
BB, la mèche.
CC, le suif fondu montant dans la mèche.
OO, le gaz non mêlé d'oxygène et obscur.
LL, la zone dans laquelle la combinaison des deux sortes de molécules commence.
FF, la zone dans laquelle cette combinaison s'achève.

Chacun peut aisément remarquer que l'intérieur de la flamme est sombre; et, de plus, la chaleur y est si peu forte qu'on peut, en opérant avec précaution, y introduire un grain de poudre sans qu'il y prenne feu.

Je mets le feu à la partie supérieure de ma mèche de coton : sous l'action de la chaleur, le suif se fond tout autour de la mèche, et si j'ai bien calculé la largeur que j'ai donnée à mon bâton, les bords ne se fondront point, et feront une digue solide qui empêchera la matière fondue de s'écouler au dehors. La voilà donc emprisonnée dans un petit godet, et formant un bain d'une profondeur suffisante tout autour de nos tuyaux; elle les imbibe, et, comme ils sont très-minces, la force de capillarité s'y fait sentir, et oblige le liquide à monter jusqu'en haut. Mais à mesure qu'il monte, la chaleur augmente, il se réduit en vapeur, se décompose, finalement se change en hydrogène. L'extrémité de chaque fil de coton devient donc un petit bec, ou plutôt un ensemble de petits becs à gaz où le même phénomène de flamme que nous avons décrit tout à l'heure va se produire.

Toute cette usine, qui, dans les ateliers pour la fabrication du gaz, occupe tant de place, tant d'instruments, tant de bras, se trouve ici concentrée dans l'espace qui s'étend entre la flamme et la chandelle. Mais voici qui n'est pas moins curieux. A mesure que le suif se brûle, le niveau du petit réservoir s'abaisse, la flamme s'en rapproche, une partie de la digue se fond et coule dans le centre, le réservoir se creuse plus avant et se remplit du produit même de l'excavation; en même temps, la mèche, devenue plus longue, se charbonne au point où le suif ne peut plus monter, et se réduit d'elle-même à une juste longueur : tout l'établissement descend donc à mesure que la chandelle se consume, et se maintient toujours au niveau convenable pour la fabrication et la combustion de l'hydrogène. Je ne sais si l'on trouvera cet ordre assez beau, dans son élégante simplicité, pour justifier l'admiration que nous sentons.

Le suif a des inconvénients : il est très-prompt à se mettre

en fusion, de sorte que, le moindre courant d'air qui jette la flamme de côté faisant brèche dans les parois de la digue, le liquide se précipite par l'ouverture, et coule désagréablement en se figeant tout le long du magasin cylindrique, souvent même en faisant inondation jusque sur le chandelier qui sert de support. En outre, les vapeurs, et il s'en dégage toujours quelques-unes qui se refroidissent avant d'avoir eu le temps de brûler, ont une odeur repoussante et qui sied fort peu au luxe d'un salon. Enfin, comme la mèche est fort grosse et fort imbibée de matière grasseuse, elle ne se consume que très-difficilement, forme un énorme charbon qui reste debout au centre de la flamme, gêne l'épanouissement du suif par les petits canaux, et réclame impérieusement l'emploi de la mouchette, qui le ramène à de justes proportions à mesure qu'il lui arrive de dépasser les bornes. La cire n'offre pas tous ces inconvénients : elle donne par sa décomposition un très-beau gaz, ne répand presque aucune odeur pendant sa combustion, et une odeur qui n'a rien d'incommode quand on éteint la flamme, ne demande qu'une mèche très-fine et qui se rogne d'elle-même en se consumant complètement à mesure que le niveau du liquide s'abaisse; de plus, elle résiste assez bien à la chaleur pour ne jamais couler, sinon occasionnellement, quand le bâton a une largeur suffisante; enfin elle n'a pas l'aspect gras et repoussant de la chandelle, et présente, au contraire, surtout dans un riche flambeau, une figure parfaitement élégante et agréable à voir. Il est certainement malheureux que l'éducation des abeilles ne soit pas plus

répandue et plus avancée qu'elle ne l'est : on pourrait avoir la cire à bien moins de frais, puisque la nature nous la livre en quelque sorte par une libéralité gratuite, et ne nous demande que de laisser faire les industriels insectes que sa munificence nous a donnés.

On comprend suffisamment, d'après ce que nous venons de dire, le mécanisme de l'éclairage à l'huile. L'huile joue le même rôle que le suif et la cire fondus : seulement, le réservoir, n'ayant plus besoin d'être échauffé pour demeurer liquide, n'a plus besoin non plus d'être placé aussi près de la mèche; on l'en éloigne autant que l'on veut, et on lui donne la forme et l'étendue que l'on juge convenir le mieux. Si la lampe doit marcher toute seule, il faut que le réservoir soit au-dessus de la mèche, pour que l'huile s'y porte d'elle-même par des conduits : ce sont là les lampes astrales ordinaires. Si, au contraire, on prend la peine de jeter l'huile de bas en haut sur la mèche avec un mécanisme d'horlogerie faisant jouer des pompes, on peut mettre le réservoir tout au bas de la colonne qui supporte la flamme : ce sont là les lampes Carcel et leurs variétés.

Nous pensons qu'on nous saura gré, en terminant cet article, d'y joindre, comme dans notre précédent article sur le chauffage (voy. p. 102), quelques indications que l'on ne consultera pas sans intérêt ni sans fruit sur les intensités comparatives des diverses lumières et leurs valeurs économiques. Nous les extrayons des observations publiées sur cette question par M. Peclet.

NATURE de L'ÉCLAIRAGE.	INTENSITÉ de la lumière comparée à celle d'une lampe à mouvement brûlant 42 grammes d'huile par heure.	CONSOMMATION par heure.	PRIX du kilogramme.	PRIX de la lumière par heure.	QUANTITÉ de combustible nécessaire pour fournir une lumière égale à celle d'une lampe à mouvement brûlant 42 grammes par heure.	DÉPENSE par heure à égalité de lumière.
LAMPES.		grammes.		francs.	grammes.	francs.
Lampe à mouvement d'horlogerie . . .	100	42	1 f. 40 c.	0,06	42,00	0,058
— à mèche plate	12	11		0,015	88,16	0,123
— astrale, bec en fer-blanc	31	26,71		0,04	86,16	0,120
— sinombre, réservoir annulaire, n° 1	85	43,00		0,06	50,38	0,070
— de Girard, bec en fer-blanc	64	34,71		0,05	47,77	0,066
— hydrostatique de Thilorier, n° 1	108	52,14		0,07	47,50	0,076
— — — n° 2	80	36,61		0,05	45,76	0,066
— — — n° 3	75	31,85		0,04	42,46	0,064
— — — n° 4	45	17,26		0,02	35,33	0,059
BOUGIES.						
Bougie de cire, de 8	16	8,71	7 60	0,06	64,05	0,486
— de blanc de baleine, de 6	14	8,92	7 60	0,06	61,94	0,478
— d'acide stéarique, de 5	14	8,35	6 60	0,05	65,24	0,371
CHANDELLES.						
Chandelle de 6 à la livre	11	8,51	1 40	0,012	70,35	0,098
— de 8	9	7,51	1 40	0,010	85,93	0,120
— économique de 6	7	7,42	2 40	0,017	98,93	0,237
BECs DE GAZ.						
Bec de gaz de la houille	127	136 litr.	5 c. les 136	0,05	107 litr.	0,039
— de gaz de l'huile	127	38	5 c. les 38	0,05	30	0,039

Il résulte de ce tableau que la lumière la plus économique, à intensité égale, est celle des lampes perfectionnées : une lampe Carcel, pour donner la même quantité de lumière, ne brûle pas même moitié de ce que brûle une lampe astrale ordinaire. L'éclairage qui coûte le moins cher est donc celui dont on fait usage dans les salons; l'éclairage qui coûte le plus cher est celui que produisent les pauvres gens avec leurs mauvaises lampes à mèche plate. La lumière que

l'on obtient des chandelles coûte à peu près le même prix que celle que l'on obtient des lampes ordinaires; celle que l'on obtient des chandelles dites économiques coûte le double de celle que l'on obtient des chandelles communes, ce qui montre suffisamment combien ces sortes de chandelles méritent peu le titre que les vendeurs leur donnent : en s'en servant, on paye à peu près 25 centimes la quantité de lumière que l'on se procurerait avec 5 centimes à l'aide d'une

lampe à mouvement. Avec de la bougie, cette même quantité de lumière se paye 45 centimes; la bougie est donc vraiment d'un luxe ruineux, puisque sa consommation demande une dépense presque dix fois plus forte que celle qui est réellement nécessaire. Enfin, aucune lumière, à intensité égale, n'est plus économique que celle du gaz : son prix à Paris est environ la moitié de celui de la lumière d'une lampe à mouvement, le tiers de celui de la lumière d'une chandelle, le douzième de celui de la lumière d'une bougie.

TRADITIONS ALLEMANDES.

Voyez p. 30, 86.

LE TOURNOI.

En 1219, il y eut à Worms un grand tournoi. Cette fête chevaleresque avait été ordonnée par l'empereur lui-même. Tous les princes des bords du Rhin, les électeurs, les évêques, y assistaient; les guerriers les plus hardis voulaient y montrer leur valeur, et la fille d'un comte de Westphalie, la belle Bilhild, devait donner l'écharpe d'or à celui qui serait victorieux. Un homme d'un courage éprouvé, d'un caractère audacieux, le chevalier de Wolfseck, aimait Bilhild. Il l'avait vue un jour dans le palais de l'empereur, et dès ce moment jamais il n'avait pu l'oublier. L'aspect de celle qui exerçait sur lui un pouvoir mystérieux, l'espoir d'être couronné par elle, enflammèrent son ardeur. Il s'élança le premier dans la lice. Il combattit avec intrépidité. Déjà il avait subjugué l'un après l'autre tous ses adversaires, déjà il tournait ses regards vers l'estrade élevée d'où sa belle Bilhild semblait lui sourire, quand tout à coup la trompette sonne, un chevalier nouveau franchit la barrière et demande le combat. C'était Wartenberg, le plus brave, le plus aimé de tous les chevaliers. A l'instant où il parut, chacun le suivit de ses vœux, car c'était un homme à l'âme noble et généreuse; mais Wolfseck était redouté et haï.

Le combat s'engage. Les deux adversaires s'élançant l'un contre l'autre avec impétuosité. Ils brisent leurs lances et prennent leur glaive. Mais Wolfseck tombe par terre, la belle Bilhild donne à Wartenberg le prix de la victoire. Wolfseck se relève avec colère : — Tu ne m'aurais pas vaincu, dit-il au chevalier, si tu n'avais employé la magie. On t'a vu souvent, la nuit, errer dans ton parc et invoquer le démon des sorciers. Moi, je suis victime d'une de tes conjurations. — Je t'ai vaincu, s'écrie le noble Wartenberg, par la force et le courage; celui qui m'accuse d'employer la sorcellerie en a menti, et je t'appelle à un nouveau combat d'ici à trois jours. »

Wolfseck accepte et s'éloigne en proférant des paroles de vengeance. Le lendemain, Wartenberg était seul au bord de la forêt, rêvant à celle qu'il aimait. Une flèche, lancée par une main invisible, lui traverse la poitrine; trois hommes masqués se jettent sur lui et le tuent à coups de poignard. Le malheureux resta là. Personne ne lui porta secours, et personne ne lui rendit les derniers devoirs.

Le jour du combat est venu. Wolfseck franchit avec orgueil la barrière; mais les juges du camp appellent vainement Wartenberg, personne ne paraît. Les trois sommations étaient faites; l'un des juges s'écrie : — Puisque Wartenberg n'est pas venu se justifier de l'accusation portée contre lui, il se déclare par là même...

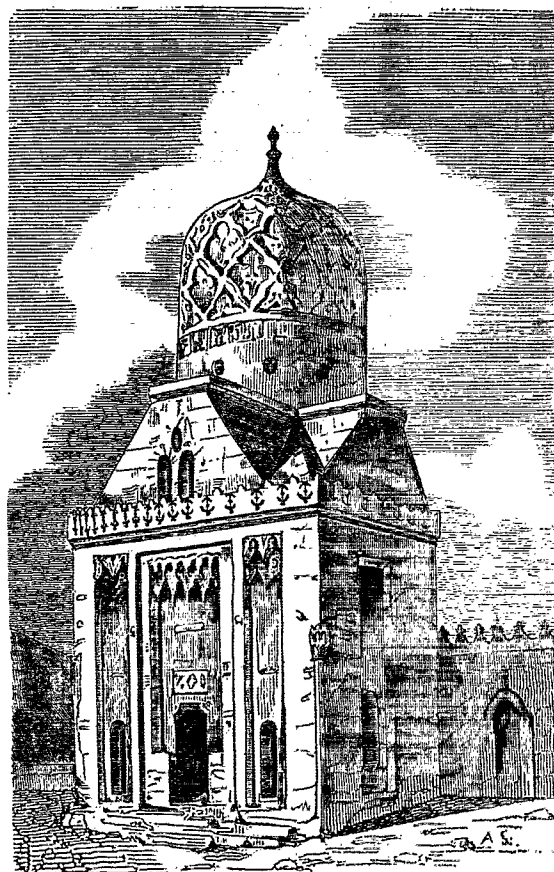
Le juge en était là de sa sentence, quand tout à coup la trompette sonne, la barrière s'ouvre, et un chevalier inconnu s'élança dans la lice. Mais noire est son armure, noir son casque, noir aussi son coursier; sa cuirasse jette une lueur sinistre, et à travers sa visière ses yeux brillent comme deux charbons ardents. A l'aspect de cet homme étrange, Wolfseck se sent saisi d'une indéfinissable terreur. Il eût

voulu renoncer à ce combat; mais l'heure fatale avait sonné. Il cherche à ranimer son courage, il lève la tête avec une fausse fierté, et marche au-devant de son ennemi. Le premier choc du chevalier noir le fait rouler dans la poussière. On s'empresse de lui porter secours, on lui ôte sa cuirasse, et l'on aperçoit sur son cœur une large tache rouge. — Hélas! dit-il, c'est là que Wartenberg a été frappé par mes ordres; c'est par là qu'il est mort.

Après avoir confessé ce crime, il expire. Pendant ce temps, le chevalier mystérieux, le revenant de l'autre monde, avait disparu, et jamais on ne le revit.

UN TOMBEAU DANS LE DÉSERT.

Voy. Cimetières au Caire, t. II, 1834, p. 369; — Morts, Funérailles, Cimetières musulmans, t. III, 1835, p. 319.



Tombeau dit de Malek-Adel, en Égypte.

Ce monument est situé dans la direction de l'est de la citadelle qui domine le Caire, au fond d'une vallée de sable se prolongeant sous le versant occidental du Momattam, à quelque distance de la nécropole connue sous le nom de *Tombeaux des Califes*. On commence à l'apercevoir en sortant par Bab-el-Nasr (la Porte de la Victoire), tandis que l'on distingue à peine encore les sommets des minarets épars dans le désert. Cette tombe, qui est carrée et se termine en dôme, est revêtue dans l'intérieur d'inscriptions en lettres d'or à demi effacées; dans ses petites proportions, elle est chargée de toutes les richesses de l'art arabe; sa coupole est ornée d'un dessin élégant, travaillé avec une grande finesse. Selon quelques cheiks versés dans l'histoire de leur pays, ce serait le tombeau de Malek-Adel, frère du grand Saladin.

NORMANDIE.
ROUEN.



Vue du port et de la ville de Rouen, département de la Seine-Inférieure.

La plupart des grandes villes sont venues s'asseoir auprès de grands cours d'eau navigables, fleuves ou rivières, pour profiter des immenses avantages que leur assuraient naturellement ces grandes routes liquides, établies pour les hommes avant même qu'il y eût des hommes. Car les villes ne sont pas nées au hasard sur la surface du globe; elles y ont germé, elles y ont pris racine et s'y sont épanouies d'après certaines lois qu'il est intéressant d'étudier et possible de connaître. De même qu'on ne voit pas les fleurs et les fruits venir décorer le tronc nouveau des arbres à travers sa dure écorce, mais bien se ranger dans un certain ordre à l'extrémité plus tendre des rameaux flexibles, où ils pendent en grappes ou s'étalent en riant bouquets, de même les villes, quand elles sont libres de suivre leur humeur, leur goût, le caprice de leur fantaisie, ne vont pas naître au milieu des rochers arides, mais bien sur le littoral des mers, au fond des golfes hospitaliers, ou dans de riches et fertiles plaines et au bord des grands fleuves. Telles sont, pour ne parler que de la France, et après Paris, Marseille, si mollement assise au soleil sur son rivage que dore tant de lumière; Lyon, adossé à une colline pour mieux baigner ses pieds dans les eaux de la Saône et dans celles du Rhône impétueux que lui versent les Alpes; Arles, jadis si florissante qu'on l'appelait la *Rome des Gaules*; Bordeaux, le Havre, Nantes, la Rochelle, Orléans, Troyes, Avignon la papale; Brest et Toulon, nos grands arsenaux maritimes, et Beaupré si renommé pour sa foire, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Il n'y a guère que les châteaux forts bâtis depuis les invasions barbares et durant tout le moyen âge qui aient affecté de se percher au sommet inaccessible des monts pour y voir de plus loin, comme font les oiseaux de proie. Mais ce fut là un effet en quelque sorte factice de circonstances tout exceptionnelles. Aujourd'hui, les malheureuses villes nées de ces châteaux féodaux s'ennuient de vivre solitaires sur leurs rocs désolés, et, se voyant impitoyablement boudées par la civilisation nouvelle, elles s'essayent gauchement à descendre dans la plaine. Force leur est bien de descendre, leurs habitants ne veulent plus remonter si haut quand ils en sont une fois sortis. Ces citadelles, désormais inutiles au milieu de la France unie, ne ressemblent pas mal à ces arbres qu'un propriétaire jaloux de son bien a, depuis longues années, taillés de manière à les faire monter bien haut dans les airs pour dérober leurs produits à la main du passant, et qui ont si bien profité de ses soins qu'il ne peut plus lui-même goûter aucun de ces beaux fruits qu'il voit d'en bas et qu'il admire de loin.

L'avantage de cette situation auprès de ces grandes routes des eaux, immense en tout temps, devait être surtout précieux alors que d'épaisses forêts, la plupart du temps difficiles à traverser et impraticables en bien des endroits, couvraient la plus grande partie des terres. On conçoit que ces chemins qui marchent devaient être d'autant plus importants pour communiquer sans peine d'un point à un autre, pour recevoir à peu de frais et transmettre au loin les fruits de la terre et tous les produits de l'industrie naissante, qu'il y avait moins d'autres voies de communication : aussi les villes les plus anciennes sont-elles, pour la plupart, aborables par eau.

Parmi ces villes, l'une des plus importantes, c'est sans contredit Rouen, capitale de l'ancien duché de Normandie, qui sera toujours, par sa position entre le Havre et Paris, l'un des plus riches entrepôts de notre commerce.

César ne parle point de Rouen dans ses Commentaires, et aucun écrivain antérieur à Ptolémée n'en fait mention. Du temps de ce dernier, c'est-à-dire dans les premières années du second siècle, Rouen (*Rothomagus*) était la capitale du pays des Vélocasses.

Rouen, aujourd'hui chef-lieu du département de la Seine-

Inférieure, est assis en amphithéâtre aux pieds de riches coteaux qui l'environnent de toutes parts, excepté au midi, où la Seine borne son enceinte et baigne ses quais : aussi, quel que soit le point de vue que l'on choisisse pour considérer cette ville, elle offre un effet pittoresque. Mais c'est quand on y arrive par Dieppe que son aspect est magnifique et saisissant. On vient de traverser mille sites champêtres, charmants de fraîcheur et de calme, et on tombe au milieu d'une population immense, laborieuse, qui se hâte de toutes parts sur ces quais encombrés de marchandises, qui s'empresse avec bruit et forme partout mille groupes variés, sans cesse évanouis, sans cesse renaissants, d'hommes, de femmes et d'enfants, offrant généralement le tableau de la santé et du bonheur que l'on doit au travail. La Seine, assez large et profonde en cet endroit, y est couverte de navires; la plupart de deux à trois cents tonneaux, et sillonnée en tous sens par un grand nombre de bateaux, soit à voiles, soit à vapeur, les uns arrivant, les autres partant, criant tous à la vieille ville un adieu ou un joyeux salut, y laissant un regret ou y apportant une espérance. Un rideau d'assez belles maisons, neuves et hautes, dérober au premier regard l'aspect des rues pauvres et délabrées, et vous laisse un moment croire à l'aisance et au bien-être de tous les Rouennais. Partout, sur le pavé glissant, retentit le sabot des Cauchoises diligentes, pimpantes, à la haute stature, au parler vif et sensé, au teint frais et animé, au bonnet coquettement relevé en huppe bouffante d'une éclatante blancheur. Cette population normande n'apporte dans ses relations de commerce, dans ses salons et ses réunions publiques, ni le flegme taciturne des Hollandais, ni l'esprit sémillant et l'élégance un peu frivole des Parisiens, ni la loquacité et l'ardente imagination des Méridionaux. C'est un grand fond de bon sens et de finesse, d'activité réfléchie et de persévérance, qui va quelquefois jusqu'à la ténacité la plus indomptable; c'est une manière de parler et de raisonner qui va droit au fait, l'examine avec un calme en apparence désintéressé, en rend compte avec adresse, sinon avec éloquence, et presque toujours avec une précision prodigieuse de sens et d'économie de paroles.

On peut marcher longtemps dans Rouen, pourvu qu'on suive une certaine ligne, sans que le charme cesse. Depuis la démolition des murs qui formaient l'enceinte de l'ancienne ville, des boulevards plantés d'arbres ont ajouté à la salubrité de l'air et à l'agrément des promenades. C'est toujours la même vie, le même spectacle de jeunesse et d'activité féconde; ça et là hennissent des chevaux forts et bien nourris qui s'indignent d'être attelés et piaffent d'impatience. Partout, aux approches des quais, les manufactures, les ateliers, les usines, se partagent le sol; les machines les plus ingénieuses, les plus nouvellement inventées, se disputent le moindre cours d'eau. Trois petites rivières traversent Rouen; avant de se jeter dans la Seine, elles donnent le mouvement à deux cent quarante établissements industriels.

Mais si l'on dépasse cette zone d'industrie et de luxe qui entoure Rouen comme une riche ceinture, si l'on s'enfonce un peu dans la vieille cité, tout change d'aspect : la population n'y est pas moins nombreuse; elle s'agite immense dans un espace étroit, en bourdonnant comme les abeilles industrieuses dans leurs ruches. Mais quelles rues tortueuses, inégales et montantes! quelles maisons sales et à demi ruinées! quelles portes basses où l'on n'entre qu'en baissant la tête et en descendant deux ou trois marches usées! On se frotte les yeux, on croit rêver, on se voit rejeté au milieu du seizième siècle; mais, comme au seizième siècle, on peut admirer ça et là, sur ces maisons en saillie, une multitude d'ornements capricieux et bizarres. Combien de ruines, ou plutôt combien de fragments de vieilles églises dont l'artiste peut encore deviner et reconstruire dans son

imagination l'architecture délicate! Et que de souvenirs se pressent dans la mémoire, à la vue de toutes ces pierres noircies et tant de fois remuées par le temps! Quel mélange de tous les siècles! Ici, dans cette maison de chétive apparence, naquit le grand Corneille. Là, sur ce vieux marché aux veaux, mourut Jeanne d'Arc; l'endroit où fut brûlée cette héroïque fille a retenu le nom de *place de la Pucelle* (voy. Monument de Jeanne d'Arc à Rouen, t. I^{er}, 1833, p. 141; Maison de Jeanne d'Arc à Saint-Remy, t. II, 1834, p. 43 et 119). Au détour d'une rue, on s'arrête frappé d'étonnement devant un portail gothique d'une immense largeur, imposant d'ensemble et chargé d'une profusion infinie de sculptures merveilleuses; c'est le portail de la cathédrale, dont l'érection fut commencée vers 1200. En entrant par le grand portail du milieu, il est impossible de n'être pas frappé de la beauté et de la longueur du vaisseau, aussi bien que de la légèreté aérienne d'une galerie qui règne tout autour dans la partie supérieure. Dans une des chapelles latérales, et aux environs du chœur, repose le fameux Rollon, duc de Normandie, mort en 931, et dans la chapelle latérale opposée est le tombeau de son fils Longue-Épée, tué par trahison en 944. A l'extrémité du chœur, derrière le maître-autel, on lit des inscriptions funèbres qui se rapportent à Richard I^{er}, à son frère, et à Jean, duc de Bedford. Voici celle du duc de Bedford, le même qui fit périr Jeanne d'Arc :

JOANNES DUX BETFORDI.

Ad dextrum Altaris latus
jacet

JOANNES DUX BETFORDI

Normanniæ pro Rex.

Obiit anno

M CCCC XXXV.

(Jean duc de Bedford. — Au côté droit de l'autel gît Jean duc de Bedford, vice-roi de Normandie. Mort en l'année 1435.)

On sait que ce duc de Bedford mérita d'être compté au nombre des meilleurs généraux anglais. On conseillait à Louis XI de détruire son monument : « Quel honneur en résultera-t-il pour moi ou pour vous? répondit ce prince. Laissons en paix l'âme d'un homme qui, de son vivant, eût troublé le plus brave d'entre vous. » A la bonne heure; mais il faudrait pouvoir oublier, pour la gloire de ce duc, le supplice de Jeanne, que les mœurs du temps ne justifient qu'à demi. Dunois, la Hire, où étiez-vous, quand Jeanne expiait dans les flammes la gloire d'avoir sauvé la France? La Hire était mort; mais Dunois vivait, et il le souffrit.

Parmi cette multitude d'églises qu'on rencontre à chaque pas dans l'enceinte de la vieille cité, il y en a une qui plus que toutes les autres, sans excepter même la cathédrale, mérite d'attirer l'attention : c'est l'ancienne abbaye de Saint-Ouen, l'une des plus belles de France, quoique les antiquaires lui reprochent de n'avoir été commencée que bien tard, au quatorzième siècle, en 1318. Nul édifice, peut-être, ne frappe plus les yeux et ne parle mieux à l'imagination de la grandeur infinie de Dieu. L'harmonie parfaite des proportions entretient cette haute pensée religieuse dont on est d'abord saisi; l'âme recueillie s'y nourrit en silence des impressions profondes de la grandeur, de l'immensité, de l'éternité, et le jour mystérieux qui plonge mollement à travers les vitraux diversement colorés, et baigne à peine les vieux murs et les sculptures sacrées, prolonge cette sorte de ravissement. Cette église est un véritable chef-d'œuvre; tous les voyageurs en parlent avec un profond sentiment d'admiration. L'Anglais Dibdin, dans son Voyage archéologique, déclare qu'il n'est rien d'aussi beau peut-être, et assurément rien de plus beau que l'église de Saint-Ouen.

A tout prendre, Rouen est véritablement une des pre-

mières villes de France, et l'une des plus commerçantes qu'il y ait au monde dans l'intérieur des terres. Les deux branches d'industrie les plus anciennes dans ses murs sont la fabrication de la toile et la teinture. Jusqu'en 1787 environ, on filait encore le coton à la main; depuis, les avantages résultant de l'emploi des mécaniques ont été appréciés; les filatures hydrauliques et à manège se sont multipliées.

Parmi toutes les étoffes qui sortent des fabriques de cette ville, il faut distinguer les *rouenneries*; c'est le nom qu'on donne à ces toiles rayées ou à carreaux qui servent à l'habillement des femmes, et dont la fabrication a pris depuis quelques années une extension immense.

A Darnetal, petite ville ou plutôt grande fabrique aux portes de Rouen, on fabrique, depuis à peu près vingt-cinq ans, un nankin absolument pareil à celui des Indes; il en a la teinte, le grain et l'odeur. Six cent mille pièces sont annuellement fabriquées, et le prix de la plus belle n'excède pas 4 francs.

On sait que les toiles peintes forment une branche considérable du département de la Seine-Inférieure. Le seul arrondissement de Rouen en compte plus de trente imprimeries.

Le filage de la laine est aussi fort ancien dans le département. Depuis vingt-cinq ans à peu près, la laine est soumise pour cette première préparation aux grands systèmes imaginés pour le coton, mus soit par les chevaux, soit par la vapeur. A Darnetal, ce filage occupe plus de sept cents ouvriers, et la quantité de laine filée annuellement s'élève à 180 000 kilogrammes.

La faïencerie de Rouen jouit aussi d'une certaine réputation. La première fabrique de cette nature fut établie en 1673, dans le faubourg Saint-Sever.

De cette immense quantité de produits qui sortent annuellement de toutes ses fabriques résultent nécessairement pour Rouen les relations commerciales les plus étendues, soit à l'intérieur du royaume, soit avec les divers pays d'Europe, soit avec les colonies, l'Inde et l'Amérique. En 1829, il est entré dans le port de Rouen 3 328 navires, et il en est sorti 3 297.

Telle est l'importance commerciale et manufacturière de Rouen, que cette ville doit principalement à son heureuse position sur un grand fleuve, entre la mer et la capitale du royaume.

Si les villes placées, comme Rouen, au bord de l'eau, ne devaient à cette situation d'autre avantage que celui d'offrir un accès plus facile, on pourrait croire que le perfectionnement des autres routes, et, par exemple, l'introduction des chemins de fer, pourraient leur enlever ce privilège en assurant aux autres villes des facilités à peu près égales pour les voyages, pour l'importation et l'exportation; mais les fleuves ne passent pas seulement dans nos villes comme des coursiers dociles, sans cesse courant, infatigables, et qu'on peut monter à toute heure; ils y serpentent avec amour, comme pour nous y offrir partout des réservoirs de boisson salubre pour notre soif, d'abondante et saine nourriture pour notre faim. Ils y sont d'interminables sources de fécondité et de vie pour nos jardins, de fraîcheur et de propreté pour notre corps, de beauté pour nos monuments, de salubrité pour nos rues et nos places publiques. Il y a plus, et un jour ce sera là, sans doute, le plus grand bienfait des fleuves, ils y coulent comme des torrents de force divine que l'Éternel nous envoie, et dont nous avons trop longtemps méconnu la bonne volonté et négligé les secours. Chacun de leurs flots est comme un bœuf puissant prêt à soulever en passant les fardeaux les plus lourds, et qui ne demande qu'à tourner les roues que nous mettrons devant lui, ou à mouvoir telle machine que nous inventerons pour nos besoins. L'état

cette force et l'a versée à nos pieds dans sa bonté; à nous de la connaître, de la dominer par l'intelligence, et de l'ap-

pliquer humainement au service de nos manufactures et de nos ateliers. On a dit depuis longtemps parmi les hommes :



Costumes. — Un Fermier normand.

Aide-toi, le ciel t'aidera. Le ciel nous aide puissamment; sachons nous aider aussi nous-mêmes les uns les autres.

LE BOIS FLOTTÉ DU MISSISSIPI.

Un des fleuves les plus remarquables du monde, tant par l'étendue de son cours et le volume de ses eaux que par les singularités qu'il présente, est le grand fleuve de l'Amérique du Nord, le Mississipi. La quantité de bois qu'il arrache, durant ses crues, aux contrées arrosées par ses eaux, et qu'il charrie ensuite dans son lit, est une chose vraiment extraordinaire. Les troncs d'arbres obstruent la navigation et la rendent très-dangereuse. Ces troncs finissent par s'engraver à moitié dans le fond de la rivière; le sommet seul se relève, et, inclinés par la force du courant, ces troncs énormes se tiennent sous l'eau comme autant de lances en arrêt, contre lesquelles les bateaux qui remontent avec vitesse, les bateaux à vapeur, par exemple, viennent donner brusquement et quelquefois se crever. La plupart du temps ces pieux formidables, dit le capitaine Hall en parlant de la navigation du Mississipi, demeurent tellement tranquilles qu'on ne peut reconnaître leur présence que par un léger remous qui se produit à la surface, ou l'expérience apprend à distinguer; tant verticalement, tantôt mon-

trant leur tête à la lumière, et tantôt la replongeant dans le fleuve. Les bateaux à vapeur sont construits sur un plan particulier, à cause de la multitude d'accidents qui proviennent de la rencontre fortuite de ces troncs d'arbres; leur partie antérieure, la seule qui soit exposée au danger du choc, est disposée de manière à pouvoir s'effondrer sans compromettre la sûreté de la partie postérieure, où se trouvent les passagers et les marchandises. Rien n'est plus commun que de rencontrer d'immenses radeaux formés dans la partie supérieure du fleuve ou de ses affluents, et suivant tranquillement leur route vers la mer, où ils vont s'échouer ou s'enfoncer dans la baie du Mexique, à peu de distance des embouchures du fleuve. On ne peut se faire une idée de la quantité de mètres cubes qui s'enfouissent ainsi dans les sables de la mer dans l'espace d'une centaine d'années. L'étude de ces phénomènes est importante, parce qu'elle peut servir à donner l'explication de ces grandes couches de combustible (voy. la Houille, t. III, 1835, p. 97 et 308) que nous allons maintenant chercher dans les entrailles de la terre, et qui y ont jadis été déposés par l'action des eaux.

Dans un des bras du Mississipi, il existe un immense radeau de cette espèce, qui, s'étant arrêté sans pouvoir passer outre, forme aujourd'hui barrage, et s'accroît tous les ans du produit de tout le bois qui arrive dans cette direction. Ses dimensions, mesurées par un voyageur il y a une vingtaine d'années, étaient de 14 kilomètres de longueur

sur 195 mètres de largeur et 2^m,59 d'épaisseur. Cette masse énorme est le résultat du bois qui s'est accumulé dans une seule branche du Mississipi dans un intervalle de trente-huit ans; car le barrage n'est pas d'une date plus ancienne. Le radeau, quoique arrêté et empêché d'avancer, est cependant libre comme un immense bateau tenu à l'ancre, et il s'élève ou s'abaisse suivant la hauteur des eaux du fleuve. Il est entièrement couvert de broussailles et de végétations fleuries, et il réalise parfaitement l'île fabuleuse de Délos, ou ces jardins flottants dont les industriels habitants du pays de Cachemire couvrent les eaux enchantées de leur lac. « Cette masse qui s'accroît d'année en année, dit à ce sujet un minéralogiste, finira sans doute par obstruer entièrement le fleuve (et demeurera alors au milieu des sables), ou par couler à fond, ou par s'en aller en débris échouer quelque part à la côte. Dans tous les cas, ce sera une couche puissante de combustible que nous aurons vue se créer, et que nos neveux, trop éclairés pour en rapporter l'origine, suivant l'exemple de leurs ancêtres, à une épouvantable révolution du globe, exploiteront peut-être un jour. »

Tous les arbres arrachés par le Mississipi dans sa course ne s'arrêtent pas dans son lit ou dans les sables de son embouchure; non-seulement il y en a qui s'éparpillent çà et là dans le golfe du Mexique, mais il y en a, chose étrange! qui vont sur les côtes de l'Islande, du Spitzberg et du Groenland, fournir à ces contrées glacées le bois dont la rigueur de leur climat les prive. Ces troncs, charriés par un seul courant, se répartissent sur un espace quarante fois plus considérable que le territoire de la France; les courants de la mer et les vents les échouent sur toutes les côtes de l'Amérique du Nord; les navigateurs en rencontrent au milieu de la haute mer; l'auteur d'une histoire du Groenland affirme que le bois qui vient s'échouer sur les côtes de l'île de Jean-de-Maryen égale quelquefois la superficie entière de l'île; dans les baies de l'Islande et du Spitzberg, on trouve, au milieu de mille autres espèces de bois, des amas de bois de campêche et de bois de Fernambouc comme on en trouve dans les ports des nations civilisées, et c'est le commerce bienfaisant de la nature qui s'est chargé de l'y apporter, sans aucuns frais de notre part. Tout ce bois dont profitent les populations septentrionales ne vient sans doute pas du Mississipi; les autres fleuves en versent de leur côté dans la mer sur les mêmes routes; mais de tous ces flottages naturels, aucun n'est plus actif et plus puissant que celui de ce grand fleuve, nourri par tant de tributaires et laissé libre de dévaster à son gré les forêts vierges les plus magnifiques du monde, et aboutissant directement sur le plus grand courant qu'il y ait dans l'Océan, le fameux courant du golfe du Mexique.

SUR LES ANA.

Ana, mot grec qui signifie *sur*, s'ajoute au nom propre de certaines personnes pour indiquer un recueil de leurs pensées détachées, de leurs observations, ou d'anecdotes recueillies par elles ou sur elles. On entend aussi généralement par *ana* un recueil de ce qu'il y a de moins connu et de plus curieux parmi les saillies de l'esprit de société, les élans de l'imagination, les faits de l'histoire dans une mesure légère et badine, les usages singuliers, les actes d'héroïsme, de vertu, les écarts des passions; on y mentionne surtout les reparties, les dictons, les épigrammes et bons mots: les *ana* sont plus spécialement connus sous ces derniers rapports. Les singularités des arts, des sciences, de la littérature, y occupent quelquefois une place.

On a rédigé sous la forme de dictionnaire les compilations

de ce genre les plus savantes et les plus étudiées. Le Dictionnaire des *ana* de l'Encyclopédie méthodique, ou *Encyclopédiana*, est l'un des plus remarquables.

Les *ana* florissaient surtout aux seizième et dix-septième siècles. Quand le président Pasquier, au seizième siècle, accumulait des sonnets sur une puce, que d'*ana* ne défrayaient-on pas avec les menus de ces entretiens! Les *ana* étaient, à vrai dire, les journaux du temps. Insensiblement les publications successives du *Mercur de France*, de la *Gazette de France*, du *Journal des Savants*, portèrent, dans le cours du dix-septième siècle, une rude atteinte aux *ana*; de son côté, le théâtre contribua à leur décadence. La comédie de Boursault (*le Mercur galant*) n'est-elle pas un *ana* mis en scène? Toutefois ils pouvaient espérer vivre longtemps encore au sein d'une société spirituelle, élégante et polie, qui avait une si grande prédilection pour toutes les recherches du bel esprit, si les journaux à la main ne fussent venus leur enlever toute originalité. On sait à quel point ces derniers pullulèrent sous le règne de Louis XV. *Le Grand-Livre* de M^{me} Doublet, *la Clef de Versailles*, et mille autres recueils manuscrits qui, après avoir fait fureur dans les salons, se traduisaient pour le public en ces innombrables *espions* dont nous ne connaissons guère que les titres, remplaçaient trop avantageusement les *ana* pour ne pas les faire tomber dans l'oubli. Dès lors ils se traînèrent dans la trivialité; M. de Bièvre fut, à la fin du dernier siècle, leur providence; et dans les premières années du dix-neuvième siècle, ils devinrent du goût le plus commun, et ne se sont pas relevés depuis.

Il ne faudrait cependant pas juger des *ana* sur ces tristes productions qui encombrant aujourd'hui les échoppes des brocanteurs de livres; triviales et insipides compilations, quand elles ne sont pas déshonnêtes. Les plus connus des *ana* célèbres sont: *Ménagiana*, *Scaligériana*, *Anonymiana*, *Arlequiniana*, *Boursaultiana*, *Ancilloniana*, *Calviniana*, *Borboniana*, *Grotiana*, *Sagraisiana*, *Casauboniana*; ils appartiennent tous aux seizième et dix-septième siècles. Nous citerons de chacune de ces compilations quelques traits fort courts, et choisis dans les reparties et bons mots:

— Le père de Ménage avait cédé à son fils la charge d'avocat du roi à Angers. Ménage ne tarda pas à l'en remercier. Comme à cette occasion il s'était brouillé avec son père, il disait qu'il était mal avec lui parce qu'il lui avait rendu un mauvais office.

— Un jour qu'il y avait peu de spectateurs à la comédie italienne, Colombine voulait dire une scène tout bas à Arlequin: « Parlez tout haut, dit Carlin, nous sommes entre nous, et personne ne nous écoute. »

Les saillies des Arlequins sont innombrables; aussi Boileau disait-il du Théâtre italien: « Il y a du sel partout; c'est un grenier à sel. »

— Sagrais savait mille choses agréables, mais il ne tarissait pas: aussi disait-on de lui qu'il n'y avait qu'à monter Sagrais et le laisser aller.

— La première fois que Casaubon vint en Sorbonne, elle n'avait pas encore été rebâtie. On lui dit: « Voilà une salle où depuis quatre cents ans on dispute. » Il demanda: « Qu'a-t-on décidé? »

— Un avocat ayant ainsi commencé son plaidoyer: « Les rois, nos prédécesseurs... — Avocat, couvrez-vous, lui dit le président; vous êtes de trop bonne famille pour rester découvert. »

— Un avocat est souvent dans la nécessité d'employer toutes sortes de moyens dans ses plaidoiries, parce que chaque juge a ses principes. Or le célèbre avocat Dumont, plaidant à la grand chambre, mêlait à des moyens victorieux d'autres moyens captieux. M. le président de Harlay lui en fit des reproches. Dumont lui répondit: « Ne voyez-vous

pas que tel moyen est pour M. un tel, cet autre pour M. tel? » L'avocat gagna son procès. M. de Harlay lui dit alors : « Maître Dumont, vos paquets ont été à leur adresse. »

— Le célèbre Vernage, renonçant à la médecine après une pratique de trente années, disait : « Je me retire, je suis las de deviner. »

— Dumoulin mourant disait : « Je laisse après moi trois grands médecins. » Et comme ses collègues et amis qui l'entouraient le pressaient de s'expliquer, chacun croyant être du nombre, Dumoulin ajouta : « L'eau, l'exercice et la diète. »

— Pope était bossu et avait les jambes torses; le roi d'Angleterre, l'apercevant, dit à quelques courtisans : « Je voudrais bien savoir à quoi nous sert ce petit homme qui marche de travers. » Ce propos ayant été rapporté au poète, il répondit : « A vous faire marcher droit, Majesté. »

— Un jour, Chapelle soupait chez Segrais; Despréaux y lut son *Lutrin*. Chapelle critiqua vivement Despréaux. Celui-ci lui dit : « Tais-toi, Chapelle, tu es ivre. — Je ne suis pas si ivre de vin que toi de tes vers, » répliqua Chapelle.

— Voltaire plaisantait quelquefois sur le style de certains auteurs, style tout hérissé d'épithètes : « Je voudrais, disait-il, leur faire entendre que l'adjectif est le plus grand ennemi du substantif, encore qu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas. »

— Duclos disait : « Quand je dîne à Versailles, il me semble que je mange à l'office; on croit voir des valets qui s'entretiennent de ce que font leurs maîtres. »

— D'Alembert pleurait la mort de M^{lle} de l'Espinasse; il apprit celle de M^{me} Geoffrin; il dit : « Hélas! je passais toutes mes soirées chez l'amie que j'avais perdue, et toutes mes matinées avec celle qui me restait encore. Il n'y a plus pour moi ni soir ni matin. »

— Un comédien dit à un officier qui l'humiliait : « Avec quatre aunes de drap, le roi peut faire en deux minutes un homme comme vous, et il faut un effort de la nature et vingt ans de travail pour faire un homme comme moi. »

Les ana contiennent aussi des jugements critiques; en voici quelques exemples :

— On a dit de Montaigne qu'il connaissait bien les petites gens des hommes, mais qu'il en ignorait les grandeurs... C'est un guide qui égare, mais qui nous mène en des pays plus agréables qu'il n'avait promis.

— On a dit de Bayle qu'il était l'avocat général des philosophes, mais qu'il ne donnait point de conclusions.

On trouve dans les ana des traits touchants :

— La femme d'un noble Vénitien avait perdu son fils unique et s'abandonnait à la douleur. Un religieux lui dit : « Souvenez-vous d'Abraham, à qui Dieu commanda de sacrifier son fils, et qui obéit. — Ah! mon père, s'écria-t-elle, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère! »

Enfin, des maximes morales rachètent parfois la frivolité du fond et le déconu de la forme. En voici quelques-unes :

— L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté.

— Où règne une honnête aisance, fruit du travail et de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs.

— Le monde réel a ses bornes, le monde imaginaire est infini : ne pouvant élargir l'un, rétrécissons l'autre; car c'est de leur seule différence que naissent toutes les peines qui nous rendent vraiment malheureux.

— Attachez-vous à la vertu, nous n'aurez pas à vous plaindre de l'infortune.

— Que de désirs retranchés s'ils venaient tous d'une âme qui sût mesurer, calculer, apprécier!

— Travaillons à nous vaincre nous-mêmes plutôt que la fortune, parce que l'on change ses désirs plutôt que l'ordre du monde, et que rien n'est en notre pouvoir que nos pensées.

Maintenant on demandera quelle peut être l'utilité réelle de ces recueils : ils ne satisfont bien, à vrai dire, que la curiosité, et nous sommes loin de croire qu'ils valent la peine d'être ressuscités. Mais, tels qu'ils nous sont parvenus, les meilleurs d'entre tous représentent trop vivement leur époque pour ne pas mériter d'être interrogés quelquefois.

LES DOMESTIQUES CHEZ LES EGYPTIENS.

Les Arabes égyptiens ont plusieurs excellentes qualités qui doivent les faire aimer des étrangers : d'abord ils sont bienveillants et affables dans leurs rapports avec les voyageurs; ils exercent toujours l'hospitalité avec franchise et cordialité; ils se montrent tolérants envers les personnes qui suivent une religion différente de la leur; enfin leur générosité ne se lasse jamais à soulager les infortunes de leurs semblables. Mais quand on demeure quelque temps au milieu d'eux, on ne tarde pas à découvrir dans leur caractère de mauvais penchants : ils sont généralement enclins au vol, et poussent l'audace du mensonge à un point inouï. Il semble que l'Egyptien, toutes les fois qu'il n'est pas dans sa maison, et que l'homme avec lequel il est en rapport n'est ni son parent, ni son ami, ni son hôte, se regarde comme dispensé d'observer la loyauté et la probité. Les vices que nous venons de signaler dominent surtout dans les classes inférieures, parmi les hommes qui servent de domestiques chez les personnes riches.

Si le désert est pour le Bédouin une mer sur laquelle il se livre à toutes sortes de brigandages et de rapines, les domestiques ont choisi l'intérieur des maisons, les vergers et les jardins pour théâtre de leurs vols. Dans le désert, le Bédouin est comme une bête féroce qui se précipite sur le voyageur, l'égorge, puis le dépouille; le domestique est comme un rat dévastateur, logé dans le lieu où sont enfermées les provisions, qui rogne, dévore à petit bruit, détruit pièce par pièce, enlève morceau par morceau, débris par débris. Les Bédouins pillent les caravanes par un reste d'habitudes guerrières; ils étaient accoutumés à faire du butin sur leurs ennemis, aujourd'hui ils se croient en guerre légitime avec tout homme qui n'est pas de leur tribu. Mais les domestiques, qui ne font que marauder dans le bien d'autrui, obéissent à un penchant irrésistible. On peut leur confier avec toute sécurité des sommes considérables, des bijoux, des objets de prix, ils ne voleront rien; mais ils ne sauraient s'empêcher d'économiser chaque jour, sur la dépense, quelques sous à leur profit. Ils ne volent pas pour s'enrichir, pour assurer leur avenir; ils ne songent qu'à satisfaire un désir présent : c'est pour acheter une pipe de tabac, quelques dattes, une canne à sucre ou une bague en cuivre.

Presque tous les petits marchands prêtent la main aux domestiques pour voler leurs maîtres, et, comme on le pense bien, ils partagent avec eux le profit. S'ils se montrent ingénieux dans les moyens qu'ils emploient pour écorner les plus minces provisions, rien n'égale l'effronterie avec laquelle ils nient leurs fautes. Vous auriez vous-même surpris le voleur en flagrant délit qu'il invoque aussitôt les choses les plus sacrées pour vous détromper : il jure par votre vie, celle de vos enfants, celle de son prophète; par sa religion, et même par la maison de Dieu (le temple de la Mecque). Si vous persistez à l'accuser, il rejettera avec beaucoup d'aplomb le crime sur le diable ou les génies; il ira même jusqu'à recevoir plusieurs centaines de coups de bâton avant de confesser qu'il est le voleur, et quelquefois ce qu'il a pris vaut à peine deux ou trois sous.

Voici un fait que nous avons entendu raconter par un Turc de Constantinople, pour prouver que rien ne saurait détourner les Arabes du vol : « Un étranger nouvellement arrivé au Caire, et obligé de régler ses dépenses avec beau-

coup d'économie, contrôlait chaque jour les achats que faisait son domestique ; il ne tarda pas à s'apercevoir que celui-ci le volait. Il le renvoya aussitôt, et prit à son service un homme âgé ; mais, après quelque temps, il découvrit que le vieux était encore plus voleur que le premier. Il changea de nouveau. Il choisit successivement des jeunes gens, des hommes mariés, des femmes, des noirs, des paysans ; toujours il était volé. Il résolut alors de prendre à son service un jeune enfant qu'il espérait élever selon son goût, et surtout de le préserver de la funeste habitude du vol. Dès le premier jour que l'enfant entra dans sa maison, il alla lui-même au bazar et choisit chez un marchand une très-belle pomme. Il pria le marchand de la lui mettre à part, et de la donner à un enfant qui viendrait lui en apporter le prix convenu. « Pour cette fois, si je suis volé, se dit-il, je renonce à avoir un domestique. »

Arrivé chez lui, il donne un sou à l'enfant, lui commande d'aller chercher la pomme, et il lui indique le marchand de manière à ce qu'il ne puisse pas se tromper. L'enfant obéit, et rapporta le fruit, que son maître reconnut parfaitement. En ce moment entra un ami de cet homme, qui aussitôt s'écria : « Enfin, en voici un qui ne me vole pas ! — Comment ! répond l'ami, qu'est-ce que c'est ? — Un prodige, mon frère ! j'ai envoyé acheter cette pomme par mon jeune domestique, et il m'a fidèlement apporté celle que j'avais choisie. — Cet enfant est votre domestique ? — Oui. — Eh bien ! lui aussi est un voleur. — Comment ! que dites-vous ? — En venant chez vous, je l'ai rencontré dans la rue ; il piquait votre pomme avec une épingle, puis il suçait le jus. — Est-il possible ! s'écria le maître. Je ne pourrai donc pas rencontrer un seul homme fidèle en Égypte ? — Non, mon ami, répondit l'autre ; contentez-vous de ces domestiques qui sucent vos pommes et qui ne touchent pas à l'argent que vous avez en réserve. Souvent ceux qui vous paraissent les plus probes n'attendent qu'une occasion favorable pour vous enlever tout ce que vous possédez de plus précieux. »

CORDELIÈRE.

Jadis on appelait ainsi une ceinture que les reines de France donnaient comme décoration aux femmes titrées dont la conduite était irréprochable.

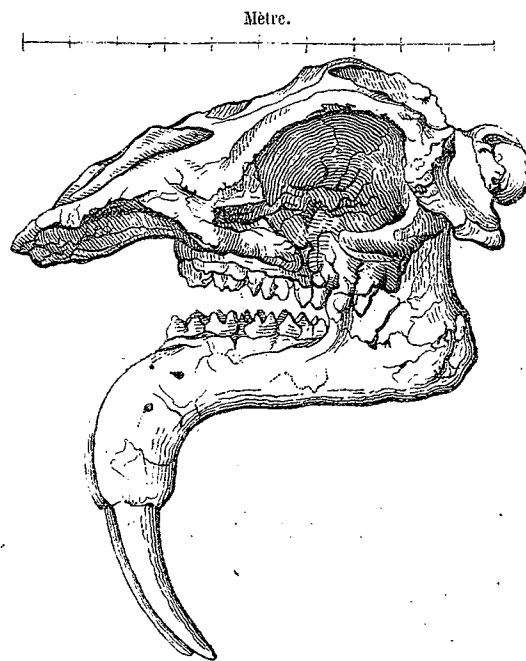
LE DINOTHÉRIUM.

Autant quelques animaux fossiles sont connus avec exactitude parce qu'on en possède tous les ossements, autant la détermination de quelques autres est incertaine parce qu'on n'en a encore trouvé que des fragments. Chaque année cependant amène quelques découvertes nouvelles, et, avant la fin du siècle, peut-être aurons-nous déterré du sein de la terre une population animale aussi vaste et aussi complexe que celle qui s'agit aujourd'hui à sa surface. Les espèces aujourd'hui indéterminées à cause de l'insuffisance des éléments se seront complétées, et auront pris place à côté de celles sur lesquelles nous avons dès à présent les lumières qu'il faut, tandis que de nouvelles organisations que nous ne soupçonnions même pas auront d'un autre côté commencé à se faire jour.

Les premiers indices que l'on ait eus du dinotherium remontent à 1827 ; on avait trouvé à l'état fossile (voy. Animaux fossiles, t. II, 1834, p. 378), dans certains terrains en Allemagne, quelques dents molaires et quelques fragments de mâchoires de cette race perdue. M. Cuvier, se fondant sur l'analogie que ces dents, quoique d'une dimension colossale, présentaient avec les dents des tapirs, se crut autorisé à considérer les animaux auxquels elles avaient appartenu comme des animaux de la classe des tapirs (voy. t. II, 1834, p. 216),

et les désigna sous le nom de tapirs gigantesques : il évaluait leur taille à 5^m,85 de longueur. De nouveaux débris, trouvés en 1829, avaient à peu près détruit l'opinion de M. Cuvier, mais sans donner toutefois une base suffisante pour des conjectures plus certaines. Cependant M. Kaup, directeur du Musée de Darmstadt, énonça dès lors l'opinion que le dinotherium n'était point un tapir, mais une espèce particulière et gigantesque de la classe des paresseux (voy. t. IV, 1836, p. 321). On en était là, lorsque tout récemment la découverte d'un crâne entier de dinotherium, dans ces mêmes terrains, est venue jeter sur la question de nouvelles lueurs, mais qui, malheureusement, ainsi qu'on va le voir, ne sont pas encore assez vives pour la résoudre complètement.

Ce crâne, apporté à Paris par le directeur du Musée de Darmstadt, présenté aux observations de l'Académie des sciences, et offert aujourd'hui en spectacle à la curiosité publique, mérite en effet, par sa singularité, d'attirer l'attention. Nous en avons fait représenter un profil. La longueur totale de la tête est de 1^m,10. On doit y remarquer principalement trois choses : la petitesse de la partie du crâne destinée à contenir la cervelle, l'absence complète des os du nez et l'énorme cavité située à la partie antérieure du museau, enfin la singularité des canines de la mâchoire inférieure, recourbées par le bas et en dedans en manière de défenses. La tête est analogue, par sa longueur, à celle des éléphants et d'un grand nombre de cétacés ; le peu de développement de la cervelle peut se comparer avec ce qui s'observe chez les cétacés et quelques mammifères terrestres des dernières classes ; la cavité de la partie antérieure du museau, cavité destinée à donner appui à quelque muscle considérable situé dans cette partie chez l'animal vivant, ressemble à ce qui a lieu dans la tête de l'éléphant à l'endroit où les muscles de la trompe prennent leur appui. Mais dans aucun animal connu, soit des espèces vivantes, soit des espèces fossiles, il n'existe de défenses placées comme elles le sont ici, et c'est ce caractère qui fait la principale singularité du dinotherium.



Tête fossile du Dinotherium.

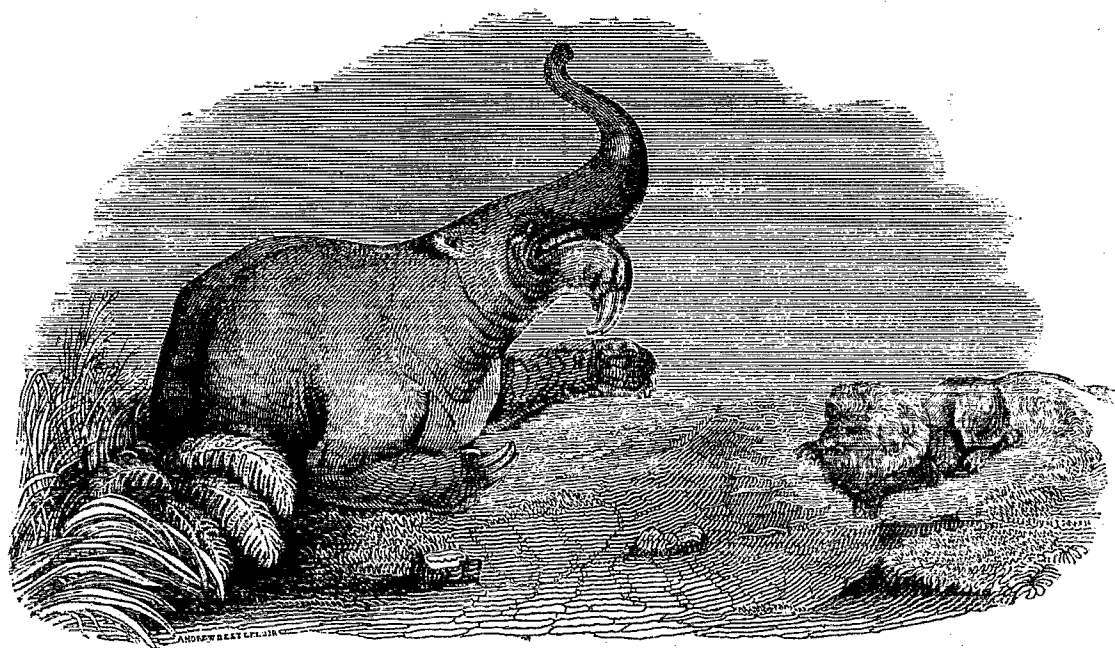
M. Kaup, se fondant sur quelques autres ossements trouvés dans les mêmes terrains que ce crâne et qu'il a supposé appartenir également au dinotherium, est arrivé à des idées assez étranges sur la nature de ce grand animal. Le dinotherium, selon lui, était muni de pattes armées de

longues griffes destinées à fouir la terre; sa marche était lente et pénible à cause de l'énormité de son corps et de la disposition peu commode de ses pattes; ses défenses lui servaient à pénétrer dans la terre entamée par ses griffes et à en arracher les racines formant sa nourriture; enfin, sa trompe, à porter ces divers objets dans l'intérieur de sa bouche. Il y a d'autres savants allemands dont l'imagination est allée plus loin. La taille gigantesque du dinothérium, qui le met au-dessus de ces éléphants que nous regardons à bon droit comme des colosses, ne les a pas empêchés de le ranger à côté des fourmiliers (voy. t. IV, 1836, p. 339); ils pensent que le canal long et étroit qui se voit à la mâchoire inférieure servait à loger une langue semblable à celle avec laquelle le fourmilier attrape sa nourriture, et que les formidables défenses dont cette mâchoire est armée étaient faites pour porter la guerre et le bouleversement au sein des malheureux nids de fourmis sur lesquelles l'énorme animal assouvissait sa faim. — C'est bien du bruit pour peu de chose, observera peut-être le bon sens de quelque curieux. — Le combat d'un dinothérium avec une fourmi, voire avec tout un royaume de fourmis, serait, en effet, il faut en convenir, d'une proportion assez choquante et peu conforme à l'ordre ordinaire des arrangements de la nature : quand les baleines dévorent des mollusques, elles les ramassent comme le bœuf ramasse les brins d'herbes, et ne vont pas les quêter çà et là, et leur tendant patiemment la langue pour les happer comme aux gluaux; et à tout prendre, il est plus rationnel de mettre, comme M. Kaup, le dinothérium aux prises avec les lions qu'avec les fourmis. Mais

enfin, ne reste-t-il pas à ceux qui font du dinothérium un fourmilier gigantesque la ressource toute simple d'établir du même coup, à l'usage de leur myrmécophage, des fourmis d'une espèce particulière, et d'assez belle taille pour répondre à un appétit qui, à en juger par le volume des mâchoires que l'animal mettait en jeu, ne devait pas être d'une ardeur et d'une exigence médiocres ?

Nous avons joint à cet article un dessin du dinothérium tel que l'entend M. le docteur Kaup : la nature, si elle a suivi ce modèle, n'aurait pas construit, tout le monde en sera d'accord, une bien élégante créature. On comprend à la seule inspection quelle consommation de fourmis ferait une bête de cette taille : elle aurait eu bientôt fait d'en dépeupler l'univers; et les lions, comme il y paraît par le croquis, n'auraient certes pas eu beau jeu à venir la troubler dans la digestion de ses modestes repas.

M. de Blainville, dans une savante analyse lue à l'Académie des sciences, a émis, sur le dinothérium, des idées beaucoup moins extraordinaires et qui paraissent beaucoup plus justes. Il le considère non pas comme un animal terrestre, mais comme un animal aquatique analogue aux lamantins, espèces de cétacés assez puissantes, habitant tantôt la mer et tantôt les fleuves qui s'y jettent, jusqu'à une assez grande distance au-dessus de leur embouchure. Sa grande taille n'aurait plus dès lors rien d'étonnant, puisqu'elle est assez commune chez les animaux de cette classe; la petitesse de son cerveau deviendrait tout aussi naturelle; ses grandes dents, bien que toujours étranges par leur insertion dans la mâchoire inférieure, n'auraient plus rien d'inouï non plus,



Dinothérium repoussant les attaques d'un Lion, d'après l'hypothèse de M. Kaup.

puisque les morses (voy. t. I^{er}, 1833, p. 336) en ont d'à peu près semblables qui partent de la mâchoire supérieure. Ces dents sont d'un grand secours à ces animaux, qui, vivant habituellement dans la mer, ont besoin de se prendre par là aux rochers, soit pour y monter, soit pour s'y tenir cramponnés et comme à l'ancre, tandis qu'ils broutent les herbes marines qui y croissent; elles auraient rendu au dinothérium un service semblable. Enfin, la grande cavité de la partie antérieure du museau aurait été nécessaire, non pour donner appui à une trompe, mais pour donner appui à une lèvre assez vaste pour recouvrir le long avancement de la mâchoire inférieure, de l'extrémité duquel sortent les deux défenses. On conçoit aisément comment

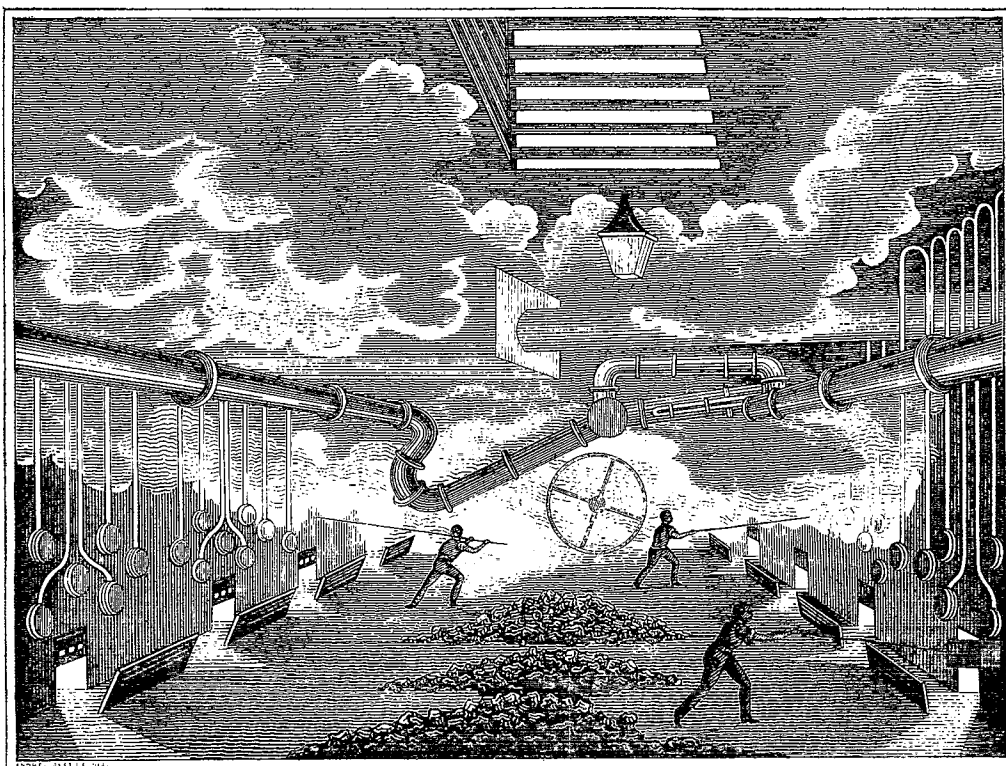
ces animaux, remontant le Rhin dans un temps où son embouchure était beaucoup plus au sud qu'elle ne l'est aujourd'hui, ou habitant dans de grands lacs, ont pu laisser leur dépouille au lieu où on les trouve.

Jusqu'à ce que la découverte du corps entier du dinothérium soit peut-être venue forcer M. de Blainville lui-même à prendre de cet animal une autre opinion, c'est vraisemblablement l'idée qu'il a émise qui obtiendra faveur. Quoi qu'il en soit, l'exhibition de ce crâne fossile dans l'un des quartiers les plus fréquentés de la capitale aura du moins servi à exciter plus d'une conversation intéressante, et à répandre dans plus d'un salon des considérations qui, sans cela, n'y auraient peut-être jamais reçu l'hospitalité.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

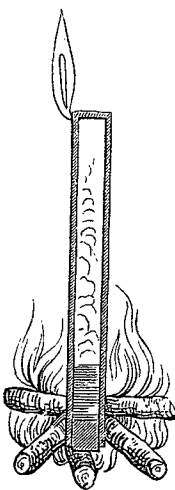
ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Voy., sur l'Éclairage, p. 133.



Intérieur d'un Atelier de fabrication de gaz hydrogène.

L'éclairage, quelle que soit la matière que l'on emploie pour le produire, est toujours au fond un éclairage au gaz, en ce sens qu'il est toujours le résultat de la combustion d'un gaz. Ce n'est réellement ni le suif, ni la cire, ni l'huile, qui se brûlent; ce qui se brûle, c'est le gaz hydrogène provenant de la décomposition que ces substances éprouvent par le fait de la chaleur. Enfermons du suif, de l'huile, un corps gras quelconque, dans un canon de fusil bien bouché à son extrémité, et chauffons-le fortement; nous en verrons bientôt déboucher par l'ouverture de la lumière un jet d'hydrogène que nous pourrions enflammer à sa sortie, et qui continuera à brûler tant qu'il restera de la matière grasse dans le canon. Ce courant une fois tari et la flamme tombée, si nous cherchons dans le canon, nous n'y trouverons plus rien : toute la matière grasse qu'il contenait s'est donc métamorphosée par l'action de la chaleur et s'est dégagée, sous forme de gaz, par l'ouverture de la lumière. On aurait pu recueillir ce gaz en le faisant arriver dans une cloche à mesure de sa sortie, et, en le pesant, on aurait reconnu que son poids était exactement le même que celui de la matière grasse primitivement renfermée dans le canon. Ce n'est donc là qu'une méthode particulière de brûler son huile ou sa chandelle. Et remarquons en passant que cette méthode n'est guère économique, car il faut ici, pour décomposer la matière grasse et en tirer le gaz, un feu à part, tandis qu'en employant l'ingénieux artifice de la mèche (voy. p. 133),



la flamme sert de foyer calorifique en même temps que de foyer lumineux, et prépare elle-même tout le gaz qu'il lui faut.

Nous venons d'exposer tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour comprendre la fabrication du gaz destiné à l'éclairage. Une manufacture de gaz n'est autre chose que le canon de fusil que nous venons de prendre pour exemple. Amplifions ce tube, réunissons-en un grand nombre dans des foyers convenablement chauffés, et, à l'ouverture des tubes, adaptons des tuyaux qui puissent conduire le gaz jusque dans les lieux où l'on veut le faire sortir et l'enflammer, nous aurons établi tout un système d'éclairage par le gaz. Augmentons les proportions de ce système de manière à dégager autant de gaz que nous le voudrions, à envoyer ce gaz avec nos tuyaux dans toutes directions et à toutes distances, à éclairer avec les produits d'un seul atelier une ville tout entière, quelque gigantesque établissement que nous fassions, ce sera toujours en principe le canon de fusil posé dans un brasier; que dis-je? ce sera toujours en principe la mèche de chandelle décomposée en ses diverses parties, construite avec des matériaux différents et agrandie jusqu'à des dimensions plus imposantes. Nos lecteurs aperçoivent en tête de cet article l'intérieur d'une fabrique de gaz; ils y voient les nombreux tuyaux où la décomposition s'opère et du sein desquels le gaz, conduit par de nouveaux tuyaux, s'élance pour aller produire ses jets de flamme au débouché de chacun des mille orifices par où il s'épanche. On va peut-être trouver notre ton trop hardi; mais qu'on nous permette d'imaginer un instant que nous réduisons nos personnes à ne plus être que des infiniment petits, et que nous puissions nous transporter sans trop de gêne, comme simples spectateurs, dans l'intérieur d'une mèche de chandelle (faisons-le d'esprit, et prenons une bougie pour

les trop délicats); le spectacle que nous y trouverions serait à peu près le même que celui de l'usine; mais il serait bien plus digne encore, par son harmonie et sa grandeur, de nous frapper d'étonnement: un prodigieux entassement de tuyaux rangés parallèlement l'un à côté de l'autre et s'élevant comme une énorme tour; un mouvement et un tapage immenses; la matière destinée à la décomposition s'élevant en bouillonnant, par mille corps de pompes, des parties inférieures de l'édifice; débouchant, au niveau de notre étage, dans des tuyaux à demi calcinés par une chaleur intense; s'y décomposant à l'instant même, se résolvant en gaz, et se dégageant, par les tuyaux situés à l'étage supérieur, jusqu'aux mille orifices placés dans la partie supérieure de l'appareil et livrant tous passage à un jet de lumière: voilà ce qu'est en miniature une mèche de chandelle. Certes, si la délicatesse du monde microscopique n'est pas moins admirable que les traits, plus apparents pour nos organes, des grands établissements de l'industrie, nous sommes bien fondés à affirmer que le merveilleux, sous le rapport de la fabrication du gaz, n'est pas le privilège de l'usine bâtie avec le fer, la charpente et la maçonnerie, de l'usine activée par les bras de cent manœuvres, et servant à éclairer, du produit de ses nombreux tuyaux, les rues et les maisons de toute une ville; et nous pouvons donner autant d'admiration à l'usine modeste qui, placée dans un flambeau, s'assoit sur une table et sert à l'éclairage d'un coin d'appartement.

Si de la question de pure théorie nous passons à celle de la pratique, nous éprouverons plus de respect encore pour l'éclairage vulgaire; et après avoir suffisamment étudié le détail économique des deux systèmes, nous nous étonnerons peut-être que le nouveau système, si inférieur à l'ancien à tant d'égards, ait pu entrer en concurrence avec lui comme il l'a fait: ce n'est, en effet, que par une analyse minutieuse de la dépense que l'on peut arriver à discerner ce qui donne à l'éclairage par le gaz, dans certaines circonstances, une supériorité réelle. Supposons, comme le disaient avec une certaine apparence de raison, dans l'origine, les adversaires de ce mode d'éclairage, supposons que depuis le commencement du monde les hommes, pour s'éclairer, eussent été réduits à construire au centre de leurs villes d'immenses appareils, de sillonner toutes leurs rues par des canaux souterrains, d'y rattacher, à la porte de chaque maison, d'autres tuyaux se ramifiant dans l'intérieur des appartements pour y porter les éléments de la lumière; qu'ils n'eussent à leur disposition d'autre matière lumineuse qu'un gaz occupant une étendue incommode, comme celle de cinq ou six mille litres, par exemple, pour une seule lampe et une seule soirée; que ces lumières fussent de toute nécessité établies à demeure fixe, et qu'il n'y eût presque aucun moyen praticable de les déplacer et de les transporter à son gré; enfin, que la moindre imprudence, la moindre fuite dans les tuyaux pût faire encourir la chance des plus terribles explosions; supposons, dis-je, que l'industrie humaine en fût à ce point relativement à l'éclairage, et qu'on vint tout à coup annoncer la découverte d'un procédé nouveau, permettant à tout le monde de faire sa lumière chez soi, comme on y fait son feu, sans aucun frais de fabrication, aucun frais de distribution et de tuyaux de conduite, aucune autre dépense que celle de la matière première; promettant de condenser avec la plus grande facilité, soit sous la forme de baguettes élégantes, soit sous celle d'un liquide aisément maniable, les gaz volumineux employés jusqu'alors à l'éclairage; de produire en tous lieux et en toutes circonstances toute la lumière nécessaire, et non-seulement de la produire ainsi en tous lieux, mais, une fois produite, de la transporter partout ailleurs, à son gré et sans aucune peine; permettant enfin d'assurer, avec toute certitude, les locaux éclairés contre tous les dangers d'ex-

plosion: quels transports unanimes d'admiration cette découverte n'exciterait-elle pas? de quelle gloire et de quelles récompenses la reconnaissance universelle n'en comblerait-elle pas l'auteur? et quelle marque notable ne ferait pas dans les annales du genre humain l'époque de cette invention bienfaisante? Or cette invention existe, elle a été connue, pour ainsi dire, de tout temps, et chacun ne voit-il pas qu'elle n'est autre chose que la lampe et la chandelle, et que nous n'avons fait, dans notre hypothèse, que renverser les choses? Ce que nous supposions le nouveau était l'ancien, ce que nous supposions l'ancien était précisément la nouveauté.

Pour tempérer l'apparente sévérité de ce raisonnement et revenir au vrai, il est nécessaire que nous fassions remarquer à ceux qui veulent bien nous lire deux choses principales: la première, que l'éclairage au gaz n'a rien d'exclusif, ne porte en réalité nulle atteinte à l'éclairage ordinaire, et le laisse régner en souverain dans tous les cas où les conditions qui lui sont propres peuvent être de quelque utilité; la seconde, que l'éclairage au gaz, dans certaines circonstances qu'il est important d'analyser avec soin, a réellement l'avantage d'une économie très-notable. Il n'est donc nullement question de donner à aucun des deux systèmes une supériorité absolue; ils doivent, au contraire, subsister tous deux l'un près de l'autre, mais sans empiètement et chacun dans son domaine à part. Occupons-nous donc de déterminer celui de l'éclairage au gaz.

Le gaz propre à l'éclairage peut être tiré de substances qui ne seraient pas susceptibles de servir à l'éclairage direct. C'est là ce qui constitue le point fondamental de la question. Beaucoup de substances peuvent le fournir; mais les seules qui soient en usage, à cause du peu d'élévation de leur prix, sont les huiles de basse qualité et les houilles. Les huiles sont évidemment plus coûteuses que les houilles; mais comme le gaz qu'elles produisent est plus lumineux que celui qu'on tire de la houille, il en résulte que, dans beaucoup de circonstances, la fabrication à l'huile mérite la préférence sur la fabrication à la houille. C'est une affaire de calcul. La balance varie suivant les localités: au voisinage des mines de houille, la houille coûte fort peu; son emploi présente de l'avantage; loin des mines, le transport augmentant beaucoup la valeur de cette substance, elle perd sa supériorité, et l'huile prend le dessus. Mais ce qui peut donner une idée de l'excellence de l'huile, c'est que, même à Londres, où la houille est certes assez commune, on trouve avantage à alimenter l'éclairage avec de l'huile.

Soit que l'on fabrique le gaz avec de la houille, soit qu'on le fabrique avec de l'huile, le procédé est toujours à peu près le même, et nous en avons précédemment exposé le principe. La fabrication à la houille est néanmoins un peu plus compliquée que l'autre, parce que le gaz de la houille, au moment de sa production, se trouvant mélangé de diverses autres substances, a besoin de purification.

Voici en quelques mots tout le travail. Les cylindres dans lesquels on opère la décomposition de la houille sont en fonte, et d'une forme légèrement aplatie pour mieux recevoir l'action du feu. La partie postérieure se détruisant bien plus rapidement que la partie antérieure, on fait ces cylindres de deux pièces; celle qui est en avant porte deux ouvertures, l'une garnie d'un tube, et servant à donner passage au gaz à mesure qu'il se forme, l'autre destinée au chargement et au déchargement de la houille, occupant toute la partie antérieure et maintenue serrée à l'aide d'une vis. On réunit les deux pièces avec du mastic, et l'on fixe horizontalement le cylindre dans un fourneau, en l'engageant dans la maçonnerie par ses deux extrémités. Chaque fourneau contient ordinairement cinq cylindres. Le foyer contient un feu capable de porter tous ces cylindres, ainsi que la houille qu'ils

renferment, à la chaleur rouge. A cette chaleur, le gaz commence à se dégager, et ce dégagement, quand l'opération est bien conduite, dure six heures. Après ce temps, on ouvre les cylindres, et l'on en retire le coke que la décomposition de la houille y a produit.

Quant au gaz, afin de le débarrasser du goudron qu'il entraîne avec lui à cause de la chaleur, et qui obstruerait les tuyaux, on le fait passer, à mesure qu'il se dégage, dans un vaste appareil continuellement arrosé d'eau froide : le goudron se dépose, et le gaz sort de là pour entrer dans le dépurateur. Ce dépurateur est une grande caisse remplie avec de la chaux vive très-divisée, laquelle absorbe divers gaz nuisibles à l'éclairage que la calcination de la houille produit en même temps que l'hydrogène. Le gaz épuré arrive enfin dans le gazomètre. On nomme ainsi le lieu où l'on emmagasine le gaz ; ce magasin est formé par une cloche immense de tôle vernie, plongée dans un bassin rempli d'eau : le gaz, arrivant sous la cloche, chasse l'eau qui s'y trouvait d'abord, et s'y loge à sa place. Ce n'est que par ce procédé que l'on peut parvenir à se procurer un réservoir immense plein de gaz hydrogène et entièrement privé d'air. Le gazomètre est un des appareils les plus essentiels et les plus coûteux d'une usine à gaz. Celui de la Compagnie française, à Paris, a 32^m,48 de diamètre sur 16^m,24 de hauteur ; c'est presque une tour renversée et suspendue avec des chaînes par sa base. En faisant peser le gazomètre sur l'eau, on comprime le gaz qu'il renferme, et on l'oblige à en sortir avec autant de vitesse que l'on veut. On calcule qu'avec une pression équivalente seulement à celle de 0^m,027 d'eau, un conduit de 0^m,162 de diamètre peut débiter par heure 201 mètres cubes de gaz, c'est-à-dire desservir quarante becs.

La fabrication du gaz de l'huile est plus simple et ne nécessite pas des appareils aussi considérables que la fabrication du gaz de la houille. Comme l'huile se transforme en gaz sans laisser aucun résidu, il n'y a pas besoin de décharger continuellement les cylindres, comme dans le travail précédent, et il n'en faut pas non plus un si grand nombre. L'huile tombe dans le cylindre échauffé par un canal situé à l'une de ses extrémités, et le gaz produit par la décomposition se dégage par l'autre bout. On remplit le cylindre de morceaux de coke qui font éponge, et qui absorbent l'huile à mesure qu'elle tombe, pour la décomposer aussitôt, en vertu de la haute température à laquelle ils sont portés. Il faut avoir soin de maintenir constamment l'appareil au rouge naissant : si la température est plus forte, le gaz perd de sa qualité ; si elle l'est moins, il sort avec le gaz de l'huile en vapeur qui échappe à la décomposition.

La différence essentielle entre le gaz extrait de la houille et le gaz obtenu par la distillation de l'huile consiste, ainsi que nous l'avons dit précédemment, en ce que le premier est moins lumineux que le second. Celui-ci se comporte donc à peu près comme du gaz de la houille que l'on aurait condensé ; c'est pourquoi il cause bien moins d'embarras.

Nous sommes loin d'avoir épuisé toutes les questions que soulève le grand problème de l'éclairage ; mais notre intention ayant été de considérer simplement ce sujet dans ses rapports avec l'économie domestique, et non point au point de vue de l'industrie générale, nous avons dû nécessairement nous borner. Nous avons cherché, en donnant l'intelligence du mode ancien et celle du mode nouveau, à soutenir, comme ils le méritent, l'honneur et la beauté d'une invention qui, depuis les temps les plus anciens, a rendu chaque nuit de si nombreux et de si éminents services au genre humain, et qui, aujourd'hui, par suite du prestige qu'exercent inévitablement toutes les nouveautés, semble pour les esprits peu réfléchis ou mal instruits être devenue, en comparaison de l'invention moderne, quelque chose de peu regrettable et de vraiment grossier. Gardons-

notre admiration pour toutes deux, et sachons faire à chacune sa part et son domaine propre.

DES AVEUGLES-NÉS.

Les anciens n'eurent aucune institution en faveur des aveugles de naissance. Il est même probable que dans beaucoup de vieilles républiques les enfants qui naissaient privés de la vue étaient tués ou abandonnés. En tout cas, la cécité dut être plus rare chez les anciens que chez les modernes, puisque la variole, qui entre pour un tiers comme cause productrice des cécités de naissance, n'était point autrefois connue. Dès ces temps reculés, pourtant, des aveugles se firent remarquer par leur haute intelligence. Diodote, philosophe stoïcien, qui fut le maître de Cicéron, était fort célèbre pour la clarté avec laquelle il décrivait les figures les plus compliquées de géométrie.

Ce fut seulement dans le treizième siècle que saint Louis, de retour de la Palestine, fonda un hospice des Quinze-Vingts en faveur des chevaliers auxquels les Arabes avaient crevé les yeux. Une bulle de Clément IV, datée de 1265, recommande cette belle institution au monde chrétien. Mais il y avait encore loin de cet hospice d'aveugles, n'ayant d'autre but que de soulager la misère de ces infortunés, à un établissement qui pût les instruire et les rendre capables de devenir membres actifs de la société. On est parvenu enfin à ce beau résultat par la création d'établissements dans lesquels les aveugles-nés reçoivent, au moyen d'enseignements appropriés à leur infirmité, une instruction aussi étendue que variée. M. Dufau, l'un des professeurs de l'Institution de Paris, a publié à ce sujet un ouvrage plein de science et de recherches, auquel nous empruntons les explications qui vont suivre sur les méthodes suivies pour l'émancipation intellectuelle des aveugles-nés.

Ce fut seulement en 1783, peu de temps après que l'abbé de l'Épée eut trouvé pour les sourds et muets le moyen de suppléer à la parole et à l'ouïe, que Valentin Haüy, frère du célèbre physicien, songea à rendre, pour ainsi dire, la vue aux aveugles-nés, en les soumettant à un nouveau système d'éducation qu'il avait inventé. Il ramassa d'abord dans la rue quelques jeunes mendiants privés de la vue, auxquels il fut obligé de promettre un salaire journalier pour qu'ils consentissent à recevoir ses leçons ; mais bientôt les succès qu'il obtint fixèrent sur lui l'attention publique. Bailly et la Rochefoucauld-Liancourt prirent à cœur la nouvelle découverte, et, grâce à leurs secours, Valentin Haüy put former une institution gratuite d'aveugles-nés rue Notre-Dame-des-Victoires. En 1785, il s'y trouvait déjà vingt-cinq élèves dont les progrès faisaient l'admiration de tous les visiteurs. L'Académie des sciences fit un long rapport sur l'invention de Haüy, et l'on fit venir à Versailles l'instituteur et ses aveugles, qui accomplirent leurs exercices devant le roi et sa cour.

Ce ne fut pourtant qu'en l'an 3 que l'Institution des aveugles-nés devint établissement de l'État. Le nombre des élèves fut porté à quatre-vingt-six (un par département), et le taux de la pension fixé à 500 livres. En l'an 9, l'Institution fut annexée à l'hôpital des Quinze-Vingts, dont on la sépara de nouveau en 1816 ; elle fut alors transférée dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor, où elle se trouve actuellement. Elle renferme quatre-vingt-dix aveugles-nés. Son organisation, reconnue vicieuse depuis longtemps, appelle de promptes réformes que l'autorité paraît, du reste, disposée à effectuer.

L'instruction donnée aux aveugles de l'Institution de Paris est, comme nous l'avons dit plus haut, étendue et variée ; elle embrasse la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, les mathématiques et la musique. L'ensei-

nement des aveugles a pour base le *relief*, par lequel on rend sensibles aux doigts des lettres, des lignes, des notes ordinairement gravées pour les yeux.

On se sert, pour apprendre à lire aux aveugles, de livres en caractères saillants; ils reconnaissent la lettre avec les doigts et lisent ainsi rapidement. Ces livres à lettres saillantes ont été confectionnés de diverses manières; voici quel est aujourd'hui le système adopté à l'Institution de Paris. On compose dans un châssis, avec des caractères mobiles, de même qu'on le ferait pour l'impression ordinaire, la page que l'on veut reproduire; le châssis est ensuite posé sur une presse particulière dont le rouleau, en passant sur un fort papier humide qui y est adapté, amène une saillie de lettres suffisante pour les rendre sensibles au doigt exercé de l'élève. Il suit seulement de ce système de composition que les mots se lisent de gauche à droite dans le livre, comme sur le châssis (ou forme). Lorsque deux feuilles sont tirées, on les colle ensemble, et elles forment le recto et le verso d'un feuillet du volume. La bibliothèque de l'Institution de Paris contient un assez bon nombre de nos ouvrages classiques ainsi reproduits en relief, et imprimés par les aveugles eux-mêmes.

Les divers systèmes d'écriture proposés jusqu'à présent pour l'usage des aveugles ont des inconvénients fort graves, et c'est un problème qui attend sa solution. Le plus souvent, pour apprendre à écrire, les aveugles habituent leur main à la forme des lettres, en parcourant avec une pointe de fer des caractères taillés en creux dans le bois. Quand ils en connaissent bien la forme, on leur donne le châssis à triangle, inventé par Haüy, sous lequel se place le papier, et qui retient tellement la main qu'elle ne peut tracer que des lignes droites. Il est rare pourtant que cette méthode amène l'aveugle à écrire lisiblement. On a plusieurs fois essayé de composer une encre au moyen de laquelle l'écriture pût offrir, quand elle est sèche, un relief suffisant pour que l'aveugle se relût; mais on n'y est point parvenu. M. Charles Barbier a enfin inventé l'*écriture en points*; dans cette écriture, tous les sons et toutes les articulations sont figurés par *trois points* placés dans des positions relativement différentes. On conçoit toute la simplicité d'un pareil système, et combien il facilite l'écriture aux aveugles; mais il en résulte que les clairvoyants ne peuvent lire ce qu'ils ont écrit, ce qui diminue de beaucoup l'utilité de l'invention. De plus, l'écriture est, dans le système de M. Barbier, purement *sonographique*; de sorte que, lorsqu'il s'agit de la grammaire, elle devient un embarras. Pour y échapper, on a imaginé d'adapter à chaque lettre de l'alphabet un signe convenu, formé d'un certain nombre de points, ce qui permet aux aveugles d'écrire correctement tous les mots de la langue, en leur laissant toutefois les facilités que leur donne l'invention de M. Barbier. C'est là le système qui a été, en définitive, généralement adopté, et les élèves écrivent ordinairement leurs devoirs en cette sorte d'écriture.

Une fois les notions de lecture et d'écriture acquises par les aveugles-nés, ils se trouvent, pour ainsi dire, dans les mêmes conditions que les clairvoyants; les traités de grammaire composés en relief leur sont soumis, et ils y lisent les règles du langage. Ils peuvent apprendre de la même manière les langues anciennes et les langues vivantes au moyen de traductions interlinéaires.

La géographie leur est enseignée par des cartes sur lesquelles tout est marqué en relief. Voici comment elles se confectionnent: on colle une carte géographique sur une feuille de carton, puis on adapte avec de la colle-forte un fil de fer à chacune des lignes de démarcation qu'on veut rendre saillantes pour le doigt de l'aveugle; des têtes de petits clous figurent isolément des villes, et par groupe des montagnes. Ceci fait, on recouvre le tout d'une nouvelle carte

semblable à celle sur laquelle a été faite l'opération, de manière que les distributions des deux cartes se correspondent exactement; le relief du fil de fer et des clous se forme sur cette seconde carte, que l'aveugle étudie du toucher et que le maître suit des yeux.

Pour l'étude de l'arithmétique, les aveugles se servent de chiffres en relief à l'instar des lettres; pour l'étude de la géométrie, on se sert de tableaux en relief faits à l'imitation des cartes de géographie; pour l'enseignement de la musique, on avait d'abord exécuté la notation en relief; mais l'aveugle ne pouvait se servir de ces partitions que lorsqu'il chantait et n'avait pas besoin de ses deux mains; on en est donc revenu à l'enseignement de mémoire. On apprend aux élèves une phrase musicale, puis la suivante, et ainsi de suite; ils arrivent de cette manière à exécuter des morceaux d'ensemble avec une rare précision.

Cependant le désir d'affranchir les aveugles de la nécessité d'avoir recours aux clairvoyants pour lire la musique a fait chercher divers systèmes de notation. L'un des plus singuliers sans doute est celui dont parle Guillié dans son *Essai sur l'instruction des aveugles*. Il avait été inventé, à son usage, par un aveugle habile sur le violon, et qu'il eut l'occasion de voir à Bordeaux. « Cet aveugle, dit Guillié, représentait les mesures par des moules de boutons, la valeur des notes par des morceaux de liège plus ou moins épais, une ronde par un anneau, une noire par une pièce de monnaie, les silences par des lanières de cuir dentelées, etc. Nous ne nous rappelons pas la série confuse de tous les signes, qu'il reconnaissait pourtant assez bien; mais nous ne pûmes retenir nos rires lorsque, nous ayant parlé du deuxième concerto de Jarnowick, qu'il jouait alors, il alla chercher dans une armoire une espèce de chapelet long de sept ou huit toises, formé des objets dont nous avons parlé, qu'il nous dit être ce concerto, et sur lequel il nous fit distinguer les passages les plus difficiles. Il avait plusieurs armoires remplies de cette singulière musique. »

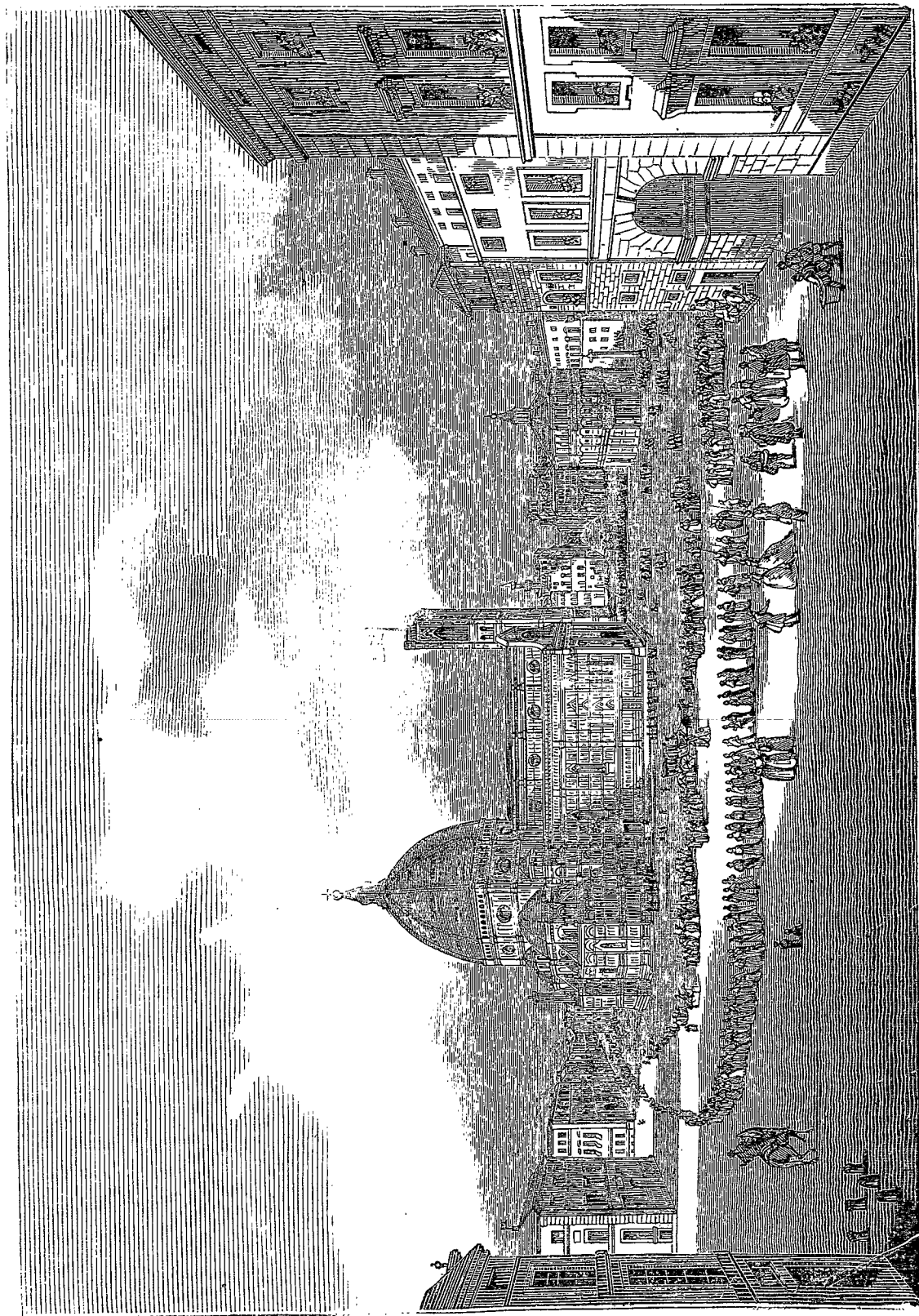
CATHÉDRALE DE FLORENCE.

Sainte-Marie des Fleurs, à Florence, est une des plus anciennes et des plus belles cathédrales d'Italie et même d'Europe. Elle a été commencée, en 1298, par Arnolfo di Lapo, sous la direction de son maître Cimabué, et les travaux durèrent cent soixante ans. Le décret de la république florentine qui ordonna la reconstruction de ce temple est mémorable; un sénatus-consulte de l'ancienne Rome ne serait pas plus noble que ce décret de la commune de Florence, au treizième siècle: « La haute sagesse d'un peuple d'illustre origine exigeant qu'il procède dans les choses concernant son administration de manière à ce que la prudence et la magnanimité de ses vues éclatent dans les ouvrages qu'il fait exécuter au dehors, il est ordonné à Arnolphe, chef-maître (*capo maestro*) de notre commune, de tracer un modèle ou dessin pour la restauration de *Santa-Reparata*, lequel porte l'empreinte d'une pompe et d'une magnificence telles, que l'art et la puissance des hommes ne puissent rien imaginer de plus grand ou de plus beau, et cela d'après la résolution prise en conseil privé et public par les personnages les plus habiles de cette ville, de n'entreprendre pour la commune aucun ouvrage dont l'exécution ne doive répondre à des sentiments d'autant plus grands et plus généreux, qu'ils sont le résultat des délibérations d'une réunion de citoyens dont les intentions ne forment, sous ce rapport, qu'une seule et même volonté. » Arnolfo di Lapo, un des grands hommes de l'architecture moderne, le créateur de l'école d'architecture florentine, était digne du choix de ses concitoyens. Il eut pour successeurs Giotto, Thadée Gaddi, Orcagna, Laurent Filippi, et enfin l'illustre Brunelleschi,

l'auteur de la prodigieuse coupole de Sainte-Marie des Fleurs, qui fit l'admiration de Michel-Ange, et servit de modèle pour celle de Saint-Pierre de Rome.

Quoique sans façade, Sainte-Marie des Fleurs est d'un as-

pect noble et harmonieux ; le marbre de diverses couleurs dont tout l'édifice est incrusté produit le plus brillant effet : Au-dessus des portes latérales sont plusieurs bas-reliefs remarquables : une *Vierge* en marbre avec deux anges, de Jean



Cathédrale de Florence.

de Pise ; une *Annonciation* en mosaïque, de Ghirlandaio ; une *Assomption*, appelée à Florence la *Mondorla*, parce que la vierge est représentée sur un médaillon qui a la forme d'une amande (*mondorla*) : c'est une des bonnes sculptures du quinzième siècle, ouvrage de Nanni di Antonio di Ranco.

A l'entrée de l'église, on est frappé de la beauté, de l'éclat

du pavé, et de la variété des couleurs des marbres qui le composent, ouvrage charmant qui semble un parterre émaillé de fleurs. Cette décoration est digne de Florence, une des villes de l'Europe où le luxe des fleurs est porté au plus haut point, et qui a conservé le lis pour armoiries.

Sainte-Marie des Fleurs possède d'illustres tombeaux : tel

est celui de Brunelleschi; la sépulture de sa famille était à l'église Saint-Marc; il a été convenablement enseveli dans les murs qui parlent si haut de sa gloire; le tombeau de Giotto, le restaurateur de la peinture, tout à fait semblable à celui de Brunelleschi, est à côté; le mausolée de Marsile Ficin, le premier interprète de Platon, le chef de l'académie platonicienne fondée par Côme de Médicis dans son pays, le représente tenant un in-folio entre les mains; le monument de Pierre Farnèse, général des Florentins, par Jacques Orcagna, est très-beau; on le voit dans un bas-relief, le fer à la main, combattant sur un mulet, son cheval ayant été tué, et remportant la victoire sur cette nouvelle et peu noble monture. La chasse en bronze de saint Zanobi, un des premiers prédicateurs du christianisme en Toscane, contemporain de saint Ambroise et descendant de Zénobie, la reine de Palmyre, est ornée de bas-reliefs célèbres de Ghiberti, représentant divers miracles du saint. Il est impossible de rien imaginer de plus pur et de plus gracieux que les dix anges qui soutiennent la couronne de la partie supérieure de cette chasse, d'une si élégante simplicité. On voit encore un grand nombre de statues et de bas-reliefs qu'il serait trop long d'énumérer; près d'une porte de la nef latérale, une vieille peinture d'auteurs incertains, contre le mur, représente le Dante debout, en robe rouge, avec une couronne de laurier par-dessus son bonnet, et tenant un livre ouvert à la main; d'un côté est une vue de l'ancienne Florence, et de l'autre une représentation des trois parties de son poème, unique et chétif monument élevé par la république florentine à l'homme qui avait tant illustré sa patrie.

Le chœur, en marbre, exécuté par ordre de Côme I^{er}, et orné de quatre-vingt-huit figures en bas-relief, de Bandinelli et de son élève Jean dell'Opera, est admirable; le maître autel et les sculptures qui le décorent sont aussi de Bandinelli; le crucifix, en bois, très-beau, est de Benoît de Maiano; derrière cet autel, une *Piété*, groupe inachevé transporté de Rome, et que Michel-Ange destinait au tombeau qu'il voulait se préparer à Sainte-Marie Majeure, est son dernier ouvrage; l'inscription fort simple qui indique ce fait touche vivement: elle marque le dernier terme de la vie glorieuse et de l'infatigable vieillesse de ce grand homme.

Le campanile du dôme de Florence, qui, après plus de cinq siècles, est encore si ferme et si droit; ce merveilleux clocher, si orné, si brillant, si léger, le plus beau des clochers, d'une architecture gothique allemande, est l'ouvrage de Giotto. Charles-Quint disait de ce magnifique morceau qu'il devrait être conservé dans un étui. — *Beau comme le campanile*, dit avec orgueil le peuple de Florence. Ce campanile est une tour haute de 252 pieds italiens, incrustée de marbres précieux, travaillés en bas-reliefs et en groupes parfaitement sculptés.

Le baptistère, placé auprès du dôme et du campanile, est, ainsi qu'eux, détaché de tout autre bâtiment; on l'appelle *il tempio di San-Giovanni*. Ce monument est très-célèbre, surtout à cause des portes de bronze que Michel-Ange déclarait dignes d'être celles du paradis. Les citoyens de Florence, voulant consacrer par quelque grand ouvrage la mémoire de la cessation de la fatale peste de 1400, invitèrent tous les artistes d'Italie à présenter des dessins de portes en bronze, pour le temple de Saint-Jean, qui fussent plus belles encore que celles qui avaient déjà été faites par André Pisano, sur les dessins de Giotto. Tous les génies contemporains se levèrent à cet appel avec une glorieuse émulation. Le concours fut ouvert: parmi les candidats étaient ces grands maîtres de l'art, Brunelleschi et Donatello, et cependant ce fut par ces illustres candidats que la palme de la supériorité fut justement et généreusement accordée à un homme à peine âgé de vingt-trois ans. Ce jeune artiste était Lorenzo Ghiberti, qui, dans l'exécution des *mezzi rilievi* de ces portes

et dans celle du monument de San-Zenobio, dans le dôme, resta sans rivaux à cette époque si bien nommée l'âge d'or de la sculpture. On entre dans le baptistère par trois grandes portes, l'une d'Arnolfo di Lapo, l'autre d'Andrea Pisano, la troisième, la plus belle, de Lorenzo Ghiberti. Les murs du temples sont couverts, en dedans et en dehors, de sculptures par les artistes les plus éminents des beaux siècles de l'art florentin, par San-Severino, Vincenzo Danti, Spinazzi, Rustici, etc. Deux colonnes de porphyre s'élèvent devant la principale entrée; elles ont été données aux Florentins par les Pisans, en 1117, et les chaînes de fer qui sont suspendues à la muraille sont un trophée de la conquête de Pise par les Florentins, en 1362. Dans l'intérieur du baptistère, on voit encore une statue en bois, par Donatello, admirable de douleur et de componction; un mausolée d'une noble simplicité est celui de Balthasar Cossa, pirate, général, poète, et pape sous le nom de Jean XXIII.

INTÉRIEUR DES MAISONS A ALGER.

A Alger, toutes les maisons sont carrées, massives, sans fenêtres sur la rue; construites sur un même modèle, elles ne diffèrent entre elles que par les dimensions, les décors et la richesse des matériaux. Grandes portes; appartements spacieux, plus longs que larges, d'une hauteur remarquable; plafonds en bois sculptés, peints, dorés, avec de petites lucarnes oblongues, destinées au passage de l'air; murs blancs, enrichis de banderoles de faïence peintes, de briques vernissées, d'inscriptions et de sentences tirées du Coran, rehaussées d'or et de couleurs vives; tapis précieux et coussins d'étoffes d'or et de soie; galeries ornées de colonnes de marbre habilement travaillées par des sculpteurs italiens; pavés hexagones aussi en marbre blanc; cours cloîtrés, souvent rafraîchies par des fontaines d'eau jaillissante; croisées basses, grillées en cuivre sur les cours intérieures, et ne laissant pénétrer dans les appartements qu'un faible jour: tels sont à peu près les ornements et les distributions que l'on trouve partout. Le rez-de-chaussée est occupé par les esclaves. Au premier étage se trouvent quatre grandes chambres de maître, et au-dessus une terrasse plate qui sert à la fois de toiture et de promenade. Parfois sur cette terrasse s'élève un pavillon où les Algériennes viennent, entourées de leur famille, respirer la fraîcheur du soir, et jouir de cette vue admirable que donne la position de la ville, placée sur une montagne et dominant la mer de tous côtés. — Les maisons de campagne, construites comme celles de la ville, sont, comme elles, blanchies à la chaux deux fois par an, et ont presque toutes des puits. Des murs de quatre mètres de haut et des palissades de cactiers épineux et d'aloës impénétrables les entourent et mettent l'habitant à l'abri de toute insulte. C'est à travers ces haies qu'il faut chercher le sentier tortueux qui conduit à l'entrée de la maison. (Voy. Maisons du Caire, t. II, 1834, p. 249.)

L'AMOUR DANS LE MARIAGE.

Extrait du poème des *Saisons*, par Thomson.

Heureux, et les plus heureux des mortels, ceux que la bienfaisante Destinée a réunis, et qui confondent dans un même sort leurs cœurs, leurs fortunes et leurs existences! Ce n'est pas le dur lien des lois humaines, ce lien si souvent étranger aux choix du cœur, qui forme le nœud de leur vie; c'est l'harmonie elle-même, accordant toutes leurs passions dans le sentiment de l'amour. L'amitié exerce dans leur sein sa plus douce puissance, la parfaite estime animée par le désir, l'inexprimable sympathie des âmes, la pensée rencontrant la pensée, la volonté prévenant la volonté par

une confiance sans bornes. Que leur importent le monde, et ses plaisirs, et sa folie ! Chacun des deux n'embrasse-t-il pas, dans l'objet qu'il aime, tout ce que l'imagination peut se créer, tout ce qu'un cœur abandonné à l'espérance pourrait souhaiter ? Ne goûtent-ils pas un charme plus puissant encore que celui de la beauté, ou dans les sentiments, ou dans les traits animés par ces sentiments mêmes ? Vérité, bonté, honneur, tendresse, amour, les plus riches bienfaits de l'indulgence du ciel leur sont accordés ; et près d'eux bientôt s'élève leur postérité souriante, la fleur de l'enfance s'épanouit sous leurs yeux, et chaque jour qui s'écoule développe une nouvelle grâce. La vertu du père et la beauté de la mère s'aperçoivent déjà dans les enfants ; leur faible raison grandit à chaque moment ; elle réclame bientôt le secours de soins assidus. Délicieuse tâche de cultiver la pensée tendre encore, d'enseigner à la jeune idée comment elle doit croître, de verser des instructions toujours nouvelles dans l'esprit, d'inspirer les sentiments généreux, et de fixer un noble dessein dans une âme enflammée ! Ah ! parlez de vos joies, vous qu'une larme soudaine surprend souvent quand vous regardez autour de vous, et que rien ne frappe vos regards que des tableaux de félicité ; toutes les affections variées de la nature se pressent sur votre cœur. Le contentement de l'âme, le repos de la campagne, une fortune qui suffit à l'élégant nécessaire, l'amitié, des livres, la retraite, le travail et le loisir, une vie utile, une vertu progressive et le ciel approbateur : telles sont les jouissances incomparables d'un amour vertueux ; c'est ainsi que s'écoulent les moments de ces fortunés époux. Les saisons, qui parcourent sans cesse ce monde en discorde, retrouvent à leur retour ces deux êtres toujours heureux ; et le printemps, applaudissant à leurs belles destinées, répand sur leur tête sa guirlande de roses, jusqu'à ce qu'enfin, après le long jour printanier de la vie, arrive le soir serein et doux. Toujours plus amoureux, puisque leur cœur renferme plus de souvenirs, plus de preuves de leur amour mutuel, ils tombent dans un sommeil qui les réunit encore ; affranchis ensemble, leurs paisibles esprits s'envolent vers des lieux où règnent l'amour et le bonheur immortel.

(Traduction de M^{me} DE STAEL.)

JEAN BOKOLD ET LES ANABAPTISTES.

La secte des anabaptistes de Munster est une des plus singulières qui aient jamais existé. Il n'y a peut-être pas d'histoire qui montre par de plus frappantes leçons dans quels désordres tombe nécessairement une réforme, toutes les fois qu'elle veut trop se hâter et franchir d'un seul bond l'intervalle qui existe toujours entre ce qui est et ce qui devrait être. Les meilleurs sentiments n'y peuvent rien quand les idées ne sont pas suffisamment nourries par la réflexion, quand les moyens ne sont pas préparés, quand les circonstances n'appellent pas et ne soutiennent pas. Les choses bien bâties sont celles qui se bâtissent lentement et en silence : celles qui se font avec précipitation sont nécessairement manquées et imparfaites ; Dieu a mis lui-même du temps pour amener la création de la terre à son terme. Il ne faut pas avoir peur de corriger le passé, mais il ne faut le faire que quand on est sûr d'avoir la main assez ferme pour le corriger sans tomber soi-même dans des vices plus grands que ceux que l'on voulait effacer. Qu'on nous pardonne ce préambule, qui sert à montrer le côté instructif que peuvent avoir les anabaptistes : plaise à Dieu que les hommes, dans leurs entreprises de rénovation, n'aient plus jamais besoin des enseignements que cet exemple renferme !

Dans toute révolution, il y a un parti plus excessif que tous les autres, et qui veut marcher sans retard au delà de toutes les barrières qu'il aperçoit : tels furent les anabap-

tistes à l'égard des protestants. Luther prêchait encore la révolte contre la domination du clergé, que déjà quelques hommes, poussant plus loin que lui, prêchaient la révolte contre les princes, le retour dans la vie civile aussi bien que dans la vie religieuse à la loi de Dieu, l'établissement de la cité céleste sur la terre. On leur donna le nom d'anabaptistes, parce qu'ils soutenaient que le baptême devait être renouvelé. Le plus fameux des prophètes de cette foi nouvelle fut Jean Bokold, ou Jean de Leyde, comme on le nommait du nom de son pays. C'était un homme peu instruit, mais vigoureux, enthousiaste, plein de hardiesse et de courage. Il était tailleur de son métier et exerçait paisiblement sa profession dans sa ville natale, lorsque les prédications des protestants vinrent tout à coup éveiller en lui de nouvelles idées et une ambition qu'il n'avait point connue jusque-là. Il se rendit à Munster, en Westphalie, vers le commencement de l'an 1533, et fit si bien par ses discours qu'il se rendit maître en peu de temps des ministres luthériens qui occupaient alors la ville après en avoir chassé le clergé, et finalement de la ville elle-même. Munster devint donc le rendez-vous commun des anabaptistes disséminés dans la Hollande et d'autres provinces du nord-ouest de l'Allemagne, et persécutés presque partout. En un clin d'œil la ville fut pleine de monde ; les prédications de Jean Bokold et de ses partisans excitaient un enthousiasme infini, et l'ancien évêque de Munster étant venu, avec l'évêque de Cologne, le duc de Gueldre et le landgrave de Hesse, mettre le siège devant la place pour la forcer, personne ne mit en doute que quelque nouvel ange du Seigneur ne vint, comme au temps de Jérusalem, exterminer cette armée qui osait menacer la ville sainte. Il n'en fut rien cependant ; mais comme les religionnaires ne manquaient pas de résolution et d'énergie, ils firent si bonne contenance que l'évêque fut obligé de renoncer à l'idée d'enlever Munster de vive force et prit le parti de convertir le siège en un blocus, espérant que, tôt ou tard, les désordres qui éclateraient à la suite de la famine rendraient sa tâche facile.

Jean Bokold, laissé libre dans la place, commença à songer qu'il était temps de quitter le domaine de la spéculation purement religieuse pour s'occuper de l'administration des choses temporelles. Ce n'était pas assez d'avoir pompeusement annoncé le règne de Dieu, il fallait se mettre en état de l'instituer. Se souvenant de l'exemple des apôtres, Jean Bokold avait dès le principe établi une vaste communauté de tous les biens ; un édit par lequel il était ordonné à tous les citoyens d'apporter au trésor tout l'or et tout l'argent qu'ils possédaient avait été promulgué ; on avait ensuite partagé les logements, qui ne manquaient pas, attendu que beaucoup de gens riches s'étaient enfuis de la ville au premier signal de trouble ; enfin, on avait rassemblé en un seul magasin tous les vivres trouvés dans les maisons, et on en faisait quotidiennement la distribution. Tout ce gouvernement était fort simple tant qu'il ne s'agissait que de répartir les richesses que l'on possédait ; mais les difficultés auraient été bien différentes si, au lieu de consommer, il avait fallu produire. Pour le moment, ce n'était pas ce dont il s'agissait. Il suffisait que l'on pût empêcher les séditions, qui ne laissaient pas d'être fréquentes dans une multitude livrée à tout l'arbitraire qu'une révolution aussi capitale que celle-ci entraînait ; pour cela, il fallait de toute nécessité, en attendant que l'on pût installer la liberté, une autorité ferme et absolue. Un orfèvre qui était devenu prophète à l'imitation des anciens prophètes de la Judée, et qui jouissait d'un grand crédit dans le peuple, déclara que, d'après ce que Dieu lui avait révélé, Jean de Leyde devait monter sur le trône de David, tirer l'épée contre les rois, offrant la paix à ceux qui voudraient se soumettre et exterminant les autres sans pitié, comme jadis Moïse sur le chemin de la terre pro-

mise; et le peuple ayant accepté cette prophétie avec enthousiasme, Jean de Leyde se proclama roi de la Jérusalem nouvelle au nom de Dieu.

Afin d'imprimer plus vivement dans les esprits le sentiment de sa grandeur et de se montrer digne à tous égards de porter le sceptre sacré de Salomon, il commença à entourer sa personne d'une pompe aussi splendide que celle dont les rois ont coutume d'user. Il était alors âgé de vingt-cinq ans, bien fait, beau de visage, de manières hautes et dégagées; il portait un riche costume fait avec ces étoffes brochées d'or et d'argent qui servent aux prêtres dans les cérémonies de l'Eglise romaine; sa tête était ornée soit d'une toque de velours garnie de pierreries, soit d'une couronne d'or; sur sa poitrine descendait un magnifique collier auquel était suspendu un globe, symbole de celui de l'univers: on y lisait cette inscription: *Roi de la justice sur le monde*; sa ceinture, qui était également fort riche, offrait aux yeux cette autre inscription: *La puissance de Dieu est ma force*. Trente chevaux richement caparaçonnés et couverts de housses de drap d'or marchaient à la suite du sien, dont la parure était éblouissante. Deux pages portant, l'un la Bible surmontée de la couronne d'or, et l'autre un glaive nu, marchaient à ses côtés. Derrière lui venait sa garde, armée de hallebardes. Son trône, élevé sur une vaste estrade et recouvert d'un dais splendide, avait été placé à l'extrémité de la grande place de Munster, et à certains jours marqués il venait s'y asseoir et donner au peuple le spectacle de sa personne et de sa magnificence.



Jean Bokold, dit Jean de Leyde.

Voulant changer de fond en comble et d'un seul coup tout l'état de la société, il était naturel que les anabaptistes s'attaquassent au mariage. Non-seulement le divorce, suivant l'autorité de l'ancienne loi de Moïse, avait été rendu d'une facilité extrême, mais la polygamie avait même été instituée. Jean Bokold en trouvait la justification dans Salomon, dont il voulait reproduire le royaume. Il avait donc quinze femmes, ce qui est peu relativement aux mœurs de l'Orient, mais passablement exorbitant, il faut en convenir, relativement aux nôtres et à celles de nos ancêtres. Toutes ces femmes, qui lui faisaient cortège chaque fois qu'il paraissait en public, étaient, comme lui, superbement vêtues d'étoffes d'or, d'argent et de soie. On comprend aisément

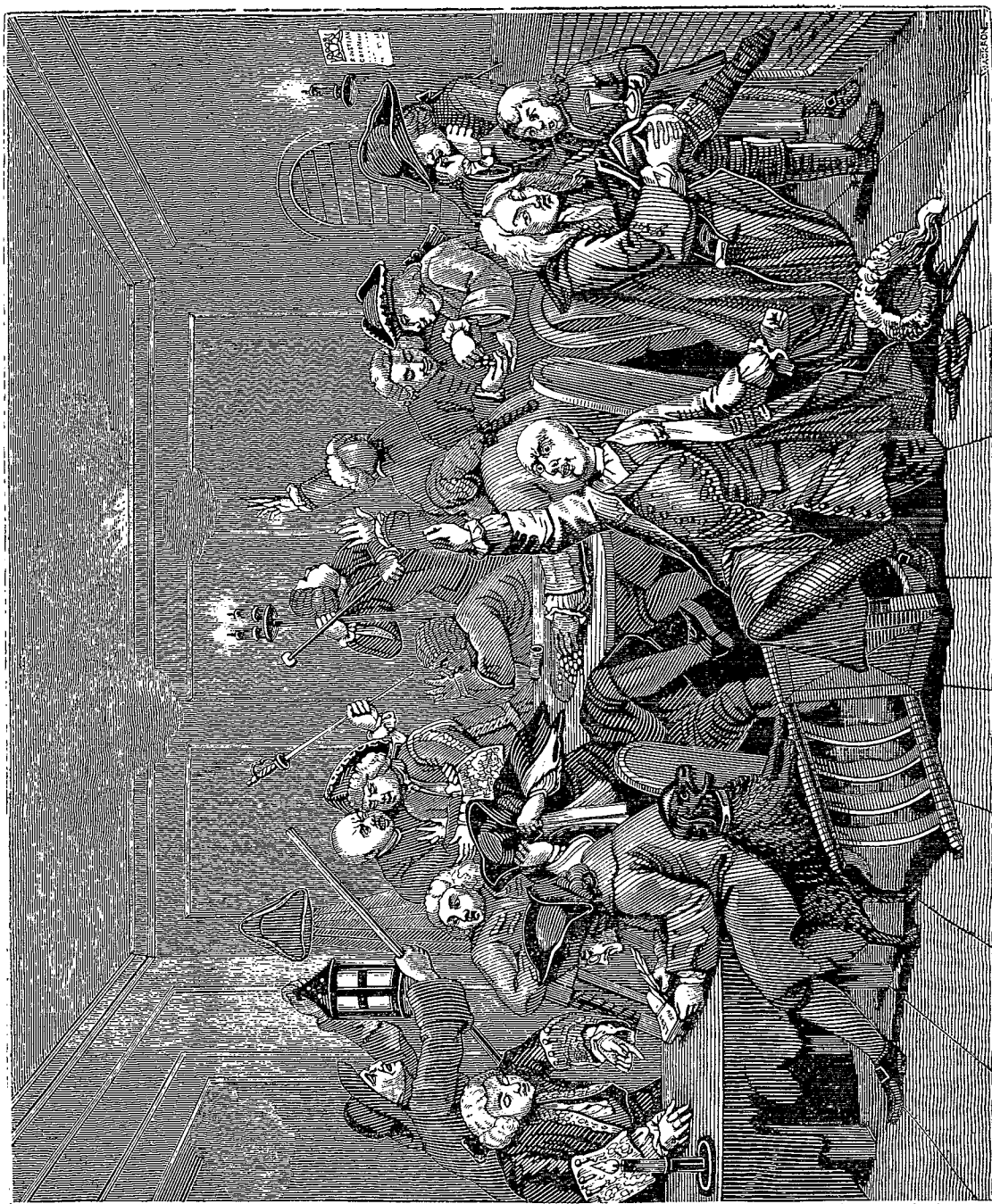
comment la dévastation des monastères, des sacristies et des trésors des églises, avait pu fournir ample matière à tant de magnificence.

Enfermés ainsi chez eux, sans communication avec le reste du monde et sans rien qui pût les arrêter dans le torrent de leurs extravagances, les anabaptistes ne tardèrent pas à se laisser si bien entraîner par leur enthousiasme que le moment où toute la terre allait se transformer comme ils venaient de voir se transformer la ville de Munster leur semblait venu. C'était, à vrai dire, une population devenue folle, mais dans la folie de laquelle flottaient de grandes choses. Le courage et l'espérance y étaient infinis. Jean Bokold, dans une des assemblées du peuple, ayant dit qu'il fallait que la parole nouvelle fût annoncée aux quatre coins du monde, afin que tous les hommes eussent à se réunir dans la bergerie du Père, car il se donnait à lui-même ce nom de Père, vingt-huit missionnaires partirent aussitôt, et, trompant la vigilance des troupes chargées du blocus, arrivèrent en diverses villes d'Allemagne ou de Hollande, où, après avoir déclaré qu'ils venaient livrer leurs têtes, ils s'acquittèrent en présence des magistrats de leur périlleuse mission. Tous, à l'exception d'un seul traître, furent torturés et brûlés.

Cependant la famine s'étant bientôt déclarée dans la ville, attendu qu'il n'y avait aucun moyen de renouveler les vivres et qu'on en consommait beaucoup, la nouvelle Jérusalem tomba bientôt de sa théâtrale splendeur au dernier degré de la désolation et de la misère. La faim emportait chaque jour une assez grande quantité de monde; tout ce qui pouvait se manger avait été mangé; les prophètes avaient beau affirmer que Dieu ne laisserait pas ses saints périr sans secours, et rappeler le miracle d'Elie nourri dans le désert, il n'y avait pas d'oiseaux qui vinssent apporter des vivres de la part du ciel dans cette cité malheureuse. Tant de souffrances avaient amené un découragement extrême, et il n'y avait plus que fort peu de gens assez vigoureux pour porter les armes. L'armée assiégeante en profita. Le 25 juin, dans la nuit de la Saint-Jean, les troupes de l'évêque, ayant forcé une porte, se jetèrent vigoureusement dans la ville: il y eut un affreux carnage; Jean Bokold, qui, au premier bruit, s'était bravement porté en avant, l'épée à la main, fut, malgré ses efforts désespérés, entouré par une compagnie, désarmé et fait prisonnier. Le lendemain, l'évêque, étant venu dans la ville, fit tuer tous les hommes; il avait d'abord commandé qu'on épargnât les femmes, puis il se ravisa et les fit tuer aussi. Jean Bokold se montra, par son courage dans l'adversité, digne de la grandeur qu'il avait usurpée. L'évêque lui ayant demandé de quel droit il avait osé se faire souverain dans une ville qui n'était pas à lui: « Du droit, répondit-il, que possède tout homme qui sait s'élever au-dessus des autres et s'en faire reconnaître pour chef. » On le promena pendant quelque temps de ville en ville pour le montrer aux grands comme une curiosité; puis, en janvier 1536, on le ramena à Munster pour son supplice. Les tortures que l'évêque fit infliger à ce malheureux seraient affreuses à rapporter en détail, quoique les historiens du temps nous en aient fidèlement transmis le souvenir. Les bourreaux le tenaillèrent, aussi longtemps qu'il put le supporter, avec des pinces ardentes; puis, quand ses forces commencèrent à s'éteindre, ils lui ouvrirent le ventre et lui arrachèrent les entrailles. L'échafaud était dressé à la place où avait été dressé son trône. Pendant cet affreux supplice, Jean Bokold ne cessa d'implorer la miséricorde de Dieu. Son cadavre, après sa mort, fut hissé, pour servir d'exemple, au sommet de la grande tour de Munster.

Son erreur a été assez expiée pour que la postérité la lui pardonne en faveur de ses intentions, qui étaient bonnes, et dictées par un amour sincère de Dieu et du genre humain.

MAISONS DE JEU.



Une Maison de jeu, par Hogarth.

La gravure d'Hogarth que nous reproduisons fait partie de la *Vie du Libertin* (voy. sur Hogarth et sur ses œuvres, t. III, 1835, p. 377). On devine toute la scène sans qu'il soit à peine besoin de donner aucune explication. — Le feu vient de prendre à la maison; déjà les flammes percent et dévorent au fond les lambris; le guet arrive au secours. Mais les joueurs ont tous l'esprit tellement possédé par leur malheureuse passion qu'ils ne voient et n'entendent rien. On distingue, parmi les personnages principaux de cette scène, le *Libertin* à genoux et en proie au plus violent désespoir; à sa droite, un vieil usurier qui prête 500 livres sterling à un lord, comme l'indique le papier sur lequel il écrit; à sa gauche, un homme si fort absorbé dans une triste méditation que le petit garçon qui lui apporte des rafraîchissements est obligé de crier de toutes ses forces et de le secouer avec violence : il est assis devant une cheminée grillée de

peur des accidents que pourrait causer la rage des joueurs. On voit au second plan un homme en deuil, c'est-à-dire un héritier, qui frappe du pied et se désole; une autre victime du jeu serrant les poings; des joueurs désolés qui s'embrassent, et des joueurs heureux qui se partagent le gain.

SUR UN LIVRE DE DUSSAULX.

Lorsque, vers 1778, les loteries autorisées, publiques ou particulières, étaient en pleine vigueur, loterie royale de l'hôtel de ville, loterie de Saint-Sulpice, etc. ; lorsque, indépendamment de cent maisons de jeu connues, où l'on se ruinait tous les jours, il existait dix fois plus de réduits subalternes et de tripots autorisés que l'on n'en comptait du temps de la régence; lorsqu'à la fermeture légale des hôtels de Gèvres et de Soissons avait succédé l'ouverture de l'hôtel d'Angleterre, vaste, impure caverne de la rue Plâ-

trière, si vivement flétrie par M. Pasquier dans son discours contre la ferme des jeux (Chambre des pairs, mai 1836); lorsque le jeu, ce vice meurtrier, après avoir rompu mille digues, assiégeait la société de toutes parts et sous mille formes, jeux de hasard, de finance, de commerce, de toute espèce enfin, un homme de lettres courageux, comprenant la dignité de sa profession, osa élever la voix et protester contre ce scandale. Il ne s'annonça pas comme un illuminé dans ce siècle incrédule; il ne se proclama point comme apôtre sans tache au milieu de la corruption générale, et, mettant à nu sa conscience, il osa dire : « Je certifie l'exactitude de tout ce que j'avance, en qualité d'acteur ou de spectateur; je vais montrer à la jeunesse la route que j'ai suivie trop tard : mais enfin je l'ai suivie, lorsque, fatigué de mes erreurs, je compris qu'il était plus sûr et plus honnête d'aller au secours de mes compatriotes que de les dépouiller. » Puis, ayant refondu dans un nouvel ordre et avec de nouveaux développements le sujet de deux ouvrages précédents (*Lettres et réflexions sur la passion du jeu*, 1775; — *Discours sur la passion du jeu dans les différents siècles*, lu à l'Académie de Nancy, 1775), il publia, en 1779, son livre *De la Passion du jeu*. Il appartenait à l'homme qui, à l'âge de vingt et un ans, nous avait donné la meilleure traduction en prose que nous ayons de Juvénal, à cet homme dont on a écrit qu'il était simple comme la nature, et qu'il ne rampa jamais, d'éclairer, dans son âge mûr, ses concitoyens sur les funestes effets de cette passion qu'il n'avait que trop éprouvée.

Aujourd'hui que la loterie est depuis quelque temps abolie, que la Chambre vient d'ordonner dans un court délai la fermeture des maisons de jeu, nous avons cru qu'il serait utile de présenter à nos lecteurs un extrait de l'ouvrage de Jean Dussaulx; c'est un excellent mémoire sur le passé, qui contient encore d'utiles enseignements pour l'avenir.

Sans nous aventurer avec l'auteur dans des recherches sur le jeu dans l'antiquité, nous dirons qu'en France, accueilli d'abord par la noblesse, des courtisans avides l'introduisirent auprès du trône : sous François I^{er} il commença à régner à la cour, et s'y fortifia sous Henri II; l'exemple de Henri IV le consacra; Mazarin aggrava le mal; on vit alors des seigneurs français parcourir l'Europe en vrais chevaliers d'industrie; bientôt la frénésie du jeu devint un vice de gouvernement. La première loterie tirée en France le fut à l'occasion des fêtes de la paix et du mariage de Louis XIV. Le Parlement l'autorisa sans prévoir les conséquences de cette autorisation (voy. sur la Loterie, t. II, 1834, p. 418). En 1615, le Parlement de Paris supplia le roi de renouveler les anciennes lois portées contre le jeu; ces remontrances se succédèrent sous Louis XIV, mais avec peu de succès; enfin, sous Louis XV, on s'avisait, ne sachant plus comment s'y prendre, de capituler avec les joueurs. Malgré la voix de d'Aguesseau, les magistrats autorisèrent les jeux publics. « Je doute, dit l'abbé de Saint-Pierre, que, sous M. d'Argenson, les jeux des hôtels de Gèvres et de Soissons, défendus par les lois, eussent duré si longtemps : il n'aurait pas souffert que le valet y jouât l'argent de son maître, le fils celui de son père, et le père le patrimoine de ses enfants; il aurait, avec tous les gens de bien, détesté ces abominables jeux, comme étant la source des plus grandes calamités. » (Annales de Saint-Pierre, année 1731.) Pour donner une idée de la passion du jeu, Voltaire dit que, de son temps, le centième de l'argent des cartes eût pu suffire à construire des salles plus belles que le théâtre de Pompée; on sent ce qu'il en faut conclure : tous les jeux étaient donc à cette époque, à peu d'exceptions près, sous l'égide de la loi, comme on les a vus prospérer de nos jours sous forme de loterie, cette bourse du menu peuple; de jeux publics, cette autre bourse de la petite propriété; enfin de jeux d'actions

sur l'État, ou bourse proprement dite. Mais ce n'est pas seulement l'histoire des jeux de toute espèce qu'on doit chercher dans le livre de Dussaulx; l'auteur va plus haut, il se fait moraliste, médecin même, et ses tableaux sont effrayants de vérité. Tour à tour il retrace cette égalité déshonorante qui règne parmi les joueurs, le danger des liaisons au jeu; il peint les joueurs, leurs vicissitudes; un joueur ne présente à l'imagination qu'un assemblage d'actions bizarres et d'habitudes vicieuses : plein de sa chimère, insensible à tout ce qui devrait l'intéresser, errant à travers le chaos des chances et du hasard, où l'esprit cherche en vain la lumière, le joueur vit en quelque sorte hors de ce monde. On a vu un de ces maniaques briser la table de jeu, manger les cartes et avaler une bougie ardente. Un joueur, à Naples, mordit la table avec tant de rage que ses dents la pénétrèrent et qu'il resta mort sur la place; un autre mourut au milieu d'une partie : ses adversaires résolurent de le souiller et de se payer; un gentilhomme voulut jouer jusqu'à son épée! A Moscou, on joue non-seulement son or, mais les serfs; un Vénitien joua sa femme; un Chinois, sa femme et ses enfants : il les perdit. Les Germains, au rapport de Tacite, se jouaient eux-mêmes en un seul coup. Les Huns, nous dit saint Ambroise, se donnaient la mort pour s'acquitter envers le gagnant. Mais arrêtons-nous devant ces fureurs de la passion la plus violente. Dussaulx peut nous pénétrer d'une horreur plus grande encore; écoutons-le parler : « Un père de famille, après avoir perdu avec sérénité la moitié de sa fortune, joua le reste, et le perdit sans murmurer; on le regarde; sa figure ne change point; on s'aperçoit seulement qu'elle devient immobile : cet homme vivait à son insu; deux ruisseaux de larmes s'échappent de ses yeux, et sans que ses traits en soient altérés; il ne parut d'abord que ridicule... Je ne sais quelle idée cette statue pleurante révéla tout à coup dans l'âme des spectateurs; quoique joueurs, ils finirent tous par être saisis de terreur et de pitié. »

Oh! combien perfide était la précaution, fort en usage chez les Vénitiens, d'avoir des masques rians pour les joueurs!

A l'époque où parut l'ouvrage de Dussaulx, le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, la république de Venise, celle de Gènes, avaient fait d'heureuses tentatives pour extirper les jeux publics : la ville libre de Hambourg y avait pleinement réussi. Mais en France le mal était sans remède; cependant on remarqua l'indulgence de la censure, qui avait accueilli ce livre, bien qu'il fût semé de réflexions hardies contre les loteries, les jeux publics et les établissements où l'on substitue le hasard au travail et à l'industrie.

Parmi les traits piquants semés dans cet ouvrage, nous remarquons celui-ci. M. Sallo, conseiller au Parlement, auteur du premier journal littéraire qui ait paru en France, perdit, au rapport de Vigneul de Marville, 100 000 écus au jeu; pour faire diversion à sa douleur, il imagina le *Journal des Savants* (1665), dont il n'exécuta que treize cahiers.

Nous venons de donner à nos lecteurs un aperçu du livre de Dussaulx, qui aimait à attribuer à l'influence de Jean-Jacques Rousseau la plus belle partie de son existence morale. Voici comment l'auteur de l'article de Dussaulx, dans la *Biographie universelle*, rend compte de ce livre : « Un style haché, inégal, tendant souvent à la prétention, une division en chapitres tantôt longs, tantôt courts, ont nui au succès de cet ouvrage, que l'on s'accorde à trouver bon, mais que personne ne lit. » Nous affirmons aujourd'hui qu'il serait bien digne d'être lu; les défauts qu'on lui reproche sont du temps, mais sa moralité est supérieure et digne d'un siècle voué au progrès.

Dussaulx fut fidèle à la cause qu'il avait évoquée : il vota, dans la Convention, pour l'abolition des jeux, et en 1797, au conseil des Anciens, il se prononça fortement contre le

rétablissement des loteries, mais il échoua; bientôt après il fit ses adieux à l'assemblée, en disant : « Mes mains sont aussi pures que mon cœur. »

AFFRANCHISSEMENT D'UN SERF POUR ÊTRE PRÊTRE.

On trouve dans les archives de Notre-Dame de Paris le fait suivant :

En 1402, un serf de l'église de Notre-Dame de Paris, nommé Jean Robinet, né à Vaudoy en Brie, ayant le désir d'embrasser l'état ecclésiastique et en ayant obtenu la permission, se présenta un soir, pendant vêpres, dans le chœur, à tous messieurs les chanoines, un serviette au cou, et tenant un bassin et des ciseaux; chaque chanoine lui coupa un peu de ses cheveux en signe d'affranchissement pour être prêtre (*in signum manumissionis ad tonsuram clericam*), après quoi il fut renvoyé à l'évêque de Meaux, dont il était diocésain.

SINGULARITÉS

DE QUELQUES AUTEURS ET SAVANTS ITALIENS.

Jacob Claverio était un noble Romain ami des Farnèse, et notamment d'un personnage éminent de cette famille, le cardinal Alexandre. L'esprit, la grâce et le savoir qui ornèrent son âge mûr, justifiaient les heureuses dispositions qu'il avait montrées dans sa jeunesse; mais la vanité, qui, contenue dans certaines bornes, est le mobile des belles actions, était devenue chez lui ce que dans notre siècle on appellerait une *monomanie*. Brûlant d'une soif de louanges inextinguible, il n'était puérils et risibles expédients dont il ne s'avisa pour s'en procurer.

Dans l'espoir de parvenir à une haute dignité ecclésiastique, il était entré dans les ordres, et ses supérieurs l'envoyaient chaque année comme confesseur et prédicateur dans une ville d'Italie où existait un collège célèbre. La demeure de Claverio se trouvant précisément près du collège, il s'enquêrait avec soin de tous les écoliers qui passaient chaque jour sous ses fenêtres, et lorsqu'on lui en désignait quelqu'un qui montrait des talents pour la poésie ou l'éloquence, il l'arrêtait, le faisait monter chez lui, et après l'avoir bien loué, bien caressé et bien regalé de conserves et de pâtisseries, il lui arrachait la promesse d'une pièce en vers ou en prose à sa propre louange, dont il lui dictait l'ordonnance et la matière. Il obtint ainsi de jeunes gens qui dans la suite devinrent célèbres une collection de fort jolis vers en son honneur. Les poètes du temps n'échappèrent point à ses importunités. Annibal Caro, le Tasse, Benoît Varchi, Jules-César Stella, Feliciani, furent mis à contribution. On a d'eux des vers qui le célèbrent. Pour lui, ramassant cette précieuse matière, il en forma deux volumes, l'un en latin, l'autre en italien, et en tête de chacun d'eux on lisait tout au long le détail de sa vie. Quoiqu'il fût plein d'esprit et de connaissances, cette infatuation de lui-même le rendit la risée de son temps. Il mourut assez vieux à Rome, en 1600.

Nicolas Masini de Cesène, qui vivait à peu près au même temps, avait un autre genre d'originalité; il atteignait une portée encore plus haute quant aux qualités intellectuelles. Il était versé dans les belles-lettres et dans les connaissances abstraites. Les mathématiques, la philosophie, la médecine, lui étaient familières. Il excellait dans ce dernier art, et opéra des cures si merveilleuses que les plus grands seigneurs et les princes de son temps avaient recours à lui.

Le pape Clément VIII, frappé de ses qualités, lui écrivit qu'il le créait son premier médecin, et qu'il le priait de venir demeurer à Rome, pour y remplir sa charge. Mais Masini avait une servante, nommée *Sainte*, qu'il consultait sur

toutes choses, et dont il suivait aveuglément les conseils. Il prit donc l'opinion de cette femme, puis écrivit au pape qu'il ne pouvait se rendre à ses désirs, parce que sa servante n'était pas d'avis de déménager; ce qui fit dire aux plaisants de Rome que Masini avait plus de déférence pour sa Sainte que pour Sa Sainteté. Mais ce qui faisait surtout rire de lui, c'était le soin minutieux avec lequel il dressait de sa main une liste exacte de tout ce qui devait l'accompagner quand il projetait un voyage. Hommes, chevaux, chiens, menue vaisselle, courroies, les objets les plus insignifiants, tout y était couché; et quand venait le jour du départ, prenant sa liste du plus grand sérieux du monde, il faisait à haute voix l'appel nominal, commençant par lui-même : Nicolas! à quoi il répondait : Présent! ainsi de suite de ses amis et serviteurs; puis, comme il aurait été difficile aux chiens et aux chevaux de faire la réponse catégorique obligée, un valet à qui il avait donné cet emploi répondait pour eux en imitant le hennissement des chevaux et l'aboïement des chiens. Des animaux il passait aux paquets, et il ne se mettait en route que toute cette cérémonie terminée.

Il ne pouvait souffrir qu'on fit usage d'eau froide et de vin à la glace; aussi exhalait-il son aversion dans un livre intitulé : *De l'Abus des boissons froides*. Il y établit comme premier principe hygiénique indispensable la privation absolue des liquides à l'état froid; assertion singulièrement fautive dans son application générale, et que démentent la raison et l'expérience.

Sa manière d'écrire, du reste, était pleine d'élégance et de correction, et accuse une érudition étendue. Il composa plusieurs ouvrages, que ses héritiers ont laissé périr manuscrits sur les rayons de leurs bibliothèques.

André Baccio de Saint-Elpidio, autre personnage célèbre, auteur de plusieurs traités de médecine fort estimés, était professeur de cette science à Rome. Lorsqu'il se trouvait auprès d'un malade, comme un acteur qui, sur la scène, oublie entièrement son rôle, il hésitait, il bégayait et montrait une incapacité si absolue qu'il n'était petit ni grand qui voulût se confier à lui : aussi, avec toute sa science, eut-il souvent à lutter contre la pauvreté. Enfin Sixte-Quint, moins pour profiter de ses services que de sa conversation instructive, lui donna le titre et les émoluments de premier médecin.

Rutilius Gracehus, né à Rome, vers la fin du dixième siècle, d'une famille noble mais fort pauvre, avait un goût vif pour les sciences et la poésie. Ses essais dans ce dernier genre ne sont pas indignes des meilleurs poètes de son temps. Tout à coup il manifesta certains égarements d'esprit qui ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût favori. Les pièces qu'il produisit alors sont empreintes d'un mélange de folie et de génie qui arrachent l'admiration avec le rire.

Son plus grand plaisir était d'expliquer les évangiles au peuple assemblé : il s'en acquittait à la satisfaction générale; puis, parlant de l'enfant du centurion malade, il prenait un air mystérieux, et recommandait aux assistants et surtout aux femmes, si elles avaient amené des enfants, le plus grand silence. « Cet enfant dort ici à côté, disait-il; il serait incivil et cruel de troubler le peu de repos qu'il goûte. » Une fois, il leur dit qu'il était l'Antechrist. « Mais ne croyez pas, ajoutait-il, que ce soit ce monstre féroce et diabolique dont on vous fait peur : je suis un Antechrist doux et humain, et particulièrement ami de Jésus. Demandez-moi toutes les grâces possibles, je vous les accorderai. »

Un jour de carnaval, il lui prit la fantaisie de remplir le personnage d'Hereule, puis il s'imagina tout de bon qu'il était ce héros lui-même. En conséquence, conformément aux traditions antiques, il se mit nu comme la main, jeta sur ses épaules une peau de lion, monta à cheval, et, par un froid de plusieurs degrés, malgré la neige qui tombait

en abondance, il fit ainsi le tour de la ville. A la vue de cet homme nu par une pareille saison, couvert de neige et dans cet équipage, c'était de tous les côtés un rire inextinguible.

A la suite de cette équipée, on l'enferma dans une maison d'aliénés. Là, il se conduisit d'une façon exemplaire et pleine de sens, se livrant tranquillement à ses travaux littéraires; mais un jour, étant entré dans l'office en l'absence du cuisinier, il dévora à lui seul le repas préparé pour toute la maison. Ce fait le fit exclure par les administrateurs, qui ne voulurent plus nourrir un fou si vorace.

Il entendit un jour un professeur de physique qui démontrait que deux actions naturelles contradictoires ne pouvaient avoir lieu en même temps, comme la sensation, par exemple, du froid et du chaud. « Un exemple bien simple, dit le fou subtil, va confondre votre raisonnement. » Et, se saisissant d'un marteau et d'un clou, il enfonça celui-ci dans un mur. « Voyez, dit-il, j'ouvre et je ferme; j'écarte et j'obstrue. Qu'y a-t-il de plus contradictoire que le vide et le plein? Cependant ils s'opèrent simultanément. »

Le trait le plus connu de lui est celui-ci : voulant mettre dans les saluts des degrés proportionnels à la qualité des personnes, il se fit faire trois chapeaux qui s'emboîtaient les uns sur les autres. Pour un ami il en était un; pour une personne plus qualifiée, deux, l'un de la main droite, l'autre de la gauche; enfin, devant un haut dignitaire, il allait jusqu'au troisième, qu'il rejetait en arrière. Pour prix de cette importante découverte, il demanda à être nourri aux frais de l'État.

Il mourut enfin tel qu'il avait vécu, mettant toujours du raisonnement dans sa folie. « Venez, disait-il à ses amis, venez voir le soleil du siècle qui s'éteint. » Et pour rendre la chose plus touchante, il s'était fabriqué sur son lit de mort une couronne de rayons avec des lames de cuivre. Il ne laissait pas d'être économe et bon dispensateur du peu qu'il possédait, sachant s'en contenter, et ne dinant chez personne que sur de pressantes invitations.

HISTOIRE DU MOT NOISE.

Dès le seizième siècle, *noise* signifiait, comme aujourd'hui, *dispute sérieuse sur un sujet frivole*; témoin ces vers de Charles IX à Ronsard :

Et croi, si tu ne viens me trouver à Amboise,
Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

A une époque plus reculée, ce mot avait un sens différent : il signifiait bruit, tumulte, cris de joie, etc. *Noises de femmes* (causeries bruyantes) était une locution populaire. Joinville dit, dans son Histoire de Louis IX :

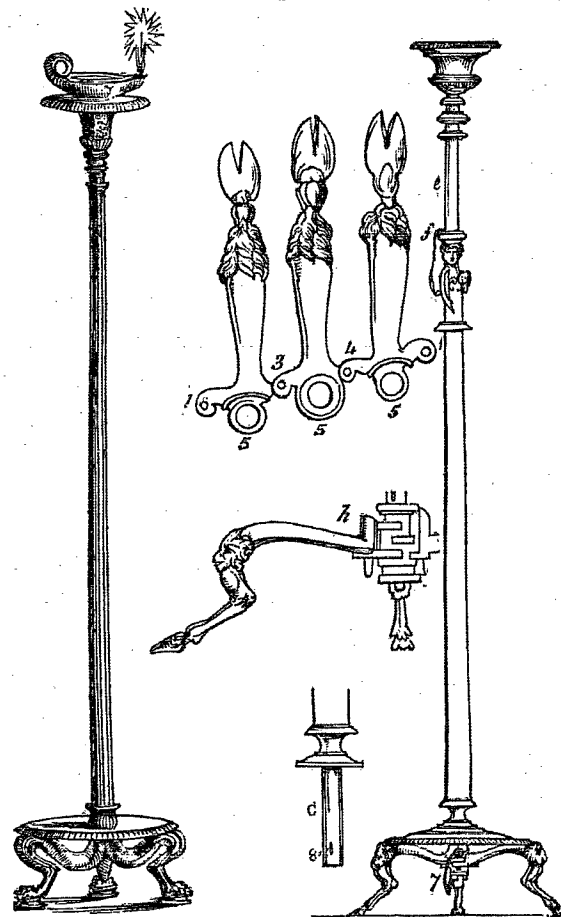
« La noise que ils (les Sarrasins) menoient de leurs cors sarrazinnoiz estoit espouvantable à escouter. »

Les Anglais nous ont emprunté cette expression, et l'emploient dans sa première acception : *A great noise*, un grand bruit; *the noise of drums*, le bruit des tambours.

CANDELABRES.

Parmi les objets d'ameublement en usage chez les anciens, il en était peu de plus élégants que les hautes et minces tiges appelées *candelabres*, qui servaient à supporter et à exhausser les lampes; c'étaient peut-être, dans leur forme primitive, des roseaux ou des bâtons fixés sur un pied pour élever la lumière à une hauteur convenable; du moins cette origine répond à ce que l'on sait des coutumes si simples des premiers Romains, et l'hypothèse est de plus en quelque sorte justifiée par la forme même de beaucoup de candelabres anciens, dont quelques-uns représentent une tige bourgeonnante, d'autres un bâton noueux grossière-

ment dégarni de ses épines. La plupart de ceux qui ont été trouvés dans les villes ensevelies sont en bronze; plusieurs pourtant sont en fer. Ils se ressemblent beaucoup quant à la forme générale et à l'apparence, mais les détails d'ornements sont variés à l'infini. Ils reposent tous sur trois pieds; ce sont ordinairement des pattes de lion ou de griffon, que surmonte un fût léger, uni ou cannelé, selon le caprice de l'ouvrier. Cet ensemble supporte ou un plateau assez large pour soutenir une lampe, ou une bobèche où l'on pouvait mettre une chandelle de cire, comme faisaient quelquefois les Romains, au lieu de se servir d'huile pour éclairer leurs appartements. Le fût de quelques-unes était carré et glissait dans une tige creuse comme celui d'un pupitre à musique; ce qui permettait d'élever et d'abaisser la lumière à volonté.



Candelabres antiques.

Des deux premiers candelabres que nous représentons, l'un est de la forme la plus simple, l'autre est d'une construction ingénieuse; on pouvait le démonter pour la commodité du transport. La base est formée de trois pieds de chèvre : aux deux côtés de l'extrémité de ces pieds est adapté un petit anneau. La patte du milieu est attachée aux pattes latérales par de petits clous rivés (3, 4) autour desquels les anneaux se meuvent; de sorte que les trois pattes demeurent parallèles quand le candelabre est démonté, tandis que, lorsqu'il est monté, elles peuvent être maintenues à égales distances sur la circonférence d'un cercle. Dans ce dernier cas, les deux anneaux extérieurs se couvrent l'un l'autre, et sont unis par une cheville mobile. Les larges anneaux 5, 5, 5, se trouvent placés à différentes hauteurs, comme on le voit en *h*, de manière à être superposés les uns aux autres dans la même ligne verticale : la cheville ronde *C*, qui termine la tige, vient traverser ces anneaux et est fixée par une cheville 7 qui s'introduit dans le trou 8, et tient toutes les parties unies et serrées. La tige est carrée et creuse; elle se

placés dos à dos et surmontés d'une espèce de chapiteau. Un petit fût se joue dans ce chapiteau, et se monte à la hauteur désirée au moyen d'un écrou *f*. Les bustes représentent Mercure et Persée.

Les plus riches candélabres sont remarquables par la profusion des ornements délicats qui les entourent. Ordinairement les parties en relief paraissent fondues au moule. Quelques uns sont agrémentés damasquinés ou marquetés de divers métaux.

Le troisième candélabre est, pour la simplicité du dessin et la délicatesse de l'exécution, l'un des plus curieux monuments de la collection de Naples. La tige est formée d'une plante liliacée, divisée en deux branches, dont chacune supporte un disque plat qui représente la fleur. C'est sur ces disques que les lampes étaient placées. A la base, une masse de bronze donne de la stabilité à l'ensemble; un Silène est assis sur ce bloc; il s'efforce de verser du vin d'une outre qu'il tient de la main gauche, dans une coupe qu'il tient de la droite. Tous les traits caractéristiques du compagnon adulateur de Bacchus sont rendus, dans cette figure,



(Autre candélabre antique.)

avec une grande habileté. Les oreilles pointues, la queue de chèvre, la peau velue, le nez plat, et l'extrême courbure du corps, ne laissent aucun doute sur le sujet de cette représentation. La tête surtout est admirable de travail et d'expression.

Les candélabres employés dans les temples étaient souvent en or et enrichis de pierres précieuses. Cicéron parle d'un de ces candélabres ornés des plus belles pierres, qu'un fils d'Antiochus avait destiné au temple de Jupiter-Capitolin à Rome. Les candélabres les plus estimés pour leur forme venaient de Tarente; les plus estimés pour leurs ornements venaient d'Egine.

Dans une peinture d'Herculanum, on voit deux candélabres très riches et très ornés, soutenant deux lampes en forme de colombes. Sur le portique du Panthéon, on remarque de beaux candélabres sculptés, au-dessus desquels sont placées des lampes triangulaires d'une très belle forme.

Le Musée de sculpture antique au Louvre possède de beaux candélabres. On en admire quatre en marbre pentélique dans la salle de la Paix. La base triangulaire du premier, qui a six pieds et demi, est ornée de têtes et de pieds taureaux. Sur le petit autel triangulaire qui sert de base au second, sont sculptés les bustes du soleil et de la lune personnifiés. Les socles de la base triangulaire du troisième

représentent divers emblèmes de sacrifices, une couronne, un vase, un patère et des lyres. La base du quatrième est un petit autel hexagone : des figures d'attaches, ou télamons à genoux, soutenant une corniche, ornent trois des pans. On voit un cinquième candélabre dans la salle du Centaure, qui a près de 10 pieds; il est orné de feuillages, de cannelures et de bas-reliefs disposés alternativement par bandes horizontales. Il se termine par le bas en forme de balustrade ou de colonne égyptienne, et il repose sur une base quadrangulaire. Enfin, l'une des salles est connue sous le nom de « Salle du candélabre »; elle renferme un superbe candélabre haut de 44 pieds, qui a été formé de différents fragments d'autels, de candélabres et de trépieds antiques, par l'architecte Piranesi.

Les candélabres servaient quelquefois d'ornements à la frise des frontons des temples : on en voit, au portique du Panthéon à Rome, qui supportent des guirlandes.

GRÉTRY.

André-Ernest-Modeste Grétry est né à Liège le 11 février 1741. Son père, pauvre musicien, était violoniste à la collégiale de cette ville.

Il n'avait pas sept ans lorsque son père, qui voulait en faire un enfant de chœur, le confia à un maître de musique de sa collégiale.

« Je ne me rappelle qu'avec peine, dit Grétry dans ses mémoires, tout ce que j'ai souffert pendant ce temps.

» Je faisais six voyages par jour, environ d'un mille, pour me rendre aux trois offices : j'eusse fait ce trajet avec joie; mais j'avais vu punir rigoureusement la moindre négligence, même involontaire; et la crainte de subir un pareil traitement me rendait mes devoirs insupportables : ce que je craignais arriva. Un jour que la pendule de mon père s'était arrêtée, j'arrivai trop tard aux matines, qui se chantaient entre cinq et six heures du matin. Je fus puni pour la première fois; on me fit tenir deux heures à genoux au milieu de la classe. Que de mauvaises nuits je passai ensuite ! cent fois le sommeil fermait mes yeux, et cent fois la frayeur m'éveillait.

» Je prenais enfin mon parti ; et, sans consulter ni l'heure ni le temps, je me mettais en route souvent dès trois heures du matin, à travers les neiges et les frimas : j'allais m'asseoir à la porte de l'église, tenant sur mes genoux ma petite lanterne à laquelle je réchauffais mes doigts. Je m'endormais alors plus tranquillement ; j'étais sûr qu'on ne pourrait ouvrir la porte sans m'éveiller. »

Grétry passa de la sorte quatre à cinq années. Après ce temps, il arriva à Liège une troupe de chanteurs italiens qui s'y établirent ; on représentait les opéras de *Pergoleze*, de *Buranello*, etc. Son père pria le directeur, nommé Resta, de donner à son fils entrée à l'orchestre. Grétry assista pendant un an à toutes les représentations, souvent même aux répétitions; c'est là qu'il prit le goût passionné de la musique.

Les progrès qu'il fit furent si rapides que dans toute la ville on désira l'entendre; enfin un jour fut fixé pour satisfaire cette curiosité.

Ce fut un dimanche; le motet qu'il chanta était un air italien traduit en latin sur ces paroles de la Vierge : *Non semper super prata casta florescit rosa*. Il eut à peine chanté quatre mesures que l'orchestre s'éteignit jusqu'au pianissimo, de peur de ne pas l'entendre; le succès fut inouï. Dès que le motet fut fini, chacun félicita le père du jeune artiste; on parlait si haut que l'office était interrompu. Grétry aperçut dans ce moment sa mère dans l'église; elle essuyait ses larmes, et il ne put retenir les siennes.

Ce petit triomphe décida de son avenir : Grétry demanda un maître de clavecin à son père, qui lui donna M. Renekin, célèbre organiste de Saint-Pierre à Liège. Cet homme était

en tout l'opposé de son premier maître; aussi son élève étudia-t-il l'harmonie avec les plus grands soins.

Il reçut ensuite quelques leçons de composition d'un autre maître, et son départ pour Rome fut résolu.

A dix huit ans, il prit la route d'Italie. Arrivé à Rome, il choisit pour maître de contre-point Casali, qui, avec Oriscelio, l'abbé Lustrini, Joannini del violoncello, étaient les maîtres de chapelle le plus en vogue.

Il étudia quatre ou cinq ans sous ce nouveau maître.

Sa manière d'écrire l'harmonie dans ses ouvrages de théâtre, et son embarras visible en parlant de cette science dans ses *Essais sur la musique*, prouvent que son temps fut assez mal employé. Ce n'était pas à être *harmoniste* qu'il était destiné; son génie le portait à la musique dramatique. Grétry excellait à peindre les sentiments de l'âme; mais la délicatesse de son organisation ne lui permettait pas de soutenir long-temps un sujet élevé.

Dès qu'il eut fait entendre à Rome quelques scènes italiennes et quelques symphonies, le directeur du théâtre d'Aliberti le chargea de mettre en musique deux intermèdes intitulés le *Vendemmiaatrice* (les Vendangeuses). Ils furent repris avec succès au carnaval de 1763, et le célèbre Piccini y applaudit, parce que le jeune compositeur ne suivait pas la route commune.

Depuis long temps ses parents le pressaient de revenir à Liège. Une place de maître de chapelle vint à vaquer dans cette ville; Grétry envoya un morceau de musique pour le concours, et obtint la place, mais ne put se décider à partir.

Ce fut vers cette époque qu'une personne attachée à l'ambassade de France à Rome lui prêta une partition de *Rose et Colas*; charmé par la musique naturelle et gracieuse de Monsigny, et par le genre de l'ouvrage, il sentit presque tout-à-coup sa vocation: l'opéra comique français devint sa passion.

Il vit que Paris seul pouvait être le théâtre de sa réputation; il partit de Rome le 1^{er} janvier 1767, après neuf ans de séjour. Il arriva à Genève avec d'heureux pressentiments; il s'y arrêta dans l'intention de voir Voltaire, et d'en obtenir un opéra comique. Il écrivit au grand homme, et eut le bonheur d'être bien accueilli. Voltaire lui fit dire qu'il était malade et qu'il voulait le voir le plus tôt qu'il lui serait possible. Grétry se présenta; il voulut s'excuser sur la liberté qu'il avait prise d'écrire. — « Comment donc, monsieur, dit Voltaire en lui serrant la main, j'ai été enchanté de votre lettre: on m'avait parlé de vous plusieurs fois; je désirais vous voir. Vous êtes musicien, et vous avez de l'esprit: cela est trop rare, monsieur, pour que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt; mais, ajouta-t-il, je suis vieux et je ne connais guère l'opéra comique, qui, aujourd'hui, est à la mode à Paris, et pour lequel on abandonne Zaïre et Mahomet. » Grétry n'obtint qu'une promesse vague pour un temps éloigné. Il y avait alors momentanément à Genève un Opéra-Comique français; Grétry voulut essayer son talent dans ce genre, et mit en musique le petit opéra d'*Isabelle et Gertrude*, de Favart. L'ouvrage fut joué avec succès et eut six représentations, ce qui est beaucoup pour une ville comme Genève.

La nécessité de pourvoir à son existence l'obligeait à donner des leçons; les femmes les plus riches de la ville voulurent l'avoir pour maître; en sorte qu'il jouissait d'une certaine aisance. Mais près d'une année s'était écoulée sans aucun résultat pour sa gloire; il avait vingt-huit ans. Voltaire lui conseilla d'aller directement au but, et de se rendre à Paris, seul, endroit, disait-il, pour aller promptement à l'immortalité. Il suivit ce conseil, et arriva bientôt dans la grande ville, plein d'espoir et d'illusions qui furent bien vite dissipées.

Ce qu'il y a de plus difficile pour un artiste qui s'est voué à la musique dramatique, et qui n'a pas encore un nom,

c'est d'inspirer assez de confiance pour qu'un auteur risque un libretto sur l'espoir de son mérite.

Grétry perdit près de deux ans à d'infructueuses sollicitations.

Déjà le découragement s'emparait de lui, lorsque, en 1769, Marmontel lui confia sa pièce du *Huron*; il en composa la musique en peu de temps; l'excellent acteur Caillean en fut si satisfait qu'il fit toutes les démarches pour la réception. L'ouvrage eut un succès complet; et le compositeur, jusque là délaissé, fut accablé de sollicitations pour mettre une foule de pièces en musique.

La mélodie du *Huron* est agréable et facile, et déjà l'on y remarque le talent naturel de l'auteur pour l'expression des paroles; mais le peu d'élégance des formes musicales y est d'autant plus frappante que cet auteur arrivait d'Italie où il avait passé neuf ans, à l'époque où Piccini, Jomelli, Mayo et Galuppi produisaient des modèles de perfection en ce genre.

Quelques mois après le *Huron* (5 janvier 1769) parut *Lucile*, où l'on trouve le quatuor si connu: *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, etc.

Vint ensuite le *Tableau parlant* (20^e septembre 1769), qui a survécu à toutes les révolutions que la musique a subies depuis lors, et qui donna à Grétry le premier rang parmi les compositeurs français.

Rien de plus gracieux que le *Cantabile* de Colombine et de Pierrot: ce morceau serait un chef-d'œuvre, si la modulation en était plus variée.

Trois autres opéras: *Sylvain*, les *Deux Avides* et *l'Amitté à l'épreuve*, furent composés par Grétry cette même année. Le premier surtout fut très vanté pour son duo: *Dans le sein d'un père*. Cependant, quoiqu'on y trouve une assez belle phrase, ce duo manque de plan et n'est point écrit dans la portée naturelle des voix. *Sylvain* a beaucoup veilli; on ne joue plus les *Deux Avides* parce que le genre n'est plus du goût de l'époque; on y trouve cependant un duo du meilleur comique, celui: *Prendre ainsi cet or, ces bijoux*.

l'Amitté à l'épreuve n'a point réussi, quoique la musique soit fort bonne et l'un des mieux écrits de l'auteur. *Zémire et Azor* fut joué, en novembre 1771, avec le plus grand succès; le talent de Grétry s'y montre dans toute sa fraîcheur; jamais il n'avait déployé cette richesse de mélodie et cette foule de motifs heureux. Rien de plus gracieux et de plus élégant que l'air: *Les esprits dont on nous fait peur*; rien de plus suave que le rondeau: *Du moment qu'on aime*. Malgré les vicissitudes de la mode, de pareilles conceptions ne peuvent cesser de plaire.

l'Ami de la maison renferme aussi une foule de phrases charmantes. Il fut moins heureux dans le *Magnifique*.

Le *Rosière de Salency* fut jouée en 1777; on connaît l'air: *Ma barque légère*; là tout est frais, élégant, dramatique; l'ouvrage petit de traits heureux.

La *Fausse Magie* est une très mauvaise pièce que Marmontel a écrite pour Grétry, et que la musique seule a sauvée. Quelques motifs spirituels, comme le duo: *Quoi? c'est vous qu'elle préfère*, ont pu seuls la faire pardonner.

La renommée de Grétry augmentait à chacune de ses productions. Le *Jugement de Midas* (1778); *l'Amant jaloux* (même année); les *Evénements imprévus* (1779); *Aucassin et Nicolette* (même année); et surtout *Richard-Cœur-de-Lion*, mirent le sceau à sa gloire. Dès lors il n'eut plus de rivaux en France pour l'opéra comique.

La *Caravane du Caire*, *Panurge*, et *Anacréon chez Polycrate*, introduisirent à l'opéra le genre bonhomme de demi-caractère. Grétry était plus apte à traiter ce genre que celui de la tragédie; aussi réussit-il complètement. Peu d'ouvrages ont eu le succès qu'ont obtenu ces opéras.

C'est à cette époque qu'une nouvelle impulsion fut donnée à la musique par Mehul et par Chérubini; un nouveau

genre s'introduisit sur la scène de l'Opéra-Comique; cette musique, d'une facture plus large, d'une harmonie plus riche, devint tout à-coup à la mode, et fit oublier pendant quelques années le *Tableau parlant*, la *Fausse Magie*, l'*Amant jaloux*.

Grétry fut très sensible à cette disgrâce à laquelle il ne s'attendait pas.

Il n'aimait pas la musique nouvelle, mais il regrettait que des études plus fortes ne lui permissent pas de lutter avec ses nouveaux adversaires.

Toutefois, comme l'amour-propre ne se rend jamais complètement justice, il ne se considéra pas comme vaincu, et voulut rentrer en lice en imitant, autant que possible, un genre qu'il détestait; c'est à ses efforts, pour y parvenir, qu'il faut attribuer *Pierre-le-Grand*, *Lisbeth*, *Guillaume-Tell* et *Elisca*.

Quoique ces productions nous retracent son ancienne manière, on voit aisément que leur auteur se tourmentait pour être autre que la nature ne l'avait fait. Les mélodies n'ont plus l'abandon, le naturel, ni la verve qui distinguent les œuvres de sa jeunesse; en un mot, il n'est plus qu'imitateur inhabile, au lieu d'inventeur qu'il était.

La musique de Grétry était à peu près oubliée lorsque le fameux chanteur Elleviou entreprit de la remettre à la mode, et de la substituer aux anciennes conceptions harmoniques alors en vogue, et qui n'étaient pas de nature à faire briller ses facultés personnelles. Le talent dont il fit preuve dans *Richard*, dans l'*Ami de la maison*, dans le *Tableau*, et dans *Zémire et Azor*, fut tel qu'on ne voulut plus voir que ces ouvrages. Depuis lors, les œuvres de Grétry n'ont cessé de plaire au public français jusqu'à la nouvelle révolution opérée dans la musique dramatique, par Rossini, Meyerbeer et leurs écoles.

L'effet de ces changements a été de rendre le spectateur plus instruit en ce qui concerne l'harmonie et les effets de l'orchestre, et conséquemment plus exigeant sous ces rapports.

Rien ne pouvait nuire davantage à la musique de Grétry; car ces parties de l'art sont précisément le côté faible de ses ouvrages.

Ce qui a pu contribuer à empêcher Grétry de suivre les progrès de l'art musical, c'est le dédain qu'il avait pour toute autre musique que la sienne, dédain qu'il ne prenait même pas la peine de dissimuler.

Un de ses amis entra chez lui en fredonnant un motet: Qu'est-ce que cela? demanda-t-il. — C'est, lui répondit son ami, un rondeau de cet opéra que nous avons vu l'autre jour dans votre loge. — Ah! oui, je m'en souviens; ce jour où nous sommes arrivés trop tôt à *Richard*!

Grétry aimait l'adulation, et tout en rendant hommage au talent de ses confrères, leurs succès le contrariaient. Il était souvent livré à une humeur noire qui le rendait impatient et dur.

Un jour, un artiste était chez Grétry; c'était en hiver. Comme à son ordinaire, il était assis dans un fauteuil près du feu, s'occupant peu des personnes qui étaient derrière lui. On annonça madame la comtesse de M.... épouse de l'ambassadeur d'une cour étrangère. Il la laissa entrer, et presque sans se déranger, il demanda à cette dame ce qu'elle désirait. Étonnée de cette réception, elle lui dit qu'elle venait solliciter son suffrage pour un protégé, homme de mérite, à qui elle portait le plus grand intérêt, et qui devait sous peu de jours être présenté à l'Institut. « Je ne le connais que très peu », répondit-il sèchement; mais protégé par vous, madame, et sans doute par la cour, il peut se passer de mérite; il y en a tant comme lui à l'Institut, que mon suffrage lui serait inutile; cependant, madame, je verrai et j'agirai suivant ma conscience; voilà tout ce que je puis vous promettre. »

La dame sortit. Ne le voyant pas se lever, l'artiste, té-

moins de cette scène, crut de son devoir d'accompagner cette dame jusqu'à sa voiture. « Il n'est pas poli M. Grétry, lui dit-elle en descendant; il est peu galant auprès des dames. » L'excuse de son mieux et remonta. « D'où viens-tu donc? lui dit Grétry; de reconduire la comtesse sans doute? cela ne te regardait pas; elle sait le chemin de mon appartement. Car voilà trois fois qu'elle vient; et si je ne l'ai pas mieux reçue, j'ai eu mes raisons pour cela. Je n'aime pas cette dame, c'est un pilier des Bouffes. Dernièrement j'étais à Feydeau; on y jouait *Lucile*; elle n'a pas applaudi une seule fois. »

Grétry était compatissant et charitable, et donnait beaucoup aux pauvres. Dans ses promenades journalières, il s'arrêtait avec plaisir pour faire des aumônes. Son appartement était modeste et meublé à l'antique; il n'avait pour instrument qu'une espèce de clavier nommé épinette, qui, ainsi que l'écrivitoire dont il se servait, avait appartenu à J.-J. Rousseau. « Si Jean-Jacques avait là-dessus son *Devin du village*, disait-il, j'y ai composé, moi, plusieurs opéras. Or fera-t-on un jour de ces mauvais instruments. » (Il fut vendu fort cher après sa mort.)

Il affectionnait ses partitions du *Sylvain*, du *Tableau parlant* et de la *Fausse Magie*; il ne pouvait supporter que l'on changeât quelques traits dans ses chants, ou que l'on passât un morceau dans ses ouvrages. Lorsque Martin chanta dans l'*Epreuve villageoise* le rôle de Lafrance qu'il avait rajeuni de finitures à la mode, Grétry disait: « Allons entendre l'*Epreuve villageoise* musique de M. Martin. »

Grétry avait fait l'acquisition de l'Émitage de J.-J. Rousseau à Montmorency, où il passa les dernières années de sa vie, et où il est mort le 24 septembre 1813.

Tout Paris se rappelle le convoi pompeux qui eut lieu le jour de ses funérailles. Les cortèges s'arrêtèrent devant les deux théâtres lyriques, et firent aussi une station devant le Théâtre-Français. On prononça des discours, et le soir même on exécuta, au théâtre de l'Opéra-Comique, une sorte d'apothéose musicale.

GRENOUILLE-TAUREAU

Les anglo-américains des États-Unis ont donné le nom de *Grenouille-taureau* à un habitant des marais de leur pays, dont le cri très sonore, imitant le mugissement d'un bœuf, est fort incommode durant les nuits. Cette espèce, répandue dans tout le nord de l'Amérique, n'est pas connue dans la partie méridionale du même continent; mais les marais pestilentiels de la Colombie, de la Guiane, etc., remplis d'une population hideuse, dégoûtante, et qu'on n'attaque pas sans péril, ne gagnent que peu de chose à être moins bruyants que ceux du nord.

La grenouille-taureau surpasse beaucoup en grandeur toutes les espèces européennes. Son corps (les pattes non comprises) atteint plus de six pouces de long sur une largeur de quatre; on trouve fréquemment des individus du poids de deux livres; sa couleur dominante est un vert léger; des taches de brun plus ou moins foncé, sont semées sur les flancs, la tête, et le dessous du corps est en général blanchâtre. Toutes les eaux stagnantes qui n'ont pas trop de profondeur sont un séjour qui lui convient, où elle se plaît à montrer sa tête au milieu des *nymphéas* et autres plantes qui étendent leurs feuilles sur la surface du liquide. Ces tapis flottants peuvent être chargés de têtes de grenouille sans que le spectateur placé sur le bord de l'eau aperçoive un seul de ces animaux, parce que le vert de leur peau se confond avec celui des feuilles. Toujours alertes et prêtes à plonger à la moindre apparence de danger, les curieux ne les approchent que très difficilement, et si l'on parvient à se mettre à portée d'en saisir quelqu'une, elle échapperait à coup sûr si on ne la frappait pas assez rudement pour l'étourdir. Avec ce naturel d'une excessive li-

midité, croirait-on qu'une grenouille-taureau fût susceptible d'une certaine éducation, et en quelque sorte d'instruction ; qu'elle pût se familiariser, s'apprivoiser, venir à l'appel, et ne point se tromper sur le signal, distinguer ce dont il s'agit et se disposer en conséquence ? L'épreuve en a été faite et avec succès.

Un colon américain était établi près de Buffalo, vers l'extrémité du lac Érié ; sa culture était placée dans une région entrecoupée de petits lacs et de bois ; toutes les pièces d'eau sont extrêmement poissonneuses, les truites saumonées y foisonnent, et le colon s'amusaît souvent à prendre de ces excellents poissons à l'aide de lignes amorcées



(Grenouille-taureau.)

avec une de ces espèces de petite taille qui, dans les eaux, sont l'aliment ordinaire des fortes races qui s'arrogent l'empire des lacs, des rivières, et des mers. Un jour que notre pêcheur était occupé à faire sa provision de cette sorte d'amorce, il vit une grosse grenouille-taureau perchée sur une pièce de bois, débris d'un arbre tombé de vétusté et enseveli dans le lac ; il voulut essayer de partager sa capture entre cette convive et les truites saumonées, et parvint effectivement, au moyen de minutieuses précautions, à faire accepter ce repas dont la grenouille parut très satisfaite. Cette première entrevue ayant réussi, l'observateur régala chaque matin sa nouvelle connaissance comme il l'avait fait pour nouer la partie, et il vit que la confiance allait toujours croissant. L'animal aquatique ne craignait plus de quitter son séjour habituel, et de venir trouver sur la terre son libéral pourvoyeur ; mais jusqu'alors il n'avait rien perdu de son indépendance, et il s'agissait de l'accoutumer à la captivité. Pour en venir à bout, le colon s'y prit d'une manière peu délicate ; il offrit à sa grenouille, au bout d'une ligne, un morceau beaucoup trop gros pour qu'elle pût l'avaler facilement, et la bête vorace se laissa emporter de la sorte, après une faible résistance. La voilà donc déposée dans un bateau, entre les mains d'un homme dont le premier soin fut de la débarrasser de la ligne et de l'énorme appât que décidément elle ne pouvait avaler. Ces opérations furent pénibles, l'angoisse de l'animal était extrême ; l'observateur en eut pitié, et après une heure de ces rudes épreuves, il remit la grenouille dans ses eaux natales. Il s'attendait à ne plus la revoir... le lendemain elle avait repris sa station d'attente, et les visites journalières continuant, la grenouille en vint bientôt à grimper elle-même dans le bateau du colon, à recevoir sa pitance sur les genoux de son pour-

voyeur, à se laisser manier, caresser ; elle ne manquait pas d'accourir au nom de Ralph qui lui avait été donné. Son éducation paraissait assez avancée pour que l'on pût tenter de resserrer les liens de la dépendance : l'instituteur prit sa pupille, et lui faisant quitter le lac où elle avait vécu jusqu'alors, il l'établit près de sa demeure, dans un petit ruisseau peu profond, avec une large pierre dont la surface plate s'élevait un peu au-dessus de l'eau ; les murailles de sa prison étaient une barrique défoncée. Il faut avouer que cette habitation ne valait point celle que la recluse avait quittée ; mais elle y était largement traitée suivant ses goûts, visitée fréquemment ; elle prenait patience. Cependant un beau jour la prison se trouva vide ; le colon pensa que sa grenouille était devenue la proie d'une loutre ou de quelque autre animal vorace ; mais Ralph n'avait voulu que se promener quelque peu, se délasser d'un trop long repos. Après avoir franchi l'enceinte de son étroite recluse, la grenouille, rendue à la liberté, n'en usa point pour s'affranchir totalement, son patron la retrouva bientôt sur le bord de l'eau ; elle reconnut sa voix, fut docile à l'appel, et se laissa reporter paisiblement dans sa cellule. Le lendemain, promenade nouvelle, et tout se passa de la même manière que la veille. Mais comment la recluse parvenait-elle à s'échapper ainsi pour vaguer plus à son aise ? L'observateur choisit un poste où il pouvait tout voir sans être vu, et fut bientôt témoin d'un spectacle auquel il était loin de s'attendre. Durant les premiers temps de sa captivité, la grenouille prisonnière s'était exercée à sauter jusque sur le bord supérieur de la barrique, à plus de trois pieds au-dessus de la pierre où elle se tenait dans les moments de repos ; elle était parvenue à faire ce tour de force, et sautant lestement dans l'eau, elle était libre. Cette observation fut encore fatale à la pauvre bête ; car au lieu de la pierre qui lui donnait un point fixe d'où elle pouvait s'élancer, on ne lui laissa pour se reposer hors de l'eau qu'un bois flottant et mobile, en sorte que ses efforts et son adresse devinrent infructueux. L'épreuve n'alla pas plus loin. L'histoire de Ralph finit au moment où, selon toutes les probabilités, elle allait prendre un plus haut degré d'intérêt. Son premier instituteur fit présent de son élève à la sœur d'un ami ; cette nouvelle maîtresse promettait d'observer avec une extrême attention tout ce qui serait relatif à son pensionnaire aquatique ; mais un violent orage ayant emporté au loin la barrique-prison, on ne sait aujourd'hui ce qu'est devenue la prisonnière.

On a déjà pu voir que cette espèce de grenouille est très vorace. Voici un fait qui prouve que ses déprédations peuvent causer beaucoup de dommages. Un colon voisin du théâtre des exploits de Ralph avait le projet d'élever des canetons, et avait fait provision de bonnes couveuses. Tout alla bien jusqu'au moment où les jeunes oiseaux commencent à fréquenter les eaux ; mais depuis lors on s'aperçut que leur nombre diminuait journellement. On rechercha la cause de ces pertes, et l'on découvrit que des grenouilles-taureau, embusquées dans les eaux fréquentées par les canetons, savaient à merveille les saisir par les pattes, les entraîner sous l'eau, et les noyer pour les manger ensuite à leur aise.

Le tapage nocturne de ces grenouilles se fait entendre à plus d'une lieue de distance. On en mange en Amérique en les préparant à peu près comme celles d'Europe, au volume près. Les uns trouvent que cet aliment est toujours coriace ; d'autres le jugent digne de paraître sur la table des gourmets les plus délicats. Comme il est question d'un goût fort innocent, on peut conclure que tout le monde a raison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, n° 30

LE TOMBEAU D'ANDREAS HOFER

A INSPRUCK.

Voy. t. IV, 1836, p. 26.



Monument d'Andreas Hofer, à Inspruck.

La vie et la mort d'Andreas Hofer ont été racontées dans notre quatrième livraison de l'année dernière.

En 1823, par ordre de l'empereur d'Autriche, le corps du héros tyrolien fut transporté de Mantoue, où il avait été fusillé, à Inspruck, pour y être enterré dans la cathédrale de Sainte-Croix. Le 22 février, six compagnons d'armes du brave Hofer entrèrent dans l'église portant son cercueil, sur lequel étaient déposés son chapeau de paysan et son sabre; un concours immense de Tyroliens les suivaient tristement.

Depuis, on a élevé sur la tombe, dans l'intérieur de Sainte-Croix, le monument que représente notre gravure.

Ce monument est exécuté en beau marbre blanc de Carrare. La statue seule a plus de 2 mètres de haut : elle repose, ainsi que la base, qui imite un rocher, sur un dé ou parallélogramme de marbre blanc et de la même hauteur.

Aucun voyageur susceptible d'admiration pour la vertu, d'enthousiasme pour la gloire, ne s'arrête devant ce simple et beau mausolée sans une profonde émotion.

Les journaux allemands ont annoncé la mort de la veuve d'Andreas Hofer il y a peu de mois. Elle était âgée de

soixante-douze ans, et, depuis le jour de l'exécution de son mari, elle avait toujours vécu dans la retraite avec ses filles.

DE L'HUMANITÉ DANS LA GUERRE.

La guerre est une chose si atroce que l'accord général des hommes, depuis qu'ils ont commencé à prendre connaissance d'eux-mêmes, a été de diminuer, autant que possible, les horreurs qui accompagnent toujours le mouvement des armes. Ces abominables guerres d'extermination, durant lesquelles on détruit les récoltes, on abat les arbres fruitiers, on incendie les villages, on enlève les troupeaux, on violente et l'on massacre les populations, sont condamnées par le droit public de tous les peuples, et n'ont place que chez ces tribus sauvages où l'humanité et la pitié sont des sentiments inconnus. Si malheureusement de pareils excès ont eu lieu dans des temps où la douceur générale des mœurs semblait devoir les rendre impossibles, l'histoire les inscrit sur des pages de deuil, et prononce sur les coupables son sévère anathème.

Quand une horde sauvage tombe en pays ennemi, tout

lui est permis; car, de même qu'une troupe d'animaux féroces, elle ne connaît aucun droit : elle pille, dévaste, ravage, fait couler partout le sang à son gré; mais il n'en est pas de même d'une armée. Une armée doit se considérer comme chargée d'une grave mission par la nation qu'elle représente, et ne doit rien faire qui ne soit digne d'un haut et noble caractère. Si elle cause du mal au peuple contre lequel elle combat, il faut que ce mal soit juste et puisse être considéré, de la part du vaincu comme de la part du vainqueur, comme une peine infligée par une magistrature supérieure. Il n'y a d'autre vengeance permise, en temps de guerre, que cette vengeance que l'on a nommée la vengeance de la loi et pour laquelle la justice prête son noble glaive : toute autre vengeance est odieuse et déshonore. Polybe remarque avec raison que si l'on ne veut pas faire durer éternellement la guerre, il faut l'arrêter quand la peine est égale au dommage, car autrement l'injustice réveille nécessairement une guerre nouvelle. « L'équité, dit un jurisconsulte célèbre, ne permet pas que, pour une maison incendiée ou quelques troupeaux enlevés, tout un pays soit livré à la dévastation. » A-t-on jamais imaginé, en effet, que le droit des armes pût autoriser une armée à incendier des maisons, à ruiner des villages, à livrer au soldat toute une population, pour venger le meurtre d'un homme ou le pillage d'une ferme? Les Huns et les autres barbares ont souvent fait cela dans leurs invasions; mais ce n'est pas là que les peuples policés ont jamais été choisir leurs exemples.

Un des hommes qui ont le plus durement mené la guerre contre les personnes, l'illustre fondateur de la nationalité juive, a posé, dans sa loi, des préceptes formels à l'égard du respect dû aux biens de la terre : il défend que rien d'utile soit jamais vainement perdu. « Vous ne couperez point, dit-il (*Deutér.*, chap. 20), les arbres dont on peut se nourrir, et vous ne porterez point la hache dans la campagne; cela est plante et non pas homme, et ne peut augmenter le nombre de ceux qui combattent contre vous. » S'il faut des arbres pour les besoins du camp, il ordonne que l'on ne prenne que des arbres sauvages et stériles. Cette belle loi, comme l'ont remarqué tous les interprètes anciens et modernes, s'étend naturellement à tout ce qui porte fruit, aux moissons, aux animaux domestiques, aux provisions, aux maisons elles-mêmes. « Moïse, dit à cette occasion un auteur grec des premiers siècles du christianisme, a défendu avec une profonde sagesse de couper des arbres et de ruiner des récoltes, en un mot d'anéantir aucun fruit, afin que le développement du genre humain ne pût jamais être entravé par le défaut de nourriture. Mais, allant plus loin, il a défendu de dévaster en aucune manière la terre de l'ennemi, considérant, sans doute, qu'il y aurait de l'iniquité à ce que la colère prit son cours contre des objets qui ne sauraient la provoquer. Et, par là, il nous donne cet enseignement, de ne pas regarder seulement le présent, puisque rien ne demeure éternellement dans le même état, et de faire attention que, par le changement naturel des choses, il se peut faire que ceux qui sont maintenant nos ennemis, venant à des négociations et à des traités, se trouvent tout à l'heure nos alliés. »

Toute l'antiquité païenne est d'accord avec Moïse sur ce point. Chez les Indiens, dit Diodore de Sicile, ceux qui cultivent la campagne sont comme sacrés en temps de guerre, et ils labourent leurs champs, sans être inquiétés, à côté des camps et des corps d'armée : l'ennemi ne fait aucun mal ni aux moissons, ni aux arbres. Les pythagoriciens, au rapport de Jamblique, professaient cet axiome qui a la même origine et le même fondement : « Qu'il soit défendu de couper ou de gâter aucun végétal portant fruit. » Et Platon, dans le cinquième livre de la République : « Que la terre ne soit pas dévastée, que les maisons ne soient point brûlées. » Cicéron, malgré son patriotisme, ne se fait pas faute

de blâmer la ruine de Corinthe, accomplie par les Romains pour punir l'insulte que leurs ambassadeurs avaient reçue dans cette ville; et, dans un discours aux pontifes, il nomme horrible, méchante, condamnable à tous égards, une guerre qui s'adresse aux murailles et aux foyers domestiques. Dans son plaidoyer contre Verrès, se sentant soutenu par l'approbation de la conscience publique, il loue hautement Marcellus, qu'il oppose à Verrès, et rappelle au peuple romain que ce général, envoyé contre les Syracusains, « respecta si bien tous les édifices publics et privés, sacrés et profanes, qu'on eût dit qu'il était venu avec son armée non pour soumettre la ville, mais pour la protéger. » Les historiens racontent que la chose dont Alexandre le Grand se repentait le plus vivement jusqu'à la fin de sa vie, lui qui avait à se repentir de tant de choses, fut la destruction de la ville de Thèbes, ordonnée par lui dans la fougue de la jeunesse et de la colère. Aussi, dans son expédition d'Asie, se conduisit-il tout différemment à l'égard des villes conquises et des propriétés de l'ennemi. Il sentait que sa mission n'était pas de détruire des États, mais d'en fonder. Il se rappelait peut-être ces sages paroles de Crésus vaincu à Cyrus, son vainqueur, pour l'engager à ne point laisser ravager la Lydie par ses soldats : « Ce n'est pas ma ville, ce ne sont pas mes possessions que tu dévastés : ces choses ne m'appartiennent plus; elles sont désormais à toi, et c'est ton propre bien qui se perd. » (Hérod., liv. I.)

Non-seulement il n'est pas permis de dévaster les biens de l'ennemi, mais il ne l'est pas non plus de s'en emparer arbitrairement. La guerre n'institue pas plus le droit de pillage que le droit d'incendie et d'assassinat. Sans doute, il est de bon droit que ceux qui, par leur faute, ont provoqué une guerre juste, restituent, lorsqu'ils sont vaincus, les frais de la guerre à ceux qui se sont vus réduits à la soutenir contre eux; mais il y a là une mesure et un ordre. Enlève-t-on capricieusement et sans autre forme de procès les bestiaux, les instruments de labourage, les provisions destinées à soutenir l'existence de la population vaincue? Une nation doit-elle imiter ces créanciers avarés qui aiment mieux faire périr de faim leur débiteur en lui extorquant au plus tôt tout ce qu'ils peuvent en tirer, que de lui laisser quelque répit et les ressources nécessaires pour s'acquitter amplement, plus tard, de sa dette? De tout temps il a été reçu chez les grandes nations que l'on ne devait point profiter de la victoire pour charger les vaincus au delà de ce qu'ils peuvent payer. Rappelons encore ici le droit antique, et les nombreux exemples de munificence à l'égard des vaincus que nous ont laissés les Romains. Appliquons à l'humanité tout entière ce droit canonique que l'Eglise n'avait institué que pour les guerres de la chrétienté, et qui prescrivait de respecter non-seulement la personne des cultivateurs, mais leurs habitations, leurs troupeaux, leurs ustensiles.

Dans quel état de barbarie tomberions-nous si les hommes armés arrivaient à penser que tout ce qui est dans leur pouvoir est aussi dans leur droit, et qu'il n'y a d'autre limite à la liberté de leurs actions que l'étendue de la force dont ils disposent? Y a-t-il aujourd'hui sur le globe des races tellement ennemies de la communauté humaine et tellement dégradées par la Providence que les destinées du monde ne puissent suivre leur chemin, au delà du point où elles sont aujourd'hui, que ces races barbares n'aient été préalablement anéanties? Quelle nation, à moins de vouloir se livrer elle-même à la réprobation de l'Europe et à une éternelle infamie, oserait dire aujourd'hui, en quittant le territoire des vaincus, ce que disaient avec orgueil les Hébreux : « Dieu nous les a livrés, et nous avons pris toutes leurs villes; nous en avons tué tous les habitants, les hommes, les femmes et les petits enfants. Nous n'y avons rien laissé; les troupeaux sont devenus notre butin, et nous avons fait

notre profit de la dépouille des maisons. » (*Deut.*, ch. 2.) Les conditions du monde, après dix-huit siècles de christianisme, ne sont plus ce qu'elles étaient quinze siècles avant l'établissement de cette religion de fraternité universelle. Au dix-neuvième siècle, le rôle de la politique n'est plus l'extermination des rebelles, mais leur conversion. Les nations plus faibles que nous par leur force comme par leur intelligence doivent être considérées par nous comme des enfants que l'on soumet avec sagesse, que l'on châtie sans colère, que l'on améliore par une éducation progressive et par les bons exemples. Notre mission est de propager la civilisation, et non de conquérir des territoires; et, selon cette forte expression d'un ancien, pourrions-nous nous vanter d'avoir fait régner la paix là où nous n'aurions réussi qu'à faire régner la solitude?

DE LA VARIÉTÉ DES ÊTRES ORGANISÉS.

On ne saurait se faire une idée de la multitude d'êtres organisés qui ont comme nous la terre pour séjour, qui comme nous y naissent, s'y développent, et y meurent après avoir, comme nous, donné l'existence à de nouveaux êtres de même nature qu'eux, et destinés à leur succéder dans la création. Les anciens naturalistes n'ont pas même soupçonné que l'on pût jamais découvrir autant d'individualités différentes, et peut-être, dans les régions encore inexplorees du globe, y en a-t-il plus que nous ne le pensons nous-mêmes aujourd'hui. En tous cas, voici un aperçu approximatif de ce que l'on pourrait nommer les différentes castes de cette population immense.

M. de Candolle estime que le nombre des plantes terrestres est de 110 000 à 120 000 espèces différentes. Cette estimation est peut-être un peu forte, et un botaniste anglais estime que ce nombre doit être réduit à 90 000 espèces, dont 80 000 de plantes phanérogames et 10 000 de plantes cryptogames : 43 000 espèces seraient encore inconnues. On peut donc adopter, sans trop d'erreur relativement à l'état actuel, le chiffre moyen de 100 000 espèces de végétaux.

Linné, d'après ses calculs et ses comparaisons, avait estimé que chaque espèce de plante phanérogame correspondait à quatre ou cinq espèces différentes d'insectes. Mais il est certain que cette proportion est beaucoup trop faible : il y a des pays septentrionaux, l'Angleterre, par exemple, où le nombre des espèces d'insectes est presque décuple de celui des espèces de plantes; et l'on sait que les insectes sont infiniment plus nombreux dans les climats tropicaux que dans les climats tempérés : aussi y a-t-il des naturalistes qui pensent que l'on peut hardiment porter à 5 ou 600 000 le nombre probable des espèces d'insectes qui habitent le globe.

Les mammifères peuvent être considérés, sauf bien peu d'exceptions, comme étant tous connus, et le nombre de leurs espèces est d'environ 800; les oiseaux ne sont certainement pas tous connus, mais on peut évaluer à 6 000 le nombre des espèces actuellement déterminées. Enfin, M. Cuvier porte aussi au chiffre de 6 000 le nombre des espèces de poissons étudiées jusqu'à présent, et il y a un nombre immense de ces animaux qui demeurent dérobés jusqu'à présent aux investigations des naturalistes. Pour achever le total des espèces d'animaux vertébrés, il faudrait encore pouvoir mettre ici le nombre des espèces de reptiles, qui est très-considérable aussi : mettons-le, en somme, à 3 000.

Il faut maintenant parler des mollusques. Mais si leur nombre est appréciable lorsqu'on se borne aux espèces terrestres, il devient tout à fait inappréciable quand on veut tenir compte des espèces qui habitent la mer. Il faut songer que la mer est occupée par des êtres organisés jusque dans des profondeurs où nos yeux n'apercevraient plus aucune

lumière, et où règne, relativement aux habitants de la surface, une obscurité absolue. Il est possible que l'Océan, dans ses plus grandes profondeurs, soit désert, cela est même probable; mais la surface habitable du fond des mers reste toujours au moins le double de la surface des continents et des îles. Aux mollusques il faut encore joindre cette foule infinie de zoophytes que Lamarck croyait ne pouvoir mieux comparer qu'à celle des insectes qui vivent dans l'air, et ces animaux parasites qui sont souvent au nombre de trois ou quatre pour chaque espèce qu'ils exploitent.

Parlons aussi de ces plantes marines que l'on ne connaît encore que si imparfaitement, et dont le nombre peut être comparable à celui des plantes terrestres, car la libéralité du Tout-Puissant ne s'étend pas moins dans les régions inaccessibles à l'homme que dans celles qui sont de son domaine.

Estimons, en résumé, que le nombre des espèces animales et végétales qui habitent les eaux est égal à celui des espèces qui sont organisées pour l'existence atmosphérique, et nous aurons un compte d'environ 2 000 000 d'espèces différentes pour le nombre total des espèces animales qui sont répandues sur la terre. Laissons maintenant descendre notre imagination au sein de ce monde microscopique qui est répandu de toutes parts dans le grand monde que nous ne connaissons que d'hier et sur quelques points, qui est plus nombreux en individus, et qui est peut-être plus nombreux aussi en espèces que le monde apparent dont nous venons de parler.

Quelle prodigalité infinie de créatures! En supposant que toutes les espèces fussent réunies par couples en une seule collection, et qu'on voulût les examiner l'une après l'autre, on trouverait là une occupation plus longue qu'on ne l'imagine sans doute à première vue. En réduisant le nombre des espèces à deux millions, et en admettant que le curieux demeurât continuellement appliqué à ce travail, sans jouir de repos et pendant dix heures par jour, et qu'il ne fallût qu'une minute pour examiner chaque espèce, mâle et femelle, lire ou prononcer leur nom, les considérer et graver suffisamment leur figure dans sa mémoire, il faudrait environ vingt ans d'assiduité, disons toute la vie d'un homme, pour arriver à la fin de cette immense et fatigante revue. Notre esprit n'est pas même en état d'entrevoir la raison de l'existence de tant de races différentes. Nous ne savons nous expliquer, outre le rôle de notre espèce, espèce immortelle et capable de seconder le Créateur, que le rôle des animaux utiles qui nous servent à vivre.

LES COMMENTATEURS JUIFS.

L'Écriture sainte a été, de la part des docteurs juifs, l'objet d'un grand nombre de commentaires. Il est impossible d'imaginer toutes les fables que le développement de ce qui est écrit dans la Bible, au sujet du paradis terrestre et de ses premiers habitants, a fournies à quelques-uns d'entre eux. Il y en a qui sont allés jusqu'à calculer la taille d'Adam, qui était, selon eux, de douze cents pieds, et qui ont prétendu suivre de génération en génération la décroissance de cette taille jusqu'à celle des hommes de notre temps; d'autres ont affirmé qu'Adam possédait parfaitement l'algèbre et la géométrie, la connaissance des beaux-arts, et, en général, tout ce qui est du ressort de l'esprit du genre humain; il n'y a pas jusqu'à l'alchimie qui n'ait revendiqué Adam pour l'enrôler dans sa tradition et en faire un de ses ancêtres. Au surplus, il faut convenir que dans toutes ces rêveries, qui ne sont que l'ouvrage de quelques individus, et n'ont jamais reçu l'assentiment général des juifs, éclate une imagination tout à fait orientale et digne de rivaliser avec celle des Arabes. Il est même évident qu'une grande partie des idées les plus curieuses des *Mille et une Nuits*, notamment ce qui regarde la magie et l'anneau tant vanté de Salomon, est un

reflet de cette poésie hébraïque secondaire. Les Écritures juives ne s'arrêtent point, comme celles que les chrétiens ont adoptées, à la venue de Jésus-Christ : elles se continuent au delà, comme cela était naturel, puisque les juifs ne reconnaissent nullement la réalité de l'événement qui est la base fondamentale de la religion chrétienne. La religion de l'attente du Messie s'est développée chez les juifs par la force même qui faisait prospérer autour d'eux celle de la venue du Christ. Le principal corps de ces écritures juives et non chrétiennes est connu sous le nom de *Talmud*. Le texte, qui porte proprement le nom de *Mischna*, a été développé par une quantité considérable de commentaires, les uns sérieux, les autres pleins d'une imagination exubérante.

Voici, d'après le Talmud et ses commentaires, une idée du grand banquet que le Messie doit servir aux élus dans le paradis au jour du jugement : c'est le *banquet du léviathan*. Le premier plat du repas est le *béhémot*, ou bœuf sauvage : cet animal a été créé avec les autres animaux, le cinquième jour de la création ; mais Dieu lui a ôté la faculté de se reproduire, parce que l'espèce, en se multipliant, aurait inmanquablement changé le monde en un désert : il mange tous les jours l'herbe qui croît sur mille montagnes constituant son pâturage ; mais chaque nuit cette herbe se renouvelle. Après le *béhémot* vient le *léviathan* : celui-ci est un poisson qui date aussi de l'époque de la création ; il est d'une taille si énorme que la terre repose sur une de ses écailles (suivant les Indiens, elle repose sur une écaille de tortue). Le léviathan mange chaque jour un poisson qui a cinq cents lieues de longueur. Au moment du repas, ce poisson sera tué par l'ange Gabriel. Sa femelle, mise à mort par Dieu dès le jour de la création, sera servie comme salaison. Selon d'autres commentateurs, Dieu procurera aux élus le spectacle d'un combat entre le *béhémot* et le *léviathan*, dans lequel ces deux animaux géants se tueront l'un l'autre. Le banquet sera terminé par la distribution de la chair de l'oiseau *ziz-sadai*. Cet oiseau, qui paraît avoir inspiré aux conteurs arabes l'invention de leur fameux oiseau *rock*, dont se souviennent à coup sûr tous ceux qui ont lu *les Mille et une Nuits*, éclipse le soleil chaque fois qu'il lui arrive d'ouvrir ses grandes ailes ; un œuf qui tombe de son nid écrase trois cents cédres, et inonde soixante villages s'il se casse. La peau du léviathan, plus riche et plus éblouissante que les pierres précieuses, sera distribuée aux convives en quantité proportionnée à leurs mérites, et leur servira à se faire de riches et merveilleuses parures. En voilà sans doute assez pour donner une idée de ces débordements singuliers d'imagination.

Il existe d'autres commentaires d'un autre caractère et beaucoup plus sérieux ; mais quelques-uns sont tellement obscurs qu'il est presque impossible d'y rien entendre. On dirait que leurs auteurs avaient à cœur de s'entourer de tant de voiles que les adeptes seuls pussent comprendre leurs paroles, et qu'ils avaient inventé une sorte de moyen d'écrire en chiffres non avec des caractères, mais avec des pensées. En voici un des exemples les plus curieux que l'on puisse citer. Aben-Ezra, dans son commentaire sur le Pentateuque, écrit ces paroles singulières, et auxquelles, au premier abord, on ne saurait trouver aucun sens : « Au delà du Jourdain, pourvu que tu entendes le mystère des douze, Moïse a aussi écrit la loi ; et alors le Cananéen était en ce pays-là, ce qui sera manifesté sur la montagne de Dieu ; et lorsque tu découvriras son lit de fer, tu connaîtras la vérité. » N'est-ce pas là ce qu'on peut raisonnablement nommer un véritable *amphigouri* ? Eh bien, la prétention d'Aben-Ezra, prétention qu'il ne saurait, sous aucun prétexte, nous appartenir de discuter ici, est d'établir par cette phrase que les livres du Pentateuque ne sont pas de la main de Moïse. Mais si le Pentateuque a besoin de commentaires, il faut avouer que

ce commentaire-ci en a bien plus besoin encore, car il faut déchiqueter la phrase morceau par morceau pour lui trouver un sens. Par ces mots : « Au delà du Jourdain », Aben-Ezra insinue que puisque dans le Deutéronome les lieux situés entre le Jourdain et le désert sont désignés comme étant *au delà* du Jourdain, ce livre n'a pas été écrit par Moïse, qui, étant toujours resté entre le Jourdain et le désert, aurait plutôt nommé ces lieux *en deçà* du Jourdain, et que son rédacteur a dû être un habitant de Jérusalem ou de quelque autre lieu situé sur le côté du torrent opposé au désert. Par le « mystère des douze », il entend vraisemblablement que le livre de Moïse, ayant été écrit sur le pourtour d'un autel composé de douze pierres, comme cela est raconté dans le livre de Josué, devait être nécessairement d'une étendue moins considérable que celui que nous possédons aujourd'hui. « Moïse a aussi écrit la loi » signifie que l'écrivain parle de Moïse à la troisième personne, comme de quelqu'un dont on rapporte l'histoire. Enfin, il y a un sens analogue dans toutes les autres parties de cette phrase singulière : le lit de fer est le lit d'Og, roi de Basan, qui fut défait par les Hébreux, sous la conduite de Moïse ; ce lit fut trouvé, comme cela est raconté dans le livre de Samuel, sous le règne de David, à la prise de la ville de Rabah, et il est écrit dans le Deutéronome, à la suite du récit de la victoire remportée par Moïse sur le roi Og : « On montre encore, dans la ville de Rabah des Ammonéens, le lit de ce roi, qui est de neuf coudées de longueur et de quatre de largeur. » Aben-Ezra, en découvrant le lit de fer, entend découvrir que cette note sur le lit du roi Og est d'une main bien postérieure à Moïse.

Aben-Ezra est un des juifs les plus savants qui aient jamais existé ; il a joui dans son temps d'une immense réputation, et les hébraïsants ont encore pour ses ouvrages une estime profonde. Sa tendance constante, à l'opposé des commentateurs dont nous avons d'abord parlé, et qui semblent n'avoir eu à tâche que de rendre les récits de la Bible encore plus merveilleux, a été de simplifier autant que possible ces récits, et de les ramener à l'ordre naturel. Ainsi, il ne craignait pas de professer l'opinion que le passage de la mer Rouge n'avait rien eu de miraculeux, et avait tenu simplement à ce que Moïse, profitant de connaissances locales que n'avaient point les Égyptiens, avait saisi le moment de la marée basse pour faire passer aux siens un bras de mer dans lequel les Égyptiens, venus trop tard, s'étaient noyés. On conçoit que les opinions d'Aben-Ezra aient été réprouvées non-seulement par l'Église, mais par un grand nombre de ses coreligionnaires trop attachés à leurs gloires nationales pour consentir à les abandonner ainsi.

La vie d'Aben-Ezra est extrêmement curieuse ; il vécut constamment errant, visitant les diverses écoles que les juifs avaient, de son temps, dans toute l'étendue de la chrétienté, et y faisant des enseignements oraux sur l'Écriture. Il était né à Tolède, en 1119, d'une famille distinguée parmi les Israélites. Il habita d'abord Cordoue, où il écrivit en arabe son *Traité* sur les êtres animés, dans lequel il démontre l'existence de Dieu par l'admirable structure des êtres qu'il a créés. De là il vint en France, où régnait alors Louis VII, père de Philippe-Auguste, et habita successivement Marseille, Montpellier, Lyon, Orléans, Paris. Il alla ensuite en Italie, et fixa son séjour à Rome, toujours occupé de ses travaux sur la Bible. Déjà âgé, il s'embarqua pour l'Orient, et alla rendre visite à la Palestine, cet illustre théâtre des événements dont il s'était occupé toute sa vie, et il n'est pas douteux que ce voyage n'ait été pour lui l'occasion d'études profondes sur la géographie sacrée. A son retour d'Orient, Aben-Ezra se rendit en Angleterre, et après être revenu en Italie, où était sa famille, il repartait de nouveau pour l'Orient, lorsqu'il mourut à Rhodes, âgé de soixante-quinze

ans. Une histoire d'Aben-Ezra serait bien intéressante et bien capable de nous faire connaître à fond cette situation extraordinaire de la race juive durant le moyen âge. La vie de ce grand érudit a été traversée d'angoisses et de souffrances de toutes sortes : on connaît le mépris qu'il y avait alors parmi les peuples chrétiens pour les Israélites. Voici la traduction de quelques vers, d'une élévation de style assez remarquable, qu'Aben-Ezra avait composés sur ses malheurs :

« Si mes larmes devaient couler en proportion de mes malheurs, aucun pied humain ne pourrait se poser à sec sur la terre. Mais la réconciliation divine ne s'est pas faite

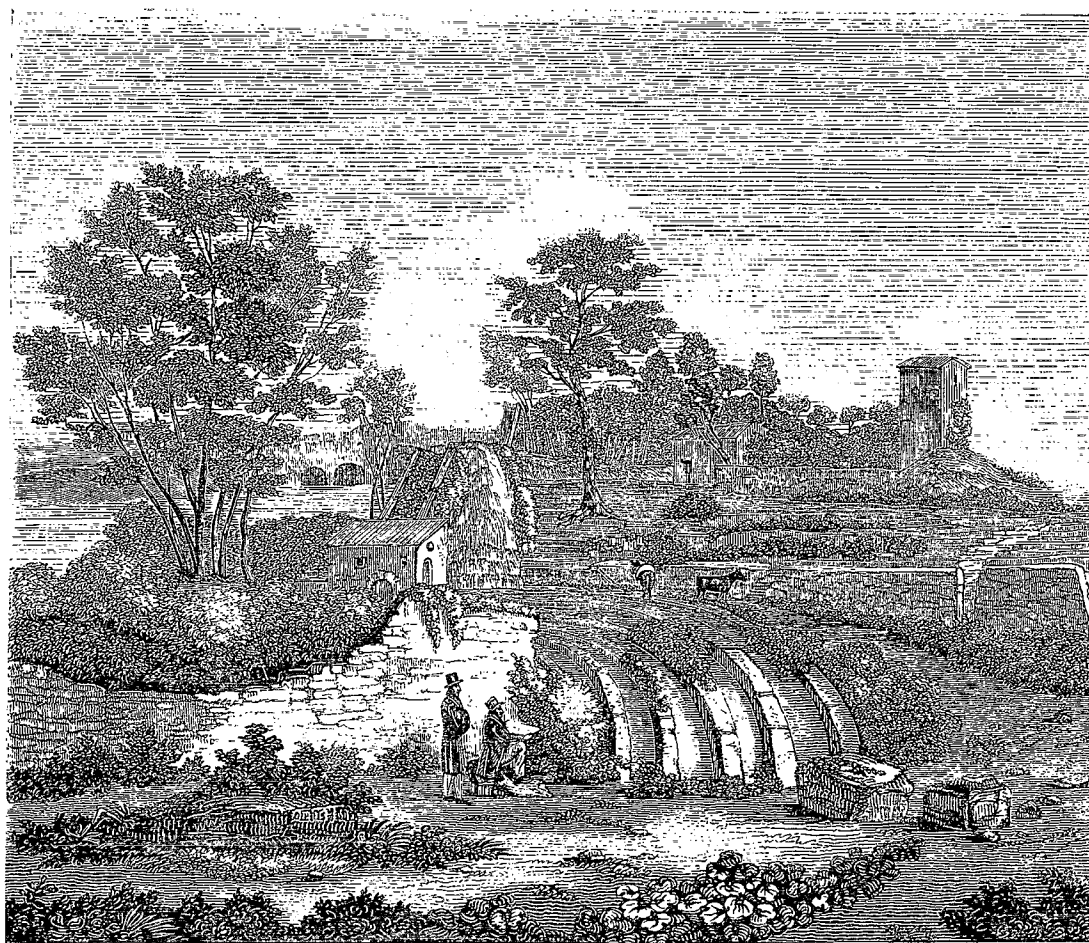
seulement avec les eaux du déluge, et voici que l'arc-en-ciel s'est déployé à mes yeux. »

RUINES D'UN AMPHITHÉÂTRE

ET D'UN THÉÂTRE GRECS, A SYRACUSE.

Voy., sur la Construction et la distribution des amphithéâtres et des théâtres anciens, t. III, 1835, p. 265 et suiv., 329 et suiv.

L'ancien amphithéâtre de Syracuse, dit l'abbé Saint-Non, était bâti sur un terrain inégal, moitié taillé dans le roc et



Ruines d'un Théâtre grec, à Syracuse.

moitié construit en grosses pierres, avec des corridors voûtés; cet édifice était d'une forme ovale fort allongée dans son plus grand diamètre, et fort resserrée sur l'autre. Il paraît qu'en tout c'était un monument médiocre, et qu'il y a lieu de croire qu'il fut élevé par les Romains, ainsi que celui dont on voit quelques restes à Tarente, et pour l'usage seul de la colonie qui y fut établie.

Près des ruines de cet ancien amphithéâtre, ajoute le même voyageur, on retrouve celles d'un autre monument qui, quoique bien délabré, offre encore un aspect intéressant : c'est le théâtre de Syracuse.

Le peu qui existe de cet édifice suffit pour faire voir qu'il avait été construit avec le plus grand soin, et disposé pour que le spectateur y fût placé et assis très à l'aise. On remarque encore que chaque gradin était entaillé dans son épaisseur, et formait à l'extrémité de la pierre une espèce de rebord pour y appuyer les pieds et ne pas gêner le spectateur qui était assis plus bas. Il paraît qu'autour du théâtre il régnait une galerie circulaire dont on aperçoit encore la plate-forme en quelques endroits; elle portait vraisemblablement un ordre d'architecture avec un corridor ou rang

de loges couvertes.

Diodore, en parlant des différents édifices qui ornaient plusieurs villes de la Sicile dans ses beaux jours, et entre autres du théâtre d'Argyrium, comme un des plus remarquables, dit que celui de Syracuse était supérieur à tous les édifices de ce genre dans la Sicile.

C'était à ce théâtre que, suivant l'usage des anciens Grecs, toute la république des Syracusains se rassemblait pour traiter des affaires publiques; et nous voyons à ce sujet dans Plutarque que lorsque, vers la fin du règne de Timoléon, il se présentait quelque affaire importante où l'on désirait le consulter, on le faisait prier de la part de l'assemblée de se rendre au théâtre; quand il paraissait porté dans la litière, parce qu'il était très-âgé et aveugle, le peuple le saluait par des applaudissements universels. Timoléon y répondait, dit l'historien, en saluant également l'assemblée, et quand le silence était rétabli, après avoir attentivement écouté ce qu'on avait à lui demander, il disait son sentiment.

Au reste, la situation de cet édifice était parfaitement

belle; il était placé presque au centre des quartiers principaux de Syracuse, et sur une partie un peu élevée; les spectateurs avaient le coup d'œil de la pleine mer, celui de l'île d'Ortygie, du grand port, des belles campagnes qu'arrose l'Anapus, du quartier où était élevé le superbe temple de Jupiter Olympien, du faubourg de l'Achradine, et enfin de la Néapolis.

LA CHASSE EN ÉGYPTÉ.

Premier article.

Un de mes souvenirs que j'aime est celui des grands espaces de l'Égypte que j'ai parcourus le fusil sur l'épaule, et de mes chasses dans la plaine et le désert, au bord des lacs et dans les forêts. L'Égypte est peu connue sous ce rapport; et peut-être n'est-il pas sans intérêt de savoir qu'elle abonde en gibier de toute espèce, et que, dans certaines parties, les lièvres et les sangliers foisonnent.

Les Arabes ont peu de goût pour la chasse. Cela tient-il à leur paresse, à leur pauvreté, à la douceur de leur caractère, ou bien à ces trois causes réunies? J'incline pour cette dernière opinion. En outre, ils n'apprécient nullement le gibier; leur palais rejeterait avec dégoût la viande faisandée; le mouton est pour eux la nourriture par excellence. Leur aversion pour la chasse provient aussi de leurs idées particulières sur la vie future des animaux, qui, selon eux, doivent comparaître au jugement dernier et recevoir comme les hommes la récompense de leurs œuvres. Aussi leur répugnance pour le chien et le cochon, déclarés immondes par le Coran, est-elle empreinte d'un esprit de tolérance; leur contact est, à la vérité, une souillure qui exige une ablution spéciale; cependant ils regarderaient de mauvais œil quiconque tuerait ou maltraiterait même ces animaux; ils diffèrent en cela des Juifs, leurs ancêtres, qui passaient au fil de l'épée, dans les villes prises d'assaut, jusqu'aux ânes des Philistins.

Ils savent que le Prophète affectionnait particulièrement les chats, à cause de la gravité et de la dignité de leur maintien. Les mères racontent à leurs enfants que l'apôtre de Dieu aime mieux couper un pan de son caftan que de troubler le sommeil de son chat favori, endormi sur son manteau: aussi le chat est-il l'ami de la maison; souvent, par esprit de piété, on lui laisse par testament une rente viagère. Il existe au Caire, près de Bab-el-Nasr, porte de la Victoire, un hôpital de ces animaux; on y recueille les chats malades et sans asile; j'ai vu plus d'une fois les fenêtres encombrées d'hommes et de femmes qui leur donnaient à manger à travers les barreaux: je me suis souvent arrêté devant ce curieux spectacle; ces chats avaient sur leurs bonnes faces une véritable expression de béatitude.

Parmi les oiseaux sacrés, l'ibis blanc est un de ceux qu'il serait sacrilège de tuer, parce qu'il est vénéré comme un symbole d'innocence et un signe de bénédiction pour les travaux champêtres; ce que j'en sais, c'est par expérience. Ornithologiste par désœuvrement, je battais un jour les champs pour augmenter ma collection; j'aperçus derrière une charrie une bande d'ibis qui tranchaient sur la couleur noire de la terre. M'approcher, viser de manière à ne pas les massacrer, en laisser quatre sur la place, courir joyeux pour les prendre, ce fut l'affaire d'un instant; mais je m'arrêtais troublé en voyant un fellah lâcher ses bœufs, se prosterner la face contre terre, lever les yeux au ciel. « Respectable cheik, lui dis-je en m'approchant, ne détourne pas tes yeux avec horreur; si j'ai mal fait, instruis-moi. Dieu punit la méchanceté, et non l'ignorance. » Il me regarda, sa figure s'adoucit. « Oui, sans doute, tu as fait une mauvaise action en tuant ces oiseaux que Dieu nous envoie tous les ans, avec leurs robes blanches, pour bénir notre travail. Ils suivaient ma charrie depuis le premier jour. Mais si tu

ne savais pas ces choses, que Dieu te pardonne! — Mon cheik, repris-je, pour réparer mes fautes, je peux rendre à ces oiseaux une apparence de vie; mon pouvoir ne va pas au delà. Dieu seul pourrait les ressusciter. »

Ces dernières paroles, en le remplissant d'étonnement, lui touchèrent le cœur et me valurent son amitié. Je le revis quelques jours après à sa charrie: il était content; les ibis étaient revenus en foule. Quand j'eus fini d'empailler ceux que j'avais tués, je les lui montrai, selon ma promesse: il fut émerveillé, et faillit me prendre pour un magicien.

Ainsi, grâce à la misère des Égyptiens, misère qui ne leur permet pas l'achat d'un fusil, de la poudre et du plomb; grâce à leur nonchalance, à leur mansuétude et à leurs idées religieuses, le gibier croît et multiplie chez eux comme les étoiles du ciel et comme les sables de la mer.

Imaginez-vous les canards et les sarcelles vous regardant passer au bord des lacs, les lièvres sautillant dans vos jambes, des bécasses et bécassines ne se donnant pas la peine de se cacher dans les joncs des marécages, des vols de pluviers et de vanneaux à obscurcir l'air, des perdrix et des cailles vous narguant sur votre chemin, et des files d'oies sauvages qui ricanent en passant sur vos têtes.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

ÉCLAIRAGE AU GAZ.

Voy. p. 133 et 145.

Quelques notions précises sur l'économie qui peut résulter de l'emploi du gaz ayant paru un complément nécessaire à notre premier article sur ce sujet, nous essayerons de les réunir ici avec le caractère de simplicité et de brièveté qui convient à la nature de ce recueil. Elles intéressent les villes et les grands établissements, comme celles que nous avons précédemment données intéressaient les ménages. Notre examen principal doit porter sur la comparaison des deux sortes de gaz qui servent à l'éclairage, celui de l'huile et celui de la houille; l'un provenant d'une matière plus coûteuse, mais plus abondant et plus lumineux; l'autre provenant d'une matière plus commune, mais aussi plus rare et d'un moins bon service: notre but sera de déterminer les conditions de l'emploi de chacun de ces gaz.

On avait cru, dans l'origine, que l'huile transformée en gaz développait par sa combustion beaucoup plus de lumière que l'huile brûlée directement dans une lampe. M. Taylor, l'inventeur de la méthode, avait même annoncé, au premier abord, que le gaz donnait un bénéfice de 34 pour 100. Si cela était exact, l'avantage de consommer sous forme de gaz l'huile destinée à l'éclairage, au lieu de la consommer en nature, serait certainement bien démontré. Mais MM. Payen et Bérard, en étudiant cette question par de nombreuses expériences et avec toute l'attention qu'elle réclamait, se sont assurés que c'est précisément le contraire qui a lieu, et qu'en brûlant dans une lampe bien construite une quantité d'huile déterminée, on en tirait plus de lumière que du gaz fourni par la décomposition d'une quantité d'huile égale à celle-ci.

L'éclairage au gaz de l'huile ne peut donc avoir d'avantage sur l'éclairage à l'huile que parce que l'on peut employer pour le premier des huiles trop grossières pour convenir au second. En effet, on se sert d'huiles brutes de poisson qui sont beaucoup trop fétides pour avoir jamais accès dans l'intérieur de nos maisons, et qui sont à bien plus bas prix que les huiles de graines dont nous faisons généralement usage pour nos lampes. Pour que l'éclairage au gaz offre sur l'éclairage à l'huile un bénéfice digne d'attention, il faut que la valeur des huiles dont on se sert pour fabriquer le gaz ne dépasse pas le tiers de la valeur de l'huile dont on se sert pour les lampes; en outre, pour couvrir les

frais de l'appareil, du chauffage, des fourneaux et de la main-d'œuvre, il faut avoir au moins deux cents becs à alimenter. Voici la comparaison de la dépense de deux cents becs consommant chacun 160 litres de gaz par jour et brûlant pendant quatre heures, avec deux cents lampes consommant 120 grammes d'huile par jour et brûlant aussi pendant quatre heures : le compte est fait pour une moyenne de trois cents jours.

Gaz.		Lampes.	
18 000 kil. d'huile à		7 200 kil. à 1 f. 40 c.	10 080 f.
15 cent.	8 100 f.		
Chauffage.	1 000	Mèches	300
Intérêt de l'appareil à		Intérêt des lampes à	
10 p. 100.	1 500	10 p. 100.	300
	10 600 f.		10 680 f.

La dépense est à très-peu près la même ; mais il faut remarquer que la lumière fournie par le gaz, en donnant à chaque bec une consommation de 40 litres par heure, comme nous l'avons fait, est au moins deux fois plus forte que celle des lampes ; de sorte qu'on aura pour 10 000 francs, en employant le gaz, une quantité de lumière que l'on n'aurait que pour 20 000 francs en employant des lampes.

Pour comparer l'éclairage au gaz de l'huile avec l'éclairage au gaz de la houille, il faut savoir qu'un litre de gaz de l'huile bien préparé fournit une quantité de lumière bien supérieure à celle que l'on peut produire avec un litre de gaz de la houille. On peut estimer que le pouvoir éclairant du gaz de l'huile est, en général, le triple de celui du gaz de la houille ; il peut même, dans des circonstances favorables, devenir le quadruple de l'autre. Ainsi, tandis qu'on alimente avec 38 litres de gaz de l'huile un bec ordinaire, il en faut 140 environ de gaz de la houille pour produire le même effet. La clarté d'un tel bec égale celle de douze chandelles de six au demi kilogramme, de neuf bougies de cinq au demi-kilogramme, ou enfin à peu près le quart en sus de celle d'une lampe Carcel brûlant 42 grammes d'huile par heure.

Il est aisé, d'après cela, de déterminer pour une localité quelconque si l'avantage se trouve du côté de l'huile ou du côté de la houille. Voici, pour Paris, les principaux éléments de ce calcul.

Un kilogramme de houille fournit 200 litres de gaz ; un kilogramme d'huile en fournit 800 litres, dont la lumière équivaut à celle de 2 800 litres de gaz de la houille : un kilogramme d'huile équivaut donc à 14 kilogrammes de houille, qui, à Paris, abstraction faite du coke que l'on en retire, ont une valeur de 40 centimes. Il faut donc, pour avoir avantage à employer l'huile, que sa valeur ne soit guère que de 40 centimes le kilogramme. Comme les appareils et les frais de main-d'œuvre sont moins considérables pour la fabrication à l'huile que pour la fabrication à la houille, il y a là, pour l'huile, un avantage qui n'est pas à négliger, et qui lui donne la supériorité dans tous les petits établissements, excepté cependant dans le voisinage des mines de houille.

Pour donner à nos lecteurs une idée précise de l'importance et de l'étendue d'une grande usine pour l'éclairage, nous placerons sous leurs yeux les comptes de l'usine royale de Paris, tels qu'ils ont été publiés dans le *Traité de chimie industrielle* par M. Dumas, membre de l'Institut.

Dépenses.

Intérêts, à 5 p. 100, de 1 200 000 fr. formant le capital d'établissement	60 000 fr.
Matière première (22 950 quint. métr. de houille à 4 fr. 40 c. l'hectolitre)	126 770
Combustible (20 081 hectol. à 2 fr. 85 c.)	57 230
Main-d'œuvre	50 000
Frais généraux	35 000
	340 000 fr.

Recettes.

Lumière (2 400 becs, à 93 fr. 90 c. par an)	225 460 fr.
Coke (40 161 hect. à 2 fr. 85 c.)	114 458
Cornues vendues comme vieille fonte	3 600
Goudron	1 200
	344 718 fr.
Bénéfice net, intérêts payés	4 718 fr.

On voit que cette fabrication n'est pas très-fructueuse, car les grands appareils de premier établissement étant exposés à se détériorer, l'intérêt de 5 pour 100 n'est pas assez fort pour des fonds ainsi engagés ; et, comme le fait remarquer M. Dumas, si l'on portait cet intérêt à 8 pour 100, on trouverait dans les recettes de l'établissement un déficit annuel de 32 000 francs. Il est important toutefois de remarquer que l'on ne saurait rien conclure du résultat que nous venons d'exposer contre l'avantage réel de l'éclairage au gaz de la houille pour la ville de Paris ; au lieu de prouver que la lumière obtenue par ce procédé est trop coûteuse, il pourrait, en effet, prouver tout aussi bien que les consommateurs le payent trop bon marché. C'est en effet ce qui a lieu : la concurrence a obligé les fabricants à réduire leurs prix jusqu'à cesser presque entièrement d'avoir aucun bénéfice, de manière à gagner seulement assez pour pouvoir payer strictement les intérêts de leurs fonds et continuer à marcher.

Dans l'état actuel de la fabrication et de la vente du gaz de la houille, il y a donc bénéfice à le consommer et perte à le produire. En effet, on a démontré par des expériences certaines que le bec de gaz, payé 5 centimes seulement par heure (voy. *Éclairage*, p. 133), donnait deux fois plus de lumière qu'une lampe coûtant 10 centimes par heure. En évaluant donc à 10 centimes par heure la valeur des 2 400 becs desservis par l'usine royale, on trouverait que le bénéfice annuel de cette usine s'élève à 200 000 francs. Ce chiffre représente donc l'avantage réel qu'un industriel trouverait à s'éclairer au gaz au lieu de s'éclairer à l'huile, s'il faisait lui-même le gaz nécessaire à sa consommation, et si sa consommation, il est essentiel de le remarquer, s'élevait au moins à 2 400 becs.

Il résulte de là que pour une consommation moindre de 200 becs, il convient, en général, de se servir de lampes ; que pour une consommation de 200 becs, il peut être avantageux d'établir un appareil pour l'éclairage au gaz de l'huile ; que pour une consommation plus considérable, il faut se servir du gaz de la houille ; enfin, qu'en supposant que les frais généraux et le capital d'établissement de l'usine dont nous avons donné les comptes puissent suffire pour l'alimentation de 4 ou 5 000 becs, on pourrait trouver, même à Paris, du bénéfice à livrer au consommateur la lumière à raison de 5 centimes seulement par bec et par heure.

Nous avons pensé que ces données pourraient intéresser un grand nombre de nos lecteurs en leur permettant de faire, chacun pour sa localité, ne fût-ce que par curiosité, la comparaison, sous le rapport économique, de l'éclairage au gaz avec l'éclairage ordinaire. Il est certain que les pays voisins de la houille, déjà si favorablement partagés à tant d'égards, le sont, relativement à l'éclairage, d'une manière toute spéciale. Les économies qu'une ville bien placée peut faire en s'éclairant, au moins en grande partie, par la lumière du gaz, au lieu de s'éclairer par celle des lampes, sont certainement dignes de la plus haute attention de la part des magistrats municipaux.

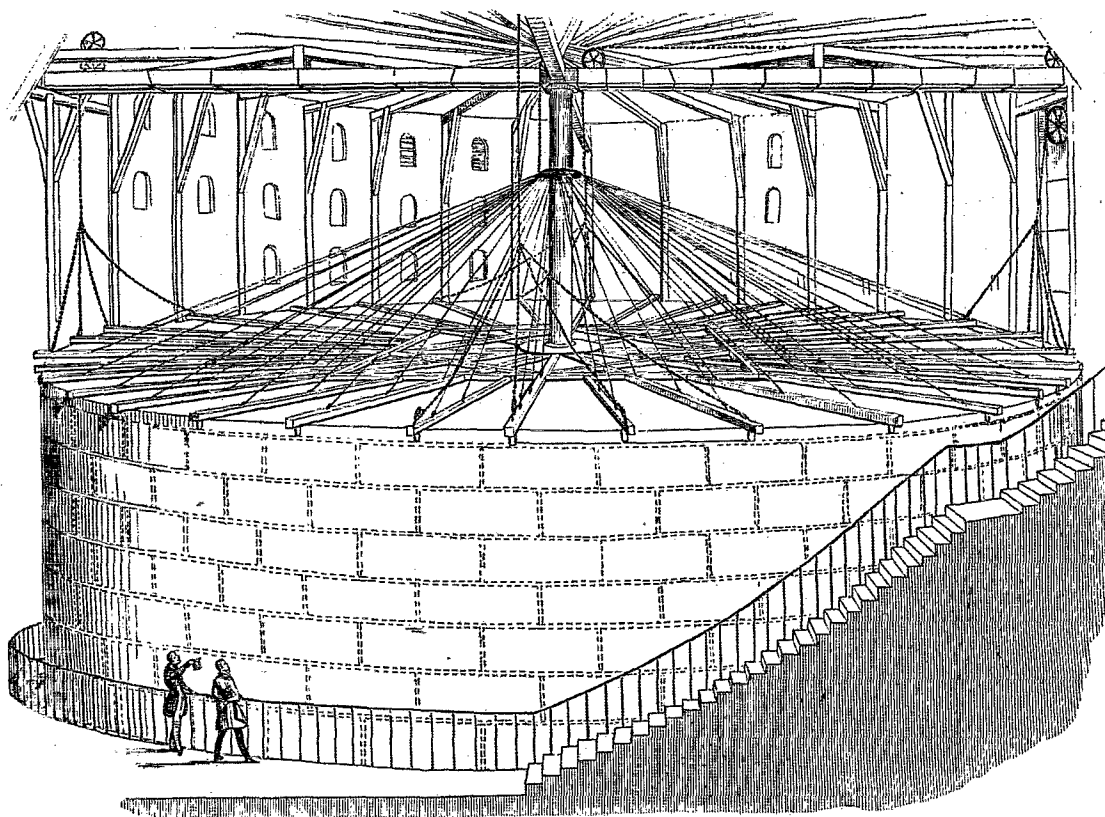
Le plus grand inconvénient de l'emploi du gaz est, comme nous l'avons dit, de ne pouvoir convenir qu'à des lumières fixes, comme celles des voies publiques, des salles de spectacle, des cafés et des autres lieux habituels de réunions nocturnes. On a, dans ces dernières années, essayé de détruire cette gêne, qui est considérable, en établissant des

réservoirs de gaz portatifs. On comprimait le gaz dans un cylindre avec une pression égale à celle d'une colonne d'eau de 330 à 390 mètres de hauteur, de manière à diminuer notablement son volume; puis, en mettant ce cylindre en communication avec un bec à robinet et en laissant dégager le gaz par cet orifice, on se procurait une lumière transportable à volonté. En se servant du gaz de l'huile, on pouvait, avec un réservoir d'une capacité de trois ou quatre litres seulement, se procurer une lumière égale à celle d'une bonne lampe pendant six ou huit heures. Mais ce procédé a eu peu de succès. Cela tient probablement au trop grand volume des lampes qu'il nécessite, au danger de l'explosion des réservoirs remplis par un gaz fortement comprimé, enfin à l'incommodité de la distribution quotidienne. Il faudrait avoir chaque matin son porteur de gaz, comme on a son porteur d'eau : or la tendance de la civilisation est de remplacer les porteurs d'eau par des tuyaux de distribution comparables à ceux qui sont en usage pour la distribution du gaz; on ferait donc pour le gaz ce qu'on cherche maintenant à éviter pour l'eau.

Nous terminerons cet article par quelques mots sur l'his-

toire de l'éclairage au gaz, qui compléteront les notions qu'il nous a paru utile de répandre sur cet intéressant sujet.

La première idée de cette industrie appartient à un ingénieur français nommé Lebon, qui, en 1785, proposa de tirer parti, pour l'éclairage des maisons, des gaz qui proviennent de la distillation des bois. Il proposait d'établir dans chaque maison, comme meuble de ménage, un appareil fort ingénieux qu'il nommait *thermolampe*. On distillait le bois comme, dans la fabrication du gaz de la houille, on distille la houille. On se procurait ainsi : 1° du charbon de bois, résidu de la distillation du bois; 2° de la chaleur produite par le feu entretenu dans le fourneau, et répandue dans les appartements par un calorifère; 3° du vinaigre et du goudron provenant de la condensation de la fumée; 4° enfin, du gaz hydrogène dégagé par la distillation du bois, et appliqué à l'éclairage des appartements. Cette invention ne fut pas adoptée, bien que Lebon eût indiqué la houille comme très-propre à remplacer le bois dans ce genre d'appareil. La France eut donc, en cette circonstance comme en tant d'autres, l'honneur de l'invention; les Anglais eurent celui de l'application. Les premiers essais pour l'éclairage en



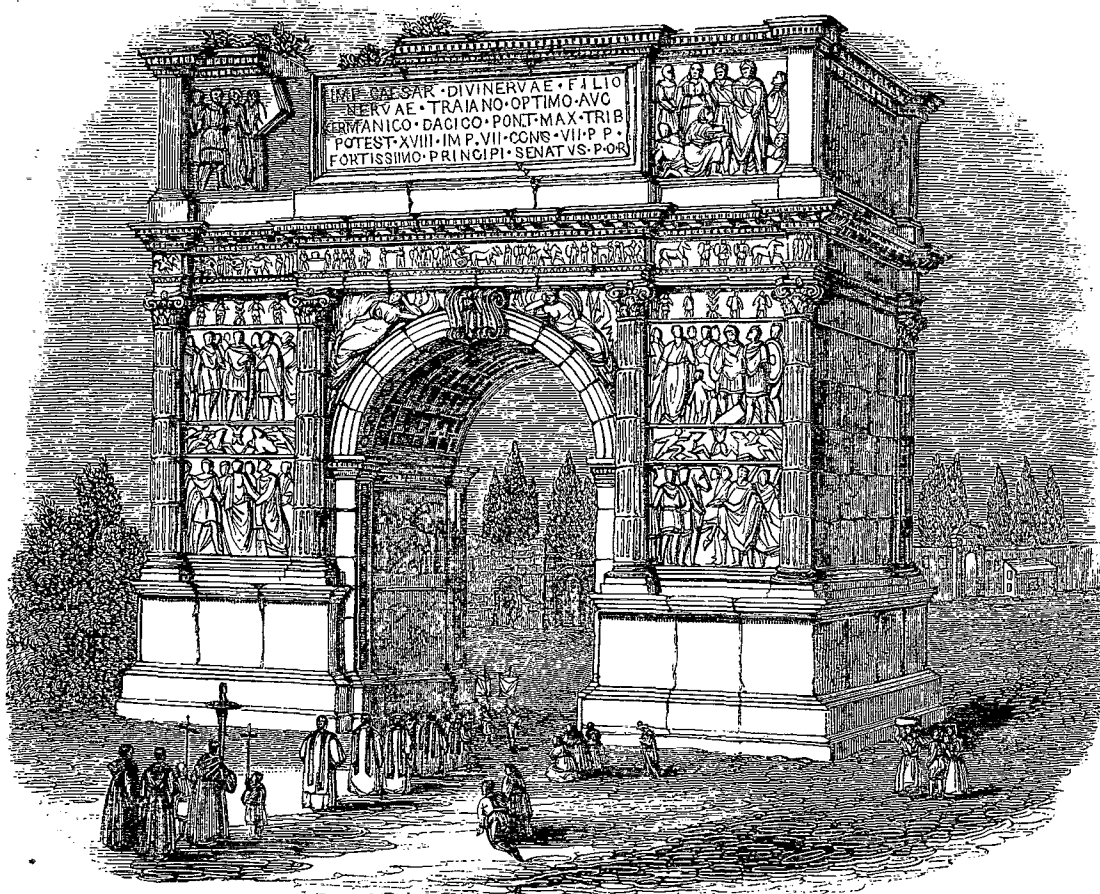
Gazomètre de la Compagnie française d'éclairage par le gaz, à Paris. — Ce dessin représente la cloche en plaques de tôle dans laquelle arrive le gaz et du sommet de laquelle il sort par un tuyau. L'appareil de suspension est indiqué par les cordes qui se réunissent à la colonne centrale, p. 147.

grand par le gaz de la houille furent faits au commencement du dix-neuvième siècle, par un ingénieur anglais nommé Murdock, dans les ateliers du célèbre Watt, près de Soho, et dans les filatures de coton de MM. Philips et Lee, à Manchester. Ces essais ayant parfaitement réussi, ce mode d'éclairage se répandit rapidement dans la plupart des villes manufacturières, où l'on a tant besoin de se débarrasser des inconvénients de la nuit, et tant besoin aussi d'user d'économie.

L'éclairage au gaz de l'huile est d'invention plus récente : il paraissait si naturel de brûler de l'huile dans les lampes qu'il était difficile de s'aviser de l'avantage qu'il pouvait y

avoir à la brûler dans des appareils infiniment plus compliqués. C'est à Londres, et par le célèbre ingénieur M. Taylor, que ce procédé fut mis pour la première fois en pratique; le bas prix des huiles de morue, auxquelles il donnait un genre d'utilité tout nouveau, fut cause qu'il eut du succès et put même entrer avec avantage en concurrence avec l'ancien procédé. En France, on a proposé d'employer les graines oléagineuses en nature, l'huile de térébenthine, les matières grasses des eaux de savon qui sortent des fabriques; mais aucun de ces procédés n'a été jusqu'ici sanctionné par l'usage. On se sert soit de la houille, soit des huiles brutes.

ARC DE TRAJAN, A BÉNÉVENT.



La Porte d'Or, ou Arc de Trajan, à Bénévent.

Cet arc, construit en marbre de Paros et admirablement conservé, a plus de quinze mètres de hauteur. Il est, par conséquent, plus haut d'environ un mètre que l'arc du Carrousel, et moins haut que l'arc de l'Étoile de deux tiers environ. (Voy. t. IV, 1836, p. 408, Hauteur comparée de plusieurs arcs antiques et modernes.)

Le surnom de *Porte d'Or*, donné à ce beau monument, est peut-être venu des Romains eux-mêmes. Il est du moins certain qu'il était populaire dès le commencement du moyen âge : on le trouve notamment dans un acte de donation religieuse de 774. Pour expliquer ce riche surnom, les uns ont supposé que les décorations de l'arc avaient pu être primitivement dorées; d'autres, que l'inscription, qui semble aujourd'hui avoir été gravée en creux, était, au contraire, en saillie et en lettres d'or; d'autres, enfin, que l'on avait voulu seulement indiquer par ces mots la magnificence et le mérite incomparable d'art de l'édifice.

On croit que l'architecte qui présida à sa construction fut Apollodore, auquel Trajan confia le soin de tracer le plan du forum qui porte le nom de cet empereur. Cet artiste célèbre fut exilé de Rome et ensuite condamné à mort, dit-on, par Adrien. Dion Cassius rapporte qu'un jour, Trajan et Apollodore conférant ensemble sur le plan d'un monument, Adrien vint étourdiment donner son avis. L'architecte impatient l'interrompit vivement et le pria de se retirer : « Allez peindre des citrouilles, lui dit-il; vous n'entendez rien à l'architecture. » Adrien garda un long ressentiment de cette injure, et, suivant Dion, il s'en vengea cruellement lorsqu'il parvint à l'empire.

Nous avons dit que cet arc sert aujourd'hui de porte à la ville de Bénévent, appelée autrefois *Malventum* (voy. t. IV,

1836, p. 407). L'ordre qui le décore est composite. Les colonnes posent sur un stylobate commun : leur base est attique et de la plus belle proportion; l'entablement est bien profilé. Serlio remarque que l'architrave, la frise et la corniche, sont dans les plus beaux rapports entre elles, et admirablement proportionnées à la masse totale de l'édifice.

La frise est ornée, comme à l'arc de Titus à Rome, auquel il ressemble sous presque tous les rapports, de figures allusives au triomphe. Les trumeaux des entre-colonnements sont divisés avec beaucoup de goût en bas-reliefs séparés par de petites frises. Sur le milieu de l'avant-corps de l'attique est placée l'inscription, et dans les renfoncements sont de gros bas-reliefs du même goût que ceux de l'arc de Constantin à Rome. Ils représentent différentes actions de la vie de l'empereur Trajan, et ne le cèdent point à ceux de Rome pour la beauté de l'ordonnance, la grandeur du style et la sage hardiesse de l'exécution. Ce monument est toutefois moins connu des voyageurs, parce qu'il ne se trouve point sur la route qu'ils parcourent le plus ordinairement.

Voici le texte de l'inscription qu'on lit sur l'attique :

Imperatorī Cæsari divi Nervæ filio
Nervæ Trajano optimo, Augusto
Germanico, Dacico, pontifici maximo, (tex) tribunitia
Potestate XVIII, Imperatori VII, consuli VII, patri patriæ,
Fortissimo principi, Senatus Populusque Romanus.

« Le sénat et le peuple romain (ont dédié ce monument) à l'empereur César Nerva Trajan, très-bon, Auguste, le Germanique, le Dacique, grand pontife, exerçant le pouvoir tribunitien pour la dix-neuvième fois, empereur pour la septième fois, consul pour la septième fois, père de la patrie, prince très-courageux, fils du divin Nerva. »

Quelques commentaires sur cette inscription peuvent of-

frir de l'intérêt à la fois sous les rapports archéologique et historique.

L'épithète *optimus* (très-bon) n'avait jamais été ajoutée au nom d'aucun des prédécesseurs de Trajan. L'amour et l'admiration du peuple lui décernèrent ce précieux éloge que la flatterie prodigua depuis à d'autres princes.

Outre les surnoms de *Germanique* et de *Dacique*, Trajan obtint ceux d'*Arménique* et de *Parthique*. Il avait fait éprouver sa valeur aux peuples de Germanie pendant la première année de son règne. Il était à Cologne lorsqu'il reçut la nouvelle qu'il était associé à l'empire, et il ne revint à Rome que plus d'un an après la mort de Nerva. Après avoir établi sa puissance en Italie par ses vertus, il emmena les légions au delà du Danube contre les Daces, et réduisit leur roi Décébale à racheter son royaume sous de tristes conditions. Deux années de paix suivirent. Décébale recommença les hostilités : il fut, cette fois, traité sans pitié ; vaincu et sans espoir, il se donna la mort. La Dacie devint une province romaine. Priscien rapporte que Trajan écrivit lui-même l'histoire de ses deux guerres contre les Daces. Après un autre intervalle de paix de huit années, Trajan commença ses excursions en Asie, entra en conquérant dans l'Arménie, et poursuivit sans relâche Chosroès, le roi des Parthes. Il étendit les bornes de l'empire au delà du Tigre. Chaque jour on recevait à Rome la nouvelle que les armées venaient de soumettre des peuples dont les noms mêmes avaient été jusque-là inconnus. Tel fut l'enthousiasme général que le sénat, en confirmant à Trajan le titre de *Parthique*, lui décerna « autant de triomphes qu'il en voudrait. »

Le titre de *grand pontife* était commun à tous les empereurs : ils réunissaient en leur personne le sacerdoce et l'empire.

Les empereurs cumulaient aussi le pouvoir des tribuns, qui étaient renouvelés tous les ans ; et comme cette fiction datait de leur avènement, l'indication du nombre de ces simulacres de tribunitie est en même temps l'indication de l'année même où le prince a occupé le trône : l'inscription serait donc de la dix-neuvième année du règne de Trajan.

Les mots *empereur pour la septième fois* signifient que l'armée avait décerné ou était supposée avoir décerné à Trajan le titre d'empereur sept fois, vraisemblablement après sept victoires.

Pour comprendre les mots *consul pour la septième fois*, il faut se rappeler que les empereurs étaient quelquefois consuls avant de parvenir au trône et même durant leur règne. Trajan avait été consul pour la première fois sous Domitien, l'an 91 de notre ère. Après son consulat, il s'était retiré en Espagne, et c'était de cette province qu'il avait reçu l'ordre de revenir pour se mettre à la tête des légions de la basse Germanie.

Le sénat décerna à Trajan le titre de *père de la patrie* lorsque ce prince n'était encore que dans la deuxième année de son règne.

Le titre de *divin*, que l'inscription donne à Nerva, n'était décerné aux empereurs qu'après leur mort. Trajan était seulement fils adoptif de Nerva : ses ancêtres, originaires d'Italica, près de Séville, en Espagne, étaient fort obscurs ; mais son père, Titus Trajanus, avait servi avec distinction, sous Vespasien et sous Titus, dans la guerre contre les Juifs.

Trajan fut appelé à la puissance souveraine l'an 98 de J.-C. Il mourut le 11 août 117, à l'âge de soixante-douze ans, après un règne de vingt ans.

Les lettres que cet empereur a écrites à Pliny le Jeune donnent une haute idée de son caractère et de sa grandeur d'âme. Parmi les plus beaux éloges qu'on ait faits de lui, on doit citer celui de Tacite : « Si le ciel m'accorde une longue vie, dit ce sévère historien, j'écrirai dans ma vieillesse les

règnes de Nerva et de Trajan, temps heureux où l'on peut penser comme l'on veut et parler comme l'on pense. »

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

JEAN-PAUL RICHTER.

Jean-Paul-Frédéric Richter, célèbre écrivain allemand dont nous avons cité plusieurs pensées, était né à Wunsiedel, dans le Bayreuth, au mois de mars 1763. On le connaît encore peu en France, quoique son nom ait été souvent prononcé depuis quelques années. Voici quelques détails sur sa vie et sur ses ouvrages, empruntés à un recueil étranger.

Le père de Jean-Paul était ministre de l'Évangile à Schwarzbach-sur-la-Saale. L'éducation de Richter fut tout à fait négligée ; mais son intelligence et son infatigable application suppléèrent à ce malheur. Ne pouvant acheter des livres, il empruntait tous ceux qu'il trouvait, et il en transcrivait souvent une grande partie. Il conserva toute sa vie cette habitude d'extraire, qui influa beaucoup sur sa manière d'écrire et sur la direction de ses travaux. En 1780, il se rendit à l'Université de Leipsick : il était destiné à la théologie ; mais son goût pour la poésie le détournait de cette science, et il l'abandonna tout à fait. Alors, ne sachant plus que faire, il accepta une place de précepteur dans une famille riche ; il prit ensuite chez lui des élèves. Enfin, il se mit à voyager en Allemagne, s'arrêtant çà et là pour écrire et pour professer. Il publia, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, des livres étranges ; par exemple : *Récréations biographiques sous le crâne d'une géante* ; *Choix de papiers du Diable* ; *Procès du Groenland* ; etc. Malgré leur extravagance apparente, ces productions, qu'on ne saurait analyser ni décrire, annonçaient de brillantes facultés dans leur auteur ; elles étaient empreintes d'une vigueur peu commune, et en même temps d'une pureté et d'une bonté de cœur singulières. Peu à peu Jean-Paul commença à être regardé, non plus comme un cerveau brûlé, à la fois enthousiaste et bouffon, mais comme un homme d'une gaieté, d'une sensibilité et d'une pénétration infinies. Ses écrits lui procurèrent des amis et de la renommée ; il se maria, et parvint à peu près à la fortune : le roi de Bavière lui fit une pension en 1802. Avec Caroline Mayer, sa bonne épouse, il se fixa à Bayreuth, capitale de la province où il était né ; il y vécut entouré d'hommages, et devint chaque jour plus célèbre. Il mourut le 14 novembre 1825, aimé et admiré par tous ses compatriotes.

Colossal, bizarre au moral comme au physique, plein de feu, de force et d'impétuosité, Richter était en même temps doux, simple et humain au plus haut degré. Il aimait passionnément la campagne, l'air et le ciel : c'était au milieu des forêts et des prairies qu'il étudiait, souvent même qu'il écrivait. Il portait presque toujours une fleur à son habit.

Ses œuvres, qui composent environ soixante volumes, embrassent une variété infinie de sujets. Les plus hautes questions philosophiques y sont souvent traitées au milieu des descriptions poétiques les plus passionnées. Voici les titres de ses principaux ouvrages d'imagination : *la Loge invisible* ; *l'Avoine sauvage* ; *la Vie de Fiselin* ; *le Ministre pendant le jubilé* ; *le Voyage de Schmeltzle à Flatz* ; *le Voyage de Katzenberger au bain* ; *la Vie de Fibel* ; *Hesperus* ; et *Titan*. Ces deux derniers ouvrages sont surtout très-estimés. Il faut ajouter un traité extrêmement remarquable sur l'éducation intitulé *Levana*, et une belle introduction à l'esthétique. Lorsque la mort surprit Jean-Paul, il achevait un discours sur l'immortalité de l'âme, sous le titre de *Campanerthal* : on porta le manuscrit inachevé sur son cercueil. Ses amis chantèrent, en lui rendant les derniers honneurs, l'hymne de Klopstock *Auferstehen wirst der* (Élève-toi, mon âme).

Nous donnons un extrait d'une nouvelle de Richter qui a paru autrefois en entier dans la *Revue germanique*. Le récit original est entremêlé de digressions et de dissertations très-spirituelles, très-humoristes, quelquefois profondes, souvent obscures : nous n'aurions pu les admettre qu'à la condition de les commenter. Le style de Jean-Paul est une espèce de langue particulière qui demande à être étudiée et méditée. Nous croyons que, même après les retranchements nombreux que nous nous sommes permis, on y trouvera encore des détails singuliers, naïfs, simples, et des images douces et honnêtes, qui pourront donner une idée partielle, éloignée, et cependant juste, du génie de Jean-Paul.

Maria Wuz n'est pas un modèle à imiter : il est original, peu réfléchi, puéril, mais il est bon ; avec ses défauts et ses qualités, c'est une personnification ironique qu'il est impossible de ne pas aimer.

VIE DE L'HEUREUX MAÎTRE D'ÉCOLE MARIA WUZ D'AUENTHAL
ESPÈCE D'IDYLLE, PAR JEAN-PAUL RICHTER.

Extraits.

Que ta vie et ta mort ont été paisibles et calmes, heureux maître d'école Wuz ! Les événements de ta vie ont été comme le balancement d'un lis, et tes derniers instants ont été semblables à la chute de ses feuilles.

Mais, avant de continuer, rapprochons la table du poêle, tirons les rideaux, mettons les bonnets de nuit, et que personne ne songe au grand monde vis-à-vis, ni au palais royal ; car je raconte l'histoire candide de l'heureux Wuz. Et toi, mon cher Christian, toi qui savoures avec délices les plaisirs de la vie de famille, assieds-toi sur le bras de mon fauteuil sans craindre de heurter mon épaule ; tu ne me dérangeras pas.

Depuis un temps immémorial, les Wuz étaient maîtres d'école à Auenthal, et je ne pense pas qu'aucun d'eux ait été dénoncé à l'autorité. Dès l'âge de huit ou neuf ans, Maria Wuz enseignait l'A b c dans l'école de son père, tandis que lui-même apprenait encore à épeler, — ce qui ne vaut rien.

Son caractère avait quelque chose de folâtre et d'enfantin ; je veux dire lorsque ses affaires allaient bien, et non pas lorsqu'elles allaient mal. Déjà, dans son enfance, il était passablement enfant. Il y a, en effet, deux espèces de jeux d'enfant, les jeux sérieux et les jeux puérils : les premiers consistent à imiter les soldats, les artisans ; les seconds, à singer les bêtes. Or Wuz n'était jamais autre chose au jeu qu'un lièvre, qu'une tourterelle ou son petit, qu'un ours, qu'un cheval ou sa charrette. Mais, croyez-moi, un ange qui assisterait à la plupart de nos graves débats n'y verrait que des jeux d'enfants, et tout au plus de l'espèce de ceux que préférerait Wuz.

Toute sa vie, Wuz aime se rappeler ce qu'il avait été dans son enfance. Ainsi, dans son âge mûr, au mois de décembre, le soir, il demandait la lumière un peu plus tard qu'à l'ordinaire, et employait cette heure à récapituler, jour par jour, ses premières années. Tandis que le vent couvrait ses fenêtres d'un rideau de neige, et que le feu perçait à travers les fentes du poêle, Wuz fermait les yeux, et faisait descendre le printemps de sa vie au milieu des frimas. Il s'imaginait encore se nicher avec sa sœur dans un tas de foin, ou rentrer sur un chariot chargé de gerbes, en devinant, sans regarder, les lieux devant lesquels il passait. Il se voyait, le dimanche de la Trinité, bégayant sur les orgues (son maximum d'alors) le cantique *Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux !* et allongeant vainement ses petites jambes pour atteindre la pédale ; son père tirait les registres. Il riait de plaisir en se souvenant combien il s'amusait lorsque, vers l'heure du souper, les volets fermés, il se cachait entre les jambes de son père et épiait, les paupières à demi fermées, l'effet de la lumière revenant de la cuisine.

Dans sa dixième année, il entra au collège de Scheerau comme élève de septième. Son examinateur me rendra le

témoignage que je ne cherche pas à exagérer son mérite en affirmant qu'il ne lui manquait plus que d'apprendre un seul feuillet pour savoir la quatrième déclinaison, et qu'il récitait sans faute les exceptions *thorax, caudex, pulex-que* ; il n'y avait que la règle qu'il ne sût pas.

De toutes les cellules du collège, une seule était aussi bien arrangée que la cuisine de parade d'une Nurembergaise : c'était la sienne ; car les âmes contentes aiment l'ordre par-dessus tout. Il employa deux kreutzers de ses menus plaisirs à l'achat de clous pour y suspendre ses effets ; il alignait ses cahiers comme un régiment prussien, et sortait du lit au clair de lune pour ranger ses souliers. Quand tout était symétriquement disposé, il se frottait les mains, levait les épaules, sautait en l'air, secouait fortement la tête et riait aux éclats.

Les collèges comme celui de Scheerau ne sont que des couvents protestants de garçons ; les bienheureux reclus de ces établissements sont soumis à un régime de discipline sévère : il n'y avait que notre futur maître d'école qui ne s'en chagrinât pas. Il courait d'une jouissance à l'autre. Au lever, il voyait venir le déjeuner ; dans la matinée, il sentait l'odeur du dîner ; après midi, il songeait au goûter, et ainsi de suite ; de sorte que les sujets de satisfaction ne lui manquaient jamais. Avait-il bu, il disait : « Cela fait du bien à Wuz » ; avait-il éternué, il disait : « Dieu te bénisse, Wuz ! » Au froid de novembre, il s'asseyait dans la rue en s'applaudissant de pouvoir cacher ses mains sous son manteau. La journée était-elle par trop orageuse, il avait le bon esprit de s'en moquer. N'allez pas cependant vous imaginer que ce fût par suite de la résignation qui se soumet à la nécessité, de l'apathie qui demeure indifférente à tout, de la philosophie qui digère, de la religion qui supporte l'adversité. Il n'avait besoin, pour se consoler, que de songer à son lit. « Que m'importent, après tout, disait-il, les tracasseries de la journée ! le soir, je me blottis sous ma couverture, et j'enfonce mon nez dans l'oreiller pendant huit heures de suite. » En effet, dès qu'après les peines du jour il se trouvait entre ses deux draps, il relevait les jambes en disant : « N'avais-je pas raison de croire que tout se passerait bien ? »

Il entra aussi dans sa théorie du bonheur de savoir se ménager avec adresse des sujets de satisfaction pour le réveil du matin. Dans ce but, il tenait en réserve des boulettes beurrées et grillées, des pages de *Robinson*, des oiseaux ou des plantes pour s'en occuper au sortir du lit.

En été, aux vacances, tous les dimanches, après l'office du soir, il prenait la route d'Auenthal, et plaignait ceux qu'il rencontrait dans les rues d'être obligés de rester en ville. Arrivé dans la campagne, son cœur épanoui se laissait charmer par le concert des oiseaux et par de douces rêveries. Quelquefois il galopait pour calmer son effervescence. Comme aux moments qui précèdent et suivent le coucher du soleil il avait toujours éprouvé un désir vague et voluptueux, il ne faisait son entrée à Auenthal que quand les derniers rayons doraient les épis et prolongeaient son ombre jusqu'au pied de la montagne. Alors il franchissait les premières maisons du village aux sons de la cloche du soir, si riches en précieux souvenirs, et son cœur s'ouvrait à tous les hommes, même au préfet.

La suite à une autre livraison.

UNE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE AU CAIRE.

Les fêtes où les musulmans célèbrent, chaque année, la naissance du prophète durent dix jours et dix nuits. Parmi les cérémonies religieuses qui ont lieu à cette époque, il en est une fort singulière qu'un voyageur anglais (M. Lane) raconte dans les termes suivants :

« Le cheik des derviches Saadiyeh, qui est le *khatib*

(prédicateur) de la mosquée de Hhasaneyn, ayant achevé les prières du soir, se rendit à cheval depuis la mosquée jusqu'à la maison d'El-Bekri, le supérieur de tous les ordres de derviches en Égypte. Ce cheik est un homme à barbe grise, d'un extérieur distingué et d'une physionomie aimable. Ce soir-là, il portait un béniche blanc, et un turban en mousseline d'une couleur olive foncée qu'une bande de mousseline blanche traversait obliquement au milieu du front. A peine fut-il dehors qu'une foule de derviches Saadiyeh s'empresèrent de le suivre et de se ranger derrière son cheval. A quelque distance de la maison d'El-Bekri, la procession s'arrêta. Des derviches et d'autres fidèles, au nombre de plus de soixante, se couchèrent à plat ventre sur terre, les uns contre les autres, se serrant de près, les jambes tendues et



Cérémonie du Do'seh, au Caire.

les bras pliés sous leurs fronts. Ils murmuraient tous le mot *Allah* ! Une douzaine d'autres derviches, presque tous déchaussés, se mirent aussitôt à courir sur le dos de leurs compagnons, en frappant des *ba'zes* ou petits tambours de forme hémisphérique, et en criant aussi *Allah* ! Le cheik fit alors avancer son cheval, qui hésita pendant quelques minutes à monter sur les premiers de ces hommes prosternés. Mais, à la fin, tiré en avant et excité, il commença à fouler ce plancher vivant sans trop paraître effrayé, et en levant ses pieds très-haut. Un long cri fut immédiatement poussé par les spectateurs : *Allah, la, la, la, la, la, la* ! Chacun des hommes couchés à terre était frappé deux fois, une fois par l'un des pieds de devant, une seconde fois par l'un des pieds de derrière. Aucun d'eux ne parut éprouver la moindre souffrance. — Le peuple considère cette cérémonie comme miraculeuse, et croit qu'elle ne s'accomplit sans accident

qu'en vertu d'un pouvoir surnaturel accordé par privilège aux cheiks des derviches Saadiyeh. Suivant la tradition, le second cheik de l'ordre aurait fait une course à cheval sur un amas de bouteilles de verre sans en casser une seule. Les fidèles croient aussi que les patients récitent mentalement une prière mystérieuse qui les préserve de la douleur. Selon quelques personnes, le cheval que le cheik monte en cette occasion est défermé : je crus m'apercevoir que, cette fois du moins, il n'en était pas ainsi ; seulement, le cheval était d'une taille moyenne. On ajoutait encore qu'il était dressé à cette marche : le fait est possible et vraisemblable ; on sait quelle répugnance naturelle ont les chevaux à fouler les hommes. »

Le même voyageur vit répéter cette cérémonie à la fête du *Mirag*, c'est-à-dire de l'anniversaire de l'ascension du prophète. Cette fois, le nombre des derviches couchés à terre était au moins de cent. D'autres derviches coururent d'abord pieds nus sur leur corps, avec des tambours et des bannières. Le cheik s'avança ensuite, monté sur le même petit cheval gris. Il était vêtu d'une pelisse bleu clair, bordée d'hermine, et la tête ceinte d'un *mouckleh* noir, sorte de large turban d'apparat qui n'est porté que par les personnes exerçant des professions savantes ou religieuses. Il chevaucha à l'amble sur les derviches en marmottant une prière. Deux hommes, leurs chaussures à la main, guidaient le cheval. Une fois le cheval se cabra et frappa, ou peu s'en fallut, plusieurs têtes. Aucun des malheureux derviches ne trahit par un seul mouvement sa douleur. A mesure que le cheval s'avançait, derrière lui les hommes se relevaient vivement et se mêlaient en riant à la foule qui suivait le cheik. Notre voyageur remarqua toutefois que l'un d'eux riait d'un mauvais rire : quoiqu'il ne portât pas sa main derrière lui, il paraissait être blessé ; on eût dit qu'il allait s'évanouir, et des larmes roulaient dans ses yeux.

STOCKHOLM.

Il y a environ trois cents ans, le vice-roi Berger Iarl, ou comte Berger, qui gouvernait alors la Suède, résolut de s'immortaliser par la fondation d'une grande cité. Mais, embarrassé sur le choix d'un emplacement convenable, il ne voulut pas se fier aux conseils de son goût et de son jugement ; il préféra s'en rapporter au hasard. Il lança sur l'eau, à une extrémité du lac Malar, un morceau de bois ou long bâton, en faisant le serment qu'à l'endroit où il s'arrêterait il bâtirait une ville. Or il advint qu'après avoir longtemps flotté de côté et d'autre au gré de la vague et du vent, le soliveau fut tout à coup arrêté dans son paresseux et insouciant voyage par une petite île. Fidèle à son serment, le vice-roi y fit élever une ville qui prit le nom de Stockholm (littéralement, *île de bois* ou *de bâton*). C'est ainsi que la tradition populaire raconte la fondation de la capitale de la Suède ; mais il ne faut pas toujours ajouter une foi entière aux traditions.

Stockholm est bâti sur sept petites îles, à l'endroit où les eaux du lac Malar, le plus pittoresque des lacs de Suède, se mêlent à l'un des bras de la mer Baltique. Sous un certain rapport, la ville a l'aspect de Venise ; mais l'eau qui bat les murs de ses rues est plus claire et plus profonde que celle des canaux et des lagunes de la ville italienne ; les vaisseaux de toute grandeur passent entre deux rangs de maisons, devant les fenêtres des habitants.

On voit de toutes parts des jardins, des bouquets d'arbres, des dômes d'églises ; en quelques endroits, des ponts ont été jetés d'une île à l'autre ; mais les moyens les plus ordinaires de communication sont des batelets de diverses grandeurs qui circulent partout et dans tous les sens, comme les voitures dans les rues de Paris. Ces batelets sont tous con-

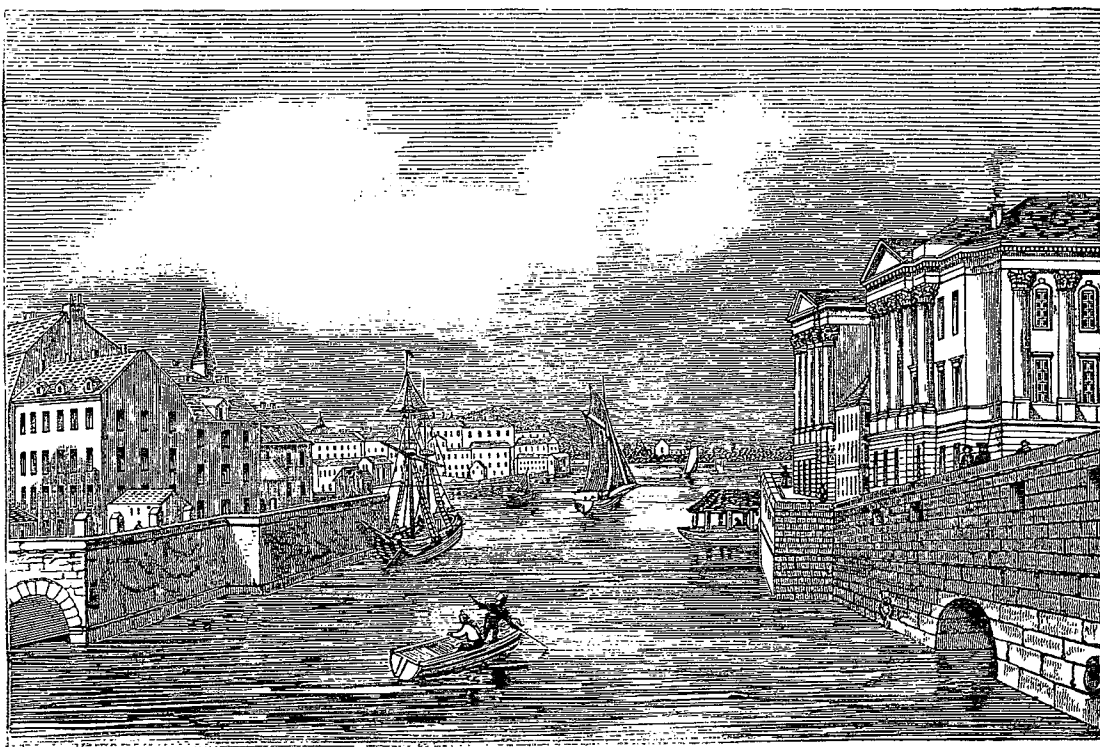
duits par des femmes. L'inégalité des rochers sur lesquels sont assises les maisons rend les rues d'un difficile accès. Une grande partie des maisons sont disposées, ainsi que les gradins d'un amphithéâtre, sur le penchant d'une haute colline : un vaste palais couronne et domine l'ensemble de cette vue. En général, les maisons sont construites en briques ; mais elles sont extérieurement couvertes de stuc ou blanchies. Les quartiers pauvres, bâtis en bois, forment la partie basse de la ville et sont presque entièrement masqués. La plus belle et la plus large rue est celle que l'on nomme *Drottning-Gatan*, ou rue de la Reine : elle traverse le quartier du Nord (*Norrmalm*), qui est le plus riche en édifices.

Mais, pour avoir une juste idée de la grandeur et du mouvement de Stockholm, ce n'est pas dans les rues qu'il faut l'étudier, c'est sur les quais. Ils sont décorés de magnifiques monuments. L'activité commerciale y bourdonne sans

cesse. A leur extrémité, on découvre d'un côté les eaux claires de la Baltique, de l'autre les eaux calmes et romantiques du lac Malar, qui s'étend à plus de cent kilomètres dans l'intérieur des terres.

Le *Slottet*, ou palais du roi, est situé au sommet de l'île centrale que l'on appelle le *Staden*, ou la Cité. Deux lions de bronze, d'une dimension colossale, semblent en défendre l'entrée. Sous l'une des faces règnent une belle terrasse et un jardin.

Le nombre des statues et des colonnes élevées çà et là sur les places de la ville, en l'honneur des grands hommes suédois, est considérable. On remarque entre autres les statues équestres de Gustave Wasa et de Gustave-Adolphe ; une statue en bronze de Gustave III, qui repose sur un piédestal de porphyre. Sur la place dite *Slotsbacken*, où se trouve cette dernière statue, on voit aussi un obélisque de



Une Vue de la ville de Stockholm.

granit, érigé par le dernier roi en l'honneur de la milice bourgeoise de Stockholm.

Parmi les édifices religieux, la *Riddarhuskyrken* mérite d'être citée pour le grand nombre de tombes royales, de sarcophages et de trophées qu'elle renferme. C'est le lieu de sépulture de la plupart des rois de Suède ; c'est là qu'ont été ensevelis Gustave-Adolphe et Charles XII.

Dans une salle du grand arsenal, on conserve une suite d'effigies royales en pied et à cheval, faites de bois et de cire. Cette galerie fait peu d'honneur au goût national. Nous avons déjà exprimé le dégoût que nous avons éprouvé en présence de semblables œuvres dans l'abbaye de Westminster. Les gardiens de l'arsenal montrent aussi aux voyageurs : — un bateau que l'on prétend avoir été construit par Pierre le Grand dans les chantiers de Sardam ; — la chemise sanglante que portait Gustave-Adolphe lorsqu'il périt à Lutzen, en 1682 ; — l'habillement complet de Charles XII lorsqu'il fut tué à Frédéricshall, en 1718, savoir : un habit de drap bleu aussi commun que celui des simples soldats ; une large ceinture de peau de buffle, d'où pendait une rapière de 1^m,62 de long ; des bottes et des gants extrêmement étroits et petits, et un chapeau percé, vers l'endroit qui touche la tempe, d'un trou de 7 centimètres carrés : c'est le trou de la balle qui

donna la mort au héros. D'après l'ensemble de son costume, il devait être maigre et d'une petite taille.

La population de Stockholm est de 80 000 âmes. L'un des principaux articles de son commerce à l'extérieur est le fer en barre ; on le tire des célèbres mines de Dannemora, situées entre Stockholm et Upsala. On en exporte, dans les divers royaumes d'Europe, de trente à quarante mille tonnes chaque année.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

LES BOIS D'ÉBÉNISTERIE.

Cette facilité d'achat et de transport qui met chaque peuple en possession des productions des contrées les plus lointaines, aussi bien que de celles de son propre sol, est peut-être un des plus beaux résultats de la civilisation. Grâce à l'activité du commerce, les richesses de tous les climats se mêlent et se répartissent dans tous les pays, comme si chaque pays jouissait du privilège d'avoir à sa disposition tous les climats. La nature a divisé le globe en régions différentes, donnant à chacune sa part spéciale ; mais l'homme, tout en se soumettant aux lois de la nature qu'il n'était pas en son pouvoir de changer, a si bien tiré parti de ses propres forces

qu'il a confondu à son gré toutes ces divisions, et s'est rendu, quant à ses jouissances, non plus l'habitant de telle ou telle région, mais l'habitant de l'univers. Rien n'atteste mieux, pour qui considère le fond des choses, la puissance industrielle de l'homme civilisé que l'intérieur de la plus modeste maison. Les prodiges de ce génie éclatent de tous côtés et dans les moindres choses. N'y a-t-il pas de quoi s'émerveiller, par exemple, qu'un navire ait doublé la pointe d'Afrique, navigué à travers mille dangers jusque dans l'archipel de l'Inde, trafiqué avec des peuples que la nature semblait avoir séparés de nous pour toujours, et qui pour nous satisfaire se sont faits nos fermiers; qu'il soit enfin revenu parmi nous, ayant ainsi accompli sur les eaux, avec un art et des procédés admirables, une traversée presque égale à la circonférence entière du globe, afin que nous puissions, dans le but de contenter notre moindre appétit, d'habitude, et sans y prendre seulement garde, assaisonner nos mets avec un peu de poivre? Ainsi le plus pauvre paysan entretient à sa solde des navires qui, en ce moment même, battus peut-être par les tempêtes ou par les vents contraires, s'efforcent à grand-peine de gagner la route de l'Orient pour y aller chercher les marchandises qu'il lui faut, et dont l'année prochaine il achètera une portion pour quelques centimes chez le marchand de son village! Qui voudrait faire l'histoire de tous les objets que sa maison renferme y verrait éclater la grandeur de l'homme en traits non moins brillants que dans l'histoire de Rome et des plus florissants empires. Une porcelaine ou un ruban nous amènent la Chine dans l'esprit, un peu de tabac nous y met l'Amérique; un petit poisson ou quelques gouttes d'huile nous conduisent en imagination, à travers les îles de glace, jusque dans nos pêcheries de l'océan Polaire; l'argent, le cuivre, la moindre pièce de métal, nous font descendre dans les entrailles profondes de la terre: nous faisons le tour du monde et de l'humanité en faisant le tour de notre appartement.

Nous parlerons ici des bois exotiques qui sont employés dans l'ébénisterie, et qui forment aujourd'hui le principe des meubles les plus ordinaires et les plus répandus. Rien n'égale la beauté de la plupart de ces substances, lorsqu'on les considère avec attention, et surtout lorsqu'on les compare aux bois grossiers dont se servaient nos ancêtres et dont on se sert encore dans nos campagnes. Si les bois précieux se rapprochent du marbre et des autres pierres d'ornement par l'usage auquel on les destine, on peut les regarder comme se rapprochant des fourrures par la finesse et l'onctuosité de leurs fibres, le charme et la douceur de leurs nuances, la délicatesse de leur physionomie. Et, en effet, les bois, dépouille des végétaux, ne sont-ils pas comme un intermédiaire entre la dépouille des animaux et celles de la nature souterraine? Il faut bien que toutes les parties de la création nous payent le tribut qu'elles nous doivent.

L'acajou est le bois le plus communément employé pour la fabrication des meubles; il est devenu d'un usage tellement général qu'il n'y a peut-être pas en France une seule espèce de bois, sauf les bois employés à la charpente et à la menuiserie, qui vienne frapper aussi habituellement nos yeux dans l'intérieur des maisons. Grâce à l'art du placage, l'acajou s'est multiplié de manière à se mettre à la portée de toutes les fortunes et à satisfaire toutes les exigences. Il a fait comme l'or, qui, à force de s'étaler sous forme de dorures, a fini par devenir aussi commun à la vue que le plus vil métal. On peut regarder ce bois comme la matière première de l'ébénisterie, qui aurait mieux fait assurément de prendre dans l'acajou que dans l'ébène, aujourd'hui presque oubliée par elle, la racine de son nom. L'histoire naturelle de l'acajou ayant déjà fait le sujet d'un article inséré dans ce recueil (t. 1^{er}, 1833, p. 29), nous n'en parlerons ici que sous le rapport technique. On en distingue plusieurs variétés.

L'*acajou moucheté*, formé par une multitude de petits nœuds de couleur sombre, d'un contour plus ou moins net, se détachant sur un fond clair, est, pour ainsi dire, en fait de bois d'ornement, ce qu'est en fait de fourrures une peau de panthère. Il a été pendant longtemps en faveur, et il nous semble qu'il méritait assez par ses qualités cette distinction. Mais, frappé chez nous par l'arrêt un peu capricieux et peut-être révoquant de la mode, il n'est plus maintenant recherché que par l'Angleterre.

L'*acajou ronceux* lui a succédé. Tout le monde connaît l'effet de ces belles palmes si riches de couleur et de dessin, et qui s'étalent si somptueusement sur les meubles à larges pans: ces palmes sont les *ronces*; elles se forment dans tous les arbres dont le tronc se divise en deux ou plusieurs branches, et ce sont elles qui constituent la principale valeur de l'acajou. On distingue les ronces larges, les ronces étroites, les ronces flammées et les ronces fleuries. Ces dernières sont les plus belles, mais elles sont aussi les plus rares: leur désavantage est d'être souvent un peu trop ramassées, et, à cause de cela, les ronces larges et bien découpées leur sont quelquefois préférables. Elles se produisent aussi dans les troncs où plusieurs branches viennent se joindre au même endroit. Aux variétés déterminées par la forme des veines il faut encore joindre celles qui sont causées par les différences dans le grain et l'éclat du bois, et surtout par les différences qui existent dans la couleur: il y a bon nombre de qualités diverses sous ce rapport; mais comme nous n'écrivons ni pour les ébénistes ni pour les grands amateurs de meubles, nous n'avons pas besoin d'entrer plus avant dans ce détail. Qu'il nous suffise de dire que l'acajou en pièces brutes que l'on estime le plus est celui dont le grain est fin et soyeux, la teinte générale blonde, et les ronces d'une nuance rose ou rouge-cerise: c'est celui qui, mis en œuvre, présente les reflets les plus chatoyants et les plus agréables à l'œil, et, toutes choses égales d'ailleurs, les veines les mieux peintes. Le prix de l'acajou ronceux varie à Paris, suivant sa qualité, de 80 à 100 francs le quintal métrique.

L'*acajou moiré* est le résultat d'une coupure en long faite dans un tronc d'acajou dont les fibres sont légèrement ondulées. Il présente une série de rubans contournés plus ou moins réguliers dans leur ensemble, et fait un fort bel effet dans les grands meubles: on l'emploie quelquefois massif, ce que l'on ne fait guère pour l'acajou ronceux. Son prix moyen est d'environ 140 francs le quintal métrique.

L'acajou uni est la dernière qualité; il est d'une teinte rougeâtre uniforme plus ou moins foncée. On l'emploie massif. Son prix, suivant la couleur et la finesse du grain, varie de 50 à 70 francs le quintal.

Il y a, en outre, un très-grand nombre d'autres espèces de bois qui nous viennent d'Amérique comme l'acajou, et qui rendent dans l'ébénisterie à peu près les mêmes services. Ils sont moins beaux, mais aussi moins coûteux. Le *calcédrat* est un des plus communs: il est très-fréquemment employé pour les tables et les fauteuils. Bien qu'il ait l'aspect de l'acajou, qu'il se polisse et se vernisse très-bien, il n'est pas difficile de le distinguer de l'acajou, à cause de sa couleur, qui est beaucoup plus foncée, surtout en vieillissant; de sa nuance, qui est violacée, de son grain, qui est gros et apparent; de ses pores, qui sont plus prononcés que dans l'acajou; enfin à cause des larges nervures fortement colorées que l'on aperçoit dans les tranches. Le prix de ce bois varie de 14 à 40 francs le quintal, ce qui donne aux meubles qui en sont faits une valeur notablement différente de celle des vrais meubles d'acajou. L'*handuras* est d'une couleur moins foncée et d'un grain plus fin que le calcédrat, et se débite fréquemment dans le commerce sous le nom d'acajou; mais son prix est moitié moindre. Enfin, on peut dire que tous les bois d'Amérique dont la teinte est rougeâtre

et le grain assez fin s'emploient dans l'ébénisterie sous le nom d'acajou : fraude véritable et dont ne peuvent s'apercevoir que ceux qui ont pris plaisir à contempler quelquefois et à analyser avec un esprit observateur les beautés d'une belle feuille d'acajou véritable.

Le *palissandre* n'est en faveur que depuis peu d'années ; mais il est déjà fort recherché, et justifie très-bien, par ses qualités, la faveur dont il jouit. Sa teinte est un brun foncé d'une nuance chaude et un peu fauve, traversée irrégulièrement par des bandes noires plus ou moins larges.

Malgré cette couleur sombre, la transparence du bois est assez grande pour laisser parfaitement apprécier la délicatesse et le tissu des fibres. Il se polit parfaitement bien et répand une odeur suave. Aucun bois n'est plus propre aux incrustations : sa couleur l'y dispose en le rendant capable de fournir des fonds de la plus grande beauté, et sa texture s'y prête en lui permettant de se tailler et de se laisser inciser avec toute la netteté désirable. On y découpe des arabesques, des feuillages, des rinceaux, puis on y incruste des filets de marronnier, qui, par leur blancheur, tranchant sur le fond noir du bois, rappellent la splendide incrustation d'ivoire sur ébène usitée dans les salons aristocratiques de nos pères. On incruste aussi le palissandre avec des ornements de cuivre ciselé. Pour les parties très-déliées, on incruste en quelque sorte, par un ingénieux artifice, le palissandre dans le cuivre ; c'est-à-dire qu'on creuse le métal, et qu'on le remplit avec un mastic composé de poussière de palissandre et de colle forte qui fait illusion et représente parfaitement l'effet d'un bois qu'on aurait découpé en dentelle. Le prix du palissandre est d'environ 100 francs les 100 kilogrammes : il y a du choix suivant la teinte et la netteté des nervures, mais il y en a bien moins que pour le bois d'acajou.

Le bois d'*amarante* est rarement employé seul, parce qu'il est trop uniforme dans sa teinte et qu'il en résulte un effet un peu triste. Cependant on s'en est quelquefois servi avec succès, et dans certains ameublements ce caractère grave se trouvait bien placé. La teinte de ce bois est d'un rouge violacé assez intense. Il sert, en général, à faire des arabesques et des filets que l'on fait trancher sur des fonds en bois plus clairs, et convient parfaitement à cette destination.

Le bois d'*Amboine* est un des plus précieux qui existent ; il se vendait autrefois sur le pied de 4 000 francs les 100 kilogrammes : c'était véritablement une substance précieuse ; aujourd'hui, il ne vaut guère que 1 400 francs, et c'est encore, il faut en convenir, un fort beau prix pour du bois. Il offre à peu près le même aspect que la loupe d'orme de belle qualité, mais il est cependant encore plus délicat. Sa cherté est cause qu'on ne l'emploie pas pour les meubles ; on se contente d'en faire des boîtes, des caisses de pendules, ou d'en incruster quelques bandes minces et légères dans les meubles d'un autre bois.

Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de tous les autres bois de couleur foncée dont l'ébénisterie fait usage ; il nous suffit d'avoir parlé des principaux, et nous nous contenterons d'en mentionner succinctement quelques autres. L'ébène noire, que le commerce tire de l'île de France ; l'ébène de Portugal, venant d'Amérique, veinée de noir et de fauve ; l'ébène verte, d'un vert olive foncé, fournie par Madagascar ; le bois de gaïac, vert-brun, varié, venant d'Amérique ; le bois de grenadille, vert foncé, de Cochinchine ; le bois de fer, noir-brun, très-dense et très-pesant, production de l'Amérique ; le bois d'amourette, de la Chine, veiné de rouge et de noir, bois de luxe ; le bois d'Agra ou de senteur, brun foncé, de la Chine également ; le cormier des îles, brun foncé, venant des Antilles ; l'aloïs et ses nombreuses variétés, venant de l'Inde et de la Cochinchine ; le bois de cocotier, rouge-brun, venant d'Afrique, d'Asie et

d'Amérique ; le bois de corail, ou *condori*, d'une belle nuance rouge, et le santal avec ses variétés, passant du rouge foncé au jaune pâle, tous de l'Inde ; le bambou de diverses nuances et de divers pays ; le bois de lettres, rouge varié, d'Amérique ; le bois de perdrix, gris-brun, de la Martinique.

En voilà assez pour donner une idée du luxe et de la variété des bois dont l'industrie dispose ; il nous reste seulement à ajouter quelques mots sur les bois de couleur claire.

Si l'acajou peut être regardé comme le type des bois de couleur foncée, l'érable est celui des bois de couleur claire ; et si l'on veut comparer le premier à la martre, on peut comparer le second à l'hermine. Le plus bel érable nous arrive d'Amérique. Il est très-difficile à employer et demande des mains habiles, car la moindre maladresse fait sur sa belle robe blanche une tache irréparable, et l'on n'a pas, comme pour les bois de couleur foncée, la ressource des pièces ou du mastic. Mais aussi, plus il est délicat, plus il a d'apparence. On distingue, comme dans l'acajou, plusieurs variétés.

La loupe d'érable de couleur variée est un bois excessivement rare et que l'on n'emploie que pour des fûts de pendule ou des coffrets précieux. La loupe d'érable argenté est plus employée, bien qu'assez précieuse aussi. L'érable moucheté est quelquefois très-blanc et parsemé de mouches assez régulières, et généralement assez rapprochées ; son prix est à peu près le même que celui de l'acajou ordinaire, c'est-à-dire de 40 à 50 francs le quintal. L'érable gris ondulé présente des membrures en zigzag d'un bel effet, et vaut à peu près le même prix que le précédent. Enfin l'érable argenté uni, qui est très-recherché quand il est d'un beau blanc et bien poli, malgré l'uniformité de ses teintes, est placé dans le commerce à peu près sur le même pied que les deux autres. Ce dernier, comme la variété mouchetée, s'emploie fréquemment massif : les autres sont des bois de placage.

Le bois de *citron*, que l'on entend fréquemment nommer par des personnes mal instruites *bois de citronnier*, est également connu sous les noms de *bois de jasmin*, *bois jaune*, *bois rose des Antilles*, etc. ; il arrive en grande partie des Antilles, et n'a aucune espèce de rapport, il faut bien le dire, avec le citronnier ; le nom de bois de citron lui a été donné soit à cause de sa couleur, soit à cause de la légère odeur qu'il exhale pendant qu'on le travaille. Il est d'un grain très-fin et d'une couleur jaune tendre qui est fort agréable. C'est un bois délicat et qui contraste très-bien avec le palissandre. Les meubles faits avec le bois de citron sont fort recherchés, et avec raison ; mais leur délicatesse les rend plus convenables pour des meubles de dames que pour des meubles d'un caractère plus sévère.

Enfin, pour les bois de couleur claire, nous mentionnerons encore le bois de cèdre, si estimé chez les anciens ; il y en a de plusieurs couleurs, mais le plus ordinaire est le rose veiné. Nous citerons aussi le cannellier blanc de Ceylan, le gommier blanc varié de la Guadeloupe, le laurier gris de l'île de France, le bois rose des Antilles, le balsamier rose de la Jamaïque, le cyprès jaunâtre de la Grèce.

Dans un autre article, nous examinerons nos bois indigènes, dont nous nous sommes à dessein abstenus de parler cette fois, et nous montrerons le parti qu'avec un peu d'attention et de goût pour les choses de notre pays, nous pourrions en tirer.

VARIATIONS DE L'ÉCRITURE EN FRANCE.

Voy. t. III, 1835, Note paléographique, p. 174.

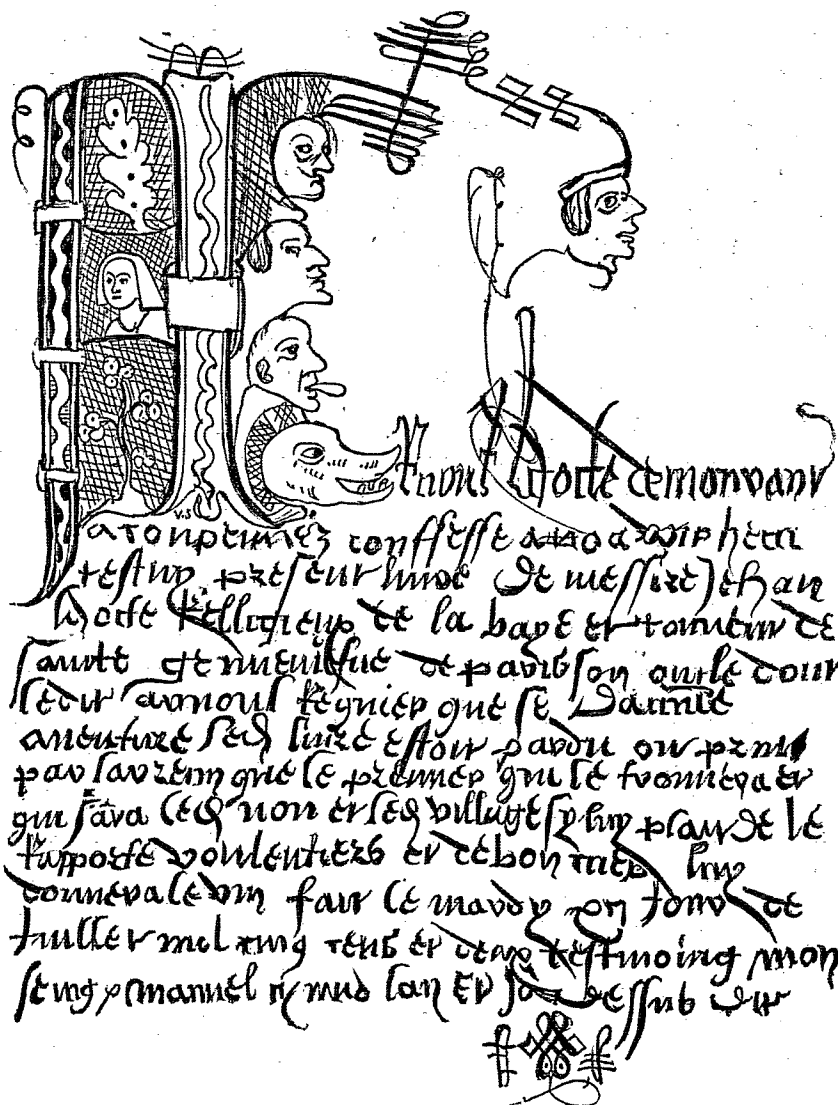
On ne sait si les Gaulois, qui se transmettaient de mémoire la plupart des traditions, eurent une écriture qui leur fût propre, et distincte de l'écriture grecque et romaine ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'une des plus anciennes écri-

tures de nos ancêtres est celle que l'on désigne sous le nom de capitale. Le manuscrit 861 du fonds de l'abbaye Saint-Germain des Prés (Bibl. royale), en contient un modèle fort remarquable. Cette écriture, dans ce manuscrit qui remonte au septième siècle, est étroite, haute, et mêlée quelquefois d'écriture onciale. Les Bénédictins distinguèrent de ce genre de capitale cinq espèces dont le fond était le même, mais qui variaient par les détails.

L'écriture mérovingienne, en usage sous les rois de la première race, était, dans les diplômes de ces souverains, extrêmement maigre et allongée; les caractères en ont quelquefois plusieurs pouces de hauteur, et sont tellement pres-

sés qu'on ne peut les lire qu'avec la plus grande difficulté. Cette écriture conserve dans les fragments qui nous en sont parvenus, autres que les diplômes, le même caractère; mais elle est beaucoup moins élevée et les traits en sont plus gros.

Avec la seconde race s'introduisit chez nous l'écriture carlovingienne, qui ne fut que le renouvellement de la belle majuscule romaine. Le livre des Évangiles donné par Charlemagne à la ville de Toulouse lorsqu'il revenait d'Espagne, et offert par cette cité à Napoléon lorsqu'il revenait de la Péninsule, en offre un admirable exemple. Elle est large, recte, bien tracée, sur du vélin couleur de pourpre, et la plupart des caractères y sont en lettres d'or ou d'argent,



Traduction.

Arnoul le docte, demourant à Conpenreez, confesse avoir reçu cestuy présent livre de messire Jehan le docte, religieux de l'abbaye et couvent de Sainte-Genneviève de Paris, son oncle, dont ledit Arnoul requier que se d'aucune aventure ledit livre estoit perdu ou prins par larrecin, que le premier qui le trouvera ou qui sara ledit non et ledit village, sy luy plait de le rapporté, volentiers et de bon cuer lui donnera le vin. Fait le mardy xiiij jour de juillet mil cinq cens et deux; tesmoing mon seing manuel cy mis l'an et jour dessus dit.

Fac-simile d'un fragment d'écriture du commencement du seizième siècle. — Ce fragment se trouve sur un des feuillets de garde d'un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Genneviève, qui a appartenu à la vieille abbaye de ce nom. Un de nos collaborateurs, M. Jubinal, vient de publier une traduction de ce manuscrit, composé de mystères inédits du quinzième siècle.

La minuscule carlovingienne, autrement dite minuscule romaine, régna en France depuis cette époque jusqu'au quatorzième siècle. C'est cette belle écriture si posée, si lisible, moins certaines abréviations, qui se retrouve dans nos chartes et nos manuscrits des dixième, onzième et douzième siècles. Au quatorzième, elle commence à se détériorer; on dirait qu'elle pressent l'approche d'un système nouveau. Un peu plus tard, alors que l'architecture se modifie complètement, que l'aiguille gothique, les trifles à jour, les dentelures et les ornements fantastiques, succèdent au plein cintre romain, l'écriture, en France, opère aussi sa révolution. Elle devient gothique, s'arrondit, se contourne, se décore de tremblements: cela dure trois siècles environ;

puis nous arrivons à la décadence de ce nouveau système, décadence amenée par l'invention de l'imprimerie, qui se perfectionne chaque jour.

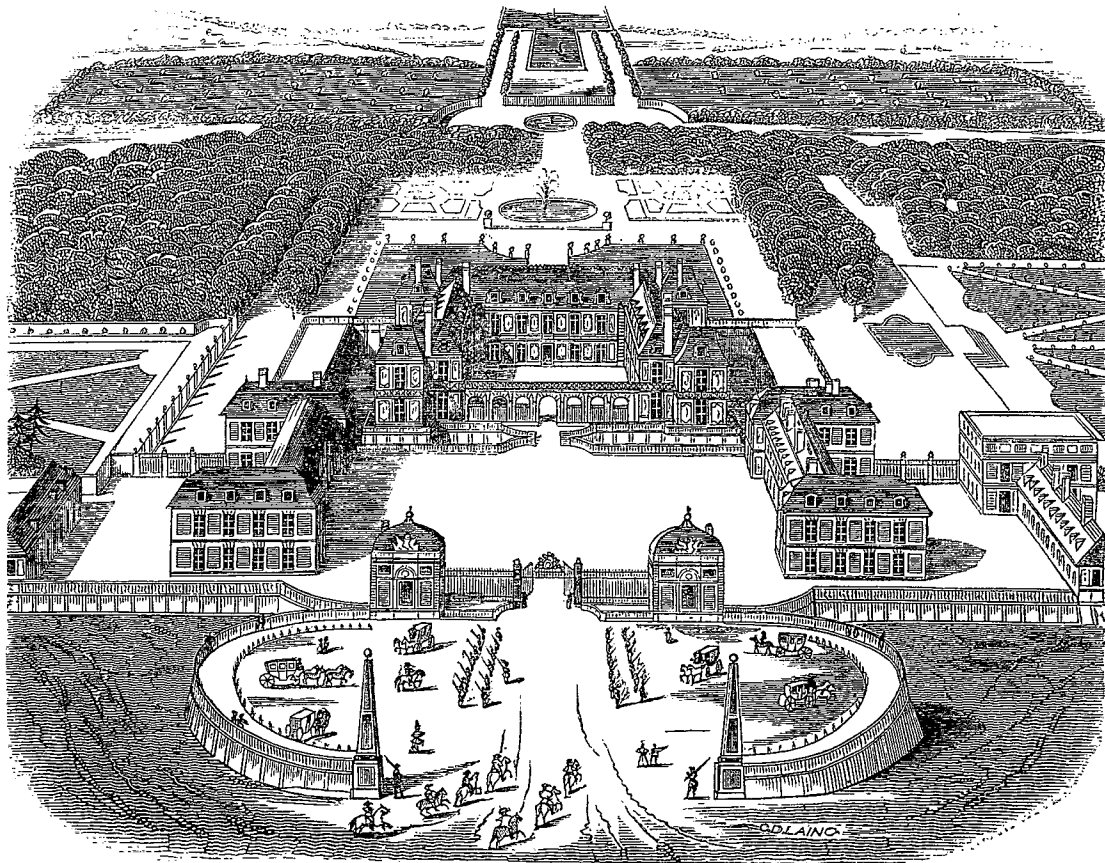
A dater de la fin du quinzième siècle, la science scripturale est perdue chez nous; il n'y a plus de règles ni de guide; chacun trace sa pensée à sa fantaisie, et prépare à son gré des tortures non aux Saumaises, mais aux paléographes futurs. La confusion est portée à tel point, aux dix-septième et dix-huitième siècles, qu'à moins de se mettre sur les bancs de l'École des chartes ou d'avoir pâli sur le Manuel de diplomatique des Bénédictins, il est impossible, dans le plus grand nombre des cas, de déchiffrer ne fût-ce que quelques pages tracées de la main de nos trisaïeux.

MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

Voy., sur Versailles, t. III, 1835, p. 40; — t. IV, 1836, p. 377.

HISTOIRE DU CHATEAU DE VERSAILLES DEPUIS SON ORIGINE. — DESCRIPTION DU MUSÉE HISTORIQUE.

CORPS CENTRAL. — AILE DU SUD. — AILE DU NORD.



Vue du château de Versailles sous Louis XIII, d'après un ancien tableau.

En 1561, Martial de Loménie, secrétaire des finances de Charles IX, fit l'acquisition du domaine de Versailles. Il n'en demeura pas longtemps le maître. L'Estoile rapporte dans ses Mémoires (t. I^{er}, p. 26) que la reine Catherine de Médicis « fit étrangler, dans l'intérêt du comte de Retz, pour lui faire avoir le château de Versailles, le secrétaire d'État Loménie, qui en était possesseur. » Ce crime n'est pas très-authentique, mais il n'est pas invraisemblable. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en 1573, Albert de Gondi, comte de Retz, l'un de ces Florentins qui suivirent la fortune de Catherine en France, devint propriétaire du château et de la seigneurie de Versailles. Ce fut son fils, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, oncle du cardinal de Retz, qui le vendit ensuite à Louis XIII. Voici un extrait de ce dernier contrat de vente :

« Le 8 avril 1632, fut présent l'illustrissime et révérendissime Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, seigneur de Versailles, reconnoît avoir vendu, cédé et transporté..... à Louis XIII, acceptant pour Sa Majesté, messire Charles de l'Aubespine, garde des sceaux et chancelier des ordres du roi, et messire Antoine Rusé, marquis d'Effiat, surintendant des finances, etc., la terre et seigneurie de Versailles, consistant en vieil château en ruine et une ferme de plusieurs édifices; consistant ladite ferme en terres labourables, en prés, bois, châtaigneraies, étangs et autres dépendances; haute, moyenne et basse justice... avec l'annexe de la grange Lessart, appartenances et dépendances d'icelle, sans aucune chose excepter, retenir, ni

réserver par ledit sieur archevêque, de ce qu'il a possédé audit lieu de Versailles, et pour d'icelle terre et seigneurie de Versailles, et annexe de la grange Lessart, jouir par Sadite Majesté et ses successeurs rois, comme de choses appartenantes. Cette vente, cession et transport faits, aux charges et devoirs féodaux seulement, moyennant la somme de *soixante-six mille livres*, que ledit sieur archevêque reconnoît avoir reçues de Sadite Majesté, par les mains de....., en pièces de seize sous, de laquelle somme il se tient content, en quitte Sadite Majesté et tout autre, etc., etc. » (*Architecture française*, par Blondel, liv. vii, p. 93.)

Louis XIII n'eut pas l'intention de faire de Versailles une résidence royale, mais un rendez-vous de chasse. Son architecte construisit à cet effet le corps de logis principal et les deux ailes qui forment aujourd'hui la cour de Marbre avec des bâtiments de dépendances disposés en avant-cour. Ce petit château, quoique peu étendu, offrait au regard un ensemble agréable et commode. La disposition de ses pavillons d'angle et les fossés qui l'entouraient rappelaient encore les constructions féodales des siècles précédents, comme on peut en juger par la vue et le plan que nous donnons d'après un tableau unique que l'on a fait venir récemment de Saint-Petersbourg.

Il convient de remarquer que ce ne fut pas précisément sur l'emplacement du vieux château de Martial de Loménie que Louis XIII bâtit sa nouvelle habitation, mais sur un terrain qu'il acheta de Jean de Soisy, et que cette famille possédait depuis le quatorzième siècle. Il ne fit l'acquisition du château d'Albert de Gondi que pour le démolir, parce

qu'il eût gêné la vue de la résidence royale. Si l'on en croit même quelques traditions, au sommet du plateau de Versailles, à la place même où l'on voit aujourd'hui le magnifique château, on ne voyait qu'un moulin à vent : un meunier régnait où régna Louis XIV.

Le vendeur de farine avait pour habitude
D'y vivre au jour le jour, exempt d'inquiétude;
Et de quelque côté que vint souffler le vent,
Il y tournait son aile, et s'endormait content.

La résolution de Louis XIV, de transformer le petit château de son père en l'un des plus merveilleux palais de l'Europe, causa beaucoup de surprise parmi les courtisans : on fit des critiques, mais à demi-voix, comme l'on pense bien. Il reste cependant des témoignages de ces secrètes oppositions ; le lieu parut surtout mal choisi. « Versailles, lieu ingrat, dit Saint-Simon, triste, sans vue, sans bois, sans eaux, sans terre, parce que tout est sable mouvant et marécage, sans air, par conséquent qui n'est pas bon. »

Enhardis par la cour, les architectes objectèrent à Louis XIV que le château de Louis XIII n'était pas solide ; il leur répondit : « Je vois où l'on en veut venir : si le château est mauvais, il faudra bien l'abattre ; mais je vous déclare que ce sera pour le rebâtir tel qu'il est. » Le château ne fut donc pas abattu, et les deux édifices furent tellement liés ensemble qu'ils ne font qu'un même corps, et cependant tellement distincts que la vue de l'un ne laisse pas soupçonner l'existence de l'autre. Placés, à proprement parler, dos à dos, les deux édifices n'ont chacun qu'une façade.

Le sentiment héréditaire ou dynastique entra sans doute pour beaucoup dans cette volonté de Louis XIV. Il faisait remonter aussi haut que possible la date historique et royale de cet endroit qu'il choisissait pour sa future résidence : il imposait à ses successeurs le respect conservateur dont il donnait l'exemple. On verra ce motif formellement exprimé dans la suite par Napoléon.

Les constructions nouvelles commencèrent peu de temps après la mort du cardinal Mazarin. On suivit les plans de Leveau, qui furent continués et amendés par Mansart.

Le château fut ouvert au roi et à la cour dès le mois de février 1672, bien qu'il fût inachevé.

D'après l'estimation la plus modérée, celle de M. Janson, architecte, le total des dépenses, consistant en acquisition de terrain, constructions, rivière d'Eure, machine de Marly et Clagny, ne se serait élevé qu'à

86 668 726 l.	2 s.
3 260 344	19

Total général.	89 929 068 l.	4 s.
----------------	---------------	------

Il ne faut pas comprendre dans ces dépenses celles de la salle de l'Opéra, construite sous Louis XV, ni celles du rocher d'Apollon, construit sous Louis XVI.

En établissant la différence qui existe entre les valeurs d'alors et celles d'aujourd'hui, le prix des matières, des journées, etc., le total s'élèverait au moins à quatre cents millions de notre époque.

Au reste, il n'existe aucun moyen d'arriver à une évaluation exacte. Volney estimait que la dépense s'était élevée à quatre milliards six cent mille francs. Mirabeau, dans sa dix-neuvième lettre à ses commettants, porte le chiffre total à douze cents millions.

Dans le compte de M. Janson, les dépenses en statues et tableaux sont évaluées 6 517 000 francs.

Louis XIV habita le château de Versailles pendant cinquante-trois ans.

Le régent ne voulut pas cesser d'habiter son palais de Paris. Mais Louis XV, dont le règne fut aussi long que celui de Louis XIV, fit du château de Versailles sa résidence habituelle. Il y ajouta quelques dépendances, changea plusieurs distributions intérieures, et ordonna une restauration géné-

rale dont l'architecte Gabriel fut chargé, et qui se borna à la construction d'un seul pavillon et d'une partie de l'aile près de la chapelle, exécutés en 1772 et 1774.

A peine monté sur le trône, Louis XVI voulut rétablir le château de Versailles ; il entreprit de replanter le parc, et il décora l'un des bosquets dans un goût nouveau dont les Anglais avaient amené la vogue en 1780. Il demanda aux architectes les plus célèbres de cette époque des projets pour restaurer d'une manière convenable ce grand édifice, où l'on voyait déjà les constructions de Louis XIII presque en ruines, et celles de Louis XV abandonnées sans avoir été achevées. — Ces projets n'eurent pas de suite. La révolution arriva ; on ne s'occupa plus des anciens monuments, à moins que ce ne fût pour les détruire. Le château de Versailles, dépouillé de ses richesses, resta pendant quinze ans abandonné sans entretien, après avoir servi d'hôpital et de caserne.

Lorsqu'en 1807, Napoléon voulut restaurer le château de Louis XIV, il fut effrayé de l'argent que cette entreprise engloûtirait. M. Gondouin, architecte habile à qui nous devons l'École de médecine, avait, dans un volumineux travail, fait des plans, des devis et des projets qui auraient entraîné une dépense de près de cinquante millions. Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, les deux Trianons, venaient d'être établis et rendus habitables ; il fallut ajourner Versailles, se contenter d'entretenir les bâtiments principaux, réparer les couvertures, les façades, et faire dans les grands appartements les premiers travaux nécessaires à leur conservation.

Quatre ans après, les succès obtenus contre la Prusse et l'Autriche, l'alliance qui venait de donner à Napoléon un successeur, ramenèrent les espérances de paix et permirent de s'occuper du rétablissement du château de Versailles. MM. Percier et Fontaine furent alors chargés de faire des projets et des devis. En juillet 1811, l'empereur vint à plusieurs reprises, de Trianon qu'il habitait, visiter le château de Versailles, pour connaître lui-même d'une manière exacte l'état des choses ; mais, plus incertain encore après avoir tout vu, après avoir reconnu les difficultés auxquelles le mauvais choix de Louis XIV avait donné lieu, il ajourna encore. C'est à cette époque qu'après avoir visité les appartements jusque dans les plus petites pièces, effrayé du désordre et de la confusion de cette immense distribution, et surtout des difficultés qui s'opposaient à ce qu'on pût jamais arriver à rien faire de bien, il s'écria en présence de M. Fontaine : « Pourquoi la révolution n'a-t-elle pas démoli le château de Versailles ? Je n'aurais pas aujourd'hui un tort de Louis XIV sur les bras, et un vieux château mal fait, comme ils l'ont dit, un favori sans mérite à rendre supportable. »

La campagne de 1812, qui fut le terme de nos gloires, fut aussi celui des grands projets de constructions au nombre desquels le château de Versailles était au premier rang.

Louis XVIII, en remontant sur le trône, voulut de suite faire remettre le château de Versailles en état d'être habité ; on donna à ce sujet les ordres les plus pressants. Le parti adopté comme le plus facile et le moins dispendieux fut de conserver et rétablir la galerie, les grands appartements, les pièces d'apparat, et tout ce qu'a fait Louis XIV ; d'achever du côté de Paris la façade commencée, d'après le plan de Gabriel, sous Louis XV ; de pourvoir dans les intérieurs aux améliorations que les habitudes et les besoins d'aujourd'hui commandent.

Tel était le programme que l'on mettait à exécution, lorsque le retour de Napoléon en 1815 fit suspendre pendant trois mois seulement la continuation déjà fort avancée des restaurations de Versailles. Après les cent-jours, les

travaux furent repris avec activité, et en 1818 les façades du château et ses principales dépendances étaient entièrement rétablies, les peintures qui ornent les plafonds des grands appartements et les dorures étaient restaurées, les distributions étaient rendues plus commodes; en 1820, le pavillon correspondant à celui bâti sous Louis XV était élevé, les abords étaient dégagés, toutes les dépendances étaient remises en état : on avait dépensé environ six millions. Il ne restait plus que les travaux nécessaires à son ameublement pour qu'il pût être habité. Mais ces travaux furent entièrement suspendus sous Charles X, et le château était dans l'état où l'avait laissé Louis XVIII, lorsque vint la révolution de 1830.

Il nous souvient que peu après cette époque on proposa un grand nombre de projets différents relativement à la nouvelle destination qu'à la suite d'une révolution populaire il convenait de donner à un château qui est un des symboles les plus positifs et les plus expressifs de l'idée de monarchie absolue. Les uns voulaient que l'on en fit un refuge pour les pauvres ouvriers blessés et mutilés au service de l'industrie, un hôtel des Invalides rival de celui qu'avait fondé Louis XIV; d'autres, qu'on y ouvrit un établissement modèle de tous les enseignements populaires; d'autres enfin, que l'on y transportât les écoles supérieures de Paris, l'Ecole polytechnique, l'Ecole normale, etc. Aucun de ces plans ne fut adopté. Le nouveau roi résolut de transformer le château en un vaste musée historique.

Pour réaliser ce projet, il a fallu modifier l'ancienne distribution intérieure du château, et convertir en immenses galeries ou en salons des suites de petits appartements désormais inutiles. On a dû également redorer les lambris, restaurer les plafonds, remettre à neuf ou compléter l'ameublement; enfin, réunir un nombre considérable d'œuvres d'art anciennes ou nouvelles, déjà existantes ou exprès commandées, tableaux, bustes, statues; les distribuer par séries, en observant pour chacune de ces séries un ordre chronologique.

Nous nous proposons de donner en abrégé, dans les colonnes suivantes, un aperçu des richesses de cet immense musée, en parcourant, autant que possible, les salles et les galeries dans l'ordre naturel où elles s'offrent lorsqu'on les parcourt en réalité.

EXTÉRIEUR (*).

L'ordonnance extérieure des bâtiments n'est pas changée; seulement, l'aile Gabriel (66) est reliée avec l'aile droite du vieux palais.

La *cour de Marbre* (72) est abaissée de manière à ne pas masquer la double vue du parc et de l'avenue de Paris.

Dans la *cour du Palais* (75) se trouve la statue équestre de Louis XIV (74). — Louis XIV, en costume du temps, est sculpté par Petitot; le cheval est de Cartelier et avait été primitivement destiné à la statue de Louis XV qui devait être érigée au milieu du rond-point des Champs-Élysées. On voit dans la même cour les seize statues colossales de du Guesclin, Bayard, Turenne, Condé, du Quesne, Duguay-Trouin, Tourville, Suffren, Suger, Sully, Richelieu, Colbert, Jourdan, Massena, Montebello et Mortier.

INTÉRIEUR.

Le palais de Versailles se divise en trois corps de bâtiments principaux : le corps central, l'aile du Sud, l'aile du Nord.

(*) Une partie des détails qui suivent ont été empruntés au premier volume de l'ouvrage intitulé : *Souvenirs historiques des résidences royales de France*, par M. Vatout. — Nous devons le plan du palais à l'obligeance de M. Gavard, inventeur du diaporama et éditeur des *Galerias historiques de Versailles*.

CORPS CENTRAL.

Escalier de Marbre (42). — On y a placé les bustes et les statues d'artistes et de littérateurs célèbres des dix-septième et dix-huitième siècles : Mansart, l'architecte du palais; le Nôtre, qui a tracé le dessin des jardins; le peintre Lebrun, le sculpteur Coysevox; les poètes la Fontaine, Boileau, Racine, Molière, Delille. — Louis XIV et Louis-Philippe y sont aussi représentés.

PREMIER ÉTAGE.

Ancienne salle des Gardes (40). — Sur la cheminée, un tableau de Parrocel représente un combat où figurent des gardes du roi. D'autres tableaux rappellent des faits militaires du siècle de Louis XIV, entre autres la victoire remportée à Nerwinde, le 29 juillet 1693, par le maréchal de Luxembourg sur le roi Guillaume, et la victoire remportée à Cassel, le 11 avril 1677, par Philippe, duc d'Orléans, sur le prince d'Orange; ce dernier tableau est de Vander-Meulen.

Ancienne salle du Grand-Couvert (43). — On a conservé dans cette salle quelques anciens tableaux de l'histoire d'Alexandre par Piètre de Cortone et Parrocel. Parmi les tableaux nouvellement placés, on remarque les Sièges de Tournai, de Dôle, de Lille et de Valenciennes. On remarque encore une Vue du château de Versailles en 1669, et un Petit lever de Louis XIV, qui a servi, en 1836, à recomposer la chambre de ce monarque (37).

Les anciens petits appartements de la reine Marie-Antoinette, qui, sous Louis XIV, étaient les dépendances du service intime de la reine, ont été restaurés et remeublés dans le goût de l'époque.

La pièce de l'*Œil-de-Bœuf* (38) n'était dans l'origine qu'une antichambre éclairée sur une petite cour par un œil-de-bœuf; plus tard, elle fut détruite pour former une partie du salon appelé *salon des Nobles* ou *grande antichambre du roi*.

On y voit un tableau de Mignard représentant Louis XIV sous la figure de Jupiter, Anne d'Autriche en Cybèle, Marie-Thérèse en Junon, M^{lle} de Montpensier en Diane, Philippe d'Orléans en Neptune, et Henriette d'Angleterre sous les traits de l'Aurore; cette salle est, de plus, ornée des portraits de Louis XIV, du duc de Bourgogne, d'Anne d'Autriche, de Philippe d'Orléans et de Marie-Anne de Bavière.

Chambre de Louis XIV (37). — Cette chambre, située au centre de l'édifice, de manière à dominer les cours et les avenues, est celle où est mort Louis XIV : elle est aujourd'hui telle qu'elle était dans les dernières années de ce monarque. On y a rétabli le lit et l'ameublement composés par Simon Delobel, tapissier. Le lit et la balustrade, que l'étiquette défendait de franchir, ont été retrouvés au garde-meuble. Le couvre-pied, qui avait voyagé en deux morceaux d'Allemagne en Italie, a été racheté par ordre de Louis-Philippe.

Les tableaux qui ornent cette chambre sont : au plafond, Jupiter qui foudroie les Titans, tableau célèbre de Paul Véronèse, enlevé de la galerie du conseil des Dix, à Venise, par l'armée française, dans les premières campagnes d'Italie; — le portrait de la mère de Louis XIV, par Van-Dyck; une Sainte Cécile du Dominiquin; une Sainte Famille de Raphaël; les portraits du grand Dauphin et de la duchesse de Bourgogne.

Dans le coin de la chambre, à gauche de la cheminée, se trouve sur une table un coussin de velours où, du temps de Louis XIV, on déposait tous les soirs un sac de soie verte renfermant une chemise, un mouchoir, et une petite épée longue à peine de 65 centimètres.

Cabinet du Roi ou des Ministres (31). — Cette pièce

renferme aucun tableau, mais on y remarque une pendule faite, en 1706, par Morand, qui n'était pas horloger. Voici comment Dargenville décrit cette pendule : « Lorsque l'heure va sonner, deux coqs chantent chacun trois fois en battant des ailes; en même temps, les portes de l'horloge s'ouvrent, et deux figures en sortent, portant chacune un timbre en manière de bouclier, sur lesquels deux Amours frappent alternativement les quarts avec des massues. Une figure de Louis XIV, semblable à celle de la place des Victoires, sort du milieu de la décoration. Au-dessus d'elle s'élève un nuage; une Victoire en descend, portant une couronne qu'elle tient sur la tête du roi. On entend un carillon fort agréable, à la fin duquel tout disparaît, et l'heure sonne. »

Chambre de Louis XV (35), où ce roi est mort de la petite vérole. A la place du lit se trouve un grand tableau représentant le Sacre de Louis XV à Reims, le 25 octobre 1722. On voit, de plus, les portraits des filles de ce roi, M^{mes} Adélaïde, Victoire, Louise et Sophie.

Le *cabinet des Pendules* (32), ancien cabinet des ministres. C'est dans ce salon qu'est placée la pendule de Pasmant, exécutée par Dauthiot : elle a 2^m, 27 de hauteur, et elle marque régulièrement l'état du ciel, les phases de la lune, le cours des planètes, les jours, les mois et les années.

Les dessins des portes de ce salon sont du Poussin. Un modèle en bronze de la statue équestre de Louis XV, par

Bouchardon, et cinq tableaux en mosaïque, représentant les plans de plusieurs résidences royales et notamment de Versailles, attirent aussi l'attention.

Cabinet des Chasses (33). — On arrive à ce cabinet par le cabinet des Pendules ou par un petit escalier qui donne sur la cour de marbre. On y voit les portraits de Colbert, de Lebrun et de Vander-Meulen, de Coysevox et de Puget, de Mansart et de le Nôtre, et enfin de Louis XIV entouré des attributs des sciences et des arts.

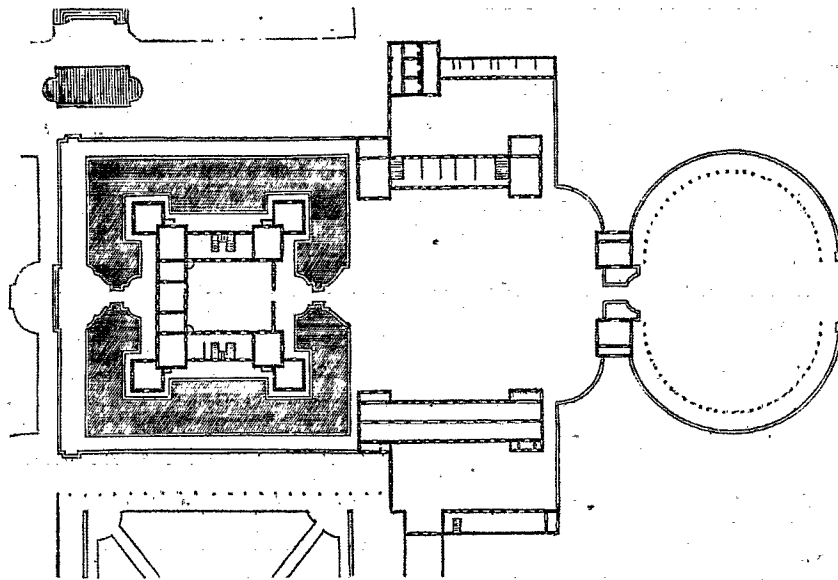
Salle du Déjeuner (34). — Cette pièce est éclairée sur la cour des Cerfs. Louis XIV avait l'habitude d'y déjeuner avant de partir pour la chasse.

Dans la salle où se confessait Louis XIV, on a suspendu un portrait représentant M^{me} de Maintenon qui caresse M^{lle} de Blois (Françoise-Marie de Bourbon).

Dans la niche, près du confessionnal, on remarque une glace sans tain, derrière laquelle se tenait, l'épée à la main, pendant la confession, le capitaine des gardes, dont la consigne était de ne jamais perdre le roi de vue.

Salles de la Vaisselle d'or et des Bijoux (25). — Ces salles servaient de dépôt à la vaisselle d'or du roi, qui était renfermée dans de petits buffets à glace d'une élégance extrême.

Ancien salon des Porcelaines (27). — Quatre tableaux du règne de Louis XIV, parmi lesquels on remarque le Siège de Cambray, de Vander-Meulen, et le Siège de Naerden, dont le marquis de Rochefort se rendit maître le 22 juillet 1672.



Plan du château de Versailles sous Louis XIII.

PLAN ET DISTRIBUTION DU PALAIS ET DU MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

Rex-de-chaussée.

- 1 Escalier des Princes (aile du Sud).
- 2 Galerie de statues.
- 3 Salle de Marengo.
- 4 Salles du Directoire, du Consulat et de l'Empire.
- 4 Grand vestibule.
- 4 Salles de l'Empire.
- 5-45 Passages des cours au parc.
- 6 Pavillon Dufour.
- 10-42 Vestibule et escalier de Marbre.
- 11 Vestibule des Amiraux.
- 11 Salle des Amiraux.
- 12 Salle des Connétables.
- 13 à 17 Salles des Maréchaux.
- 17 Galerie de Louis XIII.
- 17 à 21 Salles des Maréchaux.
- 22-23 Salles des Guerriers célèbres.
- 31-32-35-36 Les Marines.
- 37 Vestibule de Louis XIII.
- 38 Salle des Rois de France.
- 39-40 Salles des Bosquets.
- 42-10 Vestibule et escalier de Marbre.
- 45-5 Passages des cours au parc.
- 46 Vestibule de la Chapelle (aile du Nord).

- 47 à 56 Salles de Charlemagne à Louis XVI.
- 58 L'Opéra.
- 59 Galerie de statues et tombeaux des rois de France.
- 60 à 64 Salles du pavillon Louis-Philippe.
- 65 La Chapelle.
- 66 Pavillon Gabriel.
- 67 Pavillon d'Orléans.
- 68 Pavillon de Monsieur.
- 69 Cour de l'aile du Midi.
- 70 Cour de la Chapelle.
- 71 Cour de l'Opéra.
- 72 Cour de Marbre.
- 73 Cour d'Honneur.
- 74 Statue équestre de Louis XIV.
- 75 Cour du Palais ou des Ministres.
- 76-76 Ailes des Ministres.
- 77 Le Château-d'Eau.
- 78 Le Grand-Commun.
- 79 Descente de la grille de la Chapelle.
- 80 Descente de la grille de l'Intendance.

Premier étage.

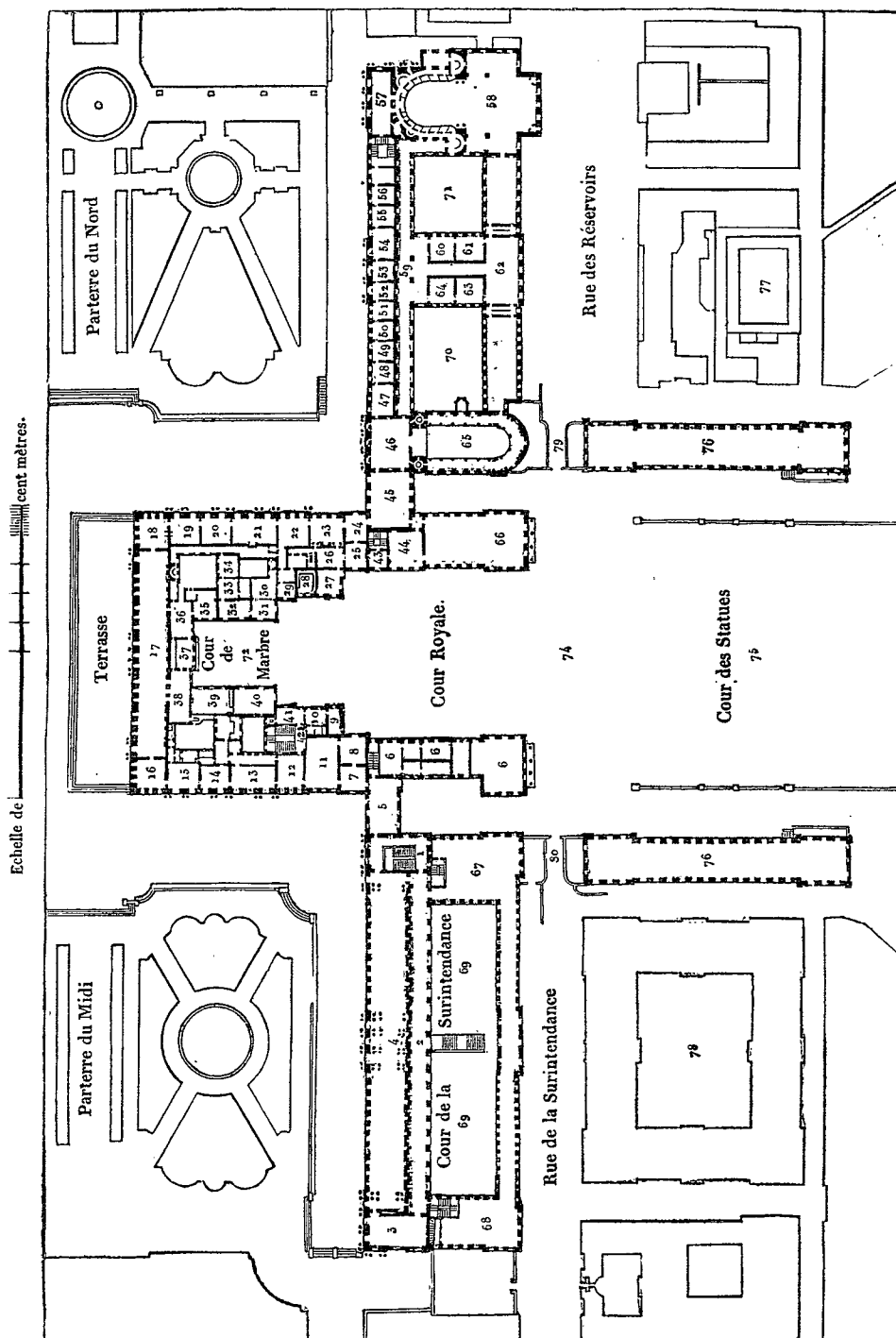
- 1 Escalier des Princes.
- 2 Galerie de statues.
- 3 Salle de 1830.

- 4 Galerie des Batailles.
- 5 Salle de 1792.
- 6 Salle des Gouaches.
- 7 Salle de 1793.
- 8 Salle de 1794.
- 9-10 Salles de 1794 et 1795.
- 11 Salle du Sacre de Napoléon.
- 12 Salle des Gardes de la Reine.
- 13 Salle du Grand-Couvert.
- 14 Salon de la Reine.
- 15 Chambre à coucher de la Reine.
- 16 Salon de la Paix.
- 17 Galerie des Glaces.
- 18 Salon de la Guerre.
- 19 Salle d'Apollon.
20. Salle de Mercure.
- 21 Salle de Mars.
- 22 Salle de Diane.
- 23 Salle de Vénus.
- 24 Salle de l'Abondance.
- 25 Salle de la Vaisselle d'or.
- 26 Salle du Billard.
- 27 Salle des Porcelaines.
- 28 Bibliothèque de Louis XVI.
- 29 Cabinet de Louis XVI.
- 30 Cabinet de Maintenon.

31 Cabinet du Roi ou des Ministres.
32 Grand cabinet des Pendules.
33 Cabinet des Chasses.
34 Salle du Déjeuner.
35 Chambre à coucher de Louis XV.
36 Salle du Conseil.
37 Chambre de Louis XIV.
38 L'Œil-de-Bœuf.

39 Ancienne salle du Grand-Couvert.
40 Ancienne salle des Gardes.
41 Vestibule supérieur de l'escalier de Marbre.
42 Escalier de Marbre.
43 Salle des Croisades.
44 Salle des États généraux.
45 Salon d'Hercule.

46 Salon de la Chapelle.
47 à 56 Dix salles du Directoire à Louis-Philippe.
57 Foyer de l'Opéra.
58 L'Opéra.
59 Galerie de statues et tombeaux.
60 Le Pavillon Louis-Philippe.



Plan du palais de Versailles et du Musée historique. — Rez-de-chaussée et premier étage.

Bibliothèque (28). — C'est dans une petite armoire de cette pièce, à côté de la porte nord, que l'on découvrit le *livre rouge*.

On se propose de composer cette bibliothèque uniquement de livres relatifs à l'histoire de France.

Petite salle à manger de Louis XV (29). — Le Siège de Luxembourg, en 1684; le Siège de Maëstricht, en 1693; la Bataille de Cassano, où le prince Eugène fut vaincu par le duc de Vendôme, le 16 août 1705.

Salle des Croisades (43). — Dans une salle qui était

autrefois une dépendance de la salle de comédie de Marie-Antoinette, on a réuni des tableaux où est retracée l'histoire des croisades.

Salle des États généraux (44). — Trois grands tableaux représentent les assemblées des États de 1506, sous Louis XII; les États de 1614, sous Louis XIII; les États de 1789, sous Louis XVI.

La procession des États généraux qui eut lieu à Versailles, le 4 août 1789, est représentée sur la frise qui entoure cette salle.

Salon d'Hercule (45). — Sur la cheminée, un Louis XIV à cheval, couronné par la Victoire. En face, le Passage du Rhin, à Tolhuis, le 12 juin 1692, par Lebrun.

GRANDS APPARTEMENTS.

Salle de l'Abondance (24). — Le Siège de Fribourg, rendu au maréchal de Créquy en 1677; la Prise de Valenciennes; Charleroy emporté par le maréchal de Turenne; et l'Entrée du roi à Ypres, le 25 mars 1678. Ces tableaux sont tous de Vander-Meulen.

Salon de Vénus (23). — Le groupe des trois Grâces, de Pradier.

Salon de Diane (22). — Un portrait de Louis XIV en habits royaux, par Rigaud. Un portrait en pied de la reine sa femme, Marie-Thérèse. Le buste en marbre blanc de Louis XIV, par le cavalier Bernin.

Salon de Mars (21). — Le Sacre de Louis XIV à Reims, le 7 juin 1654, et son Mariage, le 9 juin 1660, avec Marie-Thérèse d'Autriche. Le portrait de Mazarin; le portrait de la duchesse de Longueville. (Voy. t. III, 1835, p. 308.)

Salon de Mercure (20). — Le tableau où Colbert présente au roi l'Académie des sciences, fondée en 1666; les portraits de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et de sa famille; de Marie de Bourbon, sa première femme; d'Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise; de Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, et de Francoise-Madeleine d'Orléans, Mademoiselle de Valois.

Salon d'Apollon (salle du Trône) (19). — La Reddition de Douai, de Tournai, de Mons, à Louis XIV. Les portraits des deux duchesses d'Orléans, épouses de Philippe, frère du roi, Charlotte de Bavière et Henriette; de la mère de Henriette, veuve de Charles I^{er}; d'Anne de Gonzague, princesse palatine; de Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, morte empoisonnée.

Salon de la Guerre (18). — Ce salon, décoré par Lebrun, forme avec celui de la Paix (16) le complément de la galerie des Glaces.

Grande galerie des Glaces (17). — Cette galerie, où Lebrun a fait l'Apothéose de Louis XIV, est restaurée et ornée de candélabres.

Chambre à coucher de la reine (15). — Parmi les tableaux nouvellement placés dans cette chambre, on remarque l'Établissement de l'hôtel royal des Invalides, en 1674.

Salon de la reine (14). — Un tableau représentant une visite de Louis XIV à la manufacture des Gobelins.

Salon du Grand-Couvert de la reine (13). — Au plafond, Saint Marc couronnant les Vertus théologales, par Paul Véronèse; — le Mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie, par Antoine Dieu; la Réception du doge de Gènes; Philippe, duc d'Anjou, déclaré roi d'Espagne, l'un des plus beaux tableaux de Gérard.

Salle des Gardes de la reine (12). — La Famille du grand Dauphin, d'après l'original de Mignard, au Louvre; la statue de la duchesse de Bourgogne en Diane chasseresse, par Coysevox.

Salle du Sacre de Napoléon (14). — La Distribution des aigles, par David; le Couronnement de Napoléon, par David; — au-dessus des portes, les quatre figures allégoriques de Gérard: le Génie, le Courage, la Force, et la Providence; — la Bataille d'Aboukir, par Gros; — Portraits de Bonaparte général, de Napoléon empereur, et de ses deux femmes.

Salle de 1792 (ancienne salle des Cent-Suisses) (5). — Cette pièce sert de communication entre le corps central du palais et l'aile du Sud. Parmi les tableaux qui conservent dans cette salle la mémoire de l'enthousiasme et des premières victoires de l'armée républicaine, on remarque le Départ des enfants de Paris, par Coignét, et Jemmapes et Valmy, par Horace Vernet.

Salles des Gouaches (6). — Dans la première de ces salles, on voit le croquis au crayon des personnages les plus marquants de l'expédition d'Égypte: Kléber, Rampon, Lanusse, Dugua, Lagrange, Davoust, Damas, surnommé Damas Queue, Régnier, Vial, Leclercq, Fourier, membre de l'Institut; ils ont été dessinés sur les lieux, dans leurs costumes.

Les autres salles ont été consacrées à recevoir une collection de plus de trois cents gouaches représentant dans tous leurs détails nos campagnes, depuis 1795 jusqu'en 1809; elles ont été exécutées par Bagetti, Morel, Puissant et Siméon Fort.

Salles des Campagnes de 1793, 1794 et 1795 (7, 8, 9, 10). — Ces quatre salles, consacrées à la gloire des trois grandes années dont elles portent les noms, faisaient partie du château de Louis XIII et étaient comprises dans l'ancienne chapelle.

« La Convention proclama la patrie en danger, et les volontaires en foule se pressèrent sous le drapeau national. Un million deux cent mille hommes couvraient la frontière ou remplissaient nos places: au nord, 250 000, 40 000 dans les Ardennes, 120 000 sur le Rhin et la Moselle, 100 000 aux Alpes, 120 000 aux Pyrénées, 80 000 depuis Cherbourg jusqu'à la Rochelle.

» La prise d'Anvers et de Bréda, de Mayence et de Mélin, avait déjà prouvé ce que peuvent des soldats mal vêtus, mal équipés, mais brûlants de patriotisme; Houchard à Hondschoot, Jourdan à Watignies, Dugommier à Peyrestortes, avaient voilé sous des lauriers les plaies de 93, lorsque s'ouvrit la campagne de 1794. Tandis que, sur les Alpes, Massena repousse les Piémontais par delà le col de Tende, Souham et Moreau remportent la victoire de Turcoing; le triomphe libérateur de Fleurus fait reculer Cobourg et trembler l'Europe; Kléber, à Aldenhoven, passe la Roër à la nage, et Maëstricht ouvre ses portes à notre armée. L'année 1795 commence par la conquête de la Hollande, et nous retrouve vainqueurs sur le Rhin, sur la Meuse, aux Alpes, aux Pyrénées. Les hommes de 1792 ont grandi; de héros ils sont devenus grands capitaines; Jourdan, Hoche, Pichegru, Moreau, Kléber, Marceau, Saint-Cyr, Desaix, Championnet, Lefèvre, Angereau, Bernadotte, Massena, soutiennent partout l'éclat de nos armes; partout la république française fait respecter son territoire; la bataille de Loano, gagnée par Scherer, ouvre le chemin de l'Italie, et le siège de Toulon apparaît, en 1795, comme le premier rayon de la gloire qui, sous Bonaparte, va immortaliser l'armée d'Arcole et de Lodi. » (*Souvenirs historiques des résidences royales de France.*)

REZ-DE-CHAUSSEE.

Salle des Amiraux de France (11). — Au bas de l'escalier de marbre, après avoir traversé les vestibules où se trouvent les statues de Descartes, du Poussin, du grand Corneille et de Voltaire, on entre dans la salle où sont rassemblés les portraits de tous les amiraux de France, au nombre de soixante-trois, depuis l'année 1270 jusqu'en 1814. Cette collection vient du duc de Penthièvre, dont le père, le comte de Toulouse, fut amiral de France. — Entrelas des deux croisées on voit un tableau de Paul Guérin, représentant Anne d'Autriche avec les attributs de la régence et entourée des deux princes ses fils encore enfants. Elle s'était réservée la charge d'amiral de France, devenue vacante par la mort du cardinal de Richelieu.

Salle des Connétables (12). — Collection des portraits de tous les connétables, au nombre de trente-neuf, depuis Albéric (1060) jusqu'à Lesdiguières (1622).

Salles des Maréchaux (13 à 17). — Quatorze salles interrompues, au milieu de la façade de l'ouest, par la galerie

dite de Louis XIII, renferment ce qu'on a pu réunir de portraits authentiques en buste des maréchaux : on a suppléé les absents par un écusson de même grandeur que les bustes, et où sont inscrits leurs noms, leurs titres, l'époque de leur promotion, l'année de leur mort. — Le premier maréchal créé en France est de 1185. Un grand nombre de portraits en pied de maréchaux, rangés, comme les autres, par ordre chronologique, sont réunis dans les mêmes pièces.

Les sept premières salles contiennent cent quarante-deux portraits, depuis Pierre I^{er} jusqu'au duc Antoine d'Autmont.

Galerie de Louis XIII (17). — Cette galerie, précédée d'un élégant vestibule, a été formée par la destruction de plusieurs petites chambres construites sous Louis XV.

Dans le vestibule, on voit les bustes de Fénelon et de Bossuet; les chanceliers l'Hôpital et d'Aguesseau y sont également représentés. Les statues de Louis XIII et d'Anne d'Autriche ornent la galerie. Les panneaux sont décorés de sujets historiques relatifs aux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, ainsi que de portraits de la même époque. Parmi les grands tableaux, on remarque la Bataille de Rocroy, par Scheffer; la Réparation faite à Louis XIV au nom du pape Alexandre VII, par Ziegler; l'Entrée du roi à Dunkerque, par Vander-Meulen; l'Entrevue de Louis XIV et de Philippe IV dans l'île des Faisans.

Salles des Maréchaux (17-21) (les six dernières salles). — Ces salles contiennent les portraits des maréchaux, depuis Jacques d'Estampes, marquis de la Ferté-Imbault (1651), jusqu'au maréchal Grouchy (1831).

Salles des Guerriers célèbres (22, 23). — Ces deux salles renferment les portraits des guerriers français qui, sans avoir été revêtus des dignités de grand amiral, connétable ou maréchal, ont commandé des armées : Dunois, Jean Sans-Peur, Bayard, François de Guise, Henri le Balafré, le grand Condé, Dumourier, Hoche, Marceau, Joubert, Eugène Beauharnais, etc.

VESTIBULE DE LOUIS XV.

Salles des Marines (31, 32, 35, 36). — Le vestibule où l'on entre en sortant de la dernière salle des Guerriers célèbres renferme une collection de batailles navales françaises presque entièrement peinte par MM. Gudin, Langlois, Garneray, Crépin, Gilbert; entre autres, la Bataille de Malaga, où le comte de Toulouse, en 1705, battit les Anglais; le Combat du *Formidable* dans la rade d'Algésiras, le 5 juillet 1801; la Bataille de Navarin; la Prise d'Alger.

Salle des Rois de France (38) (au pourtour de la cour de marbre, vieux palais). — Cette salle, qui remplace d'anciennes petites pièces obscures du vieux palais, est consacrée à la représentation des soixante-douze rois de France.

AILE DU SUD.

REZ-DE-CHAUSSÉE.

Galerie de l'Empire, ou de Napoléon (4). — Au bas de l'escalier des Princes (1), dans un des vestibules, le buste colossal de Napoléon. — La galerie se compose de douze salles séparées par un vestibule à colonnes, de création nouvelle, et terminées par une salle de plus grande dimension, la *salle de Marengo* (3). Les douze salles sont décorées d'attributs militaires, de médaillons, et chacune d'elles est désignée par l'année à laquelle se rapportent les sujets des tableaux qui représentent les victoires de Napoléon, depuis 1796 jusqu'en 1809.

Galerie de Sculpture, ou des Statues (2). — Cette belle et grande galerie, nouvellement créée, a succédé aux corridors et aux garde-robes qui faisaient face aux cours de la surintendance; elle est construite en pierre, dallée en marbre, voûtée à doubles arceaux, et a 100 mètres de lon-

gueur. On y voit des statues et des bustes de généraux célèbres, depuis 1790 jusqu'en 1815. Les statues sont dans des niches; les bustes sont placés devant les pilastres: au bout de cette galerie se trouve l'escalier des Princes, par lequel on monte au premier étage de l'aile du sud.

PREMIER ÉTAGE.

Grande galerie des Batailles (4). — On monte au premier étage par l'escalier des Princes (1). — La vaste galerie des Batailles, de création nouvelle, a 120 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur; elle est toute recouverte en fer. Le plafond, à voussures, est soutenu aux extrémités et dans le milieu par des groupes de colonnes au nombre de trente-deux. Les deux grands vaisseaux de cette galerie reçoivent le jour d'en haut, et sont interrompus, sans être séparés, par un vestibule à jour et à colonnes, éclairé par des croisées sur les jardins. Dans le haut des deux autres petits vestibules à colonnes qui terminent la galerie, on voit des figures allégoriques peintes à fresque, par Abel de Pujol. Sur les pans de muraille de la galerie, les tableaux retracent nos grandes batailles, depuis Tolbiac, sous Clovis, jusqu'à Wagram, sous Napoléon. Les tableaux sont dus au pinceau de A. Scheffer, H. Scheffer, Steuben, Schnetz, Horace Vernet, Delacroix, Champmartin, Ferou, Fragonard, Picot, Gérard, Heim, Franque, Larivière, Alaux, Devéria, Monvoisin, Couder, Mauzaisse, Cogniet, Bouchot, Schopin.

Salle de 1830 (3). — Cette salle, également nouvelle, a été formée de l'ancien appartement occupé, sous Louis XV, par Louis-Philippe d'Orléans, grand-père du roi actuel. Des tableaux de Gérard, Scheffer, Picot, Larivière, Court, Devéria, représentent quelques faits de la révolution de Juillet: le Roi à l'hôtel de ville, le Serment à la Chambre des députés; la Distribution des drapeaux à la garde nationale; le Roi recevant le duc d'Orléans.

Galerie de Sculpture (2). — Cette galerie est nouvelle: elle a le même caractère d'architecture et le même aspect que celle du rez-de-chaussée; elle renferme une collection de bustes et de statues de personnages célèbres depuis 1500 jusqu'en 1790. C'est encore Louis XIV qui y domine: il est entouré des génies qui ont illustré son règne.

ATTIQUE.

Par la galerie de sculpture du premier étage, on revient à l'escalier des Princes, et l'on monte à l'attique par l'escalier du pavillon d'Orléans. Cette partie du palais est destinée à une collection des personnages qui, depuis 1790 jusqu'à nos jours, se sont illustrés dans les assemblées politiques ou judiciaires, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts.

AILE DU NORD.

REZ-DE-CHAUSSÉE.

Galerie de l'Histoire de France (47 à 56). — Après avoir traversé le vestibule de la chapelle (46), où, à la place d'Alexandre visitant Diogène, on voit aujourd'hui un bas-relief représentant Louis XIV couronné par la Victoire, on entre dans onze pièces de plain-pied qui donnent sur le jardin.

Parmi les tableaux et médaillons historiques de cette galerie, nous signalerons, dans la première salle: le Baptême de Clovis; Charlemagne; Saint Louis choisi, en 1255, pour médiateur entre Henri d'Angleterre et les barons de son royaume; — dans la seconde: les Anglais à Randon, venant déposer les clefs de la forteresse sur le cercueil de du Guesclin; — dans la troisième: la Clémence de Louis XII; — dans la quatrième: Gaston de Foix mourant à Ravenne; Henri III fondant l'ordre du Saint-Esprit, le 4^{er} janvier 1579; Henri IV; le Cardinal de Richelieu en costume de guerrier sous les murs de Pignerol, en 1630; Louis XIV faisant son entrée à Arras, en 1667, avec Marie-Thérèse; — dans la

huitième salle : la Mort de Turenne; Dangeau reçu par Louis XIV grand maître de l'ordre de Saint-Lazare; les Plénipotentiaires du congrès de Rastadt, en 1714; — dans la neuvième : la Réception de Méhémet-Effendi, en 1721; — enfin, dans la dernière pièce de ce rez-de-chaussée : la Victoire remportée à Lawfeldt par le maréchal de Saxe.

Galerie des statues et tombeaux des rois de France (59). — Tous les rois, depuis Clovis jusqu'au fils de François I^{er}; plusieurs reines et princesses; Valentine de Milan; Blanche de Castille, belle statue due au ciseau de M. Etex; etc.

La chapelle (65). — Cette salle si riche n'avait souffert aucun endommagement; il a suffi de redorer et de réinstaller les objets nécessaires au culte. On a placé, en outre, des deux côtés du maître-autel, les statues en marbre de Louis XIII et de Louis XIV.

PREMIER ÉTAGE.

Deuxième galerie de l'Histoire de France (47 à 56). — Dans la première pièce, on admire le chef-d'œuvre de Gros, la Peste de Jaffa; dans la seconde pièce, on voit Napoléon au camp de Boulogne, Napoléon devant le tombeau du grand Frédéric; dans la quatrième salle, on voit les Invalides recevant, en 1808, la croix des mains de l'empereur, le Bivouac de Wagram, Napoléon blessé remontant à cheval, sous les murs de Ratisbonne. Dans les salles 8 et 9, on a placé le portrait de Louis XVIII, par Gérard; la

Prise du Trocadero, par Paul Delaroche; le grand tableau du Sacre de Charles X, par Gérard; et la Conquête d'Alger. La dernière est consacrée à des souvenirs de 1830 : Louis-Philippe; Madame Adélaïde visitant l'Hôtel-Dieu; le Duc d'Orléans à Anvers et à Mascara, etc.

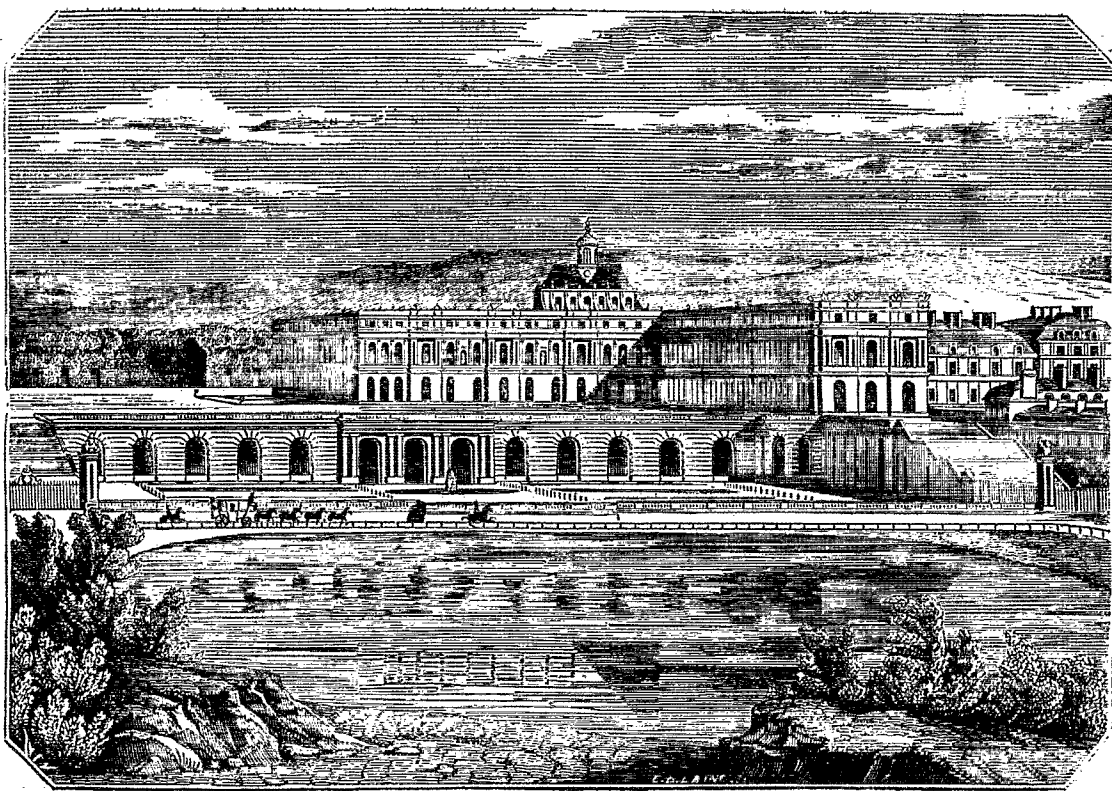
Deuxième galerie des statues et tombeaux des rois de France (59). — Outre la représentation des rois et princes de la maison de France, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV, on remarque dans cette galerie, qui a le même caractère que celle du rez-de-chaussée, le mausolée du cardinal Mazarin, et les tombeaux imités de celui du duc de Montpensier à Westminster, et de celui du comte de Beaujolais à Malte.

ATTIQUE.

Galleries de portraits jusqu'en 1792. — Ces galeries du second étage sont ouvertes à une collection de portraits des hommes célèbres de l'histoire universelle. On y a joint une collection générale des médailles françaises.

Dans cette immense galerie, qui se compose en grande partie d'originaux, nous nous contenterons de citer un riche portrait de saint Louis de Sicile, évêque de Toulouse, mort en 1298; le tableau de la Famille des Ursins; l'Assemblée du Parlement de Bourgogne, créé à Dijon par Charles le Téméraire. On remarquera aussi un portrait de Charles XII sur lequel on lit l'inscription suivante :

« Voicy l'unique portrait que Charles XII de glorieuse



Vue du château de Versailles, prise du côté de l'Orangerie.

mémoire, roi de Suède, a jamais permis qu'aucun peintre tirât de lui après son avènement à la couronne. — On croiroit même qu'il se fût repenti d'avoir donné cette permission, puisque, le portrait étant achevé, il en coupa lui-même le visage avec un canif, et qu'on a pourtant tâché de raccommoder. Ayant eu l'honneur de servir un si grand monarque, en qualité de son peintre, et étant le seul qui ait pu donner à la postérité ses véritables traits par le présent portrait que je fis à Lund en Scanie, l'an 1718, la même année

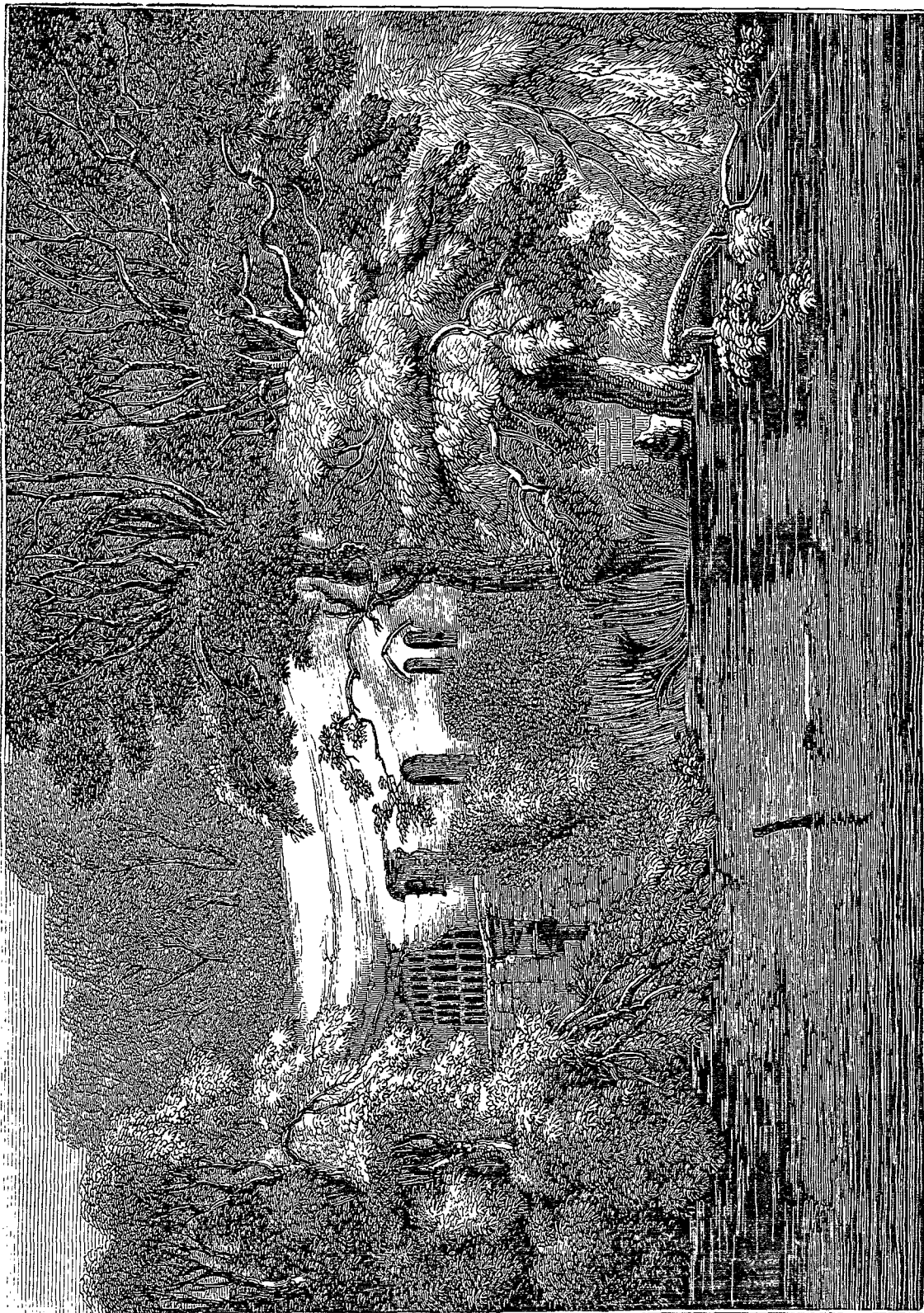
que ce héros fut tué au siège de Frédéricshall en Norwège, je me fais gloire d'y souscrire mon nom. — DAVID VON GRAFT. »

L'Opéra (58). — La salle de l'Opéra se trouve à l'entresol d'un superbe escalier nouvellement construit par ordre de Louis-Philippe, à l'extrémité de l'aile du Nord. Elle était dans un état de détérioration presque complet : elle est réparée avec luxe.

On estime à quatre mille environ le nombre des statues ou tableaux qui composent le Musée historique de Versailles.

L'ERMITAGE DE WARKWORTH

DANS LE COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.



L'Ermitage de Warkworth, dans le Northumberland.

L'ermitage de Warkworth est situé à la distance d'environ un demi-mille au-dessus du château de ce nom, dans le Northumberland, sur les bords de la rivière du Coquet. Cette vénérable structure se compose de trois pièces creusées dans le roc solide, et se projette sur les bords de la rivière, qu'ombragent d'anciens arbres touffus, nobles rejetons des belles forêts qui servaient jadis de retraite aux reclus de cette solitude romantique. M. Grose, dans son livre des *Antiquités*,

voulant distinguer les trois pièces, les appelle la chapelle, la sacristie et le vestibule. La première se voit intacte ; mais les deux autres n'offrent plus que des ruines.

La chapelle, qui a 5^m,85 de longueur et environ 2^m,50 de largeur et de hauteur, présente un superbe modèle d'architecture gothique. Les côtés sont ornés de beaux piliers octogones qui forment plusieurs branches jusqu'au plafond, où ils se terminent en arcs pointus. A l'extrémité orientale

est un simple autel; on y arrive par deux marches; on aperçoit derrière une petite niche où était probablement placé le crucifix. Le côté septentrional de la chapelle est orné d'une fenêtre gothique, taillée dans le roc, qui éclairait la sacristie.

La sacristie, salle simple et oblongue, est parallèle à la chapelle. On voit encore, à l'extrémité de l'est, les vestiges d'un autel où l'on célébrait la messe. Entre cette pièce et la chapelle est une petite ouverture d'où l'ermite pouvait se confesser et apercevoir l'hostie. Près de cette ouverture est la porte de la chapelle; au-dessus est un petit écusson où sont sculptés les emblèmes de la passion: la croix, la couronne d'épines, les clous, la lance et l'éponge. Sur le côté méridional de l'autel est un cénotaphe qui supporte trois figures: la principale représente une dame (la sainte Vierge peut-être); un ange voltige au-dessus d'elle; l'autre figure est celle d'un guerrier debout aux pieds de cette dame.

Un porte conduit de la sacristie au vestibule, qui contient deux niches carrées où se plaçait le reclus pour se livrer à ses méditations. De là il jetait les regards sur la charmante rivière dont les eaux murmurantes baignaient le pied de son ermitage. Au-dessus de la porte intérieure du vestibule est placé un second écusson où l'on voit sculpté un objet qui ressemble à un gantelet ou au cimier du fondateur. À l'extérieur du rocher, auprès du vestibule, est un escalier tournant construit en pierres; il mène, à travers une porte arquée, sur le sommet de la hauteur, qui est de niveau avec l'ancien parc, où était situé le verger de l'ermite. Le temps a détruit tous les vestiges de la culture originale; cependant des cerisiers propagés par les rejets de la plantation de l'anachorète s'élèvent çà et là dans le taillis voisin. On prétend que le jardin du reclus était situé au bas du verger et au pied de la colline; des fleurs et des buissons qui croissent sur ce terrain semblent confirmer cette tradition.

Le domicile privé de l'ermite était une petite structure carrée, située au pied du roc dans lequel la chapelle est taillée; il se composait d'un salon, au-dessous d'une chambre à coucher et d'une cuisine. Ce bâtiment, ayant été construit en matériaux ordinaires et non taillé dans le roc, est tombé en ruines depuis longtemps, tandis que l'ermitage excitera probablement la curiosité et l'admiration de la postérité la plus reculée. L'intérêt qu'il inspire s'accroît encore par le rapport qu'il a avec l'*Ermite de Warkworth*, belle imitation de l'ancienne musique des ménestrels, par le docteur Percy, ci-devant évêque de Dromore.

Sous le règne de Henri III, cet ermitage contenait une cellule pour deux moines de l'ordre des Bénédictins; le revenu de l'église de Braulinston leur fut approprié. (*Beautés pittoresques du Northumberland, etc.*)

ÉTATS GÉNÉRAUX.

Voy. États généraux de 1484, de 1560, de 1588 et de 1789; t. IV, 1836, p. 61; t. II, 1834, p. 312 et 217; t. III, 1835, p. 361.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1576.

Henri III avait convoqué les États généraux du royaume, en exécution de l'édit de mai 1576; le 6 décembre suivant, dans la grande salle du château de Blois, il en fit l'ouverture par une harangue qu'il prononça avec grâce et majesté; car, comme dit le vieil historien Matthieu, si jamais prince fut recommandé au monde pour bien faire, celui-ci le fut pour bien dire. Nous ne rapporterons qu'une particularité du cérémonial de la séance. Le tiers état avait prié le roi de le faire siéger honorablement, et non pas derrière le clergé et la noblesse; cependant le clergé fut placé sur les six premiers bancs à la droite du roi, la noblesse sur les six premiers bancs de gauche, et le tiers état fut relégué derrière les deux premiers ordres.

Aux termes de l'édit de mai, les calvinistes pouvaient, sauf quelques restrictions, exercer librement leur culte; « tous états, dignités, offices et charges publiques quelconques », leur étaient accessibles; tous les Français devaient « vivre ensemble comme frères, amis et concitoyens ». On espérait que les États réaliseraient cette paix écrite; mais les trois ordres demandèrent l'unité religieuse, et l'interdiction absolue de tout autre culte que le culte catholique romain; le tiers pria, il est vrai, le roi de n'employer que « les plus doux et gracieux moyens, en paix et sans guerre »; c'était ne vouloir pas la guerre en déchirant un traité de paix: les protestants avaient repris les armes avant la fin des États.

Le membre le plus influent de l'assemblée fut l'illustre Jean Bodin; toutefois sa mémoire est pure de la révocation de l'édit de mai, qu'il s'efforça de faire maintenir (1836, p. 299).

Henri III, en présence des trois ordres, se proclama chef de la Ligue, dont les élections d'abord, puis les délibérations de l'assemblée, lui avaient montré toute la force. Il espéra, par cette manœuvre, déconcerter les projets des meneurs qui, dans un mémoire tombé entre ses mains, réclamaient l'appui de la cour de Rome pour le détrôner, pour l'enfermer dans un monastère, et substituer à sa maison celle de Lorraine. Mais les princes lorrains restèrent les chefs réels de la Sainte-Union, et, douze ans plus tard, Henri, pour sauver sa couronne, ne vit plus d'autre expédient que l'assassinat. Lui-même, peu de mois après, tomba sous le couteau de Jacques Clément (t. II, 1834, p. 217; t. III, 1835, p. 169, 344).

Le célèbre jurisconsulte Guy Coquille, membre des États de 1576, a laissé quelques poésies latines où « il fit, dit-il, ses plaintes de ce qu'il y avait vu et qui ne lui plaisait pas. » Une de ses pièces est dirigée contre les voleurs financiers (*fiscales fures*): « Toutes ces fortunes faites en si peu de jours, sans risques, sans labeurs, qui ne viennent ni d'héritages, ni de donations authentiques, quelle en est la source? C'est notre usage de prouver les crimes secrets par les apparences et les conjectures. » Une autre pièce s'arrête à un vers inachevé: « J'en suis resté là, dit le poète; le roi venait de nous congédier, la bourse vide d'argent, le cœur vide d'espérance. — Blois, mars 1577. »

Une distinction négligée de la plupart des historiens est essentielle pour apprécier ces États généraux: triste épisode de nos troubles civils, ils méritent une belle place dans notre histoire sociale; leurs cahiers furent la base de l'ordonnance signée à Paris en 1579, et nommée ordonnance de Blois à cause de son origine. Suivant Guy Coquille, elle « renversa beaucoup de bonnes constitutions » de celle de 1560; mais ce reproche ne semble applicable qu'aux articles qui touchaient à la question religieuse et aux affaires du temps; or, à cet égard, ce qui avait été approuvé en 1560 à Orléans, par une assemblée où dominait l'esprit de tolérance, n'avait pas pu l'être par la Ligue, toute-puissante à Blois⁽¹⁾. Sur presque tous les autres points, l'assemblée nationale de 1576 continua l'œuvre de sa devancière; elle compléta les belles lois du règne de Charles IX; elle en renouvela plusieurs dispositions mises en oubli; enfin elle contribua, pour sa part, à acheminer la législation française vers les ordonnances de Colbert, de d'Aguesseau, et vers nos codes actuels.

Notre recueil contient déjà plusieurs dispositions de l'édit de Blois, qui ne comprend pas moins de 363 articles (voy. p. 70); aujourd'hui, nous rapporterons quelques-uns des votes de l'assemblée. — Il ne tint pas à elle que l'uniformité de poids et mesures n'ait été établie dès lors; elle réclama

(¹) Des 326 députés dont l'assemblée se composait, un seul était protestant. — Le formulaire de la Ligue, reproduit presque entièrement dans le fameux traité d'association signé à Péronne, le 13 février 1577, portait que l'on ne devait obéissance au roi que « conformément aux articles qui lui seraient présentés par les États généraux. »

cette réforme, déjà votée aux États de 1560, votée ensuite aux seconds États de Blois, demandée en 1789 par soixante-sept cahiers des assemblées de bailliages, décrétée par l'Assemblée constituante, réalisée par la Convention. — Quelques vains édits avaient été rendus à cet égard par l'ancienne monarchie.

Le roi ayant demandé l'autorisation d'aliéner partie de son domaine, on lui répondit que la chose était impossible; que, s'il y avait nécessité, on pourrait vendre les biens de l'Église jusqu'à concurrence des besoins ⁽¹⁾. « Bientôt, avait dit un député, les biens distraits du domaine seraient remplacés aux dépens du pauvre Tiers, et non aux dépens des deux autres ordres. » La décision fut emportée par Bodin, qui rappela que le domaine royal appartenait au peuple; que le roi en était simplement usufruitier: il ajouta que rien ne pouvait faire fléchir ces anciens principes avoués de tous, et que Sa Majesté entretenue et ses officiers payés, le surplus des revenus du domaine se devait garder pour les besoins de la république. — Suivant la *Bibliothèque de Droit* de M. Dupin, le discours de Bodin fut dénoncé à Henri III, qui répondit: « C'est l'opinion d'un homme de bien. » Mais ce ne fut point alors que Henri III rendit cet hommage au caractère de Bodin; ce fut le 1^{er} février, vingt jours avant l'affaire du domaine; c'est, du moins, ce qui résulte du journal de Bodin lui-même. Au reste, le suffrage de Henri III importe fort peu à la gloire du courageux orateur.

Le Tiers, peu soucieux des droits acquis contre le droit, demanda qu'il fût dressé registre de toutes les pensions et libéralités faites depuis quarante ans, et que les sommes excessives fussent restituées. A cette occasion, il s'éleva ainsi contre la prodigalité royale: « Vos pauvres sujets vous supplient de modérer vos dons accoutumés, vous proposant que, n'ayant vous-même deniers pour les grandes affaires de votre royaume, il n'est pas raisonnable de donner aux particuliers. Vous plaise considérer que, pour lever les deniers sur votre peuple, il faut bien souvent ôter aux pauvres gens leur lit et leur arracher le pain de la main, de sorte qu'ils meurent de faim et de froid, et couchent sur la dure, pour les deniers qu'un importun courtisan et hardi demandeur emporte en un moment. » Toujours, dans leurs remontrances, les députés du Tiers manifestaient pour le *pauvre peuple*, pour le *bonhomme* ⁽²⁾; cette chaleureuse sympathie dont nous aimons à multiplier les témoignages, parce qu'ils sont glorieux pour nos pères, parce qu'ils sont exemplaires pour leurs neveux.

Outre le droit de se plaindre et de supplier, le seul droit que l'autorité royale n'osa jamais contester ouvertement aux États généraux, était celui de voter les impôts. L'assemblée de 1576 maintint avec fermeté cette vieille tradition, qui, un jour, devait être féconde pour la liberté. « Vos pauvres sujets, dit le tiers état, remontrent à Votre Majesté que les tailles ne vous sont pas données de droit ordinaire; ils vous supplient humblement de les abolir, sans les pouvoir plus remettre que du consentement des États, ainsi qu'il fut arrêté aux États tenus tant du temps du roi Louis X que de Philippe de Valois. » Puis cette supplique prend la forme impérative d'une loi: « Ne devront et ne pourront être levés emprunts ni subsides ci-après, sinon du consentement des États généraux de toute la France. »

Ce fut contre ce droit de voter l'impôt que la monarchie, après l'avoir fréquemment violé, puis complètement mé-

connu depuis Richelieu, se brisa le jour où le Parlement de Paris, abjurant des fonctions usurpées, refusa d'enregistrer deux édits bursaux, et déclara solennellement que les seuls États généraux de la nation pouvaient consentir les subsides. Ce jour-là, le Parlement fut l'écho de la vieille France et l'organe de la nouvelle. — Les impôts arbitraires ne devaient plus reparaitre que sous le gouvernement impérial.

VÉLIN.

Le mot *velin* signifie *peau de veau* (vitulinum); ainsi c'est une faute de dire d'un livre qu'il est imprimé *sur peau de velin*.

PENSÉES DÉTACHÉES DE PLUTARQUE

SUR LE CONTENTEMENT DE L'ESPRIT.

— On peut comparer l'homme qui n'est jamais content de son état à un malade inquiet que rien ne peut contenter: il se fâche contre sa femme; il accuse son médecin d'ignorance ou de négligence; son lit n'est jamais bien fait à sa fantaisie; un de ses amis sera venu le visiter, et c'est là une visite qui l'ennuie et le fatigue; un autre ne sera pas venu, ou il aura fait sa visite trop courte; etc., etc.

— S'il est permis de se servir ici d'une comparaison un peu basse, comme ce n'est pas le pied qui se fait à la forme du soulier, mais le soulier qui se fait à la forme du pied, ce ne sont pas de même les divers genres de vie que nous avons embrassés, mais ce sont les différentes dispositions de nos âmes, qui rendent la vie plus ou moins heureuse.

— Platon compare notre vie au jeu de dés: ce n'est pas assez que le hasard favorise un des joueurs, il faut encore qu'il sache bien profiter des avantages que la fortune lui donne; or il n'est pas en notre pouvoir de disposer des événements, tantôt heureux et tantôt malheureux, selon que la destinée les règle; mais une sage modération nous apprendra à tourner à notre avantage ces mêmes événements, de quelque nature qu'ils soient.

— Dans la vie humaine, les choses sont arrangées de façon qu'il y a toujours bien moins de personnes dont nous aurions à ambitionner le sort, qu'il n'y en a qui puissent nous porter envie.

— On dit souvent que le maniement des affaires publiques, et l'embarras des affaires domestiques, sont autant d'obstacles au contentement et à la tranquillité de l'esprit; mais ces biens, quelque précieux qu'ils soient, ne seraient-ce pas nous les faire payer bien chèrement que de vouloir qu'une indolente oisiveté en fût le prix?

— Pour délivrer l'âme de tout ennui, pour lui ôter tout sujet d'inquiétude et de mécontentement, il ne faut pas la condamner à vivre dans une froide indolence qui la rendrait insensible à tout ce qui pourrait intéresser ses parents, ses amis et sa patrie.

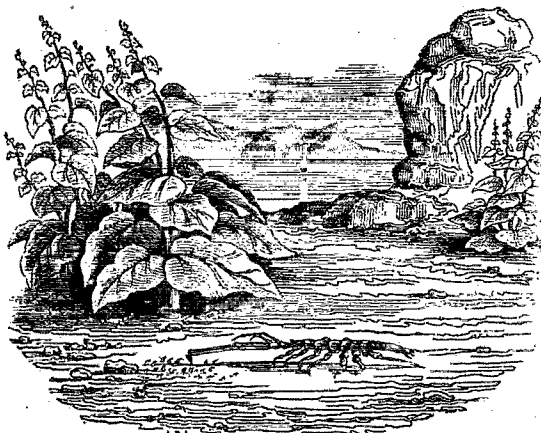
— Si l'éloignement des affaires était une des principales causes du contentement de l'esprit, il serait donc vrai que les femmes devraient jouir d'une bien plus grande tranquillité que les hommes, puisque, renfermées dans l'intérieur de leurs maisons, elles passent communément leur vie tout entière dans l'inaction, ou du moins sans d'autre embarras que celui de prendre soin de leur famille. Et cependant l'ambition, la jalousie, la superstition, et mille autres idées qu'elles se mettent en tête, ne les livrent-elles pas continuellement à l'ennui, au trouble, à l'inquiétude, et souvent même aux plus violents transports de colère?

(1) Quelques lecteurs s'étonneront sans doute de voir la vente des biens de l'Église indiquée comme ressource financière par une assemblée où dominait la sainte Ligue.

(2) Le *pauvre peuple*, les *pauvres gens*, le *bonhomme*, ces expressions naïves servaient d'ordinaire, dans les édits royaux et dans les cahiers des États, à désigner la partie de la nation que l'on a depuis appelée *basses classes*, *classes inférieures*; on disait aussi le *menu peuple*.

LA COROPHIE A LONGUES CORNES.

Ces petits crustacés se font remarquer par la gracilité de leur corps, la longueur de leurs pattes et celle de leurs antennes. Leur couleur est généralement jaunâtre; ils sont à peu près longs de 18 millimètres. C'est surtout à la fin de l'été et en automne qu'on les voit se répandre en grand nombre sur les bords de l'Océan. Ils ne sautent pas, comme la crevette de nos ruisseaux, et ne nagent pas sur le côté, mais sur le ventre et dans une position horizontale. Ils se nourrissent principalement d'annélides ou vers marins, et leur font une guerre sans relâche. Il est curieux d'observer à la marée montante les mouvements de myriades de ces crustacés s'agitant en tous sens, battant la vase de leurs grandes antennes, et la délayant pour tâcher d'y découvrir ou d'en faire sortir leur proie. Ont-ils rencontré une néreïde, une arénicole, souvent cent fois plus grosse que chacun d'eux, ils se réunissent et semblent agir d'accord pour l'attaquer et ensuite la dévorer; ils ne cessent leur carnage qu'après avoir fouillé toute la vase; lorsqu'ils n'y trouvent plus de quoi assouvir leur voracité, ils se jettent sur les mollusques et les poissons que la mer, en se retirant, a oubliés; ils font aussi leur pâture des moules qui sont détachées des palissades des bouchots. On appelle *bouchots*, dans le golfe de Gascogne, et principalement dans les com-



Coropie à longues cornes.

munes d'Eslandes et Charon, près la Rochelle, des espèces de pares à moules artificiels, formés par des pieux et des palissades qui avancent quelquefois jusqu'à une lieue en mer. Ces palissades sont tapissées de fucus; les moules s'attachent à ces végétations marines, et elles sont recueillies par des pêcheurs qui portent le nom de *boucheleurs*. Lorsque la marée est basse, le boucheleur se rend à son bouchot; mais, pour y arriver, et afin de ne pas enfoncer dans la vase, il fait usage d'une sorte de nacelle qu'il dirige et qu'il pousse en mettant un pied dehors et l'appuyant obliquement sur le sol mou. Sans cette nacelle, la récolte des moules serait impossible. Or, pendant l'hiver, le vent, qui règne le plus souvent du sud au nord-ouest, rend la mer très-grosse; la vase est délayée et inégalement amoncelée; le sol de l'intérieur des bouchots a l'aspect d'un champ fraîchement labouré et rayé de sillons presque égaux et souvent élevés d'un mètre. Lorsque la saison devient chaude, les sommets de ces sillons, restant exposés à l'ardeur du soleil pendant le temps de la mer basse, s'égouttent, se durcissent, et les petites nacelles des boucheleurs ne pouvant surmonter de semblables obstacles, la pêche des moules devient alors impraticable: il faudrait pouvoir aplanir ces champs de vase. Ce que des milliers d'hommes ne parviendraient pas à exécuter dans tout le cours de l'été, les corophies l'exécutent

en quelques semaines: elles démolissent et aplanissent plusieurs lieues carrées couvertes de sillons; elles délayent la vase, qui est emportée hors des bouchots par la mer à chaque marée, et, peu de temps après leur arrivée, la surface de la vasière se trouve aussi plane qu'à la fin de l'automne précédent. A cette époque seulement, le boucheleur peut recommencer la pêche des moules. Soit que les corophies s'enfoncent profondément dans la vase pour y passer l'hiver, soit qu'à la manière d'un grand nombre de crustacés elles se retirent pendant la saison froide dans des mers plus profondes, ce qui est probable, elles ne commencent à paraître dans les bouchots que vers le milieu du mois de mai, et ce temps est celui où les vers marins dont elles se nourrissent sont le plus abondants. C'est vers la fin d'octobre qu'elles quittent les bouchots; l'émigration est générale, et il n'est pas rare alors de n'en plus pouvoir découvrir une seule sur toute l'étendue du rivage.

HERVÉ PRIMOGUET.

Que l'on veuille bien excuser la sécheresse de ces recherches onomatologiques: il s'agit de savoir comment nommer un de nos marins les plus dignes de mémoire.

Nous avons nommé *Primauguet* le capitaine de la *Cordelière*. (Voy. p. 35.)

Suivant M. Eusèbe Salverte, il s'appelait, non pas *Primaudet*, comme Anquetil l'a écrit, mais bien *Hervé*: l'auteur de l'*Essai sur les noms d'hommes* cite à l'appui de son opinion ce vers de l'épithèque que Germain de Brie, ou Brice, a mise à la suite de son poème sur l'incendie de la *Cordelière* (*Cordigeræ navis conflagratio*):

Magnanimi manes Hervei nomenque verendum.

M. Salverte s'autorise aussi de ce vers de Thomas Morus:

Hervea cum Decius unum conferre duobus.

M. Sismondi hésite entre *Primaudet* et *Jean Harvey*.

Cependant Allain Bouchard, Jean Bouchet, du Haillan, d'Argentré, Martin du Bellay, enfin tous les anciens auteurs que nous avons consultés, portent *Primoguet*; du Bellay écrit *Primauguet*.

Du Haillan et d'Argentré font précéder ce nom de celui de *Hervé*; ils écrivent *Hervé Primauguet*.

Nulle part ailleurs que dans les vers cités par M. Salverte nous n'avons lu *Hervé* isolément. N'est-il pas probable que les deux poètes s'en sont tenus à ce premier nom parce qu'il était plus facile de le faire entrer dans un vers latin que le nom *Primoguet*? Quant au nom *Harvey*, nous ne l'avons trouvé que dans l'*Histoire des Français*.

Le double incendie de la *Cordelière* et de la *Régente* est du 10 août 1513. Sur ce point, M. Sismondi et les vieux annalistes sont d'accord, sauf du Haillan, qui semble dater de 1512. Plusieurs écrivains modernes donnent de fausses dates.

La *Biographie universelle* ne parle pas de *Hervé Primauguet*.

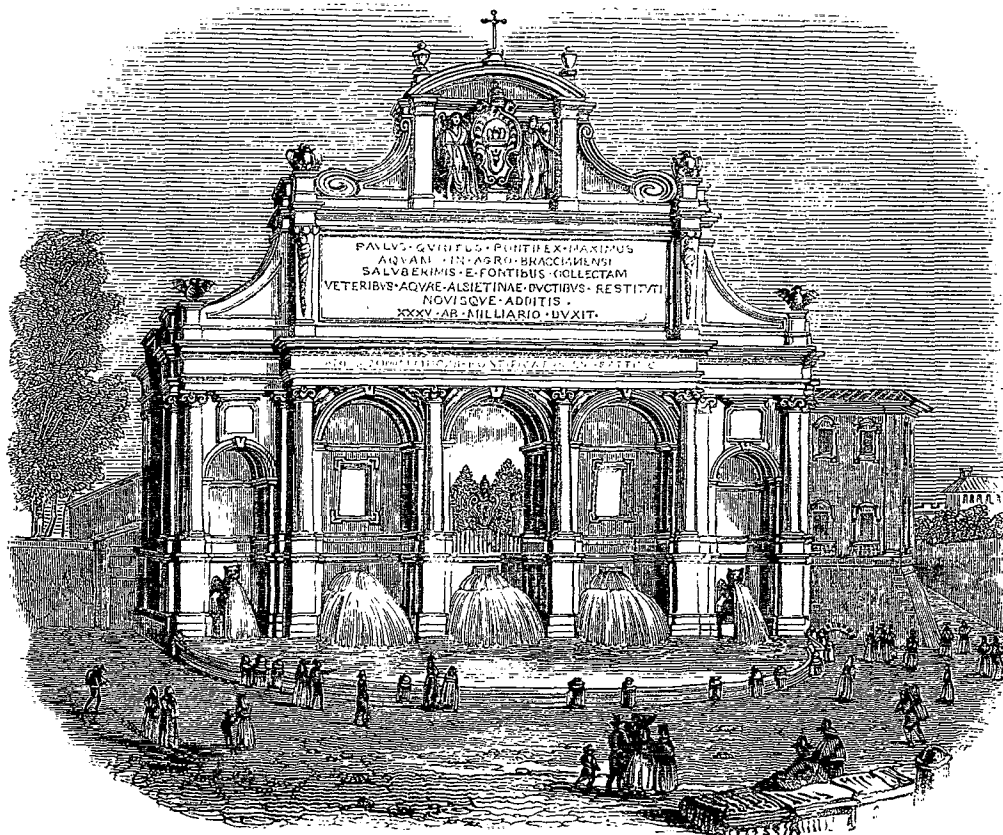
IDOLATRES EN FRANCE VERS 1700.

Dans un village du Maine, nommé Saulge, situé à 40 kilomètres du Mans, dans le doyenné de Brulon, aujourd'hui département de la Sarthe, se trouvaient des *cryptes*, ou souterrains antiques, œuvres en partie de la nature et en partie des hommes. Dans ces cryptes, les paysans du lieu allaient encore, au commencement du dix-huitième siècle, sacrifier des poules noires, malgré l'active surveillance des curés. Il fallut des ordres supérieurs pour faire cesser ces pratiques d'idolâtrie.

FONTAINES DE ROME.

Dans l'article qui accompagne la gravure représentant la fontaine de la place Barberini, à Rome (1855, page 289), nous avons décrit les principales fontaines de cette ville sans rivale, et quelques lignes y ont été naturellement consacrées au beau monument que nous reproduisons aujourd'hui. C'est au sommet du mont Janicule, à *San-Pietro in Montorio*, qu'il a été élevé par ordre de Paul V, et d'après

les dessins de l'architecte Jean Fontana. On le découvre de la hauteur de toutes les autres collines de Rome. Les six colonnes ioniques qui supportent l'entablement sont de granit rouge, et ont été tirées du forum de Nerva, ainsi que presque tous les autres ornements. M. Quatremère de Quincy distingue trois classes de fontaines de décoration : celles qui sont uniquement composées de sculpture, celles dont l'architecture seule fait les frais, et celles à l'exécution desquelles les deux arts concourent. Il cite la fontaine Pauline comme



La Fontaine Pauline, à Rome. — Voy. t. III, 1835, p. 289.

un modèle de la seconde classe, et il exprime l'opinion qu'elle doit sa réputation moins à la masse et au style de son architecture qu'aux torrents d'eau qui s'échappent par ses cinq arcades ornées de colonnes, genre de composition, ajoute-t-il, qui aurait pu convenir encore mieux à toute autre espèce d'édifice.

SUR LES ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Une langue est une espèce de monument auquel ont concouru toutes les générations qui ont successivement fait partie de la nation qui parle cette langue. Chaque génération y a laissé sa marque ; et l'étymologiste peut être comparé à un antiquaire qui, explorant les constructions d'une ville ancienne, y démêle, au milieu d'un ensemble au premier abord plein de confusion, les diverses formes qui appartiennent aux diverses époques du passé et en forment les vivants témoignages. Les mots qui composent les langues, considérés dans leurs racines, sont des signes dont l'origine peut être aisément reconnue. Ils peuvent donc servir à constater les parentés des nations et leurs relations mutuelles dans des temps dont l'histoire a perdu les souvenirs. Il y a des peuples conquérants qui, plutôt destructeurs qu'édificateurs, n'ont laissé chez les peuples au milieu desquels ils sont venus se perdre d'autres monuments de leur pas-

sage que les modifications exercées par eux dans le langage ; et l'on peut en quelque sorte apprécier le degré d'influence qu'ils ont eue en calculant le nombre de mots versés par eux dans le courant de la langue.

C'est ainsi que les anciennes révolutions qui ont amené en Europe une population venue d'Asie demeurent manifestement écrites dans les langues qui se sont conservées jusqu'à ce jour, d'une part en Allemagne, et de l'autre dans l'Inde, et dont la parenté est évidente. Une ressemblance analogue, dans les langues grecque et indienne, montre que la population de la Grèce est venue dans les temps obscurs de la haute antiquité ; et cependant l'histoire a complètement perdu le souvenir des événements dont ces langues nous attestent la réalité. Les langues sont comme des espèces de signes généalogiques qui s'écrivent dans la mémoire des hommes, et qui se transmettent d'eux-mêmes de génération en génération, en traversant ainsi sans se perdre les plus grandes distances, et sans que ceux qui les conservent et les communiquent ainsi à travers les âges aient conscience ni de leur signification historique, ni de leur importance. On pourrait presque comparer, sous ce rapport, les générations à ces hommes qui, placés sur les télégraphes, se font les uns aux autres des signes dont ils ne connaissent pas le sens, et qui transportent fidèlement à l'une des extrémités de la ligne la connaissance parfaite de ce qui se fait à l'autre extrémité. Lorsque les Grecs, conver-

sant entre eux et enseignant leur langue à leurs enfants, disaient, selon leur ancienne forme, *esti, essi, esmi*, je suis; tu es, il est, ils ne se doutaient pas qu'ils transmettaient par là à la postérité la preuve de leur parenté avec les Indiens, disant *osmi, osi, osti*, pour exprimer les mêmes idées; et bien d'autres mots de la langue grecque ont avec l'ancienne langue de l'Inde une ressemblance aussi caractéristique. Dans la langue latine, on retrouve encore un plus grand nombre de racines semblables : serpent, en latin *serpens*, en indien *sarpah*; don, en latin *donum*, en indien *danan*; joug, en indien *yugan*, en latin *jugum*; veuve, en indien *vidhava*, en latin *vidua*, etc. Les langues germaniques ne renferment pas moins de preuves de la filiation particulière qui les rattache à l'Orient : la fin, en indien *anta*, en allemand *ende*; la sœur, *svastri* en indien, *schwester* en allemand; il marche, *shrityati* en indien, *schreitet* en allemand; il trouve, *findati* en indien, *findet* en allemand, etc.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces curieuses ressemblances mises dans tout leur jour par les travaux de la philologie moderne, et nous ne nous exposerons pas à lasser la patience de nos lecteurs en entassant des monceaux d'exemples devant eux. Ce que nous avons cité sera jugé suffisant, nous l'espérons, pour appuyer notre parole, et montrer que la ressemblance de ces diverses langues avec la langue sanscrite, l'ancienne langue de l'Inde, ne peut pas être un pur effet du hasard; il est impossible de concevoir comment des hommes séparés par des milliers de lieues, et sans rapports les uns avec les autres, auraient pu arriver à tomber d'accord dans une chose aussi arbitraire que le langage, et donner aux mêmes objets les mêmes noms. De ce que les langages ont des rapports, on est en droit de conclure que les peuples en ont aussi; et de ce que l'histoire ne fait point mention de ces rapports, on est en droit de conclure qu'ils appartiennent à ces temps sur lesquels l'histoire ne nous donne aucun enseignement de détail.

Il est essentiel de remarquer qu'il existe une très-grande différence entre le degré de fixité des consonnes et le degré de fixité des voyelles. En comparant les mots à des monuments, on pourrait dire que les consonnes sont les charpentes de ces édifices, tandis que les voyelles ne sont que les couleurs dont les diverses parties de la construction sont recouvertes : des édifices de même forme à cause de la ressemblance de leur charpente pourraient être des nuances très-différentes à cause du caprice qui aura présidé à leur décoration superficielle, et cependant personne n'hésitera, malgré cette diversité de nuances, à reconnaître l'exacte analogie des édifices dont les proportions et les dispositions générales seront les mêmes. De même qu'en considérant la colonne de la place Vendôme et la colonne Trajane, on ne peut s'empêcher, à cause des formes caractéristiques du piédestal, du fût, du chapiteau, du couronnement, d'y reconnaître un même type, bien que la couleur de l'une soit celle du marbre et la couleur de l'autre celle du bronze, de même, en considérant, par exemple, le mot indien *nama*, nom, et le mot latin *nomen*, on ne peut, à cause de la forme *nm*, qui est une charpente commune à ces deux mots, et malgré la différence des colorations qui sont d'un côté un *a* et de l'autre un *o* et un *en*, s'empêcher de reconnaître que l'origine de *nama* et de *nomen* est manifestement la même. Il faut donc, dans toutes recherches philologiques comme dans toutes recherches archéologiques, s'attacher exclusivement à ce qui est forme constitutive, c'est-à-dire à ce qui est consonne, et négliger ce qui est caractère accidentel, c'est-à-dire voyelle.

Revenons maintenant à la langue française et à ses rapports avec les langues des deux grandes nations qui ont successivement conquis et gouverné la Gaule, les Romains et les Germains. Notre courte digression sur les rapports du

latin et du german ne nous a pas, comme on le voit maintenant, autant écarté de notre sujet principal qu'il y paraîtrait d'abord. Avant de parler des mots empruntés aux Romains et aux Germains à l'époque de leurs conquêtes, remarquons que, dans la langue gauloise primitive, il y avait déjà, vu la communauté de l'origine primitive, un certain nombre de racines communes à ces deux autres langues, mais conservées avec bien moins de netteté que celles dont nous allons maintenant faire mention. Nous citerons d'abord quelques exemples des altérations que le français a fait éprouver à l'ordre et même au nombre des consonnes dans quelques-uns des mots qu'il a évidemment imités du latin.

Quelquefois les mots latins primitifs sont tronqués au point qu'on a peine à les reconnaître; les mots composés ou dérivés se présentent, au contraire, avec si peu de changements qu'il semble que l'importation ne soit que d'hier. Il serait possible que cette différence tint à ce que les mots primitifs auraient été adoptés les premiers et lorsque la Gaule était encore fort éloignée des mœurs latines, et que les mots dérivés et composés n'auraient été introduits dans le langage que lorsque la civilisation se ressentait déjà davantage du contact du peuple conquérant. Les exemples sont nombreux; nous en citerons quelques-uns des plus notables. Le mot primitif *boire*, provenant du primitif latin *bibere*, est fort écarté de sa source, tandis que les dérivés *imbiber*, *imbibition*, en sont demeurés très-voisins. Il en est de même de *glaive* et *gladiateur*, venant tous deux de *gladium*; de *choir*, venant de *cadere*, ainsi que les dérivés *cadence*, *accident*, *coïncidence*, etc.; de *venger* et *revendiquer*, provenant tous deux de *vindicare*, etc.

Quelquefois les mots simples ont été tout à fait négligés et l'on n'a adopté que les mots composés. Les exemples de cette singularité sont extrêmement nombreux; chacun pouvant aisément s'amuser à en chercher, nous nous bornerons à en offrir quelques-uns : nous n'avons pas l'analogue de *duco*, je conduis, mais nous avons en *conducteur* l'analogue de *conductor*; nous n'avons pas le mot simple *struo*, je construis, mais nous avons *structure*, *construction*, de *structura* et *constructio*; nous n'avons pas *voco*, j'appelle, et nous avons les dérivés *invoker*, *convoquer*, *vocalisation*; ni *clamo*, je crie, tandis que nous avons *acclamation*, *clameur*, etc. Malgré la pauvreté de la langue française en adjectifs, nous avons négligé certains adjectifs très-usuels en latin, comme *placabilis*, qui se laisse apaiser; *vincibilis*, qui se laisse vaincre, pour ne prendre que les négatifs *implacable*, *invincible*. Peut-être cette particularité tient-elle à ce que les Gaulois avaient dans leur langue les mots simples, et ne sentaient le besoin d'une richesse nouvelle qu'à l'égard des composés. Quelquefois cependant l'inverse a eu lieu, et l'on a adopté les mots simples à l'exclusion des composés.

Il y a des mots qui sont sensiblement différents, et qui cependant proviennent de la même racine; tels sont : acheter et accepter, dérivés d'*acceptare*; chaume et chalumeau, de *calamus*; vitre et verre, de *vitrum*; etc.

Les changements les plus ordinaires dans les mots empruntés à la langue latine sont une lettre ajoutée, une lettre enlevée, une lettre transposée. Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici que des consonnes, car les voyelles, ainsi que nous l'avons dit, n'ont aucune fixité.

Voici des exemples de mots où une lettre est ajoutée : nombre, de *numerus*; humble, de *humilis*; miel, de *mel*; perdrix, de *perdix*; tante, de *amita*; tarir, de *arere*. Voici des exemples de lettres enlevées : louer, de *laudare*; lier, de *ligare*; mesure, de *mensura*; père, mère, frère, sœur, de *pater*, *mater*, *frater*, *soror*; etc. Voici des lettres changées : peindre, de *pingere*; ramper, de *repere*; journée, de *diurnum*; etc.

Les mots de la langue française provenant des langues

germaniques sont très-nombreux. Ce sont des monuments de la conquête des Francs, comme les mots latins le sont de la conquête des Romains. Il y en a moins de cette origine que de la première, tant parce que la langue était déjà très-riche à l'arrivée des Francs, que parce que les Gaulois étaient plus civilisés que leurs vainqueurs, et avaient, par conséquent, bien plus à leur donner qu'à leur emprunter. Cependant on en compte environ un cinquième du nombre total de ceux de la langue. Beaucoup se rapportent aux objets particuliers introduits par les mœurs germaniques, c'est-à-dire aux choses du régime féodal. Nous nous bornerons à un très-petit nombre d'exemples : dérober, de *rauben*; éperon, de *sporn*; flacon, de *flasche*; harnois, de *harnish*; héraut, de *herold*; sabre, de *sabel*; etc.

Il n'est pas jusqu'aux Grecs, qui ont longtemps habité Marseille, dont l'ancienne présence sur notre sol ne soit révélée par la langue. Les mots tirés directement du grec, sans l'intermédiaire du latin, sont en très-petit nombre, comme cela doit être, puisque les Grecs n'ont jamais été qu'un accident pour la Gaule; la plupart se rapportent à la marine, ce qui devait être aussi, puisque ceux à qui ils appartenaient étaient des hommes de mer. Tels sont : câble, de *canilos*; caler, de *calaō*; halbran (oiseau de mer), de *als*, mer, et *brentos*, canard; môle, de *mōlos*; remorquer, de *rumaulkeō*; etc.

Nous terminerons ces remarques par un court précis de l'histoire de la langue française.

À l'arrivée des Romains dans les Gaules, ce territoire était occupé par trois langues distinctes : au nord, la langue belge ou kimrique, formée par un mélange du celtique avec le german; au centre, la langue celtique ou gauloise proprement dite; au midi, la langue des Aquitains, originaire d'Espagne. De ces langues mariées avec le bas latin se forma la langue romane.

Au cinquième siècle, les Francs s'établirent dans le Nord, les Bourguignons dans l'Est, les Visigoths dans le Midi; et les Francs, étant devenus les maîtres, firent partout prédominer leur langue, qui, au reste, n'était pas essentiellement différente de celles des deux autres peuples conquérants, issus, comme les Francs, de la tige germanique. Pendant toute la durée de la dynastie carlovingienne, la langue franque, ayant été celle de la cour, eut moyen par là de prendre autorité, et de glisser dans l'ancien langage un grand nombre de mots que nous y retrouvons.

La différence entre les habitants du Nord, Belges, Gaulois et Francs, et ceux du Midi, Aquitains et Visigoths, dut naturellement se faire sentir par une différence correspondante entre la langue du Nord et celle du Midi : aussi, vers le treizième siècle, les fusions des idiomes parlés dans les mêmes localités, d'une part dans le Nord, de l'autre dans le Midi, ayant eu le temps de s'effectuer, voit-on sur le sol de la France deux langues distinctes très-régulièrement établies, la langue d'oï pour le Nord, la langue d'oc pour le Midi; la Loire formait la limite des territoires occupés par les deux langues.

La langue d'oc fut perfectionnée la première. Plusieurs circonstances contribuèrent à activer son développement : d'abord, les provinces du Midi avaient été beaucoup plus civilisées par l'influence des Romains que celles du Nord; les lettres et les arts y avaient été cultivés dès cette époque; plus tard, les irruptions des barbares s'y étaient fait sentir d'une manière moins dévastatrice; enfin, au temps des Carlovingiens, il s'y était déjà formé des principautés presque indépendantes. Dès le douzième siècle, la langue d'oc eut ses poètes, les troubadours, qui l'enrichirent et la perfectionnèrent. Les cours des comtes de Provence, de Toulouse, de Barcelone, où la poésie était recherchée et honorée, où les mœurs jouissaient d'une certaine élégance, achevèrent de la polir.

Durant ce même temps, la langue du Nord, celle qui était

destinée à devenir plus tard la langue française, n'était qu'un idiome grossier de soldats. Les circonstances politiques qui devaient la développer et la faire fleurir n'étaient point encore venues. Mais ce douzième siècle, qui avait vu l'apogée de la langue d'oc, devait voir aussi son déclin et l'aurore de la langue d'oï. Les comtes de Barcelone montèrent sur le trône d'Aragon, ceux de Provence sur celui de Naples, les comtes de Toulouse disparurent : adieu les protecteurs des troubadours ! adieu les centres d'élégance et de beau parler ! La langue d'oc, privée d'entretien et de culture, tomba au niveau des patois. La langue du Nord, au contraire, soutenue par l'influence d'une cour dont l'éclat et la puissance augmentaient chaque jour, s'éleva peu à peu, produisit ses historiens et ses poètes, pères vénérables de notre langue actuelle. Les princes eux-mêmes s'y appliquèrent, et elle a rendu immortels, malgré sa rudesse encore mal déguisée, les noms des comtes de Flandre et de Champagne. Mais c'est à partir de Marot et de François I^{er} que l'on voit la langue française prendre décidément ses allures modernes; et c'est par l'action toute-puissante des grands auteurs suscités par le génie de Richelieu et de Louis XIV qu'elle s'est fixée et qu'elle a atteint un crédit et une splendeur qui la rendent digne d'être comparée à la langue latine.

LE BOUDDHISME.

Voy. Abel Rémusat; Klaproth; l'Encyclopédie nouvelle; la Chine, par Davis.

La religion de Bouddha est aujourd'hui, de toutes les religions du monde, celle qui compte le plus de sectateurs. Elle est répandue dans la plus grande partie de l'Asie, depuis les sources de l'Indus jusqu'à l'océan Pacifique, et même jusqu'au Japon.

La chronologie mongole met la naissance de Bouddha en l'an 961 avant J.-C. Ce calcul se rapproche de celui des Chinois, qui font naître Foe ou Bouddha en l'an 1027 avant l'ère chrétienne.

Les Japonais adoptent le même calcul que les Chinois. La grande Encyclopédie japonaise en diffère seulement de deux ans : elle rapporte cette naissance à l'an 1029. Une histoire persane la rapporte à l'an 1022. Dans d'autres pays de l'Asie, les bouddhistes donnent une moindre antiquité au fondateur de leur croyance. Les Siamois placent la mort de Bouddha en 744 avant J.-C.; ils commencent à cette époque leur ère religieuse. Au Pégou, on rapporte sa naissance à l'an 638 avant notre ère, et les Cingalais le font naître en l'an 619. Il paraît que de toutes les dates, celle qui place la naissance de Bouddha en 1027 avant notre ère mérite le plus de confiance, parce qu'elle s'accorde avec la chronologie des successeurs de ce législateur conservée dans les livres chinois. On peut consulter à ce sujet un article d'Abel Rémusat inséré dans le *Journal des Savants*, 1821, et les préliminaires de la Vie de Bouddha, d'après les livres mongols, qu'a publiés Klaproth, et qui se trouvent dans ses *Mélanges*.

Le bouddhisme fit de rapides progrès dans tout l'Hindoustan; bientôt même il franchit les limites de la presqu'île et passa à Ceylan. De là il se répandit, comme d'un second foyer, dans toute l'Inde située au delà du Gange, chez les Birmans, au Pégou, à Siam. La Chine reçut Foe et son culte, le Japon Chaca ou Xara, dans le cours du premier siècle qui précéda notre ère. Plus tard, Bouddha fut porté au Thibet, et avec lui la civilisation et l'écriture. Il pénétra, sous les noms de Maha-Mouni et de Sakia-Mouni, dans toutes les contrées situées au nord de l'Inde, et jusque dans les steppes de l'Asie centrale, parmi les Mongols et les Kalmonks. Kachmyr, un des sièges les plus antiques du brahmanisme, l'échangea contre le bouddhisme.

Clément d'Alexandrie, au troisième siècle, parle de Bouddha et de ses sectateurs; saint Jérôme en parle aussi sous le nom de samanéens; et Porphyre, vers le milieu du deuxième siècle, décrit, sous ce même nom de samanéens, les prêtres bouddhistes avec toutes leurs institutions monacales.

C'est sur le bouddhisme chinois que l'on a pu recueillir jusqu'ici le plus de documents. Voici ce qu'on lit dans Davis :

Lorsqu'on demande à un Chinois combien de systèmes philosophiques ou de croyances religieuses existent dans son pays, il répond : Trois, savoir : *Yu*, la doctrine de Confucius; *Fo*, ou le bouddhisme, et la secte du *Tao* ou des rationalistes.

Il ne faut pas croire cependant que ces trois cultes soient sur un pied égal : le confucianisme est l'orthodoxie ou la religion de l'État, et les deux autres, tolérées en tant qu'elles ne heurtent point la première, ont plutôt été discréditées qu'encouragées par le gouvernement.

La légende chinoise indique quel était le caractère de Bouddha comme réformateur : « Il visait, dit-elle, à enseigner aux hommes à s'amender et à pratiquer la vertu. » C'est le but primitif de toute religion comme de toute philosophie.



Un Grand Prêtre bouddhiste en Chine.

Les cinq principaux préceptes, ou, pour mieux dire, les cinq principales défenses du bouddhisme, s'adressent aux prêtres, du moins c'est ainsi qu'on doit les entendre :

1. Ne tuez point les créatures vivantes.
2. Ne dérobez point.
3. Ne vous mariez point.
4. Ne mentez point.
5. Ne buvez point de vin.

Les samanéens, *ho-changs* ou prêtres, vivent ensemble dans des monastères attenants aux temples de Foe. Ils forment, en Chine, une société de mendiants.

Ils ont la tête complètement rasée. Selon leur réputation de sainteté, l'ancienneté de leurs services, etc., ils parviennent à divers grades religieux, depuis le plus bas, celui de serviteur, jusqu'à celui de prêtre officiant, et, en dernier lieu, de *tai ho-chang*, abbé ou chef de monastère.

Un voyageur, M. Gutzlaff, visita, en 1833, un monastère de Foe, dans une île de l'archipel des Chusans, par 30° 3' de latitude et 121 degrés de longitude. La réputation de ce temple était telle qu'on venait de fort loin pour le voir. Nous donnons un extrait de la relation :

« A peu de distance, l'île paraissait stérile et à peine habitable; mais, à mesure que nous en approchions, nous aperçûmes les toits étincelants des plus hauts édifices. Un temple bâti sur un roc faisant saillie sur la mer, qui couvrait incessamment de l'écume blanchâtre de ses flots sa base inébranlable, nous donna une idée du génie de ses habitants, qui choisissaient ainsi l'endroit le plus pittoresque pour y adorer leurs idoles. Dès que nous eûmes débarqué, une troupe de prêtres sales et mal vêtus vinrent à nous en chantant des cantiques. Quand nous leur offrîmes des livres, ils s'écrièrent : « Louange à Bouddha ! » et reçurent avec empressement tous les livres que nous avions. Nous montâmes alors vers un grand temple entouré d'arbres et de bambous. Un portique élégant nous conduisit dans une cour spacieuse, qui était environnée d'une longue rangée de bâtiments assez semblables à des baraques, et où logeaient les prêtres. Les images de Bouddha et de ses disciples, celles de Kouan-yin, la déesse de la miséricorde, et d'autres idoles que l'on voit à l'entrée, présentent un coup d'œil imposant.

» Le grand prêtre désira nous entretenir. C'était un vieillard sourd et cassé, qui paraissait avoir peu d'autorité, et qui nous débita quelques lieux communs. Nous suivîmes ensuite une route pavée. Durant notre marche, nous aperçûmes plusieurs autres petits temples; mais nous ne nous arrêtâmes qu'au pied de quelques rochers sur lesquels étaient gravées des inscriptions en très-grosses lettres.

» Les excavations étaient remplies de petites images d'idolâtres dorées. Tout d'un coup nous découvrîmes un temple fort grand avec des tuiles jaunes, ce qui nous le fit reconnaître pour une fondation impériale. C'est le plus vaste que j'aie jamais vu; les représentations des divinités étaient les mêmes que celles que nous venions d'examiner, mais exécutées avec infiniment plus de goût. L'intérieur contenait de nombreux spécimens de l'art chinois.

» Les statues colossales étaient en argile et assez bien dorées. Nous remarquâmes d'énormes tambours et de grosses cloches cylindriques. Nous assistâmes aux vêpres des prêtres, qui les chantaient en pali, comme les ecclésiastiques catholiques chantent les leurs en latin. Ainsi que ces derniers, ils avaient des chapelets, et un desservant tenait à la main une clochette qu'il agitait pour régler le service. De temps en temps, ils battaient du tambour et sonnaient des cloches pour éveiller l'attention de Bouddha sur leurs prières.

» Quoique le gouvernement décrie quelquefois les doctrines bouddhiques comme dangereuses, nous vîmes plusieurs placards par lesquels on engageait le peuple à se rendre dans les temples de Foe pour y prier le ciel d'accorder un printemps fertile : ces exhortations étaient faites par l'empereur lui-même.

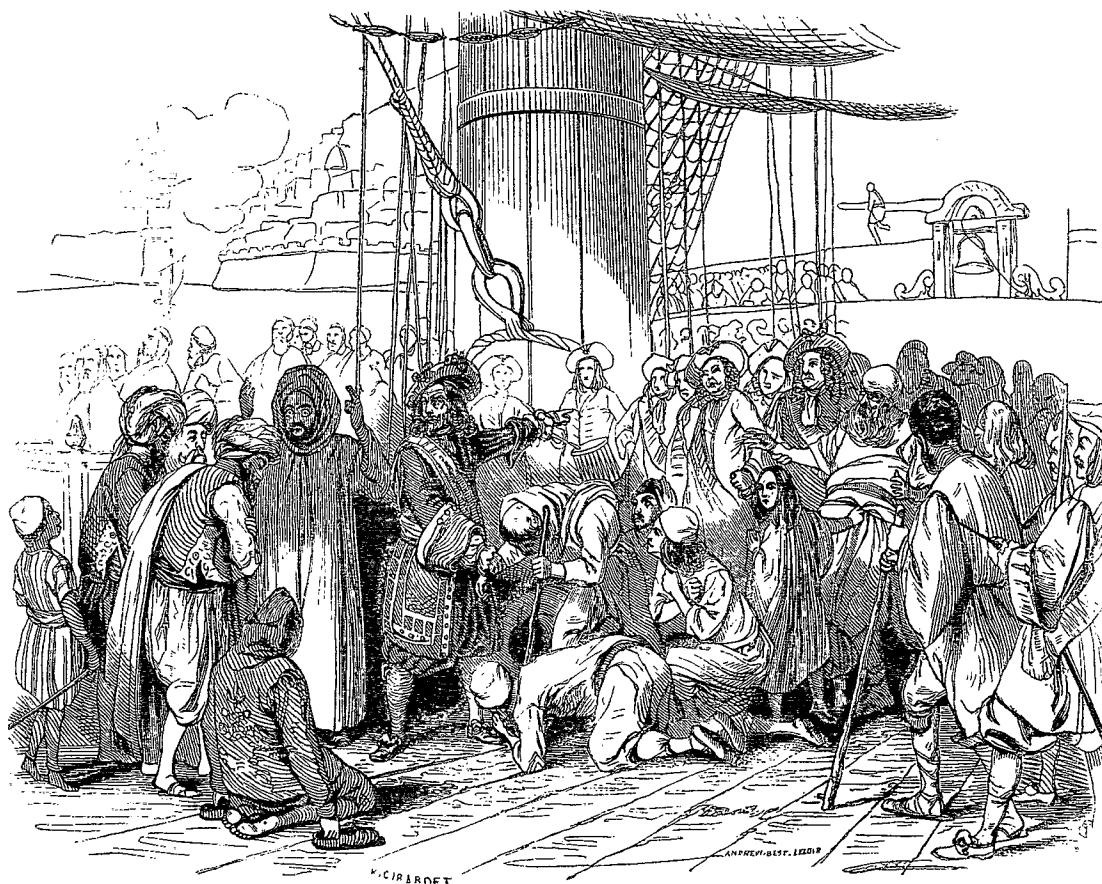
» On nous dit que l'île renfermait deux mille prêtres, bien qu'elle n'eût pas plus de douze milles carrés. On ne permet à aucune femme d'y résider, et l'on n'y souffre d'autres laïques que ceux qui servent les prêtres.

» L'île entière est des plus romantiques : les grandes inscriptions tracées dans le granit, les divers temples qui apparaissent de tous côtés, le pittoresque des lieux avec les rochers à pic, entr'ouverts ou détachés, et par-dessus tout un immense mausolée renfermant les cendres de mille prêtres, tout enchante et surprend l'imagination. »

J'aime mieux qu'on dise des sottises sur des matières importantes que de s'en taire. Cela devient sujet de discussion et de dispute, et le vrai se découvre.

DIDEROT.

DU QUESNE.



Salon de 1837. — Extrait du tableau de M. Biard représentant du Quesne délivrant les captifs d'Alger.

Abraham du Quesne naquit à Dieppe, en 1610. Selon des auteurs dignes de foi, son père, qui se nommait comme lui, était né à Blangy, dans le comté d'Eu, de parents pauvres et obscurs. Charles Perrault et quelques autres le font descendre de race noble. Mais cette question est de nulle importance. Noble ou roturier, le père de du Quesne était un marin expérimenté, professant la religion réformée, et parvenu par son mérite au grade de capitaine de vaisseau. Il éleva lui-même son fils dans le métier de la mer et dans les principes de la réforme calviniste, à laquelle ils furent l'un et l'autre attachés toute leur vie. Après s'être instruit dans la théorie de son art, le jeune du Quesne voulut s'exercer à la pratique de la navigation, et servit dans la marine de guerre et de commerce sous la direction de son père. Mais, en 1635, ce dernier fut pris par les Espagnols avec le vaisseau qu'il montait, et mourut à Dunkerque par suite de ses blessures. Ce funeste événement, en privant tout à coup notre héros de son maître et de son appui, décida de sa carrière et peut-être aussi de son illustration. Dès ce jour, il voua aux Espagnols une haine implacable, et résolut de venger par ses exploits la perte cruelle qu'ils venaient de lui faire éprouver. En effet, il ne tarda pas à se signaler contre eux à l'attaque des îles Sainte-Marguerite, qui eut lieu en 1637 ; devant Gattari, en Biscaye, en 1638 ; au port de Sainte-Ogue, en 1639 ; à Tarragone et à Barcelone, en 1642 ; au cap de Gattes, en 1643 ; il fut grièvement blessé dans ces quatre dernières rencontres.

En 1644, fatigué de l'inactivité où le laissait la paix que la France venait de signer, il se rendit en Suède, où l'avaient précédé sa réputation et le souvenir de son père, qui avait autrefois servi sur les vaisseaux de la reine Christine. La Suède était alors en guerre avec le Danemark. Elevé au

grade de major général, puis de vice-amiral, il mit en fuite la flotte ennemie en vue de Gothembourg. Dans une seconde affaire, il dispersa les vaisseaux danois, tua leur général, et se serait infailliblement emparé du roi de Danemark, Christian, qui commandait sa flotte en personne, si ce dernier, blessé la veille du combat par un éclat de bois, ne s'était vu contraint d'abandonner le théâtre de la bataille pour se faire transporter à terre.

Il venait de terminer la guerre en forçant les Danois à demander la paix, lorsqu'en 1648 il fut rappelé en France, et chargé de commander l'expédition que l'on se proposait d'envoyer à Naples. Par suite des troubles qui accompagnèrent la minorité de Louis XIV et de l'incurie des ministres, nos forces navales étaient alors presque anéanties. La marine française, que le génie de Richelieu avait subitement fait surgir de nos ports, avait aussi, pour ainsi dire, subitement disparu. Du Quesne arma à ses frais une flottille et la dirigea vers Bordeaux, qui s'était révolté contre l'autorité royale. Il est rencontré dans la traversée par une escadre anglaise dont le commandant lui envoie l'ordre de baisser pavillon. « Le pavillon français, répond du Quesne, ne sera jamais déshonoré tant que je l'aurai à ma garde : le canon décidera, et la fierté anglaise pourra bien aujourd'hui le céder à la valeur française. » En effet, le combat s'engage, et du Quesne, bien qu'inférieur en forces, se retire honorablement, mais dangereusement blessé. Après s'être fait radouber à Brest, il revient auprès de Bordeaux, trouve la flotte espagnole qui veut s'opposer à son passage, la force à se retirer, et, malgré ses efforts, contraint la ville à se rendre. Pour récompenser ces éminents services, Anne d'Autriche, qui gouvernait alors pour Louis XIV enfant, nomma du Quesne chef d'escadre, et, en attendant

que ses frais d'armement lui fussent remboursés, détacha du domaine de la couronne le château et l'île d'Indret, près de Nantes, pour l'en gratifier.

Dans la guerre qui éclata en 1672, et particulièrement dans la bataille qui fut gagnée contre les Hollandais par le maréchal d'Estrées, le 30 mai 1673, il s'acquit un nom immortel. Mais ce qui mit le comble à sa gloire et le sceau à sa réputation de capitaine de mer, ce fut la campagne qu'il soutint, en 1676, contre le fameux Ruiter, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (page 74). Ainsi que nous l'avons dit, ce fut du côté de du Quesne que resta l'avantage dans ce terrible duel où les deux plus grands marins du dix-septième siècle vinrent lutter de science, de bravoure et de génie. On entendit souvent dire au célèbre amiral hollandais : « Je ne crains au monde qu'un homme de mer, c'est M. du Quesne. » Après la défaite et la mort de Ruiter, son cœur fut mis sur une frégate qui devait le transporter en Hollande. Cette frégate tomba entre les mains des Français. Le capitaine fut amené devant du Quesne et lui présenta son épée ; mais ce dernier ne voulut point la prendre : il passa sur l'autre bord, entra dans la chambre où était renfermé le cœur de son illustre adversaire, et, s'approchant de la boîte où il était déposé, il leva les mains au ciel en s'écriant : « Voilà les restes d'un grand homme ; il a trouvé la mort au milieu des hasards qu'il a tant de fois bravés. » Puis, se tournant vers le capitaine : « Allez, Monsieur, lui dit-il, votre mission est trop respectable pour que l'on vous arrête. » Et la frégate continua sa route sous la sauvegarde du général français.

Du Quesne ne borna pas là le cours de ses exploits, et, dans le cours de sa longue carrière, il ne descendit jamais du haut rang auquel il s'était élevé. En 1681, il attaqua les corsaires tripolitains, qui avaient piraté sur nos côtes, les poursuivit jusque dans la rade de Chio, où ils s'étaient réfugiés, et força le Grand Seigneur, maître de cette île, à proposer sa médiation.

En 1682, Louis XIV, voulant châtier les Algériens des insultes et des brigandages qu'ils avaient fait éprouver à nos vaisseaux, l'envoya sur les côtes d'Afrique. À l'aide d'un nouveau procédé qu'avait inventé un ingénieur nommé Renaud, il bombarda leur ville et causa de si horribles dégâts que le dey Baba-Hussein s'empessa de demander la paix par l'intermédiaire du père le Vacher, alors consul de France. Avant tout préliminaire, du Quesne ordonna qu'on lui rendit quatre cents esclaves français qui avaient été pris par les Barbares. Les captifs furent rendus, et l'on allait signer le traité, lorsqu'un Turc, nommé Meza-Morto, s'éleva violemment contre cet accommodement et gagna la soldatesque, qui reprit aussitôt les armes. On recommença donc le bombardement. Les Algériens exaspérés eurent l'atroce barbarie de mettre le consul dans un mortier et de le tirer en guise d'obus. Ils firent subir à peu près le même sort à plusieurs esclaves français qu'ils attachèrent à la bouche de leurs canons. Les membres déchirés de ces malheureux arrivaient en lambeaux tout sanglants jusque sur nos vaisseaux. Toutefois, le mauvais temps ne permettant plus de tenir la mer dans ces parages, du Quesne fut obligé d'abandonner le port.

Les Barbares n'ayant fait aucune soumission, du Quesne retourna devant Alger l'année suivante, et lança sur la ville des milliers de bombes qui la convertirent bientôt en un vaste foyer d'incendie. La populace ameutée murmura hautement et somma le dey de demander à capituler. Baba-Hussein, menacé dans son propre palais, fit venir un officier français, nommé de Beaujeu, qui, dix-huit mois auparavant, avait été fait prisonnier et vendu 12 000 écus. Introduit devant le dey au milieu du divan assemblé, on lui retira ses chaînes, et Baba-Hussein lui dit que, pour prix

de sa liberté, on ne lui demande qu'un bon conseil dans les circonstances présentes. L'officier répondit courageusement que les Algériens n'avaient qu'un parti à prendre, c'est-à-dire de s'humilier devant le roi de France et d'implorer la paix. Le dey jura qu'il aimait mieux voir sa ville réduite en cendres que d'y consentir. Toutefois il ne tarda pas à envoyer au général français un parlementaire afin de capituler. Avant de s'engager à aucune promesse et de régler aucune condition de paix, du Quesne exigea qu'on amenât à son bord tous les esclaves, français ou autres, qui avaient été pris sur ses vaisseaux. L'envoyé consterné alla porter au dey cette réponse. Deux heures après, il reparut avec une lettre : du Quesne refusa d'en prendre connaissance, et répondit qu'il n'était point question d'entrer en pourparler, mais de se rendre et d'amener les captifs. Cependant, comme la nuit approchait, il accorda douze heures de sursis et consentit à tirer un coup de canon en signe de trêve.

Le lendemain, 29 mai 1683, vers dix heures du matin, une douzaine de chaloupes s'avancèrent vers la flotte et déposèrent à bord du vaisseau commandant cent cinquante esclaves, parmi lesquels se trouvait de Beaujeu. Les autres, que leurs patrons avaient emmenés hors de la ville, furent tous rendus dans l'intervalle de cinq jours, délai prescrit par du Quesne. Tels sont les faits qui ont inspiré à M. Biard l'une des plus belles toiles exposées cette année au Musée du Louvre, et dont nous reproduisons une partie. Après cette mesure pleine de justice et d'humanité, des otages furent envoyés de part et d'autre, et l'on s'occupa des conditions de paix. Mais lorsqu'il s'agit de restituer les prises qui avaient été faites, la plus grave division éclata parmi les Algériens. Ceux qui n'avaient point pris part au butin voulaient à toute force que l'on souscrivit à cette condition ; ceux, au contraire, dont le fruit du pillage constituait l'unique fortune, et qui n'avaient pas manqué de la mettre en sûreté, s'y refusaient opiniâtrément, s'inquiétant peu de voir Alger se consumer sous leurs yeux. Du Quesne, voyant que l'on ne concluait rien, donna ordre de faire revenir les otages. Le dey épouvanté demanda une trêve d'un jour et renvoya un officier français en échange de Meza-Morto. Ce dernier avait promis à du Quesne qu'il userait de son ascendant sur ses compatriotes pour leur faire agréer les volontés du général français. Mais, bien loin de là, dès qu'il fut mis en liberté, il se rendit auprès des soldats, but avec eux, les souleva de nouveau contre Baba-Hussein, qui fut massacré par ses ordres, et se fit nommer dey à sa place. Alors les hostilités recommencèrent de part et d'autre. Après un bombardement continu de plusieurs jours, du Quesne laissa Tourville à la tête de quelques vaisseaux pour bloquer la ville, et regagna la France. Cet amiral ne tarda pas à recevoir des propositions de paix qui furent bientôt agréées. L'une des principales conditions fut que Meza-Morto enverrait à Louis XIV un ambassadeur pour lui demander pardon. En effet, un envoyé du nouveau dey vint à Versailles implorer la clémence du roi de France, et le traité fut définitivement ratifié.

Enfin, en 1684, du Quesne fut envoyé devant le port de Gênes pour punir cette république d'avoir, contrairement aux traités, prêté secours aux ennemis de la France. Il lança 14 000 bombes dans la ville, qu'il incendia, et l'année suivante, on vit arriver à Versailles, au milieu d'une pompe magnifique dont l'éclat rehaussait le triomphe du vainqueur, le doge de la république génoise, accompagné de quatre sénateurs, pour s'humilier aux pieds de Louis XIV. Après cette expédition, du Quesne revint en France goûter au sein de sa famille les fruits tardifs de ses nombreux travaux. Il mourut à Paris, en 1688, plein de gloire et d'années, dans un état de vigueur et de santé dignes de

l'âge d'or. Son cœur fut transporté en Suisse et inhumé dans le temple d'Aubonne par les soins de son fils, qui était baron de ce lieu. Louis XIV faisait un grand cas de du Quesne : on a remarqué qu'il fut seul exempté par le roi d'éprouver les effets de l'édit de 1685, portant révocation de celui de Nantes. Il fut encore gratifié par Louis XIV de la terre du Bouchet, près d'Étampes, qui fut alors érigée en marquisat ; et le roi, sentant bien qu'en cette circonstance c'était l'homme qui ennoblissait la terre, bien loin d'être ennoblí par elle, ordonna que le nom de Bouchet fût changé en celui de du Quesne, afin de le transmettre à la postérité. Il avait été fait lieutenant général des armées navales lorsqu'il partit pour combattre Ruiter, et ne parvint jamais, malgré sa gloire croissante, à un grade plus élevé. Lorsqu'il vint à la cour, après l'une de ses victoires, rendre compte de ses opérations, le roi le complimenta beaucoup, puis il lui dit : « Je voudrais, Monsieur, que vous ne m'empêchiez pas de récompenser les services que vous m'avez rendus comme ils méritent de l'être ; mais vous êtes protestant, et vous savez mes intentions là-dessus. » Du Quesne, de retour chez lui, rapporta ces paroles à sa femme. « Il fallait, repartit celle-ci, lui répondre : Oui, sire, je suis protestant, mais mes services sont catholiques. » — On ne peut que gémir, dit un biographe, de ce que Louis XIV ait cru sa conscience intéressée à ne pas élever du Quesne à la seule dignité militaire qui lui manquât, et que cette même opinion ait empêché qu'on élevât en France un tombeau à celui qui avait conquis à ce royaume l'empire de la mer.

PONT SUSPENDU A FRIBOURG, EN SUISSE.

Voy. t. Ier, 1833, Ponts suspendus en cordes, p. 96; Pont suspendu en chaînes de Jarnac, p. 311; — t. II, 1834, Ponts suspendus de l'île Barbe, près de Lyon, et de Bercy, p. 357, 358.

Nous avons dit que l'art de suspendre les ponts à des chaînes ou à des câbles n'est pas une invention moderne : avant les essais européens, l'Amérique du Sud offrait déjà des ébauches remarquables de travaux analogues, et, en Asie, lorsque des voyageurs européens visitèrent pour la première fois la grande chaîne de l'Himalaya, le sud du Thibet et les autres parties de l'Asie centrale, dont on connaît aujourd'hui la grande élévation au-dessus du niveau de l'Océan, ils traversèrent fréquemment des rivières, des vallées étroites et d'une immense profondeur, sur des ponts dont ils admirèrent la structure, et qui différaient peu de ceux que l'on construit aujourd'hui. L'un de ces grands ouvrages établissait la communication entre les deux rives du Setleje, principal affluent du Sind (Indus); les habitants riverains s'étaient cotisés pour les frais de cette construction, qui avait duré près d'un demi-siècle; à l'approche d'une armée d'invasion, ce pont fut brûlé par ceux mêmes qui s'étaient réunis pour le bâtir.

Les ingénieurs de l'Europe n'avaient donc qu'à imiter ceux de l'Inde, et, avec le secours des arts perfectionnés, avec des connaissances plus étendues que celles des Asiatiques, il leur a été facile de surpasser leurs devanciers. Cependant un pont suspendu a été construit en Irlande dans un temps que l'on ne peut regarder comme moderne, car la date en est connue : c'est celui de Carrick-a-Rede, près de Ballintay. Sa structure rappelle l'enfance de l'art; mais elle a pu mettre sur la voie pour arriver au degré d'habileté qui a produit les chefs-d'œuvre que l'on admire aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, par exemple, le pont suspendu jeté par M. Telford, sur le détroit de Menai, pour joindre l'île d'Anglesey à la côte de Caernarvon. La longueur de ce pont est d'environ 168 mètres; il s'élève à plus de 50 mètres au-dessus de la mer, en sorte qu'il n'in-

terrompt ni ne gêne le passage des vaisseaux dans le détroit. L'ingénieur a tout prévu pour garantir la solidité et la longue durée de cette belle construction, dont la dépense s'est élevée, dit-on, à 70 000 livres sterling (1 750 000 fr.).

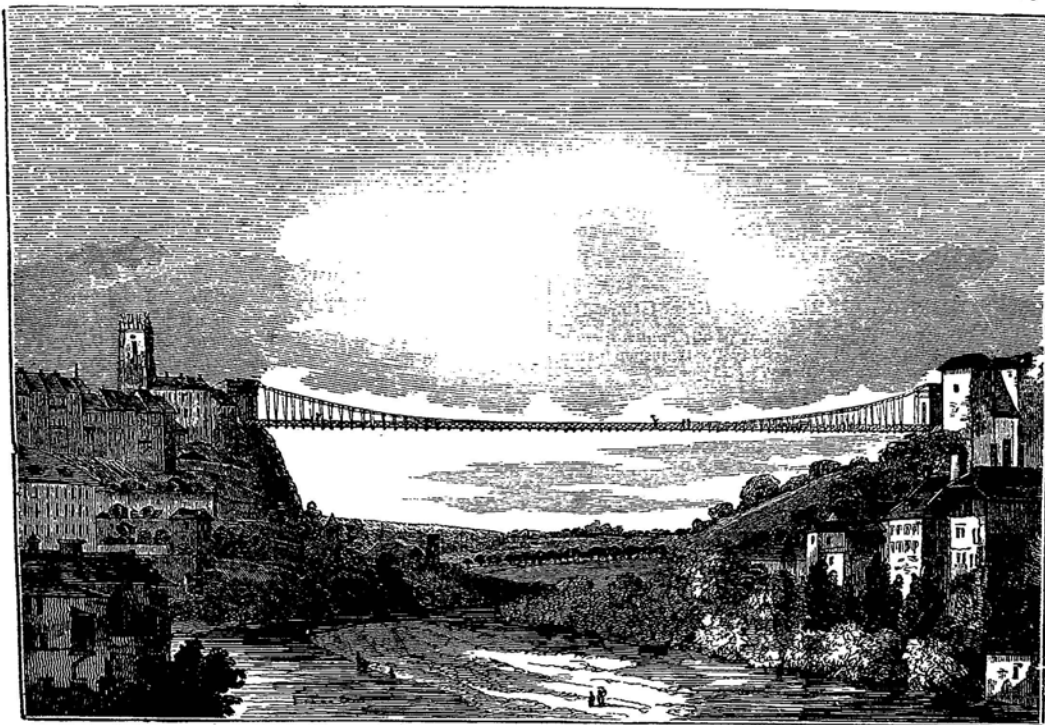
La France n'a, jusqu'à présent, rien que l'on puisse comparer à l'œuvre de M. Telford; mais un ingénieur français, M. Chaley, a surpassé, en Suisse, la merveille du détroit de Menai, au jugement des Anglais eux-mêmes. Le pont suspendu de Fribourg attirera les voyageurs dans ce canton, jusqu'ici peu visité à cause de la difficulté des communications; on ne craindra plus de parcourir l'étroite vallée de la Sarine, et les courses dans la *Gruyère* deviendront plus fréquentes. On sait que cette partie de la Suisse attire depuis longtemps l'attention des agronomes. La ville de Fribourg sentira plus qu'aucune autre partie du canton les avantages d'une route commode et plus courte, qui multipliera ses relations avec la Suisse allemande.

Pour avoir une idée de l'isolement auquel cette ville était réduite par sa position topographique, il faut se rappeler qu'elle est composée de deux parties : la *ville basse*, au fond de l'étroite vallée de la Sarine, et la *ville haute*, qui est la plus grande, bâtie sur un rocher à plus de 150 mètres au-dessus du niveau de la rivière. L'ancienne route de Berne et de la Suisse allemande descendait au fond de la vallée par une pente très-roide, dangereuse en tout temps, impraticable pendant l'hiver. On traversait ensuite sur trois ponts de bois le cours sinueux de la Sarine, et l'on arrivait au pied des roches opposées à celles de la descente; il fallait monter ensuite avec autant de fatigues et de périls jusqu'au sommet de ce coteau, et s'élever de 80 mètres au-dessus du point de départ, dont on n'était pas éloigné de plus d'un kilomètre. La vallée de la Sarine, à l'endroit où est située la ville de Fribourg, n'est guère que de 300 mètres de largeur, et elle est bordée par deux rochers hauts de plus de 50 mètres. On avait proposé plusieurs fois de franchir cet intervalle sur un pont de structure gigantesque; mais une aussi grande dépense eût ruiné le pays, quand même on eût pu conduire l'entreprise jusqu'à sa fin. Les merveilles opérées dans la Grande-Bretagne par les ponts suspendus ranimèrent l'espérance des Fribourgeois; ils voyaient ces constructions nouvelles pour l'Europe se multiplier en France sous la direction d'ingénieurs habiles, de Séguin, de Chaley, etc.; Genève même en offrait un modèle de petite dimension; enfin, on connaissait un assez grand nombre de travaux de cette nature exécutés avec succès pour être assuré que l'art nouveau n'avait pas atteint sa limite. On savait que le constructeur du pont sur le détroit de Menai n'avait pas craint de compromettre sa réputation en proposant de traverser la rivière de Mersey à Runcorn, près de Liverpool, sur un pont de plus de 300 mètres de longueur : ainsi, la possibilité de franchir de la même manière la vallée de la Sarine pour arriver à Fribourg n'était plus une question d'art; il ne s'agissait que d'évaluer la dépense, et de la comparer aux ressources pécuniaires du canton. M. Chaley proposa de se charger de l'entreprise à ses risques et périls, et ne demanda qu'une somme de 300 000 francs, plus le péage sur le pont pendant quarante ans. Son offre fut acceptée, et le succès le plus complet a prouvé que les Fribourgeois savaient apprécier le talent et bien placer leur confiance. Les travaux de construction du pont de M. Telford avaient duré plus de cinq ans; ceux du pont de M. Chaley furent terminés en vingt-sept mois.

Entrons ici dans quelques détails sur cette grande et belle œuvre, dont la représentation pittoresque ne peut donner qu'une idée trop imparfaite. Au point de vue le plus convenable pour apercevoir l'ensemble des objets qui composent ce tableau, les câbles de suspension sont à peine visibles, et le spectateur peut croire que le pont n'est qu'une

câbles de suspension, ne semblent pas appartenir au pont, et comme on ne devine pas le motif de leur érection, on les condamnerait si l'on ne parvenait enfin, à force d'attention, à découvrir une ligne noire, qui, s'élevant en ligne légèrement courbée jusqu'au sommet de ces deux supports, en descend de part et d'autre, et se prolonge vers les rochers. L'artifice de la suspension est alors dévoilé, mais on ne voit pas encore comment l'ingénieur a surmonté les difficultés que lui opposait le poids énorme d'un plancher, ou *tablier*, de 546 mètres de longueur, sur une largeur moyenne de 8 mètres, assez solide pour que plusieurs voitures pesamment chargées pussent rouler dessus en même temps. Il fallait encore ajouter à cette charge le poids des câbles suspenseurs et des cordes pendantes qui y sont attachées pour soutenir chaque poutrelle

du tablier. De plus, on devait se prémunir contre les balancements que des vents impétueux pourraient imprimer à un système de corps dont les uns sont essentiellement flexibles, et les autres, en raison de leur excessive longueur, n'opposent qu'une faible résistance aux forces qui tendent à les plier. C'est afin d'atteindre ce but que l'habile ingénieur a tout disposé pour éviter, autant qu'il était possible, les assemblages dont les points d'attache font une suite de parallélogrammes. Les cordes en fils de fer qui attachent les poutrelles aux câbles de suspension ne sont pas verticales, mais légèrement inclinées en dehors, en sorte que si on prolongeait en dessous du pont celles qui soutiennent une même poutrelle, elles se réuniraient à peu près au fond de la vallée. Il résulte de cette divergence des cordes d'attache que, plus elles ont de longueur, plus



(Vue du pont suspendu de Fribourg, en Suisse.)

les câbles de suspension sont écartés l'un de l'autre; l'accroissement de leur distance est d'environ 3 mètres, depuis le milieu du pont jusqu'au haut des portiques sur lesquels ces câbles passent pour descendre ensuite obliquement jusqu'aux puits d'amarre, où ils sont fixés et amarrés au rocher avec une solidité qui doit rassurer les plus timides.

M. Chaley avait acquis, par ses travaux antérieurs, une connaissance exacte de la résistance dont le fil de fer est capable lorsqu'on l'emploie à faire des câbles de suspension; il a donc pu soumettre à un calcul rigoureux ceux du pont de Fribourg. Il y en a quatre, deux de chaque côté du pont, et chacun est un faisceau de 4056 fils, ayant chacun un peu plus de 3 millimètres (une ligne et demie) de diamètre. La force de traction que chacun de ces faisceaux peut contrebalancer n'est pas au-dessous de 500 000 kilogrammes; ainsi, les quatre ensemble sont capables d'une résistance de 2 000 000 kilogrammes. 178 poutrelles portent le tablier et partagent son poids en un nombre égal de sections distribuées sur une longueur de 248 mètres,

développement de la partie des câbles qui portent les cordes d'attache. Sur toute cette longueur, augmentée encore d'environ 4 mètres de chaque côté du pont, les câbles ont la forme cylindrique; mais, en s'approchant des portiques, ils s'épanouissent insensiblement en nappe de petits faisceaux parallèles, contigus, et qui couvrent sur toute sa longueur la surface des rouleaux de friction sur lesquels ils passent. La division de chaque câble suspenseur en quatre faisceaux se maintient au-delà des portiques, jusqu'aux puits d'amarre, où d'autres rouleaux de friction les courbent une seconde fois, et leur font prendre la direction verticale qui est celle des puits d'amarre. M. Chaley a donné les plus grands soins à la construction de ces puits, et quand même il aurait poussé les précautions beaucoup au-delà du nécessaire, on n'aurait garde de l'en blâmer. La résistance à l'énorme pression exercée par la tension des câbles est confiée à des matériaux choisis, assemblés avec une scrupuleuse exactitude, appuyés sur le rocher par une très grande surface. Une galerie d'écoulement, pratiquée au fond de

exercée par la tension des câbles est confiée à des matériaux choisis, assemblés avec une scrupuleuse exactitude, appuyés sur le rocher par une très-grande surface. Une galerie d'écoulement, pratiquée au fond de chaque puits, ne sert pas uniquement à l'évacuation des eaux qui pourraient s'y introduire et le remplir; elle donne aussi le moyen de visiter toutes les parties du système d'amarre et d'y faire les réparations jugées nécessaires. Deux autres ouvertures verticales, que l'on nomme *cheminées*, sont pratiquées dans chaque puits et servent à l'érection des câbles d'amarre.

Les portiques ne sont pas immédiatement à l'entrée du pont; la prudence les a fait reculer d'environ dix mètres, afin que leurs fondations fussent absolument inébranlables. Cette disposition exigeait que la hauteur de ces supports fût augmentée, ainsi que la longueur et la grosseur des câbles de suspension et d'amarre. La dépense était donc notablement accrue; mais des motifs plus impérieux que le soin de l'économie dirigeaient l'ingénieur dans ses méditations et ses calculs. L'intervalle entre le tablier et le portique n'est pas demeuré sans utilité; M. Chaley en a profité pour établir sur le bord du rocher, à chaque extrémité du pont, une terrasse circulaire où les spectateurs peuvent contempler en toute sûreté la profonde vallée, la rivière et ses détours, et l'œuvre hardie qui franchit cet abîme. Les portiques sont décorés de pilastres doriques. La hauteur totale de ces supports des câbles suspenseurs est de 20 mètres, et ils sont encastres de 5 mètres dans le roc. L'œil est satisfait de leur apparence extérieure, mais il n'aperçoit rien de ce qui mériterait le plus d'être bien connu: le constructeur devait charger d'un poids équivalent à plusieurs centaines de mètres cubes de rocher des maçonneries non consolidées par le temps, et l'action de la pesanteur était encore moins à redouter que celle des chocs, des ébranlements causés par les tempêtes, etc. Pour satisfaire aux conditions imposées par le goût, M. Chaley a revêtu ses deux portiques de pierre calcaire du Jura; mais l'intérieur est en grès encore plus solide que cette pierre, dont les faces, soigneusement dressées, s'appliquent l'une sur l'autre dans toute leur étendue, et sont attachées l'une à l'autre par des crampons de fer. Au-dessus de la voûte du passage, des *tirants* de fer convertissent en une seule masse très-compacte environ 225 mètres cubes de grès: la quantité de fer ainsi renfermée dans un portique n'est pas au-dessous de 25 000 kilogrammes. Au premier aspect, les spectateurs peu instruits ne comprendront point comment des câbles à peine visibles à la distance de 6 à 700 mètres avaient besoin de supports aussi volumineux, car les portiques ont 14 mètres de largeur et près de 6 mètres d'épaisseur; le mécanicien qui prendra la peine de suivre l'ingénieur dans ses calculs ne trouvera rien d'exagéré dans ces dimensions. Le passage ouvert au milieu des portiques a 5^m, 76 de largeur, et sa hauteur, sous la clef de la voûte, est de 13 mètres. L'un des portiques est actuellement l'une des portes de Fribourg, et peut être fermé; l'autre reste toujours ouvert.

La construction du *tablier* du pont était, dans tous ses détails, beaucoup plus facile que celle du système de suspension. Le bois de sapin en a fourni la matière, et par conséquent des réparations assez fréquentes y seront indispensables; l'ingénieur y a pourvu. Ajoutons, en terminant cette description, que ces travaux, dont la hardiesse étonne l'imagination, et qui semble portée jusqu'à la témérité, n'ont point causé d'accidents graves; aucun des ouvriers n'y a perdu la vie. M. Chaley n'a pas seulement bien mérité des arts; l'humanité lui doit aussi de justes éloges.

L'exécution de cette grande entreprise fut commencée en 1832, aussitôt que les travaux en plein air devinrent praticables. Le 23 août 1834, les piétons passèrent sur le

pont, et le 8 octobre de la même année, le passage fut livré aux voitures, quelle que fût leur charge. Plusieurs jours après, un convoi d'artillerie composé de 15 pièces de gros calibre, de 50 chevaux et de 300 hommes passa, et repassa sans que le pont fût ébranlé par cette rude épreuve. La confiance était bien établie; le 19 octobre, le pont fut inauguré, et une procession d'environ 2 000 personnes, précédée d'une musique militaire, le traversa deux fois joyeusement en battant la mesure avec une vigueur qui ne dut laisser aucun doute sur la solidité de la voie nouvelle. Le commerce la suit depuis plus de deux ans, et l'ingénieur qui l'a construite est en possession d'une renommée qu'il accroîtra sans doute encore par d'autres œuvres non moins remarquables.

UN CALENDRIER ROMAIN.



Calendrier romain.

On a trouvé à Pompéi un bloc de marbre carré, sur chaque côté duquel sont trois inscriptions relatives à trois mois de l'année, et disposées en colonnes perpendiculaires. A chaque tête de colonne est représenté le signe du zodiaque auquel répond le mois. On peut comprendre les renseignements de ce calendrier sous trois titres: astronomie, agriculture et religion. On lit d'abord le nom du mois; puis vient le nombre des jours; puis les nones, qui pendant huit mois de l'année tombaient le cinquième jour, et s'appelaient en conséquence *quintanae*; le reste de l'année, elles commençaient le septième jour, et s'appelaient *septimanae*. Les ides ne sont pas indiquées, parce qu'il s'écoulait toujours sept jours entre elles et les nones. Le nombre des heures du jour et de la nuit s'y trouve aussi; les nombres entiers sont indiqués par les chiffres ordinaires; les fractions par un S pour *semisis*, la demie, et par de petites lignes horizontales pour les quarts. Enfin, le signe du zodiaque dans lequel se trouve le soleil est nommé, et les jours des équinoxes et du solstice d'été sont aussi déterminés. Pour le solstice d'hiver, on lit: *Hiemis initium* (Commencement de l'hiver). Vient ensuite le chapitre de l'agriculture: on y rappelle au cultivateur les principales opérations qui doivent être faites dans le cours du mois. Le calendrier se termine par la partie religieuse; il indique quel dieu préside à ce mois, il donne la liste des fêtes religieuses qui tombent dans ce laps de temps, et avertit le cultivateur de ne point négliger le culte de ces divinités protectrices de ses travaux.

BIBLE DE SIXTE V.

Un jour Louis XV, traversant la grande galerie de Versailles et apercevant parmi les spectateurs Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, se retourna vers son premier ministre: « Choseul, lui dit-il, à quels signes reconnaît-on la véritable Bible de Sixte V? — Sire, répliqua le mi-

nistre, qui ne s'attendait guère à cette question, je n'en ai aucune connaissance. » — Mercier avait, quelque temps auparavant, donné au roi la petite instruction bibliographique dont il était en cet instant si fier.

La Bible connue sous le nom de *Bible de Sixte V.*, et publiée en 1590 par les ordres de ce pontife, ne fut pas plutôt sortie de la presse qu'elle fit beaucoup de bruit dans l'Église, à cause de la quantité de fautes qui avaient changé et défiguré le texte; par suite, l'on fut obligé de faire imprimer séparément, sur de petites bandes de papier, les mots qui avaient été défigurés, et de coller ces corrections sur les passages mêmes répandus, de côté et d'autre, dans le courant du volume.

Cette édition fut supprimée, après la mort de Sixte-Quint, par les ordres de Grégoire XIV. Clément VIII fit faire, en 1592, une nouvelle édition de la Bible de 1590, dans laquelle il eut soin de faire corriger les fautes de la première, et cette réimpression est connue sous le nom de *Bible de Clément VIII*, ou *Bible de Sixte V corrigée*.

LA CHASSE EN ÉGYPTÉ.

Second article. — Voy. p. 165.

LA GAZELLE.

Les Bédouins et les Turcs, moins scrupuleux et plus actifs que les Arabes, font de grandes chasses dans le désert; ils y poursuivent et traquent la gazelle; il n'y a rien de sacré pour l'homme. J'avais vu ce petit animal, dans les maisons, si doux; j'aimais tant ses grands yeux, j'avais joué si souvent avec ses cornes gracieuses, que je ne pouvais croire qu'on lui fit la chasse dans un autre but que de le prendre vivant et de l'appivoiser. Hamont, le directeur de l'École vétérinaire d'Abou-Zabel, eut à cœur de dissiper mes doutes; il arrangea une partie. La veille du jour convenu, il envoya les Arabes à une lique dans le désert, avec l'ordre de creuser dans le sable autant de trous que nous étions de chasseurs, à la distance de cinq cents pas l'un de l'autre. Nous partîmes trois heures avant le jour; des sables portaient nos fusils et couraient devant les chevaux. De mauvais présages me firent mal augurer du succès de l'expédition: le désert était plongé dans les ténèbres; des corbeaux avec leurs ailes plus noires que celles de la nuit s'envolèrent à notre gauche; nous perdîmes un instant la trace des pas qui devaient nous guider à nos stations; il fallut descendre de cheval et nous crever les yeux pour la retrouver. On s'était muni fort heureusement d'une lanterne; sa bienfaisante lumière nous remit dans le vrai chemin. Il n'y avait de plaisant dans tout cela qu'un certain Napolitain, qui s'était affublé d'un matelas pour dormir en attendant les gazelles; arrivé à la première station, notre homme se laissa glisser tout doucement de son âne, et se logea dans son trou, disant qu'il n'en pouvait plus. Avant de nous séparer, le maître de la chasse nous donna ses instructions. Il fallait se tapir dans sa cachette, ne pas montrer le bout du nez, avoir l'œil et l'oreille au guet, surtout à l'aube, moment où les gazelles reviennent du lac au désert, et tirer si elles passaient à une portée de cent pas. Quand je fus blotti dans mon trou, ne voyant que les étoiles sur ma tête, autour de moi le désert sans couleur et sans forme, je me comparai à l'astrologue tombé au fond d'un puits; j'eus peur de ce silence et de cette effrayante immobilité. « C'est bien la paix de la mort, me disais-je; le désert est le grand suaire que Dieu étendra sur la fin du monde. » Et pour trouver quelque part les signes de la vie, j'écoutais les battements pressés de mon cœur, et je suivais des yeux la marche paisible des astres.

Un crépuscule de quelques instants précéda le soleil; une

abondante rosée nous trempa jusqu'à la moelle des os, malgré nos burnous; il s'éleva un petit souffle glacial qui fit trembler les plantes jaunes du désert. Je ne vis pas l'ombre d'une gazelle; un coup de fusil retentit dans le lointain. Je béis le soleil qui vint me relever du poste; c'était le signal convenu de notre réunion. Nous nous réchauffâmes avec quelques bouteilles d'un chypre généreux.

« Où est donc notre Napolitain? s'écria quelqu'un; se serait-il fait une mauvaise affaire avec quelque hyène affamée? Personne de nous n'a tiré; c'est donc lui qui aura les honneurs de la chasse. — Il est trop maladroit! dit un autre. » On commençait à faire des conjectures alarmantes, quand nous le vîmes arriver tout essouffé. « Ah! Messieurs, s'écria-t-il, je viens d'être témoin d'une chose miraculeuse, digne d'être rapportée dans les journaux de toute l'Europe. — Quoi donc, signor Pepe? racontez-nous cela. — Ah! mes amis (il avala préalablement un grand verre de chypre, pour gagner les avances que nous avions sur lui). Le jour commençait à poindre; j'étais tout yeux et tout oreilles; je distingue deux gazelles, une grande et une petite qui gambadaient comme un enfant autour de sa mère; je visai la plus jeune, dont la chair est plus tendre; la grande se précipita au-devant du coup, et tomba morte ou blessée. J'accourais pour la prendre; mais que vois-je alors, sancta Madona! La fille charge sa mère sur son dos, et s'enfuit à toutes jambes! »

Un grand éclat de rire accueillit cette farce italienne, débitée avec un sang-froid digne de *Pulcinello*. « Ces Français, dit notre homme entre ses dents, doutent de tout; j'en ai conté bien d'autres aux lazzaroni. »

J'eus à subir une dernière épreuve, qui termina tristement la fête. Au moment du départ, un domestique fut accusé d'avoir volé de la poudre et du plomb. Après qu'il eut protesté de son innocence par Dieu, par le prophète et par tous les saints, on le fouilla, et les preuves du délit furent trouvées dans ses poches. Il fut jugé, condamné et exécuté sur place: il se coucha à plat ventre; ses pieds furent enchevêtrés dans des courroies fixées à un bâton dont les deux bouts étaient tenus par des sables; le plus robuste d'entre eux servit de bourreau, et lui appliqua à tour de bras dix coups de courbac (nerf de bœuf) sur la plante des pieds; le pauvre diable criait, se tordait et mordait le sable; j'intéressai en sa faveur; il avait encore dix coups à recevoir: à ma prière, le reste de sa peine lui fut remis. Il se releva lestement, et sa marche fut aussi libre et aussi dégagée qu'auparavant. L'habitude de marcher pieds nus dès l'enfance endureit; leur talon est une semelle plus épaisse que le cuir, qui les protège beaucoup dans ces occasions. Quand nous fûmes en route, je lui demandai pour quelle raison il avait commis ce vol. « Ce n'est pas pour aller à la chasse, que tu as volé cette poudre et ce plomb? Pourquoi donc t'exposer, pour une bagatelle inutile, à être puni si rigoureusement, et commettre une action désagréable à Dieu? — Mon cher Monsieur, que Dieu vous bénisse! mais, que voulez-vous? je vais me marier, je ne suis pas riche; je voudrais faire quelque fantaisie à mes noces; un mariage est bien triste quand on n'y tire pas quelques coups de fusil. J'ai trouvé cette poudre et ce plomb sous ma main, et je n'ai pu résister à la tentation. — Tiens, prends, lui dis-je en vidant ma poire dans sa blouse, et ne vole plus. » Il sauta, il trépigna; je ne pus l'empêcher de me baiser les pieds et les mains; sa joie était si franche, si naïve! j'étais sûr d'avoir fait un heureux à peu de frais. Nous arrivâmes à l'École d'Abou-Zabel, dont les blanches murailles se détachent agréablement sur la couleur fauve du désert et la verdure de la plaine. M. Hamont m'exprima ses regrets du peu de fruit de notre course, me promettant plus de bonheur une autre fois; je n'eus garde de le presser sur ce

point, et je jurai intérieurement, comme le corbeau de la fable, qu'on ne m'y prendrait plus.

Plusieurs parties semblables me furent proposées; je les refusai toujours: cependant, dans un grand dîner chez Husseyn-Bey, colonel, la conversation s'étant engagée sur la chasse, je racontai la mienne et les ennuis qu'elle m'avait fait éprouver. « Mais c'est bon pour des culs-de-jatte, dit Husseyn; dans quelques jours, les plus illustres chasseurs se réunissent pour faire une chasse royale, une chasse au lévrier et au faucon, c'est assez vous dire. Voulez-vous être des nôtres? Par les yeux noirs des houris, je vous promets que vous y trouverez du plaisir. » Je fus tenté, séduit, gagné et inscrit sur la liste des chasseurs, et quelques jours après je caracolais sur une superbe jument medjid, des écuries d'Husseyn, en compagnie de généraux et de colonels, suivi d'un attirail de domestiques, de lévriers et de faucons. On marcha toute une journée dans le désert; sur le soir, on dressa les tentes. Husseyn, ordonnateur de la chasse, n'avait rien négligé; un excellent repas fut servi, et couronné à la fin par un mouton rôti apporté tout entier sur la sanic. C'est un plat de pacha, disent les Arabes. Le champagne, le bordeaux et le bourgogne déridèrent la gravité turque. Husseyn prétendait que le précepte était vieux et tombé en désuétude, que Mahomet n'avait voulu proscrire que la mauvaise piquette de son temps, et que d'ailleurs, si le sultan, successeur du prophète, ne se faisait nullement scrupule de boire du vin, un sujet fidèle devait suivre son exemple. Le pur moka nous plongea dans une douce ivresse, et les bouffées du djebely nous enveloppèrent d'un nuage odorant. La nuit nous surprit dans notre kief, état de béatitude que les Orientaux seuls connaissent, bien-être que donne sur des tapis moelleux une heureuse digestion activée par le tabac et le café.

Mais Husseyn se leva, et fit partir avec des torches une foule de domestiques dans toutes les directions, pour battre le désert toute la nuit et traquer les gazelles sur un point convenu. Cette illumination produisit un effet très-pittoresque; on voyait de tous côtés ces flammes paraître et disparaître à chaque instant; elles ressemblaient à des feux follets courant et bondissant dans l'espace. Quand je n'en vis plus aucune, je rentrai dans la tente, et l'on ne tarda pas à s'endormir. Avant de fermer les yeux, je regardai le ciel: il était suave et limpide; j'étais couché, et il me semblait qu'en me levant je toucherais de ma main les étoiles.

Le lendemain, je me levai quand le désert était déjà radieux; le soleil avait bu la rosée de la nuit. On fit les préparatifs; chacun regarda si son fusil était en bon état; les chevaux furent sellés. On monta précipitamment quand on entendit des cris dans toutes les directions: c'étaient les domestiques qui revenaient; un grand troupeau de gazelles traqué de toutes parts arriva près des tentes. Ce fut le signal du massacre. Les faucons furent lâchés; ils s'élevèrent dans l'air, planèrent un instant comme pour choisir chacun leur victime, et tombèrent perpendiculairement, comme ferait une pierre, sur la tête des gazelles. C'était pitié de les voir se débattre et faire des bonds prodigieux; le faucon était à cheval, cramponné entre les deux cornes, et chaque effort du pauvre animal ne faisait qu'enfoncer les serres cruelles plus avant dans sa tête; ses petits cris plaintifs, lorsque le faucon lui mangeait les yeux, me brisaient l'âme. Les lévriers furent lancés à la poursuite des fuyards, et les chasseurs les achevaient à coups de lance ou de fusil. Husseyn, qui était très-adroit tireur, en tua deux au grand galop de son cheval. Pour moi, je pouvais à bon droit me laver les mains de tout ce sang innocent. Le colonel, avec sa courtoisie ordinaire, m'en offrit deux, et j'eus la barbarie de trouver leur chair très-délicate.

En retournant au Caire avec un chameau chargé des dé-

pouilles opimes de la chasse, je m'enquis auprès d'Husseyn des moyens employés pour apprivoiser le faucon.

« Il faut les prendre jeunes, me dit-il, leur donner peu à manger, et introduire des moutons dans le lieu où ils sont renfermés; les faucons affamés se jettent sur eux, s'attachent aux parties molles et leur mangent les yeux. Quand on les a exercés quelque temps de cette manière, on peut s'en servir à la chasse de la gazelle. »

NOBLE RÉPONSE D'UN AMÉRICAIN.

Pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, la Grande-Bretagne essaya plusieurs fois de traiter avec les insurgés, qui ne voulurent prêter attention à aucun autre arrangement qu'à la reconnaissance pure et simple de leur indépendance. Les commissaires envoyés ostensiblement pour traiter avaient presque toujours la mission secrète de corrompre quelques membres du congrès, pour obtenir un amendement par leur moyen. Un jour, de semblables agents offrirent au général Reed une somme de 10 000 livres sterling (252 000 francs environ), et lui promirent une charge importante s'il voulait donner sa voix dans le congrès aux arrangements proposés par l'Angleterre. « Je ne mérite pas qu'on veuille m'acheter, répondit le noble patriote; mais, tel que je suis, le roi de la Grande-Bretagne lui-même ne serait pas assez riche pour le faire. »

GROTTE DE SAINTE-ROSALIE.

Cette grotte est située un peu à l'ouest de Palerme et près de la cime âpre et escarpée du mont Pellegrino. Elle servit de corps de garde, disent les anciennes annales, aux soldats d'Hamilcar Barcas, qui défièrent longtemps les Romains du haut de ce fort naturel, isolé, presque inexpugnable. L'ouverture de la caverne est aujourd'hui masquée par une petite chapelle d'une architecture sévère. Lorsque l'on a traversé la chapelle, on pénètre sous une voûte basse, étroite, qui se prolonge dans les flancs du rocher, et devient à chaque pas plus froide et plus ténébreuse; le silence n'y est troublé que par les murmures des fidèles qui prient, ou, pendant le service, par les échos de la voix du prêtre qui s'élève de temps à autre dans la chapelle. Presque à l'extrémité, une belle jeune fille, religieusement inclinée, adore la croix, vers laquelle se lèvent ses yeux demi-fermés. C'est une statue, mais si mystérieuse et si imprévue, dans cette retraite obscure, que, même à quelques pas, on croit encore voir une jeune Sicilienne qui s'est oubliée dans une religieuse extase: une faible lumière que jettent plusieurs petites lampes d'argent, suspendues de distance en distance, favorise encore l'illusion; les rayons vacillants semblent communiquer leur mouvement à la sainte effigie. L'expression délicate de ses traits, où respire la simplicité et la résignation, son attitude douce et calme, les lignes flottantes et pures des vêtements, captivent et charment la vue longtemps encore après l'instant où l'erreur est dissipée. La tête et les mains ont été taillées dans le beau marbre de Paros: les vêtements sont de bronze doré, et des bijoux d'un grand prix y sont incrustés.

Cette statue représente la patronne de Palerme. Lorsque, dans un volume précédent (voy. t. II, 1834, p. 199), nous avons décrit la fête de sainte Rosalie et représenté le char somptueux qui lui est consacré et que quarante mules traînent chaque année, dans les rues, pendant cinq jours du mois de juillet, nous avons à peine indiqué en quelques lignes les principaux traits de la vie de cette sainte. Elle était, suivant la légende, la nièce du roi Guillaume le Bon, prince de la race normande, qui régna sur la Sicile de l'an 1150 à 1154, et auquel succéda son fils, surnommé Guillaume

le Mauvais. Dès l'âge de seize ans, Rosalie, dont la beauté était merveilleuse, devint triste, exaltée, prit en dégoût la vie et les passions du monde, et se retira dans la solitude des montagnes. En ce temps, les guerres civiles et les crimes de toute espèce infestaient l'île : cette résolution courageuse de la jeune princesse la sauva de la corruption ; sa piété confiante et sa fierté la défendirent des outrages. Dans le cours de l'année 1159, elle disparut tout à coup : il fut impossible de découvrir de quelle manière ; on ne retrouva ni son corps, ni ses vêtements. Avait-elle péri d'une mort violente ? Avait-elle entrepris secrètement un long pèlerinage ? S'était-elle ouvert une tombe inaccessible ? On ne sut pas résoudre ces doutes. La foi populaire fut qu'elle

avait été enlevée au ciel en récompense de sa vertu. Mais, cinq siècles après, il arriva que, pendant qu'une peste terrible ravageait Palerme, un homme renommé pour sa piété eut une vision : il rapporta qu'il lui avait paru être transporté dans la caverne du mont Pellegrino, qu'il y avait vu les ossements de Rosalie épars sans sépulture, et qu'une voix d'en haut lui avait dit que si ces restes de la sainte étaient portés trois fois autour des murailles, la contagion cesserait sur-le-champ. Ces paroles émurent la ville ; on envoya une députation sur la montagne ; des ossements furent découverts à la place indiquée : on fit les trois processions, et la Sicile fut délivrée de la peste. Dans leur gratitude, les habitants de Palerme élevèrent la belle Rosalie au



Chapelle souterraine de Sainte-Rosalie, au mont Pellegrino.

rang de leur sainte tutélaire. Ses os furent magnifiquement enfermés dans un reliquaire d'argent d'un travail précieux et orné de pierreries, et ensuite déposés dans la vieille cathédrale de la ville. Mais la sainte grotte ne fut pas négligée : on construisit un bel escalier, appelé *la Scala*, qui s'élève de terrasse en terrasse, à travers les escarpements et les précipices de la montagne. Enfin on bâtit l'église, et, à côté, un presbytère pour les prêtres voués au culte de la sainte. Dans la suite, un tavernier vint s'établir à peu de distance ; ses rafraîchissements sont rarement dédaignés par les pèlerins et les voyageurs, lorsqu'ils arrivent au but de leur marche épuisés de fatigue et baignés de sueur. De cet endroit, on jouit de l'une des plus belles perspectives du monde. Presque au pied de la montagne s'étendent l'élé-

gante Palerme (voy. p. 60) et ses faubourgs, *la Bagaria* et *il Colle*, avec leurs riches villas et leurs verts ombrages ; au loin, et bien qu'on en soit séparé par toute la longueur de l'île, on voit serpenter fièrement quelques crêtes supérieures de l'Etna ; enfin, du côté de la mer, on découvre les îles Lipari, gracieusement découpées sur le ciel, et le cône toujours fumant de Stromboli.

Les auteurs d'un grand opéra (*Robert le Diable*) ont agrandi beaucoup au delà du réel la caverne de Sainte-Rosalie, lorsqu'ils ont supposé un vaste monastère fondé par la sainte, et où Robert, guidé par Bertram, va chercher, au milieu des ombres des nonnes maudites,

Le rameau toujours vert, talisman redouté
Qui donne puissance et l'immortalité.

LES MILLE ET UNE NUITS.

LE PETIT BOSSU.



Le Bouffon du sultan de Casgar dans la boutique du tailleur.

Loin d'être l'œuvre de quelque beau génie demeuré inconnu, *les Mille et une Nuits* ne sont même pas le produit de l'imagination d'un seul peuple. Si les nombreux tableaux dont se compose cette merveilleuse galerie présentent à l'observateur, considérés dans leur ensemble, un caractère de parenté, pour ainsi dire, tellement marqué qu'il se sent porté tout d'abord, sur une première impression, à voir en eux les enfants d'une même famille, il suffit d'un examen un peu plus attentif pour qu'il découvre dans la disposition des sujets, dans le coloris plus ou moins brillant dont ils sont revêtus, des dissemblances qui trahissent bientôt à ses yeux la diversité de leur origine.

Deux inspirations, en effet, sont en présence dans *les Mille et une Nuits*, inspirations sœurs, si l'on veut, mais évidemment distinctes. L'une, arabe et originale ; l'autre, persane et de seconde main : celle-là plus vive dans ses allures, plus sobre d'ornements, plus impatiente du but ; celle-ci procédant en quelque sorte avec cette somnolente et voluptueuse quiétude que procure l'ivresse de l'opium, et dans laquelle nous nous plaisons à nous représenter le glorieux sultan auquel s'adresse chaque nuit l'intarissable Schéhérazade.

Une preuve décisive à l'appui de ce que nous venons d'avancer touchant la fusion du génie persan et du génie arabe dans *les Mille et une Nuits*, c'est que le célèbre bibliographe Hadji-Khalfa, quoique ne parlant pas de cet ouvrage tel que nous le connaissons, mentionne cependant, sous leurs titres particuliers et en indiquant la nationalité de chacune d'elles, plusieurs des histoires merveilleuses qui en font partie.

Un passage de Massoudi, écrivain du milieu du quatrième siècle, nous apprend, d'un autre côté, que parmi les livres traduits à cette époque du persan en arabe se trouvait le conte intitulé *Mille Contes*, qui, bien qu'il eût conservé son titre primitif dans la langue arabe, fut appelé par le peuple *les Mille et une Nuits*. Le même écrivain ajoute que ce conte renferme l'histoire du roi, de son visir et de ses deux filles, Chyrzad et Dynzad, personnages dans lesquels le lecteur a déjà reconnu, sans doute, le sultan Schahriar, son visir et ses deux filles, Schéhérazade et Di-

narzade, noms persans dont l'orthographe varie dans les divers manuscrits. Cette charmante histoire, la première des *Mille et une Nuits*, a servi de canevas au recueil. Ce canevas trouvé, l'éditeur a pu le remplir sans beaucoup de peine en faisant entrer dans sa collection tous les contes qui avaient cours en Perse et en Arabie, et en étendant, pour justifier son titre, le récit de ses contes pendant mille nuits.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle ont été réunies en corps d'ouvrage toutes ces histoires qui, dans le principe, n'avaient entre elles d'autre lien que celui d'une langue et d'une inspiration à peu près communes. Ce qui nous paraît toutefois le plus vraisemblable, c'est que cette réunion s'est faite à une époque assez peu éloignée de nous, quoi qu'en aient dit certains commentateurs qui lui ont assigné pour date, les uns le deuxième ou troisième siècle, les autres le huitième siècle de l'hégire.

Les Mille et une Nuits parurent en France, pour la première fois, vers l'année 1711. Le savant orientaliste français Galland en publia la traduction quelques années après son retour d'un voyage dans les Échelles du Levant. De fréquentes incorrections déparent son style, qui manque en général de mouvement et d'élégance ; mais ces défauts graves, une simplicité naïve, toujours naturelle, souvent heureuse, les fait oublier, si elle ne les rachète.

Peu de livres ont obtenu un succès plus éclatant, plus légitime, plus durable. Toutes les langues de l'Europe se sont successivement enrichies de ces délicieuses histoires. Deux mots suffiront pour expliquer l'immense popularité qu'elles ont acquise. Outre le mérite déjà grand de tenir sans cesse en haleine la curiosité du lecteur, elles ont celui encore plus grand à nos yeux de lui offrir une peinture vraie et complète des usages et des croyances d'une nation sur laquelle il n'avait auparavant que des notions vagues ; et il est à remarquer ici que la connaissance réciproque qu'ont les peuples de leurs mœurs, de leur origine, de leurs superstitions, et enfin des nombreuses faces de leur caractère particulier, se manifeste, non par le fait des récits graves, tels que les histoires, les chroniques et les annales, mais par la simple émission du conte, de l'anecdote ou du fabliau.

Ainsi, qui dit mieux l'Espagne de Mariana ou de Cervantes? Si la question reste indécidée, ce ne sera toujours pas pour le peuple, qui ne connaît que Cervantes, qui ne connaît que par lui les grands seigneurs d'Espagne et ses muletiers, ses grandes dames et ses paysannes. *Don Quichotte* est la plus belle histoire d'Espagne pour le gros des nations.

Le merveilleux comme le comique des *Mille et une Nuits* a son originalité propre, son cachet particulier. Il occupe pour ainsi dire une place intermédiaire entre celui de l'Italie et celui des peuples de l'Inde. Moins sensuel que le premier, qui, s'il tient au ciel par une attache, se cramponne à la terre par cent autres, il ne tombe jamais dans les impossibilités extravagantes du second. Plus ingénieux que tendre, il parle rarement au cœur; mais il impressionne presque toujours agréablement l'esprit par des images gracieusement folles.

Le plus souvent, les *Mille et une Nuits* ont la transparence de l'allégorie; mais cette transparence trompe parfois le regard le plus exercé. De là vient que la moralité de quelques-uns de ces contes nous échappe. L'allégorie est, à certains égards, fille du despotisme. Elle semble avoir été créée tout exprès à l'usage de ceux qui ont peur de parler, et qui ne peuvent cependant se taire. Le caractère que revêt, même dans ses pages les plus expansives, la gaieté orientale, est la conséquence naturelle de cette forme restrictive de littérature. Cette gaieté n'est ni la gaieté grecque, ni la gaieté latine; on ne saurait même la comparer à aucune des vivacités spontanées particulières à ceux qui, de nos jours, ont possédé la faculté d'exciter le rire. Le bouffon oriental n'est pas gai comme Sterne ou Rabelais, ni comme Voltaire ou Cervantes. On sent que le personnage chargé d'amuser le sultan a en perspective le bâton, un sabre à deux doigts de son cou, et, comme la belle Schéhérazade, le cordon suspendu sur sa tête. Il est plaisant sous peine de la vie.

Parmi les contes les plus comiques de la collection, celui du Bossu de Casgar est un des meilleurs exemples que nous puissions citer à l'appui de ces observations.

Notre dessin, où l'on a recherché la vérité des costumes et des physionomies, représente la première scène de ce charmant petit conte, dont voici un résumé rapide.

Un bossu, bouffon favori du sultan de Casgar, royaume de Tartarie, s'échappe du palais de son maître après s'être enivré, et vient, sur le soir, chanter en s'accompagnant d'un tambour de basque, devant la boutique d'un tailleur. Le tailleur l'invite à entrer dans sa maison pour divertir sa femme, et par suite le retient à souper. Le bossu s'étrangle en avalant un os ou une arête de poisson. Grand effroi de ses hôtes, qui, pour se débarrasser de son corps, par crainte de la justice, vont le déposer contre la porte de la chambre d'un médecin juif, leur voisin, après avoir fait prévenir celui-ci par sa servante qu'un homme bien malade réclame sur-le-champ les secours de son art. Le médecin heurte en sortant le bouffon et le fait rouler jusqu'au bas de l'escalier. « Malheureux que je suis! s'écrie-t-il en découvrant que ce qui avait roulé était un homme mort; j'ai achevé de tuer le malade qu'on m'avait amené. » Et, pour s'en débarrasser à son tour, il imagine, avec l'aide de sa servante et au moyen d'une corde, de le descendre par une cheminée dans la maison d'un musulman son voisin. Le musulman rentre un instant après, aperçoit le petit bossu, le prend pour un voleur, s'arme d'un bâton, et l'en frappe jusqu'à ce qu'enfin, voyant qu'il est sans mouvement, il s'arrête pour le considérer. Croyant l'avoir tué, il le charge sur ses épaules, et va le poser au bout de la rue, debout et appuyé contre une boutique. Survient un marchand chrétien à moitié ivre qui le touche du coude en passant, le fait choir sur lui, et, persuadé que c'est un voleur qui l'at-

taque, l'assomme de coups de poing en criant au secours. Arrêté comme assassin, le marchand chrétien va être pendu, lorsque le musulman, le médecin et le tailleur accourent successivement faire au lieutenant de police l'aveu du crime involontaire dont chacun d'eux croit s'être rendu coupable. Un ordre du sultan, qui a tout appris par un des officiers de son palais, les fait mettre tous les quatre en liberté. — Suivant une version du conte, le petit bossu revient lui-même à la vie, grâce à l'habileté du médecin de la cour, qui lui tire du gosier l'arête de poisson.

UNE AUBERGE DE SUISSE EN 1683.

Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main, et vous assurent qu'il ne pouvait venir personne chez eux qui leur fût plus agréable. — On entre ensuite dans la salle à manger, dans laquelle il y a une si grande quantité de mouches, à cause du poêle où elles se cachent en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai. — L'odeur d'un tabac très-violent n'est pas moins incommode... On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous voulez : un pain désagréable fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil, des viandes imprégnées de poivre selon l'usage de la nation, ou d'autres épices de cette force. Chaque plat est soigneusement noté sur une table d'ardoise. — La forme des lits est fort incommode pour des Français; car ils sont plus courts que le corps, et tellement chargés d'oreillers qu'on y semble moins couché qu'assis. La matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'une légère couverture, vous êtes étouffé sous une pesante couette de plume. — Du reste, tout y est propre et net. Chaque salle à manger d'une auberge catholique a toujours un crucifix dans le lieu le plus élevé. Quand vous êtes disposé à partir, l'hôte apporte le tableau de votre dépense écrit avec de la craie, et, après avoir compté à demi-voix, il vous indique la somme, sur laquelle on ne peut pas élever impunément la moindre contestation, tant est grande la bonne foi et l'équité de cette nation. Au moment du départ, c'est la coutume de porter aux partants une santé pour l'amour de saint Jean. *Extrait de MABILLON.*

DE LA DESTRUCTION DES ANIMAUX SAUVAGES

EN ANGLETERRE.

L'Angleterre, étant isolée de toute terre et l'une des îles les plus peuplées qu'il y ait au monde, présente les conditions les plus favorables que l'on puisse rencontrer pour l'observation de l'influence de l'espèce humaine sur les êtres sauvages. L'homme et les animaux se trouvent là en présence comme en champ clos. Les animaux qui habitent le reste du monde, empêchés par la mer, ne peuvent venir prendre part au combat et remplacer ceux qui succombent. Il ne s'agit là que de races véritablement indigènes, les autres sont hors de cause. Mais ce qui s'est réalisé en Angleterre doit inévitablement, par le progrès général des populations, se réaliser successivement dans toutes les autres parties de la terre. L'histoire de l'Angleterre, sous ce rapport, est en quelque sorte un abrégé de l'histoire future du globe tout entier : elle a donc quelque droit à l'intérêt du philosophe et du naturaliste.

Les zoologistes anglais n'ont pas manqué de s'inquiéter de cette question, et, malgré la difficulté de réunir des renseignements bien certains, ils sont arrivés, en compulsant les anciens auteurs, à des données très-satisfaisantes sur la disparition successive des animaux qui, dans les temps anciens, ont habité leur île. Tout le monde sait que

les loups ont été extirpés d'Angleterre, mais tout le monde ne sait pas qu'il y a bien d'autres espèces que l'impitoyable guerre des chasseurs y a détruites de la même manière. Offrons donc à nos lecteurs quelques détails sur ce sujet.

Les cerfs, les daims et les chevreuils étaient autrefois si abondants que l'on voit dans d'anciennes chroniques que l'on en tuait, dans certaines occasions, jusqu'à cinq et six cents, et même jusqu'à mille en une seule chasse. Aujourd'hui, ils seraient complètement détruits si des règlements sévères et une vigilance toute spéciale ne leur avaient donné dans quelques forêts un abri où ils se sont perpétués.

Les loutres, les martres et les hermines étaient en assez grand nombre pour que l'on pût avoir du profit à les poursuivre à cause de leur fourrure. Aujourd'hui, on ne trouve plus ces animaux que très-rarement et dans des districts peu cultivés. Ils sont devenus une véritable curiosité.

Les renards et les chats sauvages ont été presque partout mis à mort pour la plus grande sûreté des basses-cours, et on ne les rencontre plus que dans quelques lieux où l'aristocratie les réserve précieusement pour ses plaisirs. La chasse au renard est, pour un bon gentilhomme, la réminiscence des chasses dirigées autrefois par ses ancêtres contre les ours et les loups, dans ces forêts sauvages sur l'emplacement desquelles s'élèvent aujourd'hui des manufactures florissantes. Les blaireaux ont, comme les renards, disparu entièrement des diverses localités où l'on sait par tradition qu'ils étaient autrefois fort nombreux.

Outre ces espèces qui ont été chassées de la plupart de leurs anciennes habitations et réduites à un très-petit nombre d'individus et dans un très-petit nombre de lieux, il y en a quelques autres qui ont été absolument extirpées.

La race des chevaux indigènes, dont il est fait mention dans quelques auteurs d'une antiquité reculée, s'est éteinte, et quelques chevaux des montagnes du nord de l'Écosse en peuvent seuls donner une idée.

Les bœufs sauvages, qui étaient assez communs dans les grandes forêts de l'Angleterre et de l'Écosse, ne se trouvent plus dans leur état de liberté naturelle : ils ont cependant encore, sur le sol de la Grande-Bretagne, quelques représentants ; mais c'est la haute aristocratie qui, fidèle, même à l'égard de la nature sauvage, à son rôle d'agent conservateur, leur a donné l'hospitalité dans l'enceinte de quelques parcs ; ces animaux, quoique s'y reproduisant dans une indépendance apparente, ne sont véritablement que des esclaves enfermés dans de vastes ménageries ; ils sont comptés, et d'un haut prix.

Les ours, qui autrefois, dans le pays de Galles, comme on le voit dans des chants gaéliques, étaient un objet de chasse presque aussi commun que les chevreuils, ont entièrement disparu depuis fort longtemps ; la chasse qu'on leur faisait soit à cause de leur fourrure, soit à cause du danger de leur présence, était trop active pour qu'ils pussent résister longtemps à l'accroissement de la population. Les derniers furent tués dans les montagnes d'Écosse, où ils avaient réussi à se retrancher mieux qu'ailleurs, vers le milieu du onzième siècle.

Les loups, vigoureusement poursuivis comme les ours, mais plus nombreux et plus cachés, se sont maintenus jusqu'à une époque beaucoup plus moderne ; les derniers furent tués, en Écosse, en 1680 seulement, et en Irlande, en 1710 ; depuis longtemps l'Angleterre proprement dite s'était débarrassée des siens.

Les sangliers ont été également expulsés comme étant d'un voisinage incommode pour les plantations.

Le castor, cet animal si industrieux, et si ardemment pourchassé de pays en pays que bientôt peut-être il n'en existera plus à la surface de la terre, était autrefois assez commun en Angleterre ; on lui faisait la chasse pour sa

fourrure, qui a toujours été estimée, même chez les populations les moins civilisées : on sait par des témoignages du temps qu'au neuvième siècle on commençait à se plaindre que cet animal devint rare, et qu'au douzième siècle on n'en trouvait plus que sur deux rivières situées l'une en Écosse, l'autre dans le pays de Galles. Il ne restait plus, dès lors, que quelques coups à donner pour achever d'exterminer toute la race, et c'est une autre industrie que celle des castors qui se charge maintenant d'élever des digues et des barrages sur les rivières de la Grande-Bretagne.

Les oiseaux de proie indigènes n'ont pas été traités moins durement que les espèces précédentes. Les aigles, les faucons et les corbeaux, ont cessé de se montrer dans les districts de grande culture.

Les nids des canards sauvages, des bécassines, des bultors, aussi bien que ceux des vanneaux et des courlis, ont été détruits et ne se montrent plus. Cependant il est vrai de dire que, dans quelques districts, considérés comme de remarquables pays de chasse, on parvient encore à faire lever de temps à autre quelques-uns de ces oiseaux. Quant au coq de bruyère, que l'on rencontrait encore dans le dernier siècle au milieu des vastes forêts de sapins de l'Écosse et de l'Irlande, il paraît avoir totalement disparu de ces dernières retraites depuis le commencement de ce siècle. Les outardes, que l'on voyait jadis dans certains cantons par troupes de trente ou quarante, ont successivement succombé. Bewick, qui écrivait dans le dernier siècle, dit qu'on les trouvait encore de son temps dans le Wiltshire et le Dorsetshire ; aujourd'hui, les habitants de ces contrées ne les connaissent plus. Les grues et les hérons sont aussi devenus d'une extrême rareté ; ils ne touchent plus le sol de l'Angleterre qu'en passant, et comme des voyageurs qui prennent pied à regret sur une terre inhospitalière.

Voilà les changements qui se sont opérés, dans l'espace de quelques siècles, dans la population animale de la Grande-Bretagne. Pour rendre le tableau complet, il faudrait joindre à cet aperçu des races détruites celui des races nouvelles qui y ont été introduites à leur place : les chevaux amenés d'Arabie, les cochons de Siam et de Cochinchine, les bœliers d'Espagne, les bœufs de diverses contrées du continent ; divers oiseaux, tels que les dindons, les paons, les canards de Barbarie, les perroquets, les pintades, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Inde ; il faudrait parler aussi des races perfectionnées par les croisements et par la nourriture.

L'homme, en avançant, modifie profondément la nature, ou, pour mieux dire, se fait une nature à lui ; il extirpe ce qui lui est nuisible, et implante et multiplie ce qui lui est utile. Qu'il examine donc avec attention ce qu'il veut conserver et ce qu'il est absolument nécessaire de détruire ; mais l'arrêt une fois prononcé, que l'exécution ne se fasse pas attendre ! Pourquoi, en France, ne mettrions-nous pas un peu plus d'activité à cette correction de la nature, dans laquelle les Anglais ont peut-être dépassé les bornes en la faisant inconsidérément ? Nous sommes libres de faire tout ce que nous jugerons raisonnable. Nous pouvons presque nous considérer comme dans un grand parc : exterminons-y donc tous les animaux qui nous nuisent ; les races auront bien de la peine à rentrer, une fois que nous les aurons mises dehors. A moins de passer le Rhin à la nage ; à moins de trouver, par le plus singulier des hasards, et sans rien qui les pousse sur des hauteurs glacées, le petit nombre de passages qui, à travers les infranchissables murailles des Pyrénées et des Alpes, font communiquer la France avec les pays voisins, ces races resteront dans les limites où nous les aurons repoussées et ne viendront plus nous gêner. N'est-ce pas une honte qu'un aussi grand peuple que le peuple français permette à des loups de partager avec lui le sol de la patrie, et de venir tous

les hivers répandre en plus d'un endroit la terreur au sein des populations? Et une louverie bien conduite n'aurait-elle pas dû faire depuis longtemps un massacre complet de ces dangereux animaux? A voir tous ceux qui nous restent encore, on dirait qu'il y a des gens qui se font fête de conserver comme gibier de haute chasse les races les plus nuisibles, et qui regarderaient un des principaux charmes de leur pays comme détruit si l'on en avait fait entièrement disparaître les sangliers et les loups. (Voy. Destruction des bêtes féroces à Rome, t. 1^{er}, 1833, p. 43; 1855, p. 332.)

MONUMENTS ANTIQUES DE L'HINDOUSTAN.

Voy. Indra-Sabah à Ellora, t. II, 1834, p. 61.

TEMPLE DE KEYLAS, A ELLORA.

Les antiquités religieuses de Keylas présentent un caractère de grandeur et d'originalité dont la description ne peut

donner qu'une faible idée. Vue de loin, la montagne sur laquelle reposent accumulées ces masses énormes semble une réunion de palais, une ville fantastique habitée par des géants; et si l'on parcourt l'intérieur de ces vastes cavernes, l'obscurité et le silence qui y règnent frappent l'esprit d'une sorte de terreur qui s'accroît encore à la vue des statues colossales dont elles sont peuplées.

Après avoir suivi une première galerie en portique soutenue par des piliers, on entre dans une vaste enceinte fermée de trois côtés par une autre galerie semblable à la première et formant péristyle; vers le milieu de cette vaste enceinte est le grand temple, dont la masse pyramidale s'élève à 30^m,85; des sculptures d'un travail délicat décorent l'extérieur de ce monument, et des éléphants de grandeur naturelle, rangés de chaque côté des portes, semblent vouloir en défendre l'entrée. Deux obélisques sculptés avec soin sont placés en regard, à 8 mètres environ de la ligne occupée par les éléphants. — Au delà du grand temple,



Le Temple de Keylas, au village d'Ellora, dans l'Hindoustan.

on en voit plusieurs autres de moindres proportions supportés par des éléphants, des lions et des monstres imaginaires, taillés dans le même bloc; ces animaux affectent divers mouvements: les uns paraissent vouloir lutter avec ceux qui sont près d'eux; les autres projettent une partie de leur corps en dehors de la masse, comme pour se soustraire au poids qui les accable; mais la plupart ont perdu par la mutilation leurs extrémités les plus saillantes, telles que leurs trompes, les défenses, les oreilles; les lions qui soutiennent les portes d'entrée sont beaucoup plus grands que nature, de manière à se trouver en proportion avec les éléphants, qui sont de grandeur naturelle. Les faces de ces monuments sont taillées en pilastres et en panneaux, comme on peut le voir par la gravure.

On distingue parmi les sculptures qui revêtent le rocher, près du grand temple, neuf rangs de figures de 32 centimètres de hauteur représentant des hommes qui combattent avec des massues et des épées; plusieurs guerriers sont dans des chars à deux et à quatre roues, traînés les uns par des chevaux, les autres par des singes.

A peu de distance du grand temple, un escalier conduit à un autre monument dont la porte principale a 1^m,95 de largeur sur 3^m,56 de hauteur; les pieds-droits de cette porte sont décorés de statues colossales, ainsi que les pièces intérieures du monument. La salle principale a 30^m,17 de longueur sur 4^m,86 de largeur et 19^m,50 d'élévation; quatre rangs de piliers soutiennent le plafond, où l'on a

simulé, comme au temple d'Indra-Sabah, des poutres transversales appuyées sur les chapiteaux; ceux-ci n'ont aucun ornement, tandis que les piliers sont décorés de sculptures délicates. Au fond de la salle, un bas-relief en forme de médaillon représente un homme entre deux femmes. Le sanctuaire de ce temple a 11^m,36 d'étendue de chaque côté, et renferme un groupe de statues colossales dont les têtes touchent au plafond. La galerie en portique qui décore l'entrée de ce temple se prolonge et conduit successivement à cinq autres excavations du même style, mais moins étendues que la première; des animaux leur servent également de base, comme au grand temple, et leur sommet est pyramidal; mais les panneaux qui revêtent leurs faces extérieures, au lieu d'être simples, sont enrichis de figures bizarres et grotesques dont un enduit de stuc appliqué à une époque plus récente a fait disparaître une grande partie; d'autres galeries et d'autres ouvrages de sculpture se présentent sur les diverses parties de la montagne; mais il suffit de la description que nous avons donnée plus haut pour en avoir une idée.

TEMPLE D'ÉLÉPHANTA.

L'île d'Éléphanta est située à l'est du port de Bombay. Cette île a pris son nom d'un éléphant colossal taillé dans la masse d'un rocher, et dont on ne voit plus que les débris; il existait encore en 1814, époque à laquelle il s'est écroulé.

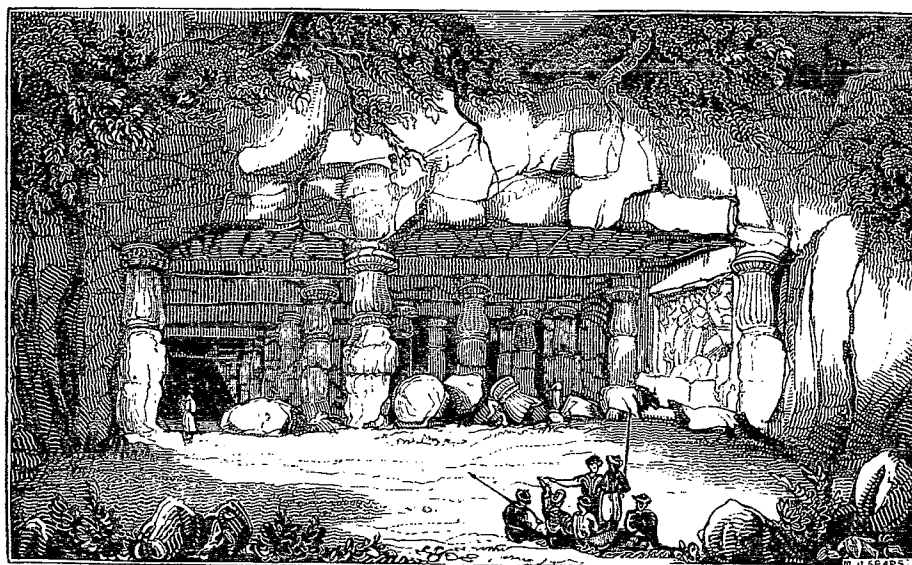
Le site pittoresque du temple attire de loin les regards. Son entrée principale se compose d'une façade en portique soutenue par deux colonnes, dont une s'est écroulée, et de deux pilastres, formant ensemble trois ouvertures par lesquelles on pénètre dans l'intérieur. — On aperçoit de là les rangées de colonnes qui soutiennent son plafond, et dont la forme, quoique moins belle que celle des édifices grecs, ne manque cependant pas d'élégance et de goût.

Les ténèbres qui règnent dans ce temple, et qui enveloppent les figures sculptées sur les murailles, produisent sur l'âme une profonde impression. Ce monument se divise en trois parties principales : le grand temple, qui occupe le centre, et qui a 41^m,56 de longueur sur une largeur de 40^m,80, et deux chapelles plus petites, situées à droite et à gauche de l'entrée principale.

Le plan général du monument offre quelque analogie avec une croix : trois branches sont terminées par une sortie, tandis que le fond de la quatrième est occupé par la

triple statue de la divinité environnée d'autres sculptures. La hauteur du plafond est d'environ 5 mètres, et les colonnes qui le supportent sont au nombre de vingt-six, non compris seize pilastres faisant partie de la masse du rocher. Dans le fond de la chapelle de droite est une chambre plus petite, où l'on trouve une pierre renversée et un réservoir carré avec une ouverture de chaque côté. La chapelle de gauche a un réservoir pareil, mais avec une ouverture seulement. Les habitants de l'île se servent encore de cette seconde chapelle pour leur culte. Outre ces deux chambres, une autre pièce placée à droite de l'aile principale, et ayant environ 6 mètres en carré, semble avoir été destinée à renfermer les instruments des sacrifices. Enfin, le sanctuaire, qui occupe le fond méridional de la grande avenue, a 4 mètres de profondeur ; là se trouve, faisant face à l'entrée principale, l'idole peinte en rouge du dieu Shiva, représenté avec une triple tête et dans des proportions colossales.

On trouve dans la partie droite ou occidentale du temple



Entrée du temple de l'île d'Éléphanta, dans l'Hindoustan.

une pièce de 2 mètres carrés, précédée d'une petite antichambre. Une figure gigantesque, de 4^m,50 de hauteur, est sculptée de chaque côté des portes, et l'on voit dans l'intérieur du sanctuaire l'image symbolique d'une divinité nommée Ling, figurée par une pierre presque informe ; elle est encore un objet de vénération pour les habitants du pays, qui se plaisent à l'orner de guirlandes et de fleurs.

En sortant du grand temple par l'issue occidentale qui se trouve derrière cette chapelle, on entre dans une espèce de cour à ciel ouvert, dont le sol est encombré à une grande élévation de pierres et de débris. Cet exhaussement paraît provenir de l'éboulement des voûtes et de la partie supérieure du rocher. Au côté sud de cette cour est une excavation inabordable à cause de l'eau dont elle est remplie et d'une grande quantité de décombres qui en obstruent l'entrée ; elle paraît n'avoir été qu'ébauchée, à en juger par l'état des piliers dont on aperçoit les restes ; sur le côté ouest de la même cour est une chapelle de 7 mètres de largeur et 4^m,21 de profondeur, ayant deux colonnes et deux pilastres de façade ; une figure assise sur un trône de lotus occupe la partie droite de cette chapelle. Une porte conduit de ce lieu dans un cabinet plus profond, auprès duquel on trouve une autre pièce irrégulière, et dont les parois sont couvertes de sculptures symboliques.

Revenant au côté opposé du grand temple, c'est-à-dire à son issue latérale de l'est, on pénètre dans une autre cour semblable à la première, et, comme elle, encombrée des

débris du plafond. Le côté méridional de cette cour offre un temple régulièrement creusé dans le roc, et dont la profondeur est de 27 mètres sur une largeur de 7^m,78 environ ; deux colonnes et deux pilastres forment la façade du monument. Enfin, on remarque au côté de cette cour qui fait face à l'issue du grand temple une petite chapelle dont le plafond a conservé, malgré son état de dégradation, des traces de couleurs qui prouvent qu'elle était jadis décorée de peintures ; il est impossible, aujourd'hui, de déterminer les sujets qu'on y avait représentés.

SUR LES ENFANTS.

Qui pourrait parler dignement de cette plénitude d'existence qu'on appelle l'enfance ? Nous ne pouvons contempler qu'avec plaisir, qu'avec admiration même, ces petits êtres qui circulent autour de nous : par malheur, ils promettent plus qu'ils ne tiennent. Les premiers organes que la nature donne aux enfants sont calculés sur le premier état de l'être qui en est doué ; il s'en sert sans prétention, de la manière la plus conforme aux divers buts qu'il doit atteindre. L'enfant, considéré en lui-même ou en contact avec ses pareils, et dans des rapports en harmonie avec ses forces, paraît si avisé, si intelligent, que rien ne le surpasse ; et en même temps il se montre si naïf, si peu gêné, si gai, qu'on voudrait presque ne pas désirer pour lui d'autre culture. Si les enfants continuaient à croître dans

la même proportion, nous n'aurions que des hommes de génie; mais la croissance n'est pas seulement un développement : les divers systèmes organiques qui constituent l'homme sortent l'un de l'autre, se succèdent l'un à l'autre, se transforment l'un dans l'autre, s'excluent même, s'absorbent réciproquement; de manière que, de tant de talents et de forces manifestés de bonne heure, il ne reste presque plus rien après un certain temps. S'il est vrai que les talents de l'homme ont, en général, une tendance déterminée, il sera toujours difficile, même au connaisseur le plus expérimenté, de la déterminer d'avance; on peut seulement, plus tard, remarquer les faits qui ont préjugé ce qui est ensuite arrivé réellement.

GÖTTE.

LE CLOCHETEUR DES TRÉPASSÉS.

Autrefois, à Paris et dans les provinces, lorsqu'on menait en grande pompe un mort aux cimetières, ou plutôt aux églises, qui, pour la plupart, servaient de cimetières, un homme vêtu de noir précédait le cortège, et, tenant en main une sonnette qu'il agitait lentement, faisait retentir les rues de ses sons lugubres, en criant par intervalles :

Réveillez-vous, gens qui dormez,
Priez Dieu pour les trépassés.

Cette coutume, qui s'est conservée longtemps dans les provinces, existait encore à Paris vers la fin du dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV, puisqu'un poète de cette époque, Saint-Amand, auteur du *Moïse sauvé*, poème si critiqué par Boileau, en parle ainsi dans une pièce de vers intitulée *la Nuit* :

Le clocheteur des trépassés,
Sonnant de rue en rue,
De frayeur rend les cœurs glacés,
Bien que le corps en sue,
Et mille chiens, oyant sa triste voix,
Lui répondent à longs abois.
Lugubre courrier du destin,
Effroi des âmes lâches,
Qui si souvent, soir et matin,
Et m'éveille et me fâches,
Va faire ailleurs, engeance de démon,
Ton vain et tragique sermon.

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

VIE DE L'HEUREUX MAÎTRE D'ÉCOLE MARIA WUZ
D'AUENTHAL.

ESPÈCE D'IDYLLE, PAR JEAN-PAUL RICHTER.

Suite et fin. — Voy. p. 170.

Extraits.

Wuz écrivait lui-même sa bibliothèque; jamais il n'aurait pu en acheter une. Son encrier lui servait d'imprimerie. Tout livre nouveau dont il s'était procuré le titre pouvait être considéré comme lui appartenant; car aussitôt il se mettait à l'écrire pour en gratifier sa nombreuse bibliothèque, composée exclusivement de manuscrits, comme celles des païens. Les *Fragments physiologiques* de Lavater, par exemple, avaient à peine quitté la presse que Wuz atteignit presque cet écrivain fécond en pliant son papier en quatre, en restant assis sur sa chaise pendant trois semaines, et en tenaillant sa tête jusqu'à ce qu'il en eût extrait les principes physiologiques. Cette œuvre avait pour titre : *Fragments de Lavater*; et pour préface : Que les fragments imprimés méritaient toutes sortes d'égards, mais que certainement les caractères des manuscrits étaient aussi lisibles, et plus lisibles peut-être, que toute impression quelconque. Il n'avait rien de commun, ajoutait-il, avec ces maudits contrefacteurs qui ne volent que la moitié de l'original, attendu que jamais il ne se servait d'un original.

L'auteur qui, pour lui jouer un tour, aurait écrit un ou-

vrage solide, c'est-à-dire in-folio oblong, ou un ouvrage ingénieux, c'est-à-dire in-seize, eût été bien attrapé; car Wuz ne se trouvait pas arrêté par ces divers formats; il les imitait à merveille.

Il n'ouvrait sa porte qu'à un seul livre imprimé, savoir, au catalogue de la foire de Leipzig, dans lequel le doyen, à sa prière, marquait les meilleurs articles, afin qu'il pût les rédiger avant que le catalogue de la foire de Saint-Michel vint grossir celui de la foire de Pâques.

Il écrivait sur tous les objets; mais lui-même confessait qu'il ne serait pas si sot de prendre cette peine de composer les meilleurs ouvrages, s'il n'avait eu qu'à ouvrir sa bourse pour les acheter : par malheur, sa bourse ne contenant que deux boutons de poignet noirs et un kreutzer rogné, il était obligé d'inventer tous les livres qu'il avait envie de lire...

(À travers plus d'une digression du genre de celle qui précède, l'auteur, poursuivant, trois pas de côté et à peine un pas en avant, l'histoire de Maria Wuz, nous le montre sortant comme écolier du collège de Scheerau pour succéder immédiatement à son père comme instituteur public. Il prend occasion de cet événement pour critiquer très-finement l'ignorance et l'asservissement de la plupart des maîtres d'école à cette époque. Il raconte comment M. de Erbern, le patron de l'église, menaçait de barrer le chemin à Wuz en lui opposant comme concurrent son cuisinier, qu'il aurait, dit-il, certainement investi de l'école s'il avait pu le remplacer à l'office. Il fait aussi la satire de la préférence exclusive et exagérée que quelques-uns de ses contemporains accordèrent tout à coup à l'enseignement matériel, industriel et pratique, sur l'enseignement de morale, de goût et de théorie : « Les hommes de cabinet, dit-il, ne cessant d'écrire sur les avantages des écoles industrielles, les communes se sont empressées de confier leurs chaires académiques à des professeurs d'habits et de souliers, capables de former des industriels. Il en résulte que les instituteurs, pour répondre aux vues des communes, font concourir les écoliers aux travaux de la maison, à fendre du bois, à porter de l'eau, et autres choses semblables; de sorte que leur enseignement se réduit pour ainsi dire à l'application des théories industrielles, et que le maître d'école gagne son pain... à la sueur du front de ses élèves. » Enfin, on arrive au récit d'une époque très-importante de la vie du bon Wuz, celle de ses fiançailles : rien de plus innocent et de plus candide.)

A chaque visite, Wuz faisait présent à sa fiancée, Jeanne-Thérèse-Charlotte-Marianne-Clarisse-Héloïse-Justine, d'un pain d'épices. Or il n'est pas aussi facile qu'on le pense de donner un pain d'épices à sa fiancée, parce que souvent on le mange avant qu'il arrive à son adresse. Wuz n'avait-il pas déjà payé trois kreutzers pour le premier? ne l'avait-il pas porté jusqu'à une lieue d'Auenthal? ne l'avait-il pas tiré plusieurs fois de sa poche pour voir s'il formait encore un carré parfait?... C'était pour son malheur; car, à la première inspection, il enleva les amandes du gâteau, et plus tard il rognait ses angles jusqu'à ce qu'enfin le carré, insensiblement arrondi, ne pouvait plus être offert à une demoiselle. — Sur quoi Wuz dit, en faisant une cabriole : « Je le mangerai moi-même » ; et aussitôt la figure géométrique alla rejoindre ses angles détachés. — Je connais peu de docteurs, de sénats académiques et de magistrats qui n'apprirent avec plaisir comment Wuz se tira d'embarras. Ce fut au moyen d'un second pain d'épices dont il avait eu soin de se munir, et qui arriva sain et sauf à Auenthal. Par la suite, et pour ne pas courir le danger d'offrir à sa belle un pain d'épices mutilé, il avait soin d'augmenter son armée de réserve.

(A ces fantaisies enfantines succède bientôt un élan de vraie poésie : l'auteur peint le bonheur de Wuz pendant

les huit semaines qui précédèrent le jour de son mariage.)

La description de ces huit semaines, l'âge d'or de Wuz, nous fera du bien à tous. Un jour y ressemblait à l'autre. Point de nuages derrière les maisons, point de ténèbres ; le soleil couchant déflorissait comme une rose ; le rouge du soir éclairait les nuits, et la nature jouait du soir au matin sur l'harmonica de Philomèle. Le songe du matin lui ayant procuré un réveil paisible, Wuz sortait de son lit pour respirer la nouvelle vie dispensée par le roi du firmament, et pour se jeter dans les bras de la nature. Après s'être enivré du plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer, il rentrait dans sa chambrette pour se remettre de son émotion. Là, il se réjouissait de tout : des fenêtres éclairées par le soleil ; de la chambre balayée ; du déjeuner, qu'il payait de son revenu ; des sons de l'horloge à sept heures, qui ne l'appelaient plus en classe ; de sa mère, qui, tous les matins, remerciait le ciel de n'avoir pas été chassée de la maison par la misère.

(Le tableau des noces de Wuz est d'une originalité sans pareille. Mais l'ironie et la sensibilité y sont tellement entrelacées à chaque ligne qu'il est impossible d'en rien extraire qui offre un sens complet. Il nous faut donc, à notre grand regret, passer tout à coup à la fin de la vie de Wuz.)

Je n'aurais su que peu de chose de Wuz, quoique j'aie passé trente fois devant sa maison, si, au 12 mai de l'année dernière, la vieille Justine ne m'avait accosté devant sa porte pour me demander si je n'écrivais pas des livres. « Pourquoi pas ? lui répondis-je ; j'en fais toujours pour le public allemand. — Entrez donc pour une heure chez mon homme ; il est très-malade. »

Wuz était assis dans son lit et soutenu par des coussins. Un malade fait comme le voyageur. — Est-il autre chose ? — Il connaît bientôt son monde : quand on est voisin du ciel, on ne se gêne plus sur la terre.

Il me dit que sa vieille avait été, depuis trois jours, à la recherche d'un faiseur de livres, et qu'elle n'avait trouvé que moi ; qu'il lui en fallait un pour inventorier sa bibliothèque et pour ajouter à sa biographie l'histoire de ses derniers moments, sa femme n'étant pas une femme lettrée, et son fils étant pour trois semaines à l'Université de Heidelberg.

Sur le lit étaient étalés différents objets : un petit bonnet de taffetas vert dont une bride avait été arrachée, une bague d'étain, une boîte remplie de livres mignons, une pendule, un cahier barbouillé. C'étaient les restes des jeux de son enfance. Wuz me dit en souriant : « Quand je suis fatigué de lire ou de revoir mes livres, je contemple pendant des heures entières ces colifichets, et j'espère que cette occupation ne déshonore pas un auteur. »

Je restai toute la journée, et, vers le soir, je dis que je pourrais veiller la nuit. L'agitation continuelle du malade m'avait donné la conviction que l'attaque se répéterait pendant cette nuit : je m'étais trompé, ce qui arrangeait parfaitement le maître d'école et moi ; car il m'avait assuré, et il l'affirme dans ses derniers Traités, que rien n'était plus beau que de mourir pendant une belle journée, que l'âme y apercevait encore le soleil à travers les yeux mourants, et s'élançait avec délire dans l'azur des cieux ; tandis que rien n'était plus dur que de quitter l'enveloppe terrestre au milieu d'une nuit orageuse, et de mourir quand la nature elle-même était moribonde.

A onze heures et demie, le sommeil et le songe s'approchèrent du lit de Wuz, comme deux amis d'enfance, pour lui faire leurs adieux. J'étais seul dans la chambre ; je n'entendais absolument rien que la respiration du malade et la pendule qui marquait les derniers instants de sa vie. La lune jetait ses pâles rayons sur les mugnets et sur le bonnet vert de Wuz. Le cerisier du jardin, légèrement

agité, projetait son ombre mourante sur les reflets de la lune qui pénétraient dans la chambre. Des étoiles tombantes sillonnaient de temps en temps la voûte silencieuse du ciel et passaient comme l'homme.

Vers les quatre heures du matin, Wuz ne nous voyait plus, quoique l'aurore éclairât déjà la chambre ; ses yeux étaient pétrifiés ; les convulsions se succédaient avec rapidité ; une extase mettait le sourire sur ses lèvres ; des rêves enchanteurs, inconnus à cette vie comme à l'autre, soute-naient son âme abattue ; enfin, l'ange exterminateur le couvrit de son voile funèbre, et arracha l'âme régénérée de son enveloppe terrestre... Rien n'est plus sublime que la mort ; derrière un sombre rideau, elle opère son miracle et travaille pour une autre vie, pendant que les mortels en pleurs ne comprennent rien à cette scène immortelle.

« Mon brave et digne homme, dit la veuve, si quelqu'un t'avait prédit, il y a quarante-trois ans, que tu mourrais le 13 mai, et au premier jour de tes huit semaines... — Ses huit semaines, répliquai-je, recommencent et dureront plus longtemps que les premières. »

Quand je partis, à onze heures, il me semblait que je marchais sur une terre consacrée et au milieu des morts : j'élevai les yeux au ciel, comme si je ne pouvais chercher le défunt que dans une seule contrée de l'univers ; et quand, du haut de la montagne, je jetai un dernier regard sur la maison d'école, la seule qui ne fût pas couverte de fumée, et quand je vis le fossoyeur dans le cimetière, et quand il me vint en idée que Justine elle-même remplaçait son mari à l'église et tirait la corde... je sentis mon néant, et je jurai de mépriser, de mériter et de bien employer une vie aussi insignifiante.

Toutes les fois que je visite ton tombeau couvert de gazon, et toutes les fois que je m'afflige de voir sortir de sa surface les phalènes, les vers et les fourmis, tandis que ta tête repose immobile et que le soleil ne pénètre pas jusque dans ton cercueil, je m'applaudis, ô mon cher Wuz ! de pouvoir dire : Tu as mieux joui de la vie que nous tous !

C'en est assez, mes amis ; — il est minuit ; l'aiguille du mois indique un nouveau jour et nous rappelle le double sommeil, celui de la nuit terrestre et celui de l'éternité.

LE PLUS GRAND VILLAGE DE L'EUROPE.

Le village de *Czaba*, situé à 18 milles allemands de Pesth en Hongrie, dans une vaste plaine, renferme 20 187 habitants, tous de race slave, et professant presque tous la religion protestante. Il compte 1 923 maisons. Sa banlieue est de 7 milles carrés.

MOSAÏQUE. — MARQUETERIE.

On appelle mosaïque une espèce de peinture faite avec de petits cubes de verre, de pierre, de bois, d'émail, ou d'autres matières de différentes couleurs, fixés sur une surface par un mastic.

Un des grands avantages de la mosaïque est sa résistance à tout ce qui altère communément la beauté des peintures, et la facilité avec laquelle on peut la nettoyer en lui donnant un nouveau poli, sans risquer d'en détruire le coloris.

Lorsqu'on veut faire un ouvrage en mosaïque, on construit en pierres plates un fond cerclé avec des bandes de fer, et entouré d'un bord solide en pierre. Ce fond est couvert d'un mastic épais, dans lequel on implante, conformément au dessin tracé sur le fond et au tableau que l'on copie, des cubes colorés. Ce mastic prend la dureté d'une pierre ; lorsque l'ensemble a assez de consistance, on le polit comme une glace. Cependant, l'éclat que les mosaïques acquièrent alors empêchant d'en très-bien distinguer le

dessin, on ne polit pas les grands morceaux qui doivent être vus de loin, tels que ceux placés dans des coupoles, des plafonds, etc. On ne peut distinguer, dans l'éloignement, l'inégalité de la surface, ni les interstices des cubes dont la mosaïque est composée. On a trouvé l'art de donner à la couleur du verre tant de nuances différentes qu'on peut s'en servir pour exécuter tous les ouvrages de peinture.

L'artiste en mosaïque a, pendant son travail, les cubes rangés dans des cases, suivant leurs différentes nuances, de même que l'imprimeur a ses caractères rangés dans les siennes.

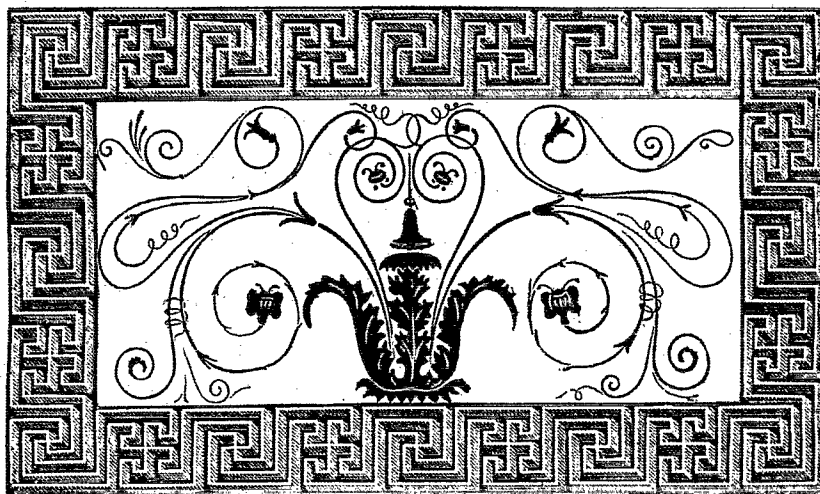
On distingue aujourd'hui deux sortes de mosaïque : celle de Florence, appelée par les Italiens *commesso*, qui est exécutée en pierres assez grandes et ne sert qu'à copier des tableaux peu considérables ; et celle de Rome, où l'on emploie des pierres d'un très-petit volume, ce qui donne aux ouvrages plus de finesse et de variété, et permet l'exécution de grands tableaux historiques. On a copié ainsi les plus beaux tableaux de Raphaël, et Clément VIII a fait décorer en mosaïque la coupole de l'église de Saint-Pierre.

Parmi les plus belles mosaïques conservées dans les pavés ou les murs des bâtiments anciens, on peut citer la belle

mosaïque de *Palestrine*, appartenant à la famille Barberini, et représentant, suivant l'abbé Barthélemy, le voyage d'Adrien en Égypte ; suivant Winckelmann, Ménélas et Hélène ; la mosaïque des *Quatre-Colombes* ou du *Capitole*, qui a été trouvée dans la villa Hadriani, et qui représente un vase rempli d'eau, sur le bord duquel sont quatre colombes, dont l'une est dans l'attitude de boire ; la mosaïque de la villa Albani, trouvée dans le territoire d'Urbino, et représentant une école de philosophes.

Nous avons donné les dessins de la célèbre mosaïque de Pompéi, représentant une bataille (t. III, 1835, p. 41) ; d'une mosaïque en verre fort belle et d'un travail très-fin (t. III, 1835, p. 272), et de deux autres mosaïques trouvées à l'entrée d'une maison antique (t. IV, 1836, p. 296).

Les Italiens se servent souvent de mosaïques antiques pour orner les parquets de leurs appartements. Ils emploient des procédés très-ingénieux pour enlever et transporter les petits cubes avec leur ciment ; ils coupent la mosaïque par quartier, l'étendent et la fixent sur de grandes feuilles de pierre nommées *peperino*, cerclées en fer, qu'ils numérotent ; et, lorsqu'ils veulent ensuite s'en servir, ils placent les morceaux sur le parquet en suivant les numéros ;



Bordure d'une mosaïque ancienne conservée au Musée de Naples.

ces quartiers rapprochés forment un tout aussi uni qu'avant que la mosaïque eût été déplacée. Millin, auquel nous empruntons la plupart des détails de cet article, exprime le désir que l'exemple des Italiens soit imité en France, dans les villes où l'on découvre de temps à autre d'anciennes mosaïques. Il en a été découvert à Vienne en Dauphiné, à Lyon, à Riez, à Orange, à Aix, à Sens, etc.

La mosaïque en bois s'appelle marqueterie. On applique sur un assemblage de menuiserie des feuilles de différents bois durs et précieux, de différentes couleurs, pour représenter des figures, des ornements, des fleurs, dont les extrémités sont quelquefois bordées de filets d'étain, de cuivre ou d'ivoire. Il y a aussi des mosaïques en lames de cuivre, gravées et chantournées sur un fond d'étain ou de bois. Les plus célèbres artistes en ce genre ont été Philippe Bruneschi ; Benoit de Majano ; frère Jean de Vérone ; Jean Macé, de Blois ; André-Charles Boule et son fils. Les bois recherchés pour la marqueterie sont aussi ceux dont on se sert pour l'ébénisterie (voy. p. 173). — On débite tous ces bois en lames tellement minces, dit M. Francœur (*Éléments de technologie*, article ÉBÉNISTERIE), qu'il en faut appliquer jusqu'à dix, quinze et même vingt pour former l'épaisseur de 0^m,027 : ces lames ou planches sont appelées placage. On en passe la surface à la ponce pour effacer les traits de scie et les aspérités. Il est très-facile de les tailler et de les courber sur toutes les surfaces qu'elles

doivent recouvrir. On maintient le placage en place, jusqu'à ce que la colle soit sèche, en se servant de petites presses à vis. Enfin on polit la surface et on avive les couleurs avec de la potasse, ou une matière colorante dissoute dans l'essence de térébenthine. — L'artiste en marqueterie fait usage de couleurs ; il peint le bois. Il sait aussi obtenir les dégradations de teinte qu'il désire en soumettant plus ou moins la surface du bois à l'action du feu ; il donne ainsi à la couleur d'une même lame différentes nuances.

Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés : l'amour-propre qui nous rappelle à nous, et la bienveillance qui nous répand. Si l'un de ces deux ressorts venait à se briser, on serait ou méchant jusqu'à la fureur, ou généreux jusqu'à la folie.

DIDEROT.

LA CALOMNIE.

Pybrac a écrit sur la calomnie le quatrain suivant, que répétait souvent le grand Condé :

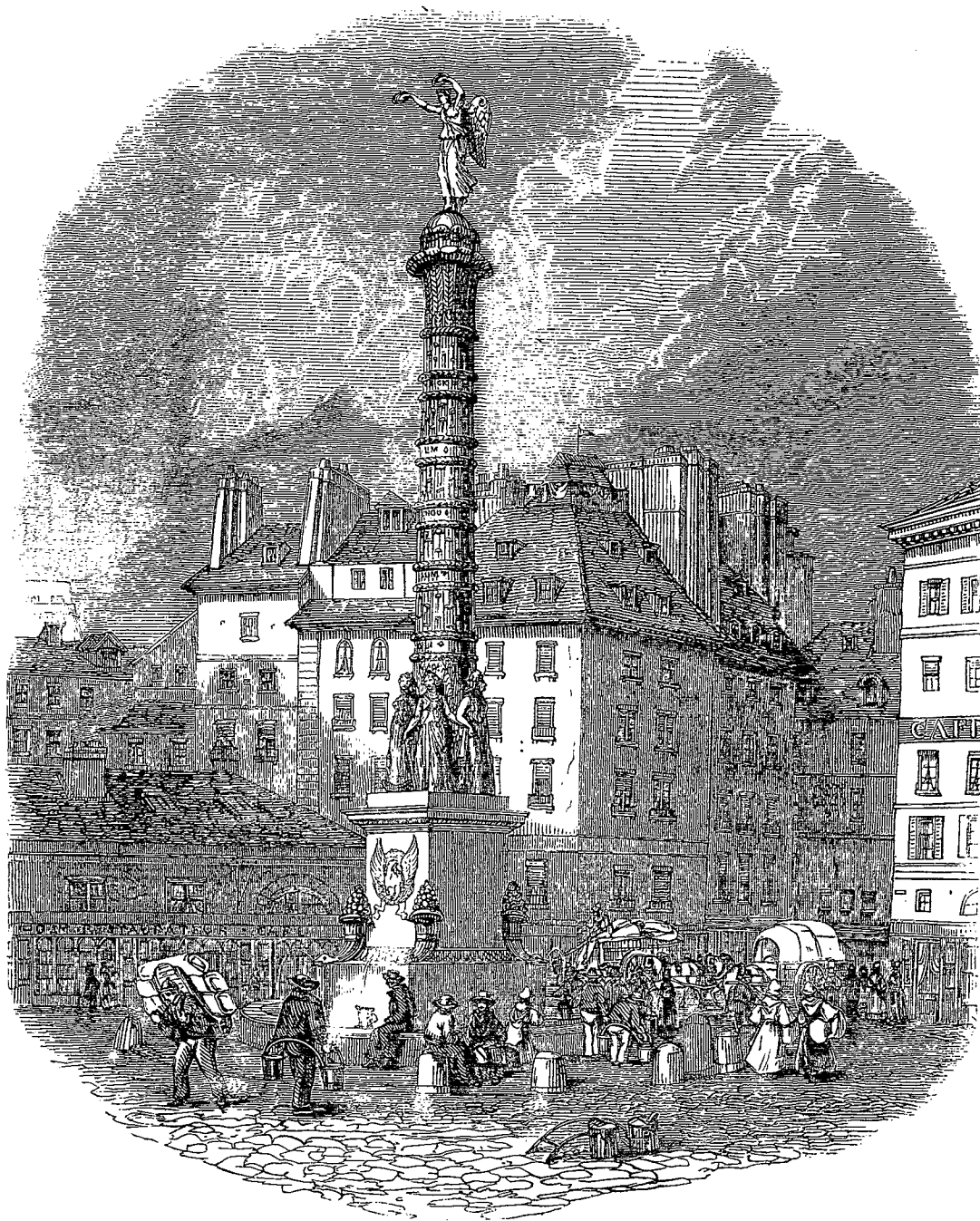
Quand une fois ce monstre nous attache,
Il sait si bien ses cordillons nouer,
Que, bien qu'on puisse enfin les dénouer,
Restent toujours les marques de l'attache.

C'est cette même pensée que Beaumarchais fait développer par Basile dans le *Barbier de Séville*.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

DE L'EAU.

Premier article.



La Fontaine de la place du Châtelet, à Paris.

L'origine de l'eau est une chose tellement singulière que si elle ne nous était attestée par les expériences les plus authentiques, nous aurions certainement de la peine à y ajouter foi. Rien ne nous semble plus différent que l'eau et le feu, et cependant c'est dans le feu que l'eau prend naissance. Quand nous voulons repousser l'humidité, notre première idée est d'allumer du feu, et cependant nous ne pouvons faire du feu que nous ne fassions de l'eau par cela même. L'eau est le résultat de la combustion de l'hydrogène (voy. Éclairage, p. 133); et l'un des plus curieux phénomènes qu'il y ait dans la nature, c'est-à-dire la flamme, donne un des plus beaux produits qu'il y ait au monde,

c'est-à-dire l'eau. Il suffit de mélanger de l'hydrogène avec l'oxygène; de déterminer, soit par la chaleur, soit par la pression, leurs molécules à contracter alliance les unes avec les autres, et aussitôt les deux gaz se transforment : leurs molécules se rapprochent et se condensent, il se forme de l'eau. En faisant cette opération dans un vase fermé, on s'aperçoit que les deux gaz, après une forte détonation et une vive illumination, ont tous deux disparu en ne laissant à leur place que du vide, et qu'une certaine quantité d'eau s'est déposée dans le vase, bien qu'il n'y en eût point auparavant et qu'il soit demeuré parfaitement clos. Si l'on recueille cette eau et si on la pèse, on s'aperçoit que son

poids est exactement le même que celui des deux gaz que l'on avait enfermés dans le vase. Bien plus, si l'on soumet cette eau à certaines expériences que les chimistes ont inventées, elle se décompose; l'alliance qui unissait ensemble les molécules des deux espèces se rompt, et, au lieu d'eau, on a d'un côté du gaz oxygène, et de l'autre du gaz hydrogène. On peut donc détruire l'eau comme on peut la former. Ces connaissances sur la vraie nature de l'eau sont une des plus belles découvertes du dix-huitième siècle. On y fut conduit en recherchant quelle espèce de suie donne le gaz hydrogène quand on le brûle : on reconnut avec surprise qu'au lieu de suie, il ne se déposait par refroidissement dans la cheminée que de l'eau. Jusqu'alors tout le monde s'était accordé à considérer l'eau comme un élément primitif.

Ainsi il se forme continuellement de l'eau. Toutes les fois que nous voyons une flamme, nous pouvons être sûrs que de cette flamme s'épanche dans l'air un courant de vapeur d'eau; et presque toutes les sources de feu qu'il y a sur la terre sont aussi des sources d'eau. Celles-là sont à coup sûr les plus merveilleuses. Si les anciens, qui poétisaient tous les phénomènes du monde physique dans leur mythologie, avaient connu celui de la production de l'eau qui prend naissance dans l'air et avec le brillant de l'éclair, il n'est guère douteux qu'au lieu de regarder Neptune comme étant le frère de Jupiter, ils ne l'eussent regardé comme en étant le fils, et ne l'eussent fait naître au milieu de la foudre et des éclairs. La production de l'eau sur la terre aurait été, en effet, l'un des actes les plus magnifiques de la cosmogonie si elle avait réellement eu lieu par le feu, ainsi que l'ont supposé quelques savants modernes. Représentons-nous la terre privée d'océan et entièrement à sec dans toute son étendue; représentons-nous en même temps autour de cette terre une atmosphère presque uniquement composée de gaz oxygène, et bien plus étendue que celle qui existe aujourd'hui autour de nous; supposons enfin qu'une comète, composée de gaz hydrogène, vienne à se jeter dans cette atmosphère et à se mélanger avec elle; alors un orage se forme, un coup de tonnerre éclate : c'est le signal; à l'heure même la combinaison des deux gaz commence, un effroyable incendie enveloppe un moment l'univers; le feu s'apaise, mais la comète d'hydrogène a disparu, une partie de l'atmosphère de la planète a disparu aussi, et des torrents de pluie se précipitant à la surface de la terre, se réunissant dans les creux et apportant un océan là où il n'en existait pas une trace, sont tout ce qui reste des deux gaz, qui, réunis autour du noyau de la planète, s'étendaient au loin dans l'espace. Certes, nous ne voudrions pas affirmer que ce fût ainsi que l'océan s'est fait; mais il est incontestable que si, malheureusement pour nous, notre atmosphère venait, par une cause quelconque, à se remplir d'hydrogène, la révolution dont nous venons de parler s'y produirait inmanquablement. Et ce serait en grand le même phénomène que celui de l'explosion du feu grisou dans les mines.

L'eau est pour les hommes le liquide par excellence. S'il fallait énumérer tous les services qu'elle leur rend, ce compte ne finirait pas. Disons seulement que ces liquides si divers et si nombreux que l'espèce humaine possède pourraient disparaître sans que l'espèce humaine fût obligée de disparaître en même temps, tandis que la disparition de l'eau serait pour tous les habitants de la terre un signal de mort. L'eau est pour les hommes, comme pour les animaux et pour les plantes, un des aliments principaux du corps; il ne nous est pas moins nécessaire de boire que de manger, et de quelque boisson que nous fassions usage, c'est toujours l'eau qui en constitue le fond. Les chutes d'eau font mouvoir nos moulins et nos diverses mécaniques;

les courants d'eau transportent, sans aucun effort de notre part, nos personnes et nos marchandises; la vapeur d'eau, par un artifice qu'on ne saurait trop admirer, met en jeu nos manufactures, nos bateaux, nos voitures, et remplace pour nous une partie des animaux domestiques. Il n'y a aucun agent sur la terre dont les usages soient plus multipliés et plus nombreux.

Rien n'est plus admirable que le mécanisme par lequel la Providence entretient des eaux courantes sur la terre, et arrose continuellement la surface des campagnes par des pluies bienfaisantes. On peut, sous ce rapport, comparer le globe à une espèce d'alambic : l'océan est la chaudière, les parties élevées de l'atmosphère sont le réfrigérant, enfin les continents sillonnés par les lits des torrents et des rivières sont une espèce de récipient qui ramène l'eau évaporée dans la chaudière d'où l'évaporation l'avait fait sortir. Et en effet, les rayons du soleil frappant sur les eaux de la mer, ces eaux se mettent en vapeur, se mêlent aux couches d'air qui les avoisinent, s'élèvent, par l'effet de la légèreté produite par la chaleur, dans les zones supérieures de l'atmosphère; là, elles se refroidissent, se réunissent en fines gouttelettes sous forme de nuages, puis, les circonstances météorologiques aidant, leur condensation s'achève, et les eaux se précipitent en pluie sur la terre. Ce que nous voyons se passer sur les toits se passe sur la terre : la terre se compose d'un système de pentes très-complicées, le long desquelles l'eau ruisselle comme sur les toits et vient enfin aboutir dans des canaux, où elle se rassemble sur une certaine profondeur comme dans les gouttières. Toutes ces gouttières se versent dans une grande citerne, ou plutôt dans un grand bassin exposé au soleil, qui est l'océan. De là l'eau s'élève de nouveau pour retomber encore, et ce mouvement dure toujours. Remarquons ici comme il est heureux pour nous que les sels dissous dans l'eau de la mer ne soient point susceptibles de se volatiliser en même temps que l'eau qui les contient : si cela était, la pluie qui tombe sur nos campagnes, et par conséquent les ruisseaux et les rivières qui les parcourent, les sources même, produit des infiltrations de l'eau pluviale à travers le sol, seraient salées; nous ne pourrions nous procurer de l'eau douce que par des moyens très-complicés et très-coûteux. Remarquons aussi combien il est nécessaire que l'océan soit salé, car une masse d'eau aussi considérable, abandonnée à elle-même, souillée à chaque instant par une multitude de matières végétales et animales qui y pourrissent, finirait nécessairement par se corrompre si elle ne renfermait aucun sel : figurons-nous l'état de la terre si l'océan, au lieu d'être un bassin parfaitement sain et limpide, était une vaste mare fétide et grouillante ! Finissons enfin par remarquer combien il était nécessaire que les eaux douces fussent courantes; car, si elles étaient stagnantes, elles ne tarderaient pas à prendre mauvais goût et à manquer par conséquent leur objet. Les mares sont le fruit de notre maladresse. Depuis longtemps les géographes ont observé que tous les lacs sans écoulement étaient des lacs salés : cette règle de la nature est belle et sage, et atteste bien clairement la vigilance infinie avec laquelle la Providence a disposé toutes choses sur la terre pour le plus grand avantage des habitants qu'elle y a mis.

La réunion des hommes en cités étendues demande de leur part des soins tout spéciaux relativement à la quantité d'eau qu'il leur faut : la nature, dans la distribution de ses eaux, n'a fait aucun arrangement particulier en vue du service des villes, et les hommes sont, à cet égard, entièrement abandonnés à leur propre industrie. Cette industrie est une des plus essentielles au bien-être et même à l'existence des agrégations populeuses. Une ville n'a pas moins besoin d'être arrosée qu'un jardin, et cette consommation

d'eau sans laquelle les plantes ne peuvent vivre est encore plus nécessaire aux hommes qu'aux autres êtres. L'eau ne leur est pas seulement indispensable pour leur boisson, elle le leur est aussi pour l'entretien de la propreté sur eux et dans leurs maisons et pour une foule de fabrications. Aussi peut-on poser ce principe général, que l'accroissement d'une ville est limité par la quantité d'eau que cette ville peut se procurer. Il y a certaines villes qui, par des raisons politiques valables au temps de la féodalité, ont été bâties soit sur des hauteurs, soit dans des lieux presque entièrement arides : ces villes subsistent parce qu'elles renferment des maisons qu'on ne pourrait abandonner sans dommage ; mais quelle que soit leur industrie, quelles que soient les autres circonstances qui les favorisent, on peut prédire que ces villes ne se développeront jamais au delà de leur état actuel, et qu'elles iront, au contraire, en s'effaçant comme tant d'autres qui ne sont déjà plus que des villages.

Si une nation s'organisait tout d'un coup, disant : Cherchons la place où je mettrai ma capitale, celles où je mettrai mes villes de second ordre, mes bourgs, mes hameaux ; il serait peut-être possible de déterminer sur son territoire les diverses localités les plus convenables pour ces établissements sous le rapport de l'eau. Mais, en général, les villes ne sont pas dès leur origine ce qu'elles deviennent plus tard. On commence par un village bâti sur le bord de l'eau ; on finit par une ville qui s'arrondit, et dont quelques quartiers seulement sont au voisinage de l'eau : c'est alors que les habitants appellent l'industrie à leur secours.

Le procédé le plus simple et le plus habituellement suivi dans les lieux de médiocre opulence consiste à creuser des puits dans lesquels chacun, sans avoir un long chemin à faire, peut aller prendre l'eau qui lui est nécessaire. Mais les puits ont bien des désagréments ; souvent l'eau qu'on y rencontre est d'une qualité mauvaise et impropre à presque tous les usages ; souvent elle tarit durant les chaleurs, alors qu'on en a le plus grand besoin ; souvent elle ne se trouve qu'à une assez grande profondeur, et demande, avant d'être à portée de celui qui la veut, un travail de bras incommode. Dans une ville bien ordonnée, les puits ne doivent jouer aucun rôle ; les courants d'eau naturels eux-mêmes ne doivent pas être mis directement à contribution ; c'est dans les fontaines d'eau vive répandues dans chaque quartier, éparpillées jusque dans l'intérieur des maisons, que les habitants doivent se trouver en état de puiser, sans aucune fatigue de leur part, toute l'eau que leurs besoins réclament. Il faut que l'art, aux endroits où sont les villes, sache corriger la nature, qui ordinairement ne fait jaillir les sources établies de sa main que sur des points écartés les uns des autres, et qu'il l'oblige à en faire jaillir à chaque pas. Une ville n'est vraiment policée que lorsque les eaux vives y abondent, et les plus beaux monuments qu'elle puisse offrir à l'admiration des étrangers sont ses fontaines : aussi louons-nous ces princes qui, au lieu de construire, dans les villes où ils étaient jaloux de consacrer leur mémoire, de fastueux et stériles monuments, n'ont voulu, au lieu d'inscription, pour enrichir le pied de leurs statues, que le simple ornement d'un filet d'eau.

Le système le plus général pour la distribution de l'eau dans l'intérieur des villes n'est point de tirer parti de quelque courant d'eau sur le bord duquel la ville serait située ; il consiste à chercher un courant d'eau plus ou moins distant de la ville, mais placé à un niveau supérieur, et à en faire arriver les eaux dans la ville par des canaux de dérivation ou par des aqueducs. Comme ces eaux descendent d'un niveau plus élevé que celui de la ville, rien n'est plus facile que de les faire jaillir par l'orifice des tuyaux de conduite, proportionnellement à la population, dans tous les quar-

tiers, même dans les plus hauts. Si le niveau du réservoir supérieur est assez élevé, on peut sans aucune peine forcer l'eau à monter d'elle-même, par des tuyaux d'ascension, dans tous les étages des maisons. Il peut donc se faire qu'une ville placée loin de tous les cours d'eau soit plus favorablement partagée, par rapport à la facilité de son approvisionnement d'eau, qu'une ville traversée par une grande rivière. Un des plus beaux travaux qui aient jamais été faits dans le but d'utilité dont nous parlons est le canal de l'Ourcq, exécuté par ordre de Napoléon, pour fournir à Paris toute l'eau dont cette grande cité a besoin. Il va chercher, à une distance d'une vingtaine de lieues, les eaux de la rivière de l'Ourcq, située à un niveau supérieur à celui de Paris, et les amène dans un immense bassin établi dans la partie la plus élevée de la ville. Ce canal est terminé, et les eaux de l'Ourcq sont arrivées, dominant toute la capitale, et ne demandant qu'un passage pour courir aussitôt dans tous les quartiers, dans toutes les maisons, et répondre abondamment à tous les besoins de la consommation et de la salubrité. Mais aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis l'empire n'a encore accompli la promesse que Napoléon avait faite à sa capitale de lui verser largement toute l'eau qu'elle demande. Paris, si bien traité sous tant d'autres rapports, reçoit aujourd'hui tout au plus dix-neuf litres d'eau par habitant, tandis que Londres en reçoit quatre-vingt-dix, et d'autres villes d'Angleterre jusqu'à cent. Que de villes en France s'estimeraient heureuses si elles avaient seulement autant d'eau que Paris en a maintenant ! Songeons que presque partout, avec une dépense bien au-dessous de son utilité et bien promptement payée par ses fruits, on pourrait établir des fontaines. Assurément, les personnes douées d'un peu d'aisance ne sont jamais gênées par le manque d'eau, et l'eau, quelle que soit sa rareté dans leurs villes, n'est jamais pour elles un objet bien coûteux ; mais il n'en est pas de même des ménages pauvres : l'eau, quand elle n'est pas abondante et se trouve loin, devient pour eux une dépense ; il faut la ménager quand la salubrité demanderait qu'elle fût prodiguée, et il sort de là bien des maux. Pourquoi donc ne pèse-t-on pas avec plus d'attention cette misère, l'une des plus pernicieuses à la classe pauvre déjà usée par tant d'autres misères, l'une des plus opposées au développement de tout amour de propreté dans cette importante partie de la population, l'une des plus capables d'altérer sa santé et de détériorer pour l'avenir la pureté de son sang ?

Nous avons fait figurer en tête de cet article une des plus élégantes fontaines dont Napoléon ait enrichi la ville de Paris. Bâtie sur l'emplacement de l'ancien Châtelet, sur le bord même de la Seine, elle semble enseigner, par sa seule présence en cet endroit, que c'est dans les fontaines et non dans les rivières que le peuple doit remplir son urne.

Celui qui n'a jamais senti le charme d'une amitié franche et désintéressée ignore tout le bonheur qu'un homme peut recevoir d'un homme.

Beaucoup de gens prennent des amis comme un joueur prend un jeu de cartes. Ils s'en servent tant qu'ils espèrent gagner. Quand leur partie est faite, ils les jettent au rebut, et en veulent de nouveaux, qu'ils traitent de même.

YOUNG.

LE FAISAN CORNU DU NÉPAUL.

Les faisans occupent à bon droit un rang distingué parmi les *gallinacés*, division d'oiseaux dont l'espèce de nos basses-cours a fourni le type. Inconnus autrefois à l'Eu-

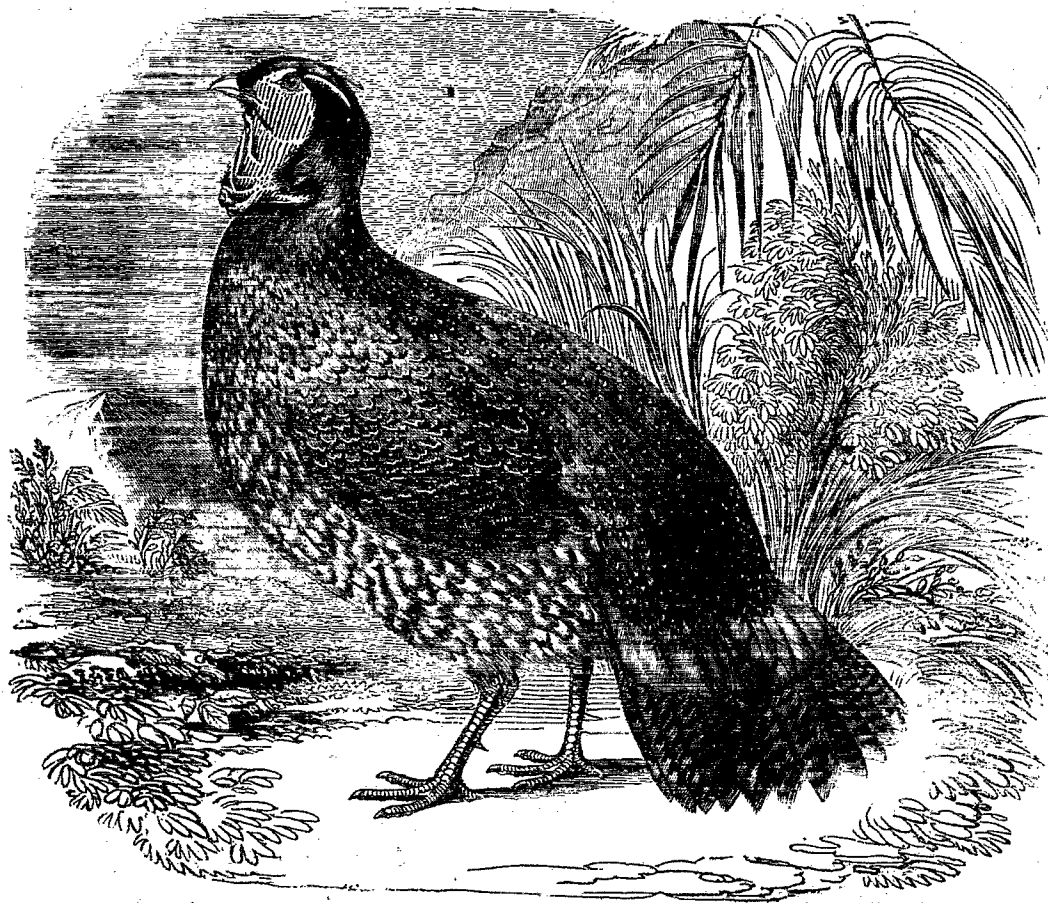
rope, confinés en Asie, ils commencent à se répandre vers l'ouest du continent.

L'oiseau du Phase (*Phasianus avis*) a eu le crédit de faire nommer *faisans* tous ses congénères. Cet habitant de l'ancienne Colchide a trouvé jusqu'à présent dans les parcs la protection et la sécurité dont il avait besoin à une aussi grande distance de son pays natal. Quant au *faisan doré* de la Chine, espèce réduite à l'état de domesticité, c'est une acquisition qui n'imposait aucune précaution. On se plaît à contempler la forme élégante de ce bel oiseau, le luxe de son plumage si brillant, orné de couleurs si magnifiques et si variées. Mais il nous manque encore deux es-

pèces non moins intéressantes et qui sont peut-être susceptibles de subdivisions.

Ces deux espèces sont : le *faisan cornu*, qui n'a pas quitté les montagnes du Népal, et l'orgueil de la famille des phasianides; le superbe *impeyan*, qui refuse de même jusqu'à présent de s'écarter des neiges de l'Himalaya.

Le faisan cornu se rapproche plus que l'impeyan des contrées chaudes; il est donc probable que l'on n'éprouvera pas autant de difficultés pour en faire la conquête et l'amener jusqu'en Europe. C'est un très-bel oiseau, d'une forme élégante, dont le plumage régulièrement tacheté plait à l'œil, quoique ses couleurs ne soient pas brillantes. Son ca-



Le Faisan cornu du Népal.

ractère distinctif est une membrane chargée de caroncules d'un bleu rougeâtre, qui enveloppe sa tête et se prolonge sur le jabot, comme celle du coq d'Inde. Deux appendices de cette membrane, arrondis et dressés, ont l'apparence de cornes; mais elles sont mobiles, flexibles, et changent de couleur suivant les affections de l'animal. Cette sorte d'ornement n'appartient qu'au mâle : la tête de la femelle porte une aigrette de plumes assez courtes, et ses couleurs sont, en général, plus ternes que celles du mâle.

BENJAMIN FRANKLIN.

Il y a peu d'hommes qui se soient placés aussi haut que Franklin parmi les bienfaiteurs de l'humanité; il y en a peu dont la vie soit aussi pleine de bons exemples à suivre et d'utiles leçons à recueillir. Pour mieux dire, la vie de Benjamin Franklin ne fut qu'une longue leçon de philosophie pratique donnée aux enfants des hommes. Il faut lire

ses Mémoires pour apprendre à bien le connaître et à l'aimer. Philosophe, il étudia la morale sur lui-même et commença par appliquer sévèrement ses préceptes à sa propre vie. Politique généreux et habile, il consacra constamment tous ses efforts à éclairer les esprits et à civiliser les peuples. Personne autant que lui n'a contribué à préparer l'émancipation des États-Unis d'Amérique, immense événement dont les conséquences sur le sort du monde sont incalculables. Observateur patient et judicieux de la nature, il lui déroba plus d'un secret, et les usages les plus ordinaires de la vie se sont enrichis par les nombreuses applications qu'il a su faire des sciences. Il est inutile de rappeler que c'est à son génie investigateur qu'est due la découverte des paratonnerres, et l'Europe entière a redit à l'Amérique, fière d'avoir vu naître un tel homme, le beau vers de Turgot (t. IV, 1836, p. 212).

Quand on songe au grand nombre d'hommes qui ont travaillé silencieusement au bonheur de leurs semblables, et qui ont mené obscurément sur la terre, malheureux et

méconnus, une vie si dure, c'est une consolation de pouvoir se dire qu'il n'en est pas toujours ainsi, et que l'humanité a aimé et glorifié de leur vivant même quelques-uns de ses bienfaiteurs. Ainsi, bien longtemps avant la mort de Franklin, sa triple gloire de savant, de moraliste et de citoyen était universellement reconnue. En 1757, quand les colonies anglaises commencèrent à avoir de graves sujets de plaintes contre leur métropole, ce fut Franklin qu'elles envoyèrent à Londres, chargé de divers messages. Il déploya pour arriver à une pacification toute l'activité de son esprit, toutes les ressources de sa raison si exquise et si droite. Mais le rétablissement de la bonne harmonie n'était plus possible ; il dut retourner en Amérique. Le lendemain de son arrivée à Philadelphie, il fut élu député de la Pensylvanie au congrès. Après cette déclaration mémorable du 4 juillet 1776, par laquelle les treize colonies de l'Amérique septentrionale proclamèrent leur indépendance, la Pensylvanie ayant aussitôt nommé une convention pour se donner une forme nouvelle de gouvernement, Franklin fut nommé président de cette assemblée. La constitution décrétée pour cet État fut presque tout entière son ouvrage. Quand l'Amérique, se sentant encore faible devant la puissance anglaise, tourna ses regards vers la France, ce fut Franklin qu'elle choisit pour commissaire et qu'elle envoya demander secours et protection à Paris. Bien que le docteur Franklin ne prît en arrivant dans cette capitale aucun caractère public, sa popularité fut immense. « Franklin, dit M^{me} Campan dans ses Mémoires, avait paru à la cour avec le costume d'un cultivateur américain. Ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun, contrastaient avec les habits pailletés, brodés, les coiffures poudrées et embaumantes des courtisanes de Versailles. Cette nouveauté charma toutes les têtes vives des femmes françaises. On donna des fêtes élégantes au docteur Franklin... J'ai assisté à l'une de ces fêtes, où la plus belle parmi trois cents femmes fut désignée pour aller poser sur la blanche chevelure du philosophe américain une couronne de laurier, et deux baisers aux joues de ce vieillard. »

Dans une séance de l'Académie des sciences, Franklin présenta son petit-fils à Voltaire, qui venait, lui aussi, d'être accueilli à Paris par le triomphe le plus éclatant, et qui devait mourir quelques jours après. « *God and Liberty! Dieu et la Liberté!* » s'écria Voltaire. Ces deux vieillards vénérables s'embrassèrent en pleurant, et tous les spectateurs partagèrent cette émotion sainte.

On connaît les événements de la guerre d'Amérique ; on sait de quelle gloire s'y couvrirent les Français, et comment le nom de Lafayette s'y associa dans la reconnaissance des peuples à ceux de Franklin et de Washington. Franklin eut le bonheur de contribuer puissamment à l'affranchissement de sa patrie, et il contribua beaucoup au succès tant par l'habileté de ses négociations que par le crédit de sa popularité. Sa persévérance dans les négociations, sa fermeté à ne faire aucune concession dont la dignité de son pays pût souffrir, sa sagacité à découvrir les pièges diplomatiques, enfin son amour pour la paix et pour le bien-être de l'humanité, s'y manifestèrent avec éclat et ne se démentirent jamais. Le 3 avril 1783, un traité de commerce fut signé par Franklin entre les États-Unis et la Suède, et le 3 septembre de la même année se conclut enfin le traité de paix entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et les États-Unis, dont l'indépendance fut reconnue solennellement.

Franklin continua de séjourner en France comme ministre plénipotentiaire de la république. Outre les soins multipliés de ses fonctions, il se plaisait à cultiver les sciences et l'amitié des savants les plus distingués. Mais, malgré

les applaudissements qu'il recevait dans ce pays dont il aimait le séjour, il ne cessait de solliciter son rappel. Il éprouvait depuis deux ou trois ans des douleurs aiguës causées par la pierre, et il voulait mourir sur la terre libre de son Amérique. Il s'embarqua à la fin de juillet 1785.

L'arrivée de Franklin à Philadelphie présenta le spectacle d'un des plus beaux et des plus touchants triomphes qui aient jamais été décernés à aucun homme. Une immense population accourue de toutes parts et avide de voir le grand citoyen se pressait en foule sur son passage. Des milliers de bras se tendaient vers lui, au milieu des acclamations les plus vives et au bruit du canon et des cloches. Il fut porté plutôt que conduit jusqu'à la porte de sa maison. Toutes les mères bénissaient la mémoire de sa mère ; tous les vieillards le montraient à leurs petits enfants, et leur enseignaient à redire son nom. De nombreuses députations le complimentèrent ; la milice dont il avait donné la première idée, l'université qu'il avait créée, la société philosophique dont il était le fondateur, et dont tous les ans, pendant son absence, il avait été réélu président, lui présentèrent des adresses de félicitation. Il fut nommé à l'unanimité membre du conseil exécutif suprême de Philadelphie, et président de l'État de Pensylvanie. L'un des



Benjamin Franklin.

derniers écrits de cet homme infatigable dans le bien est un article de la *Gazette fédérale* contre la traite des nègres. La défense d'une cause aussi sainte méritait l'honneur d'occuper les derniers moments d'une si belle vie. Franklin mourut le 17 avril 1790, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses funérailles furent célébrées par le plus grand concours de peuple qu'une cérémonie funèbre eût encore réunie sur le continent américain.

En France, quand on apprit la mort de Franklin, l'Assemblée constituante s'émut. Mirabeau était depuis plusieurs jours retenu chez lui par une indisposition ; à cette nouvelle, il accourt, il demande la parole, et monte à la tribune au moment où une discussion venait de finir. On réclamait l'ordre du jour : *Franklin est mort!* dit Mirabeau, et aussitôt un religieux silence succède à l'agitation.

« Franklin est mort ! Il est retourné au sein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique, et qui versa sur l'Europe des torrents de lumière.

« Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires, tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

« Assez longtemps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre ; assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter le deuil que de leurs bienfaiteurs. Les représentants des nations ne doivent recommander à leurs hommages que les héros de l'humanité.

« Le Congrès a ordonné dans les quatorze États de la Confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de la Constitution.

« Ne serait-il pas digne de nous, Messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu à la face de l'univers, et aux droits de l'homme, et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre ? L'antiquité eût élevé des autels à ce vaste et puissant génie qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans. La France éclairée et libre doit un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

« Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale portera pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin. »

L'ami de Franklin, Lafayette, se leva pour appuyer la motion de Mirabeau ; mais la proposition était déjà adoptée aux acclamations de l'Assemblée et des tribunes.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Premier article.

Outre leur importance littéraire, les chants nationaux ont un intérêt historique et psychologique dont on ne s'est peut-être pas assez occupé ; ils révèlent les aventures privées d'un peuple, ses pensées habituelles, et, pour ainsi dire, les attitudes de son esprit : ce sont comme des mémoires particuliers dans lesquels les nations racontent leur âme.

C'est, en effet, sous l'inspiration des objets qui frappent ordinairement ses yeux, des sentiments qui agitent son cœur, que chaque peuple compose ces hymnes adoptés partout parce qu'ils répondent aux passions de tous : aussi, de même que l'on trouve dans le timbre de voix d'un homme, dans ses habitudes de langage, dans les pensées qui lui sont familières, une indication de sa nature, on pourrait trouver dans les vieux chants une partie de l'histoire et du caractère des peuples.

Un recueil de tous les chants nationaux serait donc un livre d'une valeur immense qui lèverait bien des doutes ; malheureusement ce recueil n'existe point, et il est devenu désormais impossible.

Il est certain, pourtant, que les peuples les plus anciens avaient des chroniques chantées. Chez les Germains, il existait des bardes chargés de célébrer les hauts faits et d'en conserver la mémoire. Dans l'Hindoustan, il existe encore des poètes appelés *banhtes*, ayant le même emploi ; les habitants du nouveau monde avaient, lors de l'arrivée de Christophe Colomb, des chansons renfermant des leçons de morale et des *annales* de leur histoire ; enfin, nous pos-

sédons encore plusieurs des cantiques populaires des Hébreux, entre autres celui qui raconte le passage de la mer Rouge :

Je chanterai un hymne à la gloire du Seigneur, parce qu'il a relevé sa grandeur, et qu'il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

Les poèmes d'Homère, chantés par les rhapsodes, étaient eux-mêmes des espèces de ballades historiques. On peut indiquer encore comme appartenant à la même époque la scolie d'Harmodius et d'Aristogiton, citée par Athénée. Chez les Latins, il existait des poésies populaires qui servirent à Tite-Live pour écrire ses *Décades*, et à Virgile pour son *Enéide*.

La plupart des chants nationaux appartenant à ces temps anciens ont été perdus ; mais il en existe un assez grand nombre relatifs aux peuples plus modernes. Nous avons cru qu'il ne serait pas sans intérêt d'en rappeler quelques-uns et de citer les plus remarquables.

POÉSIES SERVIENNES.

Les poésies serviennes n'appartiennent pas seulement à la petite contrée qui, sur les cartes géographiques, porte actuellement le nom de Serbie ; on les chante dans la Bosnie, l'Herzégovine, le Monténégro, la Dalmatie, la Slavonie et le midi de la Croatie. Ces six provinces, jointes à la Macédoine et à une partie de l'Albanie, formaient l'ancienne Serbie, célèbre par ses luttes guerrières. M^{lle} Thérèse Jacob a publié, sous le pseudonyme de Talvy, une traduction allemande d'un grand nombre de chants serviens. On y trouve des chansonnettes pleines de grâce et des poèmes d'une grande étendue célébrant les aventures des héros serviens les plus illustres ; parmi ceux-ci on remarque surtout ceux de *Marko fils de roi*, et de *Lazare*, dans lesquels la poésie opulente de l'Orient se mêle d'une manière étrange à la poésie sauvage d'Ossian. On croit généralement que les chants serviens qui nous restent ne remontent point au delà du quinzième siècle.

Les deux citations suivantes, que nous empruntons à la traduction de M^{me} Voïart, donneront une idée de l'originalité et de la grâce des poésies serviennes : la première est une chansonnette.

LA JEUNE FILLE ET LE POISSON.

Une fillette, assise au bord de la mer, se parlait à elle-même et disait tout bas : — Hélas ! mon bon Dieu ! y a-t-il quelque chose de plus vaste que la mer ? y a-t-il quelque chose de plus long que les champs ? y a-t-il quelque chose de plus rapide qu'un coursier ? quelque chose de plus doux que le miel et de plus cher qu'un frère ?

Hors de l'eau, un petit poisson répondit : — Pauvre fille, simple enfant ! le ciel n'est-il pas plus vaste que la mer ? la mer n'est-elle pas plus vaste que les champs ? l'œil n'est-il pas plus rapide que le coursier ? le sucre n'est-il pas plus doux que le miel, et l'époux plus cher que le frère ?

Le second morceau n'est que le fragment d'un long poème intitulé : *la Fondation de Scudar* (ou Scutari).

Voici le sujet de cette légende :

Trois frères, Wukaschin le roi, Ugjescha le waïvode, et Gojko, se réunissent pour bâtir une citadelle à Scudar ; mais la willa (ou fée des forêts) s'oppose à cette fondation, et renverse les remparts à mesure qu'ils s'élèvent. Consultée par les trois frères, elle déclare qu'ils ne parviendront à élever la citadelle que lorsqu'ils auront trouvé deux frères appelés Stojoin et Stojoina (c'est-à-dire *Demeurant* et *Demeurante*), et lorsqu'ils les auront ensevelis sous les fondations de leur forteresse. Les trois frères cherchent vainement Stojoin et Stojoina pendant trois ans ; enfin, ne pouvant les rencontrer, ils s'adressent de nouveau à la willa qui leur dit : — Il reste un second moyen de bâtir votre citadelle : c'est d'enfermer dans ses fondations celle de vos femmes qui, demain, viendra la première apporter la nourriture

aux maçons près de la Bojana où vous construisez. Les trois frères se promettent réciproquement de ne point avertir leurs épouses et de laisser le sort désigner celle qui doit périr. Mais Wukaschin le roi et Ugjjescha oublient leur serment; Gojko seul y est fidèle et n'avertit point son épouse.

Lorsque l'aube matinale apparut, diligemment les trois frères se levèrent et se rendirent aux constructions sur la Bojana.

Voyez : du logis sortent deux nobles jeunes femmes, des trois belles-sœurs les deux aînées. L'une porte sa toile à blanchir; elle veut l'étendre encore une fois sur la prairie; elle porte sa toile au blanchissoir; mais elle s'arrête là, et ne va pas plus loin.

La seconde porte une belle cruche de terre rouge; elle porte la cruche aux eaux fraîches de la fontaine; elle cause un moment avec les autres femmes, s'arrête quelque peu, mais ne va pas plus loin.

La seule qui soit encore au logis, c'est l'épouse de Gojko; car elle a un petit enfant au berceau, un nourrisson qui n'a encore vu qu'une lune. Cependant l'heure du repas du matin arrive; la vieille mère de Gojko se lève, elle veut appeler les jeunes servantes, et porter avec elles le déjeuner sur la Bojana; alors la jeune épouse de Gojko lui dit :

— Demeure en paix, ma vieille mère, et berce-moi l'enfant dans le berceau, afin que je porte moi-même le repas à mon seigneur. Ce serait grand péché devant Dieu, et pour moi grande honte devant les hommes, si, au lieu de nous trois jeunes femmes, tu portais le manger!

La jeune femme arrive aux constructions, et est livrée à Rab, le maître constructeur.

En souriant, l'aimable et nouvelle mariée les regardait et pensait qu'ils voulaient rire. Mais comme il s'agissait d'édifier la forteresse, ils jetèrent en hâte, les trois cents compagnons, pierres sur pierres autour d'elle et des arbres en quantité, de sorte qu'elle en avait déjà jusqu'au genou.

En souriant, la svelte et nouvelle mariée voyait cela; elle espérait toujours qu'ils se jouaient entre eux; et ils jetaient en hâte, les trois cents compagnons, pierres sur pierres autour d'elle, et des arbres en quantité, de telle sorte qu'elle en eut bientôt jusqu'à la ceinture. Ainsi entourée de pierre et de bois, la pauvre vit alors quel destin l'attendait. Dououreusement irritée, elle s'écria avec désespoir, elle implore ses beaux-frères.

Mais ses prières demeurent sans résultat. Alors, voyant qu'il faut mourir, elle s'adresse à Rab le maître constructeur :

— O toi, mon frère en Dieu, cher maître, laisse une petite fenêtre à la hauteur de ma mamelle, afin que, lorsque mon nourrisson viendra, mon doux Johan, je lui donne sa nourriture!

Et, conjuré au nom de Dieu, il prit pitié, le maître, et lui laissa une petite fenêtre à la hauteur de sa mamelle, afin qu'elle pût à son nourrisson Johan, quand il viendrait, présenter sa nourriture.

Une fois encore elle implora le maître : — Je te conjure, mon frère en Dieu, laisse une petite fenêtre devant mes yeux, que je voie de loin ma belle demeure, quand on m'apportera mon fils Johan et quand on le reportera au logis.

Et, comme un frère, le maître s'attendrit; il lui laissa une petite fenêtre devant les yeux, afin qu'elle pût voir de loin sa belle demeure, quand on lui apporterait Johan et quand on le reporterait au logis.

Ce fut de cette manière que fut bâtie Scudar. On apporta l'enfant à la place indiquée; la mère l'allaita toute une semaine, une semaine; alors sa voix s'éteignit; mais il demeura de la nourriture pour l'enfant, et durant toute une année sa mère l'allaita.

Et comme il était alors, il est encore aujourd'hui. Les mères qui ont vu tarir leur lait visitent ce lieu pour le miracle et pour leur salut; elles viennent en ce lieu pour apaiser leur enfant.

POÉSIES MAGYARES.

Tous les philosophes s'accordent à donner à la langue hongroise une étymologie orientale. Le mot *Hongrois* est

d'origine mongole; il fut primitivement *ugur* ou *ingur*, qui signifie *étranger*. Les Hongrois se désignent eux et leur langue sous le nom de Magyar, nom qu'ils tirent probablement de la tribu dont ils sortent. Ce qui reste de la vieille littérature de ce peuple ne remonte pas au delà du treizième siècle; encore les ouvrages qui se rattachent à cette époque sont-ils seulement biographiques ou historiques. Simon Von-Reza est le plus vieux de leurs chroniqueurs.

Le premier poète hongrois dont la gloire ait été populaire est Timodi, qui vivait dans le seizième siècle. Son existence fut misérable, si l'on en croit ce qu'il raconte lui-même. Le même vers revient souvent dans ses œuvres, vers que l'on peut traduire ainsi :

Ceci fut écrit dans la chambre du pauvre Timodi, qui soufflait souvent dans ses doigts, car le froid glaçait son corps.

Balapa, mort à la fin du seizième siècle, a laissé des compositions d'une grande énergie. Un de ses chants guerriers, empreint d'une fierté et d'une audace remarquables, fut écrit sur le champ de bataille : il mourut au siège de Gran.

Erdosi fut le premier qui essaya de substituer la prosodie à la rime.

Zringi naquit dans le dix-septième siècle, le jour où Shakspeare et Cervantes moururent. C'était un soldat, comme la plupart des poètes hongrois. En 1651, il publia un poème épique sous le titre de *Zriniade*.

Les chansons de Beniezky, qui parurent au commencement du dix-septième siècle, ne sont pas non plus sans mérite.

On peut citer, comme appartenant à la même époque, Gyongyosi, poète tout mythologique, et Kahari, poète moraliste.

Les années qui suivirent ne virent rien paraître. La destruction de la cour transylvanienne amena l'anéantissement de la langue hongroise; l'espèce d'attraction que Vienne exerçait tira de la terre des Magyars tous ceux qui pouvaient y maintenir l'idiome de leurs aïeux; peu à peu, le latin et l'allemand furent adoptés.

Mais une réaction a enfin eu lieu; la vieille langue hongroise, oubliée un instant, commence à renaître. Faludi est le premier qui ait constaté avec talent ce retour vers la langue mère; aussi les Hongrois l'ont-ils surnommé le poète magyar.

Après ces détails sur l'histoire de la poésie hongroise, détails que nous avons cru utile de donner parce qu'ils sont généralement peu connus, nous traduirons ici un chant populaire de la Hongrie; nous ignorons la date de sa composition.

LA PATIENCE.

Oh! pourquoi, pourquoi me plaindre, comme s'il n'y avait de douleurs que les miennes? Chaque être n'a-t-il pas ses soucis, — soucis nombreux? — Tout homme n'a-t-il pas aussi des chagrins à chanter? — Où est celui dont la joie n'ait jamais été brisée? Où est celui qui n'a jamais parlé le langage de la souffrance? Où sont les yeux qui n'ont jamais été mouillés par des larmes? Où est le cœur qui n'a jamais goûté aux amertumes de la vie?

Non, je ne veux plus m'abandonner au désespoir; mais j'ordonne au bouton du chagrin de s'épanouir en une fleur de paix, car la paix est sœur jumelle de la vertu, et l'aigreur est bien proche parente du péché. Le bonheur durable n'est point un enfant de la terre, c'est un rêve. Mais le tranquille courage, mais les pensées sereines m'adoucissent le chemin, à moi, qui rencontre toujours une douleur sur ma route, tantôt la mienne propre, tantôt elle de mes frères.

Ainsi, je me soumettrai, et quelque grandes que deviennent mes douleurs, je m'inclinerai patiemment devant elles. Il y a peut-être quelques existences plus doucement partagées que la mienne, et ce-

pendant je ne voudrais point maintenant faire un échange; car j'ai appris que la vie est bien ainsi, et que souvent une joie jaillit d'un chagrin. Oui, la vie est bien, je le dirai à tous; et je voudrais crier à travers l'avenir: La vie est bien.

Amis! j'ai triomphé, j'ai trouvé la vraie force; maintenant passons le verre à la ronde et engageons une nouvelle partie. Je resterai dans vos rangs, je serrerai encore chaque main d'ami. Et si l'absence nous sépare, si, exilé de vous, je sens le besoin de pleurer sur mes tristesses, je me répéterai que chaque peine est légère, et que les heures les plus sombres, celles de l'exil, ont encore leurs rayons de lumière.

UNE IMAGE DE SIVA,

TROISIÈME DIEU DE LA TRINITÉ DES BRAHMANES.

Brahm est considéré par les Hindous comme l'unique dieu tout-puissant. Suivant les expressions du Vêda: « Toute lumière et toute joie sont en lui; tout procède de lui; c'est par lui que vit tout ce qui naît; c'est en lui que tout doit retourner; il est celui dont la gloire est si grande qu'il ne peut avoir d'image. »

Les trois puissances mystérieuses de Brahm forment une trinité sacrée: Brahma, qui est la puissance de *création*; Wishnou, celle de la *conservation*, et Siva, celle de la *destruction*. Nous ne nous occuperons ici que de ce troisième dieu, dont nous donnons une représentation figurée copiée d'après un original hindou.

Siva, dieu de la destruction, est souvent représenté comme un dieu terrible; cependant, à cette qualité de destructeur, il joint une qualité qui paraît d'abord opposée, mais qui s'y confond naturellement, d'après les idées de la philosophie indienne. Cette qualité, c'est la *reproduction*. On sait que les Indiens croient que rien de ce qui existe n'est détruit absolument, et que la mort n'est qu'une véritable transformation, après laquelle les éléments d'un être en reproduisent un autre, ou servent à la formation de plusieurs. On conçoit donc que le dieu de la destruction soit en même temps, pour ces peuples, celui de la reproduction et de la génération.

La création du monde étant une œuvre achevée et parfaite, Brahma, encore qu'il soit le premier des dieux, est regardé comme ne faisant rien: aussi ne recoit-il que peu d'hommages. Il n'y a pas de temples qui lui soient spécialement consacrés. Quoique le nom de Brahma nous soit plus familier que ceux des autres dieux de l'Inde, on l'entend bien plus rarement prononcer dans l'Hindoustan que celui de Siva et surtout celui de Wishnou.

Dans la mythologie indienne, outre les idées morales qu'expriment Brahma, Wishnou et Siva, ces trois dieux personnifient aussi trois choses physiques: la Terre, l'Eau, le Feu. Siva, qui représente le feu, est aussi le soleil. Comme dieu de la justice, il monte un taureau, symbole de la justice divine chez les Hindous. Comme dieu du feu, son principal attribut est un trident semblable à celui du Neptune des Grecs; mais ici le trident est le signe de son pouvoir sur les trois divisions du temps, le passé, le présent et l'avenir. Siva est représenté de couleur blanche, ainsi que son taureau; il a les cheveux rouges. On le figure tantôt avec deux mains, d'autres fois avec quatre, huit ou même dix. Quelquefois aussi on lui donne cinq faces. Il a un troisième œil, qui voit en haut et en bas en même temps; cette distinction est particulière à Siva et à plusieurs de ses *avatars* ou incarnations, à sa femme *Parvati*, et à ses enfants.

Il n'y a peut-être pas de religion qui soit partagée en plus de sectes que celle des Hindous; chaque sectaire attribue telle ou telle qualité au dieu qu'il préfère, et la retire à celui qu'il néglige. La question apparente de l'un des

grands schismes qui divisent les dévots à Siva et à Wishnou est de savoir auquel de ces dieux on doit le Gange, ce fleuve qui est pour eux ce que le Nil est pour les Egyptiens. Les sectateurs de Siva prétendent que la source du Gange est dans la tête de ce dieu; ceux qui lui préfèrent Wishnou disent que ce fleuve sortit du pied de Wishnou, que de là il tomba sur la tête de Siva, d'où il se répandit sur la terre.

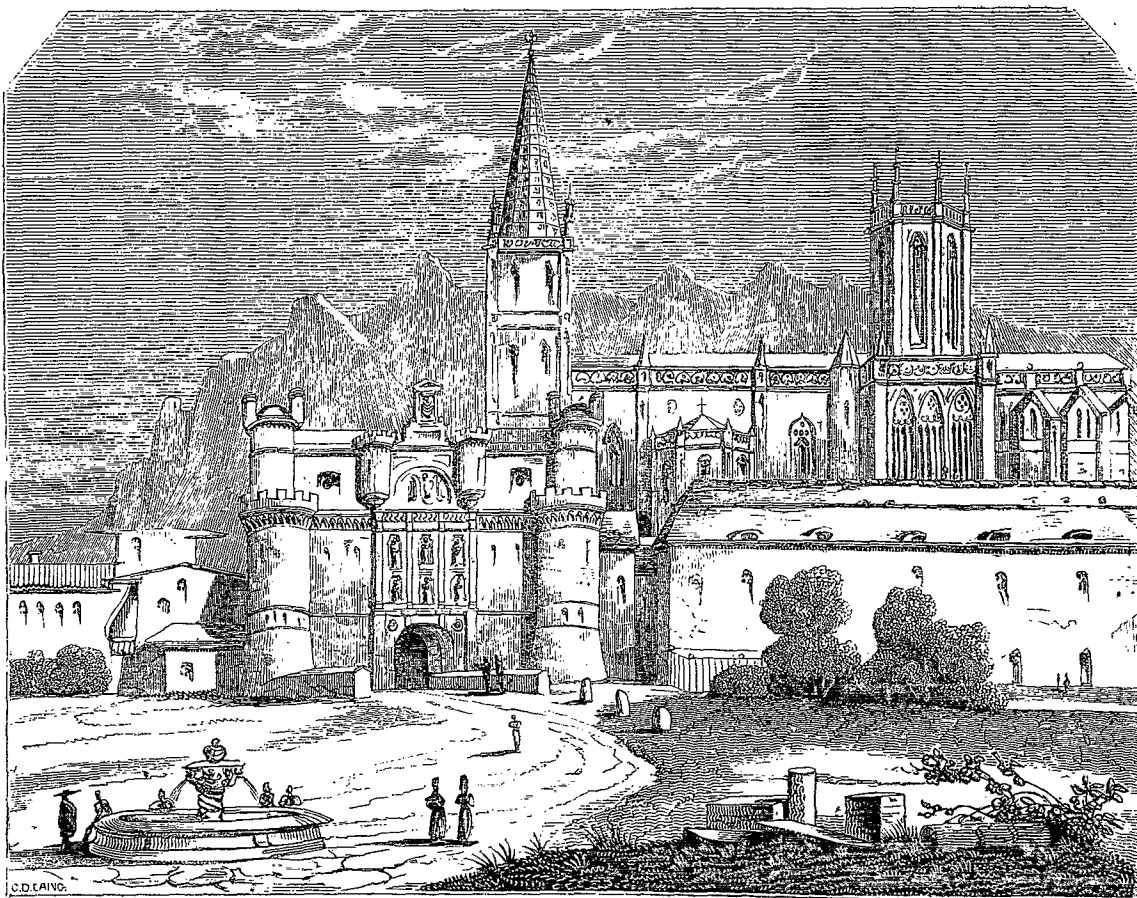
Nous ne donnerons pas à nos lecteurs la liste des mille noms de Siva, qui, comme Wishnou, porte le titre de dieu aux mille noms. Leur litanie se trouve tout au long dans le Padma-Purana, et le 69^e chapitre du Purana de Siva est consacré à leur énumération.



Le dieu Siva.

Le dessin qui accompagne cet article représente Siva sous la forme humaine, et, par conséquent, sans son troisième œil. Siva porte le *kirita*, coiffure réservée aux principaux dieux; ses cheveux tombent sur le devant en tresses, nommées *djata*. Il porte les *kundala*, pendants d'oreilles, et il est revêtu de la pagne, ou *pata*. Ses bras sont ornés du *kankana*, bracelet du poignet, et de l'*angada*, bracelet du coude; ses pieds nus sont ornés du *nûpura*, bracelet du pied; sur la poitrine, il porte l'*upavita*, ou cordon brahmanique; par-dessus, on distingue le *tchamara*, chasse-mouches. A son cou pend le *radrahcha*, chapelet. De la main gauche, il tient le *kamandalu*, vase mystique; de la droite, il touche son chapelet. Enfin, près de lui, est le *triçula*, trident.

BURGOS.



Une Vue de Burgos, en Castille.

Burgos, une des villes fortes de l'Espagne, est la capitale de cette province de Castille dont les souvenirs poétiques et chevaleresques caractérisent si bien la nationalité espagnole, qu'elle a plus que toute autre province contribué à fonder.

A ce titre, Burgos est le cœur de l'Espagne; car la Castille n'est ni romaine, ni moresque. La Castille, c'est l'Espagne du Cid, c'est l'Espagne guerrière et chrétienne, c'est la Cantabrie insoumise, dont le sol a secoué le joug des monuments de l'invasion, dont la capitale est une ville moderne et déjà riche de monuments nationaux. Burgos n'a point assis ses murailles sur de vieux fondements romains, comme la plupart des villes espagnoles; elle n'a point couronné ses créneaux de la pile moresque, et si le tréfle arabe s'épanouit aux galeries aériennes de ses clochers et de ses tours, c'est réduit à trois feuilles et converti en un religieux symbole.

Sur le territoire de l'ancienne Bardulie, dans une vallée sillonnée de deux fleuves, passage ouvert aux Arabes sur le royaume de Léon, des colons, envoyés par Alphonse I^{er}, fondèrent six bourgades qu'Alphonse III réunit en une seule ville protégée par un château fort.

La ville se groupa d'abord autour du château qui dominait la plaine; puis, quand les Bivar, les Gonzalez, les Porcellos, les Rasura, eurent assuré la vallée, la ville descendit jusqu'aux bords de l'Arlanzon : la colline fut délaissée; sur l'ancien séjour des premiers habitants, quelques humbles masures et des ruines vénérées attestent les mœurs simples de ces pères de la patrie.

Là, sur un pan de muraille, sont sculptés deux écussons accolés, dont l'un, entouré d'une chaîne, porte deux épées en sautoir avec une croix brochant sur le tout, et le se-

cond une tour également entourée d'une chaîne : ce sont les armes du Cid et de Chimène. — L'inscription suivante est gravée sur la pierre :

« Ici naquit en l'an mil vingt-six, et demeura Rodrigue Diaz de Bivar, appelé le Cid *campeador* (champion). Il mourut en 1099, et son corps fut transporté au monastère de Saint-Pierre de Cardena, auprès de cette ville. C'est en l'honneur de la mémoire éternelle de ce héros que ce monument fut érigé, en 1784, sur les ruines de sa demeure. »

Plus loin, la tradition indique au voyageur la place où fut le palais des Lara; mais nul monument, nulle inscription ne rappelle la vengeance de Mudarra. Les monuments n'appartiennent qu'aux héros ou aux sages qui ont consacré leur génie ou leur bras à la patrie; la poésie, moins austère, exalte souvent les vertus et les crimes privés : aussi le romancero, qui est l'histoire poétique de l'Espagne, a-t-il recueilli seul la sanglante chronique des sept infants de Lara.

Le panorama de cette rue, la plus ancienne de Burgos, et qui, à ce titre, porte le nom de *rue Vieille*, bien que dans sa partie la moins élevée elle soit bordée d'habitations toutes modernes, offrirait en quelque sorte une histoire pittoresque de la ville et de toute la province. Les quinzième et seizième siècles y sont représentés au centre par les édifices privés les plus pompeux et du meilleur goût. Cette époque est, en effet, la période la plus brillante de l'histoire de la Castille après les temps héroïques de la fondation de Burgos, dont l'histoire est enveloppée de fables et d'invéraisemblances. Toujours est-il que, dépouillées de ces prestiges que repousse la critique moderne, les annales de la Castille et de Burgos offrent assez de faits héroïques constatés pour faire ressembler l'histoire à un roman. Ce roman est gravé sur

la pierre des monuments de Burgos, dont les principaux sont la porte triomphale, qu'on appelle l'arc Sainte-Marie, et la cathédrale.

La porte triomphale appartient à un genre d'architecture qui se rapproche du style de notre renaissance. Postérieur à la cathédrale, qui est à peu près gothique, cet arc de triomphe semble avoir été élevé par un architecte qui n'adoptait qu'à regret le système ogival, abandonné de son temps. Mais il s'agissait de combiner l'effet de cet arc avec celui de la cathédrale, devant laquelle il est placé; et d'ailleurs il eût paru inconvenant de placer le Cid dans une niche à plein cintre.

La statue de ce personnage n'est pas la seule qui décore la porte triomphale, monument collectif élevé aux six plus belles gloires de la Castille. Charles V et Fernando Gonzalez, fondateurs de la souveraineté de cette province, y figurent sur le même plan. Au-dessous sont placés dont Diègue Porcellos; et à ses côtés Lain Calvo et Nuño Rasura, qui gouvernèrent la Castille sous le titre modeste de juges, à une époque où cette province ne reconnut point de souverains. Cette période fut de courte durée; l'inconstance des Castillans, vaincue par les vertus de ces deux magistrats, l'emporta après eux sur les souvenirs de leur sage administration, et la forme primitive du gouvernement prévalut de nouveau.

La cathédrale, dont notre gravure représente l'aspect le plus avantageux, fut fondée par Ferdinand III, vers le milieu du quinzième siècle. Terminée avec un soin curieux dans toutes ses parties, elle est ornée de tableaux précieux dont le principal est de Michel-Ange; les ornements de l'un de ses clochers découpent sur l'azur du ciel cette inscription : *Tota pulchra es, et macula non* (Tu es toute belle et sans tache).

Ces monuments et les souvenirs qu'ils rappellent font aujourd'hui toute la gloire et toute la richesse de Burgos, qui, absorbée dès le seizième siècle par la grande unité de la monarchie espagnole, a perdu même la splendeur qu'elle devait, sous le dernier siècle, au commerce. Burgos, dont la population est maintenant réduite à 12 000 âmes, est cependant une des villes de l'Espagne où la pauvreté se fait le moins sentir aux habitants. Il lui reste un climat tempéré, un sol merveilleusement fertile, et l'honneur de parler la première dans les Cortès.

LES PARASITES.

Parasite signifie, en grec, *inspecteur du blé*. Ce nom fut donné à certains prêtres chargés de surveiller le blé recueilli dans les terres sacrées et de donner des repas dans les temples. Dans le principe, les *parasites* jouissaient à Athènes d'une grande considération, et prenaient séance parmi les magistrats. Dans la suite, ils se déshonorèrent par leur assiduité aux repas publics et leur intempérance; si bien que le nom de *parasite* devint injurieux, et s'appliqua à ces hommes vivant aux dépens d'autrui, et que l'on était sûr de trouver à la table de tous les riches prodigues et de toutes les femmes en mauvais renom. Le nombre des parasites s'accrut à mesure que les mœurs se corrompirent, que la dignité se perdit, et, sous le siècle d'Auguste, on en comptait à Rome plus de quarante mille!

On les divisait en trois classes : les *derisores*, les *adulatores* et les *plagipatidi*.

Les *derisores*, ou railleurs, qui avaient choisi pour rôle de se moquer de tout le monde et de toute chose, étaient en même temps des nouvellistes infatigables; tout leur était connu. « Ils savent, dit Plaute, dans une de ses comédies, ce que Junon a dit en secret à Jupiter. » On sent que ce métier demandait de grandes ressources dans l'esprit, beau-

coup d'effronterie et assez de courage pour s'exposer à tout. Lucien le définit, dans son dialogue des Parasites : « L'art de boire, de manger et de dire ce qu'il faut pour obtenir ces deux avantages. »

Les parasites *adulatores* étaient ceux qui avaient recours à la flatterie pour se faire inviter; ils parcouraient les bains et les places publiques, accostant chacun, distribuant leurs éloges, s'extasiant à tout propos, et préparant par tous les moyens une invitation à dîner qui était le but de tous leurs efforts.

Quant aux *plagipatidi*, ou souffre-douleurs, que l'on nommait aussi *laconici* (en souvenir de la patience que les hommes de la Laconie mettaient à supporter tous les tourments), c'étaient les plus misérables de tous les parasites; on s'en faisait un jouet au milieu des festins, où ils se soumettaient à toutes les insultes. Plaute nous a laissé des détails effrayants sur les mauvais traitements qu'on leur faisait endurer. Après les avoir forcés à prendre leur repas sur une escabelle, et ne leur avoir fait servir que des mets gâtés et du vin aigri, les convives, rendus cruels par l'ivresse, s'amusaient quelquefois à leur briser sur la tête les plats du banquet. Les *plagipatidi* étaient, du reste, tellement accoutumés à ces mauvais traitements, qu'ils se faisaient gloire de leur insensibilité, et que quelques-uns se surnommaient eux-mêmes par forfanterie *têtes de fer*.

Les parasites, se trouvant sans ressources à l'époque où les gens riches quittaient Rome pour la campagne, vivaient alors misérablement de noix et de lentilles. Aussi Plaute les compare plaisamment « aux limaçons, qui, en été, rentrent au fond de leurs coquilles pour se nourrir de leur propre sue, quand il ne tombe plus de rosée. »

Quoique les parasites aient presque disparu dans notre société moderne, on en voyait cependant encore un certain nombre sous la monarchie absolue, et, il faut l'avouer, quoi qu'il en coûte, la plupart étaient des hommes de lettres qui, admis à la table des grands seigneurs, payaient leur écot en gaieté et en esprit. Montmaur fut le plus célèbre de ces parasites littéraires; mais s'il se montra peu difficile sur les égards que tout homme doit exiger, il ne descendit jamais à la bassesse des parasites antiques. A défaut de dignité, son esprit lui servait de bouclier. Un jour qu'il était invité dans une maison, et que l'on était convenu de lui chercher querelle à tout propos, un avocat célèbre, fils d'un huissier audencier, lui cria, dès qu'il l'aperçut : « Guerre! guerre! — Monsieur, lui répondit Montmaur, vous dégénérez bien; votre père s'enrouait à crier : *Paix! paix!* »

Cependant, si l'adoucissement des mœurs a rendu le métier de parasite moins pénible qu'à Rome, assez d'humiliations lui sont encore attachées pour qu'on l'abandonne de plus en plus chaque jour. La race des *pique-assiettes* n'a plus à craindre les injures ou les coups, mais les épigrammes méprisantes, qui, à notre époque, sont aussi douloureuses à supporter. Un jour, un de ces hommes, se trouvant à table, voulut prendre un fruit avec la pointe de son couteau, et eut la maladresse de briser l'assiette sur laquelle il était placé : « Monsieur, lui dit le maître de la maison, on peut piquer l'assiette, mais il ne faut point la casser. » Le parasite rougit, et cessa de dîner hors de chez lui. Que l'on compare ce fait aux brutalités romaines rapportées plus haut, et l'on pourra juger des heureux changements que la politesse moderne a introduits dans nos mœurs.

LES DEUX ÉCOLIERS DE WESTMINSTER.

« Une bonne action laissée derrière soi dans la vie est une économie que l'on trouve tôt ou tard. »

Cette maxime d'un poète arabe trouve sans cesse son application. Il est rare, en effet, que le bien accompli n'ap-

porte pas un jour sa récompense, soit en joie, soit en bonne réputation. Quand on dit que les hommes de dévouement ne sont point ici-bas les plus heureux, on se trompe le plus souvent, et l'on confond le bonheur réel avec ses apparences : pour être vrai, il faudrait dire seulement qu'ils ne sont ni les plus riches, ni les plus puissants. Qui n'a, au moins une fois en sa vie, tiré parti d'un acte honorable qu'il croyait oublié? Quel homme de bien n'a rencontré, au moins une fois, dans le monde, un inconnu dont sa bonne renommée lui avait fait un ami? Et n'est-ce donc rien que cette fraternité qui s'établit entre toutes les âmes honnêtes, et qui vous assure, après une bonne action, l'appui de tous ceux qui sont capables de vous comprendre et de vous imiter? Puis, qui peut dire ce que nous réserve le hasard des événements, et quel fruit nous rapportera dans l'avenir un bienfait? Il ne faut point être bon dans l'idée d'une récompense, car ce serait faire l'usure avec son cœur; mais, sans prétendre au paiement du devoir rempli, on peut espérer que l'on trouvera chez les autres le dévouement qu'ils ont trouvé chez nous, et qu'à l'occasion on moissonnera un peu de reconnaissance là où l'on a semé beaucoup de bienfaits.

L'anecdote suivante, qui nous est fournie par l'histoire d'Angleterre, nous semble présenter un touchant exemple de cette vérité.

C'était à l'époque des querelles du Parlement et du roi. Les deux partis avaient pris les armes, et se faisaient la guerre avec acharnement; cependant l'armée du roi Charles avait été défaite plusieurs fois, et ceux de ses partisans qui avaient été pris les armes à la main étaient conduits devant les juges établis par Cromwell dans chaque ville, pour être condamnés comme rebelles.

Sir Patrick de Newcastle était un de ces juges. C'était un homme de mœurs austères, dont on citait le républicanisme solide, mais sans emportement, et auquel Cromwell accordait une estime toute particulière. Sa constitution malade ne lui ayant point permis de se rendre aux armées, il s'était appliqué à servir la cause politique qu'il avait adoptée par ses lumières, et on le citait comme le magistrat le plus actif, le plus habile, mais aussi le plus rigoureusement équitable de tout le comté.

Un soir que sir Patrick avait réuni quelques amis et qu'il soupait gaiement au milieu de sa famille, des soldats entrèrent avec un prisonnier royaliste qu'ils venaient de surprendre. C'était un officier qui, après la déroute de l'armée de Charles, avait cherché à regagner les côtes afin de trouver les moyens de s'embarquer pour la France. Sir Patrick ordonna de lui délier les mains; puis, faisant apporter près du foyer une nouvelle table :

— C'est aujourd'hui mon jour de naissance, dit-il; je veux finir joyeusement le repas que j'ai commencé. Servez des rafraîchissements au cavalier et à ceux qui l'ont conduit. En ce moment, je ne veux être que son hôte; dans une heure, je redeviendrai son juge.

Les soldats remercièrent et s'assirent à table près de leur prisonnier, qui semblait avoir pris courageusement son parti, et se mit à souper avec eux de bon appétit.

Cependant Patrick était revenu prendre place au banquet avec ses amis, et avait repris l'entretien interrompu par l'arrivée des soldats.

— Or donc, je vous disais, continua-t-il, qu'à quinze ans j'étais encore si chétif que tout le monde méprisait ma faiblesse ou en abusait pour me faire souffrir. J'avais eu d'abord à supporter les mauvais traitements de ma belle-mère; il me fallut bientôt endurer ceux de mes camarades. Le courage n'est, chez l'enfant, que le sentiment de sa force. Ma faiblesse me rendit lâche : loin de m'endurcir au mal, les brutalités auxquelles j'étais en butte me rendirent plus sensible à la douleur, plus tremblant devant elle. Je vivais

dans un continuel effroi; mais je redoutais par-dessus tout la fêrule du maître : deux fois j'avais subi ce châtement cruel, et j'en avais conservé un souvenir si terrible que la seule pensée d'y être exposé de nouveau me faisait trembler de tout mon corps.

Je suivais, comme je vous l'ai déjà dit, les cours du collège de Westminster; les deux classes de ce collège étaient séparées par un simple rideau auquel il nous était expressément défendu de toucher. Un jour d'été, le sommeil me gagna au milieu d'une explication que le professeur nous faisait de la Poétique d'Aristote; un mouvement qui se fit dans la classe me réveilla en sursaut, et, ayant failli tomber, je me rattrapai au rideau, qui se déchira sous ma main, et une vaste trouée laissa voir la classe voisine. Les deux professeurs se détournèrent au bruit, et aperçurent en même temps le dégât qui avait été fait. On pouvait accuser aussi bien que moi l'écolier qui se trouvait dans la seconde classe, de l'autre côté du rideau; mais mon trouble me trahit, et le professeur m'ordonna avec colère de venir recevoir douze coups de fêrule. Je me levai en chancelant comme un homme ivre; j'essayai de parler pour demander grâce, mais la peur avait glacé ma langue; mes genoux se dérobaient sous moi, une sueur froide ruisselait dans mes cheveux; enfin, arrivé près du professeur, je tombai à genoux. La terrible lanière était déjà levée sur moi, lorsque j'entendis quelqu'un dire : « Ne le frappez pas, je suis le seul coupable. » C'était l'écolier placé de l'autre côté du rideau qui venait de parler. On le fit venir dans notre classe, et il reçut les douze coups de fêrule. Mon premier mouvement avait été d'arrêter ce châtement injuste en le réclamant pour moi; mais la force me manqua, et, une fois le premier coup donné, j'eus honte de parler.

Après avoir subi sa punition, l'écolier passa près de moi, les mains saignantes, et me dit à demi-voix, avec un sourire que je n'oublierai de ma vie :

— Ne t'accroche plus au rideau, petit, car la fêrule fait mal.

Je tombai à genoux en poussant des sanglots, et l'on fut obligé de me faire sortir.

Depuis ce jour, j'eus en horreur ma lâcheté, et je fis tout pour la surmonter. J'espère enfin y être parvenu.

— Et vous ne connaissiez point ce généreux camarade? demanda un des convives; vous ne l'avez jamais revu?

— Jamais, malheureusement. Il n'était point de ma classe, et je quittai le collège de Westminster peu après. Ah! Dieu m'est témoin, ajouta Patrick avec une larme dans les yeux, que j'ai souvent demandé dans mes prières à revoir celui qui avait ainsi souffert pour moi, et que je donnerais plusieurs années de ma vie pour pouvoir heurter ici une fois mon verre contre le sien.

Dans ce moment, un verre s'avança vers celui de Patrick. Il leva les yeux avec étonnement : c'était le prisonnier royaliste qui lui offrait un toast en souriant.

— En mémoire du rideau déchiré de Westminster, sir Patrick, dit l'officier; mais, sur ma parole, la mémoire vous a fait défaut : ce n'est point douze coups que je reçus, mais bien le double, pour avoir exposé un autre à la punition en ne déclarant point de suite ma faute.

— Cela est vrai, je me le rappelle maintenant, s'écria le juge.

— Et votre digne professeur vous donna à faire, si je ne me trompe, à cette occasion, un discours latin sur les *iniquités volontaires*.

— Je me le rappelle, je me le rappelle! répéta Patrick; mais est-il possible que ce soit vous?... Oui, ajouta-t-il après l'avoir regardé, je connais ces traits... c'est lui, c'est bien lui... et dans quelle situation, et sous quel uniforme!...

— Sous celui de mon roi, sir Patrick. Gentilhomme et

Écossais, j'ai obéi à ce que l'on m'a enseigné comme un devoir. J'ai suivi mon père dans l'armée de Charles; mon père est mort, et je vais en faire autant. Tout est bien; je ne demande qu'une chose : Dieu sauve le roi !

Après ces mots, l'officier retourna près des soldats et continua tranquillement son repas.

Mais Patrick était sombre et préoccupé. Le soir même, après avoir donné tous les ordres nécessaires pour que le prisonnier fût bien traité, il partit sans dire où il allait, et fut trois jours absent. Enfin, le quatrième jour, il arriva, et dit qu'on lui amenât l'officier royaliste.

— Va-t-on enfin me juger ? demanda gravement celui-ci. Il est temps d'en finir, ne fût-ce que par humanité ; je suis si bien chez toi, sir Patrick, que si j'y reste encore longtemps je finirai par regretter la vie.

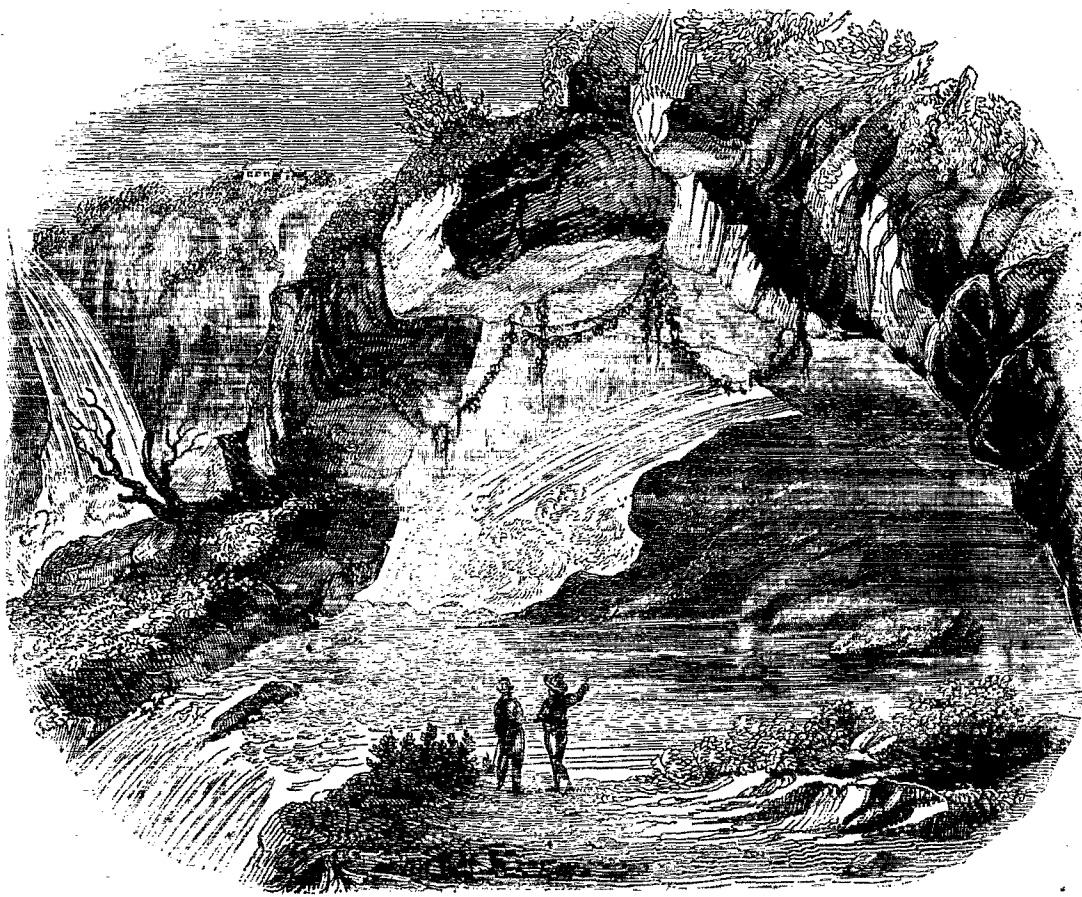
— Lord Derby, dit le juge d'un ton ému, il y a vingt ans

que tu me dis en me montrant tes mains sanglantes : « Ne t'accroche plus au rideau, car la fêrule fait mal. » Voici ta lettre de grâce, signée par le protecteur ; mais, à mon tour, je te dirai : — Ne prends plus les armes contre le Parlement, car Cromwel est difficile à fléchir.

A ces mots, sir Patrick et lord Derby se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et ils vécurent depuis ce temps dans la plus grande intimité, malgré la différence de leurs opinions politiques.

LA GROTTE DE NEPTUNE.

Pour le voyageur à qui les albums, les récits, les guides et les impressions de voyages n'ont pas numéroté les jouissances, et d'avance classé les plaisirs en journées ; pour le voyageur indépendant et accessible au véritable enthous-



Vue de la Grotte de Neptune, près de Tivoli.

siasme, les environs de Rome sont peuplés de délicieuses surprises et d'utiles délassements. Aux graves souvenirs, aux studieuses promenades de la ville éternelle, à la solennité de la plaine où se dressent les sept collines, il faut l'opposition du loisir et des frais ombrages de la Riccia, de Frascati, de Tivoli, ou d'Albano. Heureux celui qui, à la fin d'une semaine de laborieuses explorations, a choisi pour retraite, à tout hasard, dans la Maremme, le jour du dimanche, où la foule répandue dans les rues de Rome obstruerait à ses regards le Colisée et le Forum ! heureux surtout si le hasard lui ouvre la voie Tiburtine ! Au quatrième mille, il rencontrera le Teverone. Qu'il ne demande point à ses notes ou à sa mémoire si le pont Mammo est ainsi nommé de Julia Mammea, la mère d'Alexandre Sévère ; si, détruit par Totila, il fut reconstruit par Narsis avant que le Barbare eût pris le temps d'en disperser les matériaux ; qu'il contemple plutôt avec délices les eaux du fleuve, moins renommé mais plus limpide que le Tibre. Bientôt une forte odeur de soufre lui

annoncera le lac appelé le Tartare, où nagent des îles flottantes ; il passera auprès des bains d'Agrippa et du mausolée de la famille Plautia, et il traversera le fertile marais qui fut jadis la villa Adriane ; après s'être arrêté peut-être à examiner le théâtre grec, le Pœcile et les Thermes, poursuivi par la grande voix de Rome, par le sourd retentissement de cloches que le vent lui jettera en passant, il cherchera des lieux plus agrestes et précipitera ses pas dans la vallée de Canope, où les prêtres de Sérapis célébraient d'odieus mystères. Là, la bienfaisante influence des eaux donne à la verdure plus d'éclat et à l'air plus de fraîcheur ; les cyprès, les pins aux larges cimes qui font un désert autour d'eux, et dont l'ombre est mortelle aux arbustes et aux herbes, sont déjà remplacés par des hêtres et par des chênes verts, et le bruit des cascades annonce bientôt Tivoli ; Tivoli, l'ancienne Tihur, dont l'origine grecque remonte à 462 ans avant la fondation de Rome, et qui, détruite, puis reconstruite par Totila, prit, au huitième siècle, le nom

qu'elle porte aujourd'hui; Tivoli, qui, chantée par Horace, est encore, comme au temps du poète romain, un délicieux séjour. C'est là que l'ancien Anio se précipite d'un rocher élevé, sur la pointe duquel on admire ce joli temple de la Sibylle dont nous avons donné une vue dans un des numéros de notre première année. La grotte de Neptune, que nous représentons aujourd'hui, offre une des retraites les plus solitaires et un des points de vue les plus favorables de cette grande chute dont l'art a dirigé de telle sorte les jeux qu'Horace ne reconnaîtrait plus peut-être ces lieux mêmes qu'il a décrits. Le lit du fleuve, étagé en amphithéâtre par une disposition naturelle que la main de l'homme a favorisée, ondule maintenant en ressauts où écument les cascates dont le bruit adouci ne se confond point, dans la grotte de Neptune, avec celui des forges voisines, souvent hostiles au charme de ces beaux lieux et au repos de cette contrée.

MARATRE, PARATRE.

Les femmes et les philologues peuvent se plaindre de ce que notre langue a conservé le mot *marâtre*, dont elle n'a retenu que l'acception défavorable, sans conserver aussi l'ancien terme corrélatif *parâtre*. Ce terme était nécessaire, puisqu'il faut y suppléer aujourd'hui par sa définition : *Beaupère à l'égard des enfants d'un autre lit*. Il est resté dans quelques patois méridionaux.

RÈGLES DE L'ART DE NAGER.

Nager est la faculté de se maintenir sur l'eau, de s'y diriger en tous sens et d'y plonger.

Cette faculté, dans l'homme, n'est pas naturelle; c'est le résultat de combinaisons d'idées, c'est un art qu'il peut élever à une perfection plus ou moins grande.

L'homme qui, pour la première fois, tombe à l'eau, ou qui perd pied en y pénétrant de lui-même, précipite en vain ses mouvements locomoteurs : ces mouvements ne font que s'opposer les uns aux autres avec incohérence et sans aucun ensemble; l'homme se noie si l'on ne vient promptement à son secours.

Cependant un exercice réfléchi lui apprend peu à peu à connaître, à apprécier son action dans l'eau. Il observe ce qui se passe chez les animaux qui nagent, et il imite les mouvements soit du quadrupède, soit de la grenouille, dont les membres ont un rapport plus direct avec les siens. Enfin, il finit par acquérir l'art de se maintenir sur l'eau, et de lutter contre ce fluide avec plus d'avantages même que les animaux terrestres.

Or l'art de nager consiste dans l'heureuse application des principes suivants :

1^o Repousser l'eau pour y trouver un point d'appui qui sera d'autant plus résistant que l'action sera plus vive et qu'on opposera une plus grande surface.

2^o Détruire le moins possible l'effet produit en dissimulant les surfaces qui s'opposent à l'eau, et en ne brusquant point les mouvements de retour nécessaires pour recommencer l'action.

Il est un autre principe que nous indiquerons plus loin, et qui préside à la conservation de l'équilibre dans toutes les positions possibles.

Si l'homme ne nage pas dès sa première entrée dans l'eau, c'est parce que sa marche naturelle ne répond point aux deux conditions dont nous venons de parler; et s'il n'en est pas de même des animaux, cela tient à ce que la continuation de leurs mouvements ordinaires de locomotion présente dans l'eau alternativement une résistance d'avant en arrière dont l'effet n'est pas détruit par le mouvement contraire du retour des membres. Dans le premier cas, les membres s'al-

longent brusquement; dans le second, ils s'arrondissent et divisent l'eau avec plus de facilité. Ajoutons encore que la position horizontale, qui est habituelle chez les animaux, leur donne l'avantage de maintenir tout naturellement les voies aériennes au-dessus de la surface de l'eau, et de présenter une résistance plus grande à tout effort qui tendrait à les enfoncer.

Certains écrivains ont prétendu que si l'homme n'avait pas peur, il se maintiendrait sur l'eau par sa seule légèreté spécifique. Cette opinion est loin de pouvoir être généralisée. Le fait est vrai pour quelques individus, et surtout quand il s'agit de l'eau de la mer; mais dans l'eau douce des rivières et des étangs, il en est peu qui jouissent de cet avantage.

Voici ce qui se passe : le nageur enfonce jusqu'à ce qu'il ait déplacé un volume d'eau égal au poids total de son corps; si ce poids est plus grand que celui de l'eau, il gagnera le fond; s'il est égal, il restera indifféremment à la place où une force étrangère l'aura fait pénétrer; et s'il est plus léger, une partie de son corps restera hors de l'eau. La facilité que nous avons à nous soutenir sur l'eau dépend donc de notre pesanteur spécifique. Plus nous serons léger, par rapport au fluide que nous déplaçons, plus nous nous élèverons à sa surface; d'où il résulte qu'en prenant de l'embonpoint on flotte mieux, puisque l'on acquiert un volume plus considérable par une augmentation du tissu cellulaire, qui est plus léger que l'eau.

La pesanteur spécifique n'est pas également répartie dans toutes les régions du corps. Les jambes et les cuisses sont généralement plus lourdes que l'eau, tandis que la tête, soutenue par la cavité de la poitrine, est beaucoup plus légère. Il en résulte que le déplacement total qui fait flotter le corps entier se fait de manière que la poitrine occupe toujours la partie supérieure. De plus, il est de loi générale que tous les corps allongés qui flottent se mettent en équilibre suivant leur plus grande dimension. Le corps du nageur, subissant cette loi, sera incessamment sollicité à prendre la position horizontale, et la charpente osseuse qui occupe les parties postérieures étant plus lourde que les parties antérieures, le nageur se trouvera naturellement sur le dos, renversant la tête en arrière pour mieux respirer.

Il est des personnes qui possèdent la faculté assez rare de rester, sans mouvement, les pieds aussi bien que la tête hors de l'eau. D'autres se soutiennent également, mais les pieds plus ou moins abaissés vers le fond; il en est dont les parties inférieures du corps seraient assez lourdes pour entraîner la tête, de manière à gêner et même à supprimer la respiration, si le nageur ne faisait rien pour se mettre à flot.

En aspirant, la poitrine se gonfle, acquiert plus de volume, et le corps s'élève d'autant; en chassant l'air des poumons, le contraire arrive et le corps enfonce. C'est au nageur à combiner ces deux actions pour rester sans bouger sur la surface de l'eau, dont la grande agitation même ne pourrait l'empêcher de flotter. Mais la personne qui n'est pas familiarisée avec l'eau, et qui a peur, fait des mouvements désordonnés dont les uns tendent à l'enfoncer, et dont les autres, en l'élevant, déterminent, lorsqu'elle descend, une vitesse acquise qui lui fait dépasser la ligne de flottaison. Cette personne, s'agitant ainsi sans posséder l'art de combiner ses mouvements, se noierait infailliblement.

Maintenant, si nous recherchons le centre de gravité du corps humain, nous verrons qu'il est situé un peu au-dessous du creux de l'estomac, vers la partie postérieure. C'est à cet endroit que le corps, s'il était suspendu, se tiendrait en équilibre, et c'est là où se trouve, pour ainsi dire, le pivot de tous les mouvements.

La tête, étant habituellement hors de l'eau, est (com-

parativement aux autres parties du corps qui y sont plongées, et qui par conséquent ont perdu de leur poids) d'un poids énorme, et d'autant plus grand qu'elle agit à l'extrémité du levier. La position de la tête produit donc un grand effet pour rétablir ou déranger l'équilibre. C'est elle qui doit gouverner toutes les postures qu'on voudra prendre en la mettant en opposition avec les parties inférieures. Celles-ci, à leur tour, si la tête ne bouge pas, pourraient détruire et rétablir l'équilibre, quoique avec moins de puissance.

En mettant en pratique ce principe d'équilibrer le corps, le nageur peut prendre et conserver dans l'eau toutes les positions qu'il voudra, si sa légèreté spécifique lui permet de respirer sans recourir à des mouvements de natation.

Supposons le nageur immobile dans l'eau, les deux bras étendus le long du corps ou écartés d'une manière symétrique, par exemple dans la direction horizontale. On conçoit de suite, si l'on veut rassembler ce que nous avons dit, que la pesanteur spécifique le fera flotter la tête au-dessus de l'eau, le centre de gravité maintiendra la poitrine à la partie supérieure, et le nageur, ainsi couché sur le dos, sentira ses pieds rester plus ou moins vers le fond. En portant sa tête en arrière, de manière que les voies aériennes restent toujours libres, le corps fera un mouvement de bascule et les pieds arriveront à la surface. Certains nageurs, et ils sont rares, possèdent une constitution physique qui leur permet de se reposer ainsi autant qu'ils veulent, dans un parfait repos et respirant à l'aise. Si, dans cette position, on baisse la tête comme pour regarder les pieds, ceux-ci enfoncent; de sorte qu'en faisant un plus grand effort pour se relever, on reprend naturellement la station verticale. On peut encore dépasser cette verticale pour se retourner sur le ventre; mais alors le centre de gravité, occupant la partie supérieure du corps, sollicite celui-ci à se retourner, à moins qu'on ne forme balancier avec les bras pour opposer un contre-poids suivant l'occurrence, ou bien encore que l'on n'ait recours aux mouvements de natation.

Le balancement du corps vers les parties latérales à droite ou à gauche se fait également d'après les mêmes principes d'équilibre, principes qui régissent les corps flottants, et dont s'inquiètent fort peu la plupart des nageurs. Cependant leur observance est d'une haute importance si l'on ne veut pas agir en aveugle et se laisser balloter par l'eau au lieu d'en maîtriser l'action.

Revenons maintenant aux mouvements à effectuer pour la locomotion. Bien pénétré du principe que nous avons déjà énoncé en d'autres termes, savoir, « que la résistance de l'eau s'accroît en raison de la grandeur des surfaces et de la rapidité des mouvements, » nous établirons, en règle générale, que ces mouvements, de même que les poses du nageur, doivent se faire autant que possible sans gêner les habitudes du corps.

ACTION DES MAINS.

Nous pouvons assurer que, dans toute espèce de natation, l'action des mains se réduit à deux mouvements opposés, combinés en force et en direction, suivant l'effet qu'on veut produire.

La main ouverte et les doigts rapprochés chassent l'eau vivement pour y trouver un point d'appui qui soulève le corps ou le jette du côté opposé. Puis, dans les mouvements de retour nécessaires pour recommencer l'action, la main dissimule sa surface en n'offrant plus que sa partie tranchante, afin de couper l'eau sans efforts et avec le moins de résistance possible.

Les bras agissent absolument comme des ramés. Ils produisent le même effet. Ils se meuvent tantôt comme les avirons qui se trouvent sur les flancs du bateau, sauf que les mouvements de retour se font ordinairement dans l'eau au

lien d'en sortir. Nous appellerons ce mouvement *agir en aviron*. Tantôt les mains imitent le va-et-vient de la godille ou aviron qui agit seul derrière le canot en déployant des *demi-cercles*, sans abandonner entièrement la résistance de l'eau. Le nageur étant sur le dos, les bras allongés le long du corps, et les mains exécutant de légers mouvements de godille, ses pieds s'élèveront toujours et se maintiendront au niveau de la tête.

L'emploi de la main agissant en aviron aide à précipiter les divers mouvements de bascule que l'on effectue avec la tête. Par exemple, quand on est sur le dos, en portant les bras en arrière afin de les ramener fortement en avant, et chassant l'eau du plat de la main, on reviendra tout à coup dans la position verticale.

Avec une pareille manœuvre, si l'on tenait la tête en arrière pour éviter le mouvement de bascule, on nagerait en arrière sans se servir des pieds; mais il est encore de règle générale de ne pas abuser de la force des bras, qui ne doivent servir que rarement à la locomotion: cet emploi est du ressort des jambes. Les bras doivent servir habituellement à soulever la tête pour faciliter la respiration, à maintenir le corps en équilibre, et à le conserver dans la direction qu'on veut suivre.

ACTION DES JAMBES.

Il est évident que si l'homme pouvait, ainsi que les animaux, nager comme il marche, il emploierait ses forces musculaires suivant le mode d'action auquel elles sont propres, et en tirerait le plus grand avantage possible; mais la petite surface que présente la plante des pieds ne produit pas une résistance assez grande, et d'ailleurs cette surface étant à peu près la même au retour de la jambe, ce second mouvement, quoique fait avec moins de vivacité, détruirait en grande partie l'effet du premier. Le nageur est donc obligé de recourir à des mouvements en dehors de ses habitudes. Cette surface qui manque sous la plante des pieds, il la trouve sur les parties latérales et internes de ses jambes et de ses cuisses, en donnant un coup de jarret bien écarté et rapprochant vivement les jambes. L'action musculaire agit obliquement et produit un effet semblable à celui de la queue de poisson. Les jarrets tendus après ce mouvement sont dans les meilleures conditions pour laisser filer le corps en avant, et les mouvements de retour se font tout naturellement en rapprochant les talons près du corps pour reproduire une seconde impulsion. Cette action générale des bras et celle des jambes que nous avons voulu décrire une fois pour toutes, étant combinées ensemble pour concourir au même but, constituent les diverses méthodes de nager. Nous allons passer en revue les principales.

FAIRE LA PLANCHE.

C'est se maintenir sur le dos, ainsi que nous l'avons dit; mais, ici, on sort du repos pour faire exécuter aux deux mains le double mouvement de la godille; c'est-à-dire que chaque main, en se portant de côté et s'écartant du corps par un mouvement de demi-cercle, enfonce et revient au point de départ par le même chemin, de manière à sentir la résistance de l'eau en descendant, et à l'éviter en remontant. On carresse, pour ainsi dire, le fluide par des mouvements plus ou moins développés et précipités.

Il est inutile d'entrer dans des détails d'exécution en faisant remarquer qu'en allongeant les bras, l'action est plus directe pour soulever les jambes; qu'en les raccourcissant, on agit plus particulièrement pour soulever le haut du corps; qu'en agissant plus fortement d'une main que de l'autre, on tournera du côté opposé, et ainsi de suite.

Cette natation est utile pour franchir, sans toucher le fond, un endroit où il y a peu d'eau; pour aborder conséquemment

au rivage, pour éviter les herbes, et enfin pour laisser reposer un instant les jambes sans discontinuer l'action progressive.

NAGER SUR LE DOS.

C'est faire la planche en ajoutant encore l'action des jambes, ainsi que nous l'avons décrite, afin d'avancer rapidement.

Quelques nageurs quittent les mouvements de la godille pour lancer les deux bras en arrière et hors de l'eau, afin de les ramener vivement le long du corps. Ils effectuent ainsi le mouvement de l'aviron. Cette méthode est déficiente à cause de la fatigue qu'on se donne pour un faible résultat, et que les bras, étant dégagés de l'eau et se portant en arrière, sont dans les conditions les plus favorables pour faire enfoncer la tête et la poitrine. Il est préférable de conserver les mouvements de la godille sans dégager les bras de l'eau; mais alors on agrandit et l'on force ces mouvements.

FAIRE LA DEMOISELLE.

C'est conserver la position verticale. Les bras font office de balancier pour maintenir l'équilibre, soutenir et diriger le corps pendant que les jambes actionnent comme de coutume. On peut les faire agir l'une après l'autre, avec l'attention de réserver les mouvements vifs pour les impulsions de haut en bas.

LA BRASSE.

La brasse est à juste titre la méthode classique; c'est de toutes les combinaisons de mouvements la plus importante et la mieux entendue pour obtenir une progression de longue durée. Nous allons la décrire suivant l'ordre et l'harmonie des mouvements. (Voy. les figures, p. 224.)

Point de départ. — Les mains jointes et rapprochées du corps. Les jarrets ployés, les talons réunis et la pointe du pied haute. (Voy. p. 224, fig. 1.)

Impulsion. — Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement : Allongez les bras mollement en avant en donnant le coup de jarret bien écarté (fig. 2).

Deuxième mouvement : Rapprochez vivement les jambes, les jarrets tendus, les talons sur la même ligne (fig. 3).

Respiration. — Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement : Écartez les bras en sentant obliquement de haut en bas la résistance de l'eau avec le plat de la main. Pendant ce temps, ployez les jarrets (fig. 4).

Deuxième mouvement : Sentez encore la résistance de l'eau en enfonçant les mains d'avant en arrière pour les ramener sous la poitrine et près du corps.

Les talons toujours réunis, pour reprendre la position du départ.

On profite de la double action des mains pour renouveler l'air de la poitrine en commençant ici, comme en toute autre circonstance, par la respiration suivie promptement de l'aspiration.

Le bon nageur fera ces mouvements avec vigueur et souplesse. Au moment de l'impulsion, surtout quand il nage dans l'eau douce et qu'il veut aller vite, il enfoncera la tête pour soulever les jambes, afin de présenter moins de résistance.

LA MARINIÈRE.

Le corps est légèrement penché sur le côté, le bras inférieur reste tendu en avant pour mieux fendre l'eau et soulever la tête par un mouvement de godille, pendant que le bras supérieur aide l'impulsion des jambes en se portant chaque fois avec force le long du corps et d'avant en arrière.

Cette méthode peut être fort utile au nageur, notamment au nageur militaire, pour voir ce qui se passe sur une rive. Elle est une modification de la brasse, et, plus vive que celle-ci, elle peut servir à franchir un courant et à se porter promptement d'un endroit à un autre. Mais la respiration se trouve gênée; et la fatigue du bras, qui vient ainsi empiéter sur le service des jambes, fait quitter bientôt cette allure pour revenir à la brasse.

LA COUPE.

La coupe est une manière à deux mains; c'est la natation la plus difficile et la plus élégante: aussi les forts nageurs s'empressent-ils de la développer de temps en temps devant les amateurs avec toute l'ostentation de gens qui veulent conserver leur rang.

Dans la coupe, chaque bras alternativement fait les mêmes mouvements.

Établissons pour point de départ le bras tendu en avant, le second bras allongé en arrière le long du corps, les jarrets tendus et les jambes rapprochées, la tête enfoncée un peu pour faciliter le corps à s'étendre dans la position horizontale. La main de l'avant effectue un double mouvement de godille pour soulever la tête et laisser respirer. Après s'être portée en dehors, puis en dedans, elle passe rapidement sous la poitrine pour faire effort dans l'eau avant de sortir en arrière. Pendant ce temps, le bras de l'arrière se dégage légèrement de l'eau, et passe tendu et horizontalement au-dessus de la surface pour se porter en avant en tenant la première phalange des doigts ployée, ce qui donne à la main une forme concave. Les jambes se rapprochent du corps au moment de la respiration; et, lorsque le coup de jarret se donne, la main de l'avant s'ouvre et la tête se baisse.

Tous ces grands mouvements, qui se font avec plus de précipitation et de force que ceux de la brasse, sont nécessairement fatigants et gênent beaucoup la respiration. Néanmoins la coupe, de même que la marinière, est utile pour agir avec promptitude, mais momentanément.

PLONGER. — SONDER. — FAIRE LE PIED-DEVANT OU LA TÊTE. — DANGERS.

En terminant cette description des principales méthodes de nager, nous recommanderons avec instance aux personnes qui prennent goût à la natation de plonger souvent pour s'accoutumer à l'eau, et de n'être jamais effrayées ou désagréablement impressionnées si elles y tombaient par mégarde, ou si, en nageant, la vague venait à l'improviste leur passer sur la tête.

On ne doit pas craindre d'ouvrir les yeux au fond de l'eau pour s'accoutumer à y distinguer les objets. La légère cuisson qu'on ressent en arrivant à l'air, si l'on sort d'une eau sale ou sablonneuse, se dissipe presque aussitôt.

Il en est de même du bourdonnement désagréable occasionné par l'eau qui s'introduit dans les oreilles.

Si l'on veut sonder la profondeur de l'eau à l'endroit où l'on se trouve, il faut s'élever autant que possible par de vigoureux coups de jarrets, les bras en l'air. Le corps mis ainsi à découvert imprime une vitesse de descente qui suffit pour le faire pénétrer à une assez grande profondeur; puis, cet effet complètement détruit par la résistance de l'eau, la légèreté spécifique du nageur reprend le dessus, et suffirait seule pour le ramener à la surface s'il ne faisait aucun mouvement; mais les bras, en s'abaissant rapidement, et les coups de jarrets que l'on peut ajouter, accélèrent le retour à la surface.

Pour plonger longtemps et explorer le fond de l'eau, on fait la bascule la tête la première et les jambes en l'air. On nage entre deux eaux, comme à l'ordinaire, en se diri-

geant au moyen des bras et en cherchant à résister contre l'effort de la poitrine, qui, par sa légèreté, tend constamment à redresser le corps.

Le temps pendant lequel un homme peut rester dans l'eau dépend de son tempérament et de l'habitude qu'il a pu contracter dès son enfance. C'est beaucoup de rester une minute privé d'air ; quelques personnes restent au fond de l'eau pendant deux et trois minutes.

Si l'on veut croire certains voyageurs et ajouter foi aux écrits des anciens, on apprendra que les pêcheurs d'huîtres, de perles et de corail, que les plongeurs employés à retirer du fond de la mer des objets naufragés et ceux qui se rendaient utiles dans les armées, restaient non pas des minutes, mais des heures sous l'eau. Nous ne pouvons apprécier *a priori* jusqu'à quel point l'exercice, une constitution des plus favorables, et des moyens ingénieux, peuvent amener l'homme à un résultat qui dépasse les faits ordinaires ; mais il est probable que l'exagération entre pour beaucoup dans ces sortes de récits : il en est de même des trajets immenses que l'on dit avoir été effectués par des nageurs, et des profondeurs qu'ils ont pu atteindre au fond des eaux. En nous arrêtant seulement aux faits qui se passent sous nos yeux, nous avons acquis la certitude que l'homme peut rester de cinq à six heures au-dessus de l'eau, parcourir des espaces de 4 à 8 kilomètres, et supporter pendant quelques minutes la pression de l'eau à des profondeurs de plusieurs brasses. En admettant toujours qu'aucun auxiliaire ne vint au secours du nageur, nous n'avons aucun procédé à indiquer pour augmenter la faculté naturelle de séjourner sous l'eau. Nous ne savons pas ce qu'on doit attendre de l'huile qu'on prétend qu'il faut mettre dans la bouche ; mais il est possible que l'air renfermé dans les poumons, et qui se dilate par la chaleur animale, produise une gêne que l'on puisse diminuer en le laissant de temps en temps échapper un peu par la bouche, comme on chasse une bouffée de tabac.

Nous conseillons aux baigneurs de ne jamais se mettre à l'eau pendant qu'ils seraient en sueur, et d'attendre trois à quatre heures après le repas.

Pour éviter la sensation désagréable de la fraîcheur de l'eau, il faut s'immerger subitement. On se jette à l'eau de toutes les manières quand la hauteur n'est pas grande ; mais aussitôt qu'elle dépasse 0^m,50 ou 0^m,60, on donne, avec d'autant plus de précaution que la chute sera grande, ce qu'on appelle un *pied-devant* ou une *tête* : toutes les autres manières de se jeter à l'eau ne sont que les modifications de celles-ci. En donnant le pied-devant, on doit pénétrer dans l'eau le corps droit et la tête penchée en arrière. On peut encore, pour plus de précaution, croiser les jambes et porter une main sous le nez et l'autre à l'enfourchure pour éviter l'effet du premier choc.

Dans le second cas, on se lance la tête la première, les bras en avant, et les jambes tendues et rapprochées.

Il faut toujours choisir un endroit suffisamment profond, et, dans le doute, avoir soin de tomber obliquement en présentant les mains sur leur plat, ce qui ramène le corps à la surface sans lui donner le temps d'enfoncer.

Nous terminerons cet article en disant un mot sur les dangers ou prétendus dangers auxquels le nageur est exposé.

On a beaucoup parlé d'herbes et de tourbillons. Il est certain qu'il est pénible et désagréable de nager au milieu des herbes ; mais on ne va pas exprès dans de pareils endroits, et si on en rencontre sur son passage, on les évitera en nageant sur le dos. Le danger de s'y trouver arrêté me paraît être plutôt dans l'imagination du nageur que dans la réalité ; néanmoins, si pareille chose arrivait, il ne faudrait pas s'effrayer ni résister de vive force. On doit se dégager

doucement et successivement avec les mains, après avoir, avant chaque tentative, rempli sa poitrine d'air.

Les forts tourbillons sont excessivement rares. On les connaît et on les évite ; si cependant on y était entraîné malgré soi, on se laisserait d'abord aller à l'impulsion de l'eau ; puis on s'aiderait de quelques mouvements de brasse au moment où le courant lui-même, après vous avoir attiré vers le fond, vous reporterait plus loin à la surface ; car il faut bien que l'eau courante ait son issue.

Les véritables dangers sont principalement dus à l'imprudence. On se baigne à la mer, près de l'embouchure d'un fleuve ou vers l'extrémité d'un promontoire, et l'on est entraîné au large par un courant que l'on n'a pas la puissance de vaincre ; l'on veut encore aborder sur un fond de vase ou de sables mouvants, sur des rochers où l'on peut se blesser. Dans les rivières navigables, on ne prend pas soin d'éviter la corde de halage des bateaux ; on approche trop près de ces bateaux, qui peuvent passer sur le nageur ou le choquer en passant ; on aborde sans attention des bateaux ou des *trains* en repos, mais du côté du courant dont la force, malgré votre résistance, vous pousse au-dessous.

Il est facile d'éviter tous ces dangers ; et l'on peut dire qu'avec des précautions convenables le nageur n'a vraiment plus à craindre qu'un coup de sang, ce qu'il n'éviterait pas à terre, ou bien, étant isolé, une faiblesse ou de fortes crampes. Il faut donc se mettre en état de parer aux circonstances imprévues en ajoutant au sang-froid et à la prévoyance une assez grande habitude de l'eau pour ne point en être effrayé ou incommodé.

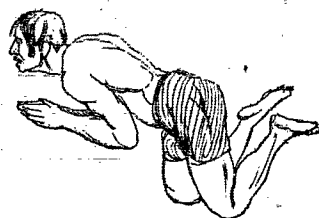


FIG. 1.

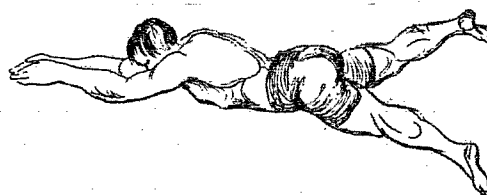


FIG. 2.



FIG. 3.

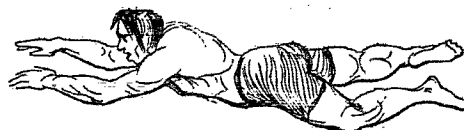
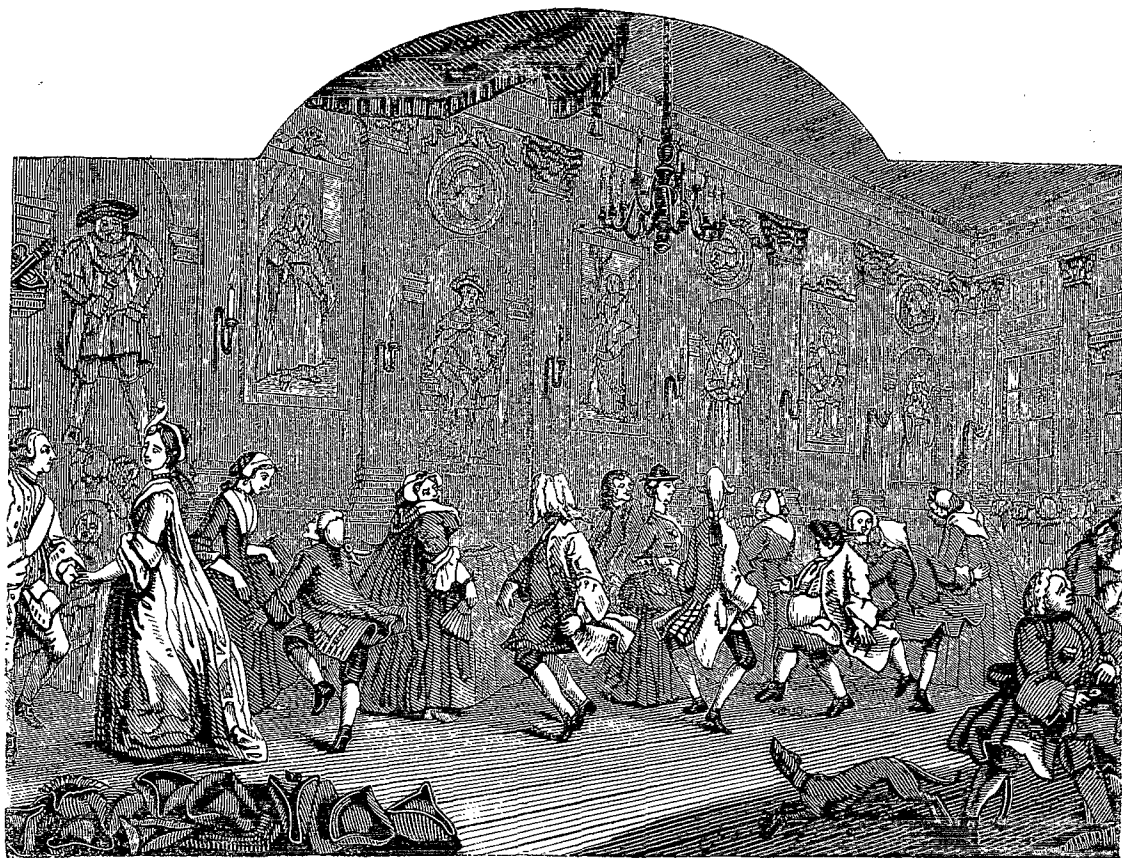


FIG. 4.

La justice est la première vertu de celui qui commande, et la seule qui arrête la plainte de celui qui obéit.

DIDEROT.

SUR L'ATTITUDE DU CORPS.



Une Contredanse ridicule. — Illustration de l'ouvrage d'Hogarth intitulé : *Analyse de la beauté*.

Cette gravure a été publiée pour servir d'éclaircissement au livre de l'*Analyse de la beauté*, dont nous avons déjà indiqué les principaux axiomes (t. III, 1835, p. 378). Voici l'explication qu'Hogarth lui-même donne de cette planche dans le chapitre XVI, qui traite de l'*Attitude* :

« L'idée générale d'une attitude et d'une action peut s'indiquer par un très-petit nombre de coups de crayon. Il est facile, par exemple, de concevoir que l'attitude d'une personne attachée sur une croix peut être représentée par deux simples traits qui se coupent par le milieu en forme de X.

» Afin de montrer combien il faut peu de lignes pour exprimer ainsi une première pensée, j'ai tracé le croquis d'une contredanse où les attitudes, sauf celles de deux figures élégantes, sont toutes ridicules.

» Deux portions de cercle ont servi à indiquer la femme âgée et son partenaire au fond de la salle, à droite du lecteur. — Une courbe et deux lignes droites à angles droits représentent le gros homme qui danse de tout cœur en dépit de son ventre, et s'évertue à allonger ses membres. — Voulant renfermer une figure dans un cercle, j'ai ensuite tracé le buste de la grosse femme que l'on aperçoit entre le personnage précédent et le maigre et long citoyen à perruque à bourse qui forme une sorte de X. — La partenaire de ce dernier, femme roide et guindée, vêtue en amazone, tire les coudes en arrière de manière à former un D; une ligne droite indique en bas la roideur de son jupon, qui est d'une forme mesquine, faite d'étoffe. — Un Z m'a donné la position angulaire que l'homme à perruque à nœuds affecte avec ses coudes et ses genoux. — Le buste de sa corpulente danseuse figure encoffré en D qui, changé en P,

reproduit la forme droite des plis du derrière de la robe. — Un as de carreau m'a fourni l'esquisse de l'intrépide petit homme sautillant, à perruque à deux marteaux, qui vient ensuite. — Un L double est la base de l'attitude des bras et des mains de la disgracieuse et maigre partenaire du petit homme. — Enfin deux lignes légèrement ondoyantes m'ont servi à indiquer les mouvements plus gracieux des deux figures qui semblent conduire la danse.

» La salle de danse est ornée avec intention de statues et de tableaux qui concourent à rendre ma pensée intelligible. A côté du joueur de basson dont on aperçoit l'instrument, à gauche, Henri VIII forme un X parfait avec ses bras et ses jambes. La figure de Charles I^{er} est composée de lignes moins variées que celles de la statue d'Edouard VI. Le médaillon que l'on voit au-dessus de sa tête offre la même espèce de lignes, tandis que celui qui est placé au-dessus de la reine Elisabeth, de même que la statue de cette princesse, sont dans un goût tout à fait opposé, ainsi que les deux autres figures en bois au bout de la salle. »

Ces exemples ont surtout pour objet de démontrer, par les diverses combinaisons de lignes plus ou moins ondoulées, le principe que veut établir l'auteur, c'est-à-dire « la supériorité de la ligne ondoyante pour exprimer la beauté, et de la ligne serpentine pour exprimer la grâce. » Dans le chapitre XVII, où il traite de l'*Action*, il applique ainsi sa théorie au divertissement de la danse : « Les lignes que forment plusieurs personnes dans une contredanse ou danse figurée font un agréable effet lorsqu'on peut embrasser d'un seul coup d'œil toute la figure, ainsi que cela a lieu des loges hautes d'une salle de spectacle. La beauté de cette espèce de danse mystique, comme l'appellent les

poètes, dépend de ce que les danseurs se meuvent dans une variété de différentes lignes parmi lesquelles la ligne serpentine doit tenir la première place, et qui sont disposées d'après les règles de la complication, etc. Les danses des peuples barbares ne sont composées que de sauts et de gambades brusques et désordonnées, en tournant en rond ou en courant en avant et en arrière, avec des mouvements convulsifs et des attitudes forcées. »

On remarquera par occasion, et tout en faisant la part de la caricature, les traits de mœurs conservés par Hogarth dans cette représentation d'un bal anglais au milieu du dernier siècle. Les costumes, le caractère de la danse, les chapeaux sur le plancher, les guêtres que l'on attache à l'homme qui sort du bal pour garantir sa chaussure, sont autant de détails que ne dédaignera pas une curiosité réfléchie.

(Voy., sur la Danse, t. II, 1834, p. 202; t. IV, 1836, p. 90 et 202.)

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Deuxième article.

CHANTS NATIONAUX DE LA BOHÈME.

Ce fut vers le sixième siècle que la langue bohémienne, qui n'est elle-même qu'une des branches du grand rejeton slave, commença à se constituer. Mais les plus anciens documents littéraires qu'on ait pu retrouver de cette langue remontent seulement au neuvième siècle, époque à laquelle la nation bohémienne se convertit au christianisme. Le plus vieux document qui existe de cette littérature est l'hymne suivante, composée, dans le dixième siècle, par Adalbert, second évêque de Prague :

Seigneur, aie pitié de nous !
Jésus-Christ, aie pitié de nous !
Toi, sauveur du monde entier,
Sauve-nous et écoute nos voix, Seigneur !
Donne-nous à tous, ô Seigneur,
L'abondance et la paix sur cette terre.

Rien de plus primitif que ce chant, rien qui soit plus rigoureusement l'expression de ces besoins matériels qui seuls se font sentir dans la jeunesse, soit de l'homme, soit des peuples. Les Bohémiens racontent que, dans le douzième siècle, ce cantique, entonné par leurs soldats sur le champ de bataille, effraya les chevaux des ennemis et jeta le désordre parmi ceux-ci.

Tout ce qui reste de vraiment curieux des anciens poètes bohémiens a été publié en 1819, par Hanka, sous le titre de *Rukopis Kralodvorsky* (Manuscrits de la cour de la reine). Le texte primitif est accompagné d'une version en langue moderne. Les pièces de ce recueil ont généralement un air de parenté avec les poésies espagnoles composées lors de l'occupation des Mores. Nous citerons pour preuve le poème suivant, qui appartient à la fin du quinzième siècle.

DÉFAITE DES SAXONS.

O toi, soleil ! toi, notre amour ! pourquoi nous regardes-tu ainsi tristement ? Pourquoi n'envoies-tu plus que de pâles rayons sur les Bohémiens opprimés ? — Dis-nous où est allé notre prince, dis-nous où sont restées nos armées. — Lui !... il a fui à la cour d'Otto... Pauvre contrée orpheline !... Qui te sauvera, toi ?... Qui détournera de toi la main du malheur ? Regarde, les armées de nos ennemis approchent. Quelle longue ligne de bataillons descend le chemin de la montagne et se précipite sur nos vallées ! Pauvre peuple !... Il fallait leur donner ton or, ton argent, tout ce que tu possédais ; et tes cabanes, et les misérables huttes de tes pères, leurs soldats les brûlaient. — Ah ! ils volaient notre or et notre argent, ravageaient et incendiaient

nos demeures, chassaient nos troupes ; et maintenant ils marchent sur Trosky. Ne pleure pas, ne pleure pas, paysan peureux ; bientôt tu verras croître et reverdir dans les plaines de la Bohême l'herbe que l'ennemi a foulée de son pied ; bientôt nous pourrions y cueillir des fleurs pour tresser les couronnes de nos héros. Regarde, la semence du printemps commence à éclore ; bientôt le bonheur nous accompagnera. — Voilà déjà notre sort qui change.

Regarde !... car Benesh Hermanow appelle tout le peuple au conseil, et le peuple chassera les Saxons. Parti de la forteresse escarpée, son torrent se précipite à travers les forêts et les champs ; il s'avance ayant pour armes des fléaux, et fond sur l'ennemi. — Benesh, Benesh est le premier ; pleins de courage et de fureur, tous avancent. — Ils crient vengeance ! — Vengeance sur les destructeurs de notre terre ! — Vengeance sur la race saxonne ! — Vengeance, éclate dans nos armées ! — Vengeance, enflamme chaque cœur ! — Vengeance, brille dans chaque regard ! L'un et l'autre profèrent de sauvages menaces. Ils se mêlent les uns aux autres ; les bâtons croisent les bâtons, les lances frappent les lances, et le choc des corps éclate dans l'air comme un craquement de la forêt ; les épées, en se heurtant, envoient des jets de lumière semblables à ceux de la foudre : des sons affreux, des voix terribles, épouvantent les daims de la forêt, les oiseaux du ciel ; les échos de la vallée viennent frapper les derniers sommets des montagnes, qui les renvoient de nouveau vers la terre : les fléaux et les sabres, en se choquant, imitent la voix solennelle de la mort. Les armées restent ainsi stables et invincibles, les pieds enracinés dans le sol. Benesh escalada une des roches de la montagne et leva son épée vers la droite de son armée ; mais sa force sembla faiblir ; alors son arme tourna vers le flanc gauche : là était sa vraie force ; ses soldats gravirent les rochers entr'ouverts, et là lancèrent d'énormes blocs de pierre sur l'ennemi. — Écoutez, la bataille est rallumée ; — écoutez vers la plaine. — Des gémissements ! — Ah ! ils se plaignent ; ils fuient, les Germains !... ils tombent !... — La bataille est gagnée.

Les plus beaux chants bohémiens du quinzième siècle sont les hymnes hussites. On en cite un surtout, composé, vers 1400, par Jean de Trocznov, plus communément connu sous le nom de Zizka : c'était le chant des armées hussites s'avançant vers l'ennemi.

HYMNE DES HUSSITES.

Vous, champions, qui maintenez les éternelles lois de Dieu, implorez encore son nom, invoquez sa présence, et bientôt le bruit de vos pas tiendra vos ennemis immobiles de crainte.

Pourquoi trembler et plier ? celui pour qui vous combattez ne veille-t-il pas sur vous ? Vie, amour, tout ce qui est cher découle de sa sainte volonté ; et il endurcira vos cœurs, et il vous donnera de la force contre le mal.

Et vous recevrez du Christ mille béatitudes ; en échange de cette vie terrestre sitôt passée, il vous donnera l'éternité. Car celui qui meurt pour la vérité vivra éternellement.

Levez donc vos lances bien haut, vous, hommes aux fortes paroles, car la valeur vous tiendra lieu d'armes plus meurtrières ; et vous combattrez bravement, serviteurs du Seigneur.

Pourquoi redouteriez-vous vos ennemis, quel que soit leur nombre ? Dieu pourrait-il vous abandonner ? Non !... Pour lui, et avec lui vous disperserez les vaines et orgueilleuses armées de vos ennemis.

N'avez-vous pas compris votre ancien proverbe ? — Écoutez : « Bohémiens, il est glorieux de servir un noble chef, de porter sa bannière et d'élever bien haut son étendard de victoire. »

Vous, profanateurs et bandits, voyez le péril qui vous entoure. Vous restez là suspendus sur un gouffre de ténèbres et de misères, où l'avarice et la fraude ne tarderont pas à vous abîmer.

Pensez-y, pensez-y, tandis que vous le pouvez encore ; fuyez le danger, profitez du jour, hommes imprudents. C'est à celui qui glisse de veiller sur les pas défilés d'autrui.

Au moment du sanglant combat, un seul mot : — Prenez vos armes pour le bon droit ; — et Dieu, votre seule vraie force, animera votre bras ; — mais n'épargnez personne, ne faites grâce à qui que ce soit.

Du reste, les Bohémiens ne célèbrent pas seulement dans leurs chants les faits glorieux de leur histoire ; tout devient

l'occasion de poésies et de fêtes pour ce peuple expansif et plein d'imagination.

A peine les premiers jours de printemps commencent-ils à briller, que toutes les populations affluent sur les places publiques et font retentir l'air de leurs chansons et du bruit de leurs rondes. Improvisateur comme l'Italien, le Bohémien crée des poèmes entiers au milieu de ses jeux. Souvent, du milieu de la foule, un vers est jeté par une voix de jeune fille, un second vers y répond, et, l'inspiration gagnant ainsi la foule, un poème complet se trouve composé. Si l'œuvre a quelque mérite, elle est bientôt répétée de village en village, puis imprimée et répandue dans toute la Bohême; car les grandes routes de ce pays sont continuellement parcourues, battues, par des chanteurs et des marchands de chansons, etc.

Le poème suivant donnera, du reste, une idée de la grâce et de la ravissante originalité qui distinguent souvent ces poésies bohémienues.

CHANSON DE MORT DU CAVALIER.

Vous, étoiles si petites, si brillantes et si belles, vous dont la douce lumière a éclairé ma route à travers la nuit;

Et toi, la plus belle de toutes, étoile du matin, dont la lueur m'a aidé si souvent à chercher le toit de ma fiancée;

Toi surtout, lune toute parée de nuages! comme vos douces clartés éveillent le souvenir de mes pures tendresses, hélas! bien loin de moi maintenant!

Souvent, pendant que j'étais encore enfant, mon père disait: — Pauvre garçon, il aura pour lot un pain bien amer!

Ma mère pleurait sur moi et disait: — Pauvre enfant, il ne boira la vie qu'à des sources à demi desséchées!

Et souvent les lèvres de mon frère murmuraient: — Pauvre, pauvre garçon, prends garde, car tu as été jeté sur un mauvais coursier!

Et ma mère aussi, elle, toute de tendresse et de bonté, répliquait: — Le sabre ne peut point gracieusement à son côté.

Mes amis criaient: — Défie-toi, et ne va jamais à une bataille, car on y trouve les douleurs et la mort, et tu n'es point capable de faire tête à un ennemi.

Et je suis venu sur le champ de bataille, j'ai fait tête à un ennemi; et maintenant je meurs, et mon regard se tourne encore vers celle que j'aimais.

Je suis assis sur ma tombe; mes amis sont bien loin; et, avant qu'ils connaissent mon sort, les vers auront déjà entouré leur proie.

Alors, élevez-moi une pierre là-bas, dans l'herbe du bois, vers l'endroit où ma douce fiancée vient jouir de la solitude du soir.

Et si cet ange vient me saluer de son doux souvenir, je ne demande point de larmes, point de soupirs, mais une prière de bénédiction.

DE QUELQUES MOTS EN USAGE

DANS LA LANGUE FISCALE DE L'ANCIEN RÉGIME.

AIDES. Droits auxquels étaient assujetties presque toutes les boissons, et que les gens du fisc allaient percevoir au domicile des particuliers. Il y avait une cour devant laquelle les affaires qui concernaient ces sortes de subsides étaient jugées en dernier ressort: c'était la *Cour des aides*.

AUBAINE. Droit qui conférait au roi la succession des biens d'un étranger qui mourait en France sans être naturalisé. On sait que ce droit a été aboli.

CAPITATION. Contribution personnelle qui se levait sur chaque tête sans exception; le Dauphin lui-même y était

soumis. Il y avait deux sortes de capitations, la *capitation taillable*, qui s'imposait sur tous les taillables, au marc la livre de la taille, et la *capitation personnelle*, qui s'imposait sur les non-taillables, d'après les rôles arrêtés par les intendants. Cette taxe doit son origine à l'époque de la guerre en 1695; elle a subsisté jusqu'à la révolution.

CORVÉE. Impôt en nature que l'on exigeait des paysans pour la construction et l'entretien des routes: il consistait en un nombre annuel de journées de travail, de chevaux, de bœufs et de voitures; il ne portait que sur le peuple, puisqu'on ne pouvait y assujettir que ceux qui travaillaient de leurs bras. Quand on réfléchit à la nature de cet impôt qui condamnait à travailler sans salaire des hommes qui n'avaient pour vivre que le salaire, qui arrêtaient les travaux de la campagne, qui enlevaient les animaux au labourage; quand on songe à la dureté des commandements, à la rigueur des amendes et des exactions, on ne peut s'empêcher de voir dans la corvée une des servitudes les plus cruelles et un des impôts les plus onéreux auxquels jamais un peuple ait pu être condamné.

DIME. C'était la dixième partie de la récolte de chaque année que le paysan payait en nature au clergé. On appelait *grosses dîmes* les dîmes qu'on levait sur les gros fruits, comme le blé et le vin; *menues dîmes*, celles qui se levaient sur le menu grain et sur le menu bétail; *vertes dîmes*, celles qu'on levait sur les légumes. Voici quelle a été l'origine de la dime. Le clergé possédait des terres considérables; Charles Martel l'en dépouilla pour les donner à ses capitaines. Pour indemniser le clergé, Charlemagne ordonna que les possesseurs de biens ecclésiastiques payeraient la dime; peu à peu la dime s'étendit sur tous les biens et fut payée par tous les cultivateurs du royaume. La quotité de cet impôt a varié suivant les temps et les lieux: c'était tantôt le dixième, tantôt le vingtième ou toute autre fraction de la récolte; mais on lui conservait toujours le nom primitif de dime.

DOMAINE D'OCCIDENT. C'était un droit de trois pour cent qui se percevait sur toutes les marchandises qui venaient d'Amérique.

FERME GÉNÉRALE. C'était une administration particulière composée de tous les fermiers généraux auxquels le gouvernement donnait à ferme, et par bail d'un nombre d'années fixe, les gabelles, la vente exclusive du tabac, les entrées de Paris, les droits de traite et le domaine d'Occident. On leur donnait aussi la régie de divers autres droits variables suivant les circonstances.

FRANC-FIEF. Droit qu'on exigeait de tous les roturiers lorsqu'ils prenaient la liberté d'acheter une terre seigneuriale. Ce tribut était, après celui de la *taille*, considéré comme le plus humiliant.

GABELLES. Impôt par lequel on exigeait de chaque famille qu'elle tirât des greniers de l'État, à un prix souvent exorbitant, une quantité fixe de sel par chaque tête d'individu, sans qu'aucun pût revendre la portion qui excédait sa consommation personnelle. Les gabelles ont toujours été un des revenus les plus considérables de l'État; les États généraux en réclamaient constamment l'abolition; mais l'impôt était si productif que la difficulté de le remplacer empêchait toujours que leurs réclamations fussent écoutées. Dans les derniers temps, il était affirmé pour 54 millions.

Les gabelles n'étaient pas régies d'une manière égale et uniforme dans toutes les provinces. On distinguait les provinces de *grandes gabelles*, où l'impôt était de neuf à dix livres par tête d'habitant de tout sexe et de tout âge; les provinces de *petites gabelles*, où l'impôt était d'une douzaine de livres, mais la livre moins chère de moitié; les provinces de *salines*, où la consommation était arbitrée à

quatorze livres par tête, mais la livre moins chère d'un tiers que dans les provinces de *petites gabelles*. On distinguait encore les provinces *redimées*, et on désignait par là celles qui, pour une somme d'argent une fois payée, s'étaient libérées des gabelles; et les provinces *franches*, qui n'avaient jamais été assujetties à l'impôt des gabelles. On donnait le nom de *francs-salés* à des distributions de sel qui se faisaient de la part du roi aux personnes qui remplissaient des charges élevées, principalement dans la magistrature : ces distributions étaient comprises dans la consommation des provinces de grandes et de petites gabelles.

Cet impôt fut établi pour payer la rançon du roi Jean, fait prisonnier à la funeste bataille de Poitiers.

JOYEUX AVÈNEMENT (Droit de). Impôt qui se percevait au moment où un nouveau roi montait sur le trône. Il consistait à confirmer, moyennant le paiement d'une finance, les privilèges des villes, les corporations de marchands, d'artisans, les anoblis, les légitimés, les naturalisés, etc. Ce droit n'a jamais été perçu légalement, c'est-à-dire par un enregistrement fait avec délibération au Parlement. En 1723, le droit de joyeux avènement fut affermé 23 millions. La compagnie qui fit cette spéculation en retira 41 millions; mais la perception ne fut fixée qu'en 1744. Il n'y avait pas plus de six mois, à la mort de Louis XV, que la perception du droit de *joyeux avènement*, pour son règne, venait d'être achevée. Louis XVI renonça à ce droit onéreux.

MAINMORTE (Droit de). Il était de deux sortes : droit de *mainmorte territoriale* et droit de *mainmorte personnelle*.

En vertu du premier, les seigneurs de fiefs héritaient des biens de leurs tenanciers.

La mainmorte personnelle donnait aux seigneurs de fiefs situés dans diverses provinces du royaume le droit de réclamer l'héritage d'un homme né dans l'étendue de leur seigneurie, quoiqu'il s'en fût absenté depuis longtemps et qu'il eût établi son domicile dans un lieu franc.

MAÎTRISES. On appelait ainsi le droit d'être maître et d'exercer une profession dans le corps des marchands et dans les communautés d'arts et métiers. Le nombre en était limité pour chaque profession, et on ne pouvait être reçu maître qu'après plusieurs années d'apprentissage et de service comme garçon, et après avoir payé le brevet et la maîtrise.

Pour être marchand de draps, il fallait trois ans d'apprentissage, deux ans de service en qualité de garçon; le brevet coûtait 300 livres, et la maîtrise environ 3 000 livres.

— Pour être orfèvre, l'apprentissage était de huit ans; le brevet coûtait 186 livres, et la maîtrise 1 350 livres. — Pour être apothicaire, l'apprentissage était de quatre ans et six ans de service comme garçon; le brevet coûtait 88 livres, et la maîtrise 5 000 à 6 000 livres. — Pour être savetier, l'apprentissage était de trois ans et quatre ans de compagnonnage; le brevet coûtait 15 livres, et la maîtrise 360 livres avec chef-d'œuvre. — Pour être bouquetière, l'apprentissage était de quatre années et deux ans de service chez les maîtresses bouquetières; le brevet coûtait 30 livres, et la maîtrise 500 livres. Par arrêt du 25 juillet 1735, il était fait très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes qui n'étaient pas reçues maîtresses bouquetières de vendre, débiter et colporter aucunes fleurs ni bouquets dans aucun lieu de la ville et faubourgs de Paris, à peine de 500 livres d'amende et de confiscation.

MARC D'OR (Droit de). C'était un droit perçu à la mutation des charges; on l'exigeait aussi à l'occasion des brevets, des concessions, des privilèges et des autres actes de faveur qui avaient besoin d'être revêtus du sceau de la chancellerie.

RÉGALE. Droit qui donnait au roi la perception des fruits et des revenus des églises vacantes.

SOLS POUR LIVRE. C'était une adroite invention du génie fiscal pour augmenter un impôt sans changer sa dénomination. Ces sols étaient une surtaxe que les contrôleurs généraux étendaient à toutes les taxes, et qui donnait lieu à de continuelles extorsions.

TAILLE. Impôt qui se prélevait sur le peuple, c'est-à-dire sur ceux qui n'étaient pas nobles, ecclésiastiques ou jouissant de quelque privilège. La quotité en était déterminée arbitrairement et sur la présomption de la fortune des roturiers ou des biens dont ils avaient l'exploitation comme fermiers. On pouvait l'augmenter sans aucune formalité gênante et sur un simple arrêt du conseil. Cet impôt, qui remonte au temps de la féodalité, n'était levé dans le principe que passagèrement et pour subvenir à des besoins inattendus : Charles VII le rendit perpétuel en 1440, pour fournir à l'entretien des troupes réglées qu'il eut le premier continuellement à sa solde.

TRAITE (Droit de). On comprenait également sous cette dénomination, et les droits exigés à l'entrée et à la sortie du royaume, et ceux établis sur la ligne de séparation de certaines provinces de l'intérieur qui, d'un seul royaume, faisaient sous ce rapport plusieurs royaumes séparés et ennemis. C'est encore au roi Jean que la France fut redevable de cet impôt : ce prince, pour indemniser son trésor du refus que faisaient plusieurs provinces de contribuer aux aides, ordonna que ces mêmes provinces seraient considérées comme étrangères aux autres, et que, pour toutes les *marchandises* qu'elles tireraient de l'intérieur du royaume, on les obligerait de payer les droits de *réve*, de *haut passage* et d'*imposition foraine*, les seuls qui composassent alors l'impôt à la sortie du royaume.

DÉVOUEMENT CONJUGAL.

Voy. l'Amour dans le mariage, p. 150.

J'ai vu, pendant mon séjour en Angleterre, un homme du plus rare mérite uni, depuis vingt-cinq ans, à une femme digne de lui. Un jour, en nous promenant ensemble, nous rencontrâmes des gypsies errant souvent au milieu des bois, dans la situation la plus déplorable (voy. Bohémiens, t. IV, 1836, p. 188); je les plaignais de réunir ainsi tous les maux physiques de la nature. « Eh bien, me dit alors M. L..., si, pour passer ma vie avec elle, il avait fallu me résigner à cet état, j'aurais mendié depuis trente ans, et nous aurions encore été bien heureux. — Ah! oui, s'écria sa femme, nous aurions encore été les plus heureux des êtres. »

MADAME DE STAEL.

LE THÉÂTRE SAINT-CHARLES,

A NAPLES.

Voyez le Théâtre de la Scala, à Milan, p. 72.

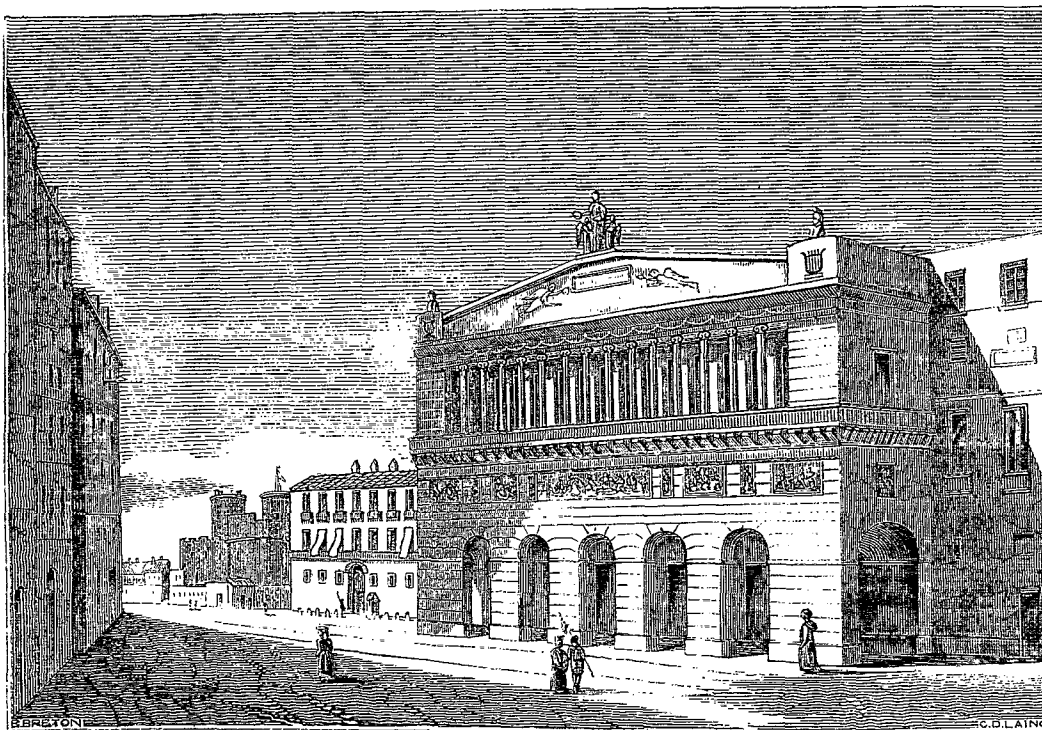
Le théâtre Saint-Charles fut construit sous Charles III, dans l'année 1737, d'après le plan du chevalier Medrano, par Ange Carasale, en deux cent soixante-dix jours. Un incendie l'ayant détruit en 1815, il fut reconstruit en moins d'une année par le fameux *impresario* Barbaja, sur les dessins de l'architecte Niccolini.

La façade, un peu sévère, est composée d'un portique sous lequel circulent les voitures, et, au-dessus, d'un ordre ionique. Le vestibule est noble, les corridors sont spacieux, mais il serait à désirer que l'escalier fût en harmonie avec la splendeur de l'édifice. La salle, un peu plus grande que l'Opéra de Paris, a six étages de loges, trente-deux à chaque rang. Ces loges peuvent contenir environ

douze personnes. Toutes les places du parterre sont numérotées et séparées; cet usage est général en Italie. On peut retenir son billet huit jours à l'avance, sans augmentation de prix.

La salle Saint-Charles est tout entière dorée du haut en bas, à l'exception de quelques bas-reliefs qui sont argentés. La variété du dessin de ces dorures empêche cette uniformité d'être choquante. Suivant la mode italienne, les loges sont drapées en bleu. Celle du roi est en face du théâtre, au-dessus de la porte d'entrée du parterre; elle est soutenue par deux palmiers dorés, et décorée de deux rideaux

de clinquant violet que soulèvent des génies. Les peintures du plafond de la salle représentent le Parnasse. Au-dessus de la scène est une horloge, composée d'un cadran sur lequel des amours indiquent les heures. Entre chaque loge est un candélabre d'or et d'argent à cinq branches; ils servent à éclairer la salle en bougies aux fêtes de grande illumination *a giorno*. Ces jours-là, garnie de 775 cierges, la salle est véritablement éblouissante, moins toutefois que la Pergola de Florence, dont le vernis blanc quadruple l'éclat des lumières. La scène, extrêmement vaste, a 31^m,50 de profondeur; mais il est entièrement faux, quoi



Vue du théâtre Saint-Charles, à Naples.

qu'aient dit quelques voyageurs, que le fond puisse s'ouvrir pour laisser voir la mer et le Vésuve. Entre Saint-Charles et cette perspective s'élève l'immense palais du roi.

VOYAGE DE LA CORVETTE LA RECHERCHE

A FREDERICKSHAAB, DANS LE GROENLAND, EN 1836.

Voy. t. I^{er}, 1833, Chiens des Esquimaux, p. 273; — t. II, 1834, Voyages au pôle Nord du capitaine Parry et du capitaine Ross, p. 235; — t. III, 1835, Chasse aux phoques, p. 252, 288; — t. IV, 1836, Mœurs des Esquimaux, p. 182, 300; Second voyage du capitaine Ross, p. 325, 354, 399.

Au mois de mai 1836, une commission scientifique et littéraire, destinée à étudier l'Islande, s'était embarquée sur la corvette *la Recherche*. Cette commission était composée de MM. Marmier, Gaimard, Robert, Lottin, Anglès, Meyer et Bévalet. Le 27 septembre suivant, *la Recherche* était de retour en France, et nous avait rendu nos compatriotes avec une ample provision d'observations aussi curieuses qu'utiles.

Déjà, dans notre neuvième livraison (p. 67), nous avons inséré, sous le titre *Paysans islandais*, un article écrit pour notre recueil par M. Marmier, et où l'on trouve résumées les études personnelles de ce jeune littérateur pendant le séjour qu'il fit en Islande avec la commission de *la Recherche*. Antérieurement, nous avions réuni quelques détails relatifs à cette contrée, qui a été longtemps si peu

connue (t. I^{er}, 1833, Geysers, p. 224; t. II, 1834, l'Islande et le mont Hécla, p. 211). Nous reproduisons aujourd'hui un extrait intéressant de la préface des *Lettres sur l'Islande*, publiées par M. Marmier. Cet extrait offre des documents pittoresques et nouveaux sur le spectacle des banquises et sur l'établissement de Frederickshaab.

On sait que la principale mission de *la Recherche* était de s'enquérir du sort du brick *la Lilloise*, parti de Dunkerque le 21 juillet de l'année 1833, et dont toute trace a été perdue depuis le 6 août de la même année. Après avoir mouillé à Reykiavik pour y mettre à terre la commission, la corvette poursuivit son voyage, visita les diverses parties de l'île où abordent les pêcheurs français, et se dirigea vers la côte orientale du Groënland.

C'est cette dernière partie de l'excursion que M. Marmier raconte dans le passage suivant, rédigé d'après les notes du lieutenant Méquet.

« Quelques jours après notre arrivée en Islande, dit M. Marmier, *la Recherche* quitta Reykiavik. Elle visita les diverses parties de l'île où abordent les pêcheurs français, et se dirigea vers la côte orientale du Groënland.

» Le 29 juin 1836, l'équipage s'aperçut du voisinage des glaces à la couleur de la mer, verte et foncée. Le ciel était pur, l'horizon étendu. A midi, la vigie signala une glace flottante. Une heure après, on en comptait un grand nombre. La nuit vint; l'obscurité était profonde; le bâtiment mit en panne.

» Le lendemain, au lever du soleil, on découvrit du haut des mâts l'immense espace occupé par la banquise : cette banquise n'est point, comme on se le figure généralement, une mer de glace unie, compacte ; c'est un amas de blocs gigantesques chassés par la tempête, emportés par le courant, qui flottent comme les vagues, s'agglomèrent, s'attachent l'un à l'autre, et quelquefois se disjoignent. A une certaine distance, on ne distingue pas, il est vrai, leurs aspérités, et toutes ces lignes échancrées, tortueuses, irrégulières, apparaissent comme une surface plate et continue. Mais, à mesure qu'on en approche, ces glaces se dessinent sous les formes les plus étranges, les plus variées. Les unes projettent dans les airs leurs pics aigus, comme des flèches de cathédrales ; d'autres sont arrondies comme une tour, crénelées comme un rempart. Celle-ci ouvre ses flancs aux flots impétueux qui la fatiguent ; elle se creuse, se mine, s'élargit comme une voûte, et ressemble à une arche de pont : celle-là se dresse fièrement au milieu des autres comme un palais de roi ; elle a ses murailles de granit, sa colonnade, sa terrasse italienne, et le soleil qui la colore la rend éblouissante comme un de ces temples d'or où demeuraient les dieux scandinaves. Souvent aussi, au milieu de cet océan désert, sous ce rude ciel du Nord, on retrouve des formes de végétation empruntées à d'autres climats. On aperçoit des plantes qui semblent se balancer sur leur tige, des arbres qui penchent vers les vagues leur feuillage, et des animaux qui dorment sur leur lit de glace. Quelquefois les Européens ont vu, dans cette nature fantastique, l'image des lieux qu'ils venaient de quitter : des maisons construites symétriquement, alignées comme dans une rue, leur apparaissaient de loin ; des bancs à dossier semblaient les appeler à prendre du repos ; des tables se dressaient devant eux. Ni les bouteilles au long col, ni les verres, ni la nappe effrangée, rien n'y manquait. Mais, un instant après, l'image trompeuse disparaissait comme par un enchantement, et une autre image venait la remplacer.

» Ce qui ajoutait encore à l'effet produit par tant de points de vue bizarres, c'est l'admirable couleur de ces glaces, c'est le bleu transparent, le bleu limpide et velouté qui les revêt. A côté de ces tons de couleurs si purs, si lumineux, l'azur du ciel paraissait pâle, et l'émeraude de la mer était terne.

» Mais, pour ceux qui devaient la franchir, cette banquise avait un aspect effrayant ; de loin, le regard du matelot contemplait ces remparts de glace, élevés l'un derrière l'autre comme des chaînes de montagnes. On n'entrevoit pas un espace libre, pas un chemin ; seulement, de temps à autre, une gorge étroite comme un défilé : c'était là qu'il fallait s'engager, là qu'il fallait faire manœuvrer le bâtiment.

» Le capitaine, M. Tréhouart, donna l'exemple du courage et de la patience. Pendant tout le temps que *la Recherche* passa dans les glaces, on le vit nuit et jour au milieu de l'équipage, calculant les écueils, dirigeant les manœuvres, gouvernant son navire avec la sagacité d'un vieil officier et l'intrépide énergie d'un vrai soldat.

» Pendant huit jours, *la Recherche* louvoyait au milieu des passages sans issue, des gorges perfides de la banquise, à chaque instant arrêtée par une nouvelle montagne, surprise par un nouveau danger. Un matin, une glace flottante vint la heurter, et lui enleva quatre pieds de son étrave. Il n'en fallait guère plus pour la faire sombrer ; elle arriva cependant à 80 kilomètres de terre ; mais les glaces l'empêchaient d'aborder. Depuis plusieurs jours, un brouillard continu n'avait pas permis de prendre la hauteur du soleil. Des courants, dont on ne peut calculer la force, entraînaient le bâtiment, et les officiers ignoraient leur véritable position.

» Un coup de vent du nord leur fraya un passage. Les glaces furent emportées avec vitesse. Le 3 au matin, *la Recherche* manœuvrait plus à l'aise ; les blocs flottants avaient disparu. Il ne restait autour du bâtiment que des masses gigantesques, les unes semblables à des montagnes, d'autres à des édifices en ruine. Le soir, un cri de joie retentit au haut des huniers : un matelot venait d'apercevoir la terre du Groënland. Le calme arrêta le navire pendant la nuit ; mais le lendemain la brise fraîchit, et, après quelques heures de navigation, on découvrit très-bien la côte élevée, spacieuse, et couverte de neige.

» Cependant personne ne connaissait le point où il fallait aborder ; on tira quelques coups de canon dans l'espoir d'attirer les Groënlandais ; puis on attendit. Tout à coup l'œil exercé des marins distingua à l'horizon un point noir ; ce point grossit, s'avance, et l'on aperçoit un Esquimau dans sa pirogue. Il s'approche avec une sorte d'hésitation ; mais, aux signes d'amitié qu'on lui adresse, il se rassure et vient se placer au pied du bâtiment. Les officiers lui crient : *Frederickshaab !* et il répond : *Pa-mi-ut*. Impossible de le comprendre. Le capitaine lui remet une lettre du gouverneur d'Islande pour le chef de l'établissement danois de Frederickshaab, lui montre le rivage et lui fait signe de la porter. L'Esquimau baisse la tête, agite sa rame, et le voilà parti.

» En quittant le bâtiment, il veut montrer son adresse : il se fait chavirer dans sa pirogue ; il se relève d'un coup de rame ; il lance un harpon à une longue distance ; puis il fuit avec la rapidité de l'oiseau.

» Douze heures se passent, douze heures d'anxiété. Le capitaine se demandait si l'Esquimau l'avait compris, et, après cette journée d'attente, ne le voyant pas revenir, il allait aviser au moyen de reconnaître la terre, quand on vit arriver un grand nombre de kaïaks. Un Groënlandais apportait une lettre du chef de l'établissement danois ; il devait servir de pilote à nos compatriotes, et *la Recherche* entra dans le bassin de Frederickshaab, tantôt à la voile, tantôt remorquée par son embarcation ou par des pirogues groënlandaises, qui l'escortaient avec une étonnante légèreté. A dix heures du soir, elle était dans le port, amarrée à de fortes encablures. Les officiers oublièrent leurs inquiétudes, et les matelots chantaient, sous le ciel groënlandais, leur chanson de Bretagne ou de Normandie.

» Frederickshaab est un établissement de la Société de commerce du Danemark. On y arrive par un canal de 8 kilomètres de longueur, très-étroit, formé d'une haie continue de petites îles. Le sol est constamment couvert de neige ; la température, dans les jours d'été, est à zéro. Sur la côte, on aperçoit un petit fort en terre portant le pavillon danois ; l'habitation du chef de l'établissement, construite avec une certaine élégance, meublée avec goût, confortable ; une chapelle en terre, et cinq à six huttes d'Esquimaux : voilà tout. Un navire danois vient à peu près toutes les années apporter à cet établissement les denrées européennes, et prendre, en échange, l'huile, le phoque, le poisson, les peaux de lièvre blanc et de renard. Un prêtre, qui demeure à 80 kilomètres de là, vient aussi, une fois par an, faire un sermon à cette pauvre peuplade, baptiser les enfants, sanctionner les mariages.

» Le reste du temps, les habitants de Frederickshaab vivent dans une ignorance complète du monde extérieur, dans une solitude absolue.

» Le chef de l'établissement, M. Moeller, et sa jeune femme, qu'il avait été chercher en Danemark deux années auparavant, accueillirent nos compatriotes avec la plus touchante cordialité. Un employé subalterne de la Société, M. Kauffeld, ne fut ni moins obligeant, ni moins empressé.

» *La Recherche* séjourna là quinze jours. Les officiers

explorèrent les environs, tantôt pour faire des recherches d'histoire naturelle, tantôt pour observer les mœurs, la physionomie, le caractère des habitants. Sur les montagnes, ils trouvaient la gélinitte, le lièvre blanc, le renard bleu ; ils pénétraient dans la hutte du Groënlandais, ils s'assayaient à son foyer.

» Les hommes sont d'une taille au-dessous de la moyenne ; ils ont les yeux noirs, petits, perçants, les pommettes saillantes, le teint cuivré. M. Méquet leur trouva beaucoup de ressemblance avec les Indiens de l'Amérique méridionale, les Galibis, qu'il avait vus quelques mois auparavant.

» Les femmes ont des cheveux noirs, relevés à la chinoise ; leur figure est douce, souvent jolie.

» Les hommes et les femmes portent le même costume, une camisole en double peau de phoque ou de renne, le poil en dedans et le poil en dehors, des culottes en peau de phoque, et de grandes bottes fourrées en peau de lièvre ou de renard ; tous ces vêtements sont cousus avec des boyaux de poisson, taillés avec art, ornés de petites bandes de peaux de différentes couleurs, quelquefois de grains de verre. Celui des femmes, surtout, est fait avec une sorte de coquetterie ; elles ont, de plus que les hommes, un capuchon qui leur pend derrière le dos, et dans lequel, en voyage, elles placent leur enfant, afin d'avoir les mains libres et de ramer.

» La hutte des Esquimaux n'est autre chose qu'un mur en pierre élevé à deux ou trois pieds de terre, et recouvert en peaux de phoque ; elle est fermée par un rideau de lanières de peaux transparentes qui y laissent pénétrer un peu de clarté. Au milieu de cette hutte, on aperçoit une lampe de forme ovale, en pierre du pays ; elle sert tout à la fois à les éclairer, à chauffer leur demeure et à cuire leurs aliments. L'hiver, ils se creusent des habitations plus solides dans les blocs de glace, qu'ils taillent comme le roc.

» Les habitants de cette malheureuse contrée n'ont d'autre ressource que la pêche, et le phoque compose toute leur richesse : le phoque les nourrit, les habille, les chauffe, les éclaire, et leur donne de quoi acheter, auprès de l'agent de la compagnie danoise, les diverses denrées dont ils ont besoin. Si les phoques venaient à quitter les côtes du Groënland, il est certain que toute cette population serait condamnée à mourir. La Providence leur envoie aussi, par les courants de la Sibérie, les troncs d'arbres avec lesquels ils fabriquent leurs harpons et une partie de leurs ustensiles. La Providence n'oublie jamais ceux qu'elle semble le plus complètement abandonner : elle a placé sur ce sol humide du Groënland les plantes antiscorbutiques ; elle a donné à l'Islande le lichen, préservatif de la phthisie.

» Les Esquimaux vont à la pêche dans leur kaiak ; c'est un canot en peau de phoque, très-étroit, aminci aux deux bouts, léger comme une écorce de liège, glissant sur l'eau comme un patin sur la glace. L'homme se place au milieu de cette frêle embarcation ; il y entre jusqu'à la ceinture ; il y est lié, et il le fait manœuvrer avec lui comme une partie de lui-même. Ce n'est plus un batelier ordinaire, ce n'est plus le pêcheur dans sa barque ; c'est l'homme avec des nageoires, l'homme devenu poisson. Il tient d'une main une rame plate à deux pelles, avec laquelle il exécute les mouvements les plus rapides, les manœuvres les plus étranges ; il a à côté de lui ses flèches et son harpon. Ainsi armé, il s'élance sur les vagues impétueuses, court à la poursuite des phoques, et ne craint pas même d'attaquer la baleine. Quelquefois aussi il a recours à la ruse ; il endort l'oiseau de mer par des sifflements, et quand il le voit arrêté, battant de l'aile, la tête immobile, le regard fixe, il lui lance une de ses flèches, et rarement il manque son coup.

» Les Esquimaux ont encore une autre embarcation qu'ils appellent *umiak*, c'est leur grand bateau de voyage,

leur yacht, leur navire ; ils s'en servent pour aller d'une peuplade à l'autre, pour porter leurs denrées à la colonie. Les femmes s'y embarquent avec leurs enfants ; elles emportent avec elles les ustensiles de ménage, les piquets pour construire la tente. Dès que l'umiak aborde sur la côte, le Groënlandais prend ses piquets, déroule ses peaux de phoque, et voilà la demeure faite : toute la famille couche là.

» La nouvelle de l'arrivée de *la Recherche* se répandit rapidement dans les habitations voisines de Frederickshaab, et l'on vit accourir dans leurs umiaks une quantité d'Esquimaux empressés de voir le grand vaisseau dont on leur avait parlé, et d'échanger leurs richesses groënlandaises contre des denrées européennes ; ils donnaient avec joie, pour un pantalon de matelot, pour une veste bleue, leurs camisoles et leurs culottes de peaux de phoque.

» Dans le cours de ces relations journalières, nos compatriotes furent plus d'une fois frappés de l'honnêteté, de l'intelligence, de la discrétion des Esquimaux, et il n'est pas un mousse de *la Recherche* qui ne se plaise à faire leur éloge.

» Malheureusement le but pour lequel ce bâtiment avait été à Frederickshaab ne fut pas rempli. M. Moeller ne put donner à M. Tréhouart aucun renseignement sur la *Lilloise*, et toutes nos investigations en Islande et au Groënland pourraient nous faire désespérer du sort de nos malheureux compatriotes, si l'on devait désespérer avant le temps d'une noble entreprise soutenue avec courage.

» Le 20 août, le bâtiment était de retour à Reykiavik. »

Le devoir vient à bout de l'amour le plus ferme ;
Les grands cœurs ont vers lui des retours éclatants,
Et quand on veut se vaincre, il y faut peu de temps :
Un jour y peut beaucoup ; une heure y peut suffire,
Un de ces bons moments qu'un cœur n'ose en dédire ?
S'il ne suit pas toujours nos souhaits et nos soins,
Il arrive souvent quand on l'attend le moins.

CORNEILLE, *Suréna*, act. V, sc. 1.

C'est une maxime que j'ai reçue par tradition héréditaire, non-seulement de mon père, mais aussi de mon grand-père et de mon bisaïeul, qu'après ce que je dois à Dieu rien ne me doit être plus cher et plus sacré que l'amour et le respect dus à ma patrie.

DE THOU, préface de l'*Histoire de mon temps*.

PARTICULARITÉS

SUR LES MŒURS DES ANCIENS PERSES.

Il n'est personne qui ne sache que les anciens Perses, sectateurs de Zoroastre (réformateur religieux qui vivait vers le temps de Cyrus, six siècles avant notre ère), adoraient le feu ; mais on a, en général, peu de notions particulières sur leurs mœurs, et même sur leur culte.

Le feu sacré était entretenu dans des temples, et la loi défendait de se servir d'aucun instrument et même du souffle des lèvres pour le ranimer. Ce feu devait brûler perpétuellement ; les rois et les grands lui jetaient pour aliment les objets les plus précieux, et chaque Persan croyait faire une offrande agréable à la divinité en sacrifiant aussi une partie de ce qu'il possédait. Outre le feu sacré, chaque maison devait entretenir un feu particulier, et des prêtres étaient préposés à l'inspection générale de tous ces feux. D'autres prêtres avaient également l'inspection des eaux publiques, et la religion punissait avec la plus grande rigueur les moindres infractions au culte et au respect dû aux éléments.

Comme chez presque toutes les nations de l'Orient, les cadavres étaient considérés comme impurs, et il devenait très-difficile de leur faire des funérailles, puisqu'on ne

pouvait ni les brûler, ni les enterrer, ni même les jeter à l'eau sans souiller un élément. Or chaque ville possédait hors des murs deux hautes tours bâties en pierre, l'une blanche et l'autre noire, et ces deux tours, couvertes d'une plate-forme, étaient destinées à recevoir les morts. On avait soin d'y entretenir un grand nombre de vautours et de corbeaux, qui prévenaient l'infection en dévorant les corps dès qu'ils étaient exposés, et la construction des plates-formes, qui étaient creuses au centre, permettait d'y ensevelir les ossements.

Chaque Persan était jugé après sa mort, et les prêtres étaient d'ordinaire chargés du jugement, ce qui dut puissamment contribuer à l'établissement et au maintien de leur crédit. S'ils déclaraient le défunt vertueux et décédé en état de grâce, il était exposé sur la tour blanche; tandis que si leur jugement lui était défavorable, on l'exposait sur la tour noire.

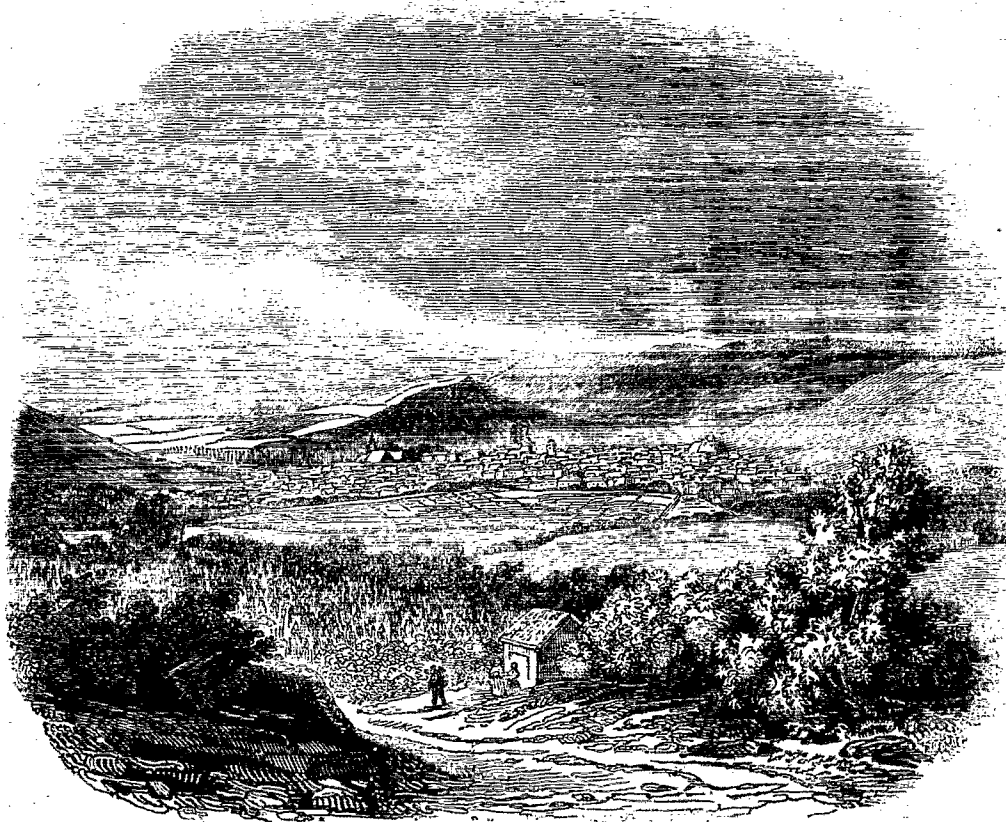
Cependant ce jugement des prêtres n'était pas regardé comme entraînant nécessairement l'absolution ou la condamnation divine. Les Perses croyaient que le mort n'était jugé par l'Être suprême que trois jours après avoir rendu le dernier soupir; ils croyaient en outre à l'efficacité des prières adressées à Dieu en sa faveur, et pendant les trois jours qui s'écoulaient entre la mort et le jugement divin, les parents et les amis du défunt ne cessaient d'intercéder pour lui. On supposait l'âme errante pendant ces trois jours, au bout desquels les anges lui annonçaient sa sentence. Au reste, la mort n'était pas considérée comme un mal, et il était défendu de pleurer et de se lamenter.

Le deuil, qu'on portait seulement pendant les trois jours des funérailles, et qui était bleu ou noir, était accompagné du sacrifice de la barbe à la mort d'un chef ou même à celle d'un père de famille. Dans ce cas, les marques de douleur pouvaient s'étendre plus loin : on se frottait la tête avec de la terre, et on pouvait même se jeter de la poussière sur tout le corps, ce qui était le signe de la plus grande affliction. Une singulière marque de deuil en usage chez les grands consistait à poser les selles à rebours sur le dos des chevaux de main.

La cérémonie des funérailles se terminait par un grand repas donné en l'honneur du défunt; et comme, grâce aux prières, ou d'après la décision des prêtres, on le croyait d'ordinaire dans un état de félicité éternelle, ce repas était une véritable fête.

STUTTGARD.

La ville de Stuttgart, ou Stuttgard, capitale du royaume de Wurtemberg, est à demi entourée de collines. Aux environs, la terre doucement soulevée, ou *accidentée*, suivant une expression qui sent un peu la recherche, est couverte de vignes, de jardins et de vergers; l'ensemble du paysage est agréable et annonce la fertilité, le travail et le goût de la vie champêtre. A l'extérieur comme à l'intérieur, la ville ne brille guère que par la netteté des lignes et la propreté des maisons. Quelques vieux monuments épars lui donnent une sorte de caractère respectable; on



Vue de la ville de Stuttgart.

remarque, entre autres, le vieux palais où résidaient autrefois les ducs de Wurtemberg. La résidence actuelle de la famille royale est un édifice magnifique, avec parc, musée, jardin botanique et salle d'opéra. Le roi est gendre de la sœur aînée de Guillaume IV, roi d'Angleterre.

Depuis 1772, les princes régnants professent la religion

catholique; mais presque tout le pays est protestant, et frappe le voyageur par la simplicité un peu sévère dont la communion luthérienne y empreint les mœurs.

Ce fut Napoléon qui, en 1806, éleva le duché de Wurtemberg au titre de royaume et en agrandit le territoire aux dépens de l'Autriche.

NOTRE-DAME DE LORETTE

A PARIS.



Vue de Notre-Dame de Lorette, à Paris.

L'église de Notre-Dame de Lorette, nouvelle paroisse de la Chaussée-d'Antin, est ouverte depuis plusieurs mois. Cet édifice, pour répondre à l'attente publique, devait surtout être riche ; mais sa richesse, plus apparente que réelle, consiste principalement en caissons de bois peint, à peine dorés sur leurs tranches, et en incrustations de marbres de couleur, où les produits de nos carrières des Pyrénées sont enchâssés dans le plâtre des murailles avec plus de parcimonie que le rubis et l'émeraude sur la poignée d'un sabre turc.

Quelques monuments de la renaissance offrent des exemples de ce genre d'ornements dont la chapelle des Médicis, à Florence, peut être regardée comme le type ; mais quelle richesse ! quelle magnificence ! Les marbres les plus rares, ceux dont les carrières n'existent plus aujourd'hui, et qui se vendent au poids, y revêtent entièrement les murs : le lazuli, la cornaline, la sardoine, l'agate, le grenat, la nacre, y représentent au naturel les divers émaux des blasons.

L'antique n'a pas été plus fidèlement imité que la renaissance dans l'exécution de Notre-Dame de Lorette.

Certes, les modèles de temples tétrastyles ne manquent pas en Grèce ; ils ont été cent fois mesurés et reproduits par la gravure, et il n'en est aucun, peut-être, dont la façade offre un aspect moins gracieux que celle de Notre-Dame de Lorette. La tour carrée, qui sert de clocher à cette église, rappelle assez malheureusement les élégants campaniles de l'Italie.

D'après la disposition générale de l'édifice, dont notre gravure peut donner une juste idée, on comprend que la grande nef, séparée des nefs latérales par une colonnade, n'a pu recevoir de peintures que dans sa partie supérieure où elles sont hors de vue, et que les nefs latérales, éclairées par les jours dont elles sont percées, doivent laisser dans une obscurité complète les tableaux qui décorent leurs parois.

Une série de tableaux, représentant la vie entière de la Vierge, occupe dans la grande nef l'intervalle des croisées et conduit au chœur, terminé par un hémicycle, dont le cul-de-four représente, sur un fond d'or, la Vierge dans sa gloire entourée d'anges et d'apôtres.

Cette peinture de M. Picot est remarquable par la cor-

rection du dessin et par le caractère assez religieux des têtes et des poses.

Aux deux côtés du chœur sont les deux plus grands sujets de la décoration : l'un représente Jésus enseignant les docteurs ; l'autre, l'Adoration des bergers. La première de ces deux fresques est de M. Drolling ; la seconde, de M. Hesse. Aux pendentifs sont les quatre grands prophètes ; le nom de M. Schnetz, qu'on lit au bas de chacune de ces peintures, rappelle les nombreux et légitimes succès de cet artiste distingué, et fait regretter que son talent, quelquefois inégal, ait subi en cette occasion la contagion de l'entourage. Plus isolé de ses confrères, dans une des chapelles latérales consacrée à saint Philibert, M. Schnetz a retrouvé dans la solitude et l'obscurité un des rayons qui jettent tant d'éclat sur son tableau des Vœux à la Madone.

Chacune des chapelles latérales est consacrée à un des saints de la légende. M. A. Johannot nous a montré saint Hyacinthe ; MM. Caminade, Langlois et Decaisne, sainte Thérèse ; M. Deveria et M^{me} Dehérain, sainte Geneviève ; MM. Champmartin, Couder et Goyet, saint Étienne. Le portrait du saint, par M. Goyet, est peut-être l'œuvre la plus remarquable de toute cette exposition religieuse.

MM. Etex, Granger, Dubois, Vinchon, Delorme, Blondel, Dejuinne, Perrin, Royer, ont exécuté divers travaux dans cette œuvre complexe, où l'absence d'une direction puissante et générale a paralysé de belles facultés et de grands moyens matériels.

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

DE L'EAU.

Second article. — Voy. p. 209.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait facile de se procurer de l'eau pure. L'eau parfaitement pure est excessivement rare. L'eau des nuages l'est à peu près ; l'eau de pluie ne l'est déjà plus : en traversant les zones inférieures de l'atmosphère, elle y rencontre diverses substances qui y flottent, elle s'incorpore avec elles, et arrive sur la terre avec un commencement de souillure. Cependant l'eau de pluie qui sort des gouttières au-dessous des toits de zinc ou d'ardoise, lorsqu'une première ondée a balayé l'atmosphère et les toits, peut être regardée comme sensiblement pure. Elle ne l'est cependant pas assez pour les chimistes qui, ayant besoin dans leurs délicates analyses de n'employer que de l'eau rigoureusement pure, sont obligés d'avoir recours à de l'eau qu'ils épurent en la distillant dans un alambic. Mais, à part ces cas exceptionnels, on peut regarder l'eau dont nous parlons comme très-pure ; et, en l'abritant des poussières qui pourraient s'y jeter et la gâter, on la met en état de se conserver très-longtemps. C'est ce que l'on fait dans les pays où il n'y a ni puits ni fontaines : on recueille l'eau de pluie dans de grandes cavités souterraines, soigneusement murées, et l'on vient y puiser toute l'année. Ces cavités sont ce que l'on nomme les *citernes*. Quand on a un développement de toitures assez considérable pour les alimenter par le seul produit des gouttières, l'eau y est infiniment meilleure que quand on est réduit à y amener les eaux qui ont coulé sur le sol.

La plus impure de toutes les eaux est l'eau de mare. Elle provient des petits ruisseaux qui se forment sur le sol pendant la pluie, et qui, après y avoir coulé sur une certaine étendue, viennent se réunir dans un large bassin, situé à l'air libre, et sans dégorgeoir : ce bassin est ce que l'on nomme la *mare*. L'eau de pluie, en coulant ainsi sur le sol, à l'instant de sa chute, par mille petits filets, y ramasse toutes les poussières et toutes les substances solubles qui s'y étaient répandues durant la sécheresse, et elle

entraîne tout cela dans le bassin. Au moment où elle y entre, elle est déjà tellement impure que la plupart du temps elle a mauvais goût. Mais après quelque temps de séjour, c'est bien pis. Exposée aux courants d'air et aux rayons du soleil, elle s'évapore peu à peu, et son niveau baisse ; mais il ne s'évapore que de l'eau pure : les matières étrangères qui étaient mêlées avec l'eau qui s'en est allée, retombant dans l'eau qui reste, augmentent continuellement son impureté, et plus l'eau a séjourné dans une mare, plus elle est détestable. Ajoutons à cela que l'on ne vide presque jamais les mares, de sorte que les eaux nouvelles qui y arrivent après une grande pluie y trouvent une sorte de sirop d'ordures qui les y attend, et qui, dès leur arrivée, les rend tout à fait infectes. Il faut remarquer qu'une mare, à l'exception de ce qui a été bu par les hommes et par les animaux qui s'y désaltèrent, contient toutes les saletés qui, depuis son origine, y ont été introduites par les ruisseaux des jours de pluie. Des débris corrompus de matières animales et végétales sont la principale cause des défauts de l'eau de mare. Ce sont ces matières qui lui donnent une saveur exécrable et qui la rendent souvent très-insalubre.

L'eau de puits est très-variable : tantôt elle ressemble à l'eau de mare, et tantôt à l'eau de source.

Si le puits est peu profond et creusé dans un terrain meuble, l'eau qui s'y rassemble est de l'eau pluviale qui s'est infiltrée dans ce terrain meuble, qui l'a lessivé, qui en a pris toutes les matières solubles. Le puits, dans ce cas, ne diffère guère d'une mare que parce que l'eau pluviale, au lieu d'être trouble en arrivant, est à peu près limpide. Mais comme ce n'est pas le limon apparent qui cause le mal, attendu que ce limon ne tarde pas à se déposer, mais bien le limon invisible qui se dissout en ne se trahissant que par son goût et par son odeur, cette différence n'a pas une grande portée : aussi y a-t-il des puits, surtout dans l'intérieur des villes, dont les eaux ne sont guère plus saines et plus potables que celles des mares.

Au contraire, si le puits est un peu profond, s'il est creusé dans un terrain vierge ou dans un massif de roche, s'il va jusqu'à la rencontre d'une véritable nappe d'eau souterraine, alors les eaux qui s'y réunissent sont tout à fait dans le même cas que les eaux de sources. A proprement parler, le puits n'est alors qu'une source que l'on va chercher dans les entrailles de la terre. Les qualités et les inconvénients des eaux de sources se retrouvent donc dans les eaux de puits de cette espèce.

Le principe de la différence qui existe entre les eaux superficielles et les eaux souterraines vient de la différence des chemins suivis par ces eaux après qu'elles sont tombées des nuages. Les eaux superficielles ramassent ce qui se trouve à la superficie, c'est-à-dire les débris végétaux et animaux ; les eaux souterraines ramassent ce qui se trouve dans l'intérieur de la terre, c'est-à-dire les minéraux solubles. C'est uniquement dans les pays où l'intérieur de la terre ne contient pas de minéraux solubles, comme, par exemple, les pays formés par des terrains de grès et de granite, que l'eau de source est pure. Dans tous les autres, elle est plus ou moins chargée de matières étrangères : dans les pays calcaires, et ces pays sont en grande majorité, les eaux de sources sont calcaires ; dans les pays gypseux, elles sont gypseuses. Les eaux de sources contiennent même quelquefois bien plus de matières étrangères que les eaux de mares ; mais comme ce sont des matières qui n'ont ni mauvais goût, ni insalubrité, on s'aperçoit bien moins de leur présence. Lors même que la balance donnerait raison aux eaux de mares, il suffit, pour leur condamnation, que le palais leur donne tort. Les eaux de sources qui sortent des terrains calcaires tiennent quelquefois en dissolution tant de matière calcaire, qu'elles en forment des dépôts

considérables autour de l'orifice par lequel elles jaillissent : ces dépôts sont ce que l'on nomme du *tuf*. Quand elles en contiennent une moindre proportion, elles ne produisent pas des amas aussi considérables, mais elles font toujours quelque léger dépôt dans les vases où on les laisse séjourner. On s'en aperçoit aisément dans les carafes qui, après un certain temps, se revêtent intérieurement d'une pellicule fine et adhérente. Mais c'est surtout lorsqu'on y veut mettre du savon que les eaux de sources trahissent promptement leur impureté ; elles se remplissent d'une multitude de petits flocons blanchâtres qui ne tardent pas à se précipiter dans le fond du vase. Ces flocons ne sont autre chose que la matière qui était en dissolution dans l'eau, et qui, se combinant avec certains principes contenus dans le savon, devient tout à coup insoluble et se sépare de l'eau. On peut donc en la faisant tomber à fond de cette manière en débarrasser entièrement l'eau de source ; et, en effet, après que cette précipitation est achevée, l'eau de source devient parfaitement propre au savonnage. Mais l'inconvénient s'est fait payer ; car, pour amener l'eau à ce point, il a fallu dépenser en pure perte une certaine quantité de savon. C'est également la pierre calcaire tenue en dissolution dans les eaux de sources qui est cause que ces eaux sont presque toujours impropres à la cuisson des aliments et surtout de certains légumes. En en séparant la matière calcaire à l'aide d'un peu de soude que l'on y projette jusqu'à ce qu'il ne s'y forme plus aucun précipité, et en assez petite quantité pour que cette soude ne donne point de goût, on parvient à la rendre aussi propre à tous les services que l'eau de pluie.

L'eau de rivière tient le milieu entre l'eau de source et l'eau de mare. Les eaux de sources, après avoir couru quelque temps sur la terre, abandonnent une partie des matières minérales qu'elles tenaient en dissolution ; mais en revanche elles se chargent de diverses autres substances végétales et animales qu'elles rencontrent sur leur passage. A une certaine distance de leur point de départ elles doivent donc participer de la nature des eaux souterraines et de celle des eaux superficielles. Il faut ajouter à cela que les rivières reçoivent une grande quantité d'eau pluviale qui s'y jette comme dans les mares après avoir lavé la surface du sol. Cette surface, dans l'intérieur des villes surtout, est bien loin d'être nette, et il en résulte que les rivières ressemblent un peu à de grands égouts, disposés sur les continents par la prévoyance de la nature, et qui transportent dans la mer toutes les balayures du monde. Aussi les matières animales et végétales en décomposition sont-elles ce qui domine dans la masse des impuretés de l'eau de rivière. Si l'on considérait avec trop d'attention la composition de cette sorte d'eau, on finirait par ne pouvoir plus en boire sans dégoût. Heureusement, l'habitude est une puissance qui nous mène. L'eau de Seine contient environ 15 kilogrammes de matières étrangères sur mille hectolitres. L'eau d'Arcueil, qui est une eau de source dont on fait usage dans plusieurs quartiers de Paris, en contient trois fois davantage ; mais ces matières étrangères consistent presque uniquement en pierre calcaire.

Dans tous les cas, rien n'est plus facile que de faire un essai comparatif des diverses sortes d'eau sous le rapport des matières étrangères non volatiles qu'elles contiennent. Il suffit de prendre une lame de verre bien propre et d'y déposer avec ordre une goutte à peu près de même volume de chaque sorte d'eau. En mettant la lame de verre près du feu, toutes ces gouttes d'eau s'évaporent et laissent un résidu, dont on peut très-suffisamment apprécier la proportion relative en se contentant de considérer l'épaisseur de la trace qu'il forme. On est souvent étonné de voir des eaux que l'on était habitué à regarder comme tout à fait pures,

trahir clairement leur impureté par cette simple épreuve.

Nous avons déjà indiqué comment on peut, au moyen d'un peu de soude, débarrasser les eaux des sels calcaires qu'elles contiennent. Pour les débarrasser des matières animales et végétales en putréfaction qui les infectent, il y a un moyen plus commode encore : il suffit de les faire passer à travers une couche de charbon. Le charbon jouit de la propriété d'absorber très-activement les gaz putrides, et il en débarrasse après très-peu d'instants l'eau gâtée que l'on met en contact avec lui. Mais il faut remarquer que le charbon, n'ayant prise que sur les matières en putréfaction, n'empêche pas les matières qui ne sont pas encore corrompues de demeurer en dissolution dans l'eau ; de sorte que de l'eau qui était limpide et sans goût, après avoir été épurée par le charbon, peut devenir de nouveau, après quelque temps d'exposition à l'air, trouble et nauséabonde. Quant aux eaux simplement limoneuses, comme le sont souvent celles des rivières, on les clarifie en les faisant passer à travers un filtre de sable ou de pierre poreuse. Les meilleurs filtres consistent en une couche de charbon comprise entre deux couches de sable. Ils débarrassent l'eau des deux choses les plus repoussantes qu'elle contienne, la boue et les gaz putrides. Dans un bon filtre, l'eau d'égout devient potable ; mais ce n'est pas à dire qu'elle devienne propre ; il y reste mille choses, et d'une telle origine, qu'à cette seule idée le cœur se soulève involontairement. L'eau des claires fontaines mérite donc bien l'amour que de tout temps les hommes lui ont voué : en elle tout rappelle la nature, rien ne rappelle la civilisation et ses immondices.

FAIRE VOLER LE CHAT.

L'an 1641, à Verviers (Belgique), on imagina une expérience aérostatique assez ridicule. On attacha à quatre vessies gonflées d'air un chat, que préalablement on avait fait purger par un apothicaire nommé Saroléa, afin qu'il fût plus léger. On le porta ensuite en grande cérémonie sur la tour de l'église paroissiale, d'où il fut lancé en présence de la magistrature, qui avait pris la peine d'enjamber toutes les marches de la tour pour voir de plus près le chat fendre l'air. L'expérience ne dura qu'une minute. La pauvre bête, lancée du haut du clocher, au lieu de voler, tomba lourdement sur ses quatre pattes. Depuis ce temps, quand quelqu'un dans le pays est convaincu d'une sottise, on dit qu'il a fait voler le chat. (Extrait de l'Histoire du marquisat de Franchimont, par Detrouz.)

Aimer ce qui est grand, c'est presque être grand soi-même.
M^{me} NECKER.

LE TRICLINIUM

OU SALLE A MANGER DES ROMAINS.

Nous poursuivons notre étude de la vie privée des anciens.

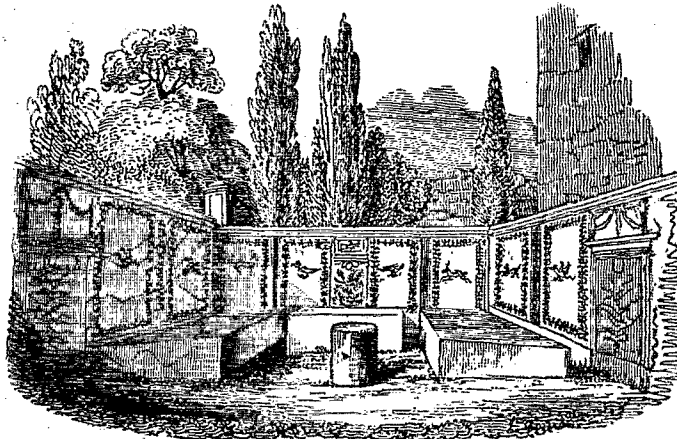
En ce qui concerne seulement leurs repas, nous avons déjà réuni les documents les plus authentiques sur les marchands de comestibles, sur les tavernes, sur les cuisines publiques et particulières, sur les caves ; nous avons représenté, d'après des monuments et des peintures antiques, l'intérieur d'une cuisine, les ustensiles dont se servaient les cuisiniers, des vases à boire, des amphores, du gibier, des fruits, une scène de buveurs dans une taverne, un repas de famille (t. III, 1835, p. 146, 301, 373 ; t. IV, 1836, p. 92, 100, 404).

Aujourd'hui, nous ajouterons quelques détails sur les

salles à manger, sur la manière dont se plaçaient les convives, et sur le service.

On appelait la salle à manger *triclinium*, parce que l'on avait coutume de ne placer que *trois* lits autour d'une table; le quatrième côté restait vide pour faciliter le service, et pour les divertissements que les danseurs, les mimés, les palestrites, souvent même les gladiateurs, donnaient aux convives. Au reste, ce nombre *trois* pouvait

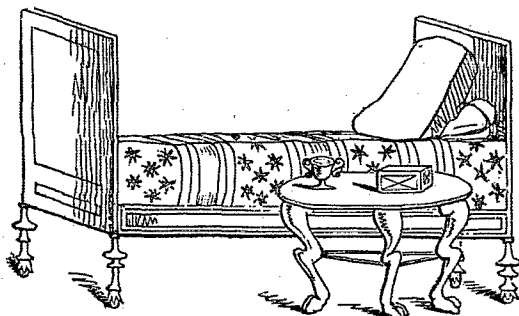
avoir une autre signification : car, de même, sur chacun des lits, il n'y avait d'ordinaire place que pour *trois* personnes (le nombre des Grâces), de manière qu'il n'y eût que neuf convives (le nombre des Muses; voyez Aulu Gelle, l. XIII, c. 2). Cette règle ne pouvait pas être toujours observée; mais, quelque considérable que fût l'affluence des convives, on les admettait et on les plaçait d'après une combinaison trinaire, c'est-à-dire en prenant le chiffre trois



Triclinium funéraire près de la villa de Diomède.

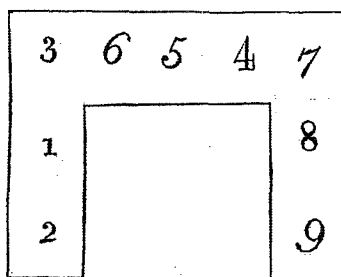
pour racine. Ainsi, dans les grandes réunions, on ménageait de préférence neuf, quinze ou trente places sur chaque lit.

Il y avait, dans les maisons riches, des salles à manger d'hiver et d'été. Les trois lits étaient appelés *triclinaires*, pour les distinguer des lits à coucher, qui étaient faits comme les lits de France, si nous en jugeons d'après un



Lit et table d'une maison romaine, d'après une peinture de Pompéi.

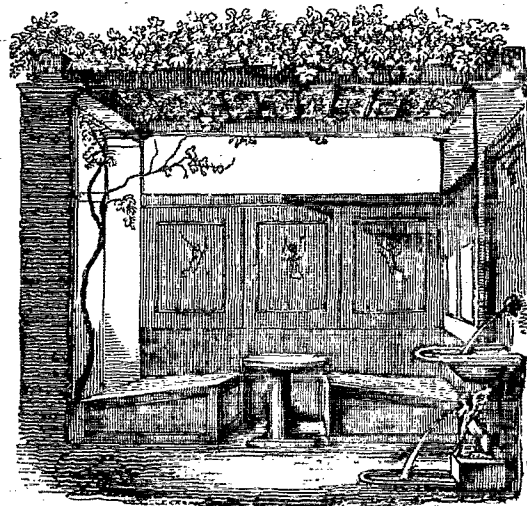
fragment d'une peinture de Pompéi. La matière de ces lits était de bois, de pierre, de marbre ou de bronze, quelquefois enrichis d'incrustations d'écaille ou d'argent; ils étaient couverts de simples nattes ou de matelas de laine, de coussins et de tapis plus ou moins précieux. Ils avaient



Plan d'un triclinium, avec l'indication de l'ordre des places.

de 0^m,65 à 1^m,30 de hauteur, et étaient inclinés, la partie la plus élevée étant du côté de la table.

Nous traçons un plan indiquant l'ordre dans lequel les convives prenaient place : — 1, place de l'hôte; — 2, place de sa femme ou d'un parent; — 3, place d'un ami intime ou d'un convié privilégié; — 4, place consulaire ou place d'honneur. Il paraît que l'avantage de cette place consistait à être généralement la plus libre pour sortir du repas, la plus accessible à ceux qui survenaient pour parler d'affaires, la plus favorable pour étendre la main droite, sans gêne pour soi et pour les autres, vers toutes les parties de la table. La place de chaque lit la plus honorable était celle où l'on n'avait personne au-dessus de soi. — 5, 6, 7, 8, 9, les autres conviés.



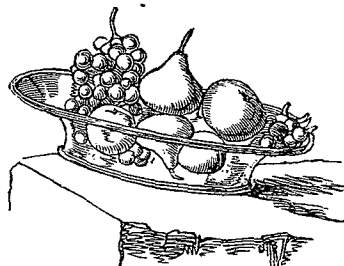
Triclinium d'été sous une treille, dans le petit jardin de la maison de Salluste.

On restait à volonté à demi assis ou le bras gauche penché sur un coussin. La coutume de manger couché, qui nous paraîtrait aujourd'hui assez peu commode, n'était pas, au reste, aussi universelle qu'on le croit communément, et on a des preuves qu'il n'était pas très-rare de prendre ses repas assis à la mode moderne. (Voy. t. IV, 1836, p. 100.)

Il était d'usage d'apporter sa serviette avec soi : il est plus d'une fois question, dans les poètes satiriques, de convives qui volaient les serviettes de leurs voisins.

Les personnes amenées dans un grand repas par un convive, sans avoir été invitées, étaient appelées des *ombres*.

Les repas ordinaires étaient divisés en trois services. Le premier service se composait d'œufs frais, d'olives, d'huitres et de mets légers ; le second, de viandes faisandées, de poissons et de rôtis ; le troisième, de pâtisseries, de conserves et de fruits.



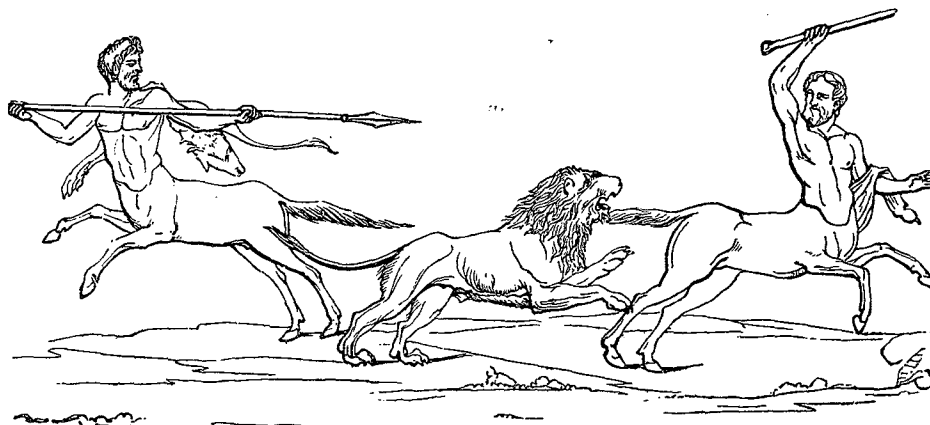
Corbeille de fruits, d'après une peinture du Panthéon de Pompéi. (Voy. t. IV, 1836, p. 101.)

Dans une peinture antique de Pompéi, très-curieuse, décrite par Donaldson, on remarque une table qui paraît servie pour un grand dîner. Au centre, sur un large plat, on voit quatre paons avec leurs queues déployées ; alen-

tour sont des homards, dont l'un tient dans ses pinces un œuf bleu, le second une huitre, le troisième un rat farci, le quatrième un petit vase plein de sauterelles. Le premier plat est entouré de quatre plats de poissons, sur lesquels sont des perdrix, des lièvres, des écureuils, qui tiennent leurs têtes entre leurs pattes. Ensuite vient un rang circulaire de saucissons, doublé d'un rang de jaunes d'œufs, qui lui-même est suivi d'un cercle de pêches, de petits melons et de cerises, enfermés à leur tour dans un rang de légumes et de fruits divers ; et le tout semble couvert d'une sorte de sauce verte.

Mazois, qui, dans le *Palais de Scaurus*, a réuni un grand nombre de détails tirés des monuments et des auteurs sur les mœurs privées des Romains sous l'empire, mais seulement des Romains millionnaires, consacre un chapitre entier au *Triclinium* : nous en reproduisons quelques extraits. On sait que le narrateur, dans le livre de Mazois, est un Barbare, Mérovir, fils du roi des Suèves.

« On soupe l'été entre la huitième et la neuvième heure, et l'hiver à la dixième ; mais Scaurus a pour règle de prendre son repas à la chute du jour. Dès que nous eûmes été introduits dans la salle qui précède le triclinium, des esclaves nous revêtirent de robes fort belles, destinées uniquement aux repas. Nous entrâmes dans le triclinium ; à peine assis, des esclaves égyptiens nous versèrent de l'eau froide sur les mains, tandis que d'autres, nous ayant ôté nos sandales, nous lavaient les pieds et nous nettoyaient les ongles.



Peinture à fresque du triclinium de la maison du Poète tragique.

» Le triclinium, ou salle à manger, est d'une longueur double de sa largeur et comme partagée en deux. La partie supérieure est occupée par la table et les lits ; les murs sont ornés, jusqu'à une certaine hauteur, de tentures de prix. La décoration du reste de la salle est noble et en même temps analogue à la disposition de cette pièce ; des colonnes, entourées de lierre et de pampres, divisent les parois en compartiments bordés d'ornements capricieux ; au centre de chaque panneau, on a peint avec une grâce admirable de jeunes faunes ou des bacchantes portant des thyrses, des coupes, et tout l'attirail des festins.

» La table, faite de bois de citre tiré du fond de la Mauritanie et que l'on préfère à l'or, reposait sur des pieds d'ivoire ; elle était recouverte d'un plateau d'argent massif, du poids de cinq cents livres, orné de ciselures et d'anaglyphes. Les lits triclinaires étaient de bronze, enrichis d'ornements en argent, en or pur et en écailles de tortues mâles ; les matelas, de laine des Gaules teinte en pourpre ; les coussins précieux, rembourrés de plumes, étaient recouverts de tapis émaillés de différentes couleurs, tissus et brodés de soie mélangée avec des fils d'or. Ils avaient été fabriqués à Babylone, et ils coûtaient 4 millions de sesterces (environ 800 000 francs).

» Le pavé en mosaïque représentait, par un singulier caprice de l'artiste, toutes sortes de débris de repas, comme s'ils fussent tombés naturellement à terre. Au fond de la salle, on avait étalé des vases d'airain de Corinthe... Scaurus a des salles à manger d'été, d'automne, d'hiver et de printemps ; car les Romains se font un sujet de volupté de la diversité des saisons. Le service est réglé de manière qu'il y a pour chaque triclinium un grand nombre de tables de différents genres, et chaque table a ses vases, ses plats et ses valets particuliers.

» Les convives arrivaient successivement. En attendant la venue du maître de la maison, de jeunes esclaves entrèrent en chantant, et répandirent sur le pavé de la sciure de bois teinte de safran et de minium, mêlée à une poudre brillante faite avec de la pierre spéculaire.

» Enfin, Scaurus arriva au son des flûtes... « Prenons place, dit-il, et livrons-nous à la joie, sans calculer ni le nombre des convives, ni la rapidité des heures. » Lorsque tout le monde eut pris place, on présenta des couronnes de fleurs aux convives ; ceux qui les distribuaient chantaient au son de la lyre : « Que chacun se pare de myrte vert et des fleurs que le printemps fait éclore. » Chrysippe m'apprit que ces colliers et les couronnes de fleurs

dont on fait usage dans les festins, avaient pour but utile de prévenir l'ivresse en neutralisant les vapeurs du vin.

» A nos pieds étaient de jeunes esclaves prêts à obéir à tous nos ordres. Comme nous sommes étrangers, nous n'avions point apporté de serviettes ; celles qu'on nous donna étaient tissées, ainsi que la nappe, d'une espèce de lin incombustible qu'on jette au feu pour le blanchir.

» Je ne ferai point la description de tout ce qui nous fut servi. La multiplicité, la variété des plats exquis dont la table fut couverte à plusieurs reprises sembleraient presque fabuleuses. L'on offrit successivement aux convives des œufs d'autruche, farcis avec des jaunes d'œufs de paon qui recelaient un becfigue ; des ventres de truies, des jambons apportés d'Espagne ; des lièvres singulièrement ornés d'ailes, de manière à représenter des animaux extraordinaires ; des grues, manger détestable, mais que l'on sert par ostentation, à cause de la difficulté qu'on éprouve à se procurer ces oiseaux voyageurs dans cette saison. On nous présenta aussi des volailles et des poissons faits de chair de verrat, et si bien imités que l'œil y était trompé. On apporta au second service un énorme sanglier tout entier ; il renfermait, non des guerriers comme le cheval de Troie, mais des grives en vie, qui prirent leur vol dès qu'on eut ouvert l'animal dont les flancs leur servaient de prison. Un plat énorme était fait de seules langues d'oiseaux. Je goûtai successivement des foies d'oies grasses, des foies de mustellas ; qu'ils vont pêcher jusqu'en Rhétie, dans le lac de Constance ; des seares pris sur les côtes de l'Asie Mineure, et dont on ne mange que les intestins. On me montra d'énormes murènes, poissons pour lesquels les Romains ont une passion singulière.

» Cependant la salle du festin présentait un tableau animé. Un esclave, placé en face de Scaurus, dans l'espace laissé vide pour le service, découpait les viandes avec adresse. Divers domestiques égyptiens portaient, sur des plateaux d'argent, autour de la table, des pains ornés et ciselés agréablement. De jeunes échansons, la fleur des esclaves de l'Asie, versaient à la ronde diverses qualités de vins contenus dans des vases de cristal. Ces vins parfumés étaient rafraîchis et tempérés avec de la neige. Nos coupes étaient d'or et entourées de pierres précieuses ; celle de Scaurus était d'un plus grand prix encore et faite de murrhin (voy. t. I^{er}, 1833, p. 373). Les convives du troisième lit et les ombres n'avaient que des coupes de verre (voy. t. III, 1835, p. 301). De jeunes filles, à demi couchées à nos pieds, agitaient autour de nous des éventails de plumes de paon.

» J'étais émerveillé de tant de luxe, de magnificence et de recherches voluptueuses, lorsque tout à coup le plafond de la salle s'ouvrit avec un craquement affreux. Je voulus fuir, mais l'on me retint ; et j'eus une grande confusion de mon épouvante en voyant descendre du plancher un service nouveau qui surpassait tous les autres en profusion et en délicatesse. A peine fut-il placé sur la table qu'un jeune funambule se mit à voltiger sur une corde tendue au-dessus de nos têtes, et je ne saurais dire si j'éprouvais autant de plaisir que d'effroi en le voyant prendre toutes sortes de positions périlleuses, qui me faisaient craindre à chaque instant pour sa vie. Durant les intermèdes de ces spectacles, la conversation se soutenait agréablement. Scaurus et les convives les plus voisins agitaient diverses questions de politique, de philosophie ou d'histoire naturelle.

» Bientôt on introduisit trois jeunes esclaves espagnoles, vêtues de tuniques faites d'une étoffe blanche et légère ; elles chantèrent en s'accompagnant de la lyre et exécutèrent des danses. Elles furent remplacées par de jeunes hommes armés auxquels on donne le nom d'homéristes. Ils nous racontèrent combien la colère d'Achille fut douloureuse et funeste aux Grecs.

» Ces intermèdes n'empêchaient point les esclaves de remplir à chaque instant nos coupes. Scaurus, s'étant fait apporter un vase qui contenait trois congés (trente-six livres pesant de liquide), le remplit d'un vin miellé, parfumé de nard, qu'on avait fait naviguer pour le rendre meilleur. Il prit ensuite une couronne de roses naturelles qui surmontait l'énorme cratère, et, l'ayant effeuillée dans le vase même, il s'écria : « Buons les couronnes ! » Puis il porta ses lèvres au bord du vase, et le fit circuler ensuite de main en main parmi les convives : c'est ce qu'on appelle ici la coupe de l'amitié.

» Enfin, le chant aigu d'un coq du voisinage annonça l'approche de l'aurore ; ce fut le signal de la retraite. Après avoir salué Scaurus, en lui disant : « Les dieux te soient propices ! » chacun de nous partit à la lueur des flambeaux. Les esclaves refermèrent sur nous la porte de l'atrium, et nous sortîmes de la maison de Scaurus. »

LES CONCIARIOTTI.

Les conciarotti étaient des tanneurs, corroyeurs, etc., tous habitants d'un même quartier de Palerme ; ils étaient unis par des statuts, et jouissaient d'immunités qui restreignaient à leur égard l'action de la police. Offenser un membre de cette confrérie, c'était la provoquer en masse, et ses vengeance furent souvent atroces. Dans les mouvements populaires, les conciarotti se chargeaient des massacres, des incendies, de tout ce qui suppose un caractère ou des habitudes de cruauté. On assure qu'ils sont aujourd'hui des sujets aussi paisibles, aussi soumis aux lois que ceux dont on n'eut jamais à se plaindre. (Voy., sur Palerme, p. 60.)

INSTINCT DE LA NUMÉRATION.

JEDEDIAH BUXTON.

Il existait en Angleterre, vers le milieu du siècle dernier, un homme nommé Jedediah Buxton, doué d'une organisation fort extraordinaire. C'était un simple ouvrier, privé de l'éducation la plus élémentaire ; il n'apprit jamais à écrire. Toute la force de cet esprit inculte s'était portée d'elle-même vers les proportions et les relations des nombres. Il n'envisageait les objets que par les côtés où ils peuvent se rapporter à la numération, prenant toujours pour point de départ les unités du plus petit ordre de l'espèce.

Si l'on mentionnait devant lui un espace de temps quelconque, il supputait aussitôt de combien de secondes ce temps était composé. Quant aux distances, il avait adopté pour unité de mesure presque le point géométrique, l'épaisseur d'un cheveu, et il pouvait dire de combien de millions d'épaisseurs de cheveux se composait une distance donnée.

Il s'était habitué à multiplier, à soustraire de tête des nombres composés de beaucoup de chiffres ; et, semblable à un livre de comptes faits, il était souvent consulté par son voisinage. Interrompu, même pendant un long espace de temps, dans une opération arithmétique, il la reprenait plus tard où il l'avait laissée pour la mener heureusement à terme.

Cette faculté était devenue chez lui une préoccupation si exclusive qu'elle semblait atteindre la folie. S'il assistait au sermon avec la volonté de l'écouter, il n'en retenait pas un mot ; sa tête, par un travail pareil à celui qui s'opère dans les rêves laborieux et fatigants d'un malade, avait cherché malgré lui des produits singuliers dont les facteurs étaient les assistants, le prédicateur et le sermon lui-même.

Il eut un jour la fantaisie de voir Londres : une sorte de petite renommée l'y avait devancé ; on l'y régala fort ; et, comme il parla de comédie, on le mena au théâtre de Drury-Lane voir *Richard III*, joué par le célèbre Garrick.

On pensait que cette nouveauté, cette pompe, le jeu animé et terrible de l'acteur, réveilleraient chez lui quelque autre passion assoupie que celle des chiffres. Il parut écouter avec beaucoup d'attention, contempler les danses des ballets et être préoccupé des sons de la musique. Mais quand on lui demanda ses impressions, il déclara qu'il savait maintenant qu'un homme pouvait prononcer de quinze à seize mille paroles par heure ; que dans la danse il y avait eu un million et tant de pas de faits ; quant aux sons des instruments, il faut, ajoutait-il, qu'il y en ait eu un nombre prodigieux d'émis : ils ont été si rapides à certains moments (pendant les ariettes) que je n'ai pu les retenir.

Il fut amené devant la Société royale de Londres : des membres lui proposèrent diverses questions qu'il résolut à sa manière. On lui demanda, entre autres, le produit de 4 565 multiplié par 578 ; et il trouva, en moins de temps qu'il ne fallut pour faire l'opération par chiffres, que c'était 2 638 570.

Cette faculté n'est cependant pas tellement extraordinaire que l'on ne puisse indiquer la clef au moyen de laquelle on arrive à pénétrer quelque peu ce mystère. Cet homme n'avait jamais eu la moindre notion des quatre règles fondamentales de l'arithmétique ; mais il les avait en quelque sorte inventées, et avait adopté des manières d'opérer qui nous sembleraient d'une longueur interminable, tandis que son aptitude et un exercice de tous les instants les lui avaient rendues faciles. A force de patience, il avait classé dans sa tête une longue série de résultats généraux, bases de ses calculs ; par exemple, le nombre de secondes dans un mois, de minutes dans une année, d'épaisseurs de cheveux dans une lieue ou un mille, puis les produits à l'infini de tels nombres multipliés ou divisés par tels autres. Au moyen de cet alphabet fixe que sa mémoire enrichissait tous les jours et qui était pour lui un fil conducteur, il se plongeait dans un labyrinthe, pour d'autres inextricable, de combinaisons compliquées, et parvenait rapidement à en trouver l'issue.

Quoi qu'il en soit, en songeant à ce qu'il a coûté d'efforts à l'esprit humain pour déterminer les manières d'opérer qui rendent les calculs si faciles à la plume, on est effrayé de la tension prodigieuse où devait être le cerveau de Jedediah Buxton pendant son travail.

Les voyageurs citent des exemples assez nombreux de nègres possédant à un haut degré cette faculté de Buxton.

Un fait analogue s'est passé tout récemment à l'Académie des sciences de Paris. Un enfant de dix ans, émule et compatriote d'Archimède, car il est fils d'un berger des environs de Syracuse, a eu le même honneur que l'ouvrier anglais, et comme lui a plongé dans l'étonnement les savants et les physiologistes ; mais il ne semble pas aussi irrésistiblement dominé par le seul instinct : chez lui l'aptitude naturelle a été saisie, cultivée et développée avec un succès merveilleux.

Il lui a été posé par MM. Arago et Coriolis quatre questions assez compliquées pour exiger de calculateurs exercés un travail de plume de plus d'un quart d'heure peut-être.

Il lui fallait trouver : 1° la racine cubique de 3 796 416 ; 2° un nombre qui, porté au cube et augmenté de cinq fois le carré, fût égal à quarante fois ce nombre augmenté de cinquante ; 3° un nombre qui, multiplié quatre fois par lui-même, égalât quatre fois ce nombre augmenté de 16 779 ; 4° la racine dixième de 282 475 249.

L'enfant résolut presque instantanément ces quatre questions. Les nombres 156, 5, 7, et 7, qu'il trouva successivement, sont les nombres cherchés.

Les yeux du public et des académiciens se portaient avidement sur ce petit étranger, qui est d'une taille moyenne, d'un teint bruni par le soleil de Sicile, et vêtu d'une simple blouse sur laquelle retombe une profusion de cheveux noirs.

Le travail de tête qu'il exécute ne semble nullement le fatiguer. On ne dirait même pas qu'il s'y livre ; ses yeux bruns et calmes se promènent avec indifférence sur l'assemblée, jusqu'à ce qu'il ait trouvé la solution qu'il cherche.

Que cet enfant parvienne à ce résultat au moyen de méthodes prodigieusement rapides qu'il aurait apprises, ou de procédés intellectuels à lui particuliers, toujours est-il qu'on ne peut refuser une sorte d'admiration à cette faculté calculatrice d'un enfant de dix ans, si apte, si présente, si sûre, et qu'on ne doit pas le reléguer, comme a fait un journal, parmi les phénomènes vivants de nos foires.

JEAN DE LA VACQUERIE.

En 1476, Louis XI essaya de se rendre maître d'Arras par corruption et par menaces ; mais Jean de la Vacquerie, parlant au nom de ses concitoyens, repoussa les ouvertures de ses émissaires avec une éloquente énergie. Louis, s'étant emparé de cette place l'année suivante, se souvint de la Vacquerie ; loin de le proscrire, il lui donna un logement dans le palais du Louvre, pourvut à tous ses besoins, et l'éleva, en 1481, à la première dignité de la magistrature après celle de chancelier. Le bourgeois d'Arras, devenu premier président du Parlement de Paris, garda son caractère d'homme ferme et consciencieux ; il ne crut pas avoir, comme on dit, *souscrit un pacte* avec Louis XI en acceptant ses bonnes grâces.

Pendant un hiver de disette (de 1481 à 1482), Louis ayant autorisé des commissaires à enlever les blés à un prix réputé raisonnable, et le *maximum* faisant disparaître des marchés le peu de grains qui restait encore, le premier président du Parlement, à la tête d'un grand nombre de ses collègues en robes rouges, se rendit auprès du roi, et lui remontra fortement le funeste effet de ses édits. Louis, peu endurant d'ordinaire, comme chacun sait, et qui mainte fois chargea son *compère* Tristan de répondre aux raisonneurs, s'emporta en menaces violentes. « Sire, dit alors Jean de la Vacquerie, nous remettons nos charges entre vos mains, et nous souffrirons tout ce qu'il vous plaira plutôt que d'offenser nos consciences en vérifiant des édits que nous croyons contre le bien du royaume. » Louis écouta enfin les raisons qui lui étaient données, et retira les édits.

Cet acte de courage civil a placé la Vacquerie au premier rang des magistrats français. Sa noble pauvreté devenue proverbiale (voy. t. III, 1835, p. 285), sa résistance au duc d'Orléans lorsque ce prince voulut mettre le Parlement dans son parti et le tourner contre M^{me} de Beaujeu (t. IV, 1836, p. 62), complètent ce que la Biographie universelle et ses copistes nous apprennent de cet homme illustre. Vers la fin de sa vie, il adressa à Louis XII une belle parole rapportée par du Chalard ; nous la croyons presque inconnue.

« Du temps du roy Louis XII, dit ce jurisconsulte, un grand seigneur entra en armes avec violence aux prisons du Châtelet de Paris pour retirer un gentilhomme de sa maison détenu prisonnier, et de fait l'emmena. Le sieur de la Vacquerie, premier président du Parlement de Paris, adverty du cas, s'en alla devers le roy, auquel (après la révérence faite) il dit : « Sire, je suis esbahy comme vous faites si bonne chère, considéré le mal que vous devez sentir. — Pourquoi ? dit le roy. — Pour ce, dit-il, sire, qu'on vous a rompu le bras droit. — Je ne vous entends pas, dit le roy. — Vostre bras droit, dit le président, c'est votre justice, laquelle on a rompue et brisée. » Et luy conta de point à autre comme le fait estoit advenu : dont le roy fut marry (chagrin), et ayant fait venir le seigneur pardevant luy, il luy commanda de réparer la faute et luy en fit faire raison. »

COUVERTURE DE LA BIBLE DE SOUVIGNY

DITE DE MOULINS.

La Bible de Souvigny, qui appartenait avant la révolution au prieuré des Bénédictins de cette ville, est aujourd'hui le plus précieux manuscrit de la bibliothèque communale de Moulins. On trouvera dans notre deuxième volume (1834, p. 75) une note sur cette célèbre Bible. — La couverture, en bois de chêne, est revêtue de peau de truie. Les ornements que nous publions, et dont nous devons la communication aux éditeurs du *Trésor de numismatique et de glyptique*, sont en cuivre; ils sont placés aux coins et au centre : les artistes en admirent le goût, surtout en considérant qu'on ne saurait les faire remonter à une date moins ancienne que celle du douzième siècle. L'animal bizarre qu'on y voit représenté est souvent reproduit à l'intérieur dans les lettres initiales du texte. Le titre du manuscrit est : *Biblia maxima latina*.

(Voy., sur Souvigny, t. II, 1834, p. 335; sur Moulins, t. Ier, 1833, p. 381.)



LES FORÊTS DU NOUVEAU MONDE.



Vue prise dans une forêt du nouveau monde, dessinée par Français, gravée par Sears.

« C'est sous les rayons ardents du soleil de la zone tor-
ride que se déploient les formes les plus majestueuses des végétaux ; les plantes sont plus abondantes en suc, d'une
verdure plus fraîche, et parées de feuilles plus grandes et

plus brillantes que dans les climats du Nord. Les végétaux qui vivent en société, et qui rendent si monotone l'aspect des montagnes de l'Europe, manquent presque entièrement dans les régions équatoriales. Des arbres deux fois aussi élevés que nos chênes s'y parent de fleurs aussi grandes et aussi belles que nos lis...

Ainsi s'exprime M. de Humboldt dans ses *Tableaux de la nature*, et à chaque page de ce savant et poétique ouvrage on trouve des traits de ce genre qui laissent entrevoir, comme à la dérobée, la grandeur du spectacle que doivent offrir à des yeux européens les forêts du nouveau monde. Mais en aucun endroit l'illustre voyageur ne s'arrête pour décrire et réunir en un seul tableau les impressions que ces majestueuses retraites firent naître en lui. Cependant c'était à un témoin véridique, irrécusable, que notre désir était d'emprunter quelques lignes pour accompagner notre dessin; nous aurions eu peur que la poésie d'imagination, si facile à émouvoir à de pareilles images, et toujours plus ou moins menteuse, ne se substituât malgré elle à la poésie de la vérité, en tout sujet préférable. Nous n'avons cherché ni loin, ni longtemps. Un de nos collaborateurs, un de nos amis a vu cette sublime nature qui semble défier le pinceau, et il l'a dépeinte avec éclat dans un livre qui, dès son apparition, s'est placé à un haut rang dans l'estime publique. Nous voulons parler de M. Ferdinand Denis, et des *Scènes de la nature sous les tropiques*. Nous ne pouvions recueillir pour nos lecteurs de paroles plus fidèles et plus élevées que les siennes.

Sur les bords des lacs et des fleuves; la chaleur du soleil, mettant en action l'humidité bienfaisante de ces vastes réservoirs, donne des formes gigantesques à la végétation. Les arbres qui s'élèvent à peine, en d'autres endroits, à la surface de la terre, prenant majestueusement leur essor, embellissent bientôt les rivages dont ils attestent la fertilité. L'Amazone, le Gange, le Méchacébé, le Niger, roulent leurs eaux au milieu de vastes forêts qui, se succédant d'âge en âge, ont toujours résisté aux efforts des hommes, parce que la nature n'a point connu de bornes dans ce qui pouvait perpétuer sa grandeur; il semble, en effet, qu'elle ait choisi les rives de ces fleuves immenses pour y déployer une magnificence inconnue en d'autres lieux. J'ai remarqué dans l'Amérique méridionale que les arbres, en prenant un plus grand accroissement près des rivières, donnent un aspect particulier aux forêts: ce n'est plus la nature dans un désordre absolu; il semble que sa force et sa grandeur lui aient permis de répandre une sorte de régularité imposante dans la végétation. Les arbres, en s'élevant à une hauteur dont les regards sont fatigués, ne permettent plus aux faibles arbrisseaux de croître: alors la voûte des forêts s'agrandit; les troncs énormes qui la supportent forment d'immenses portiques en étalant majestueusement leurs branches; elles sont chargées, à leur sommet, d'une foule de plantes parasites dont l'air paraît être le domaine, et qui viennent mêler orgueilleusement leurs fleurs aux feuillages les plus élevés. Très-souvent, près de l'humble fougère, une liane flexible entoure en serpentant l'arbre immense, le couvre de ses guirlandes, l'unit à tous les grands végétaux qui l'environnent, et semble braver l'éclat du jour avant d'embellir la mystérieuse obscurité des lieux qui l'ont vue naître.

Dans les forêts moins majestueuses où les rayons du soleil pénètrent aisément, l'on découvre dans la végétation une variété extrême qui se montre à une distance bien moins considérable. Parmi tous les voyageurs qui ont décrit les forêts dans leurs détails, il n'en existe peut-être point de plus exact que M. Leprince de Neuwid; il a admiré en observateur exercé et comme un homme profondément rempli de son sujet.

« La vie, la végétation la plus abondante, dit-il, sont répandues partout; on n'aperçoit pas le plus petit espace dépourvu de plantes. Le long de tous les troncs d'arbres, on voit fleurir, grimper, s'entortiller, s'attacher les grenadilles, les caladiums, les dracontiums, les poivres, les bégonias, les vanilles, diverses fougères, des lichens, des mousses d'espèces variées. Les palmiers, les mélastomes, les bignonias, les rhexias, les mimosas, les ingas, les fromagers, les houx, les lauriers, les myrtes, les eugénias, les jacarandas, les jatrophas, les vismias, les quatèles, les figuiers, se montrent partout: la terre est jonchée de leurs fleurs, et l'on est embarrassé de deviner de quel arbre elles sont tombées. Quelques-unes des tiges gigantesques chargées de fleurs paraissent de loin blanches, jaune foncé, rouge éclatant, roses, violettes, bleu de ciel. Dans les endroits marécageux s'élèvent en groupes serrés, sur de longs pétioles, les grandes et belles feuilles elliptiques des hélicénias, qui ont quelquefois 2^m, 60 à 3^m, 25 de haut, et sont ornées de fleurs bizarres, rouge foncé et couleur de feu; sur le point de division des branches des plus grands arbres croissent des bromélias énormes, à fleurs en épis ou en panicules de couleur écarlate ou de teintes également belles. Il en descend de grosses touffes de racines semblables à des cordes, qui tombent jusqu'à terre et causent de nouveaux embarras aux voyageurs. Ces tiges de bromélias couvrent les arbres jusqu'à ce qu'elles meurent, après bien des années d'existence, et, déracinées par le vent, tombent à terre avec un grand bruit. Des milliers de plantes grimpantes de toutes les dimensions, depuis la plus mince jusqu'à la grosseur de la cuisse d'un homme, et dont le bois est dur et compact; des bacchinias, des banistérias, des pavulinias et d'autres, s'entrelacent autour des arbres, s'élèvent jusqu'à leurs cimes; où elles fleurissent et portent leurs fruits sans que l'homme puisse les apercevoir. Quelques-uns de ces végétaux ont une forme si singulière, par exemple certains banistérias, qu'on ne peut les regarder sans étonnement. Quelquefois le tronc autour duquel ces plantes se sont entortillées meurt et tombe en poussière. L'on voit alors des tiges colossales entrelacées les unes les autres en se tenant debout, et l'on devine aisément la cause de ce phénomène. Il serait bien difficile de présenter fidèlement le tableau de ces forêts, car l'art restera toujours en arrière pour les peindre.

« Il y a dans les forêts du nouveau monde une harmonie parfaitement d'accord avec ce qui frappe les regards; comme tout est grand, imposant et majestueux, le chant des oiseaux ou le cri des divers animaux a quelque chose de sauvage et de mélancolique. Ces cadences brillantes et soutenues, ce gazouillement léger, ces modulations si vives et si gaies, se font entendre moins fréquemment que dans nos climats; ils sont remplacés par des chants plus graves et surtout plus mesurés. Tantôt c'est une voix qui imite le coup retentissant du marteau sur l'enclume; quelquefois les oreilles sont frappées d'un son qui ressemble à ce bruit que fait en se brisant la corde d'un violon. Les perroquets varient leurs croassements, les perruches joignent une espèce de sifflement à leur ramage; une foule d'oiseaux de proie poussent un cri funèbre. L'anheima (ou kamichi), au temps de ses amours, fait entendre un roucoulement plus fort et plus mélancolique que celui de notre colombe. Enfin il existe dans les forêts des sons étranges qui vous font tomber dans un profond étonnement. Mais souvent, au coucher du soleil, quand les oiseaux ont cessé leurs chants, on entend au sommet des arbres les plus élevés un bruit qui remplirait d'épouvante si l'on ignorait ce qui le cause: des murmures semblables à la voix humaine annoncent que les guaribas (*Simia Belzebuth*) tiennent une de ces assemblées qui ont lieu pour saluer l'astre du

jour. Leurs accents, prolongés de la manière la plus funèbre, ont fait croire à quelques hommes peu accoutumés à réfléchir que ces animaux rendaient hommage à Satan et lui payaient un tribut qu'il exigeait. Ce chant a quelque chose d'imposant à l'heure où le jour fuit; il agrandit la scène en la remplissant de tristesse; et l'on n'est point surpris que le voyageur, déjà ému par la sombre horreur des forêts qu'il vient de parcourir, attache quelques idées de superstition à ces réunions mystérieuses qui épouvantent l'homme ignorant.

» Si c'est au lever du soleil que les habitants de l'air font entendre leur brillant ramage, j'ai remarqué fréquemment que les quadrupèdes, dans le nouveau monde, choisissent l'heure où le jour va disparaître pour le saluer par leurs derniers cris. Ceux que la force et le courage rendent les plus terribles semblent alors se réjouir, comme s'ils célébraient leur triomphe sur les victimes qu'ils ont immolées. Quand le jaguar et le tigre noir poussent leurs rugissements, ils emplissent les forêts d'un bruit majestueux, mais qui fait naître l'inquiétude. Les animaux paisibles, en les entendant, se taisent tout à coup, comme s'ils craignaient de mêler leurs voix à ces accents de domination. Si le vent vient alors à souffler avec plus de violence, qu'il agite la cime élevée des arbres, qu'il courbe en mugissant les palmiers, qu'il mêle avec bruit les festons des lianes, qu'il s'engouffre dans les sombres profondeurs de ces forêts primitives, il en sort un murmure si funèbre, les voix du guará, du couguar et du chat sauvage deviennent tellement effrayantes, que l'admiration disparaît pour faire place à la terreur. »

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Voyez pag. 214 et 226.

POÉSIES RUSSSES.

Le génie lyrique respire dans les chants héroïques des nations slavonnes plus que le génie épique. Les aventures des héros de la poésie slave n'ont rien de ce mouvement tout dramatique qui signale les poèmes des Germains. On aperçoit dans leurs mœurs, au milieu d'une grande barbarie, quelque chose de patriarcal, de simple, de naïf et de gracieux. Les Slaves possèdent beaucoup de chants domestiques, d'hymnes de famille inconnus aux peuples héroïques, et spécialement aux Germains; leurs chants d'amour sont des idylles ravissantes de fraîcheur et de suavité. Ce grand mouvement connu sous le nom de migration des peuples, ce déluge qui a ébranlé toute l'Europe et l'a reconstruite sur de nouvelles bases, n'a pas ébranlé les tribus slaves. A proprement parler, l'ère des Slaves et le temps où ils marquent dans l'histoire ne datent que de Pierre le Grand. Excepté le chant d'Igor, qu'on attribue à un moine du quatorzième siècle, il ne s'est pas trouvé en Russie un seul fragment épique qui remontât à une certaine antiquité.

Cependant Kirscha-Danilow, Cosaque de nation et contemporain de Pierre le Grand, passe pour avoir compilé et retravaillé de vieilles poésies moscovites auxquelles il enleva une grande partie de leur naïveté primitive. C'étaient, dit-on, d'anciennes traditions épiques sur le czar Wladimir et les guerriers ou chefs de tribus qui affluaient autour de son trône. Aucune de ces poésies ne remonte à une antiquité fort reculée, ni ne se rattache aux grandes pages de l'histoire. Mais comme il y a, au milieu de ce travestissement moderne du Cosaque Danilow, un vieux germe national et une réelle tradition populaire; comme, par le sujet, par les pensées et les images, ces chants coïncident fréquemment avec les contes et les fables qui ont

cours parmi le peuple russe, il n'est pas sans intérêt de les connaître. Voici une de ces traditions rajeunies par Danilow, telle que M. de Busse l'a imitée d'après lui, après l'avoir toutefois recueillie de la bouche même des paysans russes.

ILJA LE BOJAR ET LE BRIGAND ROSSIGNOL.

Au sein des épaisses forêts de Murom, dans le village de Karatshajeff, était assis Ilja le bojar. Immobile comme un enfant nouveau-né, il resta trente ans sur son siège sans changer de place. Son père, d'une voix sévère, lui reprochait cette paresse, où le jeune homme s'obstinait. Il lui disait en vain : « Lève-toi; apprends à agir, à travailler! » Ni ses bras ni ses pieds ne remuaient; on eût dit qu'il était né décrépit et caduc.

Mais le ciel voulait que ce grand guerrier recueillît et concentrât toutes ses forces dans un profond et redoutable silence; il voulait que ce courage, dont l'avenir devait s'étonner, se préparât ainsi dans le repos.

Trente ans viennent de s'accomplir. Ilja se lève de son siège. Il est debout; bojar gigantesque, il fait la joie et l'étonnement de ses parents. — Donne-moi un cheval, mon père, dit-il; voici assez longtemps que je reste assis; je veux voir le pays.

— Mon fils, je n'ai point de cheval à te donner; celui que j'ai est mauvais et vieux. Reste à la maison, crois-moi; apprends à travailler. Pourquoi vas-tu ainsi courir les champs?

Le jeune bojar persiste. Il demande le vieux cheval, dont il veut faire son coursier de bataille; c'est un animal hors de service. Pendant trois nuits, il le monte, et le mène sur une prairie devant le village, où il le baigne dans la rosée matinale et le frotte avec l'herbe humide. Le cheval caduc reprend des forces; il est capable d'entreprendre un long voyage. Ilja se présente alors devant ses parents, qu'il supplie de lui accorder leur bénédiction. Cette bénédiction sera son glaive, elle ceindra ses reins et les fortifiera. Il prend congé d'eux avec tendresse, se tourne vers les quatre points cardinaux, s'incline humblement et prie; puis il s'élance gaiement sur son coursier, et quitte le sol natal.

Ilja frappe son cheval de grands coups de son kantshug enrichi d'or : aussitôt le cheval prend un élan de cinq verstes; son second élan embrasse un plus grand espace encore. Le bojar se dirige droit vers Kiew, à travers les sombres forêts de Brinsk et le marais profond de Smolensk. Il a résolu d'arriver à Kiew en dépit de tous les obstacles.

Depuis trente années, un brigand hardi obstruait la route; terreur des voyageurs, il se plaçait sur le sommet des arbres, d'où il poussait de longs sifflements; on le nommait le Rossignol. Ilja poursuivait gaiement son chemin quand ces sifflements frappèrent son oreille. Bientôt ce qui ressemblait à un seul coup de sifflet se change en une multitude de sifflements affreux, qui paraissent lancés par les dards enflammés de cent serpents; puis ces bruits se transforment en longs hurlements, comme ceux que cent loups feraient entendre. Le cheval s'effraye et se cabre; le bojar reste immobile, et grogne son cheval.

— Vieille rosse! ne reconnais-tu pas le sifflement des oiseaux? Le sifflement des serpents t'effraye-t-il? les hurlements du loup te font-ils trembler? Où est-il, ce brigand? où le vois-tu?

Il veut avancer; alors roule du haut des cimes de neuf vieux chênes enlacés le Rossignol, le brigand qui s'oppose au passage du guerrier.

— D'où viens-tu, jeune homme? où vas-tu à travers ces bois? Voici trente ans que je m'oppose à ce que l'on passe par cette route, et il en sera ainsi éternellement.

— Si tu m'avais parlé avec plus de bienveillance et d'honnêteté, réplique le bojar, je te répondrais de même; mais ton arrogance ne mérite pas d'autre réponse que celle-ci : Hors de mon chemin! range-toi, brigand, devant mon cheval et son maître!

Le Rossignol, aussi lesté que le jeune oiseau, remonte sur la cime des arbres, et de là il lance au guerrier de Murom un flèche inutile. Le bojar alors saisit son arc puissant : sa flèche vole et ne manque pas son but; elle traverse neuf puissants rameaux de chêne, et va s'enfoncer dans l'œil droit du brigand, qui tombe et roule à terre en gémissant. Ilja lui jette un lacet autour du cou, l'attache en travers sur sa selle et l'entraîne.

Plus loin, bien plus loin dans les ténèbres de la forêt, au sein d'un fort qui résiste à l'attaque, habitent la femme du Rossignol et ses fils. Du haut de cette forteresse, son œil perçant a vu la défaite de son époux. Elle court vers ses enfants, éperdue et noyée de pleurs : — Mes enfants, vite, armez-vous, secourez votre père! courez! un étranger, un bojar l'a fait prisonnier; il l'emmène sur son cheval.

Et les fils, ils étaient neuf, tous vaillants guerriers, saisissent leurs épées, revêtent à la hâte une armure noire et sombre. A la hâte ils couvrent leur chevelure d'un bonnet sous forme d'une tête de corbeau au bec menaçant. On dirait qu'ils veulent à travers la forêt comme une troupe de noirs oiseaux; ils courent délivrer leur père; la menace sur les lèvres, ils réclament sa liberté. La femme s'approche aussi; mais elle, suppliante, apporte l'or et les pierres précieuses pour racheter son époux.

Ilja dit : — Vos menaces, j'en fais autant de cas que des croasse-

ments des corbeaux. Votre or, je n'en ai pas besoin, et il appartient de droit au vainqueur. Quant au Rossignol, quant à ce brigand, je l'emmène avec moi à Kiew, où le bon roi Wladimir le jugera. Je me le suis juré, j'accomplirai mon serment.

Il dit, pousse son cheval, qui vole comme le faucon, et disparaît comme l'éclair.

Ilja arrête son bon coursier dans la large cour du knjas; il l'attache aux piliers de chêne, s'avance vers la salle gaie et splendide, fait sa prière devant l'image du Sauveur, et salue ensuite le knjas et sa femme. Wladimir le knjas est à table, entouré de ses puissants bojars. Il ordonne, les serviteurs apportent une coupe pleine de vin, et la présentent au guerrier étranger. Cette coupe a la forme et la profondeur d'une outre. Ilja la saisit d'une main et la vide d'un coup. Le knjas Wladimir parle ensuite :

— Bojar étranger, ton nom, ta race? Apprends-les-moi, que je puisse te nommer par ton nom, et te traiter selon la noblesse et la puissance de ta tribu.

— Je suis Ilja de Murom, du village de Karatshajeff. Je suis venu de là, en droite ligne, à Kiew pour t'offrir mes services.

— En droite ligne! s'écrièrent tous les bojars. Bon prince Wladimir, voici un étranger qui nous dit des folies. Il prétend être venu de chez lui en droite ligne jusqu'ici, et depuis trente ans le Rossignol, ce fameux brigand, obstrue le chemin.

— Soleil lumineux, répond le bojar de Murom, knjas Wladimir, regarde par cette fenêtre élevée, et vois ce que j'ai fait, moi étranger. Dans ta cour se trouve le brigand lui-même, le Rossignol; je l'ai vaincu et enchaîné. Regarde.

Le knjas Wladimir et les bojars descendent dans la cour. Ilja parle en ces mots au brigand : « Rossignol, siffle comme un oiseau, siffle comme un serpent; puis, pour amuser le knjas, tu mugiras comme mugissent les taureaux. » Rossignol obéit, il siffle; il siffle, et vous diriez l'ouragan dans une forêt de grands chênes. Il redouble d'efforts, il mugit; le knjas et les bojars pâlisent. — Écoute, dit alors le knjas Wladimir, serviteur vaillant, serviteur nouveau, je reçois tes services avec joie; viens, assieds-toi à ma table, reste dans mes salles, bois le vin de mes coupes, sois mon ami et l'ami de ma race.

Et Ilja, guerrier de Murom, qu'on a vu assis durant trente ans, immobile et silencieux comme l'enfant nouveau-né, devient, à la cour du knjas Wladimir, un vaillant et célèbre bojar qui triompha de plus d'une armée, renversa plus d'une forteresse, et sur les exploits duquel on a chanté plus d'une chanson, et celle-ci entre autres.

Ce poème n'est assurément pas de l'invention de Danilow. La tradition coïncide avec lui; l'accent national y respire au plus haut degré, et si les paroles n'en sont pas antiques, les idées appartiennent incontestablement aux anciens jours. Aux yeux de la science littéraire, ce poème n'offre rien que de simple, rien que de facile à expliquer. Les trente années d'inactivité et de silence d'Ilja, opposées aux trente années de brigandage et d'activité du Rossignol, offrent le même caractère symbolique qu'une foule de poésies des temps primitifs. Il en est de même de ce nombre neuf qui reparait si souvent. Rossignol est assis sur neuf chênes, il a neuf enfants; la flèche d'Ilja traverse neuf rameaux. Ce passage rappelle le coup de flèche de Rama dans l'épopée indienne. Comme Hercule et Thésée, Ilja délivre son pays d'un monstre, et devient la terreur des brigands. Il fonde et fraye la route de Murom à Kiew, de même que Thésée fraye celle qui traverse l'isthme et va de Trézène à Athènes. Les animaux dont le Rossignol imite les voix rappellent les monstres domptés par les demi-dieux de la fable grecque.

Voilà ce que dit la science littéraire. Mais l'imagination pourrait facilement agrandir le cercle de cette tradition poétique, et lui donner une autre signification bien plus nette et bien autrement importante. Le bojar Ilja, trente ans assis au foyer de son père, immobile et imbécile comme un nouveau-né, figure admirablement la Russie elle-même et sa longue enfance, ignorée de l'Europe. Le géant Rossignol, qui lui barre le chemin, c'est l'héroïque Pologne. La route de Murom à Kiew, c'est la route du Midi, c'est celle qui mène de Saint-Petersbourg à Paris et à Rome, à Athènes et à Constantinople. Le cheval qui se cabre et qui recule en frissonnant d'épouvante, ne serait-ce pas l'armée russe défaite et repoussée par Kosciusko et Poniatowski? Rossignol vaincu, attaché en travers sur un cheval russe, et em-

mené en servitude malgré les trop faibles menaces et les larmes de sa famille, ne serait-ce pas la Pologne vaincue après tant de combats et lâchement opprimée?

DESCARTES.

« On ne s' imagine d' ordinaire Platon et Aristote qu' avec de grandes robes, et comme des personnages toujours graves et sérieux. C' étaient d' honnêtes gens, qui riaient comme les autres avec leurs amis; et quand ils ont fait leurs lois et leurs traités de politique, c' a été en se jouant et pour se divertir. C' était la partie la moins philosophe et la moins sérieuse de leur vie. La plus philosophe était de vivre simplement et tranquillement. » (*Pensées de Pascal.*)

Ce que Pascal a dit de Platon et d' Aristote, on peut le dire avec autant de vérité de l' un des plus grands philosophes de l' Europe moderne, de Descartes, qui détrôna dans l' école l' autorité despotique d' Aristote, et qui se trouva exposé à des attaques si rudes et si acharnées de la part des théologiens de son temps. Il semble aujourd' hui à la plupart des écoliers, qui n' ont encore entendu parler de ce grand *Cartesius* qu' à leur professeur de philosophie, que *Cartesius* devait être un formidable savant tout hérissé d' érudition, ne se nourrissant que de livres, étranger aux affaires de son pays, et vivant plus avec les anciens qu' avec ses contemporains. Il n' en est rien. Ce grand homme sut rester homme et citoyen tout en étant philosophe. Il employa si bien le temps qu' il passa sur la terre, sa vie fut si pleine, que, n' eût-il jamais écrit ni dit un seul mot de science, il eût laissé en mourant un souvenir honorable.

Doué d' une âme forte et d' une imagination ardente, René Descartes annonça de bonne heure son penchant pour la méditation. Il était né à la Haye, en Touraine, en 1596. Son père, qui était conseiller au Parlement de Bretagne, l' appelait en riant son *petit philosophe*. Malgré la faiblesse de sa constitution, il avait fini ses *humanités* dès l' âge de seize ans. Avidé de choses et non de mots, il regretta le temps qu' il y avait consacré, et, se persuadant même que la véritable science n' était point le partage de l' homme, il abandonna l' étude. Engagé par son inclination autant que par sa naissance à porter les armes, il servit en qualité de volontaire, et se distingua par son courage au siège de la Rochelle, et en Hollande sous le prince Maurice. Cependant sa pensée ne sommeillait pas inutile. A l' âge de dix-neuf ans, on l' avait vu résoudre un problème de géométrie proposé en flamand dans une affiche qu' il s' était fait expliquer dans la rue. Après s' être trouvé à différents sièges, il fut amené à Paris par l' inquiète activité de son esprit, et il s' y adonna à la morale et aux mathématiques. Il avait la passion du jeu; à force de résolution et d' énergie, il parvint à la dominer, et la philosophie y gagna d' autant. Il se mit à penser avec toute l' ardeur d' un joueur avide et toute l' intrépidité qu' il avait déployée dans les armées. La philosophie péripatéticienne régnait alors en France; il était dangereux de l' attaquer: il l' attaqua, et devait finir par la vaincre. Convaincu que ce n' est que dans le grand livre du monde qu' on peut bien étudier les hommes et la nature, il se mit à voyager, visitant tous les savants célèbres, et recueillant partout des vérités. Il parcourut l' Italie, et il est à regretter qu' il n' ait point vu Galilée, dont il ne paraît pas avoir trop connu les ouvrages. L' amour de la liberté le ramena en Hollande, où il demeura vingt-cinq ans, fuyant la célébrité qu' il s' acquerrait par ses travaux. Vivre caché, c' est vivre heureux, disait-il. Un moment accablé par la multitude d' idées diverses et contraires qui s' étaient accumulées dans sa tête par la lecture et par les voyages, ce génie hardi ne s' était pas laissé abattre: il avait conçu le

projet de se créer une philosophie par lui-même et sans secours étranger, et il réussit autant qu'un pareil projet est possible à un homme quel qu'il soit. C'est en Hollande qu'il composa la plupart de ses ouvrages (de 1629 à 1649), en même temps qu'il entretenait d'importantes correspondances scientifiques par toute l'Europe.

La fortune lui avait été de bonne heure indifférente. Bien qu'il n'eût que 7 000 livres de patrimoine, il ne voulut jamais accepter de secours d'aucun particulier. Une foule de personnes de tout rang lui firent offrir des sommes considérables; il refusa sans affectation, et se chargea de la reconnaissance envers elles sans accepter le bienfait. Il aimait mieux diminuer sa dépense que de perdre à augmenter ses revenus un temps qu'il savait être utile aux autres. Son habillement était extrêmement simple, et sa table très-frugale. Sa santé était toujours faible. Ne trouvant aucun moyen certain pour prolonger sa vie, il avait pris le

parti plus digne et plus sage de ne pas craindre la mort; il vécut ainsi jusqu'à plus de cinquante ans. Un jour, en traversant l'Elbe, il s'était aperçu que les mariniers, le voyant seul et le jugeant faible, complotaient sa mort; sa présence d'esprit et son courage calme l'avaient sauvé: il avait tiré son épée, et ces misérables étaient tombés à ses pieds. Toujours maître de lui-même, quand on lui faisait une offense, il tâchait d'élever son âme si haut que l'offense ne pût parvenir jusqu'à elle. Accessible à tous les sentiments doux de la nature, il partageait ses loisirs entre la conversation de ses amis et la culture de son jardin: après avoir le matin rangé une planète, il allait le soir arroser une fleur. Il regretta toute sa vie une petite fille de cinq ans qu'il avait perdue et qui était morte entre ses bras. Bien qu'il fût étranger au ton léger de la conversation du grand monde, il était impossible de l'approcher sans être séduit par la douceur de son commerce. Il traitait ses do-



René Descartes. — D'après le portrait de François Hals, au Musée du Louvre.

mestiques comme des amis malheureux qu'il était chargé de consoler et d'instruire pour les rendre meilleurs à la société. Un jour, l'un d'eux, à qui il enseignait les mathématiques, voulut le remercier: « Que faites-vous? lui dit-il; vous êtes mon égal, j'acquitte une dette. »

Sur la foi de sa réputation, la reine de Suède Christine souhaitait depuis longtemps de le voir; mais il avait mis sa liberté à si haut prix que tous les rois du monde n'auraient pu la lui acheter. Il céda néanmoins aux sollicitations de cette princesse, quand il fut bien sûr que c'était sa science et non ses flatteries qu'elle ambitionnait. Christine lui fit un accueil tel qu'il le méritait, et le dispensa de tous les assujettissements des courtisans. Elle le pria de l'entretenir souvent, ce que le philosophe fit bientôt tous les jours à cinq heures du matin, avec plus de zèle, sans doute, mais avec autant de simplicité qu'il en avait mis avec ses domestiques.

Mais le changement de climat devint funeste à Des-

cartes. — Il mourut à Stockholm, le 11 février 1650. Dans le délire de la fièvre, comme les médecins voulaient le saigner, il ne cessait de leur crier avec une sorte de dignité: « Épargnez le sang français! » Dans les dernières années de sa vie, il disait souvent ce mot de Sénèque: « Il est malheureux de mourir trop connu des autres, sans s'être connu soi-même. »

Descartes ne fut pas seulement un grand métaphysicien, un grand géomètre; ce fut aussi un grand physicien, et même un très-grand physiologiste pour son temps. Il partagea avec Bacon la gloire d'avoir engendré le grand mouvement de la science en Europe durant les deux derniers siècles. Mais sa gloire est plus pure et mérite de rester plus entière que celle du célèbre chancelier d'Angleterre. (Voy. t. II, 1834, p. 184.) Descartes fut le même dans toute sa vie, toujours vrai et digne, simple et généreux, libre et bon. Et si on remarqua avec le temps quelque changement en lui, ce fut l'effet de son désir sincère de

s'élever à un état supérieur de l'âme, à une vie encore plus saine et plus parfaite.

Quand Descartes voulut trouver un point fixe et certain qui pût servir de base solide à la philosophie, il se dit que la pensée peut tout mettre en question, tout excepté elle-même. En effet, quand on douterait de toute chose, on ne pourrait au moins douter qu'on doute : or, douter, c'est penser ; d'où il suit qu'on ne peut douter qu'on pense, et que la pensée ne peut se renier elle-même, car elle ne le ferait qu'avec elle-même. *Je pense, donc je suis*. Quel est le caractère de la pensée ? c'est d'être invisible, intangible, inétendue, simple. Or, la pensée une fois admise comme l'attribut fixe du sujet que je suis, comme de l'attribut au sujet la conclusion est bonne, la simplicité de l'une donne la simplicité de l'autre. La pensée est simple, donc l'âme est simple ; elle est simple, donc elle est immortelle. Mais la pensée nous trompe souvent, elle est imparfaite ; or, cette notion d'imparfait, de fini, de contingent, m'élève directement à celle de parfait, d'infini, de nécessaire. Cette idée de l'infini et du parfait est en moi, elle ne vient point de moi, je ne l'ai point faite et je ne puis la détruire ; elle se rapporte donc à un modèle étranger à moi et qui lui est propre. Il y a donc un être nécessaire, infini, parfait : Dieu existe donc. On voit que dès les premiers pas de la philosophie cartésienne se rencontrent l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu ; ce qui n'empêcha pas Descartes d'être toute sa vie accusé d'athéisme et persécuté par les théologiens.

Les théologiens avaient tort, sans doute, de persécuter ce grand homme ; mais Descartes, quand il disait : *Je pense, donc je suis*, pouvait-il bien se flatter de reconstruire sur cet argument Dieu et la société ?

Voici les principales règles de la méthode positive introduite par le génie de Descartes dans la philosophie :

Ne se fier qu'à l'évidence, c'est-à-dire, sortir de la tradition, de l'autorité du formalisme des écoles ;

Diviser les objets autant que faire se peut, c'est-à-dire analyser ;

Faire des dénombrements aussi étendus, aussi variés, aussi nombreux que possible, c'est-à-dire épuiser l'observation avant de tirer aucune conclusion ; ce qui est plus facile à conseiller qu'à mettre en pratique.

Malheur à l'homme qui, acceptant aveuglément cette méthode, la suivrait en tout et toujours à la lettre ! Il ne vivrait pas ; il abdiquerait sa vie au profit de sa raison, c'est-à-dire qu'il s'immolerait lui-même à l'une de ses facultés. S'il n'y avait pas au monde d'autre certitude que celle des géomètres, si l'homme ne savait que ce qu'il s'est démontré lui-même par le raisonnement, que serait donc la science humaine, que pourrait-elle jamais être, en tant que théologique et philosophique, sinon une énumération imparfaite, un sophisme éternel ? Heureusement il est une voie plus simple et plus sûre pour arriver à Dieu et à la vie morale.

Descartes est le véritable père de la science de l'âme, qui s'est intitulée de nos jours *psychologie moderne*. Mais, malgré les contradictions implicites que renfermait sa philosophie, contradictions qui seraient devenues évidentes chez lui, comme elles le sont chez ses successeurs, s'il eût abordé les questions morales, il n'en faut pas moins reconnaître à sa gloire que son système anima puissamment les esprits à penser par eux-mêmes. Il donna le coup de grâce à la scolastique, il répandit dans le monde philosophique une vie nouvelle, et lui apprit à se méfier de ses erreurs.

De nos jours, la pensée philosophique, après avoir tant protesté contre l'autorité et la tradition, semble avoir compris la nécessité de tenir religieusement compte de la tradition et de l'autorité. Dieu veuille qu'elle ne s'abîme pas sur cet autre écueil, et qu'elle ne trahisse pas, en se re-

niant elle-même, les nobles espérances qu'elle a fait naître, et qu'elle a elle-même nourries si longtemps !

TOLÉRANCE.

Dans une séance générale de toutes les classes de l'Institut, après la lecture du procès-verbal, Naigeon, très-connu par sa profession d'athéisme, demande la parole pour une motion d'ordre, ce qu'on ne pouvait lui refuser ; mais qu'était cette motion d'ordre ? Son discours avait pour but d'engager les chimistes et les géomètres à montrer, les uns en opérant sur les éléments, les autres sur les lignes droites et courbes, que Dieu n'existe pas. Je présidais, dit Grégoire (l'évêque de Blois) ; l'estimable Baudin (des Ardennes) lisait dans mes yeux et moi dans les siens ; notre manière de penser était à l'unisson. Assurément j'aurais pu dire à Naigeon : Cela est étranger à l'objet de la séance. Je lui maintins la parole ; l'assemblée, plus impatiente que moi, voulut bien cependant l'entendre jusqu'à la fin. J'interpelle alors mes collègues : « Quelqu'un demande-t-il la parole sur le discours qu'on vient d'entendre ? » Dupont (de Nemours) se lève : « Certainement, dit-il, la liberté de penser et de parler doit être entière au sein de l'Institut ; mais il ne faut pas réclamer ce droit avec un ton d'intolérance. Je consens à tolérer l'athéisme de Naigeon, à condition qu'il tolérera mon théisme, car je crois en Dieu ; en conséquence, je demande l'ordre du jour. » De toutes parts on appuie la proposition ; elle est adoptée ; et depuis onques Naigeon n'a lu un seul mémoire à l'Institut.

Que serait-il arrivé si je lui avais ôté la parole ? continuait Grégoire. Il aurait crié à l'intolérance. Le président étant évêque, c'eût été un motif de plus pour décocher des diatribes nouvelles contre la religion, tandis que par la modération je tuai cette intrigue.

MICHEL-ANGE ET BLAISE DE CÉSÈNE.

Pendant que Michel-Ange peignait sa sublime fresque du Jugement dernier, dont M. Sigalon vient d'achever une si belle copie, le pape Paul III vint un jour le visiter dans la chapelle Sixtine. La suite du pontife était nombreuse ; beaucoup de ceux qui la composaient ne comprenaient pas l'œuvre de génie, et parmi eux se trouvait le maître des cérémonies du pape, Blaise de Césène. Paul lui demanda ce qu'il pensait de cette peinture ; et comme un maître des cérémonies n'est pas de droit homme de goût et bon juge en matière d'art, messer de Césène n'hésita pas à répondre que cette fresque était propre à décorer une taverne ou un cabaret, mais non une église.

Les artistes aiment peu la critique, et ne dédaignent pas toujours la vengeance. Celle de Michel-Ange ne se fit pas attendre : le maître des cérémonies prit place, dans le tableau, au milieu des damnés ; un serpent l'étreint et le dévore ; sa tête est armée d'une paire d'oreilles d'âne, sans doute en mémoire de son beau jugement.

Blaise de Césène était fort ressemblant ; la malice du peintre lui fut bientôt connue. Il supplia vainement Michel-Ange de le retirer du lieu de tourments où il l'avait plongé sans égard pour sa réputation. L'artiste fut inexorable. Le pauvre maître des cérémonies eut recours au pape pour obtenir justice.

Paul III se tira d'embarras avec esprit : « J'ai, dit-il à messer Blaise, tout pouvoir sur la terre et dans le ciel ; s'il vous avait mis dans le purgatoire, j'y pourrais encore quelque chose ; mais vous êtes en enfer, il n'y a pas de rémission. »

INDUSTRIE DOMESTIQUE

DU BOIS A BRULER.

Les plantes prennent dans l'atmosphère des particules de charbon qui y sont disséminées à l'état d'acide carbonique; elles déterminent la combinaison de ce charbon avec l'eau qu'elles puisent dans l'intérieur de la terre par leurs racines, et il en résulte du bois. Ainsi le bois est un composé d'eau et de charbon. S'il nous était donné de pouvoir imiter dans nos ateliers les effets de la force végétative, en mêlant dans certaines proportions de l'eau et du charbon et en déterminant leur combinaison, nous produirions du bois. Mais nous ne savons point répéter toutes les opérations de la nature, et jusqu'ici nous sommes obligés de nous contenter du bois qu'elle nous fournit. Néanmoins, il est aisé de comprendre qu'il est d'une haute importance, pour nous permettre de régler avec intelligence l'emploi du bois, de savoir exactement quelles sont les substances qu'il renferme. C'est à MM. Gay-Lussac et Thénard que l'on doit la découverte de sa composition, et cette découverte, qui daté du commencement de notre siècle, est une des plus intéressantes que ces chimistes aient faites.

Le bois, parfaitement desséché dans une étuve, se compose de 52 parties de charbon et de 48 parties d'eau. Cette composition demeure la même, sauf des variations égales au plus à un centième, quelle que soit l'espèce de bois que l'on considère. Les bois diffèrent donc entre eux, non par leur composition réelle, mais par la consistance plus ou moins serrée de leur tissu. C'est ainsi qu'avec la même substance, du coton, par exemple, nous pouvons faire une infinité de tissus, les uns lourds et épais, les autres souples et légers, et très-différents les uns des autres dans l'apparence, quoique les mêmes dans le fond. L'eau et le charbon, dans cet état d'alliance dont nous venons de parler, et qui constitue le bois, ont tellement d'attachement l'un pour l'autre qu'il faut une chaleur bien supérieure à celle de l'eau bouillante pour forcer l'eau à se dégager et à laisser dans l'isolement le charbon avec lequel elle se trouvait unie. A quelque degré de chaleur que l'on ait recours pour déterminer cette séparation des deux éléments dont l'association forme le bois, l'eau entraîne toujours avec elle, à l'état de gaz, une certaine quantité de charbon avec lequel elle se combine d'une autre manière. Ainsi, bien que le bois contienne environ, en charbon, la moitié de son poids, quand on le calcine on n'en retire jamais une quantité de charbon aussi considérable. La quantité que l'on en retire par la carbonisation est, en général, seulement un quart du poids total du bois.

Outre cette proportion d'eau dont nous venons de parler, et qui se trouve dans le bois à l'état de combinaison, il y a toujours une autre proportion qui s'y trouve simplement à l'état de mélange, c'est-à-dire qui, au lieu d'être solidement établie, ne fait qu'imbiber intimement le tissu du bois. C'est cette seconde proportion d'eau qui rend le bois plus ou moins humide, tandis que l'eau dont nous avons d'abord parlé est ce qui fait que le bois est bois et non pas charbon. Les bois que nous jugeons les plus secs contiennent eux-mêmes une proportion d'eau très-notable. Pour chasser cette humidité, il faut de toute nécessité mettre le bois dans une étuve, et c'est ce que l'on fait dans certaines industries où l'on a besoin d'un combustible parfaitement sec. Dès que le bois est sorti de l'étuve et refroidi, il commence à attirer l'humidité qui est dans l'air et à la concentrer dans son intérieur; et après quelque temps, même sous les meilleurs abris, il contient de nouveau une certaine quantité d'eau, dont il est pénétré comme une éponge. Les bois que l'on nomme secs, d'après leur apparence, renferment toujours une quantité d'eau hygrométrique à peu près égale

au quart de leur poids. Il est aisé de le vérifier en les soumettant à la chaleur; il se dégage aussitôt de leur intérieur de la vapeur d'eau, et leur poids diminue d'environ un quart. La différence des bois verts et des bois secs consiste donc en ce que les premiers contiennent plus d'eau que les seconds, mais non pas en ce que les premiers seraient humides, tandis que les seconds ne le seraient nullement. Les bois verts renferment ordinairement une proportion d'eau égale aux quatre dixièmes de leur poids.

Les cendres sont des matières terreuses assez complexes dont la proportion varie, en général, d'un à trois centièmes du poids du bois. Elles ne jouent qu'un rôle peu important dans la combustion.

Il résulte de ce que nous avons dit que la véritable valeur d'un bois à brûler consiste dans son poids, et non dans son volume. Cependant on est dans l'usage d'acheter le bois au volume, ce qui est une mauvaise mesure pour cette marchandise, puisqu'elle ne donne pas une idée exacte de sa valeur. On sait quelle quantité de charbon, et par conséquent de chaleur, représentent 100 kilogrammes de bois sec, tandis que l'on ignore absolument quelle quantité de charbon il peut y avoir dans un mètre cube de bois. Cette évaluation ne présente donc rien de précis à l'esprit. Joignez à cela que la quantité réelle de bois contenue dans une mesure d'un mètre cube dépend essentiellement de l'état de division du bois, c'est-à-dire de la grosseur des bûches. Cette cause de variation va si loin que le poids d'une même mesure de bois peut varier du simple au double, suivant qu'il s'agit de gros bois ou de menu bois. Une corde de bois vaut donc véritablement beaucoup plus qu'une corde de menu bois, et cependant, dans la dénomination dont on se sert, rien ne l'indique. Toutes choses égales d'ailleurs, on peut poser en principe que le meilleur bois pour le chauffage des cheminées est celui qui est le plus gros, le plus pesant et le plus sec. Dans les bois légers, la plus grande partie du charbon s'échappe à l'état de flamme, sans jeter dans l'appartement beaucoup de chaleur; et, quand la flamme est finie, au lieu de jouir d'un vif et ardent brasier, on n'a dans le foyer que quelques charbons légers et poreux, peu ardents, et qui se dissipent en un instant. Les bois lourds donnent au contraire peu de flamme, laissent par conséquent dans le foyer bien plus de charbon, et comme ce charbon est plus serré que celui du bois léger, il se soutient bien plus longtemps. Nous ne parlons ici que des cheminées; il est essentiel de le remarquer, car, dans un poêle, toutes les espèces de bois, pourvu qu'elles soient également sèches, produisent à peu près le même résultat. En effet, la chaleur qui est entraînée par la flamme, au lieu d'être en majeure partie perdue comme dans les cheminées, se communique aux parois du poêle et à ses tuyaux, et se trouve ainsi utilisée presque entièrement; néanmoins, les bois denses conservent encore un avantage, c'est que leur combustion étant plus lente, il n'est pas nécessaire de recharger le poêle aussi souvent, ni de prendre autant de précautions pour rendre le feu uniforme.

On distingue dans le commerce cinq classes ou *essences* de bois. Voici comment on y distribue nos bois indigènes :

Bois durs. — Chêne, orme, hêtre, frêne, charme, acacia, châtaignier, érable, platane, sycamore.

Bois blancs ou bois tendres. — Bouleau, aune, peuplier, bourdaine, tremble, saule, marronnier, tilleul.

Bois de sauvages. — Pommier, poirier, prunier, néflier, alisier, sorbier, mûrier, cornouiller, épine noire et blanche, micocoulier, noyer, fusain.

Bois d'arbres verts. — Pin, sapin, mélèze, houx, if, olivier, liège, yeuse.

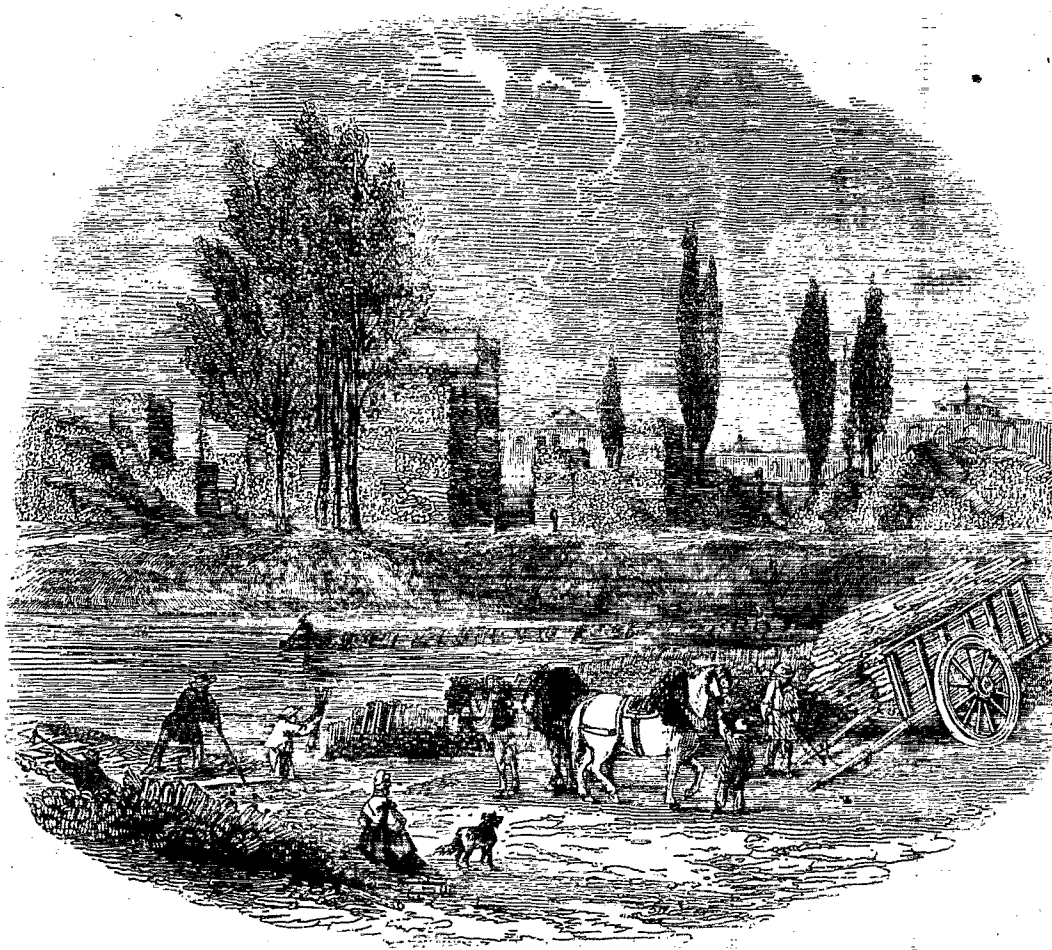
Bois d'arbres de landes. — Genévrier, genêt, rosier, aubier, osier, troène, bruyère, lierre, ronce.

Tous ces bois ne sont pas également propres au chauffage, et quelques-uns, comme le noyer, le peuplier, etc., sont trop spécialement utiles dans certaines industries pour être brûlés. Le chêne est le bois de chauffage par excellence, en ce sens qu'il est celui dont on brûle le plus. Le hêtre, le charme et l'orme, sont incomparablement plus rares dans le commerce ; mais ils sont de meilleure qualité et généralement d'un prix plus élevé. Le bouleau est le bois le plus convenable pour les boulangers ; on en fait aussi un charbon très-recherché. Le tremble est particulièrement employé pour la fabrication des allumettes ; il est, comme tous les bois blancs, mauvais pour le chauffage ordinaire.

La superficie boisée de la France dépasse sept millions d'hectares : c'est un peu plus du huitième de la superficie totale du pays. Bien qu'il y ait eu, par suite des progrès de la civilisation et de la population, d'immenses déboisements, il reste donc encore aujourd'hui en France une quantité de

bois très-suffisante pour bannir toute inquiétude à l'égard de l'avenir, surtout si l'on prend les meilleures mesures pour assurer la conservation de ces forêts. La proportion du chêne l'emporte tellement sur celle des autres espèces que ce végétal couvre à lui seul quatre millions d'hectares, c'est-à-dire plus que toutes les autres espèces ensemble.

On coupe annuellement en France environ 350 000 hectares, donnant un produit brut d'environ 170 millions de francs. C'est un revenu peu considérable, mais qui, entre les mains de l'industrie et du commerce de transport, ne tarde pas à devenir une immense richesse. La plus grande partie de ce bois est employée pour la charpente, le charbonnage, la menuiserie et autres usages. Le tiers de la coupe suffit pour fournir à la France son bois à brûler et son charbon de bois. La consommation annuelle est moyennement de quinze millions de stères de bois de chauffage, et de cinq millions de stères de bois de charbonnage. Cela revient à peine à un demi-stère de bois par habitant. Cette



Vue des chantiers de bois à brûler de l'île Louviers, à Paris.

quantité est certainement bien faible ; et nos forêts n'étant guère susceptibles de donner davantage, on doit conclure de là que l'attention des économistes ne saurait se porter avec trop de sollicitude vers les couches de houille, dont l'exploitation est illimitée, et dont les produits suffisent au chauffage de l'Angleterre.

La consommation de Paris est un objet de la plus haute importance. Cette ville prend pour elle seule plus d'un quinzième du bois de chauffage qui s'exploite en France, et environ un vingt-cinquième de la somme totale du charbon de bois. L'administration a de tout temps attaché une grande importance à ce qui concerne ce commerce. Il existe,

sous la protection du gouvernement, neuf compagnies de marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris. Deux de ces compagnies ont leur siège à Paris : l'une s'occupe du commerce des bois neufs, auxquels l'île Louviers est spécialement consacrée ; l'autre, qui est la plus considérable, a pour objet les bois flottés, dont les classes pauvres font une énorme consommation. Toute proportion gardée, c'est le bois le plus cher : son prix est en apparence inférieur à celui du beau bois ; mais comme il donne infiniment moins de chaleur, il en résulte que son prix est véritablement supérieur.

LE PANTHÉON.

Premier article.



Vue intérieure du Panthéon, autrefois église Sainte-Geneviève.

Il est d'usage, lorsque l'on commence l'histoire d'un monument, de descendre à sa fondation, et de dire par quelle main et dans quel but sa première pierre a été posée.

La singulière destinée du temple qui immortalise l'architecte Soufflot commande en quelque sorte une marche opposée. Comme temple chrétien, il n'a ni passé ni présent, il n'a point d'annales; comme temple dédié au génie et à la vertu, son existence a été mise en doute jusqu'à ce jour, où sa vocation semble définitivement arrêtée par la dernière pierre que l'art vient de poser au faite de son portique.

On comprendra donc que nous ayons hâte, dès ce premier article, d'entretenir nos lecteurs du fronton de M. David. Si des circonstances contraires à nos desirs et à nos efforts défendent à notre crayon de le représenter aux yeux, notre

plume du moins tentera, dans une description scrupuleusement fidèle, de le représenter à la pensée.

LE FRONTON, PAR M. DAVID.

Au centre de la composition, la Patrie, élevée sur les marches d'un grand trépied, et le front entouré d'une couronne d'étoiles métalliques, distribue les palmes aux grands hommes qui se pressent à sa droite et à sa gauche. Sa tête, qui semble enfoncée dans le ciel, est penchée vers la terre, comme pour voir passer les générations qui font son orgueil. Droite, et tendant les bras d'une façon égale, elle a la forme de la balance, et donne l'idée même de la justice. Le mouvement des bras est d'une admirable beauté. M. David n'a point voulu jeter cette figure allégorique toute seule au

milieu des figures réelles et des costumes connus des grands hommes qui l'environnent. Il a complété avec deux figures symboliques son triangle central. À gauche, la Liberté, ceinte de son glaive qu'elle ne doit point quitter, assise sur les marches, un bras flottant à l'abandon, offre à la Patrie les couronnes que celle-ci distribue; mais elle ne lève pas seulement sa main vers la Patrie, elle attache aussi sur elle son regard inquiet : on dirait que, peu satisfaite du présent, elle l'interroge sur l'avenir. Cette figure est d'une beauté noble et attendrissante à la fois : dans cette vierge, que quelques poètes se sont plu à nous montrer hurlante et hideuse, on est heureux de retrouver le charme et la mélancolie des plus touchantes créations de l'art. À droite, l'Histoire tourne le dos à la Patrie, et écrit sur ses tables les noms immortalisés. Nous ne saurions trop louer M. David d'avoir osé restaurer l'allégorie dans cet ouvrage capital. Déjà, dans une autre œuvre importante, M. Ingres avait personnifié l'*Iliade* et l'*Odyssee* sous les traits de deux femmes admirablement inspirées. Espérons que la supériorité de ces deux artistes, qui ont donné des gages à l'innovation, détruira les préventions fâcheuses que des esprits exagérés ont cherché à semer contre l'allégorie, qui n'est autre chose que l'intervention de la pensée dans les arts.

La forme même de sa composition imposait au sculpteur la nécessité de séparer en deux parties les grands hommes qu'il voulait représenter. Mais quelle division pouvait-il adopter? M. David a choisi une idée simple, populaire, à la portée de tous. D'un côté, il a placé les professions civiles; de l'autre, les groupes militaires. Il a mis les premières à gauche, du côté de la Liberté, qui trouve chez elles son plus sûr asile; les guerriers sont du côté de l'Histoire, que les grands capitaines ont toujours regardée de préférence.

Les grands hommes qui représentent les différentes professions civiles sont rangés par groupes. Sur le devant du premier groupe, on voit Malesherbes avec le costume d'avocat; derrière lui, Mirabeau, le tribun des anciens jours; ensuite, Monge le mathématicien; à l'extrémité de la ligne, Fénelon, le modèle du clergé.

En tête du second groupe, Manuel, le tribun de nos luttes récentes, représente les députés. Quelle grande et belle leçon le statuaire a donnée là aux factions politiques! Le 4 mars 1823, les députés exclurent Manuel de leur sein; et c'est lui qu'on choisit aujourd'hui pour les représenter! Carnot, dont le nom résume à la fois la vertu et le génie des pouvoirs révolutionnaires; Berthollet le chimiste, qui s'associa, dans la grande campagne d'Égypte, aux travaux de Monge et à la fortune de Bonaparte; Laplace, qui, après Newton, et sans s'écarter de sa suite, trouva encore du génie à dépenser dans la description du système du monde, complètent ce second groupe.

Le troisième groupe se compose de Louis David, qui imprima aux arts de la France et de l'Europe un mouvement universel que l'ignorance a méconnu et dont notre patriotisme s'enorgueillit; de Cuvier, qui a mérité cette place, sinon par la profondeur, du moins par l'universalité de son génie; de Lafayette, enfin, noble et simple caractère, dont les événements n'altérèrent ni la candeur ni la persévérance. Peu d'espace suffit à toutes ces grandes figures, qui, bien que sur des plans différents, se détachent toutes avec un bonheur égal. Il est impossible d'avoir un style plus serré et plus lucide à la fois.

Voltaire et Rousseau, déjà récompensés, sont adossés à ces groupes, et assis près d'un autel où les palmes croissent en abondance. Le génie différent de ces deux hommes se peint dans les moindres détails. Voltaire se remue et s'agite encore au sein de l'immortalité qu'il a conquise. Rousseau poursuit sa méditation, amie des hommes et de la nature, comme s'il n'était pas sorti de l'île Saint-Pierre. Le sculpteur

a placé sous les yeux du philosophe un objet bien capable d'entretenir sa rêverie : c'est un jeune homme qui meurt en déposant son manuscrit sur l'autel de la patrie. Ce jeune homme, c'est le médecin Bichat. C'est une belle idée que d'avoir donné place à la mort dans le banquet de l'immortalité. Consolante pensée! la patrie tient compte des existences interrompues.

Par une opposition de lignes très-heureuse, Bichat, qui regarde le groupe de Rousseau et de Voltaire, est adossé aux enfants, espoir de la patrie, qui étudient les arts, et qui, penchés sur leurs ouvrages, forment le coin du fronton. Des instruments de science complètent cette extrémité.

De l'autre côté du socle du haut duquel la Patrie distribue ses palmes nombreuses, nous retrouverons les mêmes lignes principales, les mêmes groupes importants. Mais quelle variété dans les mouvements, dans les lignes accessoires, dans les costumes, et même dans la disposition générale! La même mélodie se poursuit toujours; mais elle est admirablement transformée. Ce n'est plus à quelques hommes d'élite, sortis de la foule, que M. David a confié le soin de représenter l'armée; il a voulu que ces masses puissantes à qui la France doit son salut et sa gloire vinssent elles-mêmes figurer dans son œuvre, et que ces sublimes anonymes eussent leur place sur cette page illustre. Il a donc distribué, à leur rang, des soldats de diverses armes, physionomies vraies et idéales, personnages rudes mais héroïques, que le vieux Goethe comparait aux guerriers d'Homère, dans les conversations que M. David a eues avec lui. Un canonnier, un dragon, un hussard, un lancier polonais, un marin de la garde, un jeune tambour, et un cuirassier qui tombe, lui aussi, en apportant son trophée, forment pour ainsi dire le cercle de cet élysée militaire.

Mais il y avait deux figures qui sollicitaient le génie de M. David, et qui lui demandaient une place distincte dans cette foule glorieuse. L'une de ces deux figures, c'est celle du général qui a discipliné le génie militaire de la révolution française, et qui, après avoir fait agenouiller l'Orient et l'Occident devant son incomparable fortune, a été s'éteindre dans les solitudes de l'Océan, comme un météore auquel l'infini rouvre son sein lorsqu'il a étonné et bouleversé le monde. C'est avec le costume du pont d'Arcole, et se précipitant vers l'immortalité, que M. David a représenté Bonaparte. Il s'est servi, pour cette figure, d'une gravure d'après Gros qui est excessivement rare, et qui est la plus belle image que l'art nous ait laissée du grand homme.

Mais la figure de ce conquérant couronné n'a point fait oublier à M. David une autre figure non moins sublime. Derrière le général, qui sera bientôt l'empereur, il a sculpté, sous le coup d'une de ses plus belles inspirations, le soldat de la république, solitaire et mélancolique représentant de ces quatorze armées qui se levèrent en un seul jour, comme un seul homme, pour la défense désespérée de la patrie. Le vieux républicain s'appuie sur son fusil; il est fatigué de la marche qu'il a faite à travers les royaumes étrangers. Il ne sollicite pas de récompense, car ce ne fut pas pour une récompense qu'il se leva; mais il n'en reçoit pas : il voit la foule courir à d'autres idoles qu'à celles qui enflamment son noble cœur, et il est triste. Devant ce débris d'un temps héroïque auquel les dédains et les injures n'ont pas manqué, plus d'une larme pieuse coulera. L'artiste lui-même a dû en verser en touchant de sa main cette face simple et auguste, et ce flanc dévoué toujours prêt à se placer entre la tyrannie et la liberté.

Un groupe d'élèves de nos écoles militaires et des instruments de guerre remplissent cette extrémité du fronton.

Après avoir analysé le sujet que M. David s'est tracé lui-même, il nous faudrait apprécier comment il l'a rendu, et dire ce que l'expression a ajouté à la pensée. Mais l'espace

nous manque, et nous ne pouvons déroger aux habitudes de notre recueil. Le fronton du Panthéon est, sans contre-dit, le plus beau morceau de sculpture que notre époque ait produit; la manière en est grande, élégante, pathétique; l'âme éclate toujours à travers la pierre. Le costume moderne y est employé avec audace, sans affectation, sans gaucherie. Les lignes sont naturelles et antiques cependant. Rien d'imité, rien de factice; pas de pastiche, pas d'exagération; mais une réunion heureuse de l'esprit et de l'enthousiasme, de l'inspiration et de la science. La pensée que M. David a gravée au fronton du Panthéon est bien la pensée du peuple. Reste à savoir à quelle époque on permettra au peuple de lire cette belle page que l'artiste a écrite sous son inspiration.

CONCHYLIOLOGIE.

Voy. t. II, 1834, p. 173.

Les coquilles, autrefois simple objet de curiosité, ont acquis depuis trente ou quarante ans un haut degré d'intérêt, parce que leur étude s'est trouvée liée, d'une part, à la zoologie, dont elles représentent une classe presque entière, et, d'autre part, à la géologie en lui fournissant des notions exactes et précises sur l'âge relatif des différentes couches du globe. Il est vraiment assez amusant de revoir aujourd'hui la liste des noms bizarres donnés aux coquilles par les amateurs pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle. C'étaient le léopard, le drap-d'or, le taffetas, l'amiral-pierreux, le fromage-jaune, le fileur-couronné, le veau-panaché, le pâté, le marron-épineux, l'oreille de chien, etc.; et quand on songe que ces coquilles, ainsi décorées de noms fastueux ou ridicules, étaient un pur objet de caprice, sans que la moindre idée scientifique y fût rattachée, on doit trouver que la Bruyère, dans ses *Caractères*, avait raison de se moquer de la manie des coquilles, plus encore que de celle des fleurs ou des fruits. Cependant, parmi les dénominations plus ou moins pittoresques imposées aux coquilles, il en est qui ont mérité de rester dans la science, parce qu'elles peignent tout d'abord à l'esprit la forme ou le caractère des coquilles; par exemple, les cônes, les olives, les mitres, les harpes (fig. 3), les tonnes, les casques, les cadrans, les fuseaux, les limes, etc. D'autres noms, dérivés du latin ou du grec, ont aussi cet avantage, mais seulement quand leur étymologie est bien connue. C'est ainsi que le nom de rostellaire, dérivé du mot latin *rostellum*, petit bec, signifie que la coquille est prolongée en bec; que celui de la scalaire dérive du mot latin *scala*, échelle, à cause de ses plis en échelons; que celui du *ptérocère*, tiré du grec, signifie que le bord, prolongé en aile, est armé de cornes, etc. Or il n'y a rien de tel, en histoire naturelle, que ces noms qui renferment toute une description; ils se gravent plus aisément dans la mémoire et reviennent d'eux-mêmes à l'esprit quand on revoit l'objet auquel ils s'adaptent si bien.

Les coquilles, qui, par leur éclat, par l'élégance de leurs formes et de leurs couleurs, font encore un des ornements des collections, étaient considérées autrefois comme la partie principale des animaux qui les produisent; tous les animaux mous alors étaient réunis pêle-mêle sous le nom de vers, sans qu'on daignât seulement s'enquérir de leur organisation. Plus tard, on sépara, sous le nom de mollusques, les animaux habitants de ces coquilles, et l'on réunit sous le même nom, pour en former une classe, d'autres animaux présentant une organisation absolument semblable, quoique privés de coquille.

Les mollusques sont des animaux pourvus de nerfs; ils ont un appareil très-développé pour respirer l'air, soit dans l'atmosphère, soit dans l'eau, qui tient toujours cet air dissous, et des vaisseaux pour la circulation d'un sang incolore.

La coquille, chez eux, n'est qu'un appareil accessoire et destiné seulement à protéger ceux qui en sont pourvus; elle peut même être usée par le frottement ou rongée et perforée par de petits vers marins sans que le mollusque en souffre aucunement; c'est donc une simple sécrétion produite par le tégument externe, nommé le manteau des mollusques, ou par une partie de ce manteau.

La division naturelle en coquilles *bivalves*, ou de deux pièces, comme les huîtres, les moules, les pétoncles (fig. 2), les tellines (fig. 1); et en coquilles *univalves*, ou d'une seule pièce, telles que les limaçons, les fuseaux, les côrites (fig. 4), les harpes (fig. 3), les turbos (fig. 5), etc., correspond à une division principale des mollusques.

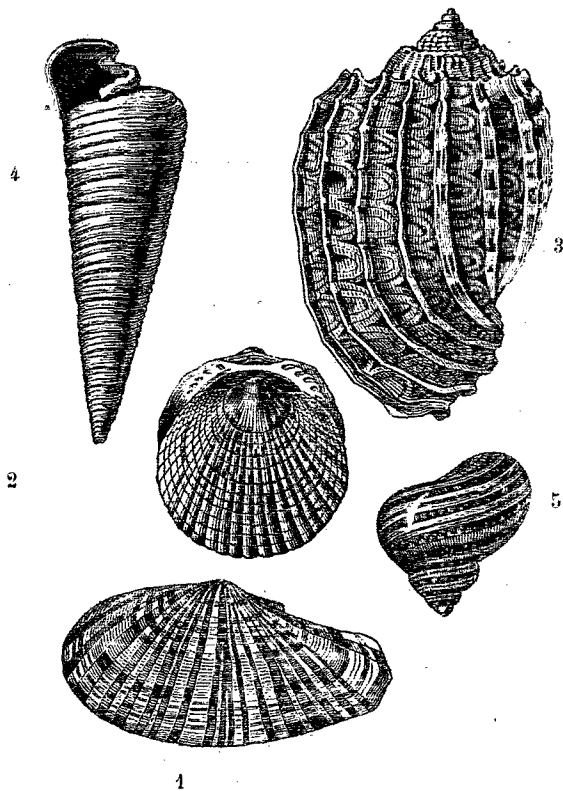
Les mollusques dont la coquille est bivalve n'ont point de tête distincte; entre les feuillets branchiaux est une ouverture servant de bouche pour l'introduction des aliments, qui sont toujours des débris organiques ou des animalcules amenés par le courant que produisent les branchies. En dehors des branchies est le manteau, couche membraneuse, charnue, surtout au bord, où elle produit le bord nouveau de la coquille, et qu'elle épaissit en y déposant des couches nacrées par le reste de sa surface. Les valves s'articulent par une charnière où l'on observe souvent des dents qui, par leur nombre et leur disposition, fournissent de bons caractères distinctifs; à la charnière se trouve aussi un fort ligament brunâtre, élastique, qui tiendrait toujours la coquille entrebâillée si un ou deux muscles blancs intérieurs ne servaient à la fermer au gré de l'animal.

On distingue donc aussi des coquilles bivalves à un seul muscle d'attache, comme les huîtres et les limes, et ne montrant à l'intérieur qu'une seule trace ronde pour ce muscle; et les coquilles à deux muscles, telles que les tellines, les vénus, les pétoncles, etc., qui montrent deux traces correspondantes. Les tellines (fig. 1) se reconnaissent aisément à leur forme aplatie, plus étroite, anguleuse et un peu pliée du côté par où sortent des tubes particuliers formés par le manteau et servant à amener des courants d'eau à l'intérieur. Cette disposition du manteau est la même chez les vénus et les cythérées, qui sont de belles coquilles marines, et chez les cyclades, petites coquilles ovales, bleuâtres, de nos eaux douces; mais toutes celles-ci, plus bombées, n'ont point le pli des tellines, et diffèrent aussi par le nombre des dents de la charnière: ainsi, les tellines en ont deux au sommet de chaque valve, et, de plus, une latérale de chaque côté; les autres en ont trois à chaque valve; mais les cythérées ont, en outre, une seule dent latérale, et les cyclades en ont une de chaque côté. La telline que nous figurons ici est la telline vergetée (*Tellina virgata*); elle est agréablement nuancée de rose et de blanc, et se trouve abondamment dans les mers équatoriales. D'autres petites espèces de nos mers (*Tellina fabula* et *Tellina tenuis*), ainsi que des petites lucines (*Lucina carnaria*, etc.), d'une jolie couleur rose, ou blanches demi-transparentes, s'employaient beaucoup autrefois pour faire des fleurs et des oiseaux artificiels dans les couvents de religieuses; on voit encore de ces petits monuments de patience qui sont vraiment dignes d'attention. Les pétoncles (fig. 2), dont le nom latin *pectunculus* signifie petit peigne, ont une organisation bien différente; leur charnière est presque symétrique, garnie de chaque côté d'une rangée de petites dents; le manteau est tout ouvert et ne forme pas de tubes. Un pied musculeux, partant du ventre de l'animal, lui sert à s'avancer dans le sable. D'autres coquilles très-voisines, les arches, ainsi nommées de leur forme analogue à celle de l'arche de Noé, diffèrent par leur forme transversale, inégalement prolongée en arrière, et par leur charnière en ligne droite.

Une particularité curieuse des pétoncles et des arches, c'est que ces coquilles, dans la mer, sont revêtues d'une

épaisse couche de poils écailleux brunâtres, qui s'enlèvent par le frottement, de sorte que la coquille vivante ne ressemble nullement à cette même coquille dépouillée de ce qu'on nomme son drap marin.

Le pétoncle que nous représentons est nommé pétoncle pectiniforme, à cause de sa ressemblance avec les peignes. On l'avait autrefois nommé peigne sans oreilles, parce que les vrais peignes, qui d'ailleurs n'ont point de pied et diffèrent par leur charnière sans dents, par leur ligament interne et par leur muscle unique, ont le bord cardinal ou de la charnière prolongé de chaque côté en manière d'oreille.



Choix de coquilles. — Voy. t. II, 1834, p. 173.

1, Telline vergetée. — 2, Pétoncle pectiniforme. — 3, Harpe bombée. — 4, Cérîte télescope. — 5, Turbo rubané.

D'autres pétoncles diffèrent de celui-ci par l'absence des côtes rayonnantes; tel est le pétoncle large (*Pectunculus glycymeris*), le plus gros de tous, qui a souvent plus de 0^m,16 de largeur, et qu'on trouve aussi fossile dans les terrains tertiaires, avec plusieurs espèces caractéristiques.

Les coquilles univalves sont habitées par des mollusques pourvus d'une tête distincte, avec des tentacules, et souvent des yeux; suivant qu'elles ont le bord de l'ouverture arrondi et continu en avant, ou interrompu par une échancrure ou un canal, elles présentent une première différence produite par un prolongement du manteau en un tube qui amène l'eau pour la respiration; une différence plus importante y correspond dans les animaux: ceux des coquilles à ouverture entière sont herbivores, les autres sont carnassiers en général, et pourvus d'une trompe armée de dents à l'intérieur pour pouvoir dévorer leur proie, même à travers l'épaisseur d'une coquille, qu'ils percent avec leur trompe comme avec une tarière. La plupart de ces derniers ont la propriété de sécréter une couleur rouge, et l'un ou plusieurs d'entre eux ont été employés chez les anciens pour teindre la pourpre. On a nommé, par supposition, pourpre (*Purpura*) un genre de ces mollusques chez lesquels l'axe de la coquille, nommé la columelle, se prolonge en ligne droite de manière à former un commencement de canal.

La harpe (fig. 3), qui est un genre voisin, présente, au contraire, une columelle torse, infléchie, et une échancrure comme les buccins, les vis et les tonnes; mais elle se distingue par les plis longitudinaux, qui rappellent la disposition des cordes d'une harpe, comme dans la tonne les cordons transverses ressemblent à des cercles.

L'espèce figurée ici est la harpe bombée (*Harpa ventricosa*); elle atteint 0^m,08 et 0^m,10 de longueur; ses cordons sont simplement tachés de brun rougeâtre, tandis que dans la harpe noble ils présentent de petites lignes noires très-fines en travers. Toutes ces belles coquilles viennent des mers équatoriales.

Les cérîtes (fig. 4), ainsi nommés du mot grec *keras*, corne, à cause de leur ressemblance avec les cornes droites et tordues des antilopes, ont l'ouverture munie d'une échancrure et souvent dilatée en forme de cuiller, ce qui a fait nommer autrefois quelques espèces, comme les *cerithium palustre* et *sulcatum*, la grande et la petite cuiller à pot.

L'espèce que nous avons représentée est la cérîte télescope, long de 0^m,08 à 0^m,10, noir, garni de quatre cordons transverses sur chaque tour; il vient des mers de l'Inde.

Il n'est peut-être pas de genre plus nombreux en espèces et surtout en espèces fossiles; on en trouve beaucoup dans les différents terrains tertiaires, surtout aux environs de Paris, où l'on remarque le cérîte géant, qui n'avait pas moins de 0^m,55 dans son entier développement; il était alors si pesant que l'animal, en rampant au fond de la mer, laissait traîner sa coquille et l'usait contre les pierres.

Les turbos, ou sabots (fig. 5), ont l'ouverture ronde et fermée quand l'animal se retire par une pièce mobile pierreuse, tenant au pied et nommée l'opercule. Ils ont l'intérieur de leur coquille nacré, de même que les *Trochus*, ou toupies, qui n'en diffèrent que par leur ouverture plus oblique et quadrangulaire, et par la nature cornée de l'opercule. Aussi les marchands dépouillent souvent ces coquilles de leur couche externe pour leur donner un aspect nacré plus séduisant. Le turbo-pie, ainsi nommé de sa coloration en blanc et en noir, est particulièrement soumis à cette transformation; mais celui que nous avons figuré, le turbo rubané (*Turbo petholatus*), n'a pas besoin de ce travestissement pour être une des belles coquilles de nos collections; il est long de 0^m,04 à 0^m,05, très-luisant, brunâtre, avec des nuages bruns et de petites lignes foncées qui traversent des rubans vivement colorés en vert clair et en noir; sa largeur est de 0^m,04 ou 0^m,05. On rapportait autrefois à ce même genre, sous le nom de *Turbo littoreus*, le vigneau ou bigorneau, espèce excessivement commune sur les côtes de l'Océan, où on la mange cuite; on en a fait le type du genre Littorine, qui diffère des vrais turbos par l'absence de la nacre intérieure et par l'opercule corné.

PASSAGE D'UN AUTEUR ANGLAIS SUR LES BEAUTÉS DE LA FRANCE.

Plusieurs des parties montagneuses de la France reçoivent beaucoup d'agréments de la verdure luxuriante des châtaigniers; elle ajoute principalement à la beauté du Limousin, du Vivarais et de l'Auvergne. Les bois, les rochers, les torrents, la verdure des Pyrénées, ont tous les caractères du beau et du sublime. Rien dans les Alpes n'approche des scènes agréables des parties septentrionales du Dauphiné; le cours de l'Isère est une scène perpétuelle de beautés. Le Vivarais et une partie du Velay sont très-romantiques. La Seine est préférable à toutes les grandes rivières de France, parce qu'elle est partout agréable. La Loire, d'Angers à Nantes, est probablement une des plus belles rivières du monde; sa largeur, ses îles couvertes de bois, la hardiesse, la culture et la richesse de ses rives,

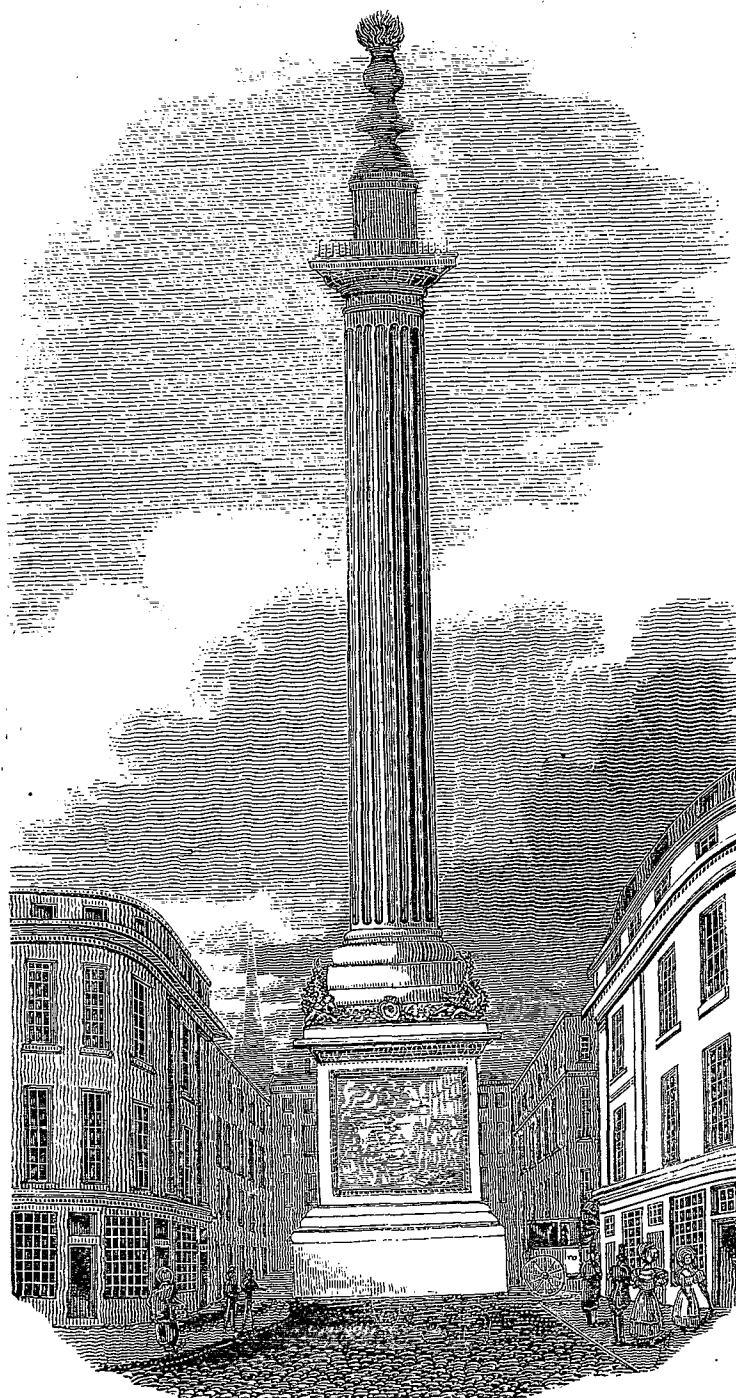
tout conspire, avec l'activité d'un brillant commerce, à la rendre supérieurement belle. La Garonne reçoit plus de beautés du pays par où elle passe qu'elle ne lui en donne. La Saône coule à travers une belle étendue de prairies. Eu égard à la beauté générale d'un pays, le Limousin est préférable à toute autre province de France : les collines, les vallées, les forêts, les enclos, les rivières, les lacs et les fermes éparses, forment mille paysages délicieux. La Touraine est abondante et agréable. Les territoires fertiles de

la Flandre, de l'Artois et de l'Alsace, sont distingués par leur utilité. Beaucoup de parties de l'Angoumois sont riantes et très-agréables.

ARTHUR YOUNG, *Voyage en France*.

LE MONUMENT, A LONDRES.

Le 2 septembre 1666, un affreux incendie éclata dans la ville de Londres. Il dura trois jours, et dévora 400 rues,



Vue du Monument, à Londres.

13 200 maisons, 89 églises, et plusieurs autres édifices publics.

En mémoire de ce désastre, le plus célèbre architecte que l'Angleterre ait produit, Christophe Wren, fut chargé, par acte du Parlement, d'élever la colonne que représente notre gravure, et qui n'est désignée à Londres sous aucun autre nom que celui du *Monument*. Les travaux, commencés

en 1671, ne furent achevés qu'en 1677. La dépense ne fut pas moindre de 14 500 livres (monnaie anglaise).

Le Monument est une colonne cannelée, d'ordre dorique, en pierre de Portland ; sa hauteur est de 61 mètres. Dans la plus grande largeur, le fût a 4^m,57 de diamètre. L'escalier pratiqué dans l'intérieur a trois cent onze marches de marbre noir. Au sommet, on voit une urne d'où

s'échappent des flammes. Le piédestal a 13 mètres de haut et couvre un espace de 81 mètres carrés. Sur sa face septentrionale, une inscription latine expose les détails de l'incendie; sur la face du midi, on lit que Charles II, touché de cet événement, fit remise aux citoyens de leurs taxes; sur la face de l'est sont gravées les dates de la fondation et de l'inauguration de l'édifice; sur la face de l'ouest, une sculpture allégorique de Gabriel Cibber représente Londres sous la figure d'une femme couchée sur des ruines, au milieu des flammes, et sauvée par le Temps, la Providence, le Roi, la Liberté, le Génie et la Science.

Il y avait autrefois autour de la base du piédestal une inscription qui accusait les papistes d'avoir été les auteurs de l'incendie. Cette accusation n'était fondée sur aucune preuve.

UTILITÉ DE LA MONNAIE D'ARGENT POUR SUPPLÉER AUX POIDS.

Notre monnaie d'argent peut, au besoin, servir dans les ménages pour vérifier la pesée des marchands. En effet,

			Gramm.
6 fr. 25 c.	pèsent une once		31,3
12 50	deux onces		62,5
25 »	un quarteron		125,0
50 »	une demi-livre		250,0
100 »	une livre		500,0

Le rapport de la livre nouvelle et de ses fractions avec les mesures décimales de pesantier a été ainsi fixé, en 1812, par un décret qui, aux termes d'une loi récente, ne sera en vigueur que jusqu'en 1840. La livre ancienne était d'un poids un peu plus faible que la nouvelle. En créant celle-ci, le législateur n'en a autorisé l'usage que pour le commerce de détail; il a transigé avec la routine, qui ne pouvait pas s'habituer aux dénominations du système décimal.

Cet usage de la monnaie avait été indiqué dans le Manuel républicain, publié en l'an 7 par ordre du ministre de l'intérieur, qui était alors François de Neufchâteau.

LES CAVERNES.

Dans certaines localités, l'intérieur de la terre semble se livrer de lui-même à la curiosité de l'homme; des ouvertures, tantôt larges et magnifiques, tantôt basses et étroites, débouchent sur la campagne: on y pénètre, et l'on se trouve transporté dans de longs et ténébreux corridors. Quels sont donc les détails de cette architecture? — Tantôt le sol de la caverne demeure de niveau et pénètre à de grandes distances sous le massif des montagnes; tantôt, se perdant dans la profondeur comme une avenue du monde souterrain, il y descend peu à peu; tantôt il s'interrompt brusquement à un abîme caché dans la nuit et au fond duquel on entend avec effroi résonner, soit des eaux tumultueuses qui se précipitent, soit des pierres que l'on y laisse tomber, et qui, avant de se fixer, bondissent et retentissent longtemps de rocher en rocher. Ailleurs le corridor s'élargit et vous conduit dans une salle immense, recouverte par une voûte d'une prodigieuse hauteur, dont la lumière des torches parvient à peine à illuminer le sommet: cherchez-on une issue pour continuer sa route, on n'en trouve pas, ou, s'il en existe une, elle demeure cachée dans les parties élevées et obscures de la voûte; ou bien encore on finit par la découvrir dans une anfractuosité, et ce n'est qu'une fente étroite ou une galerie si basse que, pour y pénétrer, il faut se coucher sur le ventre et ramper. On rampe donc, et, après quelque temps, on arrive dans une seconde salle plus vaste et plus magnifique encore que la première. C'est une surprenante succession de chambres plus ou moins spacieuses et de corridors conduisant de l'une dans l'autre.

Quelquefois, d'une même salle partent plusieurs corridors, ramifiés eux-mêmes dans tous les sens, correspondant chacun à une série particulière d'appartements, et s'entre-croisant les uns les autres comme un labyrinthe dans lequel il faut user de beaucoup de précaution pour ne point s'égarer. La plupart du temps, une nuit épaisse règne partout. Cependant il y a des cavernes où une lueur brillante comme une étoile dans l'ombre se montre tout à coup au sommet d'une voûte que la lumière des torches n'atteint pas; c'est une percée qui, semblable à une immense cheminée, traverse l'épaisseur des terrains supérieurs et va prendre jour sur la campagne. Dans d'autres, après avoir longtemps voyagé sous terre, on se relève insensiblement, et l'on se retrouve bientôt au milieu de la campagne ou d'une forêt, à une grande distance du point où l'on était entré dans la sombre avenue. Ici, c'est un silence sourd; là, un silence que la moindre clameur trouble énergiquement, du sein duquel les échos s'élancent en tumulte et s'empressent de répondre comme les voix d'une multitude de gnomes endormis; un silence dans la profondeur duquel la parole humaine retentit comme un tonnerre. Plus loin, on entend le bruit des eaux qui tombent goutte à goutte dans des conduits invisibles; ou qui coulent avec légèreté, comme un gracieux ruisseau, sur un lit de cailloux; ou qui se précipitent avec un mugissement confus, comme les torrents des montagnes; ou qui tombent d'aplomb dans un bassin, comme une étourdissante cascade. Tantôt ces eaux restent cachées dans des canaux souterrains, où on les entend retentir sans pouvoir arriver vers elles; tantôt elles débouchent tout à coup dans la galerie que l'on parcourt: alors c'est un torrent d'eau vive qu'il faut franchir en s'enfonçant dans l'effrayante obscurité qui couvre l'autre rive; ou une chute d'eau qui, du haut de la voûte, se précipite avec des nuages de vapeurs et des masses d'écume; ou, enfin, un lac sombre et paisible qui coupe tout à coup le chemin, et sur les eaux duquel un batelet qui vous attend vous fait silencieusement glisser dans la nuit, comme s'il avait charge de vous transporter dans le ténébreux royaume dont l'imagination de la Grèce avait fait la demeure des morts.

Les cavernes ont de tout temps frappé l'esprit des hommes: cela devait être. Quel est, en effet, le but de ces mystérieuses galeries? quelle main les a creusées? Les Grecs les regardaient comme servant de vestibules aux enfers; dans la Gaule, on les regardait comme les palais des fées; dans bien des villages encore, on les regarde comme les lieux de rendez-vous des sorciers et des esprits impurs de la terre.

Mais la science, en étudiant de près les cavernes, en a dissipé tout le merveilleux, ou, pour mieux dire, tout ce faux merveilleux qui ne repose que sur le mensonge; car, en faisant connaître leur véritable origine, elle leur a donné ce droit caractère de merveilleux qui appartient aux productions normales de la nature. Pour comprendre la théorie des cavernes les plus compliquées, il suffit de savoir qu'il existe des rivières souterraines comme il en existe de superficielles, et que les cavernes sont les lits de ces rivières. La différence principale entre ces lits souterrains et les lits superficiels vient de ce que les premiers sont doubles, étant nécessairement recouverts d'une voûte que l'on peut regarder comme un lit supérieur renversé sur le lit inférieur, et suivant exactement tous ses contours. Recouvrons en imagination une de nos rivières d'une voûte de hauteur variable, et faisons descendre le tout dans l'intérieur de la terre, nous aurons une caverne. Tarissons les eaux de la rivière en leur donnant un autre cours, et ce lit se présentera à nos yeux comme un immense souterrain dans lequel nous pourrions pénétrer au gré de notre curiosité. Tantôt ce lit se ramifiera, comme la rivière qui parfois se

partage en plusieurs branches ou se divise à l'endroit de ses affluents ; tantôt il y aura d'immenses salles et tantôt d'étroits couloirs, comme la rivière qui tantôt se verse dans un lac et tantôt s'en échappe par un mince canal ; tantôt enfin il y aura des abîmes, comme sur le cours de la rivière, dans les lieux où ses eaux tombent en cataracte, et l'on verra le sol de la caverne tantôt descendre et tantôt monter, comme le lit de la rivière qui tantôt s'approfondit et tantôt se rapproche de la surface. Remarquons cependant que les lits des rivières souterraines sont, en général, beaucoup plus accidentés que ceux des rivières superficielles. Cela tient à la différence des terrains dans lesquels les deux espèces de lits sont creusés. Les eaux souterraines, sollicitées par le besoin de se frayer un passage, se précipitent d'abord par la première fissure qu'elles rencontrent dans l'intérieur des rochers ; mais peu à peu, sur leur passage, la pierre se ronge, la fissure s'agrandit, devient un véritable canal, une caverne : dans les conduits où la pierre était tendre, la caverne est large ; dans les conduits où la pierre était dure, la caverne est étroite, et souvent même demeure réduite, comme dans l'origine, à une simple fente ; enfin, de même que la fente primitive montait ou descendait irrégulièrement dans le massif du rocher, se croisant de mille manières avec d'autres fentes, de même la caverne, une fois son creusement achevé, est pleine d'inégalités dans ses allures et ses embranchements. Il faut dire aussi que les cours d'eau souterrains sont bien plus sujets à variation que les autres ; il suffit qu'ils viennent à rencontrer sur leur chemin une fissure descendant plus directement dans la profondeur de la terre que celle qu'ils suivaient pour abandonner aussitôt cette dernière, soit tout à fait, soit en partie, et se rejeter dans la nouvelle route : aussi y a-t-il un grand nombre de cavernes, soit entièrement à sec, soit assez peu remplies d'eau pour qu'on puisse y pénétrer sans peine. Il y en a d'autres encore en exercice, qui sont gorgées jusqu'à la voûte par les eaux qu'elles conduisent, et dans lesquelles il est impossible d'entrer : telles sont les sources depuis longtemps célèbres de plusieurs rivières qui, dès leur sortie du sein de la terre, sont déjà en état de porter bateau ou de faire manœuvrer des usines.

La caverne dont nous avons joint une vue à cet article est une des plus anciennes et des plus instructives dont on puisse invoquer l'exemple. Ouverte à la partie inférieure d'un bassin qui probablement formait autrefois un lac d'une certaine étendue, les eaux du lac se sont peu à peu écoulées par cette fente, qu'elles ont agrandie, et aujourd'hui il ne reste plus de cet ancien état de choses qu'une petite rivière qui sillonne le bas de la vallée, et va, suivant le chemin des anciennes eaux, se jeter dans la caverne, qu'elle n'occupe qu'en partie et dans l'intérieur de laquelle elle laisse un large et commode passage aux curieux. A une certaine distance de l'entrée, la caverne se ramifie en couloirs si étroits qu'il est impossible de pénétrer plus avant ; les eaux seules et les animaux qui les habitent peuvent continuer leur route dans ces profondeurs ignorées. Cette caverne, connue sous le nom de *caverne d'Adelsberg*, est située en Carinthie. C'est dans les eaux de la petite rivière qui s'y jette que l'on trouve ces singuliers animaux désignés par les naturalistes sous le nom de *protée* (voy. t. IV, 1836, p. 236).

Les cavernes ne doivent pas seulement leur antique renommée aux proportions générales de leur architecture ; elles la doivent aussi en grande partie aux bizarres et remarquables ornements dont leur intérieur est rempli. Rien de plus féerique que les descriptions de cavernes telles qu'on peut les lire dans les narrations de la plupart des gens de lettres qui les ont visitées. La magnificence des palais bâtis dans les airs par l'imagination orientale serait indigne, si

l'on s'en rapportait aux récits emphatiques de ces voyageurs, d'être égalée à celle des ténébreux édifices dans lesquels ils sont descendus. Ce ne sont partout, à leur dire, que majestueuses colonnes d'albâtre tantôt isolées, tantôt à demi engagées dans la muraille, tantôt accouplées avec une étonnante richesse : là des autels, là des obélisques, là de curieux pendentifs étincelant de mille feux à la lumière des flambeaux ; des nervures à toutes les voûtes, des corniches à toutes les murailles, des reliefs de toute espèce en tous lieux et jusque sur le sol ; on ne quitte une salle enrichie des plus splendides décorations de l'architecture que pour entrer dans une salle plus opulente encore :

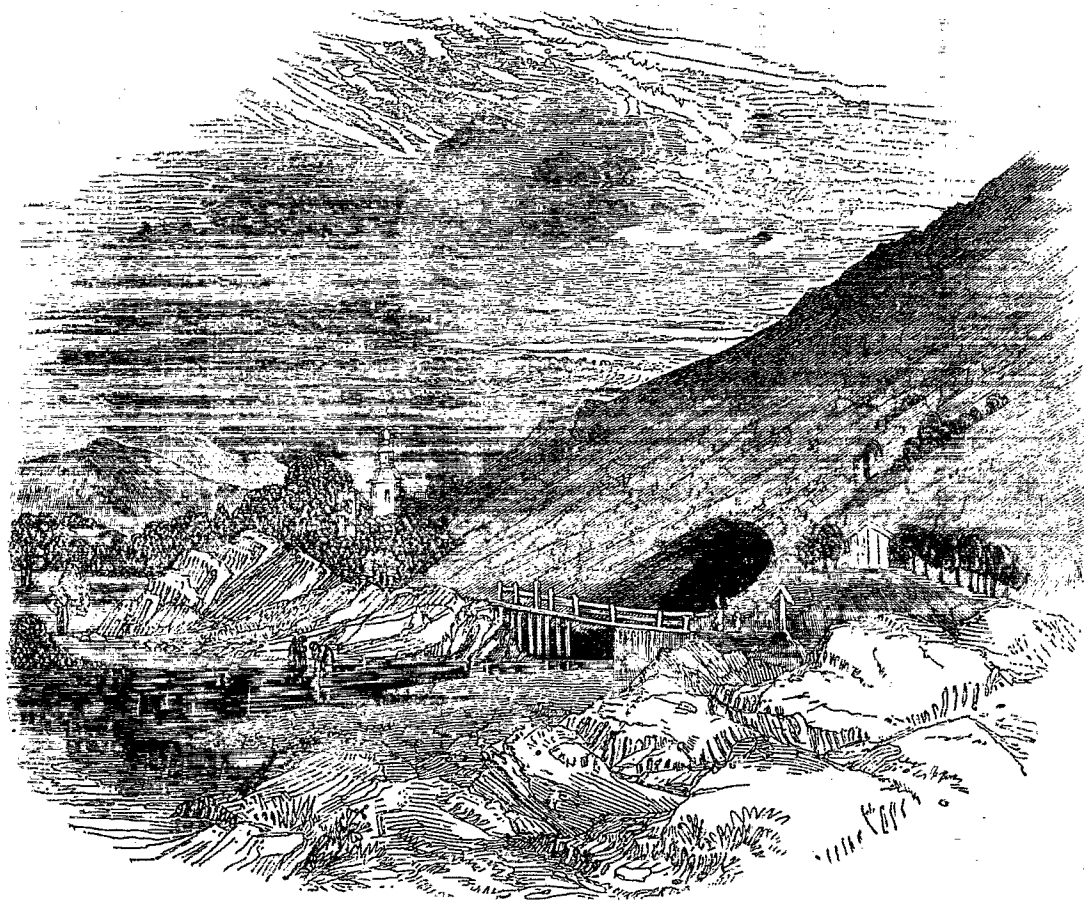
Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

C'est à grand'peine que l'on regagne enfin le jour après avoir parcouru, sur la foi du voyageur, tant de merveilles ; et en comparaison des beautés de l'intérieur de la terre, il semble que celles dont nous avons orné son extérieur ne soient qu'une pauvreté indigne de notre attention.

Commençons par dire qu'il y a beaucoup à rabattre dans ces pompeuses et classiques descriptions de l'intérieur des cavernes. Celui qui descendrait dans une caverne avec la tête remplie de ce qu'on lit sur ce sujet dans la plupart des livres où il en est question, s'exposerait à en revenir avec un désappointement et un désenchantement profonds. Les cavernes ne sont admirables que pour le voyageur qui les visite, en sachant bien ce qu'elles sont et en ne leur demandant pas ce qu'elles ne sauraient lui offrir. Il est parfaitement vrai qu'en général les murailles des cavernes ne sont point nues ; il est parfaitement vrai aussi que la matière qui les décore est de l'albâtre ; c'est en effet de l'intérieur de nos cavernes que nous vient l'albâtre dont nous faisons usage. Mais il ne faut pas croire que l'albâtre des cavernes soit poli, éclatant, toujours riche de couleurs, comme celui que l'on voit dans nos palais et dans nos temples ; sa surface, à l'état naturel, est brute et raboteuse, et ne se distingue que par sa blancheur. Il ne faut pas croire non plus que les formes de ces masses d'albâtre soient aussi régulières que les termes dont la plupart des voyageurs se servent le feraient supposer : un massif allongé descend de la voûte de la caverne jusque sur le sol, on en fait une colonne ; un autre massif s'élève sur le sol carrément ou en pointe, on en fait un autel ou une pyramide ; il n'y a pas un mamelon qui, sous la plume de celui qui l'a vu, ne devienne un surprenant bas-relief. Mais, au fond, il n'y a ni colonnes, ni pilastres, ni pyramides, ni autels, parce qu'il n'y a nulle part, dans les formes de ces massifs d'albâtre, l'harmonie et la précision qui sont l'essence de ces divers éléments de notre architecture. Pour comprendre combien les descriptions de ces voyageurs enthousiastes sont exagérées, il suffit de savoir comment se forment ces divers entassements d'albâtre, sujets de tant d'admiration pompeuses. L'eau qui suinte entre les innombrables fissures qui traversent les rochers dans lesquels est creusée la caverne se charge, dans son trajet souterrain, d'une certaine quantité de matière calcaire, principe de l'albâtre ; arrivée au sommet de la voûte de la caverne, elle se réunit sous forme de gouttelettes qui y demeurent suspendues pendant un certain temps, puis finissent par tomber sur le sol quand elles deviennent trop volumineuses pour demeurer adhérentes au plafond. Ces gouttes d'eau, par leur exposition à l'air, abandonnent la matière calcaire qu'elles tenaient en dissolution, et cette matière calcaire, en se réunissant sur les parties du rocher avec lesquelles l'eau se trouve en contact, forme l'albâtre. Au point de la voûte qui donne passage à l'eau, il s'établit donc une petite proéminence d'albâtre à l'extrémité de laquelle une goutte d'eau demeure continuellement suspendue ; et par les nouveaux dépôts que cette eau abandonne constamment, la proéminence va sans

cesse en augmentant, non-seulement en saillie, mais encore en diamètre. D'un autre côté, l'eau, en tombant sur le sol, achève d'y déposer la matière calcaire qu'elle contenait, et y fait un second dépôt situé précisément au-dessous de l'autre, et qui va en montant vers la voûte, tandis que celui de la voûte va, au contraire, en descendant vers le sol. A un certain point, ces deux dépôts se rencontrent donc, et l'eau continuant à ruisseler sur leurs parois et à y déposer de l'albâtre, leur ensemble ne forme bientôt plus qu'un seul massif évasé à la base et au sommet, et traversant la caverne sur toute sa hauteur comme un hardi pilier d'albâtre. Il est aisé de se figurer toutes les irrégularités d'une masse formée par un pareil système d'encroûtements successifs. Les paysans, qui, dans leur naïf bon sens, prennent volontiers les choses par leur apparence

simple et naturelle, nomment presque partout ces prétendues colonnes des *chandelles*, et cette expression rend parfaitement raison de leur mode de formation et de leur figure : ce sont de gigantesques chandelles d'une éclatante blancheur, et qui ont coulé dans tous les sens. Les géologues nomment la partie qui descend du plafond *stalactite*, et celle qui repose sur le sol *stalagmite*. Il y en a de magnifiques dans certaines cavernes. Celui qui descend dans les profondes entrailles de la terre, en suivant les capricieuses sinuosités d'une longue caverne, contemple d'un œil calme ces pendentifs colossaux accrochés comme par enchantement aux parties les plus inaccessibles de la voûte; et en songeant que ces constructions magnifiques sont l'ouvrage d'une suite non interrompue de pauvres gouttes d'eau qui ont travaillé durant des siècles dans le silence et l'obscur-



Entrée de la caverne d'Adelsberg, en Carinthie.

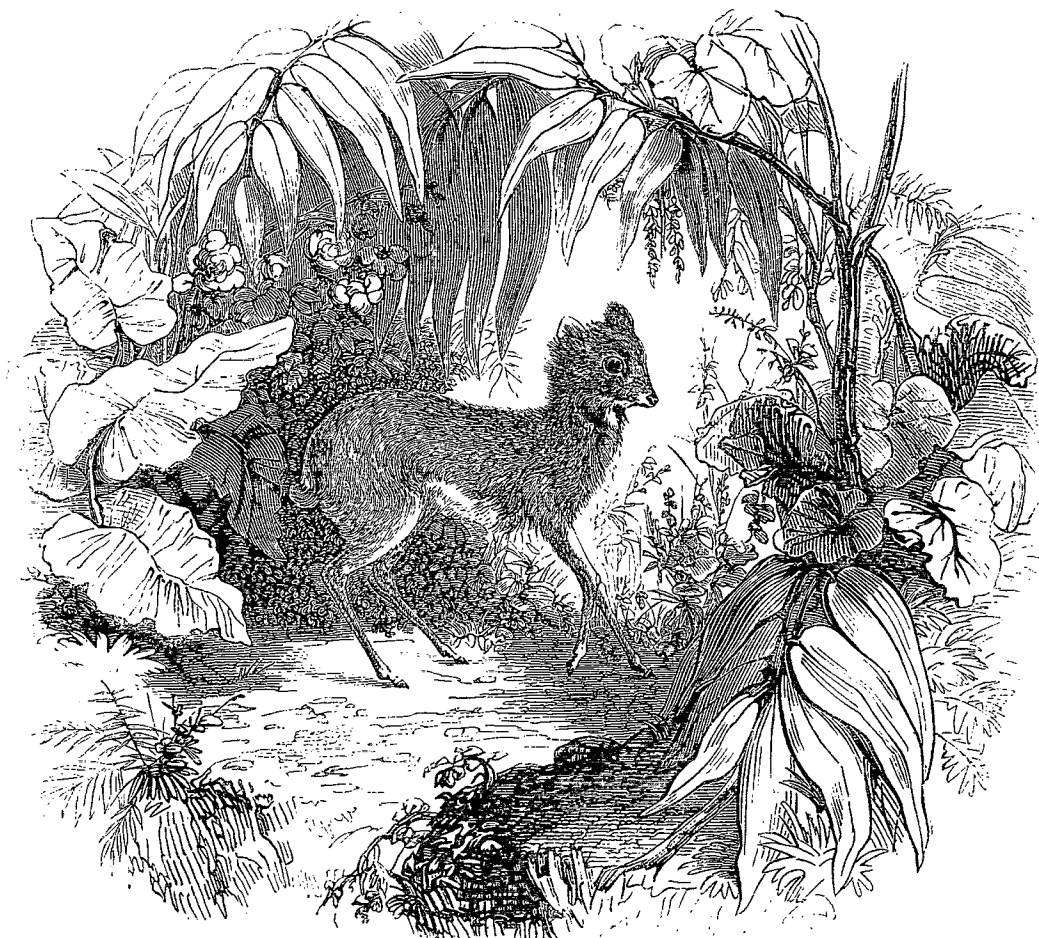
rité de ces retraites souterraines, il n'admire pas moins la majesté de la nature, qui fait servir de si minces agents à l'accomplissement de ses plus belles œuvres, que celui qui, sans connaître le phénomène qui a donné naissance à ces merveilles dont il s'étonne, s' imagine que des génies surnaturels en ont été les auteurs, ou qu'elles sont ainsi sorties toutes créées des mains de Dieu au jour de la création de la terre.

L'HOMME DE COUR ET L'HOMME DE GUERRE.

..... Mieux vault nostre mestier, et est mieux convenable que d'aller baguenauder à la court, et regarder qui a les plus belles pointes, les plus gros bourrelets, ou le chapeau le plus pelé, à la façon de maintenant. Tous peuvent venir à povreté, et si c'est le plaisir de Dieu que tournes en povreté, chacun dira, si tu as été homme de

court : « Voilà ce mangeur de soupes, ce hûmeur de » brouets de court. Te souvient-il bien que, quant nous » allions devers luy, il ne tenoit compte de nous, et ne nous » daignoit salluer? Ce n'est que ung flatteur et menteur; » lesses-le aller. » — Mais au regard de l'homme d'armes, chacun le plaint, et on l'invite à disner et à soupper; on vient luy tenir compagnie; et chacun de luy, par derrière : « Ha! le bonhomme qui a si bien servi le roy et le royaume! » C'est grand pitié qu'il ayt nécessité. » Tous le secourent et luy donnent du leur; il meurt en grant et hault honneur pour luy et pour les siens. Aussi est-ce grant chose d'exposer son corps à la mort pour le bien d'autry! — Par ces paroles fut le Jouvencel desmeu (détourné) d'aller à la court. (Extrait du roman du *Jouvencel*, manuscrit inédit de Jean de Bueil; quinzième siècle.)

LES CHEVROTAINS.



Le Kanchil.

Le nom de chevrotain, quand les naturalistes ont commencé à en faire usage, se donnait à tous les ruminants de petite taille, et se trouvait ainsi appliqué à des animaux appartenant réellement à des genres bien distincts. Ainsi, dans la description de quelques anciens musées, nous voyons figurer sous ce nom, auprès des espèces qui le conservent encore aujourd'hui, plusieurs gazelles et même des faons de cerfs étrangers, animaux dont la petite taille tenait seulement au jeune âge, mais qu'on pouvait prendre pour des individus adultes, tant qu'on n'en avait qu'une peau empaillée et qu'on manquait de renseignements sur l'origine de ces dépouilles.

C'était, sans doute, s'exposer à commettre de grandes erreurs que de porter seulement son attention sur la taille, caractère qui, comme le savent aujourd'hui les naturalistes, n'a qu'une très-faible valeur, et qui, loin de pouvoir distinguer deux genres entre eux, est souvent insuffisant pour distinguer les espèces les unes des autres. Mais à cette époque, et même, on peut le dire, jusqu'à l'époque de Cuvier, on ne se faisait pas une idée bien nette de l'importance relative des différents caractères dont on peut faire usage pour classer les animaux, et de la nécessité de n'employer ceux de moindre valeur qu'après que tous les autres ont été épuisés.

Au reste, dans le cas dont nous parlons, les résultats de cette fausse marche étaient moins apparents qu'ils ne l'eussent été s'il se fût agi de mammifères d'un autre ordre; car, par cela seul que les individus qu'on réunissait sous le nom de chevrotains étaient des ruminants, il devait exister entre eux de très-grandes conformités.

L'ordre des ruminants est, en effet, de tous ceux que comprend la classe des mammifères, le plus naturel et le mieux déterminé, et les animaux qui le composent ont tous entre eux de si nombreuses ressemblances qu'on les dirait construits sur un plan uniforme.

Ainsi, en même temps qu'ils ont tous cette faculté singulière qu'exprime le nom collectif sous lequel on les désigne (la faculté de ramener à la bouche leurs aliments pour les mâcher une seconde fois), ils ont aussi même disposition dans les organes qui concourent à cet acte; ils ont quatre estomacs. Leur système dentaire offre encore cette particularité, que la mâchoire inférieure seulement est garnie d'incisives, et que les molaires, séparées de celles-ci par un large intervalle, ont chacune la couronne marquée d'un double croissant, dont la convexité est tournée en dedans pour les supérieures, et en dehors pour les inférieures; le pied, au train de devant comme à celui de derrière, est terminé par deux doigts et par deux sabots qui se regardent par une face aplatie, en sorte qu'on dirait un sabot unique qui aurait été fendu; de là vient que, dans le langage vulgaire, les ruminants sont souvent désignés par le nom de *bêtes à pied fourchu*. Mais cette désignation s'appliquerait aussi bien à certains pachydermes, tels que les cochons; et les naturalistes, par conséquent, ont eu raison de préférer le nom de *ruminant*, qui ne permet pas d'incertitude, et qui se rattache à un trait de l'organisation plus important que ne l'est la structure du pied.

Les ruminants, considérés sous le point de vue économique, forment parmi les mammifères le groupe le plus important pour l'homme. Tous nous offrent une chair bonne

à manger; toutes les espèces domestiques nous fournissent, dans leur lait, un aliment sain et agréable; plusieurs nous servent de bêtes de somme; la plupart enfin nous peuvent être utiles par leur cuir comme par leur graisse, qui se durcit en se refroidissant plus que celle des autres animaux, et constitue ce qu'on nomme le suif.

La plupart des ruminants ont la tête armée de cornes qui, chez les uns, sont portées sur un noyau osseux et ne tombent jamais, et qui chez d'autres tombent tous les ans; chez ces derniers, elles sont, en général, un apanage exclusif du mâle. Le premier groupe comprend les bœufs, les chèvres, les moutons, les antilopes; l'autre constitue le genre cerf, dans lequel on ne connaît jusqu'à présent que le renne dont la femelle ait la tête armée comme le mâle. Au nombre des espèces cornues, on peut encore compter la girafe, si remarquable par sa grande taille, son long cou, sa belle robe tachetée, et surtout par la disproportion apparente de son train de derrière avec le train de devant. Chez cette espèce, les deux sexes présentent des cornes coniques toujours recouvertes par une peau velue et qui ne tombent jamais; au milieu du front est une saillie qui forme réellement une troisième corne, quoique moins haute et plus large à sa base que les deux cornes du sommet de la tête.

Les espèces de ruminants entièrement dénuées de cornes constituent deux genres ou plutôt deux petites familles qui, malgré ce caractère commun, offrent entre elles si peu de ressemblance que les auteurs, même les plus systématiques, n'ont jamais imaginé de les réunir. La première famille se compose du genre chameau et du genre lama; la seconde, du genre musc et du genre chevrotain. Le nom de chevrotain servait naguère à désigner collectivement ces deux genres, que les naturalistes, à l'exemple de Linné, réunissaient en un seul; afin d'éviter la confusion, il a fallu un nom nouveau pour la famille, et on l'a fait dériver avec raison du nom de l'espèce la plus célèbre et la plus anciennement connue, du mot latin *moschus* (musc).

La famille des *moschidées* se compose d'animaux qui ont de très-grands rapports avec les cerfs, mais qui s'en distinguent à l'extérieur en ce qu'ils manquent entièrement de cornes, ainsi que nous l'avons déjà dit, et à l'intérieur en ce que leurs jambes ont un plus grand nombre d'os distincts. Aucune espèce n'a de larmiers, pendant que chez la plupart des cerfs ces cavités, situées au-dessous du grand angle de l'œil, sont très-profondes et très-apparentes. Chez toutes, les mâles portent à la mâchoire supérieure deux incisives très-longues qui dépassent les lèvres et se laissent voir au dehors de la bouche. Au reste, ces dents ne constituent pas pour la famille un caractère distinctif, car on les retrouve dans un petit cerf qui, comme les chevrotains, appartient à l'archipel de l'Inde, dans l'espèce du muntjac, dont un individu a été, il y a deux ou trois ans, amené vivant en France par M. Dussumier, et placé à la ménagerie du Muséum.

Des deux genres dans lesquels se divise la famille des *moschidées*, le premier ne contient qu'une seule espèce: le musc, animal dont le nom est connu depuis longtemps, mais dont l'histoire resta entourée de beaucoup de fables jusqu'au moment où elle fut éclairée par les recherches de Buffon et celles de Daubenton.

Le musc habite des contrées que les voyageurs européens ont rarement occasion de visiter, et il se tient de préférence dans les lieux les plus inaccessibles. Tout ce que nous savons de ses habitudes dans l'état de nature repose donc sur le récit des chasseurs qui le poursuivent à cause du parfum précieux qu'il produit. Les renseignements obtenus de cette manière se réduisent à fort peu de chose, et nous le montrent comme un animal dont les mœurs ont quelque rapport avec celles des chamois et des bouquetins

qui habitent nos Alpes. Il a le même amour pour les rochers escarpés, la même vigueur de jarret, la même facilité à conserver son équilibre au milieu des mouvements les plus violents; il paraît d'ailleurs être encore plus sauvage, et préférer la nuit au jour pour ses excursions. Les canines dont la mâchoire supérieure des mâles est armée n'ont pas moins de 8 centimètres de longueur; elles sont aiguës, tranchantes par leur bord postérieur, recourbées en faux, et forment ainsi des armes redoutables. Il n'est guère douteux qu'ils s'en servent pour combattre, car souvent, chez les vieux individus, on les trouve brisées; mais ces armes leur servent-elles pour se défendre contre les animaux carnassiers, ou seulement dans les batailles qu'ils se livrent entre eux à certaines époques de l'année? En feraient-ils usage pour s'aider à gravir certains rochers lorsqu'ils ne peuvent arriver au sommet par un bond? C'est ce que l'on ignore jusqu'à présent.

Le musc adulte a la taille du chevreuil, et il en a à peu près l'encolure; il a cependant le train de derrière proportionnellement plus élevé, ce qui indique une plus grande facilité à bondir. Le poil du chevreuil est, comme on le sait, gros, rude et cassant; celui du musc l'est bien plus encore, et participe presque de la nature des piquants.

C'est dans une poche située sous l'abdomen, et qui se trouve seulement chez le mâle, que s'amasse la substance odorante connue sous le nom de musc. Comme ce parfum se vend toujours à un prix très-élevé, les chasseurs, afin de n'en rien perdre, le vendent dans la bourse même où il est naturellement contenu; mais souvent, avant de fermer cette bourse, ils y ont introduit de la terre afin d'en augmenter le poids. Les marchands, au reste, préfèrent être trompés ainsi sur la quantité que de l'être sur la qualité; cependant il leur est plus difficile encore de se garder contre ce dernier genre de fraude, qui se pratique en mêlant, lorsque l'animal vient d'être tué, une certaine quantité de son sang, dont l'odeur est fortement musquée, au vrai musc contenu dans le sac ventral. Parmi les moyens employés pour découvrir l'imposture, les voyageurs en indiquent un dont nous ne garantissons pas l'authenticité, et qui consiste à passer à travers la poche une aiguillée de fil frotté d'ail. Si le parfum est pur, disent-ils, le fil, en sortant, ne doit plus avoir d'autre odeur que celle du musc; l'odeur de l'ail aura complètement disparu.

On a longtemps confondu, en Europe, le musc avec la civette. Les deux animaux fournissent, il est vrai, un parfum de même nature; mais, à cela près, ils sont aussi différents que possible. L'un, avons-nous dit, est un herbivore dont la taille atteint ou dépasse celle du chevreuil; l'autre, un carnassier que son organisation rapproche des hyènes, mais qui, pour la grandeur, est à peine comparable au renard. Le musc ne se plaît que sur les sommets glacés des montagnes de l'Asie; la civette habite les contrées les plus brûlantes de l'Afrique tropicale.

On ne compte jusqu'à présent dans le genre musc qu'une seule espèce; dans le genre chevrotain, on en connaît déjà au moins quatre, et peut-être en découvrira-t-on encore plusieurs autres quand on pourra explorer les diverses îles de l'archipel Indien. Toutes se distinguent du musc par l'absence de la bourse ventrale. Elles s'en distinguent aussi au premier coup d'œil par leur petite taille; le mémina, qui est le plus grand de tous, atteint à peine 54 centimètres de hauteur. Le mémina est d'un gris olivâtre, marqué le long des flancs de taches blanches à contours peu distincts et disposées sur deux ou trois lignes parallèles. Il paraît qu'on le trouve à la fois à Ceylan et dans les parties voisines de la presqu'île de l'Inde.

Les autres espèces connues sont propres exclusivement aux îles de la Sonde. Buffon, à la vérité, en donne aussi

à l'Afrique; mais c'est qu'il applique le nom de chevrotain à de véritables gazelles, entre autres à une charmante espèce du Sénégal, la gazelle *guevei*. Il confond avec le mémina de Ceylan un faon de cerf apporté de Surinam, lequel offre, en effet, comme celui-ci, des taches blanches disposées en lignes sur les flancs, mais beaucoup plus nettes, et formant des dessins plus élégants; de sorte que le naturaliste français, qui ne faisait ce rapprochement que sur une assez mauvaise figure, ne serait pas tombé dans cette erreur s'il avait pu voir seulement la peau de l'animal.

L'île de Java possède trois espèces de chevrotains, nommées par les habitants *pelandoc*, *napu* et *kanchil*; les deux dernières sont aujourd'hui assez bien connues, grâce aux observations de Raffles.

Le *napu* est de très-peu inférieur pour la taille au mémina; il est gros comme un fort lièvre, mais il n'a pas le corps à beaucoup près aussi long; ses jambes, bien fournies à la partie supérieure où se trouvent les muscles, sont en bas tellement déliées qu'il semblerait que l'animal est sans cesse exposé à les briser en marchant; il ne craint cependant pas de bondir, mais son agilité n'est pas comparable à celle du *kanchil*.

La robe du *napu*, brunâtre à la partie supérieure et blanche en dessous, n'offrirait rien de remarquable sans des bandes noirâtres qui viennent, des épaules et des flancs, converger, en s'amincissant, vers la partie antérieure de la poitrine, où elles forment une sorte d'étoile. Le museau, qui est nu, est noir et brillant, avec une légère teinte de couleur de chair; les oreilles sont aussi presque complètement nues; les yeux sont grands, noirs et brillants; le dessous du menton est blanc; la queue, assez courte, est blanche en dessous et à la pointe. On trouve ce chevrotain dans les taillis voisins de la mer; il ne s'enfonce guère dans les grandes forêts de l'intérieur, qui sont, au contraire, l'habitation favorite du *kanchil*.

Le *napu*, réduit en captivité, s'accoutume bientôt à son sort; il ne devient jamais familier, mais il est assez doux; il semble indifférent à tout ce qui se passe autour de lui, et manifeste d'ailleurs peu d'intelligence.

Le *kanchil* est d'un caractère tout différent, et rien ne peut le réconcilier avec l'esclavage. Dans sa prison, quelque temps qu'on l'y ait retenu, on le voit toujours impatient, inquiet, et si une occasion de s'échapper se présente, il en a bientôt profité; il sait même quelquefois la faire naître. Lorsqu'il a été pris au filet, et que tous ses efforts pour se dégager ont été impuissants, il n'entend pas plus tôt venir le chasseur qu'il se laisse tomber à terre et feint d'être mort, et, pendant tout le temps qu'on le dégage de ses liens, il reste dans l'immobilité la plus complète; mais une fois libre, il s'élance, et en un clin d'œil il a disparu. S'il est poursuivi par des chiens, il cherche d'abord à gagner du terrain; mais comme il ne soutiendrait pas aussi bien qu'eux une longue course, lorsqu'il est hors de leur vue, il se sépare de la terre par un bond, et, s'accrochant à quelque branche à l'aide des longs crochets qu'il porte à la mâchoire supérieure, il reste suspendu à 3 mètres ou 3^m,50 de hauteur, de sorte que ses ennemis, emportés par leur ardeur, passent sous l'arbre sans l'apercevoir.

Les Javanais racontent encore beaucoup d'autres choses surprenantes de cet animal, qui pour eux est le type de la ruse; aussi il n'est pas rare de leur entendre dire en parlant d'un adroit coquin: « Il a autant de malice qu'un *kanchil*. »

C'est cette espèce que représente la gravure placée en tête de notre article, qui d'ailleurs ne rend pas complètement la délicatesse et la grâce de l'animal.

Le troisième des chevrotains de l'île de Java, le *pelandoc*, est le moins élégant de tous; il a les formes trapues, et cependant il ne manque pas d'agilité, au moins pour bondir.

Ce qui le rend surtout remarquable, ce sont ses yeux, qui sont très-grands et très-saillants. On sait peu de chose sur ses habitudes.

Les naturalistes parlent encore de deux ou trois autres espèces de chevrotains qui se trouveraient à Java, à Sumatra, ou dans les petites îles voisines; mais elles n'offrent pas, avec celles dont nous venons de parler, des différences assez marquées pour qu'on ne puisse, jusqu'à plus ample information, les considérer comme de simples variétés.

CONNAISSANCES GÉOLOGIQUES

DES PYTHAGORICIENS.

Aucun philosophe grec ne s'est élevé à des idées plus justes sur la nature de l'univers que Pythagore. On ne saurait comprendre comment, dans l'absence de moyens d'observation suffisants, il a pu connaître la véritable position de la terre parmi les planètes, et en vertu de quelle puissance de divination il a émis, sur le mouvement de la terre, ces admirables principes sous lesquels, vingt et un siècles plus tard, tant ces vérités étaient lourdes, Copernic et Galilée ont pensé succomber. Mais il est probable que ces hautes connaissances ne lui appartenaient point personnellement, et qu'il les avait acquises dans ses voyages en Égypte et en Orient. C'est donc, selon toute apparence, la science des prêtres antiques de Mémphis, de Chaldée, peut-être de l'Inde, qui s'est transmise jusqu'à nous sous le nom de ce grand philosophe. Malheureusement il n'existe aucun corps d'ouvrage dans lequel on puisse trouver l'ensemble de la doctrine de Pythagore, et l'on est réduit à glaner çà et là, parmi les poètes et les historiens de l'antiquité, quelques lambeaux épars de sa pensée. C'est une pénurie fâcheuse, mais sur laquelle il faut bien que l'histoire de la philosophie sache prendre son parti.

Nous nous proposons de donner ici en extrait (d'après un discours qu'Ovide, dans ses *Métamorphoses*, attribue à ce philosophe) les principales idées que professait l'école pythagoricienne sur les révolutions du globe terrestre: nos lecteurs verront que ces principes sur la constance des changements, c'est-à-dire sur l'équilibre des altérations et des réparations, sont à peu près ceux que les travaux de la géologie moderne sont enfin parvenus à mettre en lumière.

Rien ne pérît dans l'univers, dit Pythagore; les choses ne font que varier et changer de figure: naître, c'est devenir autre qu'on n'était auparavant; mourir, c'est cesser d'être ce qu'on était. Tantôt les choses sont dans un lieu, tantôt elles sont transportées dans un autre; mais leur somme est toujours la même. Ainsi rien ne dure longtemps sous la même figure. Ce qui était autrefois une terre solide est aujourd'hui la mer, et des terres nouvelles se sont faites aux dépens de la mer. Des coquilles marines se rencontrent loin des rivages, dans l'intérieur des continents. Les plateaux, par suite des creusements causés par les eaux, deviennent des vallées, et les collines descendent peu à peu, sous forme d'alluvions, dans les vallées. Tantôt de nouvelles sources jaillissent, tantôt d'anciennes sources se dessèchent; les tremblements de terre brisent l'écorce du globe, et il s'y fait des abîmes du sein desquels des fleuves souterrains s'élèvent, ou dans lesquels les fleuves superficiels s'engloutissent.

Après avoir énoncé ces principes généraux, le poète les confirme en les appuyant par des exemples de changements dont il a été donné aux hommes d'être témoins.

Ainsi, le Lycus, en Syrie, englouti dans un gouffre durant un tremblement de terre, remonte plus loin vers la surface, et se fait jour par une autre ouverture. La même chose a eu lieu en Arcadie pour l'Erasimus. Le Caicus a été simplement détourné de son cours. L'Anigrus avait

autrefois des eaux douces ; ses eaux sont maintenant salées. Les poètes rapportent cet événement à l'histoire d'Hercule, et ils ont vraisemblablement voulu désigner par là certains événements volcaniques. L'Hypanis, fleuve de la Scythie, a vu ses eaux devenir saumâtres de la même manière.

Des îles, par l'accroissement naturel des continents, sont arrivées à faire corps avec eux. C'est ce qui a eu lieu pour l'île de Pharos, qui, par suite de l'extension du delta du Nil, est maintenant jointe à l'Égypte ; c'est ce qui a eu lieu aussi pour l'île d'Antissa, près de Lesbos, et pour Tyr. Au contraire, des péninsules ont été rompues par la mer et converties en îles. C'est ce qui a eu lieu pour l'île de Leucade, qui autrefois tenait à la Grèce ; et si l'on peut s'en rapporter à la tradition, c'est aussi ce qui a eu lieu pour la Sicile, qui primitivement formait le prolongement de l'Italie.

Des portions de continent se sont abaissées au-dessous du niveau de la mer, et ont été submergées : c'est ce que l'on voit sur la côte de Grèce, où deux anciennes villes, Hélice et Buris, s'aperçoivent encore, avec leurs murailles à demi renversées, dans le fond des eaux.

Des plaines se sont soulevées et ont formé des collines. Près de Trézène, dans le Péloponèse, il existe une colline qui, par la force des vapeurs renfermées dans le sein de la terre, s'est dressée au milieu de la plaine, donnant le spectacle de la naissance d'une montagne.

Il y a des fontaines dont la température varie ; d'autres fontaines qui, dans certaines circonstances, deviennent inflammables ; il y en a enfin qui jouissent de la propriété de pétrifier les objets qu'on y dépose.

Quelques îles, après être demeurées flottantes pendant la haute antiquité, se sont enfin fixées, et occupent une position stable comme toutes les autres. Faisons remarquer ici à nos lecteurs, comme l'a observé un savant moderne, qu'il ne faut point regarder comme une fable entièrement chimérique ces récits des anciens touchant les îles flottantes. Il existe dans la Méditerranée, et particulièrement dans l'Archipel, des terrains volcaniques qui sont soumis à un mouvement d'oscillation extrêmement lent, mais continu : un sommet qui, à une certaine époque, se trouvait au-dessus du niveau de la mer, s'abaisse au-dessous de ce niveau, et disparaît ; des navigateurs qui étaient habitués à le voir passent dans ces parages, et ne l'aperçoivent plus ; ils sont portés à conclure de là que l'île s'est éloignée, et si à quelque temps de là une autre île s'élève dans ces mêmes lieux, à peu de distance de l'endroit qu'occupait la première, les navigateurs qui viennent à la rencontrer ne manquent pas de dire que c'est la première île qui s'est transportée dans cet endroit. Au lieu de concevoir plusieurs îles pour expliquer ces phénomènes, ils n'en conçoivent qu'une seule, et se contentent d'en faire une île voyageuse. C'est ainsi que les Grecs ont dit que l'île de Délos était une île flottante. Pythagore cite en outre les îles Symplégades comme ayant, ainsi que Délos, changé de place depuis les temps anciens.

Tantôt il y a d'anciens volcans qui s'éteignent, tantôt il y en a de nouveaux qui s'allument.

Enfin, l'ordre même des générations est variable, et il arrive quelquefois que des animaux donnent naissance à des animaux d'une nature différente de la leur.

Voilà, en résumé, la substance des enseignements géologiques qu'Ovide met dans la bouche de Pythagore, et en voyant ces enseignements conserver autant de profondeur chez un poète qui par lui-même en possède si peu, il est aisé de se faire idée de la grandeur qu'ils devaient avoir à leur source. Ils manifestent avec une puissante clarté, relativement à la terre, cet aphorisme fondamental : « Rien ne périt dans l'univers ; les choses ne font que varier et changer de figure. »

LES ÉCOLES DU DIMANCHE.

Robert Raikes, fondateur des écoles du dimanche, naquit, en 1736, à Gloucester (son nom ne se trouve dans aucune Biographie française) ; il exerçait la profession d'imprimeur dans sa ville natale. Mû par un vif amour de l'humanité, il s'intéressa d'abord activement au sort des prisonniers ; mais il reconnut que leur ignorance et leur abrutissement repoussaient presque invinciblement toute tentative d'amélioration morale ; il comprit qu'il fallait avant tout songer à l'éducation des enfants du peuple. Touché de voir chaque dimanche les enfants de sa paroisse se livrer au désordre au milieu des rues, dans un grand état d'abandon et de misère, il choisit quatre femmes de son quartier qui tenaient de petites écoles de lecture, et leur paya un schelling (1 fr. 20 c.) par dimanche, sous condition de recevoir ce jour-là autant d'enfants qu'il en enverrait. Le pasteur de la paroisse s'offrit à les aider pour le maintien de l'ordre. Les enfants venaient à l'école à dix heures et y restaient jusqu'à midi : une heure après, ils revenaient ; on les conduisait tous ensemble au temple, puis ils rentraient à l'école, où ils étudiaient le catéchisme ; à cinq heures et demie, on les congédiait : ils s'en retournaient paisiblement chez eux. Cette institution eut le plus grand succès. Robert Raikes imprima un petit livre contenant des exhortations pieuses, et les distribua aux écoliers. Il leur donnait des exemplaires de la Bible pour les récompenser. Il entretenait des rapports assidus avec leurs familles, car il savait combien l'influence domestique est puissante pour féconder les leçons des écoles. L'institution de Raikes se propagea dans les villes et les bourgs de l'Angleterre. En 1785, il se forma une société centrale des écoles du dimanche, sous la direction de Williams Fox, pieux successeur du philanthrope de Gloucester. Ces écoles furent introduites en 1800 dans le pays de Galles, et au bout de trois années on y comptait déjà 177 écoles fréquentées par 8 000 enfants.

En 1803, on forma à Londres une vaste association qui existe encore aujourd'hui, sous le titre d'*Union des Écoles du dimanche*. Cette société a publié un grand nombre d'ouvrages élémentaires et fondé des bibliothèques populaires dans les communes.

Le bien est une semence féconde : d'abord les écoles du dimanche étaient tenues par des maîtres salariés, ce qui limitait leur nombre dans les communes pauvres ; mais bientôt les instituteurs devinrent des volontaires zélés pour l'éducation religieuse, et cette tâche fut réclamée comme un honorable privilège. Plus tard, les écoliers eux-mêmes devinrent maîtres à leur tour, et fournirent des instituteurs distingués.

En Angleterre, on compte aujourd'hui 13 000 écoles du dimanche, dirigées par 140 000 maîtres instruisant gratuitement 1 500 000 écoliers. Aux États-Unis, on compte 1 000 000 d'écoliers et 100 000 maîtres.

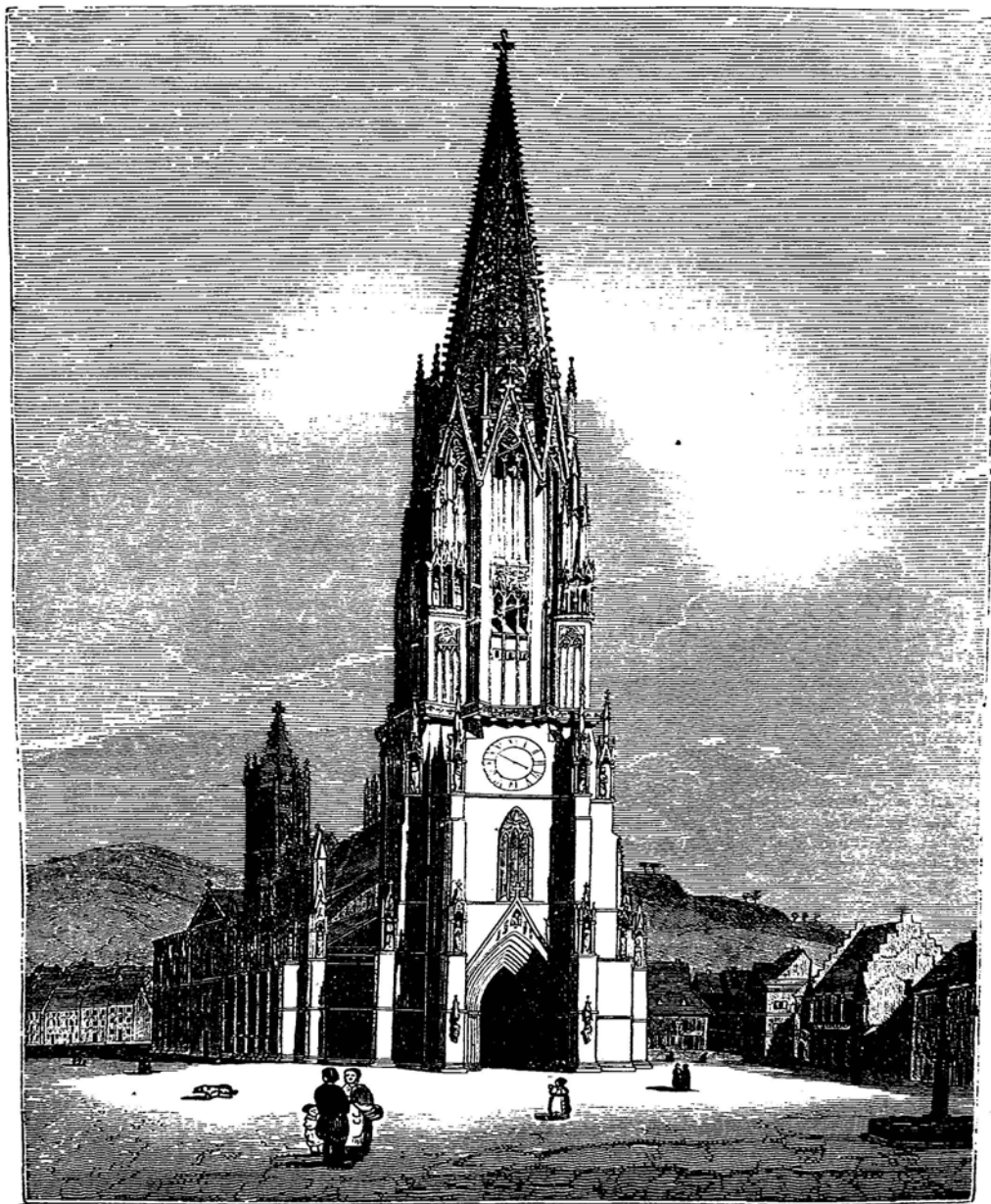
Lancaster, l'un des inventeurs de la méthode d'enseignement mutuel, eut l'occasion d'entretenir Raikes, et lui demanda s'il avait quelquefois retrouvé de ses élèves parmi les détenus du comté : Raikes avait surveillé l'éducation de plusieurs milliers d'enfants pauvres ; quelle devait être la joie profonde du vénérable vieillard qui avait consacré les forces de sa vie à une œuvre si belle, lorsqu'il répondait à Lancaster : « Jamais. »

FREYBOURG.

Freybourg, autrefois capitale du district de Brisgaw, est aujourd'hui l'une des principales villes du grand-duché de Bade. On rapporte qu'elle commença à être établie comme cité dans l'année 1120, par Berchtold III, duc de

dans celle des comtes de Fürstenberg. Après de longs et sanglants débats entre ses citoyens et ses maîtres, elle fut enfin affranchie par le comte Egon, en 1386, moyennant le prix de 20 000 marcs d'argent, et ce fut alors qu'elle

prit le nom de *Freybourg* ou *Fribourg*, c'est-à-dire *bourg* ou *ville libre*. Elle a été assiégée et soumise à nos armes en 1744 et en 1796. A la paix de Presbourg, en 1805, elle fut cédée au duché de Bade avec le district de Brisgaw.



(Cathédrale de Freybourg, dans le grand-duché de Bade.)

La population de Freybourg est d'environ dix mille âmes. Les rues sont larges, bien pavées et parcourues par des filets d'eau limpide. Ses places sont ornées de fontaines. On remarque divers établissements publics : un gymnase, une école normale, un muséum, indépendamment de l'amphithéâtre d'anatomie, du jardin botanique et de la

bibliothèque de l'université, fondée depuis 1456, et fréquentée par six à huit cents écoliers. Nous avons déjà fait mention de la seconde université que possède le duché de Bade, celle de Heidelberg. (Voyez 1855, p. 180.)

La cathédrale de Freybourg est un des plus beaux monuments gothiques de l'Allemagne. On en admire surtout

numents gothiques de l'Allemagne. On en admire surtout l'aiguille, qui est tout entière construite de pierres sculptées et ornées avec une incroyable finesse de ciseau. La hauteur de l'édifice serait, suivant quelques relations, égale ou même supérieure à celle de Strasbourg, qui est de 142 mètres. (Voy. la Cathédrale de Strasbourg, t. II, 1834, p. 69.)

ANQUETIL-DUPERRON.

SES VOYAGES DANS L'INDE A LA RECHERCHE DES LIVRES DE ZOROASTRE.

Premier article.

Anquetil-Duperron avait à peine vingt-deux ans lorsqu'il eut occasion de voir à Paris quatre feuillets zends calqués sur le Vendidad-Sadé, l'une des parties du Zend-Avesta, appartenant à la bibliothèque d'Oxford (voy. sur la langue zend, dans laquelle sont écrits les livres de Zoroastre, réformateur de la Perse, t. II, 1834, p. 207). Aussitôt Anquetil forma le projet de se procurer et de traduire le code entier des Perses, et d'aller dans ce but étudier leur antique idiome dans le Guzarate ou le Kirman. Il communiqua son projet à plusieurs savants de l'époque, entre autres à l'abbé Sallier, conservateur de la bibliothèque du Roi, à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* et au comte de Caylus, qui l'encouragèrent, lui promirent de parler au ministre en sa faveur, et d'engager la Compagnie des Indes à se prêter à ses vues. Mais l'ardeur du jeune Anquetil ne put supporter l'idée du délai qu'il prévoyait; et, manquant de fortune, il prit la plus étrange résolution que l'amour de la science puisse inspirer : il s'engagea, à l'insu de ses parents, comme soldat au service de la Compagnie des Indes. Son départ une fois résolu, les préparatifs en furent bientôt faits : deux chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, un étui de mathématiques, la Bible hébraïque de Leusdin, Montaigne et Charron, tel fut son bagage : après quoi, et sans avoir pris congé de personne autre que de son frère, dont il se sépara après la scène d'adieux la plus touchante, il se mit en route à pied, avec quelques camarades, le 7 novembre 1754; ce fut avant le jour, sous le commandement d'un bas officier des invalides, et au son criard d'un mauvais tambour.

Le voyage de Paris à Lorient fut pour lui un apprentissage de fatigues qu'il fit avec plus de fermeté que ne semblaient le promettre les habitudes de sa vie passée et sa constitution délicate. Il avança dix jours, partie à pied, partie à cheval, au milieu des pluies, du froid, de la neige, et accompagné de dangers de plus d'une espèce; souvent il se vit obligé de porter sa valise au travers de champs labourés pour aller goûter quelques heures de repos dans une pauvre chaumière où il trouvait à peine, même en payant, le nécessaire d'un soldat de recrue. Forcé de se tenir en garde contre ses camarades, tous mauvais garnements qui s'expatriaient par suite de leurs désordres, et qui convoitaient son habillement, il fallait de plus qu'il servit de médiateur entre ces brutaux et les particuliers qu'ils avaient volés ou maltraités; il s'exposa fréquemment à être sacrifié au ressentiment des paysans, qui le prenaient pour le chef de la troupe.

Cependant le départ d'Anquetil avait fait quelque bruit à Paris : le ministre, en ayant été instruit, lui fit remettre à Lorient son engagement et le brevet d'une pension de 500 livres que le roi lui accordait. La Compagnie des Indes lui donna le passage gratuit sur un de ses vaisseaux, la table du capitaine et une chambre.

Une traversée de près de huit mois le conduisit à Pondichéry. Le 10 août 1755, « descendu à terre, dit-il, je me rendis sur-le-champ au gouvernement. Je trouvai la galerie remplie d'employés et d'officiers revêtus d'habits où

l'or et l'argent étaient prodigués. Du milieu de ce brillant cortège s'élevait un homme de près de six pieds, maigre, en veste blanche et la tête surmontée d'un bonnet blanc d'un pied de haut : c'était M. de Legrit, gouverneur général des établissements français dans l'Inde. Je lui présente une lettre de M. de Saint-Ard; il la lit, et sans trop me regarder : « Il faut voir, me dit-il. » Je lui explique en deux mots l'objet de mon voyage, et pour toute réponse il met la lettre dans sa poche, et continue, en arpentant la galerie, la conversation qu'il a commencée avec deux conseillers. Comme je n'étais ni employé ni militaire, personne ne se présenta pour me tirer d'embarras. » Enfin, au milieu de ses perplexités, Anquetil se souvient qu'il a une lettre pour M. de Goupil, commandant les troupes; il y court, et l'accueil poli qu'il en reçoit lui fait bientôt oublier ses premières inquiétudes.

Ses petits fonds cependant étaient prêts à s'épuiser, lorsqu'il représenta vivement sa situation au gouverneur, qui, naturellement obligeant, et instruit de la conduite qu'il tenait, prit sur lui de fixer son revenu à 65 roupies par mois, ce qui faisait 1 900 livres par an, ajoutant ainsi 1 400 livres à sa pension de 500. Tel est le revenu que Duperron toucha dans l'Inde jusqu'en 1760, où M. de Legrit le fit monter à 100 roupies par mois, 2 880 livres par an, à cause des *destours* (docteurs) parses qu'il était obligé de payer.

Le temps s'écoulait assez agréablement pour le jeune savant à Pondichéry, lorsque, dans une excursion faite à l'intérieur des terres, il fut surpris par la maladie du pays; les accès en furent des plus violents, et peu s'en fallut qu'il ne succombât. Son heureux tempérament le sauva. Une fois la force du mal passée, il résolut de quitter la côte pour changer d'air et de s'embarquer pour le Bengale.

Il mouilla à Chandernagor, le jeudi saint 22 avril, exténué par la fièvre, qui l'avait repris. « J'allai sur-le-champ au gouvernement, raconte-t-il dans sa relation, saluer le directeur, à qui je remis les lettres de M. de Legrit : je n'en reçus que des compliments vagues. Tout faible que j'étais, je me traînai alors à la maison des Jésuites, pour lesquels j'avais des lettres. La plupart étaient à l'office ou occupés aux fonctions de leur ministère; je m'adressai au P. Maury et lui demandai où était le supérieur, le P. Mozac. « Il est à l'église, me répondit-il. — Mais, mon père, ajoutai-je, ne pourrais-je pas avoir l'honneur de lui parler? — Dans trois heures », répond le P. Maury en me fermant sa porte. Je ne pus tenir contre une pareille réception, je me laissai tomber sur un méchant fauteuil qui était à la porte de sa chambre : ma chute l'effraya. « N'êtes-vous pas, me dit-il en me regardant de près, M.??? — Oui, lui dis-je, mon père, et je comptais, dans l'état que vous voyez peint sur mon visage, trouver en vous plus d'humanité. » Le P. Mozac et le P. Boudier vinrent sur-le-champ, et réparèrent par des politesses la dureté de leur confrère. J'avais besoin de leur secours; et je ne sais réellement, n'étant ni militaire ni employé, ce que sans eux je serais devenu. »

Anquetil sortit encore une fois heureusement de ce mauvais pas. A cette époque, les Anglais étaient venus mettre le siège devant Chandernagor. Notre jeune savant alla trouver alors le nabab de Cassimbazar, à quelques journées de là, pour le déterminer à porter du secours à la place; mais, ayant appris en route que les ennemis faisaient de rapides progrès, et convaincu que le secours du nabab, qui traînait en longueur, ne pourrait arriver à temps, il résolut de rentrer dans la ville assiégée. Le premier jour, il fit seize casses à pied suivi de deux domestiques; leur attachement ne put tenir contre les fatigues d'une marche pendant laquelle les voyageurs n'avaient mangé que quelques petits concombres : ils l'abandonnèrent. S'étant embarqué sur le Gange, il arriva à la vue de Chandernagor, déguisé en More, au moment où cette place venait de se rendre :

ce fut après avoir passé au travers des *tchokis* (corps de garde) anglais qui guettaient les fuyards, après avoir été bien des fois sur le point d'être trahi par ses guides, qu'il parvint, au bout de cinq jours, presque mourant de faim, à regagner Cassimbazar.

Il suivit l'armée française en retraite, marchant à pied, prenant à peine le nécessaire. Les marques de bonté que lui donnait le chef des troupes, M. Low, quoique ménagées, lui nuisirent dans l'esprit de quelques membres de l'état-major, et leur mauvais vouloir éclata à Kalgan, où l'on arriva le 1^{er} mai 1757. Là, de violentes explications ayant eu lieu, Duperron prit aussitôt le parti de quitter le camp et de retourner à Pondichéry. Cette résolution étonna; le voyage était de plus de 1 600 kilomètres, au travers des côtes d'Oriza et du Coromandel, et par des pays où jamais aucun Européen n'avait passé. Écoutons le récit de la situation pénible où il se trouvait en se dirigeant sur Moyoudabad :

« Je n'avais sur moi que deux roupies d'or, reste de ce que j'avais apporté de Chandernagor, et sept autres qu'un généreux ami avait glissées dans ma poche sans que je m'en aperçusse. J'étais en veste, la jambe enflée, un pistolet d'arçon à la ceinture, muni de deux pistolets de poche et m'appuyant sur mon épée; il fallut me consoler de la perte de mes manuscrits, et m'accoutumer à me voir, après vingt et un mois de séjour dans l'Inde, sans papiers, sans livres, sans effets, sans secours, muni d'un passe-port au sceau d'un particulier et qui n'avait de force que jusqu'à Balassor, obligé de tirer mes ressources de ma tête, parmi des peuples auxquels le nom même de Français était inconnu ou qui n'avaient plus de raison de le ménager. Cet état d'abandon presque désespérant me parut digne de mon courage, et je continuai ma route. A quelque distance de là, à Radjmahal, ma jambe se trouva si enflée que je me vis dans la nécessité d'acheter un cheval; ma monture n'était pas brillante, elle me revenait à 18 livres : la selle consistait en un morceau de toile, deux cordes me servaient d'étriers.

» Plus loin, entre l'aldée de Donapour et Aurengabad, ayant été surpris par la nuit, un orage affreux et la difficulté des chemins vinrent ajouter à l'horreur de ma situation; au milieu d'une obscurité profonde, mon cheval s'abattit, effrayé par le voisinage d'un éléphant sauvage tombé dans un piège qu'on lui avait tendu. Arrivé tard à Aurengabad, je fus obligé de passer le reste de la nuit dans un mauvais caravansérail ouvert à tous les vents.

» Lorsque je couchais dans les villes, c'était au pied de quelque arbre, au milieu de la place publique, ou dans les galeries d'un caravansérail, exposé aux intempéries de l'air, ou bien à l'abri de quelque maison more ou indienne. Mon lit, sous cet appentis, était une grande peau de bœuf étendue sur la terre; ma rondache, sous laquelle je mettais mes armes et mon petit bagage, me servait d'oreiller, et j'avais toujours sous la main un des piquets auxquels étaient attachées les cordes qui tenaient les pieds de mon cheval, de crainte que, pendant la nuit, on ne me l'enlevât; je prenais ensuite quatre à cinq heures de repos, c'est-à-dire depuis dix à onze heures du soir jusqu'à trois ou quatre du matin, ayant toujours le soin de m'endormir le dernier et de me réveiller le premier; sans cette précaution, j'eusse été exposé à être volé, à être abandonné le soir de mes gens, et le matin à partir trop tard. »

APOLOGUE EN ACTION.

Hérodote nous apprend qu'Amasis, roi d'Égypte, voyant dans les premiers jours de son règne que ses sujets ne faisaient pas grand cas de sa personne, parce qu'il était né dans la classe du peuple et d'une famille obscure et inconnue jusqu'à lui, employa un moyen ingénieux pour ra-

mener les Égyptiens au respect qu'il prétendait lui être dû.

Parmi un grand nombre de meubles magnifiques, il possédait une cuvette d'or dans laquelle lui et quinze convives avaient coutume de se laver les pieds. Il ordonna de la briser et d'en faire la statue d'un dieu, qu'il plaça dans le lieu le plus fréquenté de la ville. Les Égyptiens s'empresèrent aussitôt autour de cette statue et lui donnèrent les marques de la plus grande vénération. Amasis, instruit de ce qui se passait, assembla les Égyptiens, et leur apprit d'où venait l'idole qu'ils adoraient. « Cette statue, leur dit-il, a été faite avec une cuvette qui servait à laver les pieds, et que l'on a souvent employée à des usages plus vils; cependant elle est l'objet de vos adorations. Il en est de moi comme de ce bassin : j'étais dans l'origine un simple plébéen; depuis, si j'ai mérité d'être votre roi, comme tel j'ai droit aux respects et hommages. »

L'ILE DE CAPRI, DANS LE GOLFE DE NAPLES.

S'il est dans le golfe de Naples quelque chose qui puisse disputer au Vésuve la première impression du voyageur, c'est l'aspect de l'île de Capri. Vue du môle ou du jardin royal, cette île offre l'image colossale d'une femme enveloppée d'un linceul.

On s'embarque d'ordinaire à la marine de Sorrente, au pied de la maison du Tasse, dans une barque à six rameurs. Après une traversée d'une heure et demie environ, on débarque au nord de Capri, sur une petite plage de sable formée de deux hauts promontoires, dont l'un, connu sous le nom de Notre-Dame de Bon-Secours, est surmonté d'un petit ermitage en grande vénération parmi les pêcheurs de Capri et de Sorrente. Une sorte d'escalier taillé dans le roc est le seul chemin qui conduise dans l'intérieur de l'île par le bourg d'Anacapri, qui en est la clef. Les habitants n'ont pas d'autre route pour aller puiser de l'eau dans la vallée, et ils franchissent ce trajet chaque jour. Le cicerone ne manque jamais d'objecter ce détail au voyageur, qui manque rarement de se plaindre de la roideur de l'escalier.

Anacapri est un misérable village dont les habitants ne vivent que de pêche. Le terrain qu'ils ont fertilisé sur le versant de la montagne, et que, grâce à une louable industrie, ils sont parvenus à soutenir par des terrasses habilement pratiquées, leur fournit de l'huile et du vin.

Mais il est difficile de se figurer la sobriété de ce peuple laborieux, qui vit presque sans communication avec les côtes. Les bateaux de pêche et leur voilure sont fabriqués dans l'intérieur de l'île, qui fournit ainsi à tous les besoins des habitants : aussi ces derniers n'ont-ils aucun des vices du caractère napolitain, et ne regardent-ils point chaque étranger comme une proie. La seule auberge qu'on rencontre dans l'île est toujours mal approvisionnée, et le peu d'empressement de l'hôtesse à accueillir les voyageurs n'est comparable qu'à la modestie du tribut qu'elle impose à leur bourse.

C'est au village d'Anacapri seulement qu'on commence à pénétrer dans l'intérieur de l'île par un sentier ombragé de beaux arbres, et qui laisse apercevoir, par de soudaines échappées, des points de vue dont le caractère se rapproche plutôt des paysages de l'Archipel que de ceux des environs de Naples. Au reste, Capri, c'est déjà presque la Grèce; nous sommes en pleine odyssée à Capri; ces rochers où la mer écume sans cesse, ce sont les écueils des syrènes; ces aloës et ces palmiers sont déjà l'Orient. Le village de Capri, capitale de l'île, avec ses toits blancs, ses terrasses et ses citernes, ressemble à un bourg de Paros.

Mais si la Grèce est à Capri, l'Italie n'en est pas absente : les myrtes, les genêts sauvages, la bruyère rose et le thym, les arbousiers couverts de fraises épineuses, les orangers surtout, les figuiers, les oliviers moins pâles que

mêmes de l'Eurotas. Et ce n'est pas seulement la tiède et fertile Italie qu'il faut admirer à Capri; la terre de l'antique Caprée est jonchée de souvenirs de la grandeur romaine; mais, non plus comme Baïa, des vestiges de la magnificence et du faste des mœurs privées; non plus, comme Herculaneum ou Pompéïa, des élégants détails de la vie domestique et des traces d'un goût qui guide encore le nôtre. L'empire romain, et l'horreur qui s'attache au plus dégradant de ses règnes, revivent seuls à Capri, où les ruines des douze palais de Tibère et celles d'un aqueduc ont été plus maltraitées que la plupart de celles qu'on voit encore dans toute autre partie de l'Italie.

Un seul de ces palais, que l'inquiétude et les remords du farouche empereur peuplaient tour à tour de victimes,

est assez bien conservé pour qu'on en puisse deviner la distribution. Celui qu'il habitait au bord de la mer dans la saison des bains porte encore aujourd'hui le nom de Palais de la mer. Quelques marbres épars que les flots assiégent dans la tempête et rongent dans le caïme, quelques mosaïques grossières, indiquent seuls la place où s'élevait ce palais d'un César dont l'histoire et la poésie ont légué à l'avenir une si sombre image.

Pour les ciceroni qui font voir ces ruines, la réputation de Tibère n'est point telle que parmi nous. Tibère est devenu, pour cette race de joyeux commensaux, une espèce de personnage comique dans le genre de Pulcinella ou de Franca-Trippe; l'anecdote bien connue du turbot, dont l'assaisonnement fut voté par le sénat romain, leur a



(Vue de l'île de Capri, dans le golfe de Naples.)

paru d'un goût exquis, et, absous de tous ses crimes en faveur de cette épigramme, Tibère est devenu dans leurs récits le héros d'une foule de joyeusetés du même genre.

Des curiosités artistiques ou naturelles, qui n'abondent pas dans l'île de Capri, cette transformation d'une donnée historique n'est pas la moins intéressante. Avec le souvenir de la grotte d'Azur, c'est à peu près tout ce que le voyageur rapporte d'une journée passée à l'île de Capri. La grotte d'Azur est une grotte naturelle, dont l'entrée fort étroite n'est ouverte aux bateaux que dans les temps calmes; on la visite d'ordinaire en se rembarquant; elle doit son nom à un phénomène d'optique qui colore les parois d'une éclatante réverbération des flots. Quelques voyageurs, surpris dans cette caverne par le gros temps, y ont passé plusieurs jours sans communication avec l'extérieur.

Pépézac, à Béziers (Hérault). — Le seul souvenir que conserve Béziers de son existence comme colonie romaine, est une statue antique étrangement mutilée, et que la croyance populaire a dépouillée même de sa véritable origine. — En allant de la place de l'Hôtel-de-Ville à la rue Française, on trouve, engagée dans l'angle d'une des pre-

mières maisons, une statue d'un très beau marbre, et que l'on reconnaît pour avoir certainement représenté quelque César, malgré les altérations qu'elle a subies. La tête est moderne; les deux bras et un pied manquent; l'autre pied a été restauré.

La tradition a cru voir dans cette effigie celle d'un certain *Pierre Pétruc*, dont on a fait par corruption *Pépézac*, lequel, lors du siège de Béziers, en 1167, sous Raymond Trincavel, aurait défendu la ville et repoussé les ennemis presque victorieux.

L'inoffensif *Pépézac* jonit toute l'année d'une grande popularité auprès des Biterrois, surtout des enfants, aux provocations desquels il est sans cesse exposé. Le jour de l'Ascension, on le chamarré de papier doré, on lui met en tête un tricorne de même étoffe, le noir de fumée s'arrouille sous son nez en moustaches énormes, etc., et femmes et enfants de danser follement alentour, aux cris de *Vive Pépézac!*

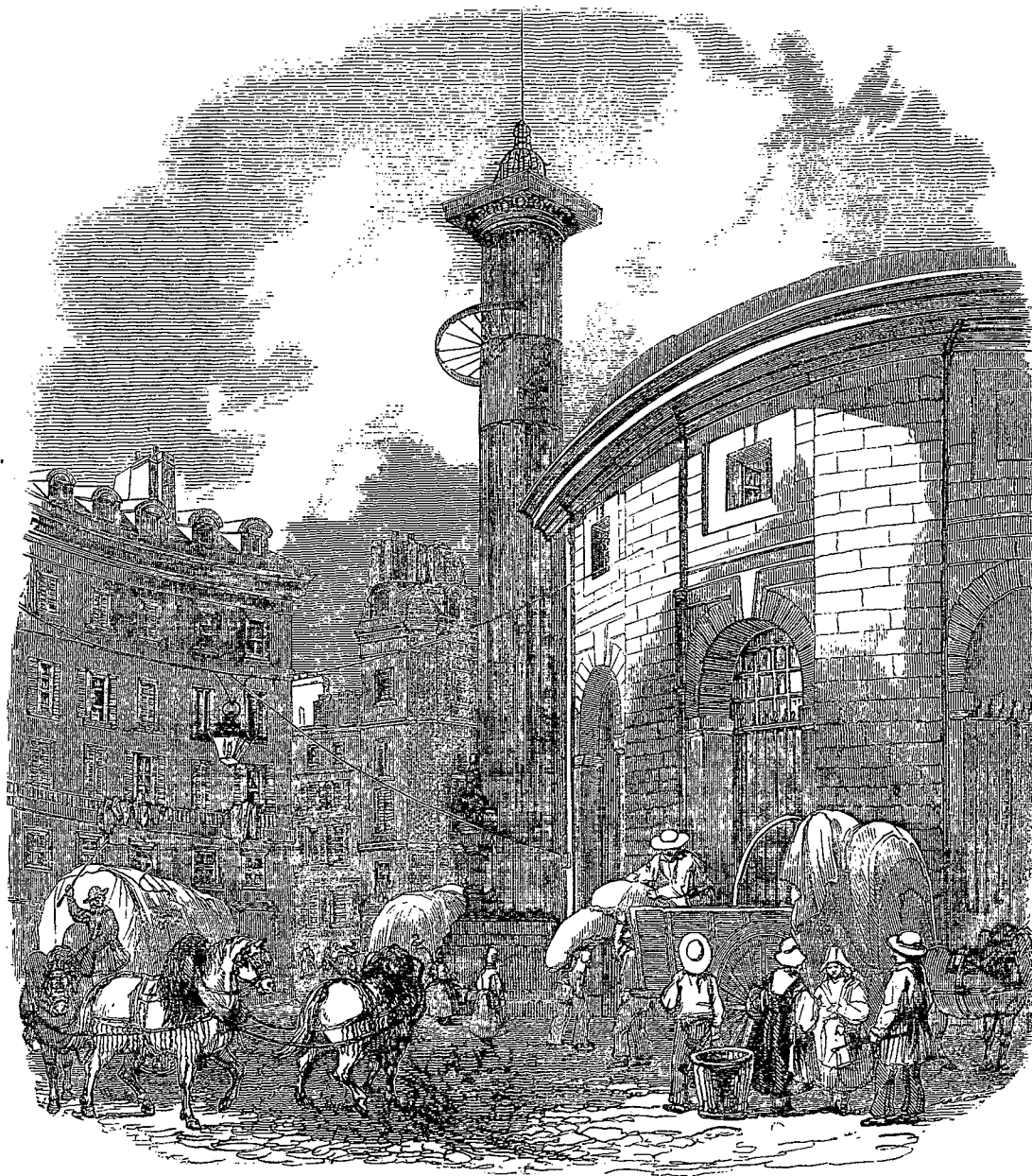
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MONUMENTS DE PARIS.

Voy. — t. Ier, 1833 : Fontaine des Innocents, p. 4 ; Galerie d'Orléans, 5 ; Saint-Sulpice, 131 ; Hôtel de ville, 249 ; Maison de Beaumarchais, 317 ; Musée d'artillerie, 359, 370 ; Ecole de médecine, 400 ; Ecole polytechnique, 407 ; Ecole de droit, 412 ; — t. II, 1834 : Escalier de la Chambre des pairs, p. 97 ; la Sainte-Chapelle, 121 ; Colonne de Daubenton, 128 ; Eléphant de la Bastille, 160 ; Maison de François Ier, 265 ; Arc de Gaillon, 284 ; Palais des Thermes, 305 ; la Chambre dorée, 361 ; Saint-Germain l'Auxerrois, 385 ; — t. III, 1835 : Bourse, p. 72, 285 ; la Samaritaine, 259 ; — t. IV, 1836 : Saint-Germain des Prés, p. 108 ; Edifice du quai d'Orsay, 287 ; Abbaye et Collège de Cluny, 291 ; — t. V, 1837 : Obélisque de Luxor, p. 4 ; Fontaine du Châtelet, 209 ; — Notre-Dame, t. Ier, 1833, p. 84, 356 ; t. IV, 1836, p. 5 ; t. V, 1837, p. 61 ; — Arc de l'Etoile, Arc du Carrousel, Porte Saint-Denis, t. II, 1834, p. 172 ; t. III, 1835, p. 33 ; t. IV, 1836, p. 408 ; — Saint-Etienne du Mont, t. II, 1834, p. 41 ; t. IV, 1836, p. 89.

LA HALLE AU BLÉ.



Vue de la Halle au blé, à Paris.

Il y avait autrefois à Paris deux halles ou marchés au blé : l'une occupait une place irrégulière, comprise aujourd'hui entre les rues de la Lingerie, de la Cordonnerie et des Grands-Piliers, de la Tonnellerie et de la Friperie ; l'autre était établie dans la Cité, vis-à-vis l'église de la Madeleine.

Ce dernier marché était la propriété des rois de France ; mais en 1216, Philippe-Auguste, après avoir fait construire les halles dans l'emplacement où nous les voyons encore, donna le marché de la Cité à son échanson. Un chanoine de Notre-Dame de Paris et le chapitre de cette métropole en devinrent successivement propriétaires.

TOME V. — AOÛT 1837.

Vers le milieu du dix-septième siècle, le marché au blé fut transporté dans le quartier commun aux halles. Enfin, en 1783, la ville fit construire une halle pour le commerce du blé sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons, qu'elle avait acquis. M. de Viarmes était alors prévôt des marchands ; il mit tous ses soins à la construction de cet édifice, qui fut entrepris sur les dessins de l'architecte Camus de Mézières et achevé en trois ans.

« Ce monument, dit Saint-Victor, formé d'un vaste portique circulaire qui règne autour d'une cour de 20 pieds de diamètre, est le seul de ce genre qui existe à Paris et qui

puisse nous donner une idée des théâtres et amphithéâtres des anciens, composés, il est vrai, les uns d'un simple demi-cercle, les autres dans une forme elliptique, mais dont la masse devait offrir à l'œil un aspect à peu près semblable à celui que présente le monument. »

On voit que, dans l'origine, la halle au blé avait une cour intérieure réservée à la circulation et aux pourparlers des marchands; mais plus tard, l'augmentation de la population parisienne exigeant des approvisionnements plus considérables, on résolut de couvrir la cour. Ce projet fut exécuté par les architectes Legrand et Molinos, d'après le système de Philibert Delorme. La couverture se composait d'une charpente formée de planches de sapin; elle était élevée à 32 mètres au-dessus du sol et offrait 122^m,50 de circonférence.

Cette coupole, qui produisait un effet remarquable, fut incendiée en 1802, et reconstruite, de 1811 à 1812, en fer fondu, telle qu'on la voit aujourd'hui, sous la direction de l'architecte Bellanger. En face de la rue de Vannes, on aperçoit encore une colonne engagée dans le mur. Cette colonne, d'ordre dorique, est le seul débris qui soit resté de l'hôtel de Soissons; elle a 30^m,85 d'élévation, et fut construite en 1572, d'après les ordres de Catherine de Médicis, par l'architecte Bullant. L'escalier intérieur conduisait à un observatoire où cette reine superstitieuse venait consulter des astronomes. Ce monument, qu'on n'aperçoit plus qu'en partie, fut conservé par l'écrivain Bachaumont, qui l'acheta 800 livres au moment où l'on allait en faire la démolition, et le vendit ensuite à la ville, à la condition qu'il serait conservé.

On a pratiqué dans le soubassement une fontaine publique fort utile au quartier. Le méridien qu'on peut apercevoir sur le fût de la colonne fut composé par un moine régulier de Sainte-Geneviève, le P. Pingé, de l'Académie des sciences.

La halle au blé est ouverte tous les jours, mais on n'y tient que deux marchés chaque semaine, le mercredi et le vendredi. La vente des grains et farines est faite par l'intermédiaire d'agents qu'on appelle *facteurs* et qui sont nommés par l'autorité municipale; ces agents sont astreints à un cautionnement; ils doivent déclarer la quantité des marchandises vendues, le nom de l'expéditeur, celui de l'acquéreur, et le prix de la vente. Un employé de l'administration municipale consigne ces résultats dans des registres qui deviennent ainsi le tableau du mouvement de cette marchandise.

En 1836, il a été vendu à la halle 14 304 ¹/₂ sacs de grains et 32 761 sacs de farine. Le droit municipal perçu, à raison de 60 cent. par sac de grains et de 1 fr. 25 c. par sac de farine, a produit, pour les grains 8 626 f. 64 c.
Et pour les farines 34 987 27

En outre, les places louées pour la vente en détail ont donné, à raison de 3 fr. par place et par jour pour les farines, et de 50 c. pour les grains. 3 000 — »

Montant des perceptions municipales sur les grains et farines vendus à la halle en 1836 46 613 f. 51 c.

Les facteurs prélèvent pour rétribution une remise d'un dixième sur les marchandises vendues par sac. Il ne leur est rien alloué pour la vente en détail, qui se fait sans leur intermédiaire.

TAXES QUE SUPPORTE UN ANGLAIS.

Lord Brougham, dans un discours sur les impôts d'Angleterre prononcé avant sa nomination à la chancellerie, énumérait ainsi les diverses taxes anglaises :

« Nous payons des taxes sur tout ce qui entre dans la bouche, couvre le dos ou est placé sous nos pieds ;

» Des taxes sur tout ce qui est agréable à voir, à entendre, à éprouver, à sentir et à goûter ;

» Des taxes sur tout ce qui est sur la terre, dans l'eau et sous la terre ;

» Des taxes sur tout ce qui vient de l'étranger ou croît chez nous ;

» Des taxes sur les matières brutes, et sur la valeur que leur donne l'industrie de l'homme ;

» Des taxes sur les sauces qui provoquent l'appétit de l'homme, et sur les drogues qui lui rendent la santé ;

» Des taxes sur l'hermine qui couvre le juge, et sur la corde qui étouffe le criminel ;

» Des taxes sur le bouquet de la mariée et sur les clous du cercueil.

» Au lit, à bord d'un vaisseau, au couchant, au levant, il faut payer.

» L'écolier fouette sa poupée *taxée* avec un fouet *taxé*.

» L'homme adulte conduit son cheval *taxé*, avec une bride *taxée*, sur une route *taxée*.

» Enfin l'Anglais à l'agonie, versant une médecine qui a payé 7 pour 100 dans une cuiller qui a payé 15 pour 100, se rejette sur un lit d'indienne qui a payé 22 pour 100; il fait son testament sur un timbre qui a coûté 8 livres sterling, et il expire dans les bras d'un apothicaire qui a payé 100 livres pour avoir le droit de le faire mourir... Ses propriétés sont taxées de 2 à 10 pour 100; on exige encore des droits énormes pour l'enterrer dans le cimetière; ses vertus sont transmises à la postérité sur un marbre *taxé*; et ce n'est enfin que lorsqu'il est réuni à ses ancêtres qu'il ne paye plus de taxes. »

LES CAVERNES.

Second article. — Voy. p. 254.

Nous avons déjà parlé de diverses choses, au premier abord surprenantes, qui se rencontrent dans les cavernes, et dont l'explication, quand on y regarde bien, est toute naturelle : celles dont il nous reste à parler ne sont ni moins remarquables ni moins simples.

Lorsque l'on fouille le sol des cavernes, même des cavernes les plus étroites et les plus basses, on y rencontre une prodigieuse quantité d'ossements, de crânes brisés, de mâchoires disloquées, confusément mêlés avec du limon, du sable et des cailloux. Quels sont les êtres auxquels ont appartenu ces ossements, et qui les a déposés dans ces singuliers ossuaires? Que l'anatomiste analyse ces débris, qu'il rapproche les uns des autres ceux qui ont fait partie des mêmes espèces, qu'il rétablisse, en un mot, ces squelettes rompus et confusément enterrés, quels animaux son imagination, éclairée par le flambeau de la science, verra-t-elle tout à coup se dresser devant elle dans l'obscurité de ces demeures profondes? Résurrection merveilleuse! ces ossements, qui, à l'appel de l'anatomie, reprennent vie, sont les ossements d'une multitude d'animaux étonnés, non-seulement de se voir dans ces abîmes, mais de s'y voir ensemble : des rhinocéros, des hippopotames, des éléphants, des lions, des tigres, des cerfs, des sangliers, des ours, des hyènes, des chevaux, des écureuils et des lièvres, jusqu'à des oiseaux. Et que l'on remarque bien que ces rhinocéros, ces éléphants, ces lions, ces divers animaux que l'on ne trouve plus aujourd'hui qu'au voisinage de l'équateur, sont ensevelis en foule dans les cavernes de nos climats, même dans les cavernes de régions encore plus voisines du pôle. C'est en Angleterre, dans la célèbre caverne de Kirkdale, dans le Yorkshire, que l'attention fut appelée pour la première fois sur ce fait, à première vue si étrange.

Le premier point à établir, et il est amplement établi par plusieurs témoignages, c'est que jadis la chaleur était plus élevée dans nos pays et dans les pays du Nord qu'elle ne l'est aujourd'hui, et que les éléphants, les lions, les hippopotames, et leurs compagnons habituels, ont autrefois vécu dans nos campagnes.

Reste maintenant à expliquer, et cela est facile, comment les ossements de ces animaux sont ensevelis les uns avec les autres, et en si grand nombre, dans les cavernes. Deux causes très-différentes, qui quelquefois ont agi toutes deux dans le même endroit, y ont concouru. Il y a des cavernes dans lesquelles les courants d'eau superficiels viennent s'engouffrer par d'assez larges ouvertures, y engloutissant pêle-mêle tous les objets qu'ils charrient. Or, en même temps qu'ils y jettent du limon, du sable et des cailloux, ils ne peuvent manquer d'y jeter les cadavres des animaux qui habitent sur leur rivage, et qu'ils enlèvent vivants ou morts durant leur crues. A la longue, l'intérieur des cavernes où se précipite un cours d'eau se remplit donc d'un vaste pêle-mêle d'ossements de toute espèce. Les cavernes qui s'ouvrent sur la campagne par un canal abrupt, comme ces abîmes que l'on rencontre en divers pays, jouent même, à l'égard des animaux qui vivent alentour, le rôle d'un véritable piège. Leur bord se garnit de broussailles perfides, et de temps en temps un animal, voulant y chercher un refuge comme dans un hallier, ou emporté au travers par la précipitation de sa course, vient y donner tête baissée, et s'y perd pour toujours. Si dans le fond de la caverne il y a un cours d'eau, les ossements sont entraînés et se distribuent régulièrement sur le sol; sinon ils demeurent entassés en un vaste monceau. Que l'on calcule le nombre de têtes qui, dans un pays bien peuplé d'animaux, doivent se trouver réunies, après un intervalle de cinq ou six mille ans, dans une pareille fosse!

Les animaux carnassiers constituent une autre cause d'accumulation. Diverses espèces de ces animaux, les ours et les hyènes surtout, ont l'habitude de se retirer dans l'intérieur des cavernes, quand l'entrée de ces cavernes est facile: ils en font leur demeure habituelle; ils s'en partagent les réduits les plus obscurs; ils y naissent, ils y passent une partie de leur vie, ils y meurent. Ces cavernes sont donc leurs cimetières naturels, et l'on doit y trouver les ossements de toutes les générations qui s'y sont succédé. C'est ce qui explique l'énorme proportion d'ossements d'ours et d'hyènes que l'on trouve dans certaines cavernes. Mais ce ne sont pas seulement leurs ossements que l'on y doit rencontrer; il est évident que l'on doit y rencontrer aussi les ossements des animaux dont ils se sont nourris. On sait, en effet, que l'habitude de ces carnassiers est d'entraîner jusque dans l'intérieur de leur repaire les cadavres entiers ou en lambeaux qu'ils destinent à assouvir leur faim. De là la présence des ossements d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames, d'animaux de toute espèce. Les cavernes des hyènes sont de véritables charniers. Aussi, en considérant avec attention ces anciens ossements, s'aperçoit-on qu'un grand nombre d'entre eux sont rongés, brisés, empreints de tous côtés par les dents des animaux voraces qui les ont anciennement entraînés dans ces retraites obscures. Quelquefois ils sont polis d'un côté, comme si le passage répété des hyènes et des ours, les foulant continuellement sous leurs pieds, avait fini par les user. On remarque même, dans les couloirs les plus étroits, que la pierre est usée à un niveau égal à la hauteur ordinaire des flancs de ces animaux, par suite du frottement exercé par leurs allées et leurs venues, durant tant de siècles, dans l'intérieur de la caverne. Ajouterons-nous, pour donner à cette explication un dernier trait d'évidence, que l'on retrouve encore parmi les ossements brisés, et en grande abondance, la fiente des hyènes?

Au surplus, ce qui s'est fait autrefois dans les cavernes abandonnées aujourd'hui par les animaux sauvages comme par les eaux, et dont il est ici question, doit se passer encore dans les cavernes placées dans les circonstances convenables, dans les cavernes en activité, si l'on peut ainsi dire. C'est effectivement ce qui a lieu en divers pays, mais nulle part peut-être d'une manière plus remarquable qu'en Mo-

rée. La commission scientifique envoyée dans ce pays par la France y a réuni sur ce sujet de curieuses observations dont nous donnerons ici une idée.

Dans les cantons les plus élevés de la Morée, on rencontre des vallées, ou plutôt des bassins entourés de toutes parts, comme de vastes entonnoirs, par des montagnes. Si ces montagnes étaient parfaitement imperméables, ces bassins se rempliraient d'eau, formeraient des lacs, et n'auraient rien de plus extraordinaire que les lacs de la Suisse et des autres pays de montagnes. Mais ces montagnes sont d'une roche calcaire très-fissurée et pleine de cavernes, et c'est là ce qui cause la singularité dont nous allons parler.

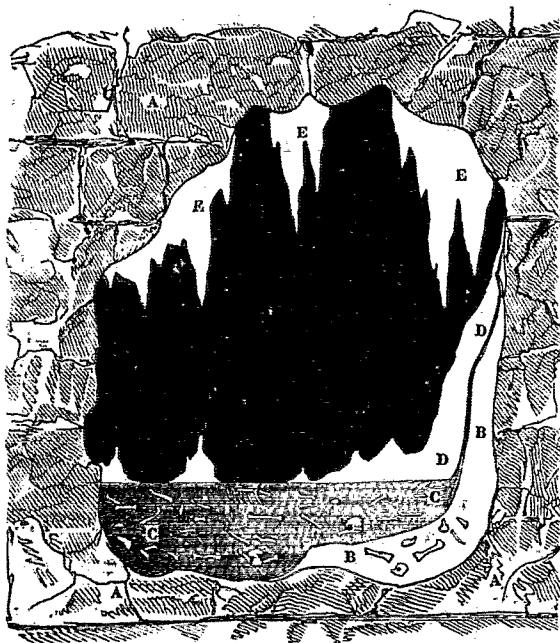
Dans la saison pluvieuse, qui occupe une partie de l'année, l'eau qui descend des montagnes se précipite de tous côtés dans le bassin central, et, suivant la largeur des cavernes qu'elle y trouve, elle s'en échappe à mesure qu'elle y arrive en prenant son cours par les voies souterraines, ou s'y accumule de manière à former autour des cavernes des lacs temporaires. Dans le premier cas comme dans le second, elle entraîne dans les cavernes de l'argile, des cailloux, et tous les débris qu'elle enlève en parcourant la superficie des campagnes. Quand la sécheresse commence, les ruisseaux se tarissent, les lacs achèvent de s'écouler, les cavernes perdent leur eau. Tantôt, et cela arrive ordinairement quand elles sont situées tout au fond du lac, elles se bouchent entièrement par l'effet de la masse boueuse qui s'y réunit; tantôt, et cela a lieu communément quand elles sont larges et situées sur la pente des montagnes, elles restent ouvertes, au moins en partie, et l'on peut y entrer. Un des membres de la commission, dans une de ces cavernes devenue accessible depuis peu, et composée d'une suite de chambres assez vastes, remarqua des ossements humains ensevelis dans un limon encore humide, avec les débris des plantes et des animaux qui vivent à l'état sauvage dans le pays. « On ne doit point s'étonner, dit-il, de rencontrer des ossements humains dans de telles sépultures; car les meurtres ont été si nombreux dans les dernières guerres, que rien n'est plus commun que de rencontrer des squelettes étendus à la surface du sol dans les campagnes. » Les eaux, plus pieuses que les hommes, les y ramassent durant leurs inondations, et les enfouissent dans les cavernes où elles se rendent.

Durant l'été, les abords de ces cavernes, à cause de l'humidité qui y règne, se couvrent d'une végétation brillante qui en masque les approches, et les renards ainsi que les chacals viennent y faire leur demeure. Ils représentent parfaitement la population d'ours et d'hyènes qui occupait autrefois les cavernes de nos pays. Ils laissent là leurs ossements et toutes les traces indicatrices de leur séjour. La commission remarqua, près de l'entrée de l'une de ces cavernes, le cadavre à moitié dévoré d'un cheval que les chacals avaient en partie entraîné, et sur les ossements duquel ils avaient imprimé la marque de leurs dents. Ce cadavre était dans ces lieux le représentant des cadavres d'éléphants et de rhinocéros entraînés jadis par les hyènes dans les cavernes de l'ancien monde.

Les eaux qui entrent dans ces cavernes sont troubles et limoneuses; quand elles en sortent après avoir traversé la chaîne des montagnes, souvent à cinq ou six lieues du point où elles se sont engouffrées, elles sont parfaitement pures et limpides. Il est donc clair qu'elles ont déposé dans l'intérieur de la terre, comme dans un immense filtre, toutes les matières étrangères dont elles étaient chargées. Et comme ces eaux continuent à couler par l'orifice inférieur longtemps après que leur courant a cessé à la partie supérieure, on est porté à conclure qu'elles se rendent dans d'immenses réservoirs, semblables à des lacs souterrains, où elles demeurent en réserve pendant tout l'été, et d'où elles ne s'échappent que peu à peu.

Quelques-uns de ces cours d'eau souterrains ne se déchargent que dans la mer, à une certaine distance du rivage. On voit au-dessus de leur embouchure un large bouillon d'eau douce s'élever au milieu de l'eau salée. Dans ce cas, pendant la sécheresse, alors que les eaux douces sont entièrement tarries, l'eau de la mer fait irruption à son tour dans la caverne, et y entraîne des débris d'animaux marins, des coquillages, des zoophytes, des poissons. Si un jour, à la suite de quelque tremblement de terre, le sol venait à se relever dans cette partie de la Grèce, et que le fond de la mer fût mis à sec, les observateurs, visitant l'intérieur de cette caverne, y trouveraient donc un curieux mélange d'ossements de chalcals et de renards, d'ossements d'hommes, de chevaux, et de toutes sortes d'animaux terrestres régulièrement associés avec des lits alternatifs de sable et de coquilles marines.

Dans quelques cavernes, et principalement dans le midi de la France, on a trouvé des ossements humains dans le même limon que des ossements de tigres, d'éléphants et de



Coupe de la caverne à ossements de Kirkdale.

AA, couches de pierre calcaire dans lesquelles est creusée la caverne.
BB, stalagmite ancienne, déposée sur les parois de la caverne avant l'introduction du limon.

CC, couche de limon argilo-calcaire, contenant des ossements d'hyènes, de tigres, d'ours, de loups, de renards, de belettes, d'éléphants, de rhinocéros, d'hippopotames, de chevaux, de bœufs, de daims, de lièvres, de lapins, de rats, de souris, de corbeaux, de pigeons, d'alouettes.

DD, stalagmites postérieures à l'introduction des ossements, et reposant sur le limon.

EE, stalactites suspendues à la voûte.

rhinocéros, et cette découverte a soulevé parmi les géologues l'importante question de savoir si les hommes ont vécu dans la Gaule dans le même temps où il s'y trouvait des tigres, des éléphants et des rhinocéros. Dans une caverne du département du Gard, on a trouvé avec ces ossements des débris appartenant aux premières époques de la civilisation : des poteries grossières, des colliers de coquillages, des dents percées d'un trou comme celles que les sauvages portent en amulettes, des hameçons taillés dans des coquillages, de petits instruments servant soit d'aiguilles, soit de fourchettes, construits avec des os pointus. On aurait été tenté de conclure de ce rapprochement que ces animaux, aujourd'hui habitants des climats tropicaux, avaient habité le sol de la Gaule au temps où les Gaulois, encore en petit nombre, commençaient à faire les premiers pas hors de l'état sauvage ; mais, en continuant les recherches, on finit

par découvrir dans le limon de cette caverne, outre les objets que nous venons de mentionner, de petites urnes d'une assez belle poterie, des bracelets de bronze, et d'autres produits de l'industrie romaine. Il devint dès lors évident qu'il n'y avait aucune contemporanéité entre les monuments réunis successivement dans cet endroit, et mélangés postérieurement à leur ensevelissement par l'effet de quelque violente irruption des eaux dans l'intérieur de la caverne. Ainsi, à une certaine époque, les tigres ayant habité les ardues campagnes de la Provence, leurs ossements s'étaient accumulés dans la caverne ; plus tard, quelques familles celtiques, ayant pris cette caverne pour en faire leur retraite, y avaient laissé divers témoignages de leur séjour ; enfin, en dernier lieu, les Romains établis dans la Gaule, l'ayant choisie pour en faire un lieu de sépulture, y avaient déposé des urnes et d'autres marques de leur dévotion envers les morts. Néanmoins, rien ne prouve jusqu'ici que certaines races d'hommes n'aient pas pu être contemporaines, dans nos contrées, des éléphants et des tigres. Certains crânes humains qui offrent de grandes analogies de conformation avec ceux des races nègres, et que l'on a récemment découverts dans d'anciens terrains de transport sur les bords du Danube, permettraient de concevoir, sans aucune difficulté, comment les hommes et les animaux qui habitent actuellement les climats intertropicaux auraient pu exister simultanément dans nos contrées.

COMMENT JADIS ON DEVENAIT SORCIER.

Un pastre, dans sa bergerie, raconte après souper, à sa femme et à ses enfants, les aventures du sabbat. Comme il est persuadé lui-même qu'il y a esté, et que son imagination est modérément échauffée par les vapeurs du vin, il ne manque pas d'en parler d'une manière forte et vive. Son éloquence naturelle étant donc accompagnée de la disposition où est toute sa famille pour entendre parler d'un sujet aussi nouveau et aussi effrayant, il n'est pas naturellement possible que des imaginations aussi foibles que le sont celles des femmes et des enfants ne demeurent persuadées. C'est un mari, c'est un père qui parle de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait ; on l'aime, on le respecte, et pourqu'on ne le croiroit-on pas ? Le pastre le répète donc en différents jours. L'imagination de la mère et de ses enfants en reçoit peu à peu des traces plus profondes ; ils s'y accoutument, et enfin la curiosité les prend d'y aller. Ils se frottent, ils se couchent, l'imagination s'échauffe encore de cette disposition de leur cœur, et les traces que le pastre avoit formées dans leur cerveau s'ouvrent assez pour leur faire juger dans le sommeil, comme présentes, toutes les choses dont il leur avoit fait la description. Ils se lèvent, ils s'entredemandent et ils s'entredisent ce qu'ils ont vu. Ils se fortifient de cette sorte les traces de leur vision ; et celui qui a l'imagination la plus forte, persuadant mieux les autres, ne manque pas de régler en peu de mots l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà donc des sorciers achevés que le pastre a faits ; et ils en feront un jour beaucoup d'autres, si, ayant l'imagination forte et vive, la crainte ne les retient pas de faire de pareilles histoires.

MALEBRANCHE.

BOULOGNE-SUR-MER.

Boulogne, port maritime de seconde importance, était connue des Romains sous le nom de *Gessoriacum navale*. Sous leur domination, elle prit le nom d'*Itius portus*, puis celui de *Bononia*, d'où son nom moderne est dérivé. Constance Chlore, père de Constantin, l'assiégea pour en expulser Caransius, chef de pirates, et la détruisit en partie. Elle s'était rétablie, lorsqu'en 882 les Normands s'en emparèrent

et la renversèrent de fond en comble. Depuis lors elle fut gouvernée par des comtes jusqu'en 1221, époque à laquelle Philippe de Valois épousa Mahaut, comtesse de Boulogne. Sans cesse en butte aux attaques des Anglais, prise d'assaut par Henri VIII, qui, pour assurer sa conquête, la fortifia, Boulogne fut enfin rendue à la France par Édouard VI, son successeur, en 1550.

De nos jours, on sait que ce fut de Boulogne que devait partir la fameuse expédition projetée par Napoléon contre l'Angleterre. Sur une colline, à quelque distance de la ville, on voit la colonne élevée pour perpétuer le souvenir de cette

expédition, et qui, terminée seulement en 1821, sous la restauration, a repris le nom de colonne de la Grande-Armée depuis 1830.

Boulogne se divise en deux parties distinctes, la ville haute et la ville basse. Dans la ville haute, on remarque des tours et des remparts, débris des anciennes fortifications. La ville basse est riche d'élégantes constructions modernes où domine le goût anglais.

L'hôtel des bains est situé sur la place, vis-à-vis le quai du Petit-Paradis. L'édifice, entouré d'une grille de fer, soutenu par des colonnes de stuc, se compose de trois étages



Une Vue des bains de Boulogne-sur-Mer.

de voûtes, où se trouvent des salles de bains et des salons de réunion remarquables par leur riche décoration. Les baignoires, dont le poli se confond avec le marbre qui entoure les bords, sont, les unes à demeure fixe, les autres suspendues et mobiles comme des balançoires ou des hamacs. Audessus de la troisième voûte règne une terrasse où les baigneurs vont, après le bain, jouir du spectacle de la mer.

ANQUETIL-DUPERRON.

SES VOYAGES DANS L'INDE A LA RECHERCHE DES LIVRES DE ZOROASTRE.

Second et dernier article. — Voy. p. 262.

Nous avons laissé Duperron monté sur un pauvre cheval, en assez dangereuse société, et s'acheminant vers Pondichéry. Voici comment il poursuit la relation de son voyage :

« Un jour, le soleil allait paraître lorsque je réveillai mes gens : ils s'habillent, et tandis que je m'éloigne un instant, ils disparaissent et me laissent seul au milieu d'un pays absolument inconnu pour moi. En proie à mille réflexions accablantes, je me jetai sur le cuir qui m'avait servi de lit ; bientôt, honteux de ma faiblesse, je me lève, je selle mon cheval, et, le prenant par la bride, je m'abandonne au maître

des événements. Deux Hindous, touchés de ma situation, engagent alors un fakir à me servir de guide, et celui-ci se laisse persuader par la vue d'une roupie que je lui promets. » Après plusieurs jours de marche au travers des taillis, des sables, des bruyères, des ravins, et par des routes infestées de bêtes féroces et de voleurs ; après avoir été arrêté par des soldats qui venaient lui demander ses passe-ports, et auxquels, pour toute réponse, il montrait ses pistolets, il arriva à Pioli, joli endroit situé sur la rivière du même nom et dans le voisinage de la mer. Là, il s'annonça comme capitaine français, s'exposant par là à être envoyé à Calcutta, mais aimant mieux en courir les risques que d'aller passer la nuit dans les champs, livré aux tigres et aux ours, qui sont communs dans cette contrée. Ce titre lui valut cependant une réception bienveillante, ainsi qu'à Ballassar, où le radjah Ram-Alkaras lui donna une escorte. A peine avait-il dépassé cette dernière ville que de nouveaux dangers se présentèrent : toutes les aldées étaient presque désertes, le pays avait été pillé par les fakirs de Jagrenat. Notre voyageur se trouvait alors dans des forêts remplies de tigres ; le jour baissait, tout était désolé à la ronde : « Je préférerai m'exposer, dit-il, aux fakirs qu'aux tigres, et je continuai ma route. Ces fakirs sont des pèlerins qui se rendent à Jagrenat de toutes les parties de l'Asie, et qui y vont un à un de la presqu'île de l'Inde, du

Bengale, de la Tartarie; il sont alors obligés de payer deux roupies par tête aux tchokis qui sont à l'entrée de la ville, et de présenter au moins une demi-roupie au premier brahme de la pagode, pour être admis en la présence de Jagrenat. Leurs dévotions faites, ils se rassemblent et se forment une armée qui va mettant à contribution tous les pays qu'elle parcourt, pillant et brûlant toutes les aldées, et forçant même les radjahs à capituler. L'armée des fakirs que je rencontrai était environ de six mille pèlerins : je fus arrêté par l'avant-garde, composée de quatre cents hommes. Mon guide, après le compliment religieux *Namou Norogue* ! c'est-à-dire « Je vous invoque, je vous bénis, Vischnou ! » leur montra le passe-port du radjah Ram-Alkaras, et leur dit que j'étais un Français échappé à la ruine de Schandernagor qui tâchait de regagner Pondichéry par Ganjam. Mon attirail leur confirma ce rapport; ils baisèrent avec respect la *tchape* (sceau) du radjah et me souhaitèrent un bon voyage. »

Au milieu des difficultés de ce périlleux trajet, l'impétuosité du caractère d'Anquetil venait aggraver sa position, et un jour elle faillit le perdre. C'était à Pipli. « Lorsque j'entrai dans cette ville, un homme d'une physionomie fort commune s'avança vers moi, un gros bâton à la main, et prit la bride de mon cheval en me commandant de m'arrêter. Dans le premier moment, je lui donnai un soufflet de la main gauche et tirai le sabre de la droite. Cet homme court comme un furieux dans l'aldée et se rend chez le *betha* (licutenant), demandant justice de l'affront que je lui ai fait. Je me trouvai bientôt entouré de troupes, au nombre de deux cents, et l'on me conduisit à la maison du *betha*, qui m'attendait dans son divan avec trois conseillers d'un âge avancé. Je vis en entrant dans la cour tout mon monde désarmé, assis sur le sable, et, à l'entrée du divan, l'homme que j'avais frappé qui criait comme un énergumène, montrant son visage et ses bras. Je montai seul et voulus entrer dans le divan; mais on me fit rester dans le bas, entre quatre sentinelles. Je compris alors de quoi il était question, et, prenant sur-le-champ mon parti, je mis la main sur mon pistolet d'arçon, prêt à frapper le premier qui oserait me toucher, les yeux fermés sur ce qui s'ensuivrait. Le *betha*, avec une gravité au-dessus de son âge, car c'était un tout jeune homme, fit venir mon guide, et lui demanda qui j'étais et où j'allais. Celui-ci ayant voulu faire l'orateur, le *betha*, sans s'émouvoir, lui fit appliquer douze coups de fouet sur les épaules. L'affaire cependant s'accommoda; mais on me dit que depuis quatre à cinq tchokis je n'avais payé aucun droit, qu'un grand nombre de Bengalis que je menais avec moi s'en étaient de même dispensés, et qu'ainsi, indépendamment de la réparation que je devais à l'homme que j'avais frappé, il fallait payer six cents roupies. Quand je vis que l'affaire commençait à se civiliser, je crus qu'il fallait redoubler de fermeté. Je répondis que, n'étant pas pèlerin de Jagrenat, je n'avais rien à payer. On réduisit par composition la somme à deux cents roupies. Je refusai de les payer, parce que je ne les devais pas, et surtout parce que je ne les avais pas. A ce refus, les conseillers se consultent avec le *betha* : les regards et l'air inquiet de l'interprète ne m'annonçaient rien que de sinistre, lorsque je vis arriver en diligence l'alkara de Ramapendel. »

« A la lecture de la lettre du fruzdar de Barbatî, adressée à son lieutenant résidant à Pipli, tout changea de face. Les soldats prirent par les épaules le plaignant qui se débattait en demandant justice, et le mirent dehors. On me dit ensuite que je pouvais me retirer. J'appris après qu'il y avait cinq cents cavaliers mahrattes dans le fort. Ainsi, pour si peu que l'alkara de Ramapendel eût tardé, ce jour aurait été vraisemblablement le dernier de ma vie. »

Après avoir passé par Jagrenat, Anquetil arriva à Ganjam, première ville dépendante du soubah du Dekan. Cette partie de son voyage, semée de difficultés et de périls de toute

espèce, avait été de quarante jours. Le chef du comptoir français du Ganjam eut toutes les peines du monde à le reconnaître, quoiqu'ils se fussent vus autrefois à Pondichéry, tant il était changé : le soleil des tropiques avait brûlé ses pieds, ses mains et son visage; il était devenu presque noir. Accueilli là avec les égards que réclamait sa position, il passa plusieurs jours à se remettre de ses fatigues. Le reste de son voyage s'effectua par Schikakel, capitale de la province de ce même nom, par Mazulipatam dans le Dekan, et par Poliacate, sans beaucoup d'accidents extraordinaires; mais il eut aussi ses fatigues et ses périls. Anquetil le fit partir sur mer, partie sur terre, quelquefois en palanquin, le plus souvent marchant pieds nus, au travers des ronces et des sables brûlants, habillé en More pour ne pas être pris pour un *Feringui* (Européen), à chaque instant prêt à être trahi et livré aux Anglais, et forcé de faire aller ses guides le pistolet à la main. Lorsqu'il parvint à Pondichéry, il comptait, depuis qu'il avait quitté Calgan, cent un jours, dont cinquante-six de marche et quarante-cinq de séjour en différents endroits. Jamais émotions plus vives ne signalèrent l'arrivée d'un voyageur : son frère et ses amis le reçurent avec transport, car M. de Leyret leur avait fait entendre plusieurs fois que l'on ne le reverrait plus, et sa mort, annoncée au Bengale, avait été confirmée pendant le cours de sa périlleuse exploration.

L'une des parties les plus intéressantes de la relation d'Anquetil est aussi celle de ses travaux littéraires et de ses rapports avec le pacha de Guzurate. Nous allons l'y suivre. On verra qu'il n'était pas toujours très-scrupuleux dans ses transactions avec les Parses. Après avoir parcouru la côte de Malabar et avoir fait, dans l'intérieur de la presqu'île, des excursions où son aventureuse curiosité l'exposa souvent aux plus grands dangers, il se fixa à Surate.

« Là, après bien des allées et des venues, je vis paraître les destours parses pour lesquels j'avais entrepris ce voyage, et avec qui je devais m'instruire de la religion de Zoroastre. C'étaient les destours Darab et Kasus, chefs d'un des partis qui divisaient les Parses de Surate. La lenteur de ces docteurs me désespérait; ce ne fut qu'après un séjour de trois mois que je reçus le manuscrit qu'ils m'avaient vendu; encore était-il tronqué et altéré, comme je le découvris dans la suite. La rapidité des premiers pas que je fis dans la lecture de ces livres leur déplut; ils croyaient presque me voir échapper de leurs mains. Les réponses aux questions que je leur adressais devenaient de plus en plus réservées; ils affectaient un ton mystérieux qu'ils croyaient propre à donner du relief à leurs leçons. Leurs visites étaient interrompues par de longues absences, toujours sous prétexte des dangers qu'ils couraient en sortant de chez moi. J'étais alors dans la situation la plus triste. On me refusait tout à la loge française, et avec une sorte de mépris qui ne pouvait qu'éloigner les gens du pays. Il fallut faire des sommations en forme au chef français, me plaindre amèrement au conseil suprême et au gouverneur de Pondichéry. Il fallut me réduire même au *kischen* (mets indien, formé de riz cuit à l'eau sans crever, relevé de beurre et de sel, et mêlé avec des lentilles cuites de même simplement dans l'eau) pour pouvoir, en épargnant une partie de mes appointements, payer une partie de mes dettes, acheter les livres dont j'avais besoin, et avec tout cela travailler. »

« Mes docteurs ne pensaient pas que je voulusse, ni même que je pusse jamais traduire leurs livres : le *Vendidad* seul est un ouvrage partagé en 22 sections, et il y avait près de seize ans que Darab était à en expliquer six à ses disciples. Pour ne pas effaroucher ce dernier, qui croyait me tenir un an à l'alphabet, je le priai de me montrer quelques ouvrages zends rares et précieux, avec promesse d'acheter deux manuscrits persans qui l'embarrassaient. Lorsque je fus maître

de ces livres, je le menaçai de l'abandonner, lui et Kasus, son parent, à Monischerdj, le chef de la faction opposée et leur ennemi commun, s'ils se refusaient de m'aider à traduire le *Vendidad* en persan moderne. Le stratagème réussit; cependant, lorsqu'il me vit écrire sous sa dictée, le retourner dans tous les sens, ne l'écouter qu'avec précaution, la crainte le saisit, parce qu'il sentit que j'allais savoir à fond les dogmes de sa religion. Je fus plus d'un mois sans le revoir. Il prétendait que sa mort était assurée si les autres destours avaient connaissance de ce qu'il faisait chez moi; mais les manuscrits que j'avais lui firent faire des réflexions, la peur de les perdre l'emporta sur ses scrupules, et il consentit à ce que je demandais. Ces difficultés une fois vaincues, il ne me restait plus que celles qui étaient inhérentes au genre d'études que j'avais entrepris et les embarras inséparables d'une guerre civile. Les Anglais faisaient alors le siège de la forteresse : il fallait mettre en sûreté ses propres effets, ceux du comptoir, être toujours sur le qui-vive. Ces troubles éloignèrent mes destours, qui réparurent au bout de quelque temps. Les débuts de mon labeur furent assez ingrats; mais j'avais appris à mes dépens à avoir de la patience. Le persan moderne me servait de langue intermédiaire, parce que Darab, de peur d'être entendu par mon domestique, n'aurait pas voulu me développer en langue vulgaire les mystères de sa religion. Plusieurs fois ma santé fut victime de mon application et du genre de vie que je menais. Un plat de riz et de lentilles faisait toute ma nourriture; le temps que je ne donnais à mon destour était employé à revoir ce que j'avais lu avec lui et à préparer le travail du lendemain. Le soir, je me délassais en prenant l'air une heure ou deux sur ma terrasse. »

Une maladie cruelle vint suspendre ce travail opiniâtre : Anquetil eut à subir plusieurs opérations douloureuses; la souffrance et l'épuisement lui causèrent une espèce de délire, et déjà sur son visage se manifestaient des taches noires, indices d'une prochaine dissolution. Au bout de quelque temps néanmoins, sa jeunesse ranima le reste de forces qui paraissaient s'éteindre, et peu après la nature reprit le dessus.

« J'étais dans une convalescence qui demandait le plus grand ménagement, lorsque je fus attaqué au milieu de Surate par un Français que de mauvais discours avaient animé contre moi. Je reçus trois coups d'épée, deux coups de sabre... et j'eus la force de me rendre à la loge tout couvert de sang. Il fallut ensuite souffrir les opérations les plus douloureuses : on employa le fer et le feu; la force de mon tempérament me sauva de nouveau. Les Anglais, malgré la guerre qui divisait les deux nations, crurent pouvoir m'accorder la protection de leur pavillon : recueilli dans leurs loges, j'y trouvai une chambre que l'on m'avait fait préparer.

» Sentant mes forces revenir, et voyant mes blessures entièrement guéries, je me remis sur-le-champ, avec Darab, à la traduction des livres zends, et mon application fut tellement soutenue qu'au bout de quelques mois je fus entièrement au fait des antiques idiomes, de l'histoire, de la religion et des usages des Perses, et que ma traduction se trouva presque terminée. »

Suivant le plan d'Anquetil, ce n'était là encore qu'une partie des travaux qu'il se proposait d'exécuter dans l'Asie. Ses projets embrassaient la connaissance des codes sacrés des Hindous et des Chinois. Mais divers obstacles vinrent le forcer de renoncer à ses études. En visitant les pagodes de Keneri et d'Elephanta, il tomba malade; il se hâta alors de revenir auprès de son frère, et, voyant que son état de faiblesse ne lui permettait plus de réaliser le voyage qu'il méditait à Bénarès, ainsi qu'à la Chine, il prit le parti de retourner en Europe. Ses richesses littéraires étaient nombreuses. Avec de faibles épargnes, il avait réuni plus de 180 manuscrits

dans presque tous les idiomes de l'Inde, une suite d'inscriptions, des objets d'histoire naturelle, et une collection assez considérable des monnaies indiennes. La prise de Pondichéry par les Anglais vint précipiter son départ : sans fonds, sans amis, sans appui, isolés pour ainsi à Surate, les Français étaient devenus l'objet du mépris des nations indiennes, qui nous croyaient bannis pour jamais du pays.

Un vaisseau suédois qui était prêt à revenir en Europe par la Chine, et auquel il demanda le passage, le lui refusa. Mais ensuite, s'étant adressé aux Anglais, quoique en guerre avec nous, le conseil suprême de Bombay lui accorda la traversée d'une voix unanime.

« Il fallait, dit-il, que mon départ de l'Inde fût marqué au même coin que celui de Paris; qu'il fût semé de difficultés comme le reste des opérations qui m'avaient tenu plus de six ans dans cette contrée. Ce fut le 15 mars 1761 que je quittai Surate dans un état de faiblesse que l'air de la mer ne pouvait qu'augmenter, sans autre ressource que l'humanité de nos ennemis, et un billet que mon frère m'avait passé en compte.

» Je fus plus d'un mois et demi sans presque manger : ma voix diminuait tous les jours avec mes forces; je me voyais anéantir avec une sorte d'indifférence. Le capitaine ajouta la plaisanterie aux mauvais traitements qu'il me faisait endurer, et déjà j'entendais les arrangements d'un de mes camarades de voyage, qui avait jeté un dévolu sur ma chambre. A tous ces maux vint se joindre la faim que nous fit subir l'avarice du capitaine. Enfin, après avoir été ballotté par plusieurs coups de vent et avoir couru quelques dangers, le vaisseau mouilla dans le port de Portsmouth le 17 novembre 1761. » Anquetil, regardé d'abord comme prisonnier de guerre, fut bientôt rendu à la liberté par les soins de M. Bignors, bibliothécaire du roi, qui écrivit en sa faveur à M. Stanley, l'un des commissaires généraux de l'amitié. Ce fut le 14 mars suivant qu'il revint Paris, et le lendemain il déposa à la Bibliothèque du roi les ouvrages de Zoroastre et ses autres manuscrits.

« J'avais passé près de huit ans hors de ma patrie, dit-il en terminant sa relation, et près de six dans l'Inde : je revenais en 1762 plus pauvre que lorsque je partis de Paris en 1754, ma légitime ayant suppléé dans mes voyages à la modicité de mes appointements. Mais j'étais riche en monuments rares et anciens, en connaissances que ma jeunesse (j'avais à peine trente ans) me donnait le temps de rédiger à loisir; et c'était toute la fortune que j'étais allé chercher aux Indes. »

L'abbé Barthélemy avait encouragé les débuts littéraires du jeune Anquetil : celui-ci, à son retour, dut encore à ses généreuses sollicitations d'être attaché à la Bibliothèque royale avec le titre et les appointements d'interprète pour les langues orientales. Reçu en 1763 au nombre des associés de l'Académie des belles-lettres, Duperron n'eut plus qu'à s'occuper de préparer la publication des précieux matériaux qu'il avait recueillis. Troublé bientôt après dans ses paisibles labeurs par les orages de la révolution, il se renferma dans son cabinet et ne vécut plus qu'avec ses livres chéris. Quand l'Institut fut réorganisé, il en fut nommé membre; mais il ne tarda pas à donner sa démission. Épuisé de travaux, courbé sous le poids des infirmités de la vieillesse, il mourut en 1805, après avoir publié, entre autres ouvrages : le *Zend-Avesta*, ou Recueil des livres sacrés des Parses; *l'Inde en rapport avec l'Europe*; et la traduction latine faite du persan du *Oupnek'hat*, c'est-à-dire *Secrets qu'il ne faut pas révéler*. Anquetil a laissé aussi beaucoup de manuscrits et divers mémoires très-intéressants sur les langues et les antiquités de la Perse, qui ont été insérés dans le Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

CHARLEMAGNE ET LES PIRATES SCANDINAVES.

Un jour que Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule Narbonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments: « Ce ne sont pas des marchands, dit-il, mais de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent; mais l'empereur, s'étant levé de table, se mit, dit un chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'orient, et demeura très-longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient: « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crois pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. »

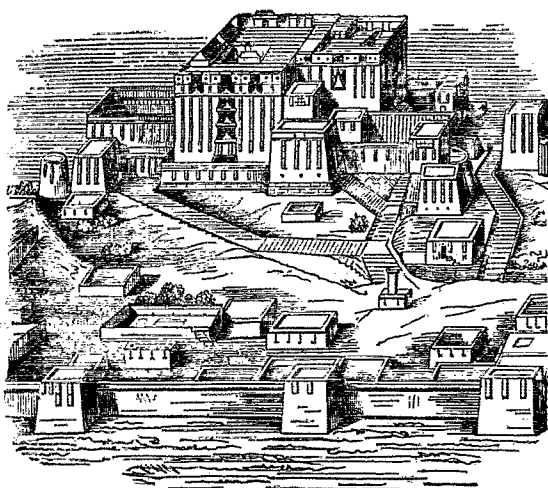
MICHELET.

DES INSCRIPTIONS MONUMENTALES A PARIS.

Nulle part on ne trouve, sur les monuments publics, des inscriptions aussi mauvaises et aussi ridicules que dans ce pays-ci, qui possède cependant une *Académie des inscriptions*. Je suis révolté de lire les discours latins rimés et non rimés, longs d'une aune et assaisonnés de basses flatteries, que l'on nomme ici des inscriptions, surtout ceux qui figurent sur les ouvrages d'une époque modèle en honteuse courtisannerie, je veux dire le siècle de Louis XIII et de Louis XIV.

J.-H. CAMPE, *Lettres écrites de Paris*.

MONUMENTS DU THIBET.

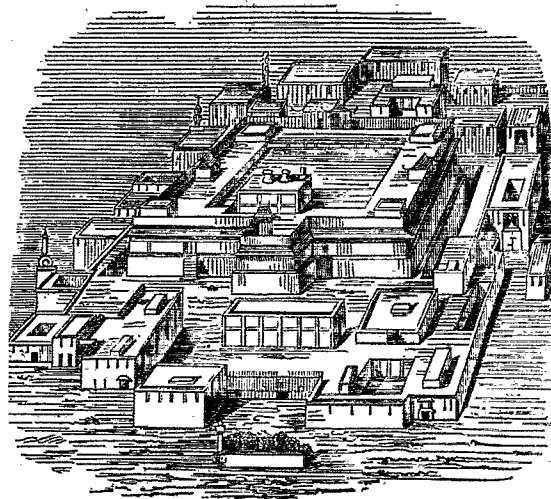


Vue du Temple principal de Khlassa, capitale du Thibet.

Ce temple s'appelle en thibétain *Khlassai-tziokun*, et en mongol *Thhé-tjao*. Selon les traditions du pays, il fut construit par la princesse chinoise Wyn-tchéne, mariée au souverain du Thibet en 641. On y trouve encore aujourd'hui les statues de divinités révérees à cette époque. Au lieu d'une muraille, il est entouré d'un bâtiment à deux étages, qui, aussi bien que le temple lui-même, est couvert de tuiles dorées. Devant la porte principale de ce temple se trouve un monument en pierre à moitié ruiné, élevé en 822, en commémoration de la paix conclue entre la Chine et le Thibet.

Le palais que représente notre seconde gravure sert de résidence à Dalai-Lama. Les Thibétains l'appellent *Pobran-marbou* ou *Porune-marbou*, c'est-à-dire palais rouge. Cette

dénomination lui vient de la couleur rouge dont tout son extérieur est enduit. Il est situé à une demi-lieue de la capitale, sur le sommet de la montagne Boudaly, qui est d'une hauteur assez considérable. Le corps principal du bâtiment a près de 120 mètres d'élévation, 22 étages, et contient plus de 10 000 chambres remplies, selon la coutume des bouddhistes, d'obélisques et d'autres ornements.



Vue du Palais de Boudaly, près Khlassa.

On dit que ce palais fut construit vers le milieu du septième siècle de notre ère, quand le pays de Thibet était dans un état florissant. Ce fut le Dalai-Lama de la cinquième génération qui le changea en monastère.

CARTEL DE LA VILLE DE BERNE A LA VILLE D'YVERDUN, LORS DE LA CONQUÊTE DU PAYS DE VAUD.

(Seizième siècle.)

Advoyer, petit et grand conseils de la ville de Berne, mandons à vous les nobles, bourgeois et habitants généralement de la ville d'Yverdun, que vous doigiez rendre à nous et faire la fidélité, comme la plupart de vos circonvoisins ont fait, et si présentement cela ne volez faire, nos vous desfions et déclarons la guerre contre vous par les présentes; vous advertysant que employerons nos efforts, à l'ayde de Dieu, de vous dommager et hostilement agrédier en corps et en biens, et pour aultant nostre honneur avoir bien pourvehu. Tesmoings nostre scel placqué à iscestes. Données à Berne le xi. de febvrier, l'an 1536.

RÉPONSE DE LA VILLE D'YVERDUN AU CARTEL DE BERNE.

Magnifiques et honorés seigneurs, l'advoyer, petit et grand conseils de la ville de Berne! nous, nobles, bourgeois et habitants généralement de la ville d'Yverdun, avons receu par vostre héraud présent porteur une lestre de notification, que nos nous doibgent rendre, et en desfault, nos desfier et déclarer la guerre, que trouvons fort estrange, vehuz que ne vous donnasmes jamais les occasions; pourquoi sommes résoluz et délibérez de non jamais le faire sans la volonté de nostré trez redoubté prince et seigneur; ayant la fiance en Dieu, à nostre bon prince, que nous maintiendra à nostre bon droit. D'Yverdun, sous le scel de la ville icy placqué, le xii^{me} de febvrier, l'an 1536. (Transcrit d'après les pièces originales.)

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

Voy. t. III, 1835, p. 35; — t. IV, 1836, p. 408.



1815, ou la Paix, groupe par M. Étex. — Côté de Neuilly.

Le soldat enferme son glaive dans le fourreau. Il baisse les yeux. Son front est triste. Il avait rêvé une mort victorieuse ou une paix glorieuse. Pourquoi faut-il que le hasard l'ait épargné dans les combats? Pourquoi tout son sang n'a-t-il pas coulé avec celui de ses frères avant ce jour funeste? Quelle vieillesse heureuse peut-il espérer avec le regret brûlant d'avoir vu la France vaincue et envahie? Malheur aux générations qui survivent à d'aussi grands désastres! Les blessures faites à l'honneur d'une nation sont longues à cicatriser. Défiante contre elle-même pour avoir été une fois vaincue, la France, plus tard, si elle est appelée aux armes par les cris des peuples opprimés, hésitera, comptera avec crainte les ennemis de la justice et de la liberté, mesurera les distances, et, pesant le sang de ses veines, osera répondre qu'il est rare, qu'il n'appartient qu'à elle, et qu'elle n'en a plus à verser pour secourir et délivrer autrui.

A la droite du soldat, une jeune femme, sa compagne, tient sur ses genoux un nouveau-né qui lui tend les bras. Cette figure n'est plus aussi triste. Qui reprochera à une mère de sourire à la paix? La guerre ne dévorera pas cet enfant qui lui demande un baiser, ni cet autre plus grand qui, gravement attentif à son côté, a laissé les jeux belliqueux pour chercher dans un livre les éléments de l'instruction que n'effarouchera plus désormais le tumulte des batailles.

Cette opposition du soldat et de sa famille exprime d'une manière claire et vive la pensée la plus intime de la composition. Ce premier groupe est pour ainsi dire le cœur de toute la sculpture. Il caractérise vivement 1815, ce que cette année a causé d'amères douleurs, ce qu'elle a fait naître d'espérances. La mère console du père, le livre du glaive. Ainsi toujours, lorsqu'elle est fatiguée de vaincre par les armes, la France se relève pour vaincre par l'intelligence. Des victoires morales la vengeront de Waterloo.

Mais la pensée du groupe se continue et se complète. Déjà commencent les travaux de la paix. A la gauche du soldat, un laboureur ajuste le soc de sa charrue; au second plan, un autre, d'un bras vigoureux, rappelle et soumet au joug le taureau, symbole de l'agriculture; tout alentour, la verdure, le blé, naissent en abondance et forment un fond rafraîchissant où se prophétisent au regard le repos et l'aisance du peuple.

Plus loin, derrière tous les personnages, au-dessus d'eux, entre les ombrages de l'olivier et du chêne, la figure allégorique de la Paix, calme et forte, s'élève pour bénir et protéger l'ère nouvelle où vient d'entrer la France.

Ce groupe, simplement conçu, vigoureusement exécuté, a cependant été, dans l'origine, l'objet de critiques virulentes. L'opinion du peuple, moins précipitée, plus naïve que celle des juges officiels, n'a pas été aussi défavorable à l'œuvre. Le langage vrai et intelligible de la pierre a éveillé ses sympathies plus sûrement que n'aurait su le faire une froide et muette élégance. La sévérité, dans les rangs difficiles à satisfaire, n'a pas été d'ailleurs générale. Dans sa pièce de vers sur l'*Arc de triomphe*, couronnée par l'Académie française le 9 août dernier, M. Boulay-Paty a consacré à la description des quatre groupes les deux strophes suivantes, où la Paix a la plus large part d'éloges :

Ici la Liberté, bravant et rois et czar,
Pousse sur la frontière un peuple qu'elle enflamme (*);
Là le monde conquis cède à notre César (*);
Bientôt, tenant encor son épée aguerrie,
Le Français, pas à pas défendant la patrie,
Meurt toujours invincible et par-devant blessé (*);
Enfin la Paix, forgeant le soc avec les armes,
Dans les yeux maternels tarit les longues larmes,

(*) La Marseillaise, ou 1793, par M. Rude. — (**) Le Triomphe, ou 1810, par M. Cortot. — (**) La Résistance, ou 1814, par M. Étex.

Et ses riches moissons cachent le sang versé (*).
La Paix est belle avec son front riant et calme,
Compagne des Beaux-Arts, sœur de la Liberté,
Reine ayant dans la main pour son sceptre une palme,
Et mère inépuisable en sa fécondité.
Qu'elle est belle, la Paix! Comme la Paix impose,
Lorsqu'à ton ombre ainsi sans crainte elle repose,
Triomphal monument qu'elle vient de finir!
Avec respect de loin l'étranger la regarde,
Cette puissante Paix qui se met sous ta garde,
Souvenir du passé, garant de l'avenir.

LES DEUX MÉNAGES,

PAR HENRI ZSCHOKKE.

Je m'appelle Philippe. J'ai une honnête femme, deux fils, trois filles, et environ 1800 francs de rente. J'étais un peu plus riche avant les événements de 1814 et de 1815.

A vingt-six ans, lorsque je me mariai, tout ce que mon père et ma mère m'avaient laissé de fortune servit à m'établir dans mon ménage; je m'étudiai à aller au-devant de tous les désirs de ma femme. J'achetai à l'extrémité d'un faubourg une maison toute neuve, et je pris soin qu'elle fût bien fournie et qu'il n'y manquât rien depuis la cave jusqu'au grenier; en même temps, je fis l'acquisition d'un cheval et d'un petit cabriolet. Dans les beaux jours du printemps et de l'été, nous nous promenions en voiture, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Après un an de mariage, Dieu nous envoya un enfant, et ma femme commença à ne plus se trouver aussi bien de cette sorte de promenade. J'avais souvent pensé que lorsque les enfants viendraient il faudrait éviter les dépenses superflues. Je supprimai donc le cabriolet et le cheval; mais, malgré ce sacrifice, je ne pus pas faire d'économies. Cela m'étonnait et me chagrinait; car je savais qu'un de nos voisins, nommé Georges, quoique son travail lui rapportât à peine une somme annuelle égale à tout mon revenu, trouvait moyen de mettre de côté chaque année 200 écus pour améliorer ses champs.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, dit un jour ma femme.

— Sans doute il économise plus que nous. Aurais-tu le courage de faire comme lui, ma chère amie?

Le dimanche suivant, nous allâmes faire une visite au voisin Georges; et, après nous être entretenus de choses et d'autres, nous fîmes tourner la conversation sur l'économie.

— Nous retranchons beaucoup sur notre dépense de table, dit M^{me} Georges. Les temps sont durs, tout est cher, mais on s'arrange; nous mangeons tant que nous avons faim. Si les mets ne flattent pas beaucoup le palais, ils font du bien à l'estomac. Déjà, depuis longtemps, le matin, nous ne prenons plus de café. Une soupe copieuse nous suffit, et nous nous portons à merveille. Le café et le sucre sont souvent hors de prix, tandis que notre soupe n'est jamais plus chère dans un temps que dans un autre. Au dîner, je sers des légumes et de la viande; au souper, un potage et de la viande froide: ajoutez à cela que nous avons tous deux notre verre de vin à chaque repas. De cette manière, nous entretenons notre santé et notre bonne humeur, sans jamais atteindre la dernière pièce de notre argent. Les morceaux les plus délicats ne sont pas aussi savoureux qu'est amère l'inquiétude de voir le coffre vide.

Quand nous revînmes à la maison, ma femme me dit :
— C'est fort bien. Nous pouvons certainement épargner quelque chose; mais se nourrir si pauvrement et faire ses repas de miettes sèches, c'est ne point vivre. On ne vient

(*) La Paix, ou 1815, par M. Étex.

qu'une fois au monde ; pourquoi se priver de tout ? Nous mèlerons de la chicorée à notre café ; par ce moyen, il ne nous coûtera pas plus cher que la soupe de M^{me} Georges, et du moins ce sera toujours du café. Quant au dîner, nous n'avons qu'à retrancher un plat.

Cette sage résolution fut aussitôt exécutée, et ma femme fit beaucoup de petites économies. Nous vécûmes ainsi plusieurs années, et cependant il ne me fut pas possible d'épargner la moindre somme. Il nous survint d'autres enfants ; il fallut une bonne pour les soigner. Les enfants avaient toujours besoin de vêtements ; il fallut payer à la journée une couturière qui ne sortait plus de la maison. Dieu sait quelles autres charges nous eûmes encore à supporter.

M. Georges avait, comme nous, cinq enfants, et cela ne l'empêchait pas de mettre de côté, à la fin de chaque année, 200 écus pour améliorer ses champs.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, disait ma femme.

— Sans doute il économise plus que nous. Aurais-tu le courage de faire comme lui, ma chère amie ?

Nous fîmes une autre visite à nos voisins. Il fut bientôt question des affaires de ménage.

— Bon Dieu ! dit M^{me} Georges, avec tous nos enfants, cela va mieux que je n'espérais. On a beaucoup d'ouvrage ; les journées sont courtes, mais on s'arrange. Chaque chose se fait à une heure fixe. A cinq heures, on se lève ; à sept heures, on mange le potage ; à midi, on se met à table ; à sept heures du soir, on soupe ; à neuf heures, on se couche. C'est en été comme en hiver. Il est introyable, ma voisine, combien de travaux on peut achever entre deux nuits quand on aime à s'occuper, et quand on règle d'avance le temps que l'on doit employer à chaque affaire. En outre, nous sommes très-sévères sur ce qui est de l'ordre et du rangement. Autour de nous, rien ne s'égare, car il n'est rien qui n'ait sa place marquée : aussi on ne perd ni quarts d'heure ni minutes à chercher des clefs, des ciseaux, et autres choses semblables. Je suis sûre de pouvoir trouver dans l'obscurité jusqu'à une aiguille ou une épingle. De cette manière, j'ai toujours assez de loisir ; si je m'ennuie, je fais des habits pour les enfants, et je n'ai besoin ni de bonne, ni de couturière.

Nous retournâmes chez nous.

— Rappelle-toi ce que la voisine a dit des clefs, dis-je à ma femme.

Elle me comprit. Pendant quelque temps, tout se fit à la maison avec ordre, et l'on eut soin de consulter souvent la pendule. La propreté et la symétrie paraissaient vouloir pénétrer jusque dans les plus petits coins de l'appartement ; mais peu à peu il fallut recommencer à chercher les clefs. Les enfants grandissaient et étaient bruyants ; on ne pouvait suffire à les surveiller et à les entretenir propres. Malgré l'aide d'une domestique, ma femme avait toujours beaucoup à faire : trois ou quatre années s'écoulèrent ainsi. Je ne pouvais rien économiser, et pourtant, ma femme et moi, nous travaillions à perdre haleine.

Le voisin Georges allait son train, et chaque année, selon sa vieille habitude, il mettait 200 écus de côté.

— Je ne sais pas comment il s'y prend, disait ma femme ; il n'est pas plus à son aise que nous, ses enfants sont très-bien habillés, et il a de l'argent de reste.

Nous visitâmes encore notre voisin, et je lui exprimai mon étonnement de voir qu'il pût encore aussi bien faire aller sa maison avec tant d'enfants.

— Rien n'est plus simple, répondit-il ; ce que l'on perd d'un côté, on le gagne d'un autre. Lorsque nous n'avions pas encore d'enfants, je sortais le soir pour jouer aux cartes avec mes amis et vider quelque pot de bière ; ma femme rendait des visites, et de temps en temps invitait deux ou trois personnes à dîner ; maintenant, nous restons

chez nous. Est-il une compagnie qu'un père et une mère puissent préférer à celle de bons enfants qui jouent autour d'eux devant le foyer ? Dans la belle saison, nous allons nous promener tous ensemble : ces petites parties ne coûtent pas la moitié de ce que coûtaient autrefois une soirée ou un dîner. Depuis que ma femme a cessé de faire des visites, elle a moins souvent besoin de robes neuves, de châles et de dentelles. Notre salon nous est devenu inutile ; nous l'avons loué, et le prix du loyer est employé à habiller les enfants : nous avons aussi moins de meubles à nettoyer, moins de rideaux à défendre de la poussière, et toutes ces choses sont plus dispendieuses qu'on ne croit.

Nous rentrâmes au logis. Le conseil était sensé : aussi les visites et les dîners de cérémonie diminuèrent insensiblement, et nous gagnâmes à cette réforme de l'argent et du temps. Mais en croissant en âge, les enfants changent de goût : nos garçons voulaient des livres et de la monnaie pour leurs menus plaisirs, les filles demandaient des leçons de danse et de piano ; tout cela était coûteux ; les années se succédaient, et je n'épargnais rien.

Mon voisin Georges ne changeait pas son ancienne méthode ; il allait droit son chemin, et le jour de Noël n'arrivait jamais sans qu'il pût placer de nouveau 200 écus en bons grains, en terre ou en peupliers, et cependant ses garçons allaient à l'école, ses filles dansaient avec beaucoup de grâce, et même commençaient à jouer du piano.

— Je ne sais pas, en vérité, comment il s'y prend, répétait ma femme ; est-il donc sorcier ?

— Nous verrons, dis-je. — Et nous allâmes le trouver.

— Non, dit notre voisine, nous en venons à bout sans sortilège ; nous savons nous arranger : mes filles m'aident dans le ménage ; elles sont chargées tour à tour, pendant un mois, de la cave et de la cuisine, ou du soin de coudre et de tricoter. Les travaux sont divisés entre elles, et elles se remplacent sans désordre et sans confusion. Or, comme nous avons tous notre part de l'ouvrage, chacun de nous a peu de chose à faire. Notre fils aîné prend des leçons de piano et de danse ; il oublierait ce qu'il apprend s'il ne répétait pas assidûment à la maison ce que lui enseigne son maître ; mais, abandonné à lui-même, l'étourdi n'y songerait même pas. C'est pourquoi nous excitons son amour-propre ; nous en faisons le professeur particulier de la maison. Il donne à ses sœurs des leçons de danse et de piano, à son frère des leçons de français, de calcul, d'histoire et de géographie. Pour être en état de jouer le soir ce rôle de maître, il faut pendant le jour, à l'école, qu'il soit plus attentif que les autres. Ainsi stimulé, il fait des progrès ; mon mari et moi, nous l'aidons autant qu'il nous est possible et avec une véritable joie. Nous avons établi de bonne heure cette coutume parmi nos enfants : ils s'en faisaient une fête dans les premiers temps, parce que c'était nouveau pour eux ; aujourd'hui, ils sont un peu moins empressés, mais ils en ont contracté l'habitude, et l'habitude, vous le savez, est une seconde nature.

A peine étions-nous de retour auprès de nos enfants que nous voulûmes essayer d'imiter le jeu de nos voisins ; mais il fallut y renoncer : il était trop tard pour faire de telles expériences ; nous avions d'autres habitudes, et l'habitude est une seconde nature.

Sans doute, mes fils mirent à profit l'instruction qu'on leur donna au collège ; mais les fils de Georges apprirent tout aussi bien qu'eux ; et lorsque son aîné eut fait toutes ses classes, il l'envoya étudier dans une riche manufacture.

— Eh ! monsieur Georges, pourquoi avez-vous fait cela ? lui dis-je.

— D'où vient votre étonnement, mon voisin ? me répondit-il ; j'ai toujours pensé qu'il était bon qu'un jeune homme eût deux cordes à son arc. Mon fils apprendra une

profession industrielle, afin que dans la suite, si une révolution, si quelque événement imprévu ne lui permet pas de tirer avantage de son instruction, ou le prive de la place qu'il occupera, il puisse partout vivre honorablement du travail de ses mains. Aussitôt qu'il sortira d'apprentissage, il ira achever ses études dans une académie; ensuite il fera un voyage en Angleterre et en Allemagne. Les voyages coûtent de l'argent; il en gagnera en travaillant de sa profession, et avec ses économies il visitera dans les villes ce qui méritera d'être vu par un homme instruit. Vers l'âge de vingt-deux ans, il reviendra auprès de nous; il choisira l'état qu'il aimera le mieux, et pour lequel il se sentira le plus de disposition. Dès lors, il ne sera plus à notre charge; il se suffira à lui-même: il est habitué à vivre durement; il saura se replier s'il trouve sa couverture trop petite, et ce sera, j'espère, un honnête citoyen et un bon père de famille.

L'idée n'était pas mauvaise, je la communiquai à ma femme; elle leva les yeux et les mains vers le plancher, puis elle dit: — Non, non, mon cher Philippe, il faut que notre fils étudie à fond le latin et le grec; il faut qu'il devienne avocat ou médecin: c'est ainsi qu'il pourra occuper un rang dans le monde, et faire un bon mariage. Et qui sait où le conduira, dans ces temps-ci, un beau mariage, surtout quand il sera en âge d'être éligible? Mais quels parents riches consentiraient jamais à donner leur fille à un artisan?

J'en parlai à mon fils; il me répondit: — Papa, vous voulez rire; on ne doit jamais courir deux lièvres à la fois. N'apprenons qu'une chose, et apprenons-la bien. Vouloir être savant et bon ouvrier, c'est s'exposer à devenir, comme on dit, gaucher des deux mains.

Je gardai le silence. Mon fils, en restant au collège, me coûtait de l'argent; mes filles m'en coûtaient encore davantage; elles n'étaient plus des enfants, et il fallait qu'elles fussent mieux-vêtues. Leur mère les envoyait dans les soirées, dans les bals, dans les concerts: tout le monde les trouvait très-gentilles. Nous économisions tant qu'il nous était possible; mais les petites filles avaient besoin tantôt de nouveaux chapeaux, tantôt de nouvelles robes, tantôt de nouveaux souliers: elles ne pouvaient pas paraître avec les mêmes costumes. Il est vrai qu'elles taillaient et cousaient elles-mêmes beaucoup de choses; mais le fil, les aiguilles, les rubans et les dentelles, l'indienne et la mouseline, elles ne pouvaient pas faire tout cela elles-mêmes. J'avais beau me priver chaque jour de ce qui ne m'était pas absolument nécessaire, je dépensais tous les ans juste 100 écus de plus que mon revenu.

M. Georges restait fidèle à son plan de conduite, et de douze mois en douze mois sa bourse s'emplissait exactement de 200 écus. Et cependant ses filles étaient parées avec beaucoup de goût, et les compliments ne leur manquaient pas plus qu'aux miennes.

— Bah! disait M. Georges, pourvu que les jeunes filles ne soient pas plus laides que le péché, elles trouvent toujours des adorateurs. Il ne faut pas s'en inquiéter: cela est tout naturel. Mes filles n'ont pas précisément une brillante éducation, elles ne vont pas souvent au spectacle, et elles ne lisent pas de romans. Elles jouent du piano, elles chantent ensemble à la maison, elles font des visites à leurs amies et en reçoivent; mais elles ne vont point dans les réunions nombreuses, et ne fréquentent pas les dames de haute volée. Une jeune fille qui ne sait pas si elle sera toujours dans l'aisance, si elle possédera toujours ce qu'elle possède, ne doit pas s'accoutumer à un pareil genre de vie: des habitudes sédentaires et une tenue décente sans pruderie sont sa plus belle recommandation, de même que l'instruction, l'activité et l'application, sont la plus belle recommanda-

tion d'un jeune homme. C'est un grand défaut, trop commun aujourd'hui, que celui d'élever les jeunes filles plutôt pour la courte durée des mois qui précèdent le mariage que pour la durée même du mariage. Il semble qu'on ne veuille faire d'elles que des fiancées, et qu'on se soucie peu de ce qu'elles seront lorsqu'elles auront à remplir les devoirs d'épouses: aussi voyons-nous qu'il y a autant de différence entre les jeunes filles et les jeunes femmes qu'entre l'été et l'hiver, ou le Nouveau et le Vieux Testament.

— Il a, ma foi, raison, pensai-je. Et je courus en parler à ma femme.

— Oui, me dit-elle, il a raison; mais nous aussi nous avons raison. Il a amassé liard sur liard: ses filles ne manqueront pas de maris. Nous sommes plus gênés, et nous ne pouvons pas agir de la même manière. C'est par leurs qualités personnelles, et non par leur fortune, que nos filles pourront plaire. Ses filles trouveront certainement des gens qui les rechercheront pour leur dot; elles peuvent dormir tranquilles; tandis qu'il faut que nous montrions les nôtres en public, dans les soirées, dans les concerts, dans les bals, dans les spectacles, dans les promenades: autrement, les pauvres enfants, assises au coin du feu, verraient s'en aller leur jeunesse sans pouvoir sortir du célibat. Qui serait tenté d'acheter des bijoux qu'un marchand n'exposerait jamais?

Le mal était fait; le parti le plus sage était de se résigner et d'attendre. Les trois filles du voisin se marièrent avantageusement presque dans la même année. — Mes filles se montraient partout, souriaient à tout le monde, et restaient filles. Elles avaient un assez grand nombre d'admirateurs; mais aucun d'eux ne se pressait de demander leur main. L'honnête homme qui désire une épouse suivant son cœur la cherche plus volontiers au sein de la vie paisible, au milieu d'une famille simple et probe, que sur le terrain mouvant de la danse. S'il ne tient pas absolument à une dot considérable, ce n'est pas un motif pour qu'il veuille d'une fille que l'orgueil de sa mère a habituée à des dissipations de tout genre, et à des amusements dispendieux qu'il ne peut pas, qu'il ne veut pas entretenir; et s'il se décide à prendre une femme sans fortune, il veut au moins qu'elle sache conserver et ménager le peu qu'il possède, et il a raison.

Comme je l'ai dit, mes filles me coûtent encore beaucoup d'argent, et mes deux garçons ne m'en coûtent guère moins qu'elles. Tandis qu'ils se font voir et brillent à grands frais dans les salons, je vis pauvrement avec ma femme, et, malgré toute notre frugalité, mon revenu ne suffisait plus depuis longtemps, nous avons été obligés, l'an passé, de vendre notre maison: maintenant, nous logeons en garni.

M. Georges, aussitôt après le mariage de ses filles, a changé de manière de vivre. Il a acheté une petite maison de campagne, un cabriolet et un cheval, et il ne fait plus d'économies.

— A quoi bon épargner encore? me disait-il il y a peu de jours. Grâce à trente années d'ordre et de travail, nous avons agrandi notre patrimoine, et les sacrifices que nous avons faits en ont accru la valeur de telle sorte que nous jouissons à présent d'un revenu de mille écus. Nous aurions pu conserver nos anciennes habitudes et nous contenter de très-peu de chose; mais nous avançons en âge: j'ai cinquante-huit ans, ma femme en a quarante-cinq. Nos dents commencent à s'émousser; nous nous fatiguons plus vite qu'autrefois. Il faut que l'art remplace pour nous les bienfaits que nous retire la nature. Aussi notre table est mieux servie. Nous nous promenons souvent en voiture: nous visitons nos enfants, et nous jouons avec nos petits-

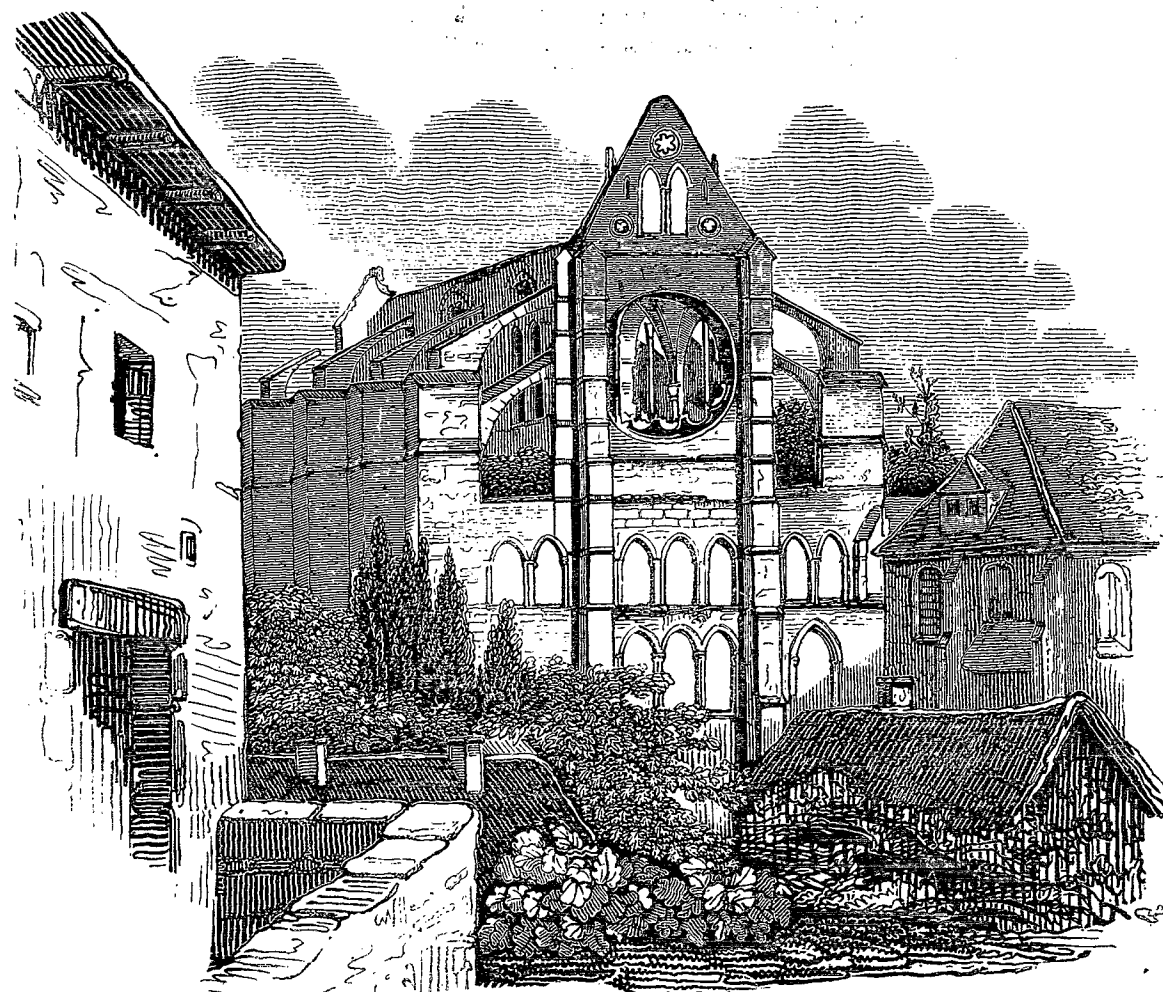
enfants. Ah ! c'est une heureuse vie que la nôtre ! c'est un paradis, Monsieur. Dieu veuille nous en laisser jouir longtemps !

Il s'arrêta, et dans ses yeux je vis briller une larme. Dans mes yeux aussi une larme brilla. Mais, hélas ! ce n'était pas une larme de joie : vous me comprenez. Je n'ai rien à ajouter. Ma vieillesse n'est pas heureuse. J'ai fait ce récit, parce que je crois qu'il peut être utile. Quoique Philippe soit un nom imaginaire, mon histoire est véritable : c'est l'histoire de beaucoup de pères de famille. Ils sont,

comme moi, mécontents de leur sort ; mais chacun d'eux se plaint à sa manière.

RESTES DE L'ABBAYE DE LONGPONT.

Le village de Longpont est situé à une extrémité de la forêt de Villers-Cotterets, dans une belle vallée, à trois lieues de Soissons. Au douzième siècle, époque où fut fondée l'abbaye, ce devait être un site sauvage, isolé au



Ruines de l'Abbaye de Longpont, département de l'Aisne.

milieu de *longs* marais qui avaient nécessité la construction de plusieurs *ponts*. Un comte de Crépy avait divorcé, au grand scandale de ses vassaux ; excommunié, chassé du sein de l'Eglise et des fidèles, il cherchait à rentrer en grâce auprès du pape. Saint Bernard sut faire tourner la pitié et le remords de ce seigneur à l'extension et à la gloire de son ordre ; par ses conseils, un nouveau monastère s'éleva, et rien ne fut épargné pour le placer au premier rang.

C'était vers 1130, époque féconde en fondations religieuses. Peu d'années suffirent pour enrichir l'abbaye de Longpont ; les seigneurs du Valois s'empressaient à l'envi à lui léguer leurs terres ; plusieurs même y prirent l'habit de moine, et se soumirent aux austérités de la règle ; de sorte qu'on y compta bientôt plus de deux cents moines.

Un chroniqueur dépeint l'église comme un des plus beaux vaisseaux du royaume de France : « Elle est bâtie dans un grand goût avec autant de solidité que de délicatesse. Elle a trois cent vingt-huit pieds de long et quatre-vingt-huit

de large, sur quatre-vingt-quatre pieds d'élévation en dedans œuvre. La croisée est longue de cent cinquante pieds, n'ayant été bâtie que pour l'usage des religieux consacrés à la solitude ; le chœur en occupe la plus grande partie. Au-dessus des arcades, par lesquelles la nef et le chœur communiquent avec les bas côtés, règne une galerie fermée dans tout le contour de l'église ; cette galerie est un ornement d'architecture commun aux grandes églises bâties sur la fin du douzième siècle. La croisée est terminée par deux roses d'un beau travail ; une troisième rose, qui sert d'ornement au grand portail, donne beaucoup de jour à l'entrée de la nef. » Les lieux réguliers de l'abbaye de Longpont, selon le même écrivain, étaient spacieux, dégagés, bien voûtés ; ils passaient pour les plus beaux de l'ordre.

Le fondateur, Raoul de Crépy, ne vit point terminer cet édifice ; il ne fut achevé qu'en 1226, et dédié le 24 octobre de l'année suivante.

« La cérémonie se passa avec beaucoup de pompe ; elle fut beaucoup relevée par la présence du roi saint Louis,

qui y parut avec la reine Blanche, sa mère, et avec les principaux seigneurs de sa cour.

» Après la consécration, saint Louis fut conduit avec la reine sa mère à un repas somptueux dont Raoul, comte de Soissons, avait été nommé l'ordonnateur. Raoul fit, en cette occasion, les fonctions de sénéchal et de grand maître; il servit le roi; il dépeça et coupa les viandes avec deux couteaux d'une figure extraordinaire, dont les manches étaient couverts de lames d'or ciselées, et les lames surdorsées en plusieurs endroits. »

L'histoire et les chroniques mentionnent souvent l'abbaye de Longpont pour sa célébrité religieuse et pour la magnificence de son édifice; elle brilla pendant deux siècles d'un éclat non interrompu, jusqu'à ce que les guerres civiles de la France, sous Charles VI et son successeur, vinrent troubler ses pieux exercices et mettre en danger ses immenses richesses. Les différents partis la pillèrent tour à tour; en vain les religieux payaient des soldats, entretenaient de petits forts sur leur territoire, ces mercenaires eux-mêmes ou leurs amis arboraient l'étendard ennemi pour dévaster, sans scrupule de conscience, les terres de leurs patrons.

« Ils étaient de compagnie dans une ferme ou dans la maison d'un paysan qui leur paraissait aisé. — Pour qui tiens-tu? lui demandaient-ils; et selon sa réponse, ils étaient Bourguignons ou Armagnacs. Alors le malheureux paysan, torturé, supplicié, jurait en vain que la veille il avait été dépouillé de tout. » Une fois, les Bourguignons entrèrent dans l'église de Longpont pendant le service du matin; l'immobilité de l'officiant, le sang-froid des religieux, ne les émurent aucunement; tout fut pillé et saccagé.

Ces pertes énormes ne purent être réparées avant le règne de François I^{er}. Vers cette époque, l'abbaye de Longpont fut attribuée à des abbés commanditaires, et devint, entre les mains du roi de France, une de ses plus riches faveurs. Ce nouveau régime fit baisser la ferveur religieuse; d'un autre côté, les moines se livrèrent davantage à l'étude.

Peu avant la révolution, l'église et les bâtiments du monastère avaient été complètement restaurés; mais en 1793 on fondit les cloches, les caves se transformèrent en ateliers, et l'on vendit les bâtiments de l'abbaye comme propriété nationale; on enleva la toiture de plomb de l'église, qui resta abandonnée à la discrétion publique; chacun en tira des pierres pour construire ou augmenter sa demeure: les alentours de Longpont et le village lui-même ont été en grande partie construits avec des matériaux enlevés à l'ancienne église.

Les restes de cet édifice ont été acquis récemment par le propriétaire des bâtiments de l'abbaye, qui s'attache à les défendre d'une ruine totale. Ce sont des souvenirs encore intéressants, et peu d'artistes ou de voyageurs manquent à les visiter.

ANTHOLOGIE GRECQUE.

On désigne, en général, par le mot d'*Anthologie*, qui signifie littéralement *bouquet de fleurs*, un recueil varié de morceaux de poésie brillants et fleuris. Mais on l'emploie plus particulièrement pour désigner divers recueils d'anciennes épigrammes grecques.

Méléagre, natif de Gadare en Syrie, est le premier qui, ayant réuni les meilleures épigrammes de quarante-six poètes grecs, s'avisait de donner à son recueil le nom d'*Anthologie*. Son ouvrage, composé environ 60 ans avant J.-C., était un véritable bouquet poétique, arrangé avec beaucoup d'art, et où chaque auteur représentait réelle-

ment une fleur: Anytès le lis, Sapho la rose, etc. Après Méléagre, et probablement sous le règne d'Auguste, Philippe de Thessalonique composa un autre recueil tiré seulement de quatorze poètes. Diogenianus d'Héraclée, Strato de Sardes, tous deux contemporains d'Adrien, et Agathias, qui vivait sous Justinien, firent aussi des anthologies. De toutes ces collections, aucune n'est arrivée jusqu'à nous; mais on doit peu les regretter, parce qu'il est très-probable qu'elles sont en grande partie reproduites dans les deux recueils modernes qui nous restent.

De ces deux dernières anthologies, l'une est due à Constantin Céphalas, qui la composa au dixième siècle; l'autre, à Maxime Planude, moine grec de Constantinople, qui vivait quatre siècles plus tard. Bien que celle-ci soit mal ordonnée, sans art et sans goût, elle est la plus connue et la plus citée, parce qu'elle est imprimée depuis plus longtemps. Le manuscrit de l'autre, celle de Céphalas, qui est plus complète et bien supérieure, ne fut trouvé qu'en 1606, par Saumaise, dans la Bibliothèque de Heidelberg.

On sait que ces épigrammes grecques sont loin d'être toutes ce que nous nommons aujourd'hui des épigrammes, c'est-à-dire des traits de satire renfermés en un petit nombre de mots d'un tour ingénieux et piquant, avec une chute imprévue qui étonne, ou, mieux encore, une pointe spirituelle et acérée. En grec, *épigramme* signifie proprement *inscription*. C'était donc tout simplement un ou plusieurs vers que l'on gravait sous une statue ou sur un tombeau. Et plus tard, lorsque la simplicité naïve de l'épigramme s'altéra pour faire place à l'élégant badinage d'un esprit plus raffiné, ce ne furent pas seulement les traits de satire que les Grecs désignèrent sous ce nom, ce furent aussi les éloges délicats, les pensées originales, et en général les maximes finement exprimées de la morale, de la politesse et du goût. En un mot, l'épigramme grecque tenait à la fois du proverbe, de l'épigramme moderne, de l'épithaphe et du madrigal. En vieillissant, l'humeur de l'épigramme, longtemps si enjouée, si capricieuse, s'altéra de plus en plus. Chez les Latins, elle était déjà plus mordante, et préférait la médisance à l'éloge. Chez nous, elle est constamment mordante et ne pense qu'à nuire; mais, à force d'esprit, elle se fait souvent pardonner sa causticité.

La liste des poètes qui ont contribué à l'*Anthologie* de Céphalas s'élève à plus de cent, parmi lesquels on remarque des noms illustres: Pausanias, Philoxène, Proclus, Thalès de Milet, Simonide, Pythagore, etc., etc. — Nous allons en traduire diverses épigrammes qui donneront une idée de l'ensemble.

En voici une qui était gravée sur la tombe d'un vieillard:

En portant tes pas devant ma tombe, passant, n'accuse pas les destins de cruauté; car, n'étant pas mort, je ne mérite point de larmes. J'ai laissé les enfants de mes enfants; j'ai eu le bonheur d'avoir une femme qui a été ma fidèle compagne jusqu'au soir de ma vie; j'ai marié trois fils; souvent même j'ai porté entre mes bras leurs jeunes nourrissons, sans avoir eu à pleurer la maladie ou la mort d'aucun. Après avoir, pendant ma vie, offert des libations aux dieux pour me procurer un doux repos, ils m'ont fait entrer dans le séjour des âmes bienheureuses. (Carphylidae.)

SUR LA NIOBÉ DE PRAXITÈLE.

De vivante que j'étais, les dieux m'avaient transformée en pierre; mais, pierre insensible, Praxitèle m'a rendue à la vie.

SUR LA TOILETTE D'UNE FEMME.

Vous avez acheté des tours de cheveux bien frisés, du fard, de la pommade, de la cire, des dents; avec le prix de ces choses, vous auriez pu avoir un masque. (Lucilius.)

SUR HÉRODOTE.

Hérodote a reçu chez lui les Muses; chacune l'a récompensé de son hospitalité en lui donnant un livre.

On sait qu'Hérodote ayant lu son Histoire à la Grèce

assemblée. le style en avait été trouvé si doux et si harmonieux qu'on avait donné aux neuf livres qui la composent le nom des neuf Muses.

SUR LA VIE HUMAINE.

Notre vie est une navigation périlleuse; assaillis par la tempête, nous y sommes souvent plus malheureux que ceux qui font naufrage. La Fortune tient le gouvernail de notre vie, et nous voguons comme sur la mer, emportés tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. La traversée est heureuse pour les uns, malheureuse pour les autres; mais tous cependant nous abordons au même port, dans le sein de la terre. (Palladas d'Alexandrie.)

SUR LE JUPITER DE PHIDIAS.

Où Jupiter est descendu du ciel pour te montrer sa majesté suprême, ou bien toi-même, ô Phidias, tu es monté dans l'Olympe pour contempler le dieu. (Philippe de Thessalonique.)

RÉPONSE D'UN ASTROLOGUE.

Le paysan Calligène, après avoir ensemencé son champ, alla consulter l'astrologue Aristophane pour savoir si l'été serait bon pour lui, et s'il lui mûrirait une abondante récolte. L'astrologue, ayant pris ses jetons à calculer, en couvre la table, et, comptant sur ses doigts recourbés, il fait au paysan la réponse suivante : « Si ton champ est suffisamment arrosé par la pluie, s'il n'y pousse point une foule d'herbes et de fleurs parasites, si la gelée ne fend pas tes sillons, si la grêle ne brise pas la tête de tes épis naissants, si les jeunes cerfs ne les brouillent pas, enfin si tu n'as à te plaindre ni du ciel ni de la terre, je te prédis un bon été et une riche moisson; crains seulement les saute-elles. (Agathias.)

SUR LE TOMBEAU DES TROIS CENTS SPARTIATES MORTS
AUX THERMOPYLES.

Passant, va dire à Lacédémone que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. (Simonide.)

SUR UN PORTRAIT DE PYTHAGORE.

C'est Pythagore lui-même que le peintre a représenté; il parlerait, si Pythagore pouvait consentir à parler.

SUR LE TOMBEAU DE SOPHOCLE.

Rampe paisiblement, ô lierre, sur la tombe de Sophocle; couvre-la dans le silence de tes rameaux verdoyants. Que partout l'on voie éclore la tendre rose! que la vigne chargée de raisins courbe ses grappes délicates autour de son mausolée, pour honorer la science et la sagesse de ce poète harmonieux, aimé des Muses et des Grâces. (Simmius de Thèbes.)

Les épigrammes que nous avons traduites sans mettre au bas le nom de l'auteur sont véritablement et partout anonymes.

Voici encore une épigramme attribuée à Antipater de Thessalonique, qui vivait du temps d'Auguste. Elle célèbre l'invention alors nouvelle des moulins à eau, et nous semble, à plus d'un égard, remarquable :

Femmes, qui fatiguez vos bras à moudre le blé, reposez-vous; laissez les coqs vigilants chanter au lever de l'aurore, et dormez à votre aise. Ce que faisaient vos mains laborieuses, les Naiades le feront; Cérès le leur a ordonné. Déjà elles obéissent, elles s'élancent jusqu'au haut d'une roue et font tourner un essieu; l'essieu, par les rayons qui l'entourent, fait tourner avec violence la masse pesante des meules qu'il entraîne. Nous voilà revenus à la vie heureuse, calme et facile de nos premiers pères; nous n'avons plus à nous inquiéter de nos repas, et nous allons jouir enfin sans peine des doux présents de Cérès.

La meilleure édition de l'Anthologie est celle de Jacobs (Leipzig, 1813).

CALCUTTA.

ÉTAT DES DERNIÈRES CLASSES DE LA POPULATION.

Dans les faubourgs de Calcutta, les égouts sont mal entretenus, l'eau ne peut y trouver un libre écoulement, et l'air ne circule pas librement au milieu des nombreux jardins, qui sont eux-mêmes remplis d'eaux stagnantes où les feuilles des arbres et les autres substances végétales ne tardent pas à produire par leur décomposition la *malaria* et à amener des fièvres : il est peu d'ouvriers ou de paysans habitant les faubourgs qui échappent à leur action; les per-

sonnes des classes élevées elles-mêmes en sont fréquemment atteintes, et tous les ans ces maladies y font un grand nombre de victimes. Ceux qui ne peuvent se garantir de la *malaria* par les vêtements ou par un lit élevé au-dessus du sol, et qui sont obligés de ne se nourrir que de végétaux, de coucher sur le sol humide et de marcher continuellement la tête et les jambes nues, sont toujours atteints les premiers.

Il vient à Calcutta, de différentes parties du Bengale, une foule d'Indiens pour y demander la charité ou pour se livrer à diverses spéculations. S'ils ont quelques connaissances parmi les ouvriers ou autres gens des dernières classes, ils logent et vivent avec eux, ou bien ils se logent dans de misérables huttes ou dans de vieilles maisons dont le loyer est à très-bas prix, où ils n'ont ni lit ni couvertures, et sont obligés de coucher, presque privés de vêtements, sur des nattes ou des feuilles dont ils recouvrent le terrain humide qui forme le plancher de ces huttes. Pendant l'été, ils dorment en plein air sur les bords des rues, exposés à toutes les variations de l'atmosphère.

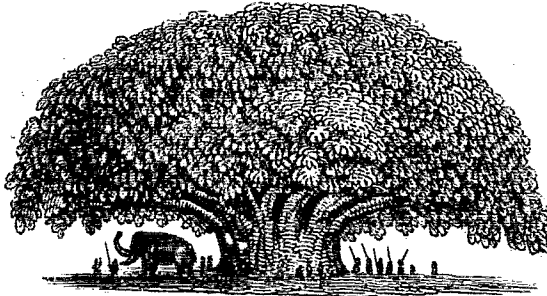
Lorsqu'ils contractent la fièvre ou le choléra, ils ne reçoivent de soins de personne, ne peuvent pas réclamer les secours de l'art, ni même se procurer les vêtements et les boissons que nécessite leur état. La maladie, abandonnée à elle-même dans des circonstances aussi fâcheuses et dans un dénuement aussi complet, fait de rapides progrès, et les êtres malheureux à la charge desquels se trouve le malade ou chez lesquels il loge, voyant le danger, vont chercher un *blinden* (c'est le docteur indien) pour qu'il lui fasse une prescription; et comme alors on ne peut donner au malade les soins que réclame son état, on loue un petit bateau sur lequel on le place pour le transporter par eau chez quelqu'un de ses parents dans la campagne. Mais comme l'état de faiblesse du malade et les secousses qu'il éprouve dans le trajet pour arriver au bateau aggravent beaucoup son état, les bateliers le déposent le plus souvent sur les bords du fleuve, où il ne tarde pas à expirer, ou bien même, avant ce dernier moment, il devient la proie des bêtes féroces. Une autre manière encore de se débarrasser de ces infortunés, très-fréquemment employée à Calcutta, c'est de les porter sur les bords du fleuve; là, on les confie à un homme qu'on paye pour les garder jusqu'à ce qu'ils soient morts. Ce dernier mode est ordinairement préféré parce qu'il entraîne le moins d'embarras et le moins de dépense, et aussi parce qu'il se rattache aux croyances religieuses des Indiens, d'après lesquelles le malade qui ne conserve plus d'espoir de guérison doit aller mourir auprès du fleuve sacré. Celui qui laisserait mourir un malade dans sa cabane et jetterait ensuite son corps dans le fleuve serait regardé comme ayant commis une action infâme et à la fois cruelle pour le malade et ses parents; mais s'il le laisse mourir sur les bords du Gange, sa famille et ses amis seront consolés par la certitude que l'on a fait pour lui tout ce qu'il était possible de faire. Alors on suppose qu'il a reçu tous les médicaments et tous les soins que réclame un mourant, et on ne soupçonnera pas son hôte de s'être approprié ce qui lui appartenait; car quand le malade meurt à la maison, la police a le droit de s'y introduire, soit pour constater la cause de la mort, soit pour s'informer s'il aurait laissé quelque héritage; et quand une fois les gens de la police sont entrés quelque part, ce n'est pas sans peine et sans dépense qu'on les en fait sortir.

LE BAOBAB.

La forme des malvacées, dit M. de Humboldt, présente des troncs assez courts, mais d'une grosseur monstrueuse; des feuilles lanugineuses, grandes, coriiformes, souvent

découpées; des fleurs superbes, et assez généralement d'un rouge pourpre. C'est à ce groupe de végétaux qu'appartient le baobab ou pain de singe (*Adansonia digitata*), qui est probablement le plus grand et le plus ancien des monuments organiques de notre planète.

Aloysio Cadamosto a parlé dès 1445 du grand âge du baobab, dont la hauteur, dit-il, n'est pas en proportion avec la grosseur.



Le Baobab.

Adanson a vu, dans l'île du Sénégal, près du village de Sor, un pain de singe dont il fit le tour en treize fois, étendant ses bras autant qu'il lui était possible : il mesura ensuite, pour plus d'exactitude, avec une ficelle, et il trouva que la circonférence était de 21 mètres. De cet énorme tronc partaient quelques branches dont quelques-unes s'étendaient horizontalement jusqu'à 18 mètres et touchaient la terre par leurs extrémités. « Chacune de ces branches, écrit-il, aurait fait un des arbres monstrueux de l'Europe : et tout l'ensemble de ce pain de singe paraissait moins former un arbre qu'une forêt. »

Aux îles de la Madeleine, il remarqua d'autres baobabs sur lesquels étaient gravés des noms d'Européens ; l'un de ces noms datait du quinzième siècle, un autre du seizième. Ces arbres n'avaient que 2 mètres de diamètre, et étaient par conséquent encore très-jeunes. Ce n'est qu'après huit siècles qu'ils arrivent à leur grosseur définitive, c'est-à-dire à environ 8 mètres; encore n'est-ce là qu'un chiffre moyen.

En allant de Ben au cap Vert, Adanson rencontra d'autres pains de singe encore plus merveilleux. L'un avait 24^m,62 de circonférence; l'autre, 24^m,94. Aux branches de ces arbres étaient suspendus des nids qui avaient au moins un mètre, et qui ressemblaient à de grands paniers ovales, ouverts en bas, et tissés confusément de branches d'arbre. À juger de la grosseur des oiseaux par celle de leurs nids, Adanson estime qu'elle ne devait pas être de beaucoup inférieure à celle de l'autruche. (Voy. sur Adanson, t. III, 1835, p. 142.)

Le fruit du baobab est quelquefois rond, quelquefois oblong : la couleur de la coquille, d'abord verte, devient ensuite fauve, puis brune. Lorsqu'on la brise, on trouve une substance spongieuse d'une couleur plus pâle que le chocolat et renfermant un jus abondant.

L'écorce a environ 0^m,027 d'épaisseur; sa couleur est gris-cendré; elle est douce et un peu grasse au toucher. Les feuilles, pendant la jeunesse de l'arbre, ont la forme longue; plus tard, elles se divisent en trois parties; enfin, dans la maturité du baobab, elles se découpent en cinq parties, et offrent à la vue à peu près l'apparence d'une main d'homme.

Les nègres du Sénégal réduisent en poudre l'écorce et les feuilles. Ils conservent précieusement cette poudre, et en mêlent quelques pincées à leurs aliments pour entretenir leurs corps dans un état de transpiration modérée et

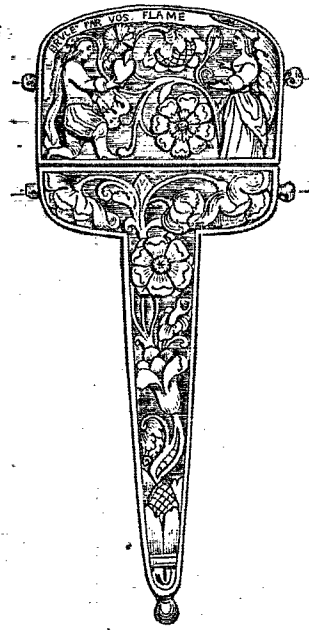
pour tempérer l'excessive chaleur intérieure. C'est encore un spécifique fort en usage pour guérir les fièvres qui régnent en Afrique pendant les mois de septembre et d'octobre.

En Abyssinie, les abeilles sauvages déposent leur miel dans les troncs des baobabs; ce miel tire de l'arbre un parfum et une saveur qui le font rechercher des indigènes.

Des voyageurs rapportent aussi que les tribus africaines ensevelissent leurs poètes, leurs musiciens et leurs bouffons dans les baobabs que la vieillesse a creusés. On pourrait croire que ce sont des tombeaux privilégiés, des panthéons dont la nature a seule fait les frais; mais il paraîtrait, au contraire, qu'ils choisissent ces sépulcres par une sorte d'horreur superstitieuse pour les restes de leurs artistes. Il est vrai qu'ils les honorent pendant leur vie; mais c'est par crainte, et parce qu'ils les croient en communication avec des génies. Après leur mort, ils regardent leurs corps comme immondes, et ils ne veulent les confier ni à la terre, de peur qu'elle ne refuse de porter des fruits, ni au courant de l'eau, de peur que les poissons n'en soient empoisonnés.

UN ÉTUI DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Cet étui, qui nous a été communiqué par M. Édouard d'Anglemont, a été trouvé dans le Poitou, à Parthenay, en 1834. Il a été présenté à plusieurs archéologues réunis à



Étui à ciseaux du seizième siècle.

Poitiers la même année, et a été reconnu comme ayant appartenu à Alice de Thouais, dame de Parthenay, qui vivait au seizième siècle.

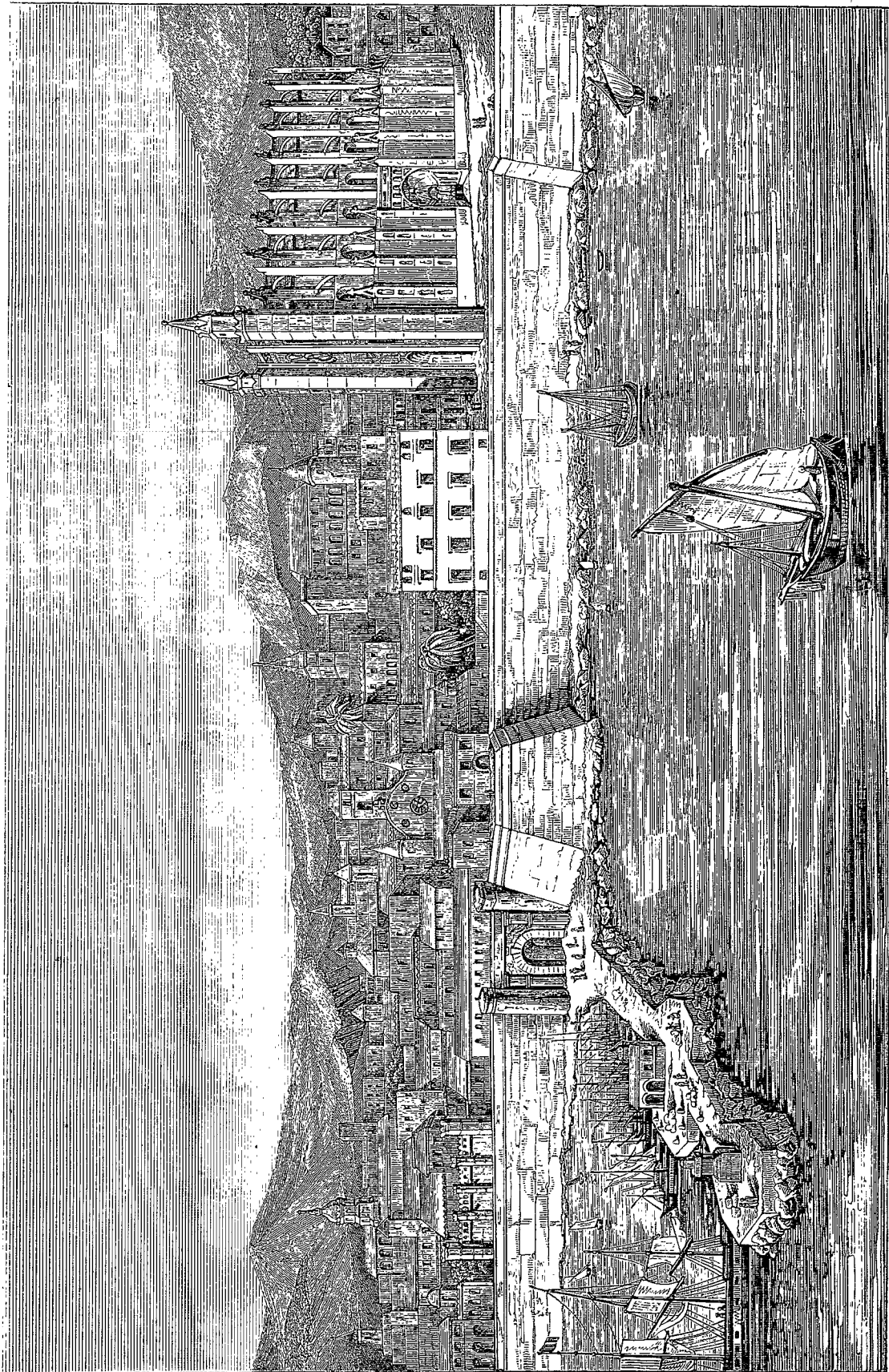
OFFRANDE SINGULIÈRE DE PHILIPPE DE VALOIS.

Après la bataille de Cassel, en 1328, Philippe VI, dit de Valois, entra dans l'église Notre-Dame, monté sur un superbe cheval et armé de toutes pièces : il mit pied à terre devant la statue de la Vierge, s'agenouilla, et lui fit offrande du cheval avec cent livres de rente.

ILES BALÉARES.

PALMA.

Voy. page 9.



Vue de la ville de Palma, dans l'île de Majorque.

Les îles Baléares, séparées du continent européen par un espace de 160 kilomètres, sont rarement visitées par les voyageurs, bien qu'elles abondent en curiosités artistiques et naturelles, et que les plus brillants souvenirs historiques s'attachent aux moindres de leurs monuments. Plusieurs îles de la Méditerranée ont rencontré dans les touristes la même indifférence, et la Sardaigne, placée si près de nous, la Sardaigne, séparée d'un département français par un canal de quelques lieues, n'a encore été l'objet d'aucune description suffisamment détaillée. Cependant nulle contrée, en Europe, n'offre peut-être aujourd'hui des mœurs aussi neuves, aussi primitives, des sites aussi agrestes et imposants que cette île. Il en est de même des îles Baléares, qui ont conservé plus de traces du séjour des Arabes que bien des provinces de l'Espagne.

Conquête en 798 par les Mores sur les Vandales, délivrée par une flotte de Charlemagne, reprise deux fois par les Mores, que Raymond Béranger était parvenu à en chasser, Majorque tomba définitivement au pouvoir du belliqueux don Jayme, petit-fils d'Alphonse II, roi d'Aragon. Cette dernière expédition, à laquelle les Espagnols donnèrent le nom de croisade, et qui se termina par une bataille où périrent de part et d'autre plus de huit mille combattants, décida du sort de Majorque et des îles Baléares, qui furent alors réunies au royaume d'Aragon et de Castille, et enfin à la couronne d'Espagne.

L'île de Majorque, au dire d'un auteur espagnol qui nous a semblé voir un peu les choses en beau, contient deux cités, trente-deux villes, quelques centaines de villages, plusieurs milliers de belles maisons de plaisance, et des forteresses imposantes qui témoignent des luttes acharnées dont elle a été le théâtre.

Palma et Alcudia, les deux cités, méritent assurément ce titre. Palma est une ville du premier ordre : elle est située au sud-ouest de l'île, entre deux promontoires. On fait remonter sa fondation à plus d'un siècle avant l'ère chrétienne, et l'on attribue cette fondation à Quintus Metellus, surnommé le Baléarique.

Voici les faits principaux de l'histoire de Palma. — Lors de la conquête de l'île par don Jayme, elle soutint un très-long siège avec courage : elle fut prise le 31 décembre 1229. Le combat continua encore quelque temps dans les murs de la ville, et nombre d'Espagnols succombèrent, écrasés par les pierres, les poutres et les solives que les femmes et les enfants faisaient tomber sur eux. Le pillage dura huit jours, et le butin fut immense. Après avoir fait bénir la grande mosquée pour y rendre grâce à Dieu, don Jayme partagea la conquête entre les vainqueurs. Il laissa aux Mores qui s'étaient soumis les biens qu'ils possédaient, et réduisit les autres en esclavage. Sous ce prince, la ville fut agrandie et embellie ; on construisit une belle cathédrale gothique, on éleva une citadelle, et on fortifia le port. Mais cette prospérité si rapide fut suivie de malheurs affreux : deux pestes successives ravagèrent Palma ; la seconde fut si désastreuse que le gouverneur fit publier une exemption d'impôts pour tous ceux qui viendraient fixer leur demeure dans la ville alors dépeuplée par la mort. — En 1391, la nouvelle s'étant répandue dans la ville qu'on massacrait les juifs en Espagne, une foule nombreuse se porta au quartier qu'ils habitaient, et égorga plusieurs de ces malheureux. En même temps, des brigands profitèrent du trouble pour piller les maisons et forcer le trésor. — Dans les premières années du siècle suivant, un torrent redoutable, appelé la Riora, renversa un vaste pan de murailles : seize cents maisons furent détruites, et cinq mille cinq cents personnes furent noyées. Un petit tableau suspendu à un pilier de l'église cathédrale, près de la chapelle de Saint-Pierre, conserve le souvenir de cet événement. — En 1444,

le torrent de la Riora déborda de nouveau, inonda le couvent des Carmes, et emporta deux ponts avec quelques maisons. — En 1475, une peste ayant éclaté de nouveau, on créa les *morberos*, dont la charge fut de veiller à la salubrité de la ville. Ils étaient composés d'un gentilhomme, d'un bourgeois et d'un marchand. Cette institution fut établie soixante-deux ans après l'inquisition. — En 1483, Ferdinand le Catholique fonda l'université de la ville, qui n'avait auparavant que des chaires pour les langues arabe et hébraïque. — Jusqu'à cette époque, Palma avait conservé quelque puissance sur mer, malgré les impôts dont l'accablaient ses rois, malgré les pestes, les famines et les inondations, malgré les attaques des corsaires mores de Nice ou de Gênes, qui se renouvelaient sans cesse. Elle était, en effet, l'un des plus riches entrepôts de la navigation marchande dans l'Orient. Mais la découverte du nouveau monde et le changement de la route des Indes lui portèrent un coup fatal. Son commerce, depuis lors, s'est presque entièrement limité aux besoins de l'intérieur de l'île. Cette ville, où peu de temps auparavant presque toutes les personnes de qualité possédaient des galères que les rois empruntaient fréquemment, où l'on voyait des citoyens militaires refuser d'être anoblis, et des gentilshommes abandonner leurs titres pour parvenir aux fonctions de la magistrature, cette ville ne trouva pas même, en 1513, un seul vaisseau pour repousser des pirates qui vinrent l'attaquer. Ce fut pour la défendre contre ces agressions que Ferdinand fit fortifier alors le château de Biver, ancien palais des rois de Palma, et construire le fort Saint-Charles. — En 1521, à l'exemple des artisans de Valence, qui s'étaient ligués contre leurs seigneurs, ceux de Palma se soulevèrent contre les leurs. Il fallut des batailles pour les réduire. Cette révolte dura deux ans. Par suite, la ville fut écrasée d'impôts qui achevèrent de la ruiner.

Aujourd'hui Palma renferme 34 000 habitants, dont 2 000 prêtres ou moines. Nous avons dit dans un premier article quelle architecture y domine. Les maisons n'ont qu'un étage ; leurs balcons sont si larges qu'ils rendent les rues étroites. Parmi les places de la ville, la plus belle est celle des Bornes. De la promenade appelée le cours de la Rambla, on jouit d'une vue délicieuse sur les champs et les jardins d'alentour.

Outre les édifices dont nous avons fait mention en résumant l'histoire de la ville, on remarque, auprès du vaste palais du gouverneur, une tour carrée assez haute, qui sert de prison, et dont on attribue la fondation aux Carthaginois ; l'hôtel de ville, d'architecture gothique, orné de riches sculptures ; un musée où sont réunis tous les portraits des hommes célèbres de la ville, depuis Annibal, qui naquit dans les îles Baléares, jusqu'au roi Jayme II ; l'immense palais désert de l'Inquisition ; et enfin, auprès du port, la Lonja, l'ancienne bourse de ce peuple marchand, représentée dans notre 2^e livraison, page 9.

Palma est la patrie du peintre Mezguida, du sculpteur Jean de Morz, et de Raymond Lulle.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Quatrième article.

POÉSIES LITHUANIENNES.

Les Lithuaniens faisaient partie d'un peuple aujourd'hui éteint, qu'il est difficile de comprendre sous une dénomination générale suffisamment avérée, quoiqu'on lui donne communément le nom de *Lettoniens*. Les habitants de l'ancienne Prusse, les Courlandais, les Lithuaniens, les Livo-

niens, appartiennent à cette famille de nations qui s'est trouvée en contact avec les tribus finnoises, qui a subi des influences gothiques, scandinaves et slaves, mais qui n'en compose pas moins une race distincte, très-ancienne, offrant, dans les formes de son langage, de curieuses analogies avec les plus anciennes formes du grec, du latin, du germain et du slave.

On sait que la Lithuanie n'a été convertie au christianisme qu'au commencement du quinzième siècle. On trouve quelques reflets de la mythologie païenne dans les anciens chants populaires des Lithuaniens. Cette poésie semble s'être composée : 1° de chants héroïques nationaux, épiques ou lyriques, dont il ne reste plus qu'un vague souvenir ; 2° de chants élegiaques (*randos*) sur la mort des parents et des amis ; 3° de chants d'amour (*dainos*), exprimant, avec une naïveté pleine de charme, les sentiments domestiques de ces peuples solitaires.

Les *dainos* se distinguent en tout des chants des autres nations de l'Europe. Il ne faut leur demander rien d'idéal, rien de fantastique ; l'imagination et la métaphysique de la pensée n'y ont aucune part ; mais ils ont aussi leur grâce, une grâce inexprimable, peut-être d'autant plus touchante pour le cœur de chacun qu'ils s'adressent moins à l'intelligence. C'est le chant libre des oiseaux dans les airs, c'est le cri joyeux de l'alouette matinale qui salue l'aurore, heureuse de voir se dissiper les froides ombres de la nuit. D'autres fois, la gaieté fait place à une douleur simple, qui pleure sans excès, douce et affectueuse. En général, les chants des peuples à leur berceau sont plus tristes que gais : il semble que la douleur soit l'accord naturel de l'âme humaine ; mais chez les Lithuaniens, l'expression de la douleur est rarement tragique et déchirante ; elle n'est jamais sauvage ni barbare. Nous citerons de préférence deux de ces *dainos* mélancoliques ; ils nous paraissent donner la plus haute idée de l'exquise délicatesse et de la touchante sensibilité particulières à la classe populaire.

LE DÉPART DE LA JEUNE FILLE.

Là où notre sœur se tenait debout, notre sœur si belle, là fleurissait la rose, là fleurissaient les lis éclatants, là notre sœur se plaignait d'une voix mélancolique. Pourquoi, tendre sœur, te plaindre avec tant de tristesse ? Tes jours n'appartiennent-ils pas à la première jeunesse ? Celui qui t'aime n'est-il pas adolescent ? Sa taille n'est-elle pas souple et gracieuse ? N'est-il pas tendre de cœur ? — Quoique mes jours soient de la première jeunesse, quoique mon cœur ait pour ami un adolescent généreux, cependant mon cœur s'afflige de ces jours-ci. Il me faut partir pour une contrée lointaine ; il me faut quitter ma mère adorée. Oiseaux, n'élevez pas votre voix matinale, afin que je puisse rester ici plus longtemps, et adresser encore une parole caressante à ma mère chérie !

L'ORPHELIN AU TOMBEAU DE SA MÈRE.

Ils m'envoyèrent dans la forêt, dans la petite forêt, y cueillir des fruits sauvages, y chercher les fleurs de la saison. Je n'ai pas cueilli les fruits, je n'ai pas cherché les fleurs ; j'ai gravi la colline solitaire, du côté du tombeau de ma mère. J'y versais d'amères larmes sur la perte de ma mère chérie. — Qui pleure pour moi là-haut ? Qui marche sur ma colline ? — C'est moi, ô ma mère chérie ! moi isolée dans le monde, moi orpheline. Qui maintenant peignera mes longs cheveux ? Qui lavera mes joues ? Qui me dira des paroles d'amour ? — Retourne vers ta demeure, ô ma fille ! Là, une autre mère, plus que moi heureuse, ornera ton front avec tes cheveux, répandra l'eau sur ton beau visage ; là, un jeune époux t'adressera de tendres paroles qui consolent ta douleur.

Nous nous garderons de commenter ces chants gracieux ; c'est déjà leur nuire que de les citer traduits en français. Traduire un poème de cette nature, c'est arracher une fleur de sa tige naturelle pour l'exposer presque flétrie à l'admiration, et désenchanter ceux qui s'attendaient à la beauté de la vie et à tout l'éclat de la fraîcheur.

MÉTIER DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Voy. t. IV, 1836, p. 243.

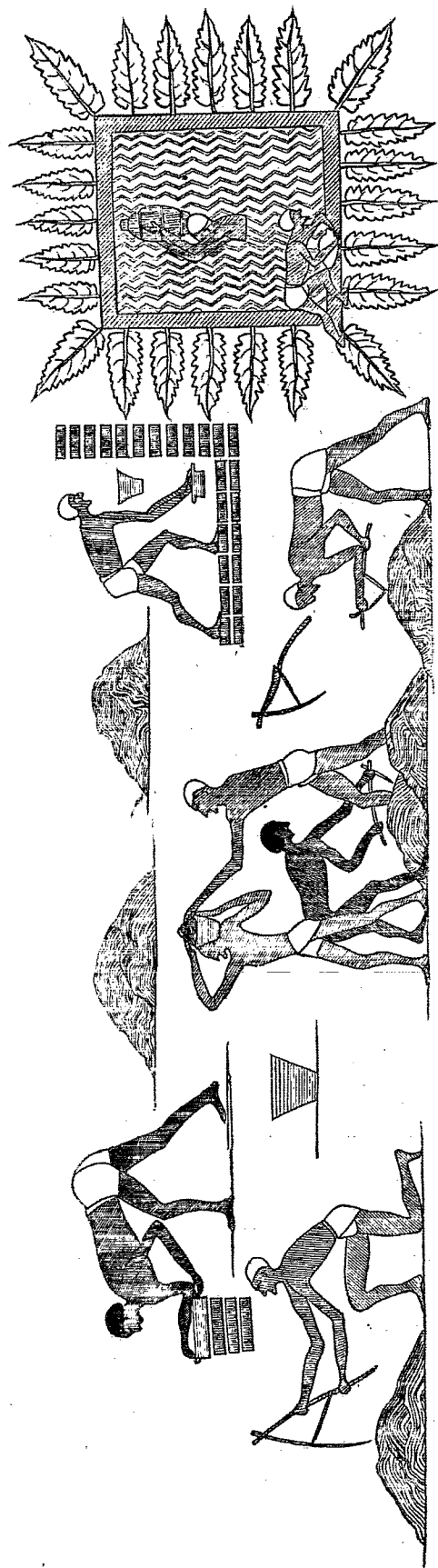
LES MAÇONS.

Dans un premier article, nous avons exposé l'opinion la plus récente et la plus vraisemblable sur les peintures qui décorent l'intérieur des hypogées ou tombeaux égyptiens. Nous avons surtout arrêté notre attention sur celles d'entre ces peintures qui retracent des scènes de la vie populaire, et, comme exemple, nous en avons reproduit deux tirées des tombeaux de l'Assassif, à Thèbes. Aujourd'hui, nous continuons à explorer ce sujet en donnant le dessin de trois bandes peintes qui se font suite dans un même tombeau, et qui représentent les travaux du maçon.

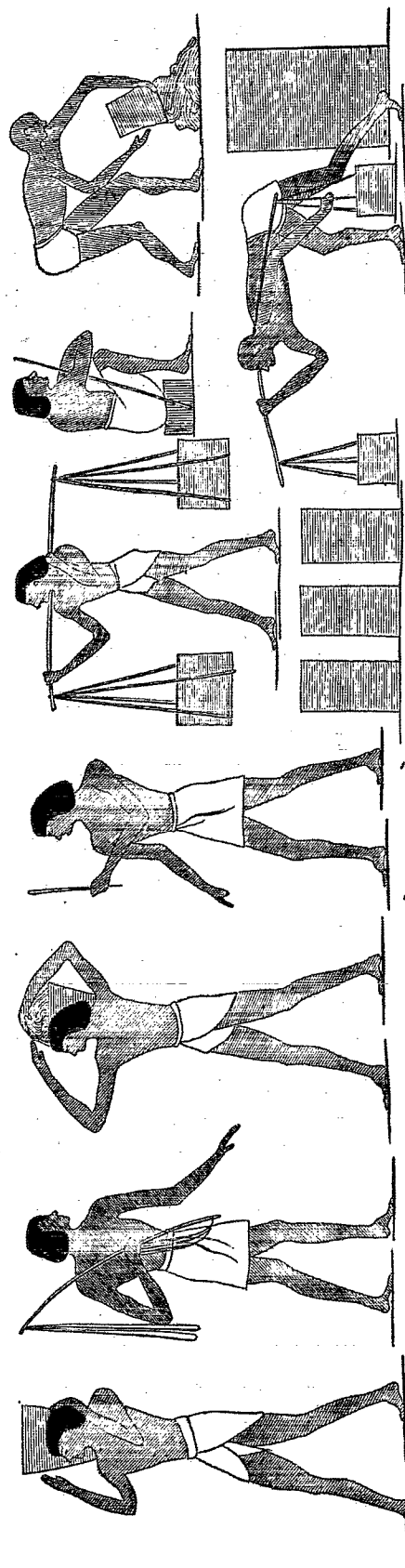
1. — À gauche de la première bande, on remarque un carré entouré de feuillage. Ce carré figure un lac ou réservoir d'eau formé par l'inondation du Nil ; le lac est entouré d'une plantation d'arbres. Dans la peinture originale, le fond du carré est bleu, et les zigzags sont jaunes ; la bordure est grise ; les arbres sont verts, ils ont le pied jaune. Toute la peinture a environ 1^m,30 de large. Les personnages en action sont de deux sortes : les uns sont peints en rouge-brun, et les autres en jaune rougeâtre. Cette dernière teinte, jointe à des barbes pointues, à des nez bombés, à la chétiveté des individus, désigne jusqu'à l'évidence les Israélites, qu'on occupait, en Égypte, aux ouvrages les plus grossiers. Un Israélite, plongé jusqu'à mi-corps dans le lac, rapporte sur sa tête un pot plein de limon ; un second, qui est sur le bord et au-dessous, est occupé à remplir un autre vase de la même matière. A droite du lac, en bas, un homme courbé remue un amas de limon au moyen d'une espèce de pioche, et y mêle probablement la paille hachée, qui entrait, à cette époque, comme elle entre encore aujourd'hui, dans la confection des briques crues. — Près de la tête de cet homme, que l'on reconnaît pour un Israélite, on voit l'instrument dont il se sert dessiné à part, sans doute pour qu'on puisse s'en faire une idée plus exacte. Cet instrument est fort simple : il consiste en deux pièces de bois qu'on attache bout à bout par leurs extrémités, qu'on force à faire un angle en tordant leur ligature, et qu'on maintient dans cette position anguleuse au moyen d'une corde qui va de l'un à l'autre, et qui est arrêtée par une entaille à l'une des branches. — Au-dessus de ce goujat se voit encore un Israélite faisant des briques. Il tient à la main un moule pour leur donner la forme ; ce moule est parfaitement pareil à celui dont on se sert actuellement en Égypte. Devant lui est le pot plein d'eau nécessaire à ce travail pour mouiller à chaque fois l'intérieur du moule, afin que la brique puisse s'en détacher. Derrière lui est un monceau de limon préparé où il puise pour continuer les rangées de briques qu'il a déjà commencées. — A droite et au-dessous est un groupe de trois hommes, deux Israélites debout et un Égyptien qui remue du limon. L'un des deux premiers met sur le dos de son camarade un pot plein de terre. L'Égyptien se distingue facilement par sa teinte plus foncée, sa chevelure noire et sa coupe de figure différente. — Sur le même plan que ce groupe, on voit encore un Israélite remuant du limon, toujours avec le même instrument ; puis, au-dessus de lui, un Égyptien commençant une rangée de grandes briques.

2. — L'Égyptien qui termine la première bande reçoit la terre nécessaire à son travail d'un autre travailleur qui vide un pot devant lui, à gauche de la seconde bande. A droite de ce dernier, un autre Égyptien est assis, les bras croisés, et tenant un long bâton presque vertical. Cet individu est, et n'en pas douter, chargé de conduire le travail et d'administrer la correction aux ouvriers paresseux. Il fallait

qu'il eût des Israélites sous ses ordres pour avoir un bâton aussi grand, car jamais les conducteurs des Égyptiens ne sont armés de pareils correcteurs : aussi doit-on penser que les trois Égyptiens qui travaillent dans les rangs des



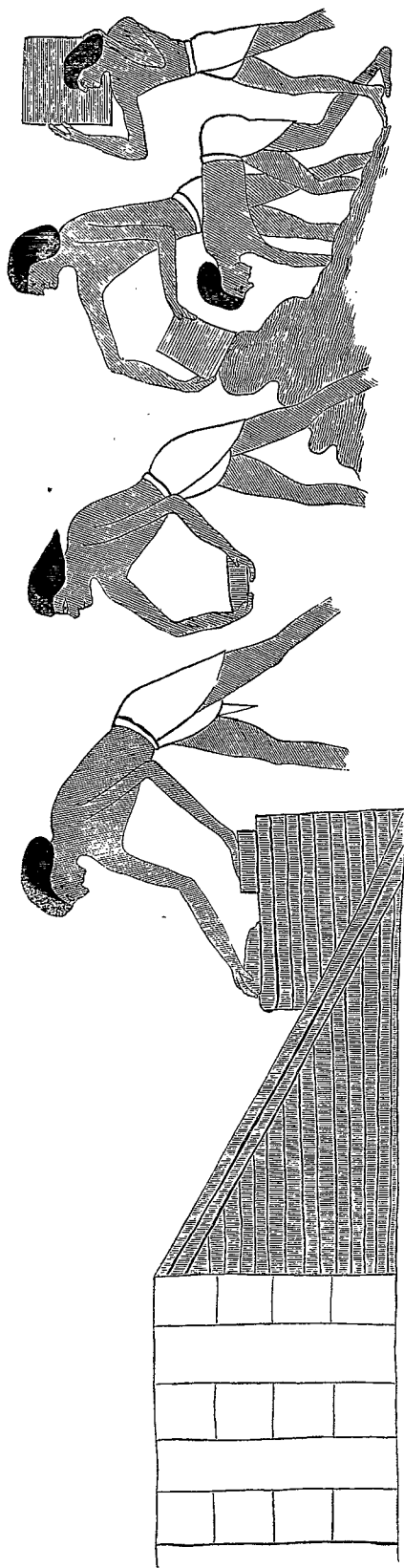
Peintures tirées des tombeaux de l'Assassif, à Thèbes. — 1^o Fabrication de briques crues.



2^o Transport des briques et du mortier.

Israélites sont en punition. — Ici finit le travail le plus grossier, celui du goujat et des faiseurs de briques ; l'autre partie de ces peintures représente ce qui a rapport plus directement à l'art du maçon : aussi n'y voit-on figurer que

des Égyptiens. Au-dessous du conducteur assis tenant le grand bâton, un homme charge sur son dos deux paniers



3^e Construction d'une maison

ou seaux (probablement pleins de briques) suspendus au bout d'un long bâton. — A droite du même conducteur, un

second individu déjà chargé se dirige vers les ouvriers de la troisième bande, qui mettent tous les matériaux en œuvre. Au-dessous de ce porteur sont rangées des caisses de briques toutes préparées. — Quatre hommes, enfin, terminent cette seconde bande. Le premier est un conducteur de travaux : on voit à son petit bâton qu'il conduit seulement des Égyptiens ; le deuxième porte sur son épaule un pot plein de mortier ; le troisième homme vient de porter des briques, et tient encore à la main le bâton garni de lanières auxquelles il suspend les seaux ; le quatrième, enfin, porte un seau sur son épaule.

3. — Le travail que l'on fait dans la troisième bande s'explique de lui-même. Le premier personnage à gauche porte une caisse de briques sur son épaule vers le maître maçon : cette caisse est probablement une de celles apportées par le charroyeur de la première bande, qui retourne à la provision. — Des deux personnages qui suivent, celui qui est debout verse son pot plein de mortier au grand amas général ; celui qui est incliné prend probablement soit des briques, soit du limon, pour les remettre au quatrième homme de cette suite, qui lui-même tient une brique, en attendant que le maître maçon la prenne. Ce maître maçon est représenté bâtissant une maison, ou bien un mur adjacent à une construction en grosses pierres.

Ici finit la scène, et il est, je crois, impossible de représenter avec plus de fidélité, plus de naïveté, les détails d'un métier que ne l'a fait le peintre. Il est assurément d'un haut intérêt de retrouver de si minutieuses descriptions sur des murs qui ont quatre à cinq mille ans d'existence. On voit que les vêtements des artisans consistaient en une simple bande de toile qu'ils s'enveloppaient autour des reins. Les Égyptiens portaient la chevelure longue et touffue ; du moins ils sont représentés de cette manière dans la peinture que nous reproduisons, à l'exception des deux premiers de la deuxième bande, qui, à ce qu'il paraît, avaient été rasés. Quant aux Israélites, ils avaient la tête rasée ; mais ils portaient une espèce de petite calotte blanche qui semble assez pareille à celle que les Arabes d'Égypte nomment aujourd'hui *raqië*. Aucun des personnages que l'on vient de passer en revue n'a la longue barbe, ce qui est, du reste, d'accord avec tous les documents que l'on a pu recueillir sur la physionomie de cette race ancienne, race que l'on pense reconnaître de nos jours dans les habitants de la Nubie inférieure, ou Barbarins. Ces hommes, effectivement, ainsi que les juifs, n'ont que des poils fort rares au menton.

JEAN VITELLI OU VITELLESCHI

DE CORNETO.

Jean Vitelli, sur lequel Machiavel et surtout le savant chroniqueur Paul Jove ont laissé des documents curieux, est une des physionomies les plus saillantes que nous présente l'Italie au quinzième siècle.

C'était un jeune gentilhomme originaire de Corneto, petite ville sur les frontières de Toscane. Il n'avait qu'une assez mince instruction ; mais, en revanche, il était beau parleur ; il plaçait dans la conversation le peu qu'il savait avec tant d'à-propos et un tact si fin qu'il jetait, comme on dit, de la poudre aux yeux et passait pour un prodige d'érudition. Il offrit ses services à un prince voisin à qui un bégayement continuel avait valu le sobriquet de *Tartalie*. Ce Tartalie, l'un des bons capitaines du temps, se servit de Vitelli pour sa correspondance et ses négociations avec divers ducs et princes. Vitelli fit preuve, dans cette place, d'une habileté et d'un jugement qui lui valurent bientôt d'être admis aux

délibérations les plus secrètes, comme une personne du meilleur conseil.

Mais il arriva que Tartalie, accusé de trahison, fut mis en jugement par ordre du pape Martin, et décapité sur la place d'Aversa.

Les talents du secrétaire, restés ainsi sans emploi, cherchèrent un plus vaste champ. Il vint à Rome, et il se faufila à la cour du pape Martin, qui le remarqua bientôt et le fit protonotaire.

Sous le pontificat d'Eugène, sa fortune prit un accroissement plus rapide. Ardent, actif, impétueux, tranchant, merveilleusement secondé par la réussite des entreprises qu'il conseillait, il acquit un crédit immense. Tout le conclave retentissait de ses louanges. Il semblait que le salut et la dignité de l'État résidassent en cette seule tête.

Ayant accompli avec courage et fidélité plusieurs missions périlleuses, il fut regardé comme le bras droit du souverain pontife, par qui tous les honneurs lui furent successivement conférés. On le vit unir au pouvoir de légat le commandement de toutes les troupes pontificales. Il devint évêque de Raccano, peu de temps après patriarche d'Alexandrie, puis archevêque de Florence, et enfin, sur la nouvelle d'une victoire impatiemment désirée, il reçut le chapeau de cardinal.

A ce degré de gloire et de puissance, Vitelli se riait facilement de la rage impuissante de ses ennemis et de ses envieux. L'homme d'Eglise déployant les talents et l'énergie d'un grand capitaine n'avait pas rendu un mince service à l'État en écrasant presque jusqu'au dernier cette nuée de petits souverains acharnés à morceler les États du pape.

Il est vrai que ces hauts faits étaient souillés par bien des actes de violence et de cruauté. Générosité et pardon étaient pour lui des mots vides de sens. Vainqueur, il ne connaissait plus que la hache et la corde. Jacob de Vico, gouverneur d'une ville et commandant d'un nombre considérable de places fortes, Trincio, prince de Foligny, furent par ses ordres massacrés de sang-froid après la victoire. Antoine de Pise, brave guerrier, érudit et littérateur distingué, subit une mort infâme pour avoir occupé l'ancienne Privernum, dans la campagne de Rome. Il fut pendu à un olivier.

Les circonstances de cette dernière mort ont quelque chose de repoussant. Antoine se jette à ses genoux et le supplie ardemment, s'il ne consent pas à épargner sa vie, de lui épargner du moins l'ignominie du supplice qu'il lui prépare. « Quand on a toujours marché comme moi, lui disait-il, dans le chemin de l'honneur et de la gloire, il serait affreux de mourir suspendu à une corde, comme un brigand et un voleur. — C'est juste, dit ironiquement Vitelli; une distinction vous est due. Bourreau, ajoute-t-il, une corde (jouant grossièrement sur les mots) serait indigne de la qualité et du mérite de ce seigneur; tu en mettras deux, et tu choisiras la plus haute branche, pour que la pendaison soit plus magnifique. » On hisse donc l'infortuné avec une double corde autour du cou, et il termine misérablement sa noble carrière dans ce hideux supplice.

A Rome, une émeute a lieu. Le pontife, poursuivi par les mutins, est obligé de passer le Tibre en toute hâte; Saint-Jean de Latran est pillé et le sanctuaire violé. Le cas était grave; mais Vitelli procéda avec la plus grande violence à la recherche des coupables. Il fait établir des échafauds, ou plutôt une boucherie en permanence, dans le champ de Flore, et là, sur les plus légers indices, au milieu des frémissements de tous les Romains, pleins d'horreur pour cet homme sanguinaire, nombre d'infortunés que n'ont pu sauver les prières des personnes de la plus haute dignité sont traînés par les sbires de Vitelli, et mis à mort sans pitié.

Cependant tout astre a son déclin. Vitelli déchu peu

après de sa faveur auprès du pape. Envoyé à Naples pour soutenir René d'Anjou contre le roi Alphonse, il battit et fit prisonnier des Ursins, prince de Tarente, l'un de ses lieutenants; mais, à l'étonnement général, cet homme ordinairement si habile ne profite point de sa victoire, et renvoie son prisonnier.

Un peu auparavant, ayant eu en tête François Sforce, qui occupait la marche d'Ancône, et que ni ses forces ni l'appui de ses habitants n'y pouvaient maintenir, Vitelli, faisant une retraite inexplicable, avait gagné la mer et laissé échapper son adversaire.

Ces deux actes dénotaient une vénalité insolente; mais, croyant racheter la perfidie envers son souverain par la perfidie envers ses ennemis, il n'hésita pas à commettre un lâche attentat qui mit le comble à sa mauvaise réputation et compromit le pape lui-même. Acculé près de Salerne par le roi Alphonse, Vitelli, pour sortir de cette dangereuse position, conclut avec le roi une suspension d'armes de trois mois; puis, avant l'expiration de la trêve, manquant traitreusement à la foi jurée, il s'allie avec Jacob Candola et tombe à l'improviste sur Alphonse, qui prenait tranquillement ses quartiers d'hiver dans les bourgs voisins d'Aversa. C'était le jour de Noël, et Alphonse, assistant au service divin, venait de s'approcher pour communier de la table sainte. Il était déjà agenouillé devant l'autel, quand soudain on annonce à grands cris que les gens de Vitelli arrivent, tuant tout sur leur passage. Le roi est obligé de fuir, laissant le saint sacrifice inachevé. Les ennemis se montrent alors, foulent aux pieds l'appareil du culte, et pillent les riches ornements de la chapelle royale.

Cet acte, qui souleva l'exécration universelle, fut odieux au pape, qui commença à ouvrir les yeux et à penser que l'habileté merveilleuse du cardinal ne pouvait balancer sa mauvaise foi et son insigne cruauté.

Pour lui, il cherchait à détourner l'odieux de ce forfait en tournant la chose en plaisanterie. « Moi, disait-il, je n'ai fait qu'exécuter de bonne foi ce que j'avais promis et ce que ce roi souhaitait. » Il faut savoir, pour comprendre cette énigme, que, peu de temps auparavant, Alphonse avait envoyé un héraut lui annoncer « que pour lui ôter cette rage de guerroyer qui jurait avec ses titres d'archevêque et de patriarche, il le réduirait au point qu'il serait trop heureux de venir, comme le curé de la plus pauvre paroisse de village, lui dire la messe pour un écu. » Vitelli, déguisant la rage que lui inspirait cet insolent message, répondit en se mordant les lèvres qu'il ne demandait pas mieux que de devenir le chapelain de ce grand roi; mais que, pour lui faire plus d'honneur, il n'entrerait pas en charge avant quelque solennité importante, comme la Noël prochaine, par exemple, et qu'alors il lui chanterait, et même gratis, une messe comme il n'en aurait jamais entendu. Quand Alphonse, sauvé presque miraculeusement, fut bien en sûreté au milieu des siens, il comprit toute l'ironie, et avoua que cet homme endiablé lui avait rendu la monnaie de sa pièce.

Quoique parvenu si haut, Vitelli n'était pas content encore, car il voyait un échelon de plus à gravir. Il osa porter ses vœux vers la puissance souveraine du pontificat. Il était fortifié dans ces coupables espérances par l'appui qu'il comptait trouver dans ses troupes, la possession de toutes les places fortes, des amis prêts à tout, et de l'or à semer à pleines mains pour acheter les suffrages.

Les seuls ennemis qu'il redoutât étaient les Florentins et les Vénitiens. Il leur avait voué une haine implacable.

Il s'allia secrètement avec leur ennemi, Nicolao Picino, général renommé, qui, à la tête des troupes de Philippe de Milan, faisait une guerre acharnée aux deux républiques coalisées.

Mais ce plan avorta. Les dépêches de Vitelli à son allié furent interceptées près du mont Politien. Elles étaient en chiffres, il est vrai, et l'on ne pouvait précisément en connaître le contenu; mais ce mystère même faisait suspecter violemment la foi du cardinal.

Cette découverte fit éclater l'orage.

Le conseil d'Eugène était présidé par Ludovic de Padoue, patriarche d'Aquilée, qui de médecin était devenu cardinal, esprit vif, pénétrant, astucieux, et de plus ennemi personnel de Vitelli.

Il fit un tableau entraînant des crimes et des mœurs dissolues de son rival, et conclut en disant que tant que ce cardinal aurait un souffle de vie, le pape serait toujours dans une espèce de tutelle. Bref, il obtint l'ordre de se saisir de sa personne; mais cette arrestation n'était pas des plus faciles.

Il avait parmi ses créatures un certain Antonio Rido, auquel il avait fait donner le commandement du château Saint-Ange, officier excellent surtout pour un coup de main, et qui ne reculait devant aucune entreprise.

Ludovic de Padoue va le trouver, lui communique secrètement les ordres du pape, sans oublier ses propres intentions, lui recommandant d'agir avec vigueur en temps et lieu. Il n'attendit pas longtemps.

Vers le mois d'avril, Antonio reçoit une lettre de Vitelli qui lui enjoint de se trouver tel jour au pont d'Adrien, voisin du château, lors de son passage avec ses troupes, pour recevoir de lui certaines instructions importantes pour la défense de la place. Antonio trouva l'occasion excellente pour lui dresser une embuscade.

En effet, au jour dit, 4 000 hommes de cavalerie, 2 000 d'infanterie, s'avancent sous les ordres du comte Averso d'Anguillara. Vitelli les suit entouré d'un brillant cortège.

Antonio l'aborde sans armes, avec un visage riant, et, comme pour lui parler avec plus de secret, il se place immédiatement à ses côtés. Il fait alors marcher son cheval au petit pas, et isole peu à peu Vitelli des siens en l'entretenant de supplément de solde, de batteries de canons à établir, etc. Il continue ainsi jusqu'à ce qu'il le voie tout près de la porte de la citadelle; alors, prenant ce moment, il saisit la bride de son cheval et fait un signal. Le pont-levis s'abaisse; des soldats accourent et entourent Vitelli. Le cardinal surpris éperonne son cheval, mais en vain; il tire alors avec fureur une sorte de cimeterre qui, par suite de ses habitudes militaires, pendait toujours à son côté, et se prépare à en frapper Antonio; mais à l'instant un soldat le blesse grièvement au bras dont il tenait son épée; un autre lui porte sur le cou un coup de faux qui l'abat et le renverse de cheval, et en un clin d'œil il est entraîné tout sanglant dans la citadelle.

On le place alors sur un lit magnifique et on bande ses blessures. Tout étourdi d'un si grand malheur, il laisse échapper des soupirs mêlés d'imprécations et de plaintes amères sur le traitement dont il est victime. Antonio, ne sachant que lui dire, lui conseille d'avoir bon courage, et lui insinue que le pape, ne désirant plus ses services militaires, veut peut-être l'employer dans l'administration civile; mais Vitelli, secouant la tête, lui répond d'une voix éteinte qu'il n'est pas dupe de ces paroles, et qu'on n'arrête pas de la sorte un homme de son importance pour l'épargner ensuite.

Cependant un héraut d'armes s'avance sur le rempart, et crie aux troupes de Vitelli de bannir toute appréhension et de cesser leurs cris et leur tumulte, que Vitelli est arrêté par l'ordre du pape et sur bonne cause. A ces mots, le comte Averso fait déployer les drapeaux et donne l'ordre du départ; puis il fait conduire les riches équipages de

Vitelli, comme une proie qui lui est dévolue, dans sa citadelle de Ronciglione.

Peu après, Vitelli mourut, soit par suite de ses blessures, soit qu'il eût été secrètement empoisonné. On ne lui accorda ni tombeau, ni honneurs funèbres; cependant les habitants de Corneto réparèrent plus tard ce qu'ils crurent une injustice envers leur concitoyen, et lui élevèrent un tombeau de marbre qui subsistait encore du temps de Paul Jove, et qu'on visitait par curiosité. Le palais qu'il avait bâti dans sa ville natale fut changé en un hospice, où cependant on laissa son portrait obscurément suspendu à la muraille, comme un pâle souvenir de la puissance de l'ancien fondateur du monument.

DOMES DE L'HOTEL DES INVALIDES.

La dorure du dôme de l'hôtel des Invalides, à Paris, a coûté 94 059 francs. La lanterne seule avec la flèche a été dorée à plein; elle a coûté 18 540 francs. Le pied superficiel est évalué à 3 fr. 56 c., et le dôme sans la flèche en contient 21 210.

L'âme doit se roidir plus elle est menacée,
Et contre la Fortune aller tête baissée,
La choquer hardiment, et, sans craindre la mort,
Se présenter de front à son plus rude effort.
Cette lâche ennemie a peur des grands courages,
Et sur ceux qu'elle abat redouble ses outrages.

P. CORNEILLE, *Médée*, act. I^{er}, sc. v.

ARSENAUX DE LA TOUR DE LONDRES.

Un vaste bâtiment quadrangulaire, flanqué de quatre tourelles, s'élève comme une forteresse isolée dans le centre de la Tour de Londres. On l'appelle la tour Blanche (*White Tower*). C'est là que sont les arsenaux. On peut les désigner sous ces trois titres : l'arsenal des petites armes (*small-arms armoury*), l'arsenal de la reine Élisabeth (*queen Elisabeth's armoury*), et l'arsenal de cavalerie (*horse armoury*).

Le premier de ces arsenaux contient assez d'armes pour en fournir immédiatement cent cinquante mille soldats. Ces armes sont entretenues avec soin et rangées en faisceaux réguliers. Autour de la salle règne une longue corniche faite de vieilles cuirasses, de canons de pistolets, de balles, etc. On remarque aussi dans cet arsenal quelques armes historiques : la carabine et le bouclier du comte de Mar; le sabre que l'on porta devant le prétendant lorsqu'il fut proclamé roi en Écosse; la hache de montagnard écossais avec laquelle le colonel Gardiner fut tué à Prestonpans; etc.

L'arsenal de la reine Élisabeth était encore appelé, il y a peu d'années, l'arsenal espagnol, parce que l'on supposait à tort qu'il renfermait les armes et les instruments de torture pris à l'*Armada*. Toutes les armes de cette collection appartiennent, sauf peu d'exceptions, aux quinzième et seizième siècles. A l'entrée de la salle, on voit la reine Élisabeth sur un cheval conduit par un page. Cette figure est d'un goût assez barbare. Le cicérone ne manque pas de faire remarquer que la robe dont la reine est revêtue est celle qu'elle portait lorsqu'elle alla processionnellement rendre grâce à Dieu, dans l'église de Saint-Paul, pour la défaite de la flotte espagnole. Or l'histoire dément le cicérone : ce ne fut pas à cheval qu'Élisabeth se rendit à Saint-Paul, mais « sur un char triomphal, orné des dépouilles et des pavillons de l'ennemi. »

Le *horse armoury*, dont le classement fut confié, en 1825, à un antiquaire distingué, le docteur Meyrick, est une collection précieuse, surtout pour ceux qui se livrent aux

études d'art et d'histoire. La salle a environ 45^m,50 de longueur et 9^m,75 de largeur. Elle est divisée en deux allées séparées par des figures équestres, auxquelles font face des hommes d'armes à pied, des archers, des halle-

bardiers, etc. Les murs sont, en outre, chargés d'ornements formés d'armes de toute espèce.

Les figures équestres sont au nombre de vingt et une ; elles sont rangées par ordre chronologique, et chacune



Le Horse Armoury, dans la Tour de Londres.

d'elles représente un personnage historique revêtu des armes qui lui ont appartenu, ou du moins qui étaient en usage à l'époque où il vivait. Voici la liste des vingt et une figures :

Édouard I ^{er}	1272	Jacques I ^{er}	1605
Henri VI	1450	Sir H. Vere, capitaine gé-	
Édouard IV	1465	néral	1606
Henri VII	1508	Thomas Howard, comte	
Henri VIII	1520	d'Arundel	1608
Charles Brandon, duc de		Henri, prince de Galles . .	1612
Suffolk	1520	Villiers, duc de Bucking-	
Clinton, comte de Lincoln.	1535	ham	1618
Édouard VI	1552	Charles, prince de Galles . .	1620
Hastings, comte de Hun-		Wentworth, comte de Straf-	
tingdon	1555	ford	1635
Dudley, comte de Leicester.	1560	Charles I ^{er}	1640
Lea, maître des arsenaux . .	1570	Jacques II	1685
Devereux, comte d'Essex . .	1581		

Le cheval de Henri VII est presque entièrement cuirassé et bardé de fer comme son maître. Un écrivain anglais remarque à cette occasion que, pour supporter de tels poids, les chevaux devaient être nourris et dressés d'une manière particulière. Il ajoute, avec plus d'humour que de justice peut-être, que cette habitude des guerriers de ne laisser à découvert aucune partie de leur corps et de celui de leurs coursiers n'est pas propre à augmenter l'idée merveilleuse qu'on se fait généralement de leur courage.

L'armure d'Édouard VI est d'un ton brunâtre ; elle est richement relevée en bosse et dorée. Avant 1825, les guides l'attribuaient au prince Noir.

Le bras droit de Robert Devereux porte un sabre maltais d'un travail précieux. L'armure de cette figure, richement gravée et dorée, servit au champion d'Angleterre au couronnement de Georges II.

L'armure de Henri, prince de Galles, fils de Jacques I^{er}, est dorée et ornée de reliefs représentant des batailles et des sièges. Une masse d'acier est pendue à l'arçon de la selle, et un sabre de Tolède s'appuie sur l'étrier gauche.

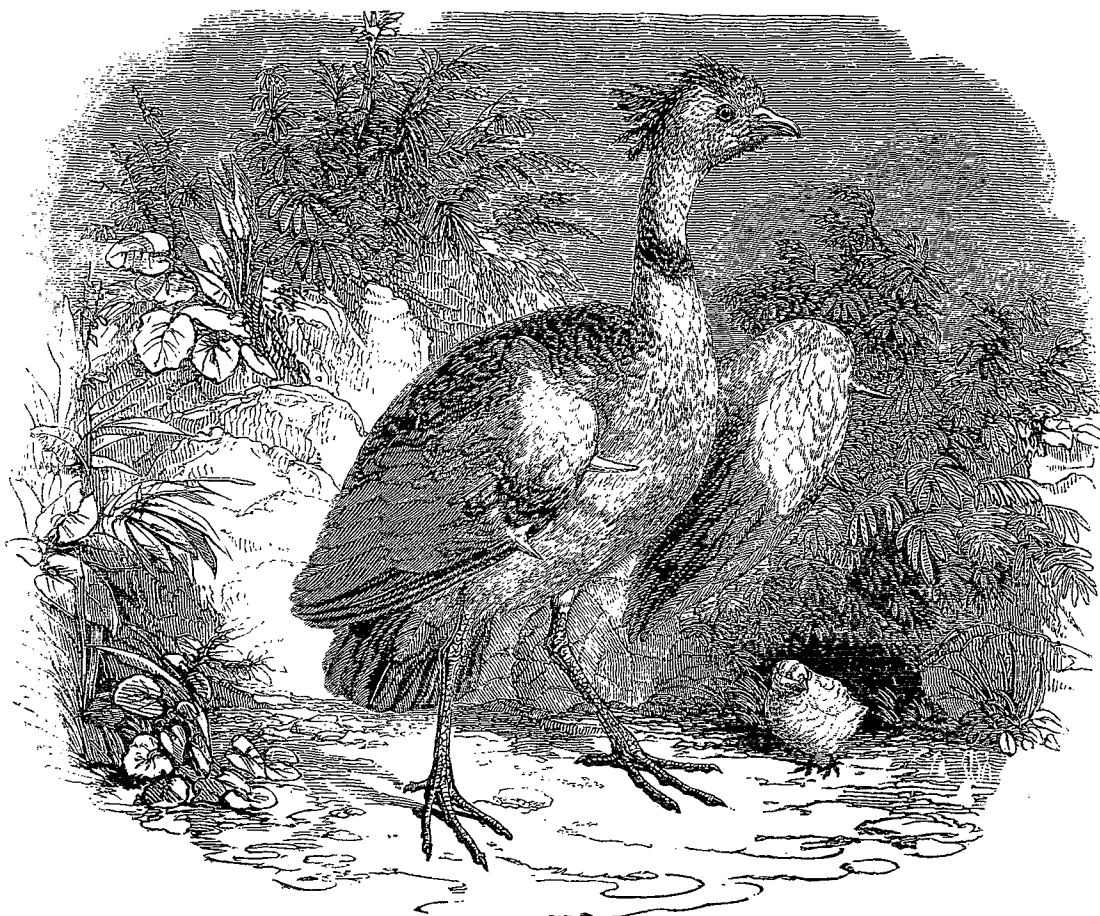
Georges Villiers est armé d'un pistolet à roue dont la monture est en ébène, incrustée d'ivoire et de nacre de perle.

L'armure de Charles, prince de Galles, est celle d'un enfant de douze ans ; elle est richement gravée et dorée.

L'armure de Charles I^{er}, d'un beau travail, avait été donnée à cet infortuné par la ville de Londres lorsqu'il n'était encore que prince de Galles.

Ces détails suffiront sans doute pour faire juger que cet arsenal offrirait une instruction réelle au public si l'on pouvait y entrer sans payer, et si les guides aux costumes gothiques n'entraînaient pas les visiteurs au pas de course, en entremêlant leurs explications de contes ridicules.

LES KAMICHIS.



Le Kamichi.

DES ARMES DES ANIMAUX.

Les armes dont la nature a pourvu les animaux nous présentent de très-grandes différences, suivant que nous les observons chez des espèces qui n'ont occasion de combattre que pour leur propre défense, ou chez celles que leur organisation condamne à ne pouvoir vivre qu'en attaquant chaque jour la vie des autres.

Comme les carnassiers ne tuent que pour manger, il faut qu'en même temps qu'ils blessent leur proie ils aient le moyen de l'empêcher d'aller mourir loin d'eux, et leurs armes ont, en effet, la disposition et la forme nécessaires pour que cette double destination soit remplie ; les ongles des oiseaux rapaces et des mammifères le plus essentiellement carnivores sont à la fois aigus et recourbés ; le bec des uns et les longues canines des autres présentent le même caractère.

Chez les espèces non carnassières, les armes ont une destination et par suite une disposition toutes différentes. Les membres ne sont plus terminés par des crampons ; ils ne seraient plus propres à retenir une victime, mais ils peuvent souvent l'être à battre et à repousser un agresseur. C'est ce que nous trouvons chez les oiseaux aussi bien que chez les mammifères. S'agit-il, en effet, de l'usage des membres postérieurs, nous voyons l'autruche et le casoar ruer comme le cheval ou l'âne ; s'agit-il des membres antérieurs, de même que le renne et les espèces voisines frappent des pieds de devant, surtout à l'époque où leur tête est sans bois, de même le cygne, lorsqu'il est forcé de combattre, porte avec l'aile un coup si vigoureux que parfois il n'en faut pas un second pour rompre le bras d'un

homme ou mettre hors de combat un chien vigoureux.

De pareils moyens de défense, tout redoutables qu'ils puissent devenir, ne sont pas les seuls qu'aient reçus en partage les animaux dont nous parlons, et plusieurs espèces, dont les habitudes ne sont rien moins que sanguinaires, sont munies d'armes propres à verser le sang. Mais ces armes résultent d'organes particuliers, ou si ce sont les mêmes organes que les carnassiers emploient à cet usage, ils sont autrement disposés ; c'est ce que nous allons faire voir d'abord pour les dents.

Les peintres et les sculpteurs nous montrent quelquefois des bêtes féroces se repaissant de la chair d'un animal encore plein de vie, et qui se tord sous leurs morsures dans d'affreuses douleurs. Ce spectacle révoltant, nous sommes heureux de le dire, ne s'offre presque jamais dans la nature ; les carnassiers ne commencent à dévorer leur proie qu'après l'avoir privée de sentiment ; et, par un instinct singulier, ils savent où ils doivent frapper pour que la blessure soit promptement mortelle. C'est ordinairement avec leurs puissantes dents incisives qu'ils donnent le coup de grâce, le coup qui met fin aux douleurs, aux angoisses de la victime ; et il est à remarquer que, quelque longues que soient ces dents, elles sont toujours recouvertes par les lèvres, comme pour empêcher qu'il ne se perde une goutte de sang. Au contraire, dans les animaux qui ne vivent point de chair, mais dont les dents antérieures offrent cependant un développement tel qu'elles constituent de véritables armes, dans l'éléphant, le babiroussa, le sanglier, le cerf muntjac, le musc et les chevrotains, nous voyons ces dents faire saillie hors de la bouche et dépasser plus ou moins les lèvres. Au reste, les mammifères dont la bouche est munie

de défenses sont très-peu nombreux, tandis que ceux qui ont le front armé de cornes sont en très-grand nombre. Ceux-ci appartiennent presque exclusivement à l'ordre des ruminants; cependant, parmi les mammifères terrestres, on peut encore citer les rhinocéros, dont la corne, simple ou double, suivant les espèces, est placée sur la ligne médiane, et supportée, comme on le sait, non par les os du crâne, mais par ceux du nez.

Nous avons établi un rapprochement entre les mammifères et les oiseaux sous le rapport des ongles considérés comme armes : le rapprochement peut encore se faire relativement aux cornes, mais d'une manière moins rigoureuse; c'est-à-dire que si ces cornes ont chez les uns et les autres une semblable position, ce ne sont plus les mêmes usages, et qu'au contraire, si elles remplissent des usages analogues, elles sont placées sur une partie différente du corps.

Le kamichi porte à la tête une corne située sur la ligne médiane, comme celle du rhinocéros, et le tragopan en a deux placées en arrière des yeux comme celles du bouc⁽¹⁾; mais ces appendices ne peuvent servir aucunement à leur défense; on ne peut y voir qu'un ornement comparable au cimier des casques de nos anciens chevaliers, et dont jusqu'à présent on ne connaît point l'utilité. Ce qui constitue, au contraire, bien réellement des armes, et des armes parfois très-redoutables, ce sont ces protubérances plus ou moins développées que présentent, tantôt aux membres postérieurs, tantôt aux membres antérieurs, un grand nombre d'oiseaux, et qui, dans un cas comme dans l'autre, sont désignées indifféremment sous le nom d'ergots. Ces parties se composent d'un noyau osseux très-solide, et d'un étui de nature cornée qui le recouvre dans toute son étendue et se prolonge au delà en se terminant par une pointe aiguë; c'est exactement ce que nous trouvons chez les ruminants à cornes persistantes. Jusqu'à ce jour, on ne connaît aucun oiseau qui présente, soit aux membres, soit à la tête, des organes assimilables aux cornes des cerfs, c'est-à-dire des parties purement osseuses, tombant à certaines époques pour renaître plus tard; mais on pourrait trouver dans les protubérances que certaines espèces portent à la base du bec ou à la région supérieure du crâne quelque chose d'analogue aux cornes des girafes, et d'ailleurs tout aussi inutile comme moyen de protection.

L'ergot, lorsqu'il est placé à la jambe, reçoit le nom particulier d'éperon. Dans les espèces qui sont pourvues de cet organe, il est quelquefois difficile d'en reconnaître l'existence chez les femelles, où il est réduit communément à un simple tubercule. Chez les mâles, il atteint souvent un très-grand développement; et comme il continue à croître à mesure qu'ils vieillissent, il fournit un moyen de juger de leur âge.

Les espèces qui ont plus d'un éperon à chaque jambe sont très-peu nombreuses. On peut citer comme telles la perdrix rouge de Madagascar et l'éperonnier de la Chine. Chez ce dernier oiseau, les ergots présentent cette particularité qu'ils sont rarement au nombre régulier de deux ou de trois de chaque côté, et que le plus souvent il y en a trois à droite et deux à gauche.

Les éperons, quand ils sont aussi forts et aussi acérés que chez notre coq de basse-cour, peuvent faire de profondes blessures; ce sont des armes redoutables, mais qui le deviendraient bien davantage si elles étaient autrement disposées. En effet, elles sont bas placées et dirigées horizontalement; de sorte que l'animal, pour en faire usage, doit sauter en portant les jambes en avant et renversant le corps,

(1) *Tragos* est le nom du bouc en grec. Voyez, pour la figure et la description du tragopan, ou faisan cornu du Népal, notre 27^e livraison, p. 211.

ce qui l'expose à perdre l'équilibre. Les ergots placés au pli de l'aile, les *épines*, comme on les nomme quelquefois, n'obligent point l'animal qui s'en sert à prendre une posture gênante. A terre, les mouvements qu'il fait pour frapper de l'aile n'entravent en aucune manière les mouvements de ses jambes; en l'air, ils se confondent avec ceux du vol.

Les éperons appartiennent presque exclusivement à des espèces de l'ordre des gallinacés; les épines, au contraire, ne se rencontrent guère que parmi les échassiers. A la vérité, certains palmipèdes, tels que l'oie d'Égypte, et surtout l'oie de Gambie, ont le pli de l'aile armé; mais on peut remarquer que ce sont des animaux haut montés, qui passent à terre une partie de leur vie, qui y cherchent leur nourriture, et qui ainsi, par leur port comme par leurs habitudes, se rapprochent, jusqu'à un certain point, des oiseaux auxquels ce moyen de défense semble plus particulièrement réservé.

A quelque famille, à quelque genre qu'ils appartiennent, les oiseaux dont l'aile porte une ou plusieurs épines sont tous originaires des pays chauds; et dans l'un comme dans l'autre hémisphère, on ne les voit guère s'avancer au delà du 30^e degré de latitude. Ainsi, quoiqu'il existe des pluviers et des vanneaux dans presque toutes les parties du monde, c'est entre les tropiques que se trouvent principalement les espèces armées : au Sénégal, dans la presqu'île et dans l'archipel de l'Inde, à la Nouvelle-Hollande, à la Guyane, au Brésil, au Pérou. Le vanneau à éperon de la Louisiane et celui du Chili sont les derniers que l'on rencontre, l'un vers le nord et l'autre vers le sud. Les jacanas sont répandus dans les parties les plus chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Quant aux kamichis, ils se trouvent uniquement dans la zone intertropicale du nouveau monde.

Nous ne connaissons pas les habitudes de l'oie de Gambie; mais si nous en jugeons par celles de l'oie d'Égypte, ce doit être un oiseau querelleur, et qui porterait le désordre dans nos basses-cours si on essayait de l'y introduire. Les kamichis, au contraire, sont d'un naturel très-doux, et loin de chercher à tyranniser les oiseaux auxquels on les associe, ils sont toujours prêts à les défendre, et ils peuvent le faire très-efficacement, car ils sont à la fois forts, vaillants et bien armés.

LES KAMICHIS.

On connaît aujourd'hui deux espèces de kamichis, qui toutes deux, comme nous l'avons dit, habitent les contrées chaudes de l'Amérique méridionale, mais qui paraissent ne pas se trouver réunies dans les mêmes cantons. Ce sont des oiseaux de grande taille, et dont le port rappelle, à beaucoup d'égards, celui des gallinacés; la forme de leur bec ajoute encore à la ressemblance : aussi plusieurs naturalistes les ont-ils placés parmi les oiseaux de cet ordre, dans la famille des alectors, quoique leur organisation intérieure s'oppose évidemment à ce rapprochement; d'autres auteurs, mais sans nulle apparence de raison, les ont rangés parmi les rapaces.

Les kamichis ont, comme tous les échassiers, une partie de la jambe dénuée de plumes et couverte d'écailles comme le tarse; la peau, autour de l'articulation qui joint ces deux parties, est très-gonflée, et si l'on ne voyait l'animal marcher avec beaucoup d'aisance, on supposerait volontiers qu'il est goutteux. Les doigts sont démesurément longs, principalement celui du milieu, qui est uni à l'externe par une membrane qui ne dépasse pas la première phalange; les ongles sont aussi très-longs, surtout celui du pouce; ils sont grêles, terminés en pointe assez aiguë et légèrement recourbés.

Le nom de kamichi, qui sert aujourd'hui à désigner collectivement les deux espèces, n'appartient réellement qu'à la plus grande. Margraff, qui visitait le Brésil vers 1640,

le trouva en usage parmi les indigènes, et il l'adopta dans la description qu'il nous a donnée de l'oiseau.

Le kamichi huppé a été connu beaucoup plus tard en Europe, et ce n'est qu'au commencement de ce siècle que d'Azara en a donné une description. Il l'avait observé au Paraguay, où on le nomme *chaja*.

Le kamichi cornu se trouve aussi à la Guyane française, où il est connu sous le nom de *camoucle*; c'est sous ce nom qu'on le trouve désigné dans l'ouvrage de Bajon, qui, en 1778, en a donné une description beaucoup plus complète que celle de Margraff.

Le camoucle, dit le chirurgien français, est plus gros et plus charnu qu'un dindon; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à la naissance de la queue, est d'environ 0^m,75; ses jambes sont grosses, couvertes d'une peau noire et écailleuse; ses pieds sont composés de quatre doigts de longueur inégale; celui du milieu, qui est le plus long, a 0^m,121; le plus court, situé en arrière, n'a que 0^m,054; la longueur des ongles ne suit pas celle des doigts; l'ongle du doigt le plus court se trouve être le plus long; ceux des trois autres sont sensiblement égaux. Ses ailes atteignent presque le bout de la queue, qui est longue de 0^m,21 à 0^m,24 et carrée; elles offrent une envergure de plus de 1^m,60; les grandes plumes ont 0^m,37 à 0^m,40 de long; elles sont beaucoup plus grosses que des plumes d'oie, mais plus molles, et l'on ne peut s'en servir pour écrire. Chaque aile porte deux ergots très-forts; le plus gros est situé à la partie supérieure de l'os qui forme la troisième partie des ailes des oiseaux, et près de son articulation avec l'os de la seconde partie; l'autre ergot est situé à l'extrémité opposée du même os: tous les deux sont formés par un prolongement de la substance osseuse et recouverts par une substance semblable à celle de la corne. L'ergot supérieur a près de 0^m,045 de long; il est fort large à sa base, et va en diminuant jusqu'à son extrémité; il offre dans sa longueur trois angles et trois faces qui se réunissent à sa pointe. Le second ergot est beaucoup plus petit et se termine en pointe mousse: tous les deux sont concaves sur leur face la plus large, qui est tournée du côté du corps, et convexes de l'autre côté, sur la ligne saillante qui se trouve à l'union des deux petites faces.

Le camoucle porte sur le sommet de la tête, vis-à-vis des deux yeux, une corne de 0,067 de longueur; sa base, qui est osseuse et paraît être formée aux dépens de la table externe de l'os frontal, n'a que 0^m,005 à 0^m,007 de haut; tout le reste, jusqu'à l'extrémité, est cartilagineux. Cette corne est recouverte, comme les ergots, d'une substance pareille à celle des ongles, formée par l'épiderme, qui augmente d'épaisseur et de dureté à mesure qu'elle approche de la pointe. Le bec du camoucle est noir; la mandibule supérieure est grosse, longue de plus de 0^m,055, recouvrant par son extrémité courbe la pointe de la mandibule inférieure, qui est plus courte et presque droite; les narines sont grandes, et s'ouvrent vers la partie moyenne du bec; elles sont longues de 0^m,020 et larges de 0^m,006 à 0^m,009. Les yeux sont ronds, saillants, et d'un brun très-foncé: autour des paupières, il y a un espace dégarni de plumes et où l'on voit paraître une peau noire.

La couleur générale de l'oiseau adulte est un noir d'ardoise avec quelques petites taches grisâtres sur tout le dos, sur le dessus des ailes, de la queue, sur le cou, le jabot et une partie de la poitrine; les plumes du ventre, jusqu'à la naissance de la queue, forment une tache blanche qui représente la figure d'une poire dont la base est tournée en arrière et la pointe en avant; le dessus de la tête est couvert de petites plumes mêlées de blanc et de noir, courtes et fort douces, qui forment une espèce de duvet.

Quoique le port du camoucle et la forme de son bec sem-

blent rapprocher cet oiseau des gallinacés, il me paraît, dit Bajon, s'en éloigner notablement par la disposition de ses parties intérieures; son jabot, assez mince, est ample, et je l'ai trouvé plusieurs fois, comme dans les oies, plein d'herbes mêlées avec des graines de différentes plantes; l'estomac est également très-volumineux, mais la couche musculieuse y est très-mince, et il ne ressemble nullement à un gésier.

Le camoucle est assez rare à la Guyane, où on ne le trouve que dans certains cantons voisins de la mer; il est toujours sur la terre, dans des marécages ou des savanes un peu noyées, et souvent le long des ruisseaux. Il se perche quelquefois sur des branches sèches, mais moins communément que sur la terre; sa nourriture est l'herbe tendre, qu'il mange à peu près comme font nos oies; il se nourrit aussi de graines de certaines plantes. D'après ces habitudes, on sera sans doute surpris que Barrère l'ait rangé dans la classe des aigles, d'autant que la forme de ses ongles et de son bec diffère entièrement de celle des mêmes parties chez les oiseaux carnivores.

Les camoucles font leur nid dans les broussailles ou dans les joncs; ils y pondent, vers le mois de janvier ou de février, deux œufs de la grosseur de ceux d'une oie: les petits, après être sortis du nid, suivent encore quelque temps leur mère.

La chair de ces oiseaux est noire, mais de bon goût; celle des jeunes est tendre et recherchée comme aliment.

Le kamichi huppé, ou *chaja*, dont nous avons maintenant à parler, ressemble à beaucoup d'égards au camoucle; pour le faire connaître, il nous suffira d'indiquer les points par lesquels il diffère de celui-ci.

Le *chaja* est plus petit que le camoucle; son corps n'est pas plus gros que celui d'un coq ordinaire, mais il paraît beaucoup plus volumineux, en raison d'une disposition singulière dont jusqu'à présent aucun autre oiseau n'a offert d'exemple. Le tissu cellulaire qui unit la peau à la chair est partout gonflé d'air; les pieds et les doigts participent à cette singulière disposition, de sorte que partout la peau s'enfonce sous la moindre pression, en faisant entendre un craquement. La tête porte non plus une corne, mais une huppe formée de plumes étroites et longues de 0^m,055 à 0^m,080. L'espace nu qui environne l'œil, au lieu d'être noir comme dans le camoucle, est d'un rouge vif; les pieds participent à cette couleur. Dans les deux espèces, ils sont couverts d'écailles assez petites, de forme hexagonale. Le cou, qui dans le kamichi cornu est couvert de plumes, est dans celui-ci revêtu d'une sorte de duvet qui s'avance jusque sur la tête, et dont la couleur est un gris-cendré uniforme; au-dessous sont deux colliers, l'un blanc et l'autre noir; la poitrine, le dos, le ventre, sont gris-foncé; les ailes et la queue sont noirâtres.

Les habitudes du *chaja* à l'état sauvage sont les mêmes que celles du camoucle; mais il paraît qu'il est plus susceptible de s'appivoiser. Quand il a été élevé avec des oiseaux de basse-cour, il ne cherche plus à s'en séparer; il les accompagne aux champs, les ramène le soir à la maison, et exerce sur eux, pendant tout le jour, une surveillance active. Si un oiseau de proie se présente, il se précipite vers lui, le frappe de ses éperons, et l'oblige communément à faire une honteuse retraite. Les habitants des campagnes voisines de Carthagène mettent à profit ces bonnes dispositions, et le *chaja*, qui dans ce pays porte le nom de *chavaria*, est pour leurs troupeaux de volailles ce que le chien, dans nos pays, est pour un troupeau de moutons. Il ne paraît pas cependant qu'on ait essayé de faire propager ces oiseaux en domesticité.

Les *chajas* se voient quelquefois réunis en troupes; cependant, plus habituellement ils vivent par paires qui ne se séparent point pendant le cours de l'année. Il en est de même des camoucles, et l'on assure, relativement à ces der-

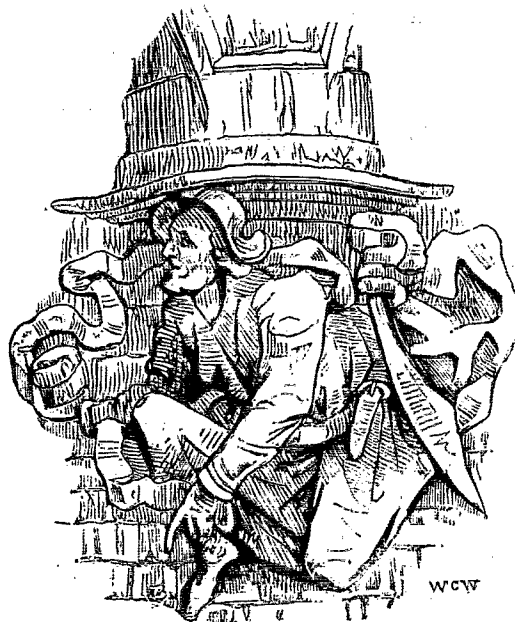
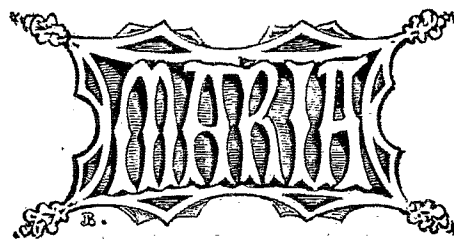
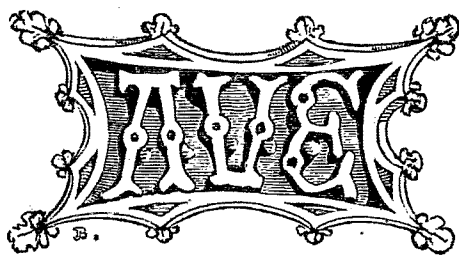
niers, que lorsque l'un des deux conjoints est tué, l'autre reste à jamais dans le veuvage.

Nous ne nous rendons pas garant du fait; mais ce qui paraît mieux établi, c'est que le père et la mère prennent également soin de leur jeune famille, et qu'ils leur continuent cette protection jusqu'à ce qu'ils soient devenus assez forts pour se défendre eux-mêmes. D'Azara dit que les petits courent en sortant de la coque, et il est probable qu'il en est de même de ceux du camoucle; ils sont d'abord tout couverts de duvet, et c'est ce que représente, en effet, la gravure placée en tête de cet article. La figure de l'oiseau adulte a été faite d'après un individu empaillé; et quoiqu'elle rende assez bien les formes de l'oiseau, elle ne donne pas une juste idée de son port, qui est très-noble.

Les deux kamichis ont l'un comme l'autre une voix très-forte; mais celle du camoucle est plus grave, celle du chaja plus éclatante. Le cri qu'ils poussent par intervalles, pendant le jour et quelquefois dans la nuit, s'entend à une assez grande distance; il varie d'une espèce et même d'un sexe à l'autre. Les noms par lesquels on a désigné ces oiseaux dans la plupart des langues américaines sont des onomatopées dans lesquelles on reconnaît assez bien leur cri.

L'ÉGLISE DE SAINT-SEVERIN, A PARIS.

Entre la rue Saint-Jacques et la rue de la Harpe, dans une rue étroite, la petite église de Saint-Severin élève, entre les six étages des maisons qui l'environnent, une haute flèche



Sculptures de l'église Saint-Severin, à Paris.

ardoisée, plantée sur une large tour. C'est là tout ce qui révèle aujourd'hui son existence aux regards curieux. Ses murs latéraux sont bas et sombres, ses fenêtres sont grillées comme des fenêtres de prison, et ses gargouilles menacent ruine. Elle n'a d'ailleurs ni chevet, ni arcs-boutants, ni facade remarquable, et son humble portail est caché dans un angle obscur de la tour.

L'origine de l'église de Saint-Severin est incertaine. Bâtie primitivement, vers le cinquième siècle, au milieu des bois et des vignes qui entouraient Paris, elle fut mise sous l'invocation ou de saint Clément, ou de saint Laurent, ou de saint Martin, ou bien encore de saint Jean-Baptiste, et elle servit d'abord de baptistère à Saint-Julien le Pauvre, qui était alors la métropole, et qui n'est aujourd'hui qu'une misérable nef tronquée où viennent prier les malades de l'Hôtel-Dieu.

Plus tard, elle fut mise sous l'invocation de l'un des saints qui portent le nom de Severin, soit de celui qui, abbé d'un

monastère de Savoie, fut mandé à Paris par Tranquillinus, médecin de Clovis, pour guérir la *fièvre* de son roi, soit du Severin qui, pauvre solitaire las du monde, se retira au fond d'un puits, vers la porte méridionale de l'église, auprès d'une chapelle, et fut tiré de cette sombre cellule par Clo-doalde, devenu plus tard saint Cloud.

Dans la suite, au neuvième siècle, cet oratoire, cette chapelle ou ce baptistère devint définitivement une basilique servant de paroisse aux femmes des rois de France, qui habitaient le palais des Thermes. Elle souffrit beaucoup de l'invasion des Normands ou Danois. Ses chanoines ne se défendirent pas en combattant, comme ceux de Notre-Dame et de Saint-Germain des Prés; l'église naissante n'avait pas un trésor assez grand pour se racheter de la destruction, comme celle de Saint-Étienne des Grès, et quand les Barbares redescendirent le fleuve, Saint-Severin ne faisait guère plus qu'un monceau de ruines.

Vers le milieu du onzième siècle, Henri I^{er} en fit don à

Notre-Dame. Peu à peu ce canton de Paris s'étant peuplé, il fallut une église paroissiale; alors on releva les ruines de Saint-Severin, et une sentence arbitrale rendue en 1210 est le premier monument qui en fasse connaître la cure archipresbytérale. Cent ans après, le pape Clément VI décréta des indulgences pour la rebâtir; ses nefs s'agrandirent, ses chapelles et ses piliers se multiplièrent, et enfin, en 1493, elle fut parachevée et solennellement bénie. Telle est, en résumé, l'histoire de ce monument trop peu connu et trop rarement visité. Il est riche en sculptures et en ornements du vieil art chrétien. Nous reproduisons quelques-unes de ses décorations les plus curieuses.

Le premier jeu d'orgues de Paris fut dressé à Saint-Severin, sous le roi Jean. La plupart des chapelles qui entourent l'édifice ont été bâties à différentes époques antérieures à sa dédicace. C'étaient des confréries particulières qui les élevaient; c'étaient des mourants qui léguaient tous leurs biens pour y faire dresser un pilier ou une portion de voûte; à l'un des piliers de l'aile méridionale, il y avait une plaque de cuivre rouge, aujourd'hui enlevée, sur laquelle était gravée, en capitales gothiques, l'épithaphe suivante : « Les exécuteurs testamentaires de feu Antoine de Compaigne, enlumineur de pincel, et de Ondete, sa femme, ont fait faire ce pilier du résidu des biens des dits défunts, 1414. »

Les vitraux, malheureusement peu nombreux, portent des écussons de famille; le badigeonnage moderne a blanchi les nefs et recouvert les figures des saints, des apôtres

et des sibylles, au-dessus des arcades du chœur, qu'avaient peintes Jacob Bunel de Blois et Philippe de Champaigne. Près du portail, on voit une belle niche à clochetons avec un évêque décapité; de chaque côté sont sculptés en relief, sur le mur, deux lions. C'est là que la justice ecclésiastique rendait ses arrêts, et le greffier inscrivait : *Donné entre deux lions*. Plus bas, sont gravées les charges des fossoyeurs.

La porte de ce même côté était autrefois toute couverte de fers de cheval. Avant de partir pour de lointains voyages, les fidèles venaient invoquer saint Martin, faisaient rougir au feu la clef de sa chapelle, en marquaient les flancs de leur haquenée, et ensuite clouaient un fer à la porte de l'église.

Avant que le charnier de l'église ne fût détruit, on voyait sur un tombeau la statue d'un jeune homme ayant un bras à demi dévoré. C'est, dit une chronique, « Ennore de Embda, écolier de l'Université, qu'on a enterré tout vivant. »

RUINES DE PÉTRA.

Voy., sur Pétra, t. IV, 1836, p. 368.

On suppose que Pétra, nommée Séla dans la Bible, dut sa fondation à la nécessité d'un entrepôt sûr et commode pour les caravanes qui traversaient les déserts de l'Arabie. Tandis que Palmyre offrait aux caravanes parties de Damas un point de repos admirablement situé, Pétra procurait, à



Ruines d'un Théâtre antique, à Pétra. — D'après un dessin de M. Léon de Laborde.

l'autre extrémité, les mêmes avantages aux marchands venus de Gaza. Cette supposition explique en même temps l'importance et les richesses immenses acquises par les habitants de cette ville isolée au milieu des sables du désert.

On a longtemps été en doute sur l'origine des peuples

qui élevèrent Pétra au degré de prospérité où elle était parvenue à l'époque de la domination romaine. Les savants travaux de M. Étienne Quatremère ont éclairé cette question, et l'on croit que ces peuples, appelés improprement Arabes Nabatéens, n'étaient pas de la race arabe, et qu'ils

ne durent ce nom qu'à leur long séjour dans l'Arabie Pétrée. Ils étaient de race sémitique, c'est-à-dire que, selon les auteurs orientaux Masoudi, Makrizi et d'autres, ils étaient de la grande famille des peuples araméens, qui ont fondé l'empire de Babylone et occupé la Syrie.

Ce fut sans doute à l'époque des expéditions de Nabuchodonosor contre la Judée que les Nabatéens s'établirent dans l'Arabie Pétrée. On sait qu'ils parlaient le syriaque, et cette circonstance est d'un grand poids pour servir à démontrer leur étroite parenté avec les Araméens de la Syrie. D'ailleurs les Arabes, qui sont si scrupuleux sur leurs généalogies, et qui en tirent autant vanité que les gentilshommes de l'Occident, n'ont jamais reconnu les Nabatéens comme leurs frères.

On comprend facilement que la colonie d'un peuple puissant et déjà parvenu à une haute civilisation ait promptement fait d'une ville si favorablement située pour le commerce une des plus opulentes et des plus belles cités du monde ancien.

Trois siècles avant notre ère, Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre, voulut ajouter l'Arabie Pétrée à son empire. Athénée, l'un de ses généraux, partit de l'Idumée et arriva en trois jours sous les murs de Pétra, dont il s'empara par surprise; mais cette ville lui fut bientôt reprise par les Nabatéens. Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, voulant venger Athénée, traversa le désert et vint assiéger Pétra, qu'il croyait emporter d'un coup de main; mais les Nabatéens l'attendaient, résolus à bien défendre leur ville. Il comprit que le siège de ce rocher escarpé offrait peu de chances favorables; il écouta des propositions d'accommodement, et retourna en Syrie. Diodore dit que la lettre par laquelle les Nabatéens demandèrent la paix à Antigone était écrite en syriaque. Josèphe peint les Nabatéens sous des couleurs moins brillantes que Diodore de Sicile; il en fait un peuple peu belliqueux. Judas Machabée, accompagné de son frère Jonathas, ayant traversé le Jourdain et s'étant avancé à trois journées au delà de ce fleuve, les deux frères rencontrèrent les Nabatéens, qui, loin de s'opposer à leur marche, venaient à eux avec les dispositions les plus amicales. Pompée, dans le cours de son expédition d'Orient, avait projeté de faire la guerre à Aréthas, roi des Nabatéens; le siège de Jérusalem l'empêcha de réaliser ce projet. Scaurus, lieutenant de Pompée, vint mettre le siège devant Pétra; mais la famine fit repentir ce général de cette entreprise téméraire. Il envoya comme ambassadeur à Aréthas Antipater, qui était lié avec ce prince par les liens de l'hospitalité. Aréthas consentit à payer une somme d'argent pour racheter ses États du pillage. Plus tard, Aulus Gabinius défait complètement les Nabatéens. César, dans son expédition d'Égypte, demanda un corps de cavalerie à Malichus, roi des Nabatéens. Elius Gallus, dans son expédition de l'Arabie Heureuse, comptait aussi principalement sur les secours des Nabatéens; mais Obeïda, leur roi, lui donna un guide nommé Saleh. Celui-ci prit toutes les mesures nécessaires pour affamer l'armée romaine, et réussit à faire manquer l'expédition, qui ne put être achevée que l'année suivante, et par l'aide d'autres guides. Germanicus, peu de temps avant sa mort, assista avec Pison à un festin qui leur fut donné par le roi des Nabatéens. Selon Josèphe, Sela fut prise par le roi Amasias, qui fit précipiter dix mille de ses habitants du haut des rochers de Pétra. Hérode, chassé de la Judée par Antigone, avait résolu de chercher un asile à Pétra, chez le roi Malichus; mais ce prince refusa d'accueillir le fugitif. Sous Trajan, l'an 105 de J.-C., Pétra perdit son indépendance, et fut incorporée à l'empire romain. Elle devint alors la métropole de la troisième Palestine, nom imposé à l'Arabie Pétrée par les Romains. On possède les monnaies de bronze frappées à Pétra sous

les empereurs Adrien, Antonin, Marc Aurèle, Septime Sévère et Géta. Sur les monnaies, Pétra est toujours appelée *Métropolis*. Le type du revers de ces médailles est une femme couronnée de tours et assise sur des rochers: c'est la personnification de la ville. Pétra était alors parvenue à son apogée. L'extension que prit chez les Romains le commerce qui se faisait directement de l'Égypte avec l'Inde amena la décadence de Pétra; elle céda son titre de métropole à Bosra, autre ville de l'Arabie Pétrée. Cependant, sous les empereurs chrétiens, elle devint un siège épiscopal, et les actes des conciles nous ont conservé le nom de quelques-uns de ses évêques. Enfin, les Nabatéens, ayant vu tarir la source de leurs richesses, et n'étant plus en état d'entretenir des forces assez imposantes pour retenir dans le devoir les Arabes indociles qui faisaient la masse de leurs sujets, abandonnèrent ces déserts arides et retournèrent dans leur patrie primitive. Dans le septième siècle, la ruine de Pétra était déjà presque consommée, car à peine si les historiens des conquêtes de l'islamisme naissant en font mention. La grande caravane de la Mecque vient seule aujourd'hui ranimer dans ces déserts le souvenir de cette ancienne activité, mère de l'opulence.

Comme presque tous les monuments de Pétra, le théâtre dont nous donnons le dessin est taillé dans le roc. Voici la description que M. de Laborde en donne dans son ouvrage :

« Ce qui fixe le plus vivement l'attention, c'est un vaste théâtre assis dans la montagne, et que surmontent et abritent les rochers. Creuser un théâtre dans une montagne semble un travail pénible; mais le creuser dans le rocher est bien fait pour étonner davantage. Les gradins, quoique usés par les pas, et depuis par l'écoulement des pluies, se sont cependant bien conservés, et permettent d'en dresser un plan exact. On retrouve très-bien l'emplacement de la scène, et même plusieurs bases des colonnes permettent quelques conjectures sur sa disposition. Ce qui étonne dans ce lieu de plaisir, c'est son entourage; ce qui surprend en se reportant à l'ancienne population qui venait s'asseoir sur ces gradins, c'est son insouciance: partout, pour horizon, la mort et ses demeures, qui empiétaient jusque sur les parois d'un théâtre. Étrange direction d'esprit de tout un peuple qui s'habitue à l'idée de la mort, comme Mithridate au poison, pour s'y rendre insensible! »

Dans les ruines d'Ouadi-Sabra, ville voisine de Pétra, on voit les ruines d'une *naumachie* (cirque pour des combats sur l'eau). Quels travaux, quelles peines inouïes pour faire venir assez d'eau au milieu du désert pour pouvoir la prodiguer jusqu'à remplir un vaste cirque et y donner des jeux! Mais le plus beau monument des ruines de Pétra, et le mieux conservé, est sans contredit celui que les Arabes nomment le tombeau de Pharaon, *Kasr Pharaon*, auquel nous avons déjà consacré une gravure et un article. (Voy. t. IV, 1836, p. 368.)

LIVRÉE DE LA VILLE DE BREMGARTEN, EN SUISSE.

La ville de Bremgarten, ancienne cité suisse qu'arrose la Reuss, appartenait, au quinzième siècle, à la maison d'Autriche. Sa livrée est veste et manteau blancs avec des manches rouges. Voici la raison de cette singularité.

À la bataille de Morgarten, un détachement de soldats de Bremgarten se battit avec beaucoup de valeur, et ne parvint à rapporter la bannière de la ville qu'après l'avoir arrachée à plusieurs reprises à l'ennemi: le petit nombre de ceux qui échappèrent au carnage, entre autres le chevalier Wernard Schenk, avaient les bras teints de sang. C'est en mémoire de cette action que Léopold décora la livrée de la ville de manches rouges.

CAMOENS.

Premier article.

Luiz de Camoens, auteur de la première épopée moderne dans le goût de Virgile, est, sans contredit, le plus grand poète qu'ait vu naître le Portugal.

Il naquit à Lisbonne, en 1524. On croit qu'il perdit sa mère étant encore en bas âge. Son père, marin de profession, dut le confier aux soins de quelques personnes étrangères. Envoyé à treize ans à l'Université de Coïmbre, il y fit toutes ses classes, y compris la philosophie. Son génie poétique se laissa de bonne heure deviner. Son âme tendre et exaltée, privée de toute affection de famille, semble avoir dès lors cherché un aliment nécessaire à sa vie dans l'amour pieux de la patrie et dans le culte passionné des Muses.

Toute l'Europe était alors en pleine renaissance. Les grands poètes de l'antiquité, sans cesse présents à la mémoire de l'enfant, se confondirent bientôt avec les héros portugais dans son admiration naïve, et tous ces grands noms unis dans son cœur lui devinrent comme une famille de frères, de glorieux aînés dont il étudiait religieusement les exemples et brûlait de suivre les leçons. Chanter l'histoire de son pays, la chanter dans un poème aussi semblable que possible à l'Énéide, telle fut bientôt la grande, la seule idée de notre humaniste de Coïmbre. Cette idée survécut à l'enfance, elle domina toute la vie de l'homme ou plutôt elle devint sa vie. Pour la réaliser, rien ne lui coûta : dangers, humiliations, maladies, privations de tout genre, il prévint tout, il affronta tout avec courage, il supporta tout avec résignation. Certes, cet homme héroïque ne serait pas un des plus grands poètes de l'Europe moderne qu'il n'en faudrait pas moins honorer avec respect la mémoire de ce culte si pieux à une idée si élevée, de cette volonté qui part du berceau et ne s'arrête qu'à la tombe, de cette sérénité calme et constante au milieu des traverses d'une longue vie qui ne fut guère qu'une longue tempête.

Camoens revint à Lisbonne à l'âge de vingt ans ; il y devint amoureux d'une personne de haut rang dont les parents, puissants à la cour, obtinrent l'exil du poète. Il se vit banni de Lisbonne, et n'y revint qu'au bout de deux ans, pendant lesquels il avait composé trois comédies et plusieurs sonnets. Il écrivit même dès lors plusieurs chants des *Lusiades*, ce poème auquel il rêvait depuis son enfance.

Le retour du poète à Lisbonne fut plus triste que ne l'avait été son exil : celle qu'il aimait l'avait oublié. Il avait vingt-cinq ans, point de fortune, beaucoup d'orgueil et de courage, une passion à vaincre et un poème épique à faire. Il savait qu'Homère avait longtemps voyagé ; on se battait pour son pays en Afrique, au Brésil et dans l'Inde : il se fit inscrire comme volontaire et passa en Afrique, non sans avoir adressé au Tage de poétiques adieux.

En toute rencontre, il se conduisit en brave, et ne tarda pas à se signaler dans un combat naval où il perdit l'œil droit d'un coup de feu. Au milieu d'une vie si active, Camoens ne cessait pas de faire des vers ; son grand cœur mettait sa gloire à être poète et à disputer en même temps le prix du courage aux soldats qui n'étaient que soldats.

Il revint à Lisbonne en 1552, attiré sans doute par l'espoir de se voir distingué par ses concitoyens ; mais personne ne mit de zèle à le servir. Il résolut de s'éloigner encore, et s'embarqua pour l'Inde en 1553. Il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres, qu'en mettant le pied sur le navire qui l'emportait, il ne put réprimer un mouvement d'orgueilleux dépit ; il s'écria comme Scipion l'Africain, mais plus mal à propos que ce grand homme : *Ingrata patria, non ossa mea possidebis* ! Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! Ce mot est devenu le thème favori de ceux qui se sont crus obligés de répandre des larmes et des fleurs de rhéto-

rique sur la mémoire de Camoens et sur le sort du poète en général, du poète toujours méconnu, toujours en droit d'accuser et de maudire l'ingratitude de son pays et de son siècle. On oublie trop que si chaque homme a le devoir de servir la patrie de son mieux et de se tenir prêt à se dévouer pour elle au besoin, la patrie ne peut tenir compte à personne de ce qui n'est encore que bonne intention ; d'ailleurs, le simple accomplissement d'un devoir ne mérite point de récompense : la patrie ne peut et ne doit en avoir que pour les plus signalés services. Or, bien que Camoens fût sans contredit un grand poète et qu'il aimât beaucoup son pays, on ne voit pas que le Portugal fût coupable d'ingratitude envers lui, alors qu'il était seul dans le secret de son génie et de sa vertu, n'ayant guère que vingt ans, n'ayant fait que quelques vers amoureux et une campagne à Ceuta, comme tant d'autres Portugais de son âge. A coup sûr Camoens, qui avait le sentiment exalté du devoir, eût rougi de honte en sa vénérable vieillesse s'il eût pu pressentir qu'une parole légère, qui lui était échappée en un moment de dépit, retentirait si longtemps dans la postérité, et lui vaudrait une si injuste ovation.

A la hauteur du cap de Bonne-Espérance, qui avait dû occuper déjà bien des fois l'imagination du jeune chantre de Gama, le vaisseau qui portait Camoens fut assailli d'une violente tempête. C'est sans doute au milieu du danger imminent qu'il courut là, et en face d'une mort prochaine, que le poète vit pour la première fois se dresser devant lui le menaçant fantôme d'Adamastor, affreux gardien, selon son poème, de ce terrible cap et de ces mers à peine connues. Quoi qu'il en soit, il arriva à Goa en septembre 1553. Deux mois après, nous le retrouvons en mer, volontairement engagé dans une expédition contre le roi de Pimenta, alors en guerre avec le roi de Cochin, allié des Portugais. Presque tous les compagnons d'armes de Camoens périrent dans cette campagne, victimes d'un climat meurtrier ; mais lui échappa à tous les dangers. De retour à Goa, un an après, il écrivit à Lisbonne une lettre qu'on a conservée, et dans laquelle il dit, à propos des périls qu'il a eu le bonheur de traverser : « Ma peau a le privilège de celle d'Achille, qui n'était vulnérable que par le talon ; personne n'a vu les miens, et j'ai vu ceux de bien des gens. »

Toujours sans emploi et sans argent, notre poète ne tarda pas à se mettre de nouveau en campagne. A cette époque, les Vénitiens n'avaient pas encore renoncé au commerce d'Alexandrie, et partant Alexandrie s'efforçait de conserver son commerce de l'Inde : le vice-roi des colonies portugaises, décidé à mettre un terme à cette concurrence fâcheuse pour ses compatriotes, envoyait des forces navales dans la mer Rouge contre les flottes marchandes de l'Égypte : Camoens fit partie de cette expédition, qui ne réussit pas. On ne put rencontrer les Mores, et il fallut passer l'hiver dans l'île d'Ormuz, où le poète n'eut que trop le loisir de rêver à l'Europe et aux rives fleuries du Tage, en face du cap Guardafui et en vue des sommets arides du mont Félix.

De retour à Goa, en octobre 1555, Camoens y trouva un nouveau gouverneur dont l'administration était vicieuse et indigne ; il se permit quelques plaisanteries qui irritèrent cet homme vindicatif et tout-puissant ; et à quelque temps de là, comme il publia une satire intitulée *Sottises dans l'Inde*, qui n'était toutefois dirigée que contre la corruption des mœurs des colons en général, le gouverneur saisit ce prétexte pour l'exiler à Macao, sur les côtes de la Chine. A peine arrivé dans cette ville, située à trois mille lieues de sa patrie et à l'extrémité du monde connu, l'infortuné poète apprit la mort de celle qu'il aimait. On trouve dans ses poésies l'expression bien vive de la longue et profonde douleur qu'il en ressentit. C'est à peu près vers ce temps que le souvenir de tant de maux déjà soufferts et le pres-

sentiment des douleurs qui l'attendaient encore lui arrachèrent le sonnet suivant :

SONNET LXXXIX.

Que pourrais-je donc demander encore au monde, lorsque, dans l'objet où j'ai placé un si grand amour, je n'ai vu que les rigueurs, l'indifférence, et enfin la mort, que rien ne peut surpasser ? Puisque je ne suis pas encore rassasié de la vie, puisque je sais déjà qu'une grande douleur ne tue pas, s'il existe une chose qui cause de plus grandes angoisses, je la verrai ; car je puis tout voir. La mort, pour mon malheur, m'a déjà mis en sûreté contre tous les maux. J'ai déjà perdu ce qui m'avait enseigné à perdre la crainte. Je n'ai vu dans la vie que le manque d'amour ; je n'ai vu dans la mort que la grande douleur qui m'est restée. Il semble que pour cela seul je suis né.

Il semblait, en effet, que l'infortuné dût épuiser le calice de sa douleur jusqu'à la dernière goutte. Tout lui manquait à la fois, et sa patrie d'Europe, dont il avait fait son ciel et son dieu, et Goa, sa seconde patrie, qui lui offrait du moins l'image de la première, et d'où il se voyait chassé. On l'abreuvait d'humiliations, et l'indigence était le moindre de ses maux. Camoens dut souffrir d'une bien âpre et bien sèche douleur, confiné qu'il était, avec son imagination et son cœur, dans la solitude, en face de ces mers sauvages si imposantes, mais si impitoyables, dont le gémissement immense et éternel humilie si fort la douleur humaine, sans la consoler jamais. On montre encore à Macao, au sommet



La Grotte de Camoens, à Macao.

d'une montagne, une sorte de galerie naturelle formée par des rochers, où il se retirait souvent pour écrire ses vers : on l'appelle la grotte de Camoens.

L'ORIFLAMME.

L'oriflamme était une bannière qui, sous les anciens rois de France, était portée, pendant la guerre, en tête de nos armées. En temps de paix, elle était déposée dans l'église de Saint-Denis.

Suivant la tradition, l'oriflamme avait été donnée par Dieu à Clovis. Le dépôt en était confié à l'église de Saint-Denis, parce que saint Denis était le patron de la France.

Plusieurs anciens auteurs écrivent *auriflamme*.

On a différentes descriptions de l'oriflamme qui ne s'accordent pas parfaitement entre elles.

« L'auriflamme, dit André Duchesnes, cette bannière de vermeil toute semée de fleurs de lys d'or, que l'on dit avoir été envoyée du ciel au grand Clovis. »

Guillaume Guiart l'a décrite en ces termes dans son roman :

Oriflamme est une bannière,
Aucun poi plus forte que guimpe,
De cendal roujoiant et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Un ancien inventaire de Saint-Denis en faisait cette autre description :

« Étendard d'un sandal fort épais, fendu par le milieu en forme de gonfanon, fort caduque, enveloppé d'un bâton couvert de cuivre doré, et un fer longuet aigu au bout. »

« C'était, dit enfin un auteur moderne, un étendard de taffetas rouge, à trois pointes garnies de houppes vertes sans franges d'or, et suspendu à une lance de bois doré ou de bois blanchi. »

On peut comprendre ces différentes versions : la bannière s'usait ; il fallait remplacer tantôt la lance, tantôt l'étoffe, et l'oriflamme changeait de siècle en siècle et se modifiait comme toutes choses, sans cesser cependant d'être elle-même.

Dulaure émet l'opinion que c'était primitivement la bannière que les moines de l'abbaye de Saint-Denis portaient lorsqu'ils allaient à la guerre contre les seigneurs de leur voisinage.

Lorsqu'une grande guerre était déclarée, le roi, avant son départ et après avoir communiqué à Notre-Dame, allait recevoir l'oriflamme des mains de l'abbé de Saint-Denis.

Suivant divers témoignages, l'oriflamme était exposée au fond du chœur, au-dessus de la chaise des martyrs saint Denis, Rustique et Eleuthère ; suivant d'autres, elle était déposée dans un caveau où le roi descendait « sans chaperon et ceinture. »

Après la messe et la bénédiction, le roi remettait la bannière consacrée au comte de Vexin, qui, dit-on, avait seul le privilège de la porter à la guerre, et qui prêtait serment de la défendre au péril de sa vie et de la rendre à l'église. Cependant nous lisons dans dom Millet qu'« à la bataille de Rosbec, sous Charles VI, le chevalier de Villiers portoit l'oriflamme. » Au commencement de cette bataille, dit-il, il faisait un tel brouillard que les combattants avaient peine à se reconnaître ; les Français s'entre-tuaient par méprise ; mais le chevalier de Villiers s'étant pris à élever fort haut l'oriflamme et à l'agiter dans l'air, le brouillard se dissipa comme de lui-même.

On voit que l'oriflamme était à peu près pour la France ce que le palladium était pour les Troiens, ce que l'arche était pour le peuple d'Israël, ce que le *carroccio* (voy. t. I^{er}, 1833, p. 195) était pour les villes républicaines de l'Italie au moyen âge.

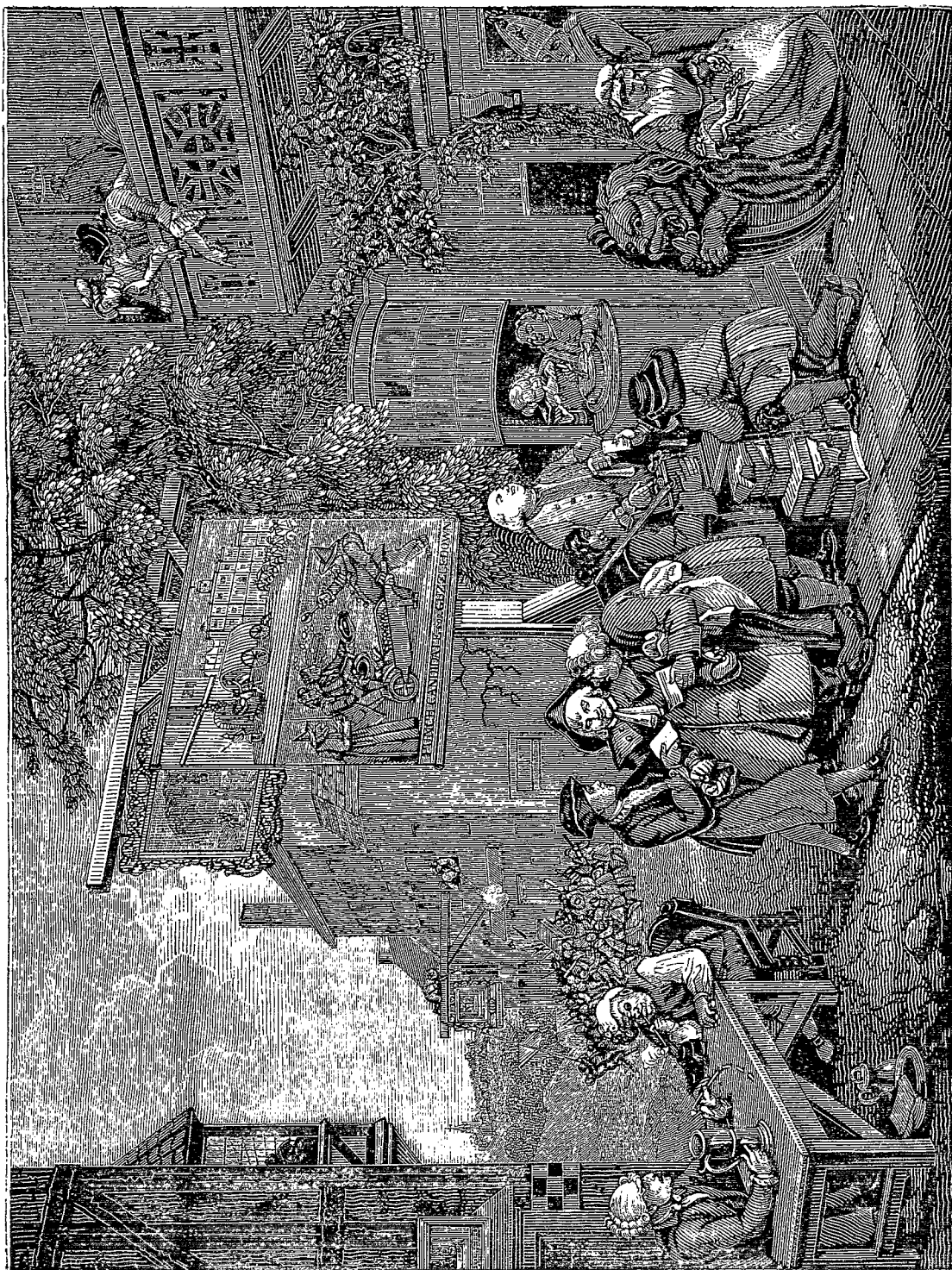
L'ancienne oriflamme aurait été tout à fait perdue, suivant une tradition, sous Philippe de Valois, pendant la guerre de Flandre. Nous venons de voir cependant qu'on en portait une sous Charles VI.

Sous Charles VII, la cornette blanche devint la principale bannière de France.

A Ivry, le panache blanc de Henri IV tint lieu de bannière.

Au commencement de la révolution, telle était encore la popularité de l'oriflamme que, le 14 juillet 1790, à la fête de la confédération nationale, on vit un *porte-oriflamme* défiler dans la procession qui se rendit au Champ de Mars. Il était placé entre les députés des gardes nationales des quarante-deux premiers départements par ordre alphabétique et les députés des troupes de ligne. Cette nouvelle oriflamme était d'étoffe de soie bleue brodée en or. Après la cérémonie, elle fut suspendue au plafond de la salle de l'Assemblée nationale.

LA BRIGUE DES VOTES,
PAR HOGARTH.



La Brigue des votes, par Hogarth.

Cette gravure fut publiée par Hogarth dans le commencement de l'année 1757. Elle fait partie d'une suite de quatre planches où le peintre satirique a résumé les ridicules et les abus des élections anglaises au milieu du siècle dernier. Depuis ce temps, les costumes et la forme extérieure des intrigues électorales se sont quelque peu modifiés ; mais les mêmes vices régnent toujours. La puissance de l'or est encore corruptrice. Combien d'exemples ne citerait-on pas, au delà et en deçà de la Manche, de citoyens qui sacrifient l'intérêt général à leur intérêt privé, qui vendent leur conscience pour obtenir une place ou une faveur, pour s'assu-

rer un patronage ? Cette improbité qui tache nos mœurs politiques est l'un des obstacles les plus réels à l'établissement pacifique des institutions libérales, et l'un des plus grands sujets de joie pour les ennemis de la cause populaire.

Au milieu de la gravure, un groupe représente deux aubergistes, agents de deux candidats opposés, qui cherchent à séduire un électeur. L'électeur, plein de malice, reçoit des deux mains. L'un des candidats achète à un colporteur juif des colifichets pour en faire cadeau à deux femmes d'électeurs qu'on voit à un balcon. Un portefaix présente à ce candidat une lettre à genoux. Deux campagnards affamés

sont fort occupés dans l'office de l'auberge du Chêne-Royal. La femme de l'aubergiste, assise devant la porte, compte l'argent qu'elle a déjà reçu pour l'intérêt qu'elle prend à l'une des élections : un grenadier regarde cet argent d'un œil avide. En vidant un pot de bière devant la porte de la taverne de Porto-Bello, un savetier et un barbier discutent avec chaleur les intérêts de l'État. Un homme monté sur la potence de l'enseigne de la Couronne s'efforce de scier cette potence, sans songer qu'il est placé de telle sorte qu'il doit nécessairement tomber avec la couronne s'il réussit dans son opération. Deux zélés compagnons l'aident puissamment en tirant une corde attachée à l'enseigne. La foule applaudit à leurs efforts ; mais l'hôte de la Couronne ouvre une fenêtre, et décharge une carabine contre les assaillants. Un tableau pend devant l'enseigne du Chêne-Royal. On y distingue la façade de la Trésorerie, d'où l'on jette une grande quantité d'or dans un sac qu'on doit hisser sur une voiture déjà chargée de guinées destinées à acheter des voix à un candidat du ministère. Au bas, Polichinelle, candidat de l'opposition, roule une hrouette pleine d'or qu'il jette en l'air aux électeurs avec une cuiller de bois.

(Voy., sur Hogarth et ses œuvres, t. I^{er}, 1833, p. 592 ; t. II, 1834, p. 221 et 228 ; t. III, 1835, p. 49, 51, 119, 161, 247, 377 ; t. V, 1837, p. 153.)

ORDRE DE L'ÉTOILE.

Jean, fils de Philippe VI, avait institué un ordre de l'Étoile pour les savants et les littérateurs ; mais la noblesse s'en tint pour offensée : on tourna en mépris l'institution, on en fit abus, et on la prodigua à ce point que, dès le dix-septième siècle, aucun homme instruit n'osant plus porter l'Étoile, on ne la voyait plus que sur les casques du chevalier du guet et de ses archers.

RECHERCHES INDISPENSABLES.

Je n'ai qu'une chose à vous dire : c'est que celui qui ignore ce qu'il est, pourquoi il a été fait, pourquoi il est dans un monde tel que celui-ci, de quelle société il fait partie, ce qui est bien, ce qui est mal, ce qu'il est honnête ou ce qu'il est honteux de faire ; qui ne suit ni sa propre raison ni celle d'autrui, qui ne sent ni le vrai ni le faux, et qui est incapable de discerner tout cela, ne parviendra jamais à régler ses désirs sur la nature des choses ; ne fuira, ne recherchera, n'entreprendra, n'approuvera, ne rejettera rien comme il faut, et ne suspendra jamais son jugement à propos ; il errera comme s'il était sourd et aveugle : ce sera un homme nul, quoiqu'il pense être quelque chose.

ÉPICTÈTE.

CAMOENS.

Second article. — Voy. p. 204.

A Macao, Camoens dut bien des fois appeler son amie morte et rêver à la patrie absente ; bien des fois, en relisant les vers de Virgile, son poète favori, il dut, comme les Troiennes exilées, pleurer en regardant la mer. Mais il ne faudrait pas croire que Camoens y passa tout son temps à gémir ; il n'était pas de ces chantres efféminés qui se noient en des larmes continuelles, et qui laissent s'écouler toute leur vie dans l'abattement du désespoir et dans la langueur de plaintes inutiles. Il y avait deux hommes en lui, le poète et le soldat : poète, il aimait par-dessus tout l'élégie, et il se sentait l'émule de Pétrarque ; soldat, il n'aimait que sa patrie, comme un Spartiate, et il avait la religion de l'héroïsme, l'exaltation du courage et de la constance stoïque. Quand le poète avait laissé échapper quelques pleurs avec

quelques vers élégiaques, le soldat se réveillait en lui : alors il séchait ses larmes d'une main rude, et d'une voix mâle et sévère il s'exhortait lui-même à attendre de pied ferme le malheur, à le combattre et à le vaincre. Il ne se croyait pas en droit de maudire Dieu parce qu'il avait plu à Dieu de le faire pauvre et exilé comme tant d'autres. Il pleurait, mais il ne laissait pas les larmes aveugler longtemps ses yeux ; et de ce qu'il était misérable, obscur et méconnu, il ne se hâtait pas de conclure qu'il fallût à jamais désespérer du salut de sa patrie et de la fortune du monde. On a dit que « le véritable homme de bien est un artiste à sa manière, qui représente en sa noble vie la partie la plus admirable du beau. » Tel fut Camoens : son poème de *la Lusade* est beau, mais sa vie fut un bien plus beau poème.

Cependant le gouverneur de l'Inde portugaise fut remplacé par un vice-roi, Constantin de Sa. Celui-ci avait connu Camoens à Lisbonne ; touché de son indigence, il le nomma curateur des successions vacantes à Macao, et cette place, qui convenait si peu au génie du poète, assura du moins son existence durant les derniers temps de son exil. Rappelé à Goa un an après, en 1560, Camoens s'embarqua avec joie ; mais à peine parvenu à la hauteur de la baie de Camboje, sur les côtes de la Cochinchine, le vaisseau qui le portait toucha sur un écueil et se perdit avec tout l'équipage. Camoens, intrépide nageur, se sauva seul ; grâce au calme de la mer, il put atteindre le rivage en fendant les flots d'une main, tandis que de l'autre il soutenait au-dessus de sa tête et préservait des atteintes de la vague sa *Lusade*, son unique trésor. Ce fut sur cette côte étrangère, et sur les bords du fleuve Mécom, à peine habités par quelques familles chinoises, qu'il composa une touchante imitation du psaume *Super flumina Babylonis*. De nouveaux malheurs l'attendaient à Goa, où il ne put arriver qu'en 1661. Constantin de Sa ayant été rappelé, les ennemis de Camoens se réveillèrent, et le nouveau vice-roi ne sut pas longtemps fermer l'oreille à leurs suggestions. Le poète se vit accuser de malversations dans l'exercice de sa charge à Macao ; on l'emprisonna. Il parvint sans peine à se justifier ; mais alors ce fut pour dettes qu'on le retint. Tandis qu'il dédaignait de solliciter aucune faveur pour lui-même, Camoens ne perdait aucune occasion d'être utile aux autres : on trouve dans son recueil une ode où il réclame l'intérêt du vice-roi pour un savant peu fortuné ; cette ode pourrait bien avoir été composée en prison. En même temps, s'il lui parvenait quelque glorieuse nouvelle du Portugal, quelque exploit éclatant de ses compatriotes, il ne manquait pas de le célébrer en beaux vers.

Enfin, après avoir fait de nouvelles campagnes sur mer, après mille et mille traverses, Camoens eut le bonheur de revoir Lisbonne. Il y prit terre au mois de mai 1570, seize ans après son second départ. Il avait alors quarante-six ans.

Le poète n'avait rapporté des Indes, ou tant de Portugais s'enrichissaient alors, que sa *Lusade*, presque achevée ; il se hâta d'en écrire le dernier chant à Lisbonne, et il la publia avec une dédicace et un épilogue où il adressait de mâles et sévères conseils au jeune roi alors régnant. Le poème réussit ; il en fut publié une seconde édition dans l'année. La gloire de l'auteur se répandit au loin, et le Tasse, qui préparait alors sa *Jérusalem délivrée*, composa un beau sonnet en l'honneur de son rival.

Malgré la célébrité que lui avait donnée son poème, Camoens vivait dans la retraite, et sa pauvreté était extrême. Il avait obtenu, en récompense de ses services militaires, une pension de 100 francs environ par an, ce qui représentait bien plus en ce temps-là qu'aujourd'hui, mais ce qui était loin toutefois de suffire à ses besoins. Il n'est que trop vrai que, dans ses dernières années, le plus grand poète qu'ait vu naître le Portugal fut exposé aux plus cruels besoins et réduit à vivre d'aumônes... Un pauvre esclave ja-

vanais que Camoens avait ramené des Indes et qu'il avait toujours traité avec la plus grande douceur était son seul ami, son unique société : cet homme ne l'abandonna jamais ; il allait mendier toute la nuit dans les carrefours pour sa nourriture et celle de son maître. Mais bientôt le pauvre Javanais mourut ; alors tout fut fini. Malade et infirme, Camoens dut prendre le chemin de l'hôpital des pauvres. Il ne pouvait plus marcher, on l'y porta ; son courage ne l'y abandonna pas un seul instant, mais ses forces étaient à bout. Ne pouvant plus lutter contre sa destinée, il y céda noblement. Couché sur le misérable grabat où il devait expirer, il écrivait : « Loin d'accuser la cruauté du sort, je me range de son parti contre moi-même. Il y aurait une sorte d'impudence à vouloir tenir tête à tant de maux. » Ce fut alors que se répandit la nouvelle du désastre d'Alkacer-Kébir, qui frappa à mort la puissance portugaise. On dit qu'en l'apprenant, le vieux soldat se redressa convulsivement sur son lit de douleur : « Ah ! ma patrie ! s'écria-t-il, ma patrie ! que je meure avec elle ! » Et il retrouva quelques larmes dans ses yeux éteints. On lit avec attendrissement la même pensée dans la dernière lettre qu'il écrivit : « Enfin je vais sortir de la vie, et il sera manifeste à tous que j'ai tant aimé ma patrie que non-seulement je me trouve heureux de mourir dans son sein, mais encore de mourir avec elle. » De tous les vœux de Camoens, c'est là le premier, c'est le seul qui ait été exaucé. Il ne survécut que peu de jours à ce désastre public, étant mort l'an 1579.

Telle fut la vie, telle fut la mort de Luiz de Camoens, grand poète et grand citoyen, digne d'un meilleur sort et d'une meilleure patrie. Ses restes furent pauvrement enterrés dans l'église de Santa-Anna, sans que rien indiquât sa sépulture. Ses malheurs firent à Lisbonne une impression si profonde qu'on eut peur de demeurer dans la maison qu'il avait habitée ; elle resta vide.

Seize ans après la mort du poète, un généreux Portugais, don Gonçalo Coutinho, indigné de tant d'ingratitude, fit chercher la sépulture de Camoens, et la couvrit d'une simple pierre sur laquelle il écrivit cette épitaphe :

Ci-gît Luiz de Camoens,
le prince des poètes de son temps.
Il vécut pauvre et misérablement, et mourut de même,
l'an 1579.

Cette humble tombe fut détruite par le tremblement de terre de 1755.

UNE VILLE AÉRIENNE.

Ce n'est pas seulement le christianisme et le mosaïsme qui ont considéré l'orgueil comme l'une des plus grandes fautes dans lesquelles l'homme pût tomber. La même idée se retrouve dans les religions de l'Inde, et la mythologie des brahmes nous offre la fable suivante :

« L'un des anciens rois de l'Inde, Trisancou selon Calidasa, et selon d'autres auteurs Haristchandra, fils ou descendant de Trisancou, mérita, par sa piété et sa générosité sans bornes, d'être enlevé au ciel avec tous ses sujets. Cependant le rusé Nārada (fils de Brahma, assez semblable au Mercure des Grecs) l'ayant engagé à faire le récit de ses actions, il y mit tant d'orgueil qu'à chaque circonstance qu'il développait il descendait du *sonarga* (ciel des Hindous) d'un degré, jusqu'à ce que, s'arrêtant heureusement à temps et rendant hommage aux dieux, il fut fixé au milieu des airs avec sa capitale. »

LES GRAMINÉES.

Le gazon, qui, dans nos climats tempérés, revêt d'une parure presque perpétuelle les pâturages et la lisière des

bois et des champs, paraît d'abord tout formé d'une même espèce d'herbe, surtout si on le considère au commencement et à la fin de l'hiver, ou bien si les troupeaux, en paissant, l'ont empêché de s'allonger. Ce sont des feuilles étroites, d'un beau vert, partant d'une touffe de racines fibreuses, et différant à peine entre elles par leur largeur, par une teinte plus glauque ou par un peu de duvet.

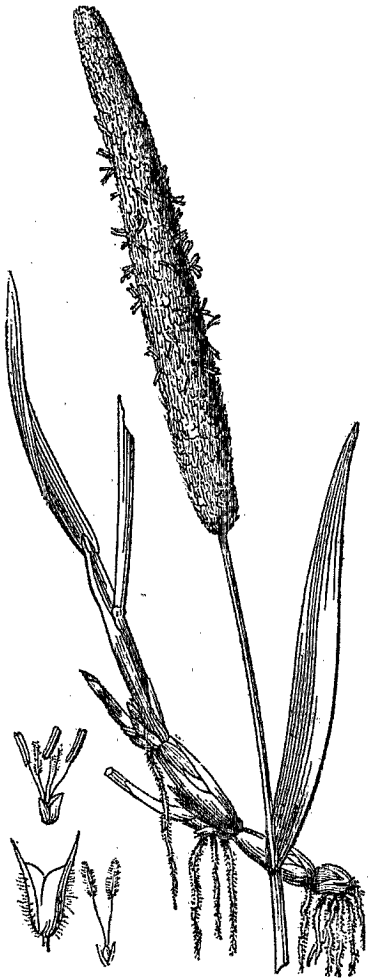
Mais si l'on parcourt la campagne dans l'été, ou même dès le mois de juin, quand l'humble gazon des prairies s'est mis à croître pour fournir à l'agriculture le tribut le plus sûr et le plus riche, on ne peut s'empêcher d'admirer la variété des nombreux végétaux concourant à former le tapis vert qu'on voyait si uniforme quelque temps auparavant. Nous ne parlons pas ici des plantes diverses, telles que les renoncules, les marguerites, les lychnis, les trèfles, qui, mêlées au gazon, l'ont émaillé de leurs fleurs au printemps ; nous disons seulement que parmi les herbes qui composent le gazon (en latin *Gramen*), et que pour cette raison on nomme les graminées, on observe, à l'instant de la floraison, les différences les plus curieuses.

Leur tige, qu'on nomme le chaume, est formée de pièces allongées en tubes creux, réunies par des nœuds d'où part une feuille formant une gaine autour de l'entre-nœud suivant. Tantôt ce chaume se termine par un véritable épi, comme celui du blé, ou par quatre et cinq épis écartés comme les doigts d'un oiseau, et portant des fleurs d'un seul côté, ou par un épi composé de ramifications très-rapprochées, comme dans le vulpin, dans la fléole, etc. Dans le plus grand nombre des graminées, les fleurs, soutenues par des pédoncules délicats, ramifiés en s'écartant, forment une sorte de plumet qu'on nomme une panicule ; c'est ce qui a lieu dans l'avoine, dans les roseaux et dans les poa.

Les fleurs de graminées se ressemblent d'ailleurs en cela qu'elles sont formées d'écailles ou de paillettes herbacées verdâtres, qui persistent jusqu'à la maturité de la graine, que souvent même elles enveloppent constamment, comme on le voit dans le mil, l'orge et l'avoine. A l'instant de la floraison, ces écailles s'entr'ouvrent et laissent sortir trois étamines dont les antennes blanchâtres ou d'un gris violet sont soutenues par un filet mince et flexible que le vent peut agiter facilement.

Un examen plus attentif fait reconnaître que ces écailles forment à la fleur des graminées une double enveloppe. La première, qui peut être commune à plusieurs fleurs, se compose de deux écailles qu'on nomme les glumes, l'une inférieure ou externe par rapport à l'axe du chaume, l'autre supérieure ou interne. Chaque fleur en particulier est munie d'une ou plus ordinairement de deux autres écailles qu'on nomme les balles ou les paillettes, l'une extérieure, l'autre intérieure ; puis viennent les trois étamines, dont la plus extérieure est accompagnée de deux petites écailles blanches, et enfin, au centre, l'ovaire ou la graine future, surmonté de deux styles plumeux. Cet ensemble se nomme un épillet, et l'on distingue des épillets uniflores et multiflores, c'est-à-dire à une ou à plusieurs fleurs. Dans ceux-ci, les petites fleurs partielles sont placées alternativement de chaque côté d'un axe partiel, et l'on observe que celles de l'extrémité sont avortées ; dans les épillets à une seule fleur, au contraire, on remarque en dehors des balles des paillettes ou des poils qui semblent provenir de l'avortement d'autres fleurs qui auraient occupé le bas de l'épillet ; et cela a fourni à quelques botanistes un caractère important pour diviser les graminées suivant que les fleurs de la base ou du sommet seulement de l'épillet se sont développées.

La différence de l'épi et de la panicule, consistant en ce que cette dernière a ses épillets tous portés sur des pédoncules particuliers, tandis que dans l'épi ils sont sessiles ou fixés immédiatement sur les dents ou entailles de l'axe,

1. *Phleum pratense*.2. *Phleum nodosum*.3. *Alopecurus geniculatus*.4. *Anthoxanthum odoratum*.5. *Dactylis glomerata*.



6. *Avena elatior*.



7. *Festuca elatior*.



8. *Poa pratensis*.



9. *Lolium perenne*.



10. *Cynosurus cristatus*.

nommé rachis, a fourni aussi un bon caractère pour les grandes divisions de la nombreuse famille des graminées.

La forme et la grandeur relatives des glumes et des paillettes ont servi à distinguer les genres. En effet, ces paillettes sont bombées ou comprimées en carène et tranchantes, lisses ou rudes ou hérissées, égales ou inégales, tronquées ou obtuses ou aiguës; elles ont ou n'ont pas une arête simple ou plumeuse qui part du sommet, du milieu ou de la base des paillettes. On a employé également d'autres particularités plus ou moins essentielles; et enfin la forme, la couleur et la disposition des épillets, le nombre de leurs fleurs, la forme des feuilles ou des racines, la présence des poils ou du duvet sur diverses parties, ont fourni les caractères distinctifs des espèces.

Ainsi, la fléole des prés (*Phleum pratense*, fig. 1) a ses fleurs en panicules serrées comme un épi régulièrement cylindrique; ses épillets uniflores se composent de deux glumes comprimées, égales, tronquées au sommet, avec une pointe formée par le prolongement de la carène; les deux paillettes sont beaucoup plus petites que les glumes, et sans arête; sa racine est traçante, ce qui la distingue de la fléole noueuse (*Phleum nodosum*, fig. 2), dont la racine est bulbeuse, mais qui cependant n'en est peut-être qu'une simple variété. La fléole est une des meilleures herbes des prairies; c'est le *thymothy grass* des Anglais.

Le vulpin (*Alopecurus*, fig. 3), dont la forme en queue de renard est rappelée à la fois par ses noms tirés du latin (*vulpes*) et du grec (*alopex*), a beaucoup de rapport avec la fléole par la disposition de sa panicule en épi; mais il en diffère parce que les glumes de ses épillets uniflores paraissent soudées à la base, et ne sont point tronquées ni terminées par une arête, et parce qu'on ne voit autour des étamines qu'une seule paillette portant une longue arête à sa base: aussi observe-t-on que l'épi du vulpin est plus soyeux que celui de la fléole, où les épillets, plus rapprochés, présentent en dehors les pointes des glumes. L'espèce de vulpin (*Alopecurus geniculatus*) que nous avons représentée diffère du vulpin des prés par ses dimensions beaucoup moindres, et surtout par les genoux que forme son chaume près du sol. On le trouve pendant tout l'été le long des fossés qui bordent les champs.

Une différence bien plus grande s'observe chez la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*, fig. 4), ainsi nommée à cause de l'odeur assez agréable que répandent ses racines et du parfum qu'elle contribue à donner au foin. Cette graminée, en effet, au lieu d'avoir trois étamines, comme toutes les autres graminées de nos pays, n'en a que deux; sa panicule forme un épi serré, inégal, et comme interrompu; ses épillets, uniflores, ont deux glumes assez grandes, inégales, pointues; deux paillettes plus courtes, inégales, aiguës, portant une arête courte sur le dos; et, de plus, deux écailles blanches, très-courtes, embrassant la base des étamines et l'ovaire.

Dans le *Dactylis glomerata* (fig. 5), la panicule est formée de plusieurs groupes d'épillets nombreux et très-rapprochés, de manière à présenter à peu près la forme d'un doigt, comme l'exprime son nom dérivé du grec (*dactulos*, doigt); mais les épillets sont multiflores, ainsi que dans toutes les espèces suivantes. Les glumes sont carénées, terminées en pointe et un peu inégales; les paillettes sont aussi carénées, courbées, et l'une d'elles se termine par une arête courte. Toute la plante est rude au toucher, et donne un foin de qualité médiocre. C'est une des graminées que les chiens recherchent pour se faire vomir.

Les avoines se reconnaissent à leur panicule lâche, flexible, et à l'arête torse et coudée que porte sur le dos leur paillette ou halle extérieure. Cette arête est surtout remarquable dans des espèces annuelles cultivées avec les cé-

réales; elle se tord de plus en plus par la sécheresse et se détord par l'humidité, de sorte qu'on a pu la faire servir d'hygromètre. Elle est beaucoup moins prononcée dans les espèces vivaces qui font partie du gazon: ainsi, dans l'espèce que nous figurons ici (*Avena elatior*, fig. 6), connue sous le nom de fromental, et l'une des meilleures herbes des prairies, cette arête dépasse la paillette de la moitié de sa longueur seulement. Les glumes sont petites, lisses et aiguës; l'interne égale presque en longueur les paillettes des deux fleurs de l'épillet. L'une de ces fleurs ne contient que des étamines, et conséquemment est stérile; l'autre a des étamines et un ovaire, mais porte une arête plus courte.

Les fétuques ont une panicule un peu étalée, et composée d'épillets multiflores, allongés, dont les paillettes sont souvent terminées par des arêtes. Cependant quelques espèces, et notamment le fétuque des prés (*Festuca elatior*, fig. 7), sont dépourvues d'arêtes. Les glumes sont concaves, aiguës, presque égales; les paillettes sont étroites, très-aiguës: l'extérieure est concave et un peu plus longue.

Les *Poa*, ou pâturins, ne diffèrent guère des fétuques que par la forme plus courte de leurs épillets; par leurs paillettes toujours sans arête, scarieuses au bord, souvent velues en dehors, à la base, et dont l'externe est carénée et embrasse l'interne, qui est très-étroite et plissée. Le *poa* des prés (*Poa pratensis*, fig. 8) a la racine rampante, le chaume et les feuilles sans poil, la panicule très-étalée, et les épillets ovales, très-petits.

Parmi les graminées à épi, nous citerons l'ivraie vivace (*Lolium perenne*, fig. 9), le *ray grass* des Anglais, si renommée par la finesse des gazons qu'elle produit. Elle est reconnaissable à ses épillets multiflores, munis d'une seule glume opposée à l'axe, tandis que, dans les froments, les épillets, munis de deux glumes, sont tournés en sens inverse; chaque fleur est munie de deux paillettes dont l'interne est rude et ciliée.

Enfin nous terminerons en disant quelques mots de la cretelle (*Cynosurus cristatus*, fig. 10), ainsi nommée parce que chaque épillet contient à sa base une bractée en forme de crête, et parce que la disposition de ses épillets d'un seul côté de l'axe fait ressembler l'épi à une queue de chien, ce qu'expriment les mots grecs *cynos* (chien) et *oura* (queue). Les deux glumes de l'épillet sont égales, comprimées en carène, aiguës, et rudes sur le dos; les paillettes sont inégales, entières. Cette graminée, bien facile à reconnaître, a des feuilles étroites et des chaumes très-grêles; elle vient surtout dans les prés secs et sur les pelouses.

DÉNOMBREMENT

DE LA POPULATION TERRESTRE.

La géographie, ou, pour mieux dire, la statistique, est si peu avancée que l'on ne connaît que très-approximativement le nombre des membres des diverses nations de la terre. On ne connaît la valeur de la population, et encore avec d'assez grandes incertitudes, que pour les États européens et quelques-uns de ceux du nouveau monde; pour les autres, on est réduit à une estimation que l'on ne peut regarder que comme une approximation très-imparfaite. La seule chose que l'on puisse regarder comme certaine, c'est que la population actuelle du globe n'est ni au-dessus d'un milliard d'individus, ni au-dessous de sept cent millions.

Les divisions les plus essentielles à y établir sont celles qui portent, non sur les affinités politiques, mais sur les affinités religieuses. Il y a bien plus de rapports entre deux chrétiens vivants, l'un sous l'autorité de la Russie, et l'autre sous celle de la Turquie, qu'entre un brahme et un chrétien vivant tous deux sous l'autorité de l'Angleterre. Les

marques de la religion sont à coup sûr les plus fortes qu'il y ait sur la terre. Peut-être disparaîtront-elles un jour pour faire place à une marque uniforme causée par une religion universelle : alors il ne resterait plus, parmi les hommes, que les divisions territoriales et politiques. Mais, en attendant, il est certain que les différences religieuses sont celles qui méritent le plus considération. Voici, d'après les travaux les plus récents, ceux de MM. Hassel et Balbi, les résultats auxquels on arrive en classant la population humaine suivant cet ordre.

Donnons d'abord le compte de M. Hassel :

Bouddhisme	345 977 000 individus.
Christianisme avec toutes ses branches	252 000 000
Mahométisme	120 105 000
Brahmanisme	111 353 000
Judaïsme	3 930 000
Les autres religions, toutes ensemble	134 490 000
Total	937 855 000

Voici maintenant le compte de M. Balbi :

Bouddhisme	170 000 000 individus.
Eglise catholique	139 000 000
Eglise grecque	62 000 000
Eglises protestantes	59 000 000
Mahométisme	96 000 000
Brahmanisme	60 000 000
Judaïsme	4 000 000
Magisme, fétichisme, etc.	147 000 000
Total	737 000 000

Il y a, comme on voit, entre ces deux tableaux, de fort grandes différences, surtout en ce qui concerne le bouddhisme. Mais cette religion, si peu connue jusqu'ici, si importante, tant par ses singuliers rapports avec le christianisme qu'elle a précédé de huit cents ans, que par le nombre immense de ses sectateurs, règne dans des pays sur lesquels la géographie ne possède pas d'informations suffisantes ; néanmoins, d'après la statistique officielle récemment publiée par le gouvernement chinois, il est à peu près certain qu'il faut augmenter le compte dressé par M. Balbi, et se rapprocher, malgré l'énorme prépondérance qu'il donne aux bouddhistes, de celui de M. Hassel.

Pour fixer maintenant les idées en traduisant ce tableau à l'imagination, supposons que tous les hommes existant aujourd'hui sur la terre soient réunis dans une grande plaine. En les rangeant régulièrement, et en comptant quatre individus par mètre carré, ils tiendraient tous dans un champ carré de 16 kilomètres de côté tout au plus. C'est là la figure que ferait aujourd'hui le genre humain sur la terre s'il y était réuni en une seule assemblée. C'est bien peu de chose. En supposant les hommes échelonnés par colonnes dans l'ordre de leurs religions, la colonne des bouddhistes aurait environ 5 kilomètres de profondeur ; celle des chrétiens, en réunissant à l'Eglise romaine les Eglises grecque et protestantes, 4 kilomètres ; les mahométans, 2 kilomètres ; les adorateurs de Brahma, un peu moins d'un kilomètre ; les juifs, 68 mètres ; tous les autres ensemble, un peu plus de 2 kilomètres (1).

(1) Il est curieux de voir la faible figure que font les populations des principaux États de l'Europe quand on les rassemble ainsi par le calcul pour les traduire à l'imagination en un seul groupe. En supposant les populations régulièrement rangées comme nous l'avons supposé tout à l'heure, on trouve que la population totale de l'empire russe formerait un carré massif de 3700 mètres de côté ; celles de la France et de l'Autriche, chacune un bataillon de 3000 mètres ; celle de la Grande-Bretagne, de 2500 ; celle de l'Espagne, de 1800 ; celle de Prusse, de 1700 ; la population du royaume des Deux-Siciles, comme celle de l'empire ottoman, un bataillon de 1300 mètres ; celle du royaume sarde, 1000 mètres ; celle du royaume de Suède et de Norvège, comme celles des royaumes de Portugal et de Belgique, 900 mètres ; celle de la Hollande, 800 mètres ; celle du Danemarck, 200. — Il résulte de là cette loi facile à graver dans la mémoire, que la population d'un État est, en général, susceptible de tenir sans trop de gêne dans l'enceinte de sa capitale.

Mais, à côté du problème de savoir ce qui est aujourd'hui, on peut se proposer un autre problème, qui est de savoir ce qui pourrait être, c'est-à-dire quelle est la population totale que la terre est capable de nourrir. Mais si nous avons trouvé le premier problème difficile et trop compliqué pour être rigoureusement résolu dans l'état actuel de nos connaissances, les mêmes embarras se présentent encore avec bien plus de force à l'occasion de celui-ci. On peut cependant, à l'aide d'approximations, y faire dès à présent quelques pas, comme dans le premier.

Un géographe anglais, qui s'est livré à des calculs très-suivis, estime que le sol du nouveau monde renferme en terres labourables quatre millions de milles carrés de qualité moyenne pouvant fournir à la subsistance de deux cents habitants chacun, et six millions de qualité supérieure pouvant supporter chacun une population de cinq cents personnes. D'après ce calcul, la population totale du nouveau monde pourrait donc, par suite du développement de la paix et de la civilisation, aller en s'élevant jusqu'à environ quatre milliards d'habitants. En comptant que la surface de l'ancien monde est double de celle de l'Amérique, on trouverait que de son côté elle peut entretenir huit milliards d'habitants. Mais comme le sol est en général moins fertile dans l'ancien monde que dans le nouveau, qu'il s'y trouve quantité de déserts de sable et de steppes sèches et stériles qui ne peuvent pas être de beaucoup plus de ressource pour le genre humain que les déserts, il est probable que ce chiffre de huit milliards est trop fort. Il faudrait donc le diminuer. Mais en ajoutant à l'ancien monde, pour faire compensation, la surface de la Nouvelle-Hollande et de tous les archipels, il est probable que l'on peut sans trop d'erreur maintenir la valeur que nous venons de dire. Ainsi une somme de douze milliards d'individus formerait la limite de l'accroissement de la population du globe terrestre.

Voilà un point qui donne profondément à penser. Combien de temps le genre humain, qui est maintenant d'un milliard d'individus, mettra-t-il pour arriver à ce terme ? Y arrivera-t-il jamais ? Ne peut-il pas se faire que le nombre des naissances vienne à diminuer progressivement et à se mettre peu à peu en équilibre avec le nombre des morts, à mesure que la population se rapprochera du maximum ? Ou bien les lois qui font aujourd'hui augmenter si rapidement la population dans les États tranquilles n'iront-elles pas, au contraire, en se développant à mesure que, par le progrès des saines idées de politique, le genre humain deviendra de plus en plus paisible ? Alors n'est-il pas certain que nos descendants, par leur multiplication, arriveront à un terme où il n'y aura plus assez de place pour eux sur la terre, et où les champs ne pourront plus les nourrir ? Transportons-nous à cet instant : il est évident qu'il faudra de toute nécessité qu'un grand changement se fasse sur la terre. La solution de cet embarras est inextricable pour notre esprit ; mais comptons que la Providence, qui a si bien su trouver ce qui convenait le mieux au genre humain pour son développement sur la terre, saura bien trouver aussi ce qui conviendra le mieux pour le tirer de peine : sa main se fera sentir au bout comme elle s'est fait sentir à l'origine.

Reconnaissons que quelques chiffres que nous venons de remuer ont soulevé dans nos esprits de bien grandes choses, et nous donnent pour longtemps à réfléchir.

ANCIENNES FORMES DES CONVOCATIONS DE JUGES, DES AUDIENCES, DES ÉPREUVES ET DES JUGEMENTS.

En Allemagne, pour convoquer les juges, on faisait circuler un marteau ou battant de porte : le juge faisait tenir ce marteau à la ferme du voisin, celui-ci à la ferme d'un autre, et ainsi de suite.

L'homme appelé en justice, dit la loi allemande, s'il est à table, ne doit pas prendre le temps d'essuyer son couteau.

L'assemblée de justice avait lieu au centre d'un lac, au milieu d'un pont, aux portes de la ville, au porche des églises, sous l'orme ou sous le chêne féodal, dans un cercle de pierres, devant l'aubépine, au milieu du cimetière. Ce n'est que bien tard qu'on a construit des maisons de justice.

Le soleil ouvrait et fermait l'audience ; souvent on plaçait devant le tribunal un gantelet de fer, une épée, une corde, des ciseaux, un marteau et une hache.

Quand un meurtre avait été commis, on déposait le cadavre à neuf pas du tribunal ; on l'approchait ensuite de trois pas en trois pas, et chaque fois on criait sur lui. Cette coutume était tirée du Deutéronome.

On connaît les épreuves par lesquelles les accusés étaient admis à se justifier et les plaideurs à prouver leurs droits. Ces épreuves se retrouvent chez tous les peuples. Il y en avait neuf dans les Indes, parmi lesquelles on comptait le poison. Les Juifs avaient l'épreuve de l'eau amère que devait boire l'accusé. Au Thibet, l'épreuve se faisait ainsi : on jetait deux pierres, l'une blanche, l'autre noire, dans l'eau bouillante ; les deux partis y plongeaient le bras en même temps, et celui qui retirait la pierre blanche l'emportait.

Les accusés se justifiaient souvent par le serment. Quelquefois on admettait en justice le témoignage des animaux. « Si un homme qui vit seul et sans serviteurs est attaqué après l'*Ave Maria* par un assassin, et qu'il parvienne à tuer le brigand, il tirera trois brins de son toit de chaume, prendra son chien, ou la chatte au foyer, ou le coq à l'é-

chelle, les amènera devant le juge, jurera, et sera déclaré innocent. » (Jean de Muller.)

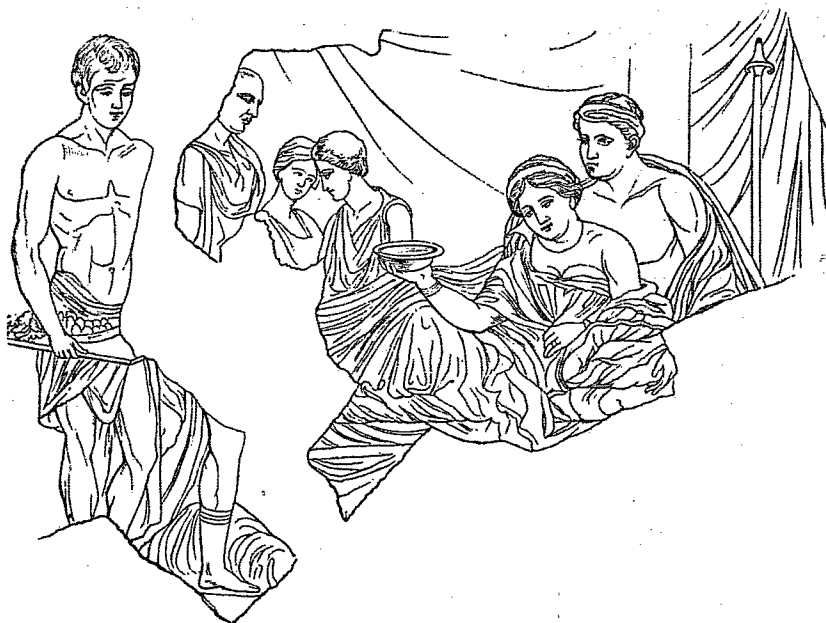
Après la sentence, la peine. Dans les lois germaniques, la peine c'est la composition ou compensation. Voici quelques anciens exemples bizarres. — Un maître de maison a un bon chien, quelqu'un le met méchamment à mort : quelle sera la composition ? — On prendra le chien mort par la queue, de sorte que le nez de l'animal touche la terre, et dans cette position le meurtrier répandra sur lui du froment rouge jusqu'à ce qu'il en soit couvert ; ce sera là la composition. — Si quelqu'un a tué ou soustrait le chat gardien d'un grenier, qu'on pendre le chat en l'air par la queue, de manière que la tête aille toucher la terre unie et propre ; puis qu'on répande sur lui des grains de blé jusqu'à ce qu'il en soit couvert.

FRAGMENT D'UNE PEINTURE ROMAINE.

Ce fragment de peinture antique paraît représenter, soit le mariage de Massinissa et de Sophonisbe, soit la mort de Sophonisbe.

On l'estime surtout en ce qu'il offre un portrait de Scipion ; c'est jusqu'ici, je crois, le seul portrait authentique que les peintures romaines nous aient transmis.

Scipion est le personnage que l'on voit entre l'esclave qui apporte des fruits et deux jeunes figures du second plan. On n'a pu conserver qu'une partie du buste ; la moitié postérieure de la tête est détruite. C'est Visconti qui a reconnu ce portrait : tous les traits en sont parfaitement con-



Musée de Naples. — Fragment d'une peinture romaine représentant Scipion, Massinissa et Sophonisbe.

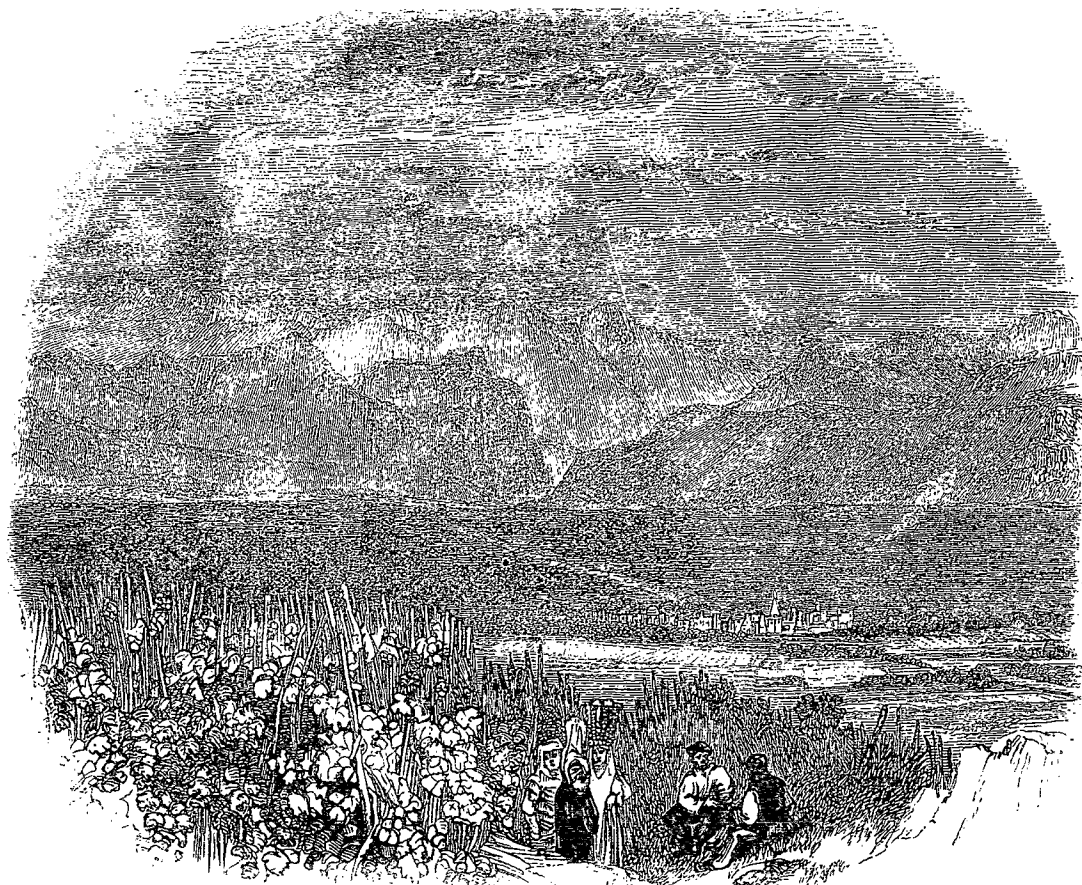
formes aux bustes de Scipion, et notamment à un beau bronze du Musée de Naples.

La scène paraît se passer sous un portique ouvert sur un jardin. Une draperie verte est étendue entre les colonnes, comme pour faire un fond au tableau et servir à détacher les figures principales. La couche où est penchée Sophonisbe est de la même couleur que les draperies ; mais elle est en partie couverte par un large manteau violet, qui reparait sur les épaules de Massinissa et retombe aux pieds de Sophonisbe. Ces deux personnages ont le front ceint d'un diadème. Le ton de la chair de Massinissa est brun-olive clair. Le manteau de Sophonisbe est jaune, et sa tunique est verte. Scipion est en habit guerrier, et l'on distingue une partie de son manteau rouge. La couleur du

candélabre placé derrière Massinissa paraît imiter l'ivoire.

Pourquoi Scipion assiste-t-il à cette scène ? — Dans la réalité historique, il n'était point présent, ni lorsque Massinissa, prince numide, allié des Romains, épousa Sophonisbe à Cirtha, après avoir fait prisonnier son mari Siphax ; ni lorsque, ce mariage ayant excité la méfiance de la politique romaine, Massinissa envoya lui-même du poison à Sophonisbe, qu'il adorait, en lui ordonnant de se donner la mort. — On peut expliquer le rôle que le peintre fait jouer à Scipion comme une licence de composition ayant pour objet d'ajouter de la grandeur à un sujet déjà grand par lui-même, et qui a inspiré, parmi les auteurs tragiques modernes, le Trissin, Mairat, Saint-Gelais, Claude Mermet, Mont-Chrestien, Corneille, Lagrange-Chancel et Voltaire.

CHAMBÉRY.



Vue des environs de Chambéry, capitale de la Savoie.

A Pont-de-Beauvoisin, ancienne ville frontière de la France et de la Savoie, le voyageur qui se dirige vers l'Italie commence à se sentir en pays étranger. Cette impression, que quelques-uns aiment et recherchent autant que d'autres la redoutent, et qu'un écrivain anglais compare à l'émotion d'un faible nageur qui perd pied, est ici plus soudaine que sur le passage du Var, où les deux natures italienne et provençale se confondent si bien qu'on a peine à les distinguer. Que l'enthousiasme impatient du touriste n'aille cependant pas saluer l'Italie sur la foi des traités. Ce ne sont pas les brises italiennes que le mont Cenis souffle sur les eaux du Guier; l'Italie est bien loin encore, elle est bien au delà des Alpes; en vain la cherche-t-on à Aigue-Belle et dans la Maurienne, on la pressent à peine à Suze, qui est de l'autre côté des monts.

La Savoie n'est pas plus italienne que la Provence n'est française. La nature et les mœurs ont donné à cette contrée une nationalité plus modeste, mais aussi tranchée que celle de la Suisse, qui l'avoisine.

Cette nationalité de la Savoie, respectée pendant les troubles du moyen âge, remonte à une haute antiquité. Avant la révolution de 1789, le duché de Savoie se composait de la Savoie proprement dite, du Genève, de la Maurienne, de la Tarantaise, du Faucigny et du Chablais. Les derniers traités, en la restreignant à ses propres limites, en ont fait une province des États Sardes.

La famille des comtes, puis ducs de Savoie, l'une des plus anciennes et des plus riches maisons princières de l'Europe, semble avoir eu pour destinée de durer autant que la nationalité savoisonne qu'elle avait fondée. Frappée de stérilité à l'époque où croulèrent les constitutions féodales, elle s'éteignit récemment avec la personne du roi

Charles-Emmanuel, en faveur de qui son frère Charles-Félix s'était démis de la couronne. La maison de Carignan, à laquelle appartient le roi régnant, Charles-Albert, fut appelée par ce décès au trône de Sardaigne, et la jeune reine de Naples, unique rejeton de la famille de Savoie, n'a survécu que peu d'années aux derniers princes de son nom.

Si la Savoie offre dans sa physionomie générale un aspect étranger à la France et à l'Italie, Chambéry, qui en est la capitale, est, au contraire, une ville toute française par les mœurs de ses habitants, à qui la courte occupation des Français et l'éclat de nos conquêtes ont laissé des souvenirs plus vivaces et plus profonds que ceux de l'ancienne et pacifique royauté savoisonne.

Chambéry est, du reste, une ville triste et peu faite pour arrêter les voyageurs, qui, forcés de donner quelques détails sur la capitale de la Savoie, sont réduits à mentionner le passage des légions de César lors de la première guerre des Gaules, et à citer des édifices et des promenades publiques dont un guide des voyageurs oserait seul aborder la description. Mais cette ressource une fois épuisée, le plus ingénieux discoureur serait promptement réduit au silence, à moins qu'il n'ouvrit une dissertation à l'effet de vérifier si Chambéry est ou non l'ancienne ville des Allobroges appelée *Civarium*, auquel cas il s'exposerait à manquer bientôt d'auditeurs.

L'ALHAMBRA.

Second article. — Voy. p. 108.

La vie assise des Orientaux est en quelque sorte expliquée par la décoration intérieure de leurs édifices. On comprend que leur penchant à la rêverie doit trouver un aliment

inépuisable dans ces lignes éclatantes qui, parties d'un centre commun ou correspondant, se fuient, s'égarent, s'enroulent, s'embrassent, se traversent, s'enlacent, se rejoignent, invariablement soumises aux douces lois de l'harmonie, comme la danse des almées, comme tout ce qui est danse, peinture, musique, poésie ou plastique, comme tout ce qui est art. Mais à l'esprit actif et pénétrant des Mores de Grenade, il fallait mieux qu'un jeu frivole, mieux qu'une excitation passagère et qu'une course dont le but était si promptement atteint; à ceux-là, les inscriptions ouvraient les abîmes de la pensée. Les inscriptions de l'Alhambra, tirées pour la plupart du Coran, expriment quelquefois des pensées complètes, et quelquefois ne sont que des fragments ou des prémisses dont la conclusion ou le complément n'ont pas été omis sans but. Le plus grand nombre exprime les louanges de Dieu, et d'autres celles des artistes qui ont travaillé à la construction et à la décoration du palais; d'autres, enfin, glorifient les souverains arabes qui contribuèrent à l'embellissement de l'Alhambra. En voici quelques-unes :

Ma structure, effet d'un art exquis, a déjà passé en proverbe, et ma louange est dans toutes les bouches.

Toutes les pierres brutes et grossières employées à la construction de ce palais tirent leur éclat de la lumière que l'ensemble de ce même palais jette sur elles.

Le symbolisme oriental joue un grand rôle dans la plupart de ces inscriptions, qui sont toutes en vers, et dont le sens parfois vulgaire prête à des interprétations variées.

Il en est d'autres où quelque grande pensée apparaît tout entière sous une forme rendue incomplète à dessein, comme dans celle-ci, par exemple :

Et peut-être la réalité n'a-t-elle pas plus de consistance que la vapeur légère qui plane sur les lions de la fontaine.

Pour cette fois, la pensée intime brille à travers l'image diaphane que nous offrent ces vers. N'y a-t-il pas là tout un monde de rêveries? Cette inscription n'est point extraite du Coran, le Coran n'admet pas le mot *peut-être*; le mysticisme des fakirs est tout entier dans ces deux vers, et l'extase est au bout des rêveries dont ils ouvrent le vaste champ.

Ces ornements, ces inscriptions, se retrouvent dans toutes les salles de l'Alhambra comme dans la cour des Bains, qui est la première de toutes. Nous ne nous étendrons donc pas sur la décoration des autres parties du palais, dont il suffira d'indiquer la distribution.

De cette première cour, on passe dans celle des Lions, qui doit son nom à une fontaine dont le double bassin est supporté par des lions de marbre noir d'un travail assez grossier. On sait que le Coran proscriit l'imitation de l'homme et des créatures vivantes. Cette cour, qui est placée au centre des constructions principales du palais, est la plus magnifique de toutes, et elle est disposée de façon que presque toutes les salles ont vue sur la belle fontaine qui en occupe encore le centre, et dont le bassin mutilé n'est plus arrosé que par les eaux du ciel.

Le péristyle qui règne autour de la cour des Lions, et qui porte, comme celui de la cour des Bains, une galerie supérieure, est formé de colonnes accouplées dont les proportions sont d'une rare élégance, et dont les chapiteaux offrent les formes les plus variées. Quatre avant-corps du même style, qui font saillie, servent de portiques à des salles qui s'ouvrent ainsi sur la plus belle cour du palais; de ce nombre est la salle des Abencerrages, dont l'histoire est trop connue pour que nous ne devions pas nous borner à la rappeler. Tous furent mis à mort dans cette salle, qui rappelle leurs malheurs et aussi leur gloire... Mais non, tous ne périrent pas : un d'eux survécut aux infortunes de sa tribu et à l'expulsion de toute sa race; l'auteur d'*Atala* et de *René* nous l'a montré pleurant sur les ruines de l'Alhambra, et sa

plume est de celles qui, même dans leurs écarts, donnent à des créations romanesques la vie et la réalité qui n'est due qu'aux faits et aux personnages historiques. Le gardien de l'Alhambra montre bien encore les traces du sang des Abencerrages, mais jusqu'ici personne ne dit les avoir vues.

Près de la salle des Abencerrages, qui ne reçoit de jour que de sa porte principale, est une chambre plus petite où les rois mores rendaient cette justice expéditive dont la salle contiguë rappelle un des plus formidables exemples.

Puis on traverse, séparés par une galerie d'une grande magnificence, le cabinet de la Reine et la salle des Deux-Sœurs, noms mystérieux, et qui éveillent mille pensées douces ou sombres, quand le guide les prononce de sa voix monotone et indifférente. Quelles étaient ces sœurs et cette reine? Ces salles dont les voûtes se hérissent de stalactites diaprées doivent-elles leurs noms à l'infortune où à la gloire de cette reine et de ces sœurs qui les ont habitées, comme la salle des Abencerrages doit le sien au sang généreux qui a baigné ses marbres? Le cabinet de la Reine dut être un boudoir comme jamais reine de l'Occident n'en a rêvé. On voit encore la trace de quelques meubles et d'un divan placé près d'un balcon où croissent des fleurs dont l'éclat passager efface à peine la fraîcheur de ces fleurs séculaires qui s'épanouissent sur les murs de la salle. Tout près étaient les bains d'étuve ou de vapeur, dont les mille délices absorbaient la moitié de cette vie du harem, toute de loisir et de volupté; la salle des baignoires, contiguë à cette dernière, était décorée en faïence vernie dont les carreaux frais et brillants étalent leurs impérissables couleurs. Il y avait bien d'autres salles, que le palais de Charles-Quint a poussées du pied pour trôner à son aise, et dont nous laissons aux savants le soin de restituer la distribution; il y en a beaucoup d'autres aussi qu'on voit encore, mais dont nous ne parlerons pas, et qui toutes étalent le même goût, la même richesse que celles où nous venons de jeter un coup d'œil. Ces chambres, séparées par des galeries et par des passages d'une magnificence égale à celle des salles d'apparat, reçoivent presque toutes peu de jour et ne s'ouvrent que sur l'intérieur du palais, qui renfermait des jardins plus ou moins étendus.

On raconte qu'un roi de Maroc, traversant l'Espagne, voulut visiter l'Alhambra. Il n'avait point calculé ses forces. Sa fierté le soutint longtemps, mais elle céda enfin à l'impression que lui causèrent ces ruines de l'antique grandeur de sa race : il se prosterna et pleura devant des chrétiens, devant des Espagnols!

DIFFÉRENTES FORMES

DE PROMULGUER ET DE PUBLIER LES LOIS.

Nous avons dit que les lois ne sont obligatoires qu'en vertu de leur promulgation et de leur publication. La promulgation est l'acte qui constate, à l'égard du peuple, l'existence de la loi. La publication est l'acte qui la porte à la connaissance du peuple.

Aux termes de l'Ancien Testament, les lois étaient publiées devant le peuple assemblé, et déposées entre les mains des lévites, qui tous les sept ans en faisaient une nouvelle publication.

A Athènes, on gravait les lois sur des colonnes de pierre ou d'airain.

Chez les Romains, les lois des Douze Tables furent ainsi appelées parce qu'elles étaient également gravées sur douze tables d'airain placées près de la tribune aux harangues, de manière à être exposées constamment aux regards, et que personne ne les pût ignorer : c'était une promulgation permanente. A ce sujet, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'au temps de la république, avant que les lois fussent

portées dans l'assemblée du peuple pour y être discutées, les projets de loi étaient préalablement publiés, afin que chaque citoyen pût en prendre connaissance pour les approuver, les combattre ou proposer des amendements.

Les préteurs employaient un autre mode dans la publication de leurs édits. On n'ignore pas quels changements et quels correctifs notables le droit prétorien apportait sans cesse dans le droit primitif des Romains, que l'on appelait droit civil. Le droit prétorien changeait d'ordinaire avec chaque préteur, et les préteurs publiaient, avant leur entrée en charge, l'édit suivant lequel ils se proposaient de juger pendant le cours de leur magistrature. Il eût été au moins inutile de graver sur l'airain des édits si mobiles : aussi les préteurs se bornaient-ils à les faire écrire *in albo*, c'est-à-dire à les faire afficher, ou plutôt badigeonner sur les colonnes et les murs. Il y avait des peines très-graves contre ceux qui se seraient permis de les effacer.

En France, au commencement de la monarchie, il y avait des assemblées municipales, des assemblées provinciales, des assemblées nationales. On peut dire qu'à l'origine la publication des lois avait lieu dans les assemblées nationales ; mais, par la suite, lorsque ces assemblées furent devenues rares ou impossibles à cause de l'élargissement de l'empire, la promulgation se fit dans les assemblées de provinces, et voici de quelle manière. On lit dans l'édit de Pistes :

« Nous voulons que les archevêques et les comtes, chacun dans sa ville, reçoivent les capitulaires des mains de notre chancelier ou par ses envoyés, et que chacun les fasse transcrire dans son diocèse par les autres évêques, abbés ou comtes, et par nos autres fidèles, et qu'ils les relisent devant tous dans leurs comtés. »

Les commissaires que le roi envoyait dans les provinces, sous le titre de *missi dominici*, étaient aussi chargés de la promulgation des lois. Un édit de Charles le Chauve, de l'an 861, porte : « Nous vous mandons de faire lire, connaître et observer dans notre palais, dans les villes, dans les assemblées, dans les marchés, la présente constitution. »

En 1490, Charles VIII ordonna au Parlement de Toulouse de faire relire et publier chaque année, à sa rentrée, les ordonnances de Charles VII.

François I^{er}, par son édit du mois de novembre 1539, prescrivit que « ses ordonnances seront attachées à un tableau, écrites sur du parchemin, en grosses lettres, dans les seize quartiers de Paris et dans les faubourgs, aux lieux les plus éminents, afin que chacun puisse les connaître et les entendre ; fait toutes défenses de les ôter à peine de punition corporelle, et ordonne aux commissaires de quartier de les prendre sous leur garde et d'y veiller. »

Aussitôt qu'un édit ou une ordonnance étaient rendus, ils étaient adressés aux parlements pour qu'ils eussent à les enregistrer. Mais l'enregistrement fait dans les parlements, dont le ressort était communément fort vaste, ne pouvait en donner une connaissance suffisante dans le ressort à compter du jour de l'enregistrement au greffe de cette cour : aussi était-ce du jour de la publication faite dans les bailliages, sénéchaussées et juridictions royales, que les édits et ordonnances devaient être observés dans l'étendue de ces juridictions.

Tel a été le mode de promulgation et de publication observé jusqu'en 1789. A partir de cette époque, des changements divers ont été introduits et se sont succédé les uns aux autres. Enfin la Convention, par une loi du 14 frimaire an 11, ordonna qu'un *Bulletin officiel* serait imprimé, dans lequel toutes les lois seraient transcrites ; que ce Bulletin serait adressé à toutes les autorités constituées, et que la loi ne serait obligatoire dans chaque commune que du jour où le numéro du Bulletin qui la renfermerait y aurait été publié à son de trompe et de tambour.

Une loi postérieure a supprimé les publications à son de trompe et de tambour ; mais elle a conservé l'usage du *Bulletin officiel*, que le ministre est chargé d'adresser aux administrations départementales et municipales, aux tribunaux et à un grand nombre de fonctionnaires publics.

Les lois sont obligatoires, dans chaque département, du jour où le Bulletin a été distribué au chef-lieu.

LÉON X.

Voy., sur les Médicis, t. III, 1835, p. 105, 152.

ARTISTES ET SAVANTS SOUS LE PONTIFICAT DE LÉON X.

Contrairement à ce qu'on remarque dans la plupart des familles princières, ou, pour mieux dire, des familles de toutes classes, les hommes vulgaires semblent une exception dans celle des Médicis, surtout pendant cette brillante période qui date du vieux Côme et finit à Léon X.

Cependant la gloire de cette maison est plus éclatante que pure, et souvent, en parcourant cette généalogie qui mérite si bien le nom de fastes, après avoir évoqué le brillant cortège de ces princes guerriers et poètes, de cette foule bigarrée des insignes de toutes les dignités humaines, il ne reste qu'un éblouissement dont l'esprit est seul satisfait. C'est que le sentiment religieux aussi bien que l'instinct d'une haute morale manquaient à cette maison, qu'une ambition héréditaire a fait marcher comme un seul homme vers un agrandissement tout personnel.

Côme l'Ancien, dit le Père de la Patrie, fut un homme froid, sage peut-être, patient, et qui ne fit jamais une fausse démarche ; mais ses vertus ressemblent trop à des talents, on lui voudrait plus d'enthousiasme et de spontanéité ; il manque à sa vie politique une noble imprudence, à ses spéculations un revers.

Quand mourut Côme l'Ancien, il n'y avait plus qu'à attendre ; c'est ce que fit Pierre son fils, qui, d'ailleurs, n'eût point su mieux faire ; mais, dès qu'il fallut agir et faire œuvre de la tête et du bras, deux Médicis parurent sur la scène ; l'un d'eux resta sur le champ de bataille. Le poignard des Pazzi n'avait rien fait en immolant une seule victime ; Laurent était debout pour continuer l'œuvre de Côme : il fut ce que celui-ci eût été sans doute à sa place, impitoyable pour les meurtriers de son frère, pour les derniers soutiens de la république. Laurent le Magnifique, dont chacun sait le règne élégant, lettré, corrupteur, fut l'homme d'action de la famille ; habile autant que brave, il sut dénouer et trancher. Côme avait fait de sa maison la première maison de Florence, Laurent en fit la première maison de l'Italie ; il appartenait à Léon X d'en faire pour un temps la première maison du monde. Trois générations, trois actes déroulèrent cette trilogie dont Côme avait exposé les ressorts. La vie de Pierre est comme un intermède à ce grand drame, à qui la mort d'Alexandre de Médicis tué par Lorenzino de Médicis ferait un sanglant épilogue.

Léon X est l'Auguste de la papauté dont Jules II est comme le César. Nous disons l'Auguste et non l'Octave, car la jeunesse de Jean de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, n'est ternie par aucune action honteuse. Il reçut du Grec Chalcondyle, d'Ange Politien, de Bernard de Bibiena, une éducation toute profane dans une cour plutôt attique que chrétienne, et qui, en professant hautement la philosophie platonicienne, n'avait, en effet, d'autre culte que celui du plaisir et des dons de l'esprit. Jean de Médicis entra dans les ordres à treize ans, et tel était l'ascendant de sa famille dans les affaires d'Italie que son élévation future était déjà prévue et mesurée. Les Borgia, sous le pontificat d'Alexandre VI, balancèrent pour un instant cette influence ; les Médicis furent bannis, mais pour être bientôt

rappelés; Jean voulut, comme son père, visiter les divers États avec lesquels il espérait traiter un jour. Mais il ne borna point ses excursions à l'Italie : en Allemagne, en Flandre, en France, il fit admirer les grâces et la souplesse de son esprit; comme le vieux Côme, il connut son époque et sut lier des hommes tels qu'Érasme à la fortune des Médicis. Cependant Alexandre VI était mort, et César Borgia, déçu dans son immense ambition, demandait à genoux au pape Pie III la grâce de mourir en paix du poison qui le rongait déjà. La maison de la Rovère jetait alors un vif éclat dans la personne de Jules II, dont Jean de Médicis se fit aimer, et près de qui il monta à cheval chaque fois que le fougueux pontife laissa la tiare pour le casque; mais les Médicis n'avaient point perdu la partie. Rappelés à Florence, ils virent bientôt leur puissance affermie par l'élection qui appela le cardinal Jean au souverain pontificat.



Côme l'Ancien.

Ce prélat, devenu Léon X, signala les débuts de son gouvernement par des actes de clémence, et ses premiers soins furent donnés moins aux affaires de l'Église qu'à celles de sa famille, en qui il inféoda la souveraineté de Florence et de la Toscane. Du reste, il poursuivit avec activité les projets de son prédécesseur et nourrit la ligue de Cambrai, c'est-à-dire l'association des divers États de l'Italie contre les entreprises des rois de France, de toutes les ressources de sa politique et de toute l'autorité de la cour de Rome. Bientôt, devant les succès des Français, la ligue devenue insuffisante dut chercher hors de l'Italie un appui supérieur; Léon X mit alors l'Empire dans les intérêts de l'Église, et Florence, où étaient nées les factions des Guelfes et des Gibelins, réunit ainsi les deux camps sous un même drapeau. Cette alliance eut pour l'Église des chances diverses; dont le résultat définitif fut d'enlever aux rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er} toutes leurs conquêtes d'Italie. Dans ces longs débats, Léon X montra une adresse secondaire et une complication de moyens peu moraux à laquelle ne résista point la dignité de la tiare.

Quant à la conduite des affaires de l'Église, il n'y apporta, on peut le dire, ni toute l'habileté qu'on devait attendre de ses lumières, ni tout le zèle que lui imposait son caractère religieux, ne l'eût-il considéré que comme un rôle.

Par la publication du concordat, il s'aliéna l'Église de France, dans laquelle il faillit susciter un schisme, et, par celle des indulgences comme par le mauvais choix de ceux qui devaient en prêcher le tribut, il fit tomber l'autorité ecclésiastique dans un discrédit favorable à la réforme de

Luther, qu'il ne sut pas mieux combattre qu'il n'avait su la prévenir.

Léon X ne se montra véritablement grand que dans son administration intérieure, qui donna aux États de l'Église et indirectement à toute l'Italie les plus beaux jours dont ait joui, dans les temps modernes, cette malheureuse nation. Par les encouragements éclairés qu'il accorda aux grands hommes dont le ciel pourvut l'Italie, il mérita que son époque gardât le nom de son pontificat. Les sciences comme les arts grandirent sous sa protection passionnée; les langues orientales eurent des professeurs publics comme les langues grecque et latine, dont les chefs-d'œuvre, imprimés par son ordre et sous ses yeux, favorisèrent l'élan de la poésie nationale. Il fonda dans sa ville natale et à Rome les Bibliothèques laurentienne et du Vatican, et il sut si bien s'entourer de capacités reconnues et déférer à leur avis qu'en voyant les noms des hommes qui prenaient part avec lui au maniement des affaires de Rome, on pourrait croire qu'il n'y avait pas mieux à faire que ce qui fut fait par de tels personnages, et que les événements dont Léon X ne put arrêter le cours avaient été préparés de longue main par les désordres des pontificats précédents. Léon X mourut en 1521, dans la quarante-cinquième année de son âge, dans la huitième de son pontificat.

Léon X, à son avènement, avait déjà trempé trop activement, trop personnellement, on peut le dire, dans la fermentation artistique et littéraire qui absorbait tous les esprits en Italie, pour n'en pas comprendre toute l'importance et toute la portée; en ce point, il continua l'œuvre politique des Médicis, et il se déclara hautement le protecteur des lettres, des sciences et des arts. Son grand talent d'organisateur brilla dans la direction qu'il sut donner au mouvement de la pensée, dont la découverte de l'imprimerie venait de faire en quelque sorte un élément nouveau; l'art tout entier, dont les diverses branches ont un objet unique, fut absorbé par l'idée religieuse qui lui ouvrit un vaste champ. La littérature, plus complexe dans ses voies et dans ses tendances, fut divisée en deux camps : dans l'un furent enrégimentés les esprits profonds, inquisiteurs; les beaux esprits s'enrôlèrent d'eux-mêmes dans le second. Ces derniers n'étaient point à craindre. Les trésors et les dignités de l'Église furent dévolus aux artistes et aux savants; les poètes durent se payer souvent des éloges et de l'admiration sincère du pontife.

La littérature classique et la philosophie antique étaient une sorte de champ neutre où ne s'agitaient point les questions vitales et actuelles que souleva Luther, placé en dehors de ce cercle d'attraction dont Léon X était le centre. Tous les esprits sérieux y furent convoqués, et les littératures grecque et latine, dont quelques rares fragments étaient enfouis çà et là, sortirent de l'obscurité des cloîtres imprimées, illustrées, commentées, et, on peut le dire, augmentées; car, au-dessous des grands noms d'Homère, de Virgile, de Tacite, brillaient ceux de Sannazar, de Vida, de Fracastor, de Marone, de Navagero, et de vingt autres poètes et prosateurs grecs et latins qui seraient classiques aujourd'hui s'ils étaient contemporains de leurs modèles. La théologie, dont les siècles précédents avaient usé le glaive jusqu'à la garde, reçut peu d'encouragements. Mais, en revanche, l'arène où le magnifique Laurent avait mis aux mains Aristote et Platon fut peuplée par Léon X d'une foule de nouveaux gladiateurs; de beaux génies éprouvèrent leurs forces et leur activité dans ces luttes. La philosophie morale de Pontanus a survécu à ces élucubrations pour la plupart sans résultat. L'histoire et la politique eurent aussi de grands écrivains en langue vulgaire; Léon X s'associa en quelque sorte à leurs recherches, applaudit aux succès qui les rendirent populaires, et gagna le plus austère

de tous, celui dont les ouvrages souvent mal interprétés ont rendu presque odieux en France le nom, Machiavel. Inghirami, Guichardin, Paul Jove, Nerli, Nardi, sont des historiens souvent lus, souvent consultés encore aujourd'hui.

On tenta aussi la réformation du calendrier; mais cette

œuvre importante ne fut terminée que sous le pontificat du pape Grégoire XIII, dont elle porte le nom.

De grandes découvertes venaient d'être accomplies à l'occident et à l'orient du monde. La pensée de Léon X suivit avec ardeur, comme toute l'Espagne, les hardis navigateurs qui donnaient les deux Indes à l'Europe; et, ce qui



Portrait de Léon X, d'après la peinture sur bois par Raphaël, au Vatican. Le personnage qui est à droite du pape est Jules de Médicis, depuis Clément VII. L'autre personnage, qui s'appuie sur le fauteuil, est le cardinal Rossi.

lui fait plus d'honneur encore, il s'intéressa vivement au sort des naturels de l'Amérique, et intervint en leur faveur.

Bien que Léon X ait moins fait pour les poètes que pour les savants, nous ne voulons cependant pas dire qu'il ait complètement négligé la poésie, vers laquelle le portait si vivement sa propre organisation.

Si l'Arioste n'eut pas à se louer de la libéralité du pontife, il se montra du moins vivement flatté de la faveur qui l'accueillit au Vatican. Des poètes moins connus à l'étranger, mais fort célèbres en Italie, florissaient alors dans les diverses cours de cette belle contrée, et cultivaient indifféremment la poésie latine ou nationale; nous avons cité quelques-uns

de ceux qui brillèrent surtout dans la première. Sannazar, l'un d'entre eux, mérite ici une seconde mention; après lui viennent Tebaldeo; Bernard Accolti, surnommé l'Unique; Bembo, le secrétaire, l'ami, le conseiller de Léon X; Beatiano; Molza; Trissin, à qui de belles poésies firent pardonner son long, correct et ennuyeux poème intitulé : *l'Italie délivrée des Goths*; Trissin, qui composa le premier des vers sans rimes, que la poétique nationale adopta et désigna sous le nom de vers blancs; Ruccellaï, auteur de la belle tragédie d'*Oreste* et d'un poème didactique sur les abeilles; Louis Alamanni, qui composa de nouvelles géorgiques, des satires, des poèmes lyriques parmi lesquels la popularité a choisi un beau sonnet sur les malheurs de l'Italie qui est traduit dans toutes les langues. Enfin, Berni et Théophile Folengi, célèbres, le premier par ses poésies burlesques connues sous la dénomination de *Bernieschi*, le second par des vers macaroniques auxquels le génie indulgent de la langue italienne assigna un rang qui leur serait peut-être dénié par le goût de l'Europe moderne.

Les femmes se distinguèrent aussi dans la culture des lettres, même des sciences et de la politique. Victoire Colonna, Véronique Gambara, Constance d'Avalos, Tullie d'Aragon, Gaspara Stampa, Laure Baltifera, tels sont les noms des plus célèbres de ces muses italiennes.

Il nous reste à parler des travaux artistiques du pontificat de Léon X, à qui il fut donné de compléter ou de mener à fin la plupart des grands ouvrages conçus ou entrepris par ses prédécesseurs. L'église de Saint-Pierre, dont nous avons donné la description (voy. t. II, 1834, p. 292), commencée par Bramante, sous Jules II, fut peu après terminée, sous Léon X, par Michel-Ange. Le Vatican, fondé par le pape Symmaque au commencement du sixième siècle, continué par Nicolas III, Nicolas V le grand pontife, Sixte IV, qui érigea la chapelle Sixtine, Innocent VIII, qui fit construire les galeries, le Vatican avait enfin été terminé par Jules II. Léon X le fit décorer des magnifiques peintures qui en font aujourd'hui une des merveilles du monde. Michel-Ange peignit la chapelle Sixtine, qui en fait partie, et Raphaël orna les salles et les galeries de belles fresques connues sous le nom de *chambres* et de *loges* (voy. t. IV, 1836, p. 27). Michel-Ange était à lui seul toute son école : aussi a-t-il laissé bien des travaux inachevés après un demi-siècle de vie; Raphaël, qui mourut à trente-sept ans, avait su se créer des mains intelligentes qu'animait sa pensée comme les siennes propres. J.-F. Penni, Barthélemy Bagnacavallo, Pierin del Vaga, Pellegrino de Modène, Vincent de San-Geminiano, élèves chers de Raphaël, qu'on vit frappés d'impuissance et de nullité à la mort de ce grand homme, terminèrent sous son inspiration ces immenses travaux qu'il avait conçus, et dont il fut toujours lui-même le principal exécuteur.

Dans une sphère inférieure à celle de ces divins artistes et de Léonard de Vinci leur émule, brillèrent Luca della Robbia, André Contucci, sculpteurs, et les peintres Sébastien del Piombo, Francia Bigio, André del Sarto, Baccio Baldini, André Mantegna; enfin Raimondi, Pontormo, les créateurs de la gravure; Pollajuollo et Sandro Botticelli, fameux par ces *nielles* si rares et si recherchées aujourd'hui par les amateurs de gravures.

Aux dispendieux et rares travaux de Saint-Pierre et du Vatican, il faut encore ajouter, pour la gloire de Léon X, l'étude et la recherche des antiques, qu'il favorisa de tout son pouvoir; les ponts et les chaussées dont il pourvut les États de l'Eglise; de magnifiques palais réédifiés, bâtis ou étendus; la reconstruction et l'embellissement de Sainte-Marie in Monticelli et du baptistère de Constantin, et enfin la belle collection d'antiques du Vatican.

LE CLAVECIN DE RAISIN.

En 1664, un organiste de Troyes, nommé Raisin, cherchant les moyens de gagner un peu d'argent et de soutenir sa nombreuse famille, fit faire un clavecin plus grand que les clavecins ordinaires, et qui paraissait aller tout seul. Il jouait les airs que Raisin indiquait, et s'arrêtait dès qu'il le lui ordonnait. Tout Paris courut voir cette merveille; Louis XIV lui-même, curieux de connaître ce prodige, le fit venir à Saint-Germain. La reine assista à ces exercices; mais cette machine étonnante lui causa une surprise mêlée d'effroi. Le roi, pour détruire cette impression, ordonna qu'on ouvrit sur-le-champ le clavecin, et l'on en vit sortir un jeune enfant, fils de Raisin, qui commençait à se trouver fort mal de la privation d'air et de la longueur du concert.

Le malheureux Raisin essaya encore quelque temps d'attirer la foule; mais ses représentations avaient perdu leur principal attrait, et elles cessèrent bientôt d'être suivies. Il eut recours aux bontés de Louis XIV, auquel il exposa tout le tort que lui causait la divulgation de son secret. Le roi, touché de sa position, lui permit d'établir à Paris une troupe dramatique d'enfants. C'est dans cette troupe que débuta le jeune Baron, dont Molière fit plus tard un comédien si admirable. Le jeune enfant que Raisin avait quelque temps renfermé dans l'harmonieux étui que Louis XIV fit détruire devint aussi un excellent artiste. Il joua avec un égal succès les rôles à manteau, ceux des valets rusés, des petits-maitres et des ivrognes. Homme du monde, conteur aimable et plein d'esprit, il n'avait qu'un seul défaut, celui de boire avec excès. Il mourut en 1693, année où le vin manqua, et l'on fit, à cette occasion, le mauvais huitain suivant :

Quel astre pervers et malin,
Par une maudite influence,
Empêche désormais qu'en France,
On puisse recueillir du vin ?
C'est avec raison que l'on crie
Contre les rigueurs du destin,
Qui nous ôte jusqu'au Raisin
De notre pauvre comédie.

LAGASCA,

PRÉSIDENT DES INDES OCCIDENTALES SOUS CHARLES-QUINT.

Extrait du Traité de la réformation de la justice,
par Michel l'Hospital.

Je vous mets en avant pour une sublime vertu celle de Pierre Lagasca, Espagnol, docteur en droit, et président aux Indes l'an mil cinq cent quarante-cinq.

L'empereur, considérant que tant de grands seigneurs et vaillans hommes qu'il avoit envoyez aux Indes pour gouverneurs, et ses vices roys s'estudioient à combattre par ambition les uns contre les autres, au lieu de faire son service, luy mangeoient son revenu, et oultre cela ruynoient les pauvres Indiens par leurs tyrannies et cruautés, se résout d'y envoyer le docteur Lagasca, homme courtois et de bénigne nature, de peu d'apparence et de petite complexion, ayant un petit corps foible et fluet au possible, mais là dedans ung esprit fort et vigoureux, une prudence admirable et ung courage merveilleux. Il l'envoie, non en qualité ni esquipage de vice roy, mais seulement de président des Indes, avec ample pouvoir toutesfoys sur tout ce qui dépendoit du gouvernement.

Les vices roys et gouverneurs, estant advertis de l'advenue de Lagasca, s'en mocquoient à pleine gorge; ilz l'appelloient pédant, homme d'escritoire, et le nommoient Goliath, par dérision; somme, faisoient leur compte d'en passer bien leur temps, sachant mesmement (surtout) le petit appareil avec lequel il venoit. Mais Lagasca leur monstra bien qu'il ne fault pas mesurer les hommes à l'aune.

Le docteur fait les pratiques à petit bruit, desmet les

gouverneurs, chefs de partys, les capitaines et gens de commandement ; assemble force gens de guerre, endure des travaux et incommoditez surpassant grandement, non son courage, mais la constitution de sa personne ; va trouver Pizarre (le frère du conquérant du Pérou), luy donne la bataille, le prend prisonnier avec plusieurs grands seigneurs et capitaines, et peu de jours après, leur ayant fait faire leur procès, leur fait trancher les testes ; établit une nouvelle et plus douce police parmy ces pauvres Indiens qu'on avoit manié jusques alors comme bestes brutes, reigle les affaires de la justice, et ne laisse rien à quoy il ne pourveoit avec une grandeur de courage et une prudence admirable.

Ayant eu moyen, parmy une si grande licence et si ample pouvoir, d'accommoder ses affaires à souhait et acquérir des richesses innombrables, le président Lagasca s'en retourna, au bout de quatre ou cinq ans, sans s'estre réservé pour son particulier ny pour aulcun des siens la valeur d'un teston (monnaie d'alors), veoir mesme reporta en Espagne le mesme manteau qu'il avoit lorsqu'il s'embarqua pour aller aux Indes. — Bel exemple pour les grands princes, qui doivent croire qu'il n'y a jamais de siècle si stérile de probité, d'intégrité, de fidélité, qu'il ne produise toujours quelque rare et éminente vertu quand ilz se voudront donner le soing de la rechercher.

SE PRÉPARER DES ARMES CONTRE LES PASSIONS.

Il est à propos que l'homme sage s'accoutume de bonne heure à réfléchir sérieusement sur les raisons qui peuvent lui servir le plus à réprimer ses passions, afin qu'ayant médité ces raisons longtemps, elles lui soient d'un plus grand secours dans les occasions où il sera obligé d'en faire usage ; — car, de même qu'il est difficile de faire taire les aboiements d'un dogue à l'approche d'un étranger, de même il est difficile d'apaiser des passions révoltées si, dans le moment qu'elles se soulèvent, on ne leur oppose les raisons dont on s'est servi souvent avec succès pour les dompter et pour les vaincre.

PLUTARQUE.

LES GONDOLES DE VENISE.

On ne voit à Venise ni chevaux ni voitures ; les gondoles sont le seul moyen de transport en usage dans cette ville, où l'incommodité des rues étroites, tortueuses, obscures et coupées de ponts sans garde-fous, contraint les habitants, comme les voyageurs, à faire par eau tous les trajets un peu considérables. Les gondoles sont des bateaux étroits, longs et d'une grande légèreté. Le peu d'agitation des canaux, auxquels les plus fortes tempêtes communiquent à peine une faible émotion, permet de donner à la construction des gondoles moins de solidité que d'élégance. La poupe en est pourvue d'un fer plat, dentelé et recourbé comme un S. Le gondolier, armé d'une seule rame, est placé debout à l'arrière ; il ne *godille* pas comme les rameurs qui placent dans une échancrure pratiquée au milieu de la poupe un aviron auquel ils impriment le mouvement de la queue d'un poisson, mais il use avec une merveilleuse habileté d'un procédé que les nègres rameurs de nos colonies expriment par le mot *pagayer*, et que beaucoup de voyageurs n'ont su ni imiter ni décrire.

Les gondoles sont peintes en noir, et le plus souvent recouvertes d'une étoffe de même couleur ; elles sont parfois ornées de houppes et de franges. La petite chambre qui occupe le centre de chaque gondole est tapissée d'un drap également noir, mais plus fin. Le siège du fond est très-large et recouvert de maroquin noir ; sur les côtés sont deux places qu'on hausse ou qu'on baisse à volonté. La place d'honneur, dans les gondoles, est à gauche.

« Les gondoles noires qui glissent sur les canaux, dit M^{me} de Staël, ressemblent à des cercueils ou à des berceaux, à la première et à la dernière demeure de l'homme. Le soir, on ne voit passer que le reflet des lanternes qui éclairent les gondoles ; car, de nuit, leur couleur noire empêche de les distinguer. On dirait que ce sont des ombres qui glissent sur l'eau, guidées par une petite étoile. »

Le nombre des gondoles, qui était, il y a plusieurs années, de 6 500, n'était plus, en 1827, que de 678. Philippe de Comines avance que lorsqu'il passa à Venise, *il s'en finoit trente mille*.

Cette brillante époque des gondoles était aussi celle des galères, et ces deux voies ouvraient à la population pauvre et inférieure de Venise une ressource qui devait la vouer à peu près tout entière à l'honorable métier du rameur ou du gondolier ; mais le gondolier, dont les fonctions étaient moins dangereuses et moins pénibles que celles du rameur des galères, devait être à celui-ci ce que sont nos marins de Seine aux équipages de haut bord. La profession de gondolier était héréditaire à Venise, et tenue en fort grand honneur parmi les classes subalternes ; c'était l'école et la retraite de la marine militaire et commerçante dont Venise est aujourd'hui privée : aussi les gondoliers ont-ils voué une sorte de culte aux souvenirs de cette puissance maritime qui fit pendant tant de siècles la grandeur de leur belle patrie. Heureux encore aujourd'hui celui qui possède une parcelle des débris du fameux Bucentaure, dernière galère d'apparat qu'ait conservée la république, celle que montait le doge quand à son avènement il épousait l'Océan, *il Mare*, au nom de la belle Venise. La précieuse relique repose sur le cœur du gondolier, auprès du scapulaire de Notre-Dame de Bon-Secours, dont les deux lampes veillent chaque nuit dans une niche extérieure du dôme de Saint-Marc. Transmis de père en fils, les débris du Bucentaure conserveront longtemps, dans les générations populaires, le souvenir des anciennes grandeurs de la patrie.

Les gondoliers, qui jouent un si grand rôle dans les chroniques et dans les ouvrages d'imagination, excitent naturellement la curiosité de tous les étrangers. Bien qu'ils soient encore aujourd'hui la seule classe qui ait conservé, dans Venise, une physionomie nationale, en exceptant toutefois l'immuable Israël, ils ont dépouillé une partie des circonstances extérieures qui frappèrent les anciens voyageurs, ce qui ne déconcerte pas médiocrement les nouveaux. Le costume des gondoliers modernes ne diffère cependant pas beaucoup de celui de leurs pères ; leur coiffure est surtout élégante : c'est une sorte de bonnet phrygien qui n'est pas parmi eux d'uniforme, mais qu'ils portent de préférence. « Souvent, dit M^{me} de Staël, des gondoles toujours noires sont conduites par des bateliers vêtus de blanc avec des ceintures roses. » Il en est encore ainsi de nos jours ; quelques voyageurs se plaisent même à parer leurs gondoliers de costumes plus riches encore ; d'autres laissent traîner dans le sillage de leurs gondoles de somptueuses tapisseries qui garnissent les sièges disposés en dehors de la petite cabine où les hommes se renferment rarement en été.

Quant aux habitants de Venise, ils font souvent prendre à leurs gondoliers des livrées qui ne sont pas toujours sans élégance. Aussi, bien que Venise ait beaucoup perdu de sa splendeur, l'aspect du grand canal, dans la belle saison, est parfois des plus animés, et les errantes sérénades ne manquent pas toujours aux nuits de son beau ciel, quoi qu'en ait dit Byron.

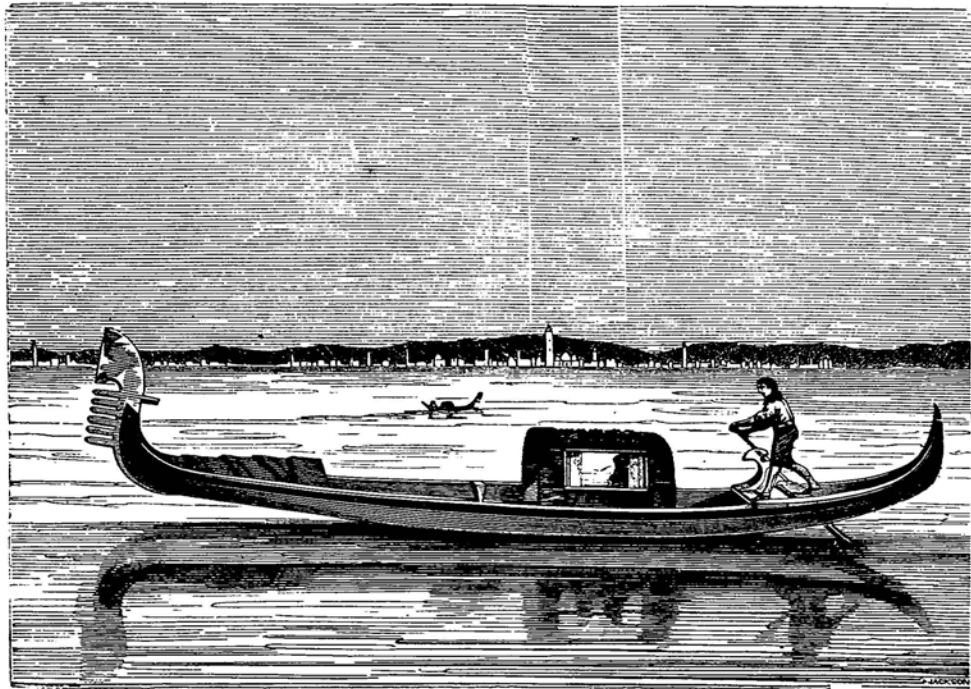
A l'époque où Byron habitait Venise, de récentes convulsions pouvaient y avoir altéré la gaieté caractéristique des gens du peuple. Mais cette disposition, accompagnée d'une douceur et d'une bienveillance que tous les étrangers admirent, a triomphé depuis quelques années des tristes préoc-

Avec elle, la voix est revenue au gondolier, qui chante encore parfois les vers du Tasse, mais dans un dialecte qui les rend inintelligibles aux étrangers. Il faut le croire, beaucoup de ces derniers ignorent que la Jérusalem délivrée a été traduite en vénitien pour la classe populaire de Venise, qui, même aux beaux jours de son oligarchie, ne parlait pas le pur toscan.

Mais le Tasse, en devenant classique, a fini par passer de mode, et les gondoliers qui n'ont jamais été ce que quelques écrivains en ont fait, c'est-à-dire, des trouvères à luth et à guitare, mais seulement d'adroits et vigoureux rameurs qui chantent parfois pour se distraire, préfèrent aujourd'hui les mélodies populaires de la *Norma*, ou les délicieuses romances de *Perruchini* aux simples et primitives cantilènes de la Jérusalem.

La tradition n'est cependant pas entièrement perdue, mais les touristes qui ont gâté bien des choses lui ont beaucoup fait perdre de sa précieuse naïveté. Aujourd'hui ce n'est plus que la bourse à la main qu'on peut entendre chanter les vers du Tasse; quelques gondoliers vendent à l'aumône du voyageur la poésie déflorée de leurs concerts nautiques, et il faut être doué d'une grande puissance d'abstraction pour mener son illusion à travers les menaces d'un tel marché. Si toutefois on parvient à oublier au bout de quelques minutes l'inintelligible canzone dont la monotonie accompagne le bercement de la gondole, il semblera peut-être doux d'être tout-à-coup arraché à celui de la rêverie par les noms de *Clorinde* ou d'*Armide* que le dialecte de Venise n'a pu entièrement défigurer.

Les gondoliers n'ont, dans leurs mœurs et dans leurs habi-



(Une Gondole, à Venise.)

tudes, rien que d'honnête et d'intéressant; leur douceur et leur politesse contrastent avec la grossièreté des cochers de Paris et de Londres; une extrême sobriété explique en partie cette mansuétude qui étonne tous les étrangers. D'où vient donc que plusieurs écrivains voyageurs s'en sont pris aux gondoliers des désenchantements dont leur humeur était souvent la cause, et les ont voulu déshériter du prestige qui en a fait un des instruments littéraires les plus en vogue? de ce que la navigation des gondoles est féconde en accidents malencontreux pour ceux qu'un long usage n'a pas familiarisés avec certains procédés préservateurs dont nous indiquerons ici le principal dans l'intérêt des gondoliers comme des voyageurs. Ce procédé consiste à débarquer avec attention sur les dalles, que la mer en se retirant couvre d'un limon onctueux; on évite ainsi de tomber entre la gondole et le quai, ce qui indispose la muse comme la santé du poète. Byron, pour avoir négligé cette précaution en sortant de sa gondole, que tous les étrangers voient encore aujourd'hui avec plus ou moins d'intérêt, tomba un jour dans le grand canal, accident que son rare talent de nageur rendit trop

peu sérieux pour ne point paraître risible, et son amour-propre en souffrit beaucoup. Les Vénitiens attribuèrent à l'humeur qu'il éprouva en cette occasion les vers suivants qu'il composa à cette époque :

Les échos de Venise ne répètent plus les poésies du Tasse, le gondolier ne chante plus en parcourant l'Adriatique; rarement une douce mélodie vient charmer l'oreille de l'étranger

Le louage d'une gondole est de dix livres vénitiennes par jour, ou de cinq avec un seul rameur; mais si on la tient au mois, on paie trente ou quarante livres pour la gondole, et soixante-seize ou quatre-vingts livres pour le gondolier*.

* La livre ou *lire* vénitienne vaut un peu plus de dix sous de France.

AVIS. — Le rédacteur de la notice sur la ville de Boulogne et sur ses bains, p. 269, a commis diverses erreurs qui seront rectifiées dans un prochain article.

LE PAYSAN DE CARIGLIANO.



Le Paysan de Carigliano. — Composition et dessin de M. de Saint-Germain, gravure de Quartley.

L'Angelus du soir avait sonné à l'église de Carigliano; les troupeaux venaient de rentrer, et les portes des cabanes s'étaient refermées. C'était l'heure où les pères, de retour du travail, font danser leurs enfants sur leurs genoux, en attendant le repas du soir.

Dans une des plus petites maisons du village, un jeune homme et une jeune femme étaient assis devant une table où le souper avait été servi; mais ils ne mangeaient pas, et de grosses larmes coulaient le long des joues de la jeune femme.

— Margarita, dit tout à coup le mari en lui prenant la main, si tu pleures ainsi, comment veux-tu que j'aie du courage?

— C'est vrai, Pietro; on ne paye pas ses créanciers avec des larmes.

— Nous avons encore tout un mois devant nous, femme; une bonne occasion peut venir. Voilà que les troubles de Naples ont pris fin; Mazaniel a été tué et ses partisans sont en fuite: le commerce reprendra peut-être, et nous pourrions vendre la laine de nos moutons.

Margarita secoua doucement la tête; puis, voyant que son mari la regardait, elle tâcha de sourire, et lui répondit:

— Dieu t'entende, ami!

— Allons, reprit celui-ci d'une voix tendre, ta main dans la mienne, Margarita, et sois ce que doit être une vraie femme, douce et forte dans l'affliction. Dieu est bon pour nous, puisqu'il nous a préservés jusqu'à présent d'absence et de maladie. Apporte ici notre enfant.

La jeune femme se leva vivement, passa dans une chambre voisine, et reparut presque aussitôt, tenant dans ses bras une petite fille de trois ans.

— Mettez-vous là toutes deux, à mes côtés, dit Pietro; lorsque je vous vois, cela me donne du courage, et je sens que je vous aime trop pour que vous tombiez dans la peine. Quand je devrais suer du sang, toi et ton enfant vous serez heureuses.

Margarita attendrie embrassa son mari.

— Tu es bon comme un saint, Pietro, lui dit-elle, et je voudrais souffrir six mois pour racheter chacune de tes heures de souffrance.

Dieu a mis dans les affections de famille la consolation de toutes les douleurs. Margarita et Pietro se trouvèrent bientôt moins à plaindre en sentant combien ils étaient précieux l'un pour l'autre. C'étaient des âmes simples et aimantes qui se consolent facilement du malheur par la tendresse.

Et cependant leur situation était bien triste. Mariés depuis quatre ans, tout leur avait d'abord réussi; mais, pendant les deux dernières années, des désastres de tout genre les avaient frappés. Leur récolte avait été détruite par la grêle, leur troupeau décimé par la maladie. Pour comble d'infortune, les troubles de Naples étaient survenus, et les avaient empêchés de vendre leur récolte. Pressés par la nécessité, ils s'étaient donc adressés à un usurier qui leur avait prêté à gros intérêts; mais, ne pouvant payer ces intérêts aux termes convenus, ils avaient renouvelé leurs emprunts, leurs dettes s'étaient accrues; si bien qu'au moment où commence notre récit, il ne leur restait plus aucun moyen d'éviter la ruine qui les menaçait.

Cependant la vue de leur petite Laura avait un peu dissipé la tristesse des deux époux; la nuit était venue, ils commençaient à souper, lorsque la porte s'ouvrit tout à

coup, et un étranger dont les vêtements étaient en désordre et couverts de poussière entra précipitamment dans la cabane. A cette apparition inattendue, Margarita avait jeté un cri, et Pietro s'était levé presque effrayé. — Que voulez-vous? demanda-t-il brusquement à l'inconnu.

Mais celui-ci regardait autour de lui d'un œil soupçonneux. Enfin il s'avança vers la table où les deux paysans étaient assis, et, rassuré sans doute par le doux visage de la jeune femme et la présence de l'enfant :

— Je suis un proscrit de Naples, dit-il; je cherche un asile.

Pietro se découvrit, et Margarita se leva avec un empressement plein de compassion et de respect.

— Soyez le bienvenu, dirent-ils ensemble à l'étranger, en lui montrant une place à côté d'eux.

Tout cela s'était passé rapidement, et avec autant de simplicité que s'il se fût agi d'un fait journalier et vulgaire. Ce n'était point, en effet, la première fois que la cabane de Pietro servait de retraite à un proscrit. A cette époque, les guerres civiles désolaient toutes les cités de l'Italie; chaque parti y perdait ou y reprenait successivement le pouvoir, et les montagnes étaient toujours pleines d'exilés fuyant la proscription du vainqueur. Étrangers à ces querelles, les paysans offraient tour à tour l'hospitalité aux vaincus de la veille et à ceux du lendemain. Ils ne s'informaient pas de l'opinion que le fugitif avait défendue, mais des périls qu'il courait; ils ne regardaient point à sa cocarde, mais à la pâleur que la souffrance avait répandue sur son front.

Après avoir fait souper l'étranger, Margarita se hâta de lui préparer un lit pour qu'il pût se reposer. Il y avait à l'extrémité de la cabane un réduit peu apparent et faiblement éclairé; ils pensèrent que ce lieu était le plus sûr, et ils y conduisirent l'inconnu.

Cependant Pietro passa une nuit fort inquiète; il craignait que l'on n'eût vu le proscrit entrer dans sa cabane, et qu'il n'y fût découvert; aussi que l'on juge de son effroi lorsque, le lendemain, en sortant de grand matin, il aperçut des soldats arrivés pendant la nuit et qui remplissaient le village. Pietro courut avertir l'étranger, en lui recommandant d'éviter tout ce qui pourrait trahir sa présence. Il ajouta que sans doute les soldats partiraient dans la journée, et qu'alors il pourrait s'échapper sûrement. Mais les soldats ne partirent point, et l'on sut bientôt qu'ils avaient été envoyés dans le village comme poste d'observation et pour arrêter les proscrits. Pietro fut donc obligé de garder son hôte.

Les jours s'écoulaient sans améliorer la position des deux époux. La présence de l'étranger leur avait même occasionné un surcroît de dépense qui hâtait leur ruine; car c'est beaucoup pour le pauvre qu'une faim de plus à satisfaire. Cependant Pietro n'eut pas un seul instant la pensée de se débarrasser de cette charge nouvelle en engageant le proscrit à quitter sa maison; il savait trop que c'était l'envoyer à une mort certaine. Quelque onéreux que fût pour lui l'hôte que Dieu lui avait donné, il le garda sans rien dire, sans rien laisser paraître.

Margarita se taisait aussi, mais avec plus d'efforts. Son âme moins élevée comprenait moins facilement les dévouements généreux; elle était trop bonne pour ne point se résigner au sacrifice, mais trop faible pour ne point le regretter parfois: aussi, lorsque le soir les réunissait tous autour du chétif repas qu'elle avait préparé, son regard demeurait fixé sur le proscrit; elle s'effrayait de sa faim, comptait chaque bouchée, et sentait en elle comme un sourd repentir de l'hospitalité qu'elle lui avait donnée. Mais si, dans ce moment, ses yeux rencontraient ceux de Pietro, elle baissait la tête en rougissant; car elle avait honte de l'éclair d'égoïsme qui avait traversé son âme.

Quant au proscrit, c'était un homme sombre, qui parlait

peu, et semblait s'occuper de choses plus grandes que celles de la vie vulgaire. Sa reconnaissance ne s'exprimait jamais que par un geste ou par un regard. Le plus souvent, penché sur la table et le front dans une de ses mains, il traçait du doigt, devant lui, d'invisibles images dont il semblait chercher les formes et la pose. Cependant sa rêverie n'avait rien d'inquiet; elle était noble, calme et souriante. Il était aisé de voir que le passé qui avait creusé de larges rides sur son front encore jeune ne lui avait point laissé de remords, et que si ses lèvres demeuraient fermées, ce n'était point par prudence, mais parce qu'il y avait au fond de ce cœur beaucoup de ces grandes choses que la parole n'exprime pas.

Après avoir passé la journée entière dans sa retraite, le proscrit, comme nous l'avons déjà dit, en sortait le soir pour prendre part au repas de la famille. Un jour qu'ils étaient tous à table, on frappa à la porte de la maison. Pietro courut regarder par une lucarne placée au-dessus du seuil.

— C'est Pedrill! s'écria-t-il en revenant. Et vite, signor, retournez à votre cachette! Cet homme est avare et méchant; s'il vous apercevait, tout serait perdu.

L'étranger se hâta de fuir, et Margarita, encore tremblante, alla ouvrir à Pedrill, qui continuait à frapper.

— J'ai cru que vous ne vouliez point me recevoir, dit le vieil usurier en entrant et jetant autour de lui des regards scrutateurs.

— Pourquoi cela, maître Pedrill?

— C'est ce que vous pourriez dire mieux que moi, Pietro. Du dehors, il me semblait entendre chuchoter ici; on eût dit qu'il y avait quelqu'un avec vous.

— Vous voyez, en effet, que je ne suis point seul, répondit le paysan en montrant sa femme et sa petite fille.

Mais Pedrill regardait toujours avec une curiosité soupçonneuse.

— Je venais, dit-il enfin, pour savoir si vous êtes en mesure de me payer ce qui m'est dû.

Margarita devint pâle, et serra son enfant dans ses bras.

— Je ne le puis, en vérité, répondit Pietro d'une voix basse et triste.

— Alors, mes enfants, votre maison et votre mobilier répondront pour vous; car je ne suis nullement disposé à perdre mon argent.

Tout en parlant ainsi, Pedrill s'était avancé vers le foyer, et il se trouvait dans ce moment vis-à-vis la table, que le proscrit avait subitement quittée. — Pardieu, dit-il tout à coup, il me semble, Pietro, que vous pouvez payer vos dettes s'il vous reste de quoi acheter de telles coiffures.

En parlant ainsi, il montrait la toque de velours que l'étranger avait oubliée en se retirant. Margarita jeta un cri; Pietro embarrassé garda le silence.

— Trois couverts et trois chaises! ajouta à demi-voix Pedrill.

Puis, se tournant vers le jeune paysan :

— Il est clair que j'ai effarouché votre compagnie, mes enfants, reprit-il en ricanant.

Il s'assit ensuite, et parla d'autre chose; mais au moment de sortir, il attira Pietro dans un coin, et lui dit :

— J'aurais pu vous donner encore quelque délai; mais votre imprudence compromettrait mes intérêts. Vous recevez des proscrits; si on le savait, vous seriez condamné à la prison et vos biens confisqués. Je ne veux pas courir cette chance; voyez donc à me payer dans huit jours, comme vous l'aviez promis, sinon je fais tout vendre.

A ces mots, Pedrill se retira, laissant Pietro et sa femme immobiles d'effroi.

Cependant, au bout d'un instant, le paysan reprit courage.

— Il ne me dénoncera pas, dit-il; car si l'on confisquait notre maison, il perdrait sa créance: nous n'avons donc

rien à craindre de ce côté. Quant à vendre tout ce qui est ici, voilà longtemps que nous sommes menacés de ce malheur, et nous avons eu le temps de nous habituer à une pareille idée. L'oiseau du ciel trouve une feuille pour se mettre à l'abri; Dieu ne sera pas moins bon pour nous que pour l'oiseau.

Cependant les huit jours s'écoulèrent dans une angoisse cruelle pour Pietro et pour sa femme. Sans moyen d'échapper au désastre qui les menaçait, ils ne pouvaient être sauvés que par un de ces miracles que l'on espère toujours, mais sur lesquels la raison défend de compter. Chacun d'eux s'efforçait de cacher ses angoisses afin de ne pas attrister l'autre, chacun s'efforçait de causer et de sourire; mais cette causerie était distraite, ces sourires convulsifs, et au fond de cette tranquillité jouée on sentait s'agiter une douleur amère.

Le proscrit ne savait rien de ce qui se passait, Pietro n'ayant pas voulu ajouter à ses chagrins cette nouvelle inquiétude. — Il sera toujours assez tôt pour l'avertir que nous ne pouvons plus lui donner asile, dit-il à Margarita; attendons au dernier instant.

Cependant Pedrill était revenu plusieurs fois sous prétexte de s'informer si Pietro pouvait le payer, mais en réalité pour savoir ce qui se passait chez lui. Un soir il avait failli surprendre l'étranger au moment où il sortait de sa retraite; mais il avait feint de ne rien voir, et n'avait fait aucune observation.

Les choses en étaient là, lorsqu'un malheur imprévu frappa la pauvre famille de Carigliano: leur petite fille tomba malade. Pietro et Margarita avaient réuni sur cette unique enfant toutes leurs espérances; c'était à la fois leur force et leur consolation. Cette frêle créature, née un an après leur mariage, et qui avait assisté à toutes leurs joies comme à toutes leurs souffrances, était leur passé et leur avenir; ils s'aimaient dans cette enfant, anneau vivant qui semblait réunir leurs deux existences. Que l'on juge de leur douleur en la voyant menacée de mort! toute autre inquiétude disparut dans cette grande douleur; et pendant les deux nuits qui s'écoulèrent, nuits de désespoir et de larmes, la pensée de leur ruine ne revint pas une seule fois aux deux époux. Ah! que leur importaient la pauvreté et l'humiliation, pourvu que leur enfant pût vivre! Le travail ou les hommes pouvaient leur rendre tous les biens perdus; mais il n'y a que Dieu qui puisse donner un enfant.

Margarita passa deux nuits en prières auprès du berceau de sa fille, demandant, comme Jésus-Christ au jardin des Olives, que l'on éloignât d'elle ce calice. Enfin elle fut exaucée, et le troisième jour la malade parut se ranimer. Oh! qui n'a connu cette joie d'une guérison inattendue, cette ivresse qui inonde l'âme près de l'être aimé qui vient d'échapper à la mort! Jamais peut-être bonheur si grand n'avait rempli les cœurs de Margarita et de Pietro.

Mais avec la tranquillité de l'âme revint la prévoyance et les inquiétudes d'esprit. On était à la veille du jour fatal indiqué par Pedrill pour le paiement de sa créance ou pour la vente de la maison. Pietro comprit qu'il était temps d'avertir le proscrit de ce qui allait arriver. Il le fit avec une noble simplicité. L'étranger l'écouta sans rien dire; mais quand le paysan releva la tête, il aperçut une larme qui roulait sur ses joues sillonnées. Il recula étonné. Le proscrit lui tendit la main.

— Je suis aussi pauvre que toi, dit-il, et je ne puis te sauver.

— N'ayez point de souci de nous, signor, mon travail suffira pour nous faire vivre; et d'ailleurs, ne faut-il point que chacun ait ses peines ici-bas?

— Tu as raison; mais puisse Dieu être indulgent pour toi! Je partirai cette nuit.

Le soir vint, et Pietro allait fermer sa porte, lorsque Pedrill se présenta.

— Eh bien, dit-il, c'est demain que tu dois me payer; y as-tu songé?

— Plus que je ne l'aurais voulu, murmura le paysan.

— Et à quoi t'es-tu décidé?

— A subir toutes les conséquences de mon malheur.

— C'est-à-dire que tu ne peux pas me satisfaire?

— C'est la vérité.

Le petit usurier garda un instant le silence: il jeta les yeux autour de lui pour s'assurer que personne ne l'écoutait, et, s'approchant davantage de Pietro:

— Que dirais-tu, reprit-il à demi-voix, si je te donnais un moyen de gagner du temps et de me payer en partie sans vendre ta maison?

— Sainte Vierge! est-ce possible? s'écria Pietro en reculant.

— Écoute, ajouta Pedrill rapidement, tu caches ici quelqu'un. — Oh! ne cherche pas à le nier, j'en suis sûr. — On a promis vingt ducats à quiconque livrera un proscrit; va dénoncer le tien au commandant de Carigliano, et tu toucheras la somme convenue.

— Seigneur Dieu! que me proposez-vous là? dit Pietro en reculant.

— Un moyen simple et facile de retarder ta ruine, et peut-être de te tirer d'affaire.

— Une infâme trahison, Pedrill!

— Trahison, trahison... Je ne m'arrête point aux mots, vois-tu. Puisque le gouvernement encourage à dénoncer les proscrits, c'est qu'il trouve cela bien, n'est-ce pas? pourquoi veux-tu être plus honnête homme que le gouvernement?

— Assez, assez, Pedrill!

— D'ailleurs, songes-y bien, si tu refuses, tu es perdu; demain je mets en vente tout ce qu'il y a ici, et il ne te restera pas même un berceau pour ton enfant malade.

— Hors d'ici, Satan! s'écria Pietro en repoussant l'usurier; hors d'ici! tu espères me tenter en me parlant de mon enfant, mais je ne veux plus t'entendre!...

— Perds-toi donc, imbécile, grommela Pedrill en se retirant.

Mais après avoir fait quelques pas, il revint de nouveau.

— Réfléchis bien, Pietro, dit-il; ce que je t'ai proposé est dans ton intérêt. Mon cœur saigne quand je songe à la position dans laquelle tu vas te trouver...

Écoute, ajouta-t-il plus bas, s'il te répugne de dénoncer toi-même ce proscrit, fais-le sortir de chez toi: je le livrerai, et nous partagerons les vingt ducats.

Pietro poussa Pedrill sans lui répondre, et referma la porte avec violence.

Ce que venait de lui dire cet homme l'avait jeté dans une singulière agitation. Il n'avait point balancé un seul instant à faire son devoir; mais la pensée que le lendemain sa femme et sa fille encore malade seraient sans asile le bouleversait.

Cependant il voulut avertir l'étranger de ce qui venait de se passer, non qu'il craignît les dénonciations de Pedrill, qui en livrant la retraite du proscrit se fût exposé à voir confisquer une maison qui allait lui appartenir; mais le vieil usurier pouvait espionner la fuite de l'étranger, et devenir la cause de sa perte. Pietro courut à l'endroit où celui-ci était caché, et l'appela sans recevoir de réponse. Surpris, il poussa la porte, entra: il n'y avait personne; mais la lucarne était ouverte, et l'étranger avait pris la fuite.

— Il aura voulu éviter de pénibles adieux, et empêcher que je ne m'expose en le conduisant hors du village, pensa Pietro. Brave homme! que le ciel le conduise!

Il vint annoncer à Margarita le départ de leur hôte.

La nuit s'écoula pour eux dans une triste attente, et ils se levèrent au point du jour. Pedrill arriva bientôt avec les gens de justice qui devaient lui prêter appui.

— La nuit vous aurait-elle rendu plus sage? demanda-t-il bas à Pietro; et trouvez-vous maintenant qu'il soit bon de gagner vingt ducats?

— L'homme que tu voulais livrer est loin d'ici et en sûreté, répondit le paysan avec mépris.

— C'est ce que je voulais savoir; puisque ta demeure ne renferme plus rien de suspect, je puis y faire entrer la justice.

En effet, les gens qui avaient accompagné Pedrill se répandirent aussitôt dans la maison. On somma Pietro, au nom de la loi, de payer la créance qui lui était présentée, ou de se reconnaître dépossédé de tout ce qui lui appartenait...

— Rien n'est plus à toi ici, ajouta brutalement l'homme de loi; va-t-en!

Pietro jeta autour de lui un regard éperdu. Cette demeure qu'il avait reçue de son père, où il avait grandi, où sa mère était morte, où il avait conduit sa jeune épouse le jour de leur mariage, il fallait la quitter. Rien n'était plus à lui dans cette maison où il laissait toutes ses habitudes et tous ses souvenirs!... Pietro égaré ouvrit les bras comme s'il eût voulu embrasser les murs et tout ce qu'il allait abandonner; mais, en se refermant, ses bras rencontrèrent Margarita qui tenait son enfant.

— Venez! s'écria-il; venez, mes seuls, mes vrais trésors! puisque vous me restez, je n'ai rien perdu.

Et il sortit en les tenant pressées sur son cœur.

Cependant l'effort avait été trop grand; à quelques pas du seuil il s'arrêta, se laissa tomber sur un tertre de gazon, et tourna les yeux vers sa demeure. Margarita s'assit en silence à ses pieds, avec cette muette résignation que trouvent les femmes dans les douleurs sans remède. Oh! qui peut dire ce qui se passa alors dans le cœur de Pietro? Jusqu'à ce moment, sa vie avait été pure de toute mauvaise action, jamais la calomnie elle-même n'avait osé le toucher de son souffle, et cependant tout avait tourné contre lui: le sort avait fait un mendiant de l'homme laborieux, aimant et généreux, et avait enrichi de ses dépouilles un lâche méprisé de tous. Qu'était-ce donc qu'un monde où la vertu n'était rien, et où les bons devenaient la proie des méchants? Oh! quels doutes devaient entrer dans un esprit simple en face de telles iniquités! comme ses mains croisées avec rage devaient se lever vers le ciel pour invoquer la justice de Dieu! Hélas! le premier et le plus dangereux poison du malheur est le doute!... Mais après ce premier vacillement, les âmes bien faites reprennent leur attitude; et l'on comprend que la force elle-même ne peut avoir qu'une base solide, la patience!

Pietro voyait transporter hors de sa maison des meubles qui tous lui rappelaient une habitude ou une affection: c'était le banc où il s'asseyait avec Margarita et sa fille sur ses genoux, un lit où sa mère était morte, le miroir dont sa femme se servait jeune fille. Tout cela s'entassait sous ses yeux, et déjà la vente commençait. Déjà des voisins avides de profiter de sa ruine achetaient à bas prix ses souvenirs, et chacun d'eux emportait comme un lambeau de sa vie, quand tout à coup les enchères furent suspendues. Il se fit un mouvement dans la foule qui se pressait à la porte de la maison, et l'on sembla s'interroger comme s'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Deux villageois passèrent rapidement près de Pietro.

— Pedrill a ordonné d'avertir le comte de Corsino, dit l'un d'eux.

— Que se passe-t-il donc? demanda Pietro.

Mais les villageois étaient déjà loin et ne l'entendaient plus.

Après avoir hésité quelque temps, le paysan se leva et s'approcha de la foule. Dans ce moment, le comte de Corsino arrivait; Pietro entra avec lui dans la maison.

— Venez, signor comte! s'écria Pedrill; nous avons découvert ici des peintures extraordinaires et que nous avons voulu vous montrer avant d'y toucher.

On le conduisit aussitôt dans le lieu obscur où avait été caché le proscrit, et Pietro suivit ses pas. Alors, à la clarté des torches que l'on avait allumées et qui répandaient dans cet étroit réduit une vive lumière, le paysan aperçut pour la première fois de grandes figures qui couvraient les cloisons et les murs. La plupart n'étaient que grossièrement ébauchées; mais il y avait tant de hardiesse dans le trait, tant de fierté et de puissance dans les poses, qu'il était impossible de ne point reconnaître la main d'un maître. Le comte Corsino s'arrêta avec un cri d'extase devant cette merveilleuse composition; c'était un connaisseur habile, et qui avait consacré une partie de son immense fortune à se former une galerie de tableaux qui passait pour une des plus riches de l'Italie.

— Pietro, dit-il en apercevant près de lui le paysan qui contemplait avec stupéfaction les esquisses dont les murailles étaient couvertes, depuis quand possèdes-tu ce trésor?

— En vérité, je l'ignore, signor comte; car je vois comme vous ces dessins pour la première fois.

Corsino regarda de nouveau avec attention ces admirables ébauches, et s'écria:

— Par le ciel! il n'y a en Italie qu'un seul peintre qui ait pu dessiner ces figures, et ceci est de Salvator Rosa.

— C'était en effet son nom, murmura le paysan.

— Que veux-tu dire?

Pietro regarda autour de lui; voyant qu'il était seul avec Pedrill et le comte de Corsino, il raconta à celui-ci tout ce qui s'était passé, comment il avait recueilli un partisan de Mazaniel, et le long séjour du proscrit dans cet endroit caché. Quand il eut achevé:

— Plus de doute, dit le comte, ces dessins sont du grand Salvator! Pietro, je paye tes dettes et je t'achète ta maison. Mais pars sur-le-champ; car on saura que tu as donné asile à un proscrit, et tu serais inquiété.

Le soir même, Pietro, muni d'une forte somme, suivait joyeusement, avec sa femme et sa petite Laura, la grande route de Milan.

SÉLINONTE.

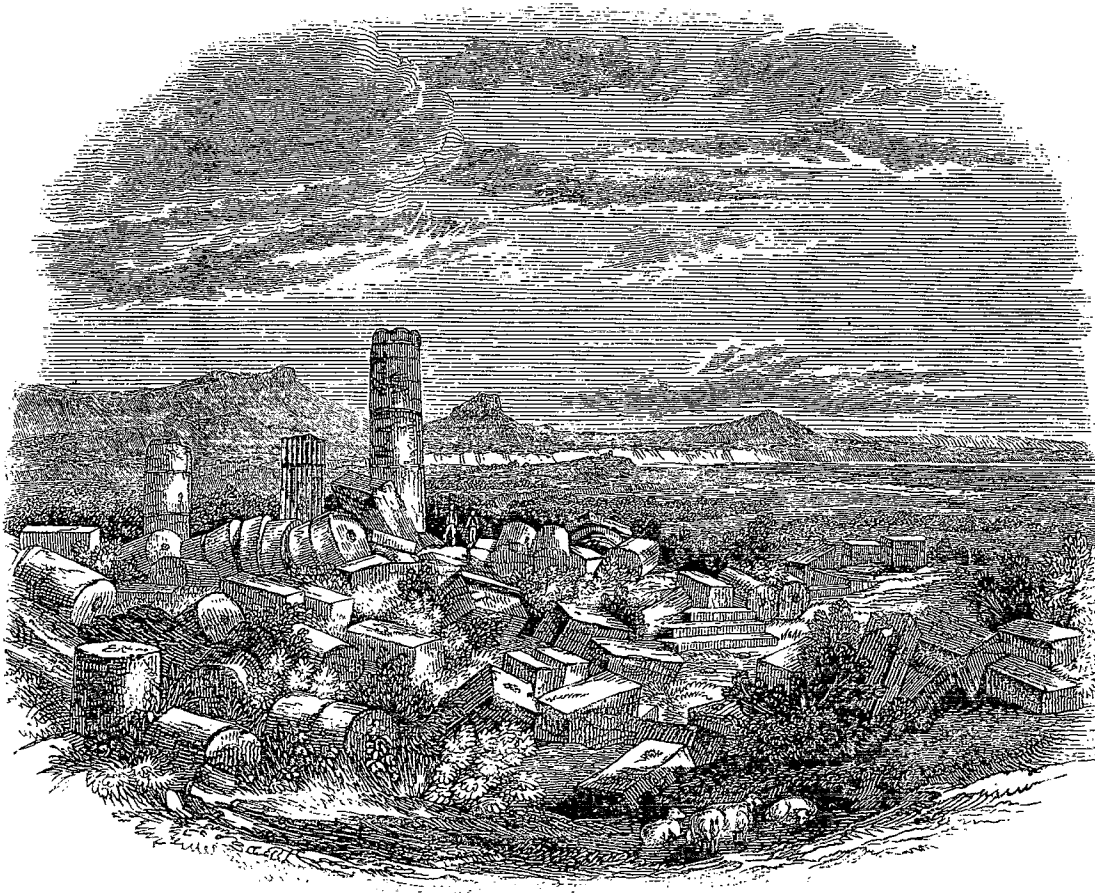
Voy., p. 11, Métopes de Sélinonte.

Un article des premières pages de ce volume a été consacré à la description et à l'histoire de Sélinonte. Le dessin qu'il nous est donné de reproduire aujourd'hui ajoutera, nous l'espérons, à l'intérêt de nos recherches sur cette antique cité de la Sicile.

Vues de la mer, et principalement de l'est du cap de Granitola, les ruines de *Selinuntum* offrent encore, dans la perspective confuse, l'aspect d'une ville florissante et somptueuse. Ce n'est que pas à pas, en approchant, que l'illusion cesse. Les lignes brisées, les tronçons de colonnes isolées, le désordre des débris affaissés qui jonchent le sol, et surtout le silence mortel qui augmente à mesure que l'on s'éloigne du bruit des vagues, amènent insensiblement à un désenchantement qui lui-même ne manque pas de grandeur. Bientôt d'autres impressions s'emparent de l'esprit et l'élèvent: l'admiration fait place au regret. Les proportions extraordinaires de quelques-uns d'entre ces fragments que vingt-quatre siècles ont assez respectés pour permettre de reconstruire les édifices par la pensée, confondent l'imagina-

tion ; il semble que cette poussière qu'on foule doit être mêlée de cendres de géants. L'endroit représenté dans notre gravure est plus que tout autre un objet de surprise et d'émotion pour le voyageur. On croit y reconnaître les restes de trois temples d'ordre dorique : l'un devait être dédié à Neptune, un autre à Castor et Pollux ; on n'est pas d'accord sur le culte du troisième. Les Siciliens modernes désignent cette partie des ruines, en dehors de l'acropole,

sous le nom de *la Marinella*. En renvoyant aux détails du premier article, nous appellerons seulement l'attention du lecteur sur cette circonstance, que la plupart des colonnes sont renversées dans une direction uniforme : de cette uniformité, remarquée dans un grand nombre de ruines célèbres, on a supposé ingénieusement que l'on pourrait conclure à la direction même de tremblements de terre fort anciens. Un architecte français, M. Charles Texier, a ap-



Les Ruines de Sélinonte.

pliqué cette observation dans le cours de son excursion en Caramanie. Voici un passage d'une de ses lettres datées de Smyrne, et adressées, en 1835, à M. Dureau de la Malle : « J'ai pu déterminer la direction du tremblement de terre qui a renversé *Téos* et le temple d'Apollon Didyme. Trois colonnes de ce temple sont encore debout ; les autres sont abattues, toutes dans la même direction, et leurs tambours sont couchés par terre appuyés l'un sur l'autre comme une pile d'écus. Il est évident que tout le monument est tombé à la fois dans cette catastrophe, qui date au moins de deux mille ans. »

LA CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE.

Premier article.

Quelques-uns de nos lecteurs ont sans doute eu occasion de visiter des forges, et de voir comment on y fabrique le fer. On le tire du milieu du feu sous l'aspect d'une masse grossière, informe, toute hérissée d'aspérités ; il est presque blanc tant il est chaud, et brille de loin, dans l'obscurité, comme une étoile. Dans cet état, il est malléable ; toutes ses parties glissent avec facilité les unes sur les autres, sa surface cède au moindre effort qui s'exerce contre elle, et le forgeron parvient sans peine à lui donner telle figure qu'il

désire : si ce n'était l'ardente chaleur et la vive lumière qui se projettent de toutes parts, on dirait une masse d'argile humide. — Ainsi était la terre, au dire des géologues, lorsque Dieu, la tirant du néant, lui donna sa première forme, cette forme sphérique que tout le monde connaît, et qui est le principe de tant de beaux et admirables phénomènes que la géographie nous enseigne, tels que la diversité des climats, la variation des saisons, les alternatives du jour et de la nuit, la facilité de se transporter en tout pays, même aux antipodes, sans trouver nulle part de barrière et sans éprouver la moindre gêne, l'équilibre des mers, etc. — Certes, cette croyance scientifique n'est point indigne de la puissance de Dieu. Telle est, en effet, la grandeur de cet être souverain, que d'une seule chose et au premier abord toute simple, sa sagesse fait jaillir une multitude de conséquences toutes merveilleusement enchaînées les unes avec les autres, et produisant une harmonie que notre esprit peut reconnaître, mais qu'il n'aurait jamais inventée.

La terre, ce vaste globe sur la surface duquel nous marchons, qui porte nos forêts et nos fraîches prairies, qui souvent même se glace superficiellement quand le soleil lui retire ses rayons, la terre aurait donc été autrefois une masse tout en feu. La science a trouvé, dans les temps modernes, des preuves qui donnent un appui considérable à cette vé-

rité que les anciens n'avaient fait que soupçonner, et cette vérité est d'une telle importance que nos lecteurs nous sauront sans doute quelque gré de leur expliquer ici quelques-unes des raisons sur lesquelles elle se fonde.

Si l'on jetait dans l'espace, et à une distance suffisamment grande du soleil et des planètes, une masse quelconque de matière liquide, fût-elle cent fois grosse comme la terre, cette masse prendrait, en vertu de certaines lois d'équilibre que les mathématiques établissent, la forme sphérique. Otez la différence des proportions, c'est exactement le phénomène d'une goutte d'eau ; détachez comme vous voudrez la quantité d'eau dont se compose cette goutte, jetez-la en l'air de toutes manières, vous aurez beau faire, la goutte, dès qu'elle sera libre, prendra, malgré tous vos efforts, la forme globuleuse ; et si le froid la surprend dans cet état de liberté, elle se solidifiera tout en gardant la forme qu'elle avait d'abord prise. Tout le monde sait que c'est là ce qui arrive aux grêlons. Il serait donc possible que cette figure sphérique que nous voyons à la terre dépendit de ce que cette planète, ayant été primitivement lancée à l'état liquide dans l'espace, y aurait contracté la forme d'une goutte immense, et se serait peu à peu refroidie et prise en masse, sans changer de figure, conservant ainsi, comme les grêlons, la marque de son premier état.

Voici une vérification singulière qui va donner un commencement de plausibilité à ce premier aperçu.

Si le noyau liquide était sans aucun mouvement sur lui-même, la forme qu'il prendrait serait exactement sphérique, comme nous venons de le dire ; mais il suffit qu'il soit doué d'un mouvement de rotation sur lui-même pour que cette forme change aussitôt. Dès qu'il se met à tourner, il s'aplatit dans le sens du diamètre autour duquel se fait son mouvement, et plus la vitesse de rotation augmente, plus l'aplatissement augmente aussi. C'est un fait que les mathématiques démontrent d'une manière générale, de même que le précédent ; mais il est aussi aisé de le constater soi-même par expérience que de reconnaître comment les gouttes liquides prennent une forme globuleuse dans l'air. Il suffit d'attacher une petite goutte d'eau à un brin de paille ou à une aiguille, en gommant l'eau légèrement pour la rendre plus adhérente, et de faire tourner un instant l'aiguille entre ses doigts : on voit aussitôt la goutte d'eau s'aplatir comme un disque tout autour de l'axe qui lui communique le mouvement, et s'aplatir de plus en plus à mesure que l'on tourne plus vite. — On comprend déjà qu'il résulte de là que la terre, étant animée d'un mouvement de rotation qui lui fait faire une révolution complète sur elle-même en vingt-quatre heures, se trouverait, si elle était liquide, dans la même situation que la goutte d'eau que nous faisons tout à l'heure pirouetter en imagination entre nos doigts, et qu'elle devrait nécessairement perdre sa sphéricité et s'aplatir, comme la goutte d'eau, sur les deux pôles, qui sont les points autour desquels a lieu le mouvement. Or c'est précisément ce qui a eu lieu. La terre est aplatie à ses deux pôles et renflée à l'équateur, et cet aplatissement, auquel on ne voit aucun but comme aucune raison, qu'on n'aurait par conséquent jamais imaginé, devient une conséquence naturelle de l'ancienne liquidité de la terre. Il n'aurait pu être évité que si Dieu avait jugé d'empêcher les lois de la physique de suivre leur cours ordinaire. Cette question au premier abord insoluble : Pourquoi la terre est-elle aplatie aux deux pôles et renflée à l'équateur ? reçoit donc une solution d'une simplicité extrême et tout à fait satisfaisante dès qu'on se reporte aux premiers âges du monde, durant lesquels la terre n'était point encore solide comme elle l'est aujourd'hui.

Ce qu'il y a de bien remarquable dans cet accord entre le fait que nous observons et celui qui serait la conséquence

naturelle de cet état primitif du globe que nous supposons, c'est que cet accord est parfait. Les géomètres ont pu calculer directement et par des règles certaines la valeur de l'aplatissement que subirait un globe liquide semblable à la terre, et animé d'un mouvement de rotation s'achevant en vingt-quatre heures, comme le sien ; cet aplatissement serait environ la trois-centième partie du diamètre de ce globe : or, lorsqu'on a eu déterminé par des expériences astronomiques la valeur numérique de l'aplatissement de la terre, on a appris que cet aplatissement était d'environ 20 kilomètres à chaque pôle, c'est-à-dire qu'il était précisément la trois-centième partie du diamètre de la terre, qui est de 1 200 myriamètres. Cet accord est certainement trop particulier pour être un pur effet du hasard : entre tant d'aplatissements différents que Dieu pouvait donner au globe terrestre, si quelque besoin que nous ne savons pas commandait qu'il fût aplati, comment sa sagesse aurait-elle précisément choisi l'aplatissement que ce globe devait nécessairement prendre de lui-même dans le cas où il aurait été originairement liquide ?

Il est donc presque permis de se considérer comme en droit de conclure en toute confiance le fait de la liquidité primitive du seul fait de l'aplatissement des deux pôles. Le grand Newton, dont le nom s'est fait connaître parmi les modernes par tant d'autres travaux, est un des premiers savants qui se soient occupés de cette importante question ; et d'autres astronomes illustres, venus après ce célèbre génie et instruits à son école, ont achevé de résoudre le problème comme nous venons de le dire.

Admettons donc comme d'une vérité démontrée que la terre ait été anciennement liquide : démontrerons-nous maintenant qu'elle a été rendue liquide par l'effet de la chaleur, comme cette masse de fer dont nous invoquons l'image en commençant ? Ici les preuves abondent, et dans la prochaine livraison nous essayerons de les exposer dans un discours aussi simple que celui-ci.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Cinquième article. — Voy. p. 282.

POÉSIES GRECQUES.

Après la conquête de la Grèce par les musulmans, quelques hommes énergiques, ne voulant point subir le joug des vainqueurs, se retirèrent dans les lieux les plus inaccessibles et y défendirent leur indépendance. Ces proscrits armés ne formèrent cependant point, comme en Espagne, un peuple destiné à continuer la nationalité hellénique ; ils se séparèrent par bandes peu nombreuses, et chaque troupe eut son chef particulier. Les Clephtes vécurent d'abord de chasse et de ce qu'ils enlevaient aux musulmans ; mais, comme il arrive dans toute existence exceptionnelle, le caprice devint bientôt leur seule morale et leur unique loi ; ils confondirent tous les habitants de la plaine, qui avaient accepté le joug ottoman, avec les vainqueurs eux-mêmes, et pillèrent indistinctement infidèles et chrétiens.

Cependant les Clephtes conservèrent, au milieu de leur vie peu régulière, un sentiment de patriotisme qui en fit, pour ainsi dire, les seuls continuateurs des anciens Grecs ; ils ne cessèrent de protester contre la conquête en faisant la guerre aux conquérants ; et jusqu'au jour de l'insurrection, on les vit combattre en petit nombre, mais sans paix ni trêve, les oppresseurs de leur patrie.

Ce fut sans doute ce sentiment profond d'indépendance patriotique qui leur conquit les sympathies de tous les Grecs ; on avait à souffrir parfois de leurs déprédations, mais eux seuls vengeaient les souffrances que les Turcs

faisaient endurer aux vaincus : c'était, en quelque sorte, l'armée d'une nation qui n'existait plus, mais qui n'avait pas renoncé à revivre un jour. Ce furent, en effet, les Clephtes qui jetèrent le premier cri de guerre lorsque le jour de la révolte fut venu, et ils soutinrent longtemps presque seuls le combat contre toutes les forces de l'empire ottoman.

On conçoit donc pourquoi les chants nationaux de la Grèce ne parlent que des aventures, des exploits et des amours des Clephtes ; c'étaient, en effet, les héros populaires, les seuls dont le souvenir remuât de vives passions au cœur de la foule. On trouve bien de loin en loin, dans les poésies helléniques, quelques chansonnettes élégiaques ; mais leur apparition est rare, comme on peut s'en assurer en parcourant le recueil des chants grecs traduits par M. Fauriel. Le plus souvent, ces chants, composés seulement de trois ou quatre couplets, sont des hymnes ou des ballades de guerre :

N'importe que les défilés soient aux Tuers, que les Albanais les occupent ; Sterghias, tant qu'il est vivant, ne tient pas compte des pachas. Aussi longtemps qu'il neigera sur les montagnes, ne nous soumettons point aux Turcs. Allons nous cantonner dans les repaires des loups ; les esclaves habitent dans les villes, dans les plaines, avec les infidèles ; les braves ont pour villes la solitude et les gorges des montagnes. Plutôt qu'avec les Turcs, vivons avec les bêtes sauvages.

La guerre d'Ali-Pacha contre les Souliotes a inspiré aussi plusieurs chants aux poètes populaires de la Grèce. On sait que le pacha de Janina eut recours à toutes ses trahisons et à toutes ses forces pour anéantir cette vaillante peuplade qui avait conservé l'indépendance au milieu de ses rochers :

Un oiseau s'est posé sur le haut du pont ; il se lamente, et dit à Ali-Pacha : — Ce n'est point ici Janina pour y faire des jets d'eau ; ce n'est point ici Prévéza pour y bâtir des forteresses ; c'est ici Souli le fameux, Souli le renommé, où vont en guerre les petits enfants, les femmes et les filles ; où la femme de Tsavellas combat, le sabre à la main, son nourrisson à un bras, le fusil à l'autre, et le tablier plein de cartouches.

Tous ceux qui ont lu la traduction de M. Fauriel, à laquelle nous empruntons nos citations, se rappellent les pièces intitulées : *Kalia Kondas, Kitzos et sa mère, le Tombeau du Clephte* ; ils ont aussi remarqué, sans doute, la *Leçon de Nannos*, qui déclare à ses compagnons qu'il ne veut point dans sa bande des *Clephtes à chevreux ou des Clephtes à moutons, mais des Clephtes à sabre et à mousquet*, ce qui prouve que, même dans les montagnes, le brigandage était peu en honneur ; mais, parmi toutes ces chansons, nous n'en connaissons aucune de plus naïve ni de plus poétique que la suivante. C'est un Clephte mourant qui parle à un de ses compagnons :

Lance-toi là-bas vers le rivage, là-bas vers la rive ; fais des rames de tes mains, de ta poitrine un gouvernail, et de ton lest corps fais un navire. Si Dieu et la Vierge veulent que tu nages heureusement, que tu gagnes l'autre bord, que tu arrives à nos quartiers, là où nous tenons conseil, et où nous fimes rôti les deux chevreux, Floras et Tombras, et si nos compagnons te font quelques questions à mon sujet, ne dis pas que j'ai péri, que je suis mort, pauvre infortuné ! dis seulement que je me suis marié dans les tristes pays étrangers. J'ai pris la pierre plate pour belle-mère, la noire terre pour femme, et les cailloux pour beaux-frères.

LE PANTHÉON.

Deuxième article. — Voy. p. 249.

Depuis qu'on a découvert le fronton du Panthéon, on a pu juger plus sûrement de l'effet de cette grande page dont nous avons donné la description. La sculpture est dans un accord parfait avec les proportions de l'édifice ; elle n'écrase point les colonnes du péristyle, comme dans d'autres monuments contemporains ; elle orne la façade sans la charger. Lorsqu'on a observé de près le peu de profondeur des plans, on est émerveillé de voir comment les figures ressortent les unes sur les autres, et quel est le relief des

groupes. Tous les personnages sont à leur aise dans l'espace qu'on leur a donné ; ils y vivent et s'y remuent comme dans leur atmosphère naturelle. L'air circule en liberté autour de leurs fronts consacrés ; une lumière abondante les baigne et rend tous leurs mouvements sensibles. Cependant leur vie est celle des immortels ; tous les contours sont purs, toutes les agitations sont calmes, tous les reliefs sont doux. Il s'échappe de l'ensemble de la composition cette sorte d'irradiation fine et délicate qui convient à l'apothéose. On retrouve là une impression toute semblable à celle qu'on éprouve devant l'apothéose d'Homère qui orne l'une des salles du Musée égyptien au Louvre. Et certainement le fronton de M. David et le plafond de M. Ingres sont les deux plus hautes expressions que l'art contemporain puisse transmettre à la postérité.

Les écoles se disputent, les systèmes se combattent, mais le véritable artiste produit, et ses œuvres tranchent les questions que la discussion est impuissante à résoudre. Ainsi a fait M. David. Dans son fronton, l'antique et le moderne se rencontrent sans se heurter. Le costume actuel et la draperie grecque, la vérité historique et le symbole, s'y mêlent de manière à satisfaire les esprits droits et impartiaux. Ce n'est pas une théorie abstraite qui a accompli ce miracle, c'est un juste sentiment de la vie et une étude complète de l'homme et de la nature.

Il suffit, pour s'en convaincre, de reconstruire cette belle page par la pensée. Dans le précédent article, nous l'avons décomposée en la prenant par le centre ; il faut en reformer l'ensemble en commençant notre analyse par l'extrémité. De ses angles inférieurs, on voit sortir, au milieu des instruments que la nature met dans leurs mains, les enfants qui entrent dans la vie, et qui représentent l'initiation de l'homme au travail et à la pensée. Peu à peu la ligne s'élève ; les enfants grandissent et se font hommes : c'est leur destinée. Ils se répandent dans des carrières diverses ; dans toutes ils trouvent à exercer leur courage ; ils se trempent dans les épreuves et dans les combats ; ils portent partout l'ardeur et la lumière de l'intelligence humaine, et leur nature se revêt de l'immortelle splendeur que donnent la vertu et le génie. Mais leur destinée est-elle finie à ce point ? Non. N'ont-ils grandi, n'ont-ils lutté, n'ont-ils triomphé que pour être des héros et pour se couronner de leur gloire ? Au-dessus d'eux, au-dessus de leur renommée et de leur éclat, il y a, dans les hauteurs de l'idéal, de grandes et saintes pensées sur lesquelles il faut qu'ils aient sans cesse l'œil fixé. A ces idées, les individus et les nations doivent compte de leur existence ; tout sacrifice, qu'il soit éclatant ou ignoré, doit leur être facile pour les satisfaire ; car toute la gloire humaine n'est qu'un reflet de leur splendeur divine, et les plus puissants dans ce monde ne sont tels que parce qu'ils sont leurs serviteurs les plus dévoués. Il appartient à l'art de donner une forme visible à ces idées qui couronnent et dominent toute la création ; il convient donc qu'au-dessus de la reproduction historique des héros il élève les symboles qui sont l'expression des hautes généralités pour lesquelles ils ont combattu. Telle est, en effet, la vie ; elle se compose de trois choses : elle a son initiation, ses luttes, son but. L'art, pour être vraiment grand, doit la représenter complètement et sous toutes ses faces diverses. C'est parce que M. David a compris et rendu la vie humaine de cette façon qu'il a écrit une admirable page.

Mais l'œuvre de M. David ne soulève pas seulement une grande question d'art ; elle se rattache à un grand problème politique. Le fronton est le lieu du temple où l'on écrit la pensée de sa destination ; l'artiste s'est chargé de la graver en caractères ineffaçables. Mais comment la réalisera-t-on ? Pourra-t-on même la réaliser ? Et n'y a-t-il pas dans la forme et dans l'histoire du monument quelque



AUX. GRANDS. HOMMES. LA PATRIE. RECONNAISSANTE.

Le Fronton du Panthéon, par M. David d'Angers. — Voy. la description, p. 249.

chose qui s'oppose à ce qu'il représente parfaitement l'idée à laquelle on veut le consacrer ?

Louis XV posa la première pierre de ce monument en 1764, et l'architecte Soufflot en avait dressé le plan de façon à l'approprier au culte catholique ; toute la maçonnerie fut faite dans cet esprit. La révolution la trouva terminée, mais elle en voulut changer la destination, et de l'église de Sainte-Geneviève l'enthousiasme populaire fit le Panthéon. Les restes de Voltaire, de Rousseau, de Mirabeau, furent transportés dans les caveaux du temple. L'empire continua en ce point la pensée de la révolution ; il plaça dans les cryptes ses sénateurs, ignorés aujourd'hui pour la plupart. Mais la restauration, pour obéir à son principe, enleva le monument de Soufflot au culte des grands hommes de la patrie, et voulut le rendre à la destination que Louis XV lui avait donnée. Dans le premier élan de la révolution de juillet, le peuple demanda que la pensée de la révolution et de l'empire fût restituée, et il mit le Panthéon au nombre de ses conquêtes. On le laissa faire, et de sa main encore émue il rétablit sur la façade cette inscription : *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante !*

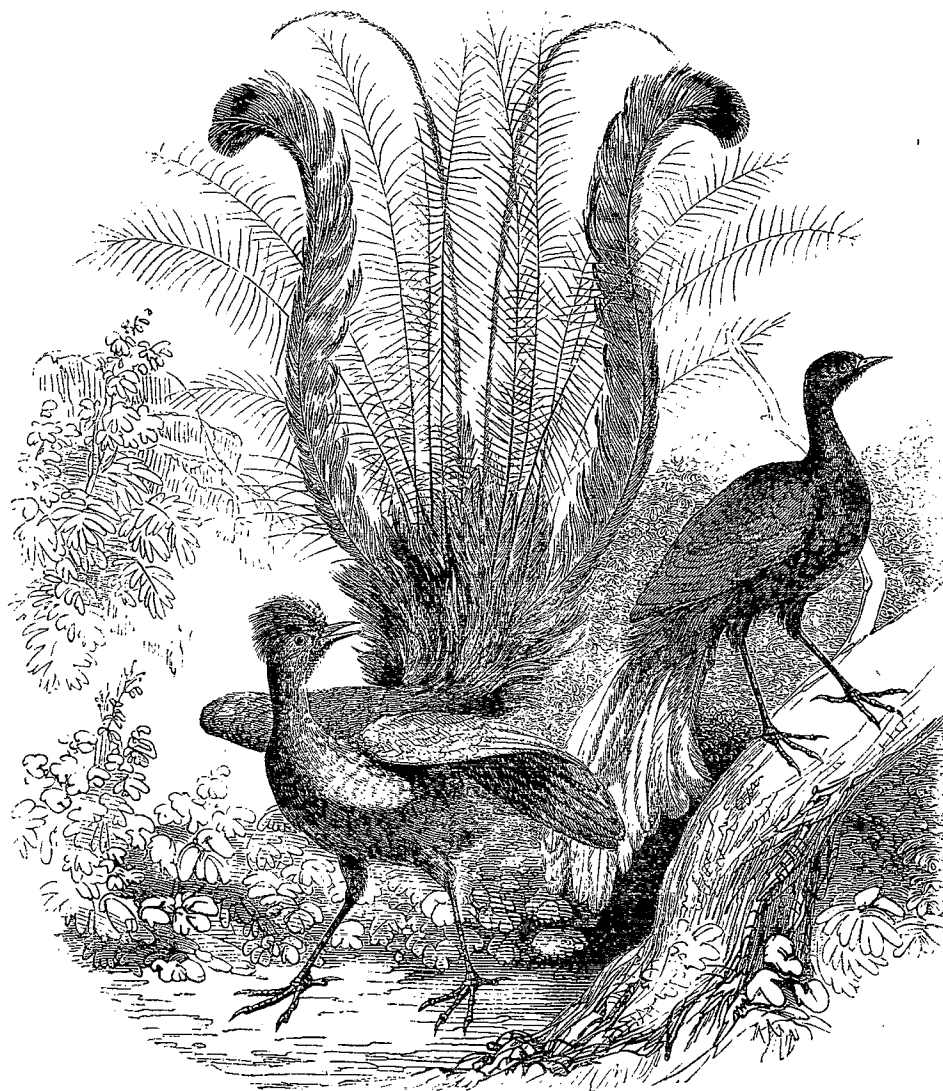
Des deux cultes qui se sont disputé ce sanctuaire, lequel lui convient mieux ? Il faut à chaque idée une forme particulière. La forme du monument de Soufflot convient-elle mieux à l'église de Sainte-Geneviève, ou bien au Panthéon ? L'architecte avait-il tellement écrit dans le plan de son édifice sa destination catholique qu'on ne puisse pas, sans offenser l'art et l'histoire, lui en donner une autre ? et lorsque la révolution changea celle qu'on lui avait d'abord imposée, fit-elle une chose déraisonnable ? Telle n'est point notre opinion.

Soufflot vivait dans un siècle où la foi religieuse n'était pas grande, et lorsqu'il traça son plan, il fut occupé de tout autre chose que du catholicisme. Saint-Pierre de Rome et Saint-Paul de Londres lui offraient des modèles de majesté qu'il voulait imiter de son mieux ; mais en copiant ces deux grands temples, auxquels l'art antique a tant contribué, il exagéra encore tout le côté païen de leur architecture. Le péristyle et la base du monument rappellent tout à fait les anciens ; le christianisme ne se montre que dans l'élévation de la coupole et dans la disposition des ailes, qui se coupent en forme de croix.

Eh bien, cette architecture mêlée, où toutes les civilisations antérieures se confondent, ne convient-elle pas parfaitement pour représenter une idée de notre époque, qui est l'héritière de toutes celles qui ont précédé, et qui rassemble dans son sein leurs meilleurs éléments pour leur donner une vie nouvelle ? Quant à nous, en passant sous les colonnes qui s'élèvent de toutes parts dans ce temple, il nous a toujours semblé qu'elles avaient été placées là tout exprès pour abriter des tombes de choix et des statues illustres ; elles forment comme un bois sacré, plein de dédales et d'ombre, où d'augustes morts reposeraient volontiers au milieu des souvenirs des plus glorieuses époques de l'histoire humaine.

Mais il faudrait accepter toutes les conséquences de cette idée et la réaliser jusqu'au bout. Ce temple, destiné à garder les cendres et la mémoire des morts illustres, devrait servir de rendez-vous à toutes les grandes solennités patriotiques. Les prix mérités par le talent, le courage ou la vertu, devraient être décernés là ; il serait bien de convier souvent la foule à se souvenir de la patrie et de la gloire en face des tombeaux que la reconnaissance publique aurait consacrés. Enfin, il serait nécessaire de donner à une magistrature nouvelle, ou à la plus digne et à la plus impartiale qu'on pourrait trouver parmi celles qui existent, le soin d'ouvrir aux morts et aux vivants les portes saintes de ce temple national.

LA LYRE.



Le Menure-Lyre.

C'est une bonne fortune pour un naturaliste que de trouver, lorsqu'il s'agit de désigner quelque nouvel animal, un nom qui exprime le caractère principal par lequel cette espèce se distingue de toutes les autres, et qui puisse ainsi la faire reconnaître dès qu'on la voit la première fois. C'est ce qu'on a tenté avec plus ou moins de succès dans beaucoup de noms formés de l'assemblage de deux ou trois mots grecs; mais de pareils noms, outre qu'ils offrent souvent un concours peu harmonieux de syllabes, n'ont aucun sens pour qui n'est pas helléniste, et le but serait plus sûrement atteint si l'expression était empruntée à la langue vulgaire. Il ne faut pas se dissimuler, au reste, que les cas où la chose est faisable sont très-rare, et que ce sont, comme je le disais tout à l'heure, des bonnes fortunes dont on profite quand on les rencontre, mais sur lesquelles il ne faut pas compter.

Jamais peut-être on n'a fait un plus heureux emploi de ce système de dénomination que pour l'oiseau dont nous avons à parler aujourd'hui. On l'a nommé *la lyre*, et personne, sans doute, ne sera tenté de demander pourquoi; chacun verra que ce nom lui a été donné, et avec juste raison, pour rappeler l'étrange disposition de la queue, disposition qu'on ne retrouve dans aucun autre oiseau, et qui doit, au premier coup d'œil, le faire reconnaître.

J'ai dit qu'on avait souvent essayé d'exprimer, à l'aide

d'une combinaison de mots grecs, les traits saillants de la conformation des animaux, et j'oubliais d'avertir que c'est justement ce qui a eu lieu pour l'oiseau dont nous parlons. Les premiers voyageurs l'avaient appelé *faisan de montagne*; le général Daves, qui en donna une description au commencement de ce siècle, reconnut qu'il ne pouvait entrer ni dans le genre *faisan*, ni dans aucun de ceux qu'avaient formés jusque-là les naturalistes. Comme il fallait cependant un mot nouveau pour désigner le nouveau genre, il proposa celui de *menure* (queue en fer à cheval, ou plus exactement queue en croissant), et il distingua par l'épithète de *superbe* l'espèce qu'il décrivait.

Si le *menure* eût été connu des Grecs ou des Romains, il eût certainement figuré dans leur mythologie poétique, et à tout aussi bon titre que le paon; mais dans son pays natal, la Nouvelle-Hollande, il ne s'est pas encore trouvé d'Ovide; et en Europe, quand on l'y a vu pour la première fois, on n'avait plus l'esprit tourné à la poésie; c'est beaucoup qu'on lui ait donné un nom à la fois noble et expressif.

Il a été, au reste, plus aisé de lui trouver un nom qu'une place parmi les oiseaux, et même aujourd'hui les naturalistes ne sont pas, à cet égard, parfaitement d'accord. Quelques-uns, en effet, s'obstinent encore à le maintenir dans l'ordre des gallinacés, ordre qui renferme plusieurs espèces à queue

magnifique, telles que le paon, l'éperonnier, etc.; mais la plupart le comprennent, malgré sa taille, qui est égale à celle du faisan, dans l'ordre des passereaux. Vieillot l'y plaçait près des oiseaux de paradis; Cuvier, se fondant sur des caractères plus importants que ceux qui peuvent se tirer du développement et de la nature des plumes, en fait le type d'un genre particulier voisin du genre merle. S'il est vrai, comme l'assurent Latham et Shaw, que la lyre ait un chant agréable et possède même la faculté d'imiter celui des autres oiseaux, ce serait une nouvelle raison pour la croire bien à sa place dans un groupe où se trouve déjà le moqueur, le plus brillant de tous les musiciens ailés, et loin des gallinacés, dont la voix, qui ne peut jamais passer pour un chant, est souvent un cri très-désagréable, témoin celle du paon, du dindon, de la pintade, etc.

Bennet, à qui nous devons des remarques intéressantes sur les habitudes de plusieurs animaux de la Nouvelle-Hollande, et qui a parlé de la lyre, ne dit rien de son talent musical. Cela ne prouve pas, à la vérité, que Shaw et Latham aient été mal informés, mais cela fait désirer de nouveaux renseignements à ce sujet. Il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'étonner s'il reste encore plusieurs points à éclaircir dans l'histoire d'un oiseau qui, comme celui-ci, se plaît dans les lieux les plus retirés. Ajoutons qu'il est déjà devenu rare dans le voisinage des établissements anglais : les naturels du pays, trouvant dans les belles plumes de sa queue un objet d'échange précieux, ont commencé à lui faire une rude guerre. Il a ainsi disparu presque complètement du district d'Illawara, où il était autrefois assez commun.

Dans les lieux mêmes où les indigènes n'ont point de relations avec les blancs, ils recherchent encore les plumes de la lyre pour s'en faire un ornement; car, malgré l'état misérable dans lequel ils vivent, ils sont, comme tous les sauvages, très-amoureux de la parure, et ils plantent dans leurs cheveux, toujours gras et en désordre, ces magnifiques panaches, qui ne servent qu'à mieux faire ressortir leur laideur. Ils donnent à l'oiseau le nom de *balangara*, et aussi celui de *beleck-beleck*.

Le menure-lyre habite de préférence les cantons rocaillieux qui se trouvent au pied des montagnes dans toute la Nouvelle-Galles du Sud. C'est un oiseau au vol pesant, mais à la course légère. Il est, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'un naturel défiant, et à peine a-t-il entrevu le chasseur qu'il fuit avec une extrême rapidité, s'aidant de ses ailes pour franchir les troncs d'arbres, les quartiers de roc et les divers obstacles qui peuvent se trouver sur son passage. Il vole rarement sur les arbres, si ce n'est quand il veut s'y percher pour dormir, et alors il monte de branche en branche.

« De grand matin, dit Shaw, il commence à faire entendre sa voix, dont le timbre est pur et agréable; il gagne peu à peu le sommet de quelque colline pierreuse, et là on peut le voir grattant la terre à la manière de notre coq, élevant sa queue, et imitant par intervalle les notes des oiseaux qui se trouvent dans le voisinage. » Après avoir continué cet exercice pendant deux heures environ, il redescend dans les vallées ou le plat pays.

Bennet dit aussi qu'il gratte la terre au pied des arbres et entre les racines, comme le font tous les gallinacés, pour y découvrir des graines et des insectes.

La femelle construit, sur la terre ou dans le creux de quelque rocher, un nid assez grossier, composé d'herbe ou de feuilles sèches; elle y dépose de douze à seize œufs de couleur blanche, avec quelques menues taches bleuâtres : les petits sont difficiles à saisir, car, tout jeunes encore, ils courent très-lestement et savent se cacher dans les buissons ou entre les rochers. L'oiseau adulte lui-même fait plus d'usage de ses pieds que de ses ailes; cependant, le matin, quand il quitte l'arbre où il a passé la nuit, il vole quel-

quefois jusqu'à une centaine de pas : on ne le voit guère que le soir et le matin; il se tient presque toujours caché pendant la chaleur du jour.

La lyre, avons-nous dit, a reçu des premiers voyageurs et porte encore aujourd'hui, parmi les colons de la Nouvelle-Hollande, le nom de *faisan de montagne*; elle ne ressemble cependant guère au faisan que par la grosseur, et, comme on peut le voir dans notre figure, elle a une tout autre physionomie; mais il est parmi les gallinacés quelques oiseaux dont elle se rapproche beaucoup plus par ses proportions élancées, par son port, par la forme générale de sa tête, qui est ornée d'une huppe, enfin par la couleur de sa robe; ce sont des espèces de l'Amérique du Sud, parmi lesquelles on peut citer le *yacou* de Cayenne, et mieux encore une espèce non décrite de la Nouvelle-Grenade, dont la queue a même un très-grand développement, les plumes principales ayant la largeur de la main.

Le menure-lyre a la tête petite; mais les plumes de la partie supérieure sont, chez le mâle, assez développées pour former une huppe; la femelle est privée de cet ornement. Le bec est triangulaire à la base, légèrement comprimé et échané vers la pointe. Les ailes sont courtes, arrondies, concaves; les pennes en sont molles et lâches. Les pieds sont longs, recouverts de larges plaques noires; les doigts, sensiblement égaux entre eux, sont aussi très-longs et terminés par de grands ongles mousses à la pointe; l'ongle du pouce est le plus grand des quatre. La couleur générale du plumage est un brun fauve teint d'olive, et qui passe au roux sur la gorge et les ailes; le ventre et la poitrine sont d'un gris cendré. Malgré la modestie de cette robe, notre menure mérite réellement l'épithète de superbe par laquelle l'a distingué Daves, et il doit, pour sa belle queue, prendre place à côté des oiseaux les plus magnifiquement parés. Cette parure, au reste, n'appartient qu'au mâle; la femelle n'a rien de remarquable dans sa queue, qui se compose de seize pennes toutes semblables entre elles, mais qui vont en diminuant de longueur à mesure qu'elles sont plus voisines des bords. Les pennes de la queue du mâle sont aussi au nombre de seize; mais elles se présentent sous trois formes différentes. Les deux externes, recourbées en S, ont des barbes des deux côtés; seulement, du côté intérieur de la tige, ces barbes forment une bande large de plus de trois doigts, tandis que de l'autre côté elles font à peine le tiers de cette largeur, si ce n'est vers l'extrémité, où elles s'allongent beaucoup. Les deux plumes du milieu, d'abord droites, s'inclinent gracieusement en dehors vers leur tiers supérieur; elles ont du côté externe des barbes serrées, mais assez courtes; de l'autre, elles ne présentent que quelques filaments très-clair-semés et très-déliés; les douze autres pennes, enfin, se réduisent à une tige mince, garnie seulement de quelques barbes effilées, écartées les unes des autres, et dirigées presque transversalement. Ces pennes, qui font moins l'éventail qu'on ne le supposerait d'après notre gravure, figurent assez bien les cordes d'une lyre, tandis que les plumes externes représentent les deux branches de l'instrument.

Quel peut être pour le menure l'usage d'une queue dont les dimensions, la forme et la structure, s'éloignent autant de ce qu'on observe chez la plupart des oiseaux? C'est une question qu'on est naturellement porté à faire, mais qui se lie à une question plus générale, et que nous aurons bientôt occasion de discuter, la question des changements qui peuvent résulter pour une fonction des modifications survenant dans la forme de l'organe.

CLÉANTHE.

Cléanthe, philosophe stoïcien, né à Assos, ville éolienne de l'Asie, se destina d'abord à la profession d'athlète, et

s'exerça au pugilat. Entraîné par son goût pour la philosophie, il se rendit à Athènes, où il arriva n'ayant que quatre drachmes (environ 5 fr. 50 c.) ; mais comme il était d'une forte complexion, il trouva le moyen de gagner sa vie en tirant de l'eau la nuit pour les jardiniers, en portant des fardeaux, et en se livrant à toutes sortes de travaux pénibles ; le jour, il étudiait. Il s'attacha d'abord à Cratès, philosophe cynique, qu'il quitta bientôt pour Zénon, le fondateur de la secte stoïcienne, dont les doctrines lui convenaient davantage. Zénon, voulant l'éprouver, lui demanda une obole par jour, et Cléanthe la lui apporta très-exactement. Le maître conserva cet argent, et, au bout de quelque temps, l'ayant montré à ses autres disciples, il leur dit : « Vous voyez que Cléanthe pourrait, par son travail, nourrir un autre Cléanthe, tandis que des philosophes qui ont comme lui bras et jambes ne sont pas honteux de mendier pour vivre. »

L'aréopage l'ayant appelé pour déclarer quel métier le faisait vivre, Cléanthe amena un jardinier et une bonne femme : il tirait de l'eau pour l'un et pétrissait pour l'autre. Les juges frappés d'admiration voulurent lui faire un présent ; mais lui, qui avait un trésor dans son travail, ne voulut pas l'accepter.

Après la mort de Zénon, Cléanthe remplit sa place au Portique, et eut pour disciples le roi Antigone et Chrysippe, qui fut le successeur de Cléanthe. On ne sait pas précisément à quelle époque mourut cet homme vertueux ; on ignore de même la date précise de sa naissance. On sait seulement qu'il vivait vers l'an 250 av. J.-C. Attaqué d'un mal que les médecins jugèrent incurable, il résolut de se laisser mourir de faim à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Au bout de quelques jours d'abstinence, son mal paraissant se guérir, on lui conseilla de prendre de la nourriture ; mais il répondit qu'ayant fait la moitié du chemin, ce n'était pas la peine de revenir sur ses pas pour repartir dans quelques jours, et il se laissa mourir.

Il avait écrit un grand nombre d'ouvrages, où il ne faisait que développer la doctrine de son maître, à laquelle il n'avait rien ajouté. Il ne reste de lui que quelques fragments, entre autres un hymne à Jupiter qui nous a été conservé par Stobée, et qui est beau comme les plus belles prières chrétiennes. Nous essayons de traduire cet hymne.

HYMNE DE CLÉANTHE.

Père des dieux, dieu souverain qu'on invoque sous des noms divers et qui régnes seul ! tout-puissant, immuable Jupiter, source de la nature, loi suprême de l'univers, je te salue. C'est à toi que doivent s'adresser tous les mortels, car tu es notre père à tous ; nous ne sommes qu'une ombre de toi-même, comme tout ce qui rampe sur la terre en attendant la mort. Je chanterai tes louanges, je ne cesserai de célébrer ta force. Tout cet univers qui entoure la terre t'obéit sans murmure. La foudre, toujours prête à exécuter tes arrêts, brûle dans tes invincibles mains et ne s'éteindra point ; sous ses coups, toute la nature tremble. De ce foyer éternel tu verses avec mesure la lumière et la flamme qui éclaire et alimente toute vie, qui anime tous les astres, les plus petits comme les plus grands. Ta puissance est universelle, suprême : sans toi, Dieu, rien ne se fait, ni au ciel, ni dans la mer, ni sur la terre, rien que les folles actions des méchants. Tu sais la convenance et la nécessité des choses en apparence les plus inutiles ; tu fais concourir les plus opposées, tu mets l'ordre dans la confusion. Par toi le bien se mêle au mal en toute chose, et l'un et l'autre concourent à tes fins, si bien qu'il en résulte l'harmonie de l'ensemble, inaltérable harmonie que l'esprit des méchants, dans sa vanité, évite de voir et dédaigne. Oh ! malheureux ceux qui se consument à vouloir sans cesse accroître leurs biens, et qui restent insensibles à la grande loi de Dieu ! S'ils connaissaient cette loi, ils vivraient intelligents et sages. Mais ils se précipitent hors de la voie du bien dans divers excès, tourmentés les uns par les soucis rongeurs de l'ambition, les autres par l'ardeur immodérée du luxe, d'autres entraînés par leurs sens dans la débauche et la lubricité..... O Jupiter, dieu souverain qui parles par la foudre et passes dans l'orage, écarte des yeux de tes enfants ce fatal voile d'inexpérience qui les couvre, éclaire leur âme, laisse-leur entrevoir quelques-uns des plans de cette sagesse dont tu gouvernes le monde, afin qu'honorés, nous devenions dignes de t'honorer à notre

tour, de chanter en des hymnes sans fin tes ouvrages merveilleux, comme il convient aux hommes ; hommes et dieux peuvent-ils rien faire de plus beau que de célébrer tous en un chœur éternel l'universelle harmonie ?

Comme presque tous les stoïciens, Cléanthe pensait qu'on ne doit s'applaudir ni se plaindre de sa destinée, ni se savoir gré de ses vertus, ni se prendre en dédain pour ses vices. Le mal moral ou physique ne lui paraissait pas moins nécessaire à la beauté de l'univers que le bien physique ou moral. La perfection, pour lui, était de subir volontairement une destinée inévitable. Quelqu'un l'ayant appelé *âne* à cause de la lenteur excessive de son intelligence : « Oui, dit-il, je suis l'âne de Zénon, et il n'y a que moi qui puisse porter le poids de sa pensée. »

Le sénat romain fit ériger une statue à Cléanthe dans la ville d'Assos, sa patrie.

LA DANSE MACABRE DE BALE.

Un des motifs de consolation que l'orgueil humain accepta peut-être le plus avidement, au milieu des terreurs que l'idée de la mort devait naturellement exciter en lui, fut l'impartialité avec laquelle celle-ci s'attaquait à tous. Protestant contre toutes les suprématies de la terre, et jetant tôt ou tard à chacune un amer démenti, elle donnait au pauvre humilié la certitude de voir ses oppresseurs vaincus à leur tour, et dédommageait ainsi sa fierté de bien des blessures. Sans doute, cette pensée qui va chercher la consolation dans la vengeance était peu d'accord avec les grandes idées de charité que prêche l'Évangile : aussi ne vint-elle point aux chrétiens primitifs. Ce fut le moyen âge qui, le premier, donna une forme railleuse en même temps que terrible à ce grand principe d'égalité établi par la mort ; et les Danses macabres qui parurent dans le quatorzième siècle nous paraissent la manifestation la plus explicite des consolations qu'il alla chercher dans ce principe.

Tout le monde sait que les Danses macabres, ou Danses des morts, représentaient, dans une série de tableaux, la Mort s'attaquant indifféremment à toutes les classes de la société, et entraînant avec elle, dans son branle terrible, des individus de tout âge et de toutes conditions. C'était un cadre singulièrement heureux pour recevoir les leçons ironiques que la faiblesse jetait à la puissance, et l'opprimé dut trouver un grand soulagement à placer ainsi constamment, sous le regard de ses oppresseurs, l'avertissement de leur commune destinée : aussi la peinture du moyen âge reproduisit-elle cette conception avec complaisance, et la plupart des édifices gothiques eurent leur Danse macabre. Le temps a en partie détruit ces étranges tableaux, mais les documents historiques témoignent suffisamment de l'importance qu'ils eurent autrefois.

Selon quelques historiens, ce ne fut point la peinture qui la première conçut la pensée d'une danse bizarre dans laquelle la Mort se faisait successivement la partenaire de tout être humain. Elle ne fit en cela que reproduire des mascarades qui, dans le treizième siècle, avaient lieu au temps du carnaval, ou, selon quelques autres, traduire par des images les poèmes d'un troubadour nommé *Macabrus*, qui aurait ainsi donné son nom à ces fantastiques conceptions. Quoiqu'il en soit, ce fut probablement l'immense mortalité que les maladies contagieuses amenaient à cette époque qui développa cette idée, accueillie par des instincts d'égalité et de rébellion.

La plus ancienne Danse des morts que l'on connaisse est celle de Minden, en Westphalie, exécutée vers 1380. En 1424, Paris avait, au cimetière des Innocents, une Danse macabre sculptée. Ces compositions, qui, dans le principe, n'étaient destinées qu'à la décoration des lieux funèbres,

ne tardèrent pas à prendre une telle extension qu'on les retrouva jusque dans les palais des rois, les ponts couverts et les marchés. La miniature les reproduisit sur les marges des Heures et des Missels, et, dans le seizième siècle, elles devinrent l'ornement obligé des gardes d'épées et des fourreaux de poignards. Il reste encore aujourd'hui une quantité fort grande de vieux livres dont les marges sont couvertes de ces peintures. Quant aux fresques et aux sculptures, on n'en retrouve plus. Du reste, nous nous bornerons à parler ici de celle de ces danses dont il existe quelques débris à la Bibliothèque de Bâle, et qui passe à juste titre pour une des plus remarquables.

A l'époque du concile de Bâle, et lorsque la peste venait de ravager cette ville, les Dominicains, selon quelques historiens, et selon d'autres les pères du concile, voulant conserver une tradition parlante de cette grande calamité, firent peindre à fresque, sur un mur voisin de l'église de Saint-Jean, une Danse des morts. Telle est l'origine que l'histoire

attribue à la Danse macabre de Bâle. Les Bâlois, qui veulent toujours faire honneur à leur grand peintre de tout ce que sa ville natale offre de remarquable, attribuèrent longtemps ces fresques à Holbein ; mais leur infériorité et l'ancienneté des costumes qu'elles représentent prouvent suffisamment que ce travail n'est point de lui. Le nom de l'auteur ne nous est point parvenu, et le seul qui se rattache à cette œuvre est celui de Hugues Klauber, chargé de sa restauration en 1568. Dans le dix-septième siècle, on fit encore, à deux fois différentes, des réparations à ces peintures ; mais, au commencement du dix-neuvième, le mur sur lequel elles étaient appliquées ne parut plus digne d'être conservé, et on l'abattit, après en avoir détaché un petit nombre de panneaux assez bien conservés, que l'on voit encore dans la salle d'entrée de la Bibliothèque de Bâle.

Matthieu Mérian, habile graveur, avait reproduit, vers le milieu du dix-septième siècle, les quarante-deux tableaux dont se composait cette ronde des morts, et ce sont ces plan-



LE MARCHAND.



P 26

Danse macabre de Bâle.

LE CUISINIER.

ches qui ont servi pour l'édition publiée depuis peu à Bâle.

La pensée de l'ouvrage entier étant la même, il était assez difficile de mettre de la variété dans les différentes scènes qui le composent. Partout la Mort se présente sous la même forme, cette forme hideuse de squelette que le moyen âge, dans sa tendance à agir sur les esprits par les sens, avait adoptée de préférence. Mais si la figure symbolique se reproduit sans cesse sous la même forme, il y a une variété fort spirituelle dans les diverses attitudes de cette figure et dans les attributs dont elle s'entoure. Ce qui nous a surtout frappé, ce sont les poses, les expressions des personnages auxquels la Mort s'adresse. Le talent du peintre est cependant plus dans l'intention que dans l'exécution même, car souvent ses groupes choquent le regard par l'incorrection du dessin ; mais on trouve partout une compréhension et une raillerie très-philosophiques des vices de chaque classe. La Mort commence par se présenter au pape, en lui disant qu'elle n'accorde de dispense ni d'indulgence à personne,

et qu'elle le prie d'ouvrir son bal. Puis, passant en revue les puissances spirituelles et temporelles de la terre, elle se plaît à briser successivement tous les signes extérieurs de leur force et à leur montrer le néant. Cardinaux et évêques, empereur, roi, reine, grand-duc et grande-duchesse, abbé et abbesse, comte et chevalier, seigneur et châtelaine, nul n'est épargné. Là, la Mort se cache malicieusement derrière une grande dame placée devant son miroir, et lui montre son hideux reflet au moment où la coquette s'attend à voir sa gracieuse image. Ailleurs elle se présente à une châtelaine, en troubadour et la mandoline à la main. Quelques pages après, nous la voyons couverte d'une cuirasse, armée d'une lance, et offrant le combat à un chevalier. Elle se pose devant le médecin sous la forme d'un squelette encore plus décharné que les autres, et après l'avoir remercié des immenses services que son art lui a rendus, elle l'engage à faire sur elle son dernier cours d'anatomie. Cependant il est à remarquer que la critique devient moins amère et plus sé-

rieuse à mesure que le peintre descend vers les classes inférieures. Parfois même, quoique dans des cas fort rares, celui-ci rencontre une pensée touchante.

L'ouvrage primitif se composait de trente-neuf tableaux. Lorsque Hugues Klauber le répara, il y ajouta trois nouvelles cases, dont l'une, qui est en tête, représente son contemporain, le réformateur (Ecolampade, prêchant sur la mort et le jugement dernier à une foule d'hommes de toutes conditions. Les deux autres tableaux qui terminent l'œuvre sont le portrait de Hugues Klauber lui-même et celui de sa femme et de son enfant. Ce dernier est un des plus remarquables du recueil. On voit une jeune femme tenant un berceau vide sous son bras et posant sa main sur la tête d'un enfant qui semble se serrer contre elle avec effroi, tandis que la Mort, placée derrière eux, les pousse tous deux vers la tombe.

Nous nous sommes contentés de reproduire quatre des tableaux de la Danse de Bâle, ayant soin de choisir ceux qui

résumaient, pour ainsi dire, toute la composition dans ses expressions les plus tranchées : la raillerie, le grotesque, le sérieux et le touchant. Le premier représente la Mort s'adressant au marchand, qui, pour la désarmer, entasse l'or dans sa balance ; mais elle jette en riant, dans l'autre plateau, un crâne décharné, et lui montre qu'il est plus lourd que tout cet or. Dans le second tableau, la Mort emporte en sautoir tout ce qui doit composer un excellent dîner, et traîne à sa suite le cuisinier.

Rien de plus touchant que la pensée du troisième tableau. Nous voyons un pauvre aveugle conduit par son chien. La Mort tranche avec des ciseaux la laisse de l'animal et retire son bâton au mendiant, qui tombe dans la fosse funèbre. Enfin le dernier tableau représente Hugues Klauber au moment où il vient d'achever la restauration de la Danse macabre, et où la Mort l'avertit lui-même que son heure fatale est venue. Un petit squelette placé dans un coin s'amuse à broyer des couleurs.



L'AVEUGLE.



LE PEINTRE.

Danse macabre de Bâle.

Des vers accompagnent, comme notes explicatives, chacune des scènes de la Danse des morts de Bâle. Plus audacieux que le dessin même, ils complètent d'une manière sanglante la pensée du peintre, qui avait parfois affecté quelque réserve. Ces vers sont sans doute postérieurs aux fresques mêmes. On présume qu'ils furent composés à l'époque où Klauber retoucha ce travail, et ils témoignent en effet vivement de cette tendance hostile qui s'empara des esprits lors de la réforme religieuse.

CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE.

Second et dernier article. — Voy. p. 317.

Si la terre a jadis possédé, comme nous le supposons en terminant notre premier article, un degré de chaleur éminent, il a nécessairement fallu qu'elle ait passé plus tard par une série de degrés intermédiaires pour arriver à l'état tempéré où nous la voyons aujourd'hui. En nous transpor-

tant par la pensée dans les temps anciens, nous voyons donc qu'une chaleur plus forte que celle qui règne aujourd'hui a dû constamment régner à la surface de la terre, et que cette chaleur doit avoir progressivement diminué à mesure que les époques se rapprochaient de la nôtre. Tous ces changements de climat ont effectivement eu lieu, et dans l'ordre successif et régulier suivant lequel, ayant pour cause un refroidissement séculaire du globe, ils devaient naturellement se produire.

Quand on examine les dépôts qui ont été formés par l'océan dans les temps les plus reculés auxquels nous puissions remonter, on trouve dans ces dépôts des débris de plantes et de coquillages qui n'existent plus aujourd'hui sur la terre, et qui ne pourraient plus y subsister, parce qu'ils n'y rencontreraient plus une température suffisamment élevée. Il y a eu un temps où le climat qui appartient aujourd'hui aux régions équatoriales seulement étendait son empire sur les régions polaires, tant la terre alors était chaude ;

on rencontre jusque dans le Groënland d'un côté de l'équateur, et de l'autre jusque dans la terre de Van-Diemen, des plantes carbonisées, mais parfaitement conservées, et qui sont des espèces analogues à celles qui croissent de nos jours sous les tropiques; dans des lieux où il ne vient plus maintenant que quelques lichens et quelques bouleaux rabougris se déployaient autrefois des forêts de fougères en arbre, et se balançaient orgueilleusement sous le soleil des touffes de palmiers. Ce sont les débris de ces végétaux, auxquels aujourd'hui le régime de l'équateur peut seul convenir, qui constituent ces vastes amas de charbon que nous exploitons, sous le nom de houille, jusque dans les latitudes les plus septentrionales.

A mesure que l'on s'adresse à des dépôts moins anciennement formés, on découvre dans leur intérieur des végétaux qui se rapprochent de plus en plus de ceux qui croissent présentement à la surface dans le voisinage de ces mêmes dépôts. Enfin, quand on arrive aux dépôts qui se sont faits depuis que l'on commence à avoir des témoignages directs du passé par les monuments de l'histoire, on n'observe plus aucune différence entre les débris qui y sont ensevelis et les êtres organisés qui vivent actuellement dans les mêmes lieux.

Donc la chaleur, après avoir été très-forte dans les temps les plus anciens, a peu à peu diminué d'intensité, et permis à des climats de moins en moins ardents de s'établir successivement en chaque pays.

Chose digne de la plus sérieuse attention, cette décroissance de la chaleur est maintenant à son terme, car depuis trois ou quatre mille ans il ne s'est plus produit aucun changement sensible dans les productions, et par conséquent dans les climats de chaque pays, tandis que nous avons des preuves incontestables, puisque nous trouvons, en fouillant la terre, des troncs encore enracinés dans leur sol natal, tandis que nous avons, je le répète, des preuves incontestables que des palmiers ont jadis prospéré sous le ciel de la France, maintenant trop tempéré pour eux. Nous n'avons donc pas à craindre que, le refroidissement continuant, les chênes, les arbres à fruits, les céréales, qui croissent aujourd'hui sur notre sol et y entretiennent la population, s'en éloignant un jour comme s'en sont éloignés autrefois les palmiers, ne finissent par le rendre désert et semblable aux régions glacées du Groënland et de la Laponie. Par un bienfait inappréciable de la Providence, l'état actuel de nos climats est un état permanent.

La minéralogie est venue également donner ses preuves : en étudiant les rochers de la formation la plus ancienne, ceux qui sont au-dessous de tous les autres et constituent ce que l'on pourrait nommer le noyau fondamental du globe, elle a reconnu que tous ces rochers avaient été anciennement fondus par la force du feu. Et qu'on n'imagine pas qu'une médiocre chaleur ait suffi pour cela; les plus ardentes chaleurs que nous sachions produire sont à peine assez vives pour faire rentrer dans leur état primitif de fusion quelques quartiers de ces rochers. A cette époque, la surface de la terre était donc partout incandescente, et l'océan, dissipé par la chaleur, était tout entier en vapeurs, et formait autour de la planète une immense atmosphère traversée dans tous les sens par des rayons de chaleur et de lumière partis du globe lui-même. La terre était donc alors un soleil, tandis qu'elle n'est plus aujourd'hui qu'un soleil encroûté.

Que l'on n'aille point se récrier ici ! il n'y a pas même en cela singularité : ce qui a eu lieu quand la terre a passé, ainsi que les minéralogistes le prétendent, de l'état lumineux à l'état obscur, est une chose qui s'est fort souvent renouvelée depuis ce temps-là, et dont il nous a été donné d'être, durant ces répétitions plus modernes, les témoins oculaires. Ne sait-on pas que les étoiles, ces points si petits à cause de leur éloignement, mais si lumineux cependant,

sont de véritables soleils ? Eh bien, depuis que les astronomes examinent le ciel avec attention, on a vu à plusieurs reprises de ces soleils lointains s'affaiblir, changer de couleur, finalement s'obscurcir entièrement : il leur arrivait donc ce que la science nous dit être arrivé à la terre à la suite de l'époque durant laquelle les particules qui composent sa masse, fondues par la chaleur, s'arrangeaient dans la liberté de l'espace suivant la forme globulaire, et, obéissant à la loi d'aplatissement en un juste rapport avec leur mouvement général de rotation, donnaient lieu à ce sphéroïde légèrement comprimé qui est le nôtre. La masse terrestre a donc commencé par se couvrir d'une croûte, et, le refroidissement augmentant, cette croûte s'est épaissie, a perdu une partie de son excessive chaleur, est devenue terne et obscure, enfin a permis à l'océan, tenu en suspension dans l'atmosphère, de se déposer, et aux animaux de venir peupler ce monde que Dieu, suivant l'explication donnée à la Genèse par la géologie, leur avait si miraculeusement préparé.

Mais la terre ayant été jadis dans cet état général d'ignition, il se présente la question de savoir si elle est maintenant tout à fait refroidie, ou si ses parties intérieures ne conservent pas encore une partie de leur chaleur primitive. Qu'on me permette ici de comparer un instant la terre à un pain que l'on tire du four; et que l'on sache bien que je ne veux nullement plaisanter, car ma comparaison est rigoureuse, et ne serait pas désavouée par le mathématicien le plus sévère. Dans le temps où le pain était dans le four, toutes ses parties étaient au même degré de température, et c'est là aussi ce qui avait lieu sur la terre dans le temps où elle était entièrement en feu; mais une fois sorti du foyer de chaleur et abandonné à son refroidissement naturel, l'égalité de température n'a pas tardé à se détruire. Les parties qui étaient les plus voisines de la surface se sont refroidies les premières, et les voici déjà tièdes ou même froides, tandis que celles du centre sont encore toutes chaudes. Il arrivera donc souvent qu'un pain, et un pain de gros volume surtout, paraîtra froid lorsqu'on se contentera de le tâter superficiellement, et brûlera fort bien les doigts quand on viendra à l'ouvrir. L'histoire de ce pain doit être exactement celle de la terre si, depuis l'époque de son incandescence, elle n'a pas encore eu le temps de se refroidir entièrement. Laissons de côté la croûte, dont nous connaissons bien, puisque nous la touchons constamment, la température modérée, et tâchons de pénétrer dans l'intérieur pour voir quelle est la chaleur qui y règne. L'expérience n'est pas commode, car la croûte de cette énorme masse est bien dure et bien épaisse, et ne se laisse pas aisément entamer; mais enfin cette expérience peut se faire à l'aide des nombreux souterrains que les travaux des mineurs ont creusés. Elle a été faite, en effet, à plusieurs reprises, par plusieurs savants, en toutes sortes de lieux de l'ancien monde et du nouveau; elle a partout conduit à ce résultat, que la chaleur est plus forte dans l'intérieur de la terre qu'à la surface, et qu'elle augmente proportionnellement à la quantité dont on s'enfonce; tellement qu'à une profondeur de quatre kilomètres tout au plus, nous serions arrêtés par la force de la chaleur, qui serait déjà celle de l'eau bouillante, et à quatre-vingts kilomètres environ, nous trouverions la planète dans son état primitif d'incandescence; de façon que si l'on pouvait débarrasser la terre d'une écorce qui n'a pas même, par rapport à sa masse totale, la même épaisseur relative qu'une écorce d'orange par rapport à l'orange entière, cet astre se présenterait de nouveau avec la chaleur et l'éclat étincelant d'un soleil.

Il suffit de descendre à une cinquantaine de mètres au-dessous de la surface pour reconnaître les premiers signes de cette chaleur intérieure; la température y est déjà plus

élevée qu'à la surface, comme on peut le constater avec un thermomètre, et l'accroissement est si rapide que le thermomètre monte d'un degré à mesure qu'on s'enfonce de vingt-cinq à trente mètres, c'est-à-dire d'environ deux fois la hauteur d'une maison. Dans quelques mines du nord de l'Allemagne, il existe des puits qui ont près de mille mètres de profondeur; il règne au fond de ces puits une chaleur étouffante, et bien qu'il y ait quelquefois à l'extérieur de 0^m,65 à 1 mètre de neige joints à un froid rigoureux, les ouvriers mineurs sont obligés de se débarrasser de presque tous leurs vêtements pour pouvoir exécuter leur travail, et souffrent beaucoup.

On conçoit aisément quelle prodigieuse durée il faudra pour que la terre, continuant à se refroidir comme elle le fait maintenant, perde toute cette chaleur intérieure. On est certain, par des calculs très-exacts, qu'il lui faudra pour cela plusieurs milliers de siècles. On peut se faire une idée de la durée de ce refroidissement en considérant combien le refroidissement d'un corps quelconque devient lent quand la masse de ce corps est un peu forte : comparons ce qu'il faut de temps pour le refroidissement de la masse d'eau contenue dans une bouilloire avec ce qu'il en faut pour le refroidissement de la masse d'eau d'une baignoire; pensons maintenant à la terre, et tenons compte de cette grosse enveloppe de pierre de vingt lieues d'épaisseur qui empêche la chaleur de sortir librement !

Combien de temps, d'autre part, n'a-t-il pas fallu pour que la masse du globe pût arriver à l'état de refroidissement où elle se trouve aujourd'hui ! Mais ce qu'il y a de vraiment remarquable, et c'est un point sur lequel nous revenons encore, parce qu'il est de la plus haute importance pour le genre humain tout entier, c'est que le refroidissement qui s'opère continuellement, quoique avec une lenteur excessive, dans l'intérieur du globe, n'importe en rien à la surface : la chaleur que nous éprouvons ici ne provient nullement de celle de l'intérieur, dont nous sommes garantis par l'énorme enveloppe de pierre qui nous en sépare, et nous est uniquement fournie par les rayons du soleil. Un académicien illustre a démontré, par des calculs de la plus haute géométrie, que le seul changement thermométrique que puisse produire à la superficie le refroidissement complet des parties centrales de la terre est un abaissement d'un trentième de degré dans la température moyenne des divers climats. Il faudra d'excellents thermomètres pour s'en apercevoir, et nos cultures n'en éprouveront aucune altération sensible.

Si cette idée d'un globe autrefois ardent et lumineux, et aujourd'hui encore ardent et lumineux dans son intérieur, semble trop extraordinaire à quelques-uns de nos lecteurs pour entrer facilement dans leur croyance, nous les priions de se reporter en imagination vers les volcans : il n'y a rien dans tout ce que nous venons de leur dire sur la foi des géologues qui ne se représente en petit dans ces volcans que tout le monde connaît si bien par les récits de tant de naturalistes et de voyageurs. Qu'on généralise les phénomènes qui se produisent dans les éruptions volcaniques; qu'on étende par la pensée les ruisseaux de lave vomis par les cratères jusqu'à en faire des fleuves, des lacs, des océans, on aura reproduit par la seule augmentation des phénomènes qui existent encore sous nos yeux l'ancien état de la terre. Il est donc vrai qu'il y a aujourd'hui encore nombre de lieux à la surface de notre globe dans lesquels l'incandescence primitive se perpétue; la terre, si on ne la regarde qu'en ces endroits, est ardente, et lance, comme le soleil, des rayons de lumière : mais si on en donne le temps à cette masse liquide, elle se refroidit, sa surface se recouvre d'une croûte obscure qui s'épaissit et finit bientôt par devenir extérieurement assez froide pour que l'on puisse y marcher; quand le voyageur la perce

ou regarde à travers les gerçures qui s'y font, il aperçoit le feu à quelques pouces seulement de l'endroit où il repose en paix et sans inconvénient sur ses deux pieds; il y enfonce son bâton, et son bâton s'enflamme. L'histoire de la croûte qui s'est formée sur la lave est exactement l'histoire de celle qui s'est formée à la superficie de la terre, et sur laquelle reposent aujourd'hui nos pieds.

Cette analogie des phénomènes généraux de la terre avec les phénomènes particuliers des volcans est d'autant mieux fondée qu'il est évident que les bouches volcaniques ne sont autre chose que des conduits qui mettent la surface de la terre en communication avec son intérieur; la substance des laves n'est pas autre que celle de ces rochers primitifs qui forment le noyau de la terre, et dont nous avons déjà parlé; la chaleur qui les tient en fusion n'est pas autre que celle qui a autrefois tenu en fusion la terre tout entière, et qui tient encore aujourd'hui en fusion tout son intérieur; enfin ce qui se passe dans ces soupiraux est exactement ce qui se passerait sur toute la terre si elle était privée de son enveloppe et mise à nu, et aussi ce qui s'est passé dans le temps où cette enveloppe n'existait point encore, et où le feu étendait partout son empire.

BOULOGNE-SUR-MER.

(L'article de notre 34^e livraison sur Boulogne ayant été l'objet d'une critique assez sévère dans un journal de cette ville, nous avons prié l'auteur même de la critique, M. François Morand, de nous aider à rectifier nos erreurs. Nous insérons aujourd'hui l'article que cet écrivain nous a envoyé. Archiviste de la ville de Boulogne, M. François Morand avait cru remplir un devoir en dénonçant notre inexactitude involontaire : pour venir ensuite à notre aide et pour être plus fidèle que nous à l'histoire, il n'a eu besoin que de puiser aux sources dont la garde lui est confiée. Nous lui adressons ici nos remerciements, en reconnaissant publiquement le double service qu'il nous a rendu.)

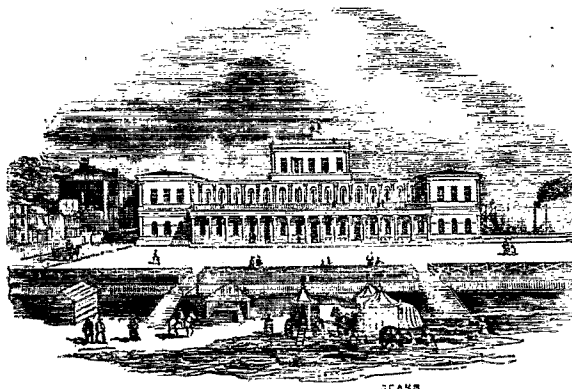
Boulogne-sur-Mer, pour une grande partie de la France et des pays étrangers, ne date guère que de huit ou dix ans; on n'y a pas oublié que, même après la popularité et la vie qu'elle avait reçues du séjour de la grande armée campée à ses portes, elle inspirait encore, en 1825, lors du voyage de la duchesse de Berry, si peu de confiance quant à ses ressources les plus communes, que la maison de *Madame* se crut obligée, comme pour un voyage de long cours, d'entrer dans d'incroyables détails d'approvisionnements culinaires : on comptait n'y pas trouver un citron. La fortune de Boulogne se faisait alors dans le secret, soit que le temps ne fût pas encore venu pour elle de se divulguer, soit que des intérêts rivaux la couvrirent d'un voile. Enfin l'installation de l'établissement des bains, fondé en 1824 par M. Versial, actuellement directeur du Val-de-Grâce, à Paris, la rendit publique, et fit affluer dans Boulogne, par les mille canaux que l'industrie, l'amour des arts et l'intelligence hospitalière y avaient creusés en silence, tout cet éclat de prospérité que les étrangers y répandent aujourd'hui.

Il est bien entendu que, parmi les étrangers, Boulogne ne compte pas les Anglais, ses hôtes si constants, si inévitablement liés à son existence de tous les temps que, plutôt que de les en séparer un moment, l'histoire aime quelquefois mieux les lui faire subir comme un malheur. L'épisode de 1544 est là pour l'attester. Boulogne, après une héroïque résistance qui ne la sauva pas de la trahison, ouvrit ses portes aux Anglais qui l'assiégeaient. Quoiqu'en aient délibéré, pour se persuader que ce fût la *reconquérir*, ses anciens magistrats, qui poussent un peu loin l'hyperbole historique, Henri II racheta cette ville, en 1550, des mains de l'Angleterre : on assure même qu'il la paya un peu cher;

mais depuis les représailles de Boulogne par les corsaires en temps de guerre, et par les fournisseurs lorsque les Anglais redevinrent nos amis, il s'en faut de bien peu que le roi n'ait point repris tous ses droits.

Quant à son origine, Boulogne est une des plus anciennes villes de France. Des historiens d'un très-grand poids, dans la célèbre question de l'emplacement du *Portus Iccius*, ont pris parti pour elle; mais les conjectures scientifiques ont prévalu en faveur de Wissant; et il n'est pas indifférent de remarquer, pour la garantie de l'histoire, que l'éclaircissement du fait qu'elle a provoqué a justement obtenu ses meilleurs arguments contre Boulogne de la discussion impartiale d'un écrivain né dans son sein. (Henry, *Essai sur l'arrondissement de Boulogne*.)

Caligula, qui vint chercher sur ses côtes un triomphe qu'y obtiennent chaque jour et à volonté ses plus simples pêcheurs, sans aller, comme lui, le dire à Rome, y fit construire un phare, connu sous le nom de *Tour d'Odre*, dont on peut lire la description au tome VI des Mémoires de l'Académie des inscriptions. Ce monument, placé sur un promontoire incessamment miné par la mer, s'écroula en 1644, et il ne laisse subsister aujourd'hui que des vestiges de ses ruines.



Vue nouvelle de l'établissement des bains de mer de Boulogne; côté de la mer.

L'obscurité où sont demeurées ensevelies les premières annales du Boulonnais n'offrirait à dire, sur ses antiquités, rien que de hasardé et de très-peu satisfaisant. On sait qu'il fut exposé à beaucoup d'attaques, contre lesquelles il se défendit avec courage. Ses comtes, dont quelques-uns furent puissants et redoutés, ne commencent à prendre date certaine que vers la dernière moitié du neuvième siècle; l'un d'eux, Renaud de Dammartin, est resté célèbre entre tous. La *Philippide* de Guillaume Lebreton a consacré ses brillantes qualités guerrières et la vaillance qu'il montra à Bouvines, où il combattit le dernier et fut fait prisonnier de Philippe-Auguste, contre lequel il s'était ligué avec le roi d'Angleterre et le comte de Flandre. C'est à lui que l'on attribue le premier monument connu jusqu'ici des libertés municipales du Boulonnais; il les confirma avec lde, sa femme, et jura la commune dans une charte datée de 1203.

L'abbé Dubos, contredit, il est vrai, par Mably, classe Boulogne dans la liste des villes dont le droit de commune, conservé d'anciens temps, ne dut à la révolution du douzième siècle qu'une confirmation de son existence; il ne paraît pas, au reste, qu'aucun des mouvements populaires qui ont engendré l'établissement de beaucoup de communes du Nord se soit fait sentir dans le Boulonnais; mais, sous le règne de saint Louis, Boulogne perdit sa commune pour avoir fait injure à deux personnages au service du roi. Le roi, pour s'en venger, fit abattre le beffroi de la ville et briser le clocher; et comme son droit ne s'étendait guère

au delà, il s'en remit, pour le reste, à la justice du comte.

Le comté de Boulogne se trouvait alors dans la maison d'Auvergne. Robert, qui le possédait, eut égard à la noblesse de la ville *que elle avoit eu de ancienneté*. Toute la communauté lui adressa en outre des supplications et lui offrit beaucoup d'argent; il écouta les prières, prit l'argent, cet éternel réparateur des méfaits bourgeois devant la majesté seigneuriale, et rendit à la ville sa charte avec tous ses droits (1269). Elle réédifia son beffroi; et, dès lors, il n'est plus douteux qu'on doive rapporter au treizième siècle ce monument, tel que sa première tour carrée nous l'offre en partie aujourd'hui. Le Boulonnais, après plusieurs transmutations successives, notamment dans la maison de Bourgogne, était retourné à celle d'Auvergne, quand, en 1477, Louis XI le réunit à la couronne, et en fit un arrière-fief de *Notre-Dame de Boulogne*. Les privilèges qu'il avait obtenus de ses comtes lui furent conservés.

L'histoire a fixé par la date de son siège, en 1544, le grand fait des annales modernes de Boulogne. Le traité de *Cateau-Cambresis*, en 1559, lui rendit son siège épiscopal, qu'elle reçut, en partage avec Ypres et Saint-Omer, dans le démembrement de celui de Thérouanne. Au milieu des troubles que le fanatisme et l'ambition politique allumèrent postérieurement en France, ses services furent recherchés. Depuis, on sait comment son nom fut attaché à la grandeur militaire et à la pompe impériale de Napoléon et de son armée: elle est un des lieux de France où le souvenir du grand capitaine s'est le plus vivement conservé. Il y respire surtout dans la *colonne* que lui décernèrent, en l'an 13, l'armée expéditionnaire et la flottille, et dans un autre monument plus modeste, qui présente à la postérité une des pages les plus éloquentes de l'histoire de ce siècle. Ce monument est un simple socle de marbre, posé sur l'emplacement même qu'occupait le trône de l'empereur lors de la distribution des croix (28 thermidor an 12).

Le mouvement intellectuel, artistique et industriel de la France est secondé à Boulogne par des associations, au nombre desquelles la *Société d'agriculture*, une des premières qui se soient formées en France, occupe un rang marqué. La *Société des amis des arts*, qui s'y est récemment constituée, vient de s'inaugurer, en quelque sorte, par une exposition de tableaux que des peintres renommés de la capitale ont enrichie de leurs œuvres. Le Musée et la Bibliothèque de cette ville forment deux des plus importants établissements publics de ce genre qu'on rencontre dans les départements, et ils offrent, avec le théâtre, aux nombreux étrangers qui la remplissent durant la saison d'été, toutes les occasions désirables d'étude et de délassement. On peut évaluer, sans exagération, de 8 à 10 000 âmes la population flottante que les paquebots, les chaises de poste et les voitures publiques y font affluer au temps des bains. Sa population effective, qui à plus que doublé en vingt ans, s'élève à plus de 25 000 âmes.

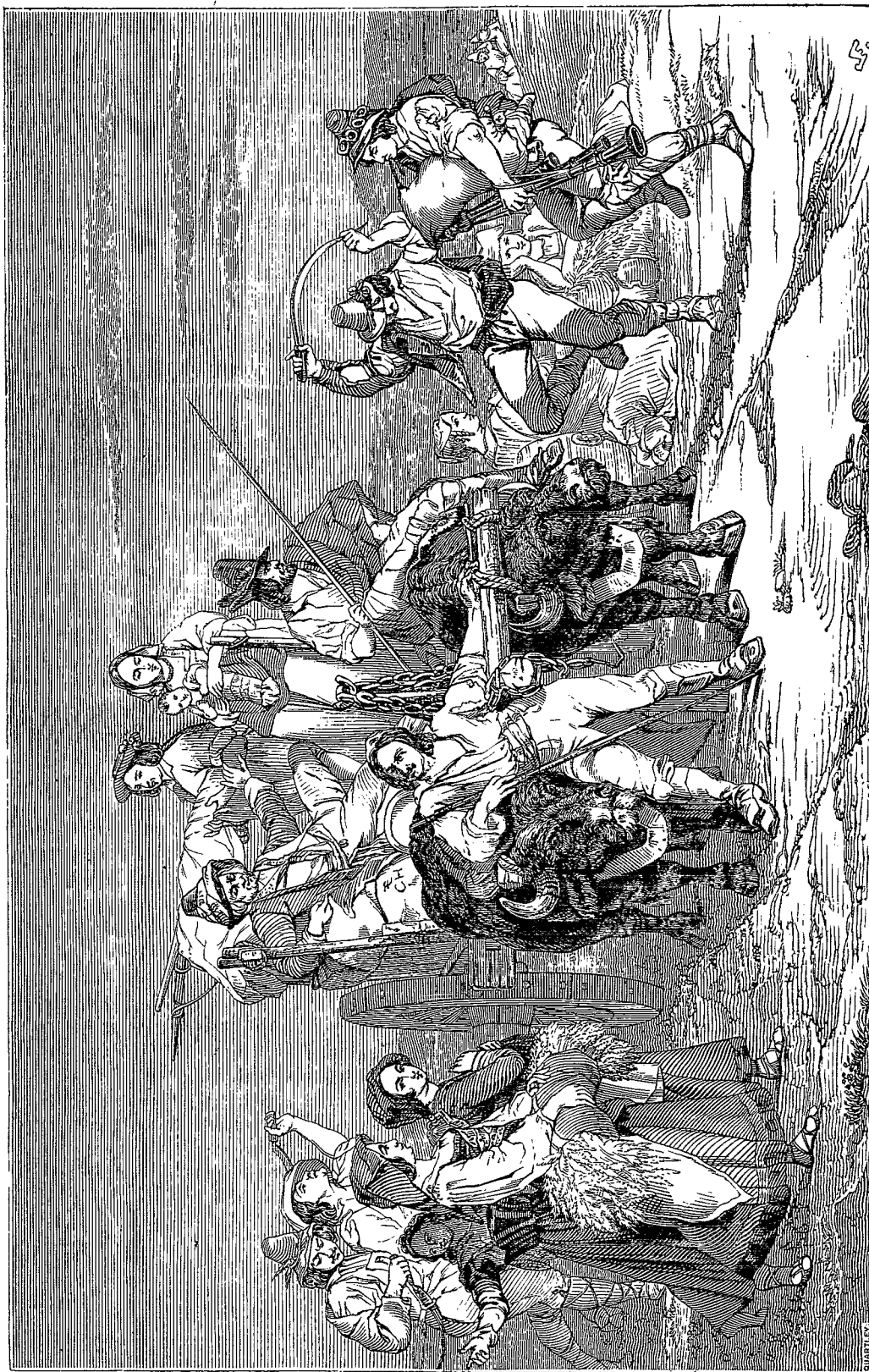
Boulogne a donné le jour à Godefroi de Bouillon; on conservait encore, en 1791, dans le trésor de la cathédrale, la couronne en vermeil qu'il avait refusé de porter comme roi de Jérusalem, et dont il fit hommage à Notre-Dame de Boulogne.

Le compositeur Monsigny, ainsi qu'on l'a récemment prouvé, n'est point né à Boulogne; mais l'auteur de *Gil Blas* y est mort en 1747; elle est la ville natale de J.-J. Leucliette; et l'esprit d'observation, qui tire parti des contrastes dans les enfants de la même mère, doit remarquer qu'elle a donné naissance à deux champions des principes les plus opposés de la critique littéraire, personnifiés à un haut point dans l'érudition et le goût classique du vénérable M. Daunou, et dans la polémique ingénieuse du spirituel auteur des *Critiques et Portraits*, M. Sainte-Beuve.

MUSÉE DU LOUVRE. — PEINTURE.

ÉCOLE FRANÇAISE. — LÉOPOLD ROBERT.

Voy. le Portrait de Léopold Robert, sa Vie et ses ouvrages, t. III, 1835, p. 360.



Musée du Louvre. — Les Moissonneurs, par Léopold Robert. — Gravure de Quartley.

Il y a deux ans que Léopold est mort ⁽¹⁾, et son nom est déjà consacré dans la mémoire de tous ceux qui aiment et honorent les arts, comme si deux siècles avaient passé sur sa tombe. Peu de réputations ont rencontré moins d'oppo-

(1) 20 mars 1835.

TOME V. — OCTOBRE 1837.

sition que la sienne et se sont plus solidement établies en moins de temps. Son génie s'est révélé à tous, et presque tout à coup, par sa chaleur et par sa force secrètes plus que par son éclat. Les génies brillants, hardis, fougueux, étonnent, transportent, mais avec une sorte de violence dont plus

tard on se méfie : il est de notre nature de faire expier toute atteinte même apparente à notre liberté. Les génies patients et simples élèvent et entraînent aussi loin sans que l'on songe à résister, sans que l'on sente aucun vertige, sans que, parvenu aux plus hautes régions de l'idéal, on soupçonne avoir quitté la réalité : il semble qu'avec eux on plonge le front aux cieux, sans cesser d'appuyer les pieds sur la base inébranlable de la terre. Notre Poussin peut être cité comme l'un des plus sublimes exemples de cette puissance calme, douce et énergique, et notre Robert est bien de sa race.

La simplicité extrême des scènes que Robert a représentées dans ses tableaux est peut-être son titre le plus distinct et le plus nouveau à l'admiration. La grandeur acquise et reconnue des sujets sacrés ou historiques où s'inspirent ordinairement les peintres sérieux est déjà pour eux une recommandation près du public et un soutien. La majesté de la religion, la pompe des rois, le renom des héros, ornent, imposent, appellent par avance une attention grave, et établissent tout d'abord entre l'œuvre et ceux dont elle frappe les regards des rapports d'un ordre élevé et faciles à être confondus par les esprits peu exercés avec les véritables émotions de l'art. Plus d'un talent médiocre n'a réussi à surprendre quelque temps la faveur publique que par le secours de cet intérêt d'emprunt : aussi les célèbres écrivains qui ont voulu enseigner les poètes, les artistes, et leur tracer une méthode, n'ont-ils jamais manqué de signaler le choix d'un sujet noble comme la première et la plus importante condition du succès. Et dans ceux qui se sont tour à tour accordés à donner et à suivre ce conseil, il ne faudrait pas voir seulement un artifice et un acte de prudence. Ces règles ont eu un fondement de bonne foi dans les opinions qui ont toujours gouverné le monde. C'est à peine si nous commençons à reconnaître que les sources de la grandeur et de la beauté ne sont pas toutes dans l'éloignement, qu'elles ne découlent pas toutes des rangs élevés de la société, qu'il peut en jaillir aussi de vives et abondantes pour l'art sous nos pieds et du milieu des rangs les plus obscurs. C'est à peine si nous sommes déshabitués des préjugés qui ont fait imaginer jusqu'ici, d'une part, tous les anciens avec des attitudes imposantes et solennelles, tous les héros fiers et nobles, tous les rois majestueux, toutes les princesses belles ; et, d'autre part, nos contemporains relativement vulgaires dans leurs actions comme dans leurs costumes, les classes les plus malheureuses, hommes, femmes, enfants, rudes, grossiers, d'une beauté toujours plus ou moins commune et triviale, propres, en somme, à figurer seulement aux plans secondaires des tableaux ou dans les kermesses et les tavernes des peintres flamands. Supposerait-on, par exemple, que beaucoup d'artistes, même de la dernière génération, nés du souffle populaire de la révolution, et disciples de l'immortel auteur de *Léonidas*, eussent volontiers admis comme une chose vraisemblable qu'un peintre qui ne monterait jamais à aucun olympus, qui ne signerait son nom aux nuages d'aucune dresse, au pied d'aucune croix, dans le pli d'aucune pourpre impériale ou royale, sur l'épée d'aucun soldat illustre ; qui resterait, en un mot, toujours éloigné des inspirations mythologiques, chrétiennes ou historiques, parviendrait cependant (pour avoir groupé simplement quelques pauvres gens revenant de la moisson, de la vendange, ou partant pour la pêche) à une gloire aussi sérieuse que pas un des plus illustres peintres d'histoire de l'empire ? Nous avons une fausse idée des préventions du passé, ou Robert eût été certainement condamné d'avance sur le programme seul de ses tableaux, et j'imagine qu'il en fût arrivé à peu près de même s'il se fût agi alors, parmi les poètes épiques et tragiques de la même époque, de tirer l'horoscope de l'auteur de *Jacques* et des *Contrebandiers*.

Le dimanche, au Musée, il est remarquable de voir quels groupes attentifs, silencieux, attendris, assiègent incessamment le tableau des *Moissonneurs*. On accourait de même, en 1835, à l'une de nos mairies, pour contempler les *Pêcheurs* ; mais il fallait payer, et le peuple n'entrait pas ; aujourd'hui, c'est lui qui forme le véritable public de Robert. Si Robert eût jamais été témoin de ce religieux recueillement de la foule devant son art, s'il avait vu cette sorte de grave reconnaissance que ses tableaux impriment sur les physionomies, il n'aurait peut-être pas cédé à la cruelle tentation de chercher la paix dans la mort. Un si déplorable dessein ne tourmenterait jamais un artiste qui serait bien convaincu que les jouissances de l'art, pour une partie plus considérable qu'on ne suppose de la population, sont aussi bienfaisantes que les encouragements de la philosophie ou les douces sollicitudes de l'amitié. De tous les malheurs qui peuvent persuader à une âme généreuse le renoncement à la vie, le plus invincible, et presque toujours le plus mensonger, est celui de se croire inutile au bonheur de ses semblables. Par une étrange contradiction, ceux dont l'existence est le moins réellement utile aux hommes sont précisément ceux qui ont le plus horreur de la mort.

Le hasard ou une pieuse pensée a exposé les *Moissonneurs* entre deux tableaux qui éveillent des souvenirs et des regrets à peu près semblables : l'un est le seul tableau de Géricault qui soit au Musée, le *Naufrage de la Méduse* ; l'autre est également le seul tableau qui marque au Musée le rang du rare talent de Pagnest, un portrait de M. Nanteuil-Lanorville. Ces deux peintres sont sortis de la vie plus jeunes et moins récompensés que Robert. Pagnest est mort en 1819, à vingt-neuf ans, avant d'avoir pu jouir de son génie, génie laborieux et agité de scrupules comme celui de Robert ; au dehors du Musée, il est connu du public par un beau dessin de grande dimension, où M. Grevedon a reproduit avec une précieuse fidélité les touches vigoureuses et naturelles du portrait de M. de Nanteuil. Géricault est mort en 1823, âgé de trente-deux ans : il avait été nié et méconnu par les maîtres ses contemporains ; aujourd'hui, ses moindres dessins sont vendus à un prix que n'atteignent pas toujours les tableaux de ceux qui lui refusaient jusqu'au nom d'artiste. Il est consolant de constater que la postérité ne s'est pas fait attendre pour rendre hommage à ces trois jeunes artistes, que beaucoup d'entre nous ont connus pauvres, tristes et découragés.

A peu de distance des *Moissonneurs*, on a exposé les *Vendangeurs*, ou le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*. Pendant la semaine, les chevalets des élèves se pressent devant ces deux tableaux et permettent à peine d'en approcher. On serait heureux d'espérer que, plus tard, la générosité d'un particulier enrichira le Musée des *Pêcheurs*. Pour comprendre entièrement Robert et déplorer assez la cause mystérieuse qui l'a ravi au siècle, il faut pouvoir connaître et comparer ces trois admirables compositions, que nous avons cherché à caractériser dans un précédent article.

APPROVISIONNEMENT DE PARIS.

L'approvisionnement de la ville de Paris est un fait commercial des plus importants. Sur les quatre-vingt-six départements dont se compose la France, soixante apportent dans la capitale une partie plus ou moins considérable de leurs productions, et, sur ce dernier chiffre, quarante-cinq contribuent spécialement, et d'une manière notable, aux besoins de l'alimentation parisienne. On peut donc dire que la moitié de la France est intéressée à la prospérité de

Paris, et que la consommation journalière de cette grande ville exerce une influence sur tout le commerce français.

Mais ce n'est point par les seuls efforts de l'industrie particulière que les matières approvisionnées se maintiennent constamment au niveau des besoins. Sans l'intervention active et continue de l'administration, Paris ne saurait être à l'abri de fluctuations fâcheuses dans les quantités nécessaires à la consommation : aussi le système de l'approvisionnement de la capitale a-t-il, dès longtemps, été l'objet de la sollicitude des économistes et des administrateurs ; la matière en vaut la peine, et elle présente un problème économique dont la solution n'est pas sans difficulté. On sait que presque tous les objets qui servent à l'alimentation sont frappés, à l'entrée, de droits considérables ; l'octroi est donc, au premier abord, un répulsif qui semble être un notable obstacle à ce que la marchandise afflue vers la capitale, et c'est ce qui a conduit à la nécessité d'imaginer un ensemble d'institutions municipales qui attire le producteur, en lui donnant une certitude d'écouler avantageusement ses produits. L'établissement d'un grenier de réserve garantit les Parisiens contre les ralentissements qui pourraient être causés dans les arrivages par l'effet d'une mauvaise récolte ou d'une maladie épidémique ; la caisse de Poissy, sorte de banque spéciale, facilite les relations entre les marchands de bestiaux et les bouchers, et attire vers Paris, de tous les points de la France, les viandes, qui, après le pain, forment la matière la plus indispensable au consommateur. Les autres denrées et marchandises trouvent un moyen d'écoulement dans l'institution des halles et marchés.

Nous allons donner à nos lecteurs un aperçu de la consommation parisienne en divisant les denrées et marchandises par espèces ; nous terminerons par quelques comparaisons et rapprochements qui sont de nature à faire connaître les diverses phases du mouvement commercial par lequel s'est opéré à plusieurs époques et s'opère encore aujourd'hui l'approvisionnement de Paris.

1. — PAIN.

Voy. Halle au blé, p. 265.

Ce n'est que par approximation que la consommation des farines peut être évaluée. La farine, en effet, ne sert pas seulement à confectionner le pain ; elle est employée encore à une foule d'usages qui échappent à l'appréciation : elle sert à faire de la menue pâtisserie, de l'amidon, du vermicelle, des colles, et elle entre pour une grande partie dans la nourriture des chats et des chiens.

Néanmoins on estime que, lorsque le pain est à un prix moyen, il se consomme chaque jour 1 500 sacs, pesant chacun 159 kilogrammes, qui produisent 208 kilogrammes de pain.

Ainsi la consommation est en quantité de :

	FARINE.		PAIN.
Par jour.	1 500 sacs.	238 500 kil.	312 000 kil.
Par an.	547 500	87 052 500	113 880 000

Ce qui donne pour chaque habitant de tout âge et de tout sexe une quantité de :

Par jour.	0 ^k ,46025 de pain.
Par an.	167 ^k ,00099

Telle est la moyenne de la quantité de pain consommée par chaque habitant ; mais en ayant égard à la différence de l'âge et du sexe, on calcule que la consommation individuelle doit être répartie dans les proportions suivantes :

Enfants de 0 à 5 ans	183 gramm. par jour.
de 5 à 10 ans.	367
de 10 à 15 ans.	550
Individus de 15 à 70 ans. Hommes.	856
Femmes.	428
de 70 et au-dessus.	245

Dans un certain rayon autour de Paris, 450 moulins sont uniquement occupés à moudre le blé nécessaire à la capitale.

Le pain est fabriqué par 600 boulangers, employant chaque jour d'un et demi à six sacs de farine. Ces boulangers doivent fournir à la réserve 48 000 sacs, qui assurent la consommation pour un mois. La charge de l'approvisionnement est répartie d'après les évaluations de la communauté des boulangers organisés en syndicat.

Les années abondantes en vins apportent une diminution dans la consommation du pain, qui augmente au contraire lorsque le vin est à un prix élevé.

2. — VIANDE DE BOUCHERIE.

La viande de boucherie, suivant la dernière évaluation publiée par l'administration, s'est élevée pour une année :

En bœufs, à.	71 611
Vaches.	17 147
Veaux.	77 490
Moutons.	377 165
Total en nombre.	543 413

Ce qui a donné en valeur :

Pour les bœufs, prix moyen.	346 f. 55 c.	24 817 239 f. 50 c.
Vaches.	199 78	3 425 628 75
Veaux.	90 33	6 999 560 60
Moutons.	26 80	10 108 350 »
Total en valeur.		45 350 778 fr 85 c.

Nous n'avons compris, dans ce calcul, que la viande à la destination de la boucherie de Paris ; mais les quantités vendues sur les marchés de Poissy, Sceaux et Paris sont beaucoup plus considérables. Il est assez curieux d'observer dans quelles proportions chaque partie de la France contribue à cet immense arrivage des bestiaux sur les marchés d'approvisionnement de la capitale. Le tableau suivant renferme à ce sujet des renseignements officiels.

PROVINCES.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.
Anjou.	12 134	42	»	19 302
Artois.	»	»	1 180	22 128
Berry.	6 437	54	»	86 569
Bourbonnais.	4 115	135	»	6 020
Bourgogne.	4 566	286	»	21 412
Bretagne.	1 992	»	»	»
Champagne.	1 379	7	5	45 878
Flandre.	33	»	»	18 900
Franche-Comté.	665	1	»	»
Guyenne.	3 073	6	»	»
Ile-de-France.	702	15 209	79 120	210 019
Limousin.	13 012	489	»	16 687
Lorraine.	»	»	»	580
Maine.	5 583	96	»	»
Marche.	2 684	6	»	»
Nivernais.	1 409	67	»	2 996
Normandie.	51 472	2 818	16 443	44 087
Orléanais.	51	5	13 625	27 292
Picardie.	»	»	»	7 965
Poitou.	10 425	44	»	37 828
Saintonge et Angoumois.	4 802	12	»	559
Touraine.	»	»	»	487
Pays étrangers.	»	»	»	109 866
Totaux.	124 534	19 287	110 373	678 585

3. — VIANDE DE PORCS, VOLAILLES, GIBIERS ET AUTRES COMESTIBLES.

La statistique signale une grande augmentation dans la consommation de la viande de porcs. Il y a quarante ans, il se tuait à Paris seulement 55 000 porcs ; ce nombre s'élève aujourd'hui à 70 500.

La vente des autres comestibles donne les résultats suivants :

Viande à la main.	598 400 kilogrammes.
Abats et issues.	115 400
Fromages secs.	1 016 692
Beurre.	3 116 770

Œufs	74 929 261 (nombre.)
Huile d'olive	6 228 hectolitres.
— Autre	43 532
Pommes de terre	323 610
Marée	3 417 600 fr. (montant de la vente.)
Huitres	599 400
Poisson d'eau douce	333 300 fr. (montant de la vente.)
Volaille et gibier	6 731 200

Ce dernier article se compose ainsi :

Pigeons	931 000 (nombre.)
Canards	174 000
Poulets	1 289 000
Chapons ou poulardes	251 000

Dindons	549 000 (nombre.)
Oies	328 000
Perdrix	131 000
Lapins	177 000
Lièvres	29 000

4. — BOISSONS.

Vins	718 000 hectolitres.
Eaux-de-vie	49 000
Cidres, poirés	24 950
Bière	77 000
Vinaigre	13 600

Pour les vins, on compte environ 450 000 bouteilles, et



Le Marché à la volaille, à Paris.

Le marché à la volaille se tenait depuis 1679 sur le quai des Augustins; mais comme il était devenu un embarras pour la circulation, on a construit, pour la vente de la volaille, du gibier et des agneaux, une halle qui consiste en un vaste bâtiment situé sur le même quai, au coin de la rue des Grands-Augustins. Ce marché occupe une partie de l'emplacement de l'ancien couvent des Augustins; il fut commencé en 1808 et achevé en 1811.

L'architecture extérieure du bâtiment n'a rien de remarquable. L'intérieur se divise en trois galeries. La première est consacrée à la vente en détail; elle est garnie de boutiques et comptoirs. La seconde est spécialement affectée à la vente en gros. Dans la troisième, où avait lieu précédemment la vente des agneaux, on a fait construire de petits pavillons où les marchands peuvent enfermer la volaille vivante. Avant peu, l'administration municipale doit faire établir un grand réservoir en tôle d'où s'échapperont des conduits destinés à amener dans toutes les parties de l'édifice l'eau nécessaire à sa salubrité.

Le marché se tient les lundis et vendredis jusqu'à midi, et les mercredis et samedis jusqu'à deux heures pour la vente en gros, tous les jours pour le détail.

Le droit perçu sur la vente au profit de la ville est du dixième de la valeur, et un dixième de ce droit est abandonné aux facteurs. La perception a produit à la ville, en 1836, la somme considérable de 754 854 fr. 82 c.

Il est payé en outre, pour les boutiques de la première galerie, un droit de location qui se perçoit au profit des hospices. En 1836, ce droit s'est élevé à 13 257 fr. 50 c.

sur la quantité de 49 000 hectolitres d'eau-de-vie, il est fait environ 100 000 bouteilles de liqueurs et essences.

Voilà la consommation alimentaire de la capitale. Quant à la consommation industrielle, nous nous bornons à mentionner les objets les plus nécessaires aux besoins de la cité.

5. — TABACS.

Les tabacs à fumer et à priser sont évalués à 708 793 kilogrammes, ce qui fait presque un kilogramme par chaque individu. Les cigares entrent pour une certaine proportion

dans cette quantité, et cette dernière consommation s'accroît de jour en jour.

6. — COMBUSTIBLES.

Bois dur.	852 200 stères.
— blanc.	113 868
Charbon de bois.	1 668 147 hectolitres.
— de terre.	333 205

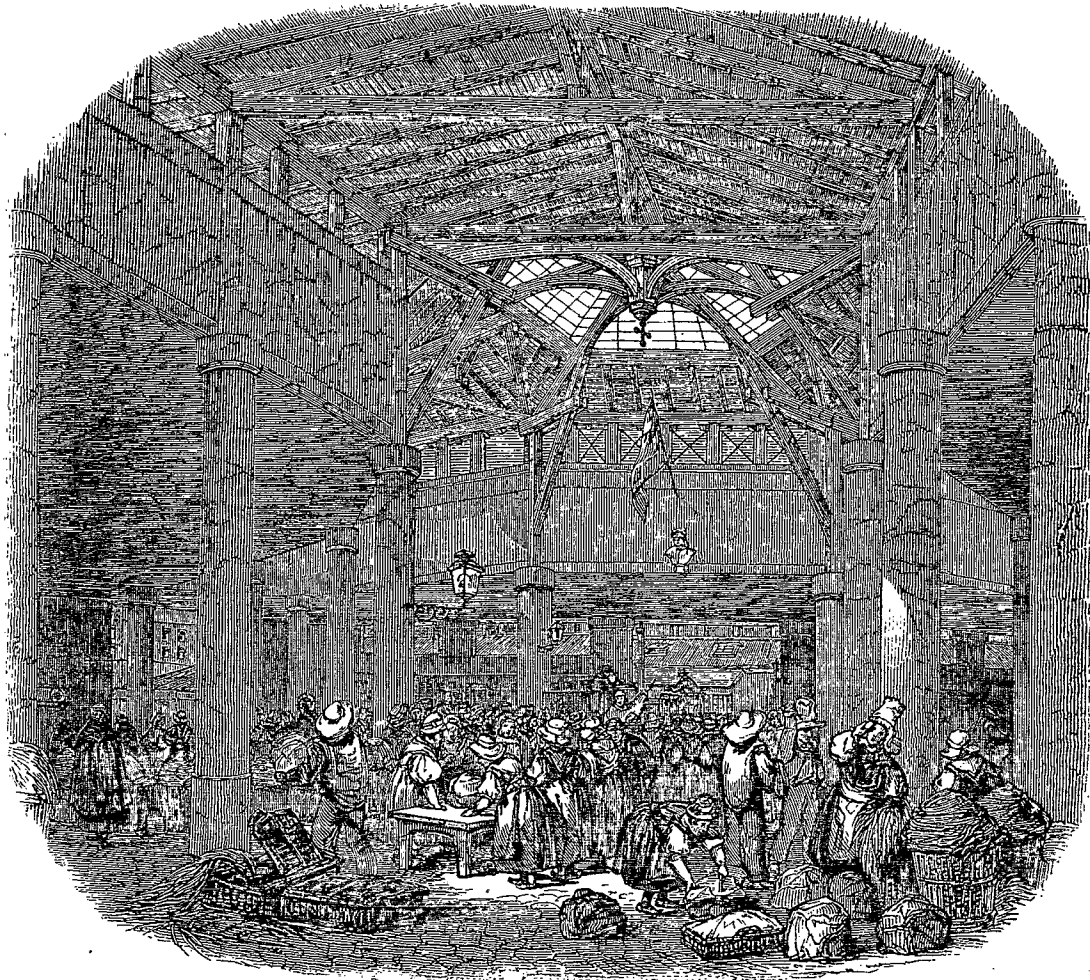
7. — FOURRAGES.

Foin, luzerne.	8 203 340 bottes de 5 kil.
Paille.	10 433 740
Avoine.	871 060 hectolitres.

La consommation des fourrages a subi quelque diminution ces dernières années, et on doit l'attribuer à ce qu'un certain nombre de chevaux de fiacres, omnibus, cabriolets (environ 3 000), sont nourris à l'extérieur de la ville.

8. — BOIS DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX.

Chêne et bois dur. Charpente.	24 400 stères.
— — — Sciage.	2 433 355 mètres courants.
Sapins et bois blancs. Charpente.	1 857 stères.
— — — Sciage.	3 275 500 mètres courants.
Chaux.	42 498 hectolitres.
Plâtre.	1 027 943
Ardoises. Grandes.	5 798 493 (nombre.)



Halle au beurre, à Paris.

La halle au beurre est située dans le quartier des halles, entre la rue du Marché aux Poirées et la rue de la Tonnellerie; c'est un vaste bâtiment de forme triangulaire et nu à l'extérieur; il a quatre entrées fermées de grilles.

Le beurre amené dans ce marché se vend aux enchères, par l'intermédiaire de facteurs pour lesquels on a placé au milieu de l'édifice une sorte de comptoir circulaire.

Le droit de vente est payé par l'acquéreur entre les mains des facteurs; il est de 2 % pour 100 sur la valeur de la chose achetée. La moitié de ce droit est attribuée aux facteurs, comme rétribution pour la vente et pour la perception.

La vente du beurre amené à la halle en 1836 a produit à la ville de Paris 191 029 fr. 28 c.

Ardoises. Petites.	329 695 (nombre.)
Briques.	2 729 840
Tuiles.	3 578 308
Carreaux de terre cuite.	3 910 280
Lattes.	96 257

La douane constate encore la consommation d'une grande quantité de marchandises entrées aux entrepôts des Marais et de l'île des Cygnes; mais la statistique ne donnerait, en les reproduisant, que des résultats incomplets; car, outre que ces deux entrepôts sont des créations toutes récentes, la plus grande partie des marchandises arrive à Paris sans y passer.

La comparaison des diverses quantités consommées dans ces dernières années n'offrirait aucun intérêt pour le lecteur; nous nous contenterons de rapprocher quelques chiffres de la consommation de 1789, d'après Lavoisier, des résultats que nous avons enregistrés plus haut.

	En 1789.	En 1836.
Pain.	100 500 000 kilogr.	113 880 000 kilogr.
Bœufs.	70 000 têtes.	71 750 têtes.
Vaches.	18 000	8 500
Veaux.	120 000	76 500
Moutons.	360 000	339 050
Porcs.	35 000	70 500
Vins.	685 295 hectol.	718 000 hectol.

On voit que, malgré une augmentation considérable de population, la quantité de viande de boucherie consommée actuellement est inférieure au chiffre de 1789. Cela tient à ce que la consommation des viandes de charcuterie a doublé, ainsi qu'aux accroissements de la consommation de la volaille. La statistique de Lavoisier ne nous permet pas de juger dans quelles proportions cet accroissement s'est opéré; mais il est certain qu'il est immense, et on doit l'attribuer principalement au perfectionnement du marché de la Vallée et à l'aisance de la population.

Nous terminerons par un aperçu de la consommation dans les hôpitaux et hospices de Paris. Ces établissements sont au nombre de vingt-sept, et leur population peut s'élever à 80 000 individus.

Pain blanc.	1 915 789, 57	kilogr.
Pain moyen.	1 431 696, 80	
Vin de valides.	980 349, 44	litres.
Vin de malades.	433 566, 35	
Viande.	1 276 899, 01	kilogr.
Légumes frais.	522 276, 17	
Légumes secs.	51 212, 35	
Pommes de terre.	303 879, 12	
Œufs.	925 874	(nombre.)

JULES CÉSAR.

Ce n'est pas toujours dans les exploits les plus éclatants et les plus signalés que paraissent le plus les vertus ou les vices des hommes célèbres; souvent la moindre petite action, une simple parole, un rien, font beaucoup mieux connaître l'âme et les mœurs de ces grands personnages que les combats les plus sanglants, les batailles rangées et les prises des villes. Que de tels exploits aient le droit d'étonner, d'exalter l'imagination, il y aurait folie à le nier; mais on peut contester aux généraux une partie de leur gloire, de même qu'ils peuvent rejeter sur d'autres une partie de leurs revers. Et soyons vrais : la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés, contribuent à la victoire aussi certainement que le manque de toutes ces ressources peut amener la défaite. Mais la gloire qu'un grand homme s'acquiert par l'exercice de la vertu est tout entière à lui. Il n'est soldat ni capitaine qui puisse en revendiquer sa part, ni qui ose détacher une seule feuille de laurier de cette couronne, la plus belle de toutes.

En parcourant la biographie de César, il est impossible de n'être pas frappé de l'intelligence supérieure et de la grandeur d'âme presque divine qui brillent dans toutes les actions de sa vie privée, et jusque dans ses moindres paroles.

Dès l'enfance, et à l'âge où les autres hommes, jouant sous les yeux de leurs mères, n'existent pas encore pour la société, le front pensif du jeune César et l'intelligence fixité de son perçant regard trahirent, aux yeux de Sylla triomphant, le secret de sa vie, son génie, la constance de sa volonté; et cette vaste ambition que devait égaler sa fortune. Le dictateur savait que l'âge des hommes ne se mesure pas toujours bien par le nombre des années : il voulait faire périr cet enfant; et comme ses amis l'en détournèrent, alléguant sa grande jeunesse : « *Imprudents !* leur dit Sylla; *où vous ne voyez qu'un enfant, je vois plusieurs Marius.* »

Et César le savait déjà bien lui-même, que sur sa tête reposerait un jour l'héritage de Marius, le grand plébéien. Ayant été pris par des pirates, près du rocher de Pharmacuse (aujourd'hui *Fermaco*), dans l'archipel Grec, ces pirates lui demandèrent vingt talents pour sa rançon, croyant demander une somme excessive. César se prit à rire en s'entendant ainsi évaluer par ces hommes grossiers : « Je vous en donnerai bien cinquante, » leur dit-il; et il envoya ses gens en divers pays pour lui avoir cet argent. Cependant il vivait tranquille et comme libre dans sa captivité, seul

au milieu de ces brigands sanguinaires. Quand il voulait dormir ou méditer, il leur commandait de se taire, et ils se taisaient. Il était sans doute d'autant plus confiant qu'il avait eu l'habileté de leur promettre davantage. Il leur disait parfois, comme en badinant, que quelque jour il les ferait tous pendre. Sa rançon venue, il se racheta, puis, ayant armé quelques vaisseaux du port de Mélos (une des Cyclades), il poursuivit ces malfaiteurs, détruisit leurs navires, et après s'être emparé de tout le fruit de leurs rapines, il les fit tous pendre, fidèle à la promesse qu'il leur avait faite.

Il semble que ce jeune homme avait de bonne heure jeté de longs regards sur le train des affaires humaines, et que, dans son orgueil, la seule place qu'il eût jugée digne d'être la sienne, c'était la première. Cette idée fixe se trahit plus tard en lui, lorsque, traversant une petite ville des Gaules, et ses amis lui disant : « Se peut-il que dans une pareille bicoque il y ait des brigues pour s'élever aux charges publiques et aux honneurs ! » Il répondit : « Pourquoi non ? quant à moi, j'aimerais mieux être le premier ici que le second à Rome. »

Une fois qu'il eut levé les yeux sur cet absolu pouvoir, déjà existant dans sa pensée, il ne le perdit plus de vue, il ne dit plus un seul mot, ne fit plus un seul mouvement, un seul geste, qui n'eût pour but caché de l'en rapprocher. Caton et Cicéron, et tous les vieux défenseurs de l'ancienne république aristocratique et véritablement romaine, en voyant César mettre son éloquence au service du peuple et des étrangers, plaider pour chacun, se rendre agréable à tous par ses largesses excessives, par son affabilité, par la somptuosité de sa table, soupçonnèrent souvent et dénoncèrent plus d'une fois au sénat ses vues tyranniques. Puis, quand ils considéraient sa personne, son corps grêle, sa mise qui semblait trahir à la fois beaucoup de mollesse et une paresseuse négligence; quand ils le voyaient ajuster ses cheveux avec tant de soin, et ne les gratter que du bout du doigt, de peur d'en déranger l'ordre élégant, ils se rassuraient les uns les autres. « Non, s'écriait Cicéron, cet efféminé ne peut pas se mettre sérieusement dans l'esprit de bouleverser la république. » La suite prouva combien cette confiance était aveugle. César savait ce qu'il faisait quand il portait sa ceinture lâche et sa robe flottante. En plaidant pour le peuple et en lui faisant des largesses, il n'avancait pas autant ses affaires qu'en grattant du bout de son doigt ses cheveux parfumés, puisque, ce faisant, il endormait la prudence de ses plus rudes adversaires.

Quand il brigua le souverain pontificat, il était bien résolu à tout entreprendre plutôt que d'échouer; sa mère le savait, et, le jour de l'élection venu, alarmée, elle l'accompagna en pleurant jusqu'à la porte de la rue, où César lui dit en l'embrassant : « Mère, vous verrez aujourd'hui votre fils ou souverain pontife, ou banni de Rome. » Il fut élu. Il mit constamment la même persistance, la même ténacité à faire chacun des pas qui devaient le mener à son but. Il s'était dit : Je veux l'empire; l'empire m'est plus cher que la vie; je renoncerai à la vie plutôt que de renoncer à régner. Et toutes les fois qu'entre l'empire et lui la mort se présentait, sous quelque forme que ce fût, loin de reculer devant elle, il avança prudemment, mais il avançait, n'oubliant jamais que son but n'était pas de conserver sa vie, mais de mourir plutôt que de perdre toute chance de régner. Son armée se mutine-t-elle? César se présente à elle seul, et ne songe pas un instant à sa sûreté, quand l'autorité de son nom est en péril.

Malade ou bien portant, et quelque temps qu'il fût, César marchait toujours devant sa troupe, le plus souvent à pied, la tête découverte, au soleil et au vent comme sous la pluie ou la neige. (Suétone, *J. César*.) Faut-il franchir un défilé ou passer un pont malgré les traits de l'ennemi, César, comme Napoléon à Arcole, comme Alexandre au passage du Gra-

nique, se précipitera aveuglément au plus fort de la mêlée. Et ce ne sera pas ici témérité ou aveugle entraînement d'un sang bouillant : en ces instants décisifs où une minute d'hésitation peut tout perdre, la prudence la plus réfléchie veut qu'on hasarde tout plutôt que de céder. Qu'importe la vitesse du torrent, et les angles plus ou moins tranchants de ces rochers, et la pointe acérée de ces épées nues ? Tout cela n'est jamais qu'un aspect de la mort ; et qu'est-ce que la mort elle-même pour César, au prix d'un échec qui mettrait bas sa naissante fortune ? Plus tard, quand son audace lui aura enfanté bien des victoires, il arrivera à compter sur elle comme sur une providence toute-puissante à qui il peut ordonner de le sauver de la fureur des flots comme des hasards de la guerre. « Que crains-tu ? » dira-t-il au pilote qui le passera dans sa barque et qui frémira en voyant l'abîme s'entr'ouvrir au souffle furieux de la tempête ; « que crains-tu ? tu portes César et sa fortune. »

Un des actes les plus habiles de ce grand politique, ce fut de réconcilier Pompée et Crassus ; il s'attira par là presque tous les partisans de l'un et de l'autre. Soutenu par le crédit de ces deux puissants personnages, il se fit nommer consul et porta des lois telles que le peuple ne pouvait pas en attendre de plus avantageuses de ses tribuns mêmes. Mais on se tromperait fort si on voyait dans l'habileté tout César, et dans le calcul tout le secret de sa fortune ; avec l'habileté, et bien au-dessus d'elle, il y avait en lui l'enthousiasme, par qui tout devient possible, le sentiment exalté de la gloire, l'amour sincère des grandes choses. Ainsi, en Espagne, après avoir lu la vie d'Alexandre, il pleura, s'accusant de n'avoir rien fait à l'âge où Alexandre était déjà immortel. C'est ainsi qu'Alexandre lui-même avait pleuré, en lisant Homère, de se trouver petit devant Achille. C'est ainsi qu'Homère nous montre Achille couché sur le rivage et pleurant, lui aussi, sur sa gloire insultée, méconnue ; c'est ce mélange de calcul et d'élan passionné, de réflexion et d'exaltation, qui a fait les plus grands hommes. De nos jours, Napoléon en a été un magnifique exemple.

Ce double caractère brille partout dans les guerres des Gaules, dont César nous a laissé un si admirable récit, et qui l'ont placé à la tête des premiers capitaines de l'antiquité. D'un mot il enflammait les soldats, en même temps qu'il dirigeait leurs marches, leurs campements, leurs retraites avec une habileté surhumaine. En Catalogne, il contraignit par le seul avantage des postes cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat. Aussi, être soldat de César était un titre de gloire ; mourir pour lui, un bonheur. Un de ses officiers ayant été fait prisonnier, on lui offrait la vie : « Les soldats de César, s'écria-t-il fièrement, n'ont pas coutume de recevoir la vie, mais de la donner aux autres. » Et il se passa son épée au travers du corps. Ce mot rappelle le cri d'un autre brave combattant pour un autre César : « La garde meurt, elle ne se rend pas. » A Brundise, on vit de vieux soldats que César avait laissés derrière lui à leur insu, parce qu'ils étaient épuisés de fatigue, escalader les rochers qui bordaient la côte, et promener pendant des jours entiers leurs regards sur la mer du côté de l'Épire pour voir s'ils apercevraient les vaisseaux de César. On eût dit une troupe de faibles enfants abandonnés par leur mère.

L'activité de César est assez connue et proverbiale, grâce à ce vers de Lucain :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Et comme il eut toujours à faire, on peut dire qu'il ne se reposa jamais. Pour lui, se reposer c'était changer de travail. Fallait-il aller d'un lieu à un autre, il montait en char ou en litière, et pour ne pas perdre de temps il choisissait volontiers ce moment pour dormir. Il avait toujours avec lui un secrétaire qui lui faisait des lectures dès qu'il s'éveillait,

ou qui écrivait sous sa dictée des lettres ou des ordres.

On est heureux de trouver dans la vie de ces grands hommes de guerre qui ont inondé la terre de sang des traits d'humanité et de bonté. Ainsi on ne lit pas sans attendrissement dans Plutarque que César, ayant été surpris en voyage par un orage violent et n'ayant trouvé d'autre retraite qu'une misérable chaumière à peine suffisante pour une seule personne, y fit coucher un homme de sa suite qui était un peu incommodé, tandis que lui-même passa la nuit avec les autres, à peine couvert sous la saillie du toit.

Crassus ayant péri chez les Parthes, il ne restait à César pour devenir le plus grand que de perdre Pompée. De bonne heure, ayant eu le dessin de détruire tous ses rivaux, César avait fait comme un athlète qui va se préparer à la lutte loin de l'arène où il doit combattre, et qui double ses forces par un exercice constant, tandis que Pompée s'était endormi dans la vaine satisfaction de ses exploits passés. Dans toutes ses demandes au sénat, César eut soin de mettre de son côté toutes les apparences de la justice ; on sait de reste comment s'engagea toute cette guerre et à qui demeura la victoire. La terre n'avait guère vu de duel plus mémorable ni plus acharné. Toutefois il est impossible de ne pas reconnaître dans ces grandes âmes une généreuse modération de l'un envers l'autre au milieu même de ce combat à outrance. « En leurs plus aigres exploits, dit Montaigne, le découvre quelque demourant de respect et de bienveillance ; et juge ainsi que s'il leur eust été possible, chacun d'eux eust désiré de faire son affaire sans la ruyne de son compoignon plutôt qu'avecque sa ruyne. Combien aultrement il en va de Marius et de Sylla ! »

Les exemples de la douceur et de la clémence de César sont infinis, même sans compter ceux qui, durant les guerres civiles, peuvent passer pour des moyens d'amadouer ses ennemis ; admirables moyens qui montrent bien jusqu'où allait la grandeur de son courage et sa magnanime confiance ! Il lui est arrivé de renvoyer des armées tout entières à son ennemi, après les avoir vaincues. Il y a tel capitaine de Pompée que César prit trois, quatre fois les armes à la main, et remit toujours en liberté. Pompée déclarait ses ennemis tous ceux qui ne l'accompagnaient point à la guerre. César, à la fois plus habile et plus généreux, fit proclamer qu'il tenait pour amis tous ceux qui se tenaient tranquilles et qui ne s'armaient pas contre lui. A ceux de ses capitaines qui passaient de son camp à celui de Pompée, il renvoyait aussitôt leurs armes et leurs chevaux avec tout leur bagage. Les villes qu'il avait emportées de vive force, il les laissait libres de suivre tel parti qu'il leur plairait, ne leur donnant d'autre garnison que la mémoire de sa douceur et de sa clémence. Et au temps de sa domination, il ne démentit pas ces moyens hasardeux et fit bien voir combien ils étaient naturels à sa grande âme, alors que, n'ayant plus besoin de feindre, il pardonna à tous ses ennemis. C'est alors que Cicéron écrivait : « César voudra-t-il ressembler à Phalaris ou à Pisistrate ? Je n'en sais rien, mais il en est le maître. » César ne pouvait pas ressembler à Phalaris ; mais ceux-là n'en étaient pas moins aveugles et imprudents qui avaient laissé un homme parvenir à cet effrayant degré de puissance.

Quand on présenta à César la tête de Pompée, que se passa-t-il dans l'âme du vainqueur, dans cette âme généreuse, mais depuis si longtemps altérée de régner sans partage ? Les historiens disent qu'il en détourna ses regards avec un geste d'horreur et de désolation. Lucain n'a vu là que le jeu calculé d'un grand acteur.

*Tutumque putavit
Jam bonus esse socer ; lacrymas non sponte cadentes
Effudit, gemitusque expressit pectore læto.*

(Il crut alors qu'il pouvait sans péril se montrer bon parent ; il versa des larmes forcées, et d'un cœur tout rempli de joie il gémit.)

Mais Lucain n'est pas un grand poète, il déclame souvent au lieu de sentir et de peindre. Il y avait eu entre César et Pompée une si longue intelligence, une si intime société dans le maniement des affaires publiques, tant de communauté de fortune, tant de services réciproques et d'alliances, qu'il ne faut pas croire que le geste de César fût entièrement faux et n'exprimât rien de son cœur. Et pourtant qui oserait dire ce qui se passa dans son âme à la vue de cette tête? C'est bien ici que l'artiste qui, ayant à peindre le sacrifice d'Iphigénie, voila la tête d'Agamemnon, eût à bon droit employé le même artifice. Dans *la Mort de Pompée*, Corneille a senti cette difficulté et ne l'a pas tranchée. Il fait dire à Achorée :

César, à cet aspect comme frappé du foudre,
Et comme ne sachant que croire ou que résoudre,
Immobile, et les yeux sur l'objet attachés,

Nous tient assez longtemps ses sentiments cachés;
Et je dirai, si j'ose en faire conjecture,
Que, par un mouvement commun à la nature,
Quelque maligne joie en son cœur s'élevait,
Dont sa gloire indignée à peine le sauroit.

Que cette réserve du génie est supérieure en vérité à la naïve et superficielle assurance des expressions de Lucain! Le César de Lucain est un enfant qui n'a jamais qu'un sentiment et qu'une idée à la fois. Encore voit-on les enfants rire et pleurer parfois en même temps.

De retour à Rome, César fit relever les statues de Pompée et raffermir par là les siennes. On a bien des fois écrit ce qu'osa alors son ambition triomphante pour son agrandissement personnel en richesse et en pouvoir, mais on a souvent négligé de dire quels vastes projets il méditait pour la gloire et le bonheur du peuple romain. Il avait non-seule-



Jules César. — D'après un buste antique.

ment le dessein d'aller venger sur les Parthes la honte et la mort de Crassus, mais il se proposait, après les avoir domptés, de traverser l'Hyrcanie le long de la mer Caspienne et du mont Caucase; de se jeter ensuite dans la Scythie, de soumettre tous les pays voisins de la Germanie, et la Germanie même, et de revenir enfin en Italie par les Gaules, après avoir arrondi l'empire, qui aurait été ainsi de tout côté borné par la mer. De plus, et tout en se préparant à ces gigantesques expéditions, il songeait à couper l'isthme de Corinthe, et faisait creuser un canal profond qui commençait à Rome même et devait aller jusqu'à Circeum pour unir les eaux du Tibre à la mer dans cette direction, et ouvrir au commerce une route plus commode et plus sûre. Il voulait en outre dessécher les marais Pontins et changer les terres qu'ils inondaient en campagnes fertiles. Il avait enfin le projet d'opposer des barrières à la mer la plus voisine de Rome en élevant sur ses bords de fortes digues, et de nettoyer et de rendre sûre la rade d'Ostie, que des rochers couverts par les eaux rendaient dangereuse aux navigateurs.

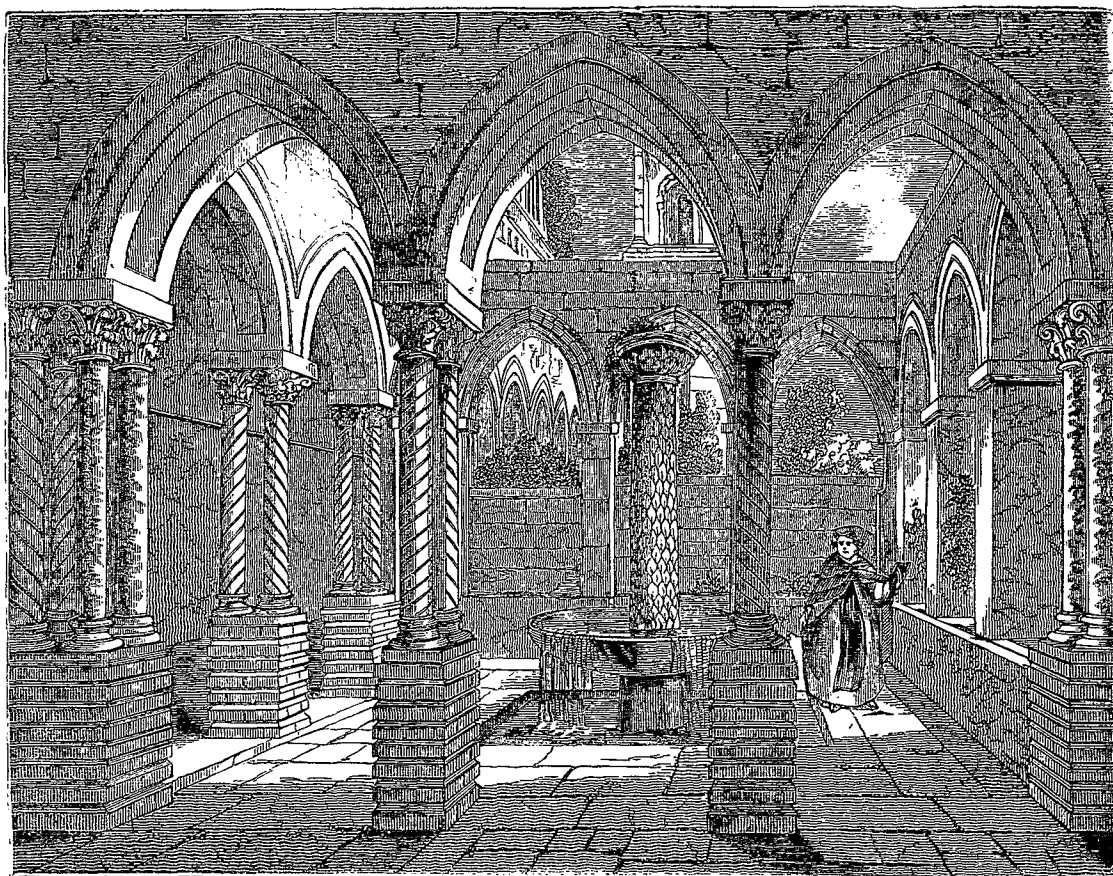
Le poignard de Brutus mit fin à tous ces projets, et jeta César sans vie aux pieds de la statue de Pompée. Ce n'est pas ici le lieu, dans ces quelques lignes consacrées à César, de juger le fier élève de Caton. Il suffira de dire que l'homme qui a le plus admiré César, c'est peut-être Brutus; et l'homme qui a aimé le plus Brutus, c'est peut-être César. Dans *la Mort de César*, Voltaire a mis un mot profond dans la bouche de ce grand homme :

Si je n'étais César, j'aurais été Brutus.

Il semble que César avait eu toute la vie l'horreur de mourir dans son lit, de maladie ou de vieillesse. On lui demandait un jour quelle mort il trouvait la plus souhaitable : « La moins préméditée, répondit-il, et la plus courte. » Une autre fois, un vieux soldat de sa garde, tout infirme et cassé, étant venu lui demander la permission de se tuer, César le regarda en souriant, et lui dit : « Tu penses donc être en vie, mon ami? » César avait cinquante-six ans quand il mourut. Il avait survécu environ quatre ans à Pompée.

MONREALE.

L'ABBÉ VELLA.



Cloître de l'Abbaye des Bénédictins, à Monreale, en Sicile.

Monreale est presque un faubourg de Palerme. En suivant le Cassaro ⁽¹⁾, et après avoir marché pendant trois quarts d'heure entre des groupes de maisons et de châteaux, on arrive au pied des collines que surmonte Monreale, ville dont la physionomie orientale n'est pas l'un des moindres ornements de la vallée. Ce sont les Normands qui, au douzième siècle, ont tracé cette élégante cité sur d'anciennes ruines carthaginoises, grecques, romaines et sarrasines. L'abbaye des Bénédictins et la cathédrale furent fondées sous le règne de Guillaume le Bon; cependant le style moresque ou sarrasin domine dans ces édifices. Lorsque les Normands s'emparèrent de l'île, ils n'avaient point d'architectes; ils ne trouvèrent que des artistes de la race infidèle.

Les cloîtres du monastère de Monreale sont les chefs-d'œuvre de l'architecture sarrasine-normande; leur magnificence, leur étendue, le goût de leurs ornements, ont quelquefois fait appeler ce monastère l'Alhambra de la Sicile. Rien ne fut épargné, pour les enrichir et les décorer, par les successeurs du comte Ruggiero, ce vaillant soldat de fortune qui fut le premier roi normand des Siciliens. Les colonnes à torsades qui supportent les arcades sont presque entièrement couvertes de mosaïques; on en compte cent vingt dans toute l'étendue des cloîtres; elles sont toutes travaillées avec une grande finesse: quelques-uns des chapiteaux surtout, représentant des animaux bizarres, sont sculptés avec beaucoup d'esprit. Au milieu de chaque division des cloîtres est une fontaine d'eau limpide et vive.

Assis sous leurs portiques ombreux, les moines laissent errer leurs regards parmi les jardins et les bosquets du monastère, où abondent des plantes de mille couleurs, des arbres odoriférants, et où s'exhale la fraîcheur des eaux qui jaillissent de toutes parts et tombent dans des bassins de marbre. La puissance et la gloire de l'abbaye ne sont plus, mais le temps et les révolutions n'ont rien détruit des charmes d'un si paisible et si poétique séjour, et il n'a point de rival dans le midi de l'Europe, si ce n'est peut-être l'abbaye de Batalha, en Portugal.

Après les cloîtres, ce qu'on admire le plus dans le monastère est un vaste et noble escalier au-dessus duquel sont (ou du moins étaient encore il y a peu d'années) deux toiles magnifiques, l'une de Velasquez, l'autre de Pietro Novelli, né à Monreale, et surnommé le *Monrealese*, ou, pour plus d'euphonie, le *Morealese*. Beaucoup d'autres peintures de ce maître, ainsi que de Gagini, né également dans la ville, ornent différentes parties de l'édifice.

Bien que la cathédrale, située près du monastère, appartienne au même style et à la même époque, on peut regretter d'y remarquer plus de lourdeur et moins de symétrie. A l'intérieur, elle est entièrement couverte d'une riche mosaïque. Elle renferme les tombes de Guillaume le Bon, son fondateur, de Guillaume le Mauvais, et de plusieurs autres princes siciliens.

Le paysage des environs de Monreale est d'une variété et d'une beauté magiques. Une lieue au delà, on découvre le monastère de San-Martino, dans une solitude sauvage, au milieu des rocs et des montagnes. C'est encore un magnifique édifice, où l'on aurait à décrire de belles galeries,

(1) La plus grande rue de Palerme. Voy. Palerme, p. 59

de riches fontaines, des peintures et des statues. Les moines conservent dans leur trésor, parmi les reliques, une coupe qu'ils prétendent être celle où l'on versa la ciguë à Socrate. Il fut beaucoup question de la bibliothèque de San-Martino au dernier siècle. Ce fut là qu'on découvrit les impostures littéraires de l'abbé Vella. Charles Villers a raconté l'histoire de cet habile fourbe à peu près dans les termes suivants.

Joseph Vella était né, vers 1740, de parents pauvres, dans une chaumière de l'île de Malte. Ayant fait quelques études, et étant ordonné prêtre, il alla en Sicile pour y chercher fortune. Là, il obtint un petit vicariat, et il résidait à Palerme, en 1782, lorsque l'ambassadeur marocain, Mohammed Ben-Osman, retournant de Naples à Méquinez, fut poussé par un gros temps vers cette ville. Le magistrat de Palerme s'empressa de traiter avec distinction le seigneur africain, et de lui faire voir tout ce que la Sicile offrait d'intéressant; mais l'embarras était de lui trouver un interprète. L'abbé Vella s'offrit pour cet office, dont il s'acquitta tant bien que mal. Depuis ce jour, l'abbé acquit dans la Sicile un grand renom d'orientaliste : ce renom s'étendit peu à peu dans l'Italie; les félicitations, les encouragements, les présents même lui venaient de tous côtés; le métier lui sembla doux, et il se proposa de le continuer avec suite et méthode. D'abord il répandit qu'il tenait du grand maître Pinto un manuscrit arabe renfermant dix-sept livres de Tite-Live, de ceux qu'on croyait perdus. On sait que des cent quarante-deux qu'a écrits cet historien, il n'en est venu à nous que trente-cinq; on sait aussi que, sous les califes, les Arabes cultivaient les lettres grecques et latines, qu'ils traduisaient la plupart des écrivains de ces deux nations, et que nous en avons connu plus d'un par la traduction arabe avant de posséder l'original. Relativement aux ouvrages d'Aristote, par exemple, que ne devons-nous pas à Averroès? Vella fit donc grand bruit de son Tite-Live, mais sans jamais le montrer à personne, ni le faire imprimer, bien qu'il en fût vivement sollicité, et que lady Spencer, voyageant alors en Italie, offrit une somme considérable pour les frais. Cependant le nouvel érudit eut l'impudence de publier, comme essai de son grand travail, la traduction italienne du soixantième livre de l'historien latin, lequel est un de ceux qui nous manquent. Mais ce soixantième livre ne contenait qu'une page d'impression; et qu'était-il enfin? rien que l'*Epitome*, connu de tout le monde, qui se trouve dans toutes les bonnes éditions de Tite-Live, et qu'on attribue à Florus.

Cette première supercherie redoubla le crédit de Vella, et lui attira des éloges même de plusieurs savants distingués. Il résolut de se hasarder davantage. Dans la bibliothèque de l'abbaye de San-Martino étaient trois manuscrits arabes que les moines avaient achetés, en 1744, à la vente d'un don la Farina, qui les avait apportés d'Espagne. Vella déclara que le plus volumineux des trois était un recueil de pièces et de chartes contenant l'histoire de Sicile. L'archevêque de Palerme, le roi de Naples, ravis de la découverte, comblèrent Vella de bienfaits, et firent remettre en ses mains le précieux volume. C'était, disait celui-ci, une histoire complète, depuis la première descente des Sarrasins, en 827, renfermée dans des lettres authentiques et officielles des commandants arabes à leurs supérieurs en Afrique, les mulcis de Cairvan, et des émirs ou gouverneurs particuliers des districts de l'île au grand émir qui résidait à Palerme; plus une correspondance des chefs arabes avec d'autres princes de l'Europe. Il nomma ce recueil le *Codex martinien*, nom sous lequel il est connu dans l'Europe savante, et en livra un commencement de traduction italienne (6 vol. in-4°) sous le titre de *Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi*. Cette

singulière fiction de Vella fut aussitôt traduite en français, en allemand, etc. Et cependant, que renfermait le fameux Codex, le manuscrit original? Pas une lettre, pas un mot de la Sicile, d'émirs ni de mulcis; c'était tout simplement, comme on l'a reconnu depuis, une Vie de Mahomet et quelques détails sur sa famille.

L'habile inventeur ne s'en tint pas là. L'histoire des princes normands qui remplacèrent les Arabes est aussi obscure et incomplète. Il découvrit donc un nouveau livre arabe qu'il fabriqua lui-même, et qu'il nomma le *Codex normand*. Là se lisaient les antiques lois du royaume, les titres sur lesquels devaient se fonder tous les droits. Ceux de la couronne y gagnaient beaucoup, et presque tous ceux des particuliers étaient anéantis. Par exemple, une loi de Roger déclarait que tous les bords de la mer appartenaient au roi, interdisait à tous ses successeurs d'en aliéner la plus petite portion, et prononçait la peine de confiscation de tous les biens pour quiconque s'en attribuait une parcelle. On sent combien toutes ces découvertes mirent les esprits en rumeur. Le premier volume du *Codex normand* parut en 1793, décoré d'un luxe vraiment royal, avec de magnifiques gravures et vignettes, sous le titre de *Libro del consiglio di Egitto*, en arabe et en italien.

Vella était devenu dans le royaume l'oracle universel pour ce qui concernait la géographie, l'histoire, les coutumes, les lois et la jurisprudence. Les grâces de la cour pleuvaient sur sa tête. Il obtint successivement l'abbaye de San-Pancrazio, qui valait douze cents ducats de rente, une place de professeur en langue arabe, une pension de deux cent cinquante scudi par mois, etc. Les grands de Naples et de Sicile, qui lui adressaient questions sur questions touchant des antiquités orientales, le récompensaient magnifiquement de ses réponses. L'archevêque de Palerme acheta de lui, pour beaucoup d'argent, des titres prétendus originaux, des médailles arabes qu'il coulait lui-même, et sur lesquelles, tant dans les emblèmes que dans les devises, on a reconnu depuis les plus grossières erreurs.

Il n'était bruit dans toute l'Europe que du savant abbé Vella. A Paris, de Guignes, l'historien des Huns, fut le premier qui cria à la fraude. Eichhorn, orientaliste de l'Université de Gottingue, s'en aperçut aussi; mais presque tous les érudits furent dupes de l'abbé sicilien. Quant à lui, il n'était pas fort tranquille; il passa une fois plusieurs semaines enfermé chez lui pour y défigurer le manuscrit arabe qu'il avait décoré du titre de Codex martinien; et pour que personne à l'avenir ne pût le convaincre en déchiffrant cette pièce, il en avait transposé les feuillets et altéré les caractères, parmi lesquels il en avait interpolé d'arbitraires tout à fait de son invention.

C'était à de pareilles précautions qu'il employait son temps, tandis qu'au dehors on respectait ses doctes veilles, qu'on croyait si utilement occupées. Il se plaignait lui-même de ses travaux exorbitants, de l'affaiblissement de sa santé, et même de la perte d'un œil. Dans une lettre flatteuse que lui écrivit le pape en 1790, Sa Sainteté fait mention de cette circonstance, et invite le vénérable abbé à suspendre quelque peu son ardeur pour l'étude.

Cependant l'heure fatale où il devait être démasqué approchait. En 1794, un habile orientaliste allemand, le docteur Hager, faisant quelque séjour à Palerme dans le cours de ses voyages, s'assura que tout ce qui avait été avancé par Vella était controuvé, et que ses découvertes n'étaient que des fictions. Il dressa un mémoire qu'il envoya à Sa Majesté Sicilienne, et où il mettait au grand jour la supercherie. On commença juridiquement une instruction contre le pauvre abbé. On voulut lui faire exhiber les pièces originales qu'il prétendait avoir traduites, la longue correspondance qu'il avait entretenue en Afrique, en Espagne et en Orient : il dit

que quatre hommes masqués étaient venus lui enlever ses manuscrits de force pendant la nuit. Mais ses valets témoignèrent que c'était lui-même qui avait fait transporter hors de chez lui une caisse considérable. Il montra cependant cinq ou six feuilles venant, selon lui, de Maroc. On découvrit qu'elles étaient formées de papier qui se vendait publiquement à Palerme. Enfin, il fut obligé d'avouer ses tromperies, en soutenant toutefois qu'il avait été trompé lui-même, et nommant plusieurs de ses collaborateurs, tant en Sicile qu'à Naples. Il fut privé de toutes ses charges et pensions, et relégué pour quinze ans dans une forteresse.

CHANTS NATIONAUX

DES DIFFÉRENTS PEUPLES MODERNES.

Sixième article. — Voy. pag. 214, 226, 243, 282 et 318.

POÉSIES ESPAGNOLES.

Tous les voyageurs qui ont parcouru l'Espagne, ou seulement visité les versants des Pyrénées, ont entendu les romances populaires que chantent les muletiers, les guides et les contrebandiers. Ces ballades sont toutes historiques, ce qui les distingue des autres chants nationaux; elles résument en quelque sorte l'histoire de l'Espagne, et offrent des documents précieux sur les événements les plus célèbres. Il est facile de deviner ce qui a donné ce caractère guerrier à ces poésies. De tous les peuples d'Europe, l'Espagnol est celui qui a eu le plus constamment les armes à la main, d'abord pour défendre sa liberté contre les Mores, ensuite pour vider ses querelles avec l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Qu'il faille accuser les circonstances ou son caractère susceptible et batailleur, l'Espagne n'a jamais joui que de paix courtes et rares, entrecoupées le plus souvent d'émeutes ou de discordes. La poésie populaire, qui n'est que l'écho des préoccupations générales, devait donc y conserver une allure chevaleresque, et marcher, comme la nation elle-même, toujours la moustache frisée et la rapière au côté.

M. Abel Hugo a publié en France un recueil de romances espagnoles avec la traduction en regard. Les plus anciennes pièces citées dans cet ouvrage remontent au huitième siècle; de ce nombre est la fameuse romance du comte Julien, qui, pour venger l'honneur de sa fille et punir le roi d'Espagne, appelle les Mores dans sa patrie. « Que les innocents payent pour leur maître coupable, s'écrie-t-il, c'est bien; un royaume gouverné par un tyran doit s'attendre à un pareil sort. Dieu donne un tyran à un peuple quand il veut lui donner un bourreau. »

Les romances relatives à Rodrigue, et qui forment comme autant de chants d'un court poème épique, sont peut-être les plus remarquables de tous. On en jugera par le fragment suivant, qui a pour titre :

RODRIGUE PENDANT LA BATAILLE.

C'était le huitième jour de bataille; l'armée de Rodrigue découragée fuyait devant les ennemis vainqueurs. Rodrigue quitte seul son camp, sort de sa tente royale; son cheval fatigué pouvait à peine marcher. Il s'avance au hasard sans suivre aucune route, presque évanoui de lassitude, dévoré par la faim et par la soif. Le malheureux roi allait si couvert de sang qu'il en paraissait rouge comme un charbon ardent. Ses armes sont faussées par les pierres qui les ont frappées, le tranchant de son épée est dentelé comme une scie, son casque déformé s'enfonce sur sa tête enflée par la douleur. Il monte sur la plus haute colline, et de là il voit son armée détruite et en déroute, ses étendards étendus sur la poussière; aucun chef ne se montre au loin; la terre est couverte de sang qui coule par ruisseaux. Il pleure, et dit : — Hier j'étais roi de toute l'Espagne, aujourd'hui je ne le suis pas d'une seule ville; hier j'avais des villes et des châteaux, et je n'en ai aucun aujourd'hui; hier j'avais des courtisans, des serviteurs, et aujourd'hui je suis seul, je ne possède même pas une tour à créneaux. Malheureuse l'heure,

malheureux le jour où je suis né, et où j'héritai de ce grand empire que je devais perdre en un jour! Mort, que ne viens-tu retirer de mon corps une âme misérable! ce service mériterait une récompense.

Une autre romance, du neuvième siècle, raconte comment une jeune fille entra dans le conseil du roi don Ramire, et lui reprocha de continuer à payer le tribut de cent vierges chrétiennes que l'usurpateur Mauregat s'était engagé à fournir au roi de Cordoue.

Si c'est la guerre qui t'épouvante, dit-elle, les filles dont tu causes le malheur voudront elles-mêmes la faire. Elles vaincront sans doute; car, femmes, elles montreront le courage des hommes; puisque les hommes montrent la faiblesse des femmes.

On trouve aussi, parmi les chants populaires de l'Espagne, une ballade racontant le combat de Bernard, neveu d'Alphonse, contre Roland, neveu de Charlemagne. Il va sans dire que Roland est vaincu; c'est une nouvelle variante à la fable du lion terrassé par l'homme.

Le meurtre de don Pèdre le Cruel par Henri de Transfamar, et les désastres de don Sébastien II, roi de Portugal, ont aussi fourni plusieurs romances espagnoles. Nous terminerons cette rapide notice par la pièce suivante, où respirent toute la vanité mais aussi toute la grandeur espagnoles.

PRISE DE GIBRALTAR.

Quand le roi Ferdinand IV mit le siège devant Gibraltar, et qu'il jura sur un missel de mourir ou de la prendre; après qu'il lui eut donné assaut par terre et par mer, et que la ville et le château se furent rendus à discrétion, un vieux More sortit de la ville. Il avait bien cent années d'âge, et il demandait à voir le roi pour lui parler ouvertement. Il mit les deux genoux en terre; le roi lui ordonna de se lever. Le More parla de cette façon; écoutez bien ce qu'il va dire : — Je vivais joyeusement, et depuis longues années, en paix dans Séville, quand l'illustre Ferdinand vint la conquérir sur nous. De là je m'en vins à Xérès, où nous pûmes mal résister à la royale colère de ton sage aïeul don Alphonse. Alors je choisis Gibraltar pour demeure, comme le lieu le plus fort que les Mores eussent jusqu'à la mer. Mais comme nous n'avons pu tenir contre ta valeur, je viens t'annoncer que, si tu continues, ton empire n'aura de bornes que les limites de l'univers. Fixe bien ta pensée sur ce que je dis; cela doit arriver ainsi, car je l'ai entendu prédire à un More très-savant.

(Voy. t. IV, 1836, Bertrand Inigo, p. 123; les Quatre fils d'Arias Gonzalo, p. 298.)

LA BONNE FEMME.

Extrait abrégé du *Jardin des nobles*, manuscrit du quinzième siècle, par Pierre des Gros.

La femme doit estre doucement conduite, amiablement supportée, charitablement nourrie et diligemment confortée. La femme pense de gouverner le blé, la farine, la paste, le pain et le breuvage. Elle garde l'uyte, les gresses, les portages, le bétail; elle pense du linge, du lange (de la laine), les garde des vers, les met au soleil, les nettoie, les repaire et recoust, et met à point et adoube petits morseaux... Souventes foys, pour le bien de l'ostel (de la maison), se rompt le cuer et le corps de sollicitudes et labeurs... Si aucun est malade, elle met sa diligence à le consoler, elle se haste de faire le lit, de mettre linceulx nets (draps blancs), de alumer le feu, de chauffer le malade, de lui faire broets confortatifs, de faire médecines; et jour ni nuit ne cessera de travailler; si le mary est malade ou aucun des enfans, de angoisse elle sera pleine et de anxiétés, le cuer tout navré de douleurs; toute les afflictions, tourments, paines et passions que le mary sentira en corps, elle portera en cuer, doucement le confortera, diligemment le servira; au médecin elle courra; rien pour sa santé elle n'espargnera; le boyre, le menger, le dormir, le repos elle obliera; plorera, lamentera, se déconfortera, nul ne la pourra consoler.

Quant es choses spirituelles, femmes communément sont dévotes à l'église, piteuses (pitoyables) aux povres, aumos-

nières aux malades et indigens. Leurs enfans et famille instruisent en l'amour de Dieu, bonnes meurs leur enseignent et honnêteté de vie, de conversation et exemple de toute bonté... Il est donc fol qui mal dit des femmes, si il veut généralement parler.

HUITRES.

PÊCHE ET USAGE DE CES COQUILLES.

Voy. Huître à perles, t. I^{er}, 1833, p. 40. — Bancs d'huîtres, t. IV, 1836, p. 163. — Consommation des huîtres à Paris, t. V, 1837, p. 332.

Le genre des huîtres est tellement surchargé d'espèces que les naturalistes l'on subdivisé en quatre *sous-genres*, dont chacun peut former, par la réunion des espèces qui lui appartiennent, une collection très-nombreuse, où les formes, les couleurs et les dimensions varient beaucoup. Les caractères génériques sont : 1^o une coquille bivalve composée de plusieurs feuillets; la valve supérieure est plus plate que l'inférieure; 2^o un *bec* qui est quelquefois allongé, aplati, recourbé, terminé par un angle aigu; 3^o la surface extérieure chargée d'aspérités, et quelquefois de pointes.



Un Pêcheur d'huîtres.

Celles où cette surface est le moins raboteuse forment le premier sous-genre; la nomenclature des espèces qu'il réunit est des plus bizarres : on y trouve la *selle polonoise*, la *vitre chinoise*, l'*hirondelle*, le *dévidoir*, l'*oreille de cochon*, etc., etc. Les coquilles couvertes de feuilles relevées, plissées et festonnées à l'extrémité, composent le second sous-genre, celui des *huîtres feuilletées*; le troisième est celui des *huîtres épineuses*; enfin le quatrième comprend les *térébratules*, huîtres dont la coquille inférieure est percée d'un petit trou.

Les huîtres vivent attachées à tout ce qui peut leur offrir un point fixe. Leurs mouvements se réduisent à ouvrir et fermer leur coquille; quelques plantes paraissent plus animées que ces êtres placés au dernier degré de l'organisation animale. On assure cependant que les huîtres sont affectées très-sensiblement par la lumière, et qu'elles ferment leur coquille lorsque l'ombre d'un bateau passant diminue subitement l'éclat du jour au fond de leurs eaux. Elles sont en quelque sorte vivipares. L'époque de la propagation est, pour les huîtres, le commencement d'un malaise qui se prolonge

assez longtemps après que cette opération est terminée; durant cet intervalle, les amateurs de ce coquillage doivent s'en abstenir s'ils craignent les maladies causées par un aliment devenu malsain. Quelques huîtres sont stériles, et quoiqu'elles ne compromettent jamais la santé des consommateurs, on ne les recherche pas; celles qui sont fécondes plaisent beaucoup plus aux gourmets. On reconnaît celles-ci à la frange noire qui les entoure.

Pêche des huîtres. — Si les roches ou les bancs couverts de ces coquillages ne sont qu'à une profondeur médiocre, on les recueille avec la drague. Entre les tropiques, aux lieux où des palétuviers plongent dans la mer des branches qui se chargent d'huîtres, il suffit de couper le bois immergé. Mais dans quelques parages, la pêche ne peut être faite qu'en plongeant; car il est indispensable de détacher les coquillages, ce qui exige quelquefois une forte percussion. Les habitants de l'île Minorque ne profiteraient point des huîtres dont leurs côtes sont bien pourvues si des plongeurs intrépides, munis d'un marteau attaché à leur main droite, n'allaient point, après une courte prière, faire jusqu'à douze brasses de profondeur une petite récolte dont ils chargent leur bras gauche, manœuvre très-pénible, et qui doit être suivie d'une longue pause, outre les fortifiants que les pêcheurs n'épargnent point. Il faut au moins deux associés pour cette pêche, qui n'est pas exempte de périls; en plongeant alternativement, ils parviennent à charger leur bateau.

Sur les côtes de France et d'Angleterre, la pêche des huîtres n'est pas aussi laborieuse : la drague sillonne le fond de la mer, détache ce qui n'est pas trop adhérent, le ramasse dans une capacité disposée pour le contenir, et l'instrument est ramené par la corde que le pêcheur tient entre ses mains. Il est représenté dans le dessin ci-joint, ainsi que l'accoutrement du pêcheur. Une *flotte* de bateaux réunis pour cette pêche offre un coup d'œil agréable; c'est par ce motif que nous en plaçons ici l'image. Ces bateaux sont montés par deux hommes qui suffisent pour toutes les manœuvres : ils sont munis de deux dragues plus ou moins pesantes, suivant la nature du fond et la résistance à vaincre; le poids moyen est à peu près de 9 kilogrammes.

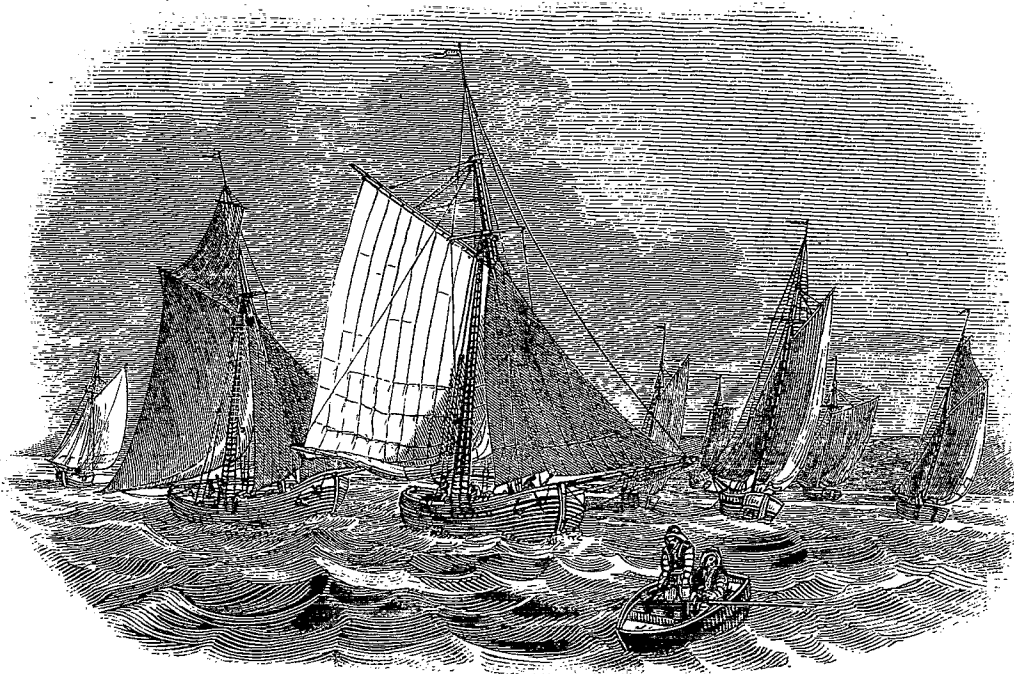
En France, comme les connaisseurs estiment beaucoup les huîtres *vertes*, et les payent en conséquence, l'industrie des pêcheurs s'attache à les satisfaire. On creuse des fosses ou parcs dans lesquels l'eau de la mer n'arrive qu'à l'époque des grandes marées de la nouvelle et de la pleine lune, en sorte que, dans l'intervalle, l'eau de ces parcs devient verdâtre par l'accumulation des conferves et autres plantes qui y croissent. On y dépose des huîtres qui, après un séjour de quelques semaines, ont pris la couleur des eaux où elles vivaient. Suivant la saison, la durée du parcage est plus ou moins longue, et peut s'étendre jusqu'à deux mois. Les huîtres que l'on regarde comme les plus propres à recevoir cette préparation ne doivent pas être trop grandes. On prétend que celles des côtes de l'Angleterre donnent les meilleures huîtres vertes. Les marais salants de l'ouest de la France sont aussi des parcs où les huîtres verdissent et se perfectionnent, suivant la décision des gourmets.

Consommation des huîtres. — Il n'y a point de coquillage dont on fasse une si grande consommation; son éloge a retenti chez les anciens, et se soutient partout, en vers comme en prose. Le sage Montaigne a dit : « Être sujet à la colique, ou se priver de manger des huîtres, ce sont deux maux pour un; puisqu'il faut choisir entre les deux, hasardons quelque chose à la suite du plaisir. » Horace a célébré celles que l'on mangeait à Rome; et comme selon toute apparence elles n'ont pas changé depuis le siècle d'Auguste, Cancale eût pu fournir au poète romain un sujet plus digne de ses vers. Quant aux qualités diététiques

des huîtres, les consommateurs s'en informent peu ; on leur sait gré, au commencement d'un repas, d'exciter l'appétit au lieu de le satisfaire. Comme le nombre des espèces est très-grand, il n'est pas étonnant que ce genre de coquillage offre encore plus de variétés de saveurs et de propriétés alimentaires. L'Espagne a des huîtres dont la chair est rougê ; sur les côtes de la Dalmatie, on pêche une autre espèce à chair brune ; il y en a même dont le premier aspect est repoussant par la couleur noire du mets que présente la coquille ouverte. La mer Rouge en fournit une plus agréable à l'œil, sans être plus rassurante pour le palais ; l'arc-en-ciel semble y avoir déposé toutes ses teintes brillantes. Que l'on ajoute l'influence du terroir et des eaux sur chacune des espèces, et l'on aura plus qu'il ne faut pour concevoir comment les huîtres diffèrent autant les

unes des autres, même dans des parages assez peu distants.

Lorsque la médecine n'était pas encore éclairée par les lumières de la chimie, on attribuait aux écailles d'huître des propriétés qui appartiennent également aux autres substances calcaires. L'agriculture ne peut les employer comme engrais si elles ne sont décomposées, et après cette décomposition, elles n'agissent qu'en raison de la chaux qu'elles contiennent. C'est donc mal à propos qu'on les a considérées comme un engrais propre à certaines terres, auxquelles il donnerait une fécondité qu'aucune autre matière n'eût pu leur communiquer. Quelques constructeurs ont pensé, avec aussi peu de raison, que ces coquilles fournissaient la meilleure chaux pour la composition des mortiers ; c'est encore une erreur que l'analyse chimique et



Flottille de pêcheurs d'huîtres.

l'expérience ont fait disparaître. A l'avenir, ces coquilles seront confondues avec les autres matières calcaires si l'on en fait quelque usage.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

NOUVELLES ACQUISITIONS.

La ménagerie du Musée royal d'histoire naturelle s'est enrichie cette année d'un grand nombre d'animaux rares et curieux.

On y voit maintenant huit lions, tant mâles que femelles, jeunes et adultes : en premier lieu, une lionne du Sénégal ; un lion d'Alger, jeune, quoique d'une taille déjà assez remarquable, et dont le cou et le pourtour de la face commencent à s'ombrager d'une épaisse crinière. S'il n'était probable que l'esclavage nuira au développement de cet animal, on pourrait affirmer que ce sera un jour le plus bel ornement de la ménagerie. On remarque ensuite une petite lionne donnée au roi par l'empereur de Maroc. Un lion d'Alger placé auprès d'elle, et que l'on doit à Yousouf-Bey, se résigne difficilement à son sort ; il y a quelques jours encore, il faisait retentir l'air de hurlements épouvantables, et on le voyait se précipiter avec rage contre les barreaux,

qu'il s'efforçait d'ébranler. Maintenant il est plus calme, et les curieux qui s'arrêtent devant sa prison ne paraissent plus faire impression sur lui ; mais s'il aperçoit quelqu'un courir au loin, aussitôt il s'anime, ses yeux étincellent, sa gueule s'entr'ouvre, et il cherche à se précipiter ; les enfants surtout excitent ainsi sa colère. Au reste, quoique jeune, son aspect est infiniment plus sauvage que celui des lions plus grands, mais depuis plus longtemps enfermés à la ménagerie. Son poil est fauve et partout hérissé ; ses membres sont admirablement disposés pour la course ; tout son corps est robuste, et ses mouvements sont remarquables par leur souplesse. Une lionne et un lion du Sénégal, jeunes l'un et l'autre, sont placés dans une même cage ; le mâle, dont le poil est d'une couleur brillante, a la tête assez grosse et est bien loin d'avoir l'aspect sauvage du précédent. Ensuite, après une lionne de Barbarie, d'une taille assez haute, et provenant de l'expédition d'Alger, on a exposé une dernière lionne rapportée de la presqu'île de l'Inde par M. Dussumier, et dont la longue queue est remarquable par le gros bouquet de poils qui la termine. Les tigres, les panthères et les jaguars ont pour représentants à la ménagerie un joli tigre femelle de l'Inde, remarquable par ses belles couleurs ; une panthère mâle à longue queue, provenant de la côte de Malabar ; une autre panthère femelle

de l'Inde, d'une couleur terne, jeune et d'une taille médiocre ; son aspect indolent contraste singulièrement avec le port sauvage des individus placés auprès d'elle. — Il y a deux jaguars, tous deux femelles, l'un provenant du Mexique, et l'autre du Brésil.

Pour clore la série des carnassiers, nous citerons les animaux suivants, qui ne le sont plus qu'à des degrés moindres. Une hyène femelle provenant du Sénégal, et qui depuis longtemps déjà se trouve au Muséum ; elle a une patte de moins. Une autre hyène rayée du même sexe, rapportée par M. Dussumier de la côte de Coromandel, et dont les couleurs sont aussi tranchées que cela peut être chez ces animaux, dont les couleurs sont, comme on sait, d'un jaune-brun. Enfin une hyène tachetée du Cap ; cet individu, qui est mâle, a le port lourd et épais, et sa tête est plus large que celle des précédents. — Le Muséum possède en outre deux renards isatis, rapportés récemment de l'expédition en Islande par M. Gaimard (voy., sur cette expédition, p. 229) ; ces deux jolis petits animaux sont remarquables par l'élégance de leur forme et la douceur de leurs regards. — Les ours sont en grand nombre ; sans parler de ceux de France, qui sont depuis longtemps dans les fosses, et que par conséquent tout le monde a vus, la ménagerie renferme un ours de Russie dont les ongles sont parvenus, depuis la captivité de l'animal, à une extrême longueur ; deux ours noirs de l'Amérique méridionale, l'un mâle, l'autre femelle ; deux ours à grandes lèvres de l'Inde, dont les ongles sont naturellement très-longs, et qui ne sont pas moins extraordinaires par la longueur de leur nez. Ce sont ces ours que les bateleurs dressent avec succès : aussi ont-ils reçu le nom d'ours jongleurs.

Les cerfs et les animaux qui s'en rapprochent sont en nombre considérable et remplissent la vallée Suisse. Les cerfs communs occupent plusieurs parcs, mais la ménagerie possède dans ce genre des animaux plus curieux ; tels sont les cerfs-cochons mâles et femelles que M. Dussumier a rapportés de l'Inde, et qui, par la petitesse de leur taille, leur poil épais et long, contrastent singulièrement avec l'élégance habituelle des formes de la famille à laquelle ils appartiennent. Des cerfs et biches de la Louisiane, une antilope guévei, des chickarras ou antilopes à quatre cornes, mâle et femelle, donnés par M. Dussumier, tous jolis, d'une petite taille, mais élancés et d'une vivacité extrême ; des axis mâle et femelle, au pelage roux et tacheté de blanc ; des guibis, l'un mâle et l'autre femelle, donnés par M. Horace Vernet, et dont le mâle est, de tous les quadrupèdes que possède la ménagerie, le plus remarquable par la beauté et l'arrangement de ses couleurs ; des moutons d'Abyssinie, remarquables par leur tête noire et par leur queue épaisse ; des moutons de Corse, des boucs et chèvres du Népal. Un lama et un alpaca, gracieux habitants des plus hautes chaînes de l'Amérique ; des kangaroos, ceux de tous dont les formes frappent le plus d'étonnement par leur étrangeté et presque par leur anomalie ; des pécaris du Brésil ; des couaggas au nombre de trois ; le daw, espèce de cheval sauvage du Cap ; l'hémione femelle, autre espèce de cheval rapportée de l'Inde par M. Dussumier (voy. 1835, p. 224) ; des zébus mâle et femelle, variétés de l'espèce bœuf que distingue une loupe grasseuse ; enfin la girafe, qu'à force de soins l'on est parvenu à conserver en bonne santé, et deux éléphants, dont l'un, quand il nous est arrivé, n'était pas gros comme un bœuf.

Les quadrumanes ou les singes sont aussi nombreux que jamais. On remarque des magots mâle et femelle d'Afrique ; de charmants sajous de Cayenne ; un ouanderou du Malabar, à l'abondante chevelure grise ; un rhésus mâle ; des papions mâle et femelle, qui, pour la première fois, viennent de produire au Muséum ; des callitriches des deux sexes ;

des grivets d'Afrique et leur petit, sont, en ce genre, les richesses actuelles du Muséum, qui, comme on sait, a perdu la plus précieuse de toutes, l'orang-outang, qui attirait une foule de curieux. (Voy. t. IV, 1836, p. 223.)

On peut citer aussi une foule d'oiseaux appartenant à des ordres différents de la classe.

Parmi les oiseaux de proie, qui sont en nombre vraiment considérable, nous signalerons un grand-duc qui s'y trouve depuis longtemps déjà ; un petit aigle, de l'espèce dite variable, et venant du Groënland ; un aigle à tête blanche adulte, et deux individus de la même espèce, mais jeunes et dont la tête est encore brune ; car c'est une particularité remarquable de cette espèce, que les adultes seuls ont la tête blanche : ces deux individus ont été rapportés d'Islande. Trois gypaètes qui sont réellement d'une magnificence extrême pour des oiseaux de proie ; trois vautours de Malte, à face ignoble ; un grand nombre de vautours provenant du nord de l'Afrique et des Pyrénées ; un vautour brun, un vautour d'Égypte ; deux individus de l'espèce du vautour royal du Brésil ; deux charmants caracaras du même pays, donnés par l'Herminier ; un condor du Chili.

Plusieurs genres de perroquets sont placés auprès des oiseaux de proie, entre autres différents kakatoès, dont quelques-uns sont remarquables par le développement de leur huppe ; deux aras d'espèce différente, des perroquets d'estime vulgaire, et de charmantes petites perruches.

La faisanderie n'est pas moins bien partagée : les cignes, les argus, les paons y sont en grand nombre ; on y voit différentes variétés du faisan commun, quelques individus de l'espèce dite faisan à collier, de beaux faisans argentés mâle et femelle, de magnifiques faisans dorés de l'un et l'autre sexe, de jolies pintades, des catracas et des pénélopes de l'Amérique méridionale ; de magnifiques hoccos, et des hoc-cans qui, quoique moins riches, n'en sont pas moins des oiseaux remarquables : ils appartiennent également à l'Amérique du Sud ; de beaux dindons sauvages, des grues couronnées du Sénégal, de beaux hérons, etc. Enfin nous devons citer, en terminant cette longue énumération, les oiseaux les plus rares du Muséum : son marabout, dont les curieux ne se lassent pas d'admirer les formes étonnantes ; ses autruches, les unes provenant de l'Amérique, les autres de l'Afrique ; ses trois casoars, non moins curieux.

Cette magnifique collection va bientôt s'accroître encore, dit-on, d'un caïman pêché au Havre ; on assure que déjà on prépare un bassin pour recevoir ce crocodile vivant. On parle aussi d'un jeune orang pour lequel le Muséum traite en ce moment : on doit espérer que l'administration s'efforcera ainsi de réparer la perte qu'elle a faite ; et puisque nous en sommes à rappeler les décès, nous dirons que le phoque qui vivait il y a quelques mois dans le bassin de la faisanderie (voy. 1835, p. 288) est mort depuis longtemps, et que l'énorme bison que possédait la ménagerie, et qui y était né, a également cessé de vivre.

Il part de bons avis quelquefois de la haine ;
On peut tirer du fruit de tout ce qui fait peine,
Et des plus grands desseins qui veut venir à bout,
Prête l'oreille à tout et fait profit de tout.

CORNEILLE, *Pulchérie*, acte, III, sc. 1.

DE L'HONNEUR.

Je distingue, dans ce qu'on appelle honneur, celui qui se tire de l'opinion publique et celui qui dérive de l'estime de soi-même. Le premier consiste en vains préjugés plus mobiles qu'une onde agitée ; le second a sa base dans les vérités éternelles de la morale. L'honneur du monde peut être avantageux à la fortune, mais il ne pénètre point

dans l'âme et n'influe en rien sur le vrai bonheur. L'honneur véritable, au contraire, en forme l'essence, parce qu'on ne trouve qu'en lui ce sentiment de satisfaction intérieure qui seul peut rendre heureux un être pensant.

J.-J. ROUSSEAU.

DES TUTELLES.

Nul n'est censé ignorer la loi. Pour éviter les dangers auxquels ce principe, nécessaire à l'existence de toute société, expose les personnes qui n'ont pas étudié et pratiqué le droit, il suffit ordinairement de consulter sa conscience ou de prendre conseil avant d'agir; mais la loi nous impose souvent des devoirs et nous accorde des droits à l'égard desquels notre attention et notre prudence ne sont pas suffisamment tenues en éveil par l'état seul des choses. Afin de donner aux lecteurs du *Magasin* quelques avertissements utiles dans cette direction, nous avons déjà parlé des Prescriptions, des Pérémissions, des Individus nés en France de parents étrangers (t. II, 1834, p. 41; t. V, 1837, p. 23 et 75): aujourd'hui, nous dirons un mot des Tutelles.

Le dernier mourant du père ou de la mère peut donner un tuteur à ses enfants, et leur léguer ainsi comme un second père dans la personne d'un ami; autrement, le tuteur serait nommé par le conseil de famille: mais le mineur aurait-il autant de respect pour une autorité qui n'émanerait pas de son père ou de sa mère?

Les mères, prudentes presque toujours de toute leur sollicitude, et rarement engagées dans les chances commerciales, sont, pour la plupart, bonnes conservatrices de l'avoir de leurs enfants. Cependant la loi donne au mari le droit de désigner à sa femme un conseil dont elle devra prendre l'avis pour tous les actes de la tutelle, ou seulement pour certains actes spécifiés dans l'acte de nomination du conseil. Les droits maternels ne peuvent être soumis à ce contrôle que pour ce qui a rapport aux biens des enfants, nullement quant à l'administration de leur personne.

La mère, avant de se remarier, est tenue de convoquer le conseil de famille pour décider si elle restera tutrice; oublier cette formalité n'est pas sans danger pour elle et pour son second mari.

Lorsqu'un mineur est sans tuteur, ses parents, le juge de paix ou toute personne y ayant intérêt, convoquent le conseil de famille, à l'effet d'en nommer un. S'il y avait un subrogé tuteur, la loi lui ordonne de convoquer ce conseil.

— Les héritiers d'un tuteur sont tenus, jusqu'à son remplacement, de continuer sa gestion.

Les tuteurs, autres que le père ou la mère, font bien de veiller à ce que le conseil de famille fixe la limite des dépenses annuelles et la somme à laquelle commencera pour eux l'obligation de placer l'excédant des revenus et de l'actif de toute nature sur les dépenses. S'ils négligent de faire le placement dans les six mois qui leur sont accordés à cet effet, ils sont comptables des intérêts. — Faute par les tuteurs d'avoir fait fixer la somme à partir de laquelle l'emploi sera obligatoire, ils doivent les intérêts de toute somme reçue, quelque minime qu'elle soit. — Des difficultés existent sur la manière de compter les intérêts pupillaires; Toullier et M. Duranton ne s'accordent pas sur un point essentiel; mais il suffit de dire ici que le défaut d'emploi grève les tuteurs d'une dette dont la progression est fort rapide. — Quant aux pères et aux mères, la loi, se fiant à leur sollicitude pour les placements, ne leur applique pas toute la rigueur de ces dispositions.

Comme il arrive quelquefois que, dans la seule idée de simplifier leur gestion, des tuteurs placent sous leur propre nom les deniers pupillaires, il n'est pas inutile de dire que de tels placements sont nuls à l'égard des mineurs, et que,

par conséquent, les tuteurs en courent seuls toutes les chances.

Un tuteur compromet ses intérêts si, dans les dix jours de sa nomination, il ne fait pas procéder à l'inventaire des biens dont l'administration lui est confiée, et si, dans le mois qui suit l'inventaire, il ne fait pas vendre aux enchères ceux des biens meubles qui ne produisent pas de revenus. — Les pères et les mères sont dispensés de vendre le mobilier, mais ils ne le sont pas de l'inventaire, dont le défaut leur fait perdre le droit d'usufruit que la loi leur accorde sur les biens de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils aient dix-huit ans accomplis ou soient émancipés. Ils doivent en outre faire faire, par un expert que nomme le subrogé tuteur, et qui prête serment devant le juge de paix, l'estimation à juste valeur des meubles non vendus.

De la part d'un tuteur qui peut craindre qu'après lui la tutelle passe en des mains peu sûres, c'est prudence d'employer les fonds de son pupille, non point en obligations à terme, mais en valeurs qu'il est impossible de réaliser sans le consentement de conseil de famille et même des tribunaux: par exemple, en immeubles ou en rentes sur l'État. Les rentes offrent en outre un avantage unique, avantage bien précieux surtout pour le tuteur qui doit les intérêts des plus faibles sommes, faute d'avoir fait fixer celle où commence pour lui l'obligation d'emploi: c'est qu'une fois inscrit sur le grand-livre pour une rente de dix francs, on peut réunir au premier titre la rente la plus minime, pourvu qu'elle ne soit pas au-dessous d'un franc et qu'elle ne se fractionne point en centimes.

Défense est faite au tuteur d'acquiescer les biens de son pupille et d'accepter la cession de droits ou de créances contre lui; mais il peut prendre ses biens à bail, si le conseil de famille a autorisé le tuteur à lui en passer acte. — D'un autre côté, il ne peut les donner à bail pour plus de neuf années, ni renouveler les baux plus de trois ans avant l'expiration de ceux courants s'il s'agit de biens ruraux; plus de deux ans avant la même époque s'il s'agit de maisons.

Tout tuteur doit rendre à son pupille devenu majeur le compte de sa gestion accompagné des pièces justificatives, et en retirer un récépissé soigneusement détaillé; c'est dix jours seulement après l'enregistrement de ce récépissé que le compte peut être arrêté et signé définitivement. En effet, tout traité (et l'on a étendu le sens du mot *traité* à l'arrêté de compte), tout traité intervenu entre les parties avant ce délai est frappé de nullité.

Les actions d'un pupille contre son tuteur, relativement aux faits de la tutelle, se prescrivent par dix ans, à compter de la majorité.

La plupart des règles applicables à la tutelle des mineurs s'appliquent à celle des interdits.

Si nous passons sous silence nombre de dispositions importantes, c'est que, renfermés dans le cercle d'utilité tracé au commencement de cet article, nous sommes loin d'avoir la prétention de dispenser de recourir à des conseils éclairés, au texte de la loi et aux traités de nos célèbres jurisconsultes; notre seul désir est de propager quelques notions dont la connaissance générale diminuerait le nombre des plus tristes de tous les procès, les procès de famille.

UNE CARICATURE CONTRE LES MÉDECINS.

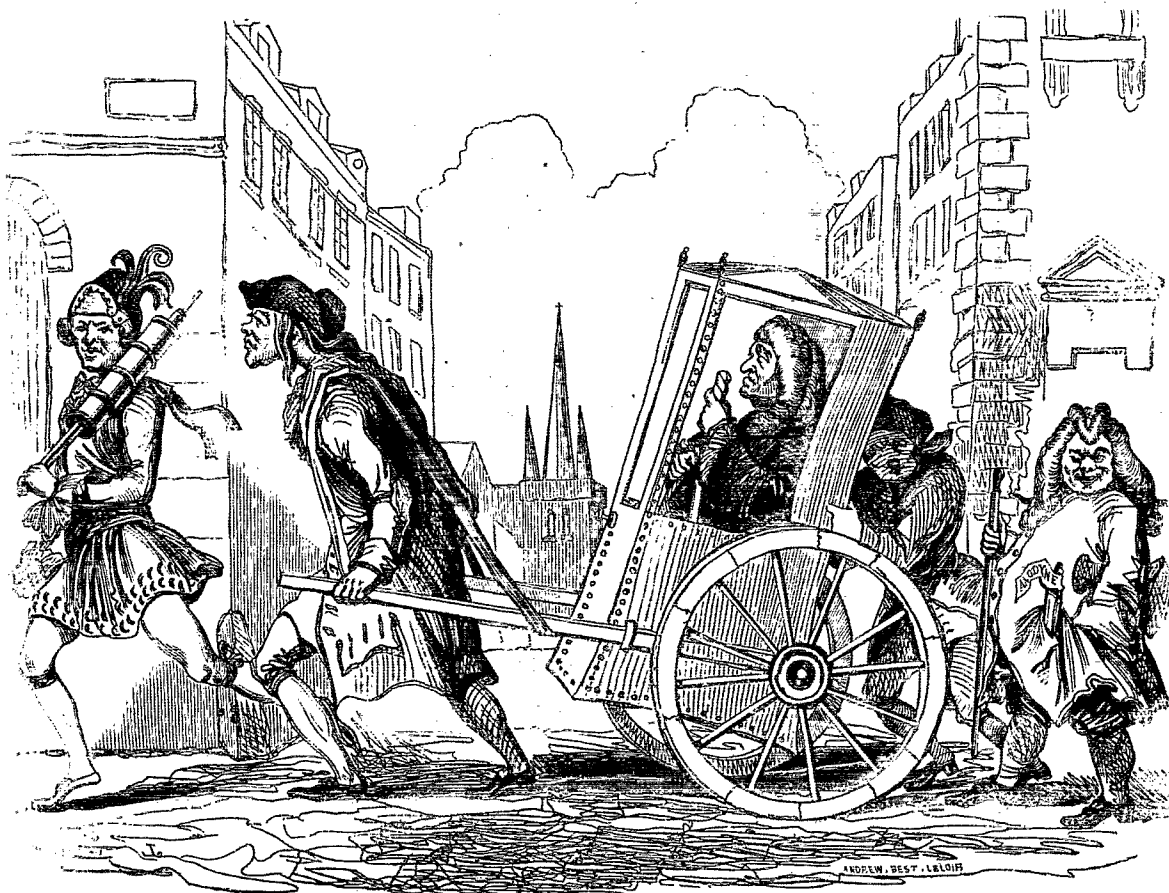
Cette caricature contre les médecins français a été peinte par Brandoin, gravée par Caldwell, et publiée à Londres en 1771. — Un médecin opulent et corpulent est roulé en brouette par deux pauvres frères. Un apothicaire, non moins riche en santé, le suit à pied en riant de lui-même, à peu près comme à Rome un augure riait d'un augure; une fiole sort

de sa poche avec cette inscription : *Anodyne*. Enfin, un garçon apothicaire, fort laid visage, et habillé en coureur, précède et ouvre un passage au cortège. — Cette gravure grotesque, aujourd'hui assez rare, offre quelque intérêt sous le double rapport des mœurs et des costumes.

Les satires contre les professions deviennent de moins en moins plaisantes. La vieille verve épigrammatique contre les médecins, les gens de robe, les tailleurs, etc., semble épuisée : on ne fait plus guère que répéter les bons ou mauvais mots de nos pères ; on a d'esprit moqueur qu'aux frais et dépens de la tradition : on n'invente plus. Cet amendement de nos mœurs est surtout remarquable depuis que la révolution a détruit les corporations, dont les rivalités acharnées suscitaient tant de haines, et fournissaient à la malignité publique tant d'occasions de s'exercer. On s'est promptement accoutumé à respecter davantage les professions lorsqu'on les a vues, dépouillées des privilèges et des monopoles, se respecter davantage elles-mêmes, et ne plus chercher à se faire valoir que par leur seule utilité ; on ne rend plus responsable aucune d'elles des vices ou des travers des individus.

Mais ici, la profession hors de cause, on peut dire des ri-

dicules que les auteurs comiques, les romanciers et les philosophes eux-mêmes s'accordaient à poursuivre dans un grand nombre de médecins, qu'ils n'étaient souvent que trop réels. L'affectation d'un langage inintelligible au vulgaire, la prétention à plus de science et de pouvoir qu'il n'en est accordé à l'homme, l'ostentation du matérialisme, l'orgueil et les impitoyables jalousies qui divisaient entre eux les disciples d'Esculape, offraient des traits plaisants de caractère trop frappants pour rester oubliés. Les médecins de Molière, comme ceux de Lesage, étaient copiés d'après nature, le public les reconnaissait, et les médecins eux-mêmes nommaient tout haut ceux de leurs confrères qui avaient posé devant le peintre. Le docteur Guy Patin était fort réjoui de la plaisante scène de la consultation dans *l'Amour forcé*, et il la tenait pour très-fidèle. Mais encore bien qu'il y eût quelque fondement au rire public, il faut reconnaître que ce rire n'était pas tout à fait innocent de prévention et d'ingratitude. L'homme en bonne santé devrait un peu plus se souvenir de l'homme malade. — Si l'on voulait regarder bien attentivement au fond de ces pensées amèrement railleuses contre les médecins, on trouverait peut-être qu'elles ont eu leur origine dans la crainte et la haine de la mort. De même que des peu-



Caricature du dix-huitième siècle. — Un médecin allant visiter ses malades.

ples humiliés et tout pâles de terreur sous le sceptre d'un tyran le raillent cependant tout bas, de même les hommes rient sous la faux de la mort. Quel tyran a été plus qu'elle défié et raillé ? Quel chansonnier n'a pas hué de ses folles rimes la *camarde* ? Quel poète joyeux ne lui a lancé quelques flèches acérées ? Les danses macabres sont les caricatures d'un temps où la terreur de la mort était à son comble. Plus on a peur de la mort, plus on cherche à se dissimuler à soi-même l'effroi qu'elle inspire, à en affecter le mépris, et l'on rit d'elle à peu près comme les enfants chantent dans les té-

nébres. Médire de ce que l'on ne peut vaincre, c'est une sorte de vengeance que l'on savoure. La satire est l'arme des petits et des faibles. Or, ainsi que les ministres et les courtisans de la tyrannie ont toujours eu leur large part de la haine et de la raillerie des peuples, ainsi les médecins ont été atteints par les mêmes traits qu'on décochait contre la mort. Mais il a été injuste de voir dans les médecins les ministres et les courtisans de la mort ; ils combattent au contraire contre elle, ils forment l'avant-garde armée de la vie.

CHAPELLE DU CHANCELIER L'HOSPITAL
DANS L'ÉGLISE DE CHAMPMOTTEUX
(SEINE-ET-OISE).



Statue de saint Michel, par M. Marochetti.

Nous avons dit que le tombeau du chancelier l'Hospital, brisé pendant la révolution, avait été relevé et remplacé dans l'église de Champmotteux, sous le ministère Lainé⁽¹⁾; mais à cette époque on ne l'avait pas complètement restauré : on s'était contenté de l'encastrement dans le mur, et l'une de ses faces n'était pas visible; en outre, la chapelle et l'église elle-même menaçaient de tomber en ruines. En 1834, le préfet de Seine-et-Oise, averti par M. de Bizemont, propriétaire de Vignay, conçut le dessein d'une restauration plus parfaite et plus durable. Dans ce but, et pour donner une sorte de solennité à un nouvel hommage rendu aux restes du vertueux l'Hospital, il publia un projet de souscription qui eut un prompt succès. — S'il était permis de hasarder une légère critique à l'occasion d'une action en elle-même aussi louable, nous exprimerions le regret de n'avoir pas trouvé dans cette liste de souscription un certain caractère de piété publique qui eût certainement ajouté à son utilité autant qu'à son éclat. On pourrait presque affirmer, en la parcourant, qu'elle n'a été offerte qu'à la signature d'un petit nombre de notabilités choisies avec intention dans les Chambres, dans la magistrature et le barreau. Il semble évident qu'on a voulu faire une souscription seulement professionnelle. Pourquoi n'a-t-on pas estimé nécessaire d'appeler et d'associer le peuple à cette œuvre? Pourquoi ne pas avoir profité d'une circonstance si favorable pour éveiller en lui de saines et nobles sympathies en l'honneur de l'un des hommes qui l'ont le plus aimé et qui ont le mieux servi la France? Eclairer la reconnaissance du peuple, l'étendre aux illustres morts des siècles passés, n'est-ce pas un des plus beaux moyens d'instruction publique dont il soit possible de faire usage? N'est-ce pas agrandir ensemble l'intelligence et la moralité, amender l'ingratitude et corriger les habitudes d'oubli, enseigner à mieux apprécier les services du présent, et préparer par là même aux grands hommes un avenir plus juste et plus heureux? Ajoutons que si, au lieu de redresser ce tombeau pour ainsi dire en comité de notables, on eût donné à la classe populaire un rôle plus important dans cette solennité, on lui eût ainsi laissé le mérite de réparer lui-même l'erreur commise, pendant la révolution, par crainte ou par ignorance. Remarquons enfin que, né de sang populaire, fils de médecin, Michel l'Hospital sera toujours un des plus dignes exemples qu'il convienne de rappeler, moins encore aux magistrats qu'au peuple, où germe et d'où sort toute magistrature.

La souscription produisit une somme de 12 185 francs. À l'aide de cette somme, on répara l'église, on reconstruisit son portail; à la chapelle on ajouta un hémicycle; son pourtour fut orné d'un revêtement en marbre du Languedoc; les vitraux communs de ses fenêtres furent remplacés par des vitraux de couleur; le tombeau fut détaché du mur et placé au centre, de manière à permettre de circuler alentour. Tous ces travaux furent exécutés sous la direction habile et désintéressée de M. Blondel fils.

Comme l'architecture, la statuaire voulut apporter son offrande. M. Marochetti fit concourir l'art de son ciseau à la souscription, et donna une statue de l'archange Michel, patron du chancelier. Cette statue, que nous représentons, est exécutée en pierre de Conflans; elle est placée dans une niche peu profonde, vis-à-vis le tombeau : elle repose sur un cul-de-lampe, et elle est surmontée d'un couronnement. Nous croyons inutile d'appeler l'attention sur la grâce et l'élégance qui recommandent cette sculpture.

L'inauguration eut lieu le 30 octobre 1836. MM. Aubernon, Dupin et Alexandre Delaborde prirent tour à tour la parole devant le tombeau. Citer ces allocutions, ce serait nous exposer à répéter en partie les faits biographiques et

(1) Tome III, 1835, p. 391.

les éloges que l'on a déjà lus dans notre troisième volume (p. 394). Le discours de M. Dupin a été reproduit par la plupart des journaux.

LA LOURDE CROIX.

Un caractère envieux et mécontent est pour l'homme une cause perpétuelle de souffrance; c'est un poison jeté sur ses plus douces joies, une épine attachée à sa chaussure, et dont il sent la piqure à chaque nouveau pas dans la vie.

Robert Hope et Samuel Hullins habitaient porte à porte depuis plus de douze ans : il est probable que les voisins auraient vécu dans une parfaite intelligence si Samuel, qui avait servi sous l'amiral Nelson, n'eût gagné à Trafalgar une petite pension qu'il avait payée par la perte d'une de ses jambes. Cette jambe de moins et cette pension de plus étaient pour Robert un motif continu de jalousie; il accusait le sort de lui avoir laissé ses deux pieds, et il se plaignait amèrement à Dieu de n'avoir pu, comme il le disait, vendre ses jambes au même prix que Hullins. Toutes les fois qu'il allait payer son loyer, il répétait en grommelant que son voisin était bien heureux; qu'il était en état de solder une redevance puisque le roi lui faisait une bonne pension, tandis que lui, pauvre hère, avait grand-peine à nouer les deux bouts de l'année sans laisser en dehors des créanciers.

Robert se contenta d'abord de faire ses réflexions tout bas, et de s'adresser à lui-même ces doléances; mais peu à peu son mécontentement s'exprima plus haut, et ce fut bientôt son thème habituel et favori de conversation.

Une semaine qu'il s'était laissé arriérer pour son loyer, et qu'il s'avancait tristement vers la maison de M. Taylor afin de lui faire ses excuses sur ce retard, il rencontra le voisin Hullins, qui était aussi régulier qu'une horloge pour sa rente, et qui venait de la payer. La vue seule de Samuel faisait sur Robert l'effet d'une maladie : aussi, quand il baissa la tête en réponse au salut d'Hullins, son regard ressemblait-il singulièrement à celui d'un taureau qui montre ses cornes à un chien. Arrivé chez le propriétaire, Hope ne manqua point d'être réprimandé; on lui cita l'exemple de son voisin, qui payait toujours régulièrement et jusqu'au dernier penny.

— Oui, oui, murmura Robert; il y en a qui naissent la bouche pleine d'argent; Hullins est bien heureux, lui, et je ne m'étonne pas que l'on paye régulièrement quand on a une pension comme la sienne.

— Hullins a une pension, il est vrai, reprit M. Taylor, mais son infirmité est une lourde croix, et, si vous en étiez affligé, vous vous en plaindriez bien davantage.

— Non pas, répondit Hope; si j'avais été assez heureux pour perdre une jambe, comme lui, il y a vingt ans, c'eût été pour moi une journée fameusement productive. Je vendrais tous mes membres au même prix que Samuel. Diable! vous appelez sa jambe de chêne une lourde croix!... Moi, je pense que sa pension doit la lui rendre légère. La plus lourde croix que je connaisse, c'est d'être obligé de travailler sans cesse pour solder son loyer.

M. Taylor était un homme de joyeuse humeur, mais bon observateur. Il avait remarqué depuis longtemps l'envieuse disposition de Robert, et il résolut de le convaincre que la plus légère croix devenait bientôt pesante pour un esprit mal fait.

— Je vois, dit-il à Hope, que vous êtes parfaitement disposé à ne rien faire; eh bien, je puis vous exempter de cette obligation de travail dont vous vous plaignez si douloureusement. La croix de votre voisin Samuel est bien facile à porter, dites-vous?... Voulez-vous en accepter une

beaucoup plus légère, et je m'engage à vous tenir quitte?

— Mais quelle espèce de croix me mettez-vous sur l'épaule? demanda avec inquiétude Robert, qui craignait que la proposition ne fût pas acceptable.

— Celle-ci, dit M. Taylor en prenant un morceau de craie et traçant une croix blanche sur l'habit de Robert; pendant tout le temps que vous la porterez, je ne vous demanderai pas un penny de votre loyer.

Hope pensa d'abord que son propriétaire voulait plaisanter; mais s'étant assuré qu'il parlait sérieusement :

— Par saint Georges! s'écria-t-il, vous pouvez dire que vous avez vu mon dernier argent, car je suis disposé à porter une telle croix toute ma vie.

Robert sortit aussitôt en se félicitant de son bonheur, et tout le long du chemin il rit en lui-même de la folie de M. Taylor qui le rendait quitte de sa rente à si bon marché.

Il n'avait jamais été en si joyeuse disposition qu'au moment où il rentra chez lui : aussi ne trouva-t-il à redire sur rien, et son chien vint s'asseoir à ses pieds sans qu'il songeât à le punir de sa familiarité.

Comme il s'était assis en arrivant, sa femme n'avait point d'abord remarqué la croix blanche qu'il avait sur l'épaule; mais ayant passé derrière son mari pour remonter le poids de sa pendule à coucou, elle s'écria tout à coup d'une voix aigre :

— Eh! grand Dieu, Robert, où êtes-vous allé?... Vous avez là sur le dos une croix longue d'un pied : vous venez sans doute de la taverne, et quelque ivrogne de vos amis vous aura joué ce tour pour vous donner l'air d'un nigaud... comme si vous aviez besoin d'un accoutrement ridicule pour cela!... Levez-vous, et restez tranquille, que je brosse cette croix.

— Arrière! s'écria Hope en s'écartant vivement; mes habits n'ont pas besoin de vous; allez tricoter vos bas, et laissez ma veste en repos.

— Cela ne sera point! s'écria mistress Hope d'une voix encore plus perçante; je ne veux pas que mon mari devienne la risée du village, et dussé-je mettre en pièces votre habit, vous ne garderez point cette croix ridicule.

En parlant ainsi, la ménagère s'efforçait de broser l'épaule de Robert; et celui-ci, qui savait que toute résistance eût été inutile, s'enfuit en blasphémant, et repoussa la porte après lui avec violence.

— Quelle furie! murmura-t-il en s'éloignant; si elle avait été plus douce, je lui eusse appris quel bonheur m'était arrivé; mais elle ne mérite pas de le savoir.

— Oh! oh! Robert, cria le vieux Fox au moment où Hope tournait le coin de sa maison, qu'est-ce donc que cette croix blanche que vous portez sur le dos?

— Mêlez-vous de vos propres habits, répondit insolemment Hope en continuant sa route.

— Monsieur Hope, dit la petite Patty Steevens, la fille de l'épicière, un moment, s'il vous plaît, que j'efface la grande croix que l'on vous a faite sur l'épaule.

— Allez vendre vos harengs, paresseuse, répliqua Robert, et ne vous occupez point de ceux qui passent.

La petite fille, tout interdite, se hâta de rentrer dans la boutique de sa mère.

Dans ce moment Hope arrivait devant la maison du boucher, qui causait sur le seuil avec le forgeron son voisin.

— Vous êtes justement l'homme dont j'avais besoin, dit celui-ci en arrêtant Robert; et il se mit à lui parler d'affaires. Mais à peine avait-il commencé, que la vieille Peggy Turton arriva habillée de son plaid bariolé et de son tablier bleu.

— Jésus! monsieur Hope, s'écria-t-elle en rassemblant son tablier dans ses mains, c'est une horreur que votre dos!

Robert se détourna pour lui répondre de le laisser en

repos; mais le forgeron aperçut alors la marque faite par M. Taylor.

— Par le ciel! regardez, dit-il en riant, il pourrait servir d'enseigne au cabaret de la Croix-Blanche.

— Je suppose, ajouta le boucher, que sa femme lui a mis ce signe sur l'épaule de peur de le perdre.

Hope sentit qu'il n'y avait pour lui qu'un seul moyen d'échapper en même temps au tablier de Peggy et aux plaisanteries du boucher et du forgeron : aussi se hâta-t-il de vider la place, non sans avoir traité la bonne femme de vieille sorcière et ses deux voisins de fous désœuvrés; mais la croix commençait à peser sur son épaule plus qu'il ne l'avait d'abord supposé.

Du reste, le malheureux Robert semblait destiné ce jour-là aux fâcheuses rencontres, car à peine eut-il fait quelques pas qu'il se trouva en face de l'école. La classe finissait, et les écoliers s'élançaient dans ce moment sur la route, disposés à profiter de toutes les occasions d'espiègleries qui se présenteraient. Hope fut pris d'une terrible inquiétude, et il lui semblait déjà entendre des huées s'élever derrière lui. Ses craintes ne tardèrent point à se réaliser; à peine eut-il dépassé la porte de l'école qu'un long cri de moquerie s'éleva, et que cinquante écoliers au moins se mirent à le poursuivre en le montrant au doigt, et en faisant voler en l'air bonnets et casquettes.

— Regarde, regarde! s'écriait l'un, il a l'air d'un mou-ton marqué pour la boucherie.

— Ne vois-tu pas, répondait un autre, qu'il vient de se faire croisé, et qu'il part pour la Palestine?

Et les huées et les éclats de rire de recommencer plus fort.

Hope devint pâle de colère; il se détourna comme un dogue hargneux poursuivi par des enfants, et peut-être se fût-il cruellement vengé sur ses jeunes persécuteurs si M. Johnson, le maître d'école, ne se fût tout à coup montré à la porte de sa maison.

Robert s'avança vers lui en se plaignant que sa classe ne fût composée que de vauriens et d'insolents. M. Johnson lui répondit doucement qu'il ne voudrait pour rien au monde encourager l'impertinence de ses élèves; mais que la croix blanche qu'il avait sur le dos pouvait faire rire des gens plus sages que des écoliers.

— Que vous importe cette croix? répliqua Robert d'un ton hargneux; mon dos n'est-il donc plus ma propriété?

Le maître d'école s'inclina en souriant, et Hope continua son chemin. Mais la croix était de plus en plus lourde à ses épaules.

Il commença à penser qu'il ne lui serait point si facile de rester quitte de son loyer envers M. Taylor. Si tant de railleries l'accablaient déjà, que serait-ce donc lorsqu'on saurait la cause du bizarre ornement qu'il portait; autant eût valu que son propriétaire lui attachât au dos une quit-tance générale. Tout en réfléchissant ainsi, Robert arriva près de la taverne; il allait passer outre, lorsqu'il aperçut M. Taylor lui-même à quelques pas, et de l'autre côté son voisin Hullins traînant sa jambe de bois, et causant avec Harry Stoke, le charpentier. Harry Stoke était le bel esprit du village, et pour rien au monde Hope n'eût voulu être plaisanté par lui devant Hullins. Il se réfugia donc dans la taverne; mais la place ne fut pas longtemps tenable. Les buveurs ne tardèrent point à apercevoir la croix et à railler Hope, qui se fâcha; la querelle s'anima, et l'aubergiste, craignant quelque rixe sérieuse, fit mettre Robert à la porte par ses garçons.

Celui-ci avait quitté sa maison dans l'intention d'aller examiner de l'ouvrage qu'on lui proposait au village le plus voisin; mais son esprit avait été tellement bouleversé par le vieux Fox, Patty Steevens, le forgeron, le boucher,

Peggy Turton et les écoliers, qu'il se décida à revenir chez lui, pensant qu'après tout il y serait plus tranquille.

Avez-vous jamais vu, dans le mois de septembre, une jeune perdrix, la dernière de la couvée, atteinte par un coup de feu, et cherchant à s'enfuir dans le chaume, en traînant une aile blessée?... Tel était Robert en regagnant sa maison placée à l'autre bout du village. Parfois il marchait rapidement pour n'être point atteint; parfois il ne faisait qu'un pas par minute, afin de ne point dépasser quelqu'un qu'il avait aperçu devant; tantôt dans le chemin, tantôt dans les champs, il se glissait derrière les buissons, rasant les murs, et fuyant les regards avec autant de soin qu'un bohémien qui a volé une poule près de la grange d'un fermier. Dans ce moment, la croix blanche était pour lui d'une pesanteur insupportable.

Enfin pourtant il atteignit sa demeure, et il espérait cette fois trouver un peu de repos. Mais dès que sa femme l'aperçut, elle se mit à lui crier :

— N'est-ce pas une honte que vous reveniez comme vous êtes parti? Cinq ou six de nos voisins m'ont déjà demandé si vous aviez perdu la raison... Et vite, laissez-moi passer ma manche sur cette croix.

— N'approche pas, femme! s'écria Robert exaspéré.

— Quand je devrais perdre mon âme, vous ne resterez pas ainsi, Hope; je ne veux pas que ceux qui m'appartiennent se rendent ridicules. Quittez cette veste; quittez-la sur-le-champ, vous-dis-je.

En parlant ainsi, mistress Hope voulut saisir le bras de son mari; mais celui-ci la repoussa rudement; mistress Hope, qui ne brillait pas par la patience, riposta par un soufflet, et il en résulta un véritable combat entre les deux époux, au grand scandale des voisins qui accoururent pour les séparer.

Il va sans dire que tout le monde donna tort à Robert, qui brava d'abord la réprobation générale, et trouva de la force de caractère dans sa fureur elle-même; mais plus un feu brûle avec impétuosité, plus vite il consume ce qui l'alimente; de même les gens passionnés épuisent bientôt leur énergie par la violence de leurs émotions. Robert, devenu plus calme, ne se sentit point le courage de continuer une lutte aussi pénible; il comprit qu'il n'y avait plus d'espérance de repos pour lui, soit au dehors, soit dans sa propre maison, aussi longtemps qu'il porterait cette croix sur ses habits, et il se décida à l'effacer le soir même, de son propre mouvement.

Le lundi suivant, il se rendit de bonne heure chez son propriétaire, le loyer de sa semaine à la main.

— Ah! ah! Robert, dit M. Taylor dès qu'il l'aperçut, je pensais bien que vous ne tarderiez pas à vous repêtrer de votre marché. Ceci est une bonne leçon pour les caractères envieux et impatientes, qui se plaignent sans cesse de Dieu et de la vie. Rappelez-vous ceci à l'occasion, sire Hope : celui qui nous a créés a proportionné les épreuves aux forces de chacun. Ne vous plaignez plus d'être moins heureux que les autres, car vous ne savez point ce que souffre le voisin. Toutes les croix sont lourdes; ce qui les rend légères, c'est la patience, le courage et la bonne volonté.

LISBONNE.

Voy., sur le Tremblement de terre de Lisbonne, t. I^{er}, 1833, p. 185.

Au rapport des voyageurs, aucun des spectacles du monde civilisé ne surpasse en magnificence extérieure Lisbonne, vue de quelque distance. Assise, comme l'ancienne Rome, sur sept collines, baignée par le beau fleuve du Tage, dont elle borde la rive droite, elle s'élève et se déroule en amphithéâtre dans un espace de plus de 12 kilomètres, ou même de 28 si, confondant avec elle les groupes

de châteaux et d'habitations qui l'avoisinent, on embrasse d'un seul coup d'œil le rayon qui s'étend de Xabegras à Belem. Ses couvents, ses palais, à la faveur des accidents du terrain, ne sont point masqués et ensevelis au milieu des maisons, comme dans nos villes de vallées. Tous ses monuments, étagés avec art, ressortent, se détachent, se dessinent vigoureusement dans les airs et réfléchissent aux yeux toutes les splendeurs d'un ciel enchanté.

Byron, qui avait séjourné à Lisbonne en 1809, s'écrie, dans le premier chant de Child Harold : « O Christ! c'est un spectacle divin de voir ce que le ciel a fait pour cette contrée ravissante! Que de fruits parfumés émaillent partout les arbres! Que de riches perspectives s'ouvrent de toutes parts sur les collines!... Que de beautés déploient à nos regards Lisbonne et son image flottante sur ce noble fleuve que les poètes ont bien vainement pavé de sable d'or! » Mais cet enthousiasme de Child Harold ne dure pas longtemps; et dès qu'il pénètre dans l'intérieur de la capitale du Portugal, qui de loin lui a apparu « comme une cité céleste », il se sent pris de dégoût : « Cabanes et palais, dit-il, sont d'une saleté également repoussante. Les habitants semblent élevés dans la fange. Petits et grands s'inquiètent aussi peu du soin et de la propreté de leur corps que de leurs vêtements, quoique souvent ils soient atteints de la plaie d'Égypte! »

Depuis 1809, il s'est fait plus d'une amélioration qui aurait peut-être apaisé cette indignation de l'illustre poète, assez prompt ordinairement à s'indigner. Lisbonne se divise en deux villes. L'ancienne ville se compose des débris de l'horrible désastre de 1755; c'est un amas malpropre de rues étroites et tortueuses : rien n'y est changé; mais la nouvelle ville, qui s'accroît de jour en jour, commence à ne pas être indigne d'être relevée de l'anathème de Byron. Les maisons, hautes de trois à cinq étages, assez bien alignées, bordées par des trottoirs et séparées par de larges rues à la vérité non pavées, sont presque toutes adossées à des jardins. La police est aussi beaucoup plus vigilante qu'elle n'était il y a vingt ou trente ans; à cette époque, la ville était peu sûre pour les étrangers, si l'on en juge surtout par ce que Byron écrit dans la note suivante de son poème : « C'est un fait connu que, pendant l'année 1809, des assassins se commettaient dans les rues de Lisbonne et dans ses environs; ce n'était pas seulement parmi leurs compatriotes que les Portugais cherchaient des victimes, nous apprenions chaque jour que quelques Anglais avaient été égorgés. Au lieu de faire effort pour la répression de ces délits, il nous fut recommandé de ne point nous mêler des disputes dont nous serions témoins, quand même nous verrions un de nos compatriotes attaqué. En allant au théâtre, j'ai été arrêté une fois à huit heures du soir, heure à laquelle il y a toujours beaucoup de monde dans les rues; c'était en face d'une boutique ouverte, et nous étions deux dans la voiture. Heureusement nous avions des armes; sans cette précaution, nous aurions fourni le sujet d'une anecdote, au lieu d'en pouvoir raconter une nous-mêmes. » On conçoit qu'avec un tel état moral, Lisbonne ait inspiré pendant longtemps peu de confiance aux voyageurs, et cela explique peut-être comment jusqu'à ce jour on a si rarement écrit en France sur le Portugal.

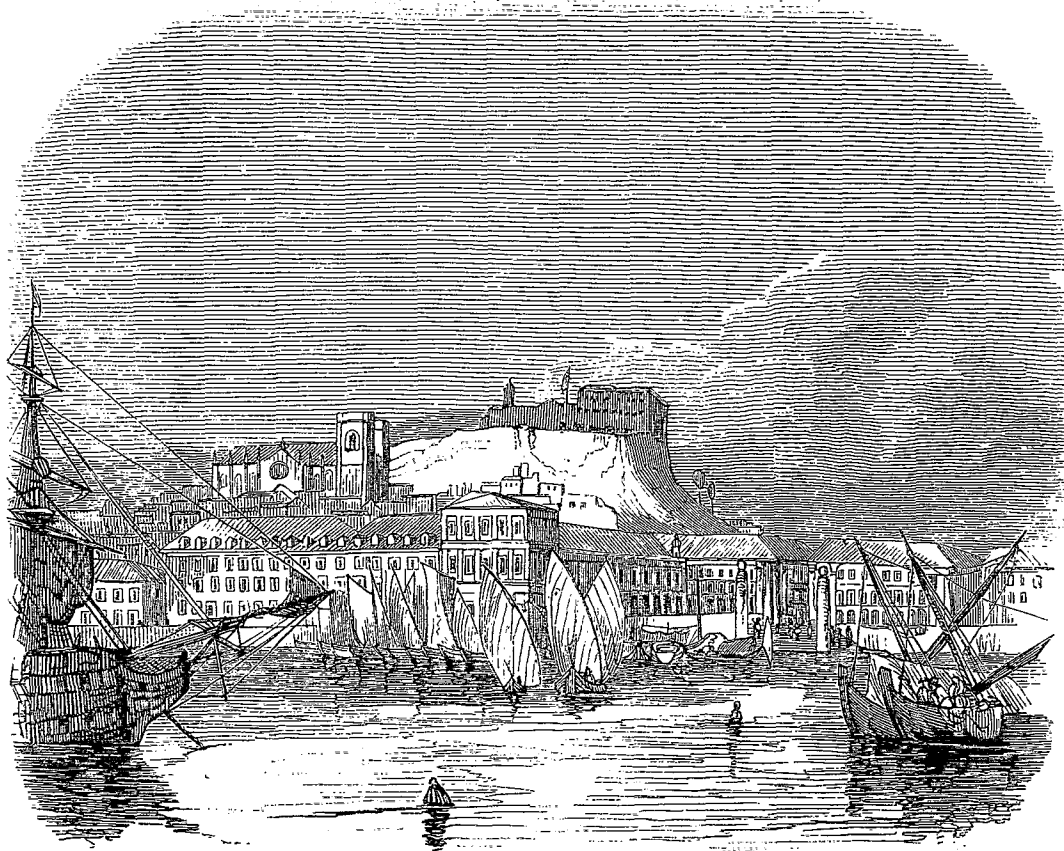
Lisbonne n'est pas peuplée en proportion de sa vaste étendue; le nombre de ses habitants est de 260 000.

On compte dans les deux quartiers environ 500 rues, droites ou de traverse, et 60 places, pour la plupart étroites et mal disposées; les deux plus importantes de ces places sont celle du Commerce et celle du Rocio. On communique de l'une de ces deux places à l'autre par trois belles rues parallèles, rua d'Oro, rua de Plata et rua de Panno.

La place du Commerce (*praça do Commercio*), qu'on ap-

pelle aussi place du Palais (*terreiro de Paço*), ou bien encore place du Cheval-Noir, est un espace carré dont un côté est ouvert sur le Tage, tandis que les trois autres sont bornés par des constructions régulières et de la hauteur uniforme de deux étages. Cette place est une sorte de Bourse ; à certaines heures, elle sert de rendez-vous aux marchands. Parmi les édifices qui l'entourent sont la Maison des Indes, la Douane, et la Bibliothèque nationale. Au centre s'élève la statue équestre du roi Joseph I^{er}. Le roi, le cheval et les serpents qu'il foule sont de bronze. On assure que le creux des yeux du cheval était autrefois rempli par deux diamants du plus haut prix ; les gens du peuple racontent à ce propos que, lors de l'invasion française, le général Junot, ne

pouvant emporter le cheval, se vengea en lui arrachant les yeux. Le piédestal est formé d'un seul bloc de marbre blanc que l'on tira de la carrière à l'aide de dix-huit paires de bœufs : les faces en sont ornées du profil en bronze du roi et de sculptures représentant les triomphes du Portugal dans l'Inde et dans l'Amérique. Ce monument est élevé sur une plate-forme où l'on est conduit par sept ou huit degrés, et il est entouré d'un cercle de fer que supportent de distance en distance des piliers en marbre. Le dessin de la praça do Commercio appartenait à un plan général que le marquis de Pombal, premier ministre du roi Joseph, avait conçu pour la restauration entière de Lisbonne après l'événement de 1755. Ce vaste plan, inspiré par l'admirable position de la



Vue de la place du Commerce, *praça do Commercio*, à Lisbonne.

ville, fut malheureusement abandonné après la mort du marquis.

La place du Rocio s'étend devant le palais de l'Inquisition, occupé aujourd'hui par les ministères. C'est là que se font les revues des troupes et de la garde nationale ; un peu plus loin on découvre les jardins publics, dont les arbres sont taillés de manière à représenter de grotesques figures, et souvent des tire-bouchons.

L'édifice le plus remarquable de Lisbonne est l'aqueduc de Bemfica (*Agoas livres*). Sa longueur est de 18 kilomètres. La plus grande de ses arches a 67 mètres de hauteur et 32^m, 50 d'ouverture. Il fournit à la ville presque toute l'eau qu'elle consomme. « C'est l'un des plus magnifiques ouvrages de l'Europe moderne, dit Maltebrun ; il supporte la comparaison avec ce que les anciens ont fait de plus beau dans ce genre. »

On peut citer, entre autres monuments qui méritent l'attention : le monastère de S.-Vicenti di Fora, fondé par Jean III ; — celui de la Gracia, qui couronne le sommet d'une colline : depuis la suppression des ordres monastiques, il sert de caserne, et l'on pourrait y loger aisément

cinq ou six mille hommes s'il était en meilleur état ; — la chapelle de S.-Roque, située près du palais du marquis de Quintilla, l'un des plus opulents Portugais de ce temps-ci ; il doit sa fortune au monopole du tabac. Les piliers de l'autel de S.-Roque sont formés d'un seul morceau de lapis-lazuli ; le pavé et les murs sont revêtus de mosaïques d'un art exquis et d'une valeur inestimable. En opposition à l'anecdote sur le général Junot que nous avons rapportée, on raconte qu'il avait ordonné de faire enlever ces mosaïques pour les envoyer en France, mais que les outils des ouvriers ayant endommagé le verre, il s'écria : « Arrêtez, il ne sera pas dit que Junot aura été assez barbare pour mutiler un tel chef-d'œuvre. » — L'Estrella, ou l'église des Étoiles, qui s'élève sur la colline de Buenos-Ayres, et où la reine et la cour entendent le plus souvent la messe. Ses colonnes sont d'ordre corinthien, son dôme est un modèle de noblesse, ses tours charment par leur élégance ; mais le portique est mesquin et ne répond pas aux dimensions du reste de l'édifice. Il est de tradition que l'architecte, désespéré, comme le fut chez nous Soufflot, des critiques que ce défaut suscita, alla se précipiter du haut de l'aque-

duc; — le couvent de Necessidades, qui est aujourd'hui la résidence royale, monument d'un aspect peu agréable; la façade en est peinte en rouge; — le couvent de San-Bento, où les Cortès tiennent leurs assemblées; — l'église patronale ou cathédrale, qu'on appelle aussi le *Sé*; et les églises de Santa-Maria, da Roia, et de Coração de Jesus; — le château de S.-Georges, patron protecteur du Portugal; — le vaste Palais-Royal, que l'on a commencé à construire dans le faubourg d'Ajuda; — le palais de Bemposta, où se donnent les audiences royales; l'Arsenal de la marine; — le collège des Nobles; — le palais de Calhariz, où s'assemblent l'Académie des sciences et celle des fortifications; — le théâtre de San-Carlos, etc.

Cette énumération, tout imparfaite qu'elle soit, donne l'idée d'une grande et riche cité. Il faut cependant rappeler encore ici que Lisbonne doit plus à sa situation et au climat qu'à ses monuments; il n'en est peut-être pas un, à l'exception de l'aqueduc, qui satisfasse complètement l'imagination et qui puisse soutenir l'examen d'un homme de goût. Il est vrai qu'en général les voyageurs, s'ils ne font pas un long séjour dans la ville, trouvent à chaque pas trop d'occasions de curiosité et de surprise pour avoir le temps ou le désir de se laisser aller à des critiques d'art réfléchies. Imaginez en effet quelle étrange impression doit produire ce dédale de rues et d'édifices montant, descendant, tournant les collines, serpentant en tous sens, et où circule, où bourdonne et crie la population, qui diffère peut-être le plus par les mœurs et par les costumes de toutes les populations répandues sur la surface du reste de l'Europe. En expulsant les moines, on a effacé de la physionomie de la ville un trait caractéristique; mais combien n'en reste-t-il pas d'autres qu'il sera, hélas! plus long et plus difficile de détruire! La misère et la dégradation du peuple suffiront seules pendant bien des années encore à étonner les regards des habitants de pays plus heureux. Les barqueiros et les gallejos, que l'on pourrait comparer aux lazzaroni sans la dureté et presque la férocité de leurs visages, errent sans cesse sur les ports, cherchant du travail, et prêts à se mêler à toute querelle et à toute fermentation politique; on estime qu'ils sont au nombre de plus de vingt mille. On les voit souvent dormant ou mangeant sur la terre avec leurs familles en haillons et dévorées par la vermine. Ils font griller leur viande ou leur poisson au milieu de la voie publique, et la fumée aveugle les passants. Des Mores, des nègres, des enfants presque entièrement nus, fourmillent aussi de tous côtés; des mendiants poussent des clameurs déplorables; les marchandes de poisson et de volaille psalmodient ou glapissent pour attirer les chalands; les porteurs d'eau font entendre par-dessus tout, sur des tons rauques et aigus, leur cri « Agoa! Agoa! » Ajoutez le bruit de voitures pesantes tirées par des bœufs, et dont les roues et les essieux, qui ne sont jamais graissés, mêlent au tintamarre de la rue des gémissements qui se prolongent jusqu'à près d'une demi-lieue; viennent ensuite les mulets et les ânes, qui sont les montures les plus ordinaires des Portugais: quiconque peut nourrir une monture ne va pas volontiers à pied, même au marché; et comme c'est encore une peine d'enfourcher, on préfère se faire traîner, ne fût-ce que par des moutons. Des essaims de poules caquetant, des troupes de chiens aboyant, furetant, vagabondent et embarrassent la marche; les laitières conduisent les vaches beuglantes, pour les traire, à la porte des maisons et des palais. On gesticule, on se heurte, on se dispute; le peuple ne connaît aucune gêne, agit en pleine rue à peu près comme en état de nature; et parfois le désordre, l'inférieur charivari, la saleté, l'impudence de la foule, exaspèrent en quelque sorte jusqu'à l'effroi. Et pourtant, au milieu de cette repoussante confusion,

il passe de bien jolies scènes, des couleurs ravissantes, d'élégants convois. De longues files de mules chargées d'oranges, de citrons, de figues, de majos, de roses et d'autres fleurs, exhalent de doux parfums et laissent derrière elles une longue trace odoriférante. Des matelots de tous les pays, aux costumes, aux visages divers, depuis le noir d'Afrique jusqu'au blanc pâle du Nord; de jeunes femmes voilées suivies de leurs pages, des prêtres en robe rouge, des soldats aux brillants uniformes, des équipages somptueux, traversent les rues et en varient agréablement le spectacle. D'ailleurs, il ne faut, pour apaiser en soi un mouvement de dégoût, que jeter les yeux vers le ciel toujours si pur de Lisbonne, sur les belles eaux du Tage, couvert de milliers de navires, ou encore au loin sur les riches campagnes.

Un Allemand, voulant résumer en une phrase ses impressions sur la capitale du Portugal, s'est servi de cette comparaison bizarre: « Lisbonne, dit-il, me paraît une femme sur le retour, assise dans un jardin de roses, et rêvant à ce qu'elle était dans sa jeunesse, lorsque le monde entier admirait sa beauté et se disputait son sourire. Peut-être aussi rêve-t-elle à ses enfants, qui, dispersés loin d'elle, ont fixé leur demeure au delà de l'Océan, sans souci de leur mère, pauvre, vieille, délaissée; et elle jette un triste regard au-dessus des flots vers les rivages du Brésil ou vers la plage africaine. »

INDUSTRIE DOMESTIQUE.

Voy. Chauffage, p. 78, 102; Bois à brûler, p. 247; Éclairage, p. 133, 145, 166; Bois d'ébénisterie, p. 173; l'Eau, p. 209, 234.

LES FLEURS D'HIVER.

Nous avons déjà indiqué dans divers articles comment l'industrie humaine est parvenue à dissiper l'hiver, au moins en partie, dans l'intérieur des maisons. Ce n'était point assez d'y avoir amené, par le chauffage et l'éclairage, la chaleur et la lumière; il fallait encore y introduire le luxe et l'abondance des riantes saisons que le soleil féconde; remplacer la verdure des bois et des campagnes par l'éclat des tissus, des marbres, des bois d'ébénisterie, des tentures; reproduire les fruits en les adoucissant encore, et rassembler dans la même corbeille ceux de l'automne à côté de ceux de l'été et de ceux du printemps; conserver, pour les desserts de nos repas, dans leur fraîcheur native, tous les produits de nos jardins; construire, en un mot, avec les dépouilles des autres saisons, une saison nouvelle pleine d'opulence et de grandeur, et toute de l'homme. Nous dirons ici comment l'art a réussi à enrichir l'hiver des fleurs éphémères du printemps, et comment la civilisation, par une sorte de magie, a su contraindre Flore à sortir du tombeau où l'avait ensevelie la nature pour comparaître avec son élégant entourage dans nos salons d'hiver, pour l'embellissement de nos fêtes.

Au premier rang des fleurs artificielles, on est en droit de placer celles que l'horticulture, par un renversement de saisons qu'elle a le pouvoir de commander, oblige à s'épanouir au sein de l'hiver, dans l'intérieur des serres chaudes. C'est la main de l'homme qui a donné naissance à ces fleurs, et elles sont bien à lui, quoique la nature en ait fait tous les frais. Elles servent de deux manières à la décoration de nos fêtes, soit séparées de la plante à laquelle elles appartiennent, et réunies en corbeilles d'ornement ou en bouquets, soit attachées encore à leur tige nourricière, et semées dans les salons comme dans un parterre fleuri de plantes et d'arbustes, vivant et s'épanouissant sous nos yeux. Dans les grandes villes, cette industrie, source de tant de jouissances et de douce gaieté, peut atteindre un développement considérable; la composition des bouquets, des guirlandes, des

vases de fleurs, des couronnes, peut devenir un art véritable et des plus efficaces pour le sage embellissement des appartements. On sait à quel point de luxe et de prodigalité cet art avait été porté chez les Romains. Sans être aussi prodigues et aussi excessifs, nous déployons plus de goût, et nous disposons de bien plus de richesses. Le nombre et la beauté des fleurs d'ornement ont été plus que centuplés dans les temps modernes; toutes les contrées de la terre ont fourni leur contingent à notre horticulture, et c'est en quelque sorte en faisant le tour du monde que nos fleuristes nous ont ramassé le riche et opulent bouquet qu'ils font continuellement fleurir dans leurs jardins pour la satisfaction de nos désirs. Paris, ce centre fortuné de la civilisation élégante, est le point où le commerce des fleurs, pendant l'hiver, a le plus d'importance. Sans l'imiter entièrement, ce qui certes n'est pas donné à tout le monde, beaucoup de villes pourraient profiter, à son exemple, de la délicate industrie qui tempère si bien l'aride sévérité de l'hiver. Une population qui se plaît à jouir des fleurs, et qui ne s'en sert pas comme d'un vain jouet qu'on regarde à peine, est comme une population qui se plaît à jouir de la musique: elle s'adoucit, et à plusieurs égards devient meilleure.

Voici, pour donner une idée du besoin de fleurs que la société parisienne éprouve durant la saison froide, un tableau de la vente des fleurs durant une semaine d'hiver ordinaire; nous l'empruntons à l'un des premiers horticulteurs de notre temps, M. Soulange Bodin, sur l'exactitude duquel on peut compter :

Location de caisses garnies de fleurs, arbustes et arbrisseaux, transportés d'une réunion à l'autre, et restant la propriété du jardinier fleuriste	10 000 fr.
Corbeilles, jardinières et plates-bandes d'appartement fournies pour les soirées.	6 000
Vente de fleurs détachées de camélia, de 10 à 24 fr. la douzaine.	1 600
Fleurs de coiffures, de parures de toilette, branches choisies de camélia.	1 000
Vases de beaux camélias, chargés de fleurs, au prix moyen de 10 fr.	2 000
Bouquets de bal, au prix moyen de 5 fr.	20 000
TOTAL.	40 000 fr.

Quarante mille francs de fleurs en une semaine ! s'écriera peut-être quelqu'un de nos lecteurs peu habitué au train des grandes villes. Cependant nous n'avons pas tenu compte dans cette somme du produit de la vente faite par les jardiniers sur les deux marchés aux fleurs qui existent aujourd'hui dans Paris; et que serait-ce si, au lieu de prendre une semaine courante, nous avions choisi une de ces semaines privilégiées dans lesquelles le carnaval entasse les bals et les soirées ! Après tout, dépenser son argent pour se procurer le divertissant spectacle des bouquets et des fraiches guirlandes, n'est-ce pas lui donner un meilleur emploi que de l'appliquer à des excès dans le boire et dans le manger ? Et si la richesse doit se résoudre en jouissances matérielles, ne faut-il pas préférer, comme moins grossières, les jouissances des fleurs à celles que l'on va chercher dans les viandes et dans le vin ?

La culture en serre chaude n'est pas le seul procédé à l'aide duquel on puisse fournir à l'hiver les fleurs qu'il demande. Au lieu de demander à la chaleur d'en faire épanouir, on peut demander au froid d'en conserver. Rien n'est plus facile, pour quiconque possède une glacière (voyez p. 61), que d'y mettre en réserve pour l'hiver autant de fleurs qu'il peut lui plaire d'en choisir dans ses jardins durant les saisons où la nature les fait naître. Le moyen est si simple, si économique, et peut convenir à tant de personnes qui peut-être ne le connaissent pas, que nous jugeons utile de l'indiquer ici. Il suffit de cueillir par un temps bien sec, et un peu avant l'épanouissement des boutons, les fleurs que l'on

veut conserver, et de les enfermer dans un vase de verre ou de terre vernie exactement fermé par un cuir huilé, de manière à empêcher strictement toute humidité de s'y introduire; on place ensuite ces vases dans l'antichambre de la glacière, en une partie où la température soit à peu près celle de la glace fondante, mais non pas plus froide, car les fleurs se gèleraient. Quand on veut faire épanouir les fleurs, en les plongeant pendant quelques instants dans l'eau tiède ou dans une eau courante, on rend à leurs fibres, par cet échauffement lent et graduel, toute leur première souplesse, et on les prépare à un épanouissement que l'on détermine en les portant dans un appartement chaud, et en plongeant les tiges dans de l'eau tiède chargée d'une petite quantité de salpêtre. On obtient ainsi des fleurs pleines de vie et de fraîcheur, et qui semblent cueillies du matin. On peut même, si l'on n'a pas une glacière à sa disposition, se contenter de l'intérieur d'une cave, en ayant la précaution de brûler légèrement l'extrémité de la tige, et de la recouvrir aussitôt d'un peu de cire à cacheter, surtout en évitant avec grand soin l'humidité dans l'intérieur du vase. Cette méthode, pour certaines fleurs peu délicates, réussit d'une manière très-satisfaisante.

Voilà, pour se fleurir pendant l'hiver, le moyen le moins dispendieux et le plus simple; il ne demande ni l'attirail des serres, ni le tribut à payer aux jardiniers fleuristes, ni l'achat dispendieux ou la préparation difficile des *fleurs artificielles* proprement dites. Ces fleurs, création d'un art rival à certains égards de la peinture, et dont nous n'avons rien dit, forment un sujet à part, et digne par son étendue et son importance commerciale d'une considération spéciale: peut-être en ferons-nous quelque jour le sujet d'un autre article.

Oui, le cœur vraiment noble et bon
Sans pleurer un bien qui s'échappe,
Quand tout plaisir lui fait faux bond,
Au plaisir d'autrui se rattrape.
Il cache avec un soin touchant
Tout ce qu'il souffre à ce qu'il aime,
Et quelquefois, en le cachant,
Parvient à l'oublier lui-même.

DE LONGCHAMPS.

LE CHAT SAUVAGE.

Dans le chat sauvage, les proportions du corps diffèrent essentiellement de celles du chat domestique; les pattes sont proportionnellement plus longues et plus grosses, la queue plus courte, conique en sens contraire, car elle est plus grosse à son extrémité qu'à son origine. La tête est plus forte, et toute la structure de cet animal est telle que l'exigent un exercice violent, des bonds à une grande distance, la vigueur dans le combat. Les lèvres sont noires, ainsi que la plante des pieds; une bande noire s'étend le long de l'échine jusqu'à la queue, et des raies noires, plus ou moins larges et contournées, distribuées sur un pelage gris, imitent à peu près la robe du grand tigre des Indes orientales. Le mâle de cette espèce est plus grand que la femelle; on en a trouvé, dit-on, de la longueur de 92 centimètres depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le chat sauvage est un grand destructeur de gibier, et lorsque des fermes sont à sa portée, il n'épargne pas la volaille; ses déprédations sont plus à craindre que celles du renard. Mais, quel que soit son appétit, ce besoin n'est satisfait qu'avec les précautions nécessaires pour éviter le danger. On a dit qu'il ne se tient durant le jour que dans les bois touffus et d'une grande étendue; on a pu le croire, parce qu'il fuit la rencontre des hommes, et ne manque pas de moyens de s'y dérober. Dans tout le cours des chasses

royales, depuis l'époque de la restauration jusqu'en 1830, on en tua qu'un seul, comme on l'a vu dans le registre de ces chasses trouvé aux Tuileries après les journées de Juillet. On avait cependant parcouru les forêts de Rambouillet, de Fontainebleau, de Compiègne, etc. Faut-il en conclure que ces animaux sont effectivement très-rares ou relégués en des lieux où la population n'est pas condensée? On se tromperait, car ils ne craignent pas de s'établir dans le bois de Boulogne, d'où ils font plus d'une visite aux maisons de campagne adjacentes, et vont encore plus loin, comme le prouvent les métis qui résultent de ces excursions. M^{me} Helvétius en nourrissait un dans sa maison d'Auteuil; cet individu ne fut jamais complètement apprivoisé, quelque soin que l'on prit pour le rassurer et l'accoutumer au bruit des conversations, aux mouvements d'une assemblée. Des taches couleur de chair interrompaient le noir de ses lèvres comme pour attester la condition de sa mère; les proportions et la forme du corps ainsi que les couleurs du poil confirmaient les observations faites sur d'autres mélanges de races.

Ces faits ne prouvent rien autre chose que ce que l'on savait déjà; on n'ignorait point que le chat sauvage est bien pourvu de moyens de conservation, et peu susceptible d'être modifié par la domesticité qu'il repousse. Cette humeur décidément sauvage a été reconnue partout où de jeunes animaux de cette espèce tirés des forêts furent soumis à des essais de civilisation.

Les Anglais, qui sont parvenus à se débarrasser des loups, ont encore à supporter les rapines des chats sauvages. On trouve aussi cette espèce dans toute l'Europe tempérée, mais Pallas ne l'a pas observée dans la Russie asiatique; il paraît qu'elle n'a pas franchi la chaîne de l'Oural. S'il était bien constaté qu'elle n'existe nulle part en Asie, on ne pourrait plus douter qu'elle fût toujours distincte du chat domestique. M. Temminck a cru qu'une autre espèce encore sauvage dans l'Afrique du Nord, mais qui ne refuse point de vivre dans l'état de domesticité, pouvait être la souche de toutes les races obtenues et perpétuées par les soins de l'homme: avant d'adopter cette opinion, il faudrait pouvoir suivre la

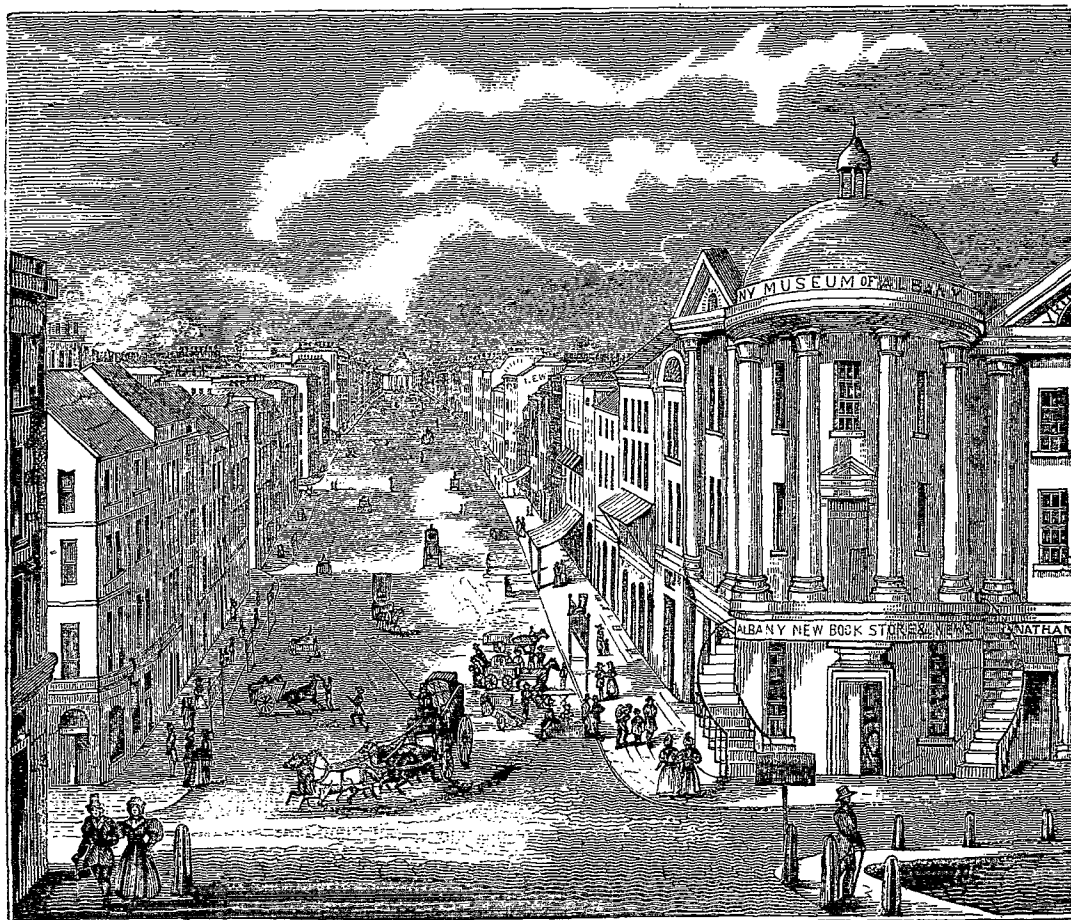


Le Chat sauvage.

trace des migrations de ces races depuis l'Afrique jusqu'à la Chine, où l'espèce primitive est le plus déformée, où l'on voit des chats dont les oreilles sont pendantes, qui ne chassent point et ne servent plus qu'à l'amusement des salons. Tout semble attester que cette variété est très-ancienne dans le pays qui en a la possession exclusive; et si on lui attribuait une origine africaine, il faudrait ajouter au temps de son existence en Chine celui qui se serait écoulé dans chacune des stations qu'elle aurait faites à travers le continent de l'Asie: on accumulerait ainsi des siècles en si grand nombre que l'imagination en serait effrayée.

Les peaux de chat sauvage seraient une fourrure très-belle et très-bonne si l'on pouvait s'en procurer plus aisément. Tout bien considéré, on fera des vœux pour que ces animaux soient détruits partout: leur présence ne se manifeste que par le mal qu'ils nous font, et dont on accuse parfois injustement les renards. Presque toujours cachés, en embuscade, silencieux, on ne peut pas dire qu'ils donnent un air de vie aux forêts qu'ils habitent; et l'on ne saurait calculer de combien d'aimables oiseaux chanteurs un seul chat sauvage nous prive dans le cours d'une saison.

ALBANY.



Une Rue d'Albany, ville de l'État de New-York.

Albany, siège de la législature de l'État de New-York, est, si l'on en excepte Jamestown, la plus ancienne ville des États-Unis. Elle fut fondée en 1607 par les Hollandais. On l'appela d'abord Fort-Orange, ensuite Williamstadt : le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné par Jacques II, qui, n'étant encore que duc d'York, l'avait reçue en présent de Charles II. Cette ville a toujours été florissante, et, depuis quelques années surtout, elle est parvenue à un degré de prospérité très-remarquable : elle ne doit pas sa fortune à son territoire, généralement peu fertile, mais à sa situation au bord de l'Hudson, l'une des plus belles rivières du nouveau monde. L'introduction des bateaux à vapeur a donné une impulsion extraordinaire à l'activité industrielle d'Albany. La distance qui la sépare de New-York est d'environ 200 kilomètres : on fait ce trajet en douze heures, quelquefois en dix heures seulement. La marée permet à des vaisseaux de 80 tonneaux de remonter jusqu'à Albany : ce serait assez pour donner à son port un avantage considérable ; mais elle doit encore plus à ses deux canaux, Érié et Champlain, qui, projetés par le gouverneur de Witt-Clinton, ont été commencés en 1817, et exécutés au prix de neuf millions de dollars (45 millions de francs). Le canal Érié a 480 kilomètres de longueur ; il ouvre la communication avec les lacs, et, par suite, avec les grands bassins du Mississippi, du Missouri et de l'Ohio. Le canal Champlain, qui a environ 80 kilomètres, unit l'Hudson au Saint-Laurent et au Canada par le lac Champlain et la rivière Richelieu ou Chambly. De plus, un chemin de fer facilite les relations entre Albany et la ville de Saratoga, et unit la rivière Mohawk à l'Hudson.

En 1800, on ne comptait à Albany que 4 000 habitants ; aujourd'hui on estime que ce nombre s'est élevé à 20 000. En 1824, on publiait dans la ville trois journaux quotidiens, trois journaux tous les deux jours, et trois journaux hebdomadaires.

La rue montueuse que représente notre gravure conduit au Capitole, édifice consacré aux assemblées législatives. On l'appelle rue de l'État, *State street*.

Le plus bel édifice d'Albany est l'hôtel de ville, construit en marbre blanc et surmonté d'un dôme. On peut citer encore l'Académie, située sur la même place que le Capitole et l'hôtel de ville, douze églises, un théâtre, un arsenal, une prison, etc. La plupart des maisons sont bâties en briques et en pierre : quelques-unes des plus anciennes rappellent l'origine hollandaise de la ville. Quelques descendants des premiers possesseurs existent encore, et ont hérité de richesses considérables.

Un voyageur, M. Stuart, a vu à Albany un bac d'une construction singulière et sans doute peu connue des Européens. Voici comment il le décrit : « Deux roues verticales, semblables à celles d'un bateau à vapeur, sont mises en mouvement par une large roue horizontale fixée au milieu du bac ; cette dernière roue est mise elle-même en mouvement par des chevaux qui tournent avec elle, tandis que le bac avance et transporte à la fois les chevaux, les passagers et leurs marchandises. » On voit que les chevaux, dans cette machine, remplacent la vapeur, dont l'emploi serait trop dispendieux pour un si court trajet.

CARTES ET TAROCS.

Voy. t. IV, 1836, p. 131, 153.

Depuis les articles que nous avons publiés sur ce sujet, M. Duchesnes aîné a écrit un opuscule intitulé : *Observations sur les cartes à jouer*. Des recherches nouvelles et d'un rare intérêt, des investigations lucides et consciencieuses, une sagacité de critique spéciale telle qu'on devait l'attendre du savant et modeste auteur du *Voyage d'un iconophile*, recommandent cette dissertation aux esprits curieux qui se sentent attirés vers ce genre d'études. Dans notre impossibilité de reproduire les faits rassemblés par M. Duchesnes et les déductions ingénieuses qu'il en tire, nous nous bornons à reproduire ses conclusions générales. On verra que notre collaborateur avait suivi la plupart des mêmes traces et était arrivé presque au même but.

« Les cartes, dit M. Duchesnes aîné, sont d'origine italienne, et inventées dans le quatorzième siècle.

» Les cartes tarocs sont les premières inventées; on en trouve des traces à la fin du quatorzième siècle.

» L'exemple le plus ancien qui existe est le jeu peint par Jacquemin Gringonneur pour le roi Charles VI, en 1392.

» Dès 1441 on trouve la preuve de cartes imprimées et peintes à Venise et dans d'autres parties de l'Europe. On ignore si ces cartes vénitiennes étaient *tarocs* ou *numérales*.

» Le jeu le plus ancien des *cartes numérales* est tiré de planches en bois gravées et coloriées au patron.

» Ce jeu a été fabriqué en France vers 1430, ce qui donne lieu de penser que c'est en France qu'ont été inventées les *cartes numérales*.

» On trouve des *cartes numérales* gravées sur cuivre en Allemagne, soit en 1466, soit en 1497, avec des changements très-variés dans l'enseigne des couleurs.

» Les variations qui ont eu lieu dans les figures et dans les nombres, ainsi que dans les couleurs, ont pu être multipliées sans qu'on puisse tirer aucune conséquence de ces changements.

» L'existence des *cartes numérales* n'a pas fait abandonner l'usage des *cartes tarocs*, puisque nous trouvons un jeu de cartes de cette espèce qui doit avoir été gravé vers 1470 et recopié en 1485. »

Les végétaux qui, dans toutes les parties du monde, acquièrent la dimension la plus grande, sont l'if, le châtaignier, plusieurs espèces de bambous, les *Mimosa*, les *Caesalpinia*, les figuiers, les acajous, les courbarils, le cyprès à feuilles d'acacia, et le platane occidental. HUMBOLDT.

ANCIENS HOMMES DU NORD.

Il y avait autrefois dans les contrées du Nord des hommes que l'on traitait comme des souverains, et qui ne possédaient pas une ville et pas un coin de terre. C'étaient ces hommes qu'on a nommés rois de la mer et dont l'Europe entière avait peur. Pour toute richesse ils avaient leurs vaisseaux, pour armées leurs soldats vagabonds, et pour espoir leur épée. Ils s'élançaient sur l'Océan orageux, et pillaient les lieux où ils passaient. C'était pour eux un sujet d'orgueil de ne pas dormir sous le toit paisible, de ne pas vider leurs coupes de bière auprès du foyer de famille. La mer et ses rivages leur appartenaient par droit de conquête, et ils y amassaient parfois tant de butin, et ils prenaient à leur solde tant de monde, qu'ils pouvaient essayer de conquérir des provinces entières. Haki et Haybard étaient des rois de la mer. L'éclat de leurs exploits attira autour d'eux une foule d'hommes hardis; ils attaquèrent le roi d'Upsal, et Haki remporta la victoire.

Si l'on en croit les historiens, quand un de ces chefs de

tribu, quand un prince avait plusieurs enfants, un seul pouvait rester dans la demeure paternelle et régner; les autres devaient s'élancer à travers l'Océan et brandir leur sceptre sur les vagues. Selon la coutume des contrées scandinaves, tout homme qui descendait d'une famille royale prenait, en se dévouant à la vie de pirate, le titre de roi; ainsi, les rois de la mer étaient alliés aux rois territoriaux. Quand leur frère aîné montait sur le trône, eux s'en allaient chercher au loin leur empire. Quand un prince était vaincu, chassé de ses États, il se dirigeait aussi vers le rivage et demandait un autre domaine aux flots. Quand les plus jeunes descendants d'une dynastie se préparaient à prendre cette vie aventureuse, l'aîné leur fournissait un vaisseau équipé; c'était là un droit de succession, et peut-être un calcul politique.

En énumérant tous les souverains qui apparaissent dans l'histoire de la Scandinavie, il semble qu'il devait y avoir sans cesse sur mer une armée de ces rois pirates; ils étaient en si grand nombre qu'un roi danois en tua, dit Sano le grammairien, plus de soixante et dix.

Mais ces hommes-là ne formaient qu'une faible partie de cette foule de pirates qui, au neuvième siècle, se répandit sur la surface de l'Océan. Non-seulement le plus jeune fils du roi, mais tout homme un peu riche équipait un vaisseau et sillonnait la mer pour s'enrichir par la force. La piraterie était pour eux une noble occupation, une source de richesses; elle était entourée de gloire, favorisée par une constante émulation, et l'on n'avait aucun respect pour celui qui s'en revenait l'hiver sans rien ramener dans ses vaisseaux. Il fallait que la piraterie fournit à ces habitants du Nord toutes les choses dont ils avaient besoin, habits, meubles, troupeaux; partout ils prenaient, et la contrée par laquelle ils passaient était bientôt une contrée ravagée et déserte.

On attachait tant d'honneur à ces déprédations que les parents eux-mêmes cherchaient à faire des corsaires de leurs enfants. Une saga irlandaise rapporte qu'un chef de famille ne voulut pas laisser, en mourant, sa fortune à ses descendants, pour les obliger à se jeter à travers tous les hasards de la navigation, à chercher la gloire de pirate; il voulut qu'on enterrât avec lui son or, son argent, et toutes les choses précieuses qu'il possédait. Du reste, tous ces hommes-là n'attachaient pas un grand prix à la propriété dont ils avaient hérité; ce qu'ils aimaient par-dessus tout, c'était le bien conquis par leur valeur au milieu des dangers.

Souvent même les rois territoriaux se livraient à la piraterie. C'était là, pendant l'été, une de leurs joies; et tous ceux dont parle Snorre sont sans cesse occupés ou à défendre leur domaine ou à attaquer celui des autres. Le peuple, enthousiaste des actes de courage, accueillait avec de bruyantes acclamations le pirate victorieux. Cependant il devait savoir par expérience ce qu'il lui en coûtait de recevoir ces hôtes dangereux. Mais souvent ceux qui venaient de vaincre étaient vaincus en même temps. Ceux qui s'en étaient allés ravager un autre pays trouvaient souvent, à leur retour, leur famille égorgée et leur habitation réduite en cendres.

On désignait d'abord ces pirates sous le nom de *Vikings*, ce qui signifiait peut-être primitivement rois des baies. C'était dans les baies qu'ils se réfugiaient pour attendre leurs ennemis et s'élancer sur leur proie. On préfère aujourd'hui naviguer en pleine mer, mais alors il n'en était pas de même. Les anciens marchands du Nord côtoyaient le rivage, et les pirates se tenaient dans les baies pour les voir venir. Quand deux pirates se rencontraient, ils attachaient leurs vaisseaux ensemble et s'élançaient sur la proue pour combattre.

Du reste, tous les hommes appartenant à une même troupe de corsaires étaient étroitement liés entre eux, et quand ils s'asseyaient à leur festin, la coupe passait de l'un à l'autre sans distinction de rang.

Mais ce qu'on raconte de leur barbarie est au-dessus

de toute croyance. Souvent ils se nourrissaient de chair crue; souvent on les a vus arracher l'enfant dans le sein de sa mère, et le porter au bout de leur lance. C'était pour eux une marque honorable de courage de ne jamais montrer le moindre signe de douleur; et quand ils voyaient mourir leurs parents ou leurs amis, ils ne versaient pas une larme.

Quelques-uns de ces vikings affectaient le paroxysme de la folie, et s'attiraient par là le respect du peuple: c'étaient les *berserkir*. Ces hommes tâchaient d'imiter les animaux; ils hurlaient comme des chiens, ils rongeaient tout ce qui se présentait à eux comme des loups; ils avaient, dit-on, la force des ours, et ils commettaient toute espèce de crimes avec une sorte d'exaltation frénétique; ils s'élançaient au-devant de leurs ennemis en poussant des cris de rage. Mais cet état d'exaltation factice était presque toujours suivi d'un abattement complet. Odin fut, dit-on, le premier qui pratiqua l'art des *berserkir*. Ceux qui s'y livrèrent ensuite s'associaient entre eux. Enfin, la fureur des *berserkir* devint si horrible qu'on les proscrivit par des lois sévères, et le nom de ces hommes ainsi abandonnés à l'enivrement du crime n'inspira plus au peuple qu'un sentiment d'horreur.

LE HARENG.

Ce poisson est une des espèces du genre *Clupea*, qui comprend l'aloise, l'anchois, la sardine, etc. On en trouve rarement qui pèsent plus de 185 grammes, et les plus gros ne sont pas dans les bandes immenses dont les voyages annuels alimentent les pêcheries. Le dos du hareng est d'un bleu verdâtre, et le reste du corps est d'un blanc argenté; la mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus, et l'une et l'autre sont armées de dents; la langue même est couverte de petites pointes assez fortes pour retenir une proie, ce qui indique assez clairement que cette espèce vit aux dépens de celles qui sont encore plus petites et plus faibles. Le hareng se laisse prendre aux mêmes amorces que les autres poissons goulus de sa taille, et même avec une mouche artificielle.

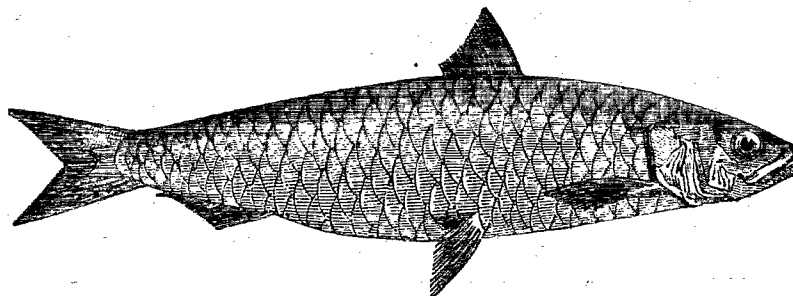
Les écailles des harengs sont phosphorescentes, en sorte que les bandes de ces poissons rendent la mer lumineuse pendant la nuit, et les indiquent aux pêcheurs. Leurs migrations annuelles s'étendent au moins à 40 degrés en latitude plus loin que celles d'aucune espèce d'oiseaux. On a prétendu qu'elles sont soumises à une discipline rigoureuse, que leurs évolutions étaient dirigées par un ou plusieurs chefs que l'on a décorés du nom de *harengs royaux*: on ne dit point comment on a fait ces observations et constaté ces merveilles, en sorte qu'il est encore permis d'en douter. Ce qui est certain, c'est que les mouvements des bandes de harengs sont réglés par les saisons; que pour les nations européennes qui s'adonnent à la pêche de ces poissons, l'époque du départ des grandes colonies est le commencement de l'année. En partant de la zone glaciale, à plusieurs degrés au nord de l'Islande, les unes se dirigent vers l'Amérique, et la plus grande masse se rapproche de l'ancien continent. Sa marche est assez lente, car ce n'est que vers la fin d'avril ou au commencement de mai qu'elle atteint les îles Schetland. En poursuivant sa route vers le sud, elle vient à l'entrée de la mer Baltique, et s'engage en partie dans les belts, qu'elle traverse pour continuer sa route jusqu'au golfe de Bothnie, tandis que le reste de la colonne longe les côtes du Danemark, de l'Allemagne, de la Hollande, de la France, entoure la Grande-Bretagne et l'Irlande, et, après une courte apparition sur les côtes d'Espagne, gagne le large et se soustrait aux atteintes des pêcheurs ainsi qu'aux recherches des naturalistes. Il est extrêmement probable que ces mouvements si bien réglés

sont déterminés par des besoins impérieux, tels que ceux qui obligent les saumons, les aloses, etc., à quitter la mer pour remonter les fleuves, et revenir ensuite à leur séjour habituel. Le judicieux Humphry Davy exprime cette opinion dans son ouvrage intitulé *Salmonia*; c'est un traité complet des pêches usitées en Angleterre. Il est certain que les harengs abondent plus que partout ailleurs sur les parages qui leur offrent une nourriture plus abondante; dans tous les cas, la production des aliments a dû précéder l'arrivée des consommateurs. Quelques naturalistes ne craignent point d'affirmer que les régions polaires ne sont pas le rendez-vous général des harengs, comme on le pense communément; que l'espèce est réellement erratique, s'il n'y en a qu'une; mais que, plus vraisemblablement, on doit en reconnaître plusieurs qui diffèrent les unes des autres par la grandeur, l'époque du frai, peut-être aussi par les aliments de prédilection pour chacune. On peut donc compter sur la durée des ressources que la pêche du hareng procure aux nations qui peuvent s'y adonner, pourvu que le fond de la mer ne change point et ne perde rien de sa fécondité. La multiplication de ces poissons est une merveille des plus étonnantes; car, malgré les pertes que leur font éprouver d'innombrables ennemis et les filets des pêcheurs, on ne s'aperçoit point qu'ils deviennent plus rares.

Pêche des harengs. — L'histoire de cette pêche est très-instructive; elle offre un exemple encourageant du pouvoir de l'industrie, de l'influence qu'elle exerce sur la prospérité et l'avenir des nations. Les *bruyses*, bateaux pêcheurs hollandais, ont fait subsister plus de cinq cent mille individus, à peu près le quart de la population de la Hollande: ils ont mis le gouvernement dans une position respectable en lui fournissant les moyens de construire des vaisseaux de guerre avec des matériaux que le territoire ne produisait pas, d'entretenir une flotte nombreuse, de former des établissements aux îles de la Sonde, en Afrique et en Amérique. Suivant un dicton hollandais, *Amsterdam est fondée sur des arêtes de hareng*. La pêche, commencée dans ce pays au douzième siècle, y prit une si grande faveur qu'au siècle suivant les Hollandais allaient pêcher jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne, et, au commencement du dix-septième, deux mille bâtiments étaient employés à cette exploitation. Les Anglais se décidèrent enfin à puiser à la même source, et ils se réservèrent la pêche sur leurs côtes, partageant avec les Hollandais celle qui se faisait dans les mers du Nord. Les débouchés commerciaux furent aussi partagés sans que l'on eût à se concerter sur cet objet; le produit des pêches anglaises s'écoula vers le sud, tandis que les harengs de Hollande étaient débités vers le nord. Les Français, toujours prompts lorsqu'il s'agit d'entreprendre, et sachant moins persévérer après avoir commencé, furent véritablement les précurseurs des Hollandais; car, dès le neuvième siècle, des vaisseaux sortis de Dieppe allèrent prendre des harengs dans la mer du Nord, et les rapportèrent salés et encaqués. Cette expédition fut remarquable, puisque l'histoire en a conservé le souvenir; mais elle n'eut pas de suite. Après un oubli complet de plus de sept cents ans, il fallut que l'exemple et les succès de nos voisins nous remissent sur la voie et nous rendissent le mouvement; mais nous arrivions trop tard, les meilleurs postes étaient occupés. Les pêcheries françaises sont bornées au commerce intérieur, dont les demandes sont satisfaites par une exploitation médiocrement étendue. Le Danemark et la Suède n'excèdent pas non plus les besoins de leur consommation, en sorte que les Anglais et les Hollandais jouissent paisiblement du monopole de l'exportation des harengs, ce qui occupe leurs vaisseaux et leurs marins lorsque les pêches sont terminées. Un autre avantage attaché à cette sorte de monopole, c'est que l'art de préparer

le poisson est trop négligé chez les peuples qui n'exploitent les pêcheries que pour eux, au lieu qu'en Angleterre, et surtout en Hollande, il atteint la perfection dont il est susceptible. Le Flamand Guillaume Benkels enseigna cet art

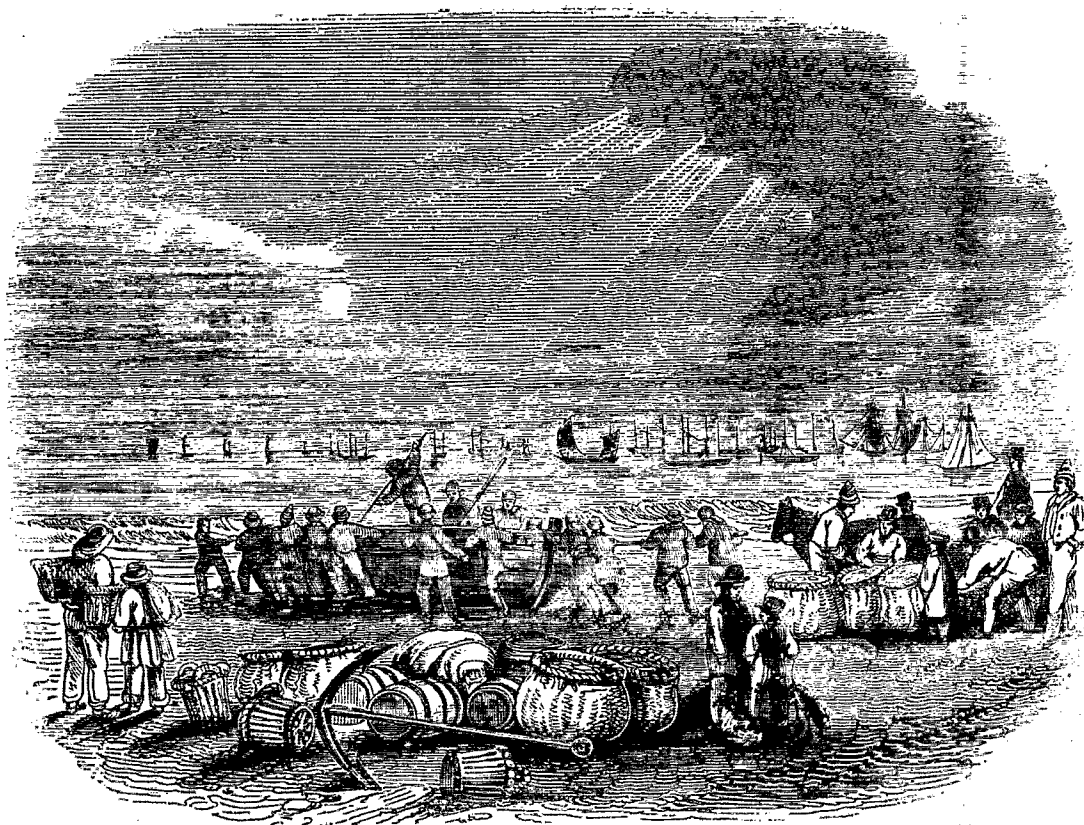
à ses compatriotes, et leur rendit un service dont la postérité se montra reconnaissante. Ce fut à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième, que son invention (car c'en était une à cette époque) fut mise à



Le Hareng.

l'épreuve et couronnée par le succès. La tombe s'était fermée sur le bienfaiteur lorsque la nation tout entière connut tout le prix du bienfait qu'elle avait reçu ; elle proclama hautement sa vénération pour l'homme simple et modeste dont elle tenait ses richesses et sa puissance ; le tombeau de Benkels, au village de Bieruliot, dans la Flandre hollandaise, devint un monument national : il fut visité, en 1536, par l'empereur Charles-Quint, accompagné de sa sœur, la reine de Hongrie, et cet hommage rendu par un puissant monarque à la mémoire d'un pêcheur qui servit si bien son pays et l'humanité, la recommanda plus fortement encore au respect des générations suivantes. Les bâtiments équipés pour la pêche du hareng dans la mer

du Nord sont du port de 50 à 80 tonneaux : on les charge de petits bateaux, de filets, d'une provision de sel, de cordages, de *caques*. On a remarqué que les bois résineux, tels que le pin et le sapin, ne conviennent point pour cette sorte de barils, parce que la résine communique au poisson une odeur et une saveur désagréables. On n'emploie pas non plus à cet usage les bois des vaisseaux démolis ; le chêne est généralement préféré. Les filets ont jusqu'à 220 mètres de longueur, et la grandeur des mailles doit être telle que le hareng y soit retenu par ses ouïes lorsque sa tête y est engagée. C'est pendant la nuit que la pêche réussit le mieux ; la phosphorescence des bandes de poissons les trahit alors, et le filet est plus difficilement



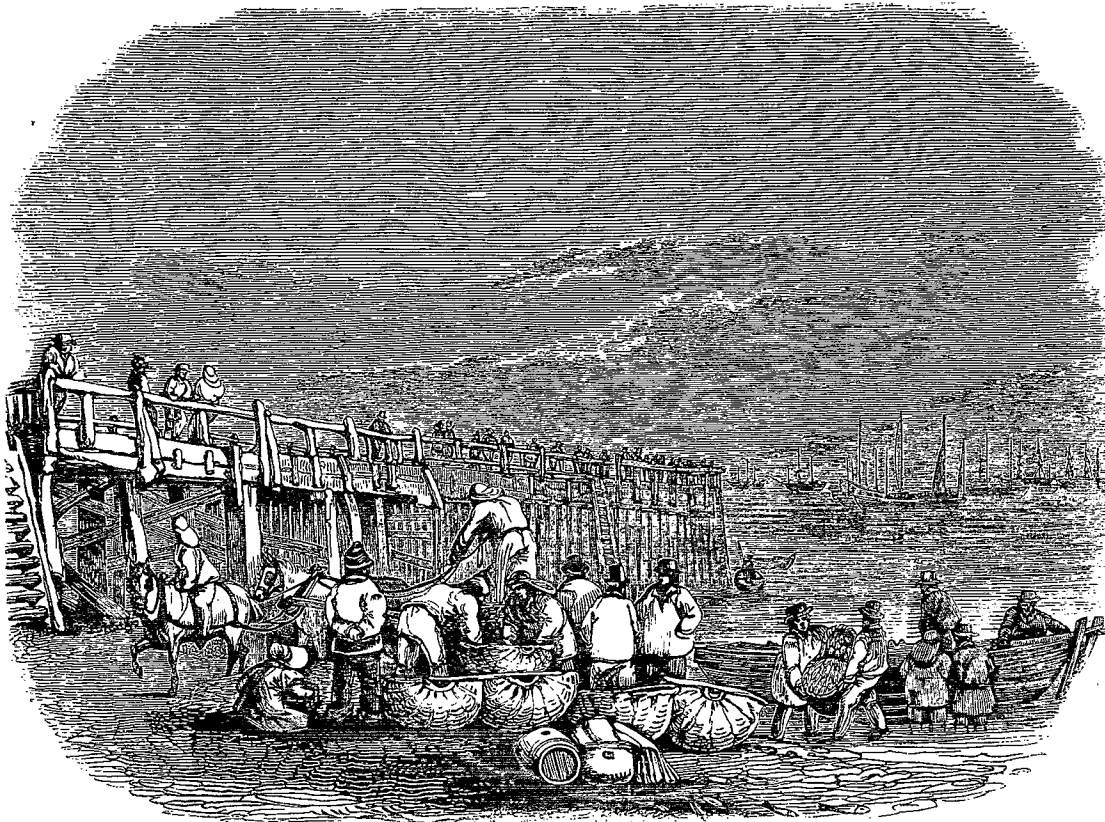
Départ des pêcheurs de harengs.

évité. En Hollande, des règlements ont pourvu non-seulement à la police des pêches en mer, sur les côtes et dans les ports, mais à tous les détails des opérations, et même de la fabrication des instruments. Le gouvernement considère cette pêche comme une œuvre nationale à laquelle il

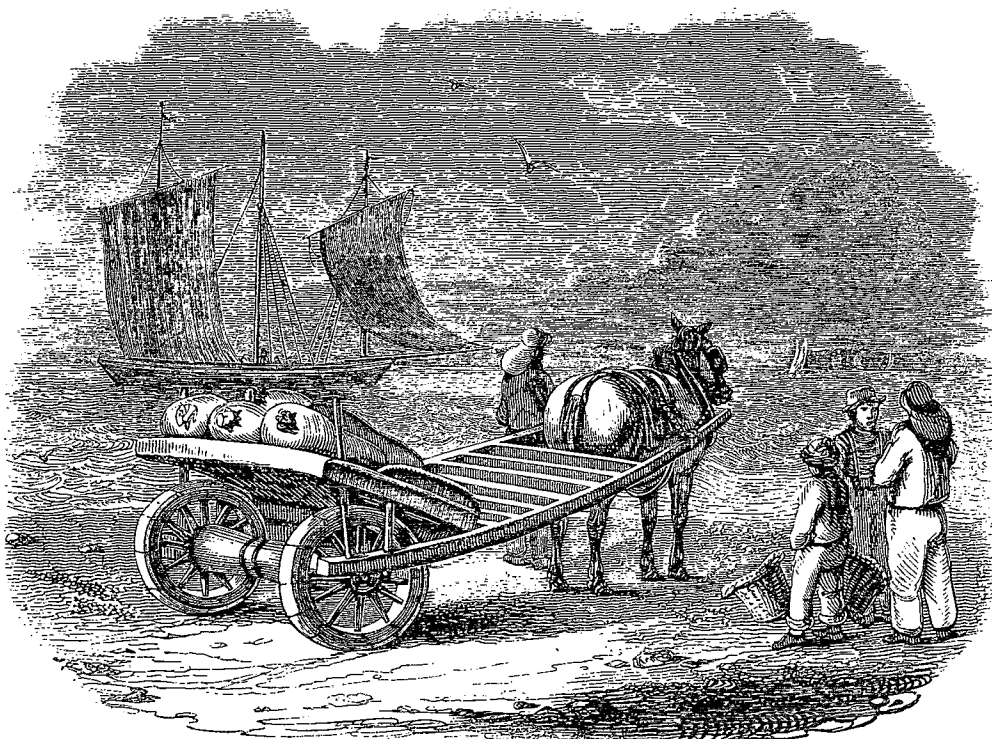
doit présider. Dans les autres États, on se confie à la surveillance et aux lumières des entrepreneurs. Dès que le poisson est pris, les pêcheurs soigneux le salent ; les Hollandais prennent de plus la précaution de lui arracher les ouïes ; d'autres pêcheurs trouvent plus commode d'entasser

le poisson dans leur bateau avant de le soumettre à aucune préparation. L'époque choisie pour la pêche est celle du frai ; on fait le triage des harengs en trois parts : les *vierges*

qui n'ont pas encore frayé, les *pleins* laités ou œuvés, et les *vides*, où l'on ne trouve plus de laites ni d'œufs : ces derniers sont moins estimés, parce qu'on ne peut les con-



Retour des pêcheurs de harengs.



Chariot pour le transport des harengs, à Yarmouth.

server aussi longtemps que les autres, et que d'ailleurs ils sont un peu coriaces.

Après une première salaison faite à bord des navires ou sur la côte, les harengs sont remaniés et salés de nouveau.

Cette opération n'est pas la dernière ; car, avant de mettre cette marchandise dans le commerce, les négociants de Hollande, de Hambourg et de Dantzig, font procéder à un dernier changement de sel et quelquefois de caque. On

ne néglige rien pour que le *hareng de Hollande* ne cesse point de mériter son ancienne renommée. Les Anglais préparent leur poisson plus lestement que les Hollandais, et prétendent cependant qu'ils réussissent aussi bien. Quant aux Français et aux peuples qui ne pêchent que pour eux-mêmes, ils avouent leur infériorité, et persistent dans leurs méthodes, sans s'occuper des moyens de faire mieux ; on se borne à une seule salaison. Les Hollandais ont soin de ne déposer leurs harengs que dans un sel non déliquescant ; nos pêcheurs de la Manche n'y regardent pas de si près, et ne redoutent point l'influence d'une petite quantité de *muriate de chaux* sur la bonté et la conservation du poisson salé.

Les *harengs saurs* ou fumés ne sont pas préparés à bord des bâtiments : ils exigent plus de main-d'œuvre que ceux que l'on conserve dans le sel, et cependant ils ont moins de valeur réelle pour les marchands et pour les consommateurs. Il faut les embrocher en laissant entre eux assez d'espace pour que l'air chaud et la fumée circulent tout alentour, suivre attentivement les progrès de dessiccation, empêcher que les poissons ne se dérangent de leur place et ne tombent les uns sur les autres, etc., travail qui n'a rien de pénible, si ce n'est en raison de l'assiduité qu'il exige et de sa durée. Les poissons bien desséchés sont triés et assortis d'après leur taille seulement, car ils sont à peu près tous de même qualité, les meilleurs ayant été réservés pour la salaison. Les propriétés particulières du bois dont les barriques sont faites n'ont plus d'influence sur cette matière, et d'ailleurs on ne la destine pas à une aussi longue durée. La pêche du hareng propre à recevoir cette préparation se prolonge plus que l'autre, que l'on peut nommer la *grande pêche* ; plusieurs circonstances forcent quelquefois les harengs à se rapprocher des côtes hors des temps de la formation des bandes voyageuses, et les pêcheurs les mettent à profit. Le plus souvent c'est pour échapper à la poursuite des tyrans de la mer que les harengs viennent se jeter dans les filets non moins redoutables pour eux. Il faut remarquer qu'avant d'être exposé à la fumée, le poisson a fait un séjour de peu de durée dans le sel, ce qui n'est peut-être utile ni pour le conserver, ni pour l'améliorer.

Autour des Moluques et des archipels voisins de ces îles, une espèce du genre *Clupea* se rapproche assez du hareng pour qu'on lui en ait imposé le nom et toutes ses conséquences ; car on le sale et on le fume suivant les procédés hollandais. Mais il paraît constant que le véritable hareng, celui des côtes de l'Europe et de l'Amérique du Nord, a traversé la ligne, et qu'il s'est avancé vers le sud jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et sans doute au delà. Les Hollandais n'avaient pas daigné s'en occuper et l'abandonnèrent aux Cafres et aux nègres ; les maîtres actuels de cette colonie lui accorderont sans doute plus d'attention. Comme l'ichthyologie du grand océan Boréal est encore très-incomplète, nous ignorons si le hareng y a pénétré par le nord : dans ce cas, il mériterait le titre de poisson cosmopolite.

CE QU'IL Y A DE PLUS FORT AU MONDE.

Un jour, les courtisans de Darius eurent ensemble une grande dispute dans laquelle il s'agissait de savoir quelle était la chose la plus forte qui fût au monde. Le monarque persan prit intérêt à la querelle, et il promit que celui qui résoudrait la question dans un certain délai serait revêtu de pourpre, qu'il boirait dans une coupe d'or, qu'il dormirait dans un lit d'or, enfin qu'il serait assis immédiatement après le roi. On proposa la question aux plus sages.

Le jour venu, trois hommes se présentèrent pour donner leurs solutions : le premier avança que le vin était ce qu'il y avait de plus fort au monde, opinion peu soutenable, ce nous semble, mais qui pourtant parut de quelque

poids à la grave assemblée convoquée par Darius pour juger le débat. Le second dit que c'était le roi, et avant la conquête d'Alexandre, ceci pouvait paraître plausible aux Persans, habitués à adorer leur monarque. Enfin, un prince juif, qui pour lors était captif à la cour de Darius, Zorobabel, se leva et dit que les femmes étaient plus fortes que le vin et le roi, puisqu'il avait vu une des épouses de Darius enlever à ce prince la couronne qu'il avait sur la tête et la placer sur la sienne propre, sans que le monarque osât l'en empêcher. Cependant, ajouta-t-il, il y a quelque chose de plus fort que tout ce que nous venons de dire : c'est la vérité !... On se tut un instant, et bientôt la justesse de ce que venait de dire ce Juif fut reconnue de tous, et Zorobabel reçut les récompenses promises par Darius.

TRANSPORT DES MAISONS

SUIVANT LA MÉTHODE EMPLOYÉE AUX ÉTATS-UNIS.

Quelques descriptions de Moscou font mention d'un *marché aux maisons* dans cette ancienne capitale de la Russie, et racontent gravement que l'on va choisir, parmi les édifices de forme et de grandeur variées dont la place est toujours bien pourvue, une habitation que l'on fait conduire au lieu choisi pour y demeurer ; on la dépose, et l'acheteur en prend possession. Les témoins oculaires n'ont rien aperçu de ces merveilles ; ils n'ont trouvé qu'un vaste chantier de bois préparés pour bâtir à la manière du pays, de dimensions assorties, entaillés pour les assemblages, prêts à être mis en place ; en sorte qu'avec ces matériaux une maison s'élève avec une célérité dont on n'a point d'exemple dans les pays où les constructeurs ne mettent en œuvre que des pierres, des briques et du mortier. Cette industrie des charpentiers russes n'étonne point l'imagination, on la conçoit sans effort ; mais ce sont des maisons construites, meublées, que les habitants des États-Unis déplacent et font voyager dans l'état où ils les trouvent, pourvu que le voyage ne soit pas trop long, et que le chemin à parcourir n'oppose point d'obstacles. D'autres conditions sont imposées pour qu'un édifice soit transportable : il faut que sa masse ne soit pas trop lourde, qu'il soit construit solidement et qu'il ne s'élève pas très-haut sur une base de peu d'étendue. Ainsi, les constructions en pierres ou en briques sont condamnées à rester en place ; on ne tenterait pas non plus le transport de maisons un peu grandes si elles étaient en bois-trop épais, et, à plus forte raison, si l'on n'avait employé que des poutres superposées, tant pour le dehors que pour les divisions intérieures. On restreint donc l'opération du déplacement aux constructions en planches fixées sur un système de poutres et de poutrelles ; et comme le cas de leur ambulance a été prévu, les constructeurs se sont attachés à les alléger autant que la solidité pouvait le permettre. Un habitant d'une ville naissante destinée à devenir le chef-lieu d'une grande division territoriale a transmis en Europe la description de ce travail exécuté sous ses yeux. Il s'agissait de transporter, à près de 100 mètres de distance, un moulin avec ses deux paires de meules, ses agrès et ses magasins construits au-dessus. La place qui lui était destinée sur le même ruisseau promettait au propriétaire une plus grande chute d'eau et le moyen de faire tourner sa roue dans le temps où les sécheresses lui causaient de préjudiciables interruptions. Un ancien habitant du pays se chargea de faire ce déplacement pour un prix assez modique, environ 500 francs de notre monnaie (100 dollars), et il en vint à bout sans d'autres machines que des leviers et des cordages, sans autre force que celle des bras de quarante hommes. Il s'agissait pourtant d'un édifice de 186 mètres

carrés en superficie, contenant des mécanismes, des appartements meublés, des magasins remplis de blés et de farines. Des rails en bois formaient le chemin jusqu'au lieu d'arrivée. Rien ne fut endommagé dans ce trajet : les objets les plus fragiles, les glaces, la vaisselle, etc., arrivèrent parfaitement intacts.

Le narrateur américain fait part à son correspondant en Europe de quelques autres faits intéressants. Il avait formé quelques liaisons avec un négociant qui possédait dans la même ville un grand magasin pour y déposer toutes sortes de marchandises. Comme la ville prenait un accroissement très-rapide, cet homme pensa qu'il devait étendre ses spéculations et se pourvoir d'un autre lieu de dépôt ; en conséquence, il vendit son magasin, qui devint la boutique et l'habitation d'une marchande de modes ; mais la nouvelle propriétaire ne jugea pas convenable de rester où elle était ; elle transporta donc sa maison et son commerce dans le quartier où elle devait trouver plus de débit. Au bout de quelques années, cette maison changea pour la seconde fois de propriétaire et de place ; on y fit des souliers, des cordonniers y logèrent ; mais ses courses n'étaient pas terminées. Sa nouvelle destinée ne fut pas heureuse : un épicier l'avait achetée pour aller la placer à portée des fainéants et des ivrognes, consommateurs de son eau-de-vie. Le bruit que ces réunions de buveurs causaient souvent ayant provoqué les plaintes des voisins, l'épicier se défit de sa boutique. Encore un déplacement à une très-grande distance, car l'acquéreur ne s'accommodait nullement d'un voisinage tumultueux. Il était membre d'une société de tempérance, et sa maison devint l'asile du travail. Depuis cette époque, l'observateur avait perdu de vue cette aventurière d'une nouvelle espèce ; son vagabondage n'est peut-être pas encore fini : il serait intéressant de mesurer le chemin qu'elle aura parcouru.

LA PATIENCE.

La patience vous est nécessaire quand l'inquiétude, la douleur et la tristesse, quand tous les maux enfin vous fendent le cœur. Troupe des élus ! soyez patients.

La patience nous délivre de nos maux lorsqu'elle repose en nous : cet hôte généreux nous aide à porter fidèlement nos peines et nos douleurs.

La patience ne se lasse pas si la grâce de Dieu tarde à venir : elle se soutient gaiement, se console en disant : Qui l'empêchera ? Il est le maître de la maison.

La patience conserve la vie, accroît le nombre des amis, chasse et éteint bien des tourments : elle arrête les larmes et calme les desirs trop ardents.

La patience est ce que je désire ; elle charme mon cœur. Dieu, je te l'ai souvent demandée du fond de la prison de mon âme. Quand viendra l'heure du trépas, donne-moi une fin patiente ; c'est tout ce dont j'ai besoin.

(Ce fragment est extrait des cent vingt Cantiques de Paul Gerhard, né, en 1606, à Gröfenhaynichen, petite ville de la Saxe électorale, et mort en 1676.)

C'est le devoir d'un homme d'honneur d'enseigner aux autres le bien qu'il n'a pu faire lui-même à cause de la malignité des temps, afin que ce bien puisse être fait par un autre plus aimé du ciel.

MACHIAVEL.

GIRARDON.

La vocation de François Girardon ne se manifesta point par une tendance générale vers les arts du dessin, mais par une disposition particulière pour la sculpture. A peu près à l'époque où Pierre Puget crayonnait des galères sur

les murs de l'atelier paternel ou ébauchait les pompeux ornements d'une marine toute de parade (voy. t. IV, 1836, p. 337), Girardon, guidé par l'instinct de sa spécialité, modelait des figures de cire dans l'étude de procureur où son père l'avait placé.

Le père de Girardon était un pauvre ouvrier fondeur qui faisait peu de cas des arts en sa qualité de demi-artiste. Il avait rêvé pour son fils l'opulence de la chicane, et il le voyait avec désespoir embrasser les misères de l'intelligence ; cependant il fallut céder ; le jeune clerc indocile et inappliqué fut abandonné aux rigueurs de l'apprentissage chez un menuisier ciseleur à qui l'on avait recommandé de le dégoûter du dessin et de la sculpture ; mais les obstacles doublent la force des vrais talents.

Après s'être formé la main aux premiers travaux de la pratique, Girardon se mit à étudier les statues et les ornements de la cathédrale de Troyes, sa ville natale. Bientôt il sculpta une Vierge qui excita l'étonnement de son père et l'admiration des habitants de Troyes.

Le sculpteur moderne Bosio a débuté dans la carrière des arts par des traits semblables à la plupart de ceux que nous venons de citer. Encore enfant, il se livrait à d'obscur travaux de menuiserie dans l'atelier de son père, à Monaco, quand celui-ci fut chargé de la restauration d'une Vierge dont la tête avait été brisée. Le jeune Bosio, qui s'était exercé en secret, et sans autre modèle que la nature, à sculpter des figures en bois, se fit fort d'exécuter un travail que son père n'osait entreprendre ; cet essai fut si heureux que le prince de Monaco se chargea de l'avenir de Bosio et l'envoya étudier à Paris, où il est devenu l'un de nos premiers statuaires.

Un semblable patronage devait mettre Girardon sur la route d'une aussi brillante fortune.

Le chancelier Séguier faisait décorer le château de Saint-Liébauld, dont il était propriétaire et seigneur. Il distingua bientôt dans la foule des ouvriers le jeune Girardon, qui, aux germes d'un talent réel, joignait déjà les manières engageantes et la souplesse qui lui valurent plus tard les bonnes grâces de Lebrun et la faveur de Louis XIV.

Le chancelier plaça d'abord son protégé dans l'atelier de François Anguier, qui était le maître en réputation de cette époque, et quand il le crut en état de profiter du séjour de Rome, il l'envoya dans cette ville et l'y maintint à ses frais pendant quelques années.

Girardon se distingua promptement en Italie par des travaux moins brillants, moins faciles, mais plus étudiés, plus consciencieux que beaucoup de ceux qu'il exécuta dans la suite sous le couvert d'une réputation acquise.

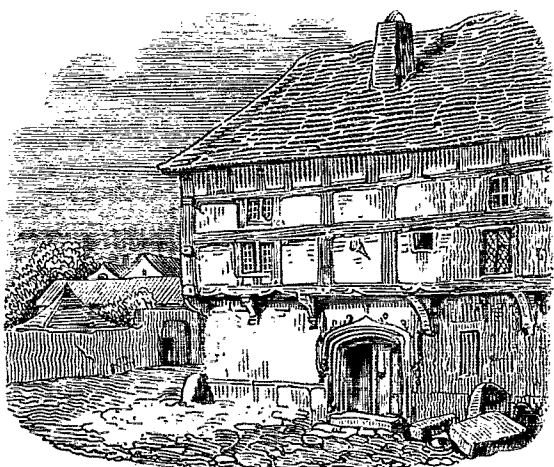
Ces essais lui valurent une pension de 4 000 écus que Louis XIV lui accorda pour l'engager à revenir en France, où la création de Versailles et de Trianon appelait comme à un concours tous les talents nationaux. Girardon n'était pas homme à se faire prier en pareil cas ; son génie était ami de la faveur et de la cour autant que celui de Puget, son émule, paraissait contempteur de ces deux divinités du siècle. Il quitta Rome et les graves études et se rendit en toute hâte à Paris, où il jugea d'un coup d'œil la seule place qui fût à prendre et les moyens de la conquérir. Le monde artiste était alors plus divisé par la jalousie que le monde littéraire et savant.

Un seul homme avait été investi de la direction générale des travaux d'art exécutés pour la couronne, afin qu'une même impulsion donnât à un si grand ensemble ce caractère d'unité qui exprime encore aujourd'hui la pensée royale et la préoccupation du siècle de Louis XIV.

Lebrun, que son génie épique avait fait juger digne d'une charge si importante, s'était si bien assimilé le système du prince qu'il avait fait de son emploi une monarchie ab-

solue. Il disait : « L'art, c'est moi », comme Louis disait : « L'État, c'est moi. » Quelques grands hommes, tels que Puget, le Sueur et Poussin, avaient su se soustraire à cette dépendance en renonçant aux avantages de la soumission ; mais le menu peuple des artistes la subissait en murmurant tout bas. Les statuaires surtout portaient impatiemment le joug d'un peintre qui ne pouvait avoir sur leur art que des idées générales, et Lebrun gémissait de ne point trouver parmi eux un génie assez souple pour déposer la volonté sans abdiquer l'intelligence. Les choses en étaient à ce point quand Girardon arriva de Rome.

Il n'en est pas des artistes comme des littérateurs, à qui il suffit d'une plume pour se produire ; aux artistes, et surtout aux statuaires, il faut de grands travaux à exécuter, des marbres à tailler, et de l'or à jeter à la main-d'œuvre qui dégrossit ces marbres. Girardon pensa donc que, pour lui, la question principale était de se faire connaître : il résolut de ne point marchander ces premières conditions de succès ; il mesura la faveur de Lebrun, et la trouva aussi haute que bien assise ; puis il jugea l'homme, et comprit que le favori de Louis XIV ne changerait point sa dictature en un consulat ; il s'offrit donc sans faire de marché, et fut accueilli avec empressement. De ce jour, Girardon fut l'homme de Lebrun ; un contrat tacite avait été conclu entre eux, et jamais depuis ils ne se manquèrent l'un à l'autre.



La Maison où est né Girardon, à Troyes.

Girardon exécutait les statues et les groupes dessinés par Lebrun ; et Versailles, Trianon, Paris, se peuplaient des statues et des groupes de Girardon, et les faveurs royales pleuvaient sur l'heureux statuaire.

En 1657, Girardon fut admis à l'Académie de peinture et de sculpture. En 1659, il fut nommé professeur ; en 1674, adjoint recteur ; enfin chancelier en 1695, cinq ans après la mort de Lebrun, à qui il succéda dans l'inspection générale des travaux de sculpture.

Peut-être trouva-t-on alors qu'il n'avait pas acheté trop cher à son prédécesseur la survivance d'une charge si brillante et si avantageuse, surtout quand on remarqua, dans ses ouvrages postérieurs à cette époque, une absence d'invention qui fit regretter le temps où il avait été simple exécuteur des pensées de Lebrun.

Girardon avait cinquante ans lorsque de l'héritage de Lebrun, scindé en deux parties égales, il reçut la part que réclamaient son beau talent et ses nombreux services ; pendant vingt-cinq ans, il remplit sa charge avec convenance et délicatesse. Si, en cherchant à servir ses rivaux auprès du prince, il n'alla jamais jusqu'à la persistance, ce qu'on ne pouvait attendre de ses habitudes de cour, il ne profita pas du moins de sa position pour leur nuire, et sut se maintenir en faveur sans se déshonorer par aucune bassesse.

Il ne remplaça pas Lebrun dans la haute estime du monarque, mais il parvint à se faire accepter comme unique dans la spécialité où cependant Puget le surpassait de toute l'élévation d'un génie créateur. Cette supériorité qu'il acquit dans l'opinion publique sur le premier sculpteur du siècle, Girardon ne l'acheta par aucune des brigues dont il fut accusé ; il en fut redevable à l'engouement de toute la cour et de toute la littérature, qui partageaient servilement toutes les sympathies du prince.

Tout ce qu'on a avancé sur l'inimitié et les différends de Puget et de Girardon est complètement faux : ce dernier ne fut élevé à l'inspection générale des travaux de sculpture qu'en 1690 ; or Puget, à cette époque, était reparti depuis un an pour Marseille, cédant la place aux rivaux moins fiers qui s'accoutumaient de la direction tracassière de Lebrun.

On faisait un grand cas de Puget à la cour, et Louis XIV avait exprimé plusieurs fois son estime pour le talent de ce grand homme ; mais Puget passait pour intraitable, et on aimait mieux le savoir à Marseille qu'à Versailles. Les poètes redoutaient ce génie indépendant qui semblait leur reprocher l'asservissement où ils maintenaient la pensée. Girardon était leur idole ; à leurs yeux, il avait emprunté quelque chose de la grandeur du grand monarque dont il avait tant de fois représenté l'image ; il était comme eux académicien. Il est vrai que les chefs-d'œuvre de l'Italie étaient peu connus en France, surtout des littérateurs qui ne voyageaient guère, à l'exception de Regnard. Boileau et la Fontaine lui-même ont enchéri sur tous les autres. Témoins ces vers de Boileau sur *le Phidias* de son siècle :

Grâce au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers ;
Et, ne connût-on plus ni mon nom, ni mes vers,
Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

Girardon avait épousé Catherine Duchemin, qui peignait admirablement les fruits et les fleurs ; cette dame, qui fut aussi de l'Académie, mourut en 1698. Son mari lui fit élever un monument noble et simple, où il fut inhumé lui-même en 1715, car il mourut dans la même année et le même jour que Louis XIV.

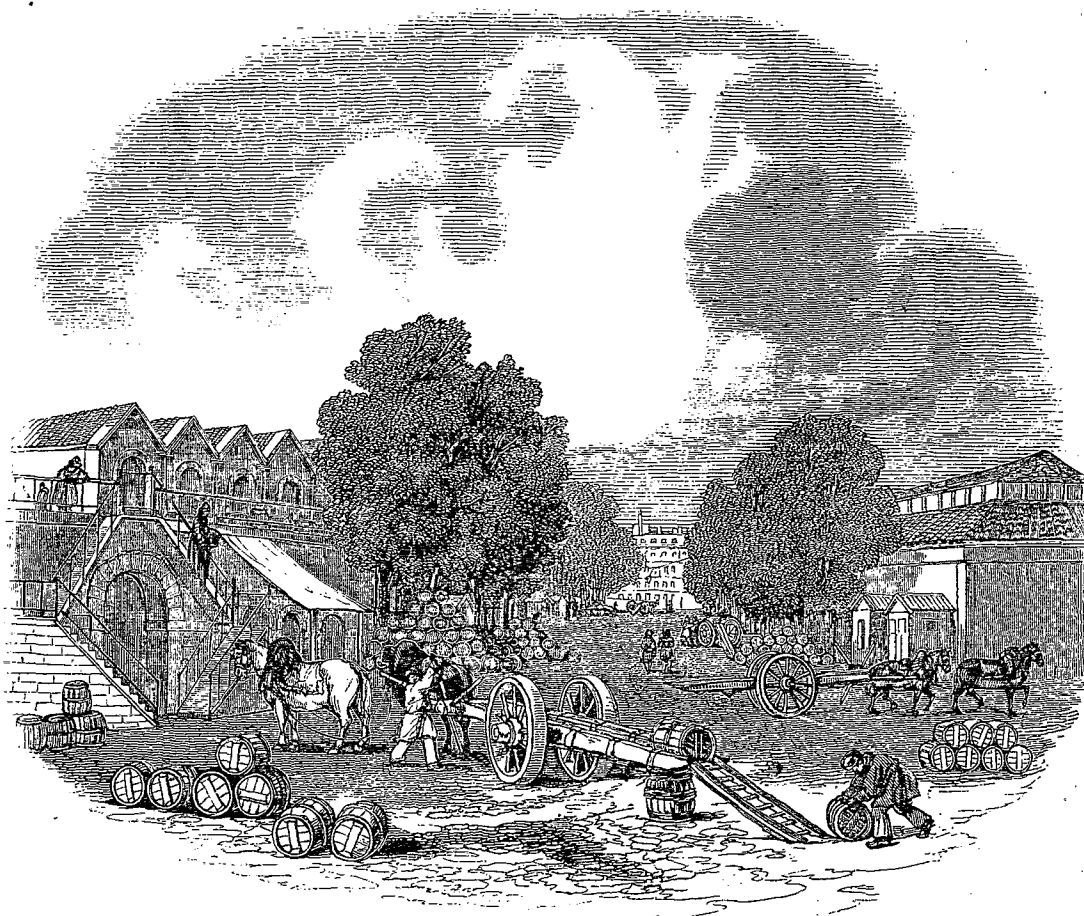
Il nous reste à citer quelques-uns des principaux ouvrages de Girardon : — Le mausolée du cardinal de Richelieu, qu'il exécuta sur le dessin de Lebrun. Ce beau monument, après avoir fait partie du Musée des Petits-Augustins, a repris à la Sorbonne sa place d'origine. — On admire à Versailles les quatre figures des Bains d'Apollon qui l'emportèrent au concours sur le beau groupe des frères Marsy, et valurent à l'auteur un prix d'honneur de 300 louis que le roi lui remit de sa main. — Une statue équestre de Louis XIV, placée jadis sur la place Vendôme, et qui fut renversée et brisée pendant la révolution. Un petit modèle en bronze, réparé avec soin et ciselé par Girardon lui-même, tel qu'on peut le voir au Musée de Versailles, a permis de répéter cette belle statue, qui est placée aujourd'hui dans l'ancienne cour d'honneur du château. — Vient ensuite l'Enlèvement de Proserpine, les Fontaines de Saturne et du Nord pour le parc de Versailles, le tombeau de la princesse de Conti, celui de Louvois, et beaucoup d'autres travaux moins importants.

RELIURES D'AMATEURS.

Le bibliophile anglais Dibdin raconte qu'un amateur fit relier en peau de cerf un *Traité* sur la chasse ; qu'un autre fit couvrir d'une peau de renard l'Histoire de Jacques II, par Fox (en anglais, *fox* veut dire renard) ; et que le docteur Asken, célèbre comme bibliophile et comme médecin, avait un livre relié en peau humaine.

ENTREPOT DES VINS, A PARIS.

Voy. les Halles au Blé, au Beurre, à la Volaille, p. 265, 332, 333; — Approvisionnement de Paris, p. 331.



Vue prise dans l'intérieur de l'Entrepôt des vins, à Paris.

L'entrepôt des vins est situé sur le quai Saint-Bernard, entre la rue de Seine et celle des Fossés-Saint-Bernard. C'est un vaste bâtiment destiné à recevoir les vins, eaux-de-vie, huiles et vinaigres nécessaires à la consommation de Paris. Il se compose de cinq corps principaux de construction, et de deux maisons affectées au service de l'administration. Aux termes du décret qui l'a créé, il doit contenir, tant dans les magasins et celliers que dans les cours, environ cent cinquante mille pièces de vin.

Commencé en 1808, l'entrepôt s'est successivement agrandi. Son entrée principale est sur le quai Saint-Bernard; une belle grille de clôture borde ce quai sur un long développement; une promenade intérieure, plantée de tilleuls, et que l'on aperçoit à travers cette grille, est d'un bel effet.

Au-devant de l'entrepôt est le port qui sert aux arrivages des marchandises. Ce port, créé en 1819 sous le nom de *port annexe*, s'étend depuis le ruisseau de la rue de Pontoise jusqu'à la rue de Seine; il est vaste et bien tenu. Le talus pavé par lequel les bateaux de la Seine opéraient leurs déchargements va être remplacé par un mur qui doit rendre l'abordage plus facile; le port se trouvera borné par un mur de quai qui aura le double avantage de former une clôture et de garantir l'entrepôt d'inondations jusqu'à ce jour assez fréquentes.

L'entrepôt est placé administrativement sous l'autorité du préfet de la Seine; il a un conservateur des bâtiments, chargé de la police intérieure.

La perception des droits est opérée par les agents de l'octroi, d'après un tarif annexé au règlement du 22 mars 1833.

Les droits ne sont perçus sur les marchandises qu'à leur sortie; mais on peut réexporter hors de la ville sans acquitter l'octroi; cette réexportation ne peut avoir lieu que par la rivière, ou par les barrières de Bercy ou de la Gare. Les convois doivent avoir quitté la ville en deux heures lorsqu'ils prennent la voie de terre. Malgré la surveillance active des employés, la fraude est parvenue quelquefois à substituer, pendant ces trajets, des tonnes vides aux tonnes pleines qui, entrées ainsi dans le commerce de Paris, échappaient à l'octroi.

Les perceptions faites dans l'année 1836, d'après le tarif du 22 mars 1833, ont produit au trésor municipal une somme de 317 418 fr. 10 c.

L'entrepôt des vins est l'un des établissements qui importent le plus à l'approvisionnement de la capitale, et il intéresse un si grand nombre de négociants qu'on nous saura gré d'indiquer les divers actes d'administration qui le régissent. Voici ces règlements dans leur ordre chronologique :

Décret du 30 mars 1808, — portant création de l'entrepôt général;

Ordonnance royale du 27 octobre 1819, — autorisant l'établissement d'un port annexe;

Idem du 17 février 1830, — qui autorise l'agrandissement de ce port;

Idem du 7 janvier 1833, — portant règlement sur le port annexe;

Idem du 22 mars 1833, — portant règlement sur l'entrepôt général;

Arrêté du préfet de la Seine, du 8 septembre 1836, — réglant le service de la conservation et les attributions du conservateur.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

Voy. : — Tome Ier, 1833, Notes sur la famille des Estienne et sur celle des Elzevir, p. 262, 263. — T. II, 1834, Fabrication du papier, p. 103, 142; Fonderie de caractères, p. 223; les Compositeurs, p. 279; Correction des épreuves, p. 311; Intérieur d'une imprimerie, p. 343; Presse mécanique, p. 383; Gravure sur bois, Stéréotypie, p. 405. — T. III, 1835, Commerce de librairie dans l'Inde, p. 35; Estienne Dolet, p. 94. — T. IV, 1836, Invention de l'imprimerie, p. 6; Censure d'un livre d'Abélard, p. 43; De la Reliure, p. 52; Martin l'Homme, p. 180. — T. V, 1837, Libraires poursuivis à l'occasion d'un libelle contre Louis XIV, p. 66; Chronologie de la liberté de la presse de 1789 à 1830, p. 110; Premiers livres en langues latine, française, grecque et hébraïque imprimés en France, p. 124; Reliures d'amateurs, p. 360.

IMPRIMERIE ROYALE.

Le titre de fondateur de l'Imprimerie royale donné à François I^{er} par nombre d'écrivains, et même sur des médailles historiques, fait concevoir une idée fort exagérée de la part réellement prise par ce prince à la fondation de cet établissement. Il est vrai qu'il en posa comme la pierre d'attente, d'une part en faisant graver des poinçons de caractères hébreux, grecs et latins dont on fournissait des fontes aux divers typographes de Paris, et d'autre part en nommant des imprimeurs royaux qui, sans cesser de travailler chez eux et pour leur propre compte, étaient soutenus par la munificence royale, et jouissaient de certains privilèges; mais il y avait loin d'un tel état de choses à l'établissement public nommé l'Imprimerie royale.

Étendant le bienfait de François I^{er}, Louis XIII mit à la disposition de l'industrie privée une grande quantité de types d'alphabets orientaux gravés à Constantinople par les soins de Savary de Brèves, ambassadeur de France; en 1640, il fonda l'Imprimerie royale, à laquelle il affecta le rez-de-chaussée et l'entre-sol de la grande galerie du Louvre, et dont le premier imprimeur fut Sébastien Cramoisy.

Sans nous arrêter au détail des changements survenus à diverses époques dans l'organisation et les attributions de cet établissement, nous parlerons succinctement de son importance actuelle, tant comme instrument administratif que comme moyen de vivifier les sciences et les arts, et d'encourager ceux qui les cultivent.

L'État fait exécuter à l'Imprimerie royale toutes les impressions nécessaires au service public; il y trouve discrétion et sûreté, ce qui est d'une haute importance dans certains cas, surtout en temps de guerre; — les caractères employés étant reconnaissables à certains signes particuliers, les actes ministériels en reçoivent une première garantie d'authenticité; — au moyen de la conservation d'environ 5 000 formes qui restent toujours composées, non-seulement le service demandé peut être exécuté immédiatement, mais encore on épargne la dépense des compositions nouvelles que chaque besoin nécessiterait; — enfin, l'État bénéficie réellement de ce que gagnerait l'industrie privée s'il s'adressait à elle, puisque si, d'une part, les impressions sont payées par les différents ministères, d'un autre côté, l'excédant des recettes sur les dépenses est versé au Trésor public.

Les imprimeurs peuvent emprunter à l'Imprimerie royale les caractères spéciaux qui leur manquent (notre recueil en offre un exemple à la page 208 de notre deuxième année); ils peuvent même y faire imprimer à leurs frais, avec l'autorisation du garde des sceaux, les ouvrages dans lesquels il est nécessaire d'employer des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans l'établissement.

Mais certains travaux d'érudition s'adressent à un public si peu nombreux que la plupart des auteurs se ruineraient en les publiant à leurs frais; force leur serait donc de les garder en manuscrits si l'Imprimerie royale ne les impri-

maît pas gratuitement. L'impression gratuite ne s'accordant toutefois qu'à pour les livres dont autrement le public pourrait être privé, le tirage ne doit pas excéder 500 exemplaires, sauf à l'industrie particulière, si l'ouvrage obtenait un succès de vente, à en faire d'autres éditions. Un comité dont les membres actuels sont MM. Daunou, Étienne Quatremère, Naudet, Sylvestre de Sacy, Cousin, Arago et Vitet, prononçant sur les droits que les ouvrages peuvent avoir à l'impression gratuite, garantit que les admissions ne sont pas des faveurs et ne récompensent pas indirectement des services étrangers aux sciences et aux lettres.

Indépendamment de ces impressions, dont les frais sont prélevés sur les bénéfices de l'établissement, le gouvernement fait imprimer depuis trois ans, à l'aide de fonds spéciaux portés au budget, une précieuse collection de documents inédits sur l'histoire de France. Puissent des vues étroites d'économie ne point arrêter cette belle entreprise!

Quant au matériel, l'établissement possède les types de 56 corps de caractères orientaux, comprenant presque toutes les langues connues des peuples de l'Asie, tant anciens que modernes, et 16 corps de caractères des peuples européens qui n'emploient pas les caractères dits latins dont nous nous servons; elle possède en outre 126 000 groupes chinois de différentes grandeurs, gravés sur bois, et plus de 3 000 autres groupes qui, se décomposant et se combinant ensemble d'après un nouveau système, suffisent à la composition des innombrables signes graphiques de cette langue singulière (voy. t. I^{er}, 1833, p. 306; t. II, 1834, p. 134). Il n'y a donc point à s'étonner de ce qu'on ait pu présenter à Pie VII, lorsqu'il visita l'établissement en 1805, l'Oraison dominicale imprimée en 150 langues ou dialectes. — L'Imprimerie royale ne possède qu'un exemplaire de la collection des 150 *Pater*, et ce fut avec peine qu'en l'année 1830 on en trouva un second dans Paris pour l'offrir au roi de Naples, qui avait exprimé le désir de posséder cette curiosité.

Le poids total des fontes de caractères s'élève à 400 000 kilogrammes environ.

On compte 120 presses à bras et 6 presses à vapeur, ce qui permettrait de tirer en un jour 278 000 feuilles, c'est-à-dire l'équivalent de 9 266 volumes in-8 de 480 pages, et, en une année, 3 382 090 de ces mêmes volumes. — La consommation annuelle en papier d'impression s'élève moyennement à 90 000 rames.

Des ateliers sont affectés aux nombreux travaux accessoires : fonderie, clichage, stéréotypage, séchage, satinage, pliage, piqûre, couture, rognure, réglure et reliure.

Le nombre des employés de tous genres varie entre 350 et 450. — Le directeur actuel est M. Lebrun, membre de l'Institut, auteur de la tragédie de *Marie Stuart*.

Depuis 1809, l'Imprimerie royale occupe l'ancien palais Cardinal, ainsi nommé parce qu'il appartenait au cardinal de Rohan, celui qui fut compromis dans la fameuse affaire du collier. C'est dans la pièce où ce prélat, de scandaleuse mémoire, fut obligé de garder les arrêts, que l'on a placé la bibliothèque destinée exclusivement aux ouvrages sortis des presses de l'établissement depuis sa fondation par Richelieu, ou imprimés auparavant avec les types royaux. Cette collection, commencée il y a peu d'années, se composait, au 1^{er} janvier 1837, de 1 400 ouvrages, en y comprenant le Bulletin des lois, et l'on évaluait à 309 le nombre de ceux qui restaient à retrouver.

On vient fréquemment, de différents pays, solliciter l'autorisation de faire imprimer dans cet établissement des ouvrages sur les langues de l'Orient : le roi de Prusse y a fait exécuter le catalogue des livres chinois de la Bibliothèque de Berlin; le pacha d'Égypte, des livres de comptabilité.

En 1700, l'Université de Cambridge ayant demandé des fontes particulières des caractères grecs du roi, on lui répondit qu'on satisferait volontiers à ses désirs pourvu qu'elle s'obligeât d'exprimer sa reconnaissance dans une préface, et qu'elle mit sur le titre de cet ouvrage : *Characteribus græcis à typographico regio Parisiensi* (Imprimé avec les caractères grecs de la typographie royale de Paris); mais cette Université anglaise refusa orgueilleusement de souscrire à ces conditions. — De nos jours, la Société biblique de Londres a fait exécuter par l'Imprimerie royale une Bible en turc, une autre en syriaque, une troisième en garschouny; et le comité des traductions orientales de la Société asiatique de la même ville, plusieurs de ses publications, des traductions françaises écrites par des orientalistes français. En admettant dans une magnifique collection d'ouvrages imprimés et publiés à Londres les produits de l'Imprimerie royale de France, et des textes en langue française rédigés par des Français, la Société asiatique s'est montrée pure de ces déplorables préventions de peuple à peuple et de cet égoïsme étroit et exclusif qui, trop longtemps, ont été regardés comme éléments essentiels de l'esprit national.

RÉMARQUES

SUR LE CARACTÈRE DE L'ODYSSÉE.

Voy. t. Ier, 1833, p. 322.

Ceux qui nient l'existence d'un seul Homère, auteur et de l'Iliade et de l'Odyssée, tirent un de leurs principaux arguments du caractère différent de ces deux grands poèmes, qu'on pourrait appeler les livres sacrés des Grecs. Ceux qui, plus naïfs et plus crédules, croiraient blasphémer en niant ainsi le prince de la poésie européenne, reconnaissent cette différence, mais ils l'expliquent : ils attribuent l'ardente Iliade à la jeunesse du poète, et voient dans l'Odyssée le fruit plus doux de la maturité, et ça et là les longs discours de la vieillesse raisonneuse et un peu morose. En effet, l'Iliade, pleine d'entraînement, n'est qu'un long cri de guerre; elle est fougueuse et bouillante comme son fier héros, Achille aux pieds légers; l'Odyssée, tranquille et sage comme Ulysse, nous retrace dans toute la naïveté de leurs charmes la peinture des vieilles mœurs, les affections douces et saintes du bonheur domestique.

Il est inutile de dire, et les petits enfants eux-mêmes savent que, dans le premier de ces poèmes, Homère a chanté quelques circonstances de la guerre de Troie; et dans le second, le retour d'Ulysse dans son royaume.

On trouve plus d'art et de savoir dans ce dernier poème. Dix ans s'étaient écoulés depuis qu'Ulysse avait quitté le rivage d'Ilion. D'injustes ravisseurs avaient envahi son palais d'Ithaque, et dissipaient à l'envi ses biens; ils voulaient contraindre son épouse désolée à contracter un second hymen, et à faire un choix qu'elle ne pouvait plus différer sans s'exposer aux traitements les plus cruels. C'est à ce moment que s'ouvre la scène épique. Le jeune fils d'Ulysse, Télémaque, va dans le continent de la Grèce interroger Nestor et Ménélas sur le sort du héros son père. Pendant qu'il est à Lacédémone, Ulysse part de l'île de Calypso, et, après une navigation pénible, il est jeté par la tempête dans l'île des Phéaciens, voisine d'Ithaque. Minerve le dérobe au naufrage et à une mort certaine. Cette déesse amie le fait aborder près d'un fleuve qui lui offre un abri sur ses rives, et, accablé de lassitude, il s'y endort au milieu des roseaux. Bientôt réveillé par les jeux et les cris d'une troupe de jeunes femmes, il s'avance vers elles, et, s'adressant à la plus belle, à la plus noble, lui

demande quelque secours. C'est Nausicaa, fille d'Alcinoüs, roi de cette île : elle est venue laver elle-même dans les pures eaux du fleuve la blanche parure destinée à ses noces. Heureuse, elle accueille gracieusement le pauvre naufragé et le console avec bonté sans le connaître. « Jupiter, lui dit-elle, distribue lui-même la félicité aux bons et aux méchants comme il le veut; le sort qu'il lui a plu de te donner, tu dois savoir le supporter. Mais maintenant, puisque tu es arrivé sur notre terre et dans notre ville, tu ne manqueras ni de vêtements ni d'aucune des choses qui conviennent à un malheureux étranger. Je te montrerai le chemin de notre ville... » Rappelant ensuite la troupe légère de ses suivantes, qui se sont dispersées, timides, à l'aspect imprévu du suppliant : « Arrêtez-vous, mes servantes; où fuyez-vous? Un malheureux sans asile vient à nous; il nous faut prendre soin de lui; l'indigent et l'étranger sont à Jupiter; si peu que l'on donne, il est toujours bon de donner. C'est pourquoi, mes servantes, donnez à notre hôte à boire et à manger, et baignez-le dans le fleuve, là où le rivage est à l'abri du vent. »

On dit que l'immortel aveugle, pauvre et vieux, mendiait son pain en chantant à travers les naissantes cités de la Grèce. N'est-ce pas le souvenir de quelque ange de jeunesse et de grâce, qui l'avait peut-être secouru lui-même, qu'il a voulu consacrer à jamais en retraçant cette peinture avec tant de complaisance?

Ulysse arrive à la ville des Phéaciens. Minerve, sous la forme d'une jeune fille, guide ses pas vers le palais du roi.

DESCRIPTION DU PALAIS D'ALCINOÛS.

Ulysse marche vers la royale demeure d'Alcinoüs. Avant d'en franchir le seuil, il s'arrête et considère ce brillant séjour, non sans être agité de diverses pensées. Le palais élevé du magnanime roi brillait d'un éclat aussi radieux que la lune ou le soleil. Des murs d'airain dont les corniches étaient d'un métal azuré formaient la longue façade et tout l'intérieur de la profonde enceinte. Des portes d'or fermaient l'édifice inébranlable; sur un seuil d'airain reposaient des pilastres d'argent, soutiens de linteaux qui éblouissaient la vue; les anneaux des portes étaient d'or. Aux deux côtés se dressaient ciselés plusieurs chiens vigilants; le chien est partout le fidèle compagnon de l'homme. Vulcain, avec un art admirable, les fit des métaux les plus précieux; gardiens immortels du palais d'Alcinoüs, ils conservaient une éternelle beauté. Dans l'intérieur du palais s'étendait une salle immense où l'œil se perdait; contre les murs brillaient adossés de longs rangs de trônes ornés de tapis où éclatait une fine broderie, ouvrage des femmes de ce palais.

C'est là que les princes des Phéaciens coulaient leurs jours dans une fête continuelle. Debout sur de riches piédestaux, de jeunes garçons formés d'or tenaient des torches allumées, éclairant, la nuit, les heureux banquets. Cinquante femmes, dans ce palais, se livraient à divers travaux : les unes brisaient sous la pierre le froment doré; d'autres tournaient le fuseau ou faisaient voler la navette; leurs mains s'agitaient comme les branches d'un peuplier qui au moindre vent secoue son mobile feuillage. Le tissu des étoffes qu'elles travaillaient avec soin était si uni et jetait un lustre si brillant qu'il semblait revêtu d'une couche de l'huile la plus fine : car autant les Phéaciens l'emportent sur tous les hommes dans l'art de guider le vol d'un vaisseau sur les mers, autant leurs femmes se distinguent de toutes celles de leur sexe par les ouvrages merveilleux qui sortent de leurs mains; industrie qu'elles doivent aux savantes leçons de Minerve elle-même.

Au palais touchait un jardin spacieux autour duquel régnait une haie vive. Là, toutes les espèces d'arbres portaient jusqu'au ciel leurs rameaux chargés de fleurs et de fruits; on y voyait la poire, l'orange, la pomme, la douce figue et l'olive toujours verte; les arbres, soit l'été, soit l'hiver, étaient éternellement chargés de fruits : tandis que les uns sortaient des boutons, les autres mûrissaient à la constante haleine du zéphire; la poire était poussée par une autre poire, la pomme par la pomme, la figue par la figue, et à peine une grappe de raisin avait disparu qu'une autre s'offrait à la main qui voudrait la cueillir. Enracinées bien avant dans la terre, de longues souches de vigne portaient des raisins en toute saison. Les uns, dans un lieu découvert, séchaient au feu du soleil, tandis que les autres étaient coupés par les vendangeurs ou foulés aux pressoirs; dans ces vignobles, les fleurs étaient confondues avec les grappes. Le jardin était terminé par un terrain où régnaient l'ordre et la culture, où, durant toute l'année,

fleurissaient les plantes les plus variées. On voyait jaillir deux sources d'eau vive, dont l'une distribuait ses eaux dans tout le jardin; l'autre coulait en des canaux jusque sous le seuil de la cour, et remplissait devant le palais un large bassin à l'usage des citoyens.

Quel que soit la charme de ce tableau où la douce impression des beautés naturelles est d'autant plus touchante que le vieux poète n'en pouvait plus jouir de ses yeux, on pourrait dire qu'il ne surpasse pas certains morceaux de l'Iliade tout à fait comparables, entre autres la description du bouclier d'Achille : cherchons donc d'autres beautés qui caractérisent plus particulièrement l'Odyssée.

Dans un temps où le commerce n'avait pas encore rapproché les peuples, on s'assemblait autour d'un étranger pour entendre le récit de ses aventures. Ulysse consent à

satisfaire l'ignorance de ses hôtes et leur goût pour les récits merveilleux. Il leur raconte les prodiges qu'il a vus, il leur peint tous les maux qu'il a soufferts en ses longs voyages, et il obtient d'eux du secours pour retourner dans sa chère Ithaque. Il arrive inconnu, vêtu de haillons et comme un mendiant, chez Eumée, son ancien serviteur des champs et le gardien de ses troupeaux. A sa vue, les chiens accourent contre lui; mais Eumée s'avance, et les chassant rudement :

O vieillard, dit-il, peu s'en est fallu que ces chiens ne te fissent quelque blessure, et c'eût été un opprobre pour moi. Les dieux m'ont bien donné d'autres malheurs et d'autres gémissements : je pleure mon divin maître, et je suis ici, élevant ses porcs pour d'autres repas que les siens. Et lui cependant, manquant peut-être de nourriture, il erre



Argus, le chien d'Ulysse. — D'après Flaxman.

misérablement dans les pays étrangers, si toutefois il vit et voit encore la lumière du soleil. Mais viens avec moi et entrons ensemble dans ma maison, ô vieillard, afin que réconforté par le vin et la nourriture, tu me dises à ton tour d'où tu es et quels sont les maux que tu as supportés.

L'homme qui a peint avec tant d'intérêt les détails naïfs que nous ne faisons que rappeler ici n'avait-il pas entendu plus d'une fois les chiens du riche aboyer contre ses haillons ?

Ulysse se fait bientôt reconnaître à son fils Télémaque, qui vient sous le toit d'Eumée, et, après les plus tendres embrassements, l'un et l'autre prennent ensemble des mesures efficaces pour se venger de leurs communs ennemis et délivrer Pénélope. Télémaque charge Eumée de conduire à la ville l'étranger déguisé pour qu'il y demande sa subsistance.

Ils entrent dans la ville, ils franchissent le seuil du palais, et, sous les vêtements en lambeaux du pauvre mendiant, personne ne reconnaît l'auguste roi qui rentre chez les siens après vingt ans d'absence. Mais son vieux chien du moins le reconnaîtra.

Argus, le fidèle Argus était couché près de là; il lève la tête, il dresse l'oreille, il écoute. Ulysse l'avait jadis élevé lui-même; mais il n'avait pas joui du fruit de ses soins, emporté vers Ilium par les des-

tins. Longtemps, jeune, sous les ordres d'une ardente jeunesse, Argus avait fait la guerre à la race légère des daims, des lièvres et des cerfs. Maintenant, accablé de vieillesse, privé de son maître, il était négligé, étendu sur un monceau de fumier qu'on avait laissé devant la porte de la cour jusqu'à ce que les serviteurs du roi vinssent l'enlever pour l'engrais de ses champs; là était abandonné le pauvre Argus tout couvert d'insectes qui le dévoraient.

Il a reconnu Ulysse qui s'est approché de lui; il veut se traîner aux pieds de son maître, il n'en a plus la force. En signe de joie et pour caresser encore, il agite sa queue et baisse l'oreille. Ulysse le regarde, et ne peut retenir ses larmes; mais il les essuie furtivement, craignant qu'Eumée ne le reconnaisse à son émotion. « Avec quelle indignité, s'écrie-t-il, on traite ce malheureux animal ! Se peut-il, Eumée, qu'on l'abandonne ainsi sur ce fumier ? Sa beauté doit avoir été frappante ; j'ignore si la légèreté de sa course répondait à cette apparence, ou s'il était sans valeur, comme ceux de sa race qui, nourris délicatement de la table des rois, ne servent qu'à charmer leurs yeux. »

« Quelle est ton erreur ! dit Eumée ; c'est là le chien fidèle de ce héros mort depuis si longtemps loin de sa patrie. Que ne peux-tu le voir tel qu'il était lorsque Ulysse le quitta pour se rendre à Troie ! tu l'eusses admiré, et au premier coup d'œil tu eusses reconnu sa vigueur et la légèreté de sa course. En vain fuyait dans la profondeur des bois la bête fauve qu'il avait aperçue, il n'en perdait pas la trace, elle était morte. Maintenant son sort est bien misérable : le maître qui l'aimait est mort dans une terre étrangère, et les femmes attachées à ce palais, indolentes, n'ont plus aucun soin de ce brave serviteur, et le laissent périr le voyant vieux. Voilà les esclaves : dès que leurs maîtres sont absents, ou faibles et sans autorité chez eux, ils négligent tous

leurs devoirs. Le jour de l'esclavage (ainsi l'a voulu le puissant Jupiter), le jour de l'esclavage dépouille un mortel de la moitié de sa vertu.»

En disant ces mots, il entre au palais, et porte ses pas vers les prétendants superbes. Argus, qui après vingt longues années a eu la joie de revoir enfin son maître chéri, Argus qui seul a reconnu l'exilé de retour, ne jouit qu'un moment de son bonheur; il devient la proie de la mort: à peine a-t-il jeté sur le royal mendiant un long et dernier regard, qu'il expire.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il n'y a rien dans l'Iliade qui puisse être comparé à ce sublime morceau de poésie, tant pour la vérité des détails familiers que pour la simpli-

cité si touchante de l'expression. Homère pleura peut-être plus d'une fois sur ce tableau que sa main avait tracé; il pensait peut-être, en le créant, à quelque autre Argus, seul compagnon de ses courses vagabondes, qu'il avait vu mourir à ses pieds de vieillesse et de faim sur quelque grève déserte, ou que quelque enfant mauvais cœur lui avait tué d'un coup de pierre, sans que le vieil aveugle eût seulement pu défendre son ami.

Ulysse, toujours déguisé, admis par pitié dans son propre palais, entend, la nuit, la voix gémissante de son épouse, la malheureuse reine Pénélope, qui pleure et se lamente solitaire et se plaint à Diane de son sort.



Les Filles de Pandarus. — D'après Flaxman.

« O déesse! ô fille de Jupiter! ô Diane que ma faiblesse implore! Oh! que tout à l'heure tu daignasses enfoncer un de tes traits dans mon cœur et m'arracher la vie! ou qu'une tempête m'enlevât dans les airs et me précipitât dans les flots! ou qu'enfin des vents furieux m'emportassent comme les filles de Pandarus! Les dieux leur avaient ravi leurs parents; demeurées orphelines dans le palais de leurs aïeux, Vénus les nourrit de nectar et d'ambrosie, Junon leur donna la sagesse et la beauté, Diane un port majestueux, et Minerve les talents... Mais les Harpies enlevèrent ces jeunes beautés, et les mirent sous la main des Furies. Oh! puissé-je subir un sort pareil! puisse Diane me percer de ses traits! puissé-je descendre au séjour des ombres et y retrouver mon Ulysse! Oh! que je ne sois pas condamnée à vivre sous les lois d'un autre époux indigne de lui succéder!... »

Y a-t-il rien au monde qui fasse naître au cœur une émotion plus chaste et plus tendre que cette situation, où une épouse inconsolable appelle son ami dans le silence, et le croit mort, et ne soupçonne pas que son ami est là, dans son palais, là qui l'entend et qui, recueillant toutes ses plaintes en son cœur, s'apprête à sécher ses larmes et à venger toutes ses douleurs. Oui, sans doute, Homère a composé cet incomparable poëme dans un âge avancé; on croit le reconnaître à la multiplicité des récits, aux réflexions pleines de calme qui y abondent, au caractère paisible des personnages, et à je ne sais quelle chaleur douce comme celle du soleil à son couchant.

On sait comment le héros triomphe bientôt de tous ses

ennemis, et embrasse à la fois, dans son palais reconquis, son épouse, son fils Télémaque, et Laërte, son vieux père, qui depuis longtemps n'espérait plus le revoir.

Bien que le premier but de la poésie soit de plaire, de charmer, de consoler des maux réels de la vie par des images rêvées et trop souvent chimériques, on peut dire qu'il résulte clairement de toute cette fable de l'Odyssée que la prudence, jointe au courage, triomphe tôt ou tard des plus grands obstacles.

La vertu est un état de guerre, et pour y vivre on a toujours quelque combat à rendre contre soi.

J.-J. ROUSSEAU.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

Voy. p. 110.

SCIENCES ET BEAUX-ARTS AU SEIZIÈME SIÈCLE.

1500. — Les sabords sont inventés par Descharges, constructeur de navires à Brest.

— Vincent Pinçon, Espagnol, découvre l'embouchure

du fleuve des Amazones, le plus grand fleuve du monde.

Aux Espagnols et aux Portugais appartient la gloire de presque toutes les découvertes géographiques de ce siècle et du précédent; mais cette gloire est souillée du sang des paisibles et inoffensives populations des deux Indes.

1506. — On trouve à Rome le groupe de Laocoon (voy. t. I^{er}, 1833, p. 73).

Les chefs-d'œuvre de l'antiquité surgissent en foule du sol de l'Italie, où ils avaient été foulés aux pieds depuis l'invasion des Barbares.

— Jules II commence la construction de Saint-Pierre de Rome sur les plans de Bramante (voy. t. II, 1834, p. 292).

Jamais temple plus vaste et plus magnifique ne fut élevé à la Divinité; mais sous la voûte sévère et demi-sombre des cathédrales construites dans le Nord par l'art du moyen âge, on éprouve une émotion plus profondément religieuse que dans l'éclatante basilique, où revivent les différents styles architectoniques de l'antiquité païenne; où mille chefs-d'œuvre divers, statues, peintures, mosaïques, tombeaux, excitant l'admiration pour le travail de l'homme, détournent l'âme de la prière et du recueillement.

— La canne à sucre, trouvée depuis à l'état sauvage dans quelques parties de l'Amérique, est transportée des îles Canaries à Hispaniola, d'où elle passera bientôt dans les îles voisines.

Deux ans plus tard, les Espagnols importeront en Amérique les nègres esclaves comme instruments de culture.

1507. — L'auteur anonyme d'un traité de cosmographie imprimé à Saint-Diez, en Lorraine, croyant sans doute que le nouveau monde a été découvert par Améric Vespuce, propose le premier, dit-on, la dénomination d'Amérique.

1510. — Alphonse d'Albuquerque s'empare de Goa, qui devint la capitale des établissements portugais dans les grandes Indes.

La découverte de la route maritime des grandes Indes avait livré aux Portugais le commerce de l'Orient, exploité jusqu'alors par Venise. Vers la fin de ce siècle, les comptoirs portugais passeront, comme le Portugal lui-même, aux mains des Espagnols.

1511. — Mort du Giorgion, le fondateur de l'école vénitienne, dont les plus grands maîtres furent le Titien (voy. t. I^{er}, 1833, p. 112), Paul Véronèse et le Tintoret.

Entre toutes les écoles d'Italie, celle de Venise se distingua par la puissance du coloris, et l'école romaine par la perfection du dessin.

1512. — Louis XII prescrit de n'employer que la langue française dans les actes publics. Son successeur renouvela plusieurs fois cette mesure, notamment par un édit de 1539, et ce fut seulement par suite de ce dernier édit que l'on abandonna généralement l'usage du latin dans les contrats et devant les tribunaux.

1513. — L'Espagnol Balboa découvre la mer du Sud, et l'on acquiert ainsi la preuve que l'Amérique est un continent nouveau. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que Colomb avait cru aborder en Asie (voy. t. III, 1835, p. 298, 314).

— Jean de Médicis succède à Jules II, sous le nom de Léon X. On a donné son nom à son siècle, quoiqu'il n'ait occupé le siège pontifical que huit ans et quelques mois (voy. p. 307).

L'impulsion éclairée et puissante que Léon X donna aux sciences et aux arts fut continuée par la plupart de ses successeurs dans le seizième siècle. En mettant à l'œuvre tous les talents qui florissaient en Italie, la papauté tendait à faire de la capitale du monde chrétien la capitale du

monde savant et artiste, et à centraliser ainsi tous les principes de la vie morale de l'humanité.

1515. — Avènement de François I^{er}. L'éclat du règne de Léon X excita une noble émulation chez ce jeune prince, qui aimait la gloire à l'égal des arts et des lettres. Il attira en France une brillante colonie d'artistes et de savants italiens qui activèrent le grand mouvement de la renaissance, déjà commencé sous Charles VIII et sous Louis XII; il protégea les lettres grecques contre les accusations d'hérésie (voy. p. 124); il fit cultiver les diverses branches de l'histoire naturelle; son patronage et ses libéralités étaient acquis à tous les hommes de mérite; et, en admettant nombre d'entre eux à sa table et à sa familiarité, il entourait leur nom d'une sorte de prestige qui n'était pas sans influence pour la propagation de l'instruction et du bon goût.

Toutefois, sous ce règne dont on a dit trop de mal et trop de bien, des hommes distingués à divers titres furent persécutés et même livrés au bourreau pour cause d'hérésie; et l'imprimerie fut supprimée dans tout le royaume, parce qu'elle contribuait à répandre les nouvelles doctrines religieuses; mais, quelques semaines après, le roi, cédant aux remontrances du Parlement, revint sur cette mesure.

Léonard de Vinci est attiré en France par François I^{er} (voy. t. II, 1834, p. 243, et t. III, 1835, p. 76).

— Machiavel achève le livre du Prince et le présente à Laurent II de Médicis. Où tendait, en écrivant le code de la tyrannie, cet homme de génie qui a donné maintes preuves de hautes vertus? Question controversée, à laquelle on a proposé de répondre par cette remarque de Montaigne: « C'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant, que l'homme. » Le publiciste florentin, quel que fût son but, a dévoilé à ses contemporains et à la postérité la politique des cours italiennes au seizième siècle; politique abominable que Catherine de Médicis, fille de Laurent II, vint pratiquer en France.

1516. — L'Arioste publie le *Roland furieux*. Cet admirable poème tient de l'épopée antique et des romans de chevalerie; c'est aussi un monument de la renaissance.

— Publication à Louvain de l'*Utopie* de Thomas Morus, l'un de ces beaux rêves de l'âme qui sont toujours, à quelques égards, des révélations de l'avenir. Aussi toutes les idées du chancelier de Henri VIII ne sont-elles plus des utopies (voy. t. I^{er}, 1833, p. 395).

1517. — Luther commence sa lutte contre l'Église romaine. Sans l'invention récente de l'imprimerie, qui lui permit de faire retentir au loin sa voix puissante, Luther aurait probablement succombé comme ses devanciers: Arnauld de Brescia, Savonarole (voy. t. IV, 1836, p. 10), Jean Huss, Jérôme de Prague (voy. t. III, 1835, p. 142), etc. Son triomphe révéla le grand rôle réservé à la presse dans les affaires du monde.

En dehors de la question politique et religieuse, la réforme fut encore un événement de premier ordre; pour ce qui est de la science économique, elle rendit au travail bien des jours de l'année par la suppression d'un grand nombre de fêtes chômées, puis d'immenses territoires en faisant entrer dans la circulation les domaines des différents ordres ecclésiastiques, puis encore des milliers de bras par la sécularisation des moines; au point de vue philosophique, elle intronisa le droit d'examen, qui aida merveilleusement au progrès, mais auquel on peut cependant reprocher d'avoir exagéré les droits de la raison individuelle, toujours trop disposée à conclure en faveur de l'égoïsme; pour ce qui est des beaux-arts, en rejetant les images et les saintes légendes, elle déflora l'idéal dont s'animaient les grands maîtres; en s'attaquant au commerce des indulgences et aux autres revenus ecclésiastiques, elle affaiblit

la source des encouragements que leur prodiguait l'Église.

— Le premier vaisseau européen, un vaisseau portugais, aborde en Chine; depuis longtemps on avait quelques vagues notions de cette contrée.

1518. — Découverte du Mexique. Fernand Cortez en fait la conquête de 1519 à 1522.

Ce fut Cortez qui commença l'envahissement de l'intérieur du continent américain; jusqu'alors les Espagnols s'étaient bornés à occuper les côtes. Bientôt ils exploiteront les mines du Mexique, du Pérou, du Chili, etc., et verseront en Europe des masses énormes d'or et d'argent. Suivant des calculs qui paraissent modérés, l'argent a augmenté en Europe dans la proportion de onze douzièmes depuis la découverte du nouveau monde.

1520. — Le Portugais Magellan trouve un passage entre la terre de Feu et la Patagonie, et par ce passage, que l'on a nommé détroit de Magellan, pénètre le premier dans la mer du Sud. Un des navires de sa flottille, le premier navire qui ait achevé le tour du monde, revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. Magellan ne le montait pas: il avait été massacré par les naturels des îles Philippines.

— Raphaël meurt à trente-sept ans; il venait d'achever, sauf quelques détails, le tableau de la Transfiguration. En parlant de cette œuvre, Vasari a dit de la tête du Christ: « Ce fut le plus grand effort d'un art qui n'aurait pu aller plus loin, et le dernier terme de la peinture marqua aussi le dernier terme de la vie du peintre. » Nul artiste n'a encore prouvé que Vasari ait trop osé en fixant ainsi la limite de l'art.

1524. — Naissance, à Douai, de Jean de Bologne, l'un des plus grands sculpteurs modernes; l'Italie est remplie de ses ouvrages, et c'est Bologne et Florence qui possèdent les plus remarquables.

— Verazzano, commissionné par François I^{er}, explore une grande partie des côtes de l'Amérique du Nord.

1525. — Vers cette époque, commence à Lyon l'industrie manufacturière des soieries; les premières fabriques avaient été établies à Tours dès 1480 (voy. t. III, 1835, p. 134).

1526. — Une édition des *Colloques* d'Érasme est publiée à Paris. Le nombre prodigieux de vingt-quatre mille exemplaires tirés, dit-on, de cette seule édition d'un livre écrit en latin, montre que cette langue était alors bien plus cultivée que de nos jours. Les femmes elles-mêmes étudiaient les langues anciennes: l'Italienne Alessandra Scala faisait des vers latins et conversait en grec avec Ange Politien; Jeanne Grey lisait Platon dans le texte grec et a laissé des écrits en langue latine (voy. t. II, 1834, p. 99 et 273); Marguerite sœur de François I^{er}, Marguerite sœur de Henri II, Marguerite sœur de Henri III, possédaient la langue latine comme des érudits de profession, et l'on sait que ce n'était pas aux dépens des grâces de leur sexe; trois sœurs anglaises, nommées Seymour, composèrent plus de cent distiques latins en l'honneur de la première des trois Marguerite, etc.

1528. — Mort d'Albert Durer, le plus célèbre parmi les fondateurs de l'art en Allemagne. Il cultiva la peinture, la sculpture et l'architecture, qui étaient alors regardées comme les trois branches d'un même art; en outre, il perfectionna la gravure sur bois et la gravure à l'eau-forte.

— Fernel, natif de Clermont en Beauvoisis, mesure un arc du méridien. Il négligea l'astronomie pour la médecine, et son nom est un des plus glorieux que nous offre l'histoire de cette dernière science.

— Jules-César Scaliger, l'un des hommes qui contribuèrent le plus au grand mouvement des études, est naturalisé Français. Joseph-Juste Scaliger, son fils, muni comme lui d'un prodigieux savoir, rendit aussi de grands

services aux lettres. On le regarde comme le véritable créateur de la science chronologique.

1529. — François I^{er} nomme professeur de droit à Bourges André Alciat, qui fuyait Milan, sa ville natale, où il était persécuté par les partisans de la routine pour avoir substitué la méthode et le raisonnement dans l'étude des lois romaines à une glose servile et sans portée.

1530. — François I^{er} fonde le Collège royal, appelé depuis Collège de France. Il désira en confier la direction à Érasme; mais il fit de vains efforts pour attirer à Paris ce savant Hollandais.

Érasme était, de son temps, l'un des princes de l'intelligence; en correspondance suivie avec les lettrés de toute l'Europe, il les dirigeait comme d'un centre commun (voy. t. III, 1835, p. 11 et 230; t. IV, 1836, p. 212).

1531. — Robert Estienne fait paraître son *Trésor de la langue latine*, prodige d'érudition qui ne peut se comparer qu'au *Trésor de la langue grecque*, publié en 1572 par son fils Henri. L'immense utilité de ces deux lexiques a été proclamée de siècle en siècle par les érudits de toutes les nations, et les auteurs de dictionnaires n'ont cessé d'y puiser.

La nombreuse et savante famille des Estienne, qui fit jouer ses presses pendant près de deux siècles, est la plus belle gloire de l'imprimerie française.

— François I^{er} appelle en France le Primatice, pour lui confier la direction des travaux du château de Fontainebleau et celle des beaux-arts.

Primatice apporta d'Italie un grand nombre de statues et de bustes antiques qui font encore le plus bel ornement du Musée du Louvre, et en outre quantité de creux qui furent coulés en bronze.

— Pizarre et Almagro font la conquête du Pérou, sur lequel on avait des notions depuis plusieurs années.

— Apparition de la comète de Halley (voy. 1835, p. 88).

1533. — Mort du peintre Lucas de Leyde, que l'on regarde comme le chef de l'école hollandaise.

1534. — Ignace de Loyola et ses adeptes communient et se lient par des vœux solennels dans la chapelle souterraine de l'église de Montmartre. Telle est l'origine de la compagnie de Jésus, qui s'est acquis plus de gloire par les services qu'elle a rendus aux études classiques et à certaines parties de la science que par ses principes de morale et sa conduite politique.

1535. — Jacques Cartier, de Saint-Malo, remonte le fleuve Saint-Laurent à une grande distance de son embouchure et donne aux contrées riveraines le nom de Nouvelle-France, après y avoir fondé la première colonie française en Amérique.

1540. — Mort de Guillaume Budée, appelé par Érasme le prodige de la France, et par Scaliger le premier helléniste de l'Europe. Pierre Danès et les trois frères du Bellay étaient, avec lui, les principaux conseillers littéraires de François I^{er}.

— Naissance de François Viète, à Fontenay-le-Comte, en Poitou. Il fit faire de grands progrès aux différentes parties des sciences mathématiques, notamment à l'algèbre, qu'il éleva à une telle hauteur qu'on pourrait presque le regarder comme le créateur d'une science nouvelle. Suivant Fourier, ce fut lui qui inventa l'application de l'algèbre à la géométrie.

La fin à la prochaine livraison.

LE COATI.

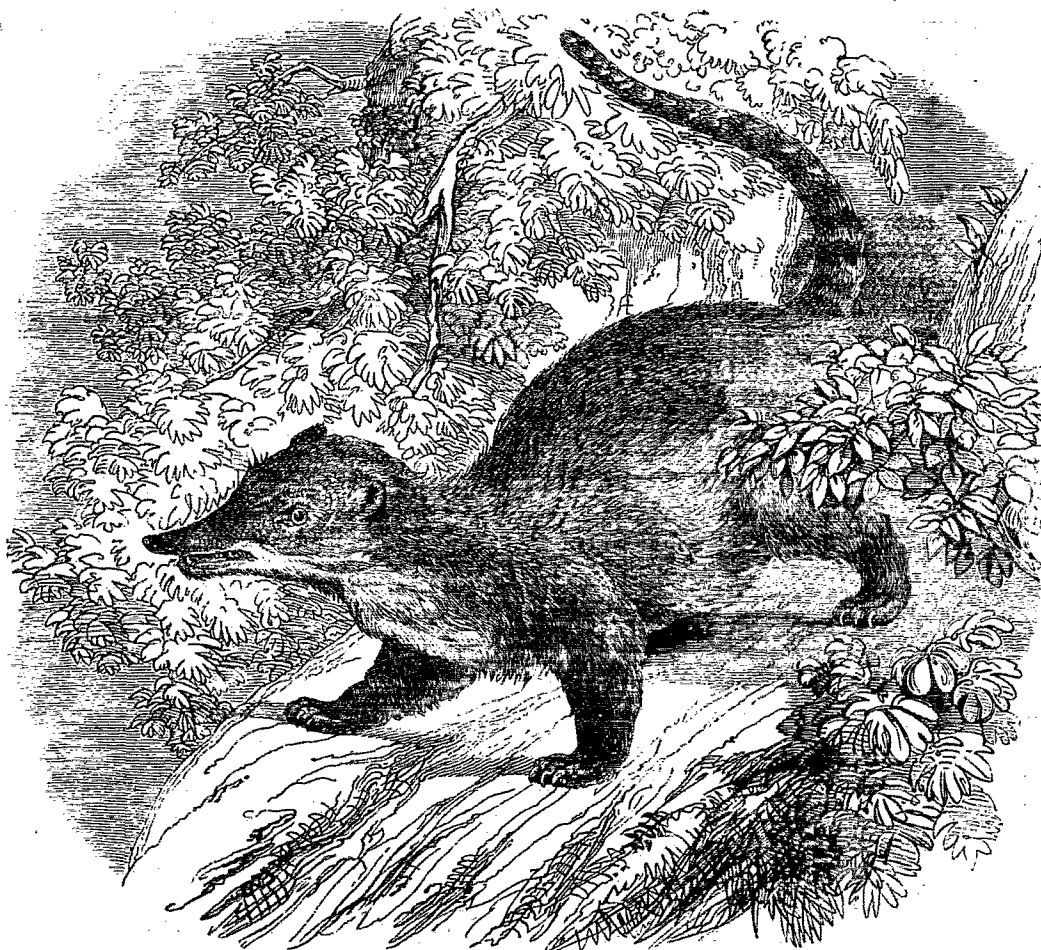
Buffon et d'Arara ne reconnaissent qu'une seule espèce de coati; M. Frédéric Cuvier en distingue deux: le coati roux (*Viverra nasua*), qui est d'un beau fauve sur le corps;

et le coati brun (*Viverra narica*), d'un brun-noir mélangé d'un peu de gris sur toutes les parties supérieures du corps, et d'un jaune sale aux parties inférieures.

Avec les ours, les coatis sont, de tous les carnassiers, ceux qui se rapprochent le plus des omnivores; ils se nourrissent presque indifféremment de fruits ou de matières animales; leur taille approche de celle du renard commun, mais leur corps est très-allongé proportionnellement à leurs jambes, qui sont courtes; ils ont une queue qui a la longueur du corps, et qu'ils portent étendue horizontalement ou relevée verticalement; leur tête est longue, et paraît

l'être encore davantage à cause de la prolongation des narines; en retranchant le boutoir au niveau des incisives, elle est encore aussi effilée que celle d'un renard; la mobilité continuelle de leur boutoir, toujours fouissant, retournant ou touchant toutes choses, donne à la physionomie de ces animaux un caractère de turbulence particulier.

Les coatis se dirigent surtout par leur odorat; leur nez les aide dans la découverte des insectes, des vers, des reptiles; ils montent facilement aux arbres, où ils vont dénicher et surprendre les oiseaux, et, contrairement aux autres animaux, ils en descendent la tête la première et



Le Coati.

en s'accrochant par les pattes de derrière. Ils se laissent tomber comme des corps abandonnés lorsqu'ils entendent qu'on cherche à abattre l'arbre ou qu'on l'agite. Ils ne se creusent point de terrier, comme Buffon l'avait supposé. Cet illustre naturaliste croyait aussi les coatis sujets à se manger l'extrémité de la queue, à la manière des singes, des makis et de quelques autres animaux : cette remarque n'a pas été confirmée.

C'est surtout dans les forêts de l'Amérique du Nord que l'on trouve les coatis. Ils vivent seuls ou réunis par paires. Ceux qui vivent solitaires ont reçu des indigènes le nom de *mondé* ou *mondi*.

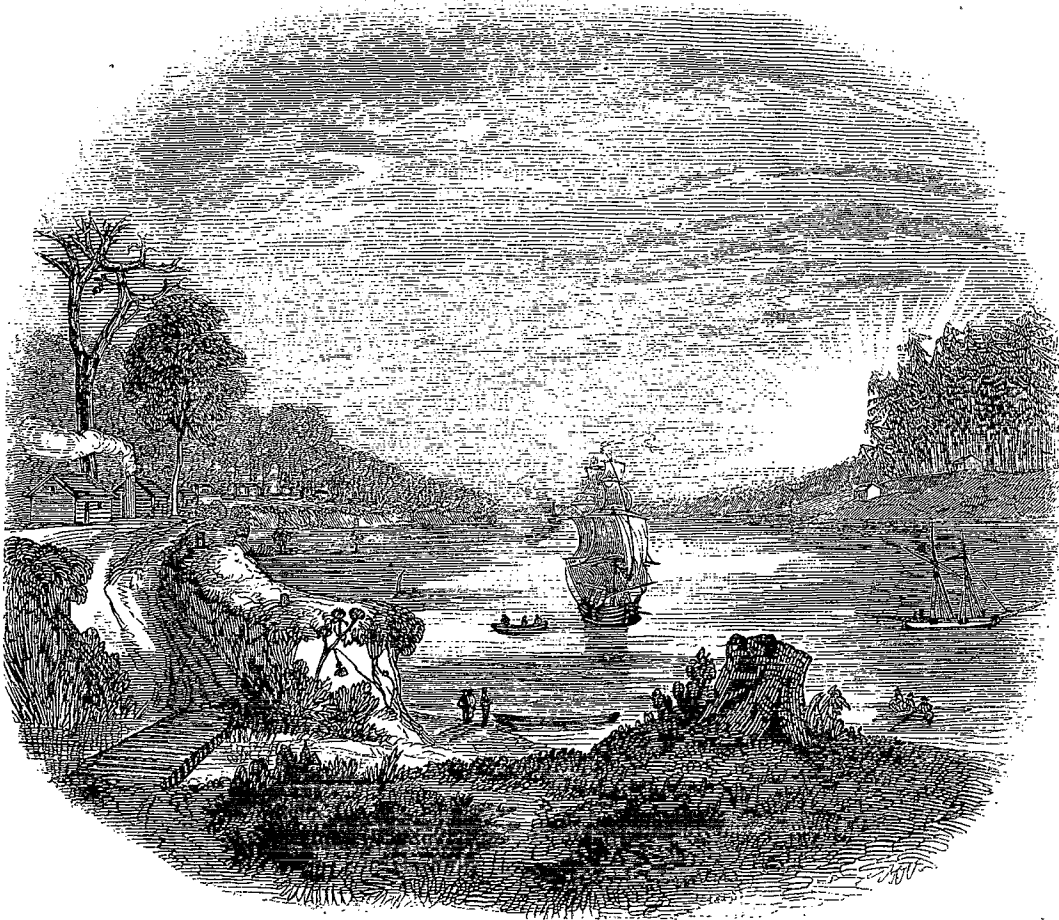
Il n'est pas rare de voir, au Paraguay, des coatis dans les maisons; mais on a soin de les élever attachés, parce qu'ils grimpent partout mieux que le chat, et qu'ils n'est rien qu'ils ne retournent et ne mettent en confusion. On leur donne à manger du pain, de la chair crue ou cuite, des fruits, en un mot, de tout. On en a vu qui saisissaient des poussins et des poules, les tuaient et en mangeaient un peu, en commençant par le bas du cou. Ils boivent à la manière des

chiens, mais ils ont soin de relever l'extrémité de leur museau hors de l'eau; ils sont joueurs, aiment qu'on les gratte et qu'on les caresse; cependant ils ne prennent de véritable affection pour personne. Leur obstination est extrême; ils expriment leur colère par une sorte d'aboïement très-aigre, et leur joie, au contraire, par un petit sifflement très-doux.

LUIGI CORNARO.

Un Vénitien fameux par ses vices, Luigi Cornaro, avait, à quarante ans, l'apparence de la vieillesse; il semblait menacé d'une mort prochaine. Tout à coup la crainte le saisit. Il eut recours aux médecins, qui lui conseillèrent la diète. C'était en 1506. Il réforma aussitôt sa vie et s'imposa un régime sévère: il s'étudia à réduire progressivement sa nourriture, et il parvint à pouvoir se contenter, pour tout un jour, de la moitié d'un jaune d'œuf. Sa vie se prolongea de cette manière jusqu'en 1566; il mourut centenaire.

LA RIVIÈRE SAINT-CLAIR,
DANS LE HAUT CANADA.



Une Vue de la rivière Saint-Clair, dans le haut Canada.

La scène de l'Amérique du Nord que représente notre gravure a été dessinée à peu de distance de l'endroit où la rivière Saint-Clair sort du lac Huron. Cette rivière est la limite qui sépare le territoire des États-Unis du haut Canada, et ce sont les eaux mêlées du lac Supérieur, du Michigan et du Huron qui se pressent avec rapidité entre les bords resserrés de ce lit étroit. Le vaisseau, le bateau à vapeur qui disparaît dans le lointain, témoignent des élans extraordinaires de la civilisation la plus avancée vers ces pays, dont naguère le sol n'était foulé et les eaux agitées que par des peuplades sauvages. Les petites huttes qui fument sur la rive gauche sont encore aujourd'hui la propriété des Indiens Chippeways. Il y a quelques années, lorsque les Lennapi, une des tribus de cette race, vendirent à vil prix au gouvernement anglais le terrain qui borde la rivière, ils se réservèrent, par une clause expresse, un espace de cinq lieues carrées où étaient « les os de leurs pères. » Les habitations qu'ils possèdent en ce lieu sont au nombre de trente; elles forment un hameau qui a une maison de commerce indienne, une école, et une chapelle desservie par un missionnaire anglais.

Les Chippeways, de jour en jour moins nombreux, habitent surtout les terres riveraines du lac Supérieur, du Michigan et du Huron. Ils ne sont pas agriculteurs : le sol est généralement infertile, le climat rigoureux; mais les lacs fournissent abondamment à leurs besoins : ils vivent des produits de la pêche. Toutes les tribus indiennes qui avoisinent les limites des États-Unis, au nord de l'Ohio et

à l'est du Mississipi, parlent des dialectes de la langue de ce peuple.

MÉMOIRES INÉDITS DU CHEVALIER PASCK,

POLONAIS.

1630 — 1690.

Troisième article. — Voy. p. 98, 126.

MAZEPPA.

Mazeppa est devenu un personnage poétique. On ne saurait se le représenter autrement qu'emporté, sanglant et demi-mort, sur un cheval fougueux, à travers les bois, les fleuves, les déserts, jusque dans l'Ukraine, où les Cosaques le délient, le rappellent au sentiment de l'existence et le proclament leur *hetman* :

..... Il court, il vole, il tombe,
Et se relève roi!

Voltaire, le premier, donna ce tour à l'aventure de Mazeppa, dans l'Histoire de Charles XII. Ensuite Byron, épris du sujet, composa un admirable poème :

... Nous volions, nous volions, le coursier et moi, loin! loin! — sur les ailes du vent, laissant derrière nous toute habitation des hommes. Nous fendions les airs... point de ville, point de village; de tous côtés s'étendait une plaine immense, bornée par une noire forêt... Nous arrivons à l'entrée de la forêt : elle était si vaste que d'aucun côté je n'en pus découvrir les bornes...

M. Victor Hugo, s'inspirant aussi de ce terrible voyage et de son merveilleux dévouement, a consacré à Mazeppa une de ses plus belles odes dans les *Orientales* :

Ainsi, quand Mazeppa, qui rugit et qui pleure,
A vu ses bras, ses pieds, ses flancs qu'un sabre effleure,
Tous ses membres liés
Sur un fougueux cheval nourri d'herbes marines,
Qui fume, et fait jaillir le feu de ses narines
Et le feu de ses pieds ;

* Quand il s'est dans ses nœuds roulé comme un reptile,
Qu'il a bien réjoui de sa rage inutile
Ses bourreaux tout joyeux,
Et qu'il retombe enfin sur la croupe farouche,
La sueur sur le front, l'écume dans la bouche,
Et du sang dans les yeux :

Un cri part, et soudain voilà que par la plaine,
Et l'homme et le cheval, emportés, hors d'haleine,
Sur les sables mouvants,
Seuls, emplissant de bruit un tourbillon de poudre
Pareil au noir nuage où serpente la foudre,
Volent avec les vents.

Ils vont. Dans les vallons comme un orage ils passent,
Comme ces ouragans qui dans les monts s'entassent,
Comme un globe de feu ;
Puis déjà ne sont plus qu'un point noir dans la brume,
Puis s'effacent dans l'air comme un flocon d'écume
Au vaste océan bleu.

Ils vont ; l'espace est grand. Dans le désert immense,
Dans l'horizon sans fin qui toujours recommence,
Ils se plongent tous deux.

Enfin, après trois jours d'une course insensée,
Après avoir franchi fleuves à l'eau glacée,
Steppes, forêts, déserts,
Le cheval tombe aux cris de mille oiseaux de proie,
Et son ongle de fer sur la pierre qu'il broie
Éteint ses quatre éclairs.

Les peintres ont à leur tour traduit les poètes, de même que les poètes avaient traduit l'historien. Deux tableaux de M. Horace Vernet qui ont pour sujet Mazeppa ont eu entre autres un succès populaire. Quelle est cependant la part de vérité rigoureuse dans toutes ces œuvres qui émeuvent si vivement l'imagination ? Quel est le fait réel sur lequel s'est exercée la verve de tant d'artistes ? — Les Mémoires du chevalier Pasck répondent à cette question et révèlent dans toute sa simplicité l'anecdote qui, depuis un demi-siècle, s'est métamorphosée et élevée jusqu'à l'histoire et la poésie.

Le chevalier Pasck avait été lié assez intimement avec Mazeppa. Une fois même il était survenu quelque querelle entre eux deux, et Jean-Casimir les avait réconciliés. Depuis ce temps, ils avaient souvent *trinqué* ensemble : « C'était, dit Pasck, un jeune Cosaque de l'Ukraine anobli ; le roi l'aimait beaucoup et l'avait attaché à sa personne en qualité de page. » Or, voici les détails que notre chevalier donne sur la course forcée de son ami :

« ... Taliboski fit complètement déshabiller Mazeppa, et ordonna à ses valets de l'attacher à son cheval dos sur dos, la tête tournée vers la queue, les pieds liés au-dessous du ventre, et chacun des bras attaché à une des jambes. — Le cheval, qui était naturellement fougueux, fut alors fouetté ; on lui tira aussi quelques coups de pistolet aux oreilles, puis on le laissa courir. — Le chemin qui conduisait à la maison de Mazeppa était un sentier étroit ; il fallait traverser un petit bois plein de ronces, d'aubépines et de poiriers sauvages. — Le cheval, qui avait suivi plus d'une fois ce sentier, s'y précipita avec la rapidité d'une flèche ; et il est facile d'imaginer combien de horions et d'égratignures Mazeppa eut à souffrir pendant cette course. — Arrivé à la porte de sa maison, il eut encore assez de force pour appeler le portier : celui-ci, ayant reconnu sa

voix, ouvrit la porte ; mais dès qu'il l'eut aperçu, il la referma bien vite en faisant des signes de croix. — Mazeppa fut obligé d'attendre encore longtemps. A la fin, ses domestiques, revenus de leur frayeur, le reconnurent et le firent entrer. Il faillit mourir de ses blessures, et il demeura enfermé plusieurs mois, occupé à se frotter avec toute sorte d'onguents ; une fois rétabli, il s'exila volontairement de Pologne. »

LE ROI JEAN-CASIMIR ET LA FEMME D'UN GENTILHOMME.

Un passage des Mémoires de Pasck montre combien, jadis, le pouvoir des rois de Pologne était limité, et quelles relations d'égalité existaient entre le chef de l'État et ses concitoyens :

« Jean-Casimir, marié à une Française (Louise de Gonzague) et dominé par elle, désirait qu'après sa mort le trône de Pologne fût occupé par un prince français. — Entouré de Français, et n'agissant que sous leur influence, il blessa la susceptibilité de plusieurs nobles qui formèrent un parti dont le but était de choisir un roi piast, c'est-à-dire polonais. — Il en résulta une espèce de guerre civile qui, sans être sanglante, était assez dévastatrice pour mécontenter les habitants des pays où campait et manœuvrait l'armée royale.

« C'était une guerre de marches et de contre-marches inutiles ; souvent les soldats restaient dans le camp plusieurs semaines les bras croisés. — Un jour, le roi, pris d'ennui, demanda si, dans le voisinage du camp, il n'y avait pas quelque château où il pourrait aller avec la reine afin de se distraire un peu. On lui indiqua aussitôt M. Sulkowski, homme plein d'urbanité, qui avait une fort jolie habitation à peu de distance. A l'instant même, le roi monta à cheval et la reine en voiture pour le visiter. — Pendant ce temps, je me trouvai moi-même par hasard au château de Sulkowski. Ne nous doutant de rien, nous vidions ensemble un flacon de bon vin de Hongrie et nous jouions aux cartes. Tout à coup un domestique entra en disant que le roi et la reine désiraient faire une visite à M. Sulkowski, mais qu'ils ne voulaient déranger personne. — Le maître de la maison répondit : — Je serai heureux de recevoir Leurs Majestés, et je les attends. Mais j'entendis sa femme qui marmottait entre ses dents : — Ah ! je le recevrai bien, moi ! et encore quelques paroles que je ne pus comprendre.

« Comme le roi était encore loin, nous sortîmes tous pour aller au-devant de lui.

« — Mon cher Monsieur, me dit M^{me} Sulkowski, désignez-moi le roi, car je ne le connais pas encore. Je sais qu'il s'habille à la française ; mais comme il est toujours entouré de Français, je ne puis le distinguer. — Ne sachant pas trop ce qu'elle voulait faire, je m'empressai de satisfaire son désir. Aussitôt, s'agenouillant et levant les mains et les yeux vers le ciel, elle s'écria : — Dieu tout-puissant et juste ! (le roi, qui allait descendre de cheval, s'arrêta tout court), si jamais vous avez puni des rois injustes, dévastateurs de leur pays et prodigues du sang innocent, faites éclater votre colère sur la tête de Jean-Casimir ! Que la foudre l'écrase ! que la terre l'engloutisse tout vivant ! que la première balle de l'ennemi lui traverse le cœur ! que tous les fléaux qui assaillirent Pharaon l'assaillent à son tour pour le punir des malheurs qu'il a attirés par la guerre civile sur nos contrées et sur la république entière ! — Le mari éperdu lui couvrit la bouche de ses mains, mais elle cria encore plus fort. Le roi, sans répondre, fit une pirouette pour repartir ; Sulkowski s'élança, le saisit par l'étrier, et, lui demandant pardon, le conjura de rester. — Non, non, je ne veux pas, dit le roi ; je n'entrerai pas chez vous, vous avez une méchante femme. Et il s'éloigna. Quand il fut de retour au camp, il rit beaucoup de cette

aventure; mais la reine se fâcha tout rouge en disant : — Ah ! je lui aurais appris à modérer sa langue ! — Eh ! reprit le roi, il faut au moins que l'opprimé ait la liberté de se plaindre. Je vois qu'il commence à être temps d'en finir avec cette guerre, car voilà les femmes qui se mettent à nous faire rougir pour elles. — Cette femme était si hardie que le lendemain elle vint demander une audience, en faisant annoncer qu'elle était la dame qui avait dit la veille des injures au roi, et qu'elle voulait maintenant lui faire une révérence. Le roi consentit à la recevoir. Elle lui demanda pardon de son emportement, motivant sa conduite sur ce que les soldats avaient coupé un joli bosquet où elle aimait à se promener pendant les chaleurs de l'été. — S'il ne s'agit que de cela, dit le roi, je vous le ferai bien payer; mais ne soyez pas si méchante à l'avenir. Et il ordonna de lui compter deux mille florins, quoique le bosquet n'en valût pas cinquante. Après l'avoir ainsi apaisée, il ajouta : — Pardonnez-nous, Madame, mais vous savez le proverbe : A la guerre comme à la guerre. Vous voyez que nous poursuivons les traîtres, et qu'ils nous échappent toujours. — Sur quoi elle reprit hardiment : — C'est une drôle de poursuite, sauf le respect dû à Votre Majesté; je ne suis qu'une femme, et je les atteindrais bien aujourd'hui même si cela m'était nécessaire. — Le roi rougit beaucoup, et lui fit encore quelque joli cadeau. »

L'ENFANT-OURS.

Pasck raconte ailleurs qu'étant un jour invité à dîner dans la même maison que le roi Jean-Casimir et la famille royale, il vit un petit garçon âgé d'environ douze ans, d'une ressemblance extraordinaire avec un ours. — « On l'avait découvert, dit-il, au fond des forêts vierges de la Lithuanie, dans une tanière. M. Oginski, grand veneur de la couronne, l'avait fait prendre tout vivant dans des filets, mais au prix de la vie de beaucoup de serfs chasseurs, sans parler des chiens, car l'enfant sauvage avait été défendu avec courage par trois ours, et surtout par une ourse énorme qui paraissait être sa nourrice; elle était aussi furieuse que si on eût voulu lui ravir un de ses petits. Ce n'avait été qu'après l'avoir abattue qu'on était parvenu à prendre l'enfant. Il avait tous les membres d'un homme, même les ongles des mains et des pieds; seulement, il était entièrement couvert de poils d'ours, sans excepter la plus grande partie du visage, et toutes ses allures rappelaient parfaitement cet animal. — Les conjectures sur son histoire différaient beaucoup; mais la supposition la plus générale était que quelque paysanne avait égaré son enfant dans la forêt en cherchant des champignons ou des baies, et qu'une ourse l'avait pris et élevé; car il y a dans les cris d'un enfant en détresse quelque chose que comprennent toutes les mères. Le lait d'une ourse, l'éloignement des hommes, les rigueurs des saisons, tout cela avait pu modifier la nature du petit paysan. — Ce pauvre être n'avait ni le langage ni les mœurs d'un homme. Au moment où l'on servit le dessert, la reine lui donna la pelure d'une poire bien sucrée. Il la mit aussitôt avec des signes de joie dans sa bouche, et après avoir sucé le sucre, il rejeta le reste sur sa main et le jeta à la figure de la reine. Le roi rit un peu de cette scène burlesque; mais la reine, qui se fâchait pour des bagatelles, quitta aussitôt la table. — Je ne sais trop quelle fut la fin du petit homme-ours; seulement, on m'a assuré que quelque temps après on l'avait confié à un Français, et qu'il commençait à articuler quelques phrases. »

AVIS SUR LES PLACES FORTES.

Cet avis, émis par Pasck à l'occasion du siège de Vienne, en 1683, est remarquable en ce qu'il date du dix-septième siècle, et qu'à part la singularité des expressions, il s'ac-

corde entièrement avec les idées des plus célèbres tacticiens d'aujourd'hui.

« Vienne, sans cesse attaquée, ébranlée et démantelée de toutes parts, dé garnie de ses batteries, minée partout, était réduite aux dernières extrémités. Sa garnison était cependant encore considérable. Son commandant, le général Staremberg, était un brave chevalier; — la poudre et les provisions ne manquaient pas; — mais que peut tout cela contre les moyens actuels d'attaque?... Je puis affirmer qu'il n'y a pas une forteresse sous le soleil capable d'y résister. — C'était tout une autre affaire quand on se lançait des pierres et des javalots, et qu'on battait les murailles avec des machines. Mais maintenant que peut-on opposer quand les bombes et les mitrailles commencent à siffler; quand les mortiers vomissent des boulets de la grosseur d'une tête humaine; quand on vous saupoudre d'une pluie de feu qui traverse comme une vrille votre cotte de mailles, votre peau d'élan, tout votre costume, et pénètre jusqu'aux os; quand on lance des feux qui empestent l'air nécessaire à respirer et l'eau à boire; quand enfin, au moment où vous vous croyez les pieds fermement posés sur cette terre que Dieu et la nature ont faite si solide, vous êtes en danger, vous et les grands bâtiments qui vous entourent, de voler tout à coup au milieu d'un tourbillon de fumée, comme des mouches, jusqu'aux nuages? — Les places fortes ne sont en vérité nécessaires aujourd'hui que pour arrêter le voiturin qui voudrait se sauver de l'auberge sans avoir payé son écot, ou pour empêcher les loups de venir croquer monsieur le bourgmestre dans son lit. En admirant la beauté et la force imposante des fortifications de Vienne, personne n'aurait pu dire qu'elles seraient ruinées en si peu de temps. — On hachait les Autrichiens dans toutes les sorties comme du bois dans une forêt, et ils n'avaient, les pauvrets, que leurs poitrines pour boucher les brèches faites à leurs murailles. — Leur dernier espoir était dans l'arrivée du roi Jean Sobieski à la tête des Polonais : heureusement il ne se fit pas beaucoup attendre. »

HISTOIRE DU MOT RIOTE.

Ce mot, qui n'est plus en usage, se trouve néanmoins dans quelques dictionnaires modernes avec l'acception de *querelle*. Au moyen âge, le sens en était plus énergique et plus étendu; il signifiait, suivant le glossaire de M. Roquefort, *bruit, tapage, combat, duel*. *Riot de jongleurs* était un de ces dictons dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (voy. p. 78).

Riote est du nombre des mots que les Anglais nous ont empruntés, et qui sont restés dans leur langue, tandis qu'en France ils sont tombés en désuétude (voy. *rout*, *noise*, t. IV, 1836, p. 290; t. V, 1837, p. 256). Chez eux, *riot* signifie, en style de droit, *violence, émeute, désordre produit par plusieurs personnes*, et, dans leur langage ordinaire, *débauche, excès, dérèglement*, sans doute parce que des querelles et du bruit en sont souvent la conséquence. En France, l'heure de *riote* était jadis l'heure du goûter.

La nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie n'a pas admis le substantif *riote*, mais on y trouve le verbe *rioter* avec l'acception toute moderne de *rire à demi*. Ce verbe avait dans notre vieille langue un seps en rapport avec celui du substantif dont il dérivait.

CHAISE CURULE. — BISELLIUM.

La chaise curule était, chez les Romains, une des marques de la dignité des dictateurs, consuls, préteurs, censeurs, etc. Ce siège était également un privilège des pontifes et des vestales. Sur la fin de la république et sous l'empire, on en fit l'honneur à des princes étrangers. Ces

chaises étaient ordinairement d'ivoire, quelquefois de bronze.

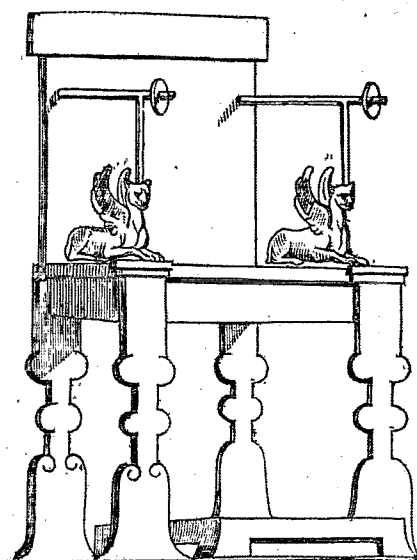
La chaise curule n'était en usage qu'à Rome. Dans les municipes et dans les colonies, le siège d'honneur était appelé *bisellium* ; ce nom indique qu'il était originairement destiné à deux magistrats, bien qu'il ne paraisse avoir été occupé le plus ordinairement que par une seule personne. C'était une distinction à laquelle on attachait un grand prix ; on ne l'accordait qu'à des citoyens d'un grand mérite ; suivant Fabretti, le titre seul de prêtre augustule y donnait des droits.

Sur un cénotaphe de Pompéi on lit cette inscription :

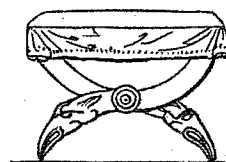
C. CALVENTIO . QUIETO
AVGVSTALI
HYIC . OB . MVNIFICENT . DECVRIONVM
DECRETO . ET . POPVLI . CONSENSV . BISELII
HONOR . DATVS . EST.

A Caius Calventius Quietus, augustal. A lui, en récompense de sa munificence, l'honneur du *bisellium* fut accordé, par décret des décurions et avec le consentement du peuple.

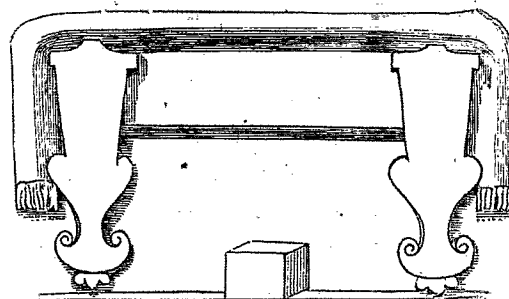
Au-dessous de cette inscription, on voit une représentation du *bisellium* et de son marchepied.



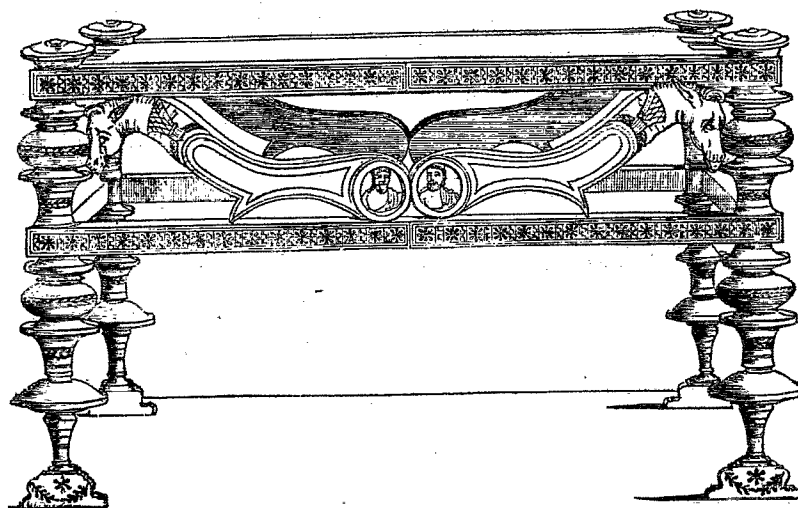
Chaise curule. — D'après une peinture de Pompéi.



Autre chaise curule, trouvée à Herculanium.



Bisellium représenté sur une tombe.



Bisellium en bronze trouvé à Pompéi.

On a trouvé à Pompéi deux bisellium en bronze incrustés d'argent, d'un travail très-fin comme ciselure, et comparable, sinon supérieur, à ce que l'art moderne a exécuté de plus élégant et de plus précieux.

Au théâtre, les bisellium étaient placés devant le premier gradin de l'amphithéâtre, sur les degrés de l'orchestre.

LA BOURSE DE LONDRES.

Voy. l'Intérieur de la Bourse de Paris, t. III, 1835, p. 285.

Ce fut sir Thomas Gresham qui fonda la Bourse de Londres ; il en avait à la fois emprunté l'idée et le nom au

continent, et l'on appela d'abord l'édifice *Bourse* ou *Burse*. Mais deux ans après sa fondation, la reine Élisabeth fit proclamer à son de trompe que ce nom serait désormais remplacé par celui de *the Royal Exchange*. Le grand incendie, dont le monument consacre le souvenir (voy. p. 253), dévora entièrement la Bourse. On commença immédiatement de nouvelles constructions qui ne coûtèrent pas moins de 60 000 livres sterling (1 500 000 fr.).

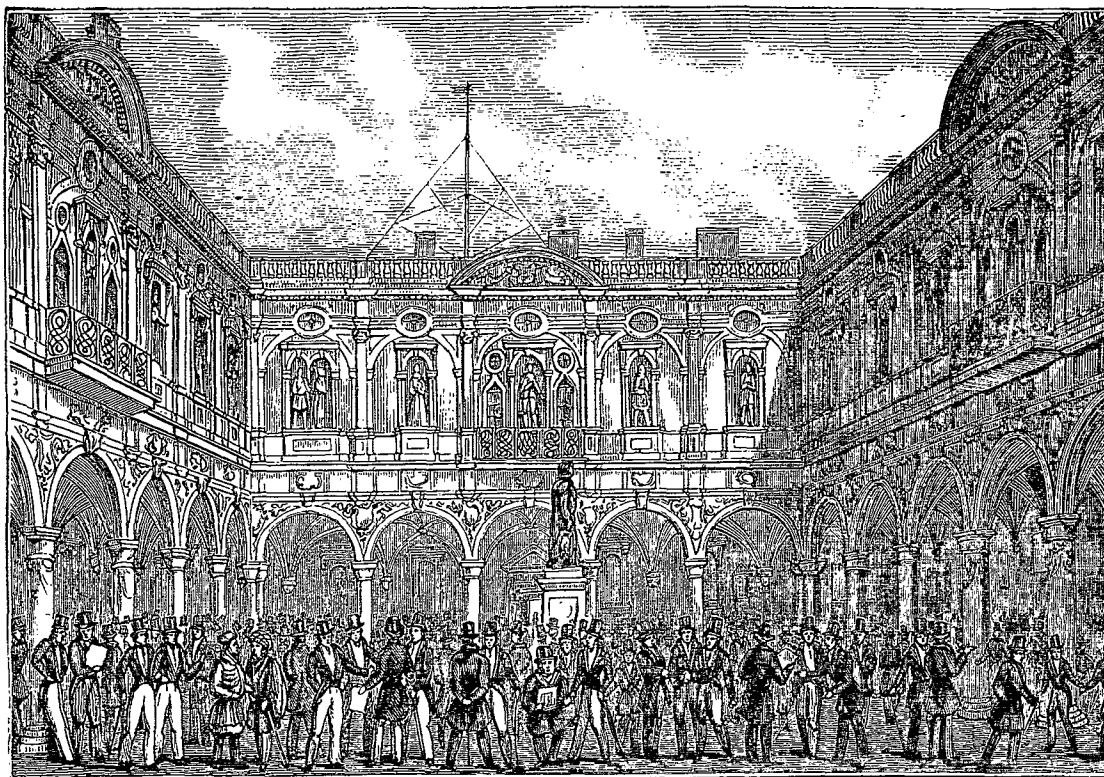
Les rez-de-chaussée du *Royal Exchange* sont occupés par les courtiers qu'on appelle *stokbrokers*, par des nouvelles, des libraires, des marchands de musique, des opticiens, des marchands de tabac, etc. Leurs boutiques s'ou-

vrent à l'extérieur sur les rues. Le centre du bâtiment est une belle cour carrée, à ciel découvert, au milieu de laquelle s'élève une statue de Charles II. Les niches pratiquées dans les murs au-dessus des arcades sont occupées par d'autres statues de rois anglais. Les galeries ouvertes sous ces arcades offrent aux marchands et aux agioteurs une promenade et un abri.

Au premier étage, au-dessus des boutiques, une galerie conduit aux bureaux des marchands, des assureurs, etc., et à ceux de la Société du café Lloyd. Ce dernier établissement se compose de deux suites d'appartements dont l'une est ouverte au public, et l'autre seulement aux souscripteurs. Pour être inscrit sur la liste des souscripteurs du café Lloyd, il faut être présenté par six membres, et ensuite être admis par le conseil d'administration. La Société du café Lloyd a des correspondants et des agents

dans les principaux ports et dans les principales villes de toutes les parties du monde : elle reçoit tous les journaux qui s'impriment dans l'univers ; elle a les premières nouvelles de tous les événements importants, commerciaux et maritimes, des grandes faillites, des marchés, des entreprises, de tous les départs de bâtiments, de leur fortune, de leurs pertes, de leurs arrivées. Aucun ministère n'est plus rapidement et plus sûrement informé. Tous les documents qui proviennent de ces vastes et actives relations sont classés avec ordre, et il suffit de peu de minutes pour être au courant de l'état présent et universel du commerce. Les communications que le café Lloyd fait au public sont accueillies avec confiance.

Les opérations de la Bourse de Londres, la vente et l'achat des effets de commerce, les transactions pour l'importation et l'exportation de l'or et de l'argent, se font en



Vue intérieure de la Bourse de Londres, the Royal Exchange.

général avec loyauté et sûreté. Feu Rothschild, dans les temps de calme, achetait chaque semaine pour 80 ou 100 000 livres sterling d'effets sur les marchandises de bâtiments anglais.

La Banque est située, ainsi que le *Stock Exchange*, dont les principaux courtiers sont tous membres, à peu de distance de la Bourse.

La dette nationale de la Grande-Bretagne s'élève aujourd'hui de 700 000 000 à 800 000 000 de livres sterling (de 17 à 20 milliards) : sur cette somme, on paye aux créanciers un intérêt annuel de 28 000 000 de livres (700 millions). On évalue à 2 ou 300 000 000 le nombre des individus intéressés au paiement régulier de cet intérêt. Le chiffre de créanciers inscrits ne dépasse pas, il est vrai, 280 000 ; mais beaucoup d'entre ces derniers ne sont que des agents d'affaires ou les représentants d'associations.

ÉTUDES CHRONOLOGIQUES.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS
AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Deuxième article.

1541. — Le jour de Noël, Michel-Ange découvre sa peinture du Jugement dernier.

— Mort de Paracelse, célèbre alchimiste suisse qui introduisit le premier la chimie dans la médecine (voy. t. I^{er}, 1833, p. 93). Suivant M. Thénard, Paracelse découvrit le zinc, métal qui a acquis une grande importance dans l'industrie moderne et qui entre comme élément dans la pile galvanique (voy. t. IV, 1836, p. 63).

1542. — Premières relations des Portugais avec le Japon.

1543. — Le premier index connu des livres prohibés est publié à Venise. L'Église, en prémunissant les fidèles contre les écrits qu'elle regardait comme contraires au dogme, usait d'un droit incontestable ; mais ce droit recevait une extension exorbitante de la sanction pénale que le pouvoir temporel donnait alors aux index. Si cet état de

choses eût duré, la marche de l'esprit humain aurait été bien ralentie, puisque aucune pensée n'aurait pu être imprimée sans la permission de l'Eglise romaine.

— Copernic meurt comme on venait de lui remettre le premier exemplaire de l'ouvrage où il a publié son système de l'immobilité du soleil et du double mouvement de la terre (voy. t. II, 1834, p. 394). Galilée, au commencement du siècle suivant, complètera ce système en découvrant le mouvement de rotation du soleil sur lui-même (voy. t. I^{er}, 1833, p. 347).

1544. — Le poète Clément Marot meurt à Turin (voy. t. II, 1834, p. 303).

1545. — Une banque est établie à Lyon. Bodin blâmait cet établissement, et attribuait en partie les engagements énormes contractés par François I^{er} à la facilité qu'il avait eue d'y trouver des fonds.

1548. — Estienne de la Boétie compose son discours de la *Servitude volontaire*. Les principes de liberté commencent à se formuler dans les esprits.

— Pierre Lescot termine l'aile de la cour du Louvre comprise entre le pavillon de l'Horloge et la partie du palais parallèle à la Seine. Jean Goujon orna cette construction de bas-reliefs que la râpe du maçon a respectés lorsque, sous l'empire, on a gratté le Louvre.

1552. — Jodelle fait représenter devant Henri II la comédie de la *Rencontre*, et *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes. Cet auteur est le premier qui ait substitué en France des pièces de théâtre à peu près régulières aux mystères et aux moralités des confrères de la Passion (voy. t. III, 1835, p. 438). Mais il autorisa par son exemple et ses succès à puiser dans les Grecs à la fois le fond et la forme des tragédies ; influence funeste qui détournait les meilleurs esprits de fonder la tragédie nationale. L'Espagne et l'Angleterre furent plus heureuses.

1553. — Année présumée de la mort de Rabelais. Sous sa plume, notre vieille langue est pleine de finesse, d'abondance et de verve ; mais son livre est souillé d'un cynisme que le libre parler de l'époque ne saurait faire excuser complètement.

— En cherchant au nord-est un passage vers les Indes, l'Anglais Chancellor est poussé par les vents dans la mer Blanche, où nul navigateur n'avait encore pénétré, et aborde près d'Arkhangel. Arkhangel, alors simple château du gouverneur de la province, devint le centre du commerce extérieur de la Russie, et conserva cet avantage jusqu'à la fondation de Pétersbourg.

— Supplice de Michel Servet. Il découvrit la circulation du sang dans les poumons. Le phénomène de la circulation avait été déjà entrevu par Galien et plusieurs autres naturalistes ; mais c'était l'illustre Harvey qui devait, au commencement du dix-septième siècle, comprendre complètement cette vérité et la démontrer jusqu'à l'évidence.

1555. — Louis Carrache vient au monde comme pour sauver la peinture d'une ruine prochaine. Il fonda l'école bolonaise, d'où sortirent Augustin et Annibal Carrache (voy. t. III, 1835, p. 347), le Dominiquin (voy. *ibid.*, p. 281), le Guide (voy. t. II, 1834, p. 340), etc.

1560. — Dans une ville du Danemark, un enfant de quatorze ans, stupéfait à la vue d'une éclipse qui avait été annoncée avec une précision rigoureuse, veut comprendre les calculs de la prédiction. Cet enfant, qui se nommait Tycho-Brahé, devint un des plus grands astronomes qui aient jamais existé (voy. t. I^{er}, 1833, p. 310 ; t. II, 1834, p. 338).

1562. — Naissance de Lope de Vega, poète espagnol d'une fécondité prodigieuse ; suivant Sismondi, il a produit 2 200 pièces de théâtre, dont presque tous les sujets sont nationaux, et l'on a calculé qu'il a écrit plus de 21 300 000 vers. Ses

pièces ne sont nécessairement que des ébauches, mais on y reconnaît la touche du génie. Cette mine inépuisable d'idées et d'intrigues théâtrales a été exploitée par toutes les littératures de l'Europe. Lope de Vega, n'étant mort qu'en 1635, appartient pour partie au dix-septième siècle.

1564. — Philibert Delorme (voy. t. IV, 1836, p. 212), secondé de Jean Bullant, qui florissait déjà sous Louis XII, commence le palais des Tuileries pour Catherine de Médicis. L'harmonieux ensemble et beaucoup de parties de la construction primitive ont disparu par suite des adjonctions et réordonnements opérés sous Henri IV et ses successeurs.

J. Bullant, qui était à la fois sculpteur et architecte, et Philibert Delorme avaient été étudier les grands modèles au delà des Alpes, et, des premiers, ils répandirent en France le goût de l'architecture italienne.

Philibert Delorme inventa un système de charpente qui a conservé son nom (voy. p. 266).

1566. — Ordonnance de Moulins sur la réformation de la justice. Cette ordonnance et celles d'Orléans et de Blois sont les principaux monuments de la législation française au seizième siècle (voy. t. II, 1834, p. 342 ; t. V, 1837, p. 70 et 186).

1567. — Le poète Ronsard publie la première édition du recueil de ses œuvres.

1572. — Jean Goujon, architecte, et l'un des plus grands sculpteurs de la renaissance, est atteint d'un coup de feu mortel le jour de la Saint-Barthélemy. Dans la première livraison de notre première année, nous avons, d'après l'opinion commune, attribué l'architecture de la fontaine des Innocents à Pierre Lescot et les sculptures à Jean Goujon ; mais, suivant M. Quatremère de Quincy, tout l'ensemble de ce gracieux édifice, architecture et bas-reliefs, est de Jean Goujon.

— Le Camoens publie à Lisbonne son poème de la *Lusiade* (voy. t. V, 1837, p. 294 et 298).

1575. — Le Tasse termine la *Jérusalem délivrée* (voy. t. II, 1834, p. 205 et 219). Après sa mort, arrivée vingt ans plus tard, on porta son corps en triomphe. Rome moderne honorait ses grands écrivains comme la vieille Rome ses généraux vainqueurs. Pétrarque (voy. t. IV, 1836, p. 193), Bembo, Berni, Trissino, l'Arioste, avaient été, comme le cadavre du Tasse, couronnés des lauriers du Capitole.

1576. — Bodin, que l'on peut regarder comme le père de la science politique en France, publie son traité de la *République*, dans lequel, loin d'adopter pour principe l'intérêt d'un seul, comme avait fait Machiavel, il prit pour point de départ l'intérêt général. Il écrivit son livre en français, « afin, dit-il, d'estre mieux entendu de tous François naturels » ; pour les étrangers, il le traduisit en latin. Une traduction latine, déjà faite en Angleterre, servait de base à l'enseignement dans l'Université de Cambridge.

Un livre de cette importance écrit en langue vulgaire est un des signes les plus remarquables du déclin de la langue latine comme langue scientifique universelle. A l'aide du latin, les lettrés de toute l'Europe avaient échangé immédiatement leurs pensées et travaillé, pour ainsi dire, ensemble ; de là une puissante concentration intellectuelle qui avait été nécessaire pour renouer promptement et fortement la chaîne presque rompue de la tradition ; mais le temps était venu de faire usage des idiomes vulgaires ; autrement les lettrés auraient formé au milieu de l'Europe une sorte de caste orientale, et la vérité n'aurait pu pénétrer dans la masse humaine et en rejallir.

1577. — Forbisher découvre le détroit qui porte son nom.

1580. — Montaigne donne les deux premiers livres de ses *Essais*. Les *Essais* de Montaigne sont une des plus belles productions de notre langue et de l'esprit humain. Le doute, le *que sais-je ?* (c'était la devise de Montaigne) y attriste

quelquefois ; mais n'oublions pas que le doute devait être une des phases du progrès philosophique, et que l'auteur n'aurait pas toujours pu, sans risquer le bourreau pour ses livres et pour lui-même, opposer la vérité à l'erreur, s'il eût trop pesé sur l'un des plateaux de la balance (voy. t. II, 1834, p. 373 ; t. V, 1837, p. 28).

— Mort de Palladio. « Cet architecte, dit M. Quatre-mère de Quincy, sut imiter les anciens, non pas en opérant comme s'il eût été de leur siècle, mais en supposant la manière dont eux-mêmes opéreraient s'ils revivaient dans le sien. Palladio est le maître le plus universellement suivi dans toute l'Europe, et est devenu en quelque sorte le chef de l'école des modernes. »

1582. — Grégoire XIII, pour mettre fin au désordre produit jusqu'alors dans le calcul des temps par le calendrier de Jules César, retranche les dix jours compris entre le 4 et le 15 octobre. Le calendrier *grégorien* fut presque immédiatement admis en France et dans les autres pays catholiques, mais il ne le fut que beaucoup plus tard dans les États protestants ; l'Angleterre ne se décida à l'adopter qu'en 1752. La Russie s'obstine encore à se servir du calendrier *julien*, qui retarde actuellement de douze jours sur le calendrier réformé.

1583. — Premiers établissements des Anglais dans l'Amérique du Nord.

1585. — John Davis découvre le détroit de Davis.

1589. — On date généralement de cette époque les premiers essais d'optique qui amenèrent plus tard l'invention du télescope ; mais il règne sur ce point trop d'incertitude pour que nous puissions rien préciser.

1590. — Alors, disent quelques auteurs, la pomme de terre fut apportée pour la première fois en Europe par un navigateur anglais ; suivant d'autres, elle le fut ; soit en 1563, soit seulement en 1623 ; mais M. Virey a établi dans le *Journal de pharmacie* (avril 1818) que l'honneur de la priorité revient aux Espagnols, qui, dès le milieu du seizième siècle, avaient propagé ce précieux produit du sol américain dans leurs possessions d'Europe.

— Mort de Cujas. Ce grand homme porta la lumière de son génie dans le dédale des lois romaines. Il était si révérent en Allemagne que les professeurs de quelques universités se découvraient en le nommant.

Le nom de Cujas ne peut être séparé de celui de Charles Dumoulin, son contemporain, qui, de son côté, fut le plus profond commentateur de nos coutumes. Ces deux jurisconsultes, dont les plus célèbres continuateurs ont été Domat et Pothier (voy. t. II, 1834, p. 399), préparèrent notre législation actuelle, puisée presque uniquement aux sources du droit coutumier et du droit romain.

— Mort d'Ambroise Paré, l'un des pères de la chirurgie française.

— Mort de Germain Pilon (voy. t. I^{er}, 1833, p. 309 ; t. IV, 1836, p. 213). Vers la même année moururent Bernard Palissy (voy. t. I^{er}, 1833, p. 383), et l'illustre Jean Cousin, architecte, statuaire, ciseleur en ivoire, graveur en médailles, peintre sur verre, peintre à l'huile ; son *Jugement dernier*, qui fait partie du Musée du Louvre, est, suivant quelques auteurs, le premier tableau peint à l'huile par un Français (voy. t. I^{er}, 1833, p. 343).

J. Bullant, P. Lescot, J. Goujon, Philibert Delorme, n'étaient plus ; l'année précédente, Henri III était mort assassiné ; de sorte qu'avec la branche des Valois disparut presque tout entière la brillante phalange des artistes français de la renaissance.

1591. — Premier voyage des Anglais aux Indes orientales.

— Premières importations de thé en Europe par la compagnie hollandaise des Indes orientales.

1593. — Mort d'Amyot, l'un des meilleurs prosateurs

de notre langue naïve et abondante du seizième siècle (voy. t. I^{er}, 1833, p. 248).

— Publication de la *Satire Ménippée*, chef-d'œuvre de style et de dialectique moqueuse. Pendant nos guerres de religion, on combattit aussi à coups de pamphlets, et ce fut à la *Satire Ménippée* que demeura la victoire ; Passerat, Pierre Pithou, Rapin, Chrestien, Roy et Gillot, auteurs de ce livre, valurent une bonne armée à Henri IV, et achevèrent ce que sa vaillance et son changement de religion avaient commencé.

1595. — Shakspeare fait représenter la tragédie d'*Hamlet*. L'art dramatique moderne n'avait pas encore atteint une telle hauteur (voy. t. I^{er}, 1833, p. 179).

1596. — Date d'une ode de Malherbe à la gloire de Henri IV :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

BOILEAU, *Art poétique*, chant I^{er}.

1599. — Les professeurs du collège royal, qui n'étaient pas payés depuis longtemps, ayant présenté une requête à Henri IV, ce prince leur répondit : « J'aime mieux qu'on diminue de ma dépense et qu'on m'ôte de ma table pour en payer mes lecteurs. » Cependant, sous son règne, les lettres et les beaux-arts, que Sully regardait presque comme des frivolités, furent faiblement encouragés ; ce ministre austère tourna toute son attention vers l'amélioration du commerce, et surtout vers celle des finances et de l'agriculture.

L'Amérique, la route maritime des grandes Indes, la peinture à l'huile, l'imprimerie, ces legs magnifiques du quinzième siècle, n'ont pas été stériles pour le seizième siècle, auquel on doit aussi de grandes découvertes. Devant les navires d'Europe ont incessamment reculé les limites du monde, et avec le monde ont grandi l'art de la navigation, les sciences naturelles, le commerce et l'agriculture ; le système colonial, abandonné depuis des siècles, a été remis en vigueur ; de problèmes en problèmes, l'homme s'est élevé jusqu'à connaître en partie les lois organiques de l'univers visible ; les législations se sont améliorées ; la poésie et les beaux-arts ont adouci les mœurs, élevé les âmes ; les grandes et fécondes pensées des morts et des vivants, multipliées sous la presse, sont devenues la propriété morale de tous. Ce sublime travail de l'humanité s'est continué dans les siècles suivants pour ne plus s'arrêter jamais, grâce à l'imprimerie, invention plus divine qu'humaine, comme disait le roi Louis XII. En considérant la grandeur des résultats obtenus si vite, car trois ou quatre siècles ne sont rien dans la vie de l'humanité, ayons bon cœur, sachons endurer des crises passagères, d'inévitables retardements, et n'oublions pas que si Colomb eût partagé le découragement et les impatiences de ses équipages, Colomb le rêveur n'aurait pas abordé au nouveau monde.

LE PÊCHEUR DE CHEVRETTES.

Voy. Pêche aux huîtres, p. 340 ; Pêche aux harengs, p. 355.

La chevrette (*Crangon vulgaris*) est le crustacé connu à Paris sous le nom de *crevette*, et en d'autres lieux sous celui de *salicot* ou *salicoque* ; dans nos provinces de l'ouest, le nom de *chevrette* est le plus en usage. L'animal qu'il désigne ressemble beaucoup à l'écrevisse, mais il n'est pas armé, comme celle-ci, de larges et fortes pinces. Son enveloppe crustacée est verdâtre, avec des taches grises. Sa

queue est composée de quatre pièces en forme d'ailes, qui se replient ou s'écartent à volonté; chacune de ces pièces est plumeuse sur le bord, et les deux extérieures sont garnies de pointes saillantes en dehors; le côté qui est en contact avec les pièces intérieures n'a pas cet appareil défensif. Des pointes aiguës terminent cet appareil admirablement bien construit pour une natation rapide. Remarquons en outre deux antennes aussi longues que le corps; des yeux saillants, à l'extrémité d'une protubérance en forme de tube très-court; sur la tête, à la partie antérieure, un autre appareil de mouvement en forme d'éventail, à bords plumeux comme les pièces de la queue, transparent, flexible, très-mince et d'un tissu très-solide. La première paire de pattes est la plus longue, parce que chacune porte à son extrémité une pince avec laquelle l'animal peut saisir ses aliments. Trois autres de même grandeur (les pinces exceptées) viennent après les deux bras terminés par des *maines*, et sont suivies par cinq autres paires dont la longueur va décroissant, et qui diffèrent des précédentes en ce qu'elles sont garnies de soies courtes et roides. Les femelles portent leurs œufs comme les écrevisses; l'époque de la ponte est annoncée par un changement de couleur qu'elles éprouvent alors, et dont les mâles sont exempts.

On connaît peu les habitudes des chevrettes, et il faut avouer que ces habitantes des mers ne peuvent être observées aussi facilement que les écrevisses des rivières et des ruisseaux. On reproche mal à propos aux pêcheurs une ignorance aussi invincible pour eux que pour les naturalistes, dont le premier soin est de se mettre au fait des moyens d'observation qui peuvent être à leur portée. Les faits qui s'accomplissent sous les eaux de l'Océan, ou même dans la Méditerranée, ne peuvent être sous les yeux de l'homme que dans quelques circonstances très-rares, et ceux que l'on parvient à découvrir, n'ayant été vus qu'à la hâte par un petit nombre de témoins, ne sont pas assez bien connus pour que la science en profite. L'histoire naturelle des animaux qui vivent dans l'eau peut être complétée à l'aide du temps; il est difficile que l'on augmente sensiblement le peu de connaissances que nous avons sur les nombreuses populations de la mer.

La pêche des chevrettes est très-facile, et peut être l'occupation d'enfants encore trop faibles pour manier la rame du batelier. Il ne s'agit que d'entrer dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux, muni d'une *truble*, filet prolongé en poche, et dont le bord est tendu par un demi-cercle en bois, et une corde qui fait le diamètre. Un bâton est attaché par l'un de ses bouts au milieu de la corde, le milieu du demi-cercle de bois y est aussi fixé solidement, et le pêcheur s'en sert pour ratisser le fond avec la corde de la trouble, en tenant l'autre bout du bâton appuyé contre sa poitrine. On ne peut exploiter de cette manière que des côtes très-basses, en suivant le mouvement des eaux et par un temps très-calme. Pour rendre la pêche plus fructueuse et mettre à contribution une plus grande étendue de mer, deux pêcheurs prennent un bateau, trois ou quatre filets disposés de manière qu'ils parcourent le fond comme des trubles de grande dimension; en les jetant et les retirant de temps

en temps, on fait une ample collection de crustacés. Les bateaux employés pour cette manœuvre sont quelquefois du port de plusieurs tonneaux.

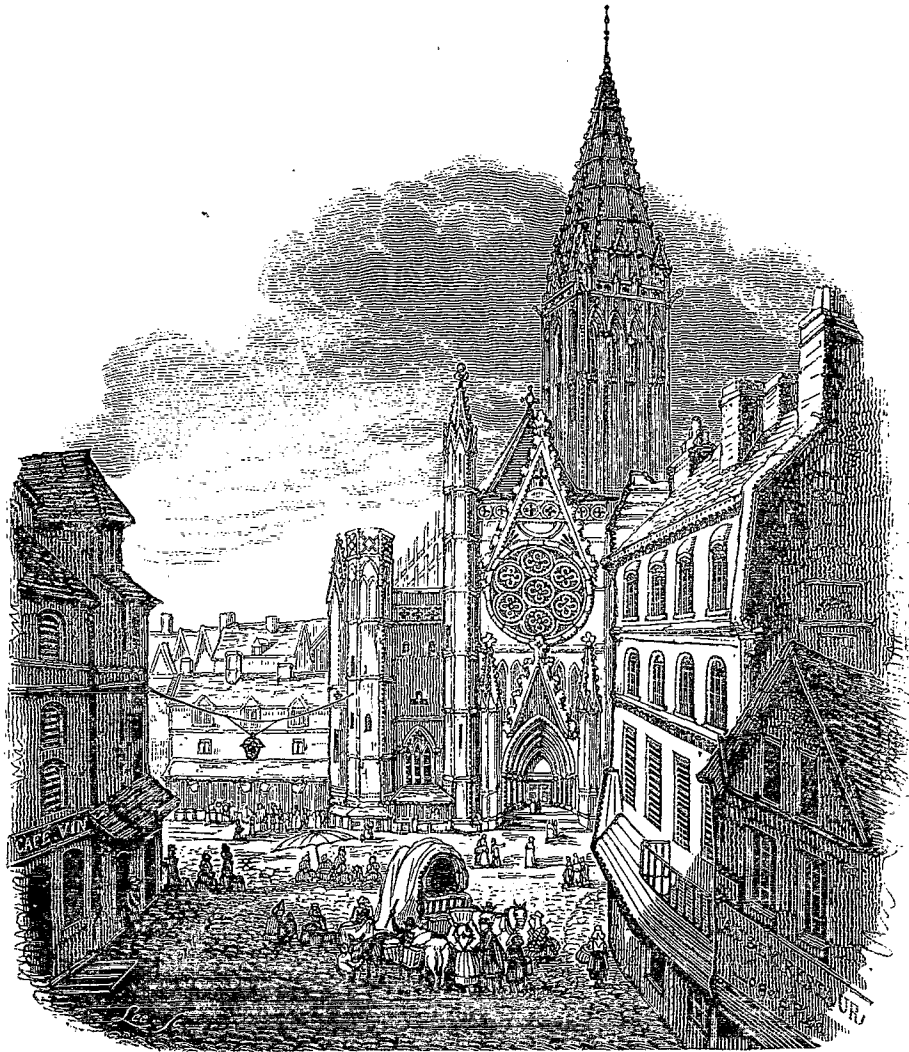
Les chevrettes, ainsi que les autres crustacés, ne sont mangeables qu'après la cuisson. Pour les envoyer un peu loin, on prend la précaution de les faire bouillir pendant une dizaine de minutes; une plus longue ébullition les ferait durcir, et leur saveur serait beaucoup moins agréable; cependant on supporte cet inconvénient lorsqu'il s'agit de faire parvenir ce comestible en des lieux très-éloignés de la mer. On en consomme beaucoup plus en Angleterre qu'en France; les pêcheurs anglais ont soin que tous les marchés en soient bien pourvus. On ne le sert sur les tables somptueuses qu'après lui avoir fait subir une préparation, ce qu'attestent les pots qui le contiennent, et dans la capitale les marchands *n'empotent*, disent-ils, que des chevrettes de la baie de *Pagwell*, le parage le plus renommé par l'excellence de ce crustacé, au jugement de tous les connaisseurs. Les consommateurs moins opulents ne sont pas aussi difficiles; ils se contentent des chevrettes bouillies qu'on leur vend au *gallon*, mesure qui, pour cette sorte de marchandise, n'est pas la même que celle de même



Un petit Pêcheur de crevettes.

nom légalement fixée pour les liquides. Les chevrettes rougissent en cuisant, comme les écrevisses, crabes, etc. Il faut pourtant en excepter une variété que l'on pêche dans la Garonne au-dessus du bec d'Ambez: celle-là blanchit par la cuisson si elle a toujours vécu dans l'eau douce; mais après avoir passé quelques jours dans l'eau de mer, l'anomalie commence à disparaître, et au bout d'un séjour de quelques semaines, l'habitante des eaux douces ne diffère plus de celle des eaux salées.

CAEN,
CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.



Vue de l'église Saint-Pierre, à Caen.

La ville de Caen, ancienne capitale de la basse Normandie, aujourd'hui chef-lieu du département du Calvados et siège d'une cour royale, est assise au milieu des beaux herbages qui constituent la principale richesse territoriale de la contrée. La mer en est éloignée de 12 kilomètres, et des navires d'un assez fort tonnage remontent, à l'aide des marées, jusque dans son port, formé par le confluent de l'Orne et de l'Odon.

Chaque cité a, comme les individus, un trait de physiologie qui la caractérise plus particulièrement : ce qui distingue surtout le chef-lieu du Calvados, c'est son excellent esprit d'éducation ; peu de villes, en effet, possèdent proportionnellement un aussi grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, et ce n'est cependant qu'un faible reste de l'ancienne splendeur intellectuelle de la ville de Caen. Au moyen âge, son université jouissait d'une haute renommée, et les religieux de Saint-Étienne de Caen comptent parmi les plus célèbres conservateurs des sciences et des lettres.

Il faudrait beaucoup de pages pour faire connaître tout ce que cette ancienne cité normande et son histoire offrent d'intéressant ; nous nous bornerons ici à quelques détails sur ses trois principaux monuments religieux : l'église Saint-Pierre, dont nous donnons une vue ; l'abbaye de

Saint-Étienne, dite l'abbaye aux Hommes, et l'abbaye de la Trinité, dite l'abbaye aux Dames. Cette dernière a été convertie en hôpital.

Eglise Saint-Pierre. — Cette paroisse, appelée dans les anciens actes *église de Darnetal*, est une de celles dont la fondation est attribuée à saint Regnobert, dans le septième siècle. La forme de l'église primitive est absolument inconnue. L'église actuelle est l'ouvrage de plusieurs siècles ; le chœur et une partie de la nef sont de la fin du treizième siècle ; le reste de la nef et la tour, de l'an 1308. Le portail qui est sous cette tour date par conséquent du même temps. L'aile droite est de 1410, et l'aile gauche est postérieure de quelques années. Les voûtes n'ont été faites qu'en 1521. Tous les connaisseurs admirent le beau travail des chapelles de l'abside ou rond-point.

La tour et sa flèche sont d'une légèreté et d'une élégance remarquables, et, au sentiment de l'Anglais Dibdin, la fameuse tour de Salisbury ne peut être comparée à celle de Saint-Pierre.

Parmi les curieux détails de cette église, on remarque le chapiteau d'un des derniers piliers du côté gauche de la nef ; on y voit, entre autres sujets :

1° Le philosophe Aristote marchant à quatre pattes et portant sur son dos une jeune femme ; elle avait exigé de

lui qu'il la conduisit, dans cette posture, jusqu'au palais d'Alexandre. C'est un trait pris dans le *Lai d'Aristote*, conte mis en vers par le trouvère normand Henri d'Andely.

2^o Tristan de Léonois, l'un des chevaliers de la Table ronde, traversant la mer sur son épée en guise de nacelle pour aller trouver sa dame, et celle-ci l'attendant avec son chien sur le côté opposé. (Voy. la Mort de Tristan, p. 19.)

3^o Virgile dans un panier suspendu à une muraille. Dans le moyen âge, ce poète passait pour un enchanteur. On lit dans un roman qu'ayant demandé un rendez-vous à une dame romaine, il ne l'obtint qu'à la condition qu'il entrerait chez elle de nuit, et de la manière représentée par le bas-relief. Lorsque le poète fut à moitié hissé, la maligne personne fixa la corde et laissa notre Virgile dans son panier; le lendemain matin, il fut la risée de toute la ville de Rome.

4^o Enfin, Lancelot du Lac dans une charrette. Ce paladin de la Table ronde errait depuis longtemps pour trouver la reine Genèvre, qu'on avait enlevée, lorsqu'il rencontra un nain conduisant une charrette. Il s'empresse de lui demander des nouvelles de la reine; mais le nain refuse de le satisfaire, à moins qu'il ne traverse la ville monté dans son équipage. Alors c'était un déshonneur de monter dans une telle voiture, que l'usage réservait aux seuls criminels.

« Il ne faut pas blâmer rigoureusement de tels ornements dans une église, dit M. l'abbé de la Rue dans ses *Essais historiques* sur la ville de Caen, savant ouvrage où nous puisons la plupart des détails de notre article. L'artiste avait certainement un but moral. Ces traits de nos anciens romans montrent les folies de l'amour; et comme dans les siècles de chevalerie on ne se nourrissait l'esprit que de la lecture de ces ouvrages, l'architecte aura cru donner une leçon utile par des représentations de cette espèce. »

Abbaye aux Dames. — Le pape Nicolas II, craignant de susciter une guerre entre les Normands et les Flamands s'il eût cassé le mariage de Guillaume, duc de Normandie, avec Mathilde de Flandres sa cousine, leur en donna l'absolution; mais il leur enjoignit pour pénitence de construire deux monastères de l'un et de l'autre sexe. Guillaume édifia un monastère d'hommes sous l'invocation de saint Étienne, et Mathilde une abbaye de femmes. Le 18 juin 1066, l'église de cette dernière abbaye fut dédiée à la sainte Trinité. Dans la première chartre de dotation, qui est du même jour, Guillaume ne prend pas le titre de roi; ce fut au mois d'octobre suivant qu'il conquiert l'Angleterre.

En 1083, la reine Mathilde fut inhumée dans cette abbaye. En 1562, les protestants ayant renversé son tombeau, l'abbesse, Anne de Montmorency, recueillit les ossements et les replaça dans le cercueil. En 1708, un deuxième mausolée fut élevé sur ce cercueil; mais il fut abattu pendant la révolution, à cause des armes de Normandie qui y figuraient. La dépouille de la reine avait été respectée, et, en 1819, on construisit un troisième tombeau.

Nous choisissons dans les curieuses annales de cette célèbre abbaye l'épisode suivant, où l'on trouve le menu d'un banquet du vieux temps.

L'abbesse de Caen devait jadis, le jour de la Trinité, donner à dîner à tous les habitants de la paroisse de Vaux-en-Seulles, et même à leurs domestiques, s'ils avaient un domicile d'un an et un jour dans cette paroisse.

Ce dîner avait lieu dans l'intérieur de l'abbaye. Les convives se lavaient les mains dans une cuve pleine d'eau; ensuite, lorsqu'ils étaient assis à terre, on étendait une toile devant eux; on leur servait chacun un pain de 24 à 22 onces, puis un morceau de lard *pelé et bouilli*, ayant un *demi-pied carré*, ensuite chacun une *ribelette de lard rôtie sur le gril*, et une *esculée* (écuelle pleine) de *mortreux*

fait de pain et de lait, et enfin à boire tant qu'ils voulaient, *cidre ou cervoise* (bière). Le dîner durait trois ou quatre heures. — Mais l'ivresse des paroissiens de Vaux-en-Seulles occasionnant de graves désordres, Charles VII convertit le dîner en une rente de 30 livres à payer au trésor de Vaux, et en un service solennel, le lendemain de la Trinité, pour les défunts de la paroisse, auquel assistaient six des habitants qui dinaient à table.

Abbaye aux Hommes. — Cette abbaye, remarquable par la régularité et le caractère grave de son architecture, fut dédiée à saint Étienne en l'année 1077. Les deux belles flèches qui la surmontent et les bas côtés de la nef sont plus modernes de deux siècles.

Comme le tombeau de Mathilde, celui de Guillaume le Conquérant, inhumé dans cette abbaye, fut renversé deux fois et aux mêmes époques. C'est donc un troisième mausolée que l'on y voit aujourd'hui.

Le monastère de Saint-Étienne fournit dès son origine, et dans les siècles suivants, des hommes célèbres par leurs talents et par leurs vertus; on en fut redevable à saint Lanfranc, qui en fut le premier abbé. Il ouvrit à Caen une école où se formèrent nombre d'hommes versés dans les lettres, et qui en répandirent le goût tant en Normandie qu'en Angleterre.

ANCIEN ROMAN DE BERTE AUX GRANDS PIEDS.

Premier article.

Nous avons promis, en parlant des anciens romans français (voy. t. IV, 1836, p. 334), de donner une idée de celui de Berte. S'il est vrai que rien ne fasse mieux comprendre les mœurs et les sentiments intimes d'une époque que les compositions poétiques qui y prennent naissance, on conçoit que c'est surtout dans les œuvres de ce genre que l'on doit aller chercher le goût du moyen âge; car nulle part ailleurs il ne se révèle plus purement.

Le poème dont il s'agit ici a été composé, il y a environ six cents ans, à la cour du roi de France Philippe le Hardi. Le poète auquel il est dû se nommait Adenès, et exerçait dans cette cour les fonctions de roi des ménestrels, c'est-à-dire de directeur des concerts et autres récréations de même espèce. Il était né dans le duché de Brabant, et avait quitté ce pays, en 1274, à la suite de la princesse Marie, sa bienfaitrice, venue en France pour épouser le roi Philippe, fils et successeur de saint Louis. On a de lui plusieurs poèmes : *Cléomadès*, qui est un roman dont l'action se passe au temps des empereurs romains, et qui a par conséquent pour nous peu d'intérêt; *Ogier le Danois* et *Buevon de Comarchis*, qui sont des suites à d'anciens romans français sur ces mêmes personnages; enfin, *Berte aux grands piés*, qui est un roman entièrement original et fort curieux. C'est celui qui doit faire le sujet de cet article.

Berte est la femme de Pépin le Bref et la mère de Charlemagne : le poète la suppose fille du roi de Hongrie, et chante l'histoire imaginaire de ses malheurs. Mais peu importe que cette histoire soit fabuleuse, car l'intéressant n'est pas que le fond du récit soit véritable, mais que les détails relatifs aux mœurs et aux sentiments soient exacts. Il est même bien entendu que ces détails ne sauraient se rapporter à l'époque de Pépin le Bref, qu'Adenès connaissait certainement bien moins que nous, mais à l'époque où Adenès vivait, et d'après laquelle il peignait celle qu'il avait adoptée pour sujet de ses chants. On a supposé que ce poème n'était qu'une allusion lointaine aux malheurs de la reine Marie de Brabant, séparée longtemps du roi son époux par les intrigues d'un valet nommé Labrosse, condamné plus tard, pour ses criminelles menées, à être pendu à Montfaucon. Cela ne peut que lui donner plus d'intérêt,

puisque cela devait pousser le poète à réveiller sans cesse les cordes les plus délicates et les plus capables de produire une impression profonde et vraie sur ses contemporains.

Le roman s'ouvre par une séance royale. Le roi Pépin, entouré de ses barons, leur fait connaître la résolution qu'il a prise de se marier, et les consulte sur la femme qu'il doit choisir. On lui indique Berte, fille du roi de Hongrie, comme la plus parfaite et la plus digne. Le roi se décide à demander sa main, et envoie dans ce dessein des ambassadeurs en Hongrie. Rien n'est plus touchant que la séparation de la jeune princesse d'avec ses parents ; il y a là des tableaux domestiques et des affections de famille de la plus douce pureté. Berte a été élevée avec une jeune fille de condition obscure, mais lui ressemblant trait pour trait, et affranchie à cause de cela, ainsi que toute sa famille, par la reine. La bonne reine, ne voulant pas laisser partir sa fille toute seule pour un pays si lointain, et croyant pouvoir mettre toute sa confiance dans une famille qu'elle a comblée de ses bienfaits, la fait partir pour la France avec les ambassadeurs et la fiancée.

Cette famille, la mère surtout, l'orde vieille sorcière, comme la nomme le poète, voilà le germe du mal. C'est d'elle que vont naître tous les malheurs de Berte. Abusant de l'innocence et de la simplicité de la jeune princesse, la vieille Margiste lui substitue, après la cérémonie du mariage, sa fille Aliste, s'empare de sa personne, et, après l'avoir garrottée et bâillonnée, l'envoie, sous la conduite d'un Hongrois et de trois hommes d'armes, dans une forêt lointaine, celle du Mans, pour qu'on l'y mette à mort, et que toute trace du crime soit ainsi effacée.

Rien n'est attendrissant comme la plainte de cette jeune princesse. Nulle part dans le poème on ne sent mieux ce parfum tranquille et cette candeur toute virginale du christianisme du douzième siècle. Hélas ! seigneur Dieu, s'écrie-t-elle, moi qui n'ai jamais fait de mal à personne, quelle expiation faut-il donc que je subisse ! Pourquoi suis-je ainsi abandonnée aux méchants !

Lasse ! mès (jamais) ne verrai ma douce chièrre mère,
Ne mon père roi Flore, ma seror (sœur), ne mon frère !

Après cinq jours de marche, on est arrivé dans la forêt. Tybers, le Hongrois, fait mettre pied à terre à tout le monde, et, dégainant son épée, se prépare à faire voler la tête de la princesse. Mais les hommes d'armes, touchés de sa beauté, de ses pleurs, s'opposent à ce que le Hongrois exécute son cruel dessein. Ils prennent le parti de la malheureuse prisonnière, brisent ses liens, et la laissent s'échapper dans la forêt en la mettant, pour dernier adieu, sous la garde du Seigneur.

Il est impossible de ne pas être frappé de la délicatesse avec laquelle le poète peint la situation de Berte ainsi délaissée par un temps affreux, avec toutes ses terreurs de jeune fille, au milieu d'une sombre et sauvage forêt :

Les leus oy uller et li huans hua.
(Les loups elle entend hurler et les chats-huants crier.)

Elle songe à sa mère tranquille dans son beau palais de Hongrie, et se demande ce que deviendrait cette pauvre mère si elle pouvait se douter de la peine de sa malheureuse fille ; elle se recommande à Dieu, le suppliant avant tout de la protéger contre toute rencontre funeste à son honneur ; elle s'abrite comme elle peut sous son manteau, avançant avec précaution à travers le bois, timide, inquiète, gardant toujours l'espérance dans la force de sa prière et dans son innocence :

A destre et à senestre (à droite et à gauche) moult souvent regardoit,
Et devant et derrière, et puis si s'arrestoït.
Quand s'estoit arrestée, piteusement plouroït ;

A nus genous sur terre souvent s'agenoilloit ;
La terre moult souvent par humilité haisoit ;
Ses très bèles mains blanches moult souvent détordoit ;
A Dieu et à sa mère souvent se commandoit.

Enfin, après avoir passé la nuit dans le bois en s'abritant sous un toit de feuillage, elle se remet en marche au point du jour à demi morte de faim, de froid et de frayeur. C'est alors qu'elle fait un vœu touchant. Ne voyant aucune cause aux maux immérités qu'elle souffre, dont elle puisse humainement se rendre compte, elle imagine que c'est Dieu qui les lui envoie pour l'éprouver et la rendre digne, par cette épreuve, de mériter un jour les récompenses du paradis. Elle promet donc à Dieu, pourvu qu'il consente à lui maintenir la vie sauve, de se résigner à sa volonté, de demeurer vierge, et de ne jamais révéler à personne ni la dignité de son rang, ni sa mésaventure. C'est là le nœud du poème.

Or me veuillez, doux sire, de cest péril jeter (tirer).
Je veux par vostre amour ici en droit (régulièrement) vouer
Un vœu que je tenrai (tiendrai) à tous jours sans fausser ;
Que jamais ne dirai, tant com porrai durer (tant que je pourrai vivre),
Que soie fille à roy, ne qu'à Pepin le Ber
Soie fame espousée.

Cette prière faite, elle reprend courage et s'avance avec plus de hardiesse à travers l'épaisseur de la forêt. Enfin, ô bonheur longtemps attendu ! elle trouve un sentier frayé ; elle se croit sauvée ; elle marche, marche longtemps : la joie et la confiance sont rentrées dans son cœur. Après bien de la peine, la voici arrivée à la porte d'un ermitage : elle frappe, l'ermite arrive, et ouvre une petite fenêtre. En la voyant si belle, il fait un signe de croix et implore la miséricorde de Dieu, prenant la vue de cette ravissante créature pour quelque embûche du démon. La malheureuse Berte a beau le supplier, il demeure insensible, alléguant ses vœux qui lui interdisent de donner accès dans son ermitage à aucune femme. Cependant, touché des larmes de la suppliante et de son état misérable, il lui donne un morceau de pain :

Noir est et plains de pailles, ne l'ot pas beluté.
(Il est noir et plein de paille, on n'en a pas bluté la farine.)

Puis s'humanisant peu à peu à sa vue et à ses paroles, il consent à sortir pour elle de son ermitage et à la mettre sur un chemin qui doit la conduire à une maison située à peu de distance, et dans laquelle il lui prédit qu'elle sera bien reçue.

Rien ne montre mieux les sentiments de douce charité que le christianisme avait su répandre autour de lui que l'accueil que reçoit Berte dans cette maison. C'est l'hospitalité antique jointe à la fraternité du Christ. Berte, pour demeurer fidèle à son vœu, raconte à ses hôtes qu'elle est d'Alsace, et qu'obligée de fuir sa belle-mère, elle s'est mise en route et égarée dans la forêt. Symons, le maître du logis, qu'elle a rencontré dans le chemin, l'amène à sa femme.

Dame, esgardez (regardez), fait-il, dont je vous fais présent ;
Trouvé l'ai en ce bois trop merveilleusement.

Constance remercie son mari : elle est trop heureuse de pouvoir obliger la pauvre femme toute morfondue et toute dolente que le hasard lui amène.

Par la main saisi Berte moult très courtoisement.
Berte pleure du froit et du mal qu'elle sent,
Et Constance en lermoie (larmoie) très piteusement,
En sa chambre l'enmaïne, delez (devant) le feu l'estent (la place),
Et ses deux beles filles, sachiez (sachez-le), moult humblement,
La frotent et eschaufent de cœur soigneusement (avec des soins de cœur),
Et de pitié en pleure chascune tendrement.

Nous voudrions pouvoir citer ici dans son entier cette scène charmante, et où le beau côté des mœurs saintes et honnêtes du moyen âge se montre si bien. Elle est pleine de détails

simples et naïfs dont le tableau charme le cœur : ce sont les jeunes filles qui font chauffer des serviettes (usage qui n'est pas moderne, comme on le voit) ; c'est Symons qui s'éloigne après avoir bien rangé le feu ; c'est Constance qui déshabille la malheureuse pour la mettre dans un bon lit.

Constance, dit Symons, je crois que elle ait faim.

Mais la pauvre Berte, quoique n'ayant pas mangé depuis la veille au matin, *dès yer main*, se sent si lasse que la nourriture ne lui fait pas envie : elle aime mieux se coucher. Ce n'est que le lendemain, et après avoir bien dormi, qu'elle commence à se remettre un peu.

Cel jour s'est bien chauffée Berte delez le feu,
Et à son plaisir a et mangié et béu.
L'une li apporte à mengier d'un poucin (poulet),
Et l'autre li retrempe de fresche eawe son vin.

Bientôt Berte, par sa douceur et la grâce enchanteresse de son parler et de son caractère, se fait tant aimer qu'on ne voit plus en elle la pauvre fugitive d'Alsace, à qui on a ouvert pour un instant la porte de la maison. On ne peut plus s'en passer. Les deux jeunes filles savent broder à l'aiguille en or et en argent, et se croient habiles ouvrières ; mais Berte a bientôt fait de leur en montrer davantage : elles sont dans le ravissement ; elles courent à leur mère, la supplient de venir voir l'ouvrage de Berte : si on la renvoie, disent-elles, elles ne peuvent plus vivre. Constance accueille avec joie la prière de ses filles ; elle leur promet qu'elle fera tous ses efforts pour leur conserver la compagnie que Dieu leur a envoyée. « Elle est si pleine de grâce, dit Aiglante,

Qu'onques si douce chose ne vi ne n'accointai (ni ne rencontraï),
Elle est plus gracieuse que n'est la rose en mai.

En définitive, Berte se trouve installée dans cette maison.

Fidèle à son vœu, elle ne révèle à qui que ce soit le secret de son rang. Elle se trouble quelquefois quand elle entend parler devant elle de la reine ; mais rien de plus ne lui échappe, et personne ne soupçonne en elle autre chose que ce qu'elle a raconté. Souvent elle soupire à la pensée de sa mère qu'elle ne verra plus,

Et du bon roy son père, le chevalier hardi.

Mais elle se résigne, se rappelle sa promesse à Dieu tandis qu'elle était égarée dans le bois, et continue sa vie de retraite et de dévotion au milieu de l'honnête famille où le sort l'a conduite. Elle y demeure neuf ans et demi, calme et heureuse comme dans un ermitage :

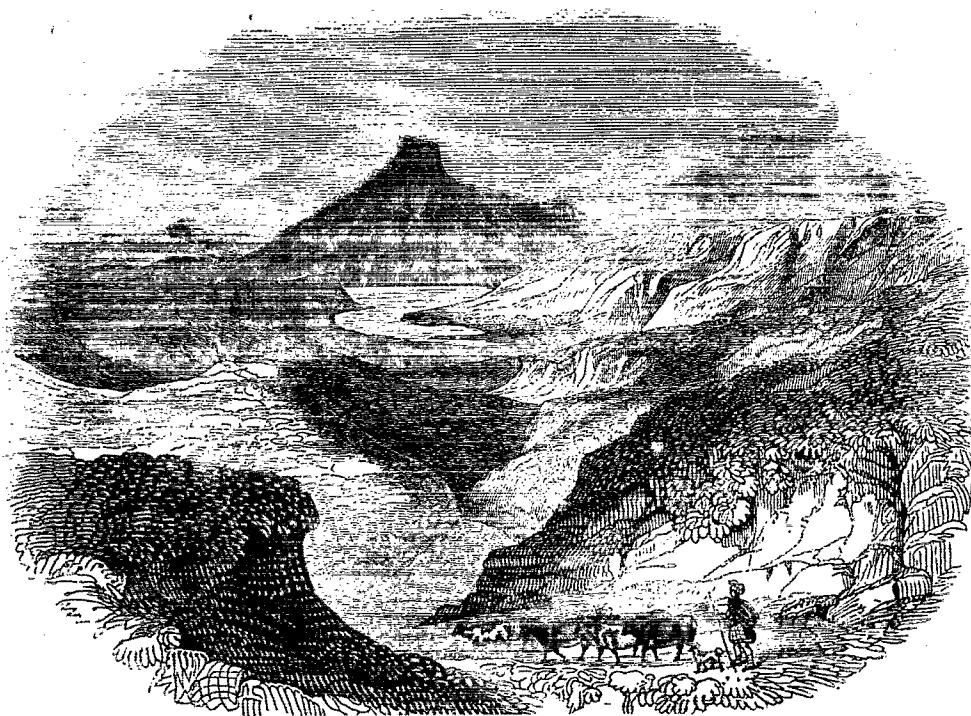
Symons en fait sa nièce, et Constance s'amie ;
Chascuns li porte honor, douceur et compagnie.

Arrêtons ici ce premier article. Dans un suivant, nous terminerons cette analyse. Nous espérons que cet échantillon du langage que parlaient nos pères il y a six cents ans aura offert quelque intérêt à nos lecteurs, et que, dans sa simplicité, l'esquisse de ce joli poème du moyen âge leur aura paru digne de leur attention.

LACS D'ÉCOSSE.

L'Écosse est divisée en deux parties : les collines et les plaines de la basse Écosse (Lowlands) ont des formes simples et gracieuses ; au contraire, la haute Écosse (Highlands) offre l'aspect le plus sévère et le plus majestueux. Cette partie présente le même genre de beauté qu'on trouve dans la Suisse : des montagnes abruptes, des forêts admirables, des lacs en abondance. Les monts Grampiens sont les Alpes de ces contrées reculées.

Le Glencoë est une des vallées les plus romantiques des

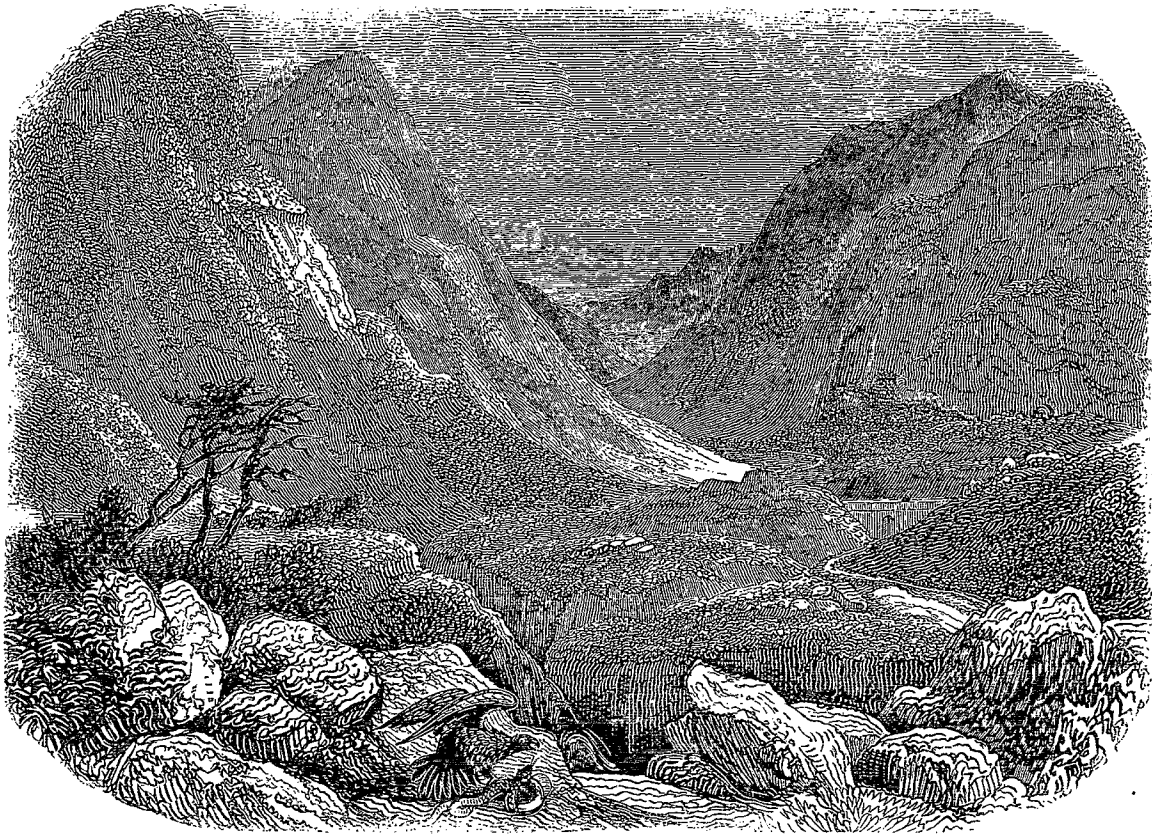


Le lac Awe, dans la haute Écosse.

Highlands. C'est là qu'on place la naissance d'Ossian ; les poésies qu'on attribue au vieux barde semblent, en effet, avoir été inspirées par le spectacle de ce lieu sauvage. La vallée est resserrée entre deux murailles de rochers noirs, de trois mille pieds de hauteur, dont les sommets bizarres sont entrecoupés par des aiguilles et des flèches de la forme

la plus hardie. Tout y est plein des noms qu'on retrouve dans les poésies ossianiques. Au nord s'élève le Dun-Fion, ou la *montagne de Fingale*. Le ruisseau de Cona prend sa source dans un petit lac qu'on voit au milieu de la vallée.

Il n'y a pas loin du Glencoë au lac Awe. Mais en allant de l'un à l'autre, on quitte le désert pour entrer dans un pays d'un aspect riche et élégant. Le lac Awe a trente milles de long sur environ un mille de largeur. Les hautes mon-



Le lac Glencoë, dans la haute Écosse.

tagnes qui l'entourent sont chargées de bois magnifiques ; à sa surface sont éparses une foule de petites îles, les unes couvertes de prairies où paissent des troupeaux, les autres ombragées de grands arbres. Des ruines admirables sont semées sur ses bords ; à son extrémité orientale, on aperçoit les débris de Kilchurn-Castle, debout sur un rocher qui s'avance au milieu des eaux ; les restes d'un autre château, qui s'élèvent non loin de là dans la petite île de Fraoch-Elan, semblent flotter sur le lac.

Les Highlands, où Walter Scott a placé la plupart des scènes de ses romans, sont visités, dans la belle saison, par le monde fashionable. Pour voyager dans ce pays, il faut prendre encore plus de précautions que pour parcourir la Suisse, car il est beaucoup moins fréquenté. Quand on voyage avec ses voitures, il faut se servir de ses propres chevaux ; il y a peu d'endroits où l'on trouve des chevaux de poste. Les voitures publiques ne sont pas moins rares ; on peut se procurer plus facilement au printemps, dans les comtés de Perth et d'Argyll, des carrioles à un seul cheval, avec un siège mouvant suspendu en travers. C'est le véhicule le plus commode et le plus approprié à la nature du pays. Du reste, la plupart des routes sont très-bonnes ; souvent les plus lointaines et les plus sauvages parties de la contrée sont traversées par un chemin aussi doux que pourrait l'être celui du parc d'un gentleman. Voyager à pied est encore la meilleure manière de voir ce pays curieux ; alors il faut se munir d'un léger bagage qu'on porte sur le dos ; et de cette façon on se met dans une entière communication avec l'inculte et libre nature qu'on traverse.

ORIGINE DU POINT D'HONNEUR.

Montesquieu, après avoir retracé les usages et les formes des combats judiciaires usités chez les Germains, explique de la manière suivante comment de ces usages se sont formés les articles particuliers de notre point d'honneur.

« L'accusateur, dit-il, commençait par déclarer devant le juge qu'un tel avait commis une telle action, et celui-ci répondait qu'il en avait menti ; sur cela, le juge ordonnait le duel. La maxime s'établit que lorsqu'on avait reçu un démenti il fallait se battre.

» Quand un homme avait déclaré qu'il combattrait, il ne pouvait plus s'en départir ; et s'il le faisait, il était condamné à une peine. De là suivit cette règle que quand un homme s'était engagé par sa parole, l'honneur ne lui permettait plus de la rétracter.

» Les gentilshommes se battaient entre eux à cheval et avec leurs armes, et les vilains se battaient à pied et avec le bâton. De là il suivit que le bâton était l'instrument des outrages, parce qu'un homme qui en avait été battu avait été traité comme un vilain.

» Il n'y avait que les vilains qui combattissent à visage découvert ; ainsi il n'y avait qu'eux qui pussent recevoir des coups sur la face. Un soufflet devint une injure qui devait être lavée par le sang, parce qu'un homme qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain.

» Les peuples germains n'étaient pas moins sensibles que nous au point d'honneur ; ils l'étaient même plus : ainsi les parents les plus éloignés prenaient une part très-vive aux

injuries, et tous leurs codes sont fondés là-dessus... Nos pères étaient extrêmement sensibles aux affronts ; mais les affronts d'une espèce particulière, de recevoir les coups d'un certain instrument, sur une certaine partie du corps, et donnés d'une certaine manière, ne leur étaient pas connus. Tout cela était compris dans l'affront d'être battu ; et, dans ce cas, la grandeur des excès faisait la grandeur des outrages. » (*Esprit des lois*, l. xxviii, c. 20.)

L'OIE A CRAVATE.

Parmi les animaux qui nous sont le plus familiers, il en est peu dont le nom ne rappelle aussitôt à l'esprit quelque qualité ou quelque défaut, et ne figure souvent à ce titre dans les métaphores dont abonde le langage même le moins recherché. On entend dire chaque jour d'un homme qu'il a la douceur du mouton ; d'un autre, qu'il est courageux comme un lion ; celui-ci est têtue comme un âne, celui-là bête comme une oie.

Il n'est pas bien certain que le mouton soit aussi doux qu'on le dit d'ordinaire, ni que le lion, qui attaque le plus souvent par surprise, ait d'autre courage que celui qui résulte du sentiment de sa force. Je passe condamnation sur l'entêtement de l'âne, sans d'ailleurs prétendre qu'il en vaille beaucoup moins pour ne pas se prêter toujours avec docilité à nos tyranniques exigences ; mais, quant à l'oie, je pense qu'on lui a fait grand tort en la prenant pour l'emblème de la stupidité.

L'oie, même dans l'état de dégradation où l'a réduite une longue servitude, a des qualités qui la recommandent à notre estime. La femelle a pour ses petits autant de tendresse qu'en a la poule pour les siens, et le mâle prend part à la défense de la famille, ce que ne fait point le coq, dont l'humeur belliqueuse est pour la basse-cour une cause de troubles bien plutôt qu'un motif de sécurité. Le jars certainement a l'air moins martial que le coq, il a un uniforme moins éclatant ; mais, au moment du danger, il montre tout autant de courage. Qu'un étranger suspect, qu'un chien s'approche du troupeau, le jars se présente à l'instant, sifflant d'une manière menaçante et tout prêt à frapper de l'aile ou du bec.

La vigilance du coq est proverbiale ; celle de l'oie mériterait de le devenir. A quelque heure de la nuit que le renard, le putois ou la fouine se présente, l'oie l'a reconnu de loin et a donné l'éveil au maître du logis. Ses cris plus d'une fois ont annoncé l'approche du voleur nocturne ou celle de l'ennemi ; nos pères, les Gaulois, ont eu jadis au Capitole l'occasion de l'apprendre à leurs dépens.

Les qualités que je viens de signaler dans l'oie domestique se retrouvent à un très-haut degré dans toutes les espèces qui appartiennent au même sous-genre ; mais dans aucune elles ne sont aussi prononcées que dans l'oie à cravate.

Cette espèce, qui forme la liaison entre les oies et les cygnes, et que les naturalistes ont en effet rapportée tantôt à l'un et tantôt à l'autre de ces deux groupes, est originaire de l'Amérique septentrionale. Le nom d'oie du Canada, par lequel on la désigne quelquefois, ne lui convient pas trop ; car, au Canada, c'est seulement un oiseau de passage, tandis qu'un peu plus au sud, dans certaines parties des États-Unis, on en rencontre toute l'année. Au reste, le plus grand nombre de ces oiseaux a, comme les oies sauvages de l'ancien continent, l'habitude de passer l'été dans les climats froids et l'hiver dans les climats tempérés.

L'époque de leur départ pour le Nord varie, et elle est d'autant plus tardive que le pays où les oiseaux ont passé l'hiver est plus froid. Avant de se mettre en voyage, les

couples se forment, et, à peine arrivés à la résidence d'été, le mâle et la femelle travaillent en commun à la construction de leur nid. Le lieu qu'ils choisissent à cet effet est voisin d'un lac ou d'une rivière, et communément couvert de roseaux ou abrité par quelque buisson bien fourré. Ce nid est presque toujours placé sur la terre ; mais le fond en est assez élevé, et c'est sur un épais matelas d'herbes et de joncs secs que sont déposés les œufs, dont le nombre varie de cinq à huit.

La femelle n'a pas plutôt pondu son premier œuf que le mâle s'établit près d'elle en sentinelle vigilante ; debout, la tête levée, il parcourt de l'œil au loin l'espace ; il prête l'oreille au moindre bruit. Le renard, le raton ou l'opossum a beau se traîner entre les herbes, il est aperçu, battu et contraint à faire une honteuse retraite ; l'homme même, s'il est sans armes, ne doit s'approcher qu'avec quelques précautions de ce nid si bien gardé. Voici, en effet, ce que raconte un homme qui a observé avec un soin tout particulier les mœurs des oiseaux américains, l'auteur de la *Biographie ornithologique*, M. Audubon :

« Lorsque j'habitais le Kentucky, dit notre auteur, j'ai eu, trois années de suite, occasion d'observer les allures d'un de ces jars qui avait son nid près d'un lac situé à peu de distance de la rivière Verte. L'animal était aisé à reconnaître à sa taille, qui était très-grande, et à la couleur de son ventre, qui, au lieu d'être grisâtre ainsi que c'est le cas ordinaire, offrait un jaune paille très-brillant. L'intrépidité de cet oiseau était vraiment extraordinaire. Toutes les fois qu'il m'arrivait de visiter son nid, il me voyait approcher avec un air de dédain, ou plutôt de défiance ; car il se dressait de toute sa hauteur pour me regarder, et semblait me toiser de la tête aux pieds ; puis, quand je n'étais plus qu'à quelques pas de distance, il secouait violemment la tête, et, s'élançant aussitôt dans l'air, il se précipitait droit vers moi. Par deux fois différentes, il m'a atteint de son aile le bras droit que j'avais machinalement comme pour l'écarter, et avec une telle violence que je craignis un moment d'avoir ce bras brisé. Après cette vigoureuse tentative pour défendre sa famille, il revenait aussitôt vers le nid, et passait plusieurs fois affectueusement sa tête et son cou autour de sa femelle, puis reprenait en me regardant son attitude menaçante. »

Les petits, deux ou trois jours après être sortis de la coquille, se dirigent vers l'eau conduits par le père et la mère, qui les surveillent constamment, et ne les quittent point jusqu'au printemps suivant. Au reste, dès que les jeunes ont pris leur développement, plusieurs familles se réunissent et forment des troupes souvent très-considérables. Cependant, malgré cet esprit de sociabilité, l'oie à cravate ne se mêle point avec les autres espèces, telles que l'oie de neige, l'oie rieuse ou à front blanc, qui se posent quelquefois sur les mêmes étangs, mais qui sont toujours obligées de se tenir à une distance respectueuse.

Le courage de l'oie à cravate ne se montre avec tout son avantage que pendant la saison de la ponte ; quant à sa vigilance, elle est à toutes les époques à peu près la même. A quelque distance qu'on les trouve des habitations de l'homme, il est rare qu'on les surprenne. Chaque troupe a ses sentinelles qui veillent pendant que le reste repose. Qu'un bœuf ou un cerf s'approche, on le laisse venir sans paraître y prendre garde ; mais que ce soit un ours ou un couguar, et aussitôt l'alarme est donnée. Si la troupe est en ce moment à terre et dans le voisinage de l'eau, chaque oiseau file sans bruit jusqu'à la rivière ou au lac prochain, et ne s'arrête que lorsqu'il est arrivé au milieu. Si l'ennemi les poursuit jusque dans cette retraite, toute la troupe, à un premier signal donné par le chef, serre les rangs, et au second s'envole toute à la fois.

L'oie du Canada a l'ouïe si délicate qu'elle distingue fort bien, en entendant le craquement d'une branche sèche qui se brise sous les pieds, si c'est le pied d'un homme ou celui d'un cerf qui l'a rompue. De même elle ne s'émeut point du fracas produit par les tortues ou les crocodiles qui de la rive se laissent tomber dans l'eau ; mais au plus léger bruit causé par la pagaie d'un Indien qui s'approche en canot, quoique encore hors de vue, elle s'envole, ou, si elle a des petits, elle les conduit au milieu des joncs, dans lesquels ceux-ci restent inaperçus, leur corps étant entièrement submergé, et la pointe de leur bec seulement se montrant au-dessus de l'eau.

Dans le temps de la mue, les adultes eux-mêmes ne pouvant pas voler ont recours à peu près au même moyen. Dès qu'ils reconnaissent l'approche du canot, ils s'efforcent de gagner la rive, puis, sortant sans bruit, ils se glissent tête basse entre les herbes, et tâchent d'arriver jusqu'au bois. S'ils sont trop loin de terre pour y arriver avant que l'ennemi soit en vue, ils plongent pour y arriver, et tâchent d'échapper à sa vue en s'abritant derrière quelque tronc flottant ou sous quelque amas d'herbe.

« Un jour, dit l'auteur que j'ai déjà cité, étant sur la côte du Labrador pendant la saison de la mue, je vis, à une assez grande distance de terre, une de ces oies ; et je cherchai à la prendre vivante. Dès qu'elle nous eut aperçus, elle s'efforça d'atteindre en nageant le rivage ; mais quoiqu'elle allât fort vite, notre barque, manœuvrée par de vigoureux rameurs, gagnait trop sur elle ; déjà nous n'en étions plus qu'à quelques brasses, lorsqu'elle plongea, et nous ne la vîmes plus. Comme il fallait bien qu'elle revînt à la surface pour respirer, nous nous attendions à la voir bientôt reparaitre. Chacun de nous regardait de son côté, mais rien ne se montrait sur l'eau. Enfin, nous nous en allions un peu désappointés, et cette fois sans nous presser, lorsque, par le plus grand des hasards, l'homme qui tenait le gouvernail, ayant regardé sous la poupe, y aperçut notre oie qui ne laissait passer au-dessus de l'eau que le bec, et qui travaillait des pieds de manière à suivre tous les mouvements de la barque. On essaya de la prendre ; mais elle passait en plongeant de l'avant à l'arrière, de tribord à babord, avec une telle rapidité que sans doute la chasse eût été longue. Mais j'avais été si charmé de trouver tant d'esprit dans une oie que je ne permis pas qu'on la tourmentât plus longtemps, et je la laissai échapper. »

L'oie à cravate a le coup et le corps plus déliés et plus longs que l'oie domestique. La teinte dominante de son plumage est un brun obscur, plus clair sous le ventre, plus foncé à la queue et à la tête, qui sont même quelquefois presque entièrement noires ; le cou est aussi de même couleur, avec une sorte de collier blanc qui a valu à l'animal le nom sous lequel on le désigne habituellement. Les pieds et le bec sont de couleur plombée.

Cette belle espèce vit très-bien en Europe, et il y en avait autrefois des centaines sur le grand canal de Versailles. Si on n'a pas cherché davantage à les multiplier en France, cela tient sans doute à ce qu'on ne parvient pas aussi facilement à les engraisser que les oies communes. Cependant, même considérées comme oiseaux de basse-cour, elles mériteraient d'attirer l'attention ; car les jeunes, pris à l'époque où ils commencent à pouvoir voler, sont un morceau fort délicat.

LES OS DU GÉANT TEUTOBOCHUS.

Le 11 janvier 1613, on trouva dans une sablonnière, près du château de Chaumon, entre les villes de Montri-

coux, Serres et Saint-Antoine, des ossements dont plusieurs furent brisés par les ouvriers. Un chirurgien de Beaurepaire, nommé Mazurier, averti de cette découverte, s'empara des os et songea à en faire son profit. Il publia les avoir trouvés dans un sépulcre long de 9^m, 70, sur lequel était écrit : *Teutobochus rex* ; il ajoutait avoir trouvé en même temps une cinquantaine de médailles à l'effigie de Marius, contre lequel combattit ce Teutobochus, roi des Cimbres. Mazurier inséra tous ces contes dans une brochure au moyen de laquelle la curiosité du public étant excitée, il parvint à montrer pour de l'argent, tant à Paris que dans d'autres villes, les os du prétendu géant. Gassendi cite un jésuite de Tournon comme l'auteur de la brochure, et montre que les prétendues médailles antiques étaient contrefaites ; quant aux os, c'étaient des os d'éléphant. (*Lettres sur les révolutions du globe.*)

PROMULGATION DES LOIS.

L'article inséré sur ce sujet, page 306 de cette année, a rappelé la législation antérieure au Code civil ; voici les règles actuelles :

Règle générale. Les lois sont exécutoires dans le département de la Seine, un jour après que le bulletin officiel a été reçu de l'imprimerie royale par le ministère de la justice ; et dans les autres départements, après le même délai augmenté d'autant de jours qu'il y a de fois 10 myriamètres (environ 20 lieues anciennes) entre Paris et le chef-lieu de chaque département. — *Règle d'exception.* Lorsque le gouvernement veut abréger les délais de distance, il ordonne aux préfets de faire imprimer et afficher la loi qui est alors exécutoire à compter du jour de la publication par affiches. (Art. 1^{er} du Code civil, interprété par les ordonnances du 27 novembre 1816 et du 18 janvier 1817.)

LES CONTREBANDIERS EN PORTUGAL.

On a déjà vu dans notre article sur Lisbonne (p. 348) que le Portugal n'est pas un des royaumes de l'Europe les mieux administrés. L'incurie et l'inhabileté de l'autorité ne se trahissent pas moins en ce qui concerne ses propres intérêts qu'en ce qui concerne ceux du peuple ; on peut citer pour exemple la contrebande qu'on fait dans toute l'étendue du pays avec une audace et un succès qui accusent à la fois la mauvaise économie de certains impôts et l'impuissance de l'administration pour donner à ses prescriptions un caractère respectable.

Il n'est pas rare de rencontrer des troupes de contrebandiers, en plein jour, dans les villes et même dans les forteresses. On annonce dans les rapports de police l'arrestation de quinze ou vingt contrebandiers comme s'il ne s'agissait que de marchands forains.

Le costume du contrebandier est en général pittoresque ; il se compose le plus ordinairement d'une veste brune brodée et ornée de gros boutons argentés, d'une ceinture rouge, d'une chemise de couleur, d'une culotte courte et large, et d'un chapeau pointu à larges bords. Le cheval porte à la fois l'homme, ses armes et sa pacotille ; les armes consistent en un coutelas, deux paires de pistolets, l'une placée à la ceinture, l'autre aux arçons, et enfin en un long fusil espagnol placé entre la cuisse et la selle, le canon en bas. Les marchandises sont divisées en petits ballots et attachées derrière la selle, qui est construite d'une manière particulière pour cet usage.

Les objets de contrebande sont principalement de manufacture espagnole ; ce sont des cigares, du tabac, du cho-

colat, du savon, de la joaillerie, des rubans, de petits articles de toilette, etc. Toutes ces marchandises sont frappées aux frontières d'impôts très-lourds, ce qui explique l'avantage que l'on trouve à les introduire en fraude. La vente des cigares et du tabac est monopolisée par le gouvernement, et a fait dans ces derniers temps, comme nous l'avons dit ailleurs, la fortune du marquis de Quintilla. Or

le tabac vendu très-cher est cependant d'une qualité inférieure, parce qu'on ne laisse entrer dans le royaume que celui qui vient des colonies portugaises. Les cigares de contrebande sont en conséquence très-recherchés à la fois à cause de leur qualité supérieure et du bon marché. Par l'entremise des contrebandiers, les cigares de la Havane et ceux que l'on appelle les *gibraltars* reviennent à cinq cen-



Contrabandistas.

times la pièce, tandis que le plus mauvais tabac à fumer, vendu par le gouvernement, coûte le même prix. Il est à propos de remarquer en passant que l'on ne surprend guère un Portugais sans cigare.

Il ne faut pas demander si les contrebandiers sont aimés du peuple. Dans les auberges, ils sont fêtés, et on les voit souvent devant la porte raclant de la guitare et chantant.

Par malheur, les contrebandiers ne se contentent pas toujours des profits de leur commerce illicite; il se permettent quelquefois de faire un autre métier sur les routes, de détrousser les passants.

ÉRUPTION INTÉRIEURE DU POPOCATEPETL.

Ce mont imposant, chanté par Heredia, le poète le mieux inspiré jusqu'à ce jour de l'Amérique du Sud, offre, à son sommet, des scènes dont rien n'égale la grandeur, et qu'ont su décrire seulement quelques voyageurs trop peu lus. Le 26 avril 1827, deux frères que n'effrayaient pas les fatigues d'une pénible ascension ne craignirent point d'entreprendre celle-ci; elle dura cinq jours, et dédommagea amplement nos curieux de leur absence de Mexico. MM. Guillaume et Frédéric Glenine avaient gravi la montagne, et ils étaient parvenus à ces régions désolées que n'atteint aucun être vivant, lorsqu'un bruit formidable, semblable à celui de l'Océan quand ses vagues se brisent avec fracas, les arrêta. Partout où ils portaient leurs regards, cependant, ils ne voyaient que matières vitrifiées, décombres de sable et de

cenclres. « L'esprit tout préoccupé de ces produits du feu et de ces innombrables signes de destruction, ils arrivèrent soudainement sur les bords d'un abîme immense, du fond duquel jaillissait une grêle de pierres avec un bruit sourd toujours semblable à celui que produisent les vagues de la mer. Par un mouvement involontaire, ils reculèrent de quelques pas; l'un des voyageurs, les cheveux hérissés, ressentit un grand vide dans l'estomac, et tomba même à la renverse. Tous se regardèrent sans proférer une parole, jusqu'à ce que cette émotion causée par la première vue de l'abîme se fût calmée. Alors on revint au cratère du volcan... Les voyageurs observèrent que presque toutes les pierres lancées à chaque éruption restaient en dedans du cercle qu'il s'était lui-même tracé et retombaient dans le cratère, et que toutes celles qui, en petite quantité, étaient portées en dehors, se précipitaient dans la direction du sud. Ils remarquèrent aussi que le bruit sourd qui se faisait continuellement entendre de l'intérieur augmentait de temps en temps, comme par l'effet d'un craquement qui devenait de plus en plus fort, et que c'était alors que le volcan vomissait les pierres, le sable et les cenclres dont ses bords sont couverts; que ces accès étaient fréquents et plus violents les uns que les autres... Le cratère a la forme d'un long entonnoir dont les parois sont peu inclinées et dont on ne peut apercevoir le fond. » (Voy. le *Bulletin de la Société de géographie*, année 1828.)

HAMLET.



Hamlet et Horatio. — D'après un tableau de M. Eugène Delacroix.

HAMLET. Hélas ! pauvre Yorick... Je l'ai connu, Horatio ; c'était un garçon d'une gaieté infinie, d'une imagination charmante. Il m'a porté sur ses épaules plus de mille fois. Maintenant mon imagination en est repoussée, et il me fait soulever le cœur. — Là étaient ses lèvres, que j'ai baisées je ne sais combien de fois. Où sont maintenant vos railleries, vos facéties, vos chansons, vos éclairs de gaieté qui faisaient éclater de rire tous les convives ? Ne vous reste-t-il plus une seule plaisanterie pour vous moquer de la laide grimace que vous faites ? Quoi ! bouche close tout à fait ? Allez-vous-en maintenant dans la chambre d'une belle dame, et dites-lui que, quand elle mettrait un pied de rouge, il faudra bien qu'elle en vienne à avoir cette figure ; faites-la rire à ce propos-là ! — Je te prie, Horatio, dis-moi une chose.

HORATIO. Quoi, Monseigneur ?

HAMLET. Penses-tu qu'Alexandre fit cette figure-là sous la terre ?

HORATIO. Oui, la même.

HAMLET. Et sentait-il aussi mauvais ? Pouah ! (*Il jette le crâne.*)

HORATIO. Tout de même, Monseigneur.

HAMLET. A quels vils emplois nous pouvons descendre, Horatio !

L'imagination ne peut-elle pas nous représenter la noble poussière d'Alexandre servant à entourer la bonde d'une barrique ?

HORATIO. C'est considérer les choses trop subtilement que les considérer ainsi.

HAMLET. Non, ma foi ! je n'en rabats point un iota. On peut sans excès et avec vraisemblance les conduire et les suivre jusqu'à ce point, et raisonner ainsi : Alexandre est mort, Alexandre est enterré, Alexandre est retourné en poussière : la poussière, c'est de la terre ; la terre peut se pétrir ; et avec cette pâte formée de lui on a pu entourer la bonde d'une barrique de bière.

Magnanime César, ta mortelle poussière
Pour réparer un mur est pétrie en ciment.
Cette argile vivante a fait trembler la terre !
A boucher une fente elle sert maintenant. (*)

Telle est la scène représentée par M. Eugène Delacroix.

(*) Trad. de Shakspeare, par M. Guizot.

Il est inutile de dire que notre esquisse reproduit fort imparfaitement son tableau. Il ne nous était pas possible de rendre la teinte mélancolique répandue sur la toile : le paysage, beaucoup plus étendu que dans notre gravure, n'est qu'à demi éclairé par les dernières lueurs du jour ; on découvre de tous côtés des tombes, et l'isolement des deux personnages saisit tristement l'âme. La figure pensive d'Hamlet rappelle la froide nature du Nord : c'est une complexion pâle, presque malade ; on sent que le corps est dévoré par l'esprit. Horatio, par contraste, ne porte sur ses traits plus mâles que l'expression d'une tristesse commune et distraite. A son attitude, ainsi qu'à sa physionomie, on sent que sa rêverie n'a rien de profond, et qu'il serait prêt à sortir de ce lieu lugubre où Hamlet semble arrêté pour toujours. Il pense, comme la plupart des hommes, que la mort est un de ces mystères qu'il ne faut pas trop approfondir : quel intérêt, quel charme douloureux trouverait-il à s'occuper de ce qui doit se passer au delà des limites de l'existence temporelle ? L'heure où cette existence cessera ne s'offre à la réflexion d'Horatio que comme l'heure de la fin de toutes choses ; en ce qui le concerne, comme l'heure du néant. N'a-t-il point grande raison de ne pas vouloir songer trop subtilement et trop uniquement à une chose si effrayante, et dont aucune attente, aucune poésie ne saurait adoucir l'amertume ?

* PHILIPPE DE VERSALIIS.

LÉGENDE HISTORIQUE DU ONZIÈME SIÈCLE.

Cette légende, dans laquelle est résumée, sous une forme animée et poétique, l'histoire générale de la fin du onzième siècle, fait partie d'un ouvrage nouveau que l'on se préparait à imprimer lorsque nous avons arrêté la composition de nos livraisons de décembre. L'ouvrage a pour titre : *Souvenirs historiques de Versailles*. L'auteur est M. Hippolyte Portoul, notre collaborateur et notre ami. Nous lui devons, cette année, les articles suivants : — Costumes du canton de Berne, p. 1 ; Louis XIV et Colbert, p. 17 ; l'Église d'Avon et la Tombe de Monaldeschi, p. 20 ; Heidelberg, p. 52 ; le Panthéon, p. 240 et 320.

Il fut un temps où, à cette heure du soir, on n'entendait dans la vallée de Versailles que la cloche du petit prieuré de Saint-Julien qui sonnait l'*Angelus* ; les bûcherons, qui liaient leurs fagots dans la forêt, s'agenouillaient au bord du sentier ; le seigneur s'agenouillait dans son manoir. Toute pensée se recueillait et montait vers Dieu ! L'écho religieux des solitudes a depuis lors répété bien des bruits profanes, et le temps, qui les a ouvertes de toutes parts, a fait pénétrer les passions les plus tumultueuses dans leur asile autrefois si paisible. Ces bois, où pas un chemin frayé ne menait, sont devenus le centre du monde et le rendez-vous de toutes les grandes routes de l'Europe ; où le silence régnait, on a entendu le cri de toutes les fêtes et de toutes les ivresses ; et au culte de Dieu on a vu, en ce même endroit, succéder l'idolâtrie d'un homme.

Un peu au-dessus du prieuré de Saint-Julien, les seigneurs de Versailles avaient assis leur donjon féodal. Le plus ancien de ces seigneurs dont il soit fait mention s'appelle *Hugo de Versaliis* ; il était contemporain des premiers rois capétiens. Le manoir et l'église s'élevaient donc ensemble sur le même penchant ; le manoir protégeait l'église, et tous deux dominaient la vallée déserte. Ainsi se trouvaient réunis sur ce tertre les éléments qui, à cette époque, composaient toute la société. La religion et la féodalité, qui étaient alors les seules autorités puissantes sur la terre, avaient fait leur nid en commun au milieu de ces forêts, où la monarchie vint plus tard s'établir au-dessus d'elles.

Vers la fin du onzième siècle, le manoir était habité par un seigneur qui se nommait Philippe, comme le roi qui

régnait alors dans Paris. Ce seigneur était dévoré d'un ennui profond, et rien ne pouvait le distraire de l' inexplicable tristesse qui s'était emparée de son âme. Il avait pourtant une femme dont la chronique a conservé le nom, et qui s'appelait Helvise ; mais il ne trouvait aucun bonheur auprès d'elle. Chaque jour Helvise bénissait son réveil, elle souriait à sa table et égayait toute sa maison ; mais elle ne parvenait pas à dissiper l'effroi secret de son mari. Le monde aussi s'ébranlait au même temps comme par un élan universel et imprévu. L'Occident et l'Orient étaient pleins de mouvement, d'aventures et de glorieuses mêlées. Mais la chance des hauts faits d'armes et des lointains exploits ne séduisait pas notre sire. Plus il entendait éclater au dehors le tumulte des armées et des nations qui s'agitaient, plus il sentait s'enfoncer dans son cœur le sentiment du néant des choses humaines. Chaque jour on lui annonçait quelque événement qui avait changé la face du monde ; lui seul ne changeait pas, et restait toujours en proie au même vide et aux mêmes désolations. Quelle était donc la terreur qui s'était emparée de cet esprit ? Croyait-il encore, comme les millénaires, que le monde allait finir, et craignait-il d'être surpris par la trompette du dernier jugement ? Ou bien succombait-il sous la sainte tristesse que toutes les âmes sérieuses nourrissent ?

Et cependant Philippe de Versaliis n'avait qu'à mettre le pied hors de son donjon pour apprendre que les ducs de Normandie, ses voisins, venaient de conquérir le trône d'Angleterre, et qu'ils partageaient la terre et l'or des vaincus à qui voulait les suivre et les soutenir. — La terre et l'or des Saxons ne le tentaient pas ; il n'avait nulle envie d'aller chercher fortune outre-mer ; il chevauchait tout seul à travers champs, n'écoutant que sa rêverie.

Un peu plus loin, il rencontrait des jeunes gens qui s'en allaient en poussant des cris de joie, et qui disaient « que c'était en Italie que le bonheur les attendait ; que les Normands seraient bientôt maîtres du Midi, comme déjà ils l'étaient du Nord ; que les descendants de Tancrede d'Hauteville avaient chassé les Grecs et les Sarrasins de la Pouille ; qu'ils fondaient un royaume en Sicile, le pays des enchantements, et que Dieu et le comte Roger feraient prospérer les gens qui leur viendraient en aide. » — Le soleil de la Sicile ne l'attirait point. Il détournait son cheval de cette bruyante compagnie, et le ramenait vers l'Ile-de-France.

De nouvelles clameurs se faisaient bientôt entendre ; une autre compagnie de jeunes seigneurs lui coupait le chemin et lui disait : « Holà ! que faites-vous ici à promener votre monture dans des broussailles ? Venez avec nous ! ne savez-vous pas que Henri de Bourgogne, le petit-fils de notre roi Robert, est parti pour combattre les Mores d'Espagne ? Son épée a été bénie par Dieu ; il a chassé les infidèles jusqu'à l'Océan ; Alphonse, roi de Castille, lui a donné la main de sa fille, les terres de Galice qu'il a conquises et toutes celles qu'il pourra conquérir. Voilà encore un royaume qui se fonde dans les Espagnes ! voilà des combats et du butin pour la noblesse de France ! » — Pour toute réponse, il pressait les pas de son cheval et le poussait vers le midi.

Mais, de ce côté, ce n'était plus seulement d'illustres aventuriers qu'il rencontrait, il se trouvait environné de multitudes immenses qui couraient aux armes. Les nobles et les vilains, les vieillards et les jeunes gens étaient mêlés dans cette foule innombrable, et s'en allaient par grandes troupes confuses ; les prêtres marchaient en avant, portant la croix d'une main et la massue de l'autre. La terre tremblait sous leurs pas ; tous ensemble ils se précipitaient avec une foi si violente qu'il ne semblait pas que rien pût leur résister, et ils s'écriaient : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! Que les seigneurs descendent de leurs donjons, que les bourgeois sortent de leurs villes, que les manants quittent

leurs campagnes ! Le pape a ordonné la croisade, et Pierre l'Ermite l'a prêchée ! Venez-vous—en délivrer le saint sépulcre ; venez-vous—en combattre pour le Christ aux lieux où il est mort pour vous ; venez-vous—en verser votre sang sur le chemin de sa passion ; venez-vous—en assiéger la porte de l'Orient qui a donné passage à toutes les générations humaines, et que Mahomet tient fermée devant nous ; venez-vous—en porter la guerre dans le sein même de l'Asie qui nous l'a envoyée, et répondre à ses menaces par des coups dont elle ne se relève pas ! Venez, traversons les montagnes, traversons les mers, traversons les empires, traversons le monde ; affrontons toutes les fatigues, toutes les misères, toutes les morts, pour rendre libre la place où le corps du Christ a reposé pendant trois jours ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! » — Ces cris retentissaient à son oreille comme le tonnerre, mais ils ne pouvaient déchirer les tristes nuages qui pesaient sur son esprit ; et, dégageant son cheval du milieu de ces flots de populations qui allaient inonder l'Orient, il regagnait son logis, et s'y enfermait plus sombre et plus dévoré que jamais.

A peine y était-il retiré que les seigneurs de l'Ile-de-France, qui n'avaient pas quitté le pays, vinrent le trouver pour lui dire « qu'il y avait un coup à faire, et un parti à tirer des événements ; que le roi Philippe avait été interdit par le pape ; à cause de sa cupidité et de ses débauches ; que, l'anathème pesant sur lui, il était bien permis de partager son patrimoine ; que les guerres lointaines l'avaient privé de ses défenseurs, et qu'on pourrait bien, pendant ce temps, accroître aux dépens de la puissance royale celle des châtellenies. » — Il n'en voulut pas écouter davantage, refusa d'entrer dans la ligue de ses amis, et les laissa se révolter sans lui contre le roi. Quand il les eut congédiés, il fit fermer la porte, avec défense de l'ouvrir à personne.

Bientôt on vint frapper à sa porte close ; sans l'ouvrir, il demanda du dedans ce qu'on lui voulait, et du dehors on lui répondit : « Les seigneurs vos amis vous font prier, messire, de venir à leur secours ; ils sont en pressant danger. Les serfs se révoltent, et les villes refusent d'obéir ; les bourgeois se rassemblent et demandent à grand bruit des franchises. Faudra-t-il que les seigneurs se laissent dépouiller de leurs droits, et ne voudrez-vous point nous aider à les maintenir ? — Allez dire à mes amis ; répliqua le seigneur Philippe, qu'ils souffrent que les communes se révoltent contre eux, puisqu'ils se révoltent eux-mêmes contre leur maître. » Là-dessus il remonta dans la salle, où il trouva Helvise sa femme, et il lui dit : « Tout ce que je vois m'attriste. L'injustice est parmi les hommes ; la justice est l'œuvre de Dieu, et ne régit que dans le ciel. » Puis il donna un dernier baiser à Helvise, fit de riches donations au prieuré de Saint-Julien, et se retira dans l'abbaye de Marmoutiers, en Touraine, où il prit le froc.

Quelle singulière légende que celle-là ! Conçoit-on qu'un homme soit resté indifférent au spectacle de tant de dynasties puissantes, à l'irruption des croisades, à l'affranchissement des communes ; et que, tandis que la vie de l'Europe s'épandait si vivement au dehors, il n'ait éprouvé d'autre besoin que celui de cacher la sienne au fond d'un cloître ?

DES MACHINES A VAPEUR LOCOMOTIVES.

Voy. la Description des chemins de fer, avec figures, t. II, 1834, p. 27 et 61 ; — et le Chemin de fer de Paris à Saint-Germain, t. IV, 1836, p. 35.

Quand un enfant s'est amusé quelques instants avec un jouet nouveau, quand il l'a bien tourné et observé en tous sens, il lui prend un désir impatient de l'ouvrir et d'en voir le mécanisme. Cette curiosité lui coûte souvent des larmes.

Et cependant qu'il serait fâcheux qu'elle ne fût pas en lui ! car ce n'est pas là seulement un aveugle instinct de la destruction, comme on le dit communément ; c'est un des premiers signes du besoin de connaître, de comprendre, de pénétrer au delà des formes extérieures, de remonter des effets aux causes, de s'élever, en un mot, de la contemplation à l'étude, qui seule sépare l'homme des autres êtres, qui seule le rend progressif et lui fait dérober un à un les secrets de l'univers et de sa propre nature. Combien de gens gagneraient à prendre un peu pour eux-mêmes de ce défaut qu'ils corrigent dans les enfants ! Combien l'instruction, dans toutes les séries du savoir humain, se répandrait avec plus de rapidité et de profit si l'on pouvait inspirer à la foule plus de honte de sa frivolité et de son insouciance ! — Ces réflexions nous occupaient ces jours derniers dans un voyage sur le chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Chacun des voyageurs du wagon où nous étions assis exprimait à sa manière ses impressions. Celui-ci s'étonnait que, malgré tant de rapidité, il lui fût aussi aisé de respirer que s'il eût marché sur la terre à pas lents ; celui-là s'extasiait à la pensée qu'il ne sentait aucun mouvement : il lui semblait être assis dans sa chambre ; un autre faisait remarquer qu'il était impossible d'avoir le temps de distinguer à trois pas, sur le sable, un insecte de la grosseur d'une abeille, ou de reconnaître les traits d'un ami ; un autre enfin se réjouissait de l'attitude étonnée des habitants de la campagne au passage de cette colonne de fumée et de cette longue trainée de voitures sans chevaux, glissant avec un léger bourdonnement, et disparaissant presque aussitôt dans le lointain. De plus graves déclaraient incalculables les bienfaits de cette invention. Pendant ce temps, la machine rasait le sol. On arrive ; on descend. Le groupe du wagon chemine, sans se séparer, jusqu'à la locomotive. Là un jeune garçon d'environ douze ans s'arrête, et, montrant du doigt la machine, demande à son père « comment il se fait que *cela qui ne vit pas* puisse avancer tout seul ainsi qu'un cheval, et entraîner si vite tant de voitures. » Le père fit l'aveu de son ignorance, et proposa la question de son fils à ses voisins ; mais ceux-ci se hâtèrent de s'éloigner : évidemment ils auraient été fort embarrassés pour répondre. — Il est assez triste de penser que parmi les milliers de personnes qui font chaque jour le trajet de Paris à Saint-Germain, une vingtaine au plus peut-être ont pris la peine d'étudier le mystère du mouvement qui les emporte, et sont en état d'en parler avec quelque clarté. — Certes, ce ne serait pas avec une pareille indifférence que la France parviendrait à surpasser ses voisins dans les sciences d'application mécanique. — L'administration ne pourrait-elle pas, de son côté, stimuler et encourager sous ce rapport la curiosité publique ? Chaque fois qu'une machine nouvelle, importante, est acceptée par la science et par l'industrie, n'y aurait-il pas utilité à en faire donner une explication publique, tous les dimanches, dans un local spécial, par exemple dans le Conservatoire des arts et métiers ? Que de germes d'idées ingénieuses et de découvertes ne féconderait-on pas ainsi !

Il y a quelque temps, le *National* a publié une description détaillée des locomotives. Il nous a paru utile de répéter, pour le cercle plus étendu de nos abonnés, une partie de cette description, dont l'auteur est M. Tom Richard. Pour la comprendre, il suffira de prêter une légère application, et de recourir aux notions premières qui ont été exposées dans nos articles sur la construction des chemins de fer en général, et en particulier sur celui de Paris à Saint-Germain (voy. t. II, 1834, p. 27 et 61 ; t. IV, 1836, p. 35).

La figure 1 (voy. p. 389) est une vue de côté d'une des locomotives du chemin de fer de Liverpool à Manchester ;

elle est placée sur ses rails, et la flèche indique le sens de la marche. Les locomotives du chemin de Saint-Germain paraissent avoir été calquées sur ce système.

Cette machine a quatre roues, comme une voiture ordinaire; quelques-unes toutefois en ont six. Afin qu'il n'y ait point de déviation latérale, ces roues portent intérieurement, à l'espace compris entre les deux lignes de rails, des rebords saillants; ces rebords ou mentonnets suffisent pour maintenir la machine dans la voie.

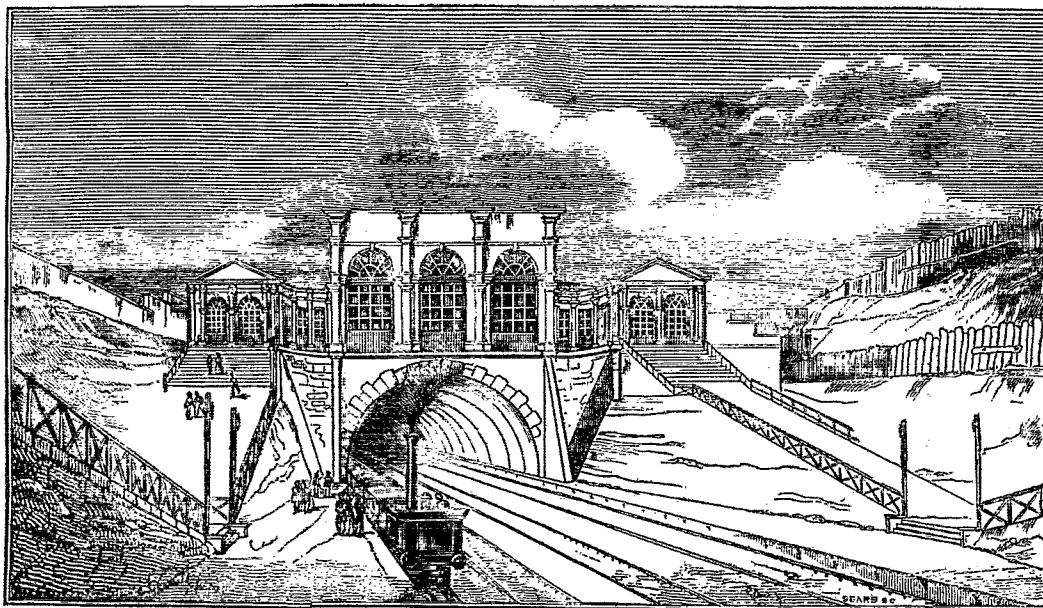
Si l'on sciait la machine dans le sens de sa longueur, on obtiendrait ce qu'on appelle sa *coupe* (fig. 2, p. 390). On a laissé de côté, dans le dessin de cette figure, une foule de pièces accessoires qui n'étaient pas absolument indispensables à l'intelligence de l'ensemble.

Cela posé, nous allons examiner successivement *comment se forme la vapeur, — comment elle se distribue, — comment la pression qu'elle exerce se transmet aux roues et fait rouler la voiture sur les rails.*

Génération de la vapeur. — Pour former de la vapeur, il faut, en général, un foyer et une chaudière. En jetant un

coup d'œil sur les figures 1 et 2, on remarque facilement que la machine se compose de trois compartiments. Les deux compartiments extrêmes ont à peu près la même apparence, et se trouvent symétriquement placés par rapport au compartiment du milieu, lequel a la forme d'un grand cylindre d'un mètre de diamètre environ sur deux mètres de longueur. Le premier compartiment, celui de l'avant, porte deux cylindres et la cheminée C. On distingue l'un des deux cylindres, 1, 2, P, figure 2. Ce compartiment est séparé des deux autres par une cloison *tt*. Le troisième, celui de l'arrière, porte le foyer *e*; le second, celui du milieu, porte la plus grande partie de l'eau et une centaine de tubes horizontaux *e', e''*, dont nous connaissons bientôt l'usage. Ces deux derniers compartiments sont entretenus constamment pleins d'eau jusqu'à une certaine hauteur *cd*.

Le foyer. — On voit dans le compartiment d'arrière une boîte carrée *e*, dont la coupe, perpendiculaire au plan du papier, est représentée figure 3; c'est la boîte à feu. Cette boîte laisse partout, entre ses parois latérales et celles du compartiment qui la contient, un espace *qq*, le-



Entrée du chemin de fer de Paris à Saint-Germain.

quel est en libre communication avec le reste de la chaudière, et se trouve par conséquent rempli d'eau. Cette boîte intérieure est soutenue dans le compartiment qui la contient et réunie à lui par de forts rivets, qu'on distingue bien clairement sur les figures 2 et 3. Cette boîte à feu serait environnée d'eau de toutes parts si ce n'était l'ouverture *l*, qui forme la porte du foyer, et le dessous de la boîte, qui est occupé par une grille dont on voit les barreaux *nn* suivant leur longueur figure 2, et suivant leur largeur figure 3. Près de cette porte *l* est placée une forte planche de support qui, dans la figure 1, se trouve en BB. Cette planche supporte le machiniste, qui peut, suivant le besoin, jeter du coke dans le foyer par la porte *l*. La provision de combustible pour les voyages un peu longs est placée dans un fourgon d'approvisionnement qui suit immédiatement la machine. Ce fourgon porte aussi l'eau qui doit remplacer celle qui s'est vaporisée dans la chaudière.

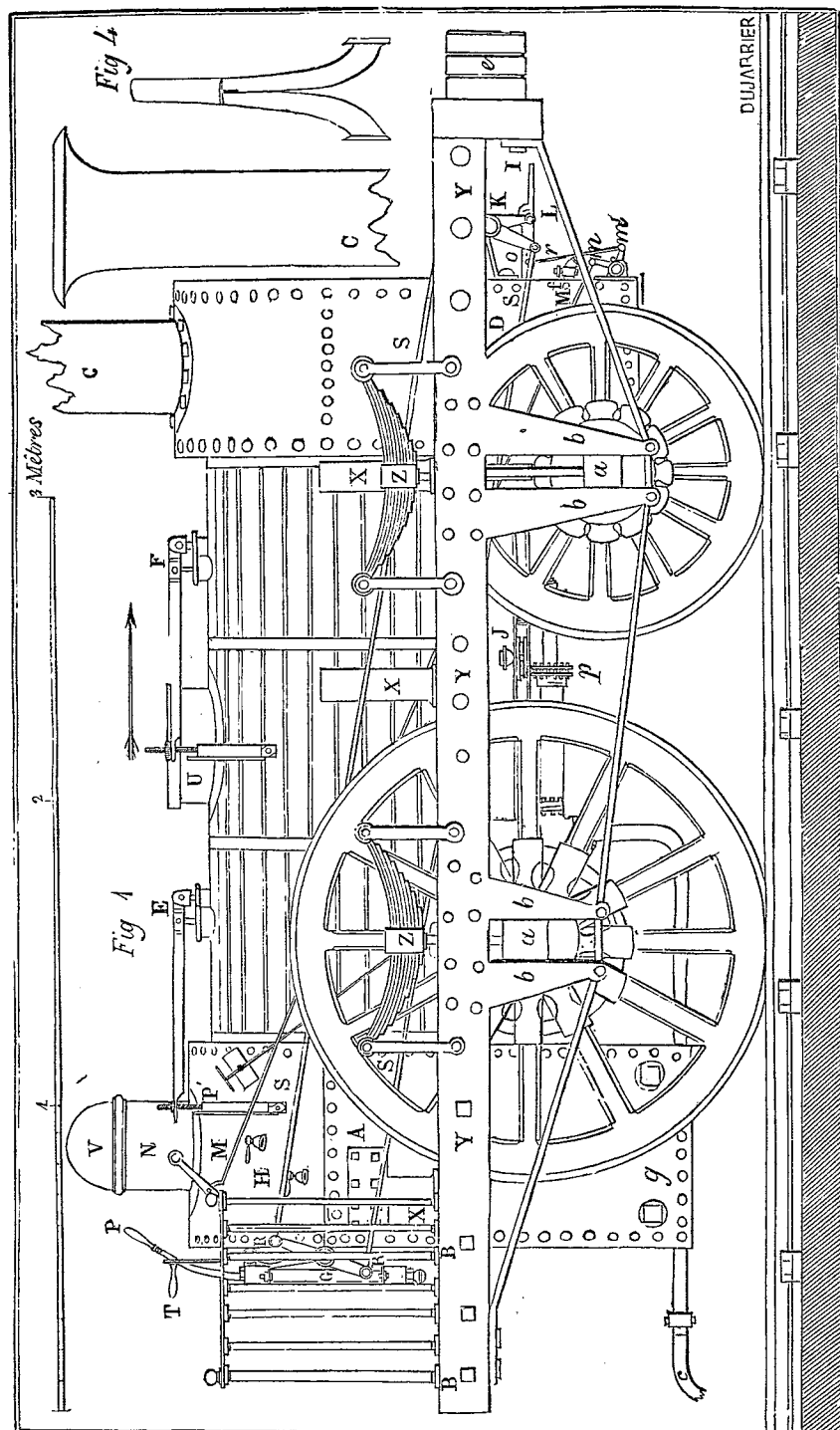
La partie inférieure *nn* du foyer, étant occupée par une grille, reste ainsi exposée à l'air extérieur qui alimente la combustion. Mais cette combustion serait assez lente si l'on n'avait pris les moyens de l'activer par un tirage très-fort; c'est dans ce but, et aussi pour augmenter la surface

de chauffe, que le compartiment du milieu a été traversé par une centaine de tubes *e', e''* (fig. 2 et 3, dans la même planche, page 390), qui mettent en communication directe le premier et le dernier des compartiments. Il résulte de cette ingénieuse disposition que, dès que le feu est allumé sur la grille, toutes les parois intérieures du foyer *e* sont fortement chauffées, et que la flamme si l'on brûle de la houille, ou les produits de la combustion si l'on brûle du coke, se précipitent par les tubes, en échauffant l'eau qu'ils traversent, pour aller sortir à l'autre extrémité, se répandre dans le grand espace du compartiment des cylindres qu'ils trouvent libre, l'échauffer lui-même en passant, et s'échapper enfin par la cheminée C. Toutefois, ce tirage ne serait point encore assez actif pour produire la quantité de vapeur nécessaire à une marche rapide; nous verrons tout à l'heure comment on y a suppléé. Cette chaudière à tubes, forme à laquelle on doit la surprenante puissance des machines locomotives, est d'invention française; elle est due à M. Seguin, ingénieur civil à Annonay.

Distribution de la vapeur. — La vapeur occupe toute la partie de la chaudière comprise entre le niveau de l'eau *cd* et le segment cylindrique EF; elle s'accumule dans cet es-

pace, où on lui laisse prendre une tension de 3, 4, 5 atmosphères en sus de la pression atmosphérique. Les machines de Liverpool à Manchester travaillent généralement sous une tension de 50 livres par pouce carré anglais, ce qui revient à 3^k,518 par centimètre carré, ou 3,4 atmosphères. La température de la vapeur correspondante à cette tension est de 148 degrés centigrades, soit une fois et demie

la chaleur de l'eau bouillante. Voyons comment cette vapeur se distribue aux pistons placés dans les cylindres 1, 2, P. Au-dessus du sommet de la chaudière, vers la partie qui se rapproche du foyer, s'élève un petit dôme en cuivre V (fig. 1 et 2). Sous ce dôme se trouve l'embouchure V (fig. 2) d'un tuyau vertical; ce tuyau est en communication avec un autre tuyau horizontal V'V'' entièrement plongé



dans la vapeur. Ce dernier enfin porte vers son extrémité deux tubes à double courbure *v*, qui communiquent chacun à une boîte X, dite boîte à tiroir, laquelle distribue, comme nous le verrons, la vapeur tantôt en avant, tantôt en arrière des pistons P, en la laissant passer successivement par le conduit 1 ou par le conduit 2.

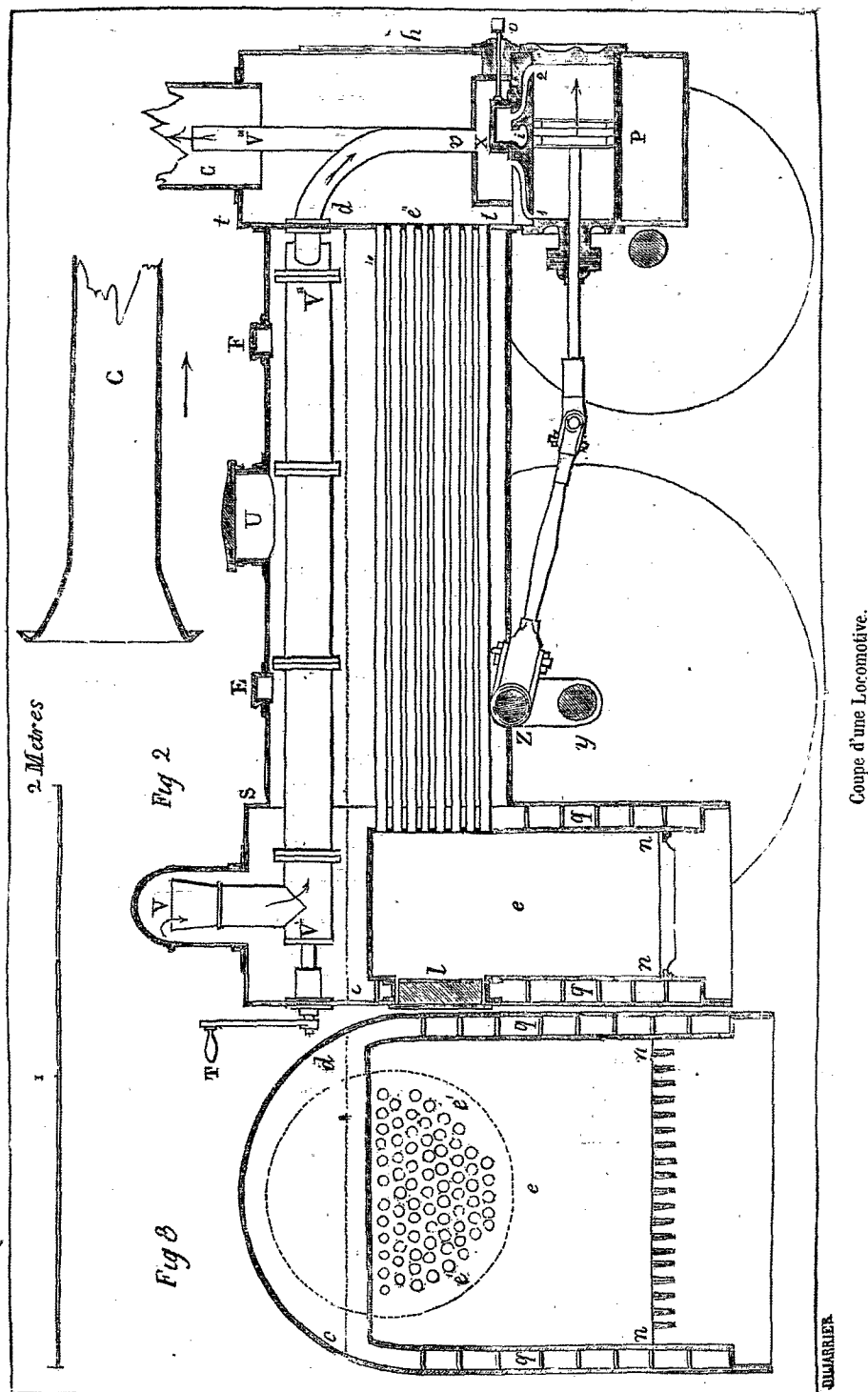
Ce tube V, qui a environ 0^m,15 de diamètre, s'élève vers la partie supérieure du dôme, afin que les secousses de la

voiture ou le bouillonnement ne puissent projeter l'eau de manière à la faire pénétrer dans son ouverture, qui ne devrait admettre que de la vapeur. De plus, afin de régler l'émission de celle-ci, le tube horizontal porte en V' un robinet que le conducteur ouvre plus ou moins à l'aide de la poignée extérieure T (fig. 1 et 2). On voit donc que dès que la vapeur est parvenue au degré de tension convenable, le conducteur n'a plus qu'à tourner le robinet T pour

qu'elle se précipite par l'ouverture V, pour qu'elle traverse le robinet, puis le tube horizontal, puis enfin l'un des tubes *v*. Nous allons la reprendre à ce point.

Chacun des tubes *v* aboutissant à une boîte à tiroir X, qui distribue la vapeur dans chaque cylindre, il suffit d'indiquer l'une de ces distributions. Or, la vapeur arrivée en *v* va se répandre dans tout l'espace X; elle traversera le

conduit 1, qui se trouve ouvert, se répandra dans le cylindre, en arrière du piston P, et poussera évidemment celui-ci dans le sens de la flèche. Le piston P parviendra ainsi jusqu'au fond de son cylindre; arrivé là, il s'agit de le faire rétrograder, afin qu'il acquière le mouvement de va et vient qui doit faire marcher la machine. Eh bien, supposons que, par un moyen quelconque, la tige *o* soit à cet



instant poussée de l'avant vers l'arrière : cette tige entrainera la pièce X dans son mouvement, celle-ci rompra la communication entre la boîte et le conduit 1, en même temps elle démasquera l'ouverture du conduit 2, et en même temps aussi une communication s'établira entre l'arrière du piston et le petit conduit 1; donc la vapeur qui était demeurée derrière le piston s'échappera par le petit canal de sortie *i* en passant par le conduit 1, et celle qui

entre par le conduit 2 poussera, de l'avant à l'arrière, le piston P en sens inverse de la flèche, jusqu'à ce qu'il parvienne à l'autre bout du cylindre. Supposons encore maintenant que la tige *o* soit ramenée par une cause quelconque de l'arrière vers l'avant, dans la position indiquée par la figure, le conduit 1 sera démasqué et la vapeur se précipitera en arrière du piston; en même temps la communication s'établira par le conduit 2 entre l'avant du piston

et le canal de sortie *i*; donc la vapeur de l'avant s'échappera par ce canal, et celle de l'arrière poussera le piston dans le sens de la flèche, jusqu'à l'extrémité de sa course. Voilà donc le mouvement de va et vient des pistons *P* établi; ce mouvement se transmet à leurs tiges respectives. Nous le reprendrons tout à l'heure sur celles-ci, en expliquant comment s'effectue celui de la petite tige *o*, qui ouvre et ferme successivement les conduits 1, 2, *i*.

Voyons d'abord ce que devient la vapeur qui s'échappe par les conduits *i*. On pourrait croire que tout est fini pour elle, et qu'après avoir agi sur les pistons, elle n'a plus de service à rendre; il n'en est rien, et l'on va voir que c'est elle qui *souffle le feu*. Comme elle conserve encore une certaine élasticité, on en a tiré parti en mettant en communication chacun des canaux de sortie *i* correspondant à chaque piston avec les extrémités inférieures de la pièce figure 4, qui est représentée de face. Cette pièce est le soufflet, et son extrémité supérieure se voit en *V* dans la figure 2.

Lorsque la vapeur a produit son effet sur le piston, elle s'élance en passant par *i* à travers cette buse, chasse devant elle avec une grande vitesse la colonne d'air qui remplissait la cheminée *C*, et, par conséquent, laisse un vide derrière elle. Ce vide est aussitôt comblé par une masse d'air extérieur qui se précipite au travers du foyer pour aller remplir l'espace où ce vide a été fait: aussi, à chaque aspiration ainsi produite, voit-on le combustible que contient le foyer devenir blanc d'incandescence. C'est un effet analogue à celui d'un soufflet qui animerait constamment le feu en agissant par *inspiration* au lieu d'agir par *expiration*, comme les soufflets ordinaires. Le courant artificiel créé dans le foyer par ce moyen est d'une telle efficacité que si cette espèce de buse était rompue, la machine deviendrait à peu près inutile. Du reste, cette pièce paraîtra bien autrement importante quand on saura qu'aucun système de soufflet mobile n'avait pu réussir. C'est donc à elle seule qu'on doit la possibilité de maintenir une très-grande vitesse. Passons maintenant à la transmission du mouvement.

Transmission du mouvement. — Si l'on a suivi cette description avec quelque patience, l'on sait maintenant comment les tiges de chaque piston *P* ont un mouvement de va et vient horizontal, de l'arrière vers l'avant et de l'avant vers l'arrière. Il faut examiner comment on a transformé ce mouvement pour faire avancer les roues sur les rails.

Pour cela, on a invariablement fixé les roues de derrière, ou grandes roues, à leur essieu; ces roues et cet essieu ne faisant qu'un corps, il est clair que si l'on peut imprimer à l'essieu un mouvement de rotation, les roues tourneront avec lui et feront un tour entier en même temps que lui. Or, pour donner à l'arrière-train ce mouvement de rotation, il a suffi de *coudre* l'essieu *y*, et de réunir sa coudure *Z* (fig. 2) à l'extrémité de la tige du piston, et, comme il y a deux pistons, l'essieu aura deux coudures. Il suffit d'examiner un de ces deux systèmes pour comprendre l'autre. Le piston est, dans la position *P* (fig. 2), au milieu de sa course, et l'une des coudures de l'essieu est en ce moment au-dessus de l'essieu *y*. Le piston marche dans le sens de la flèche, il entraîne sa tige après lui; celle-ci tire l'une des extrémités de la *bielle* de communication; cette traction se transmet à la coudure *Z*, que l'autre extrémité de la bielle embrasse à frottement doux. Arrivé au fond antérieur de son cylindre, le piston a donc fait décrire à la coudure, à l'essieu et à la roue un quart de cercle; en revenant de l'avant à l'arrière, il fera décrire à *yZ* un autre demi-cercle; enfin, en revenant de l'arrière au milieu de sa course, il ramènera la coudure *yZ* par un quart de cercle dans la position où elle se trouve figure 2. Donc le

piston aura parcouru deux fois la longueur de sa course, et la roue aura fait un tour entier. La tête de la tige de chaque piston glisse d'ailleurs entre des guides horizontaux *J* (fig. 1), qui assurent son mouvement dans l'axe du cylindre et la soutiennent en même temps. On voit aussi en *J*, au-dessus du guide, un petit godet à siphon qui contient une mèche de coton constamment imbibée d'huile, destinée à faciliter le jeu des pièces. Ces godets se trouvent partout où il y a des joints de quelque importance.

Expliquons maintenant le mouvement de la tige *o*, qui ouvre passage à la vapeur, tantôt en arrière, tantôt en avant du piston. Attachons la tige *o* de la figure 2 à l'extrémité d'un levier à bascule tournant sur le point fixe *K* (fig. 1) (le cadre *Y* empêche de voir l'extrémité de ce levier et celui de la tige *o*); à l'autre bout *L* du levier à bascule fixons une tige horizontale dont on voit l'extrémité en *I*, et dont le prolongement en arrière passe sous la voiture: il est clair que si l'on donne à cette tige un mouvement de va et vient vers l'avant et vers l'arrière, le point *L* du levier la suivra dans tous ces mouvements; mais ce levier tournant sur *K*, son autre extrémité prendra des positions inverses, de telle sorte que *L* marchant en avant, l'extrémité (invisible) marchera en arrière, et que *L* marchant en arrière, cette extrémité marchera en avant; mais elle est liée à la tige *o* (fig. 2): donc la tige *o* participera à tous ces mouvements; elle fera glisser le tiroir *X* tantôt en avant, tantôt en arrière; elle fermera et ouvrira successivement les passages 1, 2 et *i*. Reste à montrer comment la grande tige *IL* (fig. 1) peut se mouvoir de l'avant à l'arrière et de l'arrière à l'avant.

Pour cela, supposez qu'elle se prolonge au-dessous de la voiture jusqu'à une petite distance de l'essieu de derrière; que là elle se termine par un anneau à charnière qui puisse s'ouvrir et se fermer à volonté. Supposons-le ouvert; fixons maintenant irrévocablement sur l'essieu, entre les coudures dont il a été question plus haut, un disque d'un diamètre égal à celui de l'intérieur de l'anneau et qui tournera avec l'essieu; toutefois fixons ce disque de manière que son centre *ne corresponde pas* avec le centre de l'essieu, ce sera un *excentrique*. Fermons maintenant l'anneau de manière qu'il embrasse le disque sans le serrer trop fort, ou, en d'autres termes, de manière que le disque puisse tourner dans l'intérieur de l'anneau et sans le quitter; un peu de réflexion montrera alors, 1° que l'essieu, en tournant, entraînera le disque; 2° que, celui-ci étant enfilé par l'essieu ailleurs que par son centre, le point de sa circonférence le plus éloigné du centre de l'essieu passera une fois en avant, une fois en arrière de ce point à chaque tour de l'essieu; 3° qu'enfin l'anneau, et par suite la tige *IL*, marcheront aussi une fois en avant, une fois en arrière pour chaque tour de roue. On peut très-facilement reproduire l'effet de cet excentrique en traçant au compas deux cercles concentriques sur une carte: on découpera le cercle intérieur, qui représentera notre disque; on découpera ensuite le tour du cercle extérieur, ce qui figurera l'anneau; on laissera fixé à celui-ci une petite bandelette de la carte pour figurer la tige *IL*; cela fait, on placera le disque intérieur, avec l'anneau qui l'embrasse, sur une table; on piquera le disque avec une épingle sur la table, par *tout autre point* que par son centre; on le fera tourner autour de l'épingle, en ayant soin de placer l'ongle contre le bord de la bandelette pour la maintenir, et l'on verra l'extrémité de cette bandelette se mouvoir comme la tige *IL*. Il est à peine nécessaire d'ajouter que, puisqu'il y a deux pistons, il y a deux tiges *o*, partant deux grandes tiges *IL*, et deux excentriques entre les deux coudures de l'essieu; chaque excentrique forme d'ailleurs un angle droit avec la coudure qui lui correspond.

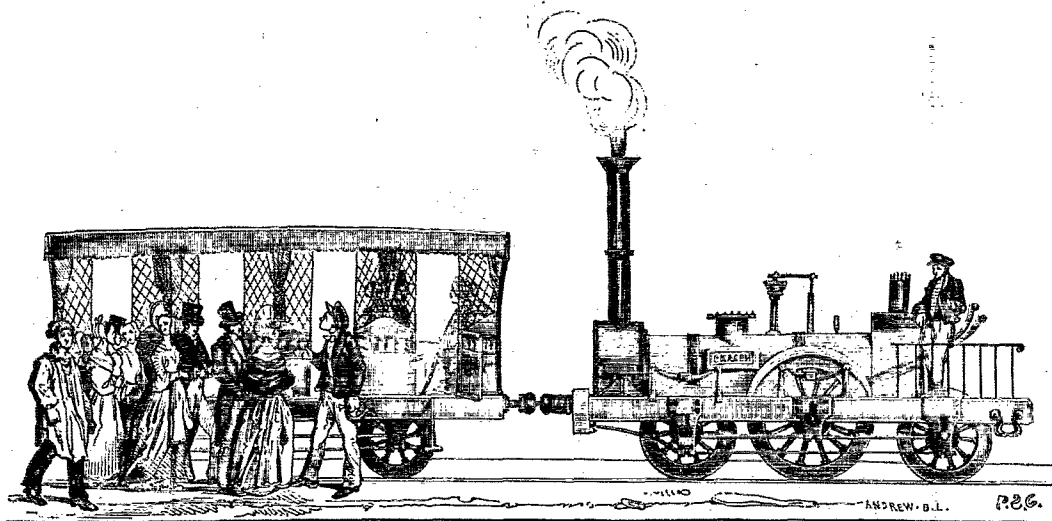
Voilà donc les roues qui tournent; de là à la progression de la voiture, il n'y a qu'un pas. Cependant il a fallu de nombreux essais pour le franchir, et l'auteur du *National* donne à ce sujet des détails curieux.

Ce serait peut-être ici le lieu de parler des vitesses que peuvent prendre les locomotives. Nous nous bornerons à dire que des vitesses de 80 et 100 kilomètres par heure, dont quelques journaux ont parlé, sont, en pratique, des absurdités manifestes. On s'en convaincra facilement si l'on veut remarquer que, pour qu'une locomotive pût parcourir 20 lieues ou 80 kilomètres par heure, en supposant à ses roues de derrière un diamètre de 2 mètres, ce qui est considérable, il faudrait que ces roues fissent environ 212 tours par minute; de sorte que les pistons changeraient 424 fois de direction dans le même temps, ce qui détraquerait infailliblement la machine en un temps assez court. D'ailleurs, la vaporisation dans la chaudière ne serait jamais assez rapide pour fournir à la consommation de vapeur que de pareilles vitesses exigeraient; enfin, et si ces vitesses étaient jamais possibles, la charge trainée par la locomotive devrait être extrêmement faible, ce qui rendrait ces machines plus brillantes qu'utiles. Il ne paraît pas que, même pour de très-courts espaces et d'assez faibles charges,

on ait jamais pu dépasser 48 à 52 kilomètres; or, même à cette vitesse, les machines se détérioreraient rapidement. Trente-deux kilomètres à l'heure sur un chemin de niveau sont déjà une fort belle vitesse; on s'en contentera sans doute, si surtout l'on remarque qu'à cette vitesse elles peuvent encore trainer environ 100 000 kilogrammes. Pour doubler cette vitesse, même pendant un instant assez court, il faudrait alléger la charge des trois quarts, ou la réduire à 25 000 kilogrammes. On peut admettre, en général, qu'une locomotive produira un effet utile d'autant plus grand qu'on la fera marcher à une moindre vitesse, car elle pourra trainer alors des charges énormes.

Mode de suspension de la voiture. — Tout l'ensemble de la chaudière, du foyer, de la cheminée, etc. (fig. 1), repose sur un cadre en bois très-solide, et s'y trouve maintenu par des supports en fer X, X, X.

Ce cadre porte de chaque côté des ressorts Z, Z; on distingue au-dessous des Z des broches verticales qui traversent les jumelles Y, Y, et qui viennent porter en *a* sur l'extrémité des essieux des roues; *b, b* sont des guides entre lesquels la boîte de roue *a* peut monter ou descendre à mesure que les ressorts ploient plus ou moins sous le poids de la machine.



Chemin de fer de Paris à Saint-Germain. — Une Locomotive et un Wagon.

Explosions. — Une chaudière pourrait surtout éclater :

1° Par suite de l'abaissement du niveau de l'eau qui donnerait lieu à une vaporisation excessive et instantanée;

2° Par suite d'un accroissement de tension de la vapeur provenant de ce qu'il se dépenserait moins de vapeur qu'il ne s'en produirait;

3° Par suite de dépôts formés dans la chaudière, et résultant de ce que l'eau d'alimentation contient des sels en dissolution.

On a dû, pour prévenir ces causes d'explosion, recourir à divers moyens : nous indiquerons les principaux.

I.

FIG. 1. — G, tube de verre à l'arrière de la locomotive, servant à vérifier le niveau de l'eau dans la chaudière. — H, robinets de sûreté affectés au même usage. L'un est placé au-dessus du niveau convenable, l'autre au-dessous. Le premier doit toujours donner de la vapeur, le second de l'eau; s'il en est autrement, on est averti que la quantité d'eau doit être augmentée ou diminuée. — *p*, pompes aspirantes et foulantes placées en dessous de la machine. Elles aspirent d'une part l'eau du fourgon d'approvisionnement par le tuyau flexible *c*, et d'autre part elles la refoulent dans la chaudière. — *P'*, robinet de sûreté qui sert à s'assurer si ces pompes fonctionnent régulièrement.

II.

FIG. 2 et 3. — *nn*, grille du foyer, formée de barres isolées et simplement juxtaposées par leurs extrémités. Si l'on est averti, par l'un

des signes indiqués ci-dessus, qu'une explosion est à craindre, on renverse immédiatement toutes ces barres à l'aide d'un crochet, et le feu tombe aussitôt sur la route.

FIG. 1 et 2. — E, F, soupapes de sûreté servant à donner immédiatement issue à la quantité de vapeur qui se formerait au delà des besoins de la machine.

III.

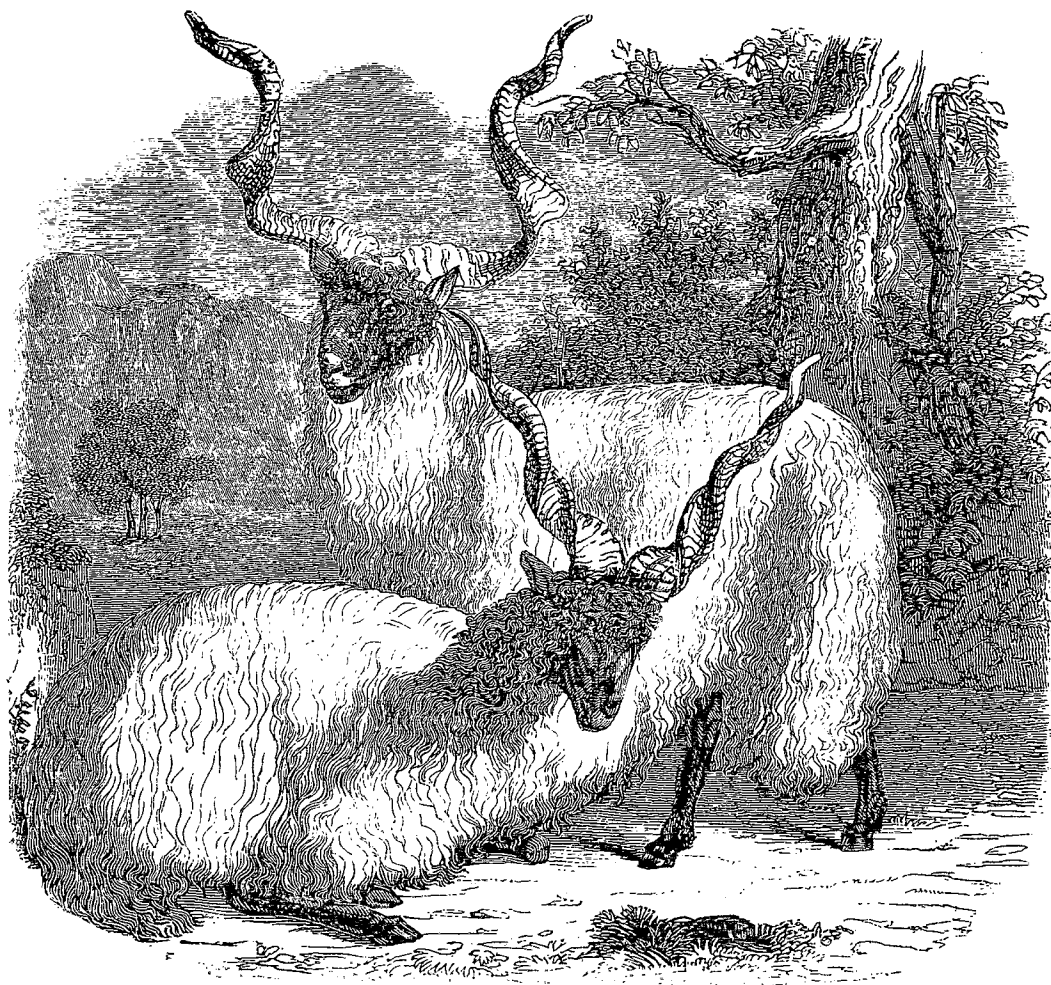
U, ouverture fermée par une plaque boulonnée, et servant à pénétrer dans la chaudière pour la nettoyer et empêcher qu'il ne s'y forme des dépôts.

FIG. 1. — *g*, autre ouverture fermée par un bouchon métallique, et par laquelle on introduit un grattoir et on injecte de l'eau dans le double fond de la boîte du foyer, afin d'en chasser les dépôts.

VILLAGE ÉCLAIRÉ PAR LE GAZ.

Le village de Fredonia, situé dans l'État de New-York, à une demi-lieue du lac Érié, est éclairé par une source naturelle de gaz hydrogène carboné. Il y a dix ans, en démolissant un vieux moulin, on vit sortir de la surface d'un courant qui traverse le village des bulles d'air fétide, et le hasard fit découvrir que cet air était inflammable. Une compagnie qu'on organisa aussitôt établit à cet endroit un gazomètre qui fournit cent maisons d'une belle et vive lumière : chaque maison paye une rétribution annuelle d'un dollar et demi (7 fr. 50 c.).

BÉLIER ET BREBIS VALAQUES.



Bélier et Brebis valaques.

Cette race ou variété de l'espèce ovine n'a pas obtenu jusqu'à présent l'attention qu'elle mérite : on s'est borné à la décrire sans rechercher si elle pouvait devenir utile. Cependant sa toison très-longue, fine et non frisée, peut convenir à certains emplois mieux que la laine de nos moutons ; les arts tireraient peut-être aussi quelque parti de ces longues cornes en tire-bouchon, larges à la base et pointues à l'extrémité. Dans la gravure que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, le bélier est en avant et couché ; la brebis est représentée debout. Les cornes du mâle sont plus droites et moins longues que celles de la femelle, anomalie singulière parmi les animaux cornus ; mais la forme et les dimensions de ces excroissances sont sujettes à de grandes variations purement individuelles, et ne peuvent être une distinction caractéristique des deux sexes. L'un et l'autre ont la tête couverte de poils courts et roides, d'un noir brunâtre, et les longues soies du reste du corps sont blanches.

Ces animaux, plus communs sans doute en Valachie que dans les contrées adjacentes, occupent quelques régions montagneuses de l'Asie occidentale, et s'étendent en Europe jusque dans l'empire d'Autriche. Les troupeaux à laine frisée vivent exclusivement dans l'Europe occidentale, en sorte que la brebis valaque n'y est connue que des naturalistes, et qu'on ne l'y voit que dans les ménageries. Sa belle apparence n'a pas séduit les cultivateurs ; confinée jusqu'ici dans des pays où les arts ont fait peu de progrès, elle n'a pas été soumise aux épreuves qui précèdent les spéculations, quel

que soit leur objet. On ne sait pas même si le mouton valaque obtiendrait l'estime des gastronomes, question qui a son importance dans les pays de haute civilisation. Il n'est donc pas surprenant que le mérinos espagnol, peu fait pour plaire au yeux, soit recherché avec empressement dans les pays de grandes fabriques de draps. L'Angleterre peut se contenter des belles races qu'elle possède, de leurs toisons pour ses manufactures, de ses moutons dont Saint-Évremond a vanté l'excellente saveur. Au milieu de tant de richesses, on est moins porté à faire des acquisitions dont la valeur est encore inconnue ; la race de Valachie a pu rester dans l'oubli ; cependant elle a quelques analogies avec l'une des races anglaises, celle de *heath*, dont la face et les jambes sont noires, le corps ramassé et chargé d'une laine longue et lâche. Sa tête est aussi chargée d'une paire de longues cornes en spirale. On lui attribuait le mérite d'être robuste et facile à nourrir. Il reste donc à faire, au profit de l'industrie agricole, des expériences sur des races ovines, parmi lesquelles celle dont il s'agit ne serait pas oubliée. On lui associerait la brebis dite d'Astracan, mais qu'on irait prendre dans la Tauride, et celle des steppes de l'Asie si remarquable par sa haute taille et sa large queue surchargée de graisse. On y joindrait peut-être l'humble race sibérienne, en considération de sa fécondité, du peu de soin qu'elle exige et des aliments dont elle se contente : elle serait une ressource, une consolation pour les pauvres habitants des cantons stériles. Ces expériences ne seraient infructueuses que dans le cas où elles seraient abandonnées trop promptement ;

de varier et de répéter les essais; elles voudraient un long temps et le courage d'attendre. On aurait à rechercher avant tout les moyens de procéder, à choisir les lieux, etc.; on parlerait peu, mais on agirait beaucoup. Nous n'avons encore sur cette matière que des dissertations très savantes sans doute, mais dont l'érudition seule a profité. On n'a pas désespéré de reconnaître jusqu'à la première origine de la prodigieuse variété que nous voyons parmi les animaux domestiques, tous provenant d'une souche commune, et l'on a demandé si le mouton de Corse et de quelques autres contrées de l'Europe méridionale n'était point le mouton dans son état primitif, ou s'il fallait le reconnaître dans l'argali des steppes de l'Asie. La question est demeurée sans réponse.

.... Peut-être aurait-il été plus excusable dans quelques uns de ses mépris, s'il n'avait pas été visible qu'il tournait au profit de son amour-propre toute la considération qu'il croyait ôter au baronnet.

RICHARDSON, *Grandisson*.

ANCIEN ROMAN DE BERTE AUX GRANDS PIEDS.

(Second article.)

Cependant la reine Blanchefleurs prend le désir de revoir sa fille. Les nouvelles qu'elle en reçoit de temps à autre par des messagers ne lui suffisent pas. Elle veut, après une si longue séparation, pouvoir de nouveau la serrer dans ses bras. Elle est loin, hélas! de se douter que l'infortunée, chassée, par la trahison de ses gens, de la cour du roi Pépin, est maintenant cachée depuis huit ans dans un obscur manoir de la forêt du Mans, et que son indigne servante, effrontément assise sur le trône, passe pour elle et tient sa place.

A peine la reine a-t-elle mis le pied sur le sol de France, que de toutes parts des plaintes s'élèvent; à mesure qu'elle avance, les malédictions deviennent plus vives et plus violentes: le peuple se venge sur elle des maux que lui fait endurer la reine infâme qui est venue de Hongrie, et que l'on croit fille de Blanchefleurs. Cette malheureuse en effet, conseillée par sa mère, ne songe qu'à s'enrichir par mille exactions aux dépens du peuple. L'avarice est sa seule passion, et il n'est pas d'injustice qu'il arrête.

Tant estoit mauvaise qu'à Dieu n'obéir

Ne vouloit, n'au moustier (à l'église, ne aler, ne venir.

Ainc puis (depuis) qu'ele leur dame voudrent (voulurent)
faire mourir,

Ne porent une messe entierement oïr;

Car Diex ne le vouloit, ce sachiez sans mentir

Rien n'égale la douleur de la pauvre reine en apprenant de telles nouvelles de sa fille. Elle ne peut revenir de son étonnement: comment cette fille, élevée dans des sentiments si pieux et si charitables, a-t-elle pu ainsi changer? comment l'avarice a-t-elle pu succéder à la générosité, la dureté du cœur à la tendresse? Blanchefleurs se promet bien de faire rendre à sa fille, avant de la quitter, tout ce qu'elle a si méchamment extorqué. Cette partie du poème a quelque intérêt, parce qu'elle nous montre quel était le langage du peuple, il y a six ou sept cents ans, quand il croyait avoir un sujet légitime de plainte. Ce langage n'était pas aussi timide ni aussi humble qu'on pourrait le croire d'après l'idée que l'on se forme généralement des habitudes de l'ancienne monarchie.

Nous rapporterons ici pour exemple le discours que tient à Blanchefleurs un certain paysan, à qui la fausse Berte avait fait enlever son cheval. Blanchefleurs, tout affligée, suit son chemin vers Paris,

Moult forment li ennuye (très fortement elle est peinée) de sa fille Bertain,

De qui la gent se plaignent de toutes parts à plain:

Tout-à-coup un paysan s'avance sur le milieu de la route, et prenant par la bride, pour l'arrêter, le cheval de la reine. Il parle ainsi:

Dame, merci por Dieu! de vo (votre) fille me plain;

N'avoie (je n'avais) qu'un cheval qui me trouvoit mon pain,

Dont je me chevissoie et ma fame Margain,

Et mes petits enfans, qui or morroient de fain.

Sixante (soixante) sols cousta, un an a, en certain.

Or me l'a fait toir, Dieu lui doint (envoie) mal demain!

A meschief (contre le droit) l'ai nourri cest yver de mou gain.

Mais par ce saint seigneur qui d'Adan fist Evain,

Je la maudirai tant et à soir et à main (matin),

Que j'en aurai vengeance du pere souverain.

Cette malédiction est certainement énergique et d'un beau style.

La nouvelle de l'arrivée de Blanchefleurs met, comme on le pense bien, le château en émoi. Aliste s'effraie; elle craint que le regard perçant d'une mère ne la démasque; elle veut rassembler tout son argent et s'enfuir en Italie ou en Sicile. Mais la vieille Margiste la rassure, et se charge de tout. Le plus grand danger serait que la reine Blanchefleurs aperçût les pieds d'Aliste, car c'est là qu'est la plus grande différence entre elle et la vraie Berte: celle-ci, fille de sang royal, a des pieds démesurément longs, ce qui était alors une marque de beauté et de haute condition, tandis qu'Aliste, fille de race serve, n'a que des pieds de dimensions médiocres. Mais on convient qu'Aliste feindra d'être malade, se tiendra dans son lit, et évitera même, si cela est possible, sous le prétexte des dangers d'une émotion trop vive, de voir la reine.

Nous passons les détails de l'entrée de Blanchefleurs dans Paris, de sa réception par le roi Pépin qui va au-devant d'elle jusqu'à Montmartre, et lui annonce que la joie a tellement frappé sa fille qu'elle en est tombée malade; nous arrivons tout de suite au point fondamental qui est la découverte du crime. Il nous semble que l'art poétique et la connaissance profonde du cœur humain ne se révèlent nulle part dans le cours de ce poème avec autant de puissance qu'en cet endroit: on se sent vraiment saisi par le poète, tant les cordes délicates du cœur sont bien touchées.

A l'entrée du palais, la vieille Margiste s'en vient parmi les autres au-devant de la reine: la reine la reconnaît aussitôt, et sortant de sa préoccupation douloureuse:

— « Margiste, où est ma fille? Fai que me soit monstrée. »

— « Dame, ce dit Margiste, de malheure sui née:

Depuis qu'ele ot eut de vous la nouvele escoutée,

De la joie qu'ele ot fut si desnaturée (renversée),

Pour ce que longuement vous avoit désirée,

Que onques puis (depuis) ne fut de son lit remuée.

Laissez-la reposer jusques à la vesprée (au soir). »

En entendant ce discours, Blanchefleurs est tout éponvanchée: elle entre brusquement dans la salle. Le roi cherche à la consoler et à lui faire prendre patience; il la fait asseoir près de lui à un grand banquet;

Au mengier (dîner) sont assis chevaliers quatre cent.

Mais Blanchefleurs n'est occupée que de sa fille. Le repas est à peine achevé, qu'elle se rend dans l'appartement où elle doit la trouver. La vieille, tout effrayée, accourt à sa rencontre: « La reine repose; elle n'attend sa mère que le soir; les médecins s'opposent à l'entrevue. » Deux jours s'écoulent ainsi. Blanchefleurs n'y peut tenir: il faut qu'elle voie sa fille. Elle se fait ouvrir de force l'entrée de sa chambre;

les médecins, lui dit-on, ont sévèrement défendu la moindre clarté. N'importe ! Elle va s'asseoir près du lit où repose Aliste. Celle-ci commence l'entretien timidement, froidement, à voix basse ; elle demande des nouvelles de son père, et se plaint de ne pouvoir recevoir sa mère avec toutes les fêtes qu'elle aurait voulues. « Ma fille, lui dit la reine, tout cela ne peut me suffire ; il faut que je vous voie, mon cœur en a besoin. » Aliste refuse, prétextant sa santé.

« Fisicien (médecins) me dient que la clarté m'empire
Et le parler aussi, nule riens (aucune chose) ne m'est pire. »

A ces froides paroles, Blanchefleur a reconnu que celle qui lui parle n'est point sa fille ; Berte, en la revoyant, aurait éprouvé de bien autres transports.

« Aide Diex, fait-elle, qui oncques ne menti,
Ce n'est mie ma fille que j'ai trouvée ci !
Se fust demi-morte, par le cor saint Remi,
Me eust-elle baisie assez et conjoï (fait accueil). »

Là-dessus elle ouvre la porte, et appelant ses gens :

« Venez avant, fait-elle, par Dieu, je vous empri ;
N'ai pas trouvé ma fille, on m'a du tout menti. »

Alors elle se jette aux rideaux, les abat, les foule aux pieds ; puis, ouvrant les fenêtres pour donner passage à la lumière, elle court au lit, en arrache la couverture à deux mains, et apercevant alors les pieds de la Serve,

Blanchefleur s'escrie : « Haro ! traï ! traï !
Ce n'est mie ma fille ; lasse dolente aimi (que je suis malheureuse) !
Murdri (tué) out mon enfant Bertain qui m'aimoit si (tant) ! »

Cependant, au bruit de cet événement, le roi accourt.

Où qu'elle voit Pepin en plorant li escrie :
« Frans rois, où est ma fille, la blonde, l'eschievie (aux longs cheveux),
La douce, la courtoise, la tres bien enseignie,
Berte la débonnaire qui souef (délicatement) fut nourrie ?
Se tost n'en oy nouvelles, jà serai enragie.
Rois, ce n'est pas ma fille que ci estoit couchie,
C'est la fille (de) Margiste cui li cors Dieu maudie ! »

La vieille Margiste et son neveu Tybers sont mis à la torture et avouent tous deux leur crime. La vieille est condamnée au feu, Tybers à être traîné sur la claie jusqu'à la potence de Montfaucon. Quant à Aliste, le roi, sur le conseil de ses seigneurs, lui fait grâce de la vie, et elle va s'enfermer pour la vie à l'abbaye de Montmartre.

Cependant on dépêche vers la forêt du Mans, afin de prendre des informations et de retrouver, s'il se peut, la trace de l'infortunée Berte. Le bruit en vient aux oreilles de Symons. Il se demande alors si cette belle jeune fille qu'il a rencontrée si singulièrement dans la forêt ne serait pas la reine. Il lui raconte alors ce qui vient de se passer chez le roi, et lui communique son soupçon qu'elle est peut-être la reine. A ce discours, Berte se trouble ; mais, se rappelant le vœu solennel qu'elle a fait, alors qu'elle était perdue dans la forêt, de ne jamais révéler son nom, et de mener jusqu'à sa mort, dans l'obscurité et la retraite, une vie sainte et pure, elle répond hardiment à Symons qu'il se trompe ; que, si elle était la reine, elle n'aurait pas manqué de le dire depuis longtemps ; qu'il faudrait vraiment qu'elle fût folle pour mieux aimer demeurer dans un bois qu'aller jouir à la cour des honneurs de son rang. Toutes les apparences sont en faveur de ce qu'elle dit, et Symons laisse en effet de côté l'idée qu'il avait eue.

L'intérêt est donc de nouveau suspendu : le doute recommence ; on se demande comment le poète sortira d'embaras, et comment Berte, après avoir si bien échappé aux recherches, finira par être reconnue, retrouvera ses parents et son époux, et remontera sur son trône. L'art avec

lequel est conduit ce poème se montre ici à découvert : c'est Berte qui sera forcée de se dévoiler elle-même.

Le roi Pépin se promène à l'aventure dans la forêt. Tout à coup il aperçoit une jeune fille modestement vêtue et cheminant toute seule dans la forêt : c'est Berte qui revient d'une petite chapelle où elle est allée, selon ses habitudes, faire sa prière pour ses parents et pour le roi, et qui retourne à la maison de Symons. Son air rappelle vaguement au roi des traits connus, et, séduit par la grâce de sa tournure et la douceur de son langage, il en devient amoureux. Il cherche d'abord à la tromper, se donnant pour un grand seigneur de la cour, et lui promettant de la conduire en France ; mais bientôt, irrité de ses refus, il la menace et se prépare à l'enlever. Berte se voit placée entre la fidélité à son vœu et la perte de son honneur ; elle ne balance plus :

« Sire, ce a dit Berte, de (par) Dieu et de sa mère,
Vous défens qu'envers moi n'aiez pensée amère.
Royne suis de France, jà n'en soit nus doutère (que personne n'en doute) !
Fame au rois Pepin sui, rois Floires est mon père,
Et si est Blanchefleurs la royne ma mere ;
La dame de Sassoigne (de Saxe) est ma suer ; j'ai un frère
Qui est dux de Poullaine (duc de Pologne) et des pors de Grontère.
De par Dieu vous défens, qui est vrai gouvernère (le vrai maître),
Que ne me faciez chose qui à honte me père (me paraisse honteuse). »

Le roi est tout ébahi ; sans se faire connaître, il reconduit respectueusement la jeune fille jusque chez elle ; mais à peine se voit-elle en sûreté qu'elle revient à son vœu : ce qu'elle a dit au roi, prétend-elle, n'est qu'une ruse dont elle s'est servie ; il est bien évident que si elle était réellement la reine, elle n'hésiterait point à le dire. Mais son assertion ne convainc personne : on commence à soupçonner qu'elle a fait quelque vœu et qu'elle ne voudra pour rien au monde le violer. Comment faire ? Pépin envoie en toute hâte un messenger en Hongrie pour faire savoir au roi Floires et à Blanchefleur ce qui est arrivé, et les engager à se rendre eux-mêmes en France. On sent que la fin du poème approche. Les deux souverains se mettent en route. Accompagnés de Pépin, ils se rendent en secret, et sans que Berte soit prévenue, dans la forêt du Mans. La pauvre reine Blanchefleurs ne peut ni boire ni manger qu'elle n'ait revu sa fille. Rien n'est plus touchant que cet amour maternel si vertueux, et décrit en traits si tendres. Enfin on arrive au manoir de Symons. Berte est toute seule dans sa chambre, où elle est à ouvrir dévotement un drap d'autel ; on entre, et elle reconnaît sa mère : elle se lève et tombe sans connaissance à ses pieds. Son père la relève, et le lecteur devine sans peine quels sont les tendres baisers dont ses parents la couvrent. Pépin, en qui elle reconnaît le chevalier inconnu qui lui avait causé tant de frayeur dans la forêt, n'est plus repoussé :

« Douce amie, fait-il, por Dieu parlez à mi ! »
Forment se merveilles Berte, quant l'entendi ;
Moult débonnairement et à droit respondi :
« Sire, se c'est vous, dame Dieu en graci (remercie)
Qui de la sainte Vierge en Belleem nasqui. »

On se met en route pour Paris. Il est bien entendu que Berte ne se sépare pas de ses deux jeunes amies Isabelle et Ayglente ; on emmène à la cour toute la famille de Symons, que le roi, dans sa reconnaissance, récompense richement.

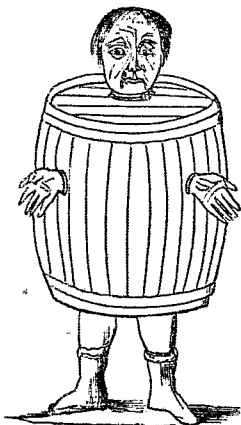
Par trestoutes les villes où Berte trespasloit (passait)
La gent encontre li (le monde à sa rencontre) de toutes parts
venoit,
Et prioit à Dieu, qui haut siet (est assis haut) et loins voit,
Qu'il confonde la Serve en quel lieu qu'elle soit.
Ce n'étoit pas merveille si on la désiroit,

Pour les bones nouvelles que chascuns en disoit,
Et por le bel miracle que Diex i demonstroït (montrait en elle).
Encontre la roïne chascuns s'agenoilloit,
Et ele, comme sago, vers eus s'umilioit...
Or fut bien Blanchefleur de grant joie esmeue,
Quant ele voit sa fille qui si (ainsi) est receue,
Et voit comment chascuns en a grant joie eue.

Ce petit échantillon de la littérature du moyen âge suffira-t-il pour donner à nos lecteurs une idée d'une partie, précieuse à bien des égards et généralement bien négligée, de nos richesses poétiques? Notre histoire littéraire, qui, dans l'opinion la plus vulgaire, ne remonte qu'au dix-septième siècle, le siècle d'or; qui, pour d'autres mieux instruits, s'avance tout au plus jusqu'au commencement du seizième, embrasse en réalité des temps bien plus anciens. La France peut hardiment s'honorer, et sous tous les rapports, de tous les siècles de son histoire. Les ménestrels, dont les chants ont charmé tant d'illustres guerriers, répandu dans le peuple tant de nobles et tendres sentiments; les ménestrels, contemporains des savants artistes qui ont élevé les magnifiques cathédrales devant lesquelles nous nous étonnons encore aujourd'hui, n'étaient pas des génies d'un ordre méprisable; leur nom mérite dans l'histoire poétique une place honorable et distinguée, et la reconnaissance nationale ne saurait longtemps la leur refuser.

CHATIMENTS DU VIEUX TEMPS.

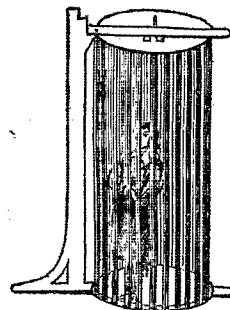
Nous avons représenté dans notre tome II (1834), page 378, la *bouteille du bourreau*, pierre que l'on suspendait autrefois au cou des femmes querelleuses ou calomniatrices. Voici deux modes de châtiments non moins singuliers. Le premier, qu'on appelait la *chemise d'ivrogne*, était en usage à Newcastle-under-Tyne au temps de la république. Notre gravure est la meilleure explication que nous puissions en donner. Un baril était défoncé d'un côté et percé de trous où le délinquant passait sa tête et ses deux mains; son corps, jusqu'aux genoux, était emprisonné à la place du vin qui lui avait fait commettre sa faute, et on le promenait, ainsi accoutré, dans les rues de la ville, plus ou moins longtemps, suivant que son ivrognerie avait été plus ou moins bruyante ou offensive.



La Chemise d'ivrogne.

Le second instrument de punition, beaucoup plus cruel, est cité par le capitaine Grose dans le second volume des *Antiquités militaires* (Military Antiquities). C'était une grande cage de fer placée verticalement sur deux pivots, et exposée dans les carrefours et dans les camps. On y enfermait surtout les juifs, les querelleurs, les vivandiers,

etc. Tout passant pouvait faire tourner la cage. Les vertiges, les maux d'estomac, et quelquefois la mort, étaient les conséquences de ce supplice, qui a quelque rapport avec l'ancien pilori.



La Pirouette.

LES COMMENTAIRES DE JULES CÉSAR.

LA GUERRE DES GAULES.

Voy. la Vie et le portrait de Jules César, p. 336.

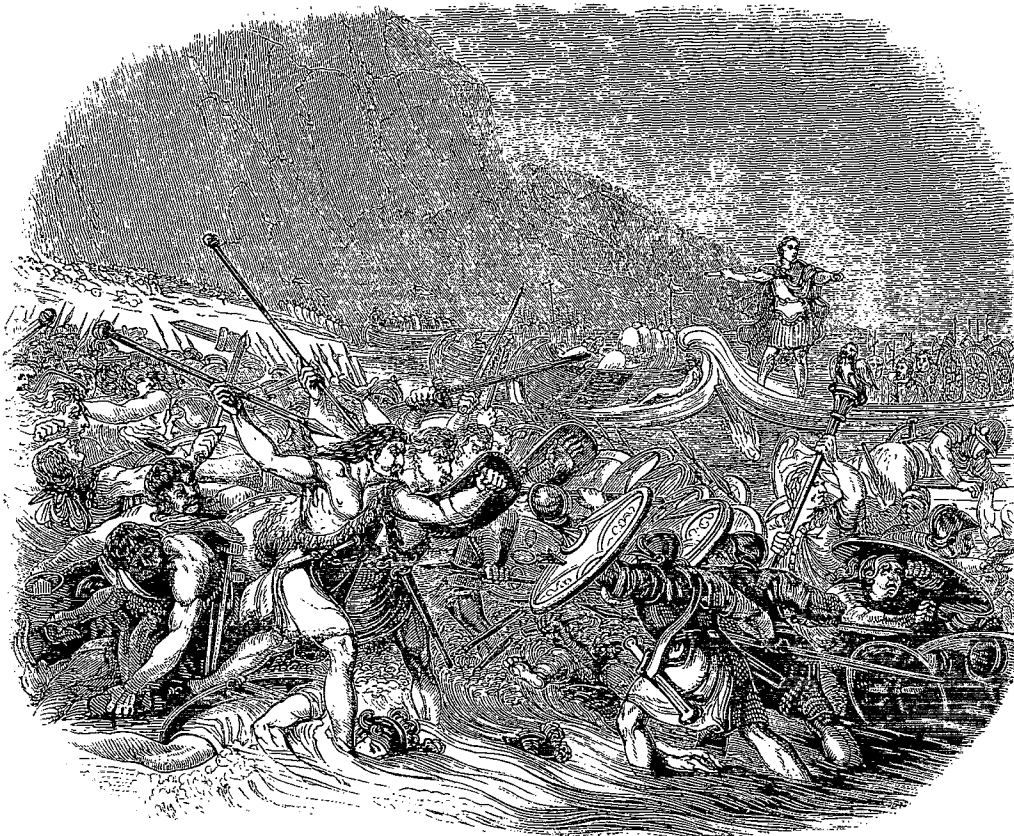
Cet homme qui s'est acquis par son génie guerrier tant de gloire que l'Europe entière ne peut guère lui opposer dans l'antiquité qu'Alexandre, dans les temps modernes que Napoléon, Jules César n'avait pas moins d'esprit que de courage; il était savant, et si éloquent qu'il n'y eut que l'envie d'occuper la première place dans le monde qui l'empêchât de conquérir la première place parmi les plus célèbres orateurs. Il aimait les lettres, et fut sans contredit l'un des esprits les plus cultivés de ce siècle où vivaient Atticus et Cicéron. De tous ses écrits, assez nombreux, il ne nous est resté que ses *Mémoires*, que l'on est convenu d'appeler ses *Commentaires*, et qui méritent bien d'être regardés encore aujourd'hui comme le bréviaire des hommes de guerre. César n'enseigne pas, il inspire; il donne envie de faire comme lui; il dispose et forme au commandement; il souffle dans le cœur l'esprit guerrier et communique l'héroïsme. Son style, si l'on excepte quelques harangues plus travaillées, ne présente guère de périodes savantes; jamais de combinaisons préparées, peu ou point d'effets calculés: tout y naît spontanément, tout y vient à la hâte et du premier jet. L'illustre écrivain ne repousse pas l'élégance qu'il aime, on le sent; il la rencontre souvent, mais il ne se détourne jamais pour courir après elle: il précipite ses paroles droit à son but, comme ses légions à la victoire, écrivant entre deux batailles, et mettant dans ses récits la même impatiente ardeur que dans ses expéditions. Notre Montaigne, juge éclairé, ne se lassait pas de lire les *Commentaires*: « Dieu sçait, dit-il, de quelle grâce et de quelle beauté il a orné cette riche matière, d'une façon de dire si pure, si délicate et si parfaite, qu'à mon goût il n'y a aucuns escripts au monde qui puissent estre comparables aux siens en cette partie. »

César écrivain mérite singulièrement d'être étudié, non-seulement pour la science de l'histoire, mais pour lui-même, tant il y a de raison et de solidité dans ses pensées, de perfection et d'excellence dans son langage! On ne peut se défendre de le lire avec un peu plus de respect qu'on ne lit les autres historiens, soit que la vivacité de ses peintures, l'extrême netteté de son style et la rapidité de son récit vous dominent et l'élèvent réellement bien au-dessus des autres, soit plutôt que le miracle de sa grandeur apparaisse, pour ainsi dire, à travers ses paroles et en fasse

briller l'énergique simplicité d'un éclat sans pareil. On ne regrette qu'une chose en le lisant, c'est qu'il parle si peu de lui, de César : tant de grandes choses ne peuvent avoir été faites sans qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met. A y regarder de près, cependant, on voit parfois son geste s'animer lorsqu'il s'agit de lui : alors sa parole devient à la fois plus brusque et plus vibrante ; toutes les fois qu'il parle de ce qu'a fait un autre, il se sert du passé, il dit : *Labiénu alla, Brutus ordonna* ; parle-t-il de lui, c'est toujours au présent : *César ordonne, dispose, marche, taille en pièces, s'empare du camp* ; on sent que l'écrivain est plus près de l'action et qu'il se retrouve sur le champ de bataille.

On trouve souvent mêlées aux récits de César des des-

criptions techniques, très-détaillées, de machines de guerre, de lignes fortifiées. Il semble se complaire à ce genre de description, où malheureusement il n'est pas toujours parfaitement intelligible aujourd'hui. Lui qui passe si rapidement sur ses plus grands exploits et sur tant de marches prodigieuses de ses armées, il s'arrête longtemps, il insiste minutieusement sur la construction d'un pont, sur l'invention d'un nouvel engin de guerre. Il pensait sans doute que ses victoires le proclamaient assez à tous les yeux excellent capitaine, et il tenait par-dessus toute chose à se faire connaître pour un excellent ingénieur, bien sûr que c'était la seule science militaire qu'on pût oser lui contester. On pourrait dire encore qu'ayant fait longtemps la guerre à des peuples moins avancés en civilisation que les Romains,



César arrivant sur les côtes de la Grande-Bretagne, l'an 55 av. J.-C. — D'après un dessin de Blakey, peintre anglais du dernier siècle.

il s'était de bonne heure pénétré de cette idée : que l'arme la plus sûre et la plus redoutable, ce n'est ni le nombre des combattants, ni la force de leurs bras, mais bien la discipline des soldats, la science du général, les ressources de son esprit, en un mot la supériorité de son génie.

Toutefois, quelque grand que soit le mérite réel des Commentaires de César, et après l'avoir hautement reconnu, nous n'hésiterons pas à dire qu'on a trouvé l'art d'exagérer beaucoup ce mérite sous le rapport des enseignements qu'on peut puiser de nos jours dans cette lecture. L'art de la guerre est si différent de ce qu'il était il y a deux mille ans qu'il n'y a qu'un étroit esprit de système ou une idolâtrie fanatique de l'antiquité qui puisse se vanter de trouver dans les Commentaires de grandes leçons de tactique directement applicables aux genres modernes. La façon de marcher, de camper, de manœuvrer en combattant est tout à fait différente. Les Romains exécutaient rarement leurs marches sur plusieurs colonnes ; ils se formaient en bataille en ordre profond et serré ; et une armée moderne qui voudrait, comme eux, camper en carré long fermé de murailles, serait bientôt assiégée et enfermée

dans son camp, d'où elle ne pourrait sortir qu'en défilant par les portes sous le canon de l'ennemi.

On sait que les Commentaires se composent de sept livres sur la *Guerre des Gaules*, et de trois livres sur la *Guerre civile*. Nous ne nous occuperons ici que de ceux qui traitent de la guerre des Gaules.

La Guerre des Gaules. — César débute par une division générale de la Gaule qui n'a pas peu servi à en éclairer la géographie. Toute la Gaule, c'est-à-dire tout le pays compris entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée et les Alpes, est divisée en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nommaient Celtes, et en latin Gaulois. La Garonne sépare la Gaule proprement dite de l'Aquitaine ; la Seine (*Sequana*) et la Marne (*Matrona*) la séparent des Belges. Les Belges commencent à l'extrémité septentrionale de la Gaule et confinent à la partie inférieure du cours du Rhin (*Rhenus*). L'Aquitaine va depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées et jusqu'aux rives de l'Océan vers l'Espagne.

Toutes les nations gauloises auxquelles César eut affaire,

il les trouva neuves, franches, simples; s'il eut plus de peine à les dompter, il eut moins à craindre d'elles les armes cachées de la duplicité et de la trahison.

Le commencement du premier livre nous montre une de ces grandes transmigrations de nations entières dont nous n'avons plus d'exemples. Les Helvètes ou Suisses se préparaient de sang-froid pendant deux ans à se transporter dans les Gaules, brûlant leurs douze villes, leurs quatre cents villages, et emportant leurs meubles; et cette masse se met en mouvement sur ses chariots, comme ferait aujourd'hui une petite horde de quelques centaines de Tartares; en comptant les femmes et les enfants, ils étaient trois cent soixante-dix-huit mille. Ce cortège embarrassant leur faisait préférer les chemins les plus faciles de la province romaine: ils voulaient aller s'établir dans l'occident de la Gaule, dans le pays des *Santonnes* (Saintes). Mais à peine arrivés vers Genève, ils y trouvèrent César déjà venu de Rome à leur rencontre; il leur barra le passage et les amusa assez longtemps pour élever du lac au Jura un mur de dix mille pas et de 5^m,20 de haut. Il leur fallut donc s'engager par les âpres vallées du Jura, traverser le pays des *Séquanes* (qui forme aujourd'hui les départements de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura et de l'Ain), et remonter la rivière d'*Arar* (aujourd'hui la Saône). César les atteignit au moment où ils se préparaient à traverser l'*Arar*, attaqua la tribu des *Tigurins* (qui avaient occupé la partie septentrionale de la Suisse, c'est-à-dire aujourd'hui Zurich, Schaffhouse, Appenzell), et l'extermina. Manquant de vivres, il fut obligé de se détourner vers *Bibracte* (Autun). Les Helvètes crurent qu'il fuyait, et le poursuivirent; il se délivra d'eux par une victoire sanglante, et les contraignit à passer le Rhin, après avoir rendu les armes. Six mille d'entre eux s'étant enfuis la nuit pour échapper à cette honte, César les fait ramener par sa cavalerie et *traiter en ennemis*; ce qui veut dire décimer, sinon massacrer. Après ce récit, César s'étend avec complaisance sur tout ce qui pourra, dans la suite, justifier l'envahissement des Gaules qu'il médite. Il déclare avoir marché pour défendre la province romaine menacée par les Helvètes; il ne s'ingère dans les affaires des Gaulois qu'appelé par les peuples de l'État d'Autun; il vient comme auxiliaire (l'an 58 avant J.-C.).

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves (nom générique des peuples germains qui s'étendaient de l'Elbe à la Baltique et à la Vistule) envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles: déjà cent vingt mille guerriers étaient passés. La Gaule allait devenir Germanie. Le chef des Suèves, Arioviste, menaçait César: l'entrevue du Barbare et du général romain est un très-beau morceau d'histoire: César a très-bien peint la fierté sauvage et tudesque du chef des Suèves aux prises avec la tranquille fermeté d'un républicain civilisé. « Ceci, disait Arioviste, est ma Gaule, à moi; vous avez la vôtre. Laissez-moi tranquille; vous y gagnerez. Ignorez-vous quels hommes sont les Germains? Voilà plus de quatorze ans que nous n'avons dormi sous un toit. » Ces paroles ne firent que trop d'impression sur l'armée romaine. Une terreur panique, dont le tableau est tracé de main de maître, s'empara bientôt du camp de César; il s'en tira en homme supérieur, sans s'irriter: après avoir réuni les officiers de tout grade et leur avoir adressé un discours qui est admirable; il offrit le congé à tous ceux qui auraient peur; et personne n'eut plus peur. Alors il marche à Arioviste, le force à accepter le combat dans le champ de bataille choisi par César même, et anéantit son armée; ce qui lui échappa là périt dans le Rhin. En une campagne, César avait terminé heureusement deux guerres formidables.

Les Gaulois du nord, Belges et autres, jugèrent, non

sans vraisemblance, que si les Romains avaient chassé les Suèves, ce n'était que pour leur succéder dans la domination des Gaules. Ils formèrent une vaste coalition, et César saisit ce prétexte pour pénétrer dans la Belgique. Pour un général moins hardi que lui, c'eût été une sombre et décourageante perspective que cette guerre dans les plaines bourbeuses, dans les forêts vierges de la Seine et de la Meuse. Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais, d'avancer avec ses légions tantôt sur terre ferme, tantôt à gué ou à la nage. Les *Bellovaques* et les *Nerviens* (habitants du pays qui répondait à la Picardie, au Hainaut) venaient par cent mille fondre sur lui. Les Bellovaques finirent par se soumettre, et les Nerviens furent exterminés. Les alliés des Nerviens, les Cimbres, qui occupaient *Aduat* (Namur), sentirent aussi le poids des armes romaines: cinquante-trois mille d'entre eux furent vendus comme esclaves. Ne cachant plus alors le projet de soumettre la Gaule, César entreprend la réduction de toutes les tribus des rivages. Il perce les forêts et les marécages des *Ménapes* et des *Morins* (Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants soumet les *Unelles*, *Ebuovices* et *Lexoviens* (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre conquiert l'Aquitaine. César lui-même attaque les Vénètes et autres tribus de notre Bretagne. Mais ces populations rudes et presque amphibies communiquaient sans cesse avec l'autre Bretagne (la Grande-Bretagne), et en tiraient des secours. Rien ne rebutera César; il passera en Bretagne. Mais voici que deux grandes tribus germaniques, les Usipiens et les Tenctères, fatigués au nord par les incursions des Suèves, se hasarrent à passer dans la Gaule. César fond sur eux à l'improviste, et les massacre tous. Non content de ce succès, il veut en finir avec ces terribles Suèves près desquels aucun peuple n'osait habiter. En dix jours il jette un pont sur le Rhin, non loin de Cologne; malgré la largeur et l'impétuosité du fleuve immense, il le passe; il fouille toutes les forêts des Suèves, revient sur ses pas, traverse de nouveau toute la Gaule, et la même année s'embarque pour l'île Britannique.

Dans cette expédition, la malveillance des Gaulois faillit lui devenir funeste. D'abord, ils lui laissèrent ignorer les difficultés du débarquement; les hauts navires qu'on employait sur l'Océan tiraient beaucoup d'eau et ne pouvaient approcher du rivage. Il fallut donc, pour prendre terre, que le soldat se précipitât dans la mer et qu'il se formât en bataille au milieu des flots. Les Barbares, dont les falaises élevées du rivage étaient couvertes, avaient tout avantage (voy. la fig. p. 397); mais les machines de siège vinrent au secours, et nettoyèrent le rivage par une grêle de pierres et de traits. On combattit rudement de part et d'autre. Dès que les Romains eurent pris terre, ils firent sur les Barbares une charge impétueuse qui les mit en fuite. Cependant l'équinoxe approchait; c'était le moment des grandes marées. En une nuit la flotte romaine fut mise hors de service. Les Barbares essayèrent de surprendre le camp; mais, vigoureusement repoussés, ils offrirent de se soumettre. César se fit livrer des otages, et, ses vaisseaux étant réparés, il dut partir et revint sur le continent. Quelques jours de plus, la saison ne lui eût guère permis le retour.

Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, tant d'audace, tant de victoires et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. On décréta vingt jours de supplications aux dieux. *Au prix des exploits de César*, disait Cicéron, *qu'a fait Marius?* Toute la Gaule se trouvait soumise. Ces conquêtes firent tant de bruit chez les Barbares que les peuples qui habitaient de l'autre côté du Rhin envoyèrent à César des députations pour prendre ses ordres, et lui offrirent des otages.

Tous les ans, après la campagne, César laissait l'armée dans ses quartiers d'hiver, sous le commandement de ses lieutenants, et revenait passer quelques mois dans son gouvernement de la Gaule cisalpine et de l'Illyrie; de là il dirigeait son parti dans Rome, faisait des levées pour recruter ses légions en Gaule, préparait ses succès militaires, et assurait son crédit et sa popularité avec l'argent des Gaules.

L'année suivante, nous retrouvons encore César presque en même temps en Illyrie, à Trèves et en Bretagne. Cette fois, il ne se retira pas sans avoir vaincu les Bretons et assiégé le roi Caswallawn (*Cassibelanus*) dans l'enceinte marécageuse où il avait rassemblé ses hommes et ses troupeaux. Il écrivit à Rome qu'il avait imposé un tribut à la Bretagne, et y envoya en grande quantité les perles de peu de valeur qu'on recueillait sur les côtes de l'île.

Cependant la nécessité d'acheter Rome aux dépens des Gaules et de gorger d'or tant d'amis qui lui avaient fait continuer le commandement pour cinq années avait poussé le conquérant aux mesures les plus violentes. Si l'on en croit Suétone, il dépouillait les lieux sacrés et mettait des villes au pillage sous le plus léger prétexte. La Gaule payait cher le calme et la culture dont la domination romaine devait lui faire connaître les bienfaits. La disette ayant obligé César à disperser ses troupes, l'insurrection éclata partout. Pour délivrer une de ses légions assiégées, César passa avec huit mille hommes à travers soixante mille Gaulois. L'année suivante, il assemble à Lutèce (Paris) les États de la Gaule; les Nerviens et les Trévires, les Sénonais et les Carnutes n'y ayant point paru, il les attaque séparément et les accable tous. Mais les Germains pouvaient venir au secours des Gaulois; César passe le Rhin, épouvante les Germains, et le voilà déjà de retour qui présente aux Gaulois un front formidable. Il tenta de frapper à la fois tous les partis divers qui divisaient la Gaule; mais son excessive rigueur les réconcilia entre eux et les souleva tous contre lui. Le signal partit de la terre druidique des Carnutes, de *Genabum* (Orléans); répété à grands cris à travers les champs et les villages, il parvint le soir même à cent cinquante milles, chez les Arvernes (Auvergnats). Le Vercingétorix, ou général en chef de la confédération, fut un jeune Arverne, intrépide et ardent, qui avait repoussé toutes les avances de César et qui n'avait cessé d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes, et déclara que les lâches seraient brûlés vifs. Son plan était d'attaquer à la fois la province romaine au midi, et au nord les quartiers des légions. César était en Italie; il devina tout, il accourut et prévint tout. Ayant assuré, en passant, la Provence, et franchi les Cévennes à travers six pieds de neige, il apparut tout à coup au milieu des Arvernes. Le chef gaulois, déjà parti pour le nord, accourt pour défendre ses foyers. Alors César se dérobe, remonte le Rhône, la Saône, et court rallier ses légions. Le Vercingétorix croit l'attirer en mettant le siège devant *Gergovie* (Moulins); mais il apprend que César massacre tout dans *Genabum* (Orléans): il accourt, il arrive trop tard; déjà César est maître de *Noviodunum* (Nevers). Alors l'héroïque Gaulois déclare aux siens qu'il n'y a point de salut s'ils ne parviennent à affaiblir l'armée romaine: le seul moyen pour cela est de brûler eux-mêmes leurs villes. Ils accomplissent généreusement cette résolution cruelle. Vingt cités des *Bituriges* (du Berry) furent brûlées par leurs habitants. Mais quand il fallut mettre le feu à *Avaricum* (Bourges), les habitants embrassèrent les genoux du Vercingétorix et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle ville des Gaules. Ces ménagements firent leur malheur sans sauver *Avaricum*, qui périt par César après la plus opiniâtre résistance.

César ayant échoué au siège de *Gergovie* des Arvernes,

l'armée gauloise le poursuivit et l'atteignit. Ses affaires allèrent bientôt si mal qu'il se serait vu réduit à regagner en vaincu la Province romaine, si la cavalerie germanique, qu'il avait appelée à son secours en deçà du Rhin, ne lui eût rendu la victoire. Les Gaulois, toujours plus forts à l'attaque qu'à la résistance, se laissèrent aller à une terreur panique; alors le Vercingétorix fit une grande faute, peut-être inévitable en cette occurrence, ce fut de s'enfermer dans les murs d'*Alesia* (Sainte-Reine). Celui qui commande à tout un pays ne se doit jamais engager qu'à la dernière extrémité, et seulement quand il ne lui reste plus qu'à défendre sa dernière place. Atteint par César, le jeune chef renvoya ses cavaliers, les chargeant de répandre par toute la Gaule qu'il n'avait de vivres que pour trente jours seulement, et leur recommandant d'amener à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. César n'hésita point d'assiéger cette immense armée. Il entourait la ville et le camp gaulois d'ouvrages gigantesques; d'abord trois fossés, chacun de cinq à sept mètres de large et d'autant de profondeur, un rempart de 3^m,90, huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérissé de pieux et couvert de branchages et de feuilles, des palissades de cinq rangs d'arbres entrelaçant leurs branches. Prévoyant bien que les autres peuples des Gaules accourraient en nombre au secours du Vercingétorix, il fit répéter ces ouvrages du côté de la campagne, et les prolongea dans un circuit de quinze milles. Tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière vint s'y briser. Tout échoua contre tant d'habileté et d'activité, les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine aussi bien que les efforts héroïques de deux cent cinquante mille Gaulois qui attaquèrent les Romains du côté de la campagne: ces derniers furent tournés par la cavalerie de César, qui les tailla en pièces et les dispersa. Le Vercingétorix, conservant seul une âme constante au milieu de l'abattement universel, se livra, comme l'auteur de toute la guerre, à la vengeance des Romains. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus belle armure, et, victime généreuse, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un seul mot. La guerre était finie. Après quelques résistances partielles où les soldats de César purent reconnaître encore en leurs ennemis les dignes enfants de Brennus, résistances qui furent bientôt éteintes dans des flots de sang, tout se soumit. Alors César changea de conduite, et montra pour les vaincus une extrême douceur. Il les ménagea au point d'exciter parfois la jalousie de la Province romaine. Il engagea à tout prix leurs meilleurs guerriers dans ses légions; il avait appris à connaître leur courage et leurs vertus militaires. Il en composa même une légion tout entière dont les soldats portaient une alouette sur leur casque, et qu'on appelait, pour cette raison, *alauda* (alouette). « Sous cet emblème, dit M. Michelet, sous cet emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaieté, ces intrépides soldats passèrent les Alpes en chantant, et jusqu'à Pharsale poursuivirent de leurs bruyants défis les taciturnes légions de Pompée. L'alouette gauloise, conduite par l'aigle romaine, prit Rome pour la seconde fois, et s'associa aux triomphes de la guerre civile. »

Les Auvergnats se vantaient d'avoir l'épée de Jules César, et, au temps de Plutarque, ils la montraient appendue à l'un de leurs temples; il paraît que César l'y avait vue lui-même, et s'était contenté de sourire en la voyant. Il n'avait pas voulu permettre à ses soldats de la reprendre, la considérant comme une chose sacrée, qu'il serait dangereux de toucher.

Ce que les Auvergnats firent pour l'épée de César, l'ima-

gination du peuple de nos campagnes le continue encore pour mille circonstances, vraies ou supposées, de la vie de ce grand homme. Trouve-t-on une médaille fruste et illisible, en quelque province que ce soit, à quelque époque qu'appartienne la médaille, on en fait honneur à César, pour peu qu'elle semble romaine. En creusant la terre, entend-on sonner creux sous la bêche, c'est la tombe de quelques soldats de César ; César a campé là. Cet homme est devenu une sorte d'Hercule de Rome auquel le peuple attribue d'abord tout ce que les Romains ont fait dans les Gaules, même avant sa naissance et après sa mort, même en des lieux où il ne mit jamais le pied.

Nous avons essayé d'éclaircir pour tout le monde, en la résumant, l'histoire de ses guerres dans notre patrie. Nous l'avons fait au risque de détruire certains préjugés flatteurs pour ceux qui les nourrissent, au risque de blesser quelques amours-propres parmi les antiquaires de quelques villages, et même de certaines villes. Ce qui nous rassure et nous console, c'est que l'imagination n'accepte pas toujours comme infaillibles les jugements sévères de l'histoire ; elle en appelle hardiment, elle les révisé, elle les casse elle-même ; et les médailles frustes restent toujours de précieux monuments, des reliques rares pour celui qui les possède.

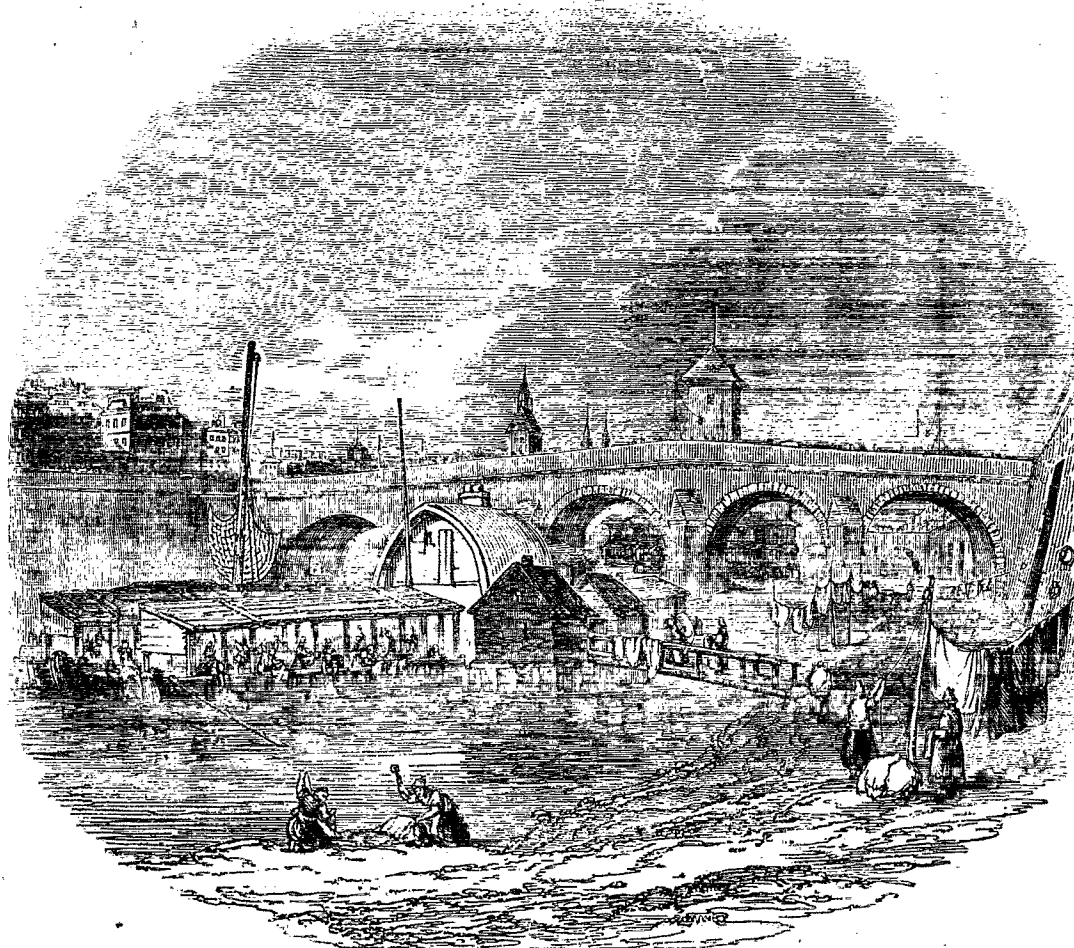
CODEx ARGENTEUS.

Dans un article consacré aux universités suédoises, M. X. Marmier a publié récemment des détails curieux sur

le *Codex argenteus*. Ce célèbre manuscrit resta oublié, pendant plusieurs siècles, dans une bibliothèque de moines. A l'époque de la guerre de Trente ans, il fut transporté à Prague, et tomba entre les mains du feld-maréchal Koenigsmark, qui le donna à la reine Christine. La reine le donna à son bibliothécaire, Isaac Vossius. Vossius l'emporta en Hollande, et, en 1662, Puffendorf l'acheta au nom du comte de la Garde pour une somme de 400 rix. b. (800 fr.). Le comte le fit revêtir d'une magnifique reliure en argent, et le donna, en 1669, à l'Université d'Upsal, en Suède, où il est encore aujourd'hui. Le *Codex argenteus* renferme les quatre Évangiles traduits par Ulphilas en langue méso-gothique. C'est un in-4° en parchemin violet. Le texte est écrit en lettres capitales d'argent, et les citations de l'Ancien Testament en lettres d'or. Les caractères ont été en partie effacés par le temps ; on ne les distingue qu'en tournant le livre au jour. Une colonnade à plein cintre orne le bas de chaque page. L'ouvrage est incomplet ; il commence au chapitre v de saint Matthieu, et finit à saint Jean, chapitre xix. Mais c'est le monument le plus ancien et le plus considérable qui reste de la langue méso-gothique.

LES BATEAUX DE LAVEUSES A PARIS.

Le lavage du linge en bateau n'est guère pratiqué à Paris que pour la population ouvrière et indigente. Les bateaux affectés à cet usage, sur la Seine, sont au nombre de 71 ; ils peuvent contenir chacun environ 1 500 laveuses.



Les Bateaux de laveuses sur la Seine, à Paris. — Le Pont Notre-Dame.

Ces bateaux appartiennent à des particuliers qui payent à la ville un droit de stationnement pour la surface occupée. Le prix de la place louée à chaque laveuse n'est pas fixe ; il

s'établit par convention, suivant la quantité de linge ; mais il est rare qu'il soit perçu moins de dix centimes pour chaque place.

COIFFURES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



Une Caricature de la fin du dix-huitième siècle.

Quand on voit avec quelle simplicité les femmes se coiffent aujourd'hui, on a peine à comprendre comment, sur la fin du dernier siècle, elles avaient été amenées à donner à leur coiffure des formes si extraordinaires et si démesurées. L'art d'un perruquier ordinaire ne leur suffisait plus, et il fallait y joindre celui du serrurier pour ajuster tous les ressorts de ces machines énormes qu'elles portaient sur la tête.

La caricature s'était emparée de cette mode ridicule, et en avait fait justice. Celle que nous donnons fut accompagnée de bien d'autres. On représenta les femmes ainsi coiffées, suivies de maçons et de charpentiers pour agrandir les portes par où elles devaient passer. On eut l'idée aussi de cacher de la contrebande sous ces gigantesques chignons, et de les faire ouvrir par les commis aux barrières, qui en tiraient des provisions suffisantes pour garnir un marché.

Cependant il ne faut pas trop reprocher aux femmes cet attirail incommode qu'elles entassaient sur leur front; les hommes leur en avaient donné l'exemple, et, avant qu'elles n'inventassent au dix-huitième siècle toutes ces modes exagérées, l'autre sexe en avait fait autant au dix-septième siècle.

Sous Louis XIII, les hommes portaient des calottes;

l'idée vint d'y joindre des cheveux postiches pour déguiser l'absence des cheveux naturels; puis on parvint à faire tenir les cheveux postiches sans calotte, et alors la perruque fut trouvée. Cette invention fut déclarée admirable; et Louis XIV était encore bien jeune lorsqu'en 1656 il créa trente-huit charges de barbiers perruquiers qui avaient le privilège exclusif de l'exploiter. Elle prospéra rapidement. En 1673, Louis XIV institua deux cents nouvelles charges. Jusqu'alors, les rois de France et les gentils-hommes s'étaient distingués par la barbe et par la moustache. Louis XIV ne garda plus qu'un léger filet au-dessous de la lèvre inférieure; mais il remplaça l'ornement qui manquait au bas de la figure par celui qu'il ajouta sur le haut, et la perruque devint le signe de la noblesse.

Les perruquiers ne cessaient pas d'imaginer de nouvelles modes pour se rendre plus importants, et de s'éloigner toujours plus de la simplicité de la nature. Après avoir inventé la perruque, ils inventèrent la poudre. Louis XIV ne pouvait souffrir cette dernière création; peut-être voyait-il, dans ces frimas artificiels qu'on voulait jeter sur sa tête, l'image de la vieillesse qui lui était odieuse, et dont il se défendit jusqu'au bout. Ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il consentit à ce qu'on le poudrât un peu, de manière à

ne le blanchir que légèrement. Mais Louis XV porta dès l'enfance cette poudre, symbole de vétusté, que son aïeul avait toujours repoussée.

Les femmes conservèrent longtemps plus de simplicité dans leurs coiffures. Sous Louis XIV, elles n'avaient ni perruque ni poudre : sous Louis XV, elles se poudrèrent ; mais elles gardèrent leurs cheveux très-bas par devant, de manière que leur front dominât et restât découvert.

Ce n'est guère qu'à partir de l'avènement de Louis XVI que les coiffures des femmes prirent ces accroissements bizarres dont nous parlions en commençant ; et une fois que cette mode fut prise, elle ne connut plus de bornes ; elle changea avec une rapidité merveilleuse, non pas pour se corriger, mais, au contraire, pour prendre des développements toujours plus singuliers et plus extravagants. La nomenclature de toutes ces coiffures est par elle-même fort curieuse. Les noms qu'on leur donnait venaient quelquefois de leur forme, comme ceux-ci : le *hérissin à quatre boucles*, le *parterre galant*, le *pouf à la chancelière*, le *pouf à droite*, le *pouf à gauche*, le *bonnet à la fusée*, le *casque à la Minerve* ou à la *dragonne*, la *Phrygienne*, la *Dauniène*, la *coiffure au Colisée*, à la *laitière*, à la *baïgneuse*, à la *marmotte*, à la *dormeuse*, à la *paresseuse*, à la *paysanne*, aux *clochettes*, aux *aigrettes*, au *fichu*, la *corbeille*, le *croissant*, la *Circassienne*, l'*Orientale*, le *bandeau d'amour*, le *chapeau en berceau d'amour orné de fleurs*. Quelquefois aussi ces noms étaient empruntés à des événements, comme le *chapeau à l'anglaise*, à l'*américaine*, à la *Voltaire*, à la *victoire* ; quelquefois encore, aux succès de théâtre, comme la *Gabrielle de Vergy*, la *Cléopâtre*, l'*Eurydice*, le *bonnet à la Raucour*.

On ne se bornait pas à faire des pyramides de cheveux, comme dans la caricature que nous donnons ; on jetait encore par-dessus tous ces crochets, ces poufs, ces chignons et ces tapis, des rubans en quantité, des fleurs, des fichus, des chapeaux, des bonnets, qui étaient construits en même temps que la chevelure, et qui avaient l'air d'un véritable étalage de marchandises de toute espèce. La révolution, qui déracina les tours de la Bastille, fit crouler aussi celles qu'on avait amoncelées sur la tête des femmes.

PREMIER LIVRE FRANÇAIS IMPRIMÉ EN FRANCE.

Nous avons dit, sur la foi de plusieurs bibliographes (voy. p. 124), que l'*Aiguillon de l'amour divin* avait été publié en 1474, et que cette traduction de saint Bonaventure était le premier livre imprimé en langue française ; mais M. Brunet, qui fait autorité en pareille matière, a prouvé que cette date est une erreur, et il pense que le premier livre français est celui des *Chroniques de Saint-Denis*, publié en 1476 par Pasquier Bonhomme. (Voy. *Manuel du libraire*, 3^e édit., t. 1^{er}, p. 249.)

DU ROYAUME DE CAMBOGE.

Vers la fin du treizième siècle, un officier chinois ayant à remplir une mission diplomatique dans le royaume de Camboge, fut si frappé de la bizarrerie des mœurs des Cambogiens qu'il composa une relation de son voyage. Cette partie de la presqu'île orientale de l'Inde étant encore fort peu connue aujourd'hui, il n'est pas sans intérêt de savoir ce qu'en pensait le voyageur chinois. Voici quelques-unes de ses observations ; il ne faut pas oublier, en les lisant, que c'est un Chinois qui parle, et qui, trouvant tout simple et naturel tout ce qui est conforme aux coutumes de son pays, ne fait attention qu'aux choses qui s'en écartent, et qui par cela seul lui paraissent condamnables ou du moins singulières.

Quand le roi de Camboge vient à mourir, la reine, sa femme légitime, ne lui succède pas. Le jour où un nouveau roi monte sur le trône, on mutilé tous ses frères : à l'un on coupe le nez, à l'autre on ôte un doigt, à l'autre une oreille. On pourvoit ensuite à leur subsistance, chacun dans un endroit séparé, sans leur permettre d'exercer aucune charge.

Les hommes sont d'une petite stature, et ont le teint de couleur noire ; mais il y a des femmes qui sont blanches. Ils nouent leurs cheveux et ont des pendants d'oreilles ; ils ne vont pas nus, mais, dans les pays dépendants de celui-là, il y a des peuples qui vont entièrement nus, et qui même se moquent des hommes habillés ; ils se ceignent de toile. La main droite, chez eux, est regardée comme pure, et la main gauche comme impure. Chaque matin ils font des ablutions : ils se servent de petits rameaux de peuplier pour se nettoyer les dents. Dans leurs aliments, il emploient beaucoup de beurre, de crème, de sucre en poudre, de riz, de millet. Avant l'heure du repas, ils ont coutume de prendre quelques morceaux de viande grillée, avec du pain, qu'ils mangent avec un peu de sel.

Quand les Cambogiens se marient, ils n'envoient à leurs femmes, pour présent de noce, qu'une robe. Les funérailles se font de cette manière : les enfants de l'un et de l'autre sexe passent sept jours sans manger ni raser leurs cheveux, et poussent de grands cris. On brûle le corps sur un bûcher fait de toutes sortes de bois aromatiques, et on conserve les cendres dans une urne d'or ou d'argent. Les pauvres se servent d'une urne de terre cuite, peinte de différentes couleurs. Souvent ils ne brûlent pas le corps ; mais ils le portent au milieu des montagnes, et laissent aux bêtes sauvages le soin de le dévorer.

L'usage est de tourner les portes des maisons du côté de l'orient : l'orient, chez eux, est le côté le plus respecté. Les champs, gras et fertiles, ne sont pas labourés et n'ont pas de limites. Chacun y sème ce qu'il veut. Les productions de la terre y mûrissent toute l'année. On fait bouillir l'eau de la mer pour en tirer du sel.

On coupe le nez aux criminels où on les fait mourir, selon la gravité du crime. On coupe les mains ou les pieds aux voleurs. Si un homme du pays tue un Chinois, on le fait mourir ; si un Chinois tue un homme du pays, il peut se racheter avec de l'or.

La ville capitale peut avoir vingt li (huit kilomètres) de tour ; elle a cinq portes, chacune double. Celle qui est tournée vers l'orient a deux ouvertures ; les autres n'en ont qu'une. Au delà des portes est un grand fossé, et, au delà du fossé, des boulevards de communication avec de grands ponts. De chaque côté du pont, il y a cinquante-quatre statues de pierre représentant des divinités : elles sont très-grandes ; elles ressemblent à des statues de généraux et ont la physionomie menaçante. Les arches des ponts sont figurées en forme de serpent ; chaque serpent a neuf têtes. Les cinquante-quatre statues tiennent toutes un serpent à la main.

Dans un endroit du royaume, il y a une tour en or, entourée de vingt autres tours de pierre et de plus de cent maisons également en pierre, toutes tournées vers l'orient. Il y a aussi un pont en or et deux figures de lions, faites de même métal, à droite et à gauche du pont ; on y voit aussi une statue de Bouddha en or. Je pense que les éloges donnés par les marchands qui viennent de Camboge à la richesse de ce pays proviennent de l'admiration que leur ont inspirée ces monuments (*).

(*) Sur tous ces monuments d'or, c'est-à-dire dorés ou recouverts de plaques d'or, et quelquefois d'argent et de cuivre, on peut voir la Relation du Tonkin du P. Marini, celle du voyage du major Symes à Ava, etc.

Le lac oriental est à l'est de la ville, à dix li, et il peut avoir cent li de tours. Au milieu est une tour de pierre et un autre édifice de pierre. On voit dans la cour une statue en cuivre de Bouddha couché; une fontaine dont l'eau ne s'arrête jamais jaillit de son nombril.

Le palais du roi, les maisons des officiers et autres édifices principaux sont tous tournés vers l'orient. Le palais du roi est au nord de la tour et du pont d'or; les tuiles qui recouvrent la façade du palais sont en plomb; les colonnes et les poutres de traverse sont très-grandes; et toutes couvertes de peintures qui représentent Bouddha. Dans le lieu où se tient le conseil, il y a une fenêtre à treillis d'or; à gauche et à droite sont deux piliers carrés au haut desquels on a placé quarante ou cinquante miroirs, qui font que les objets sont représentés aux côtés de la fenêtre de manière à apercevoir ceux qui sont en bas.

Après le palais, les maisons des princes de la famille royale et des grands officiers ont des dimensions et une hauteur plus considérables que celles des particuliers. Du reste, toutes sont couvertes en chaume. Il n'y a que les temples dont la façade et les corps de logis intérieurs peuvent être recouverts en tuiles. Les maisons des magistrats ont aussi des dimensions particulières, réglées d'après le rang des possesseurs.

Il y a dans ce pays des ministres, des généraux, des inspecteurs chargés d'observer le ciel, et d'autres grands officiers qui ont sous eux des adjoints, des juges et d'autres employés; la plupart sont pris parmi les membres de la famille royale, et, quand on n'en trouve pas, on choisit jusqu'à des femmes qui exercent des emplois. Leurs revenus et leurs honneurs sont réglés d'après leur rang. Au premier rang sont ceux qui ont le droit de se servir de chaises à porteurs ou de palanquins d'or et de quatre parasols à manche d'or; puis ceux qui ont la chaise d'or et deux parasols; les troisièmes ont la chaise d'or avec un seul parasol; ceux du quatrième ordre n'ont que le parasol à manche d'or; ceux du cinquième ordre ont un parasol à manche d'argent.

Les tchou-kou, ou prêtres de Bouddha, se rasent les cheveux; ils portent des habits jaunes et ont le bras droit nu. Ceux qui sont les moins élevés en dignité se ceignent d'un morceau de toile jaune et marchent pieds nus. Tous les prêtres mangent du poisson et de la viande; seulement ils s'abstiennent de boire du vin. Ils offrent chaque jour un sacrifice, et recueillent ce qui est mis à part pour cela dans la maison de celui qui le fait offrir, car ils n'ont dans leur temple ni cuisine ni foyer. Les livres sacrés qu'ils récitent sont en grand nombre et tous écrits sur des feuilles de palmier qu'on place l'une sur l'autre bien régulièrement. On trace sur ces feuilles des lettres en noir sans se servir ni de pinceau ni d'encre, mais à l'aide de je ne sais quelle matière qui m'est inconnue.

Il y a dans le pays un grand nombre d'hommes de mauvaise vie (*cinædi*), qui chaque jour vont, en troupes de plusieurs dizaines, dans les marchés et sur les places. Il y en a qui s'empressent d'inviter les Chinois à venir loger chez eux; mais la chère qu'on y fait est bien mauvaise et bien désagréable.

Les esclaves qu'on a dans les maisons sont des sauvages qu'on achète pour faire le service; ceux qui en ont le plus en possèdent une centaine; le moins qu'on en ait, c'est dix ou vingt. Ces sauvages sont des hommes qu'on trouve dans les montagnes et dans les lieux déserts: il y en a une tribu qu'on a coutume d'appeler *chiens*. Aussi, dans une dispute, c'est une grave injure d'appeler son adversaire *chien*. Cette espèce d'hommes est méprisée par les autres au point qu'un esclave jeune et robuste n'est évalué qu'à cent morceaux de toile. Si on les frappe pour quelque faute, ils se pro-

sternent à terre et reçoivent les coups sans oser faire le moindre mouvement. Jamais les maîtres ne s'allient avec eux. Il y eut un Chinois établi dans le pays qui, n'ayant pas de femme, en prit une sans s'embarrasser de ce qu'elle appartenait à cette classe d'individus. Son hôte, l'ayant appris, ne voulut pas, le lendemain, s'asseoir près de lui.

Ordinairement les livres et les écritures publiques sont de peau de cerf ou de daim teinte en noir, et taillée de la grandeur dont on a besoin. Les traits des caractères sont distincts, et l'on peut reconnaître l'écriture d'un homme. On écrit d'arrière en avant, et non pas de haut en bas.

Il y a dans ce pays des hommes habiles dans l'astronomie, et qui savent prédire les obscurcissements et les éclipses du soleil et de la lune. Ces peuples ne connaissent pas les noms de famille, et ne célèbrent pas les jours anniversaires de la naissance. Mais il y a parmi eux beaucoup de gens qui prennent le nom du jour où ils sont nés. Il y a deux jours très-heureux, trois jours indifférents et quatre jours très-malheureux; à tel jour on peut aller du côté de l'orient, à tel autre on peut aller du côté de l'occident.

Il y a chez ce peuple beaucoup de procès, quoique sur des sujets de peu d'importance. Si un particulier a perdu quelque chose, qu'il soupçonne un homme de l'avoir volé, et que celui-ci nie le fait, on met de l'huile dans un chaudron, on la fait bouillir, et on dit à l'homme qu'on soupçonne d'y tremper son bras nu; s'il est innocent, il n'en reçoit aucun mal.

Si deux familles ont un procès tel qu'on ne puisse discerner le vrai du faux, il y a devant le palais de petites tourelles en pierre, au nombre de douze; on fait asseoir les deux parties chacune sur une de ces tourelles. Les parents des deux familles sont placés dans l'intervalle; les plaideurs restent tantôt un jour, tantôt trois, tantôt quatre. Celui des deux qui n'a pas le bon droit pour lui ne manque pas de tomber malade et d'être contraint de se retirer, ou il lui vient des ulcères et des furoncles, ou il est pris d'un catarrhe ou d'une fluxion de poitrine; celui qui a la justice pour lui se retire sans éprouver le moindre accident. C'est ce qu'on nomme le jugement de Dieu (¹). Telle est la manière de discerner le vrai du faux dans ce pays.

Autrefois, à la huitième lune, on faisait la *récolte du fiel*. Le roi de Cochinchine exigeait chaque année une urne de fiel humain; le fiel d'un grand nombre d'hommes était nécessaire pour la remplir. On envoyait de tous côtés des hommes qui assassinaient pendant la nuit pour remplir leur urne du fiel de leurs victimes. Il n'y avait que les Chinois dont ils ne prenaient pas le fiel, parce qu'une année qu'on avait pris par mégarde le fiel d'un Chinois, et qu'on l'avait mêlé avec ceux qui étaient déjà dans l'urne, le tout prit une mauvaise odeur et se gâta, de manière qu'on ne put s'en servir. Cet usage de la *récolte du fiel* a cessé depuis quelques années; il n'en reste de trace que dans la charge de *collecteur de fiel*, officier qui se tient en dedans de la porte septentrionale (²).

LES PANTINS.

En 1756, le jeu des pantins fut en France, et surtout à Paris, une véritable fureur: chacun avait son pantin dans sa poche, et l'on s'en amusait dans les salons, dans les spectacles et dans les promenades.

On fit à cette occasion plusieurs chansons; le refrain

(¹) Cette dénomination pourra sembler remarquable, si on compare les coutumes dont il est question avec les épreuves en usage dans le moyen âge en Europe.

(²) Sur cet usage abominable, qui paraît tenir à des idées de magie, on peut voir la Relation du royaume de Lao, par le P. Marini.

ordinaire était : *Tout homme est un pantin*. On voulait dire par là que, comme ces petites figures se mettaient en mouvement lorsqu'on en tirait le fil, de même il n'y avait pas d'homme que l'on ne pût mettre en jeu si l'on parvenait à toucher sa passion dominante, son goût particulier.

Que Pantin serait heureux
S'il avait l'art de vous plaire !

Ces deux vers sont le commencement d'une chanson très-connue, faite sur les pantins.

L'auteur anonyme d'un poème sur le luxe, publié en 1782, fixe la mode des pantins à 1750. Il prétend qu'un règlement de police proscrivit ce joujou, « parce que les femmes, vivement impressionnées par le spectacle continu de ces petites figures, étaient exposées à mettre au monde des enfants à membres disloqués, des enfants pantins. »

Les modistes, les ouvrières, habillaient les femmes à la pantin.

D'Alembert définit les pantins, « de petites figures peintes sur du carton, qui, par le moyen de petits fils que l'on tire, font de petites contorsions propres à amuser les enfants. »

« La postérité, ajoute-t-il, aura peine à croire qu'en France des personnes d'un âge mûr aient pu, dans un accès de vertige assez long, s'occuper de ces jouets ridi-

cules, et les rechercher avec un empressement que dans d'autres pays on pardonnerait à peine à l'âge le plus tendre. »

A la cour, à la ville, on voyait jusqu'à des vieillards tirer de temps à autre des pantins pour les faire danser sérieusement d'une main tremblotante.

Ces amusements fourniraient un ample sujet de réflexions sur la nullité morale d'une partie des hautes classes à cette époque, et sur les misères qui remplissaient leurs loisirs. Nos patriciens parlaient (voy. t. IV, 1836, p. 239), faisaient de la tapisserie, jouaient au pantin, tombaient pour ainsi dire en enfance, tandis que le peuple se faisait homme.

Tout homme bien interrogé répond bien. PLATON.

PÊCHE DES CHIPPEWAYS,

DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Voy., sur les Chippeways, p. 369.

Les Indiens qui vivent aux bords des grands lacs, et qui n'ont d'autres ressources pour subsister que la pêche, ne montrent pas moins d'énergie sauvage à la poursuite des habitants des eaux que les Indiens chasseurs dans leurs



Indiens Chippeways pêchant sur la rivière américaine la Thamise.

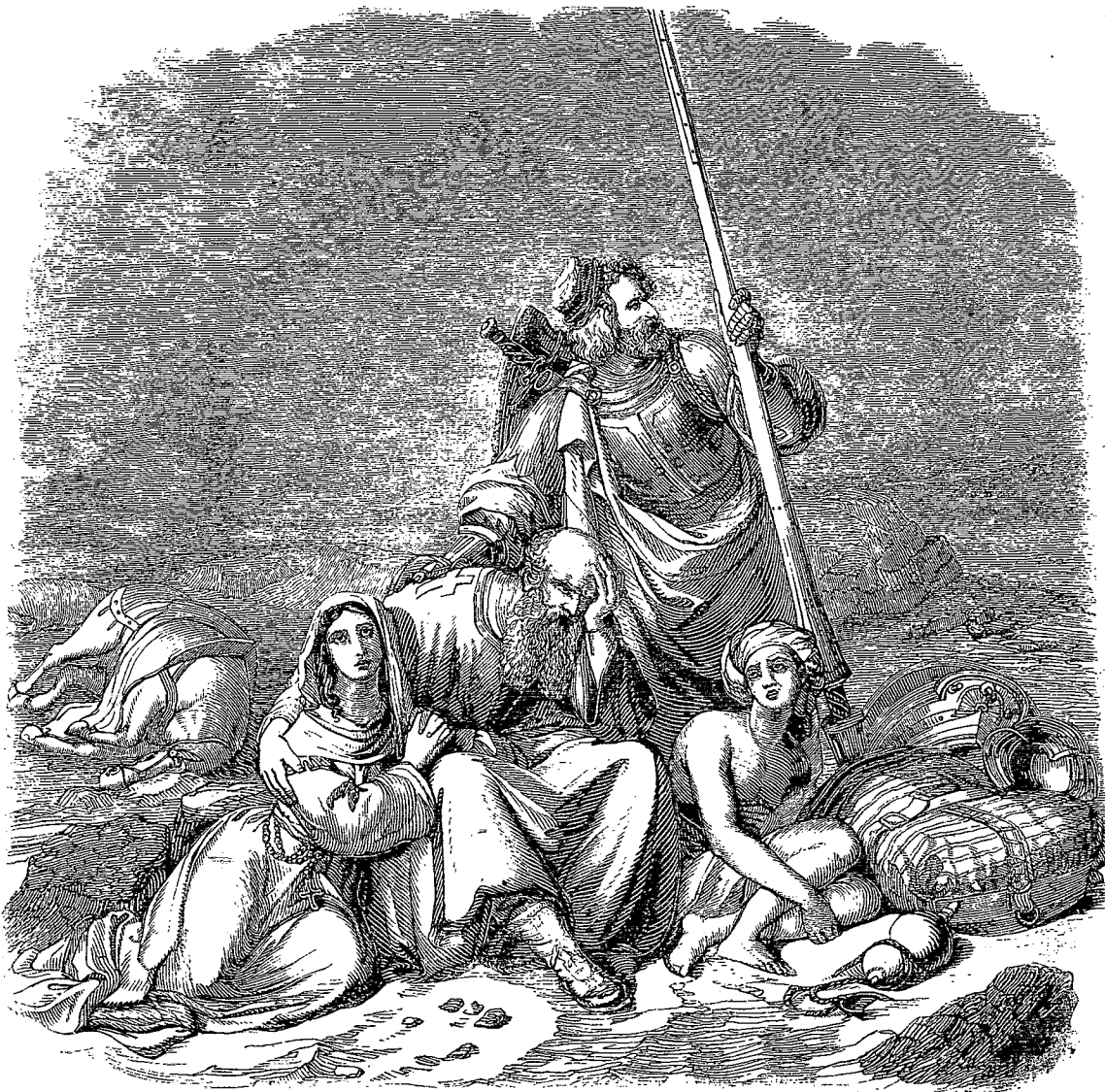
luttas avec les bêtes redoutables des forêts. Deux Chippeways montent un frêle canot, sans rames, et armés seulement de deux tridents. Ils enjambent toute la largeur du canot, posent un pied sur chaque bord, et là, debout, entraînés souvent par des courants d'une incroyable rapidité, ils plongent leurs tridents avec vigueur et transpercent les poissons. Le canot rencontre des tourbillons et tourbillonne avec eux ; il heurte des pointes de rochers ou des troncs d'arbres, et bondit au-dessus de l'eau : les hardis pêcheurs restent impassibles en équilibre, ou bien, jetés dans l'eau, remontent, reprennent leur place, et continuent leur travail.

Ils pêchent ainsi du poisson blanc, des truites saumo-

nées, des perches, des brochets, etc. Ils jettent leur proie dans le canot, et la déchargent de temps à autre sur le rivage, où les femmes la reçoivent : elles vident le poisson, et le séchent en le suspendant dans la fumée au-dessus du feu, comme on le voit dans la gravure. Les saisons les plus favorables pour ces pêches dans les courants sont le printemps et l'automne, lorsque les poissons voyagent par bandes nombreuses. Quelquefois le trident rencontre des brochets d'une telle taille qu'un combat s'engage entre eux et les pêcheurs. L'Indien plonge, s'attache à sa victime, et s'efforce de l'empêcher de gagner les eaux profondes : il pèse de tout son poids sur elle, la saisit aux ouïes, l'épuise, la noie, et la ramène au bateau.

LES PÈLERINS AU DÉSERT.

Voy., sur les Pèlerins du moyen âge, t. IV, 1836, p. 348.



Les Pèlerins au désert. — D'après un tableau de Stilke, peintre allemand.

Le lieu de la scène est un des déserts de l'Asie Mineure, probablement celui qui s'étend de Jérusalem à Jaffa. L'époque est celle des croisades, peut-être de la première, à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. Un croisé dans la vigueur de l'âge, un baron, sa fille et leur esclave, sont surpris, au milieu des sables brûlants, par la fatigue et par la soif : déjà leurs chevaux ont succombé ; au second plan, on en voit un étendu sans vie. Sur la figure et dans l'attitude de l'esclave, que l'énergie morale a abandonné avant les autres, on ne lit plus que l'expression de la souffrance physique. Le vieillard consterné demeure sourd aux encouragements du guerrier, dont le regard semble chercher au loin quelque serviteur envoyé à la découverte d'un peu d'eau, ou un groupe de l'armée dispersée des chrétiens. Ce n'est pas pour lui sans doute que le vieux pèlerin redoute la mort : un de ses bras entoure tendrement sa fille, qui, de son côté, levant ses yeux avec une religieuse résignation, paraît s'oublier elle-même et appeler la pitié du ciel sur son père.

Cet épisode touchant a pu se rencontrer, dans la réalité, entièrement tel qu'il a plu au peintre de l'imaginer. Ni la présence de cette noble et délicate jeune fille, ni cette es-

pèce d'opulence des vêtements qu'on serait tenté de considérer comme de purs ornements classiques, ne rendent l'événement invraisemblable. Un très-grand nombre de jeunes femmes nobles désertèrent la paix et l'aisance des manoirs pour suivre en Palestine leurs pères ou leurs époux. Parmi les principaux croisés des premières expéditions on cite, entre autres, Florine, fille du duc de Bourgogne. Cette guerre était un pèlerinage ; il n'importait quel fût l'âge ou le sexe pour aller à la délivrance du saint sépulcre. Enfant, femme ou vieillard, on allait, armé de la foi, vers les régions de la lumière, à la conquête de la vie éternelle. Les nobles vendaient leurs domaines, réalisaient leur fortune, portaient avec eux en Orient tout ce qu'ils possédaient et emmenaient tout ce qu'ils aimaient, comme s'ils n'eussent dû jamais revenir. L'auteur de l'*Histoire des Croisades* a tracé un tableau curieux de la marche des premiers croisés :

« Des familles, des villages entiers partaient pour la Palestine ; ils étaient suivis de leurs humbles pénates ; ils emportaient leurs provisions, leurs ustensiles, leurs meubles ; les plus pauvres marchaient sans prévoyance, et ne pouvaient croire que celui qui nourrit les petits des oiseaux laissât périr, de misère des pèlerins revêtus de sa croix. Leur ignorance

ajoutait à leur illusion, et prêtait à tout ce qu'ils voyaient un air d'enchantement et de prodige; ils croyaient sans cesse toucher au terme de leur pèlerinage. Les enfants des villages, lorsqu'une ville ou un château se présentait à leurs yeux, demandaient si *c'était là Jérusalem*. Beaucoup de grands seigneurs qui avaient passé leur vie dans leurs châteaux rustiques n'en savaient guère plus que leurs vassaux; ils conduisaient avec eux leurs équipages de pêche et de chasse, et marchaient précédés d'une meute, portant leur faucon sur le poing; ils espéraient atteindre Jérusalem en faisant bonne chère, et montrer à l'Asie le luxe grossier de leurs châteaux. »

Si nous cherchons quelque date précise qui puisse être assignée à l'infortune de notre gravure, nous en trouverons plusieurs. Ne serait-ce point, par exemple, en 1097, avant l'arrivée à Antiochette, après la victoire remportée sur les Infidèles dans les vallées de Dorylée, sous la conduite des Bohémond, des Tancrede et des autres chefs illustres de cette période de gloire et de revers? « Les croisés, dit M. Michaud, traversaient alors la partie de la Phrygie que les anciens appelaient la Phrygie brûlée. Lorsque leur armée arriva dans le pays de Sauria, elle éprouva toutes les horreurs de la soif; les plus robustes soldats ne pouvaient résister à ce terrible fléau. On lit dans Guillaume de Tyr que cinq cents personnes périrent en un seul jour. On vit alors, dit Albert d'Aix, des femmes se désespérer auprès de leurs enfants qu'elles ne pouvaient plus nourrir, implorer la mort par leurs cris, et, dans l'excès de leur désespoir, se rouler par terre à la vue de l'armée. »

Au treizième chant de la *Jérusalem délivrée*, le Tasse a décrit en beaux vers ces affreuses souffrances. Voici comment les a traduits Baour-Lormian :

Souvent à leur mémoire un vain désir rappelle
Des bois de l'Occident la verdure éternelle,
L'ombre de ces vallons où, sur l'émail des fleurs,
D'un soleil en courroux ils fuyaient les chaleurs;
Et surtout ces ruisseaux, ces sources argentines,
En cascades tombant du sommet des collines,
Et qui, sous un berceau par Zéphire agité,
Promenaient leur fraîcheur et leur limpidité.
Mais à ces souvenirs combien-croit et s'allume
L'épouvantable horreur du feu qui les consume!
Ces guerriers dont l'audace eût bravé l'univers;
Qui, cent fois assiégés, battus par les revers,
Ont toujours dans leur âme étouffé le murmure;
Qui jamais n'ont fléchi sous la pesante armure,
Sur la terre étendus, en cris, en hurlements,
Et la nuit et le jour exhalent leurs tourments.
Le coursier languissant, et la tête penchée,
Broute à regret une herbe amère et desséchée.
Il ne se souvient plus de ces jours glorieux
Où, dans les champs de mort, fier et victorieux,
A l'appel des clairons levant sa tête altière,
Il volait à travers le sang et la poussière.
Ces panaches, cet or dont il était si vain,
Ne sont qu'un vil fardeau qu'il porte avec dédain.
Haletant sous le poids d'une chaleur cruelle,
Loin de son maître, ici, voyez le chien fidèle
Dans la plaine au hasard péniblement courir,
Hummer un air de feu, palpiter, et mourir.

Peut-être aussi est-ce en 1103, après la défaite des chrétiens près de Stancon, et pendant la fuite d'un corps d'armée à travers l'Asie Mineure. Voici ce que rapporte encore M. Michaud :

« Le duc de Bavière, Guillaume de Poitiers, et le comte de Vermandois qui s'était réuni à leur armée, partirent vers le temps de la moisson, et traversèrent la province de Nicomédie. Arrivés dans la Lycaonie, ils trouvèrent le pays ravagé; les Turcs avaient comblé les puits et les citernes, brûlé les récoltes. La fatigue, les combats, les maladies, tout se réunit pour épuiser les forces des croisés. Leur désespoir les fit d'abord redouter des Turcs; ils s'empa-

rèrent même d'une ville fortifiée; mais quelle victoire pouvait les délivrer de la misère, de la faim, de la chaleur dévorante? Errants dans des lieux inconnus, et pressés par la soif, ils s'approchèrent du fleuve Halis et s'y précipitèrent en désordre... Cent mille pèlerins furent moissonnés par le glaive musulman, ou périrent misérablement dans les montagnes voisines du Halis. Le comte de Poitiers, fuyant parmi les déserts, arriva presque nu à Antioche; le comte de Vermandois, percé de deux flèches, parvint avec une faible escorte jusqu'à la ville de Tarse, où il mourut de ses blessures. *La margrave Idu d'Autriche, avec plusieurs nobles dames*, disparut dans le tumulte du combat et de la fuite. »

Les chroniques du temps abondent en récits de malheurs semblables, et il ne serait pas impossible qu'avec un peu de patience on découvrit le sujet exact du tableau de M. Stilke, le commencement et la fin de ce drame, dont l'art ne peut et ne veut nous montrer qu'un seul instant. Mais ne vaut-il pas autant laisser chaque lecteur composer lui-même à son gré une légende? Si riche que soit l'histoire, l'esprit de l'homme n'est-il pas encore plus vaste et plus varié?

NUIT DU NOUVEL AN,

RÊVE, PAR JEAN-PAUL RICHTER.

Voy. Vie de Jean-Paul Richter, p. 170.

(Cette allégorie a déjà été traduite, mais à une époque où le nom de Jean-Paul était à peine connu en France; elle sera nouvelle pour la plupart de nos lecteurs. Ceux qui l'auraient lue dans un autre recueil nous pardonneront peut-être de l'avoir reproduite, en considération du motif d'opportunité auquel nous avons cru devoir obéir.)

Il était minuit, un nouvel an allait commencer. Debout près de sa fenêtre, un vieillard élevait vers l'éclatante, vers l'immuable voûte des cieux des regards où se peignaient la tristesse et le désespoir; quelquefois aussi ses yeux se fixaient sur la surface paisible et silencieuse de la terre. Nul mortel n'était comme lui privé de joie et de sommeil; car près de lui était son tombeau couvert de la neige de la vieillesse, la verdure du jeune âge avait disparu. De ses richesses et de sa vie entière, il ne lui restait plus que des erreurs, des fautes, des maladies, un corps usé, une âme flétrie, un cœur abreuvé d'amertume, une vieillesse succombant sous le poids du remords. Dans ses tristes moments, les jours heureux de sa jeunesse venaient s'offrir à lui comme de vains fantômes, et lui rappelaient cette délicieuse matinée dans laquelle son père, le conduisant sur le chemin de la vie, le laissa à l'entrée de deux sentiers. A droite est celui de la lumière, de la vertu : il conduit vers une région lointaine et paisible où règne une éternelle et brillante clarté; région couverte de riantes moissons et habitée par des anges. A gauche s'ouvre le chemin des ténèbres, le sentier rapide de l'erreur et du vice, qui va se perdre dans une sombre caverne dont la voûte distille le poison : là de hideux serpents font entendre leurs sifflements, là règne constamment une obscurité profonde dont une vapeur étouffante augmente encore les horreurs. La fougue de l'âge et l'irréflexion l'entraînent dans cette funeste voie.

Bientôt les serpents s'enlacent autour de sa poitrine, un poison brûlant tombe goutte à goutte sur sa langue; il reconnaît alors dans quel abîme il s'est laissé emporter. Hors de lui-même, le cœur en proie à une douleur déchirante, il lève les regards vers le ciel; il s'écrie : « O mon Dieu ! rendez-moi les jours de ma jeunesse ! O mon père ! reconduisez-moi à l'entrée des deux sentiers ! Je te promets, je te jure de faire un meilleur choix. »

Mais depuis longtemps son père et sa jeunesse étaient loin de lui. Il vit des feux follets s'agiter sur la surface

des marais et s'éteindre dans le cimetière, et il dit : « Ce sont mes jours de folie. » Il vit une étoile se détacher du ciel, briller un instant dans sa chute, et s'éteindre sur la terre : « C'est l'histoire de ma vie ! » s'écria-t-il. Et son cœur saignait, et le serpent du repentir dévorait sa poitrine et enfonceait son dard au fond de ses blessures.

Dans le trouble de son imagination, il voit des somnambules voltiger sur les toits ; le moulin à vent élève ses bras menaçants, et semble vouloir l'écraser ; et, au fond d'un cercueil entr'ouvert, il aperçoit un spectre solitaire qui se revêt insensiblement de ses traits : mille pensées affreuses viennent accabler son âme. Tout à coup le son des cloches qui saluent l'aurore de la nouvelle année parvient à son oreille comme l'écho d'un cantique lointain. Une émotion plus douce pénètre dans son cœur. Ses regards parcourent l'immense horizon qui s'étend devant lui, et se portent sur la vaste surface de la terre. Il pense aux amis de sa jeunesse, qui, plus fortunés, plus vertueux que lui, pères d'heureux enfants, d'hommes comblés de bénédictions, sont maintenant les modèles et l'amour du genre humain. Il s'écrie : « Et moi aussi, vertueux amis, j'aurais pu comme vous, avec un cœur pur et sans remords, passer cette première nuit de l'année dans les bras du sommeil, si je l'avais voulu. Et moi aussi je pourrais être heureux, ô mon père, si j'avais accompli vos vœux de bonne année, si j'avais suivi vos conseils ! »

Agité par les tristes souvenirs de sa jeunesse, il croit voir le spectre qui s'était revêtu de ses traits se disposer à sortir du cercueil. Bientôt, en effet, ce spectre a repris à ses yeux des formes humaines ; il s'anime, c'est un jeune homme : ce spectre, c'est lui-même.

L'infortuné ne peut plus supporter un tel spectacle : il couvre son visage de ses deux mains, des torrents de larmes coulent de ses yeux et vont se perdre dans la neige. Privé de toute consolation, cédant à l'excès de son abattement, il peut à peine pousser quelques faibles soupirs.

« Reviens, disait-il d'une voix étouffée ; reviens, ô jeunesse ! reviens... »

Et la jeunesse revint ; car sa vieillesse et ses terreurs n'étaient qu'un rêve affreux : il était encore à la fleur de l'âge ; ses erreurs seules n'étaient point un songe. Il rendit grâce à Dieu de ce que, jeune encore, il pouvait abandonner le sentier désastreux du vice et suivre la voie de lumière, le chemin de la vertu, qui conduit à ces délicieuses contrées où règnent l'abondance et le bonheur.

Suis son exemple, jeune homme qui, comme lui, te trouves sur le chemin de l'erreur. Ce rêve affreux sera désormais ton juge, et si tu devais un jour t'écrier en gémissant : Reviens, belle jeunesse ! reviens... elle ne reviendrait plus.

DIPTYQUES.

Voy. Triptyques, t. III, 1835, p. 164.

Les tablettes des Romains étaient d'ordinaire composées de deux feuillets en buis ou en bois de citronnier, souvent en ivoire, quelquefois en métal. Leur dimension originaires, qui permettait de les enfermer dans le *poing* fermé, leur fit d'abord donner le nom de *pugillaires*. On les appela aussi *diptyques*, mot qui signifie en grec *plié en deux*. Les faces intérieures étaient enduites de cire, et l'on y écrivait avec un style de métal ou d'ivoire. Ces notes pouvant être effacées très-facilement, les diptyques rendaient le même service que les feuilles de peau d'âne dont on garnit les portefeuilles.

A l'époque du renouvellement de l'année, les Romains faisaient don de diptyques de préférence à d'autres objets,

et ils inscrivaient sur la cire des vœux pour le bonheur du parent ou de l'ami auquel ils les envoyaient. Au commencement, les diptyques furent fort simples ; le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale en possède qui ne portent aucune inscription, et qui n'ont d'autres ornements que quelques rosaces. Plus tard, on décora l'extérieur. Ce fut alors qu'ils sortirent de la dimension primitive. Comme les consuls entraient en charge au mois de janvier, ils tenaient naturellement la première place parmi ceux qui étaient dans l'obligation de donner des *étrennes*. Pour en chérir sur les simples citoyens, ils agrandirent le format des diptyques, voulurent y être représentés dans toute la pompe du costume consulaire, et y firent retracer les jeux qu'ils donnaient au peuple. Les diptyques devinrent ainsi des monuments d'art qui sont infiniment précieux aujourd'hui par les renseignements qu'ils nous donnent sur les costumes et les mœurs des anciens. Sous l'empire et à Constantinople, lorsque le consulat ne fut plus en quelque sorte qu'une charge honorifique réservée aux plus riches patriciens, donner et recevoir un diptyque était une distinction dont on se montrait très-jaloux. D'autres magistrats que les consuls en distribuèrent pendant quelque temps ; nous en avons la preuve par des lettres de Symmaque, consul en 391, qui mentionnent l'envoi qu'il fait au nom de son fils, élu à la *questure*, de diptyques d'ivoire, et même de diptyques montés en or. Mais Valentinien III, Théodose le Grand, et Arcade en 384, restreignirent aux seuls consuls la faculté de distribuer des diptyques d'ivoire.

Le plus ancien des diptyques qui soient parvenus jusqu'à nous est celui du consul Félix Flavius, en l'année 428 de notre ère ; il a été publié par Gori (*Thes. vet. diptychorum*), et récemment par M. Ch. Lenormant, dans le *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, qui fait partie du *Trésor de numismatique*.

Claudien célèbre avec emphase le nombre et la magnificence des diptyques distribués par Stilicon lors de son deuxième consulat, en 405. Les consuls ne donnaient pas les diptyques à leurs seuls clients de Constantinople ; ils en envoyaient au sénat de Rome, aux villes, aux églises, et aux amis qu'ils avaient dans les provinces. Soit que les églises en aient reçu un grand nombre directement, soit que les donateurs les aient déposés par dévotion dans les métropoles et dans les abbayes, il est remarquable que presque tous les diptyques connus proviennent de trésors d'églises où ils étaient conservés de temps immémorial. Il faut même ajouter que les diptyques ont servi pendant une longue période d'années dans la célébration des saints mystères. On en plaçait sur les autels, suivant quelques interprétations, uniquement comme objets de luxe et de décoration ; suivant d'autres, parce qu'on établit un rapport symbolique entre les honneurs du consulat et ceux de l'épiscopat, qui avait emprunté jusqu'au costume de cette dignité civile. On inscrivait dans l'intérieur des tablettes les noms des saints invoqués au moment de la consécration, des formules d'oraison et la liste des évêques dont on récitait les noms en demandant à Dieu le salut des fidèles trépassés. Les inscriptions se faisaient, soit sur l'ivoire lui-même, soit sur des feuilles de parchemin qu'on adaptait dans l'intérieur. Saint Grégoire, dans son *Sacramentaire*, rapporte la prière pour l'évêque défunt, qui doit être lue « sur les diptyques (*super diptycha*). » Alcuin, liturgiste du neuvième siècle, mentionne, comme déjà très-ancien, l'usage qu'avait conservé l'Eglise romaine de réciter les noms des défunts d'après les diptyques. Dans l'histoire des conciles, on trouve des controverses sur la question de savoir si l'on devait conserver ou effacer sur les diptyques les noms des évêques dont la conduite avait été indigne de leur saint ministère.

On ne connaît aujourd'hui que des diptyques d'ivoire.

Communément, en tête des diptyques, on lit une inscription contenant tous les noms et les titres du consul qui y est représenté : il est alors facile de donner la date de ceux qui portent des inscriptions ; celui que nous publions ici fait exception à cette règle. Peut-être l'inscription se trouvait-elle sur la seconde feuille, que l'on ne connaît pas. Ce diptyque, ou plutôt cette moitié de diptyque, est aujourd'hui à Paris, dans le cabinet de M. le baron Brunet-Denon ; il faisait partie du cabinet de M. de Roujoux à Mâcon, lors du passage de Millin dans cette ville. Il le publia dans son *Voyage dans les départements du midi de la France*. Nous reproduisons ici la gravure qu'il en a donnée, pl. xxiv, n° 3. Cette gravure est réduite de moitié.

Ce diptyque est divisé, comme d'ordinaire, en deux parties. La partie supérieure est la loge (*suggestus*) du



Diptyque du cabinet de M. le baron Brunet-Denon. — Hommes combattant des cerfs.

magistrat qui donne les jeux. Dans cette loge, dont l'appui est formé de compartiments ornés de rosaces, sont assis trois personnages la tête nue ; l'un d'eux est imberbe ; ils sont revêtus de la tunique de dessous sans ornements (*chorimalis profundus*), et d'une tunique de dessus, *tunica palmata*. Mais, contre l'usage des consuls, cette tunique de

dessus n'est pas brodée, et ils ne portent pas dessus la riche *trabea*, ancienne robe prétexte. Celui du milieu, sans doute celui qui donne les jeux, tient de la main droite une *patère* ou *sportule*, qui peut-être était destinée à contenir ses largesses. Le personnage imberbe tient un objet qui semble être la *mappa*, étoffe qu'on lançait dans l'arène pour donner le signal des jeux ; cependant elle devrait être dans les mains de celui du milieu. Dans la partie inférieure, qui, d'après la perspective de convention des diptyques, représente le cirque, on voit quatre hommes qui combattent des cerfs. Le seul qui n'ait pas eu recours aux portes de sûreté qu'on leur ménageait dans l'arène, pour les soustraire à une poursuite trop périlleuse, enfonce un pieu dans le poitrail d'un cerf. On distingue parfaitement le costume de ce combattant ; il a la tête nue, porte une tunique de dessous, et ces *culottes* ou *bragues* qui donnèrent le nom de *gallia braccata* à la Narbonnaise. Les jambes sont défendues par une chaussure composée de lanières de cuir ; enfin, par-dessus sa tunique il porte le *sagum*, ou *blouse* à manches courtes, serrée par une ceinture. Ce costume se rapporte trop bien aux descriptions que nous ont laissées César et les autres écrivains de l'antiquité du costume de nos pères, pour qu'il soit permis de douter que ce sont des esclaves gaulois qui combattent ici contre les cerfs. Les autres paraissent avoir été moins adroits ou moins heureux que celui-ci ; l'un va être percé par les bois de l'un des cerfs, tandis qu'un autre semble prêt à être saisi par la tête.

Le cabinet des médailles ne possède que deux diptyques complets : 1° celui de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne : il porte les noms du consul Philoxenus, qui entra en charge l'an 525 de notre ère ; 2° celui d'Autun, acquis, au commencement de ce siècle, d'un particulier entre les mains duquel il était tombé. Ce diptyque, qui est assez petit, ne porte que des ornements et est privé d'inscriptions. Le cabinet des médailles possède en outre quatre moitiés de diptyques.

Le cabinet des médailles possède encore un beau tableau d'ivoire sculpté qui fut peut-être le milieu d'un triptyque byzantin, et un triptyque complet. Le premier morceau, publié par du Cange et par Gori, représente le Christ entre l'empereur d'Occident ROMAIN et EUDOXIE, sa femme.

Le cabinet des manuscrits possède aussi un magnifique diptyque ; c'est celui de Bourges. Il a été publié par Gori, par dom Martene, et récemment par M. Lenormant. La nomenclature la plus complète des diptyques est celle qu'en a donnée Gori en 1759 ; mais depuis ce temps bien des événements ont pu changer le lieu où l'on conservait ces diptyques. Les plus curieux étaient ceux de Liège, de Vérone, de Florence, de Milan, de Moutier-en-Der (abbaye de Champagne), de Dijon, de Monza, et enfin de Rome. Toutefois nous ne pouvons terminer cet article sans parler de celui de Sens, qui est encore aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de cette ancienne et importante ville. Ce diptyque est du petit nombre de ceux qui offrent des sujets mythologiques. Sur l'un de ses côtés on a représenté Bacchus ; sur l'autre, Vénus. Il est d'un fort beau travail, et doublement intéressant en ce qu'il sert de couverture à l'*office des fous*, fête bizarre qui, comme on sait, était célébrée depuis le jour de Noël jusqu'à celui de la Circoncision. Cet office a été composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui mourut en 1222.

Quelques particuliers s'occupent de rassembler des diptyques et des triptyques. Nous pouvons citer parmi eux, à Paris, M. le baron Denon, comte de Bastard, Sauvageot et du Sommetard.

BIBLIOTHEQUE
DE LA SEINE

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abbaye de Longpont, 277.
 — de la Trinité, à Caen, 378.
 — de Valmagne, 97.
 — Saint-Etienne, à Caen, 378.
 — (Cloître d'une), à Monreale, 337.
 Adam et Eve, 110.
 Adènes, 378.
 Âge d'or, 96.
 Albany, 353.
 Alger (Bombardement d'), 193.
 Alger (Maisons à), 150.
 Alhambra (l'), 108, 305.
 Amour dans le mariage, 150, 228.
 Amphithéâtre à Syracuse, 165.
 Ana (sur les), 141.
 Anabaptistes, 151.
 Anciens hommes du Nord, 354.
 Animaux (Destruction des) sauvages en Angleterre, 202.
 Anne de Bretagne, 31.
 Anquetil-Duperron, 262, 269.
 Anthologie grecque, 278.
 Apologue en action, 263.
 Apprenti (l'), 106, 114, 122, 130.
 Approvisionnement de Paris, 247, 330.
 Arc de l'Étoile, 273.
 Arc de Trajan, à Bénévent, 169.
 Armes des anciens, 44.
 Arnold (le Traître), 127.
 Arsenaux de la Tour de Londres, 287.
 Artistes et savants sous le pontificat de Léon X, 307.
 Attila, 74.
 Attitude (sur l') du corps, 225.
 Auberge suisse en 1683, 202.
 Autodafé de livres, 42.
 Aveugle (l') d'Armagh, 94.
 Aveugles-nés, 147.
 Avon (Église d'), 19.
 Awe (le Lac) en Écosse, 380.
 Ballon de Lana, 8.
 Banquet (un) à la cour de Domitian, 27.
 Banquet du vieux temps, 378.
 Banquier (Comment un) faillit être empaillé, 22.
 Baobab, 279.
 Bateaux de laveuses à Paris, 400.
 Beautés de la France, 252.
 Bélier et brebis valaques, 393.
 Berger (le) lord Clifford, 59.
 Berne (Costumes du canton de), 1.
 Berte aux grands pieds, 378, 394.
 Bible de Sixte V, 197.
 Bible de Souvigny, 240.
 Biga, voiture romaine, 112.
 Bisellium, 372.
 Blancs et Noirs, 30.
 Bodin (Jean), 186, 374.
 Boire comme un Templier, Boire comme un pape, 64.
 Bois à brûler, 247.
 Bois d'ébénisterie, 173.
 Bois flotté du Mississipi, 140.
 Bonhomme (le), 187.
 Bonne (la) femme, 339.
 Bouddhisme (le), 191, 403.
 Boulogne-sur-Mer, 327.
 Bourse de Londres, 372.
 — de Palma, 9.
 Braconniers, 70.
 Brésil (Mœurs du), 105.
 Brigue (la) des votes, 297.
 Burgos, 217.
 Caen, 377.
 Caire (une Rue du), 68.
 Calcutta, 279.
 Calendrier romain, 197.
 Camoens, 294, 298.
 Candélabres, 156.
 Capri (île de), 263.
 Caricature sur les médecins, 343.
 Caricature et libelles contre Louis XIV, 66.
 Cartel de Berne à Yverdon, 272.
 Cartes et tarocs, 353.
 Cathédrale de Burgos, 217.
 — de Florence, 148.
 — de Freybourg, 260.
 Caverne (les), 254, 266.
 Ce qu'il y a de plus fort au monde, 358.
 Cérémonie religieuse au Caire, 171.
 Céréopsis de l'Australie, 24.
 César (Jules), 334, 397.
 Chaise curule, 372.
 Chaleur centrale de la terre, 317, 325.
 Chambéry, 305.
 Chant de mort du cavalier, poésie bohémienne, 227.
 Chantiers de bois de l'île Louviers, à Paris, 248.
 Chants nationaux des différents peuples modernes, 214, 226, 243, 282, 318, 339.
 Chapelle du collège, à Cambridge, 113.
 — souterraine de Sainte-Rosalie, 199.
 Charbonnier (le) de Brigsaw, 86.
 Charlemagne et les pirates scandinaves, 271.
 Charles le Téméraire (le Corps de) retrouvé le lendemain de la bataille de Nancy, 84.
 Charles I^{er} insulté par les soldats, 81.
 Chasse de l'élan, 70.
 Chasse en Égypte, 166, 198.
 Chat (le) sauvage, 351.
 Châtiments du vieux temps, 396.
 Chauffage, 78, 102, 247.
 Chemin de fer de Paris à Saint-Germain, 388.
 Cheval (un) mort, 112.
 Chevrotaïns, 257.
 Chine (Fragments sur la), 76.
 Chrétiens (les) de saint Jean, 57.
 Clavecin (le) de Raisin, 310.
 Cléanthe, philosophe grec, 322.
 Cloches en Espagne, 16.
 Clocheteur des trépassés, 206.
 Coati (le), 367.
 Code civil (sur le), 88.
 Codex argenteus, 400.
 Coiffures du dix-huitième siècle, 401.
 Colbert, 17.
 Colonne de l'hôtel de Soissons, 265.
 Commentaires de César, 396.
 Commentateurs juifs, 163.
 Comptabilité, 53, 89, 126.
 Conchyliologie, 251.
 Conciariotti (les), 238.
 Condamnation d'un couteau, 70.
 Conrad d'Heresbach, 124.
 Contrebandiers portugais, 383.
 Contredanse (la) ridicule, par Hogarth, 225.
 Contribution (une) militaire, 99.
 Conversation (de la) à la fin du dernier siècle, 108.
 Corail, 28.
 Cordelière, 143.
 Cordelière (Combat du vaisseau la), 35, 188.
 Cornaro, 398.
 Corophie à longues cornes, 188.
 Couronne royale de Bohême, 7.
 Cryptographie, 43.
 Cujas, 375.
 Danse macabre de Bâle, 323.
 Découverte d'un trésor, 75.
 Dénombrement de la population terrestre, 302.
 Départ (le) de la jeune fille, poésie lithuanienne, 283.
 Descartes, 244.
 Dinotherium, 143.
 Diptyques, 407.
 Domaine royal, 187.
 Dôme (Dorure du) des Invalides, 287.
 Domestiques en Égypte, 142.
 Dumoulin (Charles), 375.
 Du Quesne, 193.
 Dussaulx, 153.
 Eau (de l'), 209, 234.
 Éclairage, 133, 145, 166.
 Écoles du dimanche, 260.
 Écoles primaires en Égypte, 7.
 Écoliers (les Deux) de Westminster, 218.
 Égypte, 7, 26, 51, 68, 142, 166, 171, 283.
 Émancipation des nègres, 49.
 Enfants (sur les), 205.
 Entrepôt des vins, à Paris, 361.
 Épreuves d'un maître coupeur de bourses, 27.
 Ermitage (l') de Warkworth, 185.
 Errata, voyez la Table par ordre de matières.
 Éruption intérieure du Popocatepetl, 384.
 Esprits domestiques des Danois, 126.
 États généraux de 1576, 186.
 Études chronologiques, 110, 366, 373.
 Étui du seizième siècle, 580.
 F (les Quatre), 7.
 Faire voler le chat, 235.
 Faisan (le) cornu, 211.
 Ferté-Bernard (la), 35.
 Finmark, 89.
 Flaxman, 96, 364, 365.
 Fleurs d'hiver, 350.
 Fontaine du Châtelet, 209.
 Fontaine Pauline à Rome, 189.
 Fontainebleau, 20.
 Forêts du nouveau monde, 241.
 Formes anciennes de convocation des juges, 303.
 Fossé (le) du Coq, 30.
 France (Recherches sur la) au seizième siècle, 70.
 Franklin, 212.
 Freybourg, 260.
 Fronton du Panthéon, 249, 319.
 Gaspard Hauser, 15.
 Gaz (Éclairage au), 145, 166.
 Géologie de Pythagore, 259.
 Gerhard (Fragment des Cantiques de), 359.
 Girardon, 359.
 Glacières (Construction des), 61.
 Glencoe (le Lac) en Écosse, 381.
 Gondoles de Venise, 311.
 Gorfou (le) ou pingouin, 65.
 Gorgone (la), 11.
 Gourmont, imprimeur, 124.
 Graminées (les), 299.
 Grenade (la Ville de), 108.
 Grenouille-taureau, 159.
 Grétry, 157.
 Grotte de Camoens, 296.
 Grotte (la) de Neptune, 220.
 Grotte de Sainte-Rosalie, 199.
 Guirlande de Julie, 15.
 Guy Coquille, 186.
 Habitation à la Jamaïque, 49.
 Haïti, 117.
 Halle aux blés à Paris, 265.
 Hals (Portrait de Descartes, par François), 245.
 Hamlet, 375, 385.
 Hareng (le), 355.
 Haüy (Valentin), 147.
 Heidelberg, 52.
 Hérault-Séchelles, 108.
 Hervé Primoguet, 35, 188.
 Hésiode, 95.
 Hogarth, 153, 225, 297.
 Homme (l') de cour et l'homme de guerre, 256.
 Hôtel de ville de la Ferté-Bernard, 35.
 Huit sangliers pour douze convives, 48.
 Huitres, 340.
 Humanité dans la guerre, 161.
 Huns (une Visite chez les), 74.
 Hymne à Jupiter, 323.
 Hymne des hussites, poésie bohémienne, 226.
 Idolâtres en France vers 1700, 188.
 Ilja le bojar et le brigand Rosignol, poésie russe, 243.
 Impôts, droit de les voter, 187.
 Imprimerie (Introduction de l') en France, 124.
 Imprimerie royale, 362.
 Index (Premier) des livres prohibés, 373.
 Individus nés en France de parents étrangers, 75.
 Industrie domestique, 78, 102, 133, 145, 166, 173, 209, 234, 247, 350.
 Inscriptions monumentales à Paris, 272.
 Inscriptions monumentales des Romains, 169.
 Instinct de la numération, 238.
 Institutions dues à Colbert, 18.
 Islandais (Paysans), 67.
 Jean Bokold, dit Jean de Leyde, 151.
 Jean-Casimir, 370.
 Jean Sans-Peur, 94.
 Jeu (Maisons de), 153.
 Jeune fille (la) et le poisson, poésie servienne, 214.
 Jordaens (Portrait de Ruyter par), 73.
 Kamichis (les), 289.
 Klauber (Hugues), 323.
 Klephte (le) mourant, poésie grecque, 319.
 Knout (le) en Russie, 116.
 Lacroix (Hamlet et Horatio, par Eugène), 385.
 Lacs d'Écosse, 380.
 Lagasca, 310.
 Lanfranc (Saint), 378.
 Langue française (Origine de la), 189.
 Langue latine (Usage de la) dans les actes publics; son usage comme langue scientifique, 366, 374.
 La Vacquerie (Jean), 239.
 Lazarets, 14, 38.
 Leclerc (Sébastien), graveur, 19.
 Léon X, 307.
 Lépidoptères ou papillons, 100.
 L'Hospital (Tombeau de), 345.
 Liberté de la presse (Chronologie de la) de 1789 à 1830, 110.
 Lisbonne, 348.
 Livrée de Bremgarten, 294.
 Livres (Premiers) en langues la-

- tine, française, grecque et hébraïque, imprimés en France, 124, 402.
Livres (Tenue des), 53, 89, 126.
Lois (Quelques) françaises au seizième siècle, 70.
Lope de Vega, 374.
Lorient d'Amérique, 129.
Louis XIV et Colbert, 17, 88.
Lourde (la) croix, 346.
Loutre (la) de Sobieski, 40.
Lusiade (la), 294, 298.
Luther, 53, 366.
Luttes en Bretagne, 56, 57.
- Machines à vapeur locomotives, 387.
Mâcon, 25.
Maison (une) de jeu, par Hogarth, 153.
Mamelouks (Massacre des), 27.
Manuscrits de Colbert, 88.
Maragato, usurpateur du trône de Léon, 21.
Marâtre, Parâtre, 220.
Marguerite (les Trois), 367.
Maria Wuz, par Jean-Paul, 206.
Mariage (Pèlerinage de), 12.
Marqueterie, 207.
Massinissa et Sophonisbe, 304.
Memnon (Tête de la statue du jeune), 51.
Ménages (les Deux), par Henri Zschokke, 274.
Menure-lyre (le), 321.
Méhéméd-Ali, 26.
Mémoires de Pasck, 40, 98, 126, 369.
Métiers des anciens Égyptiens, 283.
Métopes de Sélinonte, 11.
Michel-Ange et Blaise de Césène, 246.
Mille (les) et une Nuits, 201.
Mina, 33, 46.
Minas (Pays de) au Brésil, 405.
Mœurs russes, 22.
Moissonneurs (les), par Léopold Robert, 329.
Monaldeschi (Tombe de), 19.
Monnaie (Utilité de la) pour suppléer aux poids, 254.
Monnaie, en Sicile, 337.
Montaigne (Tombeau de), 28.
Montercau, 93.
Monument (le), à Londres, 253.
Monuments antiques de l'Indoustan, 204.
Monuments de Paris, 4, 61, 209, 233, 249, 265, 320, 332, 333, 361.
Monuments du Thibet, 272.
Mosaïque, 207.
Mots en usage dans la langue fiscale de l'ancien régime, 227.
Musée (Nouvelles acquisitions du) d'histoire naturelle, 344.
Musée du Louvre, 73, 81, 84, 193, 245, 329.
Musée historique de Versailles, 177.
- Natation (Règles de la), 221.
- Nationalité française (de la), 9.
Nègres (Émancipation des), 49.
Nids suspendus, 129.
Nichelungen, fresques, 125.
Noble réponse du général Reed, 199.
Noise (Histoire du mot), 156.
Norvégiens (Paysans), 37.
Notre-Dame de Lorette, 233, — de Paris, 61.
Nuit du nouvel an, par Jean-Paul Richter, 406.
- Obélisque de Louqsor; son transport en France et son érection, 3.
Obélisques de Rome, 5.
Odyssée (Caractère de l'), 363.
Offrande singulière de Philippe de Valois, 280.
Oie (l') à cravate, 382.
Ordonnance de Blois, 186.
Ordre de l'Étoile, 298.
Oriflamme (l'), 296.
Origine des noms de famille le Roi et le Prince, 22.
Orpheline (l') au tombeau de sa mère, poésie lithuanienne, 283.
Os du géant Teutobochus, 383.
- Padoue, 41.
Palais de Boudaly, 272.
Palermo et la Sicile, 59.
Palma, 281.
Pandore (la Fable de), 95.
Panthéon, 249, 319.
Pantins, 403.
Papillons, 100.
Parasites (les), 218.
Pater en 150 langues, 362.
Patience (la), 215, 359.
Patiner (Règles de l'art de), 50.
Paysan (le) de Carigliano, 313.
Pêche des Chyppeways, 404.
Pêche des harengs, 355.
— des huitres, 341.
Pêcheur (le) de chevrettes, 375.
Peintures romaines, 236, 304, 372.
Peintures tirées des tombeaux de l'Assassif, à Thèbes, 284.
Pèlerins au désert, 405.
Pensées, réflexions et maximes : Christine, 72; P. Corneille, 287, 342; Démophile, 35; Destutt Tracy, 120; Diderot, 192, 208, 224; Épicure, 298; M^{me} de Krudner, 26; de Longchamps, 351; Marc Aurèle, 7; Machiavel, 359; Montesquieu, 66; M^{me} Necker, 80, 235; Pibrac, 208; Pindare, 64; Platon, 404; Plutarque, 187, 311; Richardson, 394; J.-J. Rousseau, 342, 365; Shakspeare, 89; de Thou, 231; Young, 211.
Péremptions des procédures, des jugements par défaut et des inscriptions hypothécaires, 23.
Pépézac, à Béziers, 264.
Persée et Méduse, 11.
Perses (Mœurs des anc.), 231.
- Pétrà (Ruines d'un théâtre antique à), 293.
Peuple (Sort du menu) au seizième siècle, 70.
Phrases dans le goût des précieuses, 86.
Planteurs (Famille de) brésiliens allant à l'église, 105.
Pleur au singulier, 19.
Poésies bohémiennes, 226; espagnoles, 339; grecques, 318; lithuanienues, 282; magyares ou hongroises, 214; russes, 242; serviennes, 214.
Point d'honneur (Origine du), 381.
Pomme de terre en Europe, 375.
Pont-aqueduc de l'Allier, 128.
Pont suspendu à Fribourg, 195.
Popocatepetl (Éruption du), 384.
Porc-épic, 117.
Postes (les) en Russie, 39.
Prénoms (des), 59.
Prince (le) des sots, 22.
Prince (le Livre du), par Machiavel, 366.
Prise (la) de Gibraltar, poésie espagnole, 339.
Prompte expédition, 71.
Promulgation des lois, 306, 383.
Propriété littéraire, 127.
Proverbe scythe, 64.
Proverbes du moyen âge, 78.
- Raikes (Robert), 260.
Raphaël (Portrait de Léon X par), 309.
Réforme de Luther, 366.
Reliures d'amateurs, 360.
Richter (J.-P.), 170, 206, 406.
Riote (Histoire du mot), 371.
Rivière Saint-Clair (Canada), 369.
Robert (Léopold), 329.
Rodrigue pendant la bataille, poésie espagnole, 339.
Roi (le) des poules, 22.
Rois de la mer, 354.
Rouen, 137.
Rues des villes romaines, 111.
Ruiter, 73.
- Sabéens (les), 57.
Saint-Antoine (Église de), à Padoue, 41.
Saint-Michel, statue par M. Marchetti, 345.
Saint-Ouen de Rouen, 139.
Saint-Pierre de Caen, 377.
Saint-Pierre de Rome (Fondation de), 366.
Saint-Séverin, à Paris, 292.
Saint-Vincent (Tours de), à Mâcon, 25.
Savants et artistes célèbres au seizième siècle, 366, 373.
Scala (la), théâtre de Milan, 71.
Scipion (Portrait de), 304.
Seizième siècle, 70, 366, 373.
Sélinonte, 11, 316.
Serf affranchi pour être prêtre, 155.
Serment des grands de Castille au moyen âge, 7.
- Séviné (M^{me} de), 132.
Scutari (Fondation de), poésie serviennne, 214.
Sicile, 11, 59, 199, 238, 316, 337.
Singularités de quelques auteurs et sayants italiens, 155.
Siva, dieu des brahmanes, 216.
Sonnet de Camoens, 295.
Sorcier; comment jadis on le devenait, 268.
Stilke (Tableau de), peintre allemand, 405.
Stockholm, 172.
Stuttgart, 232.
Sucre (Fabrication du), 49.
- Tarentule (la), 87.
Taxes en Angleterre, 266.
Temple de Keylas à Ellora, 204.
Temple (Entrée du) de l'île d'Elephanta, 205.
Temple de Khlassa, 272.
Théâtre Saint-Charles, à Naples, 228.
Tilbury (Fort de), 48.
Tissard (François), 124.
Tolérance, 246.
Tombeau d'Andreas Hofer, 161.
— dans le désert, 136.
Tournoi (le), 136.
Tours mouvantes, 44.
Traditions allemandes, 30, 86, 136.
Trajan, 169.
Transport des maisons, 358.
Triclinium, salle à manger des Romains, 235.
Triomphe burlesque à Rome, 31.
Tristan (Mort de), 19.
Trochilus (le) et le crocodile, 59.
Trottoirs à Pompéi, 112.
Tuileries (Fondation du château des), 374.
Tutelles (des), 343.
- Vaisseau (Premier) de ligne construit en France, 35, 188.
Variations de l'écriture, 175.
Variété des êtres organisés, 163.
Végétaux (les plus grands), 354.
Vélin (Signification du mot), 187.
Vella (l'Abbé), 338.
Véronique (Sainte), 71.
Versailles (Musée et château de), 177.
Versailles (Philippe de), 386.
Village castillan, 121.
— éclairé par le gaz, 392.
— (le plus grand) d'Europe, 207.
Ville aérienne, 299.
Vitelli (Jean), 285.
Volcans de boue, 85.
Voleurs financiers, 186.
Voyage de la Recherche à Frederickshaab, 229.
Voyage (Premier) autour du monde, 367.
Voyages d'Anquetil-Duperron, 262, 269.
Vraies (les) jouissances, 42.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

ARCHITECTURE.

Ruines de Sélinonte, 316. Ruines d'un amphithéâtre à Syracuse, 165. Ruines d'un théâtre antique à Pétra, 293. Arc de Trajan, Inscriptions monumentales des Romains, 169. Obélisque de Louqsor, Obélisques à Rome, 3, 4, 5. Temple de Keylas à Ellora, Entrée du temple de l'île d'Elephanta, 204, 205.

Abbaye de Longpont, 277. Abbaye de Valmagne, 97. Abbaye de la Trinité, à Caen, 337. Abbaye de Saint-Etienne, à Caen, 377. Eglise Saint-Pierre, à Caen, 377. Eglise d'Avon, 19. Notre-Dame de Lorette, à Paris, 233. Notre-Dame de Paris, 61. Saint-Ouen, à Rouen, 137. Saint-Séverin, à Paris, 292. Tours de Saint-Vincent, à Mâcon, 25. Inscriptions monumentales à Paris, 272. Tombeau de l'Hospital, 345. Arc de l'Étoile, 273. Château de Fontainebleau, 19. Halle au blé et colonne de l'hôtel de Soissons, à Paris, 265. Hôtel de ville de la Ferté-Bernard, 35. Panthéon, 249, 319. Pont-aqueduc de l'Allier, 128. Château de Versailles, 177. Dôme des Invalides, 287. Fontaine du Châtelet, 209.

Cathédrale de Burgos, 217. Cathédrale de Florence, 148. Cathédrale de Freybourg, 260. Chapelle du Collège, à Cambridge, 113. Ermitage de Warkworth, 185. Eglise de Saint-Antoine, à Padoue, 41. Chapelle souterraine de Sainte-Rosalie, 199. Cloître d'une abbaye à Monreale, 337. L'Alhambra, 108, 305. Le Monument, à Londres, 253. Bourse de Palma, 9. Bourse de Londres, 372. Fontaine Pauline, à Rome, 189. Fort de Tilbury, 48. Ruines du château de Heidelberg, 52. Pont suspendu à Fribourg, 195. Théâtre de la Scala, à Milan, 72. Théâtre Saint-Charles, à Naples, 228. Tombeau dans le désert, 166. Pagode, 76. Temple de Khlassa, Palais de Boudaly, 272.

BIBLIOGRAPHIE, LANGUES, ÉCRITURES.

Codex argenteus, 400. Bible de Sixte V, 197. Bible de Souvigny, 240. Manuscrits de Colbert, 88. Journal de Bruneau, 66. Premiers livres en langues latine, française, grecque et hébraïque imprimés en France, 124, 402. Bibliothèque de l'Imprimerie royale, Pater en 150 langues, 362. Reliures d'amateurs, 360.

Origines de la langue française, 189. Origine des noms Adam et Ève, 110. Origine des noms le Roi et le Prince, 22. Origine du nom Stockholm, 172. Origine du nom de sainte Véronique, 71. Usage de la langue latine comme langue scientifique, 373.

Le Pauvre Peuple, le Menu Peuple, le Bonhomme, 186. Marâtre, Parâtre, 221. Mots en usage dans la langue fiscale de l'ancien régime, 227. *Pleur* au singulier, 19. Histoire du mot Noise, 156. Histoire du mot Riote, 371. Signification du mot Velin, 187.

Boire comme un Templier, — comme un pape, 64. Faire voler le chat, 235. Proverbes et dictons au moyen âge, 78.

Cryptographie, 43. Variations de l'écriture en France, 175.

BIOGRAPHIE.

Jules César, 334. Attila, 74. Trajan, 169. Massinissa et Sophonisbe, 304. Offrande singulière de Philippe de Valois, 280. Anne de Bretagne, 31. Du Quesne, 193. Ruiter, 73. Hervé Primoguet, 35, 188. Louis XIV et Colbert, 17. Philippe de Versallies, 386. Le Berger lord Clifford, 59. Charles le Téméraire, 84. Charles I^{er}, 81. Jean Bokold, dit Jean de Leyde, 151. Lagasca, 310. Côme l'Ancien, Léon X, 307. Monaldeschi, 19. Vitelli, 285. Reed, 199. Arnold, 127. Maragato, 21. Luther, 53, 366. Jean-Casimir, 370. De la Vacquerie, 239. Bodin, 186, 374. Guy Coquille, 186. L'Hospital, 346. Alciat, 367. Cujas, Charles Dumoulin, 375.

Cléanthe, 322. Hésiode, 95. Homère, 363. Descartes, 244. Montaigne, 28. Saint Lanfranc, 378. Adenès, 378. M^{me} de Sévigné, 132. Les Trois Marguerite, 367. Conrad d'Heresbach, 124. L'Abbé Vella, 338. Camoens, 294, 298. Robert Raikes, 260. Cornaro, 368. Lope de Vega, 374.

Sébastien Leclerc, 19. Girardon, 359. Raisin, 310. Klauber, 323. Artistes et savants au seizième siècle, 307, 366, 373.

Biographie contemporaine. — Mina, 33, 46. Andreas Hofer, 161. Les Quatre Petits-Fils de Louis XV, 7. Franklin, 12. Méhémed-Ali, 26. Hérault Séchelles, 108. Dussaulx, 153. Valentin Haüy, 147. Anquetil-Duperron, 262, 269. Grétry, 157. Jean-Paul Richter, 170. Gaspard Hauser, 15. Léopold Robert, 329.

DESCRIPTION DE PAYS ET DE VILLES, VOYAGES.

Rouen, 137. Caen, 377. Boulogne-sur-Mer, 327. La Ferté-Bernard, 35. Fontainebleau, 19. Montreuil, 93. Mâcon, 25.

Haiti, 117. Albany, 353. Grenade, 108. Burgos, 217. Cloches en

Espagne, 16. Calcutta, 279. Chambéry, 305. Le Finmark, 89. Freybourg, 260. Heidelberg, 52. Stockholm, 172. Stuttgart, 232. Lisbonne, 348. Monreale, 337. Padoue, 41. Pétra, 293. Palerme et la Sicile, 59. Sélinonte, 11, 316. Palma, 281.

Rues et trottoirs des villes romaines, 111. Une rue du Caire, 68. Maisons à Alger, 150. Village castillan, 121. Le plus grand village de l'Europe, 207. Village éclairé par le gaz, 392.

Iles Baléares, 281. Ile de Capri, 263. Rivière Saint-Clair, 369. Lacs Awe et Glencoë en Écosse, 380. Beautés de la France, 252. Grotte de Neptune, 220. Grotte de Sainte-Rosalie, 199. Grotte de Camoens, 294. Forêts du nouveau monde, 241. Caverne d'Adelsberg, 254. Caverne de Kirkdale, 266.

Voyages d'Anquetil-Duperron, 262, 269. Voyage au royaume de Camboge, 402. Voyage de la Recherche à Frederickshaab, 229. — Voyez Mœurs, Coutumes, Cérémonies, etc.

HISTOIRE.

Commentaires de César : la Guerre des Gaules, 396. Banquet à la cour de Domitien, 27. Commentateurs juifs, 163. Anciens Hommes du Nord, les Rois de la mer, 354.

Les Anabaptistes, 151. Réforme de Luther, 366. Pontificat de Léon X, 307, 366. Études chronologiques sur les sciences et les arts au seizième siècle, 365, 373.

Cartel de Berne à Yverdun, 272. Mémoires de Pasck ; Attaque et prise d'une forteresse danoise ; une Contribution militaire, 98.

Les Pèlerins au désert, 405. Nationalité française, 9. Charlemagne et les pirates scandinaves, 271. Assassinat de Jean Sans-Peur, 94. Combat du vaisseau *la Cordelière*, 35, 188. Sort du menu peuple au seizième siècle, 70. États généraux de 1576, 186. Supplices à l'occasion d'une caricature et de libelles contre Louis XIV, 66. Bombardement d'Alger par du Quesne, 193.

HISTOIRE NATURELLE.

Le Porc-Épic, 117. Les Chevrotains, le Kanchil, 257. Le Coati, 367. La Loutre de Sobieski, 40. Le Chat sauvage, 351. Bélier et brebis valaques, 393. Le Dinotherium, 143.

Céréopsis, 24. Faisan cornu, 211. Le Gorfou ou pingouin, 65. Armes des animaux ; le Kamichi, 289. Nids suspendus ; le Lorient d'Amérique, 129. La Lyre, 321. L'Oie à cravate, 382.

Le Trochilus et le Crocodile, 59. Corophie à longues cornes, 188. Grenouille-Taureau, 159. Le Hareng, 355. Les Huitres, 340. Les Crevettes, 375. Conchyliologie, 251. Le Corail, 28.

Lépidoptères ou papillons, 100. La Tarentule, 87.

Le Baobab, 279. Les plus grands végétaux, 354. Les Graminées, 299.

Destruction des animaux sauvages en Angleterre, 202. Nouvelles acquisitions du Musée d'histoire naturelle, 341.

INDUSTRIE, COMMERCE, MÉCANIQUE.

Métiers des anciens Égyptiens, 283. Importation de la canne à sucre en Amérique, 366. Habitation à la Jamaïque ; Fabrication du sucre, 49. Commerce et industrie de Rouen, 138. Commerce de la république d'Haiti, 117. Premier vaisseau de ligne construit en France, 35, 188. Introduction de l'imprimerie en France, 124. Importation de la pomme de terre en Europe, 375.

Un Cheval mort, 112. Description d'une machine à vapeur locomotive ; Chemin de fer de Paris à Saint-Germain, 387. Transport des maisons, 358. Transport en France et érection de l'obélisque de Louqsor, 3. Comptabilité, tenue des livres, 53, 89, 126. Utilité de la monnaie d'argent pour suppléer aux poids, 254.

Pêche du corail, 28. Pêche des huitres, 340. Pêche des harengs, 355. Pêche des chevrettes, 375.

Industrie domestique. — Construction des glaciers, 61. Chauffage, Bois à brûler, 78, 102, 247. Ébénisterie, 173. Éclairage, Gaz, 133, 145, 166. Marqueterie, 207. De l'Eau, 209, 234. Fleurs d'hiver, 350.

LÉGISLATION, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Formes anciennes de convocation des juges, 303. Taxes en Angleterre, 266. Émancipation des nègres, 49. Condamnation d'un couteau à Athènes, 70. Le Knout en Russie, 116. Législations et Institutions d'Haiti, 117. Point d'honneur, 381.

Ordre de l'Étoile, 298. Cordelière, 143. Premier index des livres prohibés, 373. Quelques lois françaises au seizième siècle ; Peines

contro les braconniers, etc., 70. Ordonnance de Blois; Domaine royal; Votes des impôts, etc., 186. Usage du latin dans les actes publics, 366. Propriété littéraire, 127. Sur le Code civil, 88. Liberté de la presse de 1789 à 1830, 110.

Droit usuel. — Promulgation des lois, 306, 383. Pérémpctions, 23. Individus nés en France de parents étrangers, 75. Tutelles, 343. Des Prénoms, 59.

Écoles primaires en Égypte, 7. Écoles du dimanche, 260. Postes en Russie, 39. Arsenaux de la Tour de Londres, 287.

Lazarets, 14, 38. Imprimerie royale, 362. Bateaux de laveuses à Paris, 400. Institutions dues à Colbert, 18, 88. Institution des aveugles-nés, 147.

Approvisionnement de Paris. 330. — Chantiers de bois de l'île Louviers, 247. Halle au blé, 265. Marché à la volaille, 332. Halle au beurre, 333. Entrepôt des vins, 361.

LITTÉRATURE ET MORALE.

Persée et Méduse, 11. Pandore, l'Age d'or, par Hésiode, 95, 96. Anthologie grecque, 278. Hymne à Jupiter, 322. Caractère de l'Odyssee, 363. La Lusiade, 295, 298. Hamlet et Horatio, 385.

Chants nationaux des différents peuples modernes, 214, 226, 243, 282, 318, 330.

Berte aux grands pieds, 378, 394. Vers de Saint-Amand, 206. Guirlande de Julie, 15. Morceau de Baour-Lormian, traduit du Tasse, 405. Poème de M. Boulay-Paty sur l'arc de l'Etoile, 273.

La Mort de Tristan, 19. L'Homme de cour et l'Homme de guerre, 256. La Bonne Femme, 339. Phrases dans le goût des précieuses, 87. De la Conversation à la fin du dernier siècle, 108. Les Ana, 141. L'Amour dans le mariage, 150. Dévouement conjugal, 228. Les Vraies Jouissances, 42. Humanité dans la guerre, 161. Maisons de jeu, 153. Tolérance, 246. Ville aérienne, 299. Voleurs financiers, 186. Parasites, 218. Cantiques de Gerhard, 359.

L'Avengle d'Armagh, 94. Le Berger lord Clifford, 59. L'Apprenti, 106, 114, 122, 130. Les Deux Écoliers de Westminster, 218. Le Paysan de Carigliano, 313. La Lourde Croix, 346. Le Fossé du Coq, 30. Le Charbonnier de Brigsaw, 86. Le Tournois, 136. Les Mille et une Nuits, 201. Maria Wuz, la Nuit du nouvel an, par Jean-Paul Richter, 206, 406. Les Deux Ménages, par Zschokke, 274. Sur les Enfants, extrait de Goethe, 205. — *Voyez*, à la Table alphabétique, Pensées, Réflexions et Maximes.

MOEURS, COUTUMES, CROYANCES, CÉRÉMONIES.

Mœurs des anciens Perses, 231. Une Visite chez les Huns, 74. État des dernières classes de la population à Calcutta, 279. Fragments sur la Chine, 76. Les Conciarotti, 238. Les Maragatos, 21. Paysans norvégiens, 37. Paysans islandais, 67. Mœurs russes; Comment un banquier faillit être empaillé, 22. Contrebandiers en Portugal, 383. Mœurs du Brésil, 105. Domestiques en Égypte, 142. Mœurs des Haïtiens, 117. Blancs et Noirs, 30. Mœurs des Cam-bogiens, 402.

Biga, voiture romaine, 111. Chaises curules, 371. Calendrier romain, 197. Huit sangliers pour douze convives, 48. Triclinium, salle à manger des Romains, 235. Châtiments du vieux temps, 396. Le Clocheteur des trépassés, 206. Épreuves d'un maître coupeur de bourses, 27. Pépézuc à Béziers, 264. Le Roi des poules, le Prince des sots, 22. Un Banquet du vieux temps, 377. Luttas en Bretagne, 56, 57. Une Auberge de Suisse en 1683, 202. Chasse de l'élan, 70. Chasse en Égypte, 166, 198. Pêche des Chippeways, 404. Costumes du canton de Berne, 1. Gondoles de Venise, 311. Les Pantins, 403. Coiffures du dix-huitième siècle, 401.

La Gorgone, 11. Les Sabéens, ou Chrétiens de saint Jean, 57. Le Bouddhisme, 191, 403. Siva, dieu des brahmanes, 216. Idolâtres en France vers 1700, 188. Esprits domestiques des Danois, 126. Comment jadis on devenait sorcier, 268.

Un Triomphe burlesque à Rome, 31. Cérémonie religieuse au Caire, 171. L'Oriflamme, 296. Serf affranchi pour être prêtre, 155. La Couronne royale de Bohême, 7. Pèlerinage de Mariazell, 12. Livrée de Bremgarten, 294. Serment des grands de Castille au moyen âge, 7. Autodafé de livres à Rome, 42.

PEINTURE, DESSIN ET GRAVURE.

Peintures romaines, 235, 304, 372. Peintures égyptiennes, 283. Mosaïque du Musée de Naples, 207.

Portrait de Léon X par Raphaël, 307. Danse macabre de Bâle, 323. Fresques des Niebelungen, par Cornelius, 124. Pèlerins au désert, par Stilke, 405. Michel-Ange et Blaise de Césène, 246.

Hamlet et Horatio, par E. Delacroix, 385. Musée historique de Versailles, 177.

Musée du Louvre. — Portrait de Descartes par François Hals, 244. Portrait de Ruiter par Jordaens, 73. Les Moissonneurs, par Léopold Robert, 329.

Exposition de 1837. — Du Quesne délivrant les captifs d'Alger, par Biard, 193. Charles I^{er} insulté par les soldats, tableau de Paul Delaroche, 81. Le Corps de Charles le Téméraire retrouvé après la bataille de Nancy, tableau d'Eugène Roger, 84.

Dessins, Etudes de mœurs, Caricatures. — Une Maison de jeu, la Contredanse ridicule, la Brigade des votes, par Hogarth, 153, 225, 297. Caricature sur les médecins, 313. Caricature sur les coiffures, 401. Louis XIV et Colbert, par Leclerc, 17. César arrivant sur les côtes de la Grande-Bretagne, par Blakey, 396. L'Age d'or; Argus, le chien d'Ulysse; les Filles de Pandarus, par Flaxman, 95, 363.

SCULPTURE.

Tête de la statue du jeune Mémnon, 51. Métopes de Sélinonte, 11. Buste de Jules César, 334.

Sculptures de l'église Saint-Séverin, à Paris, 292. Sculptures de l'église Saint-Pierre, à Caen, 377. Tombeau de Montaigne, 28. Médaillon de Mina, Fronton du Panthéon, par David, 33, 319. Tombeau d'Andreas Hofer, 161. La Paix, groupe par M. Etex, 273. Saint Michel, par M. Marochetti, 315.

Sculpture sur ivoire, sur métaux. — Bisellium, Chaises curules, 372. Diptyques, 407. Mosaïque, 207. Candélabre antiques, 156. Étui du seizième siècle, 280. Ornaments de la Bible de Souvigny, 240.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES, MÉLANGES.

Géologie de Pythagore, 259. Chaleur centrale de la terre, 317, 325. Volcans de boue, 85. Éruption intérieure du Popocatepetl, 384. Les Cavernes, 254, 266. Os du géant Teutobochus, 383. Bois flotté du Mississippi, 140. Ballon de Lana, 8. Variété des êtres organisés, 163. Dénombrement de la population terrestre, 302.

Calendrier romain, 197. Calendrier grégorien, 375. Armes des anciens, 44. Armes des Chinois, 76. Avis sur les places fortes, 371. Cartes et tarocs, 353. Instinct de la numération, 238. Aveugles-nés, 147. Découverte d'un trésor, 75. L'Enfant-Ours, 371.

Règles de l'art de patiner, 50. Règles de la natation, 221. Sur l'attitude du corps, 225.

Voyez Industrie, Commerce, Mécanique.

